

INVENTAIRE-SOMMAIRE
DES
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
ANTÉRIEURES À 1790

RÉDIGÉ PAR MM. VAYSSIÈRE ET A. HUGUES

CORRÈZE

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIES B. C. D. E. (SUPPLÉMENT)

TOME TROISIÈME

TULLE

IMPRIMERIE VEUVE LACROIX ET LOUIS MOLES
RUE NATIONALE ET PLACE SAINT-JEAN

1889

PRÉAMBULE

Ce volume d'inventaire forme le premier supplément aux séries B, Cours et juridictions. — C, Administration provinciale. — D, Instruction publique. — E, Titres de familles et minutes de notaires.

Série B

Cette série ne comprend que 178 articles concernant les sénéchaussées d'Uzerche, de Ventadour et de Tulle, ainsi qu'un certain nombre de justices seigneuriales.

Sénéchaussée d'Uzerche. — Divers documents intéressent les plus anciennes familles du Limousin. Parmi les donations figure celle des seigneuries de Villesèque et de Montpezat par Raymonde d'Auriac, veuve d'Odoard de Pompadour.

Sénéchaussée de Ventadour. — Les sentences et les procès verbaux, provenant de cette sénéchaussée, dont le siège était à Ussel, forment la partie la plus importante de cette subdivision : Enquête faite à la requête de dame Louise de Sarrazin de Lavignac pour établir le prix du seigle dans la paroisse de Saint-Hyppolyte depuis 1700. — Arrêt du Parlement de Bordeaux mettant en interdit pour concussion le lieutenant général, le lieutenant particulier et autres officiers du siège de Ventadour (1784). — Inventaire des meubles du château de Port-Dieu, dressé après le décès du prieur de la Chataigneray. — Visite des prisons d'Ussel (1724-1784).

Sénéchaussée de Tulle. — Le premier article donne le relevé général des noms, demeures, frais de déplacement des députés, qui ont assisté aux réunions tenues à Tulle en 1789. Chaque député reçut une indemnité de 6 ll. par jour de voyage et de 4 ll. par jour de résidence à Tulle. Cette série fournit aussi des indications sur l'évaluation des offices des diverses juridictions de la sénéchaussée. Le président du présidial, M. de Féris de Lafeuillade, recevait 10,000 ll., le lieutenant général de police, M. de Saint-Priest de Saint-Mür, 10,000 ll., le lieutenant criminel, Audubert du Teil, 15,000 ll. (E. 2,067). Une enquête faite à Beaulieu entre les religieux de l'abbaye et le curé de la ville fixe la part des dîmes afférente à chacun, dans l'île Majeure, située sur la Dordogne. Enfin je citerai quelques pièces concernant les troubles qui survinrent en 1690 à Gumont, à Bort et à Favars. Une sentence condamna Vayier et Siard, qui avaient tenté de démolir la chaussée de l'étang de Favars « à faire amende honorable, en chemise, nue-tête, la corde au col » devant la cathédrale, avant d'être pendus et étranglés.

Justices seigneuriales. — Dans ce fonds où se trouvent réunies environ 70 juridictions, les pièces les plus intéressantes concernent la solidarité des tènements, les arrérages de rentes, les émancipations, les demandes d'exonération de tailles. Je me borne à signaler la tenue d'une assise à Saint-Augustin, au sujet de la taille à payer au prince de Rohan-Soubise, baron de Corrèze et de Boussac (1759).

Série C

Cette série contient 134 articles relatifs soit à la situation de l'agriculture vers 1770, dans le Bas-Limousin, et aux disettes qui y survenaient périodiquement (correspondance de l'Intendant), soit au service du ban et de l'arrière ban. Le rôle des présentations des nobles renferme à ce sujet les déclarations des intéressés, qui presque tous préféraient payer la taxe et se faire remplacer (1639).

— Plusieurs registres contiennent l'état général des fonds des paroisses d'Arnac-Pompadour, Obazine, Larche, etc., de l'élection de Brive.

Série D

Les documents de cette série ont comblé une lacune existant dans le fonds du collège de Brive. Quelques-uns sont très anciens, tels que les échanges de rentes entre Martin Maitre, recteur de Saint-Xantin et Hugues de Cosnac (1369), les lettres royaux accordant à Brive le droit de lever 15 deniers par charge de blé pour subvenir aux régents du collège, enfin le contrat entre les consuls de Brive et les Pères de l'Ecole chrétienne, pour la direction du collège (1614). Les dossiers relatifs aux rentes des prieurés de Saint-Xantin et de Malemort sont à peu près complets (1440-1780).

Collège d'Ussel. — Une procuration donnée par les bourgeois d'Ussel pour la translation du séminaire du Moustier-Ventadour indique que cet établissement a été fondé en 1585 par Gilbert de Ventadour.

Série E

C'est la série qui forme pour ainsi dire le fonds du volume. Elle se subdivise en deux parties : 1° Titres de familles. 2° Minutes notariales. Dans la première se trouvent cités les noms des plus illustres familles du Limousin, de Turenne, de Rohan, de Saint-Chamans, etc... Je dois signaler les titres de la famille de Lentillac, que la commune de Beaulieu a bien voulu concéder aux archives départementales.

Le fonds des minutes de notaires s'est formé par les dons spontanés des possesseurs de ces titres. Les donateurs se sont laissés guider par l'intérêt historique qui s'attache à la conservation et à l'inventaire de ces documents, abandonnés jusqu'ici dans le désordre et exposés à toutes les causes de destruction. M. le Ministre de l'Instruction publique et le Conseil général ont tenu à exprimer leur gratitude à tous ceux qui ont bien voulu accroître ainsi le fonds des archives de la Corrèze et fournir un champ nouveau à l'activité des futurs historiens de la province.

M. Brugeilles, conseiller général et député de la Corrèze, a donné, en 1882, tous les titres de son étude antérieurs à 1735. Le fonds Beronye est de beaucoup le plus important. Les érudits qui désireront étudier le passé de la ville de Tulle devront consulter cette partie des archives s'ils veulent avoir des notions exactes sur l'industrie et le commerce ainsi que la situation économique du pays. Ces minutes forment 231 articles, pages 43 à 127.

L'exemple donné par M. Brugeilles a bientôt été suivi par la plupart des notaires de Tulle.

M. Emile Dumond, ancien notaire à Tulle, a fait don de toutes les minutes qu'il possédait antérieures à 1790. Elles se répartissent sous les noms des notaires qui les ont rédigées : Amblard, notaire royal à Rabès, paroisse de Sainte-Fortunade, 1775-1790 ; — Baudry, notaire à Tulle, 1753-1776 ; Bros et Lanot, 1663-1727 ; — Floucaud, 1753-1793 ; — Froment, notaire royal à Tulle, 1650-1720 ; — Seguy, 1753-1773 ; - Sudour, 1720-1733. — Ces minutes forment 212 articles, pages 126 à 216.

M. l'abbé Niel, curé de Naves, qui a réuni depuis quelques années un grand nombre de titres intéressant la Corrèze, a offert les registres des notaires : du Boys, de Meyssac, 1639-1640 ; — Brugeau, de Tulle, 1753-1754 ; — Cueille, de Tulle, 1432-1461 ; — Fresselynes, de Saint-Augustin, 1594-1627 ; — Soudeilles, de Tulle, 1322-1553. — La date de ces documents les recommande suffisamment à l'attention de tous.

M. Longevialle, notaire à Tulle, a cédé les minutes suivantes du XVI^e au XVIII^e siècle ; Béronie, de Tulle, 1617-1672 ; — Charpentier, 1538 ; — Chassagnac, d'Ussel, 1653 ; — De

Chaunac, de Tulle, 1669 ; — Dupuy, de Sainte-Fortunade, 1664 ; — Duron, de Tulle, 1634-1660 ; — Farges, 1638-1639 ; - Joubert, de Tulle, 1508 ; — Laborie, 1637 ; — Labounou, 1658 ; — Lalé, de Marcillac, 1567-1584 ; — Peyrac, de Tulle, 1613 ; — Saint-Jal, d'Orliac, 1670 ; — De Soudeilles, de Tulle, 1501-1555 ; Sadroc, 1728-1747 ; — Terriou, de Corrèze ; — Bussière, 1720-1780 ; — Reignac, 1767-1790. — Nous devons enfin au même donateur les fonds Eyrolles et Peschiel. — 132 .articles, pages 217-259.

La même année, M. Louis Juge, notaire à Donzenac, a donné les minutes des notaires : André, de Sadroc, 1752-1782; - Chicou, de Donzenac, 1704-1781 ; — Reyjal, 1778-1786 ; — Vinatier. — Pages 259-299.

En 1887, M. Forestier, notaire à Lachapelle-Spinasse, a fait cession de tous les titres de son étude antérieurs à 1789 : Mas, 1714-1782 ; — Roume, 1776-1786 ; — Debernard, 1789 ; — A ce don, il a bien voulu joindre une série de palpes et d'arpentements féodaux intéressant diverses paroisses.

M. Audouze, notaire à Meymac, a donné les minutes de Beynel, de Meymac, 1759-1779 ; — de Margat, 1779-1790 ; — de Rambier, 1779-1782 ; — de Larfeuille, d'Ayen, 1658-1627.

M. Brisset, notaire à Tulle, a fait don, au nom des héritiers de M. Soleillet, de quelques liasses de minutes provenant des études de Jean Tramond, notaire à Naves, 1737-1764 ; — de Sudour et Bussières ; — page 330.

Enfin, M. Leymarie, chef de division à la Préfecture, a concédé des titres sur parchemin, dont quelques-uns remontent au XIII^e siècle, concernant la famille d'Alboy. Cette famille, une des plus anciennes du Bas-Limousin, exerçait sa juridiction sur le village de Malesse. Au XVIII^e siècle, ses biens et ses titres deviennent la propriété du conventionnel Pénieres.

Les minutes de notaires ne nous offrent pas seulement un intérêt très vif au point de vue de la philologie et des redevances féodales, l'historien peut y recueillir tous les éléments de l'histoire d'une province, relatifs à l'état politique, religieux et financier. Elles fournissent des indications sur l'évaluation des divers offices, les jurandes et les maîtrises, l'établissement des taxes par les municipalités. La situation du notaire dans l'ancienne société était considérable ; il ne se bornait pas à recevoir des contrats de mariages et des testaments, des contrats de vente, il exerçait aussi un rôle judiciaire, puisqu'il lui incombait souvent de faire des enquêtes criminelles. Il consignait les procès-verbaux des assemblées communales. On le trouve donc mêlé à tous les actes de la vie publique et de la vie privée.

Ces documents peuvent quelquefois remplacer les terriers disparus des établissements religieux, car le notaire était l'homme d'affaires des évêques et des seigneurs ecclésiastiques et, à ce titre, chargé d'affirmer les rentes et les dîmes. On y trouve de même les donations faites aux églises ainsi que les prises de possession des cures, des vicairies et des abbayes. Ce sont les minutes notariales qui donnent la solution à certains problèmes, qui s'imposent chaque jour davantage, ceux de l'économie politique sous l'ancien régime. Les contrats d'apprentissage de métiers, les poursuites en solidarité contre les tenanciers, les nominations de collecteurs, les contrats de ferme et de vente, les procès-verbaux d'inventaire des châteaux sont des documents précieux à ce point de vue. Qu'il me suffise de citer quelques actes reçus par les notaires pour montrer l'importance de leur rôle sous l'ancien régime : Prix fait et détail des travaux à exécuter pour la défense du faubourg de l'Alverge (1516) ; — Ferme des cens et des rentes de la paroisse du Jardin, accordée par Hector de Lévy, prieur commandataire de Saint-Pierre de Moustier-Ventadour, pour le prix de 350 livres, 1748, E. 1076 ; — Vente par Henri de Bourbon, du village du Tronc, sis dans la paroisse de Lagraulière, 1639, E. 548 ; — Informations relatives à des excès commis sur le curé de Laguenne par des habitants, 1640, E. 554 ; — Assemblée des habitants de Laguenne pour désigner des députés aux Etats-Généraux, 1614, E. 603 ; — Dénombrement donné au duc de Ventadour par P. de Sédières pour les châtelainies de Saint-Yrieix et de Marcillac, E. 938 ; — Attestation relative au prix du grain de 1630-163?, donnée par Jacques Brossard, bourgeois de Tulle, E. 544 ; Ferme accordée par

le duc de Noailles, des droits féodaux de la seigneurie de Larche et de Terrasson, moyennant 2,000 livres, 1669, E. 1124.

L'énoncé des quelques documents qui précèdent permet de constater combien il est désirable de réunir le plus grand nombre de minutes notariales et de faire connaître les richesses qu'elles renferment. Celles de Tulle forment actuellement un tout à peu près complet. Le jour où il sera possible de réunir des pièces semblables pour toutes les régions de la Corrèze, les éléments de l'histoire intime de la province au XVIIe et au XVIIIe siècle, seront offerts aux érudits et à tous ceux qui s'intéressent au passé de leur pays.

En terminant, je tiens à rappeler le nom de M, Vayssière, à l'initiative duquel on doit la belle collection de minutes notariales, qui est venue heureusement combler une lacune dans les archives départementales.

Je me permets aussi, en offrant cet ouvrage aux généreux donateurs qui ont daigné concéder au département leurs titres anciens, de renouveler l'expression des remerciements que leur ont adressés M. le Ministre de l'Instruction publique et le Conseil général de la Corrèze.

L'Archiviste départemental,

A. HUGUES.

Tulle, 15 juillet 1889.

Table des séries

Supplément à la série B	7
Sénéchaussée d’Uzerche.	7
Sénéchaussée de Ventadour.	14
Sénéchaussée de Tulle.	19
Juridictions et Justices seigneuriales.	29
Supplément à la série C	43
Intendance de Limoges.	43
Supplément à la série D	49
Collège de Brive.	49
Collège d’Ussel.	52
Supplément à la série E	53
Titres de Famille.	53
Notaires et Tabellions.	96
Arpentements seigneuriaux.	395
Titres de famille.	403

Supplément à la série B

Sénéchaussée d'Uzerche.

B2005. (Registre.) — In-f^o, 40 feuillets, papier.

1721-1725 — Insinuations. — Contrats de mariage entre Jean-Joseph de Lespinasse, conseiller au présidial de Tulle, et demoiselle Marie-Charlotte Serrion, fille de Pierre Serrion, trésorier de l'extraordinaire des guerres en la ville de Douai (f^o 1) ; — entre Léonard Guilhen, professeur d'humanités à Uzerche, et demoiselle Antoinette Clédât (f^o 7) ; — entre Jean-Baptiste de la Rue, sieur de Leygonye, et Jeanne de Rodarel, demoiselle de la Chassagne (f^o 23). — Donation générale, par Marie Esclavar, fille dévote de la ville de Treignac, à la demoiselle Nicolas, sa belle-sœur (f^o 13). — Donation de moitié de ses biens, par Marie Barthélemieux, de Saint-Cyr-lès-Champagnes, à Léonard Peyramaure, son beau-frère, notaire royal à Juillac (f^o 21). — Testament de Jean Rivière, bourgeois de Treignac (f^o 29). — Etc.

B2006. (Registre.) — In-f^o, 48 feuillets, papier.

1725-1733 — Insinuations. — Contrats de mariage entre Jean Vinassou, de Chamboulive, et Françoise Fourie (f^o 4) ; — entre Antoine Boyer, de Vernéjoux, paroisse de Chamboulive, et demoiselle Marie Green de Saint-Marsault, veuve du sieur Clément Deschamps (f^o 10) ; — entre Simon Porcher, du bourg d'Estivaux, et Anne Bourioudou (f^o 20) ; — entre Charles de Gain, marquis de Linard, et Marie-Anne-Judith de la Baume de Foursac, fille de François, comte de la Baume, et d'Anne de Pierre-Bufflère (f^o 24) ; — entre Me Gabriel de Lavaux, de Poitiers, et demoiselle Marie Materre du Peuch (f^o 44). — Donation, par Françoise Janisson des Pradaux, de Treignac, à Joseph d'Espeyrut, sieur de la Chatounie, d'une rente sur le village de Bussière, paroisse de Lestards (f^o 8). — Donation générale, par demoiselle Antoinette de Faye, en faveur de François Farge, sieur de la Veyrière, son fils (f^o 15). — Donation d'une somme de dix-sept mille livres, par Louis de Lubersac, de Chabrignac, à dame Louise de Lubersac, sa sœur, femme de Jean-Baptiste Plaisant de Bouchiat (f^o 18, v^o). — Testaments de Jean Geneste, dit Danton, de Lagraulière (f^o 5), — de François Grenaille, conseiller du roi au siège d'Uzerche (f^o 13, v^o) ; — de François Borie, sieur du Mercier, ancien lieutenant de cavalerie, demeurant au Masmaurel, paroisse de Lagraulière (f^o 21, v^o) ; — de Marie Vielban, femme de Jean Bousquet, clerc, du lieu d'Estivaux (f^o 38). — Etc.

B2007. (Registre.) — In-f^o, 27 feuillets, papier.

1780 — Insinuations des donations entre vifs. — Extrait du contrat de mariage de Mathieu Breuilh, juge de la juridiction de Sadroc, avec Marie Develhier (f^o 1). — Contrats de mariage entre Aurélien Parrical, notaire, de la ville de Treignac, et demoiselle Jeanne George (f^o 14, v^o) ; — entre Pierre Meilhot, bourgeois de Treignac, et Delphine Dubois de Margerides (f^o 22, v^o). — Donations, par Jean Ferrières, lieutenant de la juridiction de Chamboulive, en faveur de Léonard Ferrières, son fils, et de Jeanne Vialle (f^o 2) ; — d'Étienne Autier, vigneron de Saint-Bonnet, en faveur de Me Jean Chassagne, lieutenant du comté d'Ayen (f^o 18). — Etc.

B2008. (Registre.) — In-f^o, 35 feuillets, papier.

1781 — Insinuations des donations entre vifs. — Contrats de mariage entre Martial Puigrieux, sieur du Peuch, demeurant à Rilhac-Treignac, et demoiselle Marie Hugon de Marlhac (f^o 2) ; — entre Louis Fraisse, de Voutezac, et Antoinette Burguet (f^o 14) ; — entre Guillaume Delmond, marchand d'Allasac, et Françoise Chaumond (f^o 24). — Donations, par Jean Besse, marchand d'Uzerche, en faveur de Jeun Dublac (f^o 9) ; — par Charles de Beauvoire, abbé du Chalard, habitant au château de Puy-Lavaisse, en faveur de Jean-Marc de Beauvoire, comte de Rilhac, son neveu (f^o 18) ; — par Pierre Mazoueix, de Treignac, en faveur de Marie Mazoueix, sa fille, et de François Meilhot, son gendre (f^o 20). — Etc.

B2009. (Registre.) — In-f^o, 20 feuillets, papier.

1782 — Insinuations des donations entre vifs. — Donations, par Isaac Chassagne, bourgeois de Meilhards, en faveur de Jacques Chassagne, son fils (f° 7) ; — de Marguerite-Victoire de Lavau, en faveur de Jacques Rondet d’Affieux, son beau-frère (f° 14, v°) ; — de Jean-Baptiste Poumeau, prieur de Saint-Julien de Neuville et archidiacre de Périgueux, en faveur de Léonard de Lathomélie, du lieu de Troche (f° 15, v°). — Contrats de mariage entre Jean-Joseph vicomte de Parel d’Espeyrut, seigneur de la Chatonie, etc., et demoiselle Anne de la Celle, fille de haut et puissant seigneur Louis-François, marquis de la Celle, vicomte de Châteauclos (f° 12) ; — entre Barthélémy de Blandinière, seigneur de la Lande, et demoiselle Jeanne-Antoinette Dubois de Saint-Hilaire (f° 18). — Etc.

B2010. (Registre.) — In-f°, 19 feuillets, papier.

1783 — Insinuations des donations entre vifs. — Contrats de mariage entre Bernard Chatras, praticien, de la ville d’Allasac, et Marianne Deyrat (f° 9) ; — entre Bertrand Larry, de Lagraulière, et Antoinette Chaumeil, de Saint-Clément (f° 17). — Donations, par Marguerite Serre, de Voutezac, en faveur de Marie Soulier, sa sœur (f° 3) ; — de Léonard Lascaux, marchand de Meilhards, en faveur de Léonard Lascaux, son fils (f° 6) ; — de Marguerite Pourteyrol, de Chamboulive, en faveur de Jean Servantge (f° 13, v°). — Etc.

B2011. (Registre.) — In-f°, 13 feuillets, papier.

1784 — Insinuations des donations entre vifs. — Contrat de mariage entre Pierre Bayle, élève en chirurgie, de la ville d’Uzerche, et Madeleine Juge (f° 5, v°). — Donations, par Jacques Rondet d’Affieux, à la nommée Amouty, d’une maison située à Treignac, près de l’ancienne porte de ville appelée de la Pradelle (f° 10, v°) ; — par Catherine Moussour, de Voutezac, à Jean et autre Jean Moussour, ses neveux (f° 12). — Etc.

B2012. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1785 — Insinuations des donations entre vifs. — Contrats de mariage entre Pierre Mauviat, sieur du Chambon, et demoiselle Marie Pradel (f° 5, v°) ; — entre Jean Boisset, sieur de Nauvialle, de Saint-Mesmin, et demoiselle Anne Parot (f° 13). — Donations, par Jean Trarieux, laboureur du lieu de Saint-Jal, en faveur de Bertrand Bedefort, son oncle (f° 2, v°) ; — par Pierre Mialet, sieur du Chambon, bourgeois de Pompadour, en faveur de Jacques Chataud, son beau-frère (f° 11, v°) ; — par Antoine Touzac de Saint-Étienne, seigneur de Royère et receveur spécial des impositions royales de l’élection de Limoges, en faveur de dame Jacqueline Charpenet, sa parente (f° 14, v°) ; — par François de la Jugie, en faveur de Pierre de la Jugie de Laprade, son frère aîné (f° 20) ; — par dame Marie de Brachet, veuve de François de Calvimont, en faveur de Raymond de Brachet, brigadier des armées du roi, gouverneur de l’hôtel des gardes du corps et chevalier de Saint-Louis (f° 24, v°). — Etc.

B2013. (Registre.) — In-f°, 23 feuillets, papier.

1786 — Insinuations des donations entre vifs. — Contrats de mariage entre messire Gabriel Hugon du Prat, et demoiselle Marguerite Boulière, de Treignac (f° 3) ; — et entre Pierre Garde, de Sadroc, et Jeanne Lasteyrie (f° 8). — Donations, par Léonard Parrical, dit Chamard, du bourg de Vergonzac, ancien soldat au régiment provincial de Limousin, en faveur de Pierre Parrical, son frère (f° 1) ; — par dame Pétronille Rivière, veuve de Pierre de Chiniac, seigneur du Claux et coseigneur d’Allasac, en faveur de Jérôme de Chiniac, son fils, avocat en parlement (f° 3, v°) ; — par Marguerite Ribeyrotte, de Soudaine-Lavinadière, en faveur de Joseph Besse, son fils (f° 9, v°) ; — par Catherine Vergonsanes, d’Affieux, en faveur de Jeanne Vergonsanes, sa nièce (f° 18, v°). — Etc.

B2014. (Registre.) — In-f°, 19 feuillets, papier.

1787 — Insinuations des donations entre vifs. — Donations, par Marguerite Fraissaix, du bourg de Lubersac, en faveur d’Étienne Laroque, son fils (f° 5, v°) ; — par Pierre Escuriol, de Saint-Sornin-Lavolps, en faveur de Mathieu Escuriol (f° 17) ; — par Léonard Durand, officier d’infanterie demeurant ordinairement à Uzerche, en faveur de Léonard-Marie-Anne Durand, son neveu (f° 19).

— Contrats de mariage entre François Teilhet, de Saint-Julien-le-Vendômois, et Léonarde Duteil, d'Arnac (f° 6, v°) ; — entre François Donnet, praticien à Pompadour, et Anne Couturon, de Juilhac (f° 14) ; — entre Étienne Verniaud, avocat, du lieu de Magnac, et Jeanne Chapelos (f° 18). — Etc.

B2015. (Registre.) — In-f°, 20 feuillets, papier.

1788 — Insinuations des donations entre vifs. — Contrat entre François de La Bonne, seigneur de Jumeaux, et Jean Barbier, sieur de la Farge, au sujet du compte de tutelle de demoiselle Catherine La Vialle, fille dudit Barbier, contenant une donation de deux mille livres en faveur de la dite La Vialle (f° 2). — Donations, par Jean-Baptiste Durand de Labordas, capitaine d'infanterie, en faveur de Gabriel Durand, seigneur de Vieux-Châtenet, son frère (f° 3, v°) ; — par Gabriel Latournerie, de Lascaux, en faveur de Jean Bouillaguet (f° 11, v°) ; — par Catherine Bouillac, femme de Pierre Fortunade, en faveur de Léonard Chamard, juge de Seilhac (f° 14) ; — par demoiselle Gabrielle La Vialle, en faveur de Pierre La Vialle, son neveu, bourgeois du bourg de Lascaux (f° 18, v°). — Etc.

B2016. (Registre.) — In-f°, 14 feuillets, papier.

1789 — Insinuations des donations entre vifs. — Donations, par Jean Pouton, de l'Église-aux-Bois, en faveur de Pierre Pouton, son frère (f° 1) ; — par Marie Plumazille, d'Objat, en faveur de Bertrand Cournil de la Vergne, docteur en médecine (f° 2, v°) ; — par Raymond de Brachet, seigneur dudit lieu et maréchal de camp, en faveur de Claude de Brachet, son petit-neveu, fils de Louis de Brachet, seigneur de la Bastide (f° 10) ; — par Antoine Meyzaud, de Treignac, en faveur de Jean Meyzaud, son fils (f° 11). — Contrats de mariage entre Élie-Gabriel Besse Rogier, de Saint-Ybard, et Madeleine Pontic (f° 4) ; — entre Élie Valette, seigneur de Lugieras, de Saint-Yrieix, et demoiselle Jeanne Dujardin-Duclaud (f° 8) ; — entre Jean Brandy de Lépinat, de Saint-Pardoux, et demoiselle Marie-Anne-Hugues Dumont, fille de Pierre Dumont, choriste au chapitre d'Uzerche (f° 13, v°) ; — Etc.

B2017. (Cahier.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1752-1766 — « Registre des contrats, donations, testaments ou codicilles » contenant des substitutions. — Testament de François Duguérard, bourgeois de Pompadour (1756-f° 1). — Testament de Marie de Pérusse, marquis d'Escars et de Pransac, comte de Saint-Bonnet, etc., lieutenant général en haut et bas Limousin (1755-f° 3) ; — procès-verbal d'ouverture dudit testament (1758-f° 6). — Testament de Jean de Raymond, sieur de Lagarde, demeurant au château du Claux, paroisse de Pierrefitte (1752-f° 8). — Requête du sieur Michel Hugon du Prat pour obtenir l'autorisation d'accepter l'héritage de Françoise Lanisson des Pradeaux sous bénéfice d'inventaire (1766-f° 11). — Contrat de mariage entre Pierre Savodin, sieur de Pérols, et demoiselle Martine Bourdicaux (1766-f° 11, v°).

B2018. (Cahier.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1767-1775 — Substitutions. — Testament de Joseph Felletin, prévôt du chapitre de Saint-Étienne de la ville de Moutier (f° 1). — Testament de Jean-Philippe Green de Saint-Marsault, seigneur de Peyrissac, demeurant au château dudit lieu (1744-f° 2, v°). — Saisie réelle, à la requête d'Annet Gautier, sieur de la Vigerie, contre François Helias et autres (1768-f° 4). — Testament de César-Phœbus-François comte de Bonneval, seigneur de Blanchefort et brigadier des armées du roi (1765-f° 6, v°). — Opposition, par Charles Roche-Descoux, seigneur de Châtenet, à la vente par décret d'immeubles saisis à la requête du sieur de la Vigerie (1769-f° 9). — Testament de Jean-François de Lastic de Plasse, demeurant en la ville de Corrèze (1743-f° 12).

B2019. (Cahier.) — In-f°, 20 feuillets, papier.

1773-1784 — Saisies réelles, oppositions, substitutions et répudiations. — Saisie réelle contre les héritiers de Pierre et de Henri Fontaine, à la requête d'Isaac Rochon, seigneur de Valette, lieutenant assesseur au siège présidial de Guéret (1773-f° 1). — Testament de Pierre Chassignac de Guimond, conseiller au présidial de Brive, demeurant au Puy de Lescure, paroisse de Rosiers (1775-f° 4). — Testament de François du Burguet de Chauffaille, demeurant à Coussac (1778-f° 6).

— Testament de Pierre Decoux, de Treignac (1772-f^o 12, v^o). — Testament de Bernard Cruvelier, bourgeois de Magnac (1769-f^o 14). Testament de Guillaume Dufaure de Sauvezie, seigneur de Meilhat, demeurant à Voutezac (1774-f^o 18, v^o).

B2020. (Cahier.) — In-f^o, 20 feuillets, papier.

1787-1790 — Saisies réelles, oppositions, substitutions et répudiations. — Testament d'Adrien Autier, sieur de Las Bordas, demeurant à Saint-Bonnet-la-Rivière (1787-f^o 1). — Testament de dame Marie de Mouroux de Peyrissac, veuve de Mathieu Chassignac, juge des appeaux de Saint-Robert, demeurant dans ce dernier lieu (1782-f^o 2, v^o). — Substitution de Pierre de Brachet, seigneur de la Nouaille (1732-f^o 6). — Testament de Dominique de Brochet, seigneur de la Jalezie, demeurant au château de ce nom, paroisse de Saint-Bonnet-la-Rivière (1720-f^o 17, v^o).

B2021. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1467-1719 — Procès-verbaux. — Émancipation de demoiselle Catherine de Mouroux par Jean de Mouroux, seigneur de Peyrissac, son père (1691). — Visite des châteaux et des terres de Saint-Germain et de Rochechouart, faite à la requête de Marie-Françoise de Pompadour, femme du marquis d'Hautefort (1700). — « Interrogatoire de deux hugunaux de Treignac », les sieurs juge de Larfeuil, docteur en médecine, et Jean Chapelas, marchand (1718). — Accord entre Odoard de Pompadour, seigneur de Villesèque, et Jean de Pompadour, son neveu, au sujet de la succession de Jean, leur père et aïeul, et de Godefroy, évêque de Carcassonne, leur oncle (21 juin 1467). — Donation, par Raimonde d'Auriac, veuve d'Odoard de Pompadour, à Godefroy de Pompadour, son fils, des seigneuries de Villesèque et de Montpezat (1482). — Procès-verbal d'experts fixant à une charge de vendange ou à six livres la dîme due à l'abbé d'Uzerche pour une vigne appelée La Treillaude, située dans la paroisse de Voutezac (1717). — Enquête pour le curé de Saint-Hilaire-les-Courbes, contre Denis Materre, sieur du Mazaureix, au sujet des dîmes de la terre du Mazaureix (1717). — Inventaire des meubles du château d'Aigueperse, situé dans la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière (Haute-Vienne), dressé à la requête de Charles de Vassan, seigneur de La Tournelle et de Pierre-Buffière, et de dame Anne de Ferrière de Sauvebœuf (1717). — Procès-verbal de visite du château de Meilhards dressé à la requête de Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire (1717). — Inventaire des meubles délaissés au château de la Vergne par Charles du Saillant, commandeur de Morterolles (1718). — Rôle des dépens adjugés à don Jean Clary, religieux de l'abbaye d'Uzerche, contre Jean Val, laboureur (1718). — Saisie des biens de Jacques-François Villeperieux, sieur de Bazas, lieutenant de la juridiction ordinaire de Juillac, à la requête de François-Marie, marquis d'Hautefort (1718). — Enquête et procédures entre Pierre Desvignes, meunier à Voutezac, et Charles-Noël du Saillant, au sujet de moulins et pressoirs dont ce dernier demandait la démolition (1718). — Enquête pour Jean Brunye, fermier de la commanderie de la Vinadière, contre le curé de la Vinadière, au sujet de l'enterrement d'un enfant dans l'église dudit lieu (1719). — Etc.

B2022. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1720-1771 — Procès-verbaux. — Acte de notoriété constatant que Me Gabriel David, procureur du roi à Uzerche, a laissés trois filles mineures, Marie, Jeanne et Marguerite (1720). — Le sieur Deyzat, procureur d'office de Roffignac, contre dame Henriette de Roffignac, au sujet d'une saisie de fruits (1720). — Antoine Boulière, tailleur d'habits à Treignac, contre le marquis d'Hautefort, au sujet de l'usurpation d'un « terrain de la place publique » dudit Treignac (1720). — Acte de remise du testament de feu Étienne Albier, sieur de Bellefon, lieutenant d'infanterie dans le régiment de Tulle (1720). — Enquête pour Me François de Labrot, abbé d'Uzerche, contre Me Daudinaud de Lescuras, au sujet de rentes sur le tènement de Barans, compris dans la prévôté de Saint-Solve (1721). — Enquête pour Guillaume de Juillard, seigneur de Bard, contre Jean Buge, meunier, au sujet des fermages du moulin d'Aigueperse appartenant audit de Juillard (1721). — Déclaration, par dom François le Bel, religieux de la congrégation de Saint-Maur et prieur du prieuré de Saint-Sicaire de Perpezac-le-Noir, portant qu'il « fait sa résidence, par obédience des supérieurs, dans le monastère de Saint-Pierre de la Coûture du Mans » (1721). — Verbal pour demoiselle Françoise

Janisson des Pradeaux contre Pierre Grandchamp de la Crousille, à qui elle demandait, entre autres choses, une provision alimentaire de deux cent cinquante livres (1722). — Verbal pour Pierre Chamaillard, avocat en la cour, contre M. du Saillant, au sujet d'une saisie de vin (1722). — Enquête pour François de Bonne (ou de Beaune), seigneur de la Plaigne, contre le sieur Grivel, au sujet de la jouissance de la forêt de Marceix (1771). — Etc.

B2023. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1688-1690 — Sentences : entre Annet Gautier, sieur de la Vigerie, et Frédéric Gautier, sieur de la Pouterie, au sujet de biens indivis (1688) ; — entre Jean Jarrige, dit le Paysan, et Henri de Green de Saint-Marsault et Antoinette de la Tour, sa femme, au sujet d'un droit de passage; — entre dame Aimée de Jésus, supérieure des Ursulines d'Argentat, et Gaspard Plaisant de Bouchiat, au sujet d'une dette de dame Isabeau d'Estresse, mère dudit de Bouchiat; — entre François du Chastenot, seigneur du Liège, et Antoine de Lastic, marquis de Saint-Jal, au sujet de la dot de Jeanne de Lastic, dame du Liège ; — entre Jean-François de Bonneval, comte de Charny, et dame Claude de Monceaux, veuve de Jean-François marquis de Bonneval, au sujet du testament de Henri de Bonneval ; — entre les directeurs de l'hôpital de Tulle et Pierre Arfeuillère et François Chassaing, sieur du Mas, au sujet d'une créance cédée audit hôpital par le sieur de la Geneste (1688) ; — entre Jean-Baptiste Chaverivière, sieur de Sal, et François Fénis, bourgeois de Tulle, au sujet d'arrérages de rentes dus sur le tènement de la Blancherie (1689) ; — entre Jean-Baptiste Grandchamp, syndic de la communauté des prêtres de Treignac, et Jean Poncharal, sieur de Laporte, au sujet de fondations pieuses faites dans l'église de Treignac par les possesseurs du fief de Laporte ; — entre Geneviève de la Poumèlie, supérieure des Ursulines d'Eymoutiers, et Jean de Pierrefitte, prêtre de la doctrine chrétienne, au sujet de la dot de Léonarde de Pierrefitte ; — entre Pierre du Tillet, sieur de la Mothe, et Guillaume Raynaud, sieur de Lacombe, au sujet de la propriété du domaine de la Roussalie (1689); — entre Marguerite de Moulin, veuve de Jean Vitrac, et Antoinette de Moulin, veuve de Jacques de Grenailles, et autres, au sujet de biens dotaux (1690) ; — entre Daniel-Joseph de Saint-Aulaire et Élie Noger, tenancier principal de la Chabroulle; — etc.

B2024. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1691-1693 — Sentences : entre Jeanne d'Ar-lanoix, dame de Chabriniac, veuve de Charles de Lubersac, et Pierre Dartigas, au sujet d'une créance de cent quarante livres (1691) ; — entre Jacques Vedrenne et Marguerite du Roy et autres, au sujet de vignes dépendant de la vicairie de Freissinet ; — entre Isabeau de Bardou, femme de noble Martial Roux, et Léonard Donnet, sieur du Claux, au sujet de l'héritage de Guillaume Donnet (1691); — entre Léonard du Masvalier, sieur de la Valade, et Pierre de la Denize, au sujet de créances; — entre Pierre Dupuy, seigneur de las Garedias, ancien lieutenant en la grande prévôté de Limousin, et Léonarde Roudoyer, veuve d'autre Pierre Dupuy, concernant l'hérédité de ce dernier (1691) ; — entre messire Jean-François de la Saigne, marquis de Saint-Georges, héritier de Henri de Bonneval, son aïeul, Jean-François Goursaud, tuteur des enfants de François de Bonneval, dame Françoise de Choiseuil, etc., au sujet de domaines dépendant de la terre de Blanchefort (1692) ; — entre Jean Dufour, lieutenant de la juridiction ordinaire de Comborn, et Antoine du Saillant, vicomte de Comborn, maintenant un premier jugement (1693) ; — entre Marie de Joussineau, marquise de Conros, et Pierre Doumet; — entre Jean Plasse, sieur du Chassaing, Léonard Dupuy, sieur de Bity, et Ignace Darluc, seigneur du Breuil et de Grandmond, au sujet de l'hérédité de Jean Darluc ; — etc.

B2025. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1790 — Criminel. — Informations pour Joseph Daine et Antoinette Parrical, sa femme, du lieu de Saint-Jal, contre Antoine Chassaing et Léonard Badefol, accusés d'excès ; — pour Cécile Deyzat, de Sadroc, contre la famille Devaux ; coups et blessures ; — contre le sieur Guyot, régisseur du marquis d'Escars au château de Saint-Bonnet-la-Rivière, qui avait frappé divers particuliers venus audit château pour payer des redevances, les prenant pour des malfaiteurs ; — contre un sieur Vergne, bûcheron dans la forêt de Saint-Jal, qui était accusé d'assassinat sur un de ses

compagnons ; — contre le sieur Pouchard, huissier au sénéchal d'Uzerche, qui était accusé d'un enlèvement de mules ; — etc.

B2026. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1764 — Procès : entre Jean Moussour, sieur de Richemont, appelant du sénéchal de Saint-Robert, contre Antoine Gautier, sieur du Feix, au sujet d'une créance sur ledit sieur de Richemont cédée par Catherine Durand, veuve du sieur Delage.

B2027. (Liasse.) — 27 pièces, papier

1759-1790 — Procès : entre Gabriel Escure, laboureur au village de Saint-Jal, et Léonard Bouillaguet, au sujet de la dot de Suzanne Dussol, femme de Jean Bouillaguet (1759) ; — entre la demoiselle Jaussen et le sieur Daubisse, au sujet de fil endommagé (1765). — Etc.

B2028. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1774-1791 — Procès : entre François Bayle, de la paroisse de Peyzac, et Gabriel et Jean Mérillon ; — contrat de mariage entre Antoine Bayle, fils de François et de Marguerite Mérillon, et Marie Pichon (1774) ; — extraits de registres paroissiaux et d'autres pièces ; — etc. — Le différend porte sur une vente de biens hypothéqués.

B2029. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 37 pièces, papier.

1737-1755 — Procès : entre Jean et Marguerite Parot, laboureurs de la paroisse de Beyssenac, d'une part, et Me Jean-Baptiste Teytu, lieutenant général de la sénéchaussée de Saint-Yrieix, d'autre part. — Appel delà juridiction de Ségur au sujet d'une créance de quarante neuf livres. — Poursuites contre Antoine Parot, à la requête de Pierre Menicot, pour excès commis contre un huissier.

B2030. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1783-1792 — Procès : entre Jeanne Fournial, assistée de Jean Breuil, son mari, Vincent Fournial et François Fournial, d'une part, et Charles Lacroix, d'autre part, au sujet du partage de la succession de Léonard Lacroix et d'Antoinette Champeix.

B2031. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1758-1766 — Procès : appel d'une sentence de l'ordinaire de Comborn rendue entre Martial Soulier et Pierre Comby, d'une part, et Pierre Besse, d'autre part, au sujet de l'eau de pêcheries situées dans un pré appartenant à différents tènements et relevant du seigneur du Saillant et des chartreux de Glandier.

B2032. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1785-1789 — Procès : entre messire Jacques de la Bachelerie, chanoine d'Eymoutiers et seigneur du marquisat de Chamberet, et Jean Desages, laboureur demeurant au tènement des Ages, ce dernier pris pour tenancier solidaire dudit tènement des Ages. — Reconnaissances des habitants du village des Ages envers Henri de Pierre-Buffière, marquis deChâteauneuf et baron de Chamberet (1787). — Etc.

B2033. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1784-1788 — Procès entre messire Léonard Duteillet de Lamothe, seigneur du Queyroix, Puifayard et autres lieux, et Élie Couturon, sieur de Chaliac, au sujet d'arrérages de rentes dus à la seigneurie de Pompadour.

B2034. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 120 pièces, papier.

1776-1792 — Procès : entre Guillaume Duboureaud, laboureur, de la paroisse de Peyzac, et Pierre Duclaux, aussi laboureur, du même lieu, au sujet de l'usufruit des biens de défunte Anne Niort, femme dudit Duboureaud et mère dudit Duclaux ; — testament d'Anne Niort. Ce procès,

commencé devant l'ordinaire de Ségur, fut porté au sénéchal de Saint-Yrieix et terminé devant le district d'Uzerche.

B2035. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

1778-1792 — Procès : entre Jean-Baptiste Audebert de Charniac, bourgeois de Saint-Yrieix, Aubin Massias, laboureur de Peyzac, Léon Roche et autres, concernant la liquidation de frais de justice.

B2036. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1770-1774 — Procès : entre François Brugeron, bourgeois de Vigeois, et François Moury, au sujet de la vente d'une source appelée la Pissarotte, située au village du Soule, dans la fondalité du séminaire de Limoges.

B2037. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1775-1781 — Procès : entre Jean et Antoine Desors, de la paroisse de Chamboulive, d'une part, et Jean Bourg et Jeanne Dumond, sa femme, d'autre part, au sujet de la dot apportée par Jeanne Bourg, femme dudit Antoine Desors ; — entre le sieur Jeury et le sieur Rouchon, au sujet de constructions nuisant à l'écoulement des eaux.

B2038. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1768-1771 — Procès : entre Léonard Bouillaguet, laboureur, de la paroisse d'Espartignac, et Gabriel Escure, au sujet de la constitution dotale de Catherine Moulhetas, femme dudit Escure. Appel de la juridiction ordinaire de Chamboulive et Saint-Jal.

B2039. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1740-1760 — Procès : entre messire Liliaud, curé de La Selle, en qualité de tuteur des enfants du sieur Lafont de Masubert, et la dame Péchaud, veuve de messire Paul de Pichard, seigneur de l'Église-aux-Bois, au sujet d'arrrages de rentes sur le tènement de la Gauterie ; copies de nombreuses reconnaissances envers le seigneur de Pompadour.

B2040. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 22 pièces, papier.

1778-1779 — Procès : entre Pierre Triviaux, bourgeois de Lubersac, et Jean Rose, sergent royal ; inscription de faux contre un acte du ministère dudit Rose.

B2041. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 39 pièces, papier.

1766-1776 — Procès : entre François Charbonnel, Léonard Chastang et Antoinette Escure, de Lagraulière, d'une part, et Pierre Leyniat, bourgeois dudit lieu de Lagraulière, d'autre part, au sujet d'un règlement de compte des fermages « de certains quartiers de dixmes ».

B2042. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1753-1756 — Procès : entre Jean Bouillaguet, du village de Surget, paroisse d'Espartignac, et François Dussol, du village de Nailhac, paroisse de Saint-Jal, au sujet de la dot de Suzanne Dussol.

B2043. (Liasse.) — 8 pièces, papier

1759 — Procès : entre Antoine et Guillaume Bost, père et fils, d'une part, et Pierre Juge, huissier, et autres, d'autre part, au sujet de la solidarité de la rente du tènement de Chamard, dépendant de l'abbé d'Uzerche.

B2044. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1774-1776 — Procès : entre Julien Moury, marchand, de Vigeois, et Pierre Gondal, notaire royal, au sujet des limites d'un pré. Appel de la juridiction de Vigeois.

B2045. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1713-1770 — Procès : entre Jean-Martin Chapelle, bourgeois de la ville de Treignac, et demoiselle Catherine Aubusson, veuve de Jacques Chamboux, au sujet de la succession de Léonard Chapelle, leur aïeul.

B2046. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 24 pièces, papier.

1761-1763 — Procès : entre Ignace-Augustin Boudet de la Borie et Martial Veysseix, praticien. Exécution d'un compromis ; exception de minorité ; appel de la juridiction de la Valette.

Sénéchaussée de Ventadour.

B2047. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier, en mauvais état.

1715-1717 — Audiences, sentences préparatoires, défauts, etc. — Liquidation de dépens pour Léonard Couzergue contre Me Jean Vige (1715). — Provision en cas d'appel pour les demoiselles de Lespinnasse, contre le sieur de Lespinnasse, leur frère. — Confirmations de sentences pour le seigneur et la dame de Cardailhac contre le seigneur de Fontange et le seigneur de Conros ; — et pour l'abbesse de Bonnesaigne contre les habitants de Feydel et de Boucheron. — Renvoi, pour cause de parenté, de l'affaire entre la demoiselle du Couderc et le sieur du Monteil (1716). — Renvoi pour le seigneur comte de Langheac contre le sieur de Lespinnasse. — Défaut pour le sieur Terriou, curé de Soudeilles, contre Charles Lacombe. — Défaut pour la dame de Montagnac contre demoiselle Françoise Dumond et les sieurs de la Vergniolle. — Défaut pour le sieur Rochette, abbé de Meymac, contre demoiselle Jeanne Borie (1717). — Etc.

B2048. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Serment des avocats ; — Refus de prêter ce serment par Mes Galand et Brousse (f° 1). — Me Lacoste, avocat en parlement, contre Pierre Ternac, curé d'Ussel ; avération de promesse (f° 1, v°). — Jean Moulouis, seigneur de Sigeac, contre Jean Chadech de la Jugie ; défaut (f° 3). — François Duteil, curé d'Aix, contre Pierre Brun, marchand d'Ussel (f° 4). — Antoine de Bonnet, chevalier, seigneur de la Chabanne, les Salles et autres places, et Pierre Bourzeix ; créance (f° 5). — Procédure contre les avocats qui ont refusé le serment ; dissentiments entre le lieutenant général et le lieutenant particulier (f° 6). — confirmation d'une sentence de l'ordinaire de Lafage entre Cirice Pranchère, tailleur d'habits, et François Chamberette, huissier ordinaire dudit Lafage (f° 9). — Etc.

B2049. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1785 — Sentences rendues en procès par écrit. — Martial Bernicou et Marie Bachellerie, sa femme, appelant de l'ordinaire de Neuvic, contre Louis-André de la Roussarie, docteur en médecine ; exécution d'un contrat de ferme (f° 1). — Demoiselle Jeanne Bouchaud, veuve de Jean-Baptiste Mornac, Me chirurgien, contre Annet et Michel Faugeron, bouchers ; nullité de l'acte de vente d'une maison (f° 5, v°). — Appel de l'ordinaire de Ventadour par François Verdier, bourgeois, contre Barthelemy Legris ; validation de la vente du domaine de La Clère (f° 7, v°). — Dame Marie Mellet de Vitrac, veuve du marquis de Salvert, tutrice des enfants mineurs du marquis d'Ussel, contre Jean Bois-Vert et Léonard Chavastellou, pris en qualité de tenanciers solidaires du village du Mont-la-Pinte, paroisse de Sornac ; fixation de redevances féodales (f° 15, v°). — Jean-François et Léonard Dinematin, père et fils, contre demoiselle Marianne du Boucheron et Antoine Mary, seigneur du Chassain et de Germain, au sujet de la vente du domaine de Pradines (f° 17). — Etc.

B2050. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1787 — Sentences rendues sur procès par écrit. — Messire Martin du Fayet de la Tour, écuyer, lieutenant en premier au régiment de Poitou, contre demoiselle Marianne du Boucheron, en qualité d'héritier de Pierre du Boucheron de Masdebeyne, au sujet d'une dette de la succession dudit Pierre (f° 1). — Dame Marie Boyer du Mont, dame du Montroux, femme d'Étienne Linareix de Bonnefont, écuyer, secrétaire du roi, contre Jean-Joseph Brival de la Vialle, avocat en parlement, dame Louise du Plantadis, sa femme, François du Myrat, seigneur de Boussac, vétérinaire en la cour

des monnaies de Paris, et les autres tenanciers du village du Bichabrue (f° 3). — Jean-Baptiste Laselve, maître en chirurgie, contre dame Marie-Madeleine de la Coze du Laurens, veuve de Jean-Baptiste de Mérigonde de Saint-Mexant, baron de Favars ; appel de l'ordinaire de Neuvic au sujet de rentes féodales assises sur la maison de Fouilloux (f° 8). — Messire Antoine de Bonnet, chevalier, seigneur de la Chabanne, en qualité d'héritier de Jean-François de Fontmartin, seigneur de la Mauriange, contre messire Jean-Étienne Lignareix de Bonnefond, au sujet d'une ancienne créance (f° 17). — Pierre Chèze, laboureur, contre dame Marguerite Chassaing de Lespinasse, veuve de M. Delpeyroux, seigneur de Murat, brigadier de chevau-légers et chevalier de Saint-Louis, au sujet de l'héritage de Pierre Queyriaux (f° 20, v°). — Mre Jean-Jacques-Léon, comte de Vallons, seigneur de Saint-Hippolyte, lieutenant des maréchaux de France, contre les tenanciers de Clarissous, la Bardèche et autres tènements, au sujet du droit de mouture aux moulins banaux d'Égletons (f° 26). — Claude-Antoine Blatier, négociant de Clermont, contre François-Marie de Joussineau de Croisiat, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Jean de Joussineau, comte du Tourdonnet, maître de camp de cavalerie, et autres ; dettes (f° 30). — Les habitants du village du Tourondel, paroisse de Saint-Augustin, contre Jacques de Fénis du Tourondel, au sujet du droit de moudre gratuitement leurs grains au moulin dudit village (f° 46, v°). — Etc.

B2051. (Registre.) — In-f°, 54 feuillets, papier.

1787 — Sentences rendues sur procès par écrit. — Entre Jean-Étienne Lignareix de Bonnefond, écuyer ; Antoine de Bonnet, seigneur de Chabanne, les Salles, Saint-Exupéry, etc. ; Étienne Lacroix de Castrie, baron d'Anglars, et Antoine Langlade, seigneur de Vaux, au sujet du règlement d'une portion de justice sur le village du Chiret, paroisse de Saint-Pardoux-le-Neuf (f° 1). — Entre François Rebière, seigneur de la Maison-Rouge, et Antoine Soubrange, notaire, en qualité de solidaire du village et tènement de la Fage ; application des titres anciens pour l'évaluation dudit tènement (f° 4, v°). — Entre Jean Prach, appelant de l'ordinaire d'Égletons-Ventadour, et Jacques Dupertuis, seigneur del Teil, la Roussarie, etc., au sujet de l'hérédité de feu Antoine Servarie (f° 10). — Entre les tenanciers du village et tènement de Louillier, les fermiers de la seigneurie de Lachaud et François de Lacombe, seigneur de Roussille, au sujet de redevances féodales (f° 27, v°). — Entre Pierre Veysière, marchand, Antoine Bouladière et Louis, marquis de Fontanges et seigneur du Chambon, au sujet d'une vente de merrain (f° 30). — Entre Marguerite Graffouillère, Jean Bac, son mari, et François de Saint-Priest, baron de Saint-Mür, au sujet d'une obligation (f° 48, v°). — Etc.

B2052. (Cahier.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

1743-1744 — « Registre de la distribution des procès par écrit. — Entre Cerise Plas et Léonarde Plas, sa fille, et Léonard Lavaur, curé de Lafage ; — entre François Sauniac et Jean-Joseph Combret, seigneur de la Besserie ; — entre Hercule-Mercadet Espinasse, juge général du duché de Ventadour, et Michel Servientis ; — entre Claude de la Borde, seigneur dudit lieu, et François Boyer ; — entre Léonarde Terrade, veuve, et Martial Borderie, chevalier, seigneur de Vaur ; — entre François Cyfraly et Jacques de Lacroix de Castries. — Etc.

B2053. (Cahier.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

1767 — Présentations et défauts. — Jean-Baptiste Tixier, prêtre communaliste de la paroisse Saint-Julien de Tulle, contre les habitants du village de Pradines. — Angélique de Terriou de Chaleix, demeurant au château de Chaleix, paroisse de Vitrac, contre les habitants des villages de Surlac et du Mas, paroisse de Saint-Augustin ; — Pierre Moncourrier, bourgeois d'Ussel et fermier de la seigneurie de Lachaud, contre Antoine-Joseph-Marie de-Barrot, avocat, en qualité de principal tenancier du village de la Vedrenette, paroisse de Saint-Exupéry ; — Louis Delmas de Grammond, avocat en parlement, et Pierre Ternat, curé d'Ussel, contre Joseph Roche, laboureur ; — Jean-Étienne Lignareix de Bonnefond, garde de la porte du roi, contre Jean Gainot ; — François de Douhet, seigneur du Monteil, ancien garde française de la maison du roi, contre Jacques Meynard de la Faurie ; — Germain Châtaignier de la Châtaigneraye, évêque de Saintes et prieur du Port-Dieu, contre Jean Coudert ; — Jean-Baptiste de Mérigonde, baron de Favars, contre divers habitants de la paroisse de Latronche. — Etc.

B2054. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1708-1749 — Sentences. — Demoiselle Marie Nochèze contre Léonard de Bonnet, sieur de Charlus ; main levée d'une saisie de grains (1709). — Louis Girard, bourgeois de Clermont, contre Louis, seigneur de Rochefort ; paiement d'un billet (1711). — Léonard Bonnet, Me charpentier, contre Maurice Rochette, abbé de Meymac ; rente sur les moulins de l'abbaye (1711). — Dame Anne-Françoise de Mansat, veuve de Jean-Martin de la Fagerdie, seigneur de Saint-Germain, contre Joseph de Gain, seigneur de la Chapelle ; solidarité pour le paiement d'un billet (1724). — Antoine de Bonnet, sieur de la Chabanne, contre François de la Borde ; avération d'écrits (1745). — La veuve Champerol et Jean Bredèche, son fils, appelant de l'ordinaire de Meymac, contre Jean-Élie de la Chaze de Laurent, lieutenant au présidial de Clermont ; paiement d'une obligation (1747). — Guy d'Ussel, baron de Château-Vert, Saint-Martial, Crocq, etc., contre Léonard Labarre et François Oudouze ; rentes dues sur le tènement d'Oudouze, paroisse de Saint-Setiers (1747). — Jean-Élie de la Chaze de Laurent contre Guillaume et François de Tournemire ; établissement d'un fossé autour d'un terrain communal (1747). — Jean-Martin Darce, seigneur del Peuch, lieutenant général au présidial de Tulle, contre Marie de Jannot et autres, au sujet de rentes foncières (1749). — Jacques de Lacroix de Castries, baron d'Anglars, contre Antoine Eybrail et Roger du Fayet de la Bastide ; rentes sur des tènements compris dans la paroisse de Liginac (1749). — Jean Monlouis, sieur de Seigac, contre Jean Dubois, seigneur de Margerides, Antoine Lescrivain, fermier de la terre de Margerides, et Charles de Gain, seigneur de Lignard ; saisie de créances (1749). — Jacques-Joseph de Boisse, vicomte de Treignac, contre Antoine Méallet et autres ; rente du tènement de Labesse (1749). — François Chauvaux, baron de Rochefort, contre Michel Gioux ; solidarité des tènements du village de Malepouge (1749). — Etc.

B2055. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1720-1790 — Sentences. — Demoiselle Antoinette de Bardet, veuve et héritière de François Dillange, contre noble Mathieu d'Ambert ; confirmation d'une sentence de l'ordinaire de Ventadour (1754). — Messire Raymond de Lavour, comte de Sainte-Fortunade, Fontmartin, etc., contre Jean Amblard, laboureur ; solidarité du village et tènement de Dampniat (1754). — Antoine Villemonteil, seigneur de Job, contre dame Antoinette d'Aubusson, veuve de Jean-Louis Sarrazin ; autorisation de soutenir un procès pour le compte de mineurs (1755). — Guy d'Ussel, seigneur de Château-Vert, contre Léonard Latarre, François Oudouze et autres ; arrérages de rentes (1757). — Joseph-François Masson, seigneur du Mas, garde de la porte du roi, contre Antoine de Barrot, avocat ; indemnité pour élevage de bétail (1764). — Etc.

B2056. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1707-1727 — Procès-verbaux. — Constitution d'une pension ou titre clérical, par Pierre Chavaignac, marchand d'Ussel, en faveur de François Moncarier, son beau-frère (1707). — Réception de Jean Demichel en qualité de notaire et procureur dans la sénéchaussée de Ventadour (1710). — Répudiation, par Jeanne et Marie de Rebeyres, de l'hérédité de feu noble Gilbert de Rebeyres, leur père (1712). — Demande de provision, par Marie et Jeanne de Chassain de Lespinasse, contre Jean de Lespinasse, leur frère (1714). — Réception d'Antoine Tilliol en qualité de notaire ducal pour la paroisse d'Albussac (1716). — Sentence de séparation de biens pour dame Juliette de Loupiac de la Devèze, contre Antoine de Fontanges, chevalier, seigneur du Chambon (1720). — Visite des prisons d'Ussel à la suite de l'évasion d'un prisonnier (1724). — Émancipation d'Anne Goudounèche, d'Ussel (1724). — Etc.

B2057. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1733-1758 — Procès-verbaux. — Inventaire des pièces produites dans un procès entre demoiselle Marguerite de Laval, veuve de messire Jean Chassain de Fontmartin, seigneur de Lespinasse, et Antoine Dartois, au sujet de la restitution de la dot de Marie Chassain, femme dudit Dartois (s. d.). — Exposition d'un enfant à la porte de l'hôpital d'Ussel (1747). — Requête de Jeanne Baudy de Labrousse, veuve de Jean-Baptiste Mornac, sieur de Badour, pour obtenir qu'il soit dressé

inventaire des biens laissés par son mari (1747). — Émancipation de François Chirol, de Saint-Fréjoux-le-Majeur (1747). — Lettres de reprise de l'hérédité paternelle pour Aimé-Gaspard Germain de Combarel du Gibanel, fils de Joachim, seigneur de Charlane et du Chassain (1747). — Main levée d'un cheval saisi sur le sieur Rebière à la requête de Germain Châtaignier de la Chataigneraye, chanoine comte de Lyon et prieur du Port-Dieu (1749). — Lettres de Charles de Rohan, prince de Soubise et comte de Ventadour, établissant Joseph Maurye, praticien, « notaire à la résidence du bourg et paroisse de St-Augustin » (1747). — Provisions de capitaine des chasses dans l'étendue de la seigneurie de Marcillac et lieux circonvoisins, pour le sieur de Monestier de la Ribardière, receveur des tailles de l'élection et subdélégué de l'intendant (1750). — Provisions semblables s'appliquant à toute l'étendue du duché de Ventadour, pour François de Combarel du Gibanel (1752). — Etc.

B2058. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1764-1779 — Procès-verbaux. Constitution de procureur par Jean Dellestable de la Coussière, agissant comme tuteur de Jean Dellestable de Sudour, son fils (1769). — Circulaire de Turgot, intendant du Limousin, autorisant les bureaux de charité et les juges des lieux à faire usage de papier non timbré pour tous les actes relatifs à la subsistance des pauvres, et dispensant lesdits actes de la formalité du contrôle (imprimé-1770). — Distribution des pauvres de la paroisse de Soudeilles (1770). — Enquête pour Antoine Gouyon et autres, du village de la Valette, paroisse de la Tourette, contre le sieur Redou de la Mothe, au sujet du droit de pacage dans le bois de Conros (1777). — Répudiation, par Antoine Delmas de Grammont, écuyer, de l'hérédité de Jean-Louis de Grammont, son père (1777). — Procès-verbal de nomination de Pierre Bonnot, avocat, en qualité de curateur des enfants mineurs de Firmin Barbier, écuyer, seigneur de Villeneuve, et de défunte Léonarde Bonnot de Charlus (1778). — Émancipation de Marianne Monlouis, d'Ussel (1778). — Inventaire des meubles délaissés par la dame de Charlus (1778). — Procès-verbal de l'état des bâtiments, prés, bois et autres immeubles dépendant de la terre de Roussille, paroisse de Lamazière, achetée par François Boy de Lacombe, rapporteur du point d'honneur, de Joseph-Louis-Charles-Philippe Izarne de Freycinet, chevalier, comte de Vallady et baron de Croprières (1778). — Etc.

B2059. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1780-1782 — Procès-verbaux. — Émancipation de Jean-Louis Bernard, docteur en théologie, prieur de Saint-Étienne-la-Geneste et de la Tourette (1780). — Délibération des officiers du siège de Ventadour relative à la création d'une bourse commune. — Requête de Pierre-Joseph Parjadis, seigneur d'Auzès, gendarme de la garde du roi, contre dame Anne des Chassants, sa femme. — Requête des religieux de l'abbaye de Bonnaygue et enquête relative à la capacité des mesures employées pour l'avoine. — Procès-verbal de visite de l'étang et du moulin de la Maurianges, fait à la requête d'Antoine Bonnet, seigneur de la Chabanne, contre M. de Bonnefont (1780). — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Me Antoine Monlouis, avocat principal au sénéchal de Ventadour (1781). — Procès-verbal fait à la requête du fermier des membres de Vernéjoux et de Valiergues au sujet de la mesure de Charlus-Chabanne. — Enquête pour François Duteil, curé d'Aix, contre Pierre Bonnefont et Léonard Dallet, au sujet de la propriété d'un pré (1781). — Procès-verbal de transport pour Guillaume Demichel, seigneur de Saint-Dézery, contre Firmin Barbier de Villeneuve, maire-d'Ussel (1782). — Inventaire des meubles du château du Port-Dieu dressé à la suite du décès du prieur de la Chataigneray. — Enquête pour dame Françoise Blanchet des Vergnes, veuve de Jean-François de la Forest de Bullion, contre les tenanciers de Montbellet et d'autres tènements. — Enquête pour dame Françoise Irénée Col de La Porte, contre Joseph Lacroix de Castries, son mari, relative aux mauvais traitements dont elle a été l'objet (1782). — Etc.

B2060. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 45 pièces, papier.

1783-1789 — Procès-verbaux. — Visite du château de Rochefort, paroisse de Sornac, et inventaire des meubles à la requête de Jean-Baptiste Farge de Sirien et de dame Marie Chauveau de Rochefort (1783). — Procès-verbal d'apposition des scellés sur les effets de feu Antoine Couchon, perruquier d'Ussel. — Devis estimatif des séparations à faire à la Chapelle de Saint-Joseph dans l'église des

dames Ursulines d'Ussel. — Enquête faite à la requête de dame Louise de Sarrasin de Lavignac, demeurant au château de la Besse, paroisse de Saint-Hippolyte, pour établir le prix du seigle à partir de 1700. — Liquidation d'arrérages de rentes dus à Jean-Étienne Lignareix de Bonnefont, demeurant à Neuvic. — Émancipation de François-Marie de Joussineau du Tourdonnet, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, habitant à Ussel (1783). — Procès-verbal des réparations à faire aux prisons d'Ussel (1784). — Vérification des scellés apposés sur certains meubles du château du Port-Dieu. — Arrêt du parlement de Bordeaux mettant en interdit pour concussion le lieutenant général, le lieutenant particulier et d'autres officiers du siège de Ventadour, et ordonnant « que toutes et une chacune les causes, instances et procès pendants audit siège d'Ussel soient et demeurent évoqués et iceux renvoyés au sénéchal de Tulle pour y être instruits et jugés..., le tout provisoirement et sans préjudice des droits du seigneur de Ventadour » (1784). — Enquête servant à établir la date de naissance de Marie-Léonarde Charlus de la Borde. Il est dit dans cet acte que les registres paroissiaux déposés au greffe de la sénéchaussée de Tulle ont péri dans un incendie (1789). — Etc.

B2061. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1709-1777 — Criminel. — Informations contre les sieurs Vergne ; tentative de meurtre contre le sieur Roche, de Saint-Exupéry (1613) ; — contre le sieur Clédières, boucher d'Ussel ; mauvais traitements sur Antoinette Charlat, fille dévote, et Antoinette Nicard, sa nièce (1613) ; — contre Pierre Bonnot, sieur du Monteil, bourgeois d'Ussel ; ventes de grains hors de la halle de M. le duc de Ventadour (1614). — Plaintes de frère Martial Geoffre, récollet du couvent d'Ussel, contre le sieur de Laveix de la Borde, qui l'avait injurié et frappé dans la cuisine de l'abbaye de Bonnaygue (1716). — Mandement pour l'arrestation de plusieurs habitants des paroisses de Margerides et de Rochefort délivré au nom de Louis-Charles du Gibanel, écuyer, seigneur de Sartiges, sénéchal du duché de Ventadour (1726). — Plaintes de Michel Lavergne, brassier et vallet des fourgs banaux d'Ussel, contre la femme d'Antoine Goudounêche, boulanger ; injures (1747) ; — du sieur Joseph Mornac de Badour, de Liginac, contre le sieur Blanchet, d'Ussel, qui l'avait poursuivi dans cette ville, pendant toute une nuit, dans l'intention de le tuer (1747) ; — du sieur Desortiaux, bourgeois de Saint-Fréjoux-le-Majeur, contre Antoine Vergne, laboureur, au sujet d'un vol de poisson (1750). — Exposition d'un enfant à la porte de l'hôpital d'Ussel. — Enquête contre Pierre Vedrenne, huissier royal en la ville d'Ussel, accusé d'avoir fait un enfant à Jeanne Maignac (1777). — Etc.

B2062. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1780-1783 — Criminel. — Enquêtes contre M. le chevalier de Caux, demeurant à Égletons, accusé de voies de fait contre plusieurs jeunes gens du lieu (1780) ; — contre le sieur la Fontaine, de Saint-Remy, à la requête de Michel et de François Bauger, scieurs de long ; rixe à la sortie d'une auberge (1781) ; — contre dame Jeanne Argellier, à la requête de Firmin Barbier de Villeneuve, écuyer, ancien officier au régiment de Périgord, son mari, qui lui reprochait la légèreté de sa conduite (1782) ; — contre-enquête pour ladite dame Argellier. — Enquête pour Joseph Goudounêche, marchand d'Ussel, contre Catherine et Marie Ignie, ses belles-sœurs, qu'il accusait d'avoir détourné à leur profit une partie de la succession de l'abbé Ignie (1783). — Plainte et informations à la requête du sieur Galand, avocat, contre Toinette le Bras, qui l'accusait de viol (1783). — Déclaration de grossesse par Marie Besse, servante, et informations contre le sieur Rouillac, milicien (1785). — Etc.

B2063. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1784-1789 — Criminel. — François Vergne, marchand de la paroisse de la Tourette, contre Jean Bernardau, cabaretier d'Ussel ; coups et blessures (1784). — Firmin Barbier de Villeneuve, maire perpétuel de la ville d'Ussel, contre le sieur Lafond, notaire ; injures publiques (1784). — Le sieur Demichel, de Saint-Dézery, contre M. Barbier de Villeneuve ; injures (1785). — Jeanne Argillier, femme de M. de Villeneuve, contre le sieur Gendre, huissier ; injures (1786). — Constitution de procureur, par Marie Bissette, pour porter plainte contre Léonard Faugeron, meunier, son maître, qu'elle accusait de rapt et de séduction ; enquête à ce sujet (1786). — Jean-Baptiste Delmas, sieur de la Rebière, la Jarrige, Montalègre et autres places, lieutenant général au siège d'Ussel, contre le

sieur Lafond, notaire ; injures (1787). — Toinette Montaigner, servante du sieur de Beaune, de la paroisse de Valiergues, contre son maître ; coups et blessures (1788). — François Since, marchand de Neuvic, contre les habitants du village de Brameil ; incendie de bruyères et d'arbres (1789). — Etc.

B2064. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1766 — Procès : entre Jean-Baptiste Delmas de la Rebière, lieutenant général au sénéchal d'Ussel, et François-Régis Chaudergue, bourgeois ; compte de succession.

B2065. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1776-1785 — Procès : entre Jean Clouchaud, marchand de Saint-Chamant, et Antoine Marville et Jeanne Clouchaud, sa femme, au sujet de la succession de Louis Clouchaud ; appel de la juridiction de Saint-Chamant.

B2066. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 32 pièces, papier.

1763-1773 — Procès : entre Jacques Pommier et Jeanne Trappe, conjoints, et Léonard Bussière, laboureur du village de Mazel, paroisse de Saint-Étienne-aux-Clos ; demande d'indemnité pour un mouton dévoré par un chien ; appel de la juridiction du Port-Dieu.

B2067. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1775 — Procès : entre Antoine Cogneras, du bourg d'Aix, et Pierre et Annet Lauzel, de la même paroisse, au sujet d'une clause du testament de Jean Lauzel.

Sénéchaussée de Tulle.

B2068. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1789 — États généraux. — « Relevé général des états de tous les noms, demeures, voyage et séjour, et montant de la taxe des députés du bailliage et sénéchaussée principale de la ville de Tulle..., qui ont assisté : 1° à l'assemblée qui a été commencée à Tulle le 12 mars 1789 pour la réduction au quart des députés de ladite sénéchaussée principale, et qui se sont ensuite retirés après avoir nommé les députés qui devoient assister à l'assemblée générale de la sénéchaussée de Tulle et des sénéchaussées secondaires des villes et communautés de Brive et Uzerche, qui a commencé le 16 dudit mois de mars ; 2° des députés de ladite sénéchaussée de Tulle qui ont assisté à la susdite assemblée générale ; 3° des députés de ladite sénéchaussée de Brive ; 4° des députés de ladite sénéchaussée d'Uzerche ». Cet état comprend, en outre, les frais de décoration de la salle où se tinrent les assemblées, et d'imprimés. Chaque député reçut une indemnité de six livres par jour de voyage, et de quatre livres par jour pour le temps passé à Tulle, « attendu la cherté des vivres ». — Relevé des noms et demeure des députés des trois sénéchaussées. — Pièces justificatives des dépenses.

B2069. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1731-1782 — Offices. — Provisions, pour Me Joseph Floucaud, notaire royal de Tulle, des charges de procureur d'office de la prévôté de Favars, par Jean-Louis Lacombe, prévôt du dit Favars ; — de greffier des juridictions de Louzelou, le Pouget, Rochefort et Charbonnier, par Jean-Joseph Darche, trésorier de France en la généralité de Limoges et seigneur desdits lieux ; — de greffier de la juridiction de Lavour et de la baronnie de la Rochette, par Martial Borderie, seigneur dudit Lavour ; — de greffier de Saint-Germain-les-Vergnes, Verdier, Laval, Chauvel, etc. par François de la Fagerdie ; — de greffier de la juridiction de la Bachellerie, par Louis d'Abjac, marquis dudit lieu et comte de Ladouze ; — de procureur d'office de la juridiction ordinaire de La Marque, par dame Pacifique Darche, supérieure du couvent de Sainte-Claire de Tulle ; — de greffier de la juridiction de la Jarrige, par Jean-Martin de Laselve, seigneur de Saint-Avid ; — etc. (1731-1752). — Procès-verbaux d'installation, par le lieutenant de la sénéchaussée de Tulle, en qualité de notaire royal, de Jean Labonou de Lagane, du lieu de la Roche (1767) ; — et en qualité de sergent royal, de Michel

Bredèche, praticien (1767). — Évaluation des offices de notaires royaux des villes de Tulle et de Beaulieu (1771). — Évaluation des offices de procureurs postulants du siège royal de Tulle (1771). — Évaluation des offices de notaires royaux et apostoliques établis dans les paroisses de Bugeat, Gumont, Neuvic, Marcillac, Espagnac, Argentat, etc. (1771). — Évaluation des offices du siège de Tulle. « Président au présidial, M. de Fénis de Lafeuillade, dix mille livres ; autre président, lieutenant général et auditeur des comptes, M. Darluc de la Praderie, trente mille livres ; lieutenant général de police, M. Saint-Prieuch de Saint-Mür, dix mille livres ; lieutenant criminel, M. Audubert du Teil, quinze mille livres ; lieutenant particulier, assesseur et auditeur des comptes. M. Meynard de la Faurie, dix-huit mille livres » ; etc. (1771). — Enquête sur les vie et mœurs de Thomas Mary, praticien de la ville de Saint-Angel, qui avait été pourvu de l'office de notaire royal à la résidence de Combressol (1782). — Etc. (Voir les registres B. 744 et B. 745.)

B2070. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1783-1790 — Procès-verbaux de réception de François Seignolles, notaire royal pour la paroisse de Chameyrac ; — de Barthélémy Tiviaux, sergent royal à la résidence de la Roche ; — de François Lacroix, notaire royal à Sainte-Fortunade ; — de Blaise Eyrolle, huissier audiencier à Tulle ; — de Léger Ouzoulhière, notaire royal à Saint-Angel ; — de Jean Chassain, notaire royal à Bort ; — de Léonard Verrouil, sergent royal à la résidence de Servières ; — de Jean Bournel, huissier royal à la résidence de Neuvic ; — de Pierre Brice-Bataille, juré priseur-vendeur de biens meubles dans le ressort de la sénéchaussée de Tulle ; — de Louis Dumas, notaire ducal, en qualité de notaire royal à la résidence d'Égletons ; — de Marc Montlouis de Laval, en qualité de juge châtelain des châtelainies d'Eygurande, Chavanon, etc. ; — du même, en qualité de juge de lacommanderie de Bellechassagne ; — de Pierre Ludière, avocat, en qualité de père temporel des Récollets de Tulle ; — d'Antoine Labounou des Vergnes, en qualité de juge du prieuré de Saint-Angel ; — de Mathurin Dufaure, en qualité de juge des paroisses de Saint-Martin-la-Méanne et de Gros-Chastang ; — etc. — Enquêtes de bonne vie, mœurs et religion.

B2071. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1750-1789 — Audiences. — Qualités d'audiences recopiées sur les registres du sénéchal et du présidial de Tulle. (Voir les articles B. 701 et suivants.)

B2072. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1767-1783 — Sentences. — Entre Jean de Loyac, seigneur de la Bachellerie, et le sieur Roche, curé de Clergoux (1770) ; — entre dom Antoine Morelet, prieur de Valette, et dom Joseph Bourguay, religieux, d'une part, et Guillaume Lafon du Bayle, d'autre, au sujet de rentes sur le tènement del Chier, situé dans la paroisse de Bassignac-le-Haut (1776) ; — entre Pierre Leygnac, bourgeois, et Jean Bassaler et autres, au sujet de la solidarité du tènement de Malaret ; — entre dame Marie-Françoise de Polignac, veuve du marquis d'Escars, et la dame Rivière, au sujet de rentes sur la paroisse de Saint-Sylvain ; — entre Me Mornac Badour, syndic de la communauté des prêtres d'Ussel, et Antoine de Bonnet, seigneur de la Chabanne, au sujet de rentes ; — entre Marianne de Jeannot et Pierre Servientis, seigneur du Bourel, au sujet de la possession d'une pièce de terre appelée la Combechave ; — entre Me Pierre Massoulie, curé de Notre-Dame de Beaulieu, et dom Antoine Moussier, syndic du monastère dudit Beaulieu, au sujet d'une île que ledit curé disait appartenir à sa paroisse ; — entre messire Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat, Puy-de-Val et autres lieux, et Marc-Antoine Audin, marchand, au sujet d'arrérages de rentes ; — entre messire Joseph de Combarel du Gibanel, baron de Vergnolles et seigneur châtelain de Monceaux, d'une part et dame Françoise de Polignac, puissant prince Charles de Rohan-Soubise, duc de Ventadour, et révérendissime seigneur Charles-Joseph-Marius de Rafélis de Saint-Sauveur, évêque de Tulle, d'autre, au sujet de fiefs mouvants de la châtelainie de Monceaux (1776) ; — entre dom Ferdinand-Xavier Mayrot, prieur de l'abbaye de Valette, et Ignace du Pertuis del Gay, au sujet de la solidarité du tènement del Gay (1783) ; — entre puissant seigneur Charles de Boisse, tuteur du marquis de Boisse, et Jean-François de Clary, baron de Saint-Angel, d'une part, et le curé de Pérois, d'autre, déclarant ledit curé seigneur foncier direct du tènement de la Borie (1783) ; — etc.

B2073. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1783-1784 — Sentences. — Entre Pierre Mornac, curé de Neuvic, et dom François-Gabriel Ducher, prieur de Saint-Angel, au sujet de la dîme des villages de Penacors, Poumeyrol, etc. (1783) ; — entre Joseph Audubert, seigneur du Teil, et Bernard Bachellerie, laboureur, au sujet d'arbres coupés ; — entre Me Louis Saunier, prieur de Saint-Pierre de Moustier-Ventadour, et Léonard Mazet, au sujet de la solidarité du tènement de la Porte ; — entre demoiselle Marie-Jeanne de la Chassagne de Chaleix, et Mre Charles de Lespinat, seigneur de Cros et d'Auliac, au sujet de l'hérédité de la dame de Lespinat ; — entre Antoine de Gibili, ancien curé de la Tourette, et Jean-Louis Bernard, prieur et curé actuel dudit lieu, d'une part, et Géral Redon et Antoine de Castres, d'autre, au sujet de clauses ajoutées au testament du sieur François de la Mothe, du 5 octobre 1631 ; — entre l'évêque de Tulle, Léonard Beronye, « chef de manufacture de papier », et Louis-Martial de Borderie, au sujet de l'écluse d'un moulin (1783). — entre Jean Foulcher de Labro, chanoine de Rocamadour, et Jean de Meilhac, curé de Saint-Mathurin, au sujet des fruits attachés à la vicairie de Pouget, « scize en l'église de Glénic, paroisse de Servières » (1784) ; — entre Pierre Mornac, curé de Neuvic, et Gabriel Bucher, prieur de Saint-Angel, au sujet de la dîme des agneaux dans ladite paroisse ; — entre Jean-François Duteil, curé d'Aix, et Joseph Richard, bourgeois, au sujet d'arrérages de rentes sur le tènement de la Borde ; — etc.

B2074. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1785-1789 — Sentences. — Entre François de Saint-Martial, marquis de Conros, Mre Marboutin, curé de Vedrenne, et Jean-Baptiste Lartigue, prieur dudit Vedrenne, au sujet de la propriété de la maison et du jardin dudit prieuré (1785) ; — entre Mre Charles-François de Douhet de Marliat, seigneur d'Algère, Antoine Moncourrier et Bernard, prieur de Saint-Étienne-la-Geneste, au sujet de la justice du village et tènement de Labesse ; — entre dame Marie-Françoise de Mérigonde, baronne de Favars, et Pierre Laporte, solidaire du tènement de la Geneste ; — entre dame Jeanne-Rosalie Comte de Beyssac, veuve de Marc de Royère, baron de Champ-Vert, dame Marie-Agathe Comte de Beyssac, et Pierre de Gain, seigneur de la Veyrière, d'une part, et la dame de la Grange, veuve de M. de Beyssac, au sujet de la dot de ladite de la Grange (1785) ; — entre Pierre Salle et Mre Joseph-Augustin Planchard, baron de Cussac, secrétaire ordinaire du roi (1786) ; — entre Michel Clédières, curé et prieur de Chaveroche, Me Forest de Masmaury, curé d'Ussel, et Jean François Ternat, bourgeois, au sujet des dîmes du tènement de Reversolle, compris dans ladite paroisse de Chaveroche (1786) ; — entre Me Marieu Lavetizon, curé de Mestes, et Me François Giron, au sujet de la récréance de la cure de Mestes (1788) ; — etc.

B2075. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1693-1769 — Procès-verbaux. — Constitution d'une rente, par Jean Goudour, du village de Freyssinge, paroisse de Saint-Mexant, en faveur de la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle (1693). — Procès-verbal constatant la perte des papiers déposés chez Julien Teyssier, greffier de la maréchaussée, dont la maison avait été détruite par un incendie (7 décembre 1709). — Procès-verbal des réparations à faire à la cathédrale et à l'évêché de Tulle, au château de la Morguie et aux églises de Meyronne, Sainte-Féréole, Saint-Dionis, Veyrac et Rocamadour. Il résulte de ce procès-verbal que les archives de l'évêché étaient déposées, au moins en partie, dans une pièce voûtée voisine de l'église de Rocamadour (1766). — Inventaire des biens, cens et rentes dépendant de la baronnie de Favars (1767). — Quotité des rentes du village de Caux, paroisse de Peyrelevade, dues à messire François de Monamy, seigneur de Mirambel (1767). — Répudiation, par Louis de la Ribadière de Monestier, de l'hérédité de dame Catherine Fénis de Lacombe, sa mère (1767). — État du domaine et château de la Jante, paroisse de Saint-Salvador, dressé à la requête de demoiselle Jeanne-Françoise Geoufre de Chabrignac (1769). — Etc.

B2076. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1770-1779 — Procès-verbaux. — Estimation des biens délaissés par Étienne Teyssier, écuyer, seigneur de Leyrat et trésorier de France en la généralité de Limoges (1770). — Apposition de

scellés dans la maison de feu M. Després du Leyris, conseiller au présidial de Tulle, et estimation d'immeubles dotaux (1771). — Transaction entre Jacques Izarn de Freycinet de Valady, marquis de Roussille, et Louis-Joseph-Charles-Philippe Izarn de Freycinet, comte de Valady, au sujet du testament de Jean Rigal d'Escoraille (1774). — Inventaire des meubles du château de Roussille, paroisse de Lamazière-Basse (1775). — Enquête faite à Beaulieu entre les religieux de l'abbaye et le curé de ladite ville, concernant les dîmes de l'île Majeure, située dans la Dordogne (1776). — Visite du clocher de l'église de Seilhac, à la requête du syndic de la paroisse (1778). — Application au tènement del Peuch-al-Signour, paroisse d'Albussac, des confrontations indiquées dans une reconnaissance du 10 mai 1526. — Adjudication d'une provision de cinq cents livres au sieur Grenier, curé de Saint-Étienne-la-Geneste, contre Mre Antoine Aubin, prieur dudit lieu (1778). — Etc.

B2077. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1780-1789 — Procès-verbaux. — Procuration de dom Olivier Dupont, religieux de la congrégation de Saint-Maur et prieur titulaire « du prieuré régulier de Saint-Pierre, autrement Sainte-Fauste de Brivezac », pour déclarer qu'il réside au monastère de Solignac (1780). — Procès-verbal d'experts relatif à l'état de la terre du Champ-Vert, située au village de Bay, dont la propriété était disputée par le prieur de Saint-Angel et le prieur curé de la Tourette (1781). — État des défrichements opérés par les sieurs de Lespinasse et Terrade dans la terre de la Cour, appartenant au baron de Mirambel. — Apposition de scellés sur les meubles et papiers du doyen du chapitre de Tulle. — Visite de l'écluse du moulin de Coulaud, paroisse de Laguenne, faite à la requête de l'évêque de Tulle (1781). — État du clocher de l'église abbatiale de Beaulieu et procès-verbal des dégradations commises par les consuls pour l'établissement d'une horloge ; inscriptions qui se lisent sur les cloches (1782). — Procès-verbal de levée de scellés apposés au château de Chaleix, sur les meubles de Mme de Chaleix de la Praderie (1788). — Prestation de serment par Pierre Mialet en qualité d'économe-séquestre des revenus des ci-devant jésuites de Tulle (1789). — Apposition de scellés sur les cèdes du sieur Mialet, notaire royal à Beaulieu (1789). — Etc.

B2078. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1696-1758 — Criminel. — Interrogatoire de Pierre Chèze, du lieu de Clergoux, accusé d'avoir démoli une partie de la digue de l'étang Ferrier, appartenant au seigneur de Sédières (1696). — Informations contre Marguerite, Françoise et Catherine Peyrat, injures et voies de faits envers Françoise Brivezac, de Tulle (1697). — Enquête, pour le sieur Villemonteil, procureur d'office de Neuvic, contre divers particuliers qui avaient fauché un de ses prés (1744). — Plainte de Catherine Peyrat et de Jeanne Teyssier, de Tulle, contre le sieur Malierode, qui les avait insultées et frappées dans l'église Saint-Julien (1750). — Informations contre Léonard Boule, de Corrèze, auteur de vols à main armée (1752). — Plainte de Guillaume Lanot, procureur au présidial de Tulle, contre Jean-Baptiste Maugein, ancien soldat, qui l'avait insulté et frappé (1754). — Interrogatoire de Pierre et Joseph Lescure, dits Parisiens, accusé d'injures et de voies de fait contre Jean Tavé, laboureur de la paroisse de Ladignac (1756). — Etc.

B2079. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1760-1769 — Criminel. — Informations contre le nommé Lachassagne, accusé de vol, de tentative de meurtre et de fabrication de fausse monnaie (1764). — Interrogatoire de Jean Ventéjoux, du bourg de Seilhac, accusé d'excès sur la personne de Jean Bassaler, sergent royal du même lieu (1764). — Enquête pour le curé de Roziers et le prieur de Vedrenne contre plusieurs habitants du village de Jouix, accusés de voies de fait à l'occasion de la levée de la dîme du blé (1765). — Naissance d'un enfant dans les prisons de Tulle; accusation portée à ce sujet contre un ancien concierge, enquête et autres pièces (1765). — Jeanne Besse, veuve de Pierre Rabanide, contre Léonard Garde, demeurant au quartier d'Alverge, près du Rioubel ; injures et menaces (1767). — Marie Tramond, de Naves, contre le nommé Champeil ; coups et blessures (1767). — Françoise Soubrane, de Saint-Martial, contre le sieur Géral ; injures et menaces (1767). — Réquisitions du procureur du roi contre des inconnus qui démolissaient pendant la nuit les quais de la ville (1769).

— Monitoire et cahiers de révélations, envoyés par divers curés, concernant une tentative d'assassinat contre Jean-Louis Duperrier (1769). — Etc.

B2080. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 72 pièces, papier.

1770-1779 — Criminel. — Informations contre le sieur Vachot, de Tulle, qui était accusé d'avoir assassiné la fille Margouton, de qui il avait eu un enfant (1770); — contre le sieur Antoine Dupeyron, chirurgien, de la paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux ; violation de domicile (1772). — Vol d'étoffe sur le métier d'un tisserand (1772). — Vol dans les foires par la nommée Marie Durand, marchande ambulante (1772). — Monitoire pour arriver à la reconnaissance du cadavre d'un enfant trouvé dans un étang de la paroisse de Champagnac-la-Noaille ; informations à ce sujet (1773). — Arrêt du parlement de Bordeaux renvoyant devant la sénéchaussée d'Uzerche une cause entre les tenanciers du village des Horts et messire Jean-Charles de Lauthonie (1775). — Poursuites contre Bernard et Antoine Rebufie, à la requête de Jean-Baptiste Machat, pour injures, menaces et imputations calomnieuses (1775). — Contrats déposés au greffe pour une information en matière de faux, réclamation du notaire qui les a reçus et demande en remboursement du coût des actes (1775). — Informations contre Toinette Boule, à la requête de Toinette Baluze ; injures et voies de fait (1774). — Factum pour Jacques Brun, poursuivi à la requête de M. de Savonnière pour assassinat d'une dame Masel (imprimé). — Jean-Baptiste Bardon, marchand de Tulle, contre divers particuliers; attroupements devant la maison du plaignant, chants injurieux et menaces (1779). — Etc.

B2081. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1780-1789 — Criminel. — Informations commencées devant la juridiction du marquisat de Saint-Chamant contre Rose et Joseph Lambert, se disant frère et sœur, accusés de vol (1780); — contre la nommée Puybarète, « accusée de complicité avec le feu Léonard Leyniac, dit Chamboulive, de vols commis avec effractions » (1780); — contre Jean Moins, contumax, qui avait enlevé une paire de bœufs dans le parc de Pierre Vieillefond, de Rilhac (1781). — Poursuites contre Jeanneton Aujol, à la requête de Jacques Rominhac, chirurgien, pour injures (1783). — Interrogatoire de Jean Broc, à qui des lettres de grâce avaient été octroyées pour un meurtre commis en état de légitime défense (1783). — Informations contre le nommé Mazin, huissier, et autres, accusés d'avoir tués un débiteur insolvable qu'ils étaient chargés d'arrêter (1784). — Lettres de grâce pour le sieur Murat, de Saint-Martin-la-Méanne ; homicide (1784). — Transport au siège d'Ussel d'un conseiller et du greffier du présidial de Tulle pour expédier plusieurs causes en exécution d'un arrêt du parlement de Bordeaux ; visite des registres du sénéchal ; procès-verbal d'exposition d'un enfant dans la prairie du prince de Soubise ; etc. (1784). — Joseph Dufraysse de la Feuillade, avocat en parlement, contre l'abbé Barry et autres ; querelles entre voisins à l'occasion d'un mur de clôture (1785). — Etc.

B2082. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1790 — Criminel. — Attroupements dans la paroisse de Gumont contre les sieurs Reignac, père et fils, qui étaient chargés de recevoir la déclaration des revenus des ci-devant émigrés. — Plainte de Léonard Roffy, dit Cadet, de la paroisse de Cornil, contre M. Lagarde d'Auberty et autres, qui l'avaient troublé dans la possession d'une mesure. — Attroupements pour démolir la chaussée de l'étang de Favars ; sentence condamnant Vaujour et Sicard « à faire amende honorable, en chemise, nue tête, la corde au col, tenant chacun en leurs mains une torche ardente du poids de deux livres, au-devant de la principale porte et entrée de l'église cathédrale... ; et là étant à genoux, ils déclareront que méchamment et témérairement, savoir ledit Vaujour, d'avoir été, le vingt-quatre janvier dernier, dans l'attroupement qui se forma sur l'étang de Favars, armé d'un fusil, et ledit Siccard, de s'être trouvé dans l'attroupement formé le lendemain... au bourg de Favars, aussi armé d'un fusil, et d'avoir tenté d'en faire usage, dont ils se repentent et en demandent pardon à Dieu, au roi et à la justice. Ce fait, ils seront conduits par l'exécuteur de la justice sur la place de l'Aubarède, au-devant la porte du palais, pour y être attachés à deux potences qui seront à ces fins dressées audit lieu, pour y être pendus et étranglés jusqu'à ce que mort s'ensuive. » Les autres accusés sont condamnés à la prison et à être fouettés en public. — Troubles à Bort, enfant blessé ; plainte de

Jacques Fleuret, cavalier de la maréchaussée. — Michel Plaze contre François Dumas, de Saint-Martin-la-Méanne ; vol d'une jument. — Jean Amblard, fils, du Chastang, contre le sieur Lacroix, notaire au Noual, paroisse de Sainte-Fortunade ; injures et voies de faits. — Martial Duval, huissier royal, contre le domestique du sieur Bardoulat ; coups de bâton à la tête. — Etc.

B2083. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 116 pièces, papier.

1772 — Criminel. — Procédures contre Léonard Leyniat, dit Chamboulive, Boète, Guillaume Durand, Antoine Bresse, Gabriel Mazau, Pierre Bussière et autres leurs complices, accusés de vols ; condamnations à mort. Ces dossiers avaient été séparés des autres affaires criminelles à cause de leur importance.

B2084. (Liasse.) — 1 parchemin ; 32 pièces, papier.

1788-1789 — Procès : Jean-Baptiste Laselve, chirurgien, contre Jean Borie, dit Boulou, au sujet de l'usage des eaux des ruisseaux de Chassac et de la Gane-Féradisise, situés dans la paroisse de Neuvic. Appel de l'ordinaire de Saint-Angel.

B2085. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1780 — Procès : Antoine Lameynie et autres contre le syndic de l'abbaye de Valette, au sujet de la rente du tènement du Tyssandier ; analyses de reconnaissances de 1454 et de 1529.

B2086. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1758 — Procès : Bernard Espargilières contre le sieur Raymond Parjadis, au sujet d'une obligation de quatre cent-vingt livres. Appel de la juridiction de Saint-Chamant.

B2087. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1775-1778 — Procès ; François Brige de Carbonnières, contre Pierre Jaulhiac de la Garrigue, bourgeois, au sujet d'un droit de passage sur des fonds appartenant au tènement de las Bordarias. Appel de la juridiction de Carbonnières.

B2088. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1781 — Procès : François Bordas, de Davignac, et Marie Brette, sa femme, contre Jeanne Brette, femme de Léonard Variéras ; demande en nullité d'un don manuel.

B2089. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1782 — Procès : Messire François-Benoît de Gon-doin, abbé de Beaulieu, contre les consuls de cette ville, au sujet du droit prétendu par ces derniers de se servir d'une des cloches de l'abbaye pour sonner les heures.

B2090. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1782-1783 — Procès : Pierre Meilhac, bourgeois d'Hautefage, contre Jean Lacaze et Charles Longour, son gendre, au sujet d'un moulin établi sur le ruisseau de la Salvanie. Question de compétence entre le juge de Saint-Julien-Albois et le juge de Mercœur.

B2091. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1741-1783 — Procès : Toinette Gardille, veuve d'Étienne Duroux, du village de Pouzols, paroisse de Saint-Basile, contre Anne Planche et Vincent Gimazanes, mère et fils, de la paroisse de Saint-Martin-la-Méanne ; délimitation d'une vigne appelée la Combe.

B2092. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1767-1769 — Procès : Le tuteur des enfants de feu Jean Marche, de Sarran, contre dame Marie Boyer, femme de Jean-Étienne Lignareix de Bonnefont ; retrait féodal d'une terre achetée par ledit tuteur sans offres réelles.

B2093. (Liasse.) — 35 pièces, papier,

1777-1784 — Procès : Jean Combes, laboureur, de Bassignac-le-Haut, contre Antoine Garrelou et Antoinette Pujol, au sujet d'un droit de passage sur une terre appelée la Côte-Basse. Appel de la juridiction de Servières.

B2094. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1774-1776 — Procès : Leonardo Pigeyrol et Léonard Bouladou, laboureurs, tenanciers solidaires du tènement de Puy-Venzan, paroisse de Peyrelevade, contre Jean-Baptiste Couderc, curé de Bellechassagne ; liquidation de la rente dudit tènement.

B2095. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1426-1765 — Procès : Martial de Clary, baron de Saint-Angel, contre le sieur Jean Delestable, notaire, et la demoiselle de Villemonteil, sa femme, au sujet de rentes sur une maison et un jardin. Copies certifiées de reconnaissances de 1426 envers Godefroy de Rochefort, seigneur dudit Saint-Angel, et de 1558 envers Charles de Rochefort.

B2096. (Liasse.) — 18 pièces, papier

1778-1779 — Procès : Messire Jean-François Meynard de Lafarge, écuyer, contre Jacques Demarty et autres, au sujet des rentes du tènement de Malaret.

B2097. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1781-1787 — Procès : Jean Vige contre Marguerite Bastisse et Léonard Estauvert, charpentier, de la paroisse de Saint-Pantaléon, au sujet d'un contrat de ferme.

B2098. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1766-1776 — Procès : François Théodose de la Serre, chevalier, seigneur de Viescamps, Pers et autres places, « habitant en son château de Viescamps, paroisse de la Chapelle-Viescamps, en Auvergne », contre Me Antoine Couderc, avocat, au sujet de l'entretien de la digue du moulin de Bourrier. Appel de l'ordinaire de Beaulieu. .

B2099. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier.

1779-1785 — Procès : Antoine Lapauze, Antoine Teuillière et François Touron, tenanciers solidaires du tènement de Vieillesoubrane, contre Marianne Paly, Marianne Loche et Joseph Bétalioles, seigneurs dudit tènement.

B2100. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1778-1783 — Procès : Jacques Chassaing et Toinette Chassaing, du village des Farges, paroisse de Meymac, contre Martial Bourroux. Appel de l'ordinaire de Meymac et du siège d'Ussel au sujet d'une saisie faite entre les mains de Martial Orlianges.

B2101. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1773-1781 — Procès : Hilaire Vacher, bourgeois du village de Lauconie, paroisse de Cornil, contre Jean Saigne, marchand de Brignac, et le sieur de Lasserre, écuyer, au sujet d'une vente de vin. Appel de l'ordinaire des Horts.

B2102. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1718-1783 — Procès : Le syndic des religieux de Valette contre les sieurs François Bouyeure, notaire royal, Jean Gondal et autres, au sujet des rentes des tènements del Frayssinal, del Peuch-Chabry et de la Reygnie, situés dans la paroisse de Soursac.

B2103. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1755-1772 — Procès : Louis Faure et Jeanne Cheyrière, conjoints, demeurant à Monceaux, contre Antoine Dupuy, au sujet des limites d'un pré. Appel de la juridiction de Vergnolles.

B2104. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1774-1782 — Procès : Gabriel Bachellerie, de la paroisse de Davignac, contre Pierre et Marthe Souny, au sujet du partage de la succession de feu Léonard Souny. Appel de la juridiction de Davignac.

B2105. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1768-1770 — Procès : Me Jean-Jacques Jolibert, avocat en la cour, et demoiselle Louise Dumont du Pouget, sa femme, contre le prévôt de Saint-Salvador et les sieurs Reignac et Lacombe, fermiers de ladite prévôté, au sujet des rentes du tènement du Doux.

B2106. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1773-1789 — Procès : François Vaurie, de la paroisse de Chaveroc, contre Gabrielle Vaurie, femme de Jean Hospital, au sujet de la possession d'un pré situé dans la paroisse de Saint-Pardoux-le-Vieux. Appel du sénéchal de Ventadour.

B2107. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1780-1783 — Procès : Martial Gratadour, laboureur du bourg de Meymac, contre Antoine Marty, ancien gendarme, au sujet d'un compte entre maître et colon. Appel de la sénéchaussée de Ventadour.

B2108. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1766-1770 — Procès : Léonard Tramond, dit Cadet, de la paroisse d'Espagnac, contre les frères Duperrier, au sujet d'un ajournement personnel décerné par le juge de Puy-de-Val.

B2109. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1453-1781 — Procès : Messire Jean-Auguste Sclafer de Chabrignac, avocat en la cour, contre Me Eymard Laporte, notaire royal, et autres, au sujet de la solidarité d'un tènement situé au village de la Geneste, paroisse de Sainte-Fortunade. Extraits de reconnaissances envers Guy de Cornil, chevalier.

B2110. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1778-1780 — Procès : Martial Bargy contre Jean Masvalex et M. de Florimond du Fay, vicomte de Lestrangle, au sujet de la solidarité du tènement del Bos, paroisse de Moustier-Ventadour.

B2111. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 48 pièces, papier.

1774-1776 — Procès : Jacques Bardinal, marchand de Tulle, contre Jean-Baptiste Béronie, papetier au moulin des Brochs, au sujet de la location d'un moulin à papier appartenant audit Bardinal, et d'outils servant à la fabrication du papier. Appel de l'ordinaire des Brochs.

B2112. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1731-1776 — Procès : Catherine Drouillac, veuve de Michel Ignie, huissier d'Ussel, contre Guillaume Bouharde, maître sellier, au sujet de la succession de Léonard Drouillac. Appel du sénéchal de Ventadour.

B2113. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1771-1773 — Procès : Antoine Vialle, meunier au moulin de Peyrat, contre la dame Dumont et le sieur Jolibert de Cousteyrat, avocat, son mari ; compte de maître à colon. Appel de la juridiction de Cazillac.

B2114. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1767-1770 — Procès : Jean Duvul, laboureur du village de Raulière, paroisse de Rilhac, contre Pierre et Antoine Delfour, père et fils, Marie Lamouroux, veuve de Charles Besse, et Pierre Besse, au sujet de la possession du pré de la Gane. Appel de l'ordinaire du marquisat de Rilhac.

B2115. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 36 pièces, papier.

1769-1770 — Procès : Le sieur Robert Villatel, bourgeois de Saint-Angel, appelant d'une sentence de la baronnie dudit lieu, contre Pierre Fage, marchand ; estimation du foin provenant d'un pré dont la jouissance avait été abandonnée en retour d'un prêt d'argent.

B2116. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1744-1770 — Procès : Antoine Malevialle contre messire Joseph de Commarque, seigneur de Peygoudou, lieutenant au régiment d'Auvergne, au sujet d'une rente sur le tènement de Freyssinet, paroisse de Sexcles, vendue par messire Armand Monteil, seigneur de Cussac.

B2117. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier.

1786-1787 — Procès : Jeanne Duguérard, de Saint-Pardoux, veuve de Pierre Chassagne, contre demoiselle Anne du Queyroux et Pierre Renaudie, son mari, contre Marie Marcou et contre Michel et Jean Laversanne, au sujet de la constitution dotale de la demanderesse.

B2118. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 48 pièces, papier.

1781-1783 — Procès : Pierre Combescot du Pont, juge de Lagraulière et de Chanteix, contre Jacques Chassaigne, au sujet de la démolition d'une maison située audit lieu de Lagraulière et appelée la prison et la chambre de Devis ; enquête ; renvoi du sénéchal d'Uzerche au présidial de Tulle.

B2119. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1773-1774 — Procès : Jean Rouchon, marchand de la ville de Bort, contre François Juery, aussi marchand, son voisin, au sujet de servitudes dont étaient grevés certains immeubles, et de l'établissement d'un pavé dans une cour. Appel du bailliage de Bort.

B2120. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1777 — Procès : Jeanne Delon contre Anne Crémoux, femme de Jean Couly, au sujet de la dot de cette dernière. Appel de la juridiction de Vieillefon, paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux.

B2121. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 47 pièces, papier.

1765-1778 — Procès : Léonard Maigne, bourgeois de Tulle, contre Jean Margery-Duplessis, marchand, au sujet du droit d'user de l'eau d'une fontaine située dans le « pastoral del Chandon ». Appel de la juridiction de Sainte-Fortunade.

B2122. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier.

1781-1785 — Procès : François Peyrodie, laboureur de Perpezac-le-Noir, contre Antoine Chauviac ; estimation d'un cheptel. Appel du sénéchal d'Uzerche.

B2123. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1768-1782 — Procès : Jean Combrade contre le sieur Ligny, curateur à la succession du sieur du Boucheteil ; réparations à divers immeubles. — Bernard Rebuffie, marchand à Tulle, contre Léger Beylie, second mari de Françoise Rebuffie, au sujet de la vente des biens des mineurs Jean Fage. — Antoine Fériol, marchand, contre le sieur Basile de la Serre, écuyer, et dame Françoise Tournier, sa femme, au sujet d'une prise d'eau. Appel de la juridiction de Saint-Hilaire-Peyroux. — Messire Joseph de Combarel du Gibanel, baron de Vergnolles, contre Madeleine-Françoise de Polignac, veuve de haut et puissant seigneur François de Pérusse d'Escars et tutrice de ses enfants, Mgr Charles de Rohan, prince de Soubise et duc de Ventadour, et révérendissime seigneur Charles-Joseph-Marius de Rafélis de Saint-Sauveur, évêque de Tulle, au sujet des rentes de la châtellenie de Monceaux.

B2124. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1765-1782 — Procès : Antoine Lacroze de Gibeli, ancien curé de La Tourette, contre messire Étienne de Lacroix de Castrie, baron d'Anglars, et Géral Redon de la Mothe, au sujet d'une clause

du testament de noble François de la Mothe. — Antoine Bachellerie, de Saint-Bonnet-Avalouze, contre Pascal Pouchou, au sujet de là jouissance de deux châtaigniers. — Élie Boy contre Martial Bourotte, de Liginiac, au sujet d'une vente de bêtes à laine. — Messire Charles-Joseph-Marius de Rafélis de Saint-Sauveur, évêque de Tulle, contre messire Henri-Claude-Joseph de Bourdeille, son prédécesseur, au sujet de réparations faites à l'évêché de Tulle et à divers bâtiments en dépendant. .

B2125. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1756-1790 — Procès : Jean-Baptiste Couderc, curé de Bellechassagne, contre Léonard Pigeypol, Léonard Bouladour et autres tenanciers du village de Vinzan, paroisse de Peyrelevade, au sujet de rentes sur ledit village. — Jean Verdier contre Léonard Chazal, au sujet de la vente d'une mesure de maison. — Jean-François Jeury, fermier du droit de leyde de la ville de Bort, contre demoiselle Marguerite Mazeyrac de Lestrimaille et le sieur Antoine Rigail, son mari, juge de Gimazanne, au sujet de grains sujets audit droit de leyde. — Me Jean de Saint-Prieuch de Saint-Mür, conseiller du roi, lieutenant général de police de la ville de Tulle, contre messire Claude Green de Saint-Marsault, vicomte du Verdier, au sujet de la succession du feu comte du Verdier ; obligation de quatre mille cinq cents livres du 12 novembre 1680 ; copie d'un arrêt du parlement de Bordeaux du 30 août 1759.

B2126. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1741-1788 — Procès : Divers créanciers contre Biaise Pauphille, négociant de Tulle ; concordat réduisant les créances de cinquante pour cent. — Demoiselle Allé de Restais, sœur de feu messire Noël Allé de Restais, chanoine de l'église cathédrale de Tulle, contre le chapitre dudit Tulle, au sujet de la succession de son dit frère. — Messire Louis-Joseph-Charles-Philippe Izarn de Freyssinet, comte de Valady, contre le marquis de Roussille, son frère, au sujet du mobilier du château de Roussille. — Marguerite Meyjounade, femme séparée de biens de Joseph Faurie, juge de Nonards, contre les héritiers de Pierre Lacombe, au sujet d'une boutique provenant de l'hérédité de Nicolas Meyjounade.

B2127. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1766-1777 — Procès : Deux rôles de déclarations de dépens pour François Clauzanges contre monsieur de la Châtaigneraye, évêque de Saintes, pris en qualité de prieur du Port-Dieu, au sujet de la vicairie de Liginiac. — Requête de Jean-Baptiste Bouyeure, notaire royal et juge de Soursac et Durfort, contre le sieur Brossard de Coyral, qui voulait l'impliquer dans un procès contre le sieur Breuil ; vente du domaine de Poumeyrol. — Rôle et déclaration de dépens pour messire Joseph de Boisse, vicomte de Treignac, seigneur de la Bachellerie, Murat, la Farge, etc., maréchal de camp des armées du roi, contre Antoine Aignon, huissier royal. — Joseph Leygonie contre Pierre Mirat, dit Bossoutrot ; partage d'une récolte d'orge. — Nicolas Vigny, Me tailleur d'habits, à Paris, contre le sieur de Lentillac, comte de Sédières, au sujet du paiement d'un billet de sept cent quatre livres. — Rôle de dépens pour Bonaventure Mougenc de Saint-Avid contre Jean Martinie, bourgeois.

B2128. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 42 pièces, papier.

1763-1770 — Procès : Marie-Jeanne Peyrichon, veuve de Jean Massoutre de Béliste, contre Léonard Bouillaguet, laboureur du village du Surget, paroisse d'Espartignac, au sujet de la valeur d'un cheptel. Appel du juge ordinaire d'Uzerche.

B2129. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1781 — Procès : Jean Chabrier, maçon, contre Antoine Lherbeil, maçon, son gendre ; compte de ventes de bestiaux. Appel de la juridiction de Sainte-Fortunade.

B2130. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1759-1789 — Fragment d'un registre de la communauté des maîtres perruquiers de la ville de Tulle. — Partage entre les membres de la communauté d'une somme de quarante livres provenant de deux apprentis (2 mars 1789).

Juridictions et Justices seigneuriales.

B2131. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1763-1790 — Ayen : Jean Moussour, sieur de Rochemaumont, contre Antoine Gauthier, sieur de Feix ; défaut (1763).

Le Bac, La Chapelle-Saint-Géraud et le Cheyrol : Jean Pagès, dit Mazet, contre les nommés Baptistou et Jean Verdier, de l'Hôpital, paroisse d'Argentat ; excès ayant occasionné la perte d'un œil (1775). — Antoine Chazal contre Pierre et Léger Sudour ; adjudication d'une provision de soixante livres (1789). — François, Verdier, marchand, contre Jean-Marie-Mercure Nugon, juge de la ville d'Argentat ; avération de signature (1790). — Jean-Pierre Méringal contre Charles Sirieyx ; solidarité du tènement de Clavières, situé dans la paroisse d'HautePAGE (1790). — Etc.

B2132. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1764-1780 — Bassignac-le-Bas et Puychardy : — Jean Rivière, du village de Laborie, paroisse de Bassignac-le-Haut, contre Pierre Besse ; coups et blessures (1766). — Marguerite et Luce Dufaure, de Bassignac-le-Bas, contre Louise du Chastaignier, veuve de Claude Dufaure ; octroi d'une pension alimentaire (1764). — Jeanne Mons, veuve de Géraud Rougier, contre Jean Gasquet, bourgeois ; défaut (1767). — Messire Raymond Turenne, écuyer, seigneur de Rioupeyrou, Puychardy et Bassignac-le-Bas, capitaine de cavalerie, contre Jean Mazeyrac ; arrérages de rentes (1768). — Messire François-Théodose de la Serre, chevalier, seigneur de Viescamps, contre Louis Douniès ; arrérages de rentes. — Jean Goudeloux, curé de Bassignac-le-Bas, contre Jean Delplas, vigneron ; coups et blessures (1780). — Etc.

B2133. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1757-1790 — Beaulieu (Ville et châellenie de) : Guillaume Papon contre Raymond Béronie, boucher ; menaces de mort et voies de fait (1762). — Jean-Louis de Laviolle, procureur du roi en l'élection de Tulle, seigneur de la ville et châellenie de Beaulieu, contre Antoine Coudert, avocat, au sujet de la rente d'un setier de froment due à cause du moulin de Bourié (1763). — Louis Dufaure, bourgeois, contre dame Anne de Métivier, veuve de Jean-Pierre Dufaure du Bessol ; enquête tendant à prouver la folie dudit Dufaure (s. d.). — Séparation de corps entre Jeanne Tournel, marchande, et le sieur Veyssière (1766). — Émancipation de Toinette Trémouillère (1781). — Informations faites, à la requête du sieur Duchamp, contre Jeanne Glanadier, fille « libertine » (1781). — Émancipation d'Étienne Chauvac, de la paroisse d'Astaillac (1790). — Etc.

B2134. (Liasse.) — 2 cahiers, papier, 32 et 19 feuillets ; 6 pièces, papier.

1724-1739 — Beaumont et Saint-Salvador {Juridiction de} : Messire Joseph de Couste, seigneur de Beyssac, contre Antoine Couleix, bourgeois ; avération de promesse (1724). — Léonard Meynard, bourgeois de Tulle, contre Léonard Mas, laboureur ; paiement d'une obligation. — Gaspard de Boussac, seigneur du Vert, et Marie-Thérèse Geouffre de Chabrignac, sa femme, contre François Meneyrol, laboureur, et Antoine Glorie, praticien. — Léonard Rabanide, curé de Chamboulive et trésorier de France en la généralité de Limoges, contre Jean Leyniat et Léonard Madrange ; paiement d'une dette. — Léonard Berger, en qualité de fermier du marquis de Lagorse ; solidarité des tènements de la Chapoulie et de Malaval. — Le même contre Martial Martinie ; solidarité des tènements de Puy-Farge et de Plumauzel (1724). — Jean-Joseph Boude, sieur de la Borie, bourgeois du Lonzac, contre Léonard Bary, meunier au moulin de Poumier ; arrérages de rentes (1739). — Me Bernard de Lagarde, seigneur du Sac, conseiller en la sénéchaussée de Tulle, contre Jeanne Mirat et autres ; solidarité des tènements de Lidour et d'Auduberty. — Marc-Antoine Geouffre de Chabrignac, demeurant au château de la Jante, paroisse de Saint-Salvador, contre les sieurs Feugeas ; arrérages de rentes (1739). — Etc.

B2135. (Liasse.) — 7 cahiers, papier, en mauvais état.

1741-1748 — Beaumont et Saint-Salvador (Juridiction de) : Jean-Léonard Meynard, conseiller du roi en la sénéchaussée de Tulle, contre Léonard Goutte, marchand, et Léonard Lidour, laboureur ;

créances (1741). — Permission « d'exercer et faire toutes les fonctions de notaire » dans ses châtelainies du Limousin, donnée par Jean-Claude de Lastic, marquis de Saint-Jal, à Jean David. — Antoine Tereygeol contre demoiselle Marie Plasse, veuve de Jean Tereygeol, sa mère ; comptes de tutelle (1744). — Jean-Martin de la Selve, procureur du roi en la prévôté générale du limousin, contre François Leyniat, laboureur (1745). — Jean-Joseph Brossard, bachelier en droit, fermier de la terre de Lagorse; contre Jérôme Lidour ; solidarité du tènement d'Esqueyrie. — Jean Plas, notaire royal, fermier de la terre de Lagorse, contre Jean Maillard ; solidarité des tènements de Roux et de Langle (1747). — Léonard de Comte de Beyssac contre Léonard Monjause, praticien ; créance (1748). — Etc.

B2136. (Liasse.) — 5 cahiers, papier, en mauvais état.

1750-1757 — Beaumont et Saint-Salvador (Juridiction de) : Georges Bellande, bourgeois, contre Martial Boissinet, laboureur ; créance (1750). — Jean Plas, notaire royal et juge de la Jante et d'Hublanges, contre Jean Meneyrol ; arrérages de rentes sur la prévôté de Saint-Salvador. — Haut et puissant seigneur messire Jean-Claude de Lastic, marquis de Saint-Jal, contre Léonard Leyniat ; solidarité du tènement de la Renaudie. — André-Thomas Nicolle, prévôt de Saint-Salvador, contre Jean Leyniat ; solidarité des tènements de la Meschaucie et de la Robertie (1750). — Annet-Bonaventure de Brachet, comte du Maslaurent et marquis de Lagorse, lieutenant général de la haute et basse Marche, contre Jean Maillard et autres, principaux tenanciers du village de Roux (1751). — Demoiselle Catherine Monjause, veuve de Pierre Parrical de Chammard, contre Pierre Sérézac, procureur ; paiement d'un billet (1752). — Jean Tereygeol, bourgeois, contre Jean-François Vergne ; inventaire des meubles délaissés par autre Jean Tereygeol (1757). — Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat, contre Catherine Monjause. — Jacques de Fénis, curé de Seilhac, contre Jean Bardique ; paiement d'un billet. — Etc.

B2137. (Liasse.) — 5 cahiers, papier ; 4 pièces, papier, en mauvais état.

1760-1767 — Beaumont et Saint-Salvador (Juridiction de) : Louise-Jacqueline de Lastic de Saint-Jal, veuve de Louis-Gilbert-Claude-Gaspard de Laqueuille, contre plusieurs habitants des Rivières, au sujet de la solidarité de tènements compris dans la paroisse de Beaumont (1760). — Joseph Parrical de Chammard, Me chirurgien du bourg de Saint-Salvador, contre Jean Daniel (1762). — Provisions de l'office de greffier des juridictions de Saint-Jal, Beaumont et Saint-Salvador pour le sieur Jean Plas. — Demoiselle Françoise Vintéjoux, tutrice du sieur Antoine Serre de Basaugour, son fils, contre Jean Dubuisson ; arrérages de rentes (1763). — François Saint-Prieuch de Saint-Mür, lieutenant général de police de la ville de Tulle, contre Antoine, Étienne, Jean et Dominique Tereygeol ; paiement d'une dette (1765). — Dame Louise-Jacqueline de Laslic contre Léonard Leyniat et autres ; solidarité des tènements de la Meschaucie, la Monerie et Monaye (1769). — Etc.

B2138. (Liasse.) — 3 cahiers, papier.

1776-1789 — Beaumont, Saint-Jal et Chamboulive (Juridictions des terres de) : Gilbert de Brachet, comte du Maslaurent, maréchal de camp, contre les nommés Vigne, meuniers au moulin de Fleyssac ; paiement de fermages (1776). — Répudiation, par Étienne Jarrige, de l'hérédité de Joseph Jarrige. — Antoine Forest de Faye, curé du Lonzac et archiprêtre de Vigeois, contre Marie Dignac, veuve Chaput ; paiement de fermages (1788). — Congé avec exemption de taille pendant un an pour le sieur Deshors, qui avait « servy le roy pendant six ans sans interruption pour la communauté de Chamboulive... ; et si dans le courant de ladite année il se marie, il jouira dudit privilège pendant deux ans de plus ». — Dame Louise Jacqueline de Saint-Jal contre Jean Chalaux ; solidarité du tènement « bloti de Beaumont ». — Gabriel de Rodarel, marquis de Seilhac, contre Jean Brousse et autres ; solidarité du tènement de Mauvel, paroisse de Chamboulive. — Provisions données par la marquise de Saint-Jal à Jean-Joseph Poumier de l'office de greffier de ses juridictions de Saint-Jal et Beaumont. — Le sieur Deluc de Mansat contre Pierre et Jean Salles ; usage permettant de ramasser « sur ses propres fonds les châtaignes qui tombent des voisins » (1789). — Mre Merchiol de Beyssac contre Léonarde Barbazanges, veuve de François Lachaud. —

Madame la comtesse de Laqueuille, veuve de Louis-Gilbert-Gaspard comte de Laqueuille, contre Léger Leyniat et Jean Bretounesse ; solidarité du tènement et du moulin du Mas. — Etc.

B2139. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1659-1774 — Besse (Justice de la) : Jean Testut, sieur du Pré, juge de l'abbaye de Beaulieu, contre Jean Rougié, sieur de la Garouste ; paiement d'une créance (1756.)

Bonneval (Juridiction de) : Henri Duroy, juge dudit Bonneval, contre François Burgne ; paiement d'une dette du sieur Couvidour (1659).

Boudrie (Juridiction de la) : Demoiselle Marie Meynard-Delpy, héritière de Jean Meynard, seigneur de Cueuille, contre Pierre Ballet, de Sainte-Fortunade ; arrérages de rentes sur le tènement de Laulat (1724).

Bras (Juridiction de) : Guinot Clare et Jeanne Guy contre Marie et Jeanne Clavel ; état des biens délaissés par Eymard Laporte et Marie Massalve (1772). — Etc.

B2140. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1749-1781 — Ceaux (Juridiction de) : Affirmation d'Antoine Teilhol, tiers-saisi à la requête de Pierre Estagerie au préjudice de Jean-Baptiste Theilhol (1776).

Chassaing (Justice du) : Demoiselle Marianne Leymarie, veuve de Me Jean Dupuy, notaire royal, contre Jean Chassaing, marchand ; obligation de cent soixante-une livres (1757). — Noble Raymond Duchamp, sieur de la Geneste, major au corps royal d'artillerie et chevalier de Saint-Louis, contre Jeanne Bertrandie, veuve de Louis Faige ; reliquat de compte (1769). — François Théodose de la Serre, seigneur de Viescamps, contre Joseph Feix, praticien ; paiement d'une obligation (1780).

Châtaignier (Juridiction du) : Philippe Marguillard, de Tulle, contre François Chamounie ; paiement d'une dette (1749).

Chaunac (Juridiction de) : Défaut pour François et Antoine Laporte contre François Laval, laboureur (1777). — Etc.

B2141. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1764-1781 — Conques (Juridiction de) : Antoine Valette contre Jean Dom ; exécution d'un compromis (1777). — Jean Queyssac, vigneron, contre Étienne Loustalueau ; voies de fait (1781).

Derse (Juridiction de) : Jean Mons contre Raymond Pascal ; comptes (1778).

Doumasac (Justice de) : Jean Lacaze, fabricant de merrain, contre Jean et Catherine Germane ; compte (1764). — Etc.

B2142. (Liasse.) — 6 cahiers, papier.

1759-1762 — Corrèze (Juridiction de) : Antoine Tereygeol, bourgeois, et demoiselle Henriette Bellande, sa femme, contre Marguerite la Rue et contre Léonard Lachaud ; solidarité du village et tènement de la Villeverge (1759). — Répudiation, par Jean Desplasse, bourgeois de Corrèze, de l'hérédité de Guillaume Desplasse, son père ; — inventaire du mobilier délaissé par ledit Desplasse. — Martin Meynard, seigneur des Combes et autres lieux, contre Jean-Baptiste Leyniac ; solidarité du tènement d'Auliac, paroisse de Saint-Augustin. — Jean Tramond, notaire royal de Naves, en qualité de fermier du prince de Rohan-Soubise, contre Biais Duluc ; solidarité du tènement de Meyzings. — Le même, en la même qualité, contre Martial Meyrignac ; solidarité du tènement de la Martinie (1760). — Jean de Gimel, seigneur de Tudeils et autres lieux, contre Martial Borde ; arrérages de rentes. — Demoiselle Françoise du Gibanel de Combarel contre Pierre Leyniac, bourgeois de Corrèze, au sujet de l'hérédité de Jean-Baptiste Leyniac de la Jarrige. — Tenue d'une assise au lieu de Saint-Augustin, « suivant la coutume ». Le sieur Terriou, juge de Corrèze, après avoir « fait l'ouverture des audiences » , enjoint aux tenanciers et emphytéotes de payer

promptement au prince de Rohan-Soubise, baron de Corrèze et de Boussac, les rentes qu'ils lui doivent, « et inhibitions et deffenses à toutes personnes, de quelque état et condition qu'elles soient, de jurer et blasphémer le St nom de Dieu, de chasser, de pêcher et empoisonner les rivières, de tirer sur les pigeons... ; à tous hôtes et cabaretiers de donner à boire aux habitants de leurs paroisses après neuf heures du soir et pendant les offices divins... ». — Jean-Martin-Gabriel Laselve, seigneur du Chassaing, héritier de Raymond Dupuy de la Perouze, contre Catherine Bar. — Mre François Maledent, seigneur de la Cabane et autres lieux, contre Pierre Léonard Miginhac ; paiement d'une dette (1761). — Gabriel Meynard, seigneur de Mellet, contre le sieur Masmichel ; avération d'écriture. — Dame Thérèse de Terriou, épouse du sieur de Lespinat, seigneur dudit lieu, contre Martial Vialle ; solidarité du tènement de la Malaigue. — Lettres permettant au sieur Biaise Espinasse d'exercer l'art de chirurgie dans la ville de Corrèze et lieux circonvoisins (1762). — Testament de Léger Plasse, docteur en médecine, seigneur du Bessou, contenant élection de sépulture dans l'église Saint-Martial de Corrèze, fondation d'une chapelle et différents dons en faveur de la communauté des sieurs prieur et prêtres dudit Corrèze (28 sept. 1762). — Etc.

B2143. (Liasse.) — 4 cahiers, papier.

1763-1766 — Corrèze {Juridiction de} : Jean Tramond, notaire royal de Naves, en qualité de fermier du prince de Rohan-Soubise, contre François Martinie et Antoine Chastagnol ; solidarité du tènement de Val-Soubre, paroisse de Sarran (1763). — Martial de Braquilanges, seigneur de Mortegoutte, contre Jeanne Porte ; arrérages de rentes. — Jean-Jacques Jolibert, sieur de Lousteyrol, avocat en parlement, contre Léonard Ceaux, laboureur ; solidarité du tènement de Crespianges (1765). — Demoiselle Jeanne Salaignac, veuve du sieur Joseph Leymarie, contre Antoine Rondet de la Brousse, bourgeois, et dame Léonarde Fraysse, sa femme ; avération d'écriture (1765). — Louis-Charles de Combarel, baron de Sartiges, contre Léonard Faugeras, laboureur ; intérêts d'une obligation. — Dame Aimée Teyssier de Chaunac et Jean-Jacques de Lauthonie, chevalier, contre Antoine Vialle, praticien du bourg de Meyrignac ; arrérages de rentes (1766). — Etc.

B2144. (Liasse.) — 6 cahiers, papier.

1767-1769 — Corrèze (juridiction de) : Demoiselle Catherine Deyzac, veuve de François Talin, bourgeois de Corrèze, contre Thérèse Georges et Joseph Talin, son fils ; paiement d'une pension alimentaire (1767). — Jacques Meynard, sieur de la Faurie, contre les sieurs Ballet, bourgeois du bourg de Saint-Augustin ; avération d'écriture. — Joseph de Fénis, seigneur du Trondel, contre Jean Gorse ; droits de lods et ventes (1768). — Michel Binet, sieur du Mond et du Jassoneix, contre Joseph de Fénis ; complément de la dot de demoiselle Mathine de Fénis, mère et belle-mère des parties. — Jacques Albier de Bellefon, curé de Corrèze, contre Léonard et Jean Fraysse ; solidarité du tènement du Puy. — François Boy de la Combe, fermier des baronnies de Corrèze et Boussac, contre Gabriel Giraudie et Jean Plas ; solidarité du village de Turlat, paroisse de Saint-Augustin (1769). — Etc.

B2145. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1756-1784 — Égletons (Juridiction d') : Défaut pour Me Antoine Bourgeade, notaire royal, contre Étienne Ceyras et autres habitants du village de Dillange, assignés pour une enquête (1777). — Estresses (Juridiction d') : Jean Testut, sieur du Pré, juge de l'abbaye de Beaulieu, contre Jean Rougier, sieur de la Garouste (1756). — Supplique de Jean Rougier, bourgeois de Liourdres, relative à un chemin de servitude situé dans le village de Maroubert (1771). — Informations faites à la requête de Joseph-Louis Lapeyre, sieur de Lacueille, contre Blaise Laporte, bourgeois d'Altillac ; menaces de mort (1777). — Provisions de l'office de greffier en la juridiction d'Estresses et Maroubert pour Joseph Estrade, concédées par messire Joseph d'Estresses, écuyer, baron d'Estresses, Mérignac, Liourdres, etc. — Visite du moulin de Louyre à la requête de Pierre Lescure, marchand (1781). — Plainte d'Anne Clare, servante de messire Augustin de Barrot, contre les frères Cirac ; tentative de viol (1781). — Etc.

B2146. (Liasse.) — 11 pièces ou cahiers, papier

1739-1770 — Favars (Juridiction de) : Jean Brossard, écuyer, seigneur de la Fage, contre Pierre Boyse, praticien ; paiement d'une dette (1739). — Jean-Joseph Lanot, notaire royal et juge de Saint-Avid, contre Jean Bourg, praticien (1741). — Dame Anne-Françoise de Mensat, veuve de Jean-Martin de Lafugeardie, seigneur de Saint-Germain, contre Pierre Perrier ; créance (1744). — Enquête pour Simon Blondel contre Jean Daubernard ; coups et blessures (1748). — Léonard Mougenc de Saint-Avid, coseigneur de Favars, contre Jean Porte et Antoinette Martinie ; solidarité du tènement de Vieillaschésas (1756). — Etc.

B2147. (Liasse.) — 49 pièces on cahiers, papier.

1770-1787 — Favars et Saint-Avid (Juridiction de) : Dame Marie Demas, veuve et héritière de François de Lafageardie, contre Pierre Soustres ; solidarité du tènement de la Jarrige (1771). — Mre Daniel Dubois, contrôleur des vingtièmes à Brive, contre le sieur Chadebech de de La Valade ; avération de signature (1772). — Pierre Chomeil de Lachassagne, juge de la Chapelle-Geneste, contre Christophe Soularue ; défaut (1773). — François de Saint-Priech, seigneur de Saint-Mür, contre Pierre Soustres ; dettes (1773). — Congé du sieur Jean Boyer, soldat de la communauté de Saint-Mexant. — Pierre Chiniac de la Bastide, coseigneur d'Allasac, contre le sieur Chadebech ; dette (1774). — Provisions de greffier de la juridiction de Saint-Avid et Favars pour Léonard Maugin (1771). — Bonaventure Mougenc de Saint-Avid, coseigneur de Favars, contre Michel Recordie et autres ; solidarité du tènement de la Jarrige (1779). — Dame Marie Françoise de Mérigonde, baronne de Favars, contre Pierre Verlhac ; solidarité du tènement de Chaminade (1784). — Etc.

B2148. (Liasse.) — 1 pièces, papier.

1751-1783 — Horts (Juridiction des), paroisse de Naves : Enquête pour Léonard Imbier contre Antoine Imbier, son frère ; comptes (1772).

Hublanges (justice d'), paroisse de Bort : Pierre Mas et Marguerite Raffy contre Françoise Neyrac ; compte de grains déposés chez la défenderesse (1783).

La Jarrige, paroisse de Naves : Louis, Léonard et Antoinette Cueille, frères et sœur, contre Jean Soulier et autres, au sujet du contrat de mariage de Pierre Cueille avec Françoise Soleilhavoup (1751).

Lagarde et Lacaysse : Défaut pour Pierre Destors contre Jean Doumard (1783). — Provision de vingt-cinq livres pour Pierre Lachèze contre Guillaume Roussarie.

B2149. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1779-1790 — Larche {Juridiction de) : Demoiselle Louise Jaubert, veuve de Jean Sage, contre Toinette Bousquet ; propriété d'une terre appelée le Champ-Delfond ou la Croix-del-Chardayre (1781). — Attestation judiciaire établissant l'âge de Guillaume Gauchet, laboureur du village de Souzès. — Désignation d'un tuteur pour les enfants d'Arnaud Sautet et de Marie Laumont. — Bail passé au nom du duc de Noailles, en faveur d'Hippolyte Souffron, d'un « morceau de terrain vacant et inculte situé en la ville de Larche..., confrontant avec le château et l'ancienne halle ». — Inventaire des meubles et effets mobiliers délaissés par demoiselle Marguerite Marchand de Pouch de la Vivie. — Enquête pour Louis et Jean Lajouanie contre Pierre Dubois ; vol de bois. — Enquête contre la nommée Suand, qui était accusée d'avoir exposé un enfant à la porte de l'église Saint-Martin de Brive. — Installation de Mathieu Chassaignac, juge sénéchal du duché de Noailles, en qualité de procureur fiscal du comté et châtellenie d'Ayen. — Plainte et informations contre Étienne Chantalat et autres ; bruits calomnieux contre la femme Nicoulaud. — Interrogatoire de Jacques Laysse, qui avait été arrêté pour vol. — Informations contre Bernard Régnier, qui avait assassiné son père et sa mère (1782). — Procès-verbal de transport au greffe de Brive des archives de celui de Larche (1790). — Etc.

B2150. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1763-1783 — Mercoeur (Juridiction de) et Sexcles : Jean Broquerie, du village del Masane, paroisse de Mercoeur, contre Jean Mialaret ; coups et blessures (1766). — Mre François Théodose de la Serre, seigneur de Viescamps, contre la veuve de François Brugières (1763).

Miégemont (Justice de) : François Chaumeil, notaire royal, contre Étienne et Bernard Gramont, forgerons (1763).

Moussours (Juridiction de) : Rétenion de cause pour Jean-Damase Veysset, chirurgien, contre Martin et Jean Verlhac (1783). — Pierre Téreygeol contre Me Antoine Laporte, notaire ; saisie. — Etc.

B2151. (Liasse.) — 2 cahiers, papier, de 16 et 22 feuillets.

1774-1776 — Noailhac (Juridiction de) : Demoiselle Antoinette Vergne contre Jean Monfort, son mari ; demande en séparation de biens. — Noble Pierre d'Arliguie, seigneur de Long, contre Étienne Leymonerie, bourgeois. — Antoine Valen, chanoine de l'église de Turenne, contre Annet Crémoux, laboureur ; nomination d'experts. — François Charlanes, curé de Noailhac, contre Pierre Jaubertie ; saisie. — Bernard Boissonnet, bourgeois, contre Jean-Baptiste Certain, juge de Noailhac ; payement d'une dette. — Etc.

B2152. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1762-1787 — Peyrussie (Juridiction de la) : Défaut pour Léonard Lidoue contre Antoine Leyrat (1783).

Plas (Juridiction de) : Provision de dix-huit livres pour Jean et Jeanne Delbos contre Pierre Delbos (1785).

Pug-de-Noix (Juridiction de) : Annet Farge contre Marguerite Rigal, mineure, représentée par Jean-François Ludière, son curateur ; dettes de la succession de feu Pierre Rigal (1762). — Jean-Gilbert Joseph, prêtre conventuel de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Puy-de-Noix, contre Antoine Boval et autres ; solidarité de tènements compris dans le village du Temple-(1762). — Joseph Chassignac, Me tailleur d'habits, contre Laurent Charageal, bourgeois ; règlement de compte (1768). — Demoiselle Lacombe, veuve de Jean-Baptiste Beaufond, avocat en parlement, contre le sieur Lafaurie, bourgeois. — Ignace Rignac, notaire royal, et Antoine Chassignac, principaux tenanciers du tènement de la Rigaudie, contre Me Saint-Priech de Sainte-Aigne, avocat en parlement ; demande en garantie (1775). — Mathurin Monteil, laboureur, contre Jean Sol ; excès (1776). — Etc.

B2153. (Liasse.) — 9 piécos, papier.

1769-1789 — Puy-de-Val (Juridiction de) : Défauts pour Jean Donnot et Étienne Machat contre Guillaume Pinardel (1783) ; — pour Noël Pimond contre Jean Treinsoutrot.

Rioupeyroux (Juridiction du) : Déclaration de grossesse pour Guillemette Combailler (1769). — Messire Raymond Turenne, seigneur du Rioupeyroux, Puychardy et Bassignac-le-Bas, contre Bernard Lougour et autres ; arrérages de rentes (1773).

Saillac (Juridiction de) : Serment décisoire de Jean Vergne, laboureur de la paroisse de Chauffeur, au sujet d'une dette de dix-huit livres (1789). — Etc.

B2154. (Liasse.) — 42 pièces, papier, en mauvais état.

1744-1759 — Saint-Aulaire (Juridiction de) : Rétenion de cause pour Paul Faucon contre Pierre Cessac (1744). — Serment décisoire de Pierre Ségalas, marchand, au sujet d'une somme de dix-neuf livres à lui due par demoiselle Luce Rogier, veuve de François Duroy (1746). — Défaut pour François Chenailler, tailleur, contre Bernard Pontier (1747). — Procès-verbal de Jean Damarzit, garde-chasse de la terre de Saint-Aulaire, contre le sieur Lagorse (1749). — Testament de Marie Martin, du village de la Gorbais, paroisse de Saint-Aulaire (1718). — Messire Anne-Pierre d'Harcourt, marquis de Saint-Aulaire, contre Pierre Labrousse et autres ; solidarité du tènement de

la Quintane (1750). — André Pecon, sieur de Vaysseix, fermier de la terre de Saint-Aulaire, contre Pierre Delterat et Jean Fantou, solidaires du tènement de la Pestourie (1750). — Désignation d'un tuteur pour les enfants mineurs d'Annet Dumas (1753). — Procès-verbal d'estimation d'immeubles et de meubles dépendant de l'hérédité de Marie Martin (1754). — Dame Henriette de Cosnac, abbesse de la Règle, contre Pierre Prodret et Bertrand Balat (1757). — Émancipation de Jean Dufour (1757). — Etc.

B2155. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1700-1709 — Saint-Aulaire (Juridiction de) : Défaut pour Bernard Duroy, docteur en médecine, contre Bernard Froidefond (1760). — Antoine Vialle contre Pierre Berthy ; enquête tendant à prouver que les parties avaient transigé verbalement devant témoins (1761). — Mre Jean de Nauche, curé de Perpezac-le-Noir, contre Jean Pommepuy ; solidarité du tènement de la Bouchounie (1762). — Déclaration de grossesse pour Catherine Flageat (1762). — Anne-Pierre d'Harcourt, marquis de Saint-Aulaire, contre Antoine Vialle ; solidarité des tènements de la Gaulerie et de la Boissellerie (1763). — Dame Marie de Verthamond contre Pierre Maniou ; arrérages de fermages (1764). — Congé pour Étienne David, qui avait servi « l'espace de six ans, sans interruption, en qualité de milicien de la paroisse de Saint-Aulaire » (1765). — Ordonnance de sieur Villeneuve d'Algay, juge du marquisat de Saint-Aulaire, autorisant une enquête destinée à prouver que Jean Chouzenoux et Elisabeth du Berger ont joui pendant dix ans des dîmes de la Bouchounie (1766). — Anne-Julie Céleste de Boijolan, -abbesse de Notre-Dame de la Règle, dame de Vars, contre Pierre Pommepuy ; rentes sur le territoire de la Peyourey dues en vertu d'un bail emphytéotique passé par dame Catherine de Comborn (1766). — Inventaire des meubles de feu Annet Dumas (1767). — Anne-François d'Harcourt, marquis de Saint-Aulaire, contre Jean Pestourie ; arrérages de rentes (1768). — Répudiation, par Pierre Gautier, de l'hérédité de Léonard Gautier, son père (1769). — « Ordonnance de police pour la réparation des chemins de la présente juridiction » (1769). — Etc.

B2156. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1770-1773 — Saint-Aulaire (Juridiction de) : Guillaume Diéras, couvreur en ardoise, contre Aubin Macary, charpentier, au sujet de travaux faits dans la maison de Jean Peyramaut, du village de la Charmille, paroisse du Temple-d'Ayen (1770). — Jeanne Dumas contre Jean Ségeral ; praticien, son mari ; demande en séparation de biens. — Joseph Roche, huissier royal et marchand, contre Antoine Décors, aussi marchand ; fourniture de marchandises. — Lettres de Pierre Arnaud, vicomte d'Aubusson de la Feuillade, premier baron de la Marche, nommant François Rogier notaire-châtelain et greffier de sa juridiction de Saint-Aulaire. — Déclaration de grossesse pour Jeanne Decors, avec demande de provision alimentaire contre Pierre Rouchette, menuisier (1770). — Étienne Rouchette, clerc, contre Jean Fantou et Suzanne Savignac ; injures et voies de fait (1771). — Jean Denoix, sieur de la Combe, contre Louis Froidefond ; arrérages de rentes (1772). — Jacqueline Prodel, femme de Pierre Berthy, contre Jean Dalmay d'Antissac, prieur de Saint-Michel ; demande en nullité d'une saisie. — Congé pour Jean Pestourie, milicien de la communauté de Saint-Aulaire (1772). — Etc.

B2157. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 40 pièces, papier.

1774-1775 — Saint-Aulaire (Juridiction de) : Marie Bourzeat contre Pierre Pestourie, au sujet d'une dette de la succession de feu Jean Pestourie. — Le vicomte d'Aubusson contre Jean Mathou dit Freycinet, et autres ; rentes du tènement de la Quintane-Basse. — Affirmation de voyage par le sieur Jean Damarzit. — Enquête pour Jean Burg contre Pierre Lavaux ; prix de ferme d'un domaine situé dans le village de Malevialle. — Rétablissement de l'acte de baptême de Jean Pontier. — Françoise Prodel contre Anne Chouzenoux ; injures et voies de fait. — Étienne Chouzenoux, procureur postulant, contre Pierre Berthy, clerc ; avéra lion de signature. — Nomination de Jean Vasset en qualité de sergent de la juridiction dudit Saint-Aulaire. — Sieur Guy Bosche, maître chirurgien, contre François Plumauzelle, voiturier ; paiement d'une somme de dix-huit livres pour médicaments et soins. — Lettres de répudiation pour Étienne Pouch. — Enquête pour Antoine

Treuil contre Guillaume Pascarel, au sujet de la succession d'Anne Pascarel ; contre-enquête pour les mêmes. — Etc.

B2158. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1776-1779 — Saint-Aulaire (Juridiction de) : François Prodel contre Pierre Lachambre, au sujet de la succession de Marie Manière. — Enquête de bonne vie et mœurs pour Pierre Boche, bourgeois, qui avait été pourvu de l'office de greffier de ladite juridiction. — Enquête semblable pour Arnaud Lalande, procureur d'office. — Anne-Pierre d'Harcourt, maréchal de France, contre Jean Berthy, au sujet d'arrérages de rentes sur le tènement de la Séguinie (1777). — Jean Ségeral, notaire royal, contre Jean Pommepuy ; avération de promesse. — Le vicomte d'Aubusson contre Gabriel Mathou, dit Freycinet ; solidarité du tènement de la Quintane-Basse. — Émancipation d'Arnaud Lalande, Me chirurgien (1777). — Le vicomte d'Aubusson contre Jean Duffour et autres ; rentes du tènement de Malevialle (1778). — Jean Berthy contre Antoine Chapoulie, détournement d'une tine. — Jacques Verdier et Anne Leyrat contre Guillaume Dubac ; exécution d'un compromis. — Plainte de Catherine Brousseille, servante chez le sieur Duroy, voiturier ; injures et coups. — Etc.

B2159. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1780-1782 — Saint-Aulaire (Juridiction de) : Jean, Bernard et Jeanne Dufour contre autre Jean Dufour, leur frère ; partage de la succession paternelle et maternelle. — Visite d'un domaine, situé au village de la Pestourie, à la requête du sieur Jean Chassaignat. — Pierre Martin, du village de Leygonie, contre Pierre Monteil, châtreur ; coup de fusil ayant occasionné une blessure grave ; enquête. — Vol d'effets au préjudice de Jean Augenie, dit Caresme, journalier. — Catherine Breuil, femme d'Eymar Jay, et Marie Couderc, femme de Pierre Jay, contre lesdits Jay ; séparation de biens. — Émancipation d'Antoine Plezou. — Défaut pour Pierre Aulier, meunier, contre Bernard Froidefond ; compte de grains. — Expertise ayant pour objet de déterminer la part revenant à demoiselle Anne Desmaisons sur les biens immeubles de Jean Pommepuy. — Jean Bosche, bourgeois, contre Étienne Cournil de Lavergne, seigneur de la Chanudie ; payement de seize brasses de bois conduites à Brive et vendues au prix de cinquante sols la brasse. — Etc.

B2160. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1783-1785 — Saint-Aulaire (Juridiction de) : Enquête pour François Roubertie, soldat pensionné, contre Jean Roubertie, maréchal ; compte de journées. — Émancipation d'Antoine Rouland. — Visite d'un chemin situé au-dessous du village de Goux, à la requête de Pierre Geneste. — Affirmation d'Antoine Bosredon, tiers saisi à la requête de sieur Étienne Chouzenoux, au préjudice de François Fraysse. — Martial Chassaignac contre Léonarde Chouzenoux, sa belle-mère ; querelle de famille au sujet d'une donation faite par ladite Léonarde. — Me Philippe Cournil de Lavergne, chapelain du Saillant, contre Antoine Macary, charpentier ; prêt d'une somme de quarante-huit livres. — Bail judiciaire des fruits des biens appartenant aux mineurs Decamps dans le village de Laleu. — Nomination d'un tuteur pour les enfants de Pierre Burg. — Enquête pour Catherine Vialle, veuve de Pierre Autier, contre Jeanne Toulmond, veuve en seconde noces de Pierre Geneste ; compte de la gestion de ladite Jeanne dans la maison de son mari. — Bernard Chariras contre Catherine Jalinond, femme de Bernard Pascarel, du village de Malevialle ; injures et imputation calomnieuse de vol. — Etc.

B2161. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1780-1790 — Saint-Aulaire (Juridiction de) Rétenion de cause pour Jeanne Decors, femme de Jean Maury, contre Antoine Vialle. — Réception de Pierre Durieux, aubergiste de la ville de Brive, en qualité de caution de Jean-Pierre Jeannie. — Affirmation de voyage par Jean-Baptiste Genier, couvreur en ardoise, de la paroisse d'Objat. — Émancipation de Bernard Berthy, du village du Rocq. — Bertrand Geneste, vigneron, contre Pierre Gauthier, aussi vigneron ; acceptation d'hérédité. — Jeanne Chastanet contre Bertrand Roubertie ; injures. — Hugues Froidefond et autres, contre Pierre Laroze et autres ; solidarité du tènement de la Gouteyrie. — Désignation d'experts entre Jean et autre Jean Pestourie, frères, et Jeanne Pestourie, femme de Jean Nougier. — Philippe, Pierre, autre

Pierre, Elisabeth, Marie, Catherine et autre Catherine Juge, frères et sœurs, contre Baptiste Roussely, vigneron, au sujet d'une créance dépendant de l'hérédité de François Juge. — Sieur Pierre Prodel contre Jean Fage, dit Laffeuillade ; créance de vingt-sept livres. — Etc.

B2162. (Liasse). — 4 cahiers, papier ; 3 pièces, papier.

1746-1768 — Saint-Germain-les-Vergnes (Juridiction de) : Jean Chaumeil, bourgeois, contre Pierre Verdier, laboureur ; enquête ayant pour objet d'établir une créance. — Défaut pour Jean Chadebech de la Valade, notaire royal, contre Léger Breu, couvreur (1747). — Ordonnance de police locale rendue « dans la salle du château de Chauvel » (1748). — Messire Étienne Darluc, seigneur de la Praderie, et Madeleine de Lafageardie de Saint-Germain, sa femme, contre Jean Vauzoler ; créances. — Les mêmes contre Étienne Mouret et Jeanne Delon, sa femme ; solidarité du tènement du Vareix (1749). — Les mêmes contre divers ; solidarité des tènements de Bouyssère, de Villières, de Bouissou, du Verdier, etc. — Jean-Baptiste Juge, Me chirurgien, contre Pierre Dubié, curé de Saint-Germain, son oncle ; vente d'un porc (1753). — Procès-verbal d'installation de Jean-Pierre Lagarde en qualité de procureur d'office de la juridiction de Saint-Germain (1760). — Jeanne Verlhac, veuve de Pierre Soustre, contre Pierre Valade et autres ; solidarité du tènement de la Jarrige (1766). — Dame Marie-Jeanne Dumas, veuve de François de Lafageardie, contre Jacques Bourguet. — Etc.

B2163. (Liasse.) — 3 cahiers, papier ; 29 pièces, papier ; un plan.

1768-1789 — Saint-Germain-les-Vergnes (Juridiction de) : Affirmation de voyage par Damase Veysset, chirurgien-juré du bourg de Sainte-Féréole (1768). — Jean Chaumeil contre Toinette Moulzac et Blaise Soularue ; demande de lettres en restitution (1771). — Anne Mouret contre Pierre Laviaille ; demande en partage de la succession d'Étienne Mouret et de Jeanne Delon (1775). — Dame Marie-Jeanne Dumas, veuve de M. de Lafageardie, contre Antoine Valade et Bernard Laleu ; solidarité du tènement du Cerou ; — la même contre divers, au sujet de la solidarité des tènements de Verpillerte, de la Jarrige, de las Agras, de la Maysonnade, du Cheyrou, etc. (1776). — Jean Reynal, avocat en parlement, seigneur de la Reymondie, contre Henri Soulier ; créances de la succession de Pascal Germain (1785). — Antoine de Lafageardie, seigneur châtelain de Saint-Germain-les-Vergnes et autres lieux, conseiller au parlement de Bordeaux, contre Étienne Breuil ; défaut (1788). — Requête du procureur d'office au juge civil et criminel de la juridiction de Saint-Germain pour une tenue régulière d'assises et une visite des cabarets et des poids et mesures (1789). — Etc.

B2164. (Liasse.) — 2 cahiers, papier.

1769-1786 — Saint-Mür et la Pampoulie (Juridiction de) : Messire François de Saint-Priech, seigneur de Saint-Mür, lieutenant général de police de la ville de Tulle, contre Jean Soutrot, praticien, au sujet de rentes sur le village de la Pampoulie (1769) ; — le même contre Joseph Parjadis, garde du corps, au sujet d'arrérages de rentes sur le tènement de Masquès, paroisse de Forgès (1771) ; — le même contre Marianne Borie ; solidarité du tènement de la Borie, paroisse de Lagarde (1785) ; — etc.

B2165. (Liasse.) — 11 cahiers, papier, en mauvais état.

1717-1729 — Salons et Masseret (Cour ordinaire de) : François de Labro, abbé d'Uzerche, contre Blaise Daude ; solidarité des tènements de Moussat et de las Gorsas, compris dans le village de Chameyrat (1718). — Les fabriciens de l'église de Salons contre Jean et Constant Brudieux et autres ; droits de sépulture dans l'église. — Étienne Fregefond, fermier du commandeur d'Ayen, contre Élie Joly ; arrérages de rentes. — L'abbé d'Uzerche contre Léonard Beyssac ; solidarité du tènement du Mas, compris dans le village de Lavau (1719). — Jean Ruben, marchand d'Eymoutier, contre Jean Rivière, notaire ; demande en partage de l'hérédité d'Anne Dugros (1721). — Jean Bazin, seigneur de la Motte, contre Léonard Boussalit ; défaut (1722). — François Guyon, seigneur de Charliac, lieutenant général de police de la ville d'Uzerche, contre Jean Dandrieu, laboureur ; paiement de fermages. — Messire Bertrand de Mongibaud, chevalier, seigneur de Vieux-

Chastenet, contre Jean Belabre, meunier ; demande en garantie (1724). — Léonard Chaput, prêtre, et Martial Besse, lieutenant-assesseur au sénéchal d'Uzerche, syndics de l'hôpital de cette ville, contre Blaise Daude ; solidarité du tènement de Chameyrat. — Dame Angélique-Césarine de « Faix, comtesse de Rabat », femme de messire François de Carbonnière, contre Jean Desgorges et autres ; solidarité du tènement de Prats (1728) ; — la même contre divers ; solidarité des tènements de Puy-Giraud, de la Verdie, de la Cour, de Chameyrat, etc. — Guillaume Dufaure, sieur de Masmalet, ancien procureur du roi en l'élection de Brive, contre Jacques Fregefond (1729). — Joseph de Gerbaux, sieur de Saint-Étienne, contre le même. — Etc.

B2166. (Liasse.) — 12 cahiers, papier, en mauvais état.

1730-1749 — Salons et Masseret (Juridiction de) : Antoine de Gerbaux, sieur de la Boche, contre Jacques Fregefond ; défaut (1730). — Lettres de notaire et procureur postulant de la juridiction de Salons données par François de Carbonnière, marquis de la Capelle-Biron, en faveur du sieur Jean Hilaire (1732). — Demoiselle Michette Galleton des Moulins contre Jean Galleton des Moulins ; demande d'une provision alimentaire (1733). — Lettres conférant l'office de juge de la terre et seigneurie de Salons à François Borde, docteur en médecine (1745). — Le sieur Dupuy de Leyrac, bourgeois, contre Jean du Renard, caporal au régiment de Noailles ; paiement du montant d'un billet (1746). — Etc.

B2167. (Liasse.) — 18 pièces ou cahiers, papier, en mauvais état.

1749-1769 — Salons et Masseret (Juridiction de :) Arrêt du parlement enjoignant aux officiers des justices ordinaires de dresser procès-verbal de l'état de tous les moulins situés dans leurs juridictions (1749). — Me Anne Lascaux, jugede Condat, contre Radegonde Personne ; partage d'une succession (1753). — Lettre de répudiation pour Catherine Fayolle, femme de Jean Gaynaud (1757). — François Charaneuve contre Joseph de Gerbaux, écuyer, sieur de Saint-Étienne, et demoiselle Françoise Fauchier de la Coste (1758). — Jean-Pierre Bazin, sieur de la Motte, contre Pierre Pénélaud ; désignation d'experts. — Jean Dublanc, ancien fermier de la terre du Pin, contre Antoine et Léonard Jarrige ; solidarité du tènement de la Gorsse (1763). — Martial Estier, fermier judiciaire de ladite terre du Pin contre divers ; solidarité du tènement de Chameyrac (1765). — Défaut pour Jean Pontier, avocat en la cour, contre messire de Bazin, écuyer (1767). — Défense, par Jean Lasne de la Barrade, juge de Salons, à Antoine Lachaud de s'immiscer dans ce qui touche à l'exercice de la justice. — Antoine Rey, procureur au sénéchal d'Uzerche, contre François de Beaune, sieur du Fraisseix ; paiement d'une créance (1769). — Etc.

B2168. (Liasse.) — 11 cahiers, papier, en mauvais état.

1770-1781 — Salons et Masseret (Juridiction de) : Lettres de tabellion royal données par Marianne de Verduzan, veuve de François Gaston de Carbonnière, en faveur de Michel Gorsse (1770). — Demoiselle Radegonde de Chassagne, veuve de Gabriel-Joseph Lascaux, arpenteur juré, contre François Hilaire, Jean Valeton et autres ; arpentement d'un tènement (1771). — Messire Pierre Ardant, seigneur des terres du marquisat de Meilhards et la Croisille, et des terres et seigneuries de la Grenerie et la Porcherie, contre Denis et Léonard Valeton (1774). — Lettres de « très haut et très puissant seigneur messire Jean-Baptiste de Boulhiat, seigneur du Pin, Salons et Masseret », conférant l'office de sergent desdites juridictions à Joseph Ballut, d'Uzerche. — Déclaration de grossesse pour Antoinette Hilaire. — Lettres de notaire et procureur pour Florent Roume (1776). — Lettres de répudiation pour Martiale Pénélaud. — Lettres conférant l'office de juge de la juridiction de Salons et Masseret à Me Pierre Beneyton de la Vergne, notaire royal (1780). — Etc.

B2169. (Liasse.) — 5 cahiers, papier, en mauvais état.

1781-1789 — Salons et Masseret (Juridiction de) : Excuses présentées par Léonard Pascarel, sergent, à Pierre Beneyton, juge, qu'il avait insulté (1782). — Le sieur Élie Rivière, tuteur des enfants du feu sieur de Bazin, contre Louis de Bazin, seigneur de la Motte ; désignation d'experts (1785). — François de Beaune, seigneur de la Grafeuille, contre Léonard Boussalit ; solidarité du

tènement de la Chabrélie (1785). — Jean Donnet, bourgeois, en qualité de tuteur de Mre Michel de Bazin, contre Sébastien Diot et Anne de Rivière, sa femme ; compte de tutelle (1788). — Lettres de répudiation pour ledit Michel de Bazin. — François de Beaune de Fraisseix contre divers ; solidarité de plusieurs tènements (1789). — Etc.

B2170. (Liasse.) — 1 cahier, papier, de 82 pages, en mauvais état.

1784-1790 — Seilhac (Juridiction de) : Provisions de juge de ladite juridiction accordées par Gabriel de Rodarel, marquis de Seilhac, à Antoine Bouilhac (1785). — Antoine Barry, soldat invalide, contre François Roche et Léonard Lapeyre, accusés d'enlèvement (1786). — Gabriel Puihabilier, écuyer, habitant de Tulle, contre Jean François Tramond ; arrérages de rentes sur divers tènements de la paroisse de Bar. — François Saint-Prieuch de Saint-Mür contre Antoine Valette ; paiement de dettes. — Léonard Chammard, notaire royal et juge de Seilhac, contre Antoine Peyre et autres ; créances (1790). — Jean-Léonard de Bourguet, conseiller au présidial de Tulle, contre Jean Fourche, laboureur ; défaut (1790). — Etc.

B2171. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1739-1787 — Serrières (Juridiction de) : Croquis indiquant la situation du champ de Lauzel, appartenant à Jean Hourtoulle et longeant le chemin public du Pouch à la Garille, paroisse de Saint-Privat (1787).

Sexcles (Juridiction de) : Noble Jean d'Audubert de Mazeyrac, seigneur de Miégemont, contre Jean Cros, laboureur ; créance (1740). — Joseph Lamartinie, curé d'Astaillac, contre Antoine Flamary ; vérification d'écriture. — Noble Louis de Sainte-Marie, seigneur de la Combe, contre Pierre-Gabriel Lalé et autres ; paiement d'une somme de quatre-vingt-dix-neuf livres. — Joseph Guitard, docteur en médecine, contre le sieur de la Salardie ; « vérification de l'écriture et seing du feu sieur de la Salvanie, père dudit sieur de la Salardie » (1746). — Etc.

B2172. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1751-1785 — Sugarde (Juridiction de) : Pierre Sol, sergent de la ville de Beaulieu, contre le sieur Cabrol ; voies de fait (1775). — Pierre Chassaing, laboureur du village de Longueval, paroisse de Sioniac, contre Jean Blaud, dit Chaminel ; querelle entre voisins, injures et voies de fait (1785).

Tillet (Juridiction de) : Marie Arancourt, marchande de la ville de Tulle, contre Bernard Borie, aussi marchand, du village de Tillet, paroisse de Saint-Geniès ; vente de vin (1767). — Etc.

B2173. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1784 — Treignac (Juridiction de la ville et vicomté de) : Sieur Léonard Mazoudeix et demoiselle Marie Grange, sa femme, demeurant au château du Verdier, contre Jean Decoux, leur métayer, du village de Pras, paroisse des Églises ; vente de bêtes à laine à l'insu des demandeurs. — Déclarations de grossesse. — Émancipation de François Bourzat par Joseph, son père. — Enquête pour Jean-Baptiste Lafond contre Simon Corrieux, bourgeois, au sujet d'un droit de passage. — Jean Jouassein et Marie Puyvarge, de Tulle, contre Léger Mazel et Marie Puyvarge, au sujet de la succession de Guillaumette Puyvarge. — Bail judiciaire des biens saisis au préjudice du sieur Dugendre, à la requête de messire François de Lavareille, écuyer, capitaine de cavalerie, et de dame Marie-Madeleine Ruben, sa femme, héritière de demoiselle Jeanne Savodin. — Condamnation à dix livres d'amende prononcée contre Jean Vachier et autres, témoins défailants. — Enquête pour Léonard Faurie, du village de la Bournerie, paroisse de Soudaine, contre Antoine Brunerie, d'Affieux, au sujet de la valeur d'un troupeau de moutons. — François Soursat et autres contre sieur Antoine Roger, bourgeois, et demoiselle Marianne Leymarie, sa femme ; solidarité du tènement de Noalhetas. — Etc.

B2174. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1785 — Treignac (Juridiction de la ville et vicomté de) : Enquête pour Pierre Borzeix, laboureur, du village d'Ussange, paroisse des Églises, contre François Coulaud et Catherine Borzeix, au sujet de

la succession de Léonard Borzeix. — Léonard Poulroy, tailleur, contre Pierre Poulroy, au sujet d'une donation faite en 1777 par autre Pierre Poulroy. — Émancipation d'Antoine Mayzaud par Jean, son père. — Enquête pour Martial la Jarrige, bourgeois du village de la Regaudie, contre Louis Chastaignac ; différend entre maître et colon. — Taxe de la viande de boucherie pour le 9 juin 1785. La livre de bœuf se vend quatre sols. — Bail judiciaire des biens des mineurs Doucet, de la paroisse de Viam. — Dépôt au greffe de lettres de change altérées. — Sieur Pierre Leyniac de la Jarrige contre sieur Pierre Savodin, dit Pérol, au sujet du défrichement d'une lande appelée le Goutard. — Défaut pour Antoine Pailler, fabricant de cuivre à Treignac, contre sieur Jean-Baptiste Pailler, maître chirurgien. — Bail du champ de foire de Treignac. — Messire Charles David, marquis de Lastours, et dame Chouveau de Balerme, sa femme, contre sieur Jean-Baptiste Leyniac de la Chassagne ; coupe d'arbres dans plusieurs domaines du défendeur. — Répudiation de l'hérédité de Jean Monteil par Marie, sa fille. — Etc.

B2175. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1786 — Treignac (Juridiction de la ville et vicomté de) : Marie Faugeron, veuve en dernières noces de Pardoux Peyrissaguet, du village de Lafont, contre Élisabeth Lissajoux, femme d'Antoine Peyrac, au sujet du partage de la succession de Léonard Farge et de Michelle Coyssat. — Émancipation de Jean-François Rivière par Martin Léonard, son père. — Messire Joseph de Parel, vicomte d'Espeyrut de la Chatonie, seigneur de la Gane, Auxillat, Ussange, etc., officier au corps royal d'artillerie, contre Gabriel Prévôt, veuve Sirieix ; revendication d'une maison située à Fournols. — Enquêtes pour Pierre Malagnoux, maître menuisier à Treignac, contre Étienne Senut, marchand, au sujet de la confection d'une armoire ; — pour Antoine Desieyx contre François Borzeix ; blessures faites à des bestiaux en revenant de la foire de Sainte-Féréole. — Déclarations de grossesse. — Marguerite Cougnac, Jean et Louis Laleu, ses deux fils, contre Raymond Cougnac ; loyers. — Catherine Chabrière, veuve de Guillaume Grilière, contre Michel Dechaix ; remboursement d'une somme de quarante-huit livres. — Taxe de la viande du 27 avril 1786. La livre de bœuf est fixée à cinq sols. — Etc.

B2176. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1774-1790 — Turenne (Prévôté royale de) : Jean Sérager, travailleur, contre Jean Marcou, fermier du domaine de Combreyjou, au sujet de la sous-location d'une terre (1774). — Dame Marie Courèze de Plas, femme du sieur de Plas, seigneur de Bournazel, contre Étienne Maigne, praticien. — Dame Marie-Ursule-Thérèse de la Chèze, femme de Pierre Crozac, avocat en parlement, contre dame Jeanne de Lacroix, femme du sieur Chassaignade, officier de cavalerie, et contre l'abbé d'Obazine ; avération de signature (1775). — Les administrateurs de l'hôtel-Dieu de Turenne, contre Jean Traversac ; fermages d'immeubles. — Antoine de Maussat, seigneur engagiste de la vicomté de Turenne, contre Pierre Cerou ; arrérages de rentes (1782). — État des papiers de la vicomté de Turenne trouvés sous les scellés chez le greffier de ladite juridiction (1790). — Etc.

B2177. (Liasse.) — 96 pièces, papier, en mauvais état.

1762-1766 — Varetz et Sadroc (Juridiction de) : Partage de l'hérédité de défunts Antoine Dubois et Françoise Pelissonnerie, de Lagraulière. — Provision de vingt-cinq livres pour Dominique Verlhac contre François Bernole et Cécile Verlhac. — François Sicard contre Guillaume Duteil et son domestique ; coups et blessures. — Jean Bonnel, praticien du village de Bergeale, contre Jean Vidalie ; possession d'une haie. — Pierre Mouret contre Étienne Boneyras, fermier de défunte Gabrielle Pagnon, au sujet de meubles ayant appartenu à ladite Pagnon. — Affirmation de voyage pour le sieur Germain Lavaud, du bourg de Voutezac. — Serment d'experts. — Répudiation de l'hérédité de feu François Laqueyrie par ses filles, Jeanne et Guillaumette. — Défaut pour Simon Soulier contre Pierre Valadas. — Etc.

B2178. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 63 pièces, papier.

1767-1769 — Varetz et Sadroc (Juridiction de) ; Provision de vingt livres pour François Mas et Marie Vernéjoux contre Jean Bergeal et Marie Chadapoux. — Me Bernard Breuil, avocat en

parlement, juge de Sadroc, contre Jean et Pierre André, père et fils, procureurs ; enlèvement de matériaux. — Autorisation d'Étienne Peyrat pour Mathurin, son fils, dans un procès contre Guillaume Vernéjoux. — Giron Alvinerie contre Jean Chalard ; entérinement de lettres de restitution ; partage des successions de Joseph Alvinerie et de Pétronille Marty. — Etc.

B2179. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 87 pièce, papier.

1770-1774 — Varetz et Sadroc (Juridiction de) : Lettres de répudiation de l'hérédité de Guillaume Vidalie, de Sadroc ; — de celle de Jean André, notaire royal. — Jean Maleyrie, laboureur, contre François Peyry, dit Pistole ; obligation de cinquante-trois livres. — Enquête pour Jean Borderie et Marguerite Gousset, contre Jean Gousset ; livraison de grains. — Affirmation de Jean Cayre, tiers-saisi à la requête de Jean Courbier, au préjudice de Pierre Valadas, du village de la Rebeyrotte. — Provision de cinquante livres pour Jean Cluzaud contre Antoine Védry. — Émancipation de Jean Bernotte par François, son père. — Lettres de bénéfice d'âge pour Jean Galatry, fils de feu François. — Bernard Teillet et demoiselle Marie-Rose Caron, sa femme, contre sieur Pierre Fonfrège du Portail et demoiselle Jeanne de Jarry, veuve du sieur de Laproudie ; avération d'écriture. — Poursuite, par le procureur de la juridiction de Varetz, contre un nommé Charles, dit Croquerabe, accusé de vol. — Estimation des biens délaissés par feu François Rebière. — Affirmation de voyage par Dominique Verlhac, fabricant de toile à Nantes. — Etc.

B2180. (Liasse.) — 52 pièces, papier, en mauvais état.

1775-1779 — Varetz et Sadroc (Juridiction de) : Dominique Verlhac contre Jean Bernotte, au sujet de la succession de Marie Vernéjoux, aïeule maternelle du demandeur. — Enquête pour sieur Joseph Vidalie contre Étienne Chadapoux, au sujet d'un échange de maisons fait entre le père dudit Joseph et Antoinette Molas. — Visite de la maison de Jean Escure, vigneron demeurant au village du Temple. — Visite d'un pressoir dépendant de la succession de feu Pierre Bosche, juge de Varetz. — Inventaire des meubles garnissant la maison de feu Marie Lafarge, à Varetz. — Enquête pour Jeanne Simon, femme de Pierre Delord, contre Gabriel Delord, au sujet de la valeur d'un cheptel ; — pour Marguerite Bosredon contre Catherine Bosredon, veuve du sieur Dufour, au sujet du mobilier de feu François Bosredon. — Bail judiciaire des biens des mineurs Laumond, du village du Four. — Assemblée de parents pour donner leur avis sur la gestion des biens des mineurs Vedrenne. — Inventaire des biens meubles et immeubles de Jean Soulier dressé à la requête de Jean Chantalat, son petit-fils. — Etc

B2181. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1780-1790 — Varetz et Sadroc (Juridiction de) : Guillaume Chouzenoux contre Pierre Laumond, permission provisoire de passage sur un pré (1780). — Haut et puissant seigneur Pierre Arnaud, vicomte d'Aubusson de la Feuillade, etc., contre Jean Bosredon et autres ; rentes du tènement de Gros-Roussel. — Visite de trois petites pièces de pré acquises de Pierre Labrousse par Alexis Semenaud, curé de Varetz. — Rapport d'experts pour Antoine Burg et autres, contre Jean Chantalat (1781). — Émancipation d'Eymard Delfour, boucher. — Rapport d'experts pour le sieur Delord, Me en chirurgie du village de Rouveix, paroisse de Brignac ; médicaments et soins donnés au sieur Louis Malaval (1782). — Lettres de bénéfice d'âge pour Pierre Jouvenel, de Marcihac (1787). — Visite d'un pré, appelé la Fond, à la requête de Gabriel Rougier, bourgeois (1787). — Etc.

B2182. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1747-1768 — Vaur (Justice de) : Noble Raymond-Louis Darche, seigneur de Vaur, gendarme de la garde ordinaire du roi, contre Antoine Bouzounie ; rentes sur le tènement de Creyjoux, paroisse de Bassignac-le-Bas (1757). — Mathieu Oubrayrie, notaire royal, juge de Sugarde, Longueval et de la présente juridiction, contre Antoine et Pierre Jonchieyre ; dette (1763).

Vegennes (Juridiction de) : Défaut pour messire François Massoulier, écuyer, avocat en parlement, contre messire Jean de Veyrac et dame Marguerite de Labrousse, sa femme (1750). — Pierre

Barrot, vigneron, contre autre Pierre Barrot, son frère ; partage de la succession de Jeanne Caravage, leur mère (1768). — Etc.

Supplément à la série C

Intendance de Limoges.

C245. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1770 — Lettre de M. de Beaulieu à l'intendant de la généralité de Limoges et minute de la réponse ; renseignements sur l'état des récoltes. Les vignes ne donneront, dans l'Angoumois et le Périgord, que le dixième d'une année ordinaire ; le tonneau de vin, « composé de quatre barriques », se vend à Angoulême 230 livres. « A l'égard de l'élection de Limoges et de tout le pays de seigle, il y aura des mesures à prendre de fort bonne heure ; cette récolte y est très médiocre ; elle sera consommée au mois de décembre et peut-être plus tôt... Les châtaigniers promettent beaucoup, mais ils sont si tardifs et le pelon si petit, que s'il fait la moindre gelée le mois prochain, cette récolte sera enlevée. C'est cependant un objet bien important pour tout le pays planté de ces arbres... S'il leur arrivoit quelque accident, vous pouvés compter sur la disette la plus cruelle » (4 sept. 1770). — « État de la recette et de la dépense faite des fonds fournis par M. le contrôleur général pour les besoins de la province » : achats de grains à Nantes, à Dantzick, etc. — État de répartition du don gratuit imposé sur les ecclésiastiques, nobles, privilégiés et taillables des trois lections de Limoges, Tulle et Brive par des lettres patentes du 22 mars 1770.

C246. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1735-1787 — Invalides. — Lettres relatives à la succession du sieur de Chauffour, officier de l'hôtel royal des Invalides (1735). — Lettre du comte de Guibert aux commissaires principaux et ordonateurs des guerres relative à l'établissement d'un état semestriel des officiers, bas officiers et soldats pensionnés sur les fonds de l'hôtel des Invalides (1784). — Logements de troupes. — « Estat de la dépance faite dans la ville de Tulle pour le logement de la compagnie de Cugniac, du régiment cavalerie de Bourbon, depuis le 14 octobre 1755 jusqu'au premier août 1756, jour de son départ de ladite ville ». — Statistique. — Avis d'un envoi d'imprimés pour relever les crimes commis dans la subdélégation de Tulle (1789).

C247. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1782-1793 — Tulle. — Extraits de titres anciens servant à établir l'origine de plusieurs maisons du faubourg de la Barussie (s. d.). — Uzerche. — Ordres donnés par les administrateurs de l'hôpital d'Uzerche à M. Besse de la Borde, trésorier dudit hôpital, de délivrer aux sœurs diverses sommes pour la dépense journalière (1782-1793). — Juillac. — Supplique de Jean Lajugie et de Jean Daussac, « pauvres laboureurs » de la paroisse de Juillac, à l'intendant, pour être exempts de la charge de collecteurs des tailles (s. d.).

C248. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1733-1734 — Élection de Tulle. — Registre pour « servir aux audiences de messieurs les officiers de l'élection de Tulle ». — Audiences tenues par MM. Maynard, président ; Duverdier, élu, et Baluze, procureur du roi. — Réclamations de dame Anne de Beyssat, femme de Bertrand de Lentilhac, seigneur de Bétut, contre la cote de tailles appliquée à son domaine de Sédières, qu'elle fait exploiter par valets ; — et de dame Anne Duverdier, veuve de Jacques de Lavergne. — Provisions de l'office de clerc commis à l'audience de la chancellerie établie près la cour des aides de Clermont, en faveur de Charles Ganau du Puychevrier. — Sentence en faveur du baron de Rochefort le déchargeant des tailles imposées par les collecteurs de la paroisse de Sornac sur son domaine de Rochefort. — Sentences semblables pour Marie de Laffon, veuve du seigneur de la Breuille, contre les consuls de Treignac ; — pour Joseph de Lagorse et Jeanne de Chanet, sa femme, contre les syndics de Camps ; — etc. — ' Sentence pour l'enregistrement d'un arrêt du conseil d'État « portant désunion de la paroisse de Saint-Dézery d'avecq la ville et paroisse d'Ussel pour la répartition et levée des impositions ». — Déclarations de cheptels. — Extraits de contrats de

mariage. — Arrêt du conseil d'État portant que la paroisse du Chastang sera désormais indépendante de celle de Sainte-Fortunade pour la levée des impôts. — Etc.

C249. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 27 pièces, papier.

1632-1789 — Élection de Tulle. — Assiette « de la taille et crues », du taillon, du montant des « droits des trois commissaires des tailles, sur la taille et le taillon », des droits pour les signatures et les officiers et des sommes perçues pour les droits aliénés. Total : 151,381 l. 17 s. 1 d. Les paroisses sont groupées de la façon suivante : évêché de Tulle, Xaintrie, châellenie de Treignac, châellenie de Laroche, archiprêtré de Gimel, archiprêtré de Chirouze, archiprêtré de Saint-Exupéry. — État des sommes imposées en 1636 et en 1638. — Une feuille de parchemin détachée d'un cahier qui devait mentionner l'emploi de sommes levées à différents titres, porte les dépenses suivantes : « Cent vingt-huit livres pour l'établissement de trois pépinières dans la généralité... ; quatre cent soixante-quatorze livres pour la pension due aux pères Jésuites du collège de la ville de Tulle , suivant l'arrêt du 1^{er} février 1651... ; trois cens livres pour le loyer des maisons presbytérales d'aucunes paroisses de l'élection... (s. d.) ». — Visite de laines mouillées qui avaient été placées dans la cave d'une maison voisine du pont de l'Escurol (1759). — Déclaration des « héritages » possédés par Pierre Jarrige, bourgeois ; — et par M. de Baluze, procureur du roi en l'élection (1789). — Etc.

C250. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1639-1771 — Élection de Brive. — Extraits des déclarations, lettres patentes, etc., concernant la levée des impôts. — « Rolle des présentations des nobles et non nobles subjects au service du ban et arriere ban fait en l'année mil six cens trente-neuf ». Les sieurs de Lignerac, de la Meschaucie, seigneur de la Coste, gentilhomme ordinaire du roi, de Lissac, de Lom, du Cluzeau, de la Chapelle-Saint-Géraud, de la Chabroulie, du Pêcher, de Branceilles, de Sauvebeuf, de Saint-Chamant, de Sugarde, etc., fourniront chacun un cheval léger en équipage convenable, et deux hommes de pied ; il est pris défaut contre le vicomte du Verdier, les sieurs de Puymarest, de Beynat, etc. « Rolle des nobles et autres... qui sont exempts suivant la volonté du roy » : le seigneur de Ventadour, baron de Donzenac, « attendu la qualité de gouverneur » ; le vicomte de Turenne, « attendu la notoriété de son employ au service du roy » ; le seigneur de Noailles ; le sieur d'Estresses et le sieur de la Vergne, seigneur de Marzac. — Déclarations des intéressés relatives à la façon dont ils entendent s'acquitter de leurs obligations. Le baron de Plas déclare vouloir marcher en personne ; le sieur de Cosnac met en avant « son indisposition corporelle » pour être exempté, et la plupart offrent de payer la taxe ou de se faire remplacer. — Arrêt de la chambre établie sur le fait des francs-fiefs, déclarant que Louis de Lachaud, sieur dudit lieu, est de noble origine ; — ordonnance de M. de Bouville, intendant de la généralité de Limoges, déchargeant Antoine-Julien du Bousquet de Saint-Pardoux des droits de francs-fiefs ; — arrêt du parlement de Bordeaux constatant la noblesse du sieur du Bousquet et de la dame de Fontanges (1684). — Lettres adressées au sieur Dubois, baron de Saint-Hilaire, au sujet de l'enregistrement de ses lettres de noblesse (1763). — Arrêt du Conseil d'état réglant les fonctions des greffiers des rôles des tailles établis par édit du mois d'août 1722 (imprimé, 1724). — Adjudication du droit de cinquantième pour la paroisse de Sainte-Féréole (1726). — Évaluation du prix des grains dans la ville de Brive de 1742 à 1771. — Etc.

C251. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1693-1735 — Élections de Tulle et de Brive. — Rôle de répartition d'une somme de deux mille sept cent soixante-dix-neuf livres imposée sur tous « les artisans, marchands et négocians de la ville et fauxbourgs de Brive » (1693). — Rôles des tailles des paroisses d'Allassac, Arnac, Astaillac, Aubaziné, Aven, Brivezac, Branceilles, Blanchefort, Boisseuil, Beaumont, Beyssac, Beyssenac et Bort.

C252. (Liasse.)— 19 pièces, papier.

1693-1747 — Élections de Tulle et de Brive. — Rôles des tailles et pièces relatives à la perception des tailles intéressant les paroisses de Chartrier, Chabrignac, Chamboulive, la Chapelle-aux-Brocs, Chaumeil, Chenaillers, Concèze, Cornil, Cosnac, Couzours et Cublac.

C253. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1681-1731 — Élections de Tulle et de Brive. — Rôles des tailles et pièces relatives à la perception des tailles intéressant les paroisses d'Espartignac, Estivaux, Eyburie, Ferrières, Genis, Juillac, Labaslide, Lagraulière, Larche, Lascaux, Liourdres et Louignac.

C254. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1720-1740 — Élections de Tulle et de Brive. — Rôles des tailles et pièces relatives à la perception des tailles intéressant les paroisses de Mansac, Mascheix, Ménoire, Meyrignac-l'Église, Monceaux, Neuville, Nonards, Objat, Orgnac, Palazinge, Pierrefitte, Pompadour, Prugnie, Perpezac-le-Blanc et Perpezac-le-Noir.

C255. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1645-1743 — Élections de Tulle et de Brive. Rôles des tailles et pièces relatives à la perception des tailles intéressant les paroisses de Rosiers-de-Juillac, Sadroc, Saint-Augustin, Saint-Aulaire, Saint-Bonnet-la-Forêt, Saint-Bonnet et Sadroc, Saint-Cyprien, Saint-Cyr-la-Roche, Saint-Cyr-lès-Champagnes, Sainte-Féréole, Saint-Hilaire, Saint-Julien, Saint-Laurent, Saint-Mesmin, Saint-Mexant, Saint-Pardoux, Saint-Robert, Saint-Salvador, Saint-Solve, Saint-Ybard, Segonzac et Sioniac.

C256. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1668-1747 — Élections de Tulle et de Brive. — Rôles des tailles et pièces relatives à la perception des tailles intéressant les paroisses de Teilhols, Temple-d'Ayen, Ussac, Uzerche, Varretz, Vars, Vigeois, Vignols, Voutezac et Yssandon.

C257. (Registre.) — In-f°, 305 feuillets, papier.

1749 — Élection de Brive. — « État général des fonds de la paroisse d'Arnac-Pompadour, ensemble de quelques uns des paroisses voisines, ces derniers faisant partie de domaines, corps de biens ou fermes de ladite paroisse d'Arnac-Pompadour, ou appartenant à des particuliers y domiciliés... », dressé par Raphaël Lefebure, en exécution d'une délibération des habitants du 27 août 1741 et d'une ordonnance de l'intendant du 26 mai 1749. Un grand nombre d'immeubles sont indiqués comme appartenant à madame la marquise de Pompadour et aux chanoines de Saint-Martial de Limoges. — N° 542 : une maison haute, tours, pavillon, collombière... appartenant au sieur la Mothe, conseiller du roy » ; — N° 557 : « une chapelle, sacristye, un petit clocher, appelée la chapelle de Saint-Blaize,... appartenante la cure » ; — N° 558 : « un palais appelé le parquet, confrontant à la chapelle,... appartenant à messieurs de la justice » ; — N° 578 : « une orangerie et jardin... appartenant à madame la marquise » ; — N° 579 : « une place servant de foiralle, appelée la place du château » ; — N° 580 : « le château de Pompadour, composé de trois corps de logis, de tours, tourelles, pavillons, chapelle, écuries, terrasse et donjons, lequel château entouré de murs et fochés, dans lequel château avons trouvé une vache, une jument poulinière et vingt moutons, appartenant à madame la marquise de Pompadour, demeurant à Paris, et affermé aux sieurs Lagaudie et Lafranque, les fermiers de la terre de Pompadour, demeurant à Lubersac... ».

C258. (Registre.) — In-f°, 250 feuillets, papier.

XVIII^e siècle — « Arpentement d'Aubazine ». — N° 1 : « une église composée de son cœur, sa nef et trois chapelles ; confrontant à l'emplacement de l'ancienne église, à une allée plantée d'ormeaux, au château et cours du château abbatial et aux logis et cours de Mrs les Bernardins dudit Aubazine » ; — N° 3 : « une allée et place publique plantée d'ormeaux, confrontant à un chemin public, à ladite église, et des autres parts, aux cours et jardins desdits abbés et religieux d'Aubazine... » ; — N° 4 : « une mazure de château et cour appelé le château abbatial... » ; — N° 7 :

« un couvent audit bourg appelé le couvent d'Aubasine, cours, cloître..., confrontant de deux côtés au vieux château, au moulin et église de Mrs les religieux et au chemin public... » ; — N° 258 : « un couvent et cour, de dames de St-Bernard appelle l'abbaye de Coiroux..» ; — N°259 : « une église, cloître et place appelle l'église de Coiroux, confrontant le couvent des dames religieuses de deux parts, le ruisseau et le chemin d'Obasine à Parasinge » (Palazinge). — Etc.

C259. (Registre.) — In-f°, 128 feuillets, papier.

1749 — « État général des fonds de la paroisse de Brivezac » dressé par Léonard Decoudier de la Jarrige. Principaux possesseurs d'immeubles : Le prévôt de Brivezac ; Jean-Louis de Lacombe de Sainte-Marie ; MM. de Rieux de Saint-Joseph ; Rivière, bourgeois ; du Rioupeyroux, de Beaulieu ; du Leyris, bourgeois de Tulle ; les Bénédictins de Beaulieu ; — etc.

C260. (Registre.) — In-f°, 79 feuillets, papier.

1754 — « État général des fonds de la paroisse de Couzours » (Coubjours), dressé par Jean-Baptiste Dugros, arpenteur juré. Principaux possesseurs d'immeubles : le sieur de Chaumarêt, demeurant à Vars ; le sieur de Ladignac, demeurant à Ladignac ; le sieur Latreille, chirurgien ; le prévôt de Saint-Robert ; le sieur Delage, bourgeois ; la demoiselle de Vieillefont, de Saint-Robert ; le sieur de Foupitout, écuyer ; la dame de Livron, de Beauregard ; etc.

C261. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets, papier.

1764 — « Feuillet de relevé de l'enclave d'Eyburye » contenant les noms des propriétaires, la désignation des fonds, leur étendue et leur estimation. Principaux possesseurs d'immeubles : madame de Saint-Marsault, de Limoges ; Jean Jarrige, laboureur ; le vicomte du Verdier ; etc.

C262. (Registre.) — In-f°, 82 feuillets, papier.

1749 — « État général des fonds de la paroisse de Larche et Boissiere », dressé par André Puygrenet, arpenteur juré pour le roi. Principaux possesseurs d'immeubles : Pierre Marchand, bourgeois de Larche ; Beauregard, chirurgien à Brive ; le duc d'Ayen ; le chevalier de Carbonière, de Sarlat ; Soufron, bourgeois de Larche ; Leymarie, chirurgien-major ; de Vain, écuyer demeurant à Brive ; etc.

C263. (Registre.) — In-f°, 91 feuillets, papier.

1743 — « État général des fonds de la paroisse de Mérignac-l'Église », dressé par Jacques Boussy, arpenteur royal. Principaux possesseurs d'immeubles : la demoiselle Maynard ; le curé ; le sieur de Salaignac ; le prince de Rohan ; le sieur Lastique ; etc.

C264. (Registre.) — In-f°, 126 feuillets, papier.

1753 — « État général des fonds de la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze », dressé par Raphaël le Febure, arpenteur juré. Principaux possesseurs d'immeubles : le sieur Dumond, bourgeois de Tulle ; Étienne Lavaud, laboureur ; madame Lageneste ; les religieuses de Sainte-Ursule de Tulle ; le sieur Darche, lieutenant criminel ; etc.

C265. (Liasse.) — 1 cahier in-f° de 30 feuillets, papier (incomplet).

XVIII^e siècle — Arpentement du village de Clairfage, paroisse de Sainte-Fortunade.

C266. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets, papier.

1740 — « État général des fonds de la paroisse de Saint-Robert et Saint-Maurice », dressé par Antoine Ségeral. Principaux possesseurs d'immeubles : le prévôt de Saint-Robert ; André Pecon, sieur de Vaysse ; le duc d'Ayen ; le commandeur du Temple ; Joseph Barbier du Chadal ; les sieurs Seguin de Saint-Trie, Seguin de Lascombas et Seguin du Clauzet ; Jean Barbier, sieur de Lafarge ; Léonard Pecon, sieur de la Plante ; le sieur Beauvoir du Temple, écuyer ; le seigneur de Villac ; le sieur de la Garenie ; le sieur de la Roussille ; le sieur de Livron ; le sieur de Rozat ; Pierre Dubarbier, sieur de Chavaignac ; etc.

C267. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets, papier.

1763 — Relevé des fonds de la paroisse de Saint-Robert. Les possesseurs d'immeubles sont les mêmes que dans l'article précédent.

C268. (Registre.) — In-f°, 288 feuillets, papier.

1749 — « État général des fonds de la paroisse de Saint-Sornin-Lavaux » (Saint-Sornin-Lavolps), dressé par Raphaël Lefébure, arpenteur juré. Principaux possesseurs d'immeubles : la marquise de Pompadour (un étang et un moulin) ; le sieur du Queroux, procureur à Pompadour ; la dame du Rouveix ; la dame de Journiac ; le sieur de la Mazaurie ; le sieur de Chabrignac ; etc.

C269. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets, papier.

1764 — Relevé des fonds de la paroisse de Teillots. Principaux possesseurs d'immeubles : René Portier, praticien ; le sieur de la Bertonie, bourgeois ; Jean Soufron, sieur de Rosiers ; — les religieux de Dalon ; — le sieur de Rouveroy ; etc.

C270. (Registre.) — In-f°. 220 feuillets, papier.

1786 — « État général des fonds qui composent la paroisse de Troche, élection de Limoges » ; 1^{er} vol. principaux possesseurs d'immeubles : le roi (un bois situé sur le chemin de Troche à Lubersac) ; la communauté de Troche ; le sieur Lavergne ; les chartreux de Glandier ; le sieur Clédât de Lubersac ; les prêtres de Lubersac ; le sieur Dousseaux du Bost ; etc.

C271. (Registre.) — In-f°, 210 feuillets, papier.

1786 — Suite de l'état des fonds de la paroisse de Troche ; 2^e vol. Principaux possesseurs d'immeubles : les chartreux de Glandier ; M^{lle} Lavand ; le sieur la Thomélie ; Énard Laversanne ; le roi ; etc. A la fin du volume se trouvent des « observations générales et historiques », où il est dit que les chemins mettant cette paroisse en communication avec les centres voisins, ne sont praticables « que pour les bêtes de somme ; cependant on peut conduire de petits chariots à Lubersac et à Pompadour ».

C272. (Registre.) — In-f°, 153 feuillets, papier.

1756 — « État général des fonds de la paroisse de Varetz », dressé par Jacques de Bouiges, arpenteur juré ; 1^{er} vol. Principaux possesseurs d'immeubles : Élie de Marcilhac ; le sieur Pierre Jouvenel ; le sieur Lafarge, notaire royal ; le comte d'Aubusson ; les sieurs Bosredon ; le commandeur du Temple ; madame de la Seigne ; le sieur de Lentilhac ; etc.

C273. (Registre.) — In-f°, 153 feuillets, papier.

1756 — Suite de l'état général des fonds de la paroisse de Varetz ; 2^e vol. Principaux possesseurs d'immeubles : François Jouvenel, laboureur ; le sieur de Saint-Viance ; le sieur Labrousse, bourgeois ; le sieur Dubois, écuyer ; etc. — Note indiquant la part des dîmes de la paroisse revenant au curé et à l'abbé d'Aubusson.

C274. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1628-1745 — Fragments de palpes et de relevés de fonds concernant les paroisses d'Albignac, Allassac, Eyburie, Lagarde, Le Lonzac, Saint-Ybard, Soudeilles, Lissac, etc.

C275. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1779-1780 — Bureau des finances. — Ville de Beaulieu. — Concessions de quelques parties du domaine de l'État. — Abandon aux Bénédictins de Beaulieu, moyennant une rente de cinquante-deux sols, d'une « partie de jardin situé dans l'intérieur de la citadelle de ladite ville de Beaulieu, confrontant à la porte appelée du Paly, à autre porte de ville appelée porte Neuve, aux anciens remparts et aux restes dudit jardin ». — Actes semblables en faveur des sieurs Biget ; — delà veuve Blanchefort ; — de Jacques Braconnat, conseiller du roi au sénéchal de Tulle ; — de Pierre

Duchamp, notaire royal ; — d'Anne Dumont ; — de Jean Farge, marchand ; — de Pierre de La Serre, écuyer ; — du sieur Meynard, bourgeois ; — etc.

C276. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1779 — Bureau des finances. — Ville de Bort. — Concessions de quelques parties du domaine de l'État. — Abandon au sieur Alexis Ode, notaire et contrôleur des actes de la ville de Bort, moyennant le cens de neuf sols, « d'un bâtiment et partie d'une tour formant partie des remparts et contrescarpe de ladite ville ». — Actes semblables en faveur de Jean Bridal ; — de Jean Geneix ; — de Marie-Anne Rochefort ; — de Robert Megy, sabotier ; — de Jean Lespinasse, journalier ; — des sieurs Broquin, prêtres ; — de Jean-Baptiste Rouchon, chapelier ; — de Gilbert de Balle, boucher ; — de Robert Sur-le-Lit, aubergiste ; — de Jean-Baptiste Iverry, marchand ; — de Marie-Anne Brun, femme du sieur de la Rochette, écuyer ; — de Jean-Ignace Dalboy, bourgeois ; — de Jean-Baptiste Odde, notaire ; — de Pardoux-Martin de Guinard, médecin ; — des sieur et dame de Bonnefont ; — de Jean Gavinet, bourgeois ; — d'Antoine Rigal, procureur ; — de Jean-Baptiste Broquin, perruquier ; — de Jean Dulac, juge de Pierrefitte ; — de Mathieu Lagasne ; — de Jean-Joseph Milanges, ancien garde du corps ; — de Bernard Château, juge ; — du sieur de Bity, écuyer ; — etc.

C277. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1780-1782 — Bureau des finances. — Ville de Treignac. — Ordonnance maintenant le sieur Coissac, marchand, moyennant un cens de neuf sols, dans la jouissance et possession d'une « maison située dans les fossés de la ville de Treignac, sur le champ de foire, près de la porte appelée Sous-Lanche, à gauche, en sortant de la ville, confrontant d'une part à ladite porte de Soulanche, d'autre, à la maison du sieur marquis de Lastours, du côté de l'intérieur de la ville à la contrescarpe, et du côté de l'extérieur au champ de foire ». — Acte semblable en faveur de Jacques Roudet, seigneur d'Affieux. L'immeuble concédé comprend une « des tours des portes de la ville appelée de la Pradelle », et cette tour « doit être démolie à cause de sa ruine imminente ».

C278. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1780 — Bureau des finances. — Ville de Tulle. — Ordonnance maintenant le sieur Étienne Bail, cordonnier, moyennant le cens de cinq sols six deniers, dans la possession et jouissance d'une maison située sur la clôture de l'Alverge. — Actes semblables en faveur d'Anne Bessoule, pour une maison située sur « les anciens remparts du quartier d'Alverge » ; — de Denise Borderie, pour un bâtiment et jardin situés sur la rue publique conduisant de la tour de la Prison au faubourg de la Rivière ; — du sieur Brival, conseiller du roi au présidial, pour un jardin confrontant au moulin du chapitre ; — de Dupuy, manœuvre, pour « une tour appelée de la porte de la Fontaine-Saint-Martin » ; — des Feuillants, pour un jardin situé dans le quartier du Trech, près de la porte de Paris ; — de Lagarde, commissaire de police, pour une tour et un jardin faisant partie des anciens remparts du quartier de la Haute-Barrière ; — du baron de Poissac, pour un jardin touchant aux remparts de l'ancien quartier d'Alverge ; — du sieur Lacombe, en qualité de maire et dans l'intérêt de la ville, pour une tour servant de prison, et un jardin ; — Etc.

Supplément à la série D

Collège de Brive.

D42. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 44 pièces, papier.

1369-1698 — Échange de rentes entre Martin Maître, recteur de Saint-Xantin, et noble Hugues de Cosnac, chevalier (1369). — Reconnaissances pour des bestiaux tenus en cheptel de noble Jean Bertin, « seigneur du Burc des Tonelles », paroisse de Saint-Cyr-Laroche (1516-1538). — Fondation, par le président de Lestang, moyennant la rente annuelle de cent livres, du cathéchisme des dimanches, d'une messe, d'une procession, etc. (18 août 1599). — Lettres royales confirmant pour six ans aux habitants de Brive l'octroy et faculté de leuver et faire leuver et percevoir pour ledit temps quinze deniers pour charge de bled et autres grains, et trois deniers pour cestier, et encores quatre deniers pour livre de tout le vin, bestial et aultres danrés qui ce vandent en icelle ville, outres les aultres droictz accoustumés estre leuvés en ladicte ville de Brive, pour estre les deniers qui en proviendront, employés au payement des regeants du college y estably, et aultres despances nécessaires... » (5 nov. 1614). — Investiture donnée par Salviot Rignac, bourgeois de Brive, à Jean Imbert, pour un bois de châtaigniers situé à Malemort (1616). — Bail des revenus de l'archiprêtré de Lubersac (1608). — Abandon, par les sieurs Cousin, de Brive, à Annet Vincent, syndic des pères de la Doctrine chrétienne du collège de Brive, en retour d'une rente de onze livres, d'une terre labourable de dix-sept coupées, située au lieu dit la Barrière, « près la croix de Saint-Jacques » (1618). — Contrat entre les consuls de Brive et les pères de la Doctrine chrétienne pour la direction par ces derniers du collège de la ville (13 août 1619). — Permission accordée par le roi d'imposer la somme de cinq cents livres sur les contribuables aux tailles de l'élection de Brive pour l'entretien dans le collège d'une classe de philosophie (s. d.). — Reconnaissance, par Dominique Delon, lieutenant en la juridiction du pariage de Malemort, envers les pères de la Doctrine de Brive, prieurs et curés de Saint-Xantin, pour divers immeubles (1649). — Bail de la métairie de la Grange, située dans la paroisse de Prugnie, passé par les pères de la Doctrine de Brive en faveur des sieurs Breulh (1665). — « Liève des rentes du prieuré de Saint-Xantin pour l'année 1676 ». — « État et revenu des biens délaissés par feu monsieur Lapoire aux R. P. de la Doctrine chrétienne de cette ville de Brive » (s. d.). — « Mémoire des terres que feu M. Lapoire possédoit à Lestrade » (s. d.). — Procès-verbal de la prise de possession, par Annet Vincent, prêtre de la Doctrine chrétienne, de la vicairie perpétuelle de Saint-Xantin (1691). — Etc.

D43. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1709-1779 — Mémoire des pères du collège de Brive relatif à des dissentiments existant entre eux et les consuls au sujet de la pension due par la ville (1709). — Lettres du père Besombes à M. Dubois, maire de Brive, au sujet de la classe de philosophie (1709-1710). — Adjudication aux enchères publiques des grains décimaux dus aux pères du collège de Brive sur la paroisse de Saint-Xantin de Malemort (1725). — Contrat entre Guillaume Verdier, recteur du collège de Brive, et le sieur Jarry, prieur claustral de la maison-Dieu de Parthenay, pour l'administration des revenus de la dite maison (1730). — Procès-verbal de visite, par l'évêque de Limoges, de l'église des pères du collège de Brive (1731). — Permission de l'intendant pour planter en vigne une bruyère de dix journaux située dans la paroisse de Cublac et appartenant aux Doctrinaires de Brive (1743). — Extraits des actes du chapitre provincial de (1741). — Cahier en mauvais état renfermant l'énumération des dîmes, cens, rentes et autres droits appartenant aux pères du collège de Brive. — Vente, par le syndic du collège de Brive, à Gabriel-Étienne et à Claude de Vielbans, pour la somme de deux mille trois cents livres, de la moitié du moulin de Laumeuil (1753). — Permission de l'intendant pour planter des vignes à Cublac et à la Grange, paroisse de Prugnie (1755). — Arpentement du village du Genestal, paroisse de Noailhac (1762). — Lettre de l'évêque de Limoges relative au rachat des captifs (imprimé, 1766). — Servitudes actives des bâtiments du collège (1770). — Plan du tènement des Ferals (1775). — Etc.

D44. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1440-1780 — Copies et analyses de documents relatifs au prieuré de Saint-Xantin de Malemort. — Reconnaissances envers Jean del Valat, prieur de Saint-Xantin, pour des fonds situés dans les tènements de la Louira et de la Ribière (1440). — Reconnaissances envers Pierre Poulverel et Pierre Guilhon, prieurs, pour des fonds situés au territoire « del Marez-Sotra » (1463-1527). — Extraits de reconnaissances relatives au tènement d'Ublac (1491-1527). — Échange de cens entre François de la Tour, vicomte de Turenne, et Pierre Poulverel, prieur de Saint-Xantin de Malemort (1531). — « Dénombrement des rentes que le prieur de Saint-Xantin possède dans la vicomté de Turenne » (s. d.). — Mémoire concernant les affaires de Cublac (s. d.). — État de ce que la ville de Brive doit au collège (s. d.). — Nombreux extraits de reconnaissances des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. — « Déclaration que donnent à messieurs du bureau ecclésiastique du diocèse de Limoges les Rds pères de la Doctrine chrétienne du collège de Brive des biens et revenus dudit collège pour satisfaire à la déclaration du roi du 17 août 1750 ». — Plan de plusieurs tènements situés dans la paroisse de Saint-Xantin, près de la Corrèze. — Fragment d'un terrier. — « Mémoire des rentes du prieuré de Saint-Xantin de Malemort, 1757 ». — Etc.

D45. (Liasse..) — 50 pièces, papier.

1558-1604 — Procès entre Pierre Polverel, prieur de Malemort, et Jean Chabut, marchand de Brive, au sujet des dîmes du boriage d'Argassou (1558-1574). — Réclamations de Jean Rivière, syndic du collège de Brive, contre les sieurs Brugeilles et Breulh, qui avaient coupé des arbres dans le domaine de la Grange (1669). — Supplique des pères de la Doctrine chrétienne du collège de Brive à M. de Bidé, intendant du Limousin, où il est dit qu'un sieur Lavergne, « soy-disant syndic au séminaire de Brive », ayant fait venir « un lecteur de philosophie dans sondit prétendu séminaire pour enseigner un cours aux écoliers » qui avaient quitté le collège, s'efforce d'obtenir la pension de deux cents livres faite par les consuls pour la classe de philosophie (1673). — Requête de Louis Bonhiol, syndic du collège, au sénéchal de Brive, contre le sieur Bachelier, qui avait élevé le chiffre de certaines rentes assises sur des biens provenant du sieur Lapoire (1675). — Procès entre les pères du collège et Jean Voisin, curé d'Albignac, au sujet des rentes du prieuré de Saint-Xantin de Malemort (1693). — Procès entre les dits pères et Pierre Aubert, consul de Brive, au sujet de la pension due par la ville (1694). — « Inventaire de production pour M. Antoine d'Escayrac, prebtre pourveu du prieuré-cure de Saint-Xantin de Malemort, défendeur, contre le syndic des pères de la Doctrine chrétienne » (s. d.). — Etc.

D46. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 71 pièces, papier.

1700-1787 — Bail de la maison, du jardin et de la vigne de la vicairie de Malemort passé par Jacques Darnaud, syndic du collège de Brive, en faveur de Pierre Raynal, pour la somme de vingt-deux livres et une paire de chapons (1703). — Procédures entre les maire, consuls et habitants de la ville de Brive et les pères du collège au sujet de la pension due à ces derniers. Cette pension était prise sur le produit de l'octroi. Les droits d'entrée sur les blés furent supprimés pendant une partie de l'année 1709. « Il est estonnant, disent les consuls, qu'à cause d'une suspension des droits d'entrée pour quelques mois, le révérend père recteur, dans un temps de misère et d'accablement où il voit que la plupart des habitans manquent du nécessaire pour subsister, et que tous sont dans la souffrance, les presse sur ces payemens et leur dénonce qu'il fera cesser l'instruction de la jeunesse en fermant le collège, menace qui n'avoit pas encore esté faite, non pas mesme il y a quinze ans, lorsque par une pareille suppression le collège se vit réduit aux derniers besoins ». Projet d'arrêt imposant le montant de la pension du collège sur les contribuables aux tailles de l'élection ; mémoire des pères de la Doctrine chrétienne rappelant les fondations faites en faveur du collège et les services qu'ils ont rendus, en particulier, « que les exercices de la religion prétendue réformée ne se sont jamais faits dans Brive. Il n'y a même jamais eu, disent-ils, d'habitans qui en ayent été entachez, et lorsqu'il y avoit dans le ressort de la sénéchaussée, du siège présidial ou de l'élection plusieurs villes et lieux où il y avoit prêche et consistoire, et des familles en nombre qui faisoient exercice public de calvinisme, comme étoient Turenne, Argentat, Beaulieu, Meyssac, Collonges et

autres » (1709-1721). — Difficultés au sujet de l'union du prieuré de Parthenay au collège de Brive (s. d.). — Supplique des syndics de la paroisse de Saint-Xantin adressée au parlement de Bordeaux contre le syndic du collège de Brive, à qui ils reprochent d'exiger à tort la dîme du blé noir et du blé d'Espagne ; mémoire imprimé pour le syndic du collège relatif au même objet (1755). — Arrêt du parlement de Bordeaux ordonnant l'enregistrement de lettres qui autorisent les pères du collège de Brive à vendre la métairie de la Grange, « à charge que le prix en provenant sera employé au paiement des sommes par eux empruntées pour la construction d'une aile du collège » (1781). — Etc.

D47. (Registre.) — In-f°, 287 feuillets, papier.

1721-1760 — « Comptes de dépenses » : droit de visite du père provincial, 40 liv. ; payé à M. de Saint-Clar, de Sarlat, au sujet de Parthenay, 90 liv. ; pour les bulles de Parthenay, 3.031 liv. ; autres dépenses relatives au même objet ; pour un feu d'artifice tiré en l'honneur du cardinal Dubois, 15 liv. ; pour un repas donné à la parenté du cardinal lors de sa promotion, 45 liv. ; pour des ferrements à l'appartement de M. l'abbé Dubois, 15 liv. (1721). — Pour le gâteau des rois 3 liv. ; pour un livre des titres du prieuré de Parthenay, 8 liv. 10 sols ; aumône faite aux cordeliers, 2 liv. 10 sols ; construction de deux granges à Parthenay, 1.200 liv. ; pour cent onze livres de fromage d'Auvergne, 26 liv. 13 sols (1722). — Arrérages de l'aumône due aux pauvres de Saint-Xantin (1724). — Pour la nourriture d'un enfant exposé au faubourg Saint-Jacques, seigneurie du prieuré de Parthenay, 150 liv. (1725). — Pertes résultant de la diminution des espèces ; — cierges dus à la congrégation des écoliers ; — voyage du père recteur Verdier pour assister au chapitre provincial tenu à Toulouse (1726). — Rente constituée pour les religieuses de Sainte-Claire (1728). — Achats de livres, décimes, tailles, etc. — « Comptes de recettes ». — Pour vingt-une messes, 6 liv. 12 sols (1721). — Pension servie par M. l'abbé Dubois ; — Ventes de bestiaux et de récoltes ; — produit des rentes et des fermages ; — plus-values résultant de l'augmentation des espèces ; — etc.

D48. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1629-1699 — Compte de drogues et d'objets d'épicerie fournis au collège, de 1636 à 1641, par le sieur Coste, apothicaire. — Quittance du droit de visite de l'année 1637. — Mémoire du sieur Bounye, chirurgien (1646). — Quittances de décimes acquittées pour la cure de Saint-Xantin (1651-1668). — Compte des recettes et des dépenses du collège pour l'année 1674. — Compte de ce qui est dû « Jean Chassaing, marchand de Brive (1678-1682). — Etc.

D49. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1700-1749 — Quittances des décimes et autres impositions ecclésiastiques acquittées pour la cure de Saint Xantin. — « Sommes que les pères de la Doctrine chrétienne ont reçues de la ville de Brive pour la pension du collège depuis l'an 1680 » jusqu'en 1708. — Compte de fournitures d'épicerie faite par M. Malpeyre (1737). — Quittances du chirurgien. — Compte et quittance du cordonnier. — Quittances de dépenses faites pour le prieuré de Parthenay (1734-1738). — Compte du sieur Déjan, marchand drapier (1742). — Compte du sieur Laroche, apothicaire (1748). — Quittance de l'aumône de six setiers de seigle due annuellement aux pauvres de la paroisse de Malemort (1749). — Etc.

D50. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1750-1790 — Quittances de la rente due par le collège au duc d'Ayen sur le tènement du Jalinier (1755) ; — d'une autre rente due au même sur la métairie de la Terrasse (1761). — Lettre de M. de Lubersac accusant réception d'une dinde truffée et de deux barils de moutarde (1776). — Emprunt, par le syndic du collège, de mademoiselle Desprès, pour rembourser les pères Jacobins, d'une somme de cinq mille livres (1775), et quittance de cette somme donnée par les héritiers de ladite demoiselle (1777). — Etc.

D51. (Liasse.) 12 cahiers.

1760-1772 — Cahiers ayant servi aux professeurs, ou rédigés par les élèves. — Codex juriscanonici (sur la couverture on trouve l'adresse de Treillard). — « Cayer de droit françois ». — « Tractatus de statibus ac legibus » ; — de peccatis ; — de sanctissimo eucharistiæ sacramento ; — etc. — Fragment d'un « mémoire sur quatre sauroboles trouvés à Ric ».

D52. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1760-1770 — Sermons, rédactions de cours, devoirs d'élèves, etc. — Tractatus de pœnitentia. — Cours de géométrie et d'astronomie. — Compositions de style. — Sermons sur le Rosaire ; — pour le Jeudi-Saint ; — pour la fête de Saint-Martin de Brive. — Etc.

D53. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1731-1775 — Bibliothèque. — Correspondance avec le sieur Lotin jeune, libraire à Paris : listes de livres recommandés, nouvelles littéraires, etc. — Factures de livres achetés par les pères avec indications du prix des ouvrages. — Catalogue des livres envoyés par M. l'abbé Dubois. — Mandement de Benjamin de Lisle du Gast, évêque de Limoges, ordonnant des prières publiques pour obtenir de la pluie (1731). — Mandement de M. du Plessis d'Argentré relatif au jubilé de 1775.

Collège d'Ussel.

D54. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1644-1778 — Procuration donnée par les bourgeois et prud'hommes d'Ussel, à Antoine Bonnet, juge de Lagarde, « pour, et au nom desdits constituans, passer contract avec mgr. l'ecclésiastique de Ventadour pour raison de la translation du séminaire qui est au Moustier-Ventadour, en cette ville, pour estre ledit séminaire converty en un collège en ladite ville, servy et entretenu par les pères de..., et pour cet effet aussi traiter et convenir avec lesdits pères de... ». Cette pièce rappelle que le séminaire de Moustier-Ventadour avait été fondé, en 1585, par Gilbert de Ventadour (1644). — « Compte que rend le sieur Louvert, principal du collège d'Ussel, à monseigneur l'évêque de Limoges de la régie et administration dudit collège » de 1775 à 1777. — Compte semblable pour 1777 et 1778. Les revenus du collège montent à 1976 liv. 10 sols, et sur cette somme la fondation de Ventadour entre pour 1160 liv. ; ses dépenses s'élèvent à 2484 liv. 12 sols.

Supplément à la série E

Titres de Famille.

E245. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1558-1768 — Abzat (D') : Assignation donnée à la requête de Jacques d'Abzat, marquis de Mayac, demeurant au château de Limeyrac, en Périgord, à Madeleine de Cosnac, pour le payement d'une somme de dix pistoles (15 juin 1579). — Aignon : Présentation au greffe pour Jean-Antoine Aignon (15 décembre 1768). — Aleyrac : Titre de rente de 5 livres pour Pierre Aleyrac, laboureur, demeurant dans la paroisse Saint-Julien de Tulle (1723). — Allègre : Fragment d'une enquête au sujet d'une rixe survenue pendant la nuit entre divers particuliers (s. d.). — Allibert : Contrat de mariage entre Lizon Allibert et Jean Ressès, laboureur du village de Langlade, « qui est compris dans la ville de Brive ». La future « s'est constitué de son chef la somme de quatre-vingtz livres tournois, plus huit linceuilz, tous de chanvre ou bouyradis, plus une nappe d'estoupe, plus un feunial et une couverte drapt de villaige, plus un coffre de boys de noyer fermant à cerure et à clef » (29 janvier 1649). — Abric : Testament de Pierre Abric, bourgeois et marchand de Beaulieu, contenant divers dons aux religieux dudit Beaulieu, au prêtre « qui dira son annuel », aux pauvres qui se présenteront à sa maison pendant l'année qui suivra son décès, à l'hôpital et à sa veuve. Il assigne à celle-ci une chambre dans sa maison et lui constitue, « pour son aliment et pension annuelle,... quarante sextiers de bled, moyctier froment et moyctier segle ; vingt-quatre bastes vin claret pur, bon et merchant, mesure de Beaulue ; argent, vingt livres t. chascun an ; un pourceau de la valeur de troys livres, o les troys livres ; trois cartons sel ; huile de noix, troys cestiers, mesure de Beaulue ; boys, troys caues ; onze livres de chandelle... » (26 mai 1558). — Ambert : Quittance donnée à Antoine Ambert d'une somme de quatorze livres (1625). — Andrieu : Vente de différents fonds par François Andrieu, sieur de la Nouade, à Michel Chèze, laboureur (1683).

E246. (Liasse.) — 29 pièces ou cahiers, papier.

1626-1718 — Antignac (Voir les liasses E. 2 et E. 3) : Echange de différents fonds situés à Brive, entre Jean Antignac, juge ordinaire du prieuré de Saint-Martin de Brive, et François Nadal, laboureur (24 décembre 1627). — Saisie opérée à la demande de François Antignac des biens appartenant à Hugues de Bellet, procureur au siège de Brive, son beau-frère, condamné à mort par défaut (1639). — Inventaire des pièces fournies par demoiselle Catherine de Bellet, veuve de François Antignac, procureur au siège de Brive, dans un procès contre la veuve de Hugues de Bellet ; procurations données audit Hugues par Antoinette de Marty et par Raymond de Foussac. — Procès entre Jean Antignac, avocat en la cour, et Françoise Payen, veuve de M^e Anicet Roux, greffier en l'élection de Brive, au sujet du détournement d'une source ; plan des fonds qui avoisinent cette source (1649). — Saisie opérée, par Pierre de la Serre, écuyer, seigneur de la Boissière et sénéchal de la vicomté de Turenne, en cette dernière qualité, contre Jean Antignac, avocat à Brive, des cens, rentes et biens nobles qu'il possède à Saint-Xantin-de-Malemort, pour défaut d'hommage à S. A. le duc de Bouillon (8 août 1692). — Etc.

E247. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1628-1777 — Antissac (D') : Obligation pour la demoiselle veuve d'Antissac d'acheter pour neuf livres de rente au denier vingt, en vertu de l'édit de sept. 1708. — Arbignie (D') : Constitution de rente par demoiselle Louise Vigier du Claux, au nom de Françoise Vigier de la Combe, sa sœur, au profit de demoiselle Anne d'Arbignie, de Noailhac (1777). — Arondeau de la Regaudie : Compte entre Jean Arondeau de la Regaudie, demeurant au château de Chabrignac, et Symphorien Andrieu de Brandelin, son beau-frère (1770). — Arragon. Obligation, par Jean Chauchert et Marguerite de Vitrac, du lieu de Cublac, en faveur d'Eustache Arragon, de Terrasson (1628). — Auberty : Fragment d'un contrat de mariage entre Jean Auberty et Léonarde Claux (1775). — Aubisse : Fragments de pièces d'un procès entre Jean Aubisse et les héritiers de son fils (1721). — Audinot :

Vente d'un bois situé « aux appartenances du port bas » de Beaulieu, par Pierre Hort et Marguerite, sa sœur, à Pierre Audinot, dudit Beaulieu (1770).

E248. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1591-1787 — Audubert : Vente, par Antoine Brousse et Anne de la Coste, à Pierre et à Joannes Audubert, père et fils, du lieu de l'Audubertye, paroisse de Puy-d'Arnac, d'une terre située audit lieu (1624). — Contrat de mariage entre Joseph Audubert, fils de Jean Audubert, sieur du Theil, lieutenant général criminel, et demoiselle Jeanne Lamaure de Lamirande, fille de François Lamaure de Lamirande, seigneur de Marcillac, capitaine de cavalerie et lieutenant de la maréchaussée du Bas-Limousin (1787) ; — dispense de l'empêchement de consanguinité au second degré accordée aux futurs époux. — Augier : Procès relatif à la possession d'un bois, entre François Augier, de Brive, et Charles Laroche, sieur du Vert (1656). — Aymar : Bail d'un domaine situé à Beauregard, passé par Jean Aymar, marchand de Brive, en faveur de Jean Vitrac, dudit Beauregard (1591.) — Bacariol : Contrat de mariage entre Catherine Bacariol, de Saint-Hilaire-les-Courbes, et Jean Pérolx ; conventions pour l'exploitation en commun d'une métairie (1642). — Bachellerie : Inventaire de meubles et de contrats de rente fait entre Pierre Bachellerie, voiturier à Salon, et Léonard Ville-Valeige, maréchal, à la suite du mariage contracté par ce dernier avec Jeanne Joly, veuve de Guillaume Bachellerie (1641). — Bachellerie (De la) : Partage d'un pré situé à Brive et acheté en commun du baron de Beynat, entre Jean et Hugues de la Bachellerie, frères, et Zacharie Gilibert (1679).

E249. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier.

1531-1787 — Bardet de Bur : Testament de dame Madeleine de la Borderie, femme de Joachim de Bardet de Bure, brigadier des gardes du corps du roi, du bourg de Lapleau (1787). — Bardoullat de la Salvanye : Ordonnance du juge du Saillant concernant une séparation de biens entre François Bardoullat de la Salvanye, demeurant à Tulle, contre Étienne Valat, du village de Forgè (1740). — Baron : Testament de Catherine Baron, veuve de Léonard Savoudin, de Treignac (1755). — Barrot (De) : Assignation donnée à M. de Barrot, seigneur de la Roche, au sujet de sommes dues à M. Ambert, avocat ; lettres écrites par ledit de Barrot (1612-1625). — Bastinhac : Reconnaissance de redevances par Bertrand de Deffes en faveur du seigneur de Bastinhac (1531).

E250. Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1575-1613 — Bastide : Don, par Dumine Chantarel, prêtre de la paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel, à Antoine Bastide, « fustier » de Gimel, son cousin, de moitié d'un bois indivis, situé sur la paroisse de Saint-Étienne-de-Gimel (1575). — Vente, par François Blanchier, de Saint-Martial-de-Gimel, à Dumine Bastide, fils de François Bastide, d'un bois appelé la Croustille, situé à Gimel (1607). — Procès intenté par ledit Blanchier audit Bastide pour arriver à exercer le droit de retrait lignager. — Bail emphytéotique d'un paly de terre d'une quatonade, passé en faveur d'Antoine Bastide par Antoine de Lavaur, baron de Gimel (1608). — Vente, par Antoine Vernye, dit Cacalaru marchand chapelier de Tulle, à Dumyne Bastide, charpentier à Gimel, de divers fonds situés audit Gimel (1608). — Testament de Dumine Bastide (1611). — Quittances de legs faits par ledit Bastide (1612-1613).

E251. Liasse.) — 11 pièces, papier.

1749-1778 — Baudenet (De) : Lettre de change de 7,500 livres au profit de M^{me} de Baudenet (1749). — Procédures au sujet de lettres de change non payées, souscrites au profit de M^{me} Catherine-Henri d'Antigny, veuve de Mre Jean de Beaudenet, lieutenant des maréchaux de France, par M. Mollerat de Charmont, maître de forges et président en l'élection de Joinville (1750). — Transaction entre M^{me} de Baudenet et M. et M^{me} de Pons d'Annonville, contenant apurement des comptes de tutelle de M. de Beaudenet, fils, et de M^{me} de Pons, née de Beaudenet (1757). — Acte d'abandon de ses biens à ses créanciers consenti par Pierre-Charles de Pons d'Annonville, demeurant au château de Mussey, en Champagne (1763). — Comptes divers tenus par la dame de

Beaudenet. — Procès-verbal d'apposition de scellés dans l'appartement de M^{me} veuve de Baudenet, après son décès (21 juin 1778).

E252. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1594-1774 — Beaufés : Vente par Pierre Mas, fils, de Naves, à « sire Léonard Beaufès, marchand à Tulle, » du domaine du Mas (15 août 1594) — Beaune de Chassagnole : Testament de Jean Beaune, seigneur de Chassagnole, paroisse de Valiergues. Le testateur demande à être enterré dans l'un des tombeaux de sa famille établis dans la chapelle Saint-Blaise de l'église de Valiergues ; il laisse vingt livres à l'église des pénitents blancs de Saint-Angel, quarante livres à l'église de Valiergues, etc. (10 avril 1714). — Beauregard : Sommutation donnée par le sieur Beauregard, premier consul d'Ussel, aux autres consuls, pour procéder à la répartition de la taille. — Belle : Fragment d'un acte de partage (s. d.) — Bellet : Hypothèque sur une terre consentie par Jean Bellet au profit de Guilhon Bellet (1649). — Ferme d'une terre et d'un pré au profit de Guilhon Bellet, d'Ussac (1667).

E253. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1497-1793 — Benne : Fragment d'un acte de vente au profit du sieur François Benne ou Benna, d'Uzerche (1510). — Bernier : Acte de décès de Pierre Bernier, ancien régisseur de la terre de Treignac (1789). — Testament de dame Madeleine Bernier, veuve de Pierre Thévenin, de Treignac (1792). — Besse : Vente, par Étienne Besse, de la paroisse de Pradines, du consentement d'Étienne Besse, prêtre, son oncle, à Étienne Degain, avocat en parlement, demeurant à Treignac, d'un mas situé à la Belle, « consistant en maison, grange, étables, four, moulins, jardins, prés, bois, terres, champs froids et autres héritages » (1650). — Procès entre Léonard Fraysse et Léonard Besse, de la paroisse de Mérignac-l'Église, au sujet de la succession de Jean Franchesse (1769). — Besso (Del) : Testament d'Antoine Del Besso, dit Moly, curé de Saint-Pardoux-de-Gimel (1497). — Beynette : Échange de bois et de terres appelés Las Combanellas, entre Catherine-Angélique de Saint-Angel, veuve de Jean-Hugues Beynette, conseiller du roi et président au présidial de Brive (1778).

E254. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1627-1720 — Beynier : Obligation de cent livres souscrite par Bertrand Beynier, maître-tailleur demeurant à Malemort, au profit de Guy Mas (1649). — Bezauger : Obligation hypothécaire souscrite par Jean Bezauger, bourgeois de Sainte-Féréole, au profit de Jean Treuilh, du même lieu (1627). — Bigorie (De) : Testament de Marguerite de Bigorie, femme du président Nouailher, sieur des Belles, contenant élection de sépulture dans l'église Saint-Hilaire de Lubersac, fondation de cinquante messes basses dans la dite église et divers dons aux communautés religieuses de la ville de Limoges (10 mai 1720). — Binet du Jassonneix : Procès entre Bertrand Binet du Jassonneix, contrôleur élu en l'élection de Tulle, habitant le château du Jassonneix, paroisse de Meymac, et Léger Pradintz, au sujet d'arrérages de rentes (1622-1644).

E255. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1596-1790 — Blanc : Assignation donnée, à la requête de Léonard Blanc, marchand à Tulle, contre Jacques Bourbon, au sujet d'une saisie de récoltes (1790). — Blanchet : Pension cléricale de cent livres constituée par François Blanchet, juge de Montroux, au profit de Jean Blanchet, son neveu, élève du grand séminaire de Limoges (1683). — Blondel : Quittance non signée donnée au sieur Blondel, de la paroisse de Segonzac, de redevances en argent et en nature (1765). — Boissi (De) : contrat de mariage entre maître Martial-Amable Gelai de Boissi, seigneur de Boissinel, Las Ganas, Chabrillanges, etc., officier du point d'honneur, habitant au château de Boisse, et demoiselle Françoise-Claudine Hugon du Prat, fille du feu baron de Viguane et de dame Marie Green de Saint-Marsault, assistée de monseigneur Joseph Green de Saint-Marsault, évêque de Pergame, et de trois autres membres de la famille de Saint-Marsault, ses oncles (9 octobre 1786). — Bonnèlie : Contrat de mariage entre Jean Bonnèlye et Janneton Mas (1745) ; — achat, par Jean Bonnèlye, chapelier à Tulle, de demoiselle Catherine Peyrat, veuve de J.-B. Teyssier, d'un domaine situé à Saint-Étienne-de-Gimel (1759) ; — testament de Jean Bonnèlye (1768). — Bonneval (De) : Testament de Jean de Bonneval, écuyer, seigneur de Meyzac, paroisse de Lubersac, contenant fondation d'un service

annuel dans l'église de Lubersac (8 juillet 1623). — Borderye : Transaction entre « sire » Jacques Borderye, bourgeois et marchand de Tulle, et Bernard Poulverel, également marchand, au sujet de propriétés contiguës (1596).

E256. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier ; 1 cahier de 110 feuillets, papier.

1597-1771 — Bordes : Compte-rendu, par Pierre Vauzanges, de Tulle, de l'administration des biens de Géraud Bordes, fils mineur de Pierre Bordes, de Tulle ; — Procès entre Pierre Bordes, bourgeois habitant au lieu de Mejouniac, paroisse de la Porcherie, et Antoine Thiébaud, sergent royal, au sujet du prix de différents actes du ministère de ce dernier (1771). — Bosredon: Note ayant pour objet d'établir la situation de fortune de la demoiselle Bounye, fille de Charles Bounye et de Bernarde Bosredon, remariée en secondes noces avec Biaise Baril (1642). — Boucheron (Du) : Contrat de mariage entre M^e Pierre-Jean-Baptiste du Boucheron, fils de Charles du Boucheron, châtelain de Meymac, et demoiselle Catherine Jagot de la Planche (1758). — Boulle : Quittance d'une somme de deux cent vingt livres pour Michel Boulle, laboureur, demeurant à Saint-Germain-Lavolps (1723).

Boulet : Donation de différentes terres, par Jean Boulet, du village de Las, paroisse d'Ambrugeat, à Gabrielle, sa fille (1597).

E257. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1667-1788 — Bourgeade : Reconnaissance d'un prêt de quatre mille livres tournois, par messire Gabriel le Voyer de Paulmy, évêque de Rodez, en faveur de François Bourgeade, « prédicateur ordinaire de la feuë reyne mère du roy, abbé de l'abbaye de Combelongue » (1667). — Bourre : Procuration donnée par Jean Bourre, garçon scieur de long, de la paroisse d'Aix, à Jean Bourre, son frère aîné (1771). — Bousquet : Achat de barriques de sucre brut par le sieur Bousquet, négociant à Brive, pour être expédiées à divers (1744) ; — lettres adressées audit Bousquet par les sieurs Marchand et Bouteron, négociants de Bordeaux, le sieur Pitault-Dumartré, de la Martinique, et le sieur Hurlot, de la Guadeloupe. Curieux détails sur le commerce des denrées coloniales, de 1744 à 1762. — Cahiers d'écolier contenant des traités de droit canon et de droit civil (XVII^e siècle).

E258. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1325-1786 — Brach (De): Echange, entre Bernard de Brach (de Brachio), bourgeois de Beaulieu, et Bernard Lasserre, de Saint-Chaprais (de Sancto-Caprazio), de différents fonds situés dans la paroisse d'Altillac (nov. 1325). — Acensement, moyennant une redevance annuelle de deux bastes de vin, par Jacques de Brach, damoiseau, de Beaulieu, à Gérard dal Gustu, d'une vigne et d'un champ (24 juillet 1362). — Vente de différents fonds, par Pierre de Brach, seigneur de Saint-Chaprais, paroisse d'Altillac, et François de Brach, son fils, à Pierre de Brach, le cadet, seigneur del Torn (15 fév. 1507). — Braconat (De) : Lettre du sieur de Braconat, vicaire à Meyssac, au sieur Duval, marchand de Tulle (1786). — Bramel : Achat, par le sieur Bramel, bourgeois habitant Souilhac, de Pierre Mazoyer, d'une terre de cinq quatonnées (1690). — Breuil: Sentence déclarant valable une saisie de bestiaux faite sur le sieur Breuil, curé de Curty (1666). — Brival : Obligation de deux cents livres souscrite au profit du sieur Jean Brival, de la paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux, par Antoine Meynadier (1668).

E259. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1598-1742 — Brivezac (De): Plainte du sieur Léonard de Brivezac, bourgeois de Tulle, contre Jean Vauzour, laboureur de Saint-Mexant, qui avait recueilli les châtaignes d'un petit bois appelé « las Renardieras », appartenant au dit de Brivezac ; enquête à ce sujet (1741). — Brosse: Contrat de mariage entre Antoine Brosse, de Puy-d'Arnac, et Penelle de Beyssenc (1641). — Broussard : Obligation de deux cent quatre-vingt-seize livres souscrite au profit de Michel Broussard, lieutenant de Terrasson, par Thève Lacombe et Thouy Baudry (1664). — Brun : Obligation de quatre cents écus souscrite au profit de « sire » Mathieu Brun, marchand, par Antoine Clare (1598). —

Brunarie : Correspondance et comptes divers du sieur Brunarie, marchand demeurant à Turenne (1770-1773).

E260. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1621-1753 — Brune : Vente, par M^{lle} Dalgay, au sieur Jean Brune, bourgeois de Brive, d'un pré et d'un champ situés audit Brive (1715). — Brunet : Testament d'Antoine Brunet, de la paroisse de Chaussenac (1651). — Transaction passée entre Catherine et Berthe Brunet au sujet de l'héritage de François Brunet (1652). — Brux : Obligation souscrite par Pierre Brûx au profit de Léonard Vedren (1621). — Buge : Contrat de rente consenti en faveur de Gabriel Buge, curé de Saint-Pardoux-l'Ortigier, par Peyrot Foussac, marchand de la « ville » de Donzenac (1702). — Buisson : Contrat de mariage entre Louise Buisson, fille de François Buisson, avocat, et de dame Madeleine Audubert, et Félix de la Sale, marchand tanneur (1647). — Lettre de change au profit du sieur Buisson de la Malferie (1753). — Bunisset (De) : Donation d'une maison, d'un jardin et de terres, par demoiselle Jeanne de Bunisset, « fille dévote habitante de la ville de Treignac, » au faubourg de la porte Soulanche, au profit de Marguerite Bunisset, sa nièce (1738).

E261. (Liasse.) — 18 pièces, papier, en mauvais état.

1692-1756 — Burg : Journaux de recettes et de dépenses ; mémoire de la vendange récoltée à Saint-Pantaléon et dans d'autres lieux ; lettres et extraits et lettres, etc. La plupart de ces pièces tombent en poussière.

E262. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1452-1780 — Cabanis : Quittance donnée par M. de Montmaur, capitaine d'infanterie, à M. Berty, notaire à Issandon, au nom de M. Cabanis, avocat (1780). — Carbonières (De) : Arrentement de différents manses situés dans la paroisse de Nadailhac, passé par Jean de Carbonières, seigneur de Jahac, capitaine de Larche, au nom de Jean de Bretagne, comte de Penthievre et de Périgord, et vicomte de Limoges, en faveur de Bertrand et d'Étienne Bosquet. Dans le corps de l'acte sont insérées des lettres du 24 septembre 1447 donnant pouvoir audit Jean de Carbonières « de bailler et arrenter » les domaines appartenant audit Jean de Bretagne dans les seigneuries de Larche et de Terrasson (1452). — Extrait du contrat de mariage de François de Carbonières de Jayac, avec la demoiselle d'Aulier (20 fév. 1635), et du testament du même (2 août 1663). — Accord entre messire Henri de Carbonières, de Jayac, seigneur de Saint-Chamassy, Jayac, Archiniac, etc., et François de Carbonières, son neveu, au sujet d'une somme de trois mille huit cents livres due à ce dernier (1696). — Opposition, par François d'Andaleix, sieur de Frémont, de Lubersac, aux prétentions de François de Carbonières, marquis de la Capelle-Biron, relatives à certaines rentes (1735).

E263. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1525-1793 — Carmantran : Acte mortuaire d'Elisabeth de Charme, femme de François Carmantran de la Noussille, écuyer, décédée à Vertaizon, le 27 mars 1789. — Castelnovel : Fragment de la palpe du seigneur de Castelnovel (s. d.). — Cayssac (De) : Contrat de ferme de la terre de Brignac passé par Jean de Cayssac, chevalier, marquis de Sedaigne, Jussac, Reillac, etc., à Jean Segaral, praticien (1728). — Ceron (De) : Extrait du testament de Dominique Laval instituant ses héritiers universels Joseph de Ceron, seigneur du Jaille, et Dominique de Ceron, ses neveux (1780). — Extrait du testament de Joseph de Ceron instituant son héritier universel Dominique de Ceron, seigneur de Lageneste (1787). — Cenier (De) : Requête adressée par Thevenot de Cenier à Eyme de Gimel pour être autorisé à rétablir le moulin du village de Cenier (1525). — Chabaniel : Paiement d'un legs de trois mille livres fait en faveur du sieur Pastrie par dame Martine Teyssier, veuve de messire Calmine Chabaniel (1758). — Chabannes : Contrat de location de divers immeubles situés dans les limites des franchises d'Ussel, passé entre Jean-Baptiste Chabannes, procureur fiscal, et Jean Bouboulet (1718). — Chaigneau : Nomination, par François Mondain de la Maison-Rouge, abbé général de l'ordre de Grammont, de Jean-Philippe Chaigneau en qualité de prieur de la Primaudière (1767).

E264. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1636-1690 — Chabanes : Procès entre Jean Chabanes, bourgeois et banquier demeurant à Tulle, et Henri de Lafagerdie, lieutenant en l'élection, au sujet de certains biens acquis par ledit Chabanes, dont le sieur de Lafagerdie se prétendait seigneur foncier et direct, et sur lesquels il prétendait lever des rentes et d'autres droits seigneuriaux ; — inventaire des pièces produites ; — quittances d'arrérages de rentes assises sur les moulins de Dindelle et de Cavent, établis sur la Montane, dans la paroisse de Saint-Julien de Tulle, lesdits arrérages payés par Jean Treille à Jeanne de Maruc, héritière de feu Jean de la Fagerdie (1636). — Contrat de mariage entre Mesnin Mazin, « M^e papetier résident en son moulin appelé du Soleil, en la paroisse, Saint-Jullien de ceste ville, » et Antoinette Vachot, de Tulle (1645). — Requête adressée au sénéchal de Tulle par Antoine Baluze, marchand tanneur, pour obtenir de Mesnin Mazin la restitution de la dot de défunte Marguerite Baluze, que ledit Mazin avait épousée en 1634 (1645). — Marché passé par Jean-Joseph Chabanes, seigneur de la Rochette et lieutenant général en la sénéchaussée de Tulle, avec le sieur Géraud Béronie, pour la réparation de l'écluse du moulin à papier appelé de Clermont (1696). — Etc.

E265. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1349-1779 — Chabrouillye (De la) : Promesse, par Guillaumed de la Chabrouillye, écuyer, seigneur de Rasac, demeurant au lieu d'Ayen, à Jean Desperu, de payer, « quant il sera prebtre ou marié, ou par ses heritiers, incontinent son décès advenu, et à la premiere des dites conditions advenues, » la somme de vingt écus « pour vendition et livraison... d'ung long manteau à long ballat de drap d'Angleterre, de couleur de verd brung, garny de velours au collet et bordé d'un passement de soye noire » (1581). — Chalin : Vente, par Jean Olier, à François Chalin, de moitié d'un jardin situé dans le faubourg de Meymac (1569). — Chalnière (Do) : Rachat, par Thonye de Chalnière, veuve d'Antoine Chalnière, d'une vigne précédemment vendue par son mari (1577). — Chaminan : Promesse de planter une vigne dans un fonds appartenant à Jean Chaminan, de Brive (1593). — Chamoulaud : Contredit pour le sieur Chamoulaud contre le seigneur du Ronchet (1695). — Champalimaud : Fragment de lettre (1779). — Chanac : Vente, par Jean Imbert, Éloi Lafaveide, Martial Demugniac et quelques autres, habitants de Laguenne, moyennant un certain nombre d'écus d'or remis à chacun d'eux, à illustre et puissant seigneur Hélie de Chanac, seigneur de Châteaufort, d'un bois situé au lieu appelé Lasgoras, bois que leurs ancêtres avaient anciennement pris à rente de Pierre de Chanac, chevalier (23 juil. 1349).

E266. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 24 pièces, papier.

1580-1789 — Chancelier: Contrat de mariage entre Léonard Chancelier et Françoise Coulaud (1726). — Charbonnel : Procédures entre Pierre Charbonnel, de la paroisse de Saint-Clément, et Jean Chauchet, de Naves, au sujet de biens provenant d'un héritage (1653-1718). — Chargie : Vente, par les sieurs Bargy, de Gimel, à Antoine Chargie, d'une terre « nougarède » (1580). — Chassaignac : Livret des rentes dues à M. Joseph Chassaignac, seigneur de Latrade, avocat et lieutenant du comte d'Ayen (XVIII^e siècle). — Lettres de M. Chassaignac de Lescure (1789). — Situation de M. le chevalier Élie Chassaignac, fils d'Antoine, né à Ussac le 17 novembre 1772. « Entré au service dans un bataillon de la Corrèze, le 15 août 1791, passé canonier dans le premier régiment d'artillerie à cheval le 12 ventôse an IX, ... membre de la légion d'honneur le 23 thermidor an XII, » plusieurs fois blessé, etc.

E267. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin.

1532-1565 — Chantarel: Approbation, par noble Dumine Botier, seigneur de la Rivière et de Pailhies, de l'acquisition faite par Louis Chantarel, maréchal-ferrant à Gimel, du bois de las Fontanilhas (1532). — Autres acquisitions faites par ledit Chantarel des sieurs Soubrenie (1545-1546). — Défaut pour Louis et Antoine Chantarel contre Pierre de Gimel, seigneur dudit lieu (1560). — Reconnaissance, par Antoine Chantarel, maréchal, d'une dette de sept écus d'or au soleil, en faveur de M^e Guillaume Boudias, procureur au parlement de Bordeaux (1561). — Testament de Louis Chantarel (11 mai 1565). — Etc.

E268. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1605-1787 — Chassigne : Appointement pour Léonard Chassigne contre François de Lachault (1605). — Transaction entre Pierre Chassigne, laboureur de la paroisse de Rilhac, et Charles Pingrieux du Tronchet, au sujet d'une dette (1787). — Chassaing : Procuracy pour suivre un procès donnée par André Chassaing, seigneur de Bonnefond, lieutenant assesseur en la maréchaussée de Tulle, à Léonard Beauregard, procureur au siège d'Ussel (1699). — Chastaing : Testament de Léonard Chastaing, de Salons (1631). — Chastaing : Quittance d'une somme de dix livres pour Jean Chastaing, de Brive (1637). — Promesse, par le sieur Bachellerie, de payer une somme pour laquelle Jean Chastaing, marchand de Brive, avait été mis en prison (1646). — Chaumareix (De) : Procès-verbal de visite de biens appartenant à Bernard de Chaumareix (1727). — Chaumeil (De) : « Contenance des biens dépendant du domaine de la Buge, appartenant au sieur de Chaumeil » (XVII^e siècle).

E269. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1647-1787 — Chaufrugal : Échange et vente de terres, par Jean Chaufrugal, de Brive, et Judic Lardier, sa mère (1669-1672). — Chauzas : Procédures entre Antoine Chauzas, laboureur de Perpezac-le-Noir, et autre Antoine, son frère (1738). — Chiniac : Contrat de mariage entre Pierre Chiniac, seigneur de la Bastide, et Pétronille Rivière (1780). — Chivialle (De) : Testament de M^e Pierre de Chivialle, « docteur en médecine du lieu de Lubersac », reçu au château de Pompadour, en présence de madame la marquise (6 mars 1646). — Chouchet : Signification à Joseph Chouchet, avocat demeurant à Saint-Clément, d'un arrêt du parlement de Bordeaux relatif à une dette envers l'abbé de Salegourde (1711). — Choussade : Vente, par Jean Boulière, cordonnier, à Aignan Choussade, d'une chambre située à Treignac (1787). — Cèdat : Quittance donnée par Jean Clédât, avocat demeurant à Allasac, à demoiselle Catherine de Coignac, veuve de Jérôme Saige (1669). — Vente, par Gabriel Clédât, au sieur Goursaud, d'un bois de chataigniers situé à Lagraulière (1753).

E270. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1612-1732 — Clédière : Contrat de mariage entre Thomas Clédière, boucher demeurant à Ussel, et Marguerite Laubié (1688). — Closange : Testament d'Antoinette Pons, veuve de François Clozange, d'Ussel (1732). — Cluzan (De) : Échange entre le fils de Jeanne de Cluzan et M. d'Espyrac d'un droit de « moulage » réservé sur le moulin de la Rouchette, contre un bois situé audit lieu de la Rouchette (1626). — Quittance d'une somme de six cents livres donnée à Jean Clusan par Étienne et Bertrand Taurisson (1671). — Coignac (De) : Acte par lequel Jean de Coignac, avocat au présidial de Brive, donne ses biens « à métairie et moitié fruitz » à Jean Vitrac, laboureur demeurant à Saint-Pantaléon (1612). — Contrat de mariage entre Jeanne de Coignac, fille de feu Jean de Coignac, et Hugues Belles (1645). — Combes : Bail d'un moulin appelé la Rodde, passé au profit d'Antoine Devaitte et de François Rassie, son gendre, par Léonard Combes, laboureur demeurant à Saint-Germain-la-Volps (1679). — Combet : Testament de demoiselle Catherine Lavernary, veuve de M^e Antoine Combet, notaire à Pierrefitte (1689). — Etc.

E271. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1685-1790 — Conchon : Transaction entre les frères Conchon, bourgeois d'Ussel, au sujet de différentes sommes (1685). — Corbier (De) : Vente, par Albin et Jean Dumont, à Jean de Corbier, écuyer, sieur de la Borderie, du pacage du Playe (1765). — Note des fonds donnés à l'abbaye d'Uzerche par la famille de Corbier (1790). — Cortial : Quittance donnée par Jean Bourre au sieur Pierre Cortial, laboureur d'Aix, de la somme de deux cent cinquante livres (1772).

E272. (Liasse.) — 4 cahiers, papier, en mauvais état ; 1 imprimé.

1755-1767 — Cosnac (De) : Mémoires présentés au roi par Daniel-Joseph, marquis de Cosnac, contre Jean-Baptiste Daubley de Nezel, chevalier, au sujet de l'héritage de la défunte marquise de Cosnac, sur lequel ledit sieur Daubley, son neveu, élevait des prétentions (1755). — Réplique pour Daniel-Joseph de Cosnac contre dame Jeanne Chamailard, veuve du sieur Antoine de Léonard,

sieur de Noizières, au sujet de billets de banque que cette dernière disait avoir été détournés de l'hérédité de son mari (1767)

E273. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1612-1783 — Coste Contrat de mariage entre Pierre Coste, tailleur de Saint-Étienne-de-Gimel, et Jeanne Moussours (1612). — Couderq : Testament de Michel Couderq, laboureur demeurant à Saint-Étienne-aux-Clos (1669). — Reçus divers constatant des paiements de rentes effectués par Raymond Coudert entre les mains du seigneur de Lyssac. — Cournil de la Chanudie : Contrat de mariage entre Étienne Cournil, sieur de la Chanudie, avocat, juge du Saillant et de Comborn, et Guyette Chassaignac de Saint-Martin, fille de Mathieu Chassaignac, avocat en parlement (1763). — Cousty : Acte de baptême de Baptiste-Pierre Cousty, de la paroisse de Saint-Pardoux-Corbier (1780). — Crozat : Transaction entre Étienne Crozat, bourgeois demeurant à Cornil, et Girard et Pierre de Bard de Laselve, au sujet des droits que peut revendiquer Louise Reynal, belle-fille dudit Crozat et femme de Pierre de Laselve (1770).

E274. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1625-1762 — Dalmay : Reconnaissances, par Jean Savinhac, notaire à Cublac, de deux sommes de deux cents livres et de six cents, en faveur de François Dalmay, sieur de la Cabane, conseiller en l'élection de Brive (1625-1632). — Résignation, par François Dalmay, en faveur de Jean Dalmay, de la cure de Saint-Pierre de Coirac (1701). — Actes de baptême d'Adrienne, de Gabriel-Charlotte, de Marguerite, de Charles-Théophile et de Jean Dalmay, enfants de noble Raymond Dalmay d'Antissac, seigneur de Coignac, et de dame Marie de Boyseuilh (1756-1760). — Dalvy : Opposition à une saisie demandée par Jean Dalvy, libraire à Tulle (1637). — Damarzy : Bail d'un domaine situé à Saint-Cyprien, appartenant à Pierre Damarzy, sieur de Lhoumond, et au sieur Chastaing, son beau-père (1680). — Damas (De) : Contrat emphytéotique du domaine de la Grange et du moulin du même nom, du pré de la Roussignola et de différents pacages dépendant de la seigneurie de Confolens et appartenant à M. de Damas d'Antigny, seigneur dudit Confolens, passé par Léonard Demichel, lieutenant particulier du sénéchal d'Ussel (1762). — Damazac : Purge d'hypothèques pour une terre de feu Pierre Damazac, de Malemort (1636).

E275. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1650-1754 — Dardonneau : Rente de sept livres constituée au profit du sieur Jean Dardonneau, curé d'Obazine, par Pierre Freyssset et Marie Reiller, sa femme (1754). — Dartois : Assignation donnée à la demoiselle Laval, à la requête du sieur Dartois, bourgeois demeurant au bourg de Saint-Pardoux, pour le paiement de certains revenus (1710). — Transaction entre le sieur Antoine Dartois et Marguerite de Laval, sa belle-mère, au sujet de la dot de demoiselle Marie Chassaing de Font-Martin (1710). — Daubigny : Sentence des juges consuls des marchands de Paris pour dame Catherine-Henri Daubigny, veuve du sieur Jean-Baptiste Baudenet, contre le sieur Damien, marchand de chevaux demeurant à Paris (1747). — Dautefort : Requête adressée au parlement par Gaston Dautefort, sieur de la Bourdarie, contre le sieur Mérillon, praticien, qui avait tiré sur lui un coup de pistolet et l'avait laissé « casy mort, estandu sur la place, au pied de son chasteau » (1650).

E276. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1613-1660 — Daubès : Procès entre Jean Daubès et Jeanne Daubès, sa tante, d'une part, et Antoinette Lafond, d'autre part, au sujet de l'héritage de Jeanne de Rochet, femme de feu Jean Daubès, frère de ladite Jeanne (1613). — Contrat entre M^e Jean Daubès, curé de Laguenne, et Martial Jaucen, trésorier général de la généralité de Limoges, Jean Melon, bourgeois et marchand de Tulle, Mongy Saint-Priest, bourgeois de Laguenne, et autres, au sujet de la vente faite à ces derniers, par Jean Daubès des Moulins, de biens chargés de la rente presbytérale dudit curé (1625). — Acceptation, par Martial Brossard, d'une redevance de soixante dix-sept livres due par François Daubès, » M^e papetier des moulins de Coulaud, paroisse de Laguenne », pour lesdits moulins (1659). — Etc.

E277. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1568-1789 — David : Contrat de mariage entre Gabriel David, procureur du roi au siège d'Uzerche, et demoiselle Marie de Pradel, fille de Jacques de Pradel, écuyer, lieutenant général audit siège (1739). — David de Lastours : Bail d'un domaine situé dans la paroisse de Pradines et appartenant à Charles David de Lastours, d'Affieux (1789). — Debernard : Acte de baptême de Jean Debernard et de Guy Mazaud, natifs de Lubersac (1767). — Debesse : Fragment d'une obligation signée Debesse (1568).—Decoux : Testament d'Elisabeth Janisson de Lagarde, femme de Charles Decoux, sieur du Monteil (1772). — Rapport d'experts sur le différend existant au sujet des eaux du ruisseau de la Gane de Caux, entre Charles Decoux du Monteil et Hugon Duprat, écuyer, seigneur de Puymoros (1777).

E278. (Liasse) — 1 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1570-1792 — Deguilhem : Vente, par Henri Deguilhem, sieur de la Mothe, lieutenant ordinaire du marquisat de Pompadour, et par demoiselle Anne de Labaume, veuve de feu Jacques Tellet, à Jean-François de Labro, abbé de Saint-Pierre d'Uzerche, d'une maison située au bourg de Saint-Solve (1712). — Delbos : Acte de naissance de Joseph Delbos, de Laguene (1769). — Delbort : Vente, par Léonard Lafond, vigneron, à Jean Delbort, charpentier demeurant à la Chapelle-aux-Brocs, d'un « lopin de pâture » (1779). — Delfau : Constitution, par François Delfau, curé de Bassignac-le-Bas, d'une rente de quinze livres au profit de Jean Layotte, journalier (1787). — Delmoux : Vente, par Louis Delmoux, en son nom et pour Louis Jarzac, son beau-frère, et autres, d'une maison située dans la paroisse de Lissac (1782). — Delpy : Assignation donnée par Jean Delpy pour le paiement d'une somme de cinq cents livres tournois (1602). — Appointeraient accordant récréance provisoire à Pierre Lievrade, prêtre, contre François Delpit, clerc tonsuré, et Jean-Baptiste Dorval, curé de Saint-Martin-de-Labourat (1787). — Etc.

E279. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1587-1762 — Demichel : Constitution de procureur par Antoinette Autier, femme d'Antoine Demichel, pour répudier, au siège d'Ussel, l'hérédité de son père (1701). — Deprès : Contrat de mariage entre Jean Deprès, marchand de Tulle, fils de François Deprès, sieur de la Bernardie, et Suzanne Bonnet, fille de feu Philibert Bonnet, en son vivant marchand apothicaire de la ville de Brive (1587) ; — transaction entre Jean Desprès, sieur de Chalhac, et Pierre Bussière, du Maleval, paroisse de Chamboulive, au sujet d'une rente due audit sieur Desprès (1652) ; — certificat donné par le vicaire de Chanteix au sujet d'une déclaration verbale faite après confession par mademoiselle Françoise de Loyac, femme d'Étienne Deprès, relativement au bétail qui se trouvait dans la métairie de Plat (1699). — Dessus : Contrat de mariage entre François Dessus, chirurgien habitant Uzerche, et Marguerite Bleyrie (1762). — Destang : Document en langue vulgaire signée Destang et indiquant les confins de certains immeubles situés à Tulle (XVI^e siècle). — Diousidou : Testament de Pierre Diousidou, sieur de Charlusset, avocat en parlement et juge du prieuré de Saint-Angel (1711).—Dolier : Reconnaissance, par Thony Limoges, laboureur, d'une dette de cent quatre livres tournois en faveur de Jean Dolier, premier élu en l'élection de Brive (1757). — Dubatut : Cession, par le sieur Jean Dubatut, sieur de la Peyrouse, à Guillaume Imbert, sieur de Solières, de certaines créances sur Joseph Dubatut de la Martinie, pour couvrir une dette (1674). — Etc.

E280. (Liasse.) — 1 pièce parchemin ; 7 pièces, papier ; 1 cahier, papier, de 74 pages.

1644-1768 — Dubois : Quittances du prix de services religieux faits par le sieur Dubois pour le repos de l'âme de demoiselle Catherine de Belles, veuve de François Antignac (1644) ; — lettre du sieur Chastin au sieur « du Bois, maire perpétuel de la ville de Brive » (1700) ; — informations faites par Joseph Dubois, lieutenant général de police à Brive, contre des particuliers accusés d'avoir jeté des ordures dans un puits (1704) ; — quittance d'une somme de vingt-quatre mille livres donnée en faveur de M. Jean-Jacques Dubois, baron de Chameyrat, par Jean Magontier, seigneur de Laubanie (1747) ; — transaction entre J.-J. Dubois et Samuel Grivel, au sujet d'une

créance de trois mille livres que ledit Dubois avait sur ce dernier (1756) ; — cahier contenant des reconnaissances de cens et de rentes (s. d.).

E281. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, en mauvais état ; 9 pièces, papier.

1612-1788 — Dubost : Reconnaissance pur Jean et Antoine Dubost, et leurs frères, pour une terre située dans la paroisse de Saint-Éloi et dépendant de la seigneurie du Chambon (1720). — Dubousquet : Fragment de parchemin contenant les preuves de noblesse de la famille Dubousquet (1684). — Duboys : Procédures entre Jean Duboys, avocat, et divers (1612). — Ducham : Contrat de mariage entre messire Raymond Ducham, sieur de Lageneste, écuyer, major du corps royal de l'artillerie, chevalier de Saint-Louis et gouverneur de la ville de Beaulieu, et demoiselle Marie-Charlotte de Circeys (1767) ; — testament de Raymond Ducham-Lageneste, maréchal de camp (1788). — Ducoudert : Contrat de mariage entre Jean Ducoudert de la Veyssière, avocat, et Antoinette Nochèze (1679) ; — extrait du testament de M^e Pierre Ducoudert, sieur de la Veyssière, ci-devant conseiller au sénéchal de Ventadour (1681).

E282. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1627-1773 — Duléry : Contrat de mariage entre messire Joseph Duléry de Peyramont, écuyer, seigneur de Landerye, paroisse de Lubersac, et Anne de Prach (13 août 1770) ; — partage de la succession de dame Isabeau ou Élisabeth de Baume, mère de Joseph et de Léonard Duléry (1773). — Dumas : Testament de Jean Dumas, prêtre, du bourg de Lubersac (1680). — Dumon : Reconnaissance, par messire Dumon, seigneur de Puy-Gramont, chevalier de Saint-Louis et ancien capitaine au régiment de la Fère, et autres, en faveur de dame Marie Gabrielle de Brognin, marquise de Conros et de Neuville, épouse de Mre Louis de Saint-Martial (1739). — Dumyrat : Requête présentée au chapitre de Tulle par Jean-Baptiste Dumyrat, vicaire perpétuel de Saint-Clément, pour être nommé à la cure et vicairie perpétuelle d'Ussac (1697). — Dupuy : Ordre aux sénéchaux d'Auvergne et de Limousin d'informer sur le fait de Jean Dupuy, qui avait fermé de murs une place voisine de l'église de Moussac et contiguë à son château et repaire dudit Moussac. Cette place était revendiquée par Gabrielle de Beaufort, abbesse de Bonnesaigne, comme place commune aux habitants du bourg (1627) ; — bail d'un bois de châtaigniers, situé dans la paroisse de Sainte-Féréole, passé par Jean Dupuy en faveur de Martin Vauzour (1658) ; — contrat de mariage entre Pierre-Joseph Dupuy, bourgeois de Tulle, et demoiselle Pétronille Tramond (1747).

E283. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1603-1750 — Durieux : Enquête sur Jean Durieux (1700). — Duroux : Sentence delà sénéchaussée de Brive ordonnant une enquête pour la veuve de feu Amis Duroux, en son vivant greffier en l'élection de Brive, contre Jean Antignac, avocat (1647) ; — obligation de trente-six livres en faveur de M^e Étienne Duroux, seigneur del Mas et de Chamboux, greffier en l'élection de Brive (1772). — Duroy : Inventaire des pièces produites dans un procès entre Marguerite de Chabut, veuve de François Duroy, et M^e Jean Thoron, procureur d'office en la juridiction de Varetz (1603). — Dusolier : Testament de messire Jean-François Dusolier, écuyer, seigneur de Peyroux et autres lieux, demeurant à Tulle, contenant divers legs en faveurs des communautés de Saint-Julien et de Saint-Pierre dudit Tulle, du séminaire diocésain, des pères Feuillants, de la chapelle du lieu de Coignac, etc. (1750). — Etc.

E284. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1715-1789 — Dussaudie : Certificat d'indigence donné à Noël Dussaudie, de Tulle, par le sieur Dumyrat (1766). — Dusser : Procuracy donnée par M^e Jean-Baptiste Dusser, seigneur de Saint-Hilaire, juge de la ville d'Argentat, à M^e Jean Chabanes pour le représenter dans un procès engagé au sénéchal d'Ussel (1715). — Dussol : Acte de profession de Françoise Dussol, religieuse de l'abbaye de Brageac, contenant une donation de quinze livres à titre d'aumône dotale (1745). — Duverdier : Contrat de mariage entre mademoiselle Marianne Duverdier et Pierre Chassaingnac de Latrade, avocat en la cour, sieur de Guimont (1747) ; — compte entre M. de Martignac du Verdier, et M. Chassaingnac de Guimont (s. d.) ; — testament de Charles du Verdier, écuyer, conseiller au

presidial de Brive (1761) ; — vente, par François de Lasserre, seigneur de Molières, ancien commandant de bataillon au régiment d'Anjou, à M. Charles Duverdier, ancien mousquetaire du roi, et à demoiselle Anne de l'Amberterie, sa femme, de la seigneurie de la Chapelle-Aubert, consistant en la justice haute, moyenne et basse du lieu, « en un château en vétusté », en trois corps de domaines, etc., etc., (1784). — Etc.

E285. (Registre.) — In-4°, 56 feuillets, papier.

1765-1766 — Ernault : Terrier de la seigneurie de Moriolles appartenant à messire Pierre-Henri Ernault de Brusly, conseiller au bureau de l'élection de Brive. — Reconnaissances de Bernard Leymarie pour un bois de châtaigniers appelé le bois Molinié (f° 1) ; — de Jean Puybaret, pour le tènement de Moriolles (f° 3) ; du tènement de Nozières, par Pierre Garry (f° 16, r°) ; — du tènement de Rignac, par Antoine Couderc et Anne la Guerrier, veuve de François la Gorse (f° 26, r°) ; — du tènement du mas Delpeuch, par Pierre Delmas (f° 33). — Relevé des rentes indivises entre MM. de Laporte et Ernault de Brusly, coseigneurs de Lissac (f° 38, r°).

E286. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1543-1767 — Escorailles (D') : Dates de la naissance de Jean-Rigal, de Jeanne-Marie, de Robert, etc., enfants de Louis « des Cuiralles », seigneur de la Masière, et de Guillemine de Fontanges, sa femme (1618-1634) ; — fragment d'une généalogie de la famille d'Escorailles (s. d.). — Espagnac (D') : Lettre de M^{me} d'Espagnac de Verlhac, écrite de Brive à M. Lagarde de la Barrière, à Tulle (1767). — Espeyrat (D') : Transaction entre François Favelon, notaire royal, et noble François Parel, seigneur d'Espeyrac, au sujet de différentes créances (1543) ; — reconnaissance, par le sieur de Besse, de plusieurs sommes dues au sieur François d'Espeyrac (1568-1570). — Estradoux : Transaction entre Antoine Latreille et Antoine Estradoux au sujet de biens de mineurs (1719). — Eybrail : Reçu donné par demoiselle Michel Pareil, veuve de Jean Eybrail, de divers papiers et effets retirés du greffe d'Ussel (1692).

E287. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1647-1787 — Faiolle{De} : Vente d'une maison, par François de Faiolle, écuyer, sieur de Preyssac, à M^e Léonard Chambón, notaire à Donzenac (1677). — Farges : Bail à titre de métairie passé par M^e Jean Farges, prieur du Toy, seigneur du repaire noble de Pauliac, en faveur de divers, d'immeubles situés dans le village de la Meynie ; — « c'est le partage de tout le mas et village de la Meynie, tenues, appartenances et dépendances, en la paroisse de Mauzannes, appartenant à l'honorable M^e Jean Farge, sieur prieur du Thoy, dont il a esté fait deux lops pour plus commodément estre ledit village jouy et travaillé par ledit sieur du Thoy et ses mestayers » (1649) ; — testament de Toinette Farges, de Saint-Fréjoux-le-Riche (1670) — ; contrat de mariage entre François Farges, de la Salesse, paroisse de Ladignac, et demoiselle Jeanne-Marie Lagarde, de Tulle (1675) ; — six pièces d'un procès entre M^e Farges de la Salesse, avocat, et demoiselle Marguerite Dumont, au sujet d'un billet contesté (1765) ; — testament de Jean-François de Farges, seigneur de la Salesse, avocat en la cour et ancien maire de Tulle (17 nov. 1787). — Faucher : Obligation de quarante-sept livres en faveur de François Faucher, de la paroisse de Dampniat (1667).

E288. (Liasse.) — 1 pièces, parchemin, en mauvais état ; 7 pièces, papier.

1643-1780 — Faugeras : Procuration donnée par Pierre Faugeras à Jean Chabanes, procureur au sénéchal de Ventadour (1714). — Faugeron : Rente de six livres au capital de trois cents, constituée en faveur de M^e Julien Faugeron, de Tulle (1724). — Faurye : Quittances délivrées par le sieur Faurye à Mérigond Puich, pour la ferme du bois de Benet (1666). — Faugeyron : Fragment d'un contrat de mariage entre le sieur Faugeyron et la nommée des Aigues (s. d.). — Favars : Cahier contenant des reconnaissances de cens et de rentes en faveur du baron de Favars (le sieur Dubois) et la description détaillée des fonds soumis à ces redevances (1778). — Faye : Quittance donnée parle sieur J. Faye à Louis de la Chaux (1643). — Etc.

E289. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 65 pièces, papier, et fragments de comptes en mauvais état.

1614-1790 — Feletz : Achats, par mademoiselle Élie de Feletz, de lopins déterre et de pré et de maisons situés dans la paroisse de Bas (1614) ; — consignation, entre les mains d'un tiers, par Hélène de Feletz, d'une somme de six vingts livres dans le but d'exercer son droit de rachat, conformément à la coutume de Guyenne, sur une maison et un jardin vendus depuis moins d'un an par Étienne et Élie de Feletz, ses père et mère (1617) ; — lettres adressées à M^{me} de Feletz par le chevalier de Feletz, son fils, page à Versailles, qui réclame de l'argent pour acheter des bas de soie ; par M^{me} de Payraux, sa sœur ; par M. Joubert ; par M. de Martignac (envois de livres) ; etc. (XVII^e siècle) ; — plaintes de M^{me} de Feletz contre deux dragons qui l'avaient insultée dans sa maison (s. d.) ; — procès entre Marie-Thérèse d'Hautefort, marquise de Feletz, et le sieur Guinot-Laporte, au sujet d'une quittance contestée (1772) ; — bail de la seigneurie de Meussac consenti par Charles-Godefroy de Feletz, seigneur dudit Meussac, au profit de Jean Bergeron, pour le prix de onze cent cinquante livres (1777) ; — état des paiements faits par le sieur Bergeron à M^{me} d'Hautefort de Feletz, sur la ferme de 1790 ; — etc.

E290. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1610-1760 — Félines : Accord entre noble Benjamin de Félines, écuyer, sieur de Lacombe, et Catherine de Loin, femme de Dominique Treilhard, hôte public en la ville de Brive, au sujet d'une rente de douze deniers (1610) ; — sentence condamnant Jean Soulier, dit Delmons, de la paroisse de Saint-Bonnet-l'Enfantier, à payer à noble Pierre de la Renaudie, sieur du Claux, demeurant au château de Lacombe, paroisse d'Ussac, la somme de huit cent cinquante livres (1770). — Fénis : Transport, par Mercure et François de Lavour de Sainte-Fortunade, à Martin de Fénis, commandeur de Saint-Jean de Jérusalem et brigadier général des armées du roi, d'arrérages de cens et de rentes sur la terre de la Mourdie (1687). — Liste des difficultés existant entre demoiselle Jeanne de Fénis, veuve du sieur Mérignac, et le sieur Mansat, banquier de Tulle, son gendre, difficultés qui ont été soumises à l'arbitrage du commandeur de Fénis (1687). — Fénis de Lacombe : Lettre anonyme adressée à l'intendant de Limoges, renfermant de curieux détails sur l'administration de M. Fénis de Lacombe, subdélégué à Tulle, et sur la conduite de M. de Maynard, président en l'élection (1735) ; — révélations faites en vertu d'un monitoire, par Martial Borderie, seigneur de Vernejoux, maire de la ville de Tulle, contre Martial Fénis de Lacombe. — Fieux : Ordre donné par Fieux, curé de Naves, à mademoiselle de la Bachellerie de payer à François Fieux la somme de trois cents livres que le mari de ladite Bachellerie devait audit curé (1676). — Firmigier : Contrat de mariage entre Guillaume Firmigier et demoiselle Marie Donnai, de Treignac, et testament dudit Firmigier (1667-1669). — Fougeyron : Quittance pour Antoine Fougeyron, de Saint-Dézery, de tout ce qu'il pouvait devoir à Antoine Mazières (1649).

E291. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1611-1752 — Foulhous : Obligation de quarante livres pour Jean Foulhous, « marchand mulatier » (1672). — Fourg : Quittance d'une somme de trente livres donnée par mademoiselle Gilberte de Bar en faveur de Jean Bourg, de la paroisse de Vitrac (1661). — Fraysse : Assignation donnée à la requête de Léonard Fraysse, laboureur demeurant à Saint-Augustin, à Étienne Salagnac, pour l'obliger de reconnaître sa signature apposée au bas de deux billets (1762). — Frémont : Note de la rente que doit annuellement le sieur Frémont sur la seigneurie du Pin (1736). — Freysselines : Billet de deux cent vingt livres souscrit par le sieur Étienne Salagnac en faveur de Léonard Freysselines (1752) — Freyssinges (De) : Lettre du sieur de Freyssinges, à son frère, relative à la poursuite d'un procès (Bordeaux, 1611). — Friquet : Reconnaissance d'un prêt de douze cent soixante livres par Rodolphe Fleysac, bourgeois de Saint-Salvador, en faveur de Joseph Friquet, habitant de Tulle (1723). — Froidefond : Quittance de cinquante-six livres donnée à Jean Froidefond, de Brignac, par Jean de Saint-Viance (1676). — Froment : Constitution de procureur par Jean-Bernard Froment, procureur à Tulle (1700).

E292. (Liasse.) 1 pièce, parchemin ; 23 pièces, papier.

1580-1778 — Gains (De) : Accord entre Jacques-Joseph, comte de Boysses et vicomte de Treignac, et M^e Pierre de Gains, chanoine vétéran de l'église de Limoges, et autre Pierre de Gains, curé de

Bugeat et prieur de Mauzannes, au sujet des frais d'un procès (1740) ; — vente, par le comte de Boyse à Pierre de Gains, pour la somme de dix mille livres, de trois métairies situées au village de la Meynie (1740). - Galarue : Donation entre vifs faite, par demoiselle Jeanne Galarue, du bourg de Chamberet, de tous ses biens à M^e Léonard Maurange, notaire (1762). — Gardouch : Contrat de ferme d'un moulin situé dans la paroisse de Saint-Xantin-de-Malemort passé par le procureur du seigneur de Saint-Clément (1651). — Gasquet (De) : Contrat de mariage entre noble Étienne de Gasquet, seigneur de Cardalhaguet, « et damoiselle Marguerite d'Henry », fille de feu Pierre d'Henry et d'Anne de Malras, de Beaulieu (14 avril 1580). — Gautier : Donation de biens, par Jeanne Lassaingne, à Françoise Donadieu, femme de François Gautier, de la paroisse de Thalamy (1688).

E293. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1678-1768 — Gautier de la Faye : Acte de baptême d'Anne et de Jeanne Teillet (1678-1679) ; — acte mortuaire de Mathieu Teillet, de Saint-Biaise (1691) ; — testament de Henri du Teillet, sieur de Lamothe, lieutenant ordinaire du marquisat de Pompadour (1731) ; — procès -entre Henri Gautier, sieur de la Faye, fils de Marie Teillet, et les sieurs Combres et Triviaux, au sujet des charges de la succession de Henri « Tilhet » (1763-1768) ; — etc.

E294. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1608-1785 — George (De) : Ordre donné par Henri de George, sieur de Thavaud, capitaine de cent hommes d'armes, d'arrêter le sieur Étienne Joyeux, de Tulle (1633) ; — lettres du sieur Bourdon, vicaire général de Limoges, mettant le sieur Jean de George en possession de la cure d'Aubesaingne dont ce dernier avait été pourvu à Rome (1697). — Gibanel (De) : Procédures entre Joachim de Gibanel et Thérèse de Marégeou, sa femme (XVIII^e siècle). — Gilibert : Échange d'immeubles entre Étienne Gilibert, marchand de Brive, et Jean Male, de Saint-Pantaléon (1651). — Gimel (De) : Requête adressée au sénéchal de Limousin par Pierre de Gimel-Saint-Chamans, contre Gasparde et Françoise de Gimel, ses cousines, qui lui disputaient l'hérédité de François de Gimel, son oncle (1608). — Grivel : Fragments d'un contrat entre Samuel Grivel, avocat à Uzerche, et Guillaume Dubois, aussi avocat (1750). — Giraud : Vente de terres, par Léonard Giraud, sieur de la Borderie, demeurant dans la paroisse de Saint-Léger de Ségur, à Jean Daubisse, laboureur (1785). — Giraudès : Extrait du testament de Pierre Giraudès (1719). — Gondounesche : Vente d'une coupe de bois, par Jean Gondounesche, de Mestes, à Jean Baune, de Valiergue (1705).

E295. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1606-1788 — Goudon : Obligation passée par Jean Goudon, « de Saint-Maixans » (Saint-Mexant), au profit de Mathieu Chaussade (1660). — Goutte : Contrat de mariage entre Pierre Goutte, fils d'Antoine Goutte, « hostelier » de la ville de Tulle, et demoiselle Françoise Vidalard (1712). — Gramond : Quittance constatant que le sieur Izac Gramond a payé les frais d'un procès criminel au présidial de Brive (1606). — Grandchamp : Constitution d'une rente viagère par M^e Joseph-Anne Grandchamp de Cueillie, conseiller au sénéchal d'Uzerche, en faveur de demoiselle Marguerite de Bar-Delperou (1788). — Gratadour : Procédures entre Gilberte Gratadour et Jean-Léonard Grandaud au sujet de l'héritage de feu Léonard Gratadour (1705). — Grojfier : Assignation donnée à Pierre et à Jeanne Greffier, frère et sœur, par Pierre Marty, hôte de la paroisse de Saint-Cernin de Brive, pour les obliger, en vertu du droit de retrait coutumier, de lui revendre une partie de maison achetée par eux de Peyrissou Vitrac (1631).

E296. (Registre.) — In-f^o de 178 feuillets, parchemin.

1600-1621 — Guiche (De la) : Lettres royaux pour le renouvellement du terrier de la seigneurie de Maignac, appartenant à messire Philibert de la Guiche, chevalier des deux ordres du roi, lieutenant général en Lyonnais, Forez et Beaujolais ; 9 déc. 1600 (f^o 1. v^o). — Procuracy donnée, pour la confection dudit terrier, à André Rigois, l'un de ses secrétaires ; 12 déc. 1600. (f^o 3). — Reconnaissance des habitants du village de la Vallade, paroisse de Glange. Ils sont chargés d'une redevance annuelle de onze sols trois deniers, de quatre poules, de quatre setiers de froment, de six

mesures de seigle, sont taillables aux quatre cas jusqu'à la somme de quarante sols, doivent moudre leurs grains au moulin banal, et tous ceux qui tiennent feu, payent cinq sols et une poule de dîme, outre la dîme des grains, de la laine et du vin, etc. (ff. 7 v^o—10). — Reconnaissance des habitants du village de Brugieras, paroisse de Vic. Chaque tenant feu doit cinq sols à la Noël « et ledit sieur (de la Guiche) est general dixmier de trois quarts partyes la moytyé de tous bleds et grains, et la moytyé laynes et poullailhes nayssans et croissans audit villaige. » (f^o 14). — Reconnaissances des habitants des villages de Lachapt (f^o 15), — et de las Ayras. Ces derniers sont tenus, en particulier, de cultiver cinq journaux de terre pour le seigneur (f^o 16). — Reconnaissances des habitants des villages de la Jarrowse (f^o 27) ; — du Mas-Breton (f^o 29) ; — de Cramarigeas (f^o 31), — et de la métairie de la Tramaigne. Les métayers doivent la moitié de tout ce qui croîtra en fruits, dans ladite métairie les choux et poireaux exceptés, la moitié du beurre, des œufs et des poulets ; ils sont tenus de fournir la paille pour la litière des chevaux et du bétail que le seigneur tiendra dans sa grange de Maignac, mais ils pourront prendre, en retour, le fumier qui se trouvera dans ses étables ; ils ne pourront vendre ni foin ni paille ; leur bétail sera en entier pris à cheptel ; il leur est défendu d'aller travailler hors de leur métairie ; etc. (f^o 32). — Reconnaissance des habitants de la Beylhe. Ils sont tenus de « mailher leurs drapts aux moulins drapperetz dudit seigneur » (f^o 37). — Reconnaissances des habitants du Monceau (f^o 46) ; — du Haut-Brus-Dieu, « autrement des Pasquetz » (f^o 51) ; — du Haut-Chouruc (f^o 61) ; — de Peyrelene (f^o 63) ; — de la Rougeyrie et de ses tenues (f^o 97) ; — de la Roche (f^o 107) ; — de la métairie de Rouffignac (f^o 127, v^o) ; — du village des Esculiers, paroisse de Meyzac, et ratification de M. de Meyzac (f^o 134) ; — etc.

E297. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1477-1751 — Guilhaumaud : Plainte adressée au sénéchal de Brive par Françoise Ymbert, femme de Bertrand Guilhaumaud, sieur de la Ferrière, contre Guillaume Cournil, notaire, Raimond Latreille et autres, qui, armés de pistolets et d'épées, avaient enlevé de sa grange de la Rouchette, paroisse de Cublac, une jument blanche, une vache et un bœuf, et avaient frappé son valet (s. d.) ; — accord entre la demoiselle d'Ymbert, femme Guilhaumaud, et le sieur Vedrenne, bourgeois de Terrasson, au sujet de réparations faites par ce dernier dans le domaine de la Rouchette, qu'il avait possédé pendant quelque temps en vertu d'un acte de vente depuis déclaré nul (1659). — Guillaume(De) : Sommation faite au sieur Soulier d'avoir à payer certaine somme qu'il devait à Antoine de Guillaume, écuyer, sieur de la Rivière, demeurant à Vigeois (1759). — Guirande : Constitution de treize livres de rente au denier cinquante, au profit de Jean-Louis Guirande et d'Antoine Saint-Priest, vigneron (1724). — Guitard : Fragment d'un acte de vente d'un bois en faveur de Jean Guitard (1477). — Guodriol : Quittance donnée par un sieur Guodriol, d'Uzerche (1490). — Guy : Jugement prononcé en l'élection de Brive sur la réclamation présentée par Tony Guy, en matière d'impôts, contre les syndics et collecteurs de la paroisse de Saint-Solve (1640).

E298. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1601-1786 — Hautefort de Saint-Chamans : Copie du bail passé au nom des enfants mineurs du feu sieur Alain-Frédéric d'Hautefort et de dame Jeanne de Saint-Chamans, de la baronnie de Saint-Chamans, du moulin de Cornil et des seigneuries de Cornil, Sérilhac et Molceau, par messire Alexandre de Castelnau de Clermont et François Bordon, sieur de Thou, tuteurs desdits mineurs, à Guillaume Albrier, notaire, pour la somme annuelle de sept cent cinquante-cinq écus (1601) ; — copie du bail passé par François d'Hautefort Saint-Chamans de ladite baronnie de Saint-Chamans, au profit de Mathurin Quarraing de la Blancheirie (1607) ; — reconnaissances par divers de cens dus à Edme de Saint-Chamans, pour le tènement de Prascroz situé en la paroisse de la Fontiade, en Périgord (1620) ; — bail passé par dame Françoise d'Escars et de Montai, dame de Saint-Chamans, Durfort et autres places, à Antoine Chantegril, sieur de Lavigerie, de la ville d'Argentat, pour la somme de deux mille quatre cents livres, des cens et rentes dus à ladite dame aux lieux de Monceaux, Brivezac, Chenailers, Saint-Hilaire-Taurieu et Bassignac-le-Bas (1641) ; — « liève des cens et rentes dhues au seigneur de Pazayac sur la seigneurie de Pazayac, pour l'an mil six cent cinquante-cinq » ; — compte de ce que doit messire Charles de Saint-Chamans à Michel Moyret, conseiller au présidial de Brive (1687) ; — enchères des dîmes de la paroisse de Monceaux pour

1782, 1783, 1784 et 1785 ; — bail du marquisat de Saint-Chamans passé par le curateur de François-Alexandre Pérusse d'Escars et de Marie-Françoise de Polignac, à Pierre Parjadis de la Ribière et à Jean Chastrusse(1786) ; — etc.

E299. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1620-1781 — Hautefort (D') : Contrat d'arrentement passé par François d'Hautefort, seigneur de la Mothe et du Burg, en faveur de Pardoux de la Lardie, du moulin Daumas, situé en la paroisse d'Arnac. Les redevances consistent en cent vingt livres en argent, cinquante livres de poisson, moitié tanches et moitié carpes, dix livres de beurre et quatre chapons (1723). — Hannicque : Mémoire d'avocat pour M. Hannicque (1620). — Hugon : Testament de dame Marianne Hugon, femme de Joseph Duléry, écuyer, seigneur de Landerie, habitant au château de Landerie, paroisse de Lubersac (1781).

E300. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1565-1790 — Imbert : Bail de moitié d'un jardin, passé par Jean Imbert, dit Bonatal, de Malemort (1565). — Jabiol : Vente « sous pacte de rachat de neuf années », par Antoine Jabiol, de Monestier, au sieur Marche, de Sarroux, d'un pré appelé le pré Dufaud (1723). — Jardel : Délibération du conseil de Tulle relative au pré de l'Hôpital « destiné à tenir les foires », sur lequel les sieurs Bernard Jardel et Bernard Vergne avaient anticipé (1641). — Jarrige : Quittance donnée par Antoine Jarrige, corroyeur demeurant à Tulle, à Marguerite Malemort, sa belle-mère, d'une somme de soixante livres (1640). — Jarrige (De) : Supplique présentée par Jean Valladier, prêtre, syndic des Ursulines de Tulle, pour obtenir qu'il soit prélevé sur les biens saisis de Blaise de Jarrige, une somme de mille livres qu'il redoit sur la pension dotale de Françoise de Jarrige, religieuse au monastère desdites Ursulines (1671) ; — actes de baptême de Juliette, de Madeleine et de Françoise Jarrige, filles de Jean-François Jarrige de la Majaurie, conseiller au présidial de Tulle (1770).

E301. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1527-1727 — Jaucen de la Geneste : Protestation, par Ignace de Fenis, lieutenant général en la sénéchaussée de Tulle, contre les empiétements commis sur ses attributions par Jean Jaucen de la Geneste, président au présidial (1661) ; — visite de la maison du sieur Jaucen, sieur de Poissac, située à Tulle, dans le quartier du Lion-d'Or (1698). — Jayle : Contrat de vente d'une maison située à Terrasson, passé par Raymond Jayle, dudit lieu, en faveur de Jean Rougrière (1690). — Joubert : Acte de baptême de Françoise Joubert, fille de Martial Joubert, sieur du Mas-du-Rouille en Limousin (1702). — Jouffre : Requête présentée au présidial de Tulle par Jean-Mercure Jouffre de Chabrignac, seigneur de Lajante, pour obtenir un exécutoire contre divers débiteurs (1781) ; — acte mortuaire de Louise Geouffre, décédée à Brive (1787). — Jounhac : Testament de noble Antoine Jounhac, seigneur de Mouvialle, écuyer de M. le grand maître de France, demeurant à Lubersac, contenant don d'une charge de seigle chaque année, au profit de chacun des quatre ordres mendiants faisant quêter en ladite paroisse de Lubersac ; de la dîme qui lui appartenait au lieu de Mouvialle, aux prêtres de la communauté de Lubersac ; etc. (5 mars 1527). — Joussineaux : Continuation pour neuf ans, par Jacques-Georges Joussineaux, vicomte de Tourdonnet, aide-major au régiment des gardes françaises, au profit de Léger Leclerc, du bail du moulin et de la métairie de Chabanes, situés dans la commune de Saint-Merd-les-Oussines (1788).

E302. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.

1602-1787 — Jouvenel : Obligation souscrite au profit de Gabriel Jouvenel, praticien, demeurant au bourg de Varetz, par Pierre de Vortz et Étienne Nougier (1662) ; — accord entre Jacques Jouvenel, curé de Cosnac, et divers, au sujet de la part revenant à chacun sur les biens saisis de Pierre Gauchet (1700). — Juillac (De) : Notes de fournitures de draps, rubans, galons, boutons, etc., faites à monsieur et à madame de Juillac (1670-1671) ; — extrait de la donation faite par madame de Juillac en faveur du chevalier de Juillac, son fils, d'un domaine appelé de Bourbouneaux (1684) ; — testament de Jacques de la Vergne, de Juillac, écuyer, capitaine au régiment de Vaubecourt, fait au moment « de partir pour aller au service de S. M. et rejoindre son bataillon à Strasbourg » (1691,

ouvert le 2 juin 1692). — Julliard : Cession, par Bernard Julliard, de Saint-Martial de Gimel, à Antoinette Traversse, sa nièce, femme de Biaise Mons, notaire à Espagnac, de la succession de Marie-Jeanne Laporte de la Brette, moyennant une pension viagère de sept cents livres (1787). — Jumillac : Obligation consentie par André du Liessy, sieur du Chesne, ingénieur, en faveur de Philippe de Jumillac, chevalier, seigneur de Montégu (1674).

E303. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces papier.

1466-1789 — Labachellerie (De) : Signification de procureur à procureur pour M. de Labachellerie (1789). — Labarde : Vente d'une grange et d'un petit jardin par Jean Labarde, de Maussac, à Jean Lachambre (1690). — Lableynie (De) : Décharge d'une somme de cent deux livres donnée au sieur Mercier par le sieur de Lableynie (1678). — Lacaze : Reconnaissance en faveur des prêtres de l'archiprêtré de Gimel, par Antoine Lacaze et Jeanne de Belfort, sa femme, de douze sols de rente assis sur une maison située sur la rue publique par laquelle on va du four dudit Gimel vers le pont (21 avril 1466). — Lachapelle : Acte de décès de Joseph Lachapelle, fils du sieur Lachapelle, conseiller au présidial de Brive (1775).

E304. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1621-1778 — Lacombe : Transaction entre demoiselle Bernarde de Laussac, veuve du sieur Lacombe, et demoiselle Ursule de Veilhers, veuve de M^e Pierre Vidallie, au sujet des dettes dont l'héritage dudit Vidallie était grevé (1666) ; — 'testament de Jeanne Lacombe, femme de Charles Toulemont, notaire à Sainte-Féréole (1723). — Lacondonnie (De) : « Etat des fonds que M. de Lacondonnie (Jérôme de Vayres) a dans le tènement de la Bachellerie » (1745). — Lacoste (De) : Quittance finale donnée par Antoine Brousse à la dame de Lacoste, de la dot de sa femme, fille de ladite dame (1621) ; — lettre sans date écrite de Nîmes par l'abbé de Lacoste à son père.

E305. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1690-1789 — Lacroix (De) : Procuration donnée par Jacques de Lacroix de Castries, baron d'Anglars et de la Motte, habitant au château de la Motte en Limousin, à Jean-Baptiste Chabanes, procureur, pour poursuivre un procès devant le sénéchal d'Ussel (1744). — Lardoire (De) : Transaction entre René Bourgeois, sieur de Lardoire, et Martial Joubert, bourgeois du bourg de Vayres, au sujet de l'héritage de Léonard Boutesteys, leur beau-père (1715). — Lafagerdie (De) : Accord entre Marie-Jeanne Dumas, veuve de François de Lafagerdie, seigneur de Saint-Germain, et Antoine Dumas des Combes, demeurant à Tulle, au sujet des biens délaissés par la dame Larue, leur mère (1766) ; — acte de décès de François de Lafagerdie (1766), — acte de décès d'Étiennette et de Magdeleine de Lafagerdie (1771-1778) ; — Contrat de mariage entre Antoine de Lafagerdie, conseiller au parlement de Bordeaux, et demoiselle Jeanne de Cazenave de la Caussade (1789). — Lafeuilhade(De) : Échange de vignes entre Isabeau de Friac, veuve de noble Jean de Lafeuilhade, demeurant à Brignac, et Guilhem Valetas, laboureur de Cublac (1690). — Etc.

E306. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1675-1791 — Lafiliolie (De) : Inventaire de pièces relatives à un procès entre noble Antoine de Lafiliolie, sieur dudit lieu et de la Reymondie, demeurant à Ayen, et Gabriel-Anne de Cosnac, seigneur de la Marque (1675). — Lafon : Donation par Antoinette Laumond, veuve de Léonard Valette, de tous ses biens à Jean Lafon, praticien du bourg de Davignac (1700). — Lafon (De) : Échange de dîmes entre Blaise Jarrige, curé de Saint-Julien-aux-Bois, et haut et puissant seigneur Jacques de Lafon, marquis de Saint-Projet, Montesquieu, etc. (1723,) ; — testament de Jeanne d'Escorailles, femme de Georges de Lafon, seigneur du Fau, demeurant- en la paroisse de Tudeils, en Limousin (1762) ; — testament de Georges de Lafon, écuyer (1762) ; — contrat de mariage entre Léonard de Lafon, écuyer, seigneur du Fau, et demoiselle Marie Dupuy de Dienne (1767) ; — extrait du contrat de mariage de Charles de Lafon avec demoiselle Marie-Rosalie-Victoire de Chambye (1791). — Lafont : « Deux actes faits par Lofont, sergent royal... pour servir de pièces de conviction contre la maltotte dudit Lafont » (1769). — Etc.

E307. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 13 pièces, papier.

1436-1766 — Lagarde : Arrentement d'une terre située au delà de la Dordogne fait par noble Pierre Lagarde aux sieurs Basteyroux (1436). — Lagarde (De) : Note de diverses étoffes achetées par mademoiselle Melon de Lagarde chez le sieur Dugal, de Tulle (1715) ; — lettres de change tirées par mademoiselle Melon de la Garde sur le sieur Dorat, marchand à Limoges (1725) ; — règlement de comptes entre mademoiselle Gabrielle Melon, veuve de noble Martial Lagarde, seigneur de Celaur, et M^e Calmine Chabaniel, avocat, héritier du marchand Dugal (1735). — Lagrange : Lettre relative à un achat de vins adressée au sieur Lagrange, de Faye (s. d.). — Lajouanie (De) : Sommation faite par les syndics de Curemonte à Jeanne de la Porte, demoiselle de Lajouanie, d'avoir à acquitter le montant de sa cote de taille, ses réclamations ayant été présentées après l'approbation du rôle (1655) ; — quittance générale donnée à monsieur de Lajouanie par le sieur de Lacoste-Borderie (s. d.). — Etc.

E308. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1470-1699 — Lajugie : « Titres et papiers du citoyen Lajugie, homme de loy. — Reconnaissance de cens sur une terre située au lieu dit las Terras, près d'Ussac, par Jean de la Croix, aîné (1470) ; — reconnaissance des habitants du village de Roch, paroisse de Saint-Pantaléon, envers les chanoines de Saint-Martial de Limoges, d'une redevance de vingt setiers de blé, trente sols d'argent et cinq « poullailles » (1618) ; — reconnaissance des habitants du village des Granges, dépendant de la prévôté de Roch, paroisse de Saint-Pantaléon, envers les chanoines de Saint-Martial (1618) ; — échange de fonds entre François d'Autrement, bourgeois de Brive, et Giron Vitrac (1626) ; — contrat de mariage entre François d'Autrement et demoiselle Louise Dufour (1646) ; — contrat de mariage entre Jean Lajugie, fils de Jean et de demoiselle Jeanne de Mailhard, de Brive, et Jeanne de Verlhac (1678) ; — testament de Jean Lajugie, avocat à Brive (1682) ; — contrat de mariage entre Étienne d'Autrement, avocat, et demoiselle Françoise de Salviat (1682) ; — testament de François d'Autrement, bourgeois (1691) ; — etc.

E309. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier.

1701-1749 — Lajugie : Contrat de mariage entre Jean Lajugie, bourgeois, et demoiselle Rose de Vielbans, fille de défunt Jean de Vielbans, avocat en la. cour, et de demoiselle Isabeau de Neufvillard (1704) ; — procès entre Étienne d'Autrement et Louise d'Autrement, frère et sœur, au sujet des droits « légitimaires » de cette dernière (1705) ; — vente d'une vigne située à Brive, au lieu d'Armalie, par Étienne d'Autrement, avocat, en faveur d'Antoine d'Autrement, son fils (1707) ; — testament de Louise d'Autrement (1708) ; — accord entre Jeanne de Verlhac, veuve de Jean Lajugie, et Rose de Vielbans, sa belle-fille, également veuve, au sujet de l'entretien de Jeanne Lajugie, fille de cette dernière (1708) ; — vente, par Jean Mailhard, sieur de la Taulière, au sieur Dubois, d'un jardin situé à Brive, et quittance donnée audit Maillard, par Étienne Lajugie, bourgeois, d'une somme de trois cents livres (1711) ; — contrat de mariage entre Étienne Lajugie et Marthe d'Autrement (1711) ; — vente, par Étienne d'Autrement, chanoine de l'église Saint-Martin de Brive, à Jean Laroche, procureur, du domaine de Bordes, situé à Saint-Xantin (1719) ; — provisions d'un canonicat de l'église Saint-Martin de Brive en faveur de Jean Lajugie (1744) ; — contrat de mariage entre Étienne Lajugie, fils d'Étienne, et demoiselle Jeanne de Chauffengeal (1745) ; — etc.

E310. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier.

1737-1790 — Lajugie : Testament de demoiselle Marthe Dautrement, veuve d'Étienne Lajugie, de Brive, et mère d'Étienne, de Jean, de François et de Thérèse Lajugie. A Étienne, l'aîné, qui a épousé la demoiselle de Chauffengeal, elle donne la moitié de ses biens ; à Jean, qui est chanoine de la collégiale Saint-Martin, elle laisse la jouissance de deux chambres dans sa maison de Brive ; à François, qui a épousé demoiselle Marie d'Arcambal, elle donne, en augmentation de la dot qui lui a été constituée lors de son mariage, deux cent cinquante livres ; enfin, elle lègue à Thérèse une somme de huit cent cinquante livres (2 janv. 1750). — Reconnaissance de cens assis sur un bien

appelé las Terras, situé au bourg d'Ussac, par Jean de Verlhac, seigneur en partie du village de Chassaignac, et par demoiselle Thérèse Lajugie, en faveur de messire Léonard de Sahuguet d'Amarzy d'Espagnac, baron d'Ussac et de Vergy, abbé de Notre-Dame-du-Palais, prieur de Saulière et conseiller au parlement de Paris (1750). — Traités, quittances et autres pièces relatives à la succession de Jean Lajugie, chanoine, et testament dudit Lajugie (1750-1753). — État de ce que monsieur Maillard de Belfond, premier consul de Brive, a payé pour l'établissement et la réparation des casernes où fut logé l'état-major du régiment de Bourbon (1757). — Titres établissant les droits de monsieur Lajugie, chanoine, sur les biens de son frère aîné (1737-1759). — Vente, par Jacques Dubois, baron de Saint-Hilaire et de Chameyrac, et par Dominique Dubois, mousquetaire du roi, son fils, à Étienne Lajugie, d'une terre située au tènement de las Planchas ou de Bousquet (1764). — Compte rendu par le chanoine Lajugie des recettes et dépenses faites par le chapitre de Saint-Martin de Brive (1770). — Diplômes de bachelier et de licencié en droit civil et droit canon délivrés à Guillaume Lajugie (1772-1773). — Procès intenté par demoiselle Marie-Jeanne Chauffengeal, veuve d'Étienne Lajugie, contre Guillaume Lavergne de Lajugie, avocat en parlement, son fils, au sujet du remboursement de sa dot et de différentes sommes (1780-1781). — Vente de meubles par Guillaume Lavergne de Lajugie à demoiselle Thérèse de Lajugie, sa tante (1781). — Testament mystique de Jean Lajugie, chanoine (1785). — Etc.

E311. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1595-1782 — Lansade (De) : Contrat de mariage entre Marie de Lansade de Saint-Bonnet, fille de feu Jacques de Lansade, seigneur de Chanac et coseigneur de la ville d'Allasac, et de Marie-Gabrielle d'Alby, et Jean-François vicomte du Saillant, seigneur du Luc, fils d'Antoine marquis du Saillant, et de Marie-Victoire de la Rochefoucauld (7 juillet 1773). — Lanteuil (D'Estesse de) : Obligation souscrite en faveur du seigneur de Lanteuil par Jean Renaudie, charpentier (1666). — Lapersonne (De) : Requête présentée au Parlement par Jean de Lapersonne, sieur de la Picarderie, pour obtenir qu'une exécution et criée de biens soit cassée (1595) ; — reconnaissance de dettes par François de Lapersonne, sieur du Claux (1649). — Lapeyre : Informations contre Léonard Lapeyre, du lieu de Saint-Méxant, coupable d'excès envers Antoine Lapeyre, son frère (1763). — Laplace : Reconnaissance, par les sieurs Borde, de Reygade, en faveur du sieur Laplace, d'Altillac, de prise à « chepteil, selon l'usage du pays, » de deux taureaux (1778) ; — achat, par M^e Joseph de Laplace, docteur en théologie, habitant en son château de Chauvac, d'un pré situé à Bassignac-le-Bas (1782). — Etc.

E312. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1579-1687 — Lapoire : Procès entre Jean-Pierre, Pierre et Catherine d'Yssartier, et Guillaume Labrousse, de Varetz, d'une part, et Étienne Lapoire, procureur à Brive, mari de Jeanne d'Yssartier et Étienne Labrousse, d'autre (1579-1604) ; — lettre du sieur Mongaluy au sieur de la Poire, notaire royal et procureur à Brive (1626) ; — quittance donnée par Pierre Mayne, maître charpentier, à Étienne Lapoire (1628) ; — autres quittances de différentes sommes données audit Lapoire (1721-1737) ; — quittance donnée par Jeanne de Laumeux, femme d'Étienne Lapoire, d'une robe qui lui avait été promise dans le contrat de mariage d'Antoine Lapoire avec Marguerite de Juge (1642) ; — arpentement du village de Vialette, paroisse de Savignac (s. d.) ; — etc.

E313. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1515-1778 — Laporte (De) : Reconnaissance, par Jean Dordoneau, marchand de Tulle, en faveur de Michel Laporte (Porta), aussi marchand de Tulle, et héritier universel de Pierre Laporte et de noble Louise de la Locre, sa mère, de cens assis sur une terre située dans la paroisse de Sainte-Féréole (1515). — Assignation donnée au sieur Desprès par les juges et consuls des marchands de la ville de Limoges à la requête de François Laporte, curé de Saint-Martial-de-Gimel (1707). — Emprunt d'une somme de deux mille livres par Martial de Farge, seigneur de Salesse, et par Louise Élisabeth de Laporte, sa femme, de Marie-Jeanne de Laporte (1765). — Quittance de deux mille livres donnée par dame Marie de Fénis de Lissac, femme du sieur Laporte de Lissac, à Marie-Jeanne

Dumas, veuve de François de la Fagerdie (1768). — Laribardière : Quittance donnée à Louis de la Ribardière, receveur des tailles en l'élection de Tulle (1725). — Etc.

E314. (Liasse.) — 19 pièces, papier, en mauvais état.

1580-1730 — Laroche : Procédures entre Guilhem Labrousse de Laroche, et Jean de Laumeux (1580-1581). — Obligation consentie en faveur de Jean Laroche, maître chirurgien de Brive, par François Brival (1635). — Confirmation à Antoine Laroche, par Étienne de Léonard, de l'adjudication de la terre et juridiction de Mauriolles, devenue vacante par le décès de Pierre Laroche, procureur à Brive (1644). — Contrat relatif à la succession de Jean Bezaugier, mari de Catherine de Laroche (1645). — Enquête sur les vie et mœurs de Zacharie Laroche, avocat et greffier-secrétaire de l'hôtel-de-ville de Brive (1691). — Extrait du testament de feu Zacharie Laroche, greffier en chef de la ville de Brive (1707). — Etc.

E315. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1688-1791 — Laroque (De) : Lettre écrite de Martel à monsieur de Laroque, à Brive (1628). — Laroussille : Contrat de mariage entre François Laroussille, de Lousseyrac en Quercy, et demoiselle Jeanne-Catherine Daudubert Delpeich, d'Altilac (1758). — Lassalle : Compte fourni par le sieur Lassalle, vicaire de la vicairie des Portes, dans son procès contre le prieur et les religieux de l'abbaye de Valette ; — correspondance entre les frères Foucaud, de Tulle, et l'abbé Lassalle au sujet d'une dette (1783-1791). — Lascoux : Contrat de mariage entre François Lascoux, journalier, natif de Saint-Julien-le-Vendômois, et Marguerite Queyroux (1780) ; — testament de Françoise Lascoux, femme de Jean Daubisse, « travailleur de terre », demeurant à Beyssenac (1784). — Laselve : Election de procureur par le sieur Laselve, maître en chirurgie, défendeur dans un procès avec le sieur Borie (1788). — Lasserre (De) : Extrait du contrat de vente d'un domaine situé à Beynat, passé entre Jean-François de Lasserre, conseiller au présidial de Brive, et Jacques Verdier (1712).

E316. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 59 pièces, papier.

1603-1786 — Lasteyrie (De) : Lettre de monsieur de Lasteyrie à son frère, lui annonçant l'envoi d'une robe pour la mère de monsieur du Four et l'arrivée de « mademoiselle la generale, qui fait cest honneur à l'espouse future de la compagner à la campagne de son futur mary » (10 juil. 1603). — Notes sur feuilles détachées des cens dus pour la seigneurie du Luc, paroisse de Mansac, par François Vedrenne, laboureur ; par Pierre Dubois ; par Sébastien Estrade, procureur du bourg de Mansac ; par Jean Loubignas ; par Antoine Vedrenne, sergent du village de la Besse ; par Guillaume Vedrenne, procureur d'office ; par Marc Fraysse, sergent ordinaire du bourg de Mansac ; par Pierre Vacheyroux, travailleur ; par le sieur Leymonnarie, aubergiste de Brive ; par Pierre Chaumont, praticien ; par Étienne Lagorse, praticien ; par Antoine Geneste, menuisier, etc. (1738). — Vente faite par Jean-Baptiste Pinet de Faucher, comme fondé de procuration de Jean-Louis-Gaspard de Lasteyrie, marquis du Saillant et de Saint-Viance, vicomte de Comborn, grand sénéchal du haut et bas Limousin, demeurant à Paris, à l'hôtel de Mirabeau, rue Mazarine, à Étienne de Meyvières d'Artois, seigneur du Repeyre, paroisse de Vigeois, de la seigneurie et vicomte d'Objat, moyennant la somme de cent cinquante mille livres de prix principal et deux mille quatre cents livres de pot de vin (6 mai 1786).

E317. (Registre.) — In-4°, 83 feuillets, papier.

1632-1633 — Lasteyrie (De) : « Livre de reco-gnoissances pour le seigneur del Luc ». — « Reconnoissances du village de Senc, du seigneur du Luc, comme estant au lieu et droict du seigneur de Pompadour » (f° 4) ; — reconnaissance des habitants de la Vezinarie et de Noailles. Ils doivent « de rente annuelle et perpétuelle audit seigneur (du Luc), sçavoir est : trois cestiers froment, si quartons avoyne, trois sols deux deniers et cinq gellines, y compris les augmentations ci-devant faictes » (f° 7). — Reconnaissance des habitants du village de la Barde. Ils doivent au seigneur, outre les rentes annuelles « aux quatre cas, que sont pour nouvelle chevalerie, pour mettre en religion fils ou fille, pour le passage d'outre mer en Herusalem et pour la rédemption de son

propre corps,... vingt sols pour chacun desdits quatre cas, et pour le guet, sept sols six deniers » (f° 24). — Reconnaissance des habitants de la Bourdarie (f° 33 v°) ; — d'Antoine Labarde, du bourg de Mansac (f° 38) ; — de Noule Lafond, du bourg d'Issandon (f° 52) ; — des habitants de Villeneuve (f° 58 v°) ; — des habitants du village de la Chanoudie (f° 76) ; — etc.

E318. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1627-1751 — Latour : Reconnaissance d'une dette de vingt-trois livres, par Étienne Latour, de Cublac, en faveur de Pierre Lataillairie, marchand du même lieu (1627). — Estimation des biens « de feu sieur Latour de Grèze » (1689). — Latour d'Auvergne : Reconnaissance d'une dette par Frédéric Mauris de Latour d'Auvergne, seigneur du Planchart et de Saint-Exupéry, en faveur de Jean Fleury, maître traiteur de Riom (1697) ; — bail d'un pré situé à Saint-Exupéry, passé par le dit de Latour d'Auvergne en faveur du curé de Saint-Exupéry. — Latreille de Lavarde : Arpentement du tellement del Gonzon, situé en la paroisse de Saint-Pantaléon et appartenant au sieur Latreille de Lavarde (1751). — La Trémoille : Procès entre messire Henri duc de la Trémoille et de Thouars, et messire Maximilien Eschallard, marquis de Laboulaye, au sujet de la saisie féodale de la baronnie de Mereuil (?) (1645).

E319. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1585-1765 — L'Audouin : Achat, par Léonard L'Audouin, bourgeois de Paris, de deux cent cinquante livres de rente annuelle au denier quarante ; extrait du testament dudit L'Audouin ; abandon de ladite rente par Thérèse L'Audouin à Noëlle L'Audouin, sa nièce, et actes concernant les sieurs Perrier, de Saint-Germain-les-Vergnes, réclamant leur part dans l'hérédité de ladite Noëlle L'Audouin, tante d'Antoinette L'Audouin, leur mère (1765). — Laurans : Reconnaissance, par Antoine Laurans, dit Thony, de la paroisse de Saint-Chamans, d'une dette de vingt-quatre « escus et deux tiers d'escu sol » envers Pierre Mas, dit de Gueilhie (1587). — Lausanne : Sommation faite par Pierre Lausanne, de Saint-Viance, à Thève Bouysson de lui abandonner, en vertu de conventions antérieures, une pièce de terre pour défaut de paiement d'une rente (1631). — Lauthonie (De) : Bail du domaine de la Besse, situé en la paroisse de Bassignac-le-Bas, passé par Pierre de Lauthonie en faveur des sieurs Faucher (1680).

E320. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.

1327-1786 — Laval (De) : Testament de Thoinette Lescure, veuve de Jean Laval, sieur de Lavalette, avocat en parlement, et procès-verbal d'ouverture dudit testament (1776). — Lavalette : Quittance de rentes donnée aux pères Doctrinaires de Brive par le sieur Lavalette de Lestange (1685). — Lavareille (De) : Quittance de rentes donnée à monsieur de Lavareille par monsieur de Clédats (1784). — Lavaur de Sainte-Fortunade : Copie moderne du testament de Géraud de Lavaur, d'Espagnac (1327) ; — copie moderne du contrat de mariage entre noble Bonaventure de Lavaur et demoiselle Catherine de Sainte-Fortunade (8 déc. 1560). — Lavaux : Lettres de maître chirurgien pour Antoine Lavaux, de Varetz, et certificats des professeurs de la faculté de médecine de Montpellier attestant que ledit Lavaux a suivi leurs cours pendant deux ans (1779-1785).

E321. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1331-1772 — Lavergne (De) : Accord entre Clément de Lavergne, sieur de Juillac, mari de dame Suzanne de Sahuguet, et François de Sahuguet, seigneur de Puy-d'Aurat, au sujet d'un office de conseiller élu en l'élection de Brive apporté en dot par ladite Suzanne, et de différentes créances (1672) ; — quittance de rentes donnée par noble Antoine de Lavergne, de Juillac, archiprêtre de Brive, à dame Anne de Belet, femme du sieur de Mirandol (1681) ; — enquête au sujet de l'hérédité du sieur Delage, faite à la requête de monsieur de Cosnac par Martial-François Melon, avocat du roi au présidial de Tulle, contre le sieur et la demoiselle de Lavergne (1728) ; — testament de Catherine de Lavergne, veuve de Jean-Hugues de Laroque, lieutenant principal de la viguerie de Najac (1735). — Lavialle (De) : Contrat de mariage entre Sébastien-Baptiste Lavialle de Mamorel, et demoiselle Marie-Marguerite Michel de Champagnac (1772) ; — testament de Jacques-Raymond

de Laviaille, seigneur de la ville et châtelainie de Beaulieu (1774) ; — acte de décès de Jacques-Raymond de Laviaille, de Beaulieu, avocat en parlement (6 sept. 1774). — Lavillate (De) : « Extrait des titres anciens de la maison de Lavillate » (1331-1584). — Lémotyès : Vente, par Pierre Lémotyès, bourgeois de Tulle, d'un pré situé audit Tulle (XIV^e siècle).

E322. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 cahier, papier, de 20 feuillets ; 1 pièce, papier.

1356-1623 — Lentillac (De) : Reconnaissance de cens dus pour le tènement des Salles, paroisse de Chanac, par Aymar de la Martinie, fils de Jean de la Martinie, bourgeois de Tulle, à noble et puissant Bertrand de Gimel, seigneur du château bas (castrum inferioris) de Gimel (1356). — Hommage et reconnaissance de cens par Jacques Malangle (Malalingua) envers Guy de Gimel pour les tènements de Mouyssac et le mas de Neuf-Pont (de Novo-Ponte), situés en la paroisse de Corrèze (1369). — Commission donnée par Antoine de Lavaur, baron de Gimel, et par dame Gasparde de Gimel, sa femme, pour représenter « qu'au siège et prise du château, de Gimel advenu en l'année mil cinq cent quatre-vingt-quatorze, la plupart des anciens titres et documents de ladite baronnie de Gimel furent enlevés ou perdus au grand détriment des droits d'icelle baronnie, et que ce qui en peut estre tiré ou reste, fut transporté au château d'Embarts, en Auvergne, où ledit feu seigneur de Gimel établit après son principal manoir... » ; que « n'ayant les anciens titres et documents... il seroit à eux chose impossible de pouvoir savoir de quel fief et hommage ils dépendent..., ne pouvant savoir que ce que la tradition et bruit commun leur a appris, qui est que ledit château de ladite baronnie dudit Gimel, sis sur le rocher bas, avec ses preclotures et jardins, prés, forests et autres possessions, fours, moulins banerets, etangs et pesches ont esté tousjours réputés tenir en hommage lige du roy à cause de son duché de Guyenne... ; qu'il y avoit audit lieu de Gimel anciennement un autre château trouvé en la tour de Maumont, dont ne reste à présent qu'une petite maison et quelques vieilles mesures » ; et pour faire hommage en leur nom pour toutes les possessions et droits dont ils jouissent (22 janv. 1623). — Guillaume de Favars, seigneur de Favars, assigne une rente de vingt-deux livres tournois, dont il étoit tenu envers Guy de Gimel, sur différents tènements, en particulier sur celui de las Combas, situé dans la paroisse de Corrèze, qui rapportait annuellement trente-un setiers de seigle, mesure de Gimel, vingt-quatre setiers d'avoine, quatre setiers de froment, un setier de fèves et cinquante sous tournois (1406). — Etc.

E323. (Registre.) — In-4^o, papier, 35 feuillets ; le premier feuillet manque.

1430 — Lentillac (De) : Reconnaissance des habitants de la chatellenie de Sarran (Recognitiones dotnini de Gimello facte per homines castellanie de Sarranto). — Reconnaissances envers Guillaume de Gimel, par Pierre de Veyssac (f^o 1) ; — par Pierre Guyoma (f^o 3, v^o) ; — et par Jean Veyssac. Ils se déclarent mainmortables (homo levans et cubans) et taillables à merci (ad voluntatem et pro voluntate) f^o 6, v^o. — Reconnaissance de Jean dou Palhangas pour la moitié du mas dou Palhangas. Il déclare devoir deux livres dix sous six deniers, vingt-un setiers de seigle, mesure d'Égletons, un setier de froment, trente setiers et une émine d'avoine, un agneau de moyenne taille avec la laine, etc. (f^o 23, v^o). — Reconnaissance de Jean de la Guyonie, curé de Sarran (f^o 25) ; — de Jean du Monteil (f^o 26) ; — etc.

E324. (Liasse.) — 3 cahiers, papier, de 50, 16 et 18 feuillets (incomplets) ; 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1433-1493 — Lentillac (De) : — Acte par lequel Antoine Chat, du lieu de Flamblat en Périgord, reconnaît avoir reçu de noble Jean Flochier ou Botier (Focherius vel Boterius), seigneur de Sédières, deux cents royaux d'or pour la dot de Jeanne de Sédières (1433). — Reconnaissance de cens pour des tènements situés dans la paroisse de Beynat (1436). — Reconnaissance de cens envers Guillaume de Gimel par les habitants de Sarran (1458). — Acte par lequel Guillaume de Gimel, seigneur direct du château et de la châtelainie de Sarran, donne en emphytéose perpétuelle, à Giraud de Sapiensis et à Étienne de Maruc, différents tènements moyennant la redevance annuelle de quarante setiers de seigle, de vingt setiers d'avoine, de soixante-sept sous six deniers, etc. (1443). — Reconnaissances de cens envers Guillaume de Gimel, par Guy Lacrasa, dudit Gimel, pour une maison et un jardin (1440) ; — par Antoine Salaguye, prêtre, pour une chambre appelée la chambra

nova ; — par Martin del Seynier, de Saint-Pardoux-de-Gimel, pour le mas Seynier ; — par Pierre Pauc-Amat, de Gimel ; — par Pierre la Cheynia ; —etc. — Reconnaissance, par Guy de Cornil, curé de Nonards, envers le marquis d'Escorailles, seigneur de Bétut, de différents cens assis sur une maison voisine de l'église dudit Nonards, et sur des vignes, prés et champs (1492). — Vente, par Gabriel de Gimel à Jean Chalo, prêtre, bourgeois de Tulle, de la justice haute, moyenne et basse qui lui appartenait sur différents tènements situés dans les paroisses de Saint-Martial-de-Gimel et de Chanac (1491). — Etc.

E325. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier ; 1 cahier, papier, de 47 feuillets.

1519-1599 — Lentillac (De) : Échange entre Étienne de Gimel, baron dudit lieu et de Sarran, et M^e Guillaume Teulière, notaire, d'une maison et de cens (1519).— Rentier des paroisses de Sioniac, Liourdes, Chirac, Astaillac, Beaulieu, Nonards et Brivezac (1563). — Retrait, par noble Pierre de Gimel, du domaine de la Prade et de divers biens et rentes qu'il avait vendus, avec réserve de rachat, à M^e Jean Geneste, licencié ès lois, habitant de Tulle (1564). — Contrat de mariage entre Jean de « Saint-Chamans », seigneur du Peschier, fils de messire Hellier de Saint-Chamans, chevalier de l'ordre du roi, et de Jeanne d'Hautefort, et demoiselle Catherine de Gimel, fille de Pierre de Gimel, chevalier de l'ordre, et de demoiselle Matheline Douriolle. « Ledit sieur de Gimel a donné et constitué en dot... à sa fille... la somme de neuf mille livres tournois, ensemble une robe de velour noir, une vasquine de satin cramoisin ; une robe de damas blanc, vasquine de velours tané ; une robe de tafetas velouté, une vasquine de satin violet, le tout avec les garnitures de passemens d'or et d'argent » (1571). — Fragment d'un registre des assises tenues à Gimel pendant l'année 1575 par le sieur de Fénis, juge dudit Gimel, ou par son lieutenant. — Reconnaissances de cens par les tenanciers du mas de Gimel en faveur de François de Gimel (1586). — Vente, par François de Gimel à Martial de Fenis, procureur du roi en l'élection de Limousin, de différents cens et rentes sur le village de la Bachellerie, paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel, et sur celui de la Borie, paroisse de Saint-Priest, etc. (1588). — Contrat de mariage entre Jean Darche, marchand de Beaulieu, et Jeanne d'Henry (1595). — Transaction entre Henri de la Tour, duc de Bouillon et vicomte de Turenne, et noble Jean de Saint-Chamans, sieur de Longueval et de Sugarde, au sujet de la justice de la maison et du lieu de Sugarde. Le « chasteau et maison de Sugarde [était] composé d'un grand corps de lougis et de deux tours, et une grande et belle basse-court, qui monstrent ladicte maison estre en justice, joinct le pilier où les armes de la maison de Sugarde sont gravées, et deux fourches patibulaires qui sont ès environs de ladicte maison et repaire de Sugarde » (1599). — Etc.

E326. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

1520-1607 — Lentillac : Rôles de redevances (s. d.). — Acte d'hommage prêté par Jean du Martret, du lieu de Brivezac, secrétaire du roi de Navarre, à Jacques de Bar, procureur du vicomte de Turenne, pour la châellenie du Batut qu'il avait acquise de Jean de Miers (1522). — Arrêt du parlement de Bordeaux donné entre Louis de Lestranges et messieurs de Gimel et de Ventadour, au sujet de différents tènements situés dans la paroisse de Lappleau et relevant du château bas de Gimel (1530). — Arrêt autorisant le « seigneur de Gimel ou ses héritiers successeurs en ladite baronnie », à cotiser modérément les habitants de divers villages de ladite baronnie, « sçavoir est, pour se marier et aussy ses filz et filles, freres et sœurs, pour une fois chascung an seulement, et pour mettre ses tentes, filles et sœurs, ou aucunes d'icelles en religion, et aussy quand ledit seigneur de Gimel sera fait chevallier ou [ira] en voyage en Terre-Sainte, ou pour payer la rançon de sa personne quand il sera prins en guerre » (1536). — Procès-verbal relatant les prétentions formées sur la succession de François de Gimel par Françoise et Gasparde de Gimel, ses filles légitimes, et par Jean de Gimel, son fils naturel, et renfermant un inventaire des meubles qui se trouvaient au château de Gimel au moment du décès dudit François (1607). — Notes pour servir à la généalogie des derniers membres de la famille de Gimel. — Etc.

E327. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 17pièces, papier.

1603-1639 — Lentillac (De) : Contrat de mariage entre Raymond de la Pruchie, praticien, et Catherine Chaumond, de Puybrun (1603.) — Reconnaissance, par Pierre de Fénis, chanoine et

official de Tulle, Jean Maruc, sieur de Charbonnier, et autres, envers demoiselle Jeanne Juyé, « dame de la Marque et de Cosnat », pour les villages de Fressinges et Soubrane, et le tènement de Manchauty, compris dans la paroisse de Saint-Étienne-de-Gimel (1615). — Reconnaissance, par Jean Coste, dit Chambon, du village de Nonards, envers noble Pierre de Martret, seigneur de Bétut, Nonards et autres lieux, pour une terre située près de Bétut (1615). — Transaction entre « messire Charles de Sedières, seigneur viscomte dudit lieu », demeurant au château de Brinhac, et dame Catherine de la Forest, dame de Cornoz, au nom de dame Gabrielle de la Forest, douairière de Sedières et de Sauvagnac, veuve de Pierre de Sedières, au sujet de son douaire (1623). — Obligation consentie par Françoise de Graffolière en faveur de Pierre de Martret de Bétut (1628). — Reconnaissance de rentes sur une terre située à Sendaural, par le mari de la demoiselle de Meilhac envers M. de Bétut (1630). — Cahier contenant le relevé de droits et de cens assis sur les villages d'Orliaguët, du Breuil, de Vieilhemarète, de Toulzac, de Leymarie, sur la paroisse de Saint-Étienne, la Bitarelle, Brach, sur la paroisse de Corrèze, la Bachellerie, Chantaloube et sur les paroisses de Chanac, des Angles, etc. (1639). — Etc.

E328. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1609-1699 — Lentillac : Extrait relatif à Gimel « du procès-verbal de messieurs les commissaires députés par le roy pour la verification de son domaine, reception de ses foy et hommages... à luy deubz à cause de la couronne de France et duché de Guyenne en la sénéchaussée de Limousin » (1609). — Aveu et dénombrement sommaire donné aux juges et commissaires du roi pour la baronnie de Gimel et ses dépendances, par Antoine de Lavour et Gasparde de Gimel, sa femme (1623). — Déclaration faite aux officiers du présidial de Tulle par Jean Jaucen de la Geneste, président dudit siège, contre le baron de Gimel et son frère de la Gorsse, qu'il accuse d'avoir commis « de grands excès » sur sa personne et d'avoir appelé « à leur secours quantité de gentilshommes estrangers, qui se sont joints avec eux et menassent de tuer ledit sieur de la Geneste » (1661). — Codicille de Suzanne le Groin de la Povrières, veuve de Charles de Sedières, contenant les legs, à l'abbesse de Beaumont, d'une cassolette et d'un coquemar d'argent, et à sa fille mariée à M. de Lentillac, d'une cassette renfermant « ung tour et col d'or garny de diamans, des pendans d'oreille d'or garnys de diamans, quinze boutons d'or garnys de diamans, une fleur de lys d'or esmailhée, avec des diamans, avec une enseigne d'or et de diamans, ung chappellet de corailh, des brasselets de perles », etc. (1662). — « Estat des frais et avances faites par Gabrielle de Gimel, dame de Nonards et Bétut, pour l'enterrement, honneurs funèbres et habits de deuil de feu messire François de Lentillac, chevalier de Gimel, son espoux ». — Etc.

E329. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 35 pièces, papier.

1641-1698 — Lentillac (De) : Obligation de cinquante-quatre livres représentant le prix d'une jument vendue par Jean de Lenteilh à Gasparon Foulioux et à François Poniade, son gendre, meuniers (1641). — Contrat de mariage entre François Orliaguët, de Gimel, et Marguerite Dumond (1644). — Opposition formée par dame Gabrielle de Gimel, dame de Nonards, Bétut, et autres lieux, femme de François de Lentillac, aux prétentions de Claude Forrières de Sauveboeuf, qui voulait faire peindre une litre à ses armes dans l'église de Nonars (s. d.). — « Lieve, pour 1645, de rantes dheues à la baronnie de Gimel » en argent, froment, seigle, tamisat, vinade, avoine, fèves, pois, cire, gelines, chapons, chaponneaux, huile, moutons, pourceaux, œufs, etc., par les habitants de Gand, du Cenier, de Valieyre, de la Palieyre, de la Bachellerie, d'Orliaguët, de Chastenet-Malaure, du Breuilh, de Viehmarette, de la Bastide, de Touzac, de Leymarie, de la Bitarelle, de Martz, de Routeilh, de Charissoux, de Saint-Prieuch, du Mont-de-Brach, de la Borye-Durlan, du Soulier, de Coulx, de Puymac-Bac, de Malaret, de Puimède, de Lanouailhe, de Soubzlarue, de Brousses, du Monteilh, de Saint-Martial, de la Croix, de Passeriou et de las Bouygas-del-Fauré, de Pradeaulx, du Devés et de las Sipieyras, de Chastanet, de la Bachellerie-du-Retenché, du Verdier, de Chantaloube, de la Borie-del-Bos, de la Courbarie, de Chanac, de Pidmont, de la Berthoumeyrie, de Pressetz, du Bas-Peyras, du Buisson, de la Cheze, de Lale et de Leschamel. — Contrat de mariage entre noble Ignace de Fénils, lieutenant général au siège présidial de Tulle, et demoiselle Magdeleine de Saint-Chamans, fille de Pierre de Saint-Chamans, baron du Pêcher et de Châtillon-

en-Bazois. Le futur époux promet d'habiller « honorablement et selon sa condition ladite damoizelle de Saint-Chamans, sa future espouze, et s'est obligé de luy donner des bagues et bijoux jusques à la concurrence de mille escus, sur et en deduction desquels bijoux ledit sieur futur espoux a deslivré sur le passément des présentes une enseigne d'or esmallé de seize gros diamans, d'or fin, que ladite damoiselle a retirée, et promis tenir quitte du prix que sera estimée en deduction de la susdite somme de mille escus » (1648). — Reconnaissances du village d'Orliaguet (1665). — Accord entre demoiselles Françoise, Judith et Suzanne de Martret, de Bassignac, et demoiselle Gabrielle de Gimel, femme de François de Gimel de Lentillac, au sujet de différentes créances (1694). — Achat de plusieurs immeubles par madame de Lentillac de Bétut (1694). — Vente, par Mathurin de Lentillac, chevalier, seigneur de Sédières, à François de Meusac, conseiller du roi en l'élection de Tulle, pour la somme de trois mille dix-neuf livres, de la rente foncière « solidaire et portable, en toute justice, haute, moyenne et basse, mere, mixte et impaire », les droits d'arnage et de taille aux quatre cas réservés, du village et tènement de Brach, paroisse de Saint-Priest-de-Gimel (1698). — Etc.

E330. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 54 pièces, papier.

1670-1764 — Lentillac (De) : Procédures entre MM. du Martret de Bétut, François de Lentillac et de Vertamond au sujet de diverses créances. Parmi ces papiers se trouve le testament de Mre Pierre de Vertamond, avocat en parlement et bourgeois de Bergerac (1670-1725). — Quittance d'une somme de deux cents livres donnée à dame Gabrielle de Gimel, veuve de François de Lentillac, et à M. du Chassain de Gimel, son frère, par les sieurs Soulier de la Vialasse (1711). — Reconnaissances par divers en faveur de Pierre Martinie, vicaire de la vicairie de Saint-Blaise du repaire d'Alric, dans la paroisse d'Altillac, d'une rente assise sur le tènement de la Seigneurade situé dans le village del Vergne (1751). — Informations faites par le juge de Sédières, à la requête de demoiselle Catherine de Bouyssat, contre les auteurs d'un vol de bois (1753). — Procédures entre Gabriel-Léonard-Louis de Lentillac et les collecteurs de la taille des paroisses de Brivezac et Chenaillers (1763). — Requête pour obtenir une exemption de taille présentée au bureau de l'élection de Brive par François-Bertrand de Lentillac, capitaine de cavalerie réformé au régiment de Royal-Pologne (1764). — Mémoire présenté par M. le baron de Lentillac, seigneur de Gimel, au sujet du retrait féodal de la terre de Saint-Priest (s. d.). — Plan de l'église et du four seigneurial de Gimel. — Etc.

E331. (Liasse.)—6 pièces, papier ; 2 cahiers de 44 et de 31 feuillets.

1707-1786 — Lentillac (De) : Transaction fixant à cent livres ce que François de Lentillac et Gabrielle de Gimel, sa femme, peuvent devoir à Florent Darnal, sieur de Négel, et à dame Françoise de la Garigue, sa femme (1707). — Reconnaissances de cens et de rentes en faveur de noble Raymond-Louis d'Arche, seigneur de Vaur et autres lieux, l'un des deux cents gens d'armes de la garde ordinaire de sa majesté, par François Douilhac, dit Mitou ; par Pierre Jaulhac ; par Pierre d'Ailhé ; par Étienne Vaur, dit Labourre ; par Pierre Gasquet ; par Étienne Jonchieyre, dit Traucat ; par Catherine Pers ; par Antoine Eyrinioux, etc., habitants du village de Vaur. Lesdits tenanciers se soumettent à la taille aux quatre cas et à l'obligation du guet à certains jours déterminés (1754). — Vente, par Antoine Rivière, bourgeois et ancien premier consul de la ville de Beaulieu, à Marie-François de Lentillac, baron de Bétut et capitaine au régiment de Royal-Pologne, d'une terre presque en friche, d'une contenance de quinze cartonnées ou environ, pour la somme de quatre-vingt-dix-neuf livres (1766). — Vente, par Claude-César de Braquilanges, seigneur de Mortegoute, à François de Lentillac, baron de Gimel et chevalier de Saint-Louis, d'un pré en très mauvais état, situé à Nonards, d'une contenance d'environ vingt sétérées, pour la somme de huit mille livres (1786). — Etc.

E332. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1515-1789 — Lentillac (De) : Résidu de pièces non datées pour la plupart relatives à l'administration de la seigneurie de Bétut ; quittances de redevances, etc. — Cahier renfermant une série de reçus donnés à M. de Bétut et à madame de Nonards pour une rente due au prévôt de

Brivezac (1665-1753). — Mémoire d'un tailleur : pour façon d'une « engloise », 3 livres ; pour deux vestes et une culotte, 5 livres, etc. (1778). — Quittance d'une rente due par le baron de Lentillac au seigneur de Saint-Hilaire-Taurieux sur le moulin de Taurieux (1789). — Etc.

E333. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1618-1790 — Lentillac (De) : Contrôles de la compagnie de M. de Lentillac, capitaine au régiment de Royal-Pologne. — Demande adressée par M. de Lentillac de Gimel à M. de Bannières pour obtenir le paiement d'une pension de réforme de six cents livres (1771). — Lettres de M. de Vertamond à madame de Gimel de Bétut proposant de régler à l'amiable un différend (1705) ; — du sieur du Pouget, de Beaulieu, à la même, au sujet d'un procès avec un sieur Verdier (1712) ; — du sieur Tudeil de Gimel, à la même : affaire Vertamond (1731) ; — de l'évêque de Limoges à la même, au sujet de titres relatifs à une chapelle (1747) ; — d'un sieur Calvet au sieur Massoulié, ancien capitaine de Toulouse, à Beaulieu, au sujet d'un différend entre la communauté de Beaulieu et le sieur Lavalie (Paris, 1749) ; — de Turgot à M. le chevalier de Lentillac. Il lui annonce la révocation d'un sieur Lafosse, huissier aux tailles de l'élection de Brive (Paris, 1768). — De M. de Staal à M. de Lentillac, son gendre (Belfort, 1772) ; — du sieur Cassagnac à M. le baron de Lentillac (Turenne, 1772) ; — de l'ancien évêque de Limoges. « Je n'ai point oublié, dit-il, l'état de l'église et du cimetière de Saint-Étienne en la paroisse de Gimel, ni les ordonnances que j'ai rendues à leur sujet. Je n'ai jamais pu les faire exécuter. M. l'évêque de Limoges, mon successeur, est dans le même cas... Il n'est rien de si difficile que de contraindre les paysans à changer de sépulture » (Versailles, 1772). — De Ponthié à M. de Lentillac. Il lui donne des détails sur l'état de ses terres (Betut, 1772). — Du sieur Claverie au même, au sujet d'une ordonnance à obtenir du contrôleur général des finances (1772) ; — du sieur Aleyrac au même, au sujet du domaine de Gimel (La Bittarelle, 1772) ; — du sieur Soumaille, vicaire de Gimel, au même (1772) ; — du sieur d'Arche au même, son cousin (Ambrugeat, 1772) ; — de madame Tarnac de Beyssac, au même, son cousin (1772) ; — du sieur Labesse, au même (Strasbourg, 1772) ; — de mademoiselle de Sédières, au même (1781). — « Mémoire pour faire passer la fièvre ». — Nouvelles de l'Assemblée nationale. — Etc.

E334. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1619-1738 — Léonard (De) : Résignation, par Jean de Léonard, lieutenant en l'élection du Bas-Limousin (Brive), de son office en faveur de M^e Antoine Saige, avocat au parlement de Bordeaux (1619). — Lescot (De) : Pierre de Lescot, Pierre Bellet et Jean Antignac, bourgeois de Brive et fermiers généraux de la commanderie du temple d'Ayen, sous-afferment au sieur Brival le pré du Commandeur situé dans le village de Langlade (1631). — Billet de cent cinquante livres souscrit par le sieur de la Seignardie en faveur de monsieur de Lescot de la Martainville ; contestations relatives à l'authenticité de ce billet (1684-1738). — Sommation donnée à la requête de Jérôme de Lescot, avocat en la cour et lieutenant ordinaire de la ville de Brive, à Joseph Dumas, « habitant en son repaire noble de Douteyres, paroisse de Saint-Viance », d'avoir à payer une somme de huit cents livres audit de Lescot ; saisie des biens du sieur Dumas (1688)..

E335. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1573-1787 — Lestang (De) : Reconnaissance d'une dette par Symphorien Burg, bourgeois de Brive, en faveur de M^e Étienne de Lestang, conseiller au présidial (1648). — Leuraud : Contrat de mariage entre Constant Leuraud, bourgeois et marchand de Tulle, et demoiselle Françoise de Fénis. Les témoins, au nombre de plus de cent, ont apposé leurs signatures au bas de l'acte (1712). — Lèvis-Ventadour (De) : Arrentement, par Gilbert de Lévis-Ventadour, à Jacques de la Sarraudie et autres, des herbes de la forêt del Fletz, située dans la paroisse de Sérandon, moyennant une redevance annuelle de dix sols et de deux gélines (1573). — Leymarie : Bail passé par Pierre Maillard de Bellefond, conseiller au présidial de Brive, au nom de Gabriel-Michel de Royer, commandeur du temple d'Ayen, et au profit de dame Toinette Leymarie, d'un champ froid appelé le bois du Commandeur, compris dans le membre du Chambon (1787). — Lidon : Reconnaissance, par les principaux habitants de Brive, d'un prêt de huit cents livres fait à la ville par le sieur

.François Lidon pour lui permettre de poursuivre un procès devant la cour des aides de Clermont (1704). — Etc.

E336. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1671-1789 — Lombard : Vente, par Louis Lombard, de Sornac, à Jean Girard, laboureur et marchand, d'une petite maison et d'un moulin (1775). — Loménie : Extrait du contrat de mariage de François Loménie avec Françoise Daubêche (1789). — Lottin : Fragment d'une lettre d'un sieur Lottin (jeune). Il annonce l'envoi de certains objets achetés sans doute à Paris et dit qu'il les expédie par les « roulliers » qui vont jour et nuit, le carrosse se trouvant « retardé quelquefois alors que toutes les voitures sont employées pour la cour » (1742?). — Loubeix : Accord entre Jean Loubeix, laboureur demeurant à Chaveroche, et Léonard Gratadour, au sujet des biens dotaux d'Antoinette Bonuys, mère dudit Loubeix (1715). — Loubriac : Partage de l'héritage de feu Jean Loubriac de Ridoulet, entre M^c Jean-Baptiste Loubriac-Lachapelle, conseiller au présidial de Brive, et Marie Loubriac-Lachapelle, Vincent Loubriac du Buisson et Joseph Loubriac-Larivière, demeurant à Donzenac (1773) ; — accord entre dame Marie-Charlotte de Boutot, veuve de M^c Libéral-Louis de Geouffre d'Aurussac, chevalier de Saint-Louis, et Jean Loubriac et dame Jeanne de Geouffre, sa femme, héritière usufuitière des biens dudit Louis de Geouffre, au sujet des droits de reprises de ladite dame de Boutot (1787). — Loumeuch : Quittance d'une somme de vingt livres due annuellement par le sieur Loumeuch pour une fondation d'obit faite par le sieur Yssartier dans l'église Saint-Martin de Brive (1671).

E337. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1613-1786 — Loumond : Reconnaissances de créances par Jean Loumond, laboureur à Brive, en faveur de Jean Saron, d'André Berthoz, de Martin Durand, etc, et quittances (1654-1656) ; — cheptel de vingt-deux moutons passé entre François Loumond et Pierre de Lescot, lieutenant particulier criminel au siège de Brive (1659). — Loyac (De) : Sommation faite par madame de Loyac, veuve de Jean de Prie, marchand de Tulle, au sieur Boix, curé de Saint-Pierre dudit Tulle, pour l'obliger de faire reconstruire le pignon de la cure qui menaçait ruine (1618). — Lubersac (De) : Bail passé par Catherine de Lubersac de Livron, demeurant à Brive, au nom de Charles-François de Lubersac, son frère, abbé de Noirlac et prieur de Saint-Martin de Brive, à Bernard Boule, praticien, Pierre Neuville, travailleur, Pierre Dupuy, boulanger, Bernard Chantalat, tisserand, Jean Mérigot et Guillaume Lajoanie, des dîmes du quartier de la Pigeonie consistant en grains, vin et autres fruits décimables, pour la redevance annuelle de soixante seize setiers de seigle, un muid de vin, vingt bottes de paille et une paire de chapons (1682). — Lunard : Vente, par Jacques Bouyx, de la Chapelle-aux-Brocs, à Mathieu Lunard, travailleur du même lieu, pour la somme de cent quatre-vingt-six livres, « d'une terre et bois seconde qualité, sises aux appartenances du village de la Chapelle, territoire appelé de Michalon, contenant trois sétérées deux coupées... ladite terre mouvant du prieur de Brive à la rente d'une coupe un quart de seigle et deux coupes d'avoine annuellement »(1786).

E338. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1613-1785 — Madesclaire : Transaction entre Jean Peyry, laboureur de la paroisse de Mestes, et Léger Madesclaire, aussi laboureur du même lieu, au sujet de plusieurs créances (1723). — Maillard : Extrait du contrat de mariage entre M^c Joseph Maillard, conseiller au présidial de Brive, et demoiselle Thoinette de Maillard (1699) ; — lettres de tonsure, d'ordres mineurs, de sous-diaconat et de diaconat délivrées à Pierre Maillard, fils légitime de Pierre Maillard et de Marguerite de Roches, de Brive, par Charles du Plessis d'Argentré, évêque de Limoges (1779-1785). — Mailler : Déclaration, par Étienne Mailler, habitant du lieu de la Garde, aux commissaires députés pour la liquidation des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts, d'une rente noble d'une charge de seigle assise sur le tènement de Mémoire, paroisse de Sainte-Fortunade (1630). — Maisonneuve : Protestation du sieur François Maisonneuve contre les prétentions de demoiselle Jeanne Juyé, dame de la Marque, qui exigeait de lui une reconnaissance (1613). — Malauze : Déclaration des collecteurs de la taille contenant qu'ils ont omis comme exempts, sur le rôle de la paroisse de Saint-

Germain, le curé, le seigneur du lieu, la marquise de Malauze, le sieur de Chadebech et la veuve du seigneur du Griffolet (1730).

E339. (Liasse.) — 2 cahiers, papier, de 26 et 44 feuillets ; 6 pièces, papier.

1732-1770 — Malden (De) : Le sieur Lapoujade de Maleden déclare tenir quitte le commandeur de Geoffre de toute recherche qu'il pourrait exercer contre lui au sujet de la ferme du tènement de Langlade (1732). — Mémoire pour Charles-Jean et Jean de Malden contre Pierre de Maleden, seigneur de Viers, leur cousin, au sujet de droits de succession réclamés par lesdits Charles et Jean (s. d.). — Étienne Lavadour, de Brive, reconnaît tenir en fief et emphytéose perpétuelle, d'Antoine de Maledent, seigneur de la Poujade, une maison située à Brive, quartier du Puy-Blanc (1770). — Reconnaissances pour trois quartonnées de pré situées au territoire des Brandes, par François la Bachellerie, conseiller honoraire au siège de Brive (1770) ; — pour une vigne située à Chabrecujols, par le sieur Aubert, agent du commandeur de Marsay ; — pour une terre située aux Aumônes, par Jacques Bessac, huissier en la maîtrise des eaux et forêts ; — pour un jardin situé dans la rue des Récollets, par Ambroise Roche, bourgeois demeurant à Donzenac ; — pour une maison et un jardin situés sur le territoire de Corrèze, près des promenades de Brive, par Marie de Bounie du Chastain et par Joseph de Giguet, seigneur de Miliac ; — pour une maison située dans le quartier de la Jugie, « autrement des Sœurs, rue Noire », par dame Élisabeth Dubois, femme de Martin Lafaurie, président en l'élection ; — pour un jardin, par le sieur Alexandre Geoghegan, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers ; — etc. (1770). — Etc.

E340. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1635-1740 — Mallapeyre (De) : Accord entre le sieur Jean Antignac, représentant Jeanne de Mallapeyre, et Barthélémy Comte, de Brive, au sujet d'une créance pour laquelle ledit Comte avait donné une terre en gage (1635). — Malquat : Obligation souscrite par Jean Rouchette, de Cublac, en faveur de Claude Malquat, homme d'armes, du même lieu (1701). — Manthe : Antoine Manille, laboureur demeurant à Saint-Jal, en retour des secours que lui a donnés Guillaume Manthe, son fils aîné, lui attribue moitié de sa maison et des vergers qui l'avoisinent (1740). — Etc.

E341. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1598-1785 — Manuby : Contrat de mariage entre François Manuby, de Ventéjoux, et Marie Polot, du même lieu (1688). — Mareis : Contrat de mariage entre Berthoz Mareis et Madeleine Couschays, veuve de Michel Meupoutet, de Saint-Remy (1710). — Marty (De) : Contrat de mariage entre Jean Marty, de Brive, et Thonye de Marty. La future épouse apporte en dot « cent escus sols revenans à trois cens livres tournois, un feunial jusques à dix aunes, cinquante livres de plume, six linseulz, une couverte de sarge blanche, ou deux escus pour-la valleur, quatre serviettes, deux napes, un coffre de boys avec sa sarrure et clef, troys robbes blanches avec leurs manches de drap noir ; ... et pour la despense des noces, deux cestiers seigle, cinq gerles de vin, un escu » (1598). — Mas : Contrat de mariage entre François Mas, de Marcillac-la-Croizille, et Catherine Poulioux (1785). Etc.

E342. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1637-1782 — Majumelle ou Magimel : Cession, par Antoine Doudon, maçon habitant Paris, à Antoine Majumelle, son cousin, laboureur, demeurant à Chaveroche, de tous ses droits sur l'héritage de Léonard Doudon (1714). — Masson de Saint-Félix (Le) : Procès-verbal de l'estimation des biens dépendant de l'hérédité de monsieur de la Tour de la Bastide dressé à la requête de messire Antoine Le Masson de Saint-Félix et de dame Marie-Angélique le Fayet de la Tour, sa femme (1770). — Mathieu : Vente, par Antoine Hilaire, de Rignac, à maître Étienne Mathieu, receveur du château du Pin, d'un lopin de terre appelé « du Puy-la-Roche », contenant environ une quartellée « à semer seigle », pour la somme de cinq livres onze sols six deniers (1637) ; — acte de baptême d'un « garçon » né le 6 janvier 1782, de Jean Mathieu, laboureur à Branceilles, et de Lucie Brousse. — Mathon : Obligation de douze livres souscrite par les sieurs Thouloumond en faveur de Friaque Mathon, de Saint-Pantaléon (1691).

E343. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1641-1781 — Maumont (De) : Testament de dame Marie de Roussillie de la Salle, femme du marquis de Maumont, fait au château de Maumont, paroisse de Rosiers, le 8 nov. 1681. — Maussac (De) : Contrat de mariage entre Charles-Antoine de Maussac, chevalier, seigneur de Sauvaniac, Fourmagnac, etc., mestre de camp, ancien écuyer des gardes du corps, demeurant ordinairement à Collonges, en Bas-Limousin, et demoiselle Catherine-Françoise-Charlotte de Pons, fille du marquis de Pons et de dame Barbe-Catherine Baudenet (9 sept. 1771). — Mayaudon : Vente, par Guilhem las Vergnas, de Cublac, à Pierre Mayaudon, maître chirurgien, demeurant à Terrasson, d'un lopin de pré (1663). — Mazin : Obligation de deux cent quatre-vingt-quinze livres consentie par Mesmin Mazin, « M^e papetier du moulin du Soleil », paroisse de Tulle, en faveur de Henri de la Fagerdie, sieur de Laval (1641). — Etc.

E344. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin.

1549-1602 — Maze : Vente, par Martial Codoing, à Antoine Maze, marchand, habitant au château de Puymailhe, paroisse de Bénayes, de deux pièces de terre situées dans ladite paroisse (1587). — Vente, par Jean des Bardes, du village de la Chassignie, à Antoine Maze, d'une terre de la contenance de trois eymines pour la somme de seize livres (1587). — Vente, par Pierre du Dognon à Jean Maze, du lieu de La Chapelle Geneste, « d'un soulard ou mazurage de grange avec son fonds de terre et arbres autour, situé au village de Dognon », pour la somme de quatre écus quinze sols (1588). — Contrat d'échange entre Antoine Maze et Jeanne Grandet, veuve de Martial du Puyreynaud, d'une terre appelée Leytibournerye, contenant une quartelée, contre une autre terre (1588). — Etc.

E345. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1617-1783 — Meallet de Fargues : Bail passé par Jean-Joseph Meallet de Fargues, grand maréchal de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, habitant au château du Rieu, paroisse de Saint-Bonnet, en Limousin, en faveur de René Pichau du Claux, bourgeois de Murat, et d'autres, pour la somme de treize mille deux cents livres, de la commanderie de Celles, « membres et mandements en dépendant » (1773). — Melon : Reconnaissance de dette par Mathieu Brun, bourgeois de Curemonte, en faveur de Jean Melon, bourgeois et marchand de Tulle (1617). — Mercier : Vente, par Bernard et Pierre Mercier, notaires, du lieu de Chavagnac, à Léonard Lambrio, prêtre, de différents fonds de terres (1624). — Obligation souscrite par le sieur Brunaru en faveur du sieur Mercier, marchand de Brive (1672). — Sommes dues à Charles Mercier par Charles Cochina ; par du Tilleul d'Harville ; par le Clerc de Feydeau, etc. (1732-1757). — Mèrignac de Boys : Lettre de M. Mèrignac de Boys au sujet d'un procès entre les habitants de Saint-Julien et de Fenelon (1783).

E346. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1606-1775 — Meyjounade : Vente d'une pièce de terre, avec pacte de rachat, à Jean Salomond, par Guilhem Meyjounade, de Saint-Viance (1660). — Meynard de Queilh : Transaction entre Jean-Joseph du Chassaing, lieutenant de la châtelainie de Servières, et messire Jean-Léonard de Queilh, écuyer, « l'un des deux cents gens d'armes du roy, habitant en son château de Queilhe, paroisse de Saint-Julien de Tulle », au sujet des droits légitimaires de demoiselle Honorée Meynard, mère du sieur du Chassaing (1770). — Meynard du Tournier : Quittance du capital d'une rente de vingt-cinq livres donnée par messire Antoine Meynard du Tournier, seigneur du Leyris, demeurant à Tulle, à Marie-Jeanne Dumas, veuve de François de la Fagerdie (1775). — Michel : Contrat de mariage entre Jacques Michel, de Dalesme on Dauphiné, et Authonye de Loumond, d'Uzerche (1606). — Miramont (De) : Extrait du contrat de mariage entre messire François de Miramont, seigneur de Laval, et demoiselle Marie de Mary (1683). — Miramont de Chadebec : Sentence entre demoiselle Honorée de Meynard, veuve de Louis de Miramont, sieur de Chadebec, et M^e Antoine Jasse, tuteur honoraire des seigneurs princes de Conti, au sujet d'une créance.

E347. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1524-1777 — Mirandol (De) : Vidimus, pour le sieur Claude de Mirandol, d'un bail des biens du mineur de Salles, situés sur les paroisses de Souillac, la Chapelle, Neyrac, etc. (1687). — Monamy (De) : Contrat de mariage entre Jeanne de Mirambel, fille de François de Monamy, seigneur de Mirambel, Saint-Remy, etc., et Pierre Perrier, de Meymac, avocat en la cour (1777). — Monanges : Contrat de mariage entre N. Monanges et Jeanne de Bartuel, de Liginiac (1524). — Moncorrier : Transaction entre Michel Moncorrier, François Prozergues et Marguerite Goudounesche, d'Ussel, au sujet d'une boutique que cette dernière avait construite devant la maison dudit Moncorrier (1659). — Monestier : Testaments d'Antoine Monestier, marchand demeurant à Aix, contenant élection de sépulture dans le tombeau de ses prédécesseurs situé dans le cimetière dudit lieu d'Aix (1699) ; — et d'Antoine Monestier, curé de Marguerides (1709). — Mongaluy : Donation d'une somme de douze livres par le sieur Mongaluy à Étienne Mongaluy, son cousin (1623). — Montagnier : Nomination, par les habitants de la Tourette réunis devant l'église à l'issue de la grand'messe, de Pierre Montagnier en qualité de syndic du lieu pour l'année 1684.

E348. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

XVI^e siècle-1781 — Mont (Du) : Transport en faveur du sieur du Mont, à l'occasion d'un mariage, d'une maison « nommée de l'Esquiutier », située à Gimel (XVI^e siècle). — Montaignac : Testament de demoiselle Léonarde Montaignac, femme du sieur de Laborderye, du bourg de Lubersac (22 nov. 1706). — Montboissier (De) : Lettre du roi contresignée « Chamillard », invitant M. de Montboissier, colonel d'un régiment d'infanterie, à recevoir le sieur Vergne en qualité de lieutenant de la compagnie de Roussel (1705). — Monteil : Acte de baptême de François Monteil, fils de Pierre et de Catherine Borderie, de Tulle (1750). — Monteilh : Procuration donnée par Léonard Monteilh, de Sarran, à Hugues Monteilh, son fils, pour la poursuite d'un procès contre les sieurs Salvanie (1648). — Monlouis : Contrat de mariage entre Antoine Monlouis, bourgeois d'Ussel, « et honeste femme Marguerite Montbellet » (1683) ; — provisions de l'office de conseiller avocat fiscal principal en la sénéchaussée de Ventadour accordées par Charles de Royan-Soubise à Pierre-Marc Monlouis de Laval, avocat en parlement (1781).

E349. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier.

1618-1788 — Montmège : Note relative aux redevances dues au seigneur de Montmège pour le mas d'Anglars, situé dans la paroisse de la Feuillade, par divers (s. d.). — Moritz (De) : Accord entre Marguerite de Moritz, veuve de Biaise de Boix, de Salons, et Pierre et Jean Sardene, au sujet de créances (1637). — Mornac : Extrait du contrat de mariage passé entre Isabeau Mornac et Georges Julliard (1650) ; — déclaration donnée par Antoinette Eybual, veuve de Jean Mornac, d'Ussel ; docteur en médecine, et sieur de Badour, de l'emploi d'une somme de deux mille livres provenant de la succession de son mari (1706). — Mougenc de Saint-Avid : Vente, avec pacte de rachat, par le sieur Antoine Lagarde, de Tulle, à M^e Bonaventure Mougenc de Saint-Avid, coseigneur de Favars, de la partie supérieure d'un jardin situé derrière la rue de la Barrière et comprenant une tour (1788). — Moulinier : Vente, par Pierre Caze, de Sarran, à Léonard Moulinier, d'une « pièce de rebieyre et puy appelée de Vieillesaigne, contenant six cesterées », et d'autres immeubles (1654). — Moumaur : Transaction entre Antoine Moumaur, de Bétaille, et Mathieu de Brun, de Curemonte, au sujet d'une maison provenant de Jean Ramade (1618). — Musac : Reçu de différents actes donné par le sieur Musac (1764).

E350. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1633-1703 — Nadieux : Permission donnée par François Limosy à Jean Nadieux de passer chaque année sur sa terre avec sa charrette pour enlever l'herbe de son pré (1688). — Nauche : Transport d'hypothèque par Pierre et Gabriel Nauche, d'Uzerche, en faveur du sieur Charbonnel, laboureur, demeurant à Blanchefort, paroisse de Lagraulière (1667). — Naudin : Testament de Louis Naudin, marchand de vin, demeurant à Paris, rue Saint-Julien-le-Pauvre, paroisse de Saint-Séverin, « en la maison où pend pour enseigne la cage de fer », contenant fondation d'un service à perpétuité dans ladite église Saint-Séverin, don de deux cents livres à la confrérie de Sainte-Anne, de deux cents livres à l'hôpital général, de cinquante livres à l'église des Angles, lieu de sa naissance, etc. (1669).

— Negrerie : Testament mutuel de François Negrerie, notaire du lieu de Malemort, et de Marguerite Delom, sa femme (1703). — Noailhe : Prorogation accordée par Jean Noailhe à Jean Rivière pour le paiement d'une somme de sept cents livres (1633).

E351. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1277-1749 — Noailles : Sentence arbitrale rendue par Helias Galteri, chanoine de Périgueux, entre l'abbé et le couvent de Terrasson, et Alexandre de Prebée, seigneur de Bragerac, adjugeant la justice de Terrasson et de ses dépendances audit abbé (22 janv. 1277. v. s.). — Copie d'une transaction passée entre Gérard de Ventadour, seigneur de Donzenac, Marthe de Lisle, tutrice de Jean, vicomte de Turenne, Gérard de Malemort, seigneur de Saint-Hilaire, Imbert de Malemort, damoiseau, et Guy de Saint-Michel, tous coseigneurs de Malemort, d'une part, et Bertrand de Cosnac, prieur de Brive, d'autre part, au sujet de la justice de nombreux tènements situés dans les paroisses de Cosnac, de Saint-Martin de Brive, de Saint-Cernin, de Sainte-Féréole et de Noailles (1337). — Hommage rendu par Audouin de Peyrusse, seigneur de Saint-Bonnet, à M. d'Ayen, pour sa maison de Saint-Bonnet, pour les repaires de Felletz et de Gairebœuf, situés dans la paroisse de Saint-Ybard, etc. (1464). — Hommage rendu par Jean de Pompadour pour ses hôtels haut et bas de Pompadour, pour son château et sa châellenie de Saint-Cyr, pour l'hôtel appelé des Helies de Pompadour, situé dans la châellenie de Ségur, etc. (1469). — Hommage rendu au vicomte de Limoges par Jean de Pompadour pour la terre et la seigneurie situées dans la châellenie d'Ayen, qu'il a acquises par échange de Jean, vicomte de Comborn et seigneur de Treignac, son oncle (1473). — François de Lubersac, seigneur de Saint-Julien et de Chabrignac, promet sur la sainte Bible, « estant teste nue, deux genoux on terre, l'espée desseinte, tenant ses mains jointes entre » celles du commissaire du roi de Navarre, vicomte de Limoges, qu'il sera loyal vassal dudit vicomte à raison de sa maison noble de Chabrignac (1583). — Extraits de différents actes de vente d'immeubles situés au lieu de Cluzol (1437-1598). — Etc.

E352. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1743-1787 — Noailles : Extraits de reconnaissances de différents tènements situés dans la paroisse d'Ayen (1743). — Bail passé par Nicolas Nervet, seigneur de Fauville, comme fondé de pouvoir général de Louis de Noailles, pair et maréchal de France, en faveur de Léonard Froidefonds, du bourg de Brignac, pour la somme de trois mille sept cents livres, « des fruits et revenus dépendant de la châellenie d'Ayen », dans les paroisses d'Ayen, du Temple d'Ayen, de Saint-Robert, de Saint-Maurice, de Saint-Cyprien, de Vars, de Ségonzac, etc., consistant en cens, rentes, devoirs seigneuriaux, dîmes inféodées, etc. (1787). — Bail passé en faveur de Charles Froidefond, pour la somme de trois mille cinq cents livres, des revenus de la terre, domaine et seigneurie de Brignac et de la partie de l'ancien domaine du comté d'Ayen comprise dans les paroisses de Brignac, Yssandon, Perpezac et Cublac (1756). — Échange entre François de Bonneguise et André de Guilhem de la Gondie, intendant de la maison de Noailles, d'un tènement situé dans la paroisse de Badefol contre les tènements de Puyblanc, de Combe-la-Veuve et de Combe-Fourchon, situés dans la paroisse d'Ayen (1744). — Achat, par le duc de Noailles, moyennant la somme de douze mille livres, « de la seigneurie de la paroisse de Creyssensac, située en Quercy », avec les droits de justice haute, moyenne et basse, cens, rentes, guets, mouvances, fois et hommages des fiefs situés dans la paroisse... lods et ventes, etc. (1748). — « Liève de la rente de la paroisse d'Estivals pour l'année 1750. »

E353. (Liasse. — 34 pièces, papier ; 1 cahier, 46 feuillets.

1539-1764 — Noailles : Extraits de reconnaissances concernant les vignes de Delon et de Rouchont situées dans la paroisse de Malemort (1539-1541). — Extraits du registre ordinaire de la juridiction du prieuré de Saint-Martin de Brive pour Malemort (1573). — Prise de possession par Antoine Laroche, procureur d'office en la ville de Brive, de l'office de juge du paréage de Malemort, dont il avait été pourvu par le duc de Noailles (1669). — Accord entre Adrien Maurice, duc de Noailles, et noble Pierre de Maleden, sieur de la Cabanne et de Viers, par lequel ce dernier reconnaît devoir audit duc trois quarts de froment de rente seigneuriale assises sur une terre faisant partie du

domaine de Blevyse, à cause de la seigneurie de Brive et Malemort (1730). — Vente par le roi, à la suite de l'achat de la vicomté de Turenne, au maréchal de Noailles, pour la somme de cent cinquante mille livres, de la coseigneurie de Brive et de Malemort, de la châteltenie et seigneurie de Servières « et de tous les droits de justice et seigneurie, cens, rentes et redevances, mouvances féodales et autres droits... » dans les paroisses de Noaillac, Jugeals, Nespouls, Ferrières, Nadaillac, etc. (1740). — Reconnaissances envers le duc de Noailles, baron de Brive et de Malemort, par Géraud Boule, Huguette Lidon, Jeanne Laroque, Charles Paintendre, Jean Margues, etc., habitants de la ville de Brive, pour des jardins établis dans les anciens fossés de ladite ville (1741). — Reconnaissances du même genre que les précédentes par M^r Guillaume de Sahuguet d'Amarzit, seigneur de Puymarets (f^o 1) ; — par Antoine de Laporte, seigneur de Lissac (f^o 3) ; — par Louise Mayjonade (f^o 5) ; — par Guillaume-Louis Crozat, sous-brigadier en la maréchaussée du Limousin (f^o 6) ; — par Jean Lescot, bourgeois (f^o 9) ; — par M^{re} Joseph Damelin, seigneur de la Sarette (f^o 12) ; — par M. Dubois, sieur du Chassaing, etc. (1741). — Accord entre M^e Treilhard, avocat, et M. le duc d'Ayen, ménagé par M. l'abbé d'Espagnac, au sujet du retrait féodal de rentes movant de la baronnie de Brive, rentes qui avaient été achetées par ledit Treilhard (1756). — Offre faite par le sieur Lemas, bourgeois d'Ussac, d'affermir la baronnie de Brive et Malemort pour la somme annuelle de cinq mille deux cents livres (1764). — Etc.

E354. (Liasse.) — 8 pièces, papier, en mauvais état.

1722-1783 — Noailles : Transaction entre le duc de Noailles et les tenanciers de Ferrières (1722). — Reconnaissances des habitants du village de la Bourdarie en faveur dudit seigneur de Noailles (1764). — Relevé des rentes en blés dues à M. de Noailles pour sa seigneurie de Larche (s. d.). — Etat des redevances de la paroisse de Nadaillac, comprise dans la châteltenie de Larche (s. d.). — Bail à cens, en faveur d'Antoine Leymarie, d'un morceau de terre situé à Larche (1781). — Réception de M^e Pierre-René Marchant, avocat, en qualité de lieutenant de la justice de la châteltenie de Larche pour le duc de Noailles (1783).

E355. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1748-1787 — Noailles : Vente, par le roi, acquéreur de la vicomté de Turenne, à Adrien-Maurice de Noailles, moyennant la somme de neuf mille livres, de la seigneurie de Lanteuil (1748). — Bail pour six ans, moyennant la somme de quatre mille six cents livres, passé au profit de Julien Gaillard, marchand, de Saint-Céré, et de Pierre Ribayrols, notaire, des revenus de la terre et baronnie de Lentour-Mayrinhac, « située en Quercy, consistant en château, préclôtures, moulins, prés, marais, vignes, métairies, cens, rentes », etc. (1766). — Etats de situation « des bâtiments, bois, domaines et des terres de Pénieres, Carbonières, Monclar, Chambres, Lentour, Malesse, Servières », etc. ; vérification faite en septembre, octobre et novembre 1771. Il n'y a ni bois, ni domaines, ni bâtiments dans le marquisat de Monclar ; le château de Chambres « a un besoin très urgent de réparations » ; le château de Lentour, « dont une partie sert de logement, de grenier, de grange à foin et d'écurie au métayer, et dont l'autre compose le fournil et le pressoir, est aujourd'hui en bon état au moyen de réparations qui y ont été faites en 1768, 69 et 70, aux frais de M^{gr} le duc » ; il n'y a, dans la châteltenie de Saint-Céré, « ny bâtiments, ny bois, ny domaines » ; « le château de Malesse n'est susceptible d'aucune réparation d'entretien ; il tombe tout à fait en ruine » ; le château de Servières demande un certain nombre de menus travaux ; la porte d'entrée, qui est protégée par une tour, a besoin d'être refaite à neuf ; le château de Pénieres-Carbonières « est en bon état ». « On n'a point parlé, dit en terminant l'auteur du mémoire, de quelques tours carrées qui sont à Saint-Céré, à Merles et à Carbonières, autrefois les manoirs des seigneurs primitifs de ces terres, aujourd'hui inhabitées et sans aucun intérêt de réparations. Le seul qui puisse s'y trouver, surtout à Merles et à Carbonières, est de veiller à ce que les habitants des environs de ces deux endroits, qui sont à environ une lieue de Pénieres, n'en tirent des pierres pour leurs réparations ou n'enlèvent celles qui peuvent tomber ou se démolir de vétusté. » — Bail passé en faveur de M^e Jean-François Cunet, notaire à Saint-Céré, pour une durée de neuf années et moyennant la somme de sept mille livres, des revenus de la terre de Mayrinhac-Lentour (1787).

E356. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1651-1765 — Noailles : Arpentement des tènements et villages de Pateyre, les Oursalous, Prouilhac et l'Auxelie, situés dans la paroisse de Manaurie ; tableau des tenanciers et des redevances (s. d.). — Bail passé en faveur du sieur Lescurie de Fournole, pour six années, des revenus dépendant du marquisat de Monclar et de la baronnie de Chambres (1765). — Reconnaissance pour le village et tènement de la Vacherie, situé dans la paroisse de Nespouls, et tenu par demoiselle Jeanne du Faure, moyennant une rente de quarante quartons de froment, de huit poules, de huit journées et de huit sols (1706). — État de la châteltenie de Noailhac. Elle consiste en un four et pressoir banal, en vignes, en terres et en rentes ; la châteltenie de Collonges lui a été unie (s. d.). — Traité entre le duc de Noailles et les chanoines de la collégiale de ce lieu, fondée en 1557 par Antoine de Noailles, par lequel lesdits chanoines abandonnent leurs prétentions sur certaines dîmes inféodées en retour de la cession du domaine de Ligneyrac (1670). — « État estimatif des revenus de la cure de Noailles » (s. d.). — Bail passé en faveur des sieurs Faurie, Rivet et Lidon, moyennant la somme annuelle de sept mille quatre cents livres, des « fruits et revenus de la châteltenie de Noailles, chef-lieu du duché d'Ayen, et de la châteltenie de Noailhac, membre dudit duché » (1751). — Bail en faveur du sieur François Lidon, marchand, de Brive, et de demoiselle Anne Barutet, moyennant la somme de cinq mille neuf cents livres, de la châteltenie de Noailles, consistant en cens et rentes, « avec la redevance seigneuriale due sur la commanderie de Langlade... ensemble les cens et rentes et autres revenus appartenant » au duc de Noailles « dans les paroisses de Jugeals, Nespouls, Chasteaux et Borrèze réunis à ladite châteltenie de Noailles » (1757).

E357. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1739-1773 — Noailles : « Confrontation générale, par tenants et aboutissants, des dixmes inféodées appartenant à M. le maréchal de Noailles dans le quartier de Frabet, situé dans la paroisse de Perpezac-le-Blanc » (s.d.). — Mémoire des revenus de la châteltenie de Saint-Céré en Quercy (s. d.). — Bail en faveur de Thomas Salgues, seigneur de Geniès, pour la somme annuelle de quatre mille six cents livres, des fruits et revenus dépendant de la châteltenie de Saint-Céré (1773). — Vente, par le roi, acquéreur de la vicomté de Turenne, au duc de Noailles, pour la somme de treize mille cinq cents livres, de « la seigneurie de la paroisse de Valeyrac, située en Quercy », avec les droits de justice haute, moyenne et basse, cens, rentes, guet, banalités, mouvances, lods et ventes, etc. (1748). — Pièce de procédure où il est déclaré que la paroisse de Vars relève pour les deux tiers du prieuré du lieu, et pour l'autre tiers, du maréchal de Noailles à cause de la châteltenie d'Ayen (s. d.). — Tableau des redevances exigibles dans la seigneurie de Vars (s. d.).

E358. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1645-1787 — Noailles : Lettre du sieur Gilbert à M. de Noailles, l'entretenant des manœuvres des religieux de Saint-Riquier pour ne pas acquitter certaines dettes (Paris, 1728). — Lettre du duc de Noailles à M^{me} de Noiret relative à un procès (Paris 1730). — Lettre de M. de Brival, de Tulle, relative à des réparations à faire au château de Malemort, dont on ne conservera qu'une partie pour loger les archives et les personnes qui viendront les consulter (1774). — Lettre de M. Taulane à M. Brival, relative à l'état du terrier de Salagnac (1774). — Lettre de M. Penières-Dehors à M. Brival. Demande de renseignements sur Marie Desfarges, « qui fut fouettée à Tulle par la main du bourreau » (1776). — Lettre de M. Pommard, de Pazayac, à M. Brival. Exposition d'un enfant dans la basse-cour du prieur de Nadaillac (1776). — Supplique adressée au duc de Noailles par le sieur Lajugie pour obtenir décharge de fournir le compte de tutelle du sieur Monteil de Lachapelle, décédé (1777). — Lettre de M. Mérignac-de-Boyt, capitaine des chasses de M. de Noailles, à M. Brival, relative à la possession d'une île réclamée par les paroisses de Calviat et de Saint-Julien (1778). — Lettre de M. Dufaure de Saint-Martial, maire d'Argentat, relative aux difficultés soulevées par la création du corps municipal de cette ville (1779). — Placard faisant connaître au public que « la coupe de la forêt appelée le Bois-Noir, en la paroisse de Segonzac, près Saint-Robert... est à vendre pour être incessamment exploitée » (1782). — Lettre de M. de Geouffre, doyen de Noailles, à M. Brival. Il propose de démolir « une mesure » voisine du château et

d'employer les matériaux provenant de cette démolition pour des réparations aux bâtiments modernes (1785). — Lettre du sieur Marchand, de Larche, à M. Brival. Il demande pour le sieur Bernard Lafond la charge du sieur Ma hon, notaire châtelain à la résidence de Pazayac, récemment décédé (1785). — Brevet du roi accordant au sieur Lamourette une pension de mille livres sur l'abbaye de Beaulieu, qui venait d'être accordée au sieur de Bouillé (1790). — Mémoire sans signature et sans date relatif au droit prétendu par le duc de Noailles d'exiger l'hommage des consuls de Brive. — Etc.

E359. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1780-1783 — Noailles : Prise de possession, par le sieur Ségeral, de l'office de juge de la châellenie de Mansac (1780). — Prise de possession, par M^e Léonard Froidefond, de l'office de lieutenant du juge de Mansac (1780). — Sentences rendues au siège sénéchal des appeaux de Saint-Robert, après jugement de l'ordinaire d'Ayen, entre Jean Gauthier, praticien, et Jean Monteil, vigneron (1782) ; — noble Nicolas Dumas, écuyer, seigneur de la Norlie, et Jean Froidefond, aîné (1782) ; — Mathias Manière, aîné, et Mathias Manière, cadet (1784). — Réception de René Marchant, avocat, en qualité de juge de la châellenie de Larche (1784). — Sentences, entre Léonard Flamend et Léonarde Lachaud, sa femme, d'une part, et Jeanne Lachaud et Amant Pecon, d'autre part (1787) ; — Jean Bertrand Delage et demoiselle Marie Malvergne, épouse d'Antoine Vervi (1787) ; — etc.

E360. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1662-1789 — Noailles (De) : Lettre de M. Derom à M. le baron d'Anthiniac, avocat à Brive, relative à divers procès (1664). — Fragment d'un mémoire relatif à la mairie et police d'Argentat, où il est parlé d'un titre du 29 mars 1452 relatant que « M^e Gilles de Bosco, doyen de Carennac, seigneur justicier d'Argentat, a, suivant l'ancien droit et usage, remis la clef du fort d'Argentat et la possession dudit fort à M^e Bertrand Alvitrie, comme procureur de noble et puissant homme Agne de Turenne, le dimanche de Quasimodo, à midi, pour la garder jusqu'au mardi d'après à la même heure, ce qui a été observé par le juge actuel, en y tenant l'audience et connaissant des affaires tant de sa juridiction que pour celles de la ville pendant ledit tems » (s. d.). — Lettres du sieur Pouch à M. Dubois, baron de Saint-Hilaire et de Chameyrac, relative à l'enregistrement de lettres de noblesse (Clermont, 1762) ; — du sieur Taulane, relative aux réparations à faire au château de Malemort et au pavillon de Salagnac (1774) ; — du sieur Faviens, directeur de la mission de Sarlat, au sujet de missions à donner à Brignac et dans d'autres lieux (1777) ; — du sieur Vassaldet, au sujet de « papiers de très grande conséquence » qui sont dans les archives de Larche appartenant à M. le duc de Noailles (1777) ; — de MM. Brival et Lalande, relatives à l'installation des archives de la seigneurie de Salagnac dans l'une des tours du château (1779) ; — de M. N., relative à une contestation entre le curé de Carlus et M. de Vassal, qui prétendait faire établir dans l'église de ce lieu une ceinture funèbre (1781) ; — de M. Serres, de Brive, à M. Brival, pour demander l'office de procureur fiscal ordinaire en la juridiction de Noailles en faveur de M. Eschapaspe, notaire royal (1785) ; — de la dame veuve Crozat, au sujet de la ferme de la seigneurie de Noailles (1787) ; — de M. Lafferrière, de Brive, au sujet de la mouvance directe de certains fonds enclavés dans la châellenie de Larche, qui avaient été vendus à M. de la Chapelle (1787). — Mémoire relatif à la demande faite par le sieur Mathon, médecin, pour être autorisé à expédier les actes laissés par feu son père, notaire au bourg de Pazayac. — Vers en langue vulgaire sur Excideuil. — Etc.

E361. (Liasse.) — 63 pièces, papier, en mauvais état.

1485-1730 — Noiret (De) : Fragment d'un livre de comptes de redevances (1485). — Reconnaissance, par Guynot Bourret, en faveur de noble Armand de Laporte, pour une terre et un bois situés à Brive. On lit au dos de cette pièce : « Reconnoissances pour monsieur Noyret de Lagarde » (1636). — Abandon à titre de gage, par Étienne Montel, archer, à Guillaume Noyret, marchand de Brive, d'une terre située aux Aumônes, territoire de Brive (1658). — Lettre de M. Sahuguet de Puydorât au sieur Noiret. Il demande un délai pour le paiement d'une dette (1667). — Vente, par Jean Philibert, de Brive, à Guillaume Noyret, marchand, pour la somme de trois cents

livres, d'un pré et d'une terre de deux sétérées situés au lieu dit la Bastilhe (1671). — Compte de fournitures faites en 1685 au sieur Noiret. — Lettre de M. de Saint-Viance priant le sieur Noiret de se contenter, ainsi qu'il l'avait promis, du revenu de ce que lui devait madame de Lapeyrouse (1678). — Reconnaissance d'un prêt de six cents livres en faveur de Raymond Noiret par le sieur Lafond (1680). — Vente, avec pacte de rachat pendant quatre ans, par Étienne Fantou, de Saint-Viance, à Jean Noiret de Lagarde, d'une vigne située audit Saint-Viance (1691). — Ouverture du testament de Clément de Lavergne, seigneur de Juillac (1694). — Sommation faite au sieur Rivière, procureur d'office du Saillant, à la requête de demoiselle Anne de Noiret, veuve de Michel Noiret, conseiller au presidial de Brive, pour le paiement d'une somme de quinze cents livres (1700). — Résignation, par Jean-Jacques de Noiret, chanoine de Bordeaux et aumônier de l'église collégiale de Brive, au nom de Josué de Noiret, son neveu, et en faveur de Dominique Dubois, de l'office de conseiller secrétaire du roi près le parlement de Bordeaux, précédemment rempli par défunt Jean de Noiret (1730). — Etc.

E362. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1666-1768 — Nouvillar (De) : Prestation de serment à l'occasion de sa réception comme avocat au parlement de Bordeaux, par François de Nouvillar (1606). — Lettres de tonsure de Pierre Nouvillard, de Brive (1667). Pandrinhes : Lettre du sieur Pundrinhes, de Laborie, au père Lavernhes, recteur du collège de Brive (1674). — Parriche : Donation d'immeubles, par Marie Salmagnou, veuve de François Valade, de Laqueille, à Pierre Parriche, son petit-fils (1740). — Pasquet-Laroche : vente, par François Lalardière, meunier à Beyssenac, à Pierre Pasquet, sieur de Figeas, pour la somme de quatre cents livres, du moulin du Mas, situé dans la paroisse d'Arnac, et de trois petits bois (1753). — Contrat de mariage entre Pierre Pasquet de Figeas, sieur de Laroche, et demoiselle Madeleine de Boisseuil, fille de Charles de Boisseuil, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Marcieux (1768).

E363. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.

1579-1773 — Pegnol : Quittance générale donnée par le sieur Sudryet à Martial et à Denis Pegnol, de las Combas de Venarsal (1613). — Pellegry : Abandon, par Jeanne Gaudine, veuve de Girard Pellegry, de son droit de rachat sur une terre située à Cublac, qui avait été vendue par son mari à Jean d'Autran (1579). — Panières : Reconnaissance du village de Bès, paroisse de Saint-Julien, consentie par Jean Peynière, avocat en parlement, juge de la châtellenie de Malesse, et par d'autres, en faveur des enfants mineurs de Joseph de Peyrac, baron de Boutat (1762). — Transaction entre Jean Pénieres-Delzors, sieur de Palmiat, et Pierre-Étienne Béronie, curé de Saint-Julien-d'Alboy (1773). — Perrier : Requête adressée au juge de Favars par Gabrielle Perrier, pour obtenir de la dame Plas le paiement d'une somme de quatre-vingt-dix livres (1717). — Peronne : Procédures entre François Peronne, huissier à Brive, et Jacques Pignol (1713).

E364. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 19 pièces, papier.

1504-1738 — Perroussie : Signification d'une sentence de la prévôté du chapitre de Tulle, à la requête de Jean Perroussie (1738). — Personne (De) : Accord entre Jean de Personne, curé de Pierrefitte, et Antoine Fage, praticien, au sujet de l'usage des eaux d'une pêcherie (1676). — Procès entre Martial de Personne, curé d'Eyburie, et Gabriel Nauche et Jacques Materre, au sujet d'une obligation souscrite par François Fage en faveur de feu Étienne de Personne, sieur de Ventiaux (1727). — Peyrac de Jugeals : Reconnaissance, par Antoine de Jungs, dit Michel, envers Antoine de Payrac, seigneur de Jugeals, pour une terre et une vigne situées à Turenne ; pour une maison et un jardin, etc. (1504). — Reconnaissance, par Étienne Faurie, prêtre, Giry et Vinson Bourdarie, du lieu de Nazaret, paroisse de Jugeals, envers messire Mercure Peyrac de Jugeals, seigneur dudit lieu, de Veilhan, de Rosière, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour un tènement appelé de la Maisoneuve et pour différentes terres (1633). — Peyron : Procédures entre le sieur Peyron et le commandeur de Queyssac et de la Renaudie (s. d.).

E365. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1600-1789 — Pierretailade (De) : Lettre de M. de Pierretailade, de Meyssac, à M. Barby, de Brive (1710). — Pignot : Quittance générale donnée par Antoine Chassein, laboureur de la paroisse de Leyrac, à Antoine Pignot (1740). — Planchard (De) : Contrat de mariage entre messire Alexis de Planchard, de Cussac, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Piémont, et demoiselle Marie Plaisant de Bouchiat, fille d'Aymard Plaisant de Bouchiat de Chaunac et de Marie-Françoise de Montmaur. Joseph-Augustin de Planchard et Françoise-Marie du Douchet, père et mère du futur époux, lui font donation de tous leurs biens, se réservant chacun la somme de trente mille livres « pour l'employer tant à l'acquit de la légitime de M. le chevalier de Planchard, leur autre fils, que autrement » (1789). — Plantadis : Vente, du domaine du Mas, situé dans la paroisse de Montgibaud, par demoiselle Jeanne Queyroudet, veuve de Pierre Duléris, de Lubersac, à Annet et Jean Plantadis, laboureurs (1771). — Plas (De) : Vente, par Annet de Plas, capitaine d'une compagnie cheveu-légers, à Mazier Bruy (?), bourgeois de Curemonte, pour la somme de huit cents livres, d'une vigne appelée la Thonye (1619). — Plasse : Saisie et inventaire des biens de messire Jean Fraysse, conseiller du roi et président en l'élection de Tulle, demeurant au pavé du collège, ladite saisie opérée à la requête de M^e Léonard Plasse, « conseiller du roy, magistrat ez sièges royaux de ladite ville de Tulle », créanciers sur ledit Fraysse d'une somme de quinze cents livres (1675).

E366. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1423-1769 — Poget : Procès-verbal de délimitation de vignes appartenant à Antoine Poget et à Pierre Rey, dit Fajou, rédigé par le juge ordinaire de la châtellenie de Curemonte (1579). — Polverel : Sentence rendue à la requête de Pierre Polverel, le jeune, prieur de Saint-Xantin de Malemort, condamnant Jean Chabut, de Brive, à payer la dîme de sa métairie d'Argasson « de dix gerbes une » (1557). — Pommier (De) : Sentence rendue entre François de Pommier et Jeanne et Claude de Salaignac au sujet de rentes foncières perçues à Nadailhac (1553). — Pompadour (De) : Analyses d'un titre par lequel Jean, seigneur de Pompadour, autorise Jean du Chalenet, de la paroisse de Soudaine, à construire un moulin sur la Vezère, moyennant la rente annuelle d'une émine de seigle (9 avril 1446) ; — d'une reconnaissance de cens sur les villages de la Louche et de la Rivière, dans la paroisse de Treignac, par Pierre de Boisse ou du Buisson, en faveur d'Antoine de Couderc (1453) ; — d'un bail des dîmes de la paroisse de Bugeat passé par Jean Dugendre, chanoine de Limoges (1472) ; — etc. — Arpentement du village de Nogier, dans la paroisse de Villac (1597). — Reconnaissance de cens par les habitants du village de la Meynie, dans la commune de Manzanne, envers messire Philibert de Pompadour, baron de Treignac (1620). — Arpentement du village du Mège, dans la paroisse de Sainte-Anne, en vertu d'un arrêt du juge de la Capelle-Biron obtenu par dame Suzanne de Pompadour (1628). — Quittance d'une somme de deux mille livres donnée par Joseph Jeannisson, sieur des Madaux, bourgeois de Treignac, à Jean, marquis de Pompadour, vicomte de Rochechouart et de Treignac (1665). — Bail de trois domaines situés dans la paroisse de Manzanne, passé par Marie-Françoise de Pompadour, femme de François-Marie d'Hautefort, marquis de Pompadour (1690). — Pons (De) : Contrat de mariage entre « messire Pierre-Charles de Pons, seigneur d'Anonville, Doulaincourt, Sancourt et autres lieux, lieutenant au régiment de l'Isle-de-France », et « damoiselle Barbe-Catherine Baudenet, dame de Saint-Cheron, Pont-Liezart et Henruel ». Ce mariage fut célébré « dans la chapelle du chasteau de Saint-Cheron, la nuit du 31 mars au 1 avril 1737 ».

E367. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1527-1776 — Pontic : Quittance donnée à M^e Jean Pontic d'une somme de cent livres que son père devait au duc de Ventadour comme fermier du greffe du siège ducal et des annexes (1623). — Poulverel ou Polverel : Accord concernant des bois sis au village d'Ayros, entre demoiselle Antoinette de Lestang, femme de Guillemain Poulverel, seigneur Trebeyret, et M^e Pierre Poulverel, prieur de Brive (1576). — Pradier : Interrogatoire du sieur André Pradier, travailleur, accusé d'avoir explosé un enfant dans la cour du prieur de Nadailhac (1776). — Prouhet (De) : Vente, par Raymond de Prouhet, lieutenant général au siège de Sarlat, à Guillaume Feyssat, licencié en médecine, demeurant à Brive, d'une maison et d'un verger situés audit Brive, dans la rue de

Lajugie, et de cens et de rentes sur les paroisses de Saint-Martin et d'Ussac (1527). — Puyhabilié : Quittance donnée par Marie Laborie, veuve de Jean Léonard Puyhabilié, de Tulle, à Marie-Jeanne Dumas, veuve de Jean-François de Lafagerdie, seigneur de Saint-Germain, de tout ce qu'elle pouvait lui devoir (1772). — Queyreaux : Relevé des dettes contractées par Pierre Laval, du village de la Jaloustre, paroisse d'Aix, envers François Queyreaux, du même lieu (1646-1692).

E368. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1680-1762 — Rabanide (De) : Lettre accompagnant l'envoi d'un édit (1744). — Raffailac : Procès-verbal de saisie réelle faite à la requête de Jean Raffailac, sieur de la Ceytie, sur M^e François Rouveron, juge de Dalon, et inventaire des biens dudit Rouveron (1680). — Rastoys : Abandon, moyennant la somme de cent quatre-vingt-dix-neuf livres, par Antoinette Rastoys, femme de François Trappes, laboureur du lieu de Laroche, à Catherine Rastoys de tous ses droits sur la succession de François Rastoys et de Gabrielle Montaigne, ses père et mère (1742). — Ravel : Quittance donnée par Léger Ravel, de Saint-Fréjoux-le-Majeur, à Gervais Laguaritte (1722).

E369. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier.

1443-1768 — Rebière : Acte de baptême de Pierre Rebière, fils d'Étienne et de Marie Gouzon, du bourg de Lissac (1721). — Regaudie : Reconnaissance de dette par Mathieu Minate en faveur de Pierre Regaudie, bourgeois de Brive (1688). — Reymond : Vente, par Jean Chauzeyr, sieur du Tronchet et des Esgligeaux, demeurant en su maison des Esgligeaux, paroisse de Viam, à Léonard Reymond, pour la somme de cinquante livres, d'un pré « et pastoral appelé de Gontas », d'une sêterée, d'une pièce de terre située au mas du Puy, de trois quartonnées, d'un champ froid appelé à l'Arbre, de trois quartonnées, d'une « quotité de puy appelé du Peuch-Boisson, d'une émynée, et lopin de champ froid d'une quartonnée » (1671). — Reyndond de la Rigaudie : Transaction au sujet de créances et de l'usufruit du domaine de la Fontalanie, entre Pierre Reymond, écuyer, sieur de la Rigaudie, et Jean Reymond, sieur de Lagarde, habitants d'Uzerche, d'une part, et Pierre Albier, bourgeois de Lagraulière, d'autre part (1722). — Reynal : Quittance donnée par Toinette Reynal, Antoine Gourdail, Marie Boudrye et François Pause, d'une somme de cent vingt-trois livres « pour le doublement de leurs gages... à eux léguée par le feu seigneur de Saint-Germain », François de Lafagerdie, leur maître (1768). — Reynaudie (De la) : Extraits de reconnaissances envers le seigneur de la Reynaudie par François Rebière et autres pour un tènement situé dans la paroisse d'Aulhac ; — par Thomas du Brouillon, pour une pièce de terre située dans la paroisse de Saint-Avic (1590) ; — par Jean Vergneaud, prêtre, et autres, pour le quart « d'un meynement appelé de Linard, situé en la paroisse de Boisseuilh » ; - « d'un acencement », par noble homme Antoine de Labreuilhe, seigneur de la Reynaudie », d'une pièce de terre située dans la paroisse de Granges (1480) ; — d'un acensement, par noble Frenou de Saint-Gilles à Denis Pont, de la terre de Fongoudou, située sur le chemin qui va de Granges à la Chapelle Saint-Jean-Baptiste (1482) ; — de reconnaissances, par Jean Maschie envers le seigneur de Vayre, pour une maison située au bourg de Granges (1543) ; — par les habitants du village de Laborie envers le seigneur de la Reynaudie (1591) ; — par les Destrieux de Bonnefond envers ledit seigneur, pour l'étang et le moulin Fondu, situés en la paroisse de Nailhac (1497) ; — par Pierre de Gorse, envers le seigneur de la Chabroulie, pour un village ou borderage appelé la Jalouvie (1491) ; — d'un arrentement fait par Antoine de Gorsac, sieur de Brouilhet, à Guillaume Gourdon, sous la rente d'une quarte de froment et de six deniers d'acapte, d'une terre labourable appelée la Grande-Vigne, située à Nailhac (1505) ; — de reconnaissances, envers le seigneur de Chabroulie, par Gabriel de Badefols, pour une maison située au bourg de Badefols, appelée de la Faye (1504) ; — envers le seigneur de la Faune, par Pierre Chaffrenas, pour uno chambre et une chenevière (1525) ; — de l'investiture faite par le seigneur de Boissignac en faveur de Guillaume Chabril, de la paroisse de Saint-Agnant, d'une pièce de pré située près du pont de Garry (1461) ; — d'un acensement fait par Aubine Lachaud, veuve de feu Poncet Dupuy, sieur d'Hautefort, à Isaac Pommarel, d'une pièce de terre appelée del Chadal, contenant dix quartonnées, sous la rente de deux sols (1662) ; — d'une transaction entre le seigneur d'Hautefort et le seigneur de la Reynaudie « par laquelle ledit seigneur d'Autefort céda aud. seigneur de la Renaudie la fondalité et directité et propriété à luy appartenant d'une maison,

plassage, aisines, et un petit loppin de jardin » situés au lieu d'Hautefort, sur le chemin conduisant à la maison noble de la Reynaudie, et plusieurs autres immeubles(1582) ; — etc. — « Extrait de divers titres de rentes de la maison de la Reynaudie et la Faurie » (1448-1678).

E370. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1482-1725 — Rigal : Arrentement, par Jean Rigal, licencié ès lois de la ville de Tulle, à Antoine et à Johanny Laboniera, du mas de la Bonniera, situé dans la paroisse de Lagarde, sous le cens annuel de quatre setiers de froment, de quatre setiers de seigle, de trois setiers d'avoine, mesure de Tulle, de sept sous six deniers et de deux poules ; et du mas de la Vaysse, situé dans ladite paroisse de Lagarde (1482). — Rigaudie : Conditions à remplir pour que la vente de la maison d'Honorée Bigaudie, femme de Joseph David, puisse avoir lieu (s. d.). — Rignac : note de ce que doit monsieur de Sahuguet de Puydorat au sieur Rignac, marchand (1680-1686). — Compte de fournitures faites à Gabriel Rignac (1682). — Rivière : Projet de testament pour Jeanne de Rivière, fille de feu M^e Raymond Rivière, greffier à Brive, contenant des dons en faveur des pénitents noirs, des pauvres honteux, etc. (1689). — Procédures contre Marie Rivière, veuve de Jean Fontaine, d'Allasac. — Etc.

E371. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1564-1790 — Roche : Contrat de vente définitive, par Fourton et Jean Després, à M^e Guillaume Roche, licencié en droits habitant Saint-Germain, de cens et de rentes foncières sur les villages d'Angolz, la Reynie, Mons, la Combe, Madur et la Johannie, compris dans la paroisse de Sainte-Féréole , et sur ceux de Ceron et de la Clouzade, dans la paroisse de Saint-Germain (1564). — Roche (De) : Contrat de mariage entre Léonard de Roche, avocat en parlement, habitant de Meyssac, et demoiselle Marie-Françoise de Gimel, fille de feu François de Gimel, seigneur dudit lieu et de la Feuillade, et de dame Catherine de Castres (1750) ; — quittances données par ledit Roche à M. de Tudeils, son beau-frère, des intérêts de la dot de sa femme. — Extrait du testament de demoiselle Toinette Roche, femme de Jean-Baptiste de Meilhac, habitant Meyssac (1788). — Rochechauvel (De la) : Sentence arbitrale entre Guy de la Rochechauvel, seigneur dudit lieu, et Henri de la Fagerdie, seigneur châtelain de Saint-Germain-les-Vergnes (1674). — Rochon : Acte de baptême de Michelle, fille de François Rochon, l'un des cent cheveu-légers de la garde du roi (Uzerche, 1735). — Vente, par Jean Debiars, praticien à Voutezac, à François Rochon, seigneur de Lortalari, d'une vigne de vingt journaux située sur le chemin allant de Voutezac au Saillant (1738). — Extrait de l'acte mortuaire de François Rochon, sous-brigadier des cheveu-légers de la garde ordinaire, capitaine de cavalerie, qui fut inhumé, le 10 février 1755, dans la chapelle de l'Ortalari, paroisse de Montgibaud. — Extrait des lettres de répudiation de l'hérédité de Mre François Rochon de Lortalary par Joseph-Raymond de Rochon, son fils (1756). — Etc.

E372. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1647-1778 — Rodarel : Extrait du contrat de mariage de Gabriel Rodarel, marquis de Seilhac, lieutenant des maréchaux de France, avec demoiselle Marie-Anne Pradel de la Maze (1778). — Roger (De) : Requête adressée au roi par Pierre-Hugues de Roger, demandant qu'un procès relatif à la châteltenie de Creysse, qu'il a acquise du marquis de Campigny, soit évoquée au conseil (s. d.). — Rogomond : Quittance donnée par le sieur Étienne Rogomond, praticien, aux sieurs Bouysson et Malpeyre, de Cosnac (1647).

E373. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1346-1760 — Rohan (De) : Transaction entre Gérard de Ventadour, seigneur de Donzenac, et Pierre Danalays, curé dudit Donzenac, au sujet des dîmes de la paroisse. Le curé percevra la dîme des fonds nouvellement mis en culture et des récoltes faites par ses paroissiens dans des fonds situés hors du lieu ; il lui est attribué, sur les dîmes ordinaires, une rente de vingt-cinq muids de vin et de vingt-cinq setiers de blé (froment, seigle et avoine) 1346. — Nouvelles transactions entre puissant prince Jean, duc d'Albanie, comte de la Marche, de Boulogne et d'Auvergne et baron de Donzenac, et François Lermina, curé dudit Donzenac. Pour justifier ses droits sur les dîmes de Donzenac, le

seigneur prétend « que pour l'aide, tuition et deffance que luy et ses predecesseurs et autres princes du royaume de France auroient faits et impensés à l'Eglise romaine à l'encontre des hostilités des infideles et payens, nostre saint pere le pape et tout le concile de lad. Eglise assemblé en un, donnèrent auxd. princes le droit de pouvoir tenir et posseder dixmes comme vassaux du Saint-Siege » (1520-1521). — Nouvelle transaction entre le duc de Ventadour, baron de Donzenac, et le curé dudit lieu (1613). — Copie de l'acte de mariage d'Hercule Mercadet de Rohan, prince de Montbazou, fils de Charles de Rohan, avec « très haute et illustre princesse mademoiselle Louise-Gabrielle de Rohan », fille du prince de Rohan-Soubise, prise sur les registres paroissiaux de Saint-Pierre de Jouarre, diocèse de Meaux (4 août 1718) ; — copie de l'acte de mariage de « monseigneur Pol-Guy-Jules de Mazarin, duc de la Meilleraye, aagé de quinze ans huit mois... », avec « damoiselle Louise-Françoise de Rohan, aagée de vingt ans ou environ », tirée des registres paroissiaux de l'église Saint-Jean-en-Grève (5 mai 1716) ; — copie de l'acte de mariage de « monseigneur Marie-Joseph, duc d'Ostun, comte de Tallard... », avec « mademoiselle Marie-Élisabeth-Angélique-Gabrielle de Rohan (15 mars 1713). — Extrait des évaluations des grains tiré du greffe de la juridiction de Donzenac. « Le cestier de seigle, l'année mil-sept-cens-sèze, a esté évalué à cinq livres cinq sols sept deniers ; l'eyminal avoyne a esté évalué à sèze sols neuf deniers. L'année mil sept [cens] dix-sept, le cestier seigle a esté évalué à quarante-neuf [sols] dix deniers ; l'eyminal avoyne a esté évalué à douze sols trois deniers. L'an mil sept cent dix-huit, le cestier seigle a esté évalué à quarante-cinq sols ; l'eyminal avoyne a esté évalué à douze sols.» — Deux sonnets sur Mons. de Rohan :

Rohan, qui fut d'Alcicle une vivante image,
Invincible aux travaux de l'esprict et du corps,
Tout immortel qu'il est suit le destin des morts,
Où vertus et grandeurs perdent leur avantage.

Le plus fort aux combats, aux conseils le plus sage,
Des mouvemens du monde il sceut tous les ressorts,
Et vit en mille endroits cédera ses efforts
La puissance du Rhin comme celle du Tage.

Au bruiet de tant d'exploits qui n'eut point redouté
Celuy que la justice et que la piété
De tous ses ennemis avoient rendu le mestre ?
Il fut des plus grands roys ou la crainte ou l'apuy,
Et la seule beauté que luy-même a faict naître
Est tout ce que le Ciel a veu d'égal à luy.

Bail, pour le prix annuel de deux mille neuf cents livres, de la terre et baronnie de Donzenac, « cens, rentes, dismes inféodées, droits et devoirs seigneuriaux en dépendant » (1708). — François Foussac et Jean Daudy, syndics de Donzenac, agissant au nom des habitants, reconnaissent tenir du duc de Rohan « ladite ville de Donzenac, enclos, estandue d'icelle, avec tous droits de fossés, murailles et forteresses, justice haute, moyenne et basse, mere, mixte et impere, dans toute l'estendue de la baronnie de Donzenac, avec droit de taille aux quatre cas généraux, qui sont pour réception de chevalier, mariage de filles et sœurs, voyage d'outre-mer et prise capture de la

personne du susdit seigneur, réglé au doublement du cens pour chasque cas, à moins qu'il ne soit abonné par titres et reconnaissances particulières en certains tènements, droit de bannalité des fours et moulins de sadite altesse, lesdits habitants étant obligés de venir cuire et moudre tous leurs grains auxdits fours et moulins, droits de prélation et rétention en cas de vente à raison de vingt deniers pour livre du prix des acquisitions, et outre ce, une livre de cire pour chascune d'icelles », etc. (1725). — Rondel : Transaction entre Marie Jalloustre et Jean-Baptiste Rondel, son fils, praticien demeurant à Ussel, au sujet de comptes de tutelle (1715).

E374. (Liasse.) — 1 pièce et 1 cahier, papier, de 51 feuillets.

1646-1766 — Roquet d'Estresse : Les habitants de la paroisse de Liourdes reconnaissent que noble Gaspard d'Estresse, seigneur dudit lieu, « est seigneur justicier haut, moyen et bas, foncier et direct dudict villaige et tenement dudit Liourdes », qu'ils lui doivent de rente annuelle et perpétuelle vingt-huit setiers de blé, moitié froment et moitié seigle, trois livres deux sols six deniers en argent, quatre poules et six jours de corvée, enfin, qu'ils ne peuvent pas changer de domicile contre son gré (1646). — Reconnaissances envers ledit seigneur d'Estresse, par Antoine Garry, marchand de Puybrun, pour une vigne située à Liourdes, sous la rente de trois ponnières de froment, de trois ponnières de seigle et d'un sol (1647) ; — par Pierre Bettaro, dit Merigon, de Girac en Quercy ; — par Guillaume Obayrie, marchand de Beaulieu ; — par Martial Maruc, sieur de Nale, bourgeois de Beaulieu ; — par noble François-Louis d'Amandon, sieur de Rioupeyroux ; — etc. — Commission de greffier des juridictions de Mercœur, Estresse et Liourdes donnée par Joseph d'Estresse, baron desdits lieux, à Joseph Estrade, praticien de Beaulieu (1766).

E375. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1627-1778 — Rouby : Abandon, par Marguerite et Marie Martinet à Gabriel Rouby, laboureur de Saint-Pardoux-le-Vieux, de leurs droits sur la succession de fou Gabriel Martinet, leur frère (1710). — Rouchon (De) : Quittance d'une somme de mille trois cent vingt-une livres donnée par François Rouchon, sieur de la Grande, à François-Léonard de Rouchon, sieur de Montazel, son frère aîné, « habitant en son repaire d'Argallon, paroisse de Saint-Xantin » (1663). — Roumanet : Testament de Jean Roumanet, de Lubersac (1714). — Roupeyroux (De) : Emprunt, par Louis Lacassaigne, sieur de Villeneuve, avocat en parlement, de messire Reymond de Turenne, écuyer, sieur de Roupeyroux et Folissard, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Beaulieu, d'une somme de quatre mille livres (1778). — Roussaux : Vente d'un jardin, par Aubin et Jean Roussaux, de Beyssenac, à Pierre Laurent (1770). — Roussie : Reconnaissance d'un prêt de soixante livres par Léonard Roussie, de Beynat, en faveur de Jean Roussie (1627).

E376. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1617-1789 — Roussillon : Échange, de divers immeubles entre M^e François Roussillon, notaire royal de la ville de Meymac, et Léger Grange, Gabrielle Boulet et François Maschevalier (1617). — Roux de Lusson : Désignation faite en conseil de famille de François de la Serre, écuyer, en qualité de tuteur, et de Jacques Thomasson du Queyroix, en qualité de subrogé-tuteur de Léonard et d'Isabeau Roux de Lusson (1789). — Royère (De) : Extrait du contrat de mariage de messire Annet de Royère avec demoiselle Catherine de Brachet (1698). — Ruben : Testament de Jean Ruben, curé de Saint-Anne, instituant son héritière universelle Marianne Meilhac, sa nièce, veuve du sieur Daleine de Plantadis (1784).

E377. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1541-1779 — Sabatier : Vente, par Pierre Subatier, dit Savoge, marchand de la ville de Beaulieu, à François Abric, du même lieu, d'un pré de cinq « carta-lades » situé au territoire de Condamine, paroisse d'Altil-Iac, et chargé d'une rente de deux sols tournois envers l'hospitalier « de lad. ville de Beaulieu », pour la somme de trente livres tournois (1541). — Saye : Reçu donné à François Suge d'une somme de quatorze livres six sols huit deniers due pour droit d'indemnité par les pères de la Doctrine de Brive à l'abbaye de Terrasson (1740). — Sahuynet : Vente, par Guillaume de Lestang, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Brive, à Jacques Sahu-guet,

chanoine de Saint-Martial de Limoges, et à Denis Sahuguet, sieur du Vialar, contrôleur en l'élection dudit Brive, de nombreux immeubles situés dans le voisinage de ladite ville (1616).

E378. (Liasse). — 51 pièces, papier.

1610-1691 — Saige : Contrat de mariage entre Jean de Sale, avocat en parlement, et Jeanne Saige, fille de Léonard Saige, sieur de Peyraugen, receveur des tailles en l'élection du Bas-Limousin (1610). — Reconnaissance, par Antoine d'Olier, avocat, sieur de Rochemourou, d'une créance de trente-cinq livres envers Antoine Saige, abbé de Beuil, conseiller du roi au présidial de Brive et official dudit lieu (1638). — « Compte faict entre M^c Antoine Saige, abbé de Breuil... et Antoine Olier... le 1^{er} janvier 1640. » — Sommation faite à Étienne Olier, avocat en parlement, à la requête d'Antoine Saige, pour le paiement d'une somme de cinq cents livres (1648). — Échange d'immeubles entre Catherine de Cognac, femme de Jérôme Saige, lieutenant en l'élection de Brive, et Pierre Spinassouze, du village de la Sarretie, paroisse de Saint-Sernin (1649). — Compte de fournitures faites à l'abbé Saige, curé de Cublac : un pain de sucre de 4 livres à 14 sols ; 3 livres de figues, 12 sols ; 3 livres de raisin, 12 sols ; 2 onces de girofle, 10 sols ; 1 once de muscade, 7 sols ; un pain de savon pesant 3 livres, 1 livre 1 sol ; quatre livres de cassonade grise, 2 livres ; etc. (1659). — Droit de rétention exercé avec le consentement du duc de Noailles, coseigneur de Brive, par Catherine de Cogniac, veuve de Jérôme Saige, sur une partie de maison saisie sur Léonard Saige, receveur des tailles (1664). — Billets souscrits par le sieur Salès en faveur de mademoiselle la lieutenant de Saige (1665-1667). — Bail passé par la lieutenant Saige au sieur Laroze, jardinier, d'un grand jardin situé près des fossés de Brive (1687). — Etc.

E379. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 13 pièces, papier.

1421-1787 — Saillant (Du) : Saisie, sur Charles de Livron, marquis de Ville, mineur, et sur Anne de Livron, de la terre et seigneurie d'Objat ; dénombrement des possessions et droits appartenant à la dite seigneurie et vente du tout, pour la somme de soixante-cinq mille livres, à Jean de Saint-Viance (1651). — Arrentement, par François du Saillant, seigneur du Luc, à Antoine Froidefond, d'Issandon, d'une pièce de terre située au lieu dit Sous-la-Tour, sous cens annuel d'une quarte de froment (1664). — Saint-Chamans : Arrentement, par Richarde, Jeanet et Pierre de Nugo, avec l'assentiment de Guy de Saint-Chamans, seigneur d'Escorailles et de Saint-Sylvain, à Jean Lacombe, sous la redevance annuelle de huit setiers de seigle, mesure de Saint-Chamans, d'une borderie appelée dous Plas, située dans la paroisse dudit Saint-Sylvain (1421). — Saint-Exupéry (De) : Acensement à titre d'emphytéose perpétuelle, par noble Philippe de Saint-Exupéry, à Pierre et Jean Fouillade, de la borderie de la Fouillade située dans la paroisse de Brignac, sous la redevance de dix quartonnées de seigle, de cinq sols, de deux poules et de cinq sols de taille aux quatre cas (1445). — Reconnaissance envers Gabriel de Saint-Exupéry, seigneur du Fraysse et de la Monpeylarie, par Joandy Fouillade et autres, pour le village de la Feuillade, paroisse de Brignac (1590). — Extrait de la vente consentie par demoiselle Isabeau de la Bermondie, veuve du sieur de Saint-Exupéry, à Jean de la Feuillade, seigneur dudit lieu et des Mangonies, de tous les droits qui lui appartenaient sur le village de la Feuillade (1643). — Saint-Hilaire (De) : Reçus donnés à monsieur de Saint-Hilaire de sommes avancées pour monsieur de Saint-Mexent, élève du collège des bénédictins de Metz (1786-1787).

E380. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1620-1774 — Saint-Marsal (De) : Saisie faite, à la requête de Louise Dalmays, femme du baron de Saint-Marsal, des biens de Pierre, Antoine et Étienne Solier (1642). — Quittance donnée par madame de Saint-Marsal à Pierre Rieux, bourgeois de Brive, d'une somme de quinze cents livres pour la ferme du greffe civil et criminel du sénéchal et du présidial de Brive (1669). — Saint-Marsault (De) : Contrat de mariage entre Jean-Michel Hugon Duprat et Marie Green de Saint-Marsault, fille de Claude Green de Saint-Marsault du Verdier, sieur de Faugas, Vernéjoux et Saint-Germain, et de Catherine David de Lastours (1758). — Copie du testament de Claude Green de Saint-Marsault, vicomte du Verdier (1774). — Saint-Maur (De) : Note généalogique sur la famille de Saint-Maur (s. d.). — Saint-Pardoux : Note de redevances dues sur Saint-Pardoux (1620).

E381. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1457-1777 — Saint-Supéry : Inventaire des biens laissés par testament à Marguerite Saint-Supéry, d'Ussel, par Jean Jaloustre, son mari (1705). — Acte de baptême de Léonard Saint-Supéry, fils d'Antoine, apothicaire à Ussel, et de Marguerite Bonnet (1666). — Salamond : Contrat de mariage entre Salamond, de Saint-Viance, et Geofrette Faucher (1676). — Salagnac (De) : Reconnaissance envers Antoine, seigneur de Salagnac, par Jean Balhot, Jean Joannissou et Étienne Marli de la Forest, de Nadaillac, pour les tènements de la Forest, de la Cussol et de las Plassas compris dans la paroisse de Nadaillac et dans la seigneurie de Salagnac (1487). — Notes mentionnant un arrentement, par le seigneur de Salagnac, du tènement de Côte-Sereine et des moulins de la Croix et de l'Hôpital (1457-1485). — Etc.

E382. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1626-1766 — Salès : « Inventaire des meubles qui estoient dans la maison de feu monsieur Salès et qui ont esté portés dans la chambre neufve de monsieur Saige » (s. d.). — Quittance donnée par Guillaume de Salès, avocat du roi en la sénéchaussée de Brive, à demoiselle Catherine de Coignac, d'une somme de seize cent seize livres (1664). — Achat, par monsieur Salès, pour la somme de vingt-cinq pistoles valant deux cent cinquante livres, d'un cheval « de poil bay » (1667). — Vente, par Jeanne de Saige, veuve de Jean de Salès, et Anne de Belles, veuve de Guillaume de Salès, sieur de Blangour et de Péranges, à François Broussard, notaire à Loubignac, pour la somme de deux mille six cent cinquante livres, d'un domaine situé dans les paroisses de Cublac et de Brignac (1771). — Répudiation, par madame de Belles, de l'hérédité du feu sieur de Salès, son mari, et de Jeanne de Saige, sa belle-mère (1674). — Reçu de la rente que monsieur de Salès « fait aux enfans du séminaire de Brive », montant à cent douze livres pour les années 1686 et 1687. — Subrogation du sieur de la Maurie à Joseph-Étienne de Salès, procureur de la ville de Brive, pour le paiement d'une créance (1699). — Quittances de tailles pour les années 1744-1749 données à M. Salès, subdélégué à Brive. — Etc.

E383. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier ; 1 cahier de 96 feuillets, papier.

1505-1749 — Salle : Testament de Jean Salle, laboureur, du Lonzac. — Salviat : Traité de philosophie manuscrit ayant appartenu à un membre de la famille Salviat. On lit au v^o du dernier feuillet : « Vieux bouquin trouvé chez la Payoux de Corn (?) en présance du commissaire envoyé de la part du représantan Roux-Fagilac, délégué du peuple de la Convention établie à Paris » (XVII^e siècle). — Sapientis : Vente, par Jeanne del Besso, veuve de noble Arnould Roger, de la paroisse Saint-Pierre de Tulle, à maître Antoine Sapientis, de Tulle, procureur au parlement de Bordeaux, des deux tiers des droits qu'elle possède sur le village des Orts et sur la borie de la Meynardie, situés dans la paroisse de Naves (1505). — Sarrazin (De) : Cession, par François Sarrazin, sieur de la Maurie, et par Louise de Sarrazin, veuve de Jean-Louis de Sarrazin, à monsieur de la Martinye, curé de Saint-Hippolyte, de l'emplacement et des matériaux d'une chapelle menaçant ruine qu'ils possédaient dans l'église dudit Saint-Hippolyte, à condition qu'il leur sera accordé dans ladite église droit de sépulture et de banc (1715). — Etc.

E384. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1430-1674 — Saule : Requête présentée par Jean Saule, maçon, pour obtenir l'exécution d'un jugement rendu contre Jean Rignac, dit lou Moyne (1579). — Saulieyre : Arrentement, par Jean Raynal, bourgeois de Brive, à Pierre Saulieyre, dudit Brive, du tènement du Val, situé dans la paroisse Saint-Martin (1430). — Savignac : Reçu donné à Jean Savignac (1674). — Seneyrole : Testament de Jean Seneyrole, marchand de Beaulieu, contenant élection de sépulture dans le cimetière de l'église de la Chapelle-Notre-Dame, dans le tombeau où gît Pierre Seneyrole, son père, et divers dons au recteur et aux serviteurs de ladite église (1504).

E385. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 14pièces, papier.

1614-1789 — Siauve : Vente, par Léonard et Étienne Siauve, laboureurs, et par Léonard Renaudie, à Charles-Roch de Coux, seigneur du Châtenet, paroisse de Lubersac, pour la somme de trois mille livres, du tiers qui leur appartenait en qualité de métayers sur « un domaine au labourage de quatre bœufs », situé audit Châtenet (1779). — Soleilhavoup : Obligation de quatre-vingt-dix-huit livres consentie en faveur de Jean Soleilhavoup, d'Orliac de Bar, par Louise Borde et Antoine Neufvialle (1777) ; — sommation faite à Louise Borde, à la requête de François Soleilhavoup, fils de Jean, de payer ladite obligation (1785). — Soulhac (De) : Bail du domaine del Claux, situé dans la paroisse de Ladournat, passé par Louise de Soulhac de Montmège, dame de Terrasson, Salagnac et autres places, à Annet Mareni (1664). — Sudrie : Vente, par Étienne Sudrie, bourgeois de Brive, à David Loumond, notaire et procureur en la sénéchaussée, pour la somme de soixante livres tournois, de moitié d'une maison située dans la rue de la Joubertie (1614).

E386. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1552-1786 — Tenez : Contrat de mariage entre Antoine Tenez, sergent royal de la ville de Tulle, et Léonarde Lanot (1712). — Ternat : Bail du prieuré de la Fage passé, pour la somme de douze cents livres, par dom Jean-Baptiste Laroque, prieur de Saint-Pierre de Mauriac, au nom de Dominique Finatery, chevalier de Malte, en faveur de François Ternat, bourgeois dudit Mauriac (1786). — Teyssier : Requête présentée au sénéchal de Tulle par Étienne Teyssier, conseiller élu, contre Jean Teyssier, prieur de Corrèze, son oncle, et contre Catherine d'Arche, sa mère, qui « ayans esté chargés par fidéicomis de luy rendre l'hérédité de feu M^e Léonard Teyssier, son père... et depuis ayans fait lad. remise par acte judiciaire par-devant M^f Dupuy, lieutenant assesseur au présent siège, ont néanmoins continué de gérer et administrer ses biens en partye du consentement dudit suppliant, et pendant le temps qu'il a demeuré en la ville de Paris, au préjudice de quoy ils ont trouvé moyen de se saisir dudit acte de remise d'hérédité et des titres, documents, or, argent, obligations et autres effets mobilières qui en dépendent, sans avoir voulu les remettre audit suppliant à son retour » (1668). — Thévenot : Reconnaissance d'un prêt de six écus d'or par le sieur de Palliès, en faveur d'Étienne, dit Thévenot, écuyer (1552). — Tournadour : Reconnaissance de cent quarante-sept livres par Jean et Pierre Gayarie, en faveur de Jean Tournadour, praticien et marchand, du bourg d'Ussac (1669). — Etc.

E387. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier

1597-1790 — Tournemire (De) : Poursuites dirigées contre Antoine de Tournemire et Louise Mathieu, veuve de Guillaume de Tournemire, à la requête de divers créanciers (1790). — Tournier : Cession faite par monsieur de Langlade, intendant général du duc de Bouillon, au sieur Tournier, de cinq mille sept cent quarante-huit livres restant dues sur les tailles du domaine de la vicomté de Turenne (1673). — Touron : Contrat de mariage entre Pierre Touron, de la paroisse d'Hautefage, et Jeanne Martinié, du même lieu (1753). — Contrat de mariage entre Jean Lucot, deuxième du nom, et Louise Touron, fille de Pierre et de Jeanne Martinié (1778). — Trech : Vente d'un chazal et jardin, par Martial Porchier, avocat au siège royal de Tulle, à Jean Trech (1597). — Trensoutre : Accord entre Jean Trensoutre, d'Eyren, et Martial Faugeras, de Saint-Hippolyte, au sujet de l'hérédité de Jean et de Jeanne Vazeille (1740). — Treuil : Sommation faite à Jacques Treuil, bourgeois de Sainte-Féréole, pour le contraindre de payer sa cote de tailles (1667). — Billet de cent écus souscrit par le sieur Treuil, vicaire de Saint-Bonnet, en faveur de Marie Mérigot, de Sadroc (1788).

E388. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

1478-1775 — Turenne (Vicomes de) : Assignation à comparaître devant le parlement de Bordeaux donnée, à la requête de messire Agnet de la Tour et d'Anne de Beaufort, vicomte et vicomtesse de Turenne, à Bernard Mart, Pierre Bazadoys, Jean d'Ars et autres (1478). — Fragment de lettres du roi de France adressées au vicomte et à la vicomtesse de Turenne au sujet des plaintes qu'ils faisaient contre les manans et les habitants de leur châellenie de Limeuil, coupables de « conspiration, monopoles et autres grans crimes et délits » commis dans le but de se soustraire à certains droits féodaux, et pour réclamer justice du sénéchal de Périgord (vers 1479). —

Confirmation, par Henri de la Tour, duc de Bouillon et vicomte de Turenne, des lettres de procureur d'office du pariage de Brive données à Pierre Laroche, jeune (1611). — Turenne : Contrat de mariage entre Jean-Joseph de Turenne, écuyer, seigneur de Puychardie, Bassignac-le-Bas, etc., de Beaulieu, et Magdeleine Farges, fille de Jean-François-Martial Farges, ancien maire de la ville de Tulle. — Copie du même contrat où le futur époux prend la qualité d'écuyer et de seigneur de Granlac, de Puychardie et de Bassignac-le-Bas, et le père de la future épouse, celle de seigneur de la Salesse (19 septembre 1775).

E389. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1569-1720 — Vachon : Requête adressée au sénéchal de Brive par Antoinette de Conchard, veuve de Barthélémy Vachon, procureur, pour obtenir réforme d'un jugement la condamnant à rendre la maison d'Helyot Peyrot (1641). — Valadier : Contrat de mariage entre Jean-François Valadier, marchand de la ville de Tulle, et demoiselle Marianne Darluc (1712). — Valen : Subrogation de Raymond Valen, procureur au siège sénéchal de Turenne, à Michel Noiret, sieur du Breuil, dans les droits dudit Noiret sur les biens de feu Jean Ramade (1717). — Vallon (Du) : Vente, par Dominique de Peirefite, curé de Saint-Yrieix, à Jean et Joubert Gros, d'un pré et d'un bois situés à Lubersac (1569). — Vente des mêmes fonds par demoiselle Jacqueline de Manière, veuve de Jean Savignac et épouse du sieur du Vallon, à Jean Eycuriaud, curé de Cublac (1712). — Extraits de contrats relatifs auxdits fonds. — Assignation donnée à Jean Dupouch, marchand, écuyer, sieur du Vallon, à la requête du sieur Eycuriaud, qui, en sa qualité de curé de Cublac, prétendait être seigneur foncier de différentes maisons appartenant audit du Vallon (1720).

E390. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1565-1738 — Vareille : Titre de rente de deux livres seize sols au capital de cent quarante livres pour Pons Vareille, marchand de Tulle (1720). — Vauzou : Acte de baptême de Vincent Vauzou, fils de François, laboureur de la paroisse de Lanteuil, et de Jeanne Monteil (1738). — Vedrenne : Reconnaissances de dettes au profit de Joanny et d'Étienne Vedrenne, de Mansac (1647). — Veilhan (De) : Reconnaissance envers « noble et puissant seigneur Georges de Veilhan, écuyer, seigneur dudit lieu, de Rosiers », etc. par Jean Grand, de Bez, maître Antoine Bez, Antoine Longegoutte, etc., de Saint-Julien-aux-Bois, d'une redevance de quatorze « françois de seigle, mesure d'Alboy » (Saint-Julien-aux-Bois est désigné dans cet acte sous le nom de Saint-Jullien-Alboy), et de trois sols tournois, et des dîmes des grains sur les villages et tènements de la Terrade, de la Traversa et de las Fontanellas (1565). — Ventadour : Extrait de l'acte de foi et hommage prêté au duc de Ventadour par la dame de Viers, pour le fief et repaire noble de Viers comprenant un château, des granges et des terres, et pour une rente sur le village de Mascombe, paroisse de Bar (1698). — Ventejoul : Sentence de la sénéchaussée de Tulle condamnant Jean Ventejoul, juge de Seilhac, à payer douze cents livres à Françoise Deplasse (1640). -

E391. (Registre.) — In-f^o, 95 feuillets, papier. (Les 60 premiers feuillets manquent).

1639 — Vergne (De) : Arrêt du parlement de Bordeaux déboutant le sieur de Vergne d'une surenchère faite sur les biens ayant appartenu à Étienne Sudrie, le condamnant à une amende de deux mille livres et adjugeant lesdits biens aux sieurs Nouvillard et Montmaure pour la somme de dix mille livres ; description et origine des biens vendus.

E392. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 25 pièces, papier.

1595-1771 — Vergne : Commande de toile « passablement fine », de galons d'or et d'argent, de rubans pour habits, faite au sieur Vergne, marchand à Brive, par M. de Gontaut-Biron (1653). — Commande d'une perruque noire par le sieur Latapie (Salignac, 1653). — Verliat : Sentence du sénéchal déclarant nul l'appel d'une sentence rendue en la juridiction ordinaire de Sadroc entre François Bernotte et Cécile Verliat, d'une part, et Dominique Verliat, d'autre part (1765). — Veyriras : Informations faites contre le sieur Guilhem Veyriras à la requête des religieux de Vigeois (s. d.). — Viallaney : Vente, par Jean Charlianges, de Chamboulive, à Guillaume Viallaney, de

Saint-Salvador, d'un bois de châtaigniers situé au tènement de Chamarc, pour la somme « de trente-sept escus d'or sol et ung tiers, faysant cent douze livres » (1595).

E393. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1685-1763 — Vielbans (De) : Rétrocession d'une créance de trente-quatre livres à la demoiselle de Coignac, par Abel-Joseph de Vielbans, sieur de la Garenne en la paroisse de Dampniat, en qualité d'héritier de Guillaume Vielbans et de Marie de Latour, ses père et mère (1689). — Hypothèque consentie par Jacques Feyssac, marchand de Brive, en faveur de Guillaume Feyssac, son frère, des cens, rentes et autres droits seigneuriaux qu'il possède sur le village de Chambons, en retour du paiement d'une somme de cent vingt-six écus due à Martial Vielbans, sieur d'Aurussac (s. d.). — Inventaire des meubles et biens du sieur Latreille, curé de Marsac, fait en présence de la demoiselle de Vielbans et du sieur Joubertoux, ses héritiers naturels (1720). — Lettre de Turgot à MM. Dubois et de Vielbans, de Brive, au sujet de l'enregistrement des lettres de noblesse auxquelles leur donnait droit leurs charges de secrétaires du roi (1763) ; — collection d'édits relatifs aux officiers des chancelleries (1715) ; -aux conseillers-secrétaires du roi (1715) ; — aux privilèges des secrétaires du roi et autres officiers des chancelleries (1706) ; — au rétablissement en faveur des secrétaires du roi de la noblesse au premier degré et de l'exemption des droits de lods et ventes (1727) ; — etc.

E394. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1580-1787 — Viers (De) : Tableau de ce qui est dû par monsieur de Viers sur « la Bastillie » (s. d.). — Villemontée : bail d'un pré passé par Pierre Villemontée, laboureur de Saint-Fréjoux-le-Riche, en faveur de Joannès Rouble (1608). — Vincent : lettre écrite au sieur Vincent, grand chambrier au parlement de Bordeaux, par le sieur Rastignac, au sujet de créances sur le marquis du Saillant (1721). — Contrat de mariage entre Antoine Vincent, bourgeois de Donzenac, fils de Barthélémy Vincent, docteur en médecine, et demoiselle Marie-Françoise Lavaux-Despeyrot (1777). — Vitrac : sommation faite à Jeanne Marty, veuve de Tony Vitrac, du village des Mazeaux, près de Brive, à la requête de Bernard Brimet, archer en la vice-sénéchaussée du Bas-Limousin, pour le paiement d'une dette (1632). — Vouliou : contrat de mariage entre François Vouliou, journalier, de Saint-Pardoux-la-Croisille, et Marie Monteil, de Marcillac-la-Croisille (1787). — Yssartier : saisie des biens de Salinet Yssartier, marchand, et de Jean Meyjounade, couturier, opérée à la requête du syndic des frères prêcheurs de Brive (1618). — Etc.

Notaires et Tabellions.

E395. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1625 — Bachelarye (De Étienne), notaire royal de Gimel. — Minutes. — Bail d'un domaine situé à Saint-Priest, passé par Jean Mérinhac, procureur au siège royal de Tulle et coseigneur dudit Saint-Priest, en faveur de Mathieu Feyt. — Constitutions de procureurs par Antoine de Lavour, baron de Gimel. — Contrat de mariage entre Blaise Bargy, de la Bittarelle, et Antoinette Teulière. — Appel d'Antoine de Lavour contre une saisie des fruits de sa seigneurie de Gimel faite à la requête de Jean Barrat, marchand de Laguenne. — Testament de Jeanne Malezal, de Saint-Martial-de-Gimel. — Investiture accordée à Louis Leymarie, tisserand, du lieu de Leymarie, paroisse de Saint-Pardoux, par dame Gasparde de Gimel, d'une terre mouvante de sa « fondalité », et quittance des droits de lods et ventes. — Testament d'Anne Douhaire, de Gimel, contenant un legs en faveur de « l'archiprestre et prestres dud. lieu de Gimel et Saint-Estienne ». — Testament de Bernard Coste, de Gimel. — Enquête sur l'enlèvement des fruits du domaine de Freyssinges, saisis à la requête de demoiselle Pascale du Boucheron, sur demoiselle Pascale de Fénis, veuve de Pierre de Loyac, conseiller en l'élection de Tulle. — Etc.

E396. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1626 — Bachelarye (De). — Minutes. — Constitution de procureurs par Antoine de Lavaur, baron de Gimel et de Sarran, et par Gasparde de Gimel, sa femme, pour se faire représenter dans un procès contre le sieur Goutte, avocat au conseil privé, commis à la recherche des fiefs. — Accord entre Antoine Leymarie et Antoine de Gaule au sujet de l'usage de certaines eaux, de droits de passage, etc. — Contrat de mariage entre Giron Lépine et Dumyne Chapgier. « Led. Lespine entre gendre en la maison de lad. Dumyne... Maistre de ses biens et droictz,... il s'est constitué en dot et a payé et sera tenu payer et bailher à lad. Dumyne, presente, la somme de troys cens livres t. sçavoir sept-vingtz-dix livres comptant, avant la solempnisation du mariage, et les sept-vingtz-dix livres restans, à trante livres chascun an jusques à fin de payement... Sera tenu en outre d'abilher icelle espouse d'une robe et d'ung coutilhon de marchand, le tout bon et durable, plus luy bailher aussy la somme de sept livres pour tous despans de nopces ». — Prise à ferme, par Dumyne Lafon, de Pradeaulx, paroisse de Saint-Martial, de Raymond Lachieze, pour la somme de sept livres huit sols, d'un pré appelé de la Fez, contenant un journal. — Contrats de mariage entre François Lavaur, marchand de Corrèze, et Marie Gournal ; — entre François Poulianges, du village de Poulianges, paroisse de Saint-Priest, et Jeanne Ravel ; — et entre François Fauchier, praticien, et Jeanne d'Heunes. — Testaments de Dumyne Toulzac, de Toulzac, paroisse de Saint-Pardoux ; — de Marie Brousses, de Gimel ; — de Dumyne Chabrial, de Saint-Priest ; — etc.

E397. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1627 — Bachelarye (De). — Minutes. — Quittance d'un legs verbal de dix-huit livres fait aux « prestres de la communaulté de l'archiprestre de Gimel » par Jeanne Teulière. — Testament de François Breulh, femme de Jean Lanysson, du village de Breulh, paroisse de Saint-Pardoux, qui était « en grand dangier de mort à cause des coups que luy ont esté baillés par Pierre Crapparin ». — Contrat de mariage entre Pierre Cynier et Jeanne Devès. — Vente, par Jean Coste, de Gimel, à Giron Lépine, pour la somme de vingt-quatre livres, de « troys petis platz, troys escuelles, deux assiettes et une vieille ayguere, tout d'estain, plus un bassin d'airain », etc. ; — promesse de revente desdits meubles. — Bail emphytéotique passé par dame Gasparde de Gimel en faveur de Bernard Verdier, de quatre pièces de terre que ladite dame avait retenues « par droit de prelation et puissance de fief ». — Marché pour la construction d'une maison dans la paroisse de Saint-Étienne-de-Gimel. — Contrat de mariage entre Étienne Puyaubert et Antoinette Laporte. — Etc.

E398. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1628-1629 — Bachelarye (De). — Minutes. — Testament de Pierre, dit Peyrot Lanot, du Breulh, paroisse de Saint-Pardoux. — Investiture, par la dame de Gimel, en faveur de Raymond Rigolle, prêtre, d'une pièce de terre mouvant de sa fondalité. — Vente, par Toussaint Ravel à Claude Charren, tailleur d'habits demeurant à Gimel, pour la somme de sept livres, d'« un eyrial de maison... contenant une couppe environ ». — Transaction entre François Breulh, sergent royal demeurant à Gimel, et Jean Lanysson, au sujet de la succession de François Breulh, femme dudit Lanysson. — Testaments de Jean Leymarie, dit Negrot, de Gimel ; — de dame Gasparde de Gimel, femme d'Antoine de Lavaur, contenant un legs de quatre-vingts livres en faveur de « la communaulté des prestres St-Estienne, St-Perdoux et St-Prieche », un legs de cinquante livres en faveur de la communauté des prêtres de Sarran, un legs de trois mille livres à la dame de Lentillac, sa fille, et instituant son héritier universel Antoine de Lavaur, son mari. — Testament de Jean Charenc, dit Prioulatou. — Ventes d'immeubles, par Dumyne Lourois à Jean Rigolle ; — par Jean Genest, à Antoine Devès ; — par Gabriel Tulyer, tailleur, à François Lanysson, avec faculté de rachat pendant quinze ans ; — par Jean Lacroix à Jean Chèze ; — etc. — Quittances, partages, baux, obligations, etc. — Testaments de Marguerite Faugeyras, de Gimel ; — d'Antoinette Giroudie ; — de François Fauchier ; — etc. — Inventaire des papiers et objets mobiliers ayant appartenu à feu François Ribièrre, du village de Chastanet. — Prise de possession de la cure de Saint-Pierre de Sarran par François Plasse, clerc tonsuré du diocèse de Tulle. — Vente, par Jeanne de Turenne, « tant en son chef que comme estant au lieu et droict de feu Mercure de Turenne, son frère, tous deux héritiers de damoiselle Rose de Sainte-Fortunade, leur mère », à Antoine Dupuy, pour la somme de six mille livres tournois, de tout ce qui peut lui revenir sur les biens de Mercure

de Sainte-Fortunade et d'Antoinette de Miramont, ses aïeux, et sur ceux de François de Sainte-Fortunade, son oncle. — Etc.

E399. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1630 — Bachelarye (De). — Minutes. — Contrats de mariage entre François Ceaulx et Marie Chassain, du village de Teilh, paroisse des « Moustiers-Vanstadour » ; — entre Léonard Berthoumyne, de Chanac, et Dumyne Laurans ; — entre Pierre Eyrolles et Jacqueline Soubrane ; — entre Jean Aubaspeyras, des Angles, et Charlotte Estrampe. — Ventes, par Antoinette Leymarie à Gabriel Teulière, pour la somme de dix-neuf livres, d'un jardin situé au village de Martz, paroisse de Saint-Étienne, de la contenance d'une couppeade ; — par Antoine Massoulier, prêtre, et Lagier Rebeyre, son neveu, du village de Massoulier, paroisse des Angles, à Antoine Besson, d'un lopin de terre de la contenance d'une quartonade, pour la somme de vingt-quatre livres ; — par Gabriel Teulière, tailleur, à Jean Rigolle, d'un lopin de bois situé au village de Martz, de la contenance d'une quartonade, pour la somme de quatorze livres quatre sols ; — par Jean Charenc et Jean Buysson à Antoine Chabrial, archiprêtre de Gimel, de deux petits bois ; — etc. — Contrat par lequel Antoine Jubert, tailleur d'habits de Gimel, s'engage, moyennant la somme de vingt livres tournois et vingt sols d'étrennes, à enseigner « l'art et mestier de tailleur à François Massoulier devant le temps d'ung an prochain ». — Acte par lequel Pierre Maisonneuve, de Gimel, reconnaît tenir « à cheptal, suyvant la coustume generale du pays, de Bastien Giroulet, marchant... ung paire de beufs arens, plus deux vaches et deux velles », le tout estimé cent vingt-deux livres, « lequel bestail ledit Maisonneuve a declairé avoir en sa charge, garde et puissance, et promet icelluy bien regir et gouverner en bon pere de famille, ne vendre ny alyener sans l'expres consentement dudit Giroulet ». — Émancipation : comme il soit que Dumyne Clavel » aye de son mestier de teyssier gagné la somme de quatre-vingtz livres et davantaige, de laquelle il entend faire trafficq, negocier et travailler, et affin qu'il puyse trouver meilleur party en mariaige, a supplié et requis » Jean Clavel, dit Seilhac, son père, « le voulloir émanciper affin qu'il aye plus de moyen de negotier et travailler, à quoy ledit Clavel pere inclinant, l'a de son gré émancipé et mis hors sa puysance, apres l'avoir fait mettre à genoulx, et luy a ouvert les mains, volent comme veult que doresnavant led. Dumyne, son filz, soit sencé et tenu pour homme libre, et comme tel qu'il puisse negotier, commercer, tester, disposer de ses biens... ». — Testaments de Dumyne Aleyrac, de la Bittarelle ; — et de Jean Chanteloube, notaire à Saint-Martial-de-Gimel. — Etc.

E400. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1632 — Bachelarye (De). — Minutes. — Sommaton faite par Jean Lacroix, de Gimel, à Jean Verdier pour l'obliger d'entretenir divers bâtiments qu'il tenait de lui en location. — Contrats de mariage entre Eymard Pimond, du lieu de Pimond, paroisse de Chanac, et Marie Salles ; — entre Lagier Berthomeyrie et Peyronne Laurens ; — et entre Étienne Boysset, des Angles, et Antoinette Royeyre. — Engagement pris par Jean Chabut, maître-maçon du village de Sainte-Fortunade, d'enseigner son « art et mestier » pendant six mois à Jean Leyrac, fils, moyennant la somme de six livres cinq sols. — Testament de Blaise Barzy, de la Bittarelle ; — et de Léonard Sonnalles, de Sonnalles, paroisse de Saint-Setiers. — Contrat passé entre Dumyne Borie-Dumond, praticien, et Salvy Feyt, co-syndic de la paroisse de Saint-Priest, au sujet de la levée des tailles de ladite paroisse ; — contrat semblable pour la paroisse de Gimel. — Constitution d'un titre presbytéral par Pierre Bachelarie, du lieu de la Bachelarie, paroisse de Gimel, en faveur de Guinot Bachelarie, clerc, son frère. Ledit titre comprend une chambre meublée d'un lit, un jardin d'une eyminade, douze setiers de seigle de rente, une quarte de sel, une eymine d'huile de noix et, tous les trois ans, un habit du « drap qui se fera du creu de la maison ». — Contrat pour le partage de l'eau des prés de la Ribieyre. — Bail du prieuré de Corrèze passé par Jean Dubois, prieur, en faveur de Jean Leymarie. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Bernard Sandrias, de Chanac. — Etc.

E401. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1633 — Bachelarye (De). — Minutes. — Cession, par noble Jean de Boussac, pour la somme de six mille livres, à François de Lentilhac, de ses droits sur les criées des terres et seigneuries de Gimel et

de Sarran. — Contrats de mariage entre Antoine Verdier, maçon de Gimel, et Léonarde Toulzac ; — entre Léonard Laurens, du village d'Orliaguet, paroisse de Gimel, et Hélène Grandier ; — entre Dumyne Clavel et Jeanne Chièze ; — etc. — Prix fait pour la construction de cinquante « brasses » d'un mur sec de quatre pieds d'élévation à raison de trois sous six deniers la brasse. — Procuration donnée par le sieur Bellonnye à Pierre Bachelarie pour la poursuite d'un procès criminel pendant en la cour royale de Tulle. — Etc.

E402. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1634 — Bachelarie (De). — Minutes. — Vente, par Jean Aubasbeyras, des Angles, à Antoine Lafond, pour la somme de trente livres, d'un « petit party de terre contenant une eyminade », situé au village d'Aubaspeyras. — Contrat de mariage entre Barthélémy Moussours et Marie Riol, de Chanac. Ladite Riol apporte en dot cinq cents livres, une robe et un cotillon de drap fin de marchand, un coffre garni de linge, et une robe pour la mère du futur époux. — Contrats de mariage entre Dumyne Vieilhamard, du village de Vieilhamard, paroisse de Saint-Martial, et Anne Tendos ; — entre Pierre Royères, du village du Mas, paroisse de Gimel, et Dumyne Charenc ; — entre Étienne Bargo, de Saint-Étienne-de-Gimel, et Dumyne Courlès. — Enquête faite à la demande de Gabriel et de Hugues Vielhemarette, demeurant au repaire noble du Pouget, paroisse de Saint-Martial, contre Antoine et Michel Soustre et autres qui, armés d'épées et de pistolets, avaient, le jour de la fête de Saint -Martial, essayé de ravir un hautbois dont les suppliants « sonnoient » en l'honneur de la feste, avaient « mis les espées au vent pour les tuer », avaient blessé l'un d'eux à la main gauche, avaient « tiré de quatre pas aud. Gabriel, consuppliant, un coup de pistolet, duquel coup led. Gabriel auroit demeuré mort sur la place sans la faveur du ciel », et enfin les avaient attaqués à la croix de l'Ort. — Testaments de Julien Delort, du village de Malengle, paroisse de Chanac ; — de Jean Jos, de Chanac ; — de Jeanne Leymarie, femme d'Antoine Feyt, du village de Leymarie, paroisse de Saint-Pardoux ; — etc.

E403. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1636-1637 — Bachelarye (De). — Minutes. — Contrats de mariage entre Antoine Guary, dit Chablanc, de Saint-Martial, et Françoise Pimond ; — entre Antoine Jos et Françoise Riol ; — entre Pierre Jarrige, tailleur, et Anne Langle ; — entre Pierre Ceuilhe, maçon, demeurant à la Borie, paroisse de Corrèze, et Jeanne Blanchier, veuve de Léonard Robert. — Constitution de procureur pour la poursuite d'un procès devant le siège de Tulle, par Jean Farge, archiprêtre de Gimel, Dumyne Verdier, vicaire de Saint-Étienne, Étienne et Raymond Rigolle, Jean Soubrane, Pierre Boissal, Jean Tendas et Lagier Boyssal, « tous prebtres de la communaulté de l'archiprebtré de Gimel ». — Testaments d'Étienne Berthomeyne ; — et de Jeanne Delort, de Chanac. — Reconnaissance, par Antoine Devès, de Gimel, envers noble Charles de Saint-Vincent, commandeur de Carlat, pour un pré situé audit Gimel (1636). — Cession, par Léonard Faugeyron, sergent royal dudit Gimel, à Guillaume Chausseline, pour la somme de dix livres, des « droitz, despens, dommages et interestz qu'il pourroit pretendre » contre Dumond, maçon, qui l'avait maltraité dans l'exercice de ses fonctions. — Informations faites contre François Lacaze, qui était accusé d'avoir causé la mort de Gabrielle Lacaze par les mauvais traitements qu'il lui faisait subir (1637). — Etc.

E404. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1638-1641 — Bachelarye (De). — Minutes. — Sommation, par Noël Maisonneufve, fils émancipé, à François, son père, pour obtenir le paiement d'une créance de cent quatre-vingts livres. — Testament d'Antoinette Besson, femme d'Antoine Perpezac, de Gimel. — Testament d'Antoine Aleyrac, « hoste » du village de la Bittarelle. — Contrat de métayage passé par Françoise de Nauche, veuve de maître François Teulière, en faveur du sieur Courtès, d'un « bourrage » ou domaine consistant en « maisons, granges, estables, jardin, prez, boys, terres, pasturaux et autres possessions ». — Transaction entre maître Pierre Duboys, greffier de Gimel, et Jean Leymarie (1638). — Contrat de mariage entre Jean Saint-Priech, de Gimel, et Martialle Lanysson. — Informations contre Gabriel Taysse, prêtre, accusé de voies de fait contre le sieur Verdier, tailleur,

qui lui réclamait le montant d'une dette ; permission donnée par l'official de faire citer ledit Taysse. — Bail du domaine du Pouget passé par Marguerite de la Fagerdie en faveur de Hugues Verdier, fils de Gaspard Vielhemarete, « moyennant chascun an la quantité de cinquante-cinq cestiers de seigle, quarante eminaux d'avoine, le tout mesure de Tulle, vingt livres fillace de chanvre pignée, beurre vingt-cinq livres, fromages quarante-huit, poulets six, poules troys,... quatre douzaines d'œufs... comme aussy la moityé de tout le profict qui se fera sur le bestail... » (1639). — Contrat d'arbitrage entre Pardoux Jubert, de Chanac, et François Corrèze. — Sommation faite par Bastien Girolles à Dumyne Bachellarie, son beau-frère, pour obtenir le paiement d'une somme de deux cents livres représentant la dot de sa femme. — Testaments de Guy Lacaze, notaire royal, procureur en la juridiction de Gimel et lieutenant en la juridiction de Sarran ; — de Léonard Coulx, vicaire de l'église de Saint-Pardoux ; — de Pierre Orlhaguet, du lieu d'Orlhaguet, paroisse de Gimel ; inventaire des meubles et papiers du testateur (1640). — Etc.

E405. (Liasse). — 132 pièces, papier.

1643 — Bachelarye (De). — Minutes. — Obligation de soixante-sept livres souscrite par Antoine Soularue, du village de Mond, paroisse de Saint-Étienne de Gimel, en faveur de Dumyne Laurans, de Saint-Pardoux. — Contrats de mariage entre Julien Gibiat, du village de Malangle, paroisse de Chanac, et Gasparde Prachept ; — entre Pierre Guary, de Saint-Martial, et Jeanne Toulzac ; — entre Jean-Dessault, de Gimel, et Marie Chazal ; — entre Mathieu Moussours, de Saint-Priest, et Françoise Borie ; — entre Léonard Borie et Marie Feyt ; — entre Jean Mérinhac, du-village de Mérinhac, paroisse de Bar, et Françoise Roux ; — etc. — Testaments de Jeanne Ravel, de Saint-Pardoux ; — de Jean Lacaze, marchand de Gimel ; — de Dumyne Jos, femme d'Antoine Lachèze, de Chanac ; — etc. — Donation générale, par Pierre Pyner, qui était sur le point « d'aller à la guerre », en faveur de Pierre Pyner, son frère. — Contrat d'apprentissage du métier de tailleur passé entre Antoine Rouzières et Léonard Massoulier. — Vente, par François Ceaux et Étienne Chassang, à Pierre Delage, pour la somme de dix-huit livres tournois, d'un « eyrial et grange, et pierre et pattu au devant d'icelle ». — Etc.

E406. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1645-1647 — Bachelarye (De). - Minutes. — Obligation de cent cinquante-six livres consentie par Jean Rinhac, métayer au domaine de la Borie del Bos, paroisse de Saint-Bonnet, en faveur d'Antoine Devès, marchand de Gimel (1645). — Contrat de mariage entre Antoine du Gault, de Gimel, et Jeanne Charenc (1647) ; — entre Étienne Four, du village de Brach, et Jeanne Dumas ; — entre Pierre Pymond et Jacqueline Guary ; — entre Jean Pymond, serviteur du baron de Gimel, et Léonarde Bachellarie ; — etc. — Vente, par Antoine Soulier, maçon, du village du Breulh, paroisse de Gimel, à Jean Saint-Prieche, pour la somme de trente livres, d'un jardin « contenant demy coupade, ou environ ». — Donation générale, par Jean Chassaingne, du village d'Oulhac, paroisse d'Espagnac, tisserand, qui « vouloit aller au royaume d'Espagne pour y travailler de son mestier ou aultrement », à Étienne Chassaingne, son neveu. — Informations contre Étienne Chassaingne, qui était accusé d'avoir frappé avec un butoir Pierre Sinié, collecteur de la taille pour le village de Couderc, dans l'exercice de ses fonctions. — Vente, par Guillaume Peyroux et François Giraudye, à Pierre Massoulier, dit lou Rat, pour la somme de cent trois livres, d'un bois planté de noyers et de châtaigniers, et d'une terre, le tout situé dans le village de Charissoux, dans les appartenances du mas Broulité, et d'une contenance de trois sétérées. — Inventaire des meubles et papiers laissés par Julien Malaurie, menuisier de Gimel. — Vente, par François Orliaguet, maître serrurier de Gimel, à Antoine Devès, pour la somme de dix-huit livres tournois, d'un jardin d'une demi-coupade, « qui souloit estre un eyrial ». — Etc.

E407. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1651-1653 — Bachelarie (De). — Minutes. — Ratification, par Marie Reyt, veuve de feu Jean Borie, du village de Mond, paroisse de Saint-Priest, d'un contrat d'accord entre Jean Saige et Léonard Borie, dont lecture lui a été faite par le notaire « intelligiblement en langage vulgaire ». — Compte final des sommes dues par Étienne et Antoine Guary, du village du Chastans, paroisse de

Saint-Martial de Gimel, à Étienne Baluze, conseiller élu en l'élection de Tulle. — Testament de Jeanne Leymarie, femme d'Antoine Feyt, du village de Leymarie, paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel. — Donation en cas de mort faite par Blaise Broudis, charpentier du village de la Bittarelle, qui était sur le point d'aller en Espagne travailler de son métier, à Jean Laurans et à Mélanie Broudis. — Informations contre le sieur Orliaguët, prêtre, et autres, accusés d'avoir maltraité Vinson Estrampe, serviteur du seigneur de Gimel. — Contrats de mariage entre Pierre Vialle, du village de La Vialle, paroisse de Saint-Martial, et Françoise Leymarie ; — entre Jean Chassang, du village de la Virolle, paroisse de Saint-Yrieix-le-Déjalat, et Antoinette Lanisson, de Gimel. — Vente, par Jean Chantaloube, du village de Chantaloube, à Jean Lanysson, tailleur, pour la somme de quarante livres, d'une séterée d'un bois de châtaigniers situé au village de la Croix. — Nomination par les habitants de Gimel assemblés « au-devant la grand'porte de l'église paroissiale, jour de dimanche, yseu de la grand'messe », des sieurs Orliaguët, Lanisson, Martial Bachelarie et Étienne Lacroix pour syndics et collecteurs de la paroisse. — « Bailhette... à titre de metterie et moytié fruitz », par Léonard Verdier à Étienne Bargy, pour une durée de trois ans, « trois prises et cuilhettes complètes », d'un « bouriage » situé au village de Toulzac, paroisse de Gimel, « consistant en maison, grange, estables, jardins, predz, bois, terres, pasturaux, champs froids et autres possessions ». — Bail passé par François de Lentillac, baron de Gimel, vicomte de Sédières et seigneur de Sarran, en faveur de Vinson Estrampe, de la paroisse de Bar, pour la somme annuelle de neuf cents livres, des cens, rentes, terres, dîmes inféodées de tous grains et de la laine et des agneaux sur les villages de Salvagnet, de Bity, du Chier, de Puyrergues, du Monteil, etc., compris dans la seigneurie de Sarran (1651). — Contrat de mariage entre François Breulh, sergent ordinaire de Gimel, et Guillaume Combis, veuve de feu Annet Queyrel (1653). — Etc.

E408. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1654 — Bachelarye (De). — Minutes. — Testament de Pierre Roche, de Saint-Étienne-de-Gimel ; — d'Antoine Jos, del Peuchaferant, paroisse de Chanac ; — d'Antoine Dugaut, marchand de Saint-Pardoux, et de Jeanne Lacaze, sa femme ; — de Guillaume Champselve, marchand de Gimel ; — de Louise Toulzac, du village de Toulzac, paroisse de Gimel ; — de Michel Gibiat, du village de Malangle ; — d'Antoinette Lanot, femme de Martial Porte, de Saint-Pardoux ; — de Catherine Roux, femme de Dumyne Perpezac, de Gimel ; — etc. — Bail passé par François de Lentillac, baron de Gimel, au profit de Pierre Dubois, notaire royal et greffier dudit Gimel, pour une durée de cinq ans et pour la somme de trois cents livres, du domaine que ledit seigneur possède au village de la Naucoudie, paroisse de Bonnefond. — Bail passé par ledit François de Lentillac, vicomte de Sédières, Brignac et Saint-Yrieix-le-Déjalat, à Léonard Neucodie et à Jean Taschin, pour la somme de quinze cents livres tournois, de la seigneurie dudit Saint-Yrieix et de la baronnie de Montamar, « consistant en granges, prés-cloitures, bois, prés, terres, laods et ventes, cens, rentes et autres droits et devoirs seigneuriaux accoustumez... sans aucune réservation que le chasteau et l'escurie pour mettre les chevaux ». — Contrats de mariage entre Antoine Cynier et Léonarde du Boys, fille de M^e Pierre du Boys, notaire royal ; — entre Étienne Vergnier, du bourg de Bellechassagne, et Étienne Soulier, de Saint-Pardoux ; — entre François Riol, de Chanac, et Marie Gibiat ; — etc. — Acte d'appel pour Étienne Vernac, maître arquebusier de village del Mont, paroisse de Saint-Priest. — Quittance de lods et ventes pour Léonard Besson, du village de Charissoux, paroisse de Saint-Étienne-de-Gimel. — Marché pour la levée des tailles de la paroisse de Saint-Étienne-de-Gimel passé entre les collecteurs et le sieur Vialle. — Etc.

E409. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1655 — Bachelarye (De). — Minutes. — Sommotion faite par Jean Ramade, praticien, du lieu de Collonges, à François Besson, marchand de Gimel, pour obtenir le payement d'une somme de cinquante-trois livres. — Contrats de mariage entre Jean Lacroix, de Gimel, et Françoise Feyt ; — entre Pierre Demarty, de Saint-Étienne-de-Gimel, et Étienne Dublanc, de Saint-Martial ; — entre Dumyne Plas, du village de Coulx, paroisse de Saint-Priest, et Antoinette Sourdès, du village de Charissoux, paroisse de Saint-Étienne-de-Gimel ; — entre Antoine Constantin, de Saint-Étienne-de-Gimel, et Françoise Bassinhac ; — entre Antoine Espagne, de Gimel, et Jeanne Chabrial ; — entre

François Virolles, tisserand, de Sarran, et Hélène Besson ; — entre Pierre Deloy, de Saint-Germain-les-Vergnes, et Jeanne Biard, alias Bessoules ; — entre Jean Leyrac, de Tulle, et Martiale Saintagne, de Saint-Martial ; — etc. — Prix fait pour la toiture d'une maison. — Testaments de Dumyne Charenc, veuve de Jean Buisson, de Saint-Pardoux ; — de M^e Pierre Duboys, notaire royal et greffier de la baronnie de Gimel ; — de Pierre Coupparie, sergent royal de Gimel ; — de Blaise Lachièze, de Saint-Bonnet-Avalouze ; — de François Girouls, praticien, du lieu de Gimel, fait au moment « d'aller à la guerre au service du roy, en la compagnie de messire Jehan-François de Lantilhac » ; — etc. — Inventaire des meubles délaissés par Anne Riou, de Saint-Martial. — Cession, par François de Lentillac, à noble Henri Dumas, seigneur du Massal, en Languedoc, de tous ses droits sur l'héritage de Ramond de Nenars (?) et de demoiselle Antoinette de Lentillac. — Ratification, par demoiselle Anne de Binet, veuve de Joseph Durous, sieur de la Barrière, du lieu de Laroche, des conventions contenues dans le contrat de mariage entre François Dumas, docteur en médecine, et demoiselle Marie Durous. — Nomination de syndics et collecteurs des tailles pour la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel. — Etc.

E410. (Liasse.) — 214 pièces, papier.

1656 — Bachelarye (De). — Minutes. — Contrat de mariage entre Étienne Gault, de Saint-Martial, et Antoinette Lanisson ; — entre Léger Artiges, de Saint-Martial, et Antoinette Riol ; — entre François Massoulier, de Gimel, et Marguerite Puyhaubert ; — entre Jean Saleyage, de Saint-Martial, et Dumyne Lacroix ; — entre François Verdier, de la Courbarye, paroisse d'Espagnac, et Marguerite Masandriou, du Masandriou, paroisse de Saint-Martial ; — entre Antoine Pouget et Jeanne Teste ; — entre Jacques Mas, du village de Marc-lou-Vieil, paroisse de Saint-Paul, et Françoise Chantaloube, de Chantaloube, paroisse de Saint-Martial ; — etc. — Contrat d'échange d'immeubles situés à Saint-Martial-de-Gimel et à Saint-Paul, passé entre les conjoints Chantaloube et les religieuses de Sainte-Claire de Tulle. — Testaments de Jean Bachelarie, de Saint-Martial ; — de Lagier Chabriat, de Saint-Priest-de-Gimel ; — de Jeanne Dumas, veuve de François Cauchier ; — d'Hélène Proudiou, femme de Léonard Laurens, de Saint-Étienne-de-Gimel ; — de Dumyne Chappier, femme de Giron Lespine, de Gimel ; — de François Verdier, de Saint-Martial ; — etc. — Désignation d'un nouveau syndic et collecteur des tailles pour la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel en remplacement du sieur Rouffiac, dont les habitants n'avaient pas voulu approuver la nomination, n'étant pas certains de sa solvabilité. — Marché pour la levée des tailles de la paroisse de Gimel. — Sommutation faite au sieur Bachelarie, syndic et collecteur de la paroisse de Saint-Martial, pour l'obliger de concourir avec les autres syndics à l'établissement du rôle de la taille. — Vente, par Jean Coste à Françoise Devès, pour la somme de huit cents livres et huit aunes de drap gris, d'un bois de châtaigniers et noyers appelé La Dardenne, contenant cinq sétérées, et d'une « bouygée » plantée déjeunes noyers, appelée la Viorbe, contenant une demi-séterée. — Reconnaissance de cheptel par Jean Toyssac, du village de Saintagne, paroisse de Saint-Martial. — Cession, par dame Marie-Philiberte de Sédières, à Jean Verdier, du village de Brach, paroisse de Saint-Martial, pour la somme d'octante deux livres, du « droit de pouvoir retenir par puissance de fief... ung pré délayssé aud. Verdier par Antoine et Léonard Devès ». — Procès-verbal de prise de possession, par M^e François de Lentillac, docteur en théologie, natif de la paroisse de Saint-Philippe en Quercy, de l'archiprêtre de Saint-Étienne-de-Gimel et de ses annexes de Saint-Pardoux et de Saint-Priest, dont il avait été pourvu par l'évêque de Limoges à la suite de la démission de Jean Farge, dernier possesseur. — Nomination des syndics et collecteurs des tailles de la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel. — Accord entre François de Lentillac, baron de Gimel, et demoiselle Marie de Pommerie, yeuve d'Antoine Melon, bourgeois de Tulle, procédant au nom d'Antoine Jasse de Pommerie, au sujet du prix de la location de la terre de Gimel. — Etc.

E411. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1657 — Bachelarye (De). — Minutes. — Contrats de mariage entre Jean Saintagne, M^e maçon de Saint-Martial, et Antoinette Soulier, de Saint-Priest ; — entre Léonard Coste, tailleur d'habits, du lieu de Gimel, et Françoise Courtes ; — entre Martial Leymarie, M^e apothicaire de Corrèze, et Martine Salaignac, de Salaignac, paroisse de Meyrignac. — Permission de tester donnée par Vinson

Vielhamard à Léonarde sa fille, femme d'Antoine Chabanier. — Testaments de François Fauchier, de Gimel ; — d'Antoinette Lachièze, veuve d'Antoine Pimond, de Chanac ; — d'Antoinette Riou, femme de Jeannot du Teil, du Biartz, paroisse de Gimel ; — de Pierre Dublans, de Saint-Martial ; — etc. — Sommaton faite à la requête de François Verdier, collecteur des tailles de la paroisse de Saint-Martial, à Jean Riou, « son compagnon » pour la levée desdites tailles, pour l'obliger de fournir le compte de sa recette. — Sommaton faite à la requête des commissaires chargés « du régime et gouvernement des fruitz et revenus de la viquérie nommée de Bétoire, prétendue estre en l'église de Gimel », à Jean Bachelarie et à Gabriel Orliaguet, vicaires dudit Gimel, pour connaître la situation de ladite vicairie. Lesdits Bachelarie et Orliaguet déclarèrent « n'avoir jamais seu ny ne sçavoir qu'il y ait aucune viquérie en ladite paroisse de Gimel ou ailleurs qui s'appelle la viquérie de Bétoire ». — Quittance d'une somme de cinq mille livres donnée par Joseph de Lentillac à François de Lentillac. — Bail passé par François de Lentillac en faveur de Pierre Rigal, marchand, pour la somme de quatorze cents livres par an, des cens et rentes de la seigneurie de Lentillac. — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel. — Etc.

E412. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1658 — Bachelarye (De). — Minutes. — Contrats de mariage entre Martial Rivière, M^e menuisier, du village del Monteil, paroisse de Vitrac, et Martiale Roux, du village de Cinier, paroisse de Gimel ; — entre Lagier Peyroux, d'Eyrein, et Jeanne Lanisson ; — entre Dumyne Boussignac, de Saint-Martial, et Michelle Couparye ; — entre Michel Duroux, praticien attaché au service du seigneur de Laroche, et Marie Giroulet, veuve ; — entre Lagier Riol, M^e chirurgien de Saint-Martial-de-Gimel, et Marguerite Mitte ; — etc. — Testaments de Dumyne Lanisson, menuisier, de Gimel ; — de François Germe, de Bar ; — de Léonard Toulzac, femme en secondes noces d'Antoine Cinier ; — etc. — Donation en cas de mort par Pierre Chamboux, de Saint-Priest, « lequel a dict et déclairé estre sur le point d'aller au royaume d'Espagne pour trouver ung de ses parens ». — Constitution de procureur pour la poursuite d'un procès contre Jacques de Sédières, par dame Suzanne le Groin, veuve de Charles de Sédières. — Informations contre Jacques de Sédières, seigneur de Montamat, qui était accusé d'une tentative d'enlèvement de Suzanne le Groin et de la vicomtesse de Sédières, et d'autres méfaits. — Délibération des habitants de Saint-Martial-de-Gimel relative à un procès entre les syndics de la paroisse et les élus de Tulle. — Vente, par Jean Lanisson, tailleur d'habits, de Gimel, « sous faculté et pacte de rachapt de dix ans », à Mathieu Vialle, aussi tailleur, de différents immeubles situés dans la paroisse de Saint-Martial. — Sommaton faite à François de Lentillac, archi-prêtre de Gimel, à la requête de Dumyne Boyssac et de Jeanne Four, fiancés, pour obtenir que le sacrement de mariage leur soit administré dès le lendemain. — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Saint-Martial. — Etc.

E413. (Liasse.) — 29 pièces, papier ; 5 cahiers.

1635-1659 — Bachelarye (De). — Minutes. — Contrats de mariage entre Étienne Vergne, du village du Breuil, paroisse de Gimel, et Marie Geneste ; — entre Jean Fage, M^e maçon du lieu des Angles, et Jeanne Espagne. — Testament de Guillaume Combier, de Saint-Étienne-de-Gimel. — Vente, par Antoine Masoulie, de Toulzac, paroisse de Gimel, à Julien et Pierre Leymarie, pour la somme de dix-sept livres, d'un lopin de terre de trois coupades (1659). — « C'est le répertoire des cèdes et registrés faitz par moy Estienne Bachelarye, notaire royal », pendant les années 1635, 1640, 1641, 1642 et 1643.

E414. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1659-1662 — Bachelarie (De), notaire royal de Gimel. — Minutes. — « Mémoire de testament de Dumine Bachelarie », de Gimel. — Testament de Jeanne Blanchier (1659). — Obligation souscrite par Jean Grulhie, greffier de Coudert, du village de la Grulhie, paroisse de Saint-Martial, en faveur de M^e Jérôme de la Grulhie, curé de Lagorce en Fronsades. — Sommaton faite par François de Lentillac, archiprêtre de Gimel, aux syndics des paroisses de Gimel, Saint-Priest et Saint-Martial pour les obliger « à luy faire bastir ung presbitaire » suffisant pour lui et ses deux vicaires. — Testament de Marguerite Roubert, femme de François Giroulet (1661). — Accord entre les syndics

et collecteurs de Gimel au sujet du mode de lever la taille dans cette paroisse. — Accord entre les collecteurs de Saint-Martial. — Sommation au sieur Riol, syndic de la fabrique de Saint-Martial, de fournir ses comptes. — Contrat de mariage entre Dumine Pimond, des moulins du Trech, paroisse de Chanac, et Françoise Vialle. — Bail à titre de métayage d'un domaine situé au village de Brach, passé par le sieur Sébastien Rivière de Pals, juge de la Buge, en faveur de Martial Tendas et d'Étienne Four. — Donation en cas de mort, par Étienne Chantaloube, qui se proposait de partir pour l'Espagne. — Cession, par Gabriel de Gimel de Lentillac, fils de François de Lentillac, de Gimel, à François de Lentillac, archiprêtre dudit Gimel, des lods et ventes et autres droits qu'il pourrait exiger lors de l'adjudication des biens de Pierre et de François Caze. — Arrentement perpétuel, moyennant la redevance de deux deniers tournois, par François de Lentillac, baron de Gimel, en faveur de François Coudert, praticien, d'un petit « loupin de jardin appelée de la Rane, scis dans led. lieu de Gimel, contenant demy coupade ou environ ». — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel (1662). — Etc.

E415. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1663-1666 — Bachelorie (De). — Minutes. — Testaments d'Étienne Chantaloube, de Saint-Martial ; — d'Antoinette Feyt, de Saint-Pardoux-la-Croisille ; — d'Anne Chastanier, femme d'Étienne Lacroix, de Saint-Martial ; — d'Anne Françoise Rigalle, femme d'Annet Courtes, de Gimel ; — de Charles Estrampe, fils de Vinson Estrampe, de Bar ; — de Jean Ribeyrotte, de Saint-Priest ; — d'Antoine Roubert, chirurgien, de Gimel ; — etc. — Contrats de mariage entre Mathieu Paliassier, tisserand, du village de Coulx, paroisse de Saint-Priest, et Marie Fourniale, de la paroisse d'Eyrein ; — entre Jean Chantaloube et Jeanne Puyaubert ; — etc. — Ventes, par Léonide Queyret, de Prandrignes, à Pierre Lachèze, de Gimel, pour la somme de soixante livres, d'un bois de sept séterées, situé au village de March, paroisse dudit Gimel ; — par Jean Chièze, de Gimel, à Léonard Lacroix, pour la somme de trente livres, d'une terre appelée à l'Ort, contenant une eyminade ou environ ; — etc. — Désignation, par les prêtres de la communauté de l'archiprêtré de Gimel, du sieur Soubrane, l'un d'eux, pour s'occuper, en qualité de syndic, pendant une période de trois ans, des affaires de ladite communauté. — Promesse pour la levée des tailles de la paroisse de Saint-Priest. — Nomination de syndics et collecteurs des tailles pour la paroisse de Saint-Martial. — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Saint-Priest (1663). — Etc.

E416. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1669 — Bachelorie (De). — Minutes. — Testaments de Jean Caze, praticien, de Saint-Martial ; — d'Antoine Guary, de Chastanet, paroisse de Saint-Martial ; — de Dumine Laurans, de Chanac ; — de Michel Orliaguet, de Saint-Pardoux-de-Gimel ; — etc. — Sommation faite à François Riou, du village de Puyauferan, paroisse de Chanac, par Léonarde, sa fille, qui « après s'estre age-nouilhée devant sondit pere, mains jointes, l'a prié et requis de luy vouloir adcister à contracter mariage et luy donner de ses biens pour luy ayder à supporter les charges dudit mariage ; aultrement, à faulte de ce, luy a déclaré qu'elle passera oultre au traicté dud. mariage, nonobstant son absence ou présence ». — Opposition formée par Jean Soularue, laboureur de Gimel, entre les mains de François de Lentillac, archiprêtre dudit Gimel, au mariage de Marguerite Soularue, sa sœur, avec Jean Périgal, sous prétexte que ledit Périgal a passé un contrat de mariage avec une fille de Tulle. — Nomination de collecteurs de la taille pour la paroisse de Chanac. — Nomination de syndics et collecteurs de la taille pour la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze et pour la paroisse de Saint-Priest. — Etc.

E417. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1672-1673 — Bachelorie (De). — Minutes. — Testaments de Marie Bachelorie, veuve de Pierre Cinier, reçu au lieu de la Bachelorie, paroisse de Gimel, dans la maison de feu Etienne Bachelarye, notaire ; — d'Antoine Saint-Agne, dit Marot, de Saint-Priest ; — de Dumine Hospital, femme de Jean Virolle ; — de Jean Aleyrac, marchand de la Bittarelle ; — de Jeanne Juliard, veuve de Jean Pradal, de Saint-Martial ; — d'Anne Roux, de Saint-Priest ; — de Léonard Borie, de Saint-Priest ; — etc. — Échange d'immeubles entre Jean Prouilhac, M^e tailleur, et François Aleyrac, de la Bittarelle.

— Sommutation faite à la porte de l'église paroissiale de Saint-Bonnet-Avalouze, par les collecteurs de la taille, aux habitants de la paroisse pour connaître leurs avis sur une demande en réduction. — Nomination de collecteurs pour la paroisse de Saint-Martial. — Sommutation faite par François de Lentillac, archiprêtre de Gimel, aux sieurs Chabanne, laboureurs, pour obtenir le paiement de la dîme du seigle qu'ils ont récolté. — Contrat de mariage entre Jean Martin, marchand de Tulle, et Jeanne Chassang, de Saint-Yrieix-le-Déjalat (1672). — Marché pour la levée des tailles de la paroisse de Gimel. — Testament de Marie Riou, femme de Pierre Vialle, de Saint-Martial. — Abandon, par François de Lentillac, vicomte de Sédières, en faveur de François de Lentillac, sieur de Chanac, son oncle, de ses droits à la taille au quatre cas pour permettre audit sieur de Chanac d'exiger ledit droit, à l'occasion de son mariage et du mariage de sa sœur, des tenanciers du village de Monteil, paroisse de Vitrac, et de ceux des villages des Brousses et de Soularue, paroisse de Corrèze. — Prix fait pour la construction d'une étable. — Testaments de messire Antoine de Lentillac, seigneur de Lunan (24 mai 1673); — et de François Laurens, de Gimel, curé de Saint-Amand en Périgord. — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Chanac (1673). — Etc.

E418. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1674-1676 — Bachelarie {De}. — Minutes. — Vente, par Jeanne Borie à Jean Soubrane, pour la somme de soixante trois livres, d'une grange et d'un petit jardin situés au village de Brach, paroisse de Saint-Priest (1674). — Accord pour la levée des tailles de la paroisse de Saint-Martial. — Testament du sieur Henry Sanidriat, sous-diacre de la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze. — Donation en cas de mort, par Dominique Aleyrat, garçon apothicaire, qui s'était enrolé en qualité de cavalier dans la compagnie de monsieur de Lentillac. — Nomination de collecteurs pour la paroisse de Saint-Martial (1675). — Délibération des habitants de Saint-Martial sur une demande de remise de taille présentée par le sieur Perpezac, marchand de Tulle. — Procuracion donnée par Jean Lacroix, curé de Gourdon, « pour résigner et remettre entre les mains de nostre saint-père le pape... tous et chascuns les droitz qu'il a en une hebdomade au chapitre collégial Nostre-Dame du Vigan, diocèse de Cahors..., en faveur toutesfois de M^e Géraud Meynard, prebtre ». (1676). — Etc.

E419. (Liasse.) — 152 pièces, papier

1677-1679 — Bachelarie (De). — Minutes. — Prorogation de la ferme du domaine de la Borie, situé dans la paroisse de Saint-Priest, par la demoiselle de Fenis, veuve du sieur Mérignac, coseigneur dudit Saint-Priest, en faveur d'Antoine Bourgeade. — Quittance de mille livres donnée par Bertrand et Joseph-Michel de Lentillac, capitaine de cavalerie, au fermier de la seigneurie de Sarran. — Opposition faite par Pierre Vieillemarengé, de Saint-Martial, au mariage d'Antoine Soubeyroux avec Marguerite Maisonneuve, veuve de Jean Vieillemarengé, fils dudit Pierre. — Nomination de collecteurs des tailles pour la paroisse de Saint-Martial. — Sommutation faite à François de Lentillac, archiprêtre de Gimel, par Jean Giraudie pour l'obliger de publier dans l'église de Saint-Priest un monitoire de l'official (1677). — Testaments d'Étienne Bonnefond, de Gimel; — de Dumine Gibiat, veuve de Julien Delort, de Chanac; — de Jean Dusault, de Gimel; — de Bertrand, François et autre François de Lentillac; — de Bertou Crosat, d'Orliac; — etc. — Révocation, par François de Lentillac, archiprêtre de Gimel, de la promesse faite à Martial Boutricq de lui remettre son archiprêtré moyennant une rente annuelle de huit cents livres. — Nomination, par Marie-Philiberte de Sédières, dame de Brignac et de Saint-Yrieix, de Guy Lafond, prêtre, à l'une des chapellenies de l'église Saint-Étienne de Gimel. — Inventaire des meubles délaissés par Jean Broudiou, de Bar (1678). — Testament de demoiselle Charlotte de Belveyre, veuve de Jean Grulhie, du village de la Grulhie, paroisse de Saint-Martial (1679). — Etc.

E420. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 60 pièces, papier.

1663-1672 — Bernard (De), notaire royal à Tulle. — Minutes. — Procuracion donnée par Anne Vialle, veuve de Jean Cellaur, de Tulle, à M^e Jean Combrailles, procureur, pour retirer divers papiers relatifs à un procès jugé au parlement de Bordeaux (1663). — Contrat de mariage entre Pierre Martial, de Cornil, et Léonarde Savy, de Sarran (1667). — Sommutation faite par Guy de

Savary de la Garinie, de Saint-Céré en Quercy, au gardien des Récollets de Tulle, au nom de Jean Savary, de Narbonne, son frère, qui avait été « averty qu'un sien fils eagé de seize ans, ou environ, qui estudioit à Cahors en la classe de rhétorique, a esté traduit en ceste ville, et que se prévallant de la foiblesse de son jeune eage et par cajoulerye plustost que par dévotion, on luy veult donner l'habit de récollet », pour s'opposer à ladite prise d'habit. — Révocation, par Jean de la Tour, chanoine de l'église cathédrale de Tulle, de la procuration qu'il avait donnée à François Teyssier et à Philippe Plantades, vicaires, pour percevoir les revenus et intérêts des sommes affectées aux vicairies. — Contrat de mariage entre Léonard Germain, de Tulle, et Antoinette Chabaniel, de Corrèze. — Quittance donnée par dame Marie de Pompadour, supérieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle, et par les sœurs de Conros et de Bary, à Martin Combes, de Naves, de la somme de soixante-quatorze livres représentant l'aumône dotale de Marie de Combes, sa fille. — Acte par lequel François Albier, prêtre, notifie à messire Louis de Rechinevoisin, évêque de Tulle, qu'il a fait insinuer au greffe des insinuations ecclésiastiques ses lettres de bachelier, et le prie de le nommer au premier bénéfice vacant. — Marché conclu entre Jacques Villechenoux, de Tulle, et Pierre Rieux, maître des messageries de Tulle et Brive pour Bordeaux, pour le transport des dépêches d'Ussel, Égletons, Rosiers, etc. — Quittance donnée à Jean Dalvy et à Guillaume Huns, marchands-libraires de Tulle, d'une somme de douze livres pour six mois de location d'une boutique. — Etc.

E421. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1622 — Béronrye (Bertrand), notaire royal à Tulle. — Minutes. — Acte constatant que le sieur Antoine Destorz, prêtre attaché à l'église de Sainte-Fortunade, « est coustumier d'ordinaire de n'assister aulx divins offices qui ce celebrent dans ladite esglise ». — Sommation faite par Jean Meynard, clerc de Tulle, à Pierre Neyrac, vicaire de Bassignac-le-Bas, pour être mis en possession de l'église Saint-Martin dudit Bassignac dont il a été pourvu à la suite de la résignation de ce bénéfice par Barthélémy Saillant. — Contrat de mariage entre Antoine Escure, de Poysac, et Penelle Vielhas-Chiezas. — Rôle de ceux qui ont reçu la tonsure, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise le 12 mars 1622. — Inventaire des meubles délaissés par Jeanne Maschat, veuve de Léonard Denis, M^e éperonnier de Tulle. — Investiture donnée à Guillaume Codert, par Martial de Fénis, grand prévôt de l'église cathédrale, de biens achetés dans la paroisse d'Orliac-de-Bar, qui dépendent de sa prévôté. — Contrat d'apprentissage du métier de charpentier passé entre Léger Ricaudie et Étienne Dupuy. — Testament de Léonard Espinat, de Tulle. — Inventaire des biens délaissés par Jean Chirac, M^e cordonnier. — Cession, par Anne de Boussac, veuve du sieur Verdier, à Calmine Baluze, bourgeois de Tulle, pour la somme de quarante livres, du droit de rétenton appartenant au prieur du Chastang, droit qu'elle tenait, avec les autres revenus dudit prieuré, du chapitre de Conques-en-Rouergue. — Informations contre le sieur Alleyrat, de Naves, accusé de menaces et de voies de fait contre Étienne Teyssier, marchand de Tulle. — Enquête contre plusieurs témoins qui sont déclarés « personnes miserables, mendiens leur vye et faulx tesmoingts ordinaires ». — Sommation faite par Jean Borderie, chanoine et syndic du chapitre de Tulle, à Jean de Genouilhac, évêque de Tulle, au sujet de l'obligation où se trouvait ledit évêque, en vertu d'un arrêt du parlement de Bordeaux du 10 avril 1614, « de jurer et observer les statuts de l'église de Tulle ». — Sommation par ledit évêque audit sieur Borderie « de luy vouloir bailher presentement la crosse et autres habitz pontificaux desquelz... a accoustumé se servir ». — Sommation par le même aux chanoines de la cathédrale, réunis dans ladite cathédrale, pour les obliger « d'aller en la maison episcopalle querir ledit seigneur et icelluy accompagner dans lad. esglise, tout ainsy qu'ils ont accoustumé de faire ». — Etc.

E422. (Liasse. ; — 1 pièce, parchemin ; 184 pièces, papier.

1623 — Béronrye. — Minutes. — Sommation faite par Antoine de Peyzac et Libéral Vigier, « scindiez de la ville et paroisse de Laguenne », aux habitants de ladite paroisse, pour obtenir le remboursement des frais qu'ils ont supportés à l'occasion de l'hommage de l'oiseau dû à Jean-Claude de Beaufort. — Contrat de mariage entre Jean Bleygnac, de Tulle, et Peyronne Monguenoulie. — Testament de Jeanne Moussénadour, de Tulle, contenant élection de sépulture

dans le cimetière des Récollets. — Mandement délivré à Jean Duval, chanoine de Tulle, contre Étienne Dubois, son débiteur. — Délibération des habitants de Naves donnant pouvoir à leurs syndics de réclamer des officiers de l'élection de Tulle l'autorisation de « despartir sur le general de lad. paroisse » la somme nécessaire pour couvrir des dépenses faites « pour esvytter le logement des troupes et gens de guerre qui ont coureu et rollé en se pays et environs,... mesmes les troupes du comte d'Ayen... du sieur de Pompadour et du sieur d'Ayguesparsse ». — Inventaire des biens délaissés par Pierre Rochelle, qui avait été « homicidé » lors de l'entrée à Tulle de M. Schomberg, gouverneur du haut et du bas Limousin. — Promesse de Pierre de La Tour, avocat, en faveur de Bertrand de La Tour, doyen de l'église cathédrale, vicaire général et official du seigneur évêque. — Sommation, par Antoine Aleyrat, âgé de plus de trente ans, à Pierre Aleyrat, son père, pour obtenir l'autorisation de se marier. — Sommation faite par Jeanne de Badefol, prieure du monastère de Coyroux, à ses religieuses révoltées, de lui ouvrir les portes dudit monastère et de chasser les soldats, les moines d'Aubazine et les autres étrangers qu'elles ont reçus. — Procuracy donnée par Jeanne de Badefol à M^e Pierre Chabaniel, procureur au siège de Tulle, pour la représenter devant les juges du présidial de Brive dans un procès contre les religieuses de Coyroux. Il est dit dans cette pièce que les habitants de Brive avaient conçu de la haine pour ladite de Badefol parce qu'elle avait, avec la permission du général de son ordre, choisi la ville de Tulle pour y établir un monastère, au lieu de choisir celle de Brive. — Testament d'Antoine Peyrelevade, de la paroisse Saint-Julien de Tulle. — Sommation au sieur Guillaume Anginot, recteur du collège des Jésuites de Tulle, au sujet d'une scène faite par l'évêque, dans la cathédrale, aux chanoines de ladite cathédrale en présence dudit Anginot. — Etc.

E423. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets, papier.

1565-1631 — « Table et répertoire fait des cedés receus par feus M^e Anthoine Freyssinges, notaire royal de la présente ville de Tulle, M^e Anthoine Freyssinges, son filz, aussy notaire royal, et de M^e Bertrand Beronye, aussy fait par moy Eymard Beronye ».

E424. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1642-1644 — Béronye (Eymard), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Cession, par Martial-François de Féris, grand prévôt de l'église cathédrale, à Jean Pouch, notaire royal, de ses droits de lods et vente sur une maison du faubourg de la Barussie, à Tulle (1642). — Contrats de mariage entre Jean Sourzac, dit Ravel, hôte du lieu de Chameyrac, et Léonarde Treille, de Tulle (1644) ; — entre Jean Vaneau, M^e charbonnier de Naves, et Guillaume Saint-Salvadour, veuve de Gabriel Labiche, sergent royal à Tulle. — Informations relatives à l'emprisonnement de Jean Farge, qui avait été arrêté par les officiers de la juridiction de Favars. — Vente, par Antoine Baluze, marchand de Tulle, à Antoine Rivière, son beau-frère, pour la somme de deux cent cinquante-sept livres, de neuf muids cinq setiers de vin bon et marchand. — Location, par le même au même, pour la somme de vingt livres, d'une maison située « au fons du faulgbourg de la Barriere de la presente ville, consistant en celliers, estable, chambres, antichambres, souliers, jardin au dernier et tour, tout tenant ». — Promesse de mariage avec dédit de cent livres, entre Pierre Marbeau, maçon, et Jeanne Mérigonde, de Tulle. — Inventaire des biens délaissés par François Miallet, de Tulle. — Sommation faite par Jean Dusol, Blaise Jubert et Pierre Ladet, « collecteurs... de la taille pour la nourriture de cinq espaignolz », à Élie Rivière, leur consort, pour l'obliger de concourir à la levée de ladite taille. — Association entre Michel Gazet, Jean Chieyzial et Pierre et Jean Plantades, de Tulle, pour l'exercice « par ensemble de leur art de maistres violons » pendant un an. — Contrat d'apprentissage du métier de chapelier passé entre Jean Coudert et Guillaume Bargon. — Vente, par Bertrand Espinoux et Étienne Sol, à Pierre Teyssier et à Antoine Mérigonde, maîtres cordonniers de Tulle, de toutes les peaux des bêtes qu'ils écorcheront pendant cinq ans, pour le prix de vingt-cinq sols la pièce, « l'une portant l'autre ». — Vente, par Pierre Vaneau, maître charbonnier, à Antoine Leygounie, maître serrurier, de quarante bocges de charbon, « contenant chascune desdites bocges de trois aulnes ou environ, moyennant la somme de quarante-six solz la charge, icelle composée de deux bocges ». — Donation pour cause de mort, par Léonard Brunie, maître papetier de Tulle, qui se proposait « d'aller par le país pour travailler dudit art de papetier ». — Contrats de mariage entre

Barthélémy Moussours, maître papetier du village et moulin de Materre, paroisse de Chanac, et Marie Dumas ; — entre Léonard de Marc, papetier demeurant au moulin du Soleil, à Tulle, et Antoinette Escure. — Sommation par le sieur Bousquet à Barthélémy Moussours, maître papetier, pour l'obliger de tenir l'engagement de venir travailler au moulin de Sadroc. — Vente de papiers « bons et marchans et au pot », à raison de vingt sols la main de vingt-quatre feuilles, la rame de vingt mains pesant huit livres, poids de la ville. — Etc.

E425. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1644 — Béronye. — Minutes. — Vente, par Léonard Serre, du village de Serre, paroisse de Naves, à Antoine Moussadour, pour la somme de quatre-vingts livres, d'une terre de deux sétérées située audit village de Serre. — Contrat d'apprentissage du métier de menuisier. — Transaction entre Jean Boussinhac, vicaire de Sainte-Fortunade, et Coulas Geoffre, maître papetier de Tulle. — Sommation faite par Marie del Foue, au nom de François Lavadour, son mari, à Pierre Maisoneufve, pour l'obliger de déclarer s'il a déposé contre sondit mari dans un procès pendant au siège de Tulle. — Défense faite par Léonard Meynard, conseiller au présidial de Tulle, en qualité de syndic des religieuses de Sainte-Claire de ladite ville, à la dame Dugalt de poursuivre la construction d'une maison « qui faisait prejudice à la closture du monastaire » desdites religieuses. — Sommation faite par Antoine Baluze et ses consorts, collecteurs de la taille en la ville de Tulle, à Pierre Plas, pour l'obliger de contribuer à la levée de ladite taille. — Vente, par Jean Espinech, de Treignac, à Jean Bleigac, chapelier de Tulle, de huit douzaines de chapeaux pour le prix de neuf livres la douzaine. — Inventaire des meubles délaissés par feu Annet Serniac, maître apothicaire de Tulle. — Testament de Jacques Barrière, maître sabotier à Tulle. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par demoiselle Françoise de la Tour, veuve du sieur Jean Borderie et sœur de Bertrand de la Tour. La maison qu'habitait la défunte était « scize dans l'enclos de la ville et contre la porte de Chanac ». On y trouva, dans un grand coffre de bois fermant à clef, « premierement un grand livre contenant trois cens quatorze feullietz, intitulé l'equivallant du bas païs de Limosin, dernier décembre mil cinq cens quatre-vingtz deux... ; plus autre livre de cent quatre feullietz, contenant deniers levés en l'élection du Bas-Limousin », etc. — Testament de Coulas Béronnie, maître papetier établi au moulin du pont de Charlat, qui appartenait à Mre Martial de Fénis. — Inventaire des meubles délaissés par led. Béronnie. — Etc.

E426. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1645 — Béronye. — Minutes. — Vente, par Gérard Croze à Pierre Payaux, marchand de Tulle, pour la somme de trois cents livres, de quinze bastes de vin à prendre sur la récolte d'une vigne située à Marcillac. — Transaction entre François Veysières, marchand de Montignac-le-Comte en Périgord, et André Vidal, voiturier de Monfy-lez-Castres. — Contrat d'apprentissage du métier de papetier. — Sommation faite par Mathieu Chaussade, prêtre de l'église Saint-Pierre de Tulle, qui « avoit esté comprins en des informations de pretendu crime d'assassinat », à Jean Teyssier, greffier de la sénéchaussée, pour obtenir une déclaration constatant son innocence. — Bail des maisons appartenant à l'hôpital de Tulle. Le jeu de paume, situé dans le pré de l'hôpital, est loué soixante livres à Louis Mettas, maître menuisier ; une boutique située dans le faubourg de la Barrière, six livres à Jean Bleigac, chapelier ; une boutique et le poids de la ville, « qui est au bout de la halle d'icelle et contre l'église Saint-Julien », quatre-vingt-cinq livres à Anne Jarrige ; etc. — Sommation faite par les syndics et collecteurs de la taille de la paroisse de Sainte-Fortunade pour l'année 1644, aux habitants de ladite paroisse, à l'issue de la messe paroissiale, de s'assembler pour nommer de nouveaux collecteurs, et refus des habitants. — Achat, par le sieur de Couderc, pour la somme de trois mille trois cents livres, des offices de premier assesseur en la maréchaussée et de conseiller magistrat au siège sénéchal et présidial de Tulle. — Attestation délivrée contre le sieur Eyrolles, huissier, qui avait négligé d'entretenir une vigne située au tènement de la Bachellerie, paroisse de Saint-Julien de Tulle, contrairement à ses engagements. — Donation générale faite par Antoinette Molin, de Tulle, aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de cette ville. — Sommation faite par Guillaume de Couderc aux officiers du siège présidial de Tulle pour les obliger de l'installer dans la charge de premier assesseur. — Testaments de Marguerite Baluze, veuve de Michel Rouffie,

« potier d'estaint » à Tulle ; — de Pierre Puiaubert, « eschollier » de la ville de Tulle. — Sommation, par Jean-François de Beynat, seigneur de Tayac, la Poumarède et autres places, à Jean Fraysse, bourgeois de Tulle. — Etc.

E427. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1645 — Béronye. — Minutes. — Remise, par Léonard Saint-Priest, trésorier de l'église cathédrale de Tulle, en qualité de curé primitif des églises Saint-Pierre et Saint-Julien, à Bernard Tailhade, prêtre et filleul de l'église Saint-Julien, de la somme de vingt livres représentant les deux tiers des offrandes faites à la première messe dudit Tailhade, célébrée dans l'église du couvent de Sainte-Ursule. — Bail passé par Jean de Calvimond, baron de Saint-Martial, Cazal, etc., en faveur de Jean Melon, notaire, pour la somme de cent seize livres, des fruits, revenus et émoluments du greffe civil et criminel de la sénéchaussée et siège présidial de Tulle. — Contrat d'apprentissage du métier de brodeur. — Protestation du maire et des consuls de Tulle contre un placard affiché par Jean Salvanie, curé de Saint-Julien et vicaire général du diocèse, leur enjoignant d'assister à des prières ordonnées par le roi. — Procès-verbal de réception du sieur Bernard Tailhade au nombre des prêtres de la communauté de Saint-Julien de Tulle. — Procuracy donnée par Jean Colin, curé de Saint-André de Meymac, pour résigner ce bénéfice en faveur de Léger Lontrade, curé de Saint-Martin de Margerides. — Examen des travaux faits par le sieur Fés au « boulevard » qui est sur le pont de la Barrière et qui « avoit esté cy-devant brullé ». — Sommation faite à la supérieure du monastère de Sainte-Claire de Tulle par le fermier de la terre et seigneurie de Neuville, appartenant audit monastère, pour obtenir la désignation d'un expert chargé de constater les dommages causés par la gelée à la récolte des châtaignes. — Association entre Pierre Blanchard, Étienne Bleigat et Bertrand Laporte, fermiers des deniers de l'octroi de Tulle, pour la perception desdits deniers. — Contrat de mariage entre Giron Roche, maître arquebusier de Tulle, et Marie Claux. — Etc.

E428. (Liasse.) — 283 pièces, papier.

1646 — Béronye. — Minutes. — Inventaire des meubles de Jean Lachièze, de Tulle. — Quittance donnée par Jean Espinasse, syndic de l'hôpital de Tulle, au sieur Jean Lagarde d'une somme de cent livres léguée audit hôpital par Jean Lagarde, prêtre. — Vente de cuirs, par Antoine Vergne et Jean Malaurie, à François Pelletier, tanneur du Puy. — Testament de Jean Graffeulhe, du bourg de Forgès. — Prix fait pour la construction d'une grange dans la paroisse de Sainte-Fortunade. — Sommation faite par Géraud Delager, curé de Sainte-Féréole et official de l'évêque de Tulle, à Jean de la Salvanie, vicaire général, qui empiétait sur les attributions de la charge dudit Delager. — Inventaire des biens, meubles et marchandises délaissés par Blaise Trech, « vivant marchand grossier de la ville de Tulle ». — Testament de François Coste, religieux récollet du couvent de Tulle. — Sommation du maire et des consuls de Tulle aux collecteurs de la taille au sujet du département de ladite taille. — Prix fait pour la couverture du clocher de l'hôpital. — Sommation, par le maire et les consuls de Tulle, au sieur Levet, l'un desdits consuls, de contribuer pour sa part aux frais et avances qu'entraîne leur charge, en particulier, au paiement de la pension des Jésuites du collège et aux dépenses qui devront être faites à l'occasion du prochain passage du duc et de la duchesse de Ventadour. — Sommation des collecteurs aux consuls pour les obliger de concourir à la levée des tailles. — Contrat de mariage entre François de Larue, conseiller au présidial de Tulle, et demoiselle Françoise de Laval. — Délibération de la communauté de Saint-Julien au sujet d'une donation contestée faite à ladite communauté par Anne Bru. — Sommation faite au sieur Baluze, maire de la ville de Tulle, pour l'obliger de déclarer le nom du détenteur de l'enseigne du quartier de la Barrière. — Contrat d'apprentissage de l'art de chirurgien. — Contrat de mariage entre Jean Sabault, maître papetier au moulin de M. de Peyrafort, paroisse de Chanac, et Anne Besse. — Attestation donnée par divers au sieur Berilh, écolier « désirant estre homme d'esglise », pour lui tenir lieu de baptistaire. — Etc.

E429. (Liasse.) — 318 pièces, papier.

1645-1647 — Béronye. — Minutes. — Testament de François Levet, « M^c bridier » de la ville de Tulle. — « Indication que font M^{es} Jean Tillac, theologal en l'église cathedrale de la presente ville,

et Michel Borie, vicaire de l'église paroissiale de Saint-Julien, scindicqz de la communauté des sieurs curé et prebtres de ladite esglise pour l'année mil six cens quarante-six, à M^{es} Philippe Plantades et Laurans Lachieze,... successeurs nommés par lad. communauté,... des procès instruitz par lesdits Teillac et Borie en ladite qualité ». — Bail des membres de Malbuisson et de Forgès dépendant de l'abbaye d'Aubazine, passé par le sous-prieur et le syndic de ladite abbaye pour le prix de onze cents livres en faveur du sieur Floucault, marchand de la ville de Tulle (1645). — Inventaire des biens délaissés par M^e Jean Combrailhe, maître chirurgien de Tulle. — Contrat d'apprentissage du métier de papetier. — Sommation faite par Marguerite de Fayat, coadjutrice du couvent de Saint-Bernard de Tulle, à madame de Badefol, abbesse. — Sommation faite par Mre Jean de la Salvanie, curé de Saint-Julien de Tulle, à l'évêque du diocèse pour obtenir un bénéfice. — Sommation faite aux habitants de Laguenne pour les obliger de nommer des collecteurs. — Testament de Jean Béronie, M^e papetier, demeurant dans la paroisse Saint-Julien de Tulle. — Sommutations faites par Laurent Lachieze et Philippe Plantades, syndics de la communauté de Saint-Julien, aux membres des communautés dud. Saint-Julien et de Saint-Pierre au sujet des enterrements. — Vente, par Pierre Vialatte à Marguerite Jaubert, pour le prix de cent cinquante livres, d'un bois et d'une terre de deux séterées eymine, situés à Ladignac. — Déclaration du sieur Chalaus au prévôt de Naves portant que le sieur Chabaniel, procureur, n'est pas complice de certains excès commis contre son fils. — Sommation des officiers de l'élection de Tulle aux receveurs des tailles. — Transaction entre demoiselle Gabrielle de Maruc, femme de noble Antoine de Loyac, seigneur de la Bachelerie, et Blaise Jarrige, de Tulle, au sujet de la poste. — Sommation des sieurs Combrailhe et Bussière, fermiers du cellérier de l'église cathédrale, aux syndics du chapitre, pour les contraindre de prendre livraison de trente-trois setiers de froment que ledit cellérier leur doit pour le mois de juillet. — Transaction entre Pierre Émoinst, demeurant au château de la Vilatte, bailliage de Bourgueuf, et noble André du Bois, du lieu d'Arnac, au sujet de l'héritage d'André d'Aubusson. — Quittance donnée par Claire-Françoise de Montaignac, supérieure du monastère de la Visitation de Tulle, à noble Louis Panetier, seigneur de Confoulans et de Neuville, de la somme de trois mille cent cinquante livres représentant l'aumône dotale de Marie-Madeleine et de Marie-Pacifique Panetier, ses filles. — Les consuls de Tulle ayant dû faire divers emprunts pour satisfaire aux charges qui ont pesé sur la ville dans le cours de l'année, « tant par les logements des gens de guerre qui ont esté en garnison en ladite ville que pour honorer l'entrée que la ville a fait à madame la duchesse de Vantadour », vendent, pour couvrir ces emprunts, au sieur Jean Vialle, pour la somme de deux cent cinquante livres, deux « places » situées au faubourg de la rivière, près du mur d'enceinte. — Prix fait d'une salle que la confrérie des Pénitents gris de Tulle faisait construire au Puy-Saint-Clair. — Constitution d'une dot de deux mille livres par Étienne de Marimond et Françoise de Farges, à Louise de Marimond, leur fille, pour obtenir son admission au couvent de la Visitation de Tulle en qualité de religieuse de chœur. — Sommation faite par le sieur la Chièze, syndic de la communauté des prêtres de Saint-Julien, au sieur de la Salvanie, vicaire général, pour obtenir réponse à un acte de récusation.

E430. (Liasse.) — 297 pièces, papier.

1648 — Béronrye. — Minutes. — « Indications que-font » à leurs successeurs les syndics de la communauté de Saint-Julien de Tulle pour l'année 1647, de l'état des procès engagés par ladite communauté. — Contrat de mariage entre Jean Verdier, sieur de Thoron, du Chastang, et demoiselle Léonarde de la Fagerdie, de Tulle. — Constitution de dot pour demoiselle Virginie de Borderie à l'occasion de son entrée au monastère de la Visitation de Tulle. — Vente, par demoiselle Suzanne de Freyssinges, veuve de noble Julien de Maruc, à Martial de Féris, avocat en la cour et juge de Sainte-Fortunade, pour la somme de quatre-vingts livres, d'un bois de châtaigniers de deux séterées situé au village de Maure, paroisse de Saint-Julien. — Élection de syndics par la communauté de Saint-Julien. — Contrat de mariage entre Martin Bigai, maître « sargetier », de Tulle, et Antoinette Vergne. — Sommation, par Jean Tillac, chanoine de Tulle, au sieur de la Salvanie, vicaire général, pour obtenir d'être compris dans la distribution des bénéfices auxquels lui donne droit le grade de docteur en théologie. — Transaction entre l'abbesse du monastère de

Sainte-Claire de Tulle et Pierre Dubois, notaire royal et greffier de Gimel, au sujet d'une redevance de vingt setiers de seigle. — Engagement pris par Jacques Lacoste, Jean Talon et Jean Parsiniac envers le sieur de Saint-Martin, capitaine de cavalerie légère, de servir le roi pendant deux campagnes. — Contrat d'apprentissage « de l'art de drapier ». — Sommation faite par le sieur Lacombe, marchand de Tulle, à dame Gabrielle de Beaufort-Canillac, abbesse de Bonnesaigne, pour obtenir le remboursement d'une somme de douze cents livres avancées par le sieur Malaurie. — Testament de Jeanne du Myrat, veuve de Jean Lavialle, bourgeois de Tulle. — Sommation faite par François Beaufès, syndic de l'église Saint-Pierre de Tulle, à Jean Fès, maçon, pour l'empêcher d'enlever du cimetière du Puy-Saint-Clair « des pierres de tailhe estant sur des sépultures », attendu « que si cella est, les pourceaux et chiens pourroient souhzterrer les corps de ceux qui y sont enterrés ». — Sommation faite par Giraud de Lagier, official du diocèse, à Pierre Dubal, curé de Saint-Pierre de Tulle, au sujet de la célébration du mariage du sieur Brivezac avec la demoiselle Mérigonde, « lesquelz sont d'un degré prohibé parles constitutions canoniques ». — Testament de Jean Felletin, procureur au présidial de Tulle. — Contrat d'apprentissage du métier d'épinglier. — Contrat de mariage entre Martial Dugal, huissier, et Peyronne Fage, de Tulle. — Sommation faite par Jean Lamore, au nom de Martial Lagarde, son beau-frère, aux collecteurs de la taille dans la ville de Tulle, pour obtenir une modération du taux dudit Lagarde. — Sommation de M^e Chabanes à Mre Armand de Cosnac, au sujet d'une lettre de change. — Certificat de maladie délivré à noble Antoine de Courbier par Rominhac, médecin, et Peyrat, chirurgien de Tulle. — Engagement pris par Jean Boudrie, sabotier de Tulle, de fournir à Pierre Boudrie, son fils, à titre de pension presbytérale, une chambre meublée et une rente annuelle d'un muid de vin du pays, de douze setiers de seigle et de cinquante livres. — Contrat entre messire François de Cosnac et Armand de Cosnac, son fils, d'une part, et les religieuses de Sainte-Claire de Tulle, au sujet du domaine de la Marque, situé dans la paroisse Saint-Julien dudit Tulle, et de plusieurs rentes. — Sommation faite par le sieur Chabanes, de Tulle, au vicomte de Saint-Jal, au sujet d'une lettre de change. — Donation par Jacques Garigue, « pauvre mercier de la ville de Sarlat », d'une somme de cinquante livres à l'hôpital de Tulle. — Contrat d'apprentissage du métier de papetier. — Transaction entre madame de Montaignac, supérieure du couvent de la Visitation de Tulle, et Pierre du Mirat et Pierre de Loyac, au sujet de la maison de Glanie, où avait été provisoirement établi ledit couvent. — Vente, par Étienne Malaurie, sergent royal, à Michel Borye, vicaire de Saint-Julien de Tulle, d'une vigne située dans ladite paroisse. — Quittance donnée par le maire et les consuls de Tulle aux « collecteurs nommés pour la levée de la nourriture et entretenement des prisonniers (espagnols) pour sa majesté en la tour de la Barrussie ». — etc.

E431. (Liasse.) — 270 pièces, papier.

1650-1651 — Béronye. — Minutes. — Obligation souscrite par Guillaume Tisseran et Jean Chassaingne, de Chameyrac, en faveur de Jean Paian, avocat en la cour (1650). — Contrat de mariage entre Jean Bournel, maître cordier, de la ville de Meymac, et Françoise Doumard. — Testament de Gabriel Mazin, papetier au moulin de Fès, autrement de Souillac, paroisse Saint-Julien de Tulle. — Testament d'Antoine Dugal, orfèvre de Tulle. — Testament de Léonard Vauzange, maître tisserand ou « sargetier », de Tulle, fait au moment de se rendre en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. — Vente, par Jean Sabault, « M^e papetier habitant aux moulins du S^r de Peyrefort, en la paroisse de Chanac », à Annet Bleigat, « M^e imprimeur dudit Tulle..., faisant pour et au nom du sieur Arnault de Saint-Bonet, imprimeur libraire de la ville d'Aux en Gasconnie », de cinq cents rames de papier à la « serviette, pezant seize livres, prix de marc,... à raison de cinquante solz la rame ». — Prise de possession du prieuré conventuel et doyenné de Carennac par Pierre Pouch, vicaire de St-Benoît en l'église cathédrale de Tulle, au nom de Léonard Guérin, clerc du diocèse d'Angers. — Testament de M^e Étienne du Moulin, prêtre, ci-devant prieur d'Espagnac. — Titre presbytéral de Jean Ribeyrotte, de Tulle. — Vente, par Jean Bleigat, chapelier de Tulle, à Philippe Azémart, de Montpeyrroux, en Languedoc, de vingt quintaux de cire jaune au prix de soixante-dix-huit livres le quintal. — Prix fait pour la construction d'une tribune dans l'église des religieuses de Saint-Benoît de Tulle. — Bail passé par Guillaume du Bois, curé de

Nonards, en faveur d'Étienne Teilhac, marchand de Tulle, pour la somme annuelle de cent cinquante livres, de la dîme des agneaux, du lin, de la filasse, des blés et du vin qui est due audit curé dans le quartier de la Daneye. — Contrat d'apprentissage du métier de « bastier ». — Sommation faite au nom de la maréchale de Guébriant, comtesse du Périgord et de Limoges, engagiste du domaine de la couronne de Navarre et du duché de Guyenne, à messire François de Lentillac, baron de Gimel et vicomte de Sédières, pour l'obliger de déclarer en vertu de quel titre il s'est mis en possession, dès l'année 1640, de la baronnie de Gimel, qui relève en foi et hommage du roi. — Testament d'Antoine Lagarde « M^e peintre », de Tulle. — Contrat de mariage entre Damien Lacombe, gantier, et Marguerite Meschandel. — Sommations faites par le maire et les consuls de Tulle au sieur d'Arluc, l'un desdits consuls, pour l'obliger de remplir les devoirs de ses fonctions et d'exhiber le rôle des sommes imposées sur la ville pour subvenir aux frais d'entretien de gens de guerre. — Inventaire des biens délaissés par Étienne du Moulin, prieur d'Espagnac. — Donation générale faite par Jeanne Brunie, veuve de Léonard Merchadour, juge de Cornil, à Guine Merchadour, sa fille, « afin qu'elle puisse trouver meilleur party en mariage ». — Transaction entre Jean Aluitre, maître imprimeur de Brive, et Pierre Guilard, maître imprimeur de Tulle, au sujet d'une fourniture d'imprimés. — Etc.

E432. (Liasse.) — 268 pièces, papier.

1652 — Béronye. — Minutes. — Contrats de mariage entre Jean Coste, « M^e paigneur », de Tulle, et Léonarde Grange ; — entre Michelon Drulholles, du village de Drulholles, paroisse de Favars, et Marie Danty. — Sommation des héritiers de Jean Rivière, prêtre, au syndic « de la confrairie de la Purification de la sainte Vierge desservie dans l'église de l'hospital », pour l'obliger d'accepter un legs de cent livres fait par ledit Rivière à ladite confrérie. — « Articles de mariage accordés » entre Léonard Rabanide, bourgeois de Tulle, et demoiselle Guillaumette Duron. — Sommation d'Étienne Mazin, docteur en théologie, aux vicaires généraux de l'évêque de Tulle, pour obtenir un bénéfice. — Sommation de Jean Teilhac, archer en la maréchaussée, à Dominique Lagarde, pour obtenir le rétablissement des murs de clôture d'un pré situé près du pont de la Barrière, à Tulle, murs qui ont été démolis par « les troupes de cavallerie quy ont logé par cinq ou six foys en la présente ville en grand nombre ». — Quittance des syndics de l'hôpital de Tulle à la veuve de feu Louis Mettas, « vivant M^e escriuteur », de ce qu'elle redevait sur le prix de location du jeu de paume. — Sommation de Jean Sabault, M^e papetier, à Annet Bleigat, M^e imprimeur de Tulle, « faisant pour le sieur Arnault de Saint-Bonnet, aussi M^e imprimeur-libraire d'Aux en Gasconnie », pour obtenir le paiement de cinq cents rames de papier à la serviette vendues au prix de cinquante sols la rame. — Contrat entre Mercure de Lavaur, seigneur de Sainte-Fortunade, et Mercure de Fraysse, conseiller au présidial de Tulle, au sujet de dîmes inféodées sur le tènement de la Courtade, paroisse de Cornil, et de rentes sur le tènement du Champ de Malemort, autrement de Brive. — Sommation de Géraud d'Estanno, prêtre de la ville d'Aurillac, à Gabriel Baluze, chanoine de Tulle et prieur d'Uziac, pour l'obliger de lui conférer la cure de Jose (?), dont il est collateur. — Contrat de mariage entre Jean Lascoux, M^e papetier, et Anne Reboul, fille de Gabriel Reboul, également M^e papetier. — Prise de possession, par Jean Valette, de la cure ou vicairie des Angles, devenue vacante par résignation d'Étienne Lafon. — Testament et inventaire des meubles dudit Lafon. — Etc.

E433. (Liasse.) — 301 pièces, papier.

1653 — Béronye. — Minutes. — Contrat de mariage entre Guillaume Berger, M^e cordonnier, de Tulle, et Marguerite Guilhamy. — Donation entre vifs, par Jeanne Aleyrac à Antoine Mourianges, « M^e barricoutier », de Tulle. — Quittance donnée par Thomas Pauphile, laboureur, de Tulle, à Bertrand Broch, d'une somme d'argent et d'effets constituant la dot de Marie Broch, sa femme. — Inventaire des meubles délaissés par Jean Maure, archer en la vice-sénéchaussée du Bas-Limousin. — Contrat entre Antoine Chinhac, sergent royal de Tulle, et Penelle Maschat, veuve de Bernard Tartassède, au sujet de la garde des prisonniers dans la tour de la Barussie, qui leur avait été abandonnée pour cet objet. — Prix fait de réparations à la tour de la Barussie. — Transaction entre Henri de Saint-Martial Puy-de-Val, prévôt de Naves, prieur de Vedrenne et grand cellérier de l'église cathédrale, et Jean de Lespinasse, sieur des Condamines, conseiller en l'élection de Tulle.

— Acte constatant que Gabriel Brivezac, sieur du Verdier, bourgeois de Tulle, s'est transporté au « lieu noble de Germain, paroisse Saint-Julien » de Tulle, appartenant à M^r Lescot, lieutenant assesseur aux sièges de Brive, pour savoir si ledit Lescot, pour satisfaire à la volonté de ses prédécesseurs, « a fait cuire en pains dix setiers de seigle pour estre distribués ces festes de Pasques à une aumosne qu'ils sont chargés de faire dans ladite ville de Tulle et au cimetièrre des pères Récollets, aux pauvres qui s'y trouveront ». — Testament de Pierre Vielhoffon, maçon. — Contrat portant quittance, passé entre les sieurs Rivière, de Tulle, et Antoine Moulin, syndic de la confrérie « de la Purification Nostre-Dame desservie en l'esglise de l'hospital », au sujet d'un legs de cent livres fait à ladite confrérie par le feu sieur Rivière, à charge de donner à treize « pauvres femmes veufves qui assisteront à la grand'messe de la feste et à la procession d'icelle et devant le roy et la reine de ladite confrairie, un petit luminaire de cire en main chacune durant ladite messe et procession », et de leur payer la moitié « d'une tourte de bled soigle ou cinq sols à leur choix ». — Testaments de Jean Gumont, prêtre ; — d'Antoine Dubal, « pargeminier ». — Vente de chapeaux au prix de vingt livres la douzaine, par Léonard Souly, de Treignac, à Jean Bleigat, de Tulle. — Contrat d'apprentissage de l'art de chirurgien. — Vente, par Gabriel Rouffis, marchand de Tulle, à Huguet Rougier, marchand d'Aubusson, de vingt quintaux de laine du pays au prix de trente-six livres le quintal. — Etc.

E434. (Liasse.) — 325 pièces, papier.

1654 — Béronye. — Minutes. — Contrat de mariage entre Grégoire Malrac, marchand potier de Tulle, et Marguerite Combrailhe, fille de Jean, chirurgien. — Bail à titre de métairie passé par Léonard Vergne, bourgeois et marchand de Tulle, en faveur d'Antoine Maschac, de Laguenne, d'un domaine situé au mas del Peuch, paroisse de Chameyrat. — Contrat entre Jean Tramond et Pierre Mas, maîtres chapeliers, pour l'exercice en commun de leur métier. — Contrat de mariage entre Jean Maillard et Jeanne Audermond, fille de Jean, maître peintre, et de demoiselle Gabrielle de Boisse. — Sommation aux habitants de Sainte-Fortunade pour les obliger de désigner de nouveaux syndics et collecteurs des tailles. — Vente de cent paires de souliers « de deux semelles, et la première faisant trois..., de neuf pointz jusqu'à douze, moiennant cinquante solz chasque paire », par Jean Beaville, cordonnier de Tulle, à Antoine Trech et Jean Contesouze, marchands de Thenon. — Vente, par Pierre Vergnie, marchand « éguilhetier », à Martin et Antoine Mougenc, « M^e sargetiers », pour la somme de quatre cents livres, d'une maison située à Tulle, dans la rue de la Barrière. — Vente de clous par Lagier Barry, de Facheloubieyre, paroisse Saint-Pierre de Tulle, à Antoine Moulin. — Sommation, par Bastien Palus à Charlotte Bessoule, pour obtenir accomplissement d'une promesse de mariage. — Inventaire des meubles de Martial Soutre, marchand de Tulle. — Bail, par Henri de Saint-Martial Puy-de-Val, grand cellérier de l'église cathédrale de Tulle, à Jean Combraille et à Jean-Baptiste et Pierre Maillard, pour la somme de deux mille cent livres, de tous « les fruits décimaux » de ladite « celeyrarie », dans les paroisses Saint-Pierre et Saint-Julien, et des « cens rentes, droictz et devoirs seigneuriaux » lui appartenant à raison de son office dans l'enclos de ladite ville et dans les paroisses de Naves et de Chamboulive. Lesdits fermiers seront en outre tenus d'acquitter les pensions que ledit cellérier doit au chapitre, « lesquelles pensions consistent chascun an en la quantité de vingt-deux muiltz trois cestiers quatre pintes devin... ; plus, à la fin de juillet, trente-trois cestiers de froment, à la fin d'aoust,- autres trente-trois cestiers froment ; plus, au mois de janvier, froment, seize cestiers eymine ; plus, au mois de may, autres trente-trois cestiers froment ; plus, le jeudy saint, pour le pain benist, froment six cestiers ; plus, le premier sapmedy de caresme, pour l'aumosne d'Eymard le Dom, soigle soixante cestiers ; plus, en caresme, febves à l'aumosnier quinze cestiers pour estre données aux pauvres ; plus audit chapitre febves dix-neuf cestiers, le tout mesure de Tulle ; plus, à chasque mois de febvrier, la moytié d'ung lart, qu'est pour ladite moytié quatre livres dix sols ; à chascun jour de la Circonsizion, vingt pintes ung quart de vin, et en argent trente-trois solz deux deniers ; plus trois cestiers huille de noix à chascung mois de janvier ; plus, à chascung jour de Noël, cinq livres en argent ». — Testament de Jean-Baptiste Dumas, « religieux novice du monastère de St-François ». — Assemblée des habitants de Tulle au sujet des lettres d'anoblissement du sieur Delmas. — -

Contrat de mariage entre Jean d'Arluc et demoiselle Françoise de Chabannes. — Pièces relatives à la construction d'un moulin sous le pont de la Barrière. — Sommation des syndics du chapitre de Tulle au sieur Farge, de Treignac, relative à une rente de cinquante setiers de seigle due par ledit Farge. — Ratification, par Annet Bleigat, M^e imprimeur de Tulle, du contrat de mariage passé entre Étienne Bleigat et Antoine Contentieuze, de Carennac. — Sommation de Jean Malaurie, « docteur et professeur royal et curé de Chamboulive », à Antoine Melon, avocat royal à Tulle, au sujet d'une créance. — Etc.

E435. (Liasse.) — 304 pièces, papier.

1655 — Béronye. — Minutes. — Vente, au prix de vingt-quatre sols six deniers l'aune, de dix pièces de drap gris ou « ras du pays », par Jean Vergnier, M^e sargetier à Gaspard Leymarie, marchand de Tulle. — Prix fait donné par les consuls à Jean Pourchet et Antoine Saigne, M^{es} charpentiers, pour la construction de quatre boutiques sur le ruisseau de Solanne. — Contrats de mariage entre Pierre Béril, M^e papetier de Tulle, et Marguerite Coudert, du village del Biart, paroisse de Saint-Martial-de-Gimel ; — entre Raymond Peyrac, M^e chirurgien, et demoiselle Jeannette de Levet, de Tulle. — Quittance de la somme de quinze mille livres donnée par Françoise de Cars et de Montal, marquise douairière de Saint-Chamans, veuve de François d'Hautefort-Saint-Chamans, à Charles de Cars, marquis de Merville, son neveu. — Contrat d'apprentissage du métier de chapelier. — Contrats de mariage entre Pierre Valéry, vigneron de Tulle, et Françoise Peyrat ; — entre Jacques Ménager, M^e violon de Tulle, et Louise Malrac. — Marché passé entre le maire et les consuls de Tulle et Jean Puyaubert, architecte, pour la reconstruction d'un mur longeant la Solanne à partir du pont « dous Seignours » jusqu'à la porte des Mazeaux. — Location, par Jean Lespinasse, conseiller en l'élection de Tulle, à Marguerite Payan, d'un pressoir à huile. — Contrat entre Jean Chabannes, marchand de Tulle, et Jean Sabault, « M^e papetier habitant aux moulins d'Españagol, paroisse de Beynat », au sujet de ventes de papier. — Bail passé par Charles de la Chassignie, chantre de l'église cathédrale de Tulle, en faveur du sieur de Malpeyre, pour la somme de cent cinquante livres, des dîmes de la paroisse d'Albussac. — Transaction entre Marie de Cosnac, douairière de Conros, demeurant au château de Lissac, en Bas-Limousin, et Charles de Saint-Martial de Puy-de-Val, marquis de Conros, son fils, au sujet de la jouissance de la terre et seigneurie de Tayssin. — Marché passé entre Henri de Lafagerdie, seigneur de Saint-Germain, agissant en qualité de syndic des pères Récollets de Tulle, et Étienne Vialanes, M^e imprimeur dudit Tulle, pour l'impression d'un livre « intitulé Macheraspis ou le glaive des catholiques, in-f ». — Etc.

E436. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1656 — Béronye. — Minutes. — Délibération des syndics et habitants de « la ville » de Laguenne, relative à la poursuite d'un procès devant la cour des aides de Clermont. — Transaction entre noble Arnaud de la Majo-rie, seigneur de Pebeyre, Soursac, etc., et Martin de Féris, sieur de Condailhe, chevalier de St-Jean de Jérusalem, au sujet de dettes. — Vente, par Léonard-François de Loyac, sieur de la Sudrie, à Étienne Malaurie, pour la somme de cent quarante livres, d'une terre au Puy, « cy-devant plantée en vigne », située au tènement de Puidonarel, paroisse Saint-Julien de Tulle. — Testament de Gabriel Reboul, M^e papetier de Tulle. — Contrat entre Jean Comte, chanoine de l'église St-Martin de Brive et prieur de l'église St-Pierre de la même ville, et Antoine Aluitre, M^e imprimeur. — Contrat passé entre des peigneurs et des cardeurs de laine de la ville de Tulle pour travailler en commun. — Contrat entre les tenanciers des villages de Sendriat et de la Bachellerie, paroisse de Chanac, pour la poursuite à frais communs d'une demande en réduction des cens dont ils sont chargés. — Testament de demoiselle Marguerite de Levet, de Tulle. — Transaction entre Léonard Benoît, curé de Sainte-Féréole, et Antoine Vergne et Jean André, fermiers de l'archevêque de Bourges, au sujet de droits de lods et ventes et de prélation. — Cession d'une créance, par François Salesse, de Saint-Germain-les-Vergnes, à Jacques de Roffignac, sieur de Saint-Unisse, du bourg de Sainte-Fortunade. — Contrat entre dame Ysabeau de Saint-Martial de Drugeat, supérieure des religieuses de St-Bernard de Tulle, et Antoine Fès, maçon, au sujet d'une maison située dans la

Barrière. — Sommaire des contrats reçus par Énard Béronye pour le sieur Antoine Vergnie, de 1642 à 1655. — Etc.

E437. (Liasse). — 233 pièces, papier.

1657 — Béronye. — Minutes. — . Testament d'Antoine Moulin, marchand, de Tulle. — Prix fait pour « couvrir de pierre thuille à cheville », moyennant la somme de trente-cinq livres, une maison située à Poissac. — Marché entre Jean Malaurie, marchand de Tulle, et Antoine Geoffre, maître papetier, pour la conduite à Angoulême de tout le papier qui se fera dans le moulin du sieur Melon, situé à Laguenne. — Attestation de la mort du sieur Carbouneau, d'Angoulême, décédé à Tulle, dans la maison d'Étienne Viallanes, marchand imprimeur. — Bail à titre de métairie d'un domaine situé dans la paroisse de Saint-Jal, passé par Marie de Jarrige, veuve de Pierre Chabaniel, en faveur d'Étienne Chastanet. — Contrat de mariage entre Léonard Queyrie, de Sainl-Mexant, et Isabeau Farge. — François Py, de Tulle, « désirant poursuivre la vocation de peintre tapissier qu'il a commencée d'apprendre puis quelque temps en ça, et de s'en vouloir aller au royaume d'Espagne pour profiter quelque chose, et parce qu'il pourroit pendant son dit voyage passer de vie à trépas », donne tous ses biens à Antoine et à Jacques Py, ses oncles. — Testament de Jean Charissou, de Saint-Étienne-de-Gimel, fait au moment d'entreprendre un voyage hors de la province. — Vente ; par Léonard Laporte, procureur au parlement de Bordeaux, à Jean Rivière, de Tulle, pour la somme de cent quinze livres, d'un office de notaire. — Sommation, par les maires et consuls de Tulle, à Jean Tillac, dont la négligence à remplir sa charge de collecteur des tailles avait donné lieu à un procès devant la cour des aides. — Contrat d'apprentissage « de l'art de papetier » passé entre Géraud Lacombe et Martial Lagarde. — Inventaire des meubles et papiers du sieur Vareille, prêtre. — Quittance de la somme de douze cent seize livres donnée par Claire-Françoise de Montaignac, supérieure du monastère de la Visitation de Tulle, à Jean Lespinasse, sieur des Condamines, conseiller en l'élection. — Testament de Catherine de Vaurilhon, veuve de Jean Dumas, notaire royal et greffier de Favars, contenant une fondation de trois messes dans l'église dudit Favars. — Contrat de mariage entre Martial Rigal, de Tulle, et Marie Jarrige. — Sommation faite par Pierre Dupuy, procureur en l'élection, à Henri de la Fagerdie, lieutenant général civil, pour l'obliger de fournir son procès-verbal des dégâts causés par la grêle dans les paroisses de Sainte-Fortunade et de Ladignac, afin qu'on puisse régler la diminution de la taille. — Concession d'une sépulture dans l'église des Récollets en faveur du sieur Dumond, marchand de Tulle. — Obligation de six cent cinquante livres souscrite par messire François de la Rochefoucault-Couzages en faveur de Jean de Lespinasse, conseiller en l'élection de Tulle. — Inventaire des meubles délaissés par Noël Lagarde. — Testament d'Antoine Dubal, parcheminier de Tulle. — Quittance donnée par les maires et consuls de Tulle au sieur de Lespinasse du prix de location du moulin de la Barrière appartenant à ladite ville. — Fondation, par Antoine Dubal, parcheminier, de douze messes annuelles dans l'église Saint-Pierre de Tulle. — Etc.

E438. (Liasse.) — 226 pièces, papier.

1658 — Béronye. — Minutes. — Donation entre vifs faite par Léonarde Leygounie, veuve de Jean Puiabelleix, maître « eschardeur » de Tulle, en faveur de Marguerite, sa nièce, de tous ses biens. — Contrat de mariage entre François Jos, maître maçon, et Penelle Raymond. — Inventaire des biens de Guinot Rouffie, marchand au quartier de la Barrière. — Cession, par M. Louis de Guron, évêque de Tulle, à Jean Malaurie, marchand de Tulle, « pour pris entre eux accordé », du droit de rétion féodale sur divers immeubles achetés par ledit Malaurie. — Codicille de demoiselle Jeanne du Myrat, veuve de Jean Lavialle. — Inventaire des meubles délaissés par feu Calmine Laporte, marchand de Tulle. — Sommation faite par Charles de la Chassignie, chantre et chanoine « en la grande église » de Tulle, à demoiselle Léonarde de Rivière pour l'obliger de produire une obligation. — Transaction entre Charles de Nauche, écuyer, sieur de Poumier, « habitant dans son chasteau de Poumier, en la paroisse de Lonzac », et Charles Lafon, sieur du Fau, de Tudeils, au sujet d'une créance. — Prix fait entre les syndics du chapitre de Tulle et Jean Fès, maître maçon, pour la démolition « de partie d'une muraille de la maison appartenant à messieurs les douze chanoines... estant vis-à-vis du Griffon ». — Sommutations des syndics du chapitre de Tulle au

cellérier dudit chapitre, qui n'avait pas livré les trente-trois setiers de froment de la pension des chanoines pour le mois de juillet, — et des fermiers du cellérier aux dits syndics. — Testament de Jeanne Teyssier, veuve de Jean Malaurie, marchand de Tulle. — Sommation de Jean Malaurie, fermier des dîmes de la cure de Chamboulive, aux receveurs des décimes du diocèse de Limoges, pour les obliger de recevoir le montant des charges imposées sur ladite cure. — Etc.

E439. (Liasse.) — 240 pièces, papier.

1659 — Béronye. — Minutes. — Cession, par Jean Meynard, écuyer, seigneur de Queilhe et de la Boudrie, habitant au château dudit Queilhe, à Tulle, à Léonard Clédat, d'Uzerche, de droits de rétention sur divers immeubles situés dans la paroisse de Saint-Jal. — Réception de Mre Jean Béronnye au nombre des prêtres de la communauté de Saint-Julien de Tulle. — Sommation de Pierre Perrier, de Saint-Mexant, à dame Isabelle de Saint-Martial, prieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle, à qui il avait vendu un domaine « pour la somme de quatre mille deux cents livres..., laquelle somme c'estoit obligée de paier à ses plus antiens créantiers ». — Étienne Pouget, de Tulle, « estant sur le point d'aller en pellerinage dehors la province,... faict donation en cas de mort de tous ses biens » à Étienne Leyrich, son oncle. — Sommation de Jean-Martial de Fénis, curé de Sainte-Fortunade, docteur en théologie, à l'évêque de Tulle et à Jacques Chapelle, curé de Saint-Martial, son aumônier, « portant que persistant aux sommations cy-devant faites,... notifie à monseigneur l'évesque, ou à son vicaire général, ses qualités de clerc tonsuré et docteur en théologie, attestation de ses estudes, et de gradué nommé en l'université de Cahors pour le diocèse de Tulle, et dont a baillé coppie en la notification qu'il en a faite au greffe des insinuations ecclésiastiques du présent diocèse, attendant pour jouyr de l'office desdites lettres de gradué..., afin que vacation advenant d'aucun bénéfice ou office de collation de sondit diocèze pendant le temps affecté aux gradués, il plaise à monseigneur l'évesque... l'en pourvoir ». — Contrat entre Étienne Vialanes, marchand imprimeur de Tulle, et Jean Barry, au sujet de fournitures de vins. — Bail des revenus de l'abbaye de Notre-Dame de Souillac, dans le diocèse de Cahors, passé pour neuf années, pour le prix annuel de quatre mille huit cents livres, par Henri de la Mothe-Houdancourt, évêque de Rennes et abbé de ladite abbaye, au profit de Gilles Lachièze, receveur des tailles de la vicomté de Turenne. — Bail des revenus du prieuré de Saint-Julien de Nespouls passé pour les prix annuel de neuf cents livres, par Henri de Jugeals, sieur de Laval, au profit de Gilles Lachièze et autres. — Investiture de certaine terre située à Tulle et soumise à une redevance envers le chapitre, donnée par Jean-Baptiste Saint-Prich, trésorier de l'église cathédrale, en faveur d'Antoine Moulin, marchand. — Etc.

E440. (Liasse.) — 239 pièces, papier.

1626-1662 — Béronye. — Minutes. — Testament d'Antoine Praderie, meunier (1660). — Quittance d'un legs de quarante livres fait par Thomas Bach à la confrérie des âmes du purgatoire érigée dans l'église Saint-Julien de Tulle. — Testament de Grégoire Marlac, maître potier. — Inventaire des biens dudit Malrac. — Fondation faite en faveur de la communauté des prêtres de Saint-Julien par Martial Vergne à l'occasion de sa réception dans ladite communauté. — Vente, par Marie de Grégoire, veuve de Jean Rivière, pour le prix de huit cent soixante livres, à Jean Revière, notaire royal, de l'office de procureur héréditaire au sénéchal et présidial de Tulle, et « de la part qui compétoit et appartenoit à son feu mari aux offices d'auditeur des comptes et de certificateur des criées ». — Opposition formée par Marie Soustre au projet d'inhumation du corps du sieur Pauffille, maître arquebusier de Tulle, dans le tombeau du sieur Annet Soustre, son père, qui est dans l'église des pères Récollets. — Quittance d'une somme de deux mille livres donnée par François de Loyac, curé de la Saint-Jal, à Léonard-François de Loyac, sieur de la Sudrie, son neveu. — Codicille de Jean Malaurie, ancien curé de Chamboulive. — Acte constatant l'état du domaine de Sacquet, situé dans la paroisse Saint-Julien.. — Sommation du sieur Chabanes, marchand de Tulle, à Jean Dubal, sieur de la Jarrige, au sujet d'une créance sur Jean Besse, avocat en parlement, qui déclarait ne rien devoir et offrait de prêter serment sur l'autel Saint-Martin de l'église d'Ussel. — Testament de Jean Tillac, archer. — Liquidation de la succession de Jean Libouroux, marchand de Tulle (1626-1662).

— Inventaire des meubles et papiers délaissés par Jean Lavialle, procureur au siège de Tulle. — Etc.

E441. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1661 — Béronye. — Minutes. — Thomas Hillaire, du village de Fargou, paroisse de Lanteuil, reconnaît « tenir comme bon emphithéote, en fief perpétuel », sous le cens annuel et rente de trois coupes de seigle et une coupe de froment, mesure de Brive, de Charles de la Chassagnie, chantre du chapitre de Tulle et prieur d'Auriol, une maison située audit Fargou et divers immeubles. — Sommation d'Antoine Seignolles à Jean Verdier, notaire, au sujet de la palpe du lieu de Seignolles. — Bail d'une boutique située à Tulle, dans la rue de lu Barrière, par François Rebeyrotte à Jacques Py, M^e bâtier, pour la somme de dix livres par an. — Sommation de Jean-Baptiste Darche, lieutenant en l'élection, à Hélias Rivière, au sujet de l'enlèvement, par François de Boutier, sieur de « Palier », de deux juments appartenant audit Darche. — Contrat d'apprentissage de l'« art de papetier », entre Pierre Mas, de Poissac, et Jean Béronie. — Contrats de mariage entre Pierre Puymaigne, de Sainte-Fortunade, et Antoinette Terson ; — entre Jacques Pineau, M^e chapelier, et Jeannette Rominhac. — Sommations de Jean Chabannes, bourgeois de Tulle, à messire Armand de Cosnac, seigneur de Daignac, au sujet de différentes dettes ; — des assesseurs et collecteurs de la taille aux maires et consuls de Tulle pour les obliger de leur donner « un consort à la place du sieur Soloyte ». — Testaments d'Antoine Ceron, marchand, du lieu des Horts, paroisse de Naves ; — de Jean Chieyron, M^e maçon, de Ladignac ; — de Pierre Maure, marchand de Tulle. — Cession d'une créance, par Antoine Quintanes, archer, à messire Antoine de Fénis, seigneur de la Farge, trésorier général de France en la généralité de Limoges. — Testament et inventaire des biens de Jeanne Estorges, marchande de Tulle. — Contrat de mariage entre Charles la Coste, M^e papetier au moulin du sieur Chabannes, et Penelle des Horts. — Donation en cas de mort, par Guillaume Salès, M^e papetier, à Catherine Salès, sa sœur. — Prix fait entre les syndics de la confrérie de la croix érigée en l'église Saint-Julien de Tuile, et Julien « Dhuameil, M^e esculpteur de ladite ville », pour la façon, moyennant la somme de quarante-cinq livres, « d'un retable de bois noir » pour la chapelle Sainte-Croix, « de la largeur de quatre grans piedz et demy, de haulteur jusques à la voulte de ladite chapelle,... au-dessus duquel retable y sera une figure d'une Résurrection, et dessoubz ung chérubin, les piliers torses ornés de feuillage, le tout bien et dhuement et conformément sur l'architecture du desseing figuré sur une feuilhe de papier paraphé des parties ». — Etc.

E442. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1662 — Béronye. — Minutes. — Prix fait entre les syndics de l'église Saint-Julien et Eymard Chambon et Géraud Boudrie pour la construction d'une grange au lieu de Galmontis. — Inventaire des meubles d'Étienne Vachot, chirurgien. — Sommation de Pierre Fage, du village de Miallet, à Jean-Martial de Fénis, curé de Sainte-Fortunade, pour l'obliger de publier ses bans et de lui administrer la bénédiction nuptiale. — Octroi, par les syndics des pères Récollets de Tulle, à Étienne Vialanes, marchand imprimeur de ladite ville, d'un droit de sépulture dans l'église du couvent. — Contrat entre lesdits syndics et ledit Vialanes pour l'impression d'un « livre intitulé la Conduite spirituelle, composé par le révérend pore Fulgeance la Mothe, provincial desdits révérens pères Récolès de la province de Toulouse, in-8°, de caractère de Saint-Augustin ». — Testament de Pierre Leyric, du lieu de Chameyrat en la vicomté de Turenne. — Contrat d'apprentissage du métier de tisserand passé entre Guillaume Delmas et Jean Delpy, moyennant la somme de vingt livres et « les droitz dheus à la frérie de Ste-Barbe ». — Testament d'Antoine Tillac, M^e serrurier. — Prix fait entre les syndics des prêtres de Saint-Pierre de Tulle et Pierre Mas et autres, pour la reconstruction d'une maison située au quartier de la Barussie, «joignant la grand'porte dudit quartier ». — Etc.

E443. (Liasse.) — 240 pièces, papier.

1663 — Béronye. — Minutes. — Quittance d'une somme de trente livres donnée par le sieur Dutrech à dame Suzanne de Bézut, supérieure du monastère de St-Benoît de Tulle. — Transaction entre le sieur Vigneron, prêtre de la communauté de Saint-Julien, et M^e Martial de Fénis, avocat et

juge de Sainte-Fortunade, au sujet de l'entretien du chemin du village de Maure. — Testaments de Jean Bousquet, marchand, — et de Jean Béronie, marchand papetier demeurant « aux moulins à papier appartenans à monsieur Martial de Féris, proche le pont Charlat ». — Contrat d'apprentissage de l'art de cordonnier avec réserve des droits de la « frérie » de Saint-Crépin. — Vente d'une meule « à moudre froment bonne et marchande » pour le prix de vingt-six livres. — Association entre peigneurs et cardeurs de laine. — Abandon, par Jean Meynard, écuyer, sieur de Queilhe, au monastère de Saint-Benoît de la ville de Tulle, du domaine de Freyssinge, « par forme d'aumône dotale », à l'occasion de la réception d'Anne de Meynard, sa fille, dans ledit monastère. — Quittance d'une somme de deux cents livres donnée par Jean Meynard de Queilhe à Jean Meynard, sieur du Tournier, président en l'élection de Tulle. — Testaments de Jean Reboul, papetier, — et de Bernard Guionnier, « mulatier », et inventaire des biens dudit Guionnier. — Contrat entre le père Aurélias Martial, commis par les frères Mineurs de Sarlat, et Jacques Mouret, « M^e esculteur » de Tulle, pour la confection d'un tabernacle. — Sommation du sieur Chabanne, marchand de Tulle, au sieur Chièze, receveur des tailles de la vicomté de Turenne, au sujet du paiement d'une lettre de change de cinq mille deux cents livres portant la signature du duc de Bouillon. — Bail, par Jean Fès, M^e maçon, à Gaspard Malaurier, M^e maréchal, pour la somme de douze livres, d'une « boutique audit Fès appartenant, scituée au bas du quartier de la Barrière, où se tient le corps de garde en temps de guerre ». — Bail, par messire Jean de Lespinasse, conseiller en l'élection, à Jean Manière, pour la somme de quatre cent trente-quatre livres, du domaine des Condamines, la vigne du pont de la Pierre réservée. — Notification faite par Martiale Borderie, femme de Martial Lagarde, sieur de Celaur, à Jean-Baptiste Delarue, sieur de la Bastide, maître d'hôtel ordinaire du roi, de la cession par elle obtenue du fermage du repaire noble de Queilhe.

E444. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1664 — Béronye. — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Montaignac, M^e papetier de Tulle, et Jeanne Mazin. — Sommation du sieur Béril, curé de Saint-Salvavadour, à François Béril, M^e coutelier de Tulle, pour l'obliger de rendre les portes qu'il avait enlevées à une boutique appartenant audit Béril, ce qui exposait ses locataires au danger « d'estre tués et pillés » et fournissait un refuge « aux voleurs et brigands ». — Inventaire des meubles de Pierre Seignolles, de Sendriat, paroisse de Chanac. — Bail passé pour quatre années, pour le prix annuel de cent livres, du four banal de Laguenne. — Sommation de Pierre Meynard, sieur de la Serre, à Jean Teyssier, prieur de Corrèze et à demoiselle Martine de Darche, au sujet de rentes dues sur les villages de la Serre et d'Alleyrat. — Vente, par Nicolas Béronie, marchand papetier des moulins de « Goutte-Negre, paroisse Saint-Juilhen de Tulle », à Michel Roux, marchand d'Angoulême, « de trois cens soixante rames de papier fin à l'anieu, pezant chasque rame douze livres,... à raison de soixante-six sols la rame... et de cent quatre-vingtz-dix-huit rames papier fin au Jésus, pezant chasque rame huit livres et demie, du prix de quarante-huit sols la rame ». — Protestation d'Étienne Vialanes, M^e imprimeur, contre une assignation devant la cour du parlement de Bordeaux, ce qui l'oblige de « fermer son imprimerie dans laquelle il occupe divers ouvriers qui discontinueront leur travail dans son absence ». — Sommation de dame Jeanne du Saillant à la supérieure du monastère de Sainte-Ursule de Tulle, qui refusait de rendre des meubles et des vêtements appartenant à ladite dame. — Prix fait pour la construction d'un « moulin à moudre ». — Contrat de mariage entre Jean Verdier, notaire royal, demeurant au village de la Traverse, paroisse d'Espagnac, et demoiselle Marie Darche, veuve de Jean-Antoine Landrandie. — Testament de Huguette Mouret, veuve d'Antoine Montaignac. — Sommation de M^e Aumeyrolles aux collecteurs de la taille de la paroisse de Lagarde pour les obliger de comprendre dans leur rôle Bertrand de Mailhe. — Arrentement d'une chambre située au quartier de la Barussie et appartenant à l'hôtel-Dieu, pour la somme annuelle de trois livres cinq sols, à Pierre Ladet, sargetier. — Testament de demoiselle Marie de Pradou, veuve d'Étienne Friquet, marchand.

E445. (Liasse.) — 243 pièces, papier.

1665 — Béronye. — Minutes. — Procès-verbal d'élection de syndics pour la communauté des prêtres de Saint-Julien de Tulle. — Signification d'un arrêt du grand conseil par les maire et-consuls

de Tulle à l'évêque. — Testament de Guinot Genièze, écolier, natif d'Objat. — Association entre Michel Vialle, Jean Borie et Léonarde Borie, du village del Mas, paroisse de Favars, pour la culture en commun de leurs terres. — Compromis entre Jean Rivière, curé de Lapleau, et Pierre Vergnie, au sujet de la succession d'Antoine Rivière, écolier. — Prix fait entre les consuls de Tulle et Jean Py, pour la construction d'une boutique sur la Solane. — Inventaire des meubles saisis à la requête du procureur général de la chambre de justice sur M^e Jean Jaucen de la Geneste, président au présidial de Tulle, dans son château de Poissac, dans sa maison du faubourg du Canton et dans plusieurs métairies. — Testament solennel de Jean Montet, sieur de la Treilhe, « notaire procureur es chastellainies de Saint-Hilaire et Chameyrac », contenant un legs de cent livres en faveur des Récollets d'Argentat. — Prix fait pour la dorure du retable de la chapelle de la Croix, dans l'église Saint-Julien de Tulle. Sommation d'Étienne Després, sieur de Chaux, aux dames de Sainte-Ursule de Tulle, pour les forcer de restituer les meubles laissés par Françoise Després, sa sœur, qui était morte dans leur couvent. — Prise de possession, par Jean Lacroix, curé de Chamboulive, de la chapellenie ou vicairie de Sainte-Catherine de Favars. — Etc.

E446. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 249 pièces, papier.

1666 — Béronye. — Minutes. — Testament de Micheson Vergne, M^e blanchisseur de Tulle. — Échange d'immeubles entre Jean Jarrige, bourgeois de Tulle, et Pierre Boudrie, du village de Maslofage, paroisse de Sainte-Fortunadc. — Sommation de Jean Tavé et autres, de la paroisse de Sainte-Fortunade, à Pierre Vielhemarengé, « l'un des commissaires deputés au régime des fruitz du village de Fleurac », pour l'obliger de rendre des bestiaux saisis en échange de bassins d'airain d'une valeur plus grande. — Vente, par dom Jean-Élie de Saint-Benoît, prieur des Feuillants de Tulle, à Angélique Pourrat, supérieure des dames de la Visitation, pour la somme de deux cents livres, de différents immeubles situés aux Angles. — Testament de Géraud Béronye, prêtre de la communauté de Saint-Julien. — « Titre d'institution » de vicaire de la vicairie de Sainte-Catherine en l'église de Favars, qui était du patronage de Gilles de Geneste, seigneur de Saint-Avid, Favars, Saint-Clément et autres places, donné par Martial de Fénis, vicaire général de Tulle, en faveur de Gabriel du Myrat, chanoine. — Contrat de mariage entre Charles Coste, M^e papetier de Tulle, et Jeanne Mariel. — Estimation des réparations à faire au moulin de la Barrière. — Quittance d'une somme de trois cents livres donnée par damoiselle Jeanne du Verdier à Gilles du Verdier, sieur du Chastang, son frère, mari de demoiselle Péronne de Floucault. — Prix fait passé par les syndics de la confrérie de Sainte-Élisabeth de l'église Saint-Julien, pour la dorure d'un retable. — Contrat d'apprentissage de « l'art de chirurgie ». — Testament de Pierre Treilhard, religieux « non proffez » du couvent des Récollets de Tulle, fils d'Étienne Treilhard, conseiller en la sénéchaussée de Brive, et de Jeanne de Maillard. — Sommation d'Étienne Viallanes, marchand imprimeur de Tulle, à Jean Dalvy, aussi imprimeur, pour le contraindre de remplir les conditions d'un traité pour des impressions. — Sommation faite au nom de M. de Pompadour aux pères Feuillants de Tulle, qui refusaient de laisser peindre dans leur église « une litre ou ceinture pour mond. seigneur de Pompadour,... patron et fondateur de ladite église ». — Testament de Marguerite de Saint-Priest, veuve d'Antoine Duron, procureur d'office à Tulle. — Quittance donnée par Pierre Margerie, de LaguennE, à M^e Géraud Mouret, sculpteur, du prix de location d'une maison située au quartier de la Barrière. — Inventaire des meubles et papiers d'Antoine Vergne, marchand de Tulle. — Etc.

E447. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

1667-1668 — Béronye. — Minutes. — Étienne Viallanes, marchand imprimeur et libraire de Tulle, expose « que suivant concordat entre luy fait et Gabriel, Jean et autre Jean Delbos, frères, M^{es} fondeurs de lettres d'imprimerie, entre autres choses portées par ledit concordat et duquel lesdits Delbos ont coppie, ils sont obligés de lui parachever la fonte de petit romain, italique de petit texte et italique de petit romain, qu'ils ont commencé dans la maison dudit Viallanes, et luy dellivrer les restans de la matière qu'ils luy ont devers eux..., que lesdits Delbos ont discontinué le travail... qui revient à grand dommage audit requerant ». — Contrat de mariage entre Étienne Druilholles, de Druilholles, paroisse de Favars, et Annette Chassagnie. — Sommation de Xavier de Fénis, curé de Sainte-Fortunade, à Blaise Maillard, greffier de l'évêque, pour l'obliger de rechercher « dans ses

registres si l'église du Chastang, qui a toujours dépendu de la cure de Ste-Fortunade, est comprise et mise au rang des cures et vicairies dépendans dudit diocèse dans la distribution des décimes ». — Sommation des syndics de la confrérie de Ste-Croix à Jean Béronie, M^e papetier, qui avait pris un apprenti et n'avait pas acquitté la somme de six livres due à cette occasion à la « frairie ». — Opposition formée par Anne Robeyrie à la publication des bans de Jacques Vigière. — Sommation de Gaspard d'Estresse, baron dudit lieu, à Jean Bonaventure, au sujet d'une créance de la succession d'Henri de Jugeals, seigneur de Veilhan. — Vente, par Gabrielle de Maruc, veuve d'Antoine de Loyac, seigneur de la Bachellerie, à Jean Terson, sabotier de Sainte-Fortunade, d'un lopin de terre. — Bail des dîmes de la Guierle, del Mirat et de Poissac, appartenant au grand cellérier du chapitre, pour deux cent soixante setiers de grains. — Contrat entre Jean Dalvy et Étienne Viallanes, imprimeurs, pour différentes impressions. — Testament solennel de Jean Meynard, seigneur de Queilh, en la paroisse de Saint-Julien de Tulle. — Cession du droit de rétion féodale sur un pré situé à Ladignac, par dame Anne de Laubespain, veuve de messire Gabriel de Beaufort-Canillac, à Pierre Margerie, marchand de Laguenne. — Démission de Gabriel de Maruc de l'une des vicairies fondées en l'église cathédrale par M. de Saint-Martial. — Sommation des syndics de l'Hôtel-Dieu au sieur de Masmoury pour l'obliger d'acquitter un legs de huit cents livres fait audit Hôtel-Dieu par feu Étienne Baluze, gentilhomme du roi de Pologne. — Etc.

E448. (Liasse.) — 224 pièces, papier.

1669 — Béronye. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Chanut, M^e fourbisseur, et Marie Barrat, de Tulle. — Contrat d'apprentissage de l'art de papetier. — Contrat entre les assesseurs et collecteurs de la taille de la paroisse de Ladignac. — Testament de Jean Chirac, M^e cordonnier. — Testament d'Anne de Vergne, femme de Jean Brossard, marchand. — Procuration donnée par Martin Rivière, prieur du prieuré de Saint-Martin de Sornac, pour résigner ledit prieuré en faveur d'Étienne Rivière. — Testament de damoiselle Marguerite de Malaurie, veuve de M^e Jean Lissac, avocat en la cour de Saint-Angel. — Contrat entre les dames du monastère de Saint-Benoît de Tulle, et Marie Béronnie, pour la réception de cette dernière en qualité de sœur converse. — Inventaire des meubles de Martial Laporte, marchand. — Etc.

E449. (Liasse.) — 219 pièces, papier.

1670 — Béronye. — Minutes. — Contrat entre dame Suzanne de Murat, veuve de Théophile de Blanchier, marquis de Lostanges, et Charles, Jacqueline et Esther de Blanchier, ses enfants, d'une part, et Claude de Blanchier, marquis de Lostanges, son fils aîné, au sujet de sa dot. — Testaments de Jean Turenne, M^e papetier de Tulle ; — de Léonard Peguay, marchand tuilier, demeurant au faubourg de la Barussie. — Consignation d'une somme de mille livres faite entre les mains de Clément Letourneur, greffier royal de Tulle, par Charles de Clary, baron de Saint-Angel, trésorier général de France. — Ferme des dîmes des villages d'Eyroles et de Malvialle, de la paroisse de Laguenne, passée par Jean Rivière, curé de Lapeau et vicaire de la chapellenie de Sainte-Marie-Madeleine « desservie en l'église cathédrale » de Tulle, en faveur de Pierre Eyroles, pour le prix annuel de neuf livres. — Quittance d'une somme de trente livres donnée par Peyronne de Courbiers, veuve du sieur Baluze, élu, à M^e Jean Baluze, avocat en parlement. — Contrat entre Gilles du Verdier, sieur dudit lieu et du Chastang, et Antoine Sol, marchand, au sujet d'une créance. — Testament d'Antoine Rivière, marchand « esgueilhettier » de Tulle. — Procuration donnée par Jean-Baptiste Brossard, chanoine théologal de Tulle et curé d'HautePAGE, pour résigner la cure dudit HautePAGE en faveur d'Antoine Duron. — Etc.

E450. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1671-1672 — Béronye. — Minutes. — Ferme d'un pré de trois journaux et d'une terre d'une quatonade situés au village de Noalhac, paroisse de Sainte-Fortunade, par Antoine Quintane, archer de la maréchaussée, à Antoine Lageou, pour la somme de onze livres dix sols. — Échange d'immeubles entre Jean Celaur, juge d'Cornil, et Guillaume Lascoux. — Contrat de mariage entre Géraud Béronye, papetier au moulin du pont Charlat, et Françoise Teilhac. — Sommation de Jean

Darche, lieutenant criminel, à Noël Destortz, charpentier, pour l'obliger de remplir les conditions du traité passé avec la ville de Tulle pour les réparations à faire au pont de la Barrière. — Association entre Géraud Dumas, procureur en la juridiction de Favars, et Étienne Lagier, marchand « mazellier » de Tulle, pour la prise à bail des terres de la seigneurie de Saint-Clément et Favars. — Contrat par lequel Étienne Béronnie, tapissier de Felletin, s'engage à travailler pendant neuf mois, moyennant sa nourriture et un salaire de trois livres par mois, pour le sieur Barjon. — Prise de possession, par Denis Albiac, curé de « St-Pollany » en Quercy, de la vicairie de Saint-Jean-Baptiste desservie en l'église cathédrale de Tulle. — Sommation de Léonard Martine, avocat en la cour, aux pères Feuillants, prieurs du prieuré de St-Vincent de Meyssac, pour les obliger de poursuivre contre le grand prieur d'Auvergne la revendication d'une terre dont il était tenancier. — Contrat entre les collecteurs de la paroisse d'Espagnac et le sieur Chassigne pour la levée des tailles moyennant la somme de cent vingt livres (1671). — Échange d'immeubles entre Antoine Béril, curé de Saint-Salvador, et Pierre Maure, papetier demeurant au Montet, paroisse de Saint-Julien de Tulle. — Appel par Jean Chabannes, bourgeois de Tulle, d'une sentence rendue par le présidial entre lui et les sieurs de la Fagerdie, lieutenant en l'élection, et le sieur Jaucen, seigneur de Poissac. — Transaction entre Jean Baluze, avocat en la cour, et Gabriel Teyssier au sujet d'une créance sur Jean Teyssier (1672). — Etc.

E451. (Liasse.) — 3 cahiers de 77, 61 et 39 feuillets, papier.

1642-1672 — Béronye. — Répertoire des actes reçus par Eymard Béronye, notaire royal à Tulle, de 1642 à 1653 ; de 1654 à 1666, et de 1667 à 1672. La couverture du dernier cahier est formée d'une feuille de parchemin renfermant la vente, par Jean Sarget à Étienne la Farge, d'une pièce de terre située à Favars. Cet acte fut reçu le 14 mars 1530, par Étienne de Rivière, « de Ripperia », notaire royal audit Favars, « de Favarcio ».

E452. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1693 — Béronnye (Jean-Baptiste), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Testament d'Étienne Fressinges, du village de Puydonnarel, en la paroisse Saint-Julien de Tulle. — Obligation de trois cents livres souscrite par Gilbert Dhouet, seigneur d'Auzers, Saint-Christophe et autres places, en faveur des prêtres de la communauté de Tulle. — Testament de Marie Laporte, de Saint-Mexant, fait au moment d'entrer au monastère des dames religieuses de Saint-Jean de Jérusalem de l'Hôpital-St... en Quercy. — Accord entre Bernard Seignolles et Jean Vialle, de Cornil, receveurs des tailles pour l'année 1690, au sujet de la part de pertes qu'ils doivent supporter. — Testament d'Adrien Mas, laboureur de la paroisse de Saint-Bonnet-Elvert, fait au moment « d'aller au service en qualité de soldat de milice dans la compagnie de monsieur d'Artois ». — Inventaire des meubles et papiers de Jean Druilholes, avocat, de Favars. — Inventaire des meubles et papiers de Pierre Ducher, notaire royal à Tulle. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Galand, marchand, et demoiselle Marie-Jeanne de Peyrac, fille de M^c Jean Peyrac, « docteur en médecine et doyen de l'agrégation de ladite faculté ». — Inventaire des meubles de Pierre Teyssier, tanneur. — Nomination de collecteurs pour la paroisse de Laguenne faite devant la grande porte de l'église, à l'issue de la messe paroissiale. — Testament de Nicolas Béronnie, maître papetier au moulin de Goutenègre. — Sommation de Pierre du Faure, sieur de Laval, bourgeois d'Argentat, à François-Mathurin de Lentilhac, vicomte de Sédières, pour obtenir remboursement d'une somme de cinq mille six cent trente livres prêtée à François de Lentilhac. — Etc.

E453. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1694 — Béronnye. — Minutes. — Testaments de Pascale Tilhac, veuve d'Étienne Vachot, M^c chirurgien ; — de Marguerite Duhamel, fille « de feu Julhen, sculpteur », en faveur de Jeanne Duhamel, sa sœur ; — de Catherine Malaurie, veuve de Julien Faugeyron, procureur ès sièges royaux de Tulle, où la testatrice déclare posséder « les bijoux suivans : deux tours de perles assez grosses ; deux petites chaînes d'or qu'on appelle des jazerans ; une ceinture d'argent avec des attaches aussy d'argent ; un St-Esprit garny de diamans ; une émeraude, et j'entends, dit-elle, parler de la plus belle que j'ay ; un diamant ; un cachet d'or ; un chapellet de corail ayant une croix et des

pater d'or ; un amazoir, sive demouret d'argent, avec une chaîne aussy d'argent » ; — etc. — Bail du moulin de Poissac passé par Jean-Baptiste Jaucen, seigneur dudit Poissac, en faveur de Jean Mas, avec réserve de moudre gratis tout le blé qu'il pourra consommer. — Procuration donnée par François Solabel, bourgeois de Saint-Sylvain, patron de la vicairie de Sainte-Catherine du Puy-d'Arnac, pour intervenir dans un procès entre le curé de Sainte-Fortunade, chapelain de ladite vicairie, et le curé du Puy-d'Arnac. — Etc.

E454. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1694 — Béronnye. — Minutes. — Testaments de Constant Lacombe, bourgeois de Tulle ; — de Martial Vergne, prêtre de la communauté de Saint-Julien ; — d'Étienne Laporte, ci-devant notaire royal ; — de Charles Gouttes, M^e apothicaire ; — de Nicolas Béronye, M^e papetier ; — etc. — Inventaire des biens dudit feu Nicolas Béronnie qui furent trouvés au moulin de Gouteneygre, dans la paroisse Saint-Julien de Tulle. Parmi ces biens figure une grande quantité de papiers qui n'avaient pu être vendus à cause des guerres. Une partie de ces papiers étaient aux armes « d'Astradan » (Amsterdam ?). Dans les dépendances du moulin se trouvait une petite chapelle où se voyaient des tableaux représentant le Calvaire, saint Nicolas et saint Nicolas de Tolentin. — Inventaire des biens délaissés par Antoine Mas, marchand de Tulle. — Contrats de mariage entre Joseph Mériconde, greffier aux sièges royaux de Tulle, et Sabyne Béronye ; — entre Martial Valéry, peigneur, et Jeanne Duhamel, fille de Julien Duhamel, M^e sculpteur, et d'Anne Brossard ; — entre Antoine Jarrige, bourgeois, et Catherine Lacombe ; — etc. — Location, par Jean Teyssier, avocat et juge de la baronnie de Gimel, à Martin Maynard, bourgeois, pour le prix de trente livres par an, de deux chambres garnies situées « à la Barrière », devant le monastère de Sainte-Claire. — Etc.

E455. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 246 pièces, papier.

1695 — Béronnye. — Minutes. — Testaments de Jean Peyrac, docteur en médecine ; — de Marie Leyrac, veuve de François Mougenc, « M^e pochier d'estain » ; — de Toinette Migot, de Chanteix, reçu par Géraud Béronye, vicaire de la paroisse ; — de Marguerite Duhamel ; — d'Arnaud Chaury, novice au couvent des Récollets ; — de Catherine Duclaux, hospitalière ; — de Martial Traverse, d'Espagnac ; — de Marie Rivière, reçu par Léonard Vialle, curé de Favars ; — de Jean Pauphille, vigneron de Tulle ; — etc. — Contrats de mariage entre François Plantades, meunier, fils de Jean, M^e violon, et de Martiale Vielhaschas ; — entre Jean Lerbeyl, chirurgien, et damoiselle Marguerite de Jarrige ; — etc. — Échange, par Martin de Fénis, brigadier général des armées du roi et gouverneur de Bouchain, chevalier de Malte, de la commanderie de Chavonat pour celle de Puy-de-Noix. — Inventaire des biens délaissés par Philippe Plantades, meunier. — Fermage, par Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix et grand cellérier de Tulle, à Jean Stabilis, marchand, d'un domaine situé dans la paroisse de Lagarde. — Procuration donnée par les habitants de Chanac à leur syndic pour acheter l'office de greffier alternatif des tailles. — Lettres royaux enjoignant à Jean Combraille, procureur au sénéchal de Tulle, et à François Martial de Fénis, grand prévôt de l'église cathédrale, de verser une somme de onze cents livres entre les mains de sœur Marie de Saint-Joseph, supérieure du monastère de Sainte-Claire. — Fermage, par le commandeur de Fénis à Pierre Chatral et à Gilles Duverdier, pour le prix de sept cent cinquante livres, de « tous les cens, rentes, dixmes, droits de lotz et vantes... et autres devoirs quelconques » appartenant à la commanderie de Puy-de-Noix sur les paroisses d'Albussac, de Beynat, de Lostanges, de Lagarde et de Cornil. — Autre fermage des rentes de différents villages des paroisses d'Eyrein, de Champagnac, etc. — Nomination de collecteurs des tailles pour la « ville » de Laguenne. — Fermage, par Jean-Daniel Brossard, sieur du Pont, conseiller en la sénéchaussée de Tulle, à Jean Béronye, meunier du moulin de Cirice, de son moulin « appelé de l'Appotiquaire, situé sur la rivière de Corrèze ». — Etc.

E456. (Liasse.) — 256 pièces, papier.

1696 — Béronnye. — Minutes. — Obligation de deux cents livres consentie par Pierre Tillac, marchand de Tulle, en faveur de Jacques de Jugeals, mari de dame Marie de Pandrigne. — Bail du domaine de la commanderie de Puy-de-Noix, passé par le commandeur de Fénis en faveur

d'Antoine Noailhac, pour la somme de cent cinquante-cinq livres. — Vente de meubles par Annet Vachot, orfèvre, à Anne Rivière, veuve de Cosme Malavoie, avocat. — Décision d'experts au sujet du différend existant entre Marie-Thérèse de la Salvanie, veuve de Pierre Bardoulat, seigneur de Plazanel et trésorier de France en la généralité de Limoges, et Dominique Bardoulat de la Salvanie. — Procuration donnée par Jean-Baptiste du Myrat, bachelier en théologie et curé-vicaire perpétuel de Saint-Clément, à Gabriel du Myrat, son neveu, pour faire insinuer ses lettres et réclamer pour lui les bénéfices vacants auxquels elles peuvent lui donner droit dans les évêchés de Tulle et de Limoges. — Quittance de mille livres donnée par François Mansac à Izaac de Maumond, de Saint-Vit, seigneur du Châtanet, demeurant en son château de Montgibaud. — Inventaire des biens délaissés par Pierre Bardoulat de Planazet. — Contrats de mariage entre Antoine Combarel et Catherine David ; — entre Noël Terson, de Sainte-Fortunade, et Catherine Mialet. — Donation en cas de mort faite par Pierre Jugland, de Pauliac, paroisse de Cornil, qui était sur le point « d'aller dans le royaume d'Espagne ». — Testaments de M^e Jean Fraisse, diacre ; — de François Cendriat, reçu par Légier Faugeyron, vicaire de Chanac ; — de Léonard Chanal, prêtre de la paroisse de Saint-Clément, qui était « sur le point d'aller prendre les bains à cause de ses incommodités » ; — de Jean Lenet, marchand tanneur de Tulle ; — de Jean Baluze, avocat en parlement. — Installation, par Henri de Meallet de Fargues, commandeur de la Vaufranche, de Martin de Fénis en qualité de commandeur de Puy-de-Noix. — Résignation, par Jean Duverin, de la cure de Saint-Martin d'Albussac en faveur de Jean Floucaut. — Inventaire des meubles de Jean Viallette, bourgeois de Tulle. — Sommation de Pierre Meynard de la Chassagne, bourgeois de Corrèze et syndic nommé pour la levée de la capitation, à M. Meynard, commissaire nommé pour la signature des rôles de ladite capitation. — Prise de possession, par François Dumond, docteur en théologie, natif de Corrèze, de la cure de Saint-Pierre de Bassignac-le-Haut. — Etc.

E457. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1697 — Béronnye. — Minutes. — Ratification, par Dominique Bardoulat de la Salvanie, d'un contrat passé entre Marie-Thérèse de la Salvanie et M^e Martin Baluze, sieur de Boissy, son gendre. — Testaments du sieur Jacques Dumond, capitaine au régiment de Beuil, « lequel estoit dans un lit d'une chambre du sieur Guillaume Pauquinot et en danger de mourir à cause d'une blessure qu'il a reçue depuis hier au soir sans savoir de qui » ; — de Jacques-Joseph Bondet de la Bernardie, natif du Lonzac et novice au couvent des Récollets de Tulle ; — etc. — Sommation de Jean-Gabriel Jaucen de la Geneste, chanoine en l'église de Tulle, à M^e Pierre Raby, docteur en théologie, vicaire général du diocèse et directeur du séminaire, pour être mis en possession de la chapellenie de Sainte-Madeleine. — Nomination d'assesseurs et collecteurs pour la paroisse de Laguenne ; — et pour celle de Sainte-Fortunade. — Vente, pour la somme de huit cents livres, par Jacques de Bar, seigneur de la Chapoulie et en partie de Cornil, à Étienne Laplace, greffier dudit lieu, d'une rente de dix setiers de seigle assise sur le moulin de Murat. — Transport, par Antoine Vialle, ancien curé de Favars, et Antoine-Joseph Comte, prieur d'Espagnac, syndics des prêtres de Saint-Pierre, à Pierre Viellechèze, du village de Freyssinge, d'une somme de quatre cent soixante livres. — Fermage, par Jean-Baptiste Malaurie, curé de Saint-Salvador, à Pierre Estrade, de Naves, pour le prix de deux cent quatre-vingt-deux livres, du domaine de Guillemy. — Plainte formée par Catherine Soulome, veuve de Martial Lacouterie, huissier au siège ducal de Ventadour, habitant Corrèze, contre divers particuliers qui avaient assassiné son mari. — Contrats de mariage entre Jean Estorge, cordonnier, et Jeanne Jubert ; — entre Jean Lachau, du village de Miallet, paroisse de Sainte-Fortunade, et Hélène Mougenc ; — entre Jean-Antoine Lajonye, bourgeois de Tulle, et demoiselle Marianne de Jaucen ; — entre Jean Fraisse, maître de poste, -et demoiselle Marie Jarrige ; — etc.

E458. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1698 — Béronnye. — Minutes. — Testaments de Marie Closanges, sœur hospitalière de l'hôpital général de Tulle ; — de Jean Farge, couvreur de paille, qui était « sur le point d'aller au royaume d'Espagne » ; — de Jean Margery, tailleur ; — etc. — Inventaire des meubles délaissés aux châteaux de Saint-Bazile et de la Garde, par Michel-Joseph de Lentillac, « seigneur de Saint-Bauzile, Felezin et la Garde ». — Contrats de mariage entre Pierre Personne, M^e coutelier, et Anne

Lafon ; — entre Jean Bachelerie, laboureur, et Marie Ballet ; — entre Bernard Celaur, canonnier, fils de Jean, parcheminier, et Mathire Jubert : — entre Jean Soubrane, M^e perruquier, et Louise Boisse ; — entre Jean Laval, laboureur de Saint-Mexant, et Catherine Bernardye ; — etc. — Prise de possession, par Pierre Galan, filleul de l'église Saint-Julien de Tulle, des messes de Saint-Blaise fondées dans la chapelle Saint-Antoine de Laguenne par le sieur de la Rochette. — Vente, par Mercure Fraysse de la Rue, à Martial Borderie, écuyer, seigneur de Vernéjoux, conseiller en la cour des aides et maire perpétuel de la ville de Tulle, de cens sur le tènement de la Rue, compris dans la paroisse de Cornil. — Quittance d'une somme de huit cents livres donnée au château de Puy-de-Noix, par le commandeur Martial de Fénis à Jean Cuiville. — Contrat pour l'entretien des fontaines de Tulle. — Sommation de Léonard Rabanide, curé de Chamboulive, à Charles de Rodarel, sieur de Gourdon, pour l'obliger de produire des titres relatifs à la cure dudit Chamboulive. — Abandon de différents meubles consenti par Pierre de Jaucen, garde du corps, en faveur de Jean-Baptiste de Jaucen, sieur de Poissac. — Etc.

E459. (Liasse.) — 214 pièces, papier.

1699 — Béronnye. — Minutes. — Testament de Jean-Baptiste Ludière, marchand de Tulle. — Inventaire des marchandises et meubles trouvés au domicile du sieur Ludière. Cet inventaire mentionne un grand nombre d'objets de dévotion, croix, chapelets, livres d'heures, etc., et des articles de mercerie dont les prix de vente sont indiqués. — Contrat de mariage entre Martin Rivière, conseiller au présidial, et Anne-Françoise Jarrige-Delmas. — Inventaire des meubles de Jean Teyssier, avocat en la cour. — Cession, par le sous-fermier des tabacs en poudre de la généralité de Limoges, pour le prix de deux mille livres par an, à Pierre Soleilhavoup, apothicaire de Tulle, de la vente des tabacs dans les élections de Tulle et de Brive. — Quittance d'une somme de six cents livres donnée par Jean-Baptiste de la Fagerdie, « jeune escolier », à demoiselle Claude de la Fagerdie, sa sœur. — Testament de Françoise Chirac, femme de Damien Bousquet. — Nomination d'un syndic et de quatre collecteurs pour la paroisse de Sainte-Fortunade. — Testament de Martial Béronie, papetier au moulin de Gouttenègre. — Requête de Jean Melon, prieur de Roy, curé de Saint-Julien et l'un des directeurs de l'hôpital général de Tulle, pour obtenir des vidimus de certains titres nécessaires pour un procès entre ledit hôpital et l'évêque. — Contrat de mariage entre Antoine Rabanide, trésorier général de France en la généralité de Limoges, et demoiselle Madeleine de Mensac. — Testament de Gabriel de Jaucen, chanoine de Saint-Martin de Tulle et chapelain de Puy-d'Arnac, contenant résignation de ses bénéfices en faveur d'Antoine Darche, sieur du Pouget. — Inventaire des meubles dudit Gabriel de Jaucen. — Inventaire des marchandises et meubles délaissés par Joseph Lenet, marchand tanneur. — Etc.

E460. (Liasse.) — 234 pièces, papier.

1700 — Béronnye. — Minutes. — Hypothèque consentie par Dominique du Myrat, sieur de la Tour, gouverneur de la ville de Tulle, en faveur d'Antoine Vialle dit Béral, de Cornil, sur un bois de deux séterées. — Fermage d'une vigne passé par Thérèse Chirac, veuve et héritière de Sébastien Dalvy, marchand libraire et imprimeur de Tulle. — Testament de Léonard Blondel, écolier. — Fermage, par Simon Durand, grand chantre et syndic du chapitre de Tulle, à Pierre Boule, d'Ussac, de « dixmes appellés novellins de la Rodde, que feu S^t Gilibert, vivant vicaire perpétuel d'Ussac, et ses prédécesseurs avoient accoutumé de jouir, lesquels dixmes appellés novellins ont cédé au proffit dudit chapitre au moyen de l'abandon qu'en fit ledit sieur Gilibert en optant de sa portion congrue ». — Transaction entre François Beaufès, seigneur des Ors, et demoiselle Françoise de Beaufès, veuve de Michel Rivière, greffier de l'hôtel de ville de Tulle, au sujet de l'hérédité de François Beaufès et de Marguerite de la Fagerdie, leurs père et mère. — Reconnaissance de Jean Gibiat en faveur de Jean Geneste, de Tulle, curé de Saint-Bonnet-Elvert. — Contrat de mariage entre Jean Marvy, M^e chapelier de Tulle, et Marguerite Laporte. — Transaction entre Jean-Baptiste de Loyac, seigneur de la Bachelerie, et Antoine de Loyac, d'une part, et Bernard Seignolles, de Cornil, d'autre part, au sujet de redevances seigneuriales. — Procuracy donnée par dom Henri de Lachèze, prévôt d'HautePAGE et prieur de Gartempe, pour résigner ce dernier bénéfice en faveur de dom Noël Rochaud, religieux de la congrégation « de Saint-Mord ». — Inventaire des meubles

délaissés par Catherine Drulholles, de Favars. — Constitution, par Dominique Bardoulat de la Salvanie, d'une rente de cinquante livres en faveur de l'hôpital général de Tulle. — Vente d'un bois, par Antoine Calamy, clerc tonsuré, Antoine Calamy, M^e imprimeur de Tulle, etc., aux prêtres de la communauté de Saint-Julien. — Fermage du moulin de l'hôpital situé au faubourg de la Barrière, avec réserves pour la mouture des grains nécessaires pour la nourriture des pauvres. — Contrat entre François Desprès, vicaire général et official de l'évêque de Perpignan, et Jean-Baptiste Jaucen, seigneur de Poissac, au sujet de créances que M. de la Bachellerie, gouverneur de la Bastille, avait possédées sur Jean Desprès, seigneur de Charliac. — Vente, par demoiselle Martiale de Brivezac, veuve de M. Melon, seigneur de Salvanes, à Antoine Rabanide, de cens et rentes sur divers tènements compris dans la paroisse de Sainte-Fortunade. — Contrat de mariage entre Pierre Plantades, papetier au moulin de Goutteneygre, et Anne Combraille. — Testaments de Pierre Serre, prêtre de la communauté de Saint-Julien, — et de Léonard Maure, prêtre de la communauté de Saint-Pierre de Tulle. — Etc.

E461. (Liasse.) — 220 pièces, papier.

1701 — Béronnie. — Minutes. — Quittance de quatre cent soixante-huit livres donnée par Jeanne-Thérèse Chirac, veuve et héritière de Sébastien Dalvy, libraire, à François de Fès, curé de Saint-Martin de Touch. — Transaction entre Antoinette de Galmot et Dominique du Myrat, son fils, d'une part, et Jérôme Lagarde, sieur d'Aubertie, au sujet de l'héritage de Marguerite de Galmot. — Quittance d'une somme de quatorze cents livres donnée par Jean-Joseph Darche, seigneur de Lozelou, Antoine Darche, seigneur du Pouget, et Léonard Darche, seigneur de Rochefort, à Jean Melon, curé de Saint-Julien de Tulle. — Requête adressée par Dominique-François de Corn-Dampare, clerc du diocèse de Cahors, à Pierre Raby, vicaire général de Tulle, pour obtenir des lettres de visa l'autorisant à prendre possession du prieuré de la Chapelle-Saint-Géraud. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Constant Lacombe, marchand de Tulle, dressé après le départ d'Antoine Jarrige, son gendre. — Testaments d'Anne de Féris, femme de Joseph-Antoine de Féris, docteur en médecine ; — de Jeanne Lacombe, veuve de François Beril ; — de Marie-Antoinette Chazal, novice au couvent des dames de Ste-Claire ; — de Françoise Duron, veuve de Jean-Augustin Dussol, bourgeois de Tulle ; — etc. — Sommations réitérées du sieur Tilhac, curé de Saint-Geniès, au sieur Raby, vicaire général de Tulle, pour obtenir un certificat de bonne vie et moeurs. — Vente, par Jean Laporte, sieur de la Chatonnière, bourgeois de Saint-Germain-les-Vergnes, à Jean-Joseph Darche, seigneur de Lozelou, d'une maison située à Tulle, faubourg du Trech. — Contrat de mariage entre Henri de Chadebech, sieur de la Valade, et Marie Béronnye, fille de Nicolas Béronnye, M^e papetier. — Fermage, par François de Lastic de Saint-Jal, capitaine au régiment de Lestrade, à Guillaume Mons, du grand domaine du Mond, situé dans la paroisse de St-Jal, pour la redevance annuelle de six setiers de froment, de quatre-vingt-dix setiers de seigle, de trente ras d'avoine, le tout mesure de Tulle, de deux cent vingt-cinq livres et de douze aunes de toile. — Prise de possession par Géraud Faugeyron, prêtre de l'Oratoire, de la vicairie « de Dubois de Jalaix » desservie dans les chapelles de la Nativité et de Saint-Sébastien de l'église Saint-Julien de Tulle. — Transaction entre Joachim et Catherine du Gibanel au sujet de l'héritage d'Antoine du Gibanel de Bellegarde et de Gabrielle du Gibanel de Germain. — Etc.

E462. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1702 — Béronnye. — Minutes. — Résignation, par Gabriel Cellarier, de la cure de Saint-Pardoux-les-Saint-Chamans, entre les mains des vicaires généraux du diocèse de Tulle. — Transaction entre Jeanne Sarget, fille de Léonard, maître d'école à Tulle, et Damien Mensat. — Testament de Pierre Tournadour, novice au couvent des Récollets de Tulle. — Sommation de Jean Drulholes, de Favars, à Pierre Guilhemy, au sujet de la levée de la taille. — Prise de possession, par Jean Ludière, prêtre de la communauté de Saint-Julien de Tulle, de la cure du Chastang. — Sommation dudit Ludière à Pierre Raby, vicaire général, pour obtenir son visa, et refus dudit Raby motivé par la conduite de Ludière qui, pendant qu'il était vicaire d'Argentat, passait pour « le plus grand beuveur de la ville ». — Sommation de Jean-Joseph Jubert, curé de Saint-Hilaire-du-Peyroux, à l'évêque de Tulle pour obtenir un bénéfice. — Testament de Robert Bonhoure, serrurier, contenant un legs en faveur de

« la frairie et communauté des pénitans gris » de Tulle. — Inventaire des meubles de feu messire Jean Jaucen de la Geneste, demeurant à Tulle, au quartier du Lion-d'Or. — Inventaire des meubles de demoiselle Françoise Duron, veuve de Jean-Augustin Dussol. — Etc.

E463. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1703 — Béronnye. — Minutes. — Transaction entre Charles de Loyac de la Bachellerie, seigneur de Lavet, et Jean-Baptiste de Lavaur, seigneur de Faugères. — Procès entre les sieurs Antoine Langlade, sieur de Vaur, et Jean-Joseph Choluy, conseiller au présidial de Tulle, au sujet de la vente de cens, rentes et devoirs seigneuriaux sur les villages de Crouzat et de la Fourcherie. — Prorogation, par Jean de Queyssac, marquis de Sedages, Saint-Sernin, Tournemire, etc., en faveur de Jean Sageral, lieutenant en la juridiction de Mansac, du bail de la terre et seigneurie de Brignac. — Contrat d'apprentissage du métier d'arquebusier. — Donations en cas de mort par plusieurs particuliers de Tulle et des paroisses voisines qui étaient « sur le point d'aller au service du roy dans le régiment de monsieur le marquis de Saint-Aulaire ». — Etc.

E464. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1704 — Béronnye. — Minutes. — Contrat de mariage entre Thomas Chabut, journalier, et Louise Ballet, de Sainte-Fortunade. Ladite Ballet se constitue quatre linceuils, deux nappes, deux serviettes, un cotillon bleu neuf, huit brebis, une écuelle, une assiette et un pot de fer. — Testament de François de Fez, curé de Saint-Martin du Touch, au diocèse de Toulouse. — Inventaire des meubles de Jean-Baptiste Lagarde, bourgeois de Tulle. — Enquête constatant que l'huile de noix s'est vendue, à Tulle, dans le courant du mois de juillet 1704, trois livres le setier. — Testament de Jacques Dumond, commissaire aux saisies réelles. — Vente, par Jean-Baptiste de Loyac, sieur de la Bachellerie, à François Veyssier, du village de Mialet, paroisse de Sainte-Fortunade, pour le prix de cent soixante livres, d'un journal de pré. — Testament d'Antoine-Joseph de Fénis, docteur en médecine. — Vente, par Gabriel du Myrat, sieur de Boussac, conseiller au présidial de Tulle, à Léonard Darluc, d'une maison située près de la fontaine Saint-Pierre. — Contrats de mariage entre Jean Puyabilier, praticien, et Jeanne Dussol, de Tulle ; — entre Michel Pauphille, « canonier », du lieu de Souilhac, et Michelette Reyrie. — Etc.

E465. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1705 — Béronnye — Minutes. — Contrats de mariage entre Pierre Descomps, perruquier de Tulle, et Jeanne Jubert, couturière, fille de feu Jean Jubert, notaire royal de Laguene ; — entre Guillaume Pouget, fils de Dumine Pouget, « brassier », et Jeanne Lachau ; — entre Calmine Boudrie et Anne Daubès, fille d'Antoine Daubès, papetier ; — etc. — Hypothèque consentie par François Teyssier en faveur de Julien Duhamel, sculpteur, de Tulle. — Reconnaissance d'une dette de trois cents livres par Gabriel de Bar, sieur de la Serve, en faveur de Dominique du Myrat, seigneur de la Tour, gouverneur de la ville de Tulle. — Contrat d'apprentissage de l'art de chirurgien. — Fermage, par Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix et grand cellérier de l'église cathédrale de Tulle, à Jean-Paul Faurie, praticien, pour la somme annuelle de seize cent quarante livres et vingt-cinq setiers de seigle, du prieuré du Bousquet et de la prévôté de Saint-Pardoux, dépendant dudit bénéfice de cellérier. — Testaments de Jean Gendre, curé de Saint-Hilaire-Luc ; — de Pierre de Villepreux et de Joseph Malaurye, novices au couvent des Récollets de Tulle ; — etc.

E466. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1706-1707 — Béronnye. — Minutes. — Quittance donnée par Jean-Baptiste de la Rue, seigneur de Faugères, à Charles de Loyac de la Bachellerie. — Contrats de mariage entre Jean-Baptiste Teyssier, marchand, et demoiselle Catherine Peyrac ; — entre Jean Chirac, fils de Léonard Chirac, imprimeur-libraire de Tulle, et demoiselle Étienne Dupuy. — Accord entre dame Marguerite de Fénis de Laval, veuve de Martial de la Fagerdie, seigneur châtelain de Saint-Germain-les-Vergnes, et Gabriel du Myrat de Boussac, agissant au nom d'Antoine Jasse, seigneur de la Peyrounye, au sujet du domaine de la Reymondie. — Testament de Nicolas Béronnye, papetier au moulin de Gouteneigre. — Etc.

E467. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1708-1709 — Béronnye. — Minutes. — Testaments de Guillaume Rabanide, sieur de Lanifon ; — de Catherine Dufaure, reçu par le curé de Saint-Mexant ; — etc. — Procuration donnée par Thérèse de Saint-Joseph de Maumont, abbesse du monastère de Sainte-Claire de Tulle, à Antoine Fage, pour toucher une rente sur l'hôtel de ville de Paris. — Inventaire des meubles de Martial de Lespinasse, bourgeois de Tulle, dressé à la requête de Jean-Martial de Lespinasse, son fils, curé de Saint-Mexant. — Inventaire de meubles de Jean Lacombe, « hostelier » de Tulle. — Prise de possession, par Jean-Louis Darche, religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, du prieur de la Rodde et des Combes, son annexe, dont il avait été pourvu par frère Léon de Druille, commandeur de la Racherie et de la Vinadière. — Inventaire des meubles de Léonard Dailuc, bourgeois de Tulle (1709). — Hypothèque consentie sur diverses terres par François Bosredon, bourgeois du village de Druilloles, paroisse de Favars, en faveur de M^e Antoine Dumond, commissaire de police de la ville de Tulle. — Etc.

E468. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1710 — Béronnye. — Minutes. — Testament d'Antoine Mons, du village de Poumeyrol, paroisse de Cornil et autres actes concernant la famille Mons. — Quittance de douze cents livres donnée à Antoine Crozat, greffier du domaine du vicomte de Turenne, par Charles et Pierre de Rodarel, seigneurs de Gourdon et de la Chassagne, demeurant d'ordinaire en leur château de Gourdon, paroisse de Chamboulive. — Contrat de mariage entre Pierre Lacombe, papetier au moulin de l'Estabournie, et Jeanne Leymarie. — Jean Lacombe, bourgeois et marchand de Tulle, « considérant l'extrême besoin des pauvres de l'hospital général de cette ville, qui sont à la veille d'estre congédiés dudit hospital estant sur le point de manquer de pain et de toute sorte de ressource pour en avoir, a donné et donne aux pauvres dudit hospital... tout le proffit et revenant bon » qu'il tirera de cent cinquante setiers de blé que Jean-François de Lentillac s'est engagé à lui livrer pendant cinq ans pour la somme de deux cents livres. — Inventaire des meubles de feu Étienne Ludière. — Jean de Fénis, seigneur de la Farge et chanoine de Tulle, « désirant se dégager des affaires de sa famille pour ne vaquer qu'à celles de son estat », donne à Antoine de Fénis, son frère, les châteaux et seigneuries de la Morguye et de Margouet. — Fermage, pour la somme annuelle de quinze cent soixante livres, par Étienne Veyssière, prieur commendataire du prieuré de Moustier-Ventadour, à Jacques Meysonneuve, de Vedrennes, de « tous les fruits et revenus dudit prieuré..., consistant en dixmes, rentes, prés, jardins, maison et autres possessions en dépendant, lods et ventes, droits de rétention féodale et amendes..., sous la réservation toutesfois de droit de confiscation de ladite rente et de celle qui est due sur les tènements de Laschaux et du Chassain..., et des chapellenies de Haute-Brousse et de Reix ». — Etc.

E469. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1711-1712 — Béronnye. — Minutes. — Testament de François Mousnier, marchand de Donzenac ; — de Pierre Goudour, charron, du lieu de Labesse, paroisse de Saint-Mexant ; — de Jean Bigearzas, dit Bounnal, du village de Boulhac, paroisse de Lagraulière ; — de Gaspard Graffeulle, novice au couvent des Récollets ; — de Pierre Sargueilh, praticien ; — de Jean Chadebet, laboureur du village de Chastaniers, paroisse de Saint-Mexant ; — etc. — Contrats de mariage entre Jean Myrat, du bourg de Chameyrat, dans la vicomte de Turenne, et Dumine Delpy, du lieu de la Ramade, paroisse de Cornil ; — entre Jean-Léger Brival, juge de Derses, et demoiselle Antoinette Terriou ; — etc. — Échange d'immeubles entre Jean-Baptiste de Jaucen, seigneur de Poissac, et Michel Bernardye. — Quittance d'une somme de sept mille livres donnée par frère Martin de Fénis, commandeur de la Vaufranche et gouverneur de Bouchain, à Dominique Bardoulat de la Salvanye, trésorier général de France en la généralité de Limoges. — Testaments de plusieurs particuliers qui étaient « sur le point d'aller au royaume d'Espagne » (1712). — Testaments de Michel Tartessède, seigneur de chanvre, fait au moment « d'aller au service de sa majesté et dans la compagnie de Mons^r Teyssier de Pérat » ; — d'Antoine Vialle, dit Béral, de Cornil ; — de Marguerite Lacombe, de Tulle. — Quittance d'une somme de deux cents livres donnée par Jean Barral, greffier des

châtellenies de Saint-Hilaire et Chameyrat, à Jean Rivière, conseiller au présidial de Tulle. — Acte signifié par Jean-Baptiste Béronye, fabricant de papiers au moulin de Saint-Calmine, au sieur Daubès, également papetier, contenant l'offre de prendre de la paille et de confier à fabriquer du papier, et certaines réserves au sujet la fabrication. — Etc.

E470. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1713 — Béronnye. — Minutes. — Requête de Jean-Joseph Jubert, curé de Saint-Hilaire-Peyroux, adressée à l'évêque de Tulle pour être mis en possession de la grande chambrière du chapitre et du prieuré d'Espagnac ; — Acte de prise de possession desdits bénéfices. — Transaction entre les administrateurs de l'hôpital général de Tulle et le sieur Léonard Ventéjoux, bourgeois de Chamboulive, agissant en qualité de mari de demoiselle Jeanne de Fénis, au sujet de la fondation faite par les époux Fénis-Monteil d'une messe quotidienne dans ledit hôpital. — Vente, par Jacques de Bar, écuyer, seigneur de la Chapoulie et coseigneur de Cornil, à François de Lastic, seigneur du Mont, de plusieurs rentes féodales assises sur les villages de Constans, Bounye, Bertoumieu et las Bordas. — Requête du sieur Antoine Rominhac, curé de Chameyrat, pour obtenir un bénéfice dans le diocèse de Tulle. — Procuration donnée par le chapitre de Tulle à François de Lastic de Saint-Jal « pour rechercher le paiement de la redevance de mille seiches deues annuellement audit chapitre de l'église de Tulle par le prieur du prieuré de Libau, diocèse de Saintes, dépendant immédiatement de ladite église aux termes de la reconnaissance du douziesme de novembre 1429... » — Testaments de Jean Combras, drapier au moulin de Gouteneygre ; — de François Laval et autres, qui étaient sur le point « d'aller au royaume d'Espagne » ; — d'Antoine Tourondel, pauvre charbonnier du village du Poupidou, paroisse de Chanac ; — etc. — Procuration donnée par Rose de Brossard, abbesse du monastère de Sainte-Claire de Tulle, et les autres religieuses, à Mathieu Geouffre de Chabrignac, baron de Beynat et major de Saint-Omer, pour recevoir une somme de deux cent soixante livres due audit monastère par Marc-Antoine de Chabrignac. — Vente, par dame Martiale de Brivezac, veuve de Jean-Baptiste Melon, au sieur Ignace Levraut, marchand de Tulle, des domaines du Verdier et du Myrat, situés dans la paroisse de Naves. — Bail du domaine de Lachau, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant à Jean-Baptiste Vaurillon, demeurant au château de Langlade, dans la paroisse de Beyssac. — Contrat de mariage entre Jean Blan et Catherine Chassagne, de Tulle. — Désignation de commissaires pour examiner les comptes des syndics de la fabrique de Favars. — Constitution d'une aumône dotale en faveur d'Antoinette Rouffie, novice au monastère de Sainte-Ursule de Tulle. — Etc.

E471. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1714 — Béronnye. — Minutes. — Testaments de François Trech, bourgeois de Tulle ; — de sœur Marianne Chazal de Breuil, novice au monastère de Sainte-Claire et fille de feu Joseph Chazal, sieur de Noailhac et de Brigoulet ; — de Marie-Catherine Rivière, novice au monastère de la Visitation ; — etc. — Inventaires des meubles et papiers du sieur Pierre Jaucen, de Tulle, — et de Jean Pourchet, menuisier. — Contrats de mariage entre Jean Estorges et Anne Combrade ; — entre François Sudrye, praticien, et Marianne Pinardel ; — entre Pierre Farge et Marie-Jeanne Vergne ; — entre Martial Lacombe, marchand de Tulle, et Jeanne Brivezac. — Acte d'opposition au mariage de Jean-Baptiste Daubès avec la fille de feu Montagnac, signifié par Antoine Daubès, marchand papetier, à M^e Jean Melon, curé de Saint-Julien. — Quittance d'une somme de quatre cents livres donnée par les syndics de l'hôpital de Tulle à dame Jeanne de Lescot, dame de Viers, veuve de Charles de Maledan. — Acte par lequel les prêtres de la communauté de Saint-Julien de Tulle, reconnaissant que le sieur Lafon a dignement rempli la charge de syndic, le prient de continuer d'en faire les fonctions. — Requête du sieur Martinigol de Cartine, vicaire de Saint-Privat, adressée à l'évêque de Tulle pour obtenir un des bénéfices qui deviendront vacants. — Quittance de fermages donnée par le sieur Jubert, prieur d'Espagnac, au fermier dudit prieuré. — Contrat d'apprentissage du métier de perruquier. — Constitution d'une aumône dotale pour Marie Dumyrat, novice au monastère de Sainte-Ursule, par Dominique Dumyrat, seigneur de la Tour et gouverneur de Tulle, son père. — Constitution semblable pour Catherine de Chabrignac, fille d'Antoine Geouffre de Chabrignac, seigneur du Peyrat, demeurant au château de la Gente, paroisse de Saint-Salvador. —

Bail de la dîme des novates delà paroisse Saint-Julien. — Quittance donnée par le trésorier de l'hôpital de Tulle au fermier du cellérier du chapitre, des six setiers de froment, soixante setiers de seigle et quinze setiers de fèves dus annuellement à titre d'aumône audit hôpital. — Vente, par Jean-Étienne Teyssier, seigneur de la Serre et colonel de la milice bourgeoise de Tulle, à Antoine Pradallier, de deux boutiques situées « au-devant la porte et pillier des Mazeaux ». — Quittance donnée à Martial de Féris, grand prévôt de l'église cathédrale, par les syndics du chapitre, d'une somme de sept cent neuf livres représentant dix setiers d'huile de noix, dix sols « pour un lard », douze pintes de vin, et d'autres redevances. — Résignation, par Géraud de Geoffre de la Jobertye de la Pradelle, curé de Saint-Martin de Billiac, de la cure ou vicairie perpétuelle de Saint-Martin de Sainte-Féréole. — Etc.

E472. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1715 — Béronnye. — Minutes. — Cession, par Antoine Vincent, praticien du lieu de Favars, à Martial Borderie, seigneur de Vernéjoux et maire perpétuel de la ville de Tulle, d'une créance de trois mille neuf cents livres sur M. de Miramond, sieur de Chadebech. — Contrats de mariage entre Léonard Leyrie, laboureur de Chamboulive, et Françoise Fage ; — entre Michel Boneterre et Antoinette Maure ; — entre Antoine Vousour, du village de Poissac, et Jeanne Laurenson ; — entre Léonard Perrier et Pétronille Laval ; — etc. — Testaments de M^e Léonard Rounie, notaire royal de Tulle ; — d'Anne Jubert, du village de Pimont, paroisse de Chanac, reçu par Jean Bergeaud, vicaire dudit Chanac ; — de Marie Jubert, sœur hospitalière dans l'hôpital de Tulle ; — d'Angélique Bardon ; — de Jean-Baptiste Espinouze, fils de Jean, avocat à Salers, novice au couvent des Récollets ; — de Jean Chavarlianges, chapelier. — Inventaire des meubles de Jean Delors, de Tulle. — Bail des revenus des prieurés de la Rode et des Combes passé pour la somme annuelle de quatre-vingt-dix livres par le commandeur Darche en faveur de Bernard Lacoste, procureur aux sièges royaux de Tulle. — Certificat constatant que l'extrait d'une reconnaissance du 30 avril 1563 des tenanciers du village du Mas, paroisse de Naves, envers Jacques de Combarel, seigneur du Gibanel, est conforme à l'original. — Procuracy donné par Marguerite Chaumoret, veuve de Jean de la Tour, à Raymond Meynard, chanoine de Tulle, pour fonder un salut du saint sacrement dans l'église de Marc-la-Tour, et contrat de ladite fondation. — Cession d'une créance de douze mille livres sur MM. de Poissac et de Lauzelou par Antoine Josse, seigneur de la Peyrorinie, à Charles de Jaucen, seigneur de la Geneste. — Etc.

E473. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1716 — Béronnye. — Minutes. — Testament d'Antoine-Joseph Rabanide, écuyer, trésorier de France en la généralité de Limoges ; — inventaire des meubles et papiers délaissés par ledit Antoine Rabanide, dressé à la requête de Léonard Rabanide, curé de Chamboulive, son frère et héritier ; — pièces diverses relatives à cette succession. — Contrats de mariage entre François Rouhane, du village du Viallard, paroisse d'Albignac, et Marguerite Veyssier ; — entre Pierre Chaumeils, du village de Chaumeils, paroisse de Saint-Clément, et Françoise Blondel ; — entre Martin Mérigonde, de Tulle, et Marie Trech, de Chanac ; — etc. — Requête de Nicolas Châtenet de Jaucen à André-Daniel de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Tulle, pour être pourvu du premier bénéfice qui deviendra vacant dans le diocèse ; — requête semblable du sieur de Larode, curé de Saint-Bonnet-Elvert. — Reconnaissance, par Jean Dufour, laboureur du village du Breuil, dans la prévôté des Plas, d'une dette de quatre cents livres envers Jean-Léonard Dalvy, marchand libraire de Tulle. — Contrat entre les religieuses de Sainte-Claire de Tulle, d'une part, et Gabriel de Limoges, seigneur de Beaufort, et Gabriel de Rodarel, seigneur de Seilhac, d'autre part, au sujet d'une rente due par feu Pierre de Juyé, en son vivant seigneur dudit Seilhac. — Cession, par l'évêque de Tulle, à François Magnin, de son droit de rétention féodale sur une maison située à Tulle, dans le quartier de la Fontaine-Saint-Martin. — Adjudication aux enchères publiques des dîmes des paroisses Saint-Julien et Saint-Pierre de Tulle et de la prévôté de Favars. — Etc.

E474. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1717 — Béronnye. — Minutes. — Contrats de mariage entre Jean Trémouilles, de Lagarde, et Jeanne Daumar ; — entre André Plantades, papetier au moulin de « l'Estabourny », paroisse Saint-Julien de Tulle, et Antoinette Raffau ; — entre Barthélémy Tavel, de Cornil, et Jeanne Joudanie ; — entre Jean Veyssier, de Sainte-Fortunade, et Louise Terson ; — etc. — Testaments d'Antoine Praderie, femme de Jean Barrot, laboureur de Poissac, reçu par Martinie, vicaire de Saint-Mexant ; — de Marie Brossard, femme de Pierre Poulverel, chirurgien de Tulle ; — de Jeanne Delbos, de Tulle ; — etc. — Quittances, reconnaissances de dettes et autres actes relatifs à la succession du sieur Rabanide, trésorier de France en la généralité de Limoges. — Transport d'une créance par Jean Chirac, bourgeois de Tulle, fils de Jean-Léonard, marchand-libraire, en faveur d'Antoine Germain, licencié ès-lois, du lieu de Saint-Germain. — Arrentement perpétuel d'une éminée de terre en friche, située à Tulle, près du pont de la Barrière, passé pour la somme de cinq livres par les administrateurs de l'hôpital en faveur de Léonard Courteau, taillandier. — Bail du domaine de Freyssinges, situé dans la paroisse de Saint-Mexant, passé par Jean-Joseph Teyssier de Chaunac, seigneur dudit lieu et du Mazet, avocat au parlement de Paris, en faveur de Jean-François Brossard, bourgeois de Tulle. — Quittance de cent vingt-cinq livres donnée par Jean-Léonard-François de Loyac, sieur de la Sudrie, au nom de Marie de Meynard, sa mère, aux sieurs Pierre et Antoine Crémoux. — Etc.

E475. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1718 — Béronnye. — Minutes. — Testament d'Antoine de Fénis, seigneur du Margouet et chevalier de Saint-Lazare, contenant un legs de deux mille livres en faveur de l'hôpital de Tulle. — Adjudication aux enchères publiques des dîmes dépendant de la prévôté de Favars. — Accord entre Jean-Martin de Lafageardie, seigneur de Saint-Germain, et Dominique Dubois, conseiller au présidial de Brive, au sujet de la dot de la dame de Lafageardie, sœur dudit seigneur de Saint-Germain et femme dudit Dubois. — Résignation de la cure de Saint-Chamant par M^e Gabriel Sclafert de la Rode, curé de Saint-Bonnet-Elvert, en faveur de Joseph de Lagorse, curé de Saint-Laurent de Vignols. — Quittance de deux cents livres donnée par Joseph Friquet, avocat de Tulle, à Catherine Meynard, femme de François-Martial de Lespinasse, capitaine au régiment d'Humières. — Quittance de deux mille livres donnée par Armand de Lauthonie, seigneur de Lagarde, à Antoine Daubès, marchand papetier au pont de la Pierre. — Prise de possession, par Jacques Jarrige, chanoine de Tulle, du prieuré simple des Angles. — Vente, pour la somme de trois cent trente livres, par François Pauquinot, M^e cordier de Tulle, à Pierre Duhamel, chanoine, d'une maison et d'un petit jardin situés au quartier de la Barussie, près de la Tour. — Contrats de mariage entre Jean Leyrie, de Tulle, et Antoinette Bertoumerie, fille de Jean, « canonier » ; — entre Jacques Moussours, de Sainte-Fortunade, et Françoise Laplasse ; — entre Antoine Conchon, chirurgien, du lieu de Maringues en Auvergne, et Jeanne Lescure ; — entre Jean Lacroix, laboureur, et Jeanne Sicardye ; — etc. — Testaments de Pierre Delon, marchand du lieu de Chauvaniac, paroisse de Sainte-Féréole ; — de Pierre Dumond, commissaire général des saisies réelles ; — de Gabriel Vachot, chirurgien de Tulle ; — de Jean Farge, marchand de Laguenne ; — de Léger Baudry, marchand de Tulle ; — de messire François-Martial de Fénis, grand prévôt de l'église cathédrale ; — etc.

E476. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1719 — Béronnye. — Minutes. — Vente, par Jean-Léonard Teyssier, seigneur de Leyrac, à Pierre Vernis, marchand chaudronnier de Tulle, pour le prix de deux mille livres, d'une maison située audit Tulle, à l'angle des rues d'Alverge et du Canton. — Transaction entre Pierre de Pesteils, chevalier, seigneur de la Chapelle-Chadirac, et Jean Déprés, procureur général au conseil souverain de Roussillon, au sujet de créances. — Résignation, par Gabriel Teyssier, prêtre de la communauté de Saint-Julien, de la vicairie ou chapellenie « de Bouttier, desservie en l'église paroissiale Saint-Étienne de Gimel, en l'autel de Nostre-dame ». — Bail passé par les administrateurs de l'hôpital de Tulle, en faveur de Jean Boutier, du domaine de Vilieyres, situé dans la paroisse de Saint-Mexant et appartenant audit hôpital. — Résignation, par Jean-Louis Teyssier, chanoine de Tulle, en faveur de Jean Teyssier, de la cure de Moustier-Ventadour. — Bail des revenus de l'hôpital supérieur de

Donzenac, dépendant de la commanderie de Bourgneuf, passé pour la somme annuelle de soixante-quinze livres. — Sommation du père Élie, syndic des Carmes de Tulle, à Louise Darche, veuve de Jean Fénis, seigneur de Laprade, pour l'obliger de déclarer « s'il n'est pas vray que le R. P. prieur des Carmes fust seulement appelé chez M^r le prévôt [Martial de Fénis] qu'aprez que M^r ledit prévôt eust fait sa confession générale... et fait son testament, et qu'ils fust seulement appelé le jeudy quinziesme de décembre dernier, pour convenir au sujet de la fondation qu'il avoit faite d'une église pour les révérends pères Carmes ». — Bail des moulins à papier et à farine de Goutenègre passé par Jean Béronnye, papetier, en faveur de ses frères, pour la somme annuelle de deux cent quatre-vingts livres. — Inventaire des meubles de Bernard Ladoyre, de Tulle. — Vente, par François Jarrige, seigneur du Bournazel, à Michel Delbos, cordonnier, d'une maison située à Tulle, « près la fontaine Saint-Pierre ». — Inventaire des meubles et marchandises de feu Léonard Chirac, Md libraire de Tulle. — Achat du domaine de Landrandye, par Armand de Lauthonye. — Contrats de mariage entre Pierre Tendas, praticien, et Catherine Roudarel ; — entre Jean Baluze, marchand, et Françoise Bleygeac ; — entre Jean-Baptiste Vergne et Pétronille Dumond, fille de Jean-Martial Dumond, M^e imprimeur de Tulle ; — entre Martial Guilhemy, chapelier, et Marguerite Chamberet ; — etc. — Testaments de Marie Maugeny, veuve de François Lavaur, notaire royal de Laguenne ; — de François de la Cour, cadet au régiment de Bigorre ; — de Jean Ceyrat, ancien curé d'Argentat ; — de Bernard Froment, notaire de Tulle ; — de Jean Constant Levreau, marchand de Tulle ; — etc.

E477. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1720 — Béronnye. — Minutes. — Quittance de diverses sommes payées par Jean Chirac, libraire, à Jean-Martial Dubal, seigneur de la Jarrige, et à Jean Dubal, seigneur de Laborde, demeurant à Lyon. — Obligation de huit cents livres consentie par Joseph Meynard de la Chassage, bourgeois de Corrèze, en faveur de François Dumond, chanoine de Tulle. — Offre faite en présence de témoins par Charles-Annet de Gain, marquis de Linars, de payer à la communauté des prêtres de Saint-Julien une somme de six mille livres qu'il leur devait. — Testament de Jean Daubès, marchand papetier au moulin du pont de la Pierre, et inventaire des meubles, marchandises et papiers du défunt. — Quittance d'une somme de trois mille livres donnée par Marie de Chabanes, femme d'Armand de Lauthonie, à Jean Darluc, seigneur du Breuil, vice-sénéchal de Tulle. — Sommation du sieur Michel-Henri Chirac, marchand imprimeur de Tulle, à Marianne Jarrige, au sujet de plusieurs dettes. — Transaction entre Jean-François Duhamel et Joseph Laribe, marchand chaudronnier de Tulle, au sujet des biens de défunte Marie Duhamel, femme dudit Laribe. — Bail des revenus de l'abbaye de Marcillac passé par Raimond Meynard, chanoine de Tulle, au nom d'Humbert Ancelin, ancien évêque de dudit Tulle. — Contrats de mariage entre Pierre Vachot, bourgeois de Tulle, et Léonarde Galand ; — entre Pierre Béral, M^e sellier, et Marguerite Esposoles ; — etc. — Testaments de Marianne Dupuy, fille de feu Léonard Dupuy, lieutenant au présidial de Tulle ; — de Léonard Bordes, hôte du village de la Cour, paroisse de Bar ; — d'Antoine Lagarde, marchand ; — d'Antoine Saige, bourgeois ; — etc.

E478. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1721 — Béronnye. — Minutes. — Transaction entre Jean Barrat, de Saint-Mexant, et Jean Lacombe, marchand papetier du Pezat, paroisse de Saint-Julien de Tulle. — Quittance d'une somme de trois mille livres représentant la dot de sa femme, donnée par Pierre Dussol, lieutenant en la juridiction de la grande prévôté de l'église de Tulle, à Jeanne Guirande, sa belle-mère. — Quittance du montant d'une amende donnée par le receveur des droits de contrôle des actes des notaires à Jacques Damarzy, bourgeois d'Ayen. — Cession, par le prévôt de l'église cathédrale, à Jean Latreille, du droit de rétention et prélation féodale qu'il avait sur la maison occupée par le feu commandeur de Fénis. — Contrats de mariage entre Pierre Maschat et Gabrielle Rogier, fille de Jean-Louis Rogier, M^e « barricotier » de Tulle ; — entre François de Juyé, sieur de la Condamine, fils de Pierre Juyé, sieur de la Besse, ancien conseiller au présidial, et demoiselle Anne Rouffye ; — entre François Fez, M^e maçon du bourg d'Eyrein, et Jeanne Estorges ; — entre Dominique Garou, parcheminier, et Françoise Murat ; — entre Pierre Peyrafort et Jeanne Laurens ; — entre Léonard

Roussel, dit Barré, de Freyssinges, paroisse de Cornil, et Marguerite Levet ; — entre Lazare Mabrie, de Cornil, et Anne Merle ; — entre Antoine Longy, de Poissac, et Peyronne Vouzour ; — etc. — Testaments d'Antoine Claux, laboureur de Saint-Clément ; — de Raimond Lebattut, novice au couvent des Récollets ; — de Jean Ramat, du village d'Aubigné, paroisse du Chastang ; — de Madeleine Roffiniac, de « la ville » de Laguenne ; — de Joseph Latreille, chirurgien de Saint-Hilaire-Peyroux ; — de Pierre Pauphille, bourgeois de Tulle ; — etc.

E479. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1722 — Béronnye. — Minutes. — Obligation de quinze mille livres souscrite par Jean Darluc, seigneur du Breuil, lieutenant d'une compagnie de la maréchaussée, envers Ignace Malaurie, son neveu. — Quittance d'une somme de trois mille livres donnée par les religieuses de Sainte-Ursule de Tulle, à Gabrielle de Guérard, veuve de Jean Lafond, sieur d'Archajoux. — Contrat d'apprentissage du métier de cordonnier. — Bail des biens et rentes du membre de Saint-Basile, dépendant de la commanderie de Bellechassagne, passé par Jean-Louis Darche en faveur de Pierre Ménager et de Léonard Viladar, de Tulle, pour la somme annuelle de sept cent vingt livres. — Bail du domaine du Cros, appartenant à Charles de Loyac, sieur de la Bachellerie, enseigne des gardes du corps du duc d'Orléans. — Inventaire des meubles de Jean Fès, cordonnier. — Contrats de mariage entre Antoine Rigou, tisserand, et Jeanne Laurenson ; — entre Jean-Baptiste Tillac, marchand de Tulle, et Françoise Ceyrac ; — entre François Bouysse, de Saint-Chamant, et Étienne Chauvel ; — entre Pierre Boudrye, de Laguenne, et Huguette Desages ; — etc. — Testaments de Marie Teyssier ; — de François Chenut ; — de Jean Besse, employé dans les fermes du tabac ; — de Barthélémy Jubert, marchand de Tulle ; — etc.

E480. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1723 — Béronnye. — Minutes. — Quittance d'une somme de quatre cents livres payée par Jean-Martin Jubert, vicaire d'Albussac, à Pierre Laroche et à François Mas pour divers travaux faits dans une maison située à la Barussie. — Bail du moulin de la Marque et du domaine en dépendant passé par les religieuses de Sainte-Claire de Tulle en faveur de Jean Fougère, pour la somme annuelle de trois cents livres. — Quittance de deux cents livres pour Léonard Rabanide, curé de Chamboulive et trésorier de France en la généralité de Limoges. — Sommation d'Étienne Laselve, conseiller au présidial de Tulle, à Jean Belveyrès pour l'obliger de recevoir le montant d'une dette. — Inventaire des meubles d'Étienne Borie. — Vente, par Jean Margery, voiturier de Laguenne, à Jean Lagarde, vigneron, pour la somme de deux cent vingt-cinq livres, de neuf journaux de vigne. — Contrats de mariage entre Annet Marvy, de Vilieyres, paroisse de Cornil, et Antoinette Roger ; — entre Jean Lagarde, de Tulle, et Jeanne Escure ; — entre Léonard Tronchet, de Chameyrat, et Julienne Rogier ; — entre Jean Dubois, de Terrasson, et Catherine Jubert ; — entre Antoine Lagarde, de Laguenne, et Françoise Mougent ; — entre Antoine Broch, de Saint-Chamant, et Pétronille Maurie ; — etc. — Testaments d'Antoine Laplasse, de Cornil ; — de Jean-Baptiste Duval de la Cipierre, cadet dans le régiment du Perche ; — d'Étienne Borye, peigneur de laine et marguillier de la paroisse Saint-Julien ; — de Léonard Vergne, laboureur de Chanac ; — de Bernard Lacoste, procureur au présidial ; — etc.

E481. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1724 — Béronnye. — Minutes. — Testaments de Pierre Freygefon, du village de la Vialle, reçu par Estorges, vicaire de Cornil ; — de Pierre Bettut, qui était sur le point d'aller au royaume d'Espagne ; — de Jean Reynier, peigneur de laine ; — etc. — Contrats de mariage entre Jean Béronnye, garçon papetier, et Jeanne Mas ; — entre Antoine Murat, du village de Murat, paroisse de Cornil, et Antoinette Bargy ; — entre Bernard Pons, de Saint-Germain-les-Vergnes, et Jeanne Faurye ; — entre Antoine Bleygeat, chapelier de Tulle, et Marie Masdelmont ; — etc. — Donation entre vifs par le sieur Dupuy, ancien prévôt de Saint-Robert, en faveur de Jean Jarrige, son beau-frère. — Quittance donnée par Louise Darche, veuve de Dominique Dumyrat, seigneur de la Tour et gouverneur de la ville de Tulle. — Bail du domaine de la Basse-Cour, situé dans la paroisse Saint-

Julien de Tulle, passé par François Froment, procureur d'office de la ville de Tulle et juge de la grande prévôté de l'église cathédrale, en faveur de Donnet Faugères. — Etc.

E482. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1725 — Béronnye. — Minutes. — Requête des sieurs Peuch et Martial Tillac relative à la résignation par ce dernier de la cure de Saint-Geniez-ô-Merle avec réserve d'une pension de cent cinquante livres ; — acte de résignation de ladite cure. — Concession, par le sieur Noalliat, de Sainte-Fortunade, au sieur Boudrye, d'un droit de passage dans un pré et de l'usage de l'eau d'une fontaine. — Reconnaissance de cens en faveur de Hugues de Bar, seigneur de la Chapoulie et coseigneur de Cornil. — Quittance donnée par le sieur Rabanide, curé de Chamboulive et trésorier de France, au nom de l'évêque de Die, héritier de l'archevêque d'Aix (Daniel de Cosnac), à François de Lespinasse, ancien capitaine dans le régiment d'Humières, de droits de lods et ventes. — Vente, par Pierre Vachat, bourgeois de Tulle, à Michel Coste, pour le prix de deux cents livres, d'un bois de sept quartonnées situé dans la paroisse d'Albignac. — Codicille de demoiselle Marguerite Lagarde, veuve du sieur Pierre Tillac, de Tulle. — Testament de Gaspard Escure, bourgeois de Servières et novice au couvent des Récollets. — Contrats de mariage entre François Vouzour, charbonnier de Naves, et Marie Renée ; — entre Joseph Valadier, teinturier, et Marianne Chabrarie ; — entre Gabriel Talitye, de Tulle, et Françoise Barrat ; — entre Jean Broch, de Tulle, et Léonarde Mialet ; — entre François Lachèze, de Poissac, et Marie Rodde ; — etc.

E483. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1726 — Béronnye. — Minutes. — Bail du domaine des Brots, situé dans la paroisse de Saint-Mexant, passé par Léonard Brossard, seigneur de la Farge, en faveur de Léonard Vergne. — Donation faite par Jean-François de Lentillac, archiprêtre de Gimel, à Antoine Touzat, d'« un patu ou eyrial » situé dans le bourg dudit Gimel, — Présentation par Jean-Baptiste Mougenc de St-Avid, coseigneur de Favars, du sieur Mougenc, curé de Lissac, « pour la chapellenie ou vicairie desservie en la chapelle de Ste-Catherine de Favars ». — Quittance donnée par Jean-Martial Vergne, bourgeois de Tulle, et demoiselle Antoinette Floucaud, sa femme, à Joseph Floucaud, procureur aux sièges royaux de Tulle. — Continuation, par Jean-Louis Darce, commandeur de Puy-de-Noix, à Antoine Combes, du bail des dîmes et rentes dues à ladite commanderie sur le village de la Planche-Bousseyrour, paroisse de Saint-Sylvain. — Remboursement, par Jean-François de Loyac, sieur de la Sudrie, aux héritiers de Pierre Pauphille de la somme de six cent cinquante livres représentant le capital d'une rente de seize livres cinq sols. — Bail passé par les religieuses de Sainte-Claire de Tulle, en faveur de Jeanne Rebeyrie, de deux prés situés aux Angles. — Engagement pris par le sieur Valéry de servir pendant un an comme postillon chez le sieur Pauphille, maître de poste à Tulle, pour la somme de vingt livres. — Cheptel d'une paire de vaches. — Contrats de mariage entre Louis Robertye, maçon d'Obazine, et Michelle Eschapasse ; — entre Jean Peuch, du bourg de Chanteix, et Françoise Bossoutres ; — etc. — Testaments d'Antoine Comparye, de Sainte-Fortunade ; — d'Antoine Levreau, bourgeois de Tulle ; — etc.

E484. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1727 — Béronnye. — Minutes. — Sous-ferme, par M^e Jean Martial de Chadebech, sieur de Parel, fermier général de la commanderie de Bellechassagne, du membre de Saint-Bauzire (St-Bazile), dépendant de ladite commanderie, pour la somme annuelle de sept cents livres. — Bail à titre de métairie du domaine de Laval, situé dans la paroisse de Veix et appartenant à Pierre du Chizadour, seigneur de la Chavassière. — Bail du domaine de la Comparie, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant à Antoine Jarrige, bourgeois de Tulle. — Reconnaissance, par Jean Sérandon, de Poissac, envers François Loyac, seigneur dudit Poissac et de la Combe, d'une dette de deux cent vingt-trois livres. — Contrats de mariage entre Jean Chassagnac, charpentier de Lagarde, et Catherine Planche ; — entre Simon Laporte, praticien de Sainte-Fortunade, et Marie Bourg ; — entre Jean Laplasse, de Cornil, et Antoinette Puydebois ; — entre Antoine Estorges, brassier de Sainte-Fortunade, et Marie Noval ; — entre Jean Murat, de Cornil, et Marguerite Constans ; — etc. — Testaments d'Angélique Bardou, femme de Nicolas Béronnye, papetier ; — d'Étienne Leyrat, fils

de Pierre Leyrat, sieur de la Vaisse, du lieu d'Haute-Brousse, paroisse de Saint-Privat ; — de Léonarde Bernardie, veuve d'Antoine Vacher, du village de Vacher, paroisse de Chameyrat ; — de Jeanne Baudrye, de Tulle ; — de Martialle Vieillemart, du village de Malangle, reçu par le curé de Chanac ; — de Marie Pignard, femme de Jean Barget, cordonnier de Tulle ; — etc.

E485. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1728 — Béronnye. — Minutes. — Pièces relatives à une transaction entre Gabrielle des Farges, veuve de Pierre Montet, seigneur de Malussaint, et le chapitre de Tulle, au sujet de dîmes. — Reconnaissance de cheptel en faveur de M. Darche, lieutenant criminel au présidial de Tulle. — Transaction entre Jean Duron, seigneur du lieu de Duron, dans la paroisse de Chameyrat, et Léonard Chambon, meunier, au sujet de travaux faits par ledit Chambon pour la construction d'un nouveau moulin. — Ferme du domaine de Mialet, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant à Jean Déprés, seigneur de Poumeyrol et procureur général au conseil souverain de Roussillon. — Quittance donnée par Gabriel Brossard, seigneur du Theil, avocat en la cour, à Jean-Léonard-François Loyac, sieur de la Sudrie. — Requête de Joseph, de la Tour de Dulmet, vicaire de Sérilhac, à l'évêque de Tulle pour obtenir un bénéfice. — Transaction entre Jean Déprés, d'une part, et les administrateurs de l'hôpital de Tulle et Marceline Langlé, supérieure des dames de la charité, d'autre part, au sujet de legs contenus dans le testament de François Déprés. — Vente, par Pierre et Jean-Baptiste Dubois, à Jean Maisoneuve, pour la somme de deux cent quarante livres, de deux sèterées de pré situées à Saint-Martial-de-Gimel. — Testament de Gabriel Rivière, licencié ès-lois, habitant de Tulle, contenant divers legs en faveur de l'église Saint-Julien, de l'hôpital général, etc. — Inventaire des meubles et papiers dépendant de la succession dudit Rivière. — Contrats de mariage entre Léonard Bordes, de Saint-Clément, et Catherine Riou ; — entre Étienne Veysière, garçon cordonnier de Tulle, et Françoise Fraisse ; — entre Jean Corrèze, de Chanac, et Jeanne Lachèze ; — entre Pierre Mariel, drapier de Cornil, et Marguerite Brunye ; — entre Jean-Antoine Béronnye, M^e papetier, et Marie Pauphille, fille de Thomas, M^e canonnier ; — etc.

E486. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1729-1730 — Béronnye. — Minutes. — Testament de Marie Dauziès de la Boissière, fille de feu Mathurin Dauziès, seigneur de la Giscardie et du Bousquet, novice au monastère de la Visitation de Tulle. — Permission d'établir un réservoir ou serve. — Transaction entre Léonard Rabanide, curé de Chamboulive et trésorier de France en la généralité de Limoges, et Ignace Malaurie, au sujet d'une maison située à Tulle, au faubourg de la Barrière. — Testament de François Jarrige, de Sarran, qui était sur le point d'aller au service du Roi dans la compagnie de M. de Soudeilles. — Contrat de mariage entre François Valéry, de Chameyrat, et Françoise Barrat. — Contrat de mariage entre Léonard Pauphille, canonnier, et Jeanne Fraisse (1730). — Ferme du domaine de Charetz, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant à Marguerite Malliard, veuve du sieur Lespinasse. — Testaments d'Anne Orliaguet, de Tulle ; — de Jean-Baptiste Galan, bourgeois et marchand de Tulle ; — d'Antoinette Bernardie, de Chameyrat ; — etc.

E487. (Liasse.) — 100 pièces, papier

1731-1733 — Béronnye. — Minutes. — Offre faite par Jean Melon, curé de Saint-Julien de Tulle et conseiller clerc au présidial, de payer une somme de mille vingt-six livres à Charles de Gaye, chanoine et syndic du chapitre. — Donation de biens par Jeanne Vaur, de Sainte-Fortunade, à Étienne Laselve, conseiller au présidial de Tulle. — Contrats de mariage entre Giron Daubés, garçon papetier, et Marguerite Béronnye ; — entre Jean-Baptiste Lacombe, papetier, et Antoinette Béronnye, fille de Géraud Béronnye, marchand ; — entre Antoine Maisonneuve, de Saint-Martial-de-Gimel, et Marie Bressolles ; — etc. — Testaments de Marguerite Jarrige, de Tulle ; — de Jeanne Laurens, de Saint-Chamant ; — de Jean-Baptiste Rabanide, praticien, de Tulle ; — de Joseph Estorges, garçon gantier ; — de Jeanne Puyaubert et de différentes personnes de Tulle ou du voisinage qui se trouvaient à l'hôpital général ; — de Jeanne Jacob, veuve d'Eymard Daubès, papetier ; — de Raymond Vauzanges, novice au couvent des Récollets ; — de Jean-Géraud Béronnye, drapier au moulin de Cirice ; — de Catherine Faugeyron, femme du sieur Friquet, juge de

Tulle ; — etc. — Contrats de mariage entre Léonard Marot, de Cornil, et Marie Valade (1732) ; — entre Jean Battut et Marie Bargy ; — etc. — Testament de Mathieu Barrat, fils de Joseph-Mathieu Barrat, lieutenant particulier au siège de Ventadour. — Transaction entre Bernard Dulac, lieutenant de la juridiction de Saint-Victour, et François Grellet, de Saint-Julien près Bort, au sujet de plaintes pouvant donner lieu à un procès criminel. — Donation, par Géraud Béronye, curé dans le diocèse d'Auxerre, à Jean-Jacques Béronye, meunier au moulin de la Chapelle, de tous ses biens moyennant une pension alimentaire. — Testament de Jean Combraille, prêtre. — Etc.

E488. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1750 — Beneyton (De). — Testament de Jean Thouissou, dit Petit-Jean, de Vigeois.

E489. (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, de 40 et 33 feuillets, en très mauvais état.

1504-1515 — Blanchier (Antoine), notaire royal et apostolique de Tulle. — Cèdes. — Vente d'un pré par Marguerite de Gouttes et Jean del Solier à Antoine Pébet (1504). — Accord entre Pétronille Delbos, fille de Jacques Delbos, de Bar, et Michel Delbos, du même lieu (1511). — Donation par Jean Teoulieyras, prêtre de Gimel, au recteur, archiprêtre ou chapelain et aux prêtres de Saint-Priest-de-Gimel, de dix sols de rentes à charge de dire une messe solennelle et une absoute pour le repos de son âme et de celles de ses prédécesseurs (1506). — Testament de Martial de Belveyre, prêtre du lieu de Corrèze (1515). — Etc.

E490. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1663-1684 — Boisse (De), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Reconnaissance, par Pierre Courrèze, promoteur du diocèse de Tulle, d'une dette de cent soixante livres envers Pierre Boulon, marchand de Tulle. — Reconnaissance, par Léonard Charrière, juge de la vicomté de Turenne, envers Étienne Pastrie, docteur en théologie, d'une rente de dix-sept livres dix sols. — Accord entre M^e Jean-Joseph Teyssier, sieur du Mazel, et Simon L'Official et autres, au sujet de dettes contractées « pour les affaires » de la ville de Tulle. — Bail passé par Antoine Féletz, chanoine de l'église Saint-Caprasy d'Agen, en faveur d'Antoine Fraisse, chirurgien, d'une maison située à Tulle, au faubourg de la Barrière. — Location d'une boutique par Léonard Audermond, M^e peintre, à Jean Trezac, serrurier.

E491. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1623-1632 — Bonnet, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Quittance donnée par Antoine Lachièze à Antoine Montaignac, praticien de Tulle, du montant « des despans domaiges et interest » auxquels il a été condamné par le parlement de Bordeaux. — Contrat de mariage entre Jacques Debernard, serrurier de Tulle, et Antoinette Escure, couturière. — Etc.

E492. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1401 — Borrelon (Pierre de), notaire à Tulle. — Fragment d'un registre de cèdes contenant une sentence arbitrale rendue par noble Jean de Sédières et sage homme Martin de Soriis, entre Jean de Tudeils et son fils, d'une part, et Étienne et Raimond de Saint-Salvadour (de Sancto-Salvatore), habitants de Tulle, d'autre part, au sujet de la dot d'Agnès de Saint-Salvadour, qui avait été mariée à Étienne Chantardi.

E493. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

XVI^e siècle-1678 — Brach. — Fragment d'un registre des cèdes de Brach, notaire à Tulle, contenant le commencement d'un contrat de mariage entre Jean Cozanges, notaire d'lieu de Veyrac, et Leonarde Prépoffle, de Tulle.

Buge, notaire à Lagraulière. — Contrats entre Jean Delort, procureur au parlement de Bordeaux, et Jean Melon, sieur de Pazarès, pour le payement d'une dette.

E494. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1568-1655 — Coderc (Pierre), notaire royal de Tulle. — Testament de Pierre Coderc, notaire, contenant élection de sépulture dans le couvent des Cordeliers (1568).

Decomtet, notaire royal de Tulle. — Vente, par Jean Jaucen, sieur de la Geneste, président au présidial, à Antoine Dugalt, orfèvre, de divers immeubles situés « hors les murs du cartier du Trech » (1649). — Quittance d'une somme de deux cents livres donnée par Jean Payan, M^e « couvertier », à demoiselle Anne Audermont (1654).

E495. (Liasse.) — 1 cahier, papier, de 73 feuillets.

1556 — Delestang, notaire royal de Lachapelle-Spinasse. — Cèdes. — Contrat de mariage entre François, dit Francilhon Mazuier, de Moustier-Ventadour, et Isabeau del Fouru. — Quittance donnée par Pierre Georgy, « mareschal de la ville dez Glotons », à Bernard Braquillanges, sieur de David, de Lachapelle-Spinasse. — Vente, par Olivier Queya, du lieu de Maumont, paroisse de Rosiers, à Michel Estang de la Sudrie, pour la somme de quinze livres, d'un pré d'un demi journal situé au tènement de la Queya. — Testament de Pierre, dit Peyrot del Héritier, du lieu de Saint-Hippolyte. — Testament d'Étienne Madey, de Lachapelle-Spinasse, contenant l'obligation, pour ses héritiers, d'appeler cinquante prêtres à son enterrement et un legs « aux quatre ordres de povreté ayant queste au presant pays ». — Investiture d'un pré situé au village de Chabane, paroisse de Saint-Hilaire-Foissac, donnée par Étienne Cathonnet, fermier des produits de la terre et juridiction de Saint-Hilaire, « membre dependant de l'aumosnage de l'esglize cathedrale de Tulle », à Jean dit Johandilhie. — Contrat de mariage entre Étienne Tremoilhe et Marguerite de la Chabrarie, de Rosiers. La future apporte « quatre robbes, l'une fine et deux grosses de drap blanc de villaige, avec leurs manches de drap fin, à l'usaige de lad. Marguerite, et l'autre fine, à l'usaige de la mere de l'espoux futur ; le lict guerny d'une couverte de laine bonne et souffisante, quatre linceulx de toille, ung cuyssain de plume bon et suffisant ; ung ballinc ; une trai-lhie de III aulnes, à la mesure dez Glotons ; pour les despens dez nopces : seigle, vingt-sept sestiers, vin, sept bastes, froment, deux sestiers à la mesure dez Glotons ; pour la cher, huict livres tournois ; une vache bonne et suffisante, ou huict livres t. pour la valeur, quatre brebis, deux paires de manches fines, et pour la dot, la somme de soixante-quinze livres t. ». — Contrat de mariage entre Chariot Boyrie, de Lapleau, et Agnès Masnier. — Testament de Jean Pradines, prêtre du lieu de Saint-Hilaire-Foissac. — Codicille de Lagier Aussadisse, prêtre de Saint-Hippolyte ; — etc.

E496. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1623 — Deprés, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Sommation de Léger Sicard, notaire de Saint-Bonnet-Elvert, à Jean Ludière, commis au greffe criminel de Tulle, pour obtenir une expédition de la plainte à la suite de laquelle son fils a été jeté en prison. — Ratification, par Jean de Combarel, seigneur du Gibanel, de la vente faite par Jacques de Combarel, baron de Vergnolles, son fils, à Antoine Lespinasse, marchand de Tulle, du droit de justice haute, moyenne et basse sur le village de la Serre, dans la paroisse de Seilhac. — Vente, par Jean et Jacques de Combarel et demoiselle Vidalle de Tournemire, leur belle-mère et aïeule, à Étienne Teyssier, bourgeois de Tulle, de cens, rentes et droits féodaux sur le village de Serre. — Accord entre les sieurs du Gibanel et Antoine Lespinasse, au sujet de dettes. — Sommation de Jean Salvanye, curé de la paroisse Saint-Julien de Tulle, à Jean Melon, trésorier de son église, d'acquitter les droits dus à l'évêque pour sa visite. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Annet Ménoyre, juge de Boussac, demeurant à Sainte-Fortunade. — Marché entre Antoine Lespinasse, bourgeois de Tulle, et Dumine Boissal, d'Eyrein, pour la fourniture de pierres de taille. — Transactions entre les syndics de la paroisse Saint-Pierre de Tulle et le sieur du Boix, curé, au sujet du droit de sonner les cloches, de la distribution du pain et du vin aux communians de la paroisse, de la garde des archives et des ornements, etc. — Contrat de mariage entre Jean Gonesse, M^e menuisier de Tulle, et Bonne Tramond. — Requête des sieurs du Bois aux « syndics élus pour la cotisation des tailles » dans la paroisse de Saint-Augustin, pour obtenir une réduction de leur cote. — Quittance donnée par François Alvitre, M^e imprimeur de Tulle, d'une somme de vingt livres qui lui était due en vertu d'un contrat d'apprentissage ; — etc.

E497. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1624 — Deprés. — Minutes. — Désignation, par les prêtres filleuls de la communauté de l'église Saint-Pierre de Tulle, de M^c Jacques Lacombe, l'un d'eux, pour remplir les fonctions de syndic de la dite communauté. — Contrat entre Étienne Trech, Jean Dalvy, libraire, Léonard Fage, hôte, et Bernard Espinasse, laboureur, collecteurs des tailles de la ville de Tulle, pour la levée desdites tailles. — Sommation des gens de l'évêque au vice-sénéchal de Tulle, au sujet de vagabonds qui ont commis plusieurs vols et meurtres dans le voisinage de la ville et du côté d'Espagnac. — Adjudication aux enchères publiques du greffe de la ville de Tulle, appartenant à l'évêque. — Contrat de mariage entre Antoine Rebeyrie et Marie, dite Mariotte Lavergne. — Quittance donnée par les syndics du chapitre de Tulle aux fermiers du prieur de Saint-Clément de la redevance de trente setiers de froment dont le prieuré de Saint-Clément était chargé envers ledit chapitre. — Bail des « dixmes de bledz, agneaux, filasse, cens rentes et aultres droictz et usaiges du domaine » dépendant de la commanderie de Saint-Antoine de Lestards. — Sommation de Clément Besse, sous-fermier de la dîme des grains de l'abbaye d'Uzerche, à Jean Jarrige, pour l'obliger de recevoir le montant de sa ferme. — Inventaire des meubles trouvés au logis de Jacques Vincour, marchand de Tulle. — Testament de Léonard Chabrinac, prêtre de la Compagnie de Jésus ; — etc.

E498. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1625 — Deprés. — Minutes. — Sommation d'Annet Jarrige, filleul de l'église Saint-Julien de Tulle, à Jean de la Salvanie, curé de ladite église, pour l'obliger de fournir le pain, le vin et la chandelle nécessaires pour la célébration des messes. — Quittance de la dot de N. de Loyac, mariée à Joseph de Comps, procureur d'office en la châtellenie de Saint-Aulaire. Ladite dot fut payée par Pierre de Loyac, homme d'armes des ordonnances du roi. — Vente, par Guillaume Albier, juge de Blanchefort, à Gabriel Laporte, pour la somme de neuf-vingts livres, de l'office « de notaire et tabellion royal héréditaire » du lieu de Cornil. — Bail passé par Gabriel Baluze, chanoine de Tulle et prieur d'Uriat, à Pierre Lofficial, pour la somme de cent vingt livres, des produits dudit prieuré d'Uriat. — Contrat de mariage entre Forthon Meynard, de Tulle, et Guilhaumette Duron. — Marché passé entre Bertrand de la Tour, doyen du chapitre de Tulle, et les autres membres dudit chapitre, d'une part, et Antoine Chaubet, prêtre du diocèse de Lectoure, d'autre part, par lequel ce dernier s'engage à remplir les fonctions de M^c musicien dans la cathédrale de Tulle moyennant un salaire annuel de trois cents livres. — Bail passé par les syndics du chapitre de Tulle à Hellian Goubert, des revenus de la vicairie de Borne (?), dans la paroisse de Veyrac. — Procédures entre Antoine Meynard, docteur en médecine, et Jean Meynard, au sujet de l'hérédité d'Antoine Meynard, seigneur de Preyssac. — Testament de Marguerite Tramond, de Tulle. — Vente, par Jean Claux, de Saint-Clément, à M^c Étienne Baluze, élu en l'élection de Tulle, de plusieurs immeubles situés dans ladite paroisse de Saint-Clément. — Testament d'Étienne Baluze, bourgeois de Tulle ; — etc.

E499. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1626 — Deprés. — Minutes. — Bail passé par Forthon Baluze, curé de Pradines, à François Masmichel, pour la somme de cent cinquante livres, des dîmes et autres revenus de ladite cure. — Prise de possession, par Jean Malaurie, régent de théologie en l'université de Cahors, de la vicairie appelée de Grammat, Grafeuille ou Lafon, « desservie en l'autel Saint-Martial » de l'église Saint-Maur-de-Laroche. — Sommutations faites à Jean de Fénis, au nom des « commissaires depputtés par sa Majesté pour la vérification des deniers à elle deubs par ses officiers comptables à cause de son aide fait sur le rehaussement des monnoyes », pour l'obliger de verser entre leurs mains les sommes qu'il devait à M^c Antoine de Loyac, receveur des tailles et du taillon de Tulle. — Sous-bail des cens, rentes et droits de lods et ventes sur différents villages, consenti par Étienne Baluze et Jean Jarrige, fermiers des revenus de l'abbaye d'Uzerche, en faveur de Germain Borie, — Obligation de sept cens livres souscrite par Pierre Chazal, marchand du village de Chazal, paroisse de Saint-Clément, envers Étienne Baluze et Jean Jarrige. — Compromis entre Antoine Lagier et François Spinoux, de Cornil. — Bail passé par Pierre de Chassigne, chantre de l'église cathédrale et prieur d'Auriol, des revenus dudit prieuré pour la somme de cent cinquante livres. — Lettre de Bertrand

de la Tour, doyen du chapitre de Tulle, à son neveu, pour le remercier du « beau et gras lard et jambons » qu'il lui avait envoyé, et pour lui donner des instructions au sujet de divers procès ; — etc.

E500. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1627 — Deprés. — Minutes. — Bail des revenus de la commanderie de Saint-Antoine de Lestards, passé en faveur de Calmine Baluze, marchand de Tulle. — Testament de Jean Bassaler, « lequel estoit en vollonté de s'en aller à la guerre pour le service du roy ». — Bail passé par Jean Veyssier, chanoine de Clermont et prieur de Meyssac, en faveur d'Antoine et de François Alvitre, pour la somme annuelle de huit cents livres, des revenus dudit prieuré de Meyssac. — Vente, par Jacques Crozat, de Saint-Hilaire-Peyroux, à Annet Sionnac, M^e apothicaire de Tulle, pour la somme de neuf livres, de la « sépulture qu'il a dans l'église Saint-Julien, appelée de Pierre. » — Bail des revenus du prieuré des Angles passé par dom Arnaud de Saint-Blaise, supérieur du monastère des Feuillants de Tulle, en faveur de Jean Levot. — Sommation de Joseph Lacombe, patron de la vicairie de Boussac, « fondée et desdiée dans la chapelle appelée Nostre-Dame de Pietat, dans l'église Saint-Pierre », à l'évêque de Tulle, pour l'obliger de pourvoir Pierre Lacombe de ladite vicairie. — Sommation de dame Hilaire de Campagne, religieuse de l'ordre de Citeaux, à la supérieure des dames de Saint-Bernard de Tulle, pour obtenir l'autorisation de rentrer au monastère d'Aleyme. — Sommation de Jacques Levet, marchand de Tulle, à François Alvitre, M^e imprimeur, au sujet d'une créance ; — etc.

E501. (Liasse.) — 8 pièces, papier

1640-1681 — Druilholes, notaire de Saint-Clément. — Cession, par Jeanne de Rigolle, veuve de Pierre Laporte, de Saint-Mexant, à Guillaume Laporte, son fils, d'une créance sur Antoine Malaurie et François du Mirat (1640).

Duchier, notaire royal de Tulle. — Obligation souscrite par Antoine Dumas, juge des châtelainies de Saint-Hilaire et de Chameyrat, en faveur de Pierre Pastrie, marchand « mazellier » de Tulle (1678).

Duffaure, notaire royal. — Échange d'immeubles situés dans la paroisse de Saint-Clément, entre les sieurs Pierre Chazal et Pierre Riou, de ladite paroisse (1658).

Duron, notaire royal de Tulle. — Accord entre Pierre Dugal, curé de Naves, héritier d'Antoine Dugal, marchand de Tulle, et Françoise de Levet, veuve dudit Antoine au sujet de la succession de ce dernier (1681).

E502. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1615-1639 — Fredefond, notaire royal à Salons. — Permission de sous-affermer un bois (1615). — Compte de dépenses de bouche faites à Limoges et à Salons. — Sentence arbitrale entre Gabrielle Mazenc, sieur de la Moullade, mari de demoiselle Anne Depys, et demoiselle Anne de Brive, d'une part, et Jean Basin, sieur de Chagrossias, mari de ladite de Brive, d'autre part (1638).

E503. (Liasse.) — 5 pièces, papier

1642-1655 — Germain (De), notaire de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean Maillot, du village de Maillot, paroisse Saint-Pierre de Tulle, et Peyronne Laporte (1642). — Inventaire des meubles délaissés par Jeanne Rigolle, veuve de Pierre Laporte (1655) ; — etc.

E504. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1652 — Jubert (De). — Notaire royal de Laguenne. — Minutes. — « Extrait du rolle des tailles imposées l'année 1650 sur le lieu et paroisse de Ladignac ». — Vente, par Pierre Vigier, marchand chaudronnier de Tulle, à Calmine Delbos, de Laguenne, pour la somme de quarante-cinq livres, d'un bois d'une séterée « appelé de Faugieyres ». — Déclaration de Henri de Lafageardie, sieur de Laval et de la Beysserie, faite entre les mains de François du Claux, juge de Saint-Clément, contre les habitants du tènement de la Beysserie, qui refusaient d'acquitter des redevances féodales. —

Contrats de mariage entre Guillaume Sauzel, de la « ville » de Laguenne, et Hélène Terson ; — entre Jean Trémoulhe, du bourg de la Pellégrinye, paroisse de Lagarde, et Jeannette Pellégry ; — entre Jacques Pinardel, de Laguenne, et Jeanne Bussière ; — entre Jean Quarré, de Laguenne, et Marguerite Borye ; — etc. — Testaments de Jeanne Vigier, veuve d'Antoine Lagarde, de Laguenne ; — de Martial Clauzenc, de Ladignac ; — de Pierre Pouchou, de Ladignac ; — etc.

E505. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1653 — Jubert (De). — Minutes. — Nomination d'assesseurs et de collecteurs des tailles pour la paroisse de Ladignac. — Les collecteurs de la taille de la ville de Laguenne, « à cause du peu de connoissance qu'ils ont dans les affaires, estant illetrés, et d'ailleurs obligés à suyvre les journées pour gagner leur vie », chargent le sieur Barat, marchand, de lever pour eux le rôle de la taille moyennant une indemnité. — Vente, par Antoine La Meschanye, notaire et juge de Boussac, à M^e Étienne Ruicondie, greffier du sieur de Landrandye, d'une terre située au village de la Bauvirye, près du cimetièrre de la chapelle Saint-Georges. — Procuracion donnée par Bernard Daubès, curé de Laguenne, pour résigner ladite cure. — Inventaire des meubles et papiers de Bernard Daubès, curé de Laguenne. — Procès-verbal de visite du moulin de Bussière, situé au village de ce nom, dans la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze. — Installation du sieur Léonard Saint-Prieche, trésorier de l'église cathédrale de Tulle, en qualité de curé de Laguenne. — Partage d'immeubles entre Léonard et Jeanne Vigne, et Jean Soulier. — Contrats de mariage entre Michel Roussarie, de Laguenne, et Marguerite Laporte ; — entre Jean Petit-Barrat, et Anne Pastrie, de Laguenne ; — entre Jean Delbos et Jeanne Vielhefon ; — entre François Roussarie, sabotier de Laguenne, et Catherine Lagarde ; — etc. — Testaments de Catherine Meylol, veuve de Jean Daubès, du moulin de Coulau, paroisse de Laguenne ; — de Jean Boudrie, sabotier du village de Boubau ; — d'Antoine Boudet, prêtre en l'église paroissiale de Laguenne ; de Jeanne de Cosnac, veuve du sieur de Chaunac ; — de Pierre Veyssieyrat, papetier, à Tulle ; — etc.

E506. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1654 — Jubert (De). — Minutes. — Contrat entre les collecteurs de la taille de la paroisse de Saint-Paul et le sieur Antoine Soustrot pour la levée de ladite taille. — Réclamation des collecteurs d'Albussac pour faire porter le sieur Lachaud sur le rôle de la taille de ladite paroisse. — Procuracion donnée par Jean Farge, archiprêtre et curé de Saint-Étienne de Gimel, Saint-Pardoux et Saint-Priest, pour révoquer une première procuracion ayant pour objet de résigner lesdits bénéfices en faveur de Gabriel de Lentilhac, fils de François de Lentilhac, baron de Gimel. — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse d'Albussac. — Procuracion de Pierre Mailhard, curé de Saint-Martial-d'Orgnac, pour résigner ce bénéfice en faveur de Noël Mailhard, sous-diacre du diocèse de Tulle. — Résignation, par Pierre Guyrande, de Laguenne, en faveur de Gabriel Laporte, de la cure de Saint-Barthélemy de Cressensac. — Prise de possession, par François Lagarde, de la cure et vicairie perpétuelle de Laguenne. — Inventaires des meubles et papiers délaissés par Antoinette Dubal, de Tulle ; — par François et Géraud Toulzac, de Boubau, — et par Jean Delbos, du même village. — Accord entre Jeanne de Cosnac et Antoine Coubarrière, de Soudeilles. — Résignation, par Pierre Mailhard, prêtre du diocèse de Tulle, d'une prébende dans l'église Saint-Michel de Bordeaux. — Marché pour le transport de Tulle à Angoulême, de quarante charges de papier. — Contrats de mariage entre Léonard Pastrie, cordonnier de Laguenne, et Antoinette de Loyac, fille de Jean de Loyac, sieur de la Bachellerie ; — entre Jean Dupuy, du village de la Bachellerie, paroisse de Tulle, et Jeanne Constans. — Testaments de Jean Barrat, bourgeois de Laguenne ; — de François Toulzac, de Boubau, paroisse de Laguenne ; — de Jacques Puymège, dit Bassange, de Laguenne ; — d'Antoine Cueilhe, du même lieu ; — etc.

E507. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1655 — Jubert (De). — Résignation, par Jean Levet, en faveur de François Bonnet, « curé des esglises parrochialles de Saint-Martin de Laval et de Saint-Sulpice..., prétendant droict sur la cure de l'esglise parrochiale de Saint-Saturnin de Davignac », de la cure de Saint-Fréjoux-le-Riche. — Nomination d'un syndic par la communauté des prêtres de Ladignac. — Sommaton de Pierre

Ténèze, notaire royal de Laguenne, à Jean Barrat, collecteur de la taille, pour empêcher la radiation d'Antoine Escure, « chastreur », du rôle de ladite taille. — Échange d'immeubles entre Jean de la Salvanye, conseiller du roi en l'élection, et François Jaucen, dit Meyrignac. — Contrat pour la levée de la taille dans la paroisse d'Albussac. — Quittance de droits de lods et ventes donnée par Gilles de Boussac. — Quittances de rentes dues au grand cellérier de l'église cathédrale sur des fonds situés dans la paroisse de Laguenne. — Contrats de mariage entre François Roussarie, sabotier de Laguenne, et Marie Puymège ; — entre Martin Lachèze, de Laguenne, et Marie Mongounoulie ; — entre Pierre Boudet, maçon d'Espagnac, et Catherine Bellange ; — entre Pierre-Léonard Vergne, de Ladignac, et Jeanne Teuilh ; — etc. — Testaments de Marguerite Mialet, de Sainte-Fortunade ; — de Pierre Eyrolles, de Laguenne ; — de Jean Dubois, de Ladignac, qui était sur le point « de faire voyaige en Espagne » ; — de Pierre Amblard, dit Boulègue, de Ladignac ; — de Colas Pouchou, de Laguenne ; — de Jeanne Esturgie, de Ladignac ; — etc.

E508. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1656 — Jubert (De). — Minutes. — Bail, pour le prix annuel de cinquante livres, « de la maison du membre de l'hôpital Saint-Julien de Merles et Fondèze », dépendant de la commanderie d'Ayen. — Poursuites contre-les collecteurs des tailles de la paroisse de Laguenne. — Acte par lequel Jean Farge, archiprêtre de Gimel, « adverty que certaines personnes se jactent de lui surprendre un blanc seing pour le remplir d'une procuration ad resignandum », charge quelqu'un de s'opposer à toute provision dudit archiprêtre. — Sommation de Jeanne de Cosnac, veuve de Gaspard de Chaunac, demeurant à Ladignac, à des créanciers. — Bail passé par François Daubès en faveur de Jean Daubès, pour la somme annuelle de cent vingt-cinq livres, du moulin à papier de Coulau, situé dans la paroisse de Laguenne. — Déclaration de Louis de Lavour relative au service fondé dans l'église de Ladignac par François de Lavour, curé dudit lieu. — Résignation, par Jean Farge, de la cure et archiprêtré de Gimel. — Sommation relative à l'établissement de la palpe du tènement de Pyjoutre, mouvant de la fondalité du sieur de Lavour. — Quittance d'une somme de soixante livres donnée par Mathelin Lachèze, de Chanac, à dame Claire-Antoinette de Lentilhac, veuve de Gilles de Boussac. — Procuration donnée par Jean de Chaunac à François Dumas, docteur en médecine de Tulle, pour vendre son domaine de Ladignac. — Vente par ledit Dumas à Jean Farge, greffier de Marc-la-Tour, dudit domaine et de la chapelle Saint-Blaise. — Vente, par le même au même, de redevances féodales assises sur le tènement de Pradeaux, situé dans la paroisse de Pandrignes ; — etc. — Marché pour la levée de la taille de la paroisse de Sainte-Fortunade. — Division en lots de la paroisse de Forgès, pour la levée de la taille par les différents collecteurs. — Contrats pour la levée des tailles de la paroisse de Ladignac. — Vente, par Étienne Dumond, notaire royal de Laguenne, à Gaspard Barrat, bourgeois et marchand, du pré Soubre, de terres et de quatre bois de châtaigniers. — Quittance de droits de lods et ventes donnée par Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val, seigneur prévôt de Naves, prieur de Védrennes et cellérier de l'église cathédrale de Tulle. — Contrats de mariage entre Antoine Nicoulaudye, de Marc-la-Tour, et Marguerite Chirac, de Pandrignes ; — entre Étienne Laroche, papetier au village du Pont-Charlat, paroisse de Tulle, et Jeanne Morguie, de la Morguie, paroisse de Sainte-Fortunade ; — entre Pierre Pouchou, de la Pénardille, paroisse de Ladignac, et Antoinette Eyrolles ; — entre Antoine Ceaulx, du village de Ceux, paroisse de Bar, et Guillaumette Puymège, de Laguenne ; — entre Bertrand Terriou, sieur de la Planche, de Lagarde, et demoiselle Honorée de Cosnac ; — etc. — Testaments de Jean Saint-Priech, laboureur de Laguenne ; — d'Anne Gravier, veuve d'Antoine Lavour, de Laguenne ; — de Julienne Peyrelade, veuve de Pierre Veyssieyras ; — de Jean Farge, prêtre du lieu de Ladignac et archiprêtre Gimel ; — etc.

E509. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1658 — Jubert (De). — Minutes. — Assemblée des habitants de Laguenne, tenue « au-devant la grand'porte de l'église parrochiale, à l'issue de la grand'messe, au son de la grand'cloche, en la maniere accoustumée », pour délibérer sur une assignation de la cour des aides de Clermont. — Actes pour les syndics et collecteurs de la paroisse de Laguenne dans un procès contre divers particuliers, au sujet de la taille. — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de Ladignac. —

Fondation, par le sieur de la Salvanye, d'une rente de quatre pintes d'huile de noix pour l'entretien d'une lampe devant le saint sacrement dans l'église de Laguenne, avec prière au « roy et au syndic de la feste de Saint-Joseph » de veiller à l'exécution de ladite fondation. — Contrat entre dame Marie de Jésus de Pompadour, supérieure du monastère de Sainte-Ursule de Tulle, et Jean et Antoine Libourous, de Pandrignes, pour le paiement d'une somme de seize cents livres due audit monastère par Jean de Chaunac. — Sommation du sieur Rivière, conseiller aux sièges royaux de Tulle, à Léonard Laporte, pour l'obliger de faire connaître les personnes pouvant avoir des droits sur une somme de neuf cents livres qu'il devait lui payer. — Contrat de mariage entre Calmine Val, tailleur de Sainte-Fortunade, et Françoise Borye ; — entre Jacques Pomeyrol, de Saint-Setier, et Marguerite Bacary, de Ladignac ; — entre Jean Bussière, de Laguenne et Jeanne Bréquilhange ; — etc. — Testaments de Léonard Libouroux ; — de Léonard Laval, de Ladignac ; — de Claude Dubois, maçon de Ladignac, qui était sur le point d'aller en Espagne ; — de Jean Destortz, du village d'Estorlz, paroisse de Sainte-Fortunade ; — etc.

E510. (Liasse.) — 178 pièces, papier.

1659 — Jubert (De). — Minutes. — Bail du domaine de la Vergnoutie, dans la paroisse de Ladignac, passé par Charles de Chauvel, écuyer, sieur de Vers, près Saint-Viance, en faveur d'Étienne Mansac. — « Soubz-afferme des dixmes des bledz, soigle, froment, orge et advoine deffendantz de la prévosté de Laguenne... faicte par le sieur Blaize Machard, fermier de monseigneur de Tulle ». — Inventaire des biens délaissés par Jean Comparyé. — Contrat d'apprentissage du métier de papetier passé entre Jean Daubès et Jean Bussière, de Laguenne. — Bail du « repaire noble et méteyrie de Donnet », dans la paroisse de Laguenne, passé par demoiselle Éléonore de Mougenc, femme de Jean de la Salvanye, lieutenant aux sièges de Tulle. — Contrat d'apprentissage du métier de papetier entre François Daubès et Antoine Vareille, de Tulle. — Sommation des anciens syndics et collecteurs de la paroisse de Ladignac aux habitants pour les obliger d'accepter les nouveaux syndics qu'ils ont désignés, ou d'en nommer d'autres. — Sommation de Martial Lagarde de Célaur, de Tulle, à Antoine Dupuy, procureur d'office de Sainte-Fortunade, pour obtenir paiement d'une somme de deux cents livres. — Contrats de mariage entre Martin Mourguie, tisserand du village de la Mourguie, et Antoinette Touzac ; — entre Jean Margerie, marchand voiturier de Laguenne, et Anne Soustre ; — entre Étienne Jaudanes, de Ladignac, et Nadalle Giraudie ; — etc. — Testaments de Coulas Pouchou, de la Pénardilhe, « lequel estoit sur le point de faire voyaige en Espagne ; — de Jean Trech, du moulin de July, dans la paroisse de Tulle ; — de Jacques Vauzanges, du village de Noal ; — d'Antoine Ventégeol, du village de la Bourdarye, paroisse de Ladignac ; — de Pierre Guyrande, compagnon corroyeur de Laguenne ; — de Raimond Boucher, de Sainte-Fortunade ; — etc.

E511. (Liasse.) — 161 pièces, papier

1660 — Jubert (De). — Minutes. — Reconnaissance d'arrérages de rentes dues sur le moulin de Coulau, par François Daubès, maître papetier, envers Blaise Mailhard, fermier de l'évêque de Tulle. — Vente, par Jean Barrat, conseiller au présidial de Tulle, à Jean Jaucen de la Geneste, premier président audit siège, de différents immeubles situés à Laguenne, — Bail, par Jean Farge, curé de Ladignac, en faveur de Pierre Maisonneuve, pour la somme annuelle de cinquante-quatre livres, de « tout le dixme qu'il a au delà le ruisseau de Argassou..., lequel ruisseau va d'ung lieu appelé del Peyrou, ez appartenances du village de Gibiac, vers l'oratoire de Chavalaubre, jusques au pont de Garnier... ; lequel dixme consiste en aigneaux, bled fromant, avoyne, vin, orge, filasse... » — Échange d'immeubles situés à Saint-Bonnet-Avalouze, entre les religieuses de Sainte-Ursule de Tulle et Jean, dit Giron. — « Partage de biens de François et Pierre Chirac, du village de Chirac, paroisse de Saint-Pol ». — Prise de possession, par Pierre-Noël Mailhard, curé de Saint-Germain-les-Vergnes, de la cure de Champagnac-la-Noaille. — Contrats de mariage entre Jean Maurel, praticien de Saint-Chamant, et Françoise Dumond ; — entre Pierre Balet, de Sainte-Fortunade, et Jeanne Lachèze, veuve de Pierre Compayré ; — etc. — Testaments de MariE Lavialle, de Sainte-Fortunade ; — de Marguerite Saint-Poly, veuve de Jean Chameyrac, de Laguenne ; — de Françoise Saubertie, de Sainte-Fortunade ; — de Jean Faigeon, de la Tour-del-Bos, paroisse de

Sainte-Fortunade, qui était « sur le point de faire voyage en Espagne » ; — de Jean Delbos, de Laguenne ; — etc.

E512. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1661 — Jubert (De) — Minutes. — Reconnaissance d'arrérages de rentes par le sieur Dubois, avocat, en faveur de messire Louis de Guron, « seigneur evesque et viscomte de Tulle ». — Caution fournie pour un emprunt par les prêtres de la communauté de Saint-Julien de Tulle. — Sommation des sieurs Jean Tavé et Jean Soulier, habitants du village de Furat, paroisse de Sainte-Fortunade, à Jean Daumas, l'un des principaux tenanciers dudit village, contenant qu'ils sont prêts à acquitter les arrérages de rentes réclamés par l'évêque de Tulle, et qu'ils entendent rester étrangers à tous procès. — Bail à métairie de la vigne de Pouzolz, située à Laguenne, passé par François Dumyrat, avocat du roi, en faveur de Léger Puymège. — Cession, par Gaspard Barrat à Gaspard Roussarye, meunier au moulin de Laguenne, des droits de prélation de rétention féodale, et de lods et ventes qui appartenaient à l'évêque de Tulle sur divers immeubles. — Sommation de Françoise de Chardye, veuve de Jean Lavialle, procureur au présidial, à M^e Jean Boisse, notaire royal de Tulle, pour l'obliger de prendre en charge divers papiers trouvés dans la succession de son mari. — Contrats de mariage entre Pierre Guyrande, corroyeur de Tulle, et Marie Peucheyrou ; — entre Jean Murat, marchand « esguilhetier » de Tulle, et Antoinette Jalays ; — entre Jean Levet et Anne Jubert ; — entre Jean Sendriat, de Ladignac, et Jeanne Moussours ; — etc. — Testaments de Jean Noailhac, du village d'Eyrolles, paroisse de Laguenne ; — d'Antoinette Hébert, femme de Jean Noailhac ; — etc.

E513. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1662 — Jubert (De). — Minutes. — Palpe du village de Vaur, paroisse de Sainte-Fortunade, « mouvant de la justice, fondalité et directité de monseigneur l'évesque et vicomte de Tulle, sous la rente annuelle et perpétuelle de trois cents eymines bled seigle, mesure franche, douze cestiers avoyne, mesure de Tulle, argent, trente sols, geline, une, œufz, vingt-cinq », etc. — Reconnaissance pour divers immeubles situés à Sainte-Féréole, par Jean Verlhac, notaire royal dudit lieu, envers Louis de Guron, évêque de Tulle. — Contrat entre l'évêque de Tulle et Mercure de Lavaur, seigneur de Sainte-Fortunade, pour le partage des produits des lods et ventes d'un domaine situé dans les tènements de Boussignac et de Lascous, qui avait été acheté par les Jésuites du collège de Tulle. — Bail du domaine de Boussignac passé par le P. François Aubugrois, syndic du collège de Tulle, en faveur de Pierre Breuil, du village de Peyrelade, avec diverses réserves. — Ratification, par messire Jacques d'Hautefort, marquis de Saint-Chamant, Cornil, la Cassagne et autres places, d'un contrat passé avec les syndics du chapitre de Tulle, au sujet du village du Pouchet, qui avait été vendu en 1570, par l'évêque de Tulle, au marquis de Saint-Chamant pour la somme de deux cents livres et la rente annuelle de dix setiers de froment. — Bail des rentes du tènement du Mazet, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant à l'évêque de Tulle. — Sommation de Jean Grèze, diacre du diocèse de Limoges, à l'évêque de Tulle pour être pourvu de la cure de Goulles. — Sommation des syndics du chapitre de Tulle à l'évêque pour obtenir paiement des termes échus des pensions des chanoines. — Vente, par Jacques de Loyac de la Bachellerie, sieur de la Combe, et Étienne de la Bachellerie, sieur de la Vergne, son fils, à Martial Brossard, conseiller au présidial, de rentes sur le tènement de la Molineyrie, situé dans la paroisse de Lagarde. — Bail des dîmes de la paroisse de Queyssac, appartenant à Pierre Mailhard, archidiacre de Limoges, avec obligation de payer au vicaire perpétuel dudit Queyssac sa pension habituelle de soixante quartons d'avoine. — Bail, pour la somme de trois cents livres, de la dîme du vin dans la paroisse de Queyssac, avec réserve de trente bastes pour le curé. — Palpe et arpentement du tènement de Janot, situé dans la paroisse de Chanac et dépendant de l'évêque de Tulle. — Procès-verbal d'élection de syndics et collecteurs pour la paroisse de Ladignac. — Contrat de mariage entre Antoine Borye, de Vitrac, et Peyronne Chanens. — Testaments de Jeanne Chameyrac, de Laguenne ; — d'Étienne Dumond, notaire royal de Laguenne ; — etc.

E514. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1664 — Jubert (De). — Minutes. — Extrait des solvit apposés au rôle des tailles de la paroisse de Sainte-Fortunade pour 1664. — Palpe et arpentement du tènement de la Renaudye, situé dans la paroisse de Ladignac. — Accord entre Pierre Jubert et les prêtres de Laguenne, d'une part, et Blaise Jarrige, d'autre, au sujet de la succession de Pierre Vigier, — Reconnaissance, par Léonard Laval, de Ladignac, d'une rente de seize sols envers la communauté des prêtres dudit Ladignac. — Marché entre les collecteurs de la taille de la paroisse de Laguenne et les sieurs Pastrie et Pandrigne, pour la levée de ladite taille et des sommes nécessaires pour le paiement du logement du curé et des charges de l'hommage dû au seigneur de la Roche. — Prix fait de réparations au four banal de Laguenne, appartenant au sieur évêque de Tulle. — Bail de la dîme des grains dépendant de la prévôté de Laguenne. — Bail des dîmes des grains, du vin, de la filasse et des agneaux appartenant à l'évêque de Tulle dans la paroisse de Sainte-Féréole. — Bail des dîmes cens et rentes appartenant audit évêque dans les lieux de Rocamadour, Veyrac et Branceilles, pour la somme annuelle de six mille deux cents livres. — Partage des biens de Pierre Cyrac et d'Anne Riou, d'Espagnac. — Bail du four banal de Tulle, dit le four du Clauzel, passé par l'évêque de Tulle pour la somme annuelle de cent vingt livres. — Bail des deux fours banaux « à cuire pain et sécher bled », appelés de L'Aubarède, pour la somme de deux cents livres. — Bail d'un quatrième four situé dans l'enclos de Tulle. — Quittance d'arrérages de rentes dus à l'évêque de Tulle par les sieurs Tramond sur un tènement de ce nom. — Contrat de mariage entre Antoine Boudrye, de Laguenne, et Antoinette Amblard. — Testament de Pierre Eyrolles, maçon du village d'Eyrolles, paroisse de Laguenne ; — etc.

E515. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1666 — . — Jubert (De). — Minutes. — Reconnaissance, par Guillaume Borye, d'arrérages de rentes dus à l'évêque de Tulle sur le tènement de Laviaille, paroisse de Sainte-Fortunade. — « Palpe et arpentement du tènement appelé de Laffon, autrement de Malesse, village del Bos, paroisse d'Albussac..., sur lequel est esgalé cinq setiers de seigle et douze setiers d'avoine, mesure de Saint-Chamans, argent quarante sols, gélines quatre, et quatre journaux d'homme de rante annuelle et perpétuelle dhue à la communauté des sieurs curé et prebtres de Saint-Julien de Tulle. » — Prise de possession, par Jean Donnet, écuyer, prieur du Vaysset, de la chapelle de Valle, « autrement de la Jarrige », fondée dans l'église de Laguenne. — Vente, par Pierre Alvitre, marchand imprimeur, à Pierre Brossard, marchand de Tulle, de la vigne de Pouzolz, située à Laguenne. — Accord entre Martial de Fénis et Antoine Sol au sujet du bail des rentes et droits seigneuriaux de la seigneurie du Chastang, appartenant à Jean Duverdier. — Sommation de l'évêque de Tulle à « messire Flottard de Turenne d'Eynac, seigneur dudit lieu..., de luy faire revente de la justice, mazure de chasteau fort et plessaige de Meyronne, aliéné de l'évesché de Tulle » pour le prix de douze cents livres. — Réclamation de droits de lods et ventes par l'évêque de Tulle, pour une maison située à Laguenne, près des murailles « de la ville ». — Poursuites, par l'évêque, de Tulle pour l'acquiescement de rentes et droits féodaux assis sur le tènement de Mortemouche, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade. — Prix fait pour la reconstruction d'une tour et d'un pan de mur situés au-dessus du jardin du sieur Brossard, conseiller au présidial de Tulle. — Réclamation par l'évêque de Tulle, à François Dubois, avocat, de huit cent quatre-vingts livres pour arrérages de rentes dues sur le tènement du Mazet, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade. — Vente, par Pierre Galinon, de Sainte-Fortunade, à Mercure de Lavaur, pour la somme de deux cent quarante-sept livres, d'un bois de sept sétérées situé au village de Dampniac. — Sommation de l'évêque de Tulle à Jean de Fénis, pour obtenir l'acquiescement de rentes dues sur le tènement de Chazarenc, situé dans la paroisse de Naves. — Quittance de lods et ventes acquittés pour une maison située à Laguenne. — Attestation donnée par le curé de Laguenne à Pierre Eyrolles, « escolier estudiant en philosophie », au sujet de la date de sa naissance. — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Ladignac. — Contrats de mariage entre Pierre Delbos, de Laguenne, et Catherine Mondé ; — entre Jean Delpy, sargetier de Tulle, et Marie, dite Mariotte Daumard. — Testament d'Antoine Pinardel, de Laguenne ; — d'Antoinette Guilhaumye, du village de Montossergue, paroisse de Ladignac ; — etc.

E516. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1667 — Jubert (De). — Minutes. — Transaction entre l'évêque de Tulle et Jean Ferme, de Naves, au sujet de rentes féodales assises sur le tènement de Chazarenc. — Echange entre l'évêque de Tulle et Pierre Dumyrat, infirmier du chapitre, de rentes sur le village de Védrennes, situé dans la paroisse de Chanac, contre « une vieille maison en ruyne, scize dans l'enclos de la présente ville, confrontant d'ung costé avec la tour de Maysse, d'autre costé avec la maison où habite le maistre de musique, et avec la rivière de Corrèze ». — Délibération du chapitre relative à l'échange avec l'évêque d'une maison habitée par le maître de la « Sallette », contre des rentes. — Acte d'échange de ladite maison. Cet échange avait pour but de permettre à l'évêque de « fermer son palais épiscopal et d'y faire une autre entrée, avec un pont, du costé du pont de l'Escurol ». — Quittance d'arrérages de rentes dus sur le village de Laviaille. — Palpe du tènement de la Bourdarye, situé dans la paroisse de Saint-Bonnet-Elvert. — Vente, par Jean de Barrat, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine des gardes de monsieur le duc de Nevers, à Jean de Saint-Priest, sieur de Saint-Mür, pour la somme de sept mille livres, de l'office de conseiller au siège sénéchal et présidial de Tulle. — Vente, par le même, à Gaspard Barrat, marchand de Laguenne, d'une maison située audit lieu, appelée la maison de Barrat, et d'autres immeubles provenant de la succession de Jean de Barrat, son père. — « Extraict des rentes obituaires de l'église paroissiale de Laguenne », qui doivent être partagées entre le curé et les prêtres « filheuls » de ladite église. — Règlement de compte entre l'évêque de Tulle et Martial Brossard, conseiller au présidial. — Présentation à la nomination de l'évêque de Limoges du sieur Bertrand Ceyrac, pour la cure de Saint-Maur-de-la-Roche, par Léonard-Roch Brossard, prieur de la Roche, de qui ladite cure dépend à cause de son prieuré. — Bail, par Pierre de Mailhard, archidiacre du diocèse de Limoges, de toutes les dîmes qui lui appartiennent dans les paroisses de Goulles et de Queyssac. — Délibération des habitants de Laguenne relative au maintien sur le rôle de la taille des feux morts et des personnes n'habitant plus la paroisse depuis longtemps, ou dont les biens ont été décrétés. — Contrat de mariage entre Jean Boudrye, de Laguenne, et Marie Vielhefond. — Testament de Jean-Antoine Vachot, fils de feu Jean Vachot, docteur en médecine de Tulle. — Etc.

E517. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 217 pièces, papier.

1413-1669 — Jubert (De). — Minutes. — Palpe et arpentement du village et tènement de Roussanes, compris dans la paroisse d'Albussac et dépendant du seigneur de Neuville-du-Mas. — Accord entre l'évêque de Tulle et les principaux tenanciers du village de Chazarinc, paroisse de Naves. — Accord entre le même et Marie Naves et Antoine Sauzet, bourgeois et marchand de Bordeaux, tenanciers du village de la Moulmeyrie, paroisse de Lagarde. — « Esgalement » des rentes que l'évêque de Tulle peut percevoir sur le tènement et village de Védrennes, dans la paroisse de Chanac. — Transaction entre François d'Espeyru, sieur de Lavours, François Berthin, sieur du Mazan, Geoffroy Berthin, sieur de la Pescharia, et Françoise de Jarrige la Maurélie, d'une part, et les tenanciers du village de la Salesse, paroisse de Ladignac, d'autre. — Prise de possession, par Jean-Baptiste Brossard, curé d'HautePAGE, de la théologale du chapitre de Tulle. — Emphytéose perpétuelle, par Bertrand, évêque de Tulle, en faveur de Pierre dal Codert, du manse de la Jante (da la Ganta), compris dans la paroisse de Seilhac (25 avril 1413). — Cession, par l'évêque de Tulle à Jean Brossard, avocat, en récompense de ses « agréables services », du droit « de prélation et de rétention d'un pré scis aux portes » de la ville. — Prix fait pour la construction d'une chapelle à Laguenne (?). — Accord entre Charles du Bousquet, seigneur de Saint-Pardoux, François du Bousquet, prieur de Manzannes, et Gabrielle du Bousquet, au sujet de la part d'héritage de cette dernière. — Cession de droits de prélation et de rétention sur des immeubles situés dans la paroisse de Neuville, par dame Anne de Montmorin, abbesse de Bonnesaigne et prieure de Ménoire. — Nomination de syndics pour la paroisse de Ladignac. — Testament de Jeanne Puymège, de Laguenne. — Etc.

E518. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1670 — Jubert (De). — Minutes. — Somation de Jean Lavaur, cordonnier de Laguenne, aux curés dudit Laguenne et de Sainte-Fortunade, pour les forcer de livrer les révélations qu'ils ont reçues à la suite d'un monitoire publié dans leurs églises, ou du moins de faire connaître les noms

des révélands. — Vente, par Henri de Lafageardie, sieur de Laval, à Étienne Pastrie, marchand mazelier de Tulle, d'une « nougarède et pastoral » situés le long du chemin qui va de la porte du Lion-d'Or aux Malades. — Bail, par Jean Margery, voiturier de Laguenne, en faveur d'Antoine Maschat, de Saint-Bonnet-Avalouze, du château de la Rochette. — Contrats de mariage entre Étienne Massoulier, chapelier de Tulle, et Catherine Val ; — entre Jean Lavaur, de Laguenne, et Marguerite Salesse ; — etc. — Testament de Penelle Garnier, de Laguenne ; — de Calmine Delbos ; — de Jean Farge ; — etc.

E519. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1672 — Jubert (De). — Minutes. — Contrats de mariage entre Bernard Faugère, tisserand de Laguenne, et Antoinette Boudrye ; — entre Jean Massoulier, du village de Massoulier, paroisse des Angles, et Jeanne Tenèze ; — entre Pierre Baffet, papetier de Laguenne, et Marie Soustre ; — etc. — Testament de Pierre Guirande, prêtre de Laguenne. — Quittance donnée par Pierre Eyrolles, du village d'Eyrolles, paroisse de Laguenne, d'une mesure de froment qui lui était due par le sieur Bussière à la suite de l'obligation où il s'était trouvé de payer à l'évêque de Tulle des arrérages de rentes pour tous les tenanciers dudit village. — Assemblée des habitants de la paroisse de Lagarde ayant pour objet d'autoriser des poursuites contre des particuliers qui ne payaient pas leur cote de tailles. — Vente, par Antoine Libouroux, marchand du village de Libouroux, paroisse de Pandrignes, à François Farge, de Ladignac, de rentes féodales sur ledit village de Libouroux. — Sommation de Léonard Terrade, prêtre, agissant au nom de Gaspard d'Estresses, à Jacques la Jouanye, procureur d'office de Lagarde pour le seigneur de Ventadour, pour l'obliger de recevoir le montant d'une créance. — Prix fait pour la construction d'une maison au village du Noval, paroisse de Sainte-Fortunade. — Sommation de Jean Margery, fermier de la seigneurie de la Rochette, aux principaux tenanciers de cette seigneurie pour les forcer d'acquitter le montant de leurs rentes ; — etc.

E520. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1673 — Jubert (De). — Minutes. — Arrentement perpétuel, par Jules Mascaron, évêque, seigneur et vicomte de Tulle, prédicateur ordinaire de S. M., à Jean Martine, avocat de Meyssac, pour deux quartiers de froment, « d'un gravier et isle situés près le Malpas et dans la juridiction de Meyronne..., ladite isle contenant environ douze sesterées de terre ». — Dumine Clausent, de Ladignac, « pour les bons et agréables services qu'il a reçus » d'Antoine Jalaix, lui donne la permission « de passer et repasser, un pied devant l'autre, à bout d'une sienne terre ». — Contrat d'apprentissage du métier de tisserand. — Investiture accordée par l'évêque de Tulle pour une vigne « et loupin de brossier » situés à Laguenne. — Contrats de mariage entre Jean Maturier, papetier de Laguenne, et Jeanne Bussière ; — entre Antoine Seigne, de Tulle, et Marguerite Moussénadour, de Naves ; — etc. — Testaments de Madeleine Salvanie, de Laguenne ; — de Jean Binet, fils de Gabriel Binet, seigneur du Jassoneix et novice au couvent des Récollets ; — de Louise Jubert, de Laguenne ; — de Dumine Bachellerie ; — de Guillaume Daignac, papetier de Laguenne ; — etc.

E521. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1674 — Jubert (De). — Contrat de mariage entre Gabrielle Lachièze et Pierre Guirande, maître apothicaire de Tulle ; — entre Thomas Eyrolles, muletier de Laguenne, et Jeanne Besse, fille de Guillaume Besse, papetier ; — entre Antoine Pinardel, dit Fantout, de Laguenne, et Jeanne Eyrolles. — Quittance de Pierre Guirande à Michel Floucaut, potier d'étain, d'une somme de soixante livres « pour la valeur d'un lit garni et d'une robe ». — Donation générale entre vifs, par Noël Puymège, laboureur de Laguenne, à Noël Puymège, son neveu. — Testament d'Antoine Eyrolles, muletier de Laguenne ; — etc.

E522. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1676 — Jubert (De). — Testament de Jeanne Saint-Prieuch, veuve de Gaspard Roussarie, de Laguenne. — Contrat de mariage entre Guillaume Queyrel, de Laguenne, et Marie Dupuy, de

Palazinge. — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Ladignac. — Vente, par Jean Vieillefond, de Laguenne, à Barthélémy Lavaur, maçon, pour la somme de quatre-vingt-quinze livres, d'une vigne appelée de la Croix, contenant quatre journaux. — Compte final entre Jean Farge, curé de Ladignac, et Léonard Constans, au sujet de fermages de dîmes. — Testament de Françoise Poing, du village d'Eyrolles, paroisse de Laguenne. — Etc.

E523. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1639-1679 — Lacroix, notaire royal héréditaire de Tulle. — Accord entre Léonard Ceaux, notaire du lieu de Bar, et Jean de Bernard, juge de la chambrerie du chapitre de Tulle, au sujet de poursuites à exercer contre un métayer, leur débiteur commun (1679).

Lafond (De), notaire royal de Tulle. — Accord entre les sieurs de Vielteyls et de Beysac au sujet d'arrérages de rentes (1673).

Lantournie, notaire royal de Sarran. — Obligation de deux cent quarante-six livres souscrite par Léger et Léonard Brun, de Sarran, au profit de Léonard Monteilh (1652).

Laporte (De), notaire royal de Favars. — Obligation de Gilles Salesse, du village de la Salesse, paroisse de Ladignac, envers Colas Amblard, de la Pénardille (1639) ; — etc.

E524. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1677 — Magueurs, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Inventaire des meubles de M^e François Dumirat, conseiller et avocat du Roi au présidial de Tulle. Cet inventaire mentionne des peintures sur cuivre et sur bois, des portraits de famille, des livres « fort vieux en lettre gothique », etc. — Inventaire des meubles de Jean Eyrolles, M^e arquebusier. — Quittance d'une somme de dix-neuf cents livres, donnée par Jean Valadier, prêtre de la communauté de Saint-Julien, à dame Aimée-Éléonore de Plas, femme de Jean Rigal d'Escorailles des Fontanges, comte de Roussilles. — Accord entre Louis Soustre, curé de Saint-Paul, et François-Martial de Fénis, grand prévôt de l'église cathédrale de Tulle, qui prétendait certains droits sur ladite cure. — Contrats de mariage entre Antoine Mas, marchand de Tulle, et Catherine de Fès, sœur de François de Fès, docteur en théologie de l'université de Toulouse ; — entre Jean Marsac, cordonnier originaire de Seilhac, et Jeanne Rode. — Testament de Jean Pourchet, tanneur de Tulle. — Marché entre Pierre Revéry, marchand de Segonzac, et Nicolas Béronye, papetier, pour la fourniture, au prix de cinq livres le quintal, de cinq quintaux de paille à amener chaque semaine, pendant deux ans, au moulin de Goute-Neygre, dans la paroisse Saint-Julien de Tulle. — Sommation de Michel Monteil à l'évêque de Tulle pour être pourvu du premier bénéfice qui viendra à vaquer dans le diocèse ; — etc.

E525. (Liasse.) — 299 pièces, papier.

1678 — Magueurs. — Minutes. — Substitution des sieurs Roche et Boyse aux sieurs Leymounye et Vergne pour la levée « du dixme du vin appartenant à messieurs le grand cellérier et curés de Saint-Pierre et de Saint-Julien ». — Procès-verbal constatant l'état de la maison de feu Étienne Baluze, élu en l'élection. — Bail des dîmes du vin et du blé de la paroisse de Queyssac. — Remise, par Jean-Baptiste Saint-Prieche, trésorier de l'église cathédrale, en faveur de François Duhamel, M^e sculpteur, des droits de rétention et de prélation sur une maison et sur un jardin situés au quartier du Canton, dans la rue de la Fontaine-Saint-Martin. — Assemblée des habitants de la paroisse d'Eyrein relative à la désignation d'un collecteur notoirement insolvable. — Bail passé par Jeanne Chirac, de Tulle, en faveur de Jean Combrade, du moulin de Souilhac, « situé sur la rivière de Ceron ». — Quittance de trois cent trente livres donnée par Marie de Jarrige, veuve de Jean Pourchet, receveur des décimes du diocèse de Tulle, à Jean Combrailhe, procureur d'office en la juridiction de la ville de Tulle. — Révocation, par Noël Clamondes, cordonnier, de la charge qu'il avait imposée à Françoise Clamondes, sa fille, femme de Pierre Duhamel, sculpteur, de payer cinquante livres à Marguerite Clamondes, femme de François Duhamel, également sculpteur. — Reconnaissance, par Jean Soleilhavoup, de Naves, envers Jean Combes, curé de Cosnac, d'une rente de six livres treize sols. — Vente, par Martial de la Fageardie, seigneur de Saint-Germain, à Jean Chabanne, banquier

de Tulle, d'un pré situé à Laguenne, appelé le pré Blanchier. — Sommation de Henri Cendriat, praticien, à Jeanne Bussière et à Blaise Pinardel, son mari, pour les contraindre de nommer Henri Cendriat, son fils, à « la chapellenie ou vicairie appelée de Bussière, fondée dans l'église de Saint-Bonnet, et chapelle de Nostre-Dame d'icelle ». — Sommation du sieur Monteil à l'évêque de Tulle pour être pourvu du premier bénéfice vacant dans le diocèse. — Bail de la terre et seigneurie de Branceilles, passé pour la somme annuelle de trois cents livres par Madeleine de Saint-Chamant, dame de Laprade, en faveur d'Antoine Lajugie. — Opposition faite au mariage d'Antoine Giron, de Sainte-Fortunade, par Léonarde Valéry, qui avait « esté par luy rendue enceinte de ses œuvres soubz promesse de mariage ». — Inventaire des meubles de Marie de Lespinasse, femme de Jean Brossard, bourgeois et marchand de Tulle. — Accord entre Gabriel Dumirat, chanoine de Tulle et vicaire de Sainte-Catherine de Favars, et Martin Lidour, curé de Marc-la-Tour, au sujet des revenus de ladite vicairie de Sainte-Catherine. — Assemblée des habitants de la paroisse de Naves relative à la levée de la taille. — Permission donnée par le maire et les consuls de Tulle à Christophe d'Arluc, sieur de Chatauret, en retour d'une redevance d'un sol tournois, de bâtir dans un terrain voisin de la porte de Chanac. — Abandon, par Daniel de Cosnac, évêque de Valence et grand cellérier de l'église de Tulle, de droits de prélation et de rétention sur une maison au faubourg de la Barrière. — Association entre Pierre et Jean-François Duhamel, sculpteurs, pour travailler en commun. — Contrats de mariage entre Jean Vitrac, de la paroisse de Vitrac, et Antoinette Laporte ; — entre François Chanut, de Tulle, et Bernarde Goudout ; — entre Jean Duchenoix, chirurgien, et Marianne Vergne ; — entre Antoine Aleyrac, laboureur, et Jeanne Peyrelevade ; — etc. — Testaments de Jean Calamy, potier d'étain ; — de Pierre Roussarie, meunier ; — de Jean Dumirat, sieur de la Chaud, avocat en parlement ; — de Léonard de Lafageardie, curé du Chastang ; — de Jeanne de Laudrandye, veuve d'Antoine Maillard, chirurgien ; — de Jean Myrat, M^e maçon de Tulle ; — de Guillaume Brivazac, bourgeois de Tulle ; — de Marie Gay, femme de Noël Seigne, M^e charpentier ; — etc.

E526. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1679 — Magueurs. — Minutes. — Contrat d'apprentissage du métier de papetier. — Procuration de Joseph du Myrat, sieur de la Martinie, garde du sceau aux sièges du présidial et de la sénéchaussée du Bas-Limousin, pour retirer une somme de deux mille six cents livres des mains de Pierre Brunie, receveur des consignations à Tulle. — Quittance d'arrérages de rentes dus au fermier de la prévôté de Clergoux. — Cession, par Madeleine de Saint-Chamant, veuve d'Ignace de Féris, seigneur de Laprade, à François-Martial de Féris, grand prévôt de l'église de Tulle, de moitié de ses droits contre François-Martial de Féris, président au présidial. — Quittance d'arrérages de rentes sur la paroisse de Saint-Clément, donnée par dom Pierre de Saint-Augustin, syndic et cellérier des Feuillants de Tulle. — Bail des dîmes dues à Charles de la Chassagnie en qualité de chantre de l'église cathédrale, sur la paroisse d'Albussac, pour la somme annuelle de cent soixante livres. — Bail, par Antoine du Bousquet de Saint-Pardoux, premier capitaine des dragons du régiment de la Reine, demeurant au château de Lachaud, d'un domaine situé dans la paroisse de Gimel. — Sommation de Jean-Joseph Faugeyron-Salvanye, prêtre de Tulle, à Jules Mascaron, évêque dudit Tulle, pour obtenir le premier bénéfice qui deviendra vacant dans le diocèse. — Requête de Pierre Galan, prêtre, pour être admis au nombre des prêtres filleuls de l'église Saint-Julien. — Résignation, par Martin Peschiel, de la cure de Saint-Julien-le-Pèlerin, en faveur de Jean-Charles de Féris. — Contrats de mariage entre Pierre-François Juyé de Labesse, bourgeois et marchand de Tulle, et Claire Gendre ; — entre Gabriel Rabanide, bourgeois de Tulle, et demoiselle Jeanne Gendre ; — entre François Aleyrat, de Tulle, et Jeanne Delfour ; — etc. — Testaments de demoiselle Françoise Vachot, fille de Jean Vachot, greffier des insinuations ; — d'Antoine Moussours, M^e papetier demeurant au moulin de Lestabournie ; — de Françoise Dusol, sœur du tiers ordre de Saint-François ; — de François Druliolles, premier huissier au siège présidial ; — de Pierre Tartasède, archer de Tulle ; — de Léonard Brivazac, bourgeois et marchand de Tulle ; — etc.

E527. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1682-1685 — Magueurs. — Minutes. — Accord entre M^e Jean Melon, sieur du Pezarès, et Jean Darche, seigneur du Pougel, au sujet de la dot de Marie Darche, femme dudit Melon (1682). — Procuration donnée par Humbert Ancelin, évêque de Tulle, à M^e Jean Bussièrès, procureur, pour « faire renouveler le terrier de son évesché pour ce qui regarde le corps de sondit évesché, prévosté de Laguenne » (1683). — Codicille de Simon Lofficial, teinturier de Tulle, par lequel il déshérite Françoise, sa fille, « à cause de ses mauvais déportemens et pour avoir vescu avec incontinance ». — Contrats de mariage entre Jean Combarel, de Naves, et Louise Raffy (1684) ; — entre Pierre Chazal, M^e sargettier de Tulle, et Catherine Ombignac. — Testament de Géraud Vachot, docteur en médecine, de Tulle. — Contrat de mariage entre Jacques Mouret, M^e sculpteur, fils de Jean Mouret, aussi sculpteur, et Marguerite Lachièze. — Marché entre Jean Eyrial, dit lou Gros, M^e tailleur d'ardoise de Travassac, et le sieur Durand, prêtre, pour la fourniture de l'ardoise nécessaire pour la couverture du bâtiment neuf du séminaire (1685) ; — etc.

E528. (Liasse.) — 327 pièces, papier.

1686 — Magueurs. — Minutes. — Bail, par Jean de Barrat, seigneur des Condamines, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et gouverneur du prince de Turenne, en faveur de divers, du grand pré dépendant du repaire des Condamines, et d'autres immeubles. — Sommation de Pierre de Fénis, seigneur de la Prade et baron de Branceilles, à Martial de Fénis, grand prévôt de l'église cathédrale, pour obtenir remise de divers titres. — Prise de possession par Antoine Lachièze, euré de Meyronne, de la « chapellenie Saint-Laurans de Biars, desservie en la chapelle Saint-Martial », dans l'église cathédrale de Tulle. — Requête de Martin Peschel, communaliste de l'église Saint-Julien de Tulle, pour être pourvu d'une place vacante dans la fondation faite par Jean Vareille. — Sommation d'Anne de Beaufès, veuve de Jean-Louis Baluze, à Jean Darche, trésorier général de France, pour avoir communication de titres de créance sur messire Louis de Rechinevoisin de Guron, évêque de Saint-Bertrand-de-Cominges. — Bail des dîmes de la prévôté de Laguenne, appartenant à l'évêque de Tulle. — Reconnaissance de dette par Jean-Baptiste Turquois, M^e apothicaire, envers François Mensat, seigneur de Saint-Prieuch, bourgeois et banquier de Tulle. — Résignation de la cure de N.-D. de Murel par Léon de Lestrade en faveur de Pierre Dumas, de Tauriac. — Bail, par François-Martial de Fénis, grand prévôt de l'église cathédrale, en faveur de Blaise Jarrige, marchand, « des cens, rentes et autres devoirs seigneuriaux à luy deubz en toute justice, fondalité et directité sur les villages du Myrat, Facherevière, Bussièrès, Védrennes, Puyavielhevigne »... — Bail de fours à cuire pain et à « sécher bled », situés à Laguenne et appartenant à l'évêque de Tulle, « ensemble le péage qui a esté accoustumé d'estre levé audit Laguenne ». — Sommation de Jean Doulé, curé de Combressol et de Bonnesaigne, son annexe, à l'évêque de Tulle pour être pourvu d'un bénéfice. — Extrait d'un terrier « contenant les recognoissances du seigneur cellérier de l'esglise cathédrale de Tulle... daté de l'année mil trois cens quarante ». La reconnaissance transcrite est relative au manse de las Combas, dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle. — Sommation de Martial de Lagarde, prêtre de Tulle, à l'évêque, pour être pourvu d'un bénéfice. — Prise de possession, par J.-B. Dumyrat, de la cure de Chameyrat. — Bail de la part des dîmes du vin des paroisses de Saint-Julien et de Saint-Pierre de Tulle appartenant aux curés desdites paroisses et consistant « en un quart seulement desdites dixmes », passé par Daniel de Cosnac, évêque de Valence et grand cellérier de l'église cathédrale. — Sommation de Julien de Meillard, sieur de la Vergniolles, à Jean Melon, curé de Saint-Julien, pour l'obliger de rendre treize pantès de tapisserie de haute-lisse qu'il avait reçues en gage contre une somme de cinq cents livres. — Vente, par Pierre de Fénis, seigneur de Laprade et baron de Branceilles, à Christophe de Fénis, sieur de Soubslarue, chanoine de Tulle, d'un pré de six journaux, appelé dou Prus. — Désignation d'un syndic par le curé et les prêtres de la communauté de l'église Saint-Julien de Tulle. — Nomination de fabriciens pour la paroisse de Saint-Germain-les-Vergues. — Contrats de mariage entre Bernard Lacoste, notaire royal à Tulle, et Antoinette Leys ; — entre Antoine Py, M^e bastier, et Jeanne Guyounie ; — entre Antoine de Fénis, sieur de Rochefort, et demoiselle Jeanne de Lagarde ; — etc. — Testaments de demoiselle Jeanne de Teyssier, femme d'Ignace Darluc, sieur du Breuil ; — de Géraud Lacombe, marchand papetier de Tulle ; — de demoiselle Jeanne de Jarrige, veuve de

Léonard Maillard, bourgeois de Tulle ; — de Jean-Martin Malaurie, avocat en la cour ; — de Pierre de Lespinasse, de Tulle ; — d'Ignace Dambert, novice au couvent des Récollets ; — de Penelle Jarry, de Tulle ; — de Léonard Dubois, M^c tuilier ; — de Jean Broch, cardeur, et d'Antoinette Maury, sa femme ; — etc.

E529. (Liasse.) — 296 pièces, papier.

1688 — Magueurs. — Minutes. — Marché entre Julien Pimond et Jean Marc, collecteurs des tailles de la paroisse de Chanac, et Antoine Laporte, praticien, pour la levée desdites tailles. — Transaction entre Calmine Laporte et Jacques Pinardel, passée en présence de François Pauquinot, imprimeur à Tulle, au sujet d'une vicairie fondée à Saint-Bonnet-Avalouze, dans la chapelle Saint-Antoine. — Transaction entre Léonard de Farge, prieur de Monceix, paroisse de Chamberet, et Antoine Lachaud, sieur de la Terrasse, au sujet de rentes dépendant dudit prieuré. — Quittance d'une somme de deux mille livres donnée par François du Masnadau, seigneur de Blanat, à Jacques Dumont, commissaire aux saisies réelles. — Location, par Marianne Lagarde, veuve de Jacques Brivezac, sieur de Rabès, à Gabriel Jaloustre, chapelier, pour la somme de vingt livres et un chapeau pour chacun de ses enfants, de deux boutiques situées à Tulle, sur la place de Laubarède. — Transaction entre Pierre Fénis, seigneur de Laprade, et Jacques Floret, sieur du Vialard, au sujet de la dot de Marguerite de Fénis, femme dudit Floret. — Quittance d'une somme de cent cinquante livres donnée par Charles de la Chassigne, grand chantre du chapitre de Tulle, à Pierre Delarue, doyen. — Bail, par les chanoines de Tulle, en faveur du sieur Ceaux, l'un d'eux, d'une maison appartenant au chapitre. — Transaction entre les administrateurs de l'hôpital général de Tulle, et Jean Laporte, bourgeois de Saint-Mexant, au sujet d'un legs de cent livres fait audit hôpital par Ignace Laporte. — Résignation, par Jean Durroux, de la cure de Saint-Maur de la Roche, au profit de Bertrand Cyrac, curé du Gros-Chastang. — Accord entre Marguerite Baluze et Martial Dumons, imprimeur, son fils, d'une part, et Pierre Dumons, d'autre part. — Résignation, par François Malierode, en faveur de Léger Barry, prêtre de la communauté de Saint-Pierre de Tulle, de la cure de Saint-Martin-des-Granges, en Périgord. — Accord entre Pierre et Jean-François Duhamel, sculpteurs, et Jeanne Duhamel, au sujet de l'entretien de Julien Duhamel, leur père. — Contrat d'apprentissage du métier de parcheminier. — Contrat de mariage entre Pierre Leymarie, papetier, et Antoinette Fraisse. — Testaments de demoiselle Jeanne de Fénis, fille de Pierre de Fénis, bourgeois de Tulle ; — de Marguerite de Jarrige, de Tulle ; — d'Antoinette Teyssier, femme de Michel Laval ; — de Léonard Brivezac, lieutenant de robe courte en la maréchaussée de Tulle ; — etc.

E530. (Liasse.) — 337 pièces, papier.

1688 — Magueurs. — Minutes. — Cession, par Joseph de Lafageardie, seigneur de la Praderie, à Charles de la Chassigne, grand chantre du chapitre, d'une créance sur Léonard Novailhands. — Sommation de Jean-Baptiste Lagarde, bachelier en théologie, à Humbert Ancelin, évêque de Tulle, pour être pourvu du premier bénéfice vacant. — Compte d'arrérages de rentes entre Jean Deprez, sieur de Chaliat et juge d'Espagnac, et Antoine Decomte, seigneur dudit Espagnac. — François-Mathurin de Lentilhac, vicomte de Sédières et baron de Gimel, « habitant en son chasteau de Gimel », fait savoir à Anne de Soudeilles, son beau-père, qu'il « va tout présentement se mettre en possession » des places de Saint-Yrieix et de Brignac, dépendant de la succession de Philiberte de Sédières, sa mère. — Procès-verbal d'ouverture des portes du château de Saint-Yrieix et inventaire des meubles qu'il renfermait. — Bail des rentes du village de Labesse, dans la paroisse de Saint-Bazile, passé par Pierre Brousse, laboureur, en faveur de Pierre Juyé de Labesse, avocat. — Reconnaissance de rentes par Jean-Baptiste Loyac, seigneur de la Bachellerie, et Jacques de Lafageardie, envers les communautés de Saint-Pierre et de Saint-Julien de Tulle. — Contrat par lequel « Jean-Léonard Chirac, imprimeur du Roi et marchand libraire de Tulle, s'engage à enseigner « l'art et métier d'imprimeur..., pendant sept années », à Jacques Rivière, d'Allassac. — Bail, par Pierre Delarue, doyen du chapitre et prévôt de Marc-la-Tour, en faveur de Jacques Serre, notaire de Saint-Sylvain, des produits de ladite prévôté de Marc-la-Tour. — Contrat d'apprentissage du métier de chapelier. — Concession, par Pierre Ceaux, syndic du chapitre, à Jean Couque, marchand de

Tulle, d'une sépulture dans la cathédrale, « à la charge d'entretenir de pierres de montaigne ladite sépulture, et de faire le service ordinaire dans ladite église lorsque quelqu'un des siens viendra à mourir ». — Concessions semblables en faveur de Jean Maschat, marchand, et de Jean Mouret, maître sculpteur. — Sommaton de Gérald Sudour, docteur en théologie, à l'évêque de Tulle, pour être pourvu d'un bénéfice. — Sommaton de Pierre Dieuayde au curé de Chanac, pour l'obliger de publier ses bans. — Sommaton de Calmine Fage à l'évêque de Tulle, pour être pourvu d'un bénéfice. — Bail, par Pierre Duhamel, maître sculpteur, en faveur de Jean Tempourious, des Angles, d'un domaine situé dans cette paroisse. — Contrats de mariage entre Antoine Charen, fils de demoiselle Marie de Lentilhac, de Gimel, et Marguerite Denuet ; — entre Jean Chazal, maréchal, de Naves, et Jeanne Claux. — Testaments de Guinot Floucaut, prêtre, contenant des legs en faveur de l'hôpital et des dames de Saint-Bernard ; — de Louise Lacombe, veuve de Jean Lagarde, maître peintre ; — de Marguerite Duhamel, fille de Julien Duhamel, maître sculpteur ; — de demoiselle Jeanne de Meynard, de Tulle ; — de Jean-Blaise Maillard, avocat en la cour ; — de demoiselle Marguerite de Féris ; — de Joseph Andral, bourgeois ; — etc.

E531. (Liasse.) — 271 pièces, papier.

1689-1691 — Magueurs. — Minutes. — Quittance de Pierre Jaucen, « l'un des quatre cens anciens gardes du corps du roy », à Bernard Chambon (1689). — Inventaire des meubles et marchandises trouvés au domicile de Pierre Dupuy, bourgeois et marchand de Tulle. Ces marchandises consistent en toiles et objets de mercerie ; les prix sont indiqués. — Accord entre Jeanne Vaurillon et Blaise Chabaniel, lieutenant au régiment de Champagne, son fils, attribuant à celui-ci la jouissance provisoire d'un domaine situé dans la paroisse de Saint-Jal. — Marché entre Jean et Jacques Mouret, sculpteurs, et Géraud Sudour, théologal du chapitre de Saint-Germain, diocèse de Limoges, pour la confection, moyennant quatre cent vingt livres, d'un tabernacle et retable destiné à la chapelle de N.-D. de Pitié, appartenant audit chapitre. — Bail en faveur d'Antoine Dubech, praticien demeurant à Corrèze, pour la somme annuelle de deux cent soixante-dix livres, des « rentes, cens et devoirs seigneuriaux deubz au seigneur de Ventadour à cause de la terre et chastelainie d'Esgletons », dans les paroisses de Chaumeils, Vitrac, Corrèze, Eyrein, etc. — Donations à cause de mort entre Jean Aleyrac, lieutenant en la juridiction de Gimel, et demoiselle Marie de Lentilhac, sa femme. — Bail, pour la somme de six livres, des dîmes des lins et chanvres appartenant au cellérier du chapitre dans la paroisse Saint-Julien de Tulle. — Congé d'un mois accordé par Jean-Martin Darluc, conseiller en l'élection de Tulle, à Jacques Faure, dit Confilie, « fondeur dans la manufacture des fusils baccouniers établie en ceste ville de Tulle. » — Sommaton de Jean-Martial de Féris, docteur en théologie, à l'évêque de Tulle, pour être pourvu d'un bénéfice. — Sommaton semblable de Raymond Meynard, curé de Saint-Génies (1690). — Bail du domaine de Vieillemarête, situé dans la paroisse de Saint-Pardoux de Gimel et appartenant à l'hôpital général de Tulle. — Contrats de mariage entre Antoine Parjadis, papetier, et Marguerite Turenne, fille de Jean, également papetier ; — entre François Meyjounade, marchand de Tulle, et demoiselle Marie Laselve. — Testaments de Dominique Lespinasse, bourgeois de Tulle ; — de noble François de Lespinasse, sieur de Simonot, capitaine dans le régiment d'Humières, qui était sur le point de s'en aller avec sa compagnie au service du Roi ; — de Marguerite de Dufaure, femme de Joseph Meynard, bourgeois de Tulle ; — de François de Lafageardie, bourgeois de Tulle ; — de demoiselle Marianne de Lagarde, veuve de Jacques Brivezac ; — d'Antoine Ausoleil, de Tulle ; — de demoiselle Jeanne Gazet, femme de Jean Lagarde, bourgeois de Tulle ; — etc.

E532. (Liasse.) — 263 pièces, papier.

1692 — Magueurs. — Minutes. — Promesse, par Jean-Baptiste de Jaucen, seigneur de Poissac, et Gabriel de Jaucen, son frère, de servir à Julien-Xavier de Féris, curé de Sainte-Fortunade, une pension de deux cents livres tournois et de deux muids de vin en retour de la résignation de la vicairie de Sainte-Catherine de Puy-d'Arnac en faveur de Jean-Baptiste Jaucen. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par M^e Michel Monteil, chapelain de Maulmont. — Donation entre vifs, par Jacques Mouret, M^e sculpteur, de cent soixante livres en faveur de Jean Mouret, son fils. — Prix fait entre Jeanne Paschy, « syndique de la frairie de madame Sainte-Anne » de Tulle, et

Jean-François Duhamel, M^e sculpteur, pour la confection d'un retable. — Sommaton du sieur de Lespinasse, capitaine au régiment d'Humières, au sieur Darluc, procureur du roi au siège de Tulle, pour obtenir l'élargissement de deux soldats qui étaient accusés d'avoir voulu voler et d'avoir grièvement blessé un collecteur de l'élection. — Prise de possession, par Pierre Vitrac, curé de Sarran, de la cure ou vicairie perpétuelle de Laguenne. — Contrat par lequel Mathieu Borde, garçon arquebusier, s'engage à travailler de son métier chez le sieur Pauphille à raison de quatre livres par mois. — Testament du sieur Pierre Coste, qui s'était enrôlé dans la compagnie de monsieur de Reilhac, du régiment de Champagne. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par demoiselle Marguerite de Teyssier. — Constitution d'une pension cléricale de cent livres en faveur d'Antoine Guichard. — Vente, par Jean Baluze, docteur en médecine, et par Étienne Baluze, chanoine, pour la somme de sept cents livres, à Guillaume Cueille, notaire royal, d'une maison située au-dessous de la prévôté de l'église. — Contrat de mariage entre Jean Bassaler et Marie Myrat, d'Orliac-de-Bar, — entre Jean-Baptiste Lacombe, marchand, et demoiselle Marie Faugeyron. — Testaments de Martial de Fénis, marchand apothicaire ; — d'Antoine Blondel, bourgeois de Saint-Mexant ; — de Barthélémy Dumoulin, novice Récollet ; — de Jean Baluze, bourgeois de Tulle ; — de Jean Puitier, de Saint-Sylvain, qui était sur le point de faire un voyage à Rochefort ; — etc.

E533. (Liasse.) — 313 pièces, papier.

1692 — Magueurs. — Minutes. — Bail, pour le prix de trois cent cinquante livres et de vingt-cinq bastes de vin, de toutes les dîmes de la paroisse de Queyssac, appartenant à Noël Maillard, archidiacre de Goulles. — Bail des dîmes auxquelles l'aumônier du chapitre de Tulle a droit dans la paroisse de Seilhac, passé pour la somme annuelle de quatre cent soixante livres. — Donation de biens, par Pierre Fourches, de Naves, « aveugle, néanmoins par accident », en faveur de Jean Tramond. — Marché pour fourniture d'ardoise de Travassac, passé entre Pierre Fénis, seigneur de Laprade, et Jean Hébral. — > Inventaire des meubles et des papiers d'Eymard Lacombe, marchand de Tulle. — Sommaton de Léonard Vialle, docteur en théologie et curé de Favars, à l'évêque de Tulle, « afin que vacation advenant d'aucun bénéfice ou office de sa collation pendant le temps affecté aux gradués, il plaise audit seigneur d'en pourvoir ledit Vialle ». — Sommatons semblables de Géraud Sudour, vicaire perpétuel de Laguenne ; — de Martial de Lagarde, docteur en droit canon ; — etc. — Bail, pour la somme de soixante-quinze livres, par Jean-Baptiste Lagarde, bourgeois de Tulle, en faveur de François Scourbie, du moulin du Sac — Résignation, par Michel Monteil, docteur en théologie, de la cure et vicairie perpétuelle de Laguenne en faveur de François Laporte. — Constitution de pensions cléricales en faveur de Louis Jarrige de Naves ; — de Blaise Chabaniel, de Tulle ; — de Jean Ducher, fils de Pierre Ducher, notaire royal ; — etc. — Sommaton de Pierre Juyé de Labesse, avocat, à Jean-Martial Juyé, prêtre, pour l'obliger de recevoir le montant d'un prêt fait au denier dix. — Quittance, par Jean-François Duhamel, sculpteur, pour travaux. — Inventaire des biens de Jean Jaucen, bourgeois de Tulle. — Contrat d'apprentissage du métier de chirurgien. — Contrats de mariage entre le sieur Amat, arquebusier d'Arde, en Auvergne, et Louise Mouret, fille de Jean Mouret, sculpteur, et d'Angélique Libouroux ; — entre Michel Levet, de Tulle, et Peyronne Roussarie ; — entre Dominique Dumyrat, seigneur de la Tour, et demoiselle Louise Darche ; — entre Léonard Marcillon, M^e blanchisseur, et Jeanne Salesse ; — entre Étienne Chiniac, sieur de Sornac, fils de François Chiniac, juge d'Allasac, et de Françoise Dufaure, et demoiselle Marie Ballet ; — entre François Brivezac, bourgeois de Tulle, et demoiselle Françoise Decomte ; — etc. — Testaments de Pierre Poumeyrol, praticien et agent des affaires de l'hôpital de Tulle ; — de Martial Mensat, M^e chapelier de Tulle ; — d'Anne de Levet, de Tulle ; — de Jean-Joseph Gumont, prêtre ; — d'Antoine Gumond, marchand tapissier de Tulle ; — etc.

E534. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1693 — Magueurs. — Minutes. — Constitution d'une pension cléricale pour M^e Léonard Rabanide. — Procès-verbal d'installation de Jean-Jacques Melon de Pradou en qualité de curé ou vicaire perpétuel de Laguenne. — Sommaton de Martial Brossard, chanoine théologal du chapitre de Tulle, à l'évêque Ancelin pour être pourvu d'un bénéfice. — Présentation, par Raymond Clare, seigneur de Nègrevergne, de Pierre Clare, pour la chapellenie d'Auge, « autrement de Talamès,

desservie en l'église abbatiale Saint-Pierre de Beaulieu ». — Sommation de Léonard Friquet, aumônier de l'église primatiale Saint-André de Bordeaux, à l'évêque de Tulle, pour être pourvu de la cure de Bar en qualité de plus ancien gradué. — Sommations semblables, par Étienne Pastrie, docteur de l'université de Bordeaux, chanoine de Tulle ; — par Géraud Sudour, docteur en théologie ; — etc. — Résignation, par Guillaume Vigier, en faveur de Jean Vigier, de la cure de Saint-Martial de Venarsal. — Résignation, par Pierre de Bar, en faveur d'autre Pierre de Bar, du prieuré de la Chapelle-Saint-Géraud, de l'ordre de Saint-Benoît. — Contrat de mariage entre François Freydefon, marchand de Tulle, et Jeanneton Rominhac. — Testaments de Jean-Baptiste Leys, curé de Chanteix ; — de Jean Druliolles, avocat, demeurant au village de Druliolles, paroisse de Favars ; — de François Talleye, de Saint-Clément ; — etc.

E535. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1693 — Magueurs. — Minutes. — Procès-verbal d'installation de Blaise Jarrige en qualité de curé de Bassignac-le-Bas. — Constitution d'une pension cléricale de cent livres pour Antoine Clau. — Provision, par Jean-Louis de Lestang, seigneur de David, en faveur de Jacques Duverdier, de la vicairie de Besse, fondée dans l'église d'Espagnac. — Résignation, par Étienne Laval, de la cure de Bourniquel, diocèse de Sarlat, en faveur de Jean Bourguet, prêtre du diocèse de Tulle. — Résignation, par Jean-Baptiste Dumirat, en faveur de Gabriel Dumirat, chanoine de Tulle, de la cure de Saint-Clément. — Sommation de Jean-Jacques Melon de Pradou, curé de Laguenne, à Raymond de Gaye, vicaire général de l'évêque de Tulle, pour obtenir des lettres démissaires lui permettant de se faire conférer les ordres majeurs « par l'un de messeigneurs les archevêques ou évêques qu'il jugera à propos ». — Accord entre Martial de Borderie, seigneur de Vernéjoux, et François de Lavour, seigneur de Sainte-Fortunade, au sujet d'une créance de vingt-sept mille livres. — Don à l'hôpital de Tulle, par Marie-Thérèse de la Salvanie, veuve de Pierre de Bardoulat, d'une vigne de quatre journaux située à Meyssac. — Procuration du sieur Jean Maillard, ancien curé de Champagnac-la-Noailles, pour remonter en cour de Rome qu'il « est valétudinaire, qu'il a desservi pendant plus de trente ans ladite cure et qu'il n'a point de bien pour subsister », et qu'en conséquence on doit lui permettre de prélever une pension sur les revenus appartenant à son successeur. — Sommations à l'évêque de Tulle pour être pourvu de bénéfices dépendant de sa collation, par Martial Brossard, chanoine théologal ; — par Calmine Fage, prieur d'Uriac et chanoine ; — par Martial de Lagarde, docteur en droit ; — par Jean-Baptiste Leys, bachelier en théologie ; — par Étienne Pastrie, docteur en théologie et chanoine ; — par Pierre Ceaux, chanoine ; — par Jean-Baptiste de Lagarde, prêtre de l'église Saint-Julien ; — par Jean-Baptiste Dumyrat, curé de Chameyrat ; — par Géraud Sudour, chanoine de Saint-Germain ; — par Léonard Vialle, curé de Favars ; — par Antoine Huguenot, prêtre du diocèse de Paris ; — par Martial Fiquet, aumônier de l'église Saint-André de Bordeaux ; — par Jean-Martial de Fénis, docteur en théologie ; — par Pierre Combraille, vicaire de Saint-Benoît en l'église cathédrale ; — etc. — Prise de possession, par Jean-Baptiste Leys, de la cure de Chanteix. — Prise de possession, par Raymond Meynard, delà cure de Saint-Pardoux de Chanac. — Testament de Jean-Martial de Lagarde, curé de Bar. — Etc.

E536. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1617-1618 — Monteilh (De), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Transaction entre Jean Ceron, prieur de la Rode et curé de Saint-Mexant, et Martial Ceron, notaire de Naves, son frère, au sujet de sommes d'argent prêtées (1617). — Transaction entre Pierre de Loyac, receveur des décimes du diocèse de Tulle, et Jean Rabanide, agent du sieur de Martin, trésorier de la généralité de Guyenne (1618). — Testament de Jeanne Jalays, de Tulle. — Procès-verbal d'installation de Pierre Gaultier, prêtre du diocèse du Puy, en qualité de curé de Chenaillers. — Sommation de Jean Galinot, fermier des dîmes et autres revenus de la commanderie de Lestards, de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, aux emphytéotes de ladite commanderie pour les obliger d'acquitter ce qu'ils doivent. — Sommation du sous-fermier des dîmes de la prévôté de Naves à Jean Rominhac, fermier général, au sujet d'un orage qui avait détruit les récoltes. — Sommation de Charles de Pierrebuffière et de Comborn, marquis de Châteauneuf, à Pierre Dubourg, notaire, au sujet de la pension due par ledit

marquis à la dame de Fabas, sa sœur. — Sommation de Jacques Maruc, bourgeois de Tulle, à Pierre Chiniac, pour le forcer de signifier un acte à Charles de Sédières, logé audit Tulle, « au chef Saint-Jean ». — Etc.

E537. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1619 — Monteilh (De). — Minutes. — Prix fait entre Antoine Dupuy, boucher, et Jean Delmas, maçon, pour la construction de cinq brasses « de la muraille commune de l'enclos du faulxbourg du Trech ». — Marché semblable pour la part de muraille que devait faire construire Jean Marion. — Vente, par Pierre Chastang à François Chevalier, praticien, de l'office de sergent royal de la ville de Tulle. — Sommation des syndics de Naves à ceux de Seilhac, au sujet de la levée de la taille. — Sommation de Giron Boyssenet à Jacques Bussière, curé de Naves, pour obtenir la publication d'un monitoire contre « certains personnages » qui avaient commis des excès contre son honneur. — Contrat de mariage entre Étienne Salvanye, de Laguenne, et Martiale Borie ; — entre Antoine Seigne, de Tulle, et Marguerite Besse ; — entre Antoine Soleilhavoup, de Naves, et Anne Boisse. — Testaments de Marguerite Ceron, veuve d'Antoine de Peyre, de Naves ; — de Laurence de Salès, du village de Salès, paroisse de Saint-Salvador ; — etc.

E538. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1620 — Monteilh (De). — Minutes. — Fondation, par Jacques Broussard, sieur du Pont, d'une chapelle sous le vocable de l'Assomption N.-D., dans l'église des Feuillants de Tulle. — Contrats de mariage entre Barthélémy Dubois, tisserand, et Antoinette Laporte ; — entre Jean Soleilavolps, tailleur de Tulle, et Anne Boisse ; — entre François Fourchet et Françoise Soleilavolps, de Naves. — Sommation de particuliers de la paroisse d'Orliac aux syndics de ladite paroisse, au sujet d'une sentence de la cour des aides de Clermont-Ferrand. — Testament de Jean Saint-Pritch, de Tulle. — Vente, par Jean Libourous, archer de la vice-sénéchaussée du Bas-Limousin, à Antoine Moussénadour, du village de ce nom dans la paroisse de Naves, de différents immeubles situés dans ladite paroisse. — Quittance d'une somme de cinq cents livres donnée par Jean Salvanye, praticien, à Jean Faugeyron, marchand. — Etc.

E539. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1621-1624 — Monteilh (De). — Sommation de Jacques Poulverel, chanoine de Tulle et filleul de l'église Saint-Julien, aux syndics de ladite église pour avoir paiement de sa part de revenus. — Sommation du sous-fermier des dîmes de la paroisse de Seilhac à quelques habitants. — Vente, par Bernard Chaumeil, de Saint-Clément, à Élie Chaumeil, sa sœur, de certains héritages et d'une maison. — Émancipation, par Jean Galmot, marchand de Tulle, de Joseph Galmot, son fils, qui « avoyt parfait le temps de son apprentissage en l'art de la marchandise et desiroit s'assotier et faire traffic ». — Reconnaissance de rentes par les habitants du village de la Peirivie, paroisse d'Albussac, envers Guillaume Gaveau, commandeur de Puy-de-Noix. — Reconnaissance, par Marin Grégoire, procureur, envers François de Lagarde, avocat, de rentes assises sur une maison située à Tulle, dans la rue publique « tirant de la porte des Mazeaux à la porte appelée de Chanac ». — Bail passé par le curé de Saint-Mexant à Étienne Laval et à Blaise Verdier, pour quatre-vingt-trois setiers de grains, du « dixme de tous grains naissans et croissans en la gierle appelée l'Hault-pays ». — Transaction entre Annet Borie, sieur de Masmorel, et Jean-Germain Borie, son frère, au sujet de l'héritage de François Borie. — Vente, par Antoinette Duclaux et Barthélémy Viladard, son fils, à Baptiste Leygounie, messenger de la ville de Tulle, pour le prix de deux cents quatre-vingt-douze livres, de « trois estations d'une petite maison » située « près le fourg Nivoulet » (1621). — Contrat de mariage entre Jean Masdelmon, tailleur de Naves, et Marie Soulier (1624). — Etc.

E540. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1629 — Monteilh (De). Minutes. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Jean Soulier, dit Petit, du village de Lestrade, paroisse de Naves. — Cession, par Jean Saige, bourgeois de Tulle, à Pierre Mondet, du même lieu, pour la somme de six mille cent cinquante livres, « des droits, raisons et actions, amendes, reparations civiles, despens, doumaiges et interestz... qui luy peuvent competer

et appartenir » contre Pierre de Loyac, chanoine, Antoine Goutte, prêtre, Antoine Peschiel, François Beaufès et autres qu'il avait fait condamner à un bannissement perpétuel du royaume « pour raison de l'assassinat commis à sa personne... et à la personne de Pierre Saige », son frère. — Bail, par Pierre de la Beylie, contrôleur élu en l'élection de Tulle et sieur de la Goutausse, de son domaine noble appelé del Mas-Tiret. — Contrat de mariage entre Jean Baluze, procureur au siège sénéchal, fils d'Antoine Baluze et de Jeanne de Loyac, et Louise Lagarde. — Contrat d'apprentissage de « l'art de serrurier et arquebuzier ». — Testament de Marguerite du Fraisse, de Tulle. — Inventaire de papiers provenant de Jean Vialle, bourgeois de Tulle. — Constitutions de procureurs par Jean Mougenc, du village de Mougenc, paroisse de Naves, et par d'autres. — Achat, pour la somme de quinze livres, d'une sépulture perpétuelle dans l'église Saint-Pierre de Tulle, par Jean Béronnye, du village de la Béronnye. — Accord entre Marguerite Bussièrès, veuve de Louis Vincens, Jean Neyrvet, aumônier de l'abbaye « d'Aisses » en Agenois, et Jeanne Auger, au sujet de la succession de Béraud Vincens, bourgeois de Tulle. — Émancipation de Jean Béronnye, de Tulle. — Sommation du fermier des dîmes dues au cellérier du chapitre dans la commune de Tulle, à des particuliers qui avaient enlevé leurs gerbes avant d'avoir crié la dîme. — Émancipation de Jean Vauzanges, de Laguenne, qui « avoit atteint l'eage de vingt-six ans », était « marié, chargé de femme et famille et avoyt besoing de traficquer et negotier pour subvenir aux occurances de sa maison ». — Transaction entre Jérôme Boiret, sieur de Peyrac, avocat à Bordeaux, et Antoine Juyé, bourgeois de Tulle, au sujet d'arrérages de rentes dus sur différents tènements de la paroisse de Meyrignac-l'Église. — Procuration donnée par Pierre de Loyac, prieur de Saint-Front au diocèse d'Agen, de la Mothe-Mongauzy au diocèse de Bazas, etc., à Jean de Loyac, conseiller du roi, pour percevoir les revenus de ses bénéfices. — Sommation d'Antoine Moussénadour, collecteur des tailles de la paroisse de Naves, à Pierre Chabaniel, procureur au présidial de Tulle, pour obtenir main levée d'une saisie pratiquée contre lui à la poursuite d'un autre collecteur de sa paroisse. — Vente, par le sieur de Lissac, à Bernard Dumond, procureur de la juridiction de Seilhac, pour la somme de cent cinquante livres, d'un office de notaire royal héréditaire. — Transaction entre les sieurs Dalvy, père et fils, marchands libraires de Tulle, et Eymar Dalvy, prêtre, au sujet de la pension presbytérale de celui-ci, consistant en « douze cestiers de seigle, ung cestier huile de noix, ung muy de vin, une eymine sel, ung pourceau jusques à la valeur de six livres, une chambre garnye et une robe drap noir de trois en trois ans ». — Etc.

E541. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1631 — Monteilh (De). — Minutes. — Bail, pour le prix de trente livres, de la dîme des orges appartenant à l'évêque de Tulle sur les paroisses Saint-Pierre et Saint-Julien dudit Tulle. — Vente de bois à brûler au prix de vingt-six sols la brasse de bois de chêne, et de vingt sols la brasse de bois de châtaignier. — Contrat de mariage entre Martin Geneste, de Naves, et Léonarde Fauçières. — Délibération des syndics de Naves, relative à un procès pendant au sénéchal de Tulle entre ladite paroisse et Henri de Saint-Marsal, prévôt de Naves, qui prétendait avoir le droit de lever la dîme des blés noirs. — Testaments de Mathelin Druilholes, maître potier ; — de Jean Saint-Priest ; — de Marie Lachièze ; — d'Antoine Gimel ; — de Jean Coste ; — de Françoise Destang, femme de Mathelin Druilholes, et d'un grand nombre d'autres habitants de Tulle, qui étaient affligés de la contagion régnant dans ladite ville. Ces testaments sont d'ordinaire reçus depuis la rue, dans les prés ou les jardins, près des cabanes établies dans le pré Lagarde, et ils ne comprennent parfois que de simples notes. — Sommation de Jeanne Jardel à Jean Pauphille, pêcheur de Tulle, son voisin, dont la maison avait failli trois fois être incendiée dans l'espace de deux années, pour l'obliger de prendre des précautions contre le retour de pareils accidents. — Sommation d'Anne Mas, veuve de Pierre Bassaler, à Marie Combes, sa mère, pour être autorisée à se remarier. — Inventaire des meubles de François Laporte. — Sommation des syndics de Naves à Martin Darluc, avocat au siège sénéchal, pour l'obliger d'entendre les témoins qu'ils désirent produire dans leur procès contre le prévôt de Naves. — Etc.

E542. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1633 — Monteilh, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Vente d'une coupe de bois, par Étienne du Puymazellier à Guillaume Seigne. — Contrats de mariage entre Eymar Jarry, de Tulle, et Françoise Peschadour ; — entre Pierre Certain, maître chirurgien de Tulle, et Jeanne Lacombe. — Testament de Mathelin Druilholes, fait au moment d'entreprendre un « voyage à Nostre-Dame du Puy et d'aller à Montsarrat ». — Sommation de Jacques Mérigonde, fermier pour la somme de deux cents quarante livres des dîmes de la cure d'Eymoutiers, aux sous-fermiers de la dîme des seigles et des agneaux. — Transaction entre Antoine Ceron, curé de Saint-Mexant et prieur de la Rode, et Martial Ceron, notaire et procureur d'office en la juridiction de Naves, au sujet de l'héritage de Jean Ceron. — Sommation de Pierre Boule, curé de Chameyrat, à Pierre Rivière, sergent royal, pour l'obliger de faire conduire le nommé Soustre dans les prisons de la conciergerie de Bordeaux. — Sommation de Jean Dubois, prieur de Corrèze, à Guillaume Dubois, chanoine de Tulle et curé de Nonards, pour l'obliger de recevoir une somme d'argent. — Informations contre divers particuliers accusés de s'être « prevalus de la maladye contagieuse qui a esté en la présente ville de Tulle et de laquelle feu Antoine Leygounie deceda », pour faire « soustraire et enlever malicieusement » des obligations qui se trouvaient parmi ses papiers. — Location, par Jean Dalvy, libraire, à Antoine Aleyrac, aubergiste, « d'ung soustre et basse estuation de maison audit Dalvy appartenant, seize en la rue du four Nivoulet ». — Prix fait entre Pierre Massoulier, charpentier, et Jean Meynard, pour la façon d'« ung presse garnye pour piler des pommes ou poires à faire citre ». — Attestation pour le sieur Jean Dumoulin, serviteur du sieur du Verdier de Chadirac, où il est dit qu'il a séjourné à Tulle au mois d'avril 1633, en compagnie du sieur Binet, qui était venu acheter des oiseaux de proie pour le baron de Luce. — Sommation de Barthélémy Friquet, cessionnaire du droit de rétention appartenant au cellérier du chapitre de Tulle sur certains fonds, aux acquéreurs de la terre du Touron, située « proche la porte de Bêche > ; », pour les obliger de produire leurs titres. — Délibération des habitants du bourg de Naves relative à un procès engagé contre Henri de Saint-Marsal, aumônier du roi et prévôt dudit Naves. — Etc.

E543. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1634 — Monteilh, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Testament de Jean Geoffre, maître papetier du Moulin de Gouttenègre. — Bail, par Alexandre de Saint-Michel, seigneur des Combes, « habitant ordinairement en son chasteau de Saint-Michel, dans la viscomté de Turenne », en faveur de Jean Mayjounade, charpentier de Tulle, pour la somme de cent livres, « de tous et chascung les cens, rentes, profictz et esmolumentz, lotz, ventes... de la terre et seigneurie des Combes ». — Inventaire des meubles de Jean Champeaulx, prêtre. — Bail, par François Dubois, curé de l'église Saint-Pierre de Tulle, des dîmes du grain et du fil lui appartenant sur les « gierles » du Myrat et de Chanut. — Information sur une saisie pratiquée par le sieur Malaurie à la requête du sieur Jarrige, « sur certain bestail appartenant à Françoise du Mougenc ». — Sommation de Jean Baluze et de Pierre Laporte, assesseurs, aux maire et consuls de Tulle au sujet de la levée des tailles. — Bail, par Antoine Borderye, « vicaire de la vicairie de Chandon », d'un pré et d'une terre dépendant de ladite vicairie. — Sommation de Jean Dubois, prieur de Corrèze, aux sieurs Simon et Savary, huissiers, qui avaient rompu et brisé la porte de sa maison et en avaient enlevé divers objets. — Sommation de François de Loyac, curé de Saint-Jal, à Jean Estang, au sujet de certains personnages « en nombre de trente à quarante », qui « seroient allés au lieu de la Sudrie, ou estant, auroient rompu et enfoncé les portes..., volé et emporté avec charrettes tous les meubles les plus precieux, or, argent, titres, etc. » — Sommation de Jean de Gimel, fils de François, baron de Gimel, Sarran, etc., relative à l'héritage de son père, dont les sieurs de Gimel, de Sédières et de Lavaur étaient tenus de rendre compte. — Donation en cas de mort par Augier Seignolles, maître serrurier de Tulle, en faveur de Jean Servarie, maître arquebusier. — Démission, par Martin Dufaure, archer de la vice-sénéchaussée, de son office d'archer du guet en faveur de François, son fils. — Accord, entre Antoine Sendriat et Jean Maure, pour la levée des tailles de la ville de Tulle. — Bail du prieuré de Vedrennes, « concistant en dixmes, cens, rentes, prés, boys, justice »..., passé par Henri de Saint-Martial, seigneur de Puy-de-Val, pour le prix de onze cents livres, en faveur de Jean Dubal, bourgeois de Tulle. — Transaction entre Jean Salvanye, curé de Saint-Julien de Tulle, et François

du Boix, curé de Saint-Pierre de la même ville, au sujet des dîmes des vignes du Puy-Saint-Clair, de l'Espinach et du Puy-Eyssiales. — Etc.

E544. (Liasse.) — 163 pièces, papier.

1635 — Monteilh. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Chappelle, fils du greffier de Branceilles, et demoiselle Jeanne de Borderie, fille de Jean de Borderie, greffier du clergé, et de Françoise de la Tour, et nièce de Pierre de Borderie, secrétaire du duc de Vendôme. — Information contre le sieur Bernard, serrurier, accusé d'avoir voulu faire donner un coup de rasoir sur la tête d'un de ses apprentis. — Attestation relative au prix des grains pendant les années 1630, 1631 et 1632, donnée par Jacques Brossard, bourgeois de Tulle. On vendit, « après la cueillette de 1630 et jusques aux festes de Noël, le froment, 6 liv. 10 sols ou sept livres le cestier ; le seigle 4 liv. et 4 liv. 10 s. ; l'avoine 30 s. et quarante solz ; le bled noir cinquante solz ; et après la Noël, ez moys de mars et avril, le froment 9 liv. le cestier ; le seigle 5 liv. ; le bled noir 3 liv., et l'avoine cinquante solz » ; etc. — Testament de Pascale de Fénis, fille de Jean de Fénis, bourgeois, et de Catherine de Brivezac. — Sommation de Jean de Fénis, sieur de Peyrafort, et d'Annet Seuniac à Michel Lydour, cofermier des seigneuries de Neuvic et de Peyroux, appartenant au duc de Ventadour. — Informations contre Antoine Vauzanges, qui était accusé de subornation de témoins. — Réception de Jean Leygounie dans la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle. — Nomination d'un syndic « general des affaires » de la paroisse de Naves. — Testament de demoiselle Anne de Piconnal, veuve de Léonard de Loyac, sieur de la Sudrie. — Délibération des syndics de Naves relative au paiement de remèdes achetés pendant la dernière peste. — Bail des revenus de la cure de Rosiers, passé, pour la somme de quatre cents livres, par Vincent Courtet, curé, en faveur de Rodolphe Braquilhanges, juge de Montaignac. — Procuracy de Jean Levet, chanoine de Tulle, prieur de la Chapelle-Spinasse et de Grandsaigne, pour présenter à la confirmation de l'archevêque de Limoges Léonard Faugieyras, à qui il a abandonné la vicairie perpétuelle de Saint-Roch et de Saint-Eutrope dudit Grandsaigne. — Procuracy de Pierre Clamondes, clerc tonsuré du diocèse de Tulle, pour réclamer sa mise en possession du même bénéfice, dont il avait été pourvu par la cour de Rome. — Prise de possession, par Pierre Clamondes, de la « vicairie appelée de Ventéjoul, desservie en la chapelle et autel de Saint-Sebastien » de l'église Saint-Julien de Tulle. — Résignation, par Bernard de Cueilhe en faveur de Jean-Baptiste Dubal, du prieuré simple ou chapelle de Saint-Jean-de-Bort, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. — Sommation de plusieurs religieuses du monastère de Saint-Bernard de Tulle à la dame de Badefol, leur supérieure, et au prieur d'Aubazine, pour obtenir communication du registre des professions et d'autres documents. — Location, par Françoise de la Tour à Bertrand de la Tour, doyen du chapitre de Tulle, d'une salle basse et d'un cabinet. — Etc.

E545. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1636 — Monteilh. — Minutes. — Délibération des habitants de la paroisse de Naves relative à la nomination d'un syndic particulier chargé de poursuivre les procès de ladite paroisse. — Le sieur Jean Bach, praticien, est désigné dans une seconde réunion tenue pour cet objet. — Sommation du sieur Combes, prêtre de la communauté de Saint-Pierre de Tulle, à Antoine Pourchet, son confrère, au sujet du bail des rentes et revenus de ladite communauté. — Accord entre Jean de Lafageardie, curé de Saint-Martial, Guillaume du Boys, curé de Nonards, Léonard Cueilhe et Pierre Dubal, au sujet du prieuré de Saint-Jean de Bort. — Présentation, par Jérôme Binet, avocat en parlement, de Pierre Albier « pour la chappelainie nommée de Tremoulières, fondée jadis par M^e Pierre de Carbonnières ». — Contrat de mariage entre Jean Muzat, maître arquebusier de Tulle, et N. Mongounoulie. — Sommation de Jean Combes, bourgeois de Tulle, à Étienne Baluze, pour l'obliger de rendre le prix de l'office de commissaire des tailles des paroisses de Saint-Clément et de Pandrignes. — Cession, par le doyen du chapitre de Tulle, en qualité de prévôt de Marc-la-Tour, à Jean Joudanes, de son droit de rétention sur divers fonds récemment vendus. — Acte par lequel Rodolphe Braquilhanges, juge de Montaignac, et Martin Peschel, marchand de Tulle, associent Jean Combes dans la ferme des revenus de la vicairie de Saint-Michel de Rosiers. — Promesse, par Pierre Chazal et Pierre Parrical à Jean Combes, de verser pour lui la somme de douze cents livres

entre les mains de la comtesse de Lanoy, sœur de l'abbé d'Uzerche. — Donation générale en cas de mort, par Jean Myrat, prêtre, à Martin Peschiel, hôte de la ville de Tulle. — Prise de possession, par Jean Germain, curé de Saint-Germain-les-Vergnes, de la vicairie de Saint-Michel, fondée dans l'église de Cornil par Étienne Joubert. — Réception de Jean Lescure en qualité de membre de la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle. — Délibération des habitants de Naves déchargeant le sieur Bach de ses fonctions de syndic général, qu'il avait exercées pendant un an. — Etc.

E546. (Liasse.) — 190 pièces, papier.

1637 — Monteilh. — Minutes. — Nomination, par les prêtres de la communauté de Saint-Pierre de Tulle, des sieurs Combes et Monteilh en qualité de syndics « pour regir les biens et revenus de ladite communauté ». — Collation, par Antoine Pouget, chirurgien, de la vicairie de Ventégeoul, « desservie en la chapelle de Saint-Sebastien dans l'église paroissiale de Saint-Julien » de Tulle. — Contrat de mariage entre Léonard Sales, tailleur d'habits de Vitrac, et Antoinette Vayssé. — Contrat d'apprentissage du métier de « barricoutier ». — Procuration d'Antoine Ceron pour résigner le prieuré simple de Sainte-Marie de la Rode et des Combes, son annexe, en faveur de Jean-Baptiste Ceron, clerc tonsuré, son neveu. — Sommation de Pierre Baluze, chanoine théologal de l'église cathédrale, à l'évêque pour obtenir un bénéfice. — Conventions entre les sieurs Pourchet et Lescure pour la continuation, par ce dernier, de l'office de sacristain de l'église Saint-Pierre de Tulle. — Contrat entre le fermier du prieuré de Saint-Jean de Bort, paroisse de Saint-Salvadour, et le sieur François Glorye, prêtre du village de Chanan, pour la desserte dudit prieuré. — Constitution d'une pension ou titre presbytéral en faveur de Géraud Peschiel, « escolier et clerc tonsuré de Tulle ». — Sommation de Germain de Jugeals, conseiller et aumônier du roi et prieur de Nespouls, à Annet de Cosnac, exempt des gardes du corps, au sujet d'une créance. — Prix fait entre Jean Combes, commis à la recette des revenus de l'abbaye d'Uzerche, et Jean Dalvy, maître vitrier de Tulle, pour la réparation des vitres de la grande église abbatiale dudit Uzerche. — Échange entre les sieurs Martin Darche et Antoine Ceron d'un canonicat au chapitre de Tulle contre la cure de Saint-Mexant. — Révocation dudit échange par le sieur Ceron, curé de Saint-Mexant, sous prétexte qu'il « se trouve grandement frustré et lezé en ladite permutation ». — Bail, pour la somme de onze cents livres, des cens, rentes et dîmes dépendant de la prévôté de Clergoux. — Réception de Géraud Peschiel en qualité de prêtre de la communauté de Saint Pierre de Tulle. — Nomination de Géraud Ceaux et de Pierre Pouch en qualité de syndics généraux, de la communauté de Saint-Julien de Tulle. — Contrat de mariage entre Balthasar Subra, de la ville de la Bastide-de-Ceron, au pays de Foix, et Marie Poymac, de Gimel. — Transaction entre Bertrand de la Tour, doyen de l'église cathédrale de Tulle, official et vicaire général, et demoiselle Pascale de Fénis, au sujet d'une dette de vingt-huit livres ayant donné lieu à un long procès devant le présidial de Brive et le parlement de Bordeaux. — Prise de possession, par Pierre Pouget, de la vicairie de Ventégeoul — Contrat entre les sieurs Aredan et Pourchet pour l'achat de soixante à cent pourceaux livrables à Issoudun. — Contrat de mariage entre Léger Petroussie et Louise Vergne. — Etc.

E547. (Liasse.) — 136 pièces, papier

1638 — Monteilh. — Minutes. — Bail, par Pierre de Fénis, sieur du Teilh, lieutenant général au sénéchal de Tulle, en faveur de Jean Guirande, pour la somme de quarante-six livres, du moulin et du domaine de Simonnot, situés sur le chemin de Tulle à Naves. — Pièces relatives à la succession du sieur Soulié ; informations secrètes contre Antoine Soulié, accusé d'être allé, avec plusieurs jeunes gens inconnus, prendre possession par la force, de biens dont le sieur Dubal, son curateur, avait l'administration ; procès-verbal de visite desdits biens ; etc. — Nomination de Mathieu Chaussade en qualité de syndic de la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle. — Testament de frère Jean Glandier, religieux récollet natif de Chamberet. — Réception d'Antoine Plas au nombre des membres de « la frairie monsieur Sainct-Barthelemy » de Tulle. — Résignation, par demoiselle Jeanne de Maruc, veuve de Jean de Lafageardie, en faveur de Joseph de Maruc, sieur de la Reymondie, son frère, de l'office de conseiller du roi lieutenant assesseur au siège présidial de Tulle. — Émancipation, par Étienne Baluze, enquêteur et commissaire examinateur au sénéchal, de

Jean-Charles Baluze, son fils, avocat. « Lequel Baluze filz, parlant audit sieur son pere, luy a dict qu'il y a quelques années qu'il frequente le barreau de la presante ville, et que pendant ce temps il a profité certaine somme dans l'exercice de sa charge ; et d'autant qu'à cause de la puissance paternelle réservée par son dit pere, diverses personnes voudroient faire difficulté de traicter avecq lui, il a très humblement supplié le dit sieur son pere le vouloir emanciper et mettre hors sa puissance, et en consideration de sa dite émancipation, lui quitter les avantages que ladite puissance paternelle luy peut donner de droict. A quoi ledit sieur Baluze pere, pour le respect et agreables services que ledit sieur Baluze filz lui a tousjours rendus, s'est accordé. Et de faict, après que ledit Baluze filz s'est mis à deux genoux en terre, le chapeau bas et les mains jointes et qu'il a reitéré la susdite priere audit sieur son pere, pour les causes que dessus et autrement parce qu'il lui a pleu et plaist, icelui sieur Baluze pere a emancipé et emancipe, mis et met hors de sa puissance ledit Baluze, son filz, voulu et veut que desormais il puisse contracter, acquerir negocier, aliener, tester et autrement disposer come home libre de tous ses biens presantz et à venir de quelle nature qu'ils puissent estre ; en faveur de laquelle emancipation il lui a quitté et donné tous les avantages qu'il pourroit pretendre en vertu de sadite puissance paternelle et lui a desjoint les mains, et après lui avoir doné le baizer de paix, l'a prins par la main dextre et faict lever de terre... » — Transaction entre Jean-Charles Baluze et Marie Baluze, sa sœur, femme de Pierre Peschiel, au sujet des dots de ladite Marie et de Marguerite Tramond, leur mère. — Testaments de François Margerit, soldat au régiment de M. le chevalier de Saint-Viance ; — et de Calmine Jarrige, cordonnier de Tulle. — Requête de Pierre Eyroles, de Laguenne, à l'évêque de Tulle, pour obtenir l'investiture de certains fonds achetés de Jean de la Salvanye. — « Indication », par François Dubois et Jean Vachon, anciens syndics de la communauté des prêtres de Saint-Julien, à leurs successeurs, « des instances et affaires d'icelle communaulté ». — Informations contre Léon Courtès, du Lonzac, accusé d'avoir épousé Françoise Sounier, qui était à la fois sa petite nièce et sa cousine au troisième degré. — Bail, par les dames de Saint-Bernard de Tulle, en faveur de Martin Dufaure, archer, pour la somme de soixante-quinze livres, du domaine de Moussours. — Etc.

E548. (Liasse.) — 182pièces, papier.

1639-1640 — Monteilh. — Minutes. — Vente, par Jacques Mertiel, prêtre de l'église de Naves, à Antoine Aleyrat, d'une charrière et place situées au village de Tramond (1639). — Transaction entre Jean de Lafageardie, prieur de Corrèze, et Léonard Teyssier, bourgeois de Tulle, au sujet du bail de la maison noble et du domaine de Rochefort (1640). — Procuration de Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val, marquis de Conros, pour requérir l'insinuation du testament de Clément de Cosnac. — Contrat de mariage entre François Beaufès, bourgeois de Tulle, et Marguerite de Lafageardie. — Procès-verbal d'installation de Pierre Dubal, prieur de Saint-Jean de Bort, en qualité de chanoine du chapitre de Tulle. — Constitution de procureur par Gratian de Beaumont, baron de Pompignan, et par Gabrielle de Boursoles, sa femme, pour intervenir dans un procès relatif à la baronnie de Saint-Angel. — Procès-verbal de perquisitions opérées chez Barthelomine Peschadour, fiancée du sieur Leyrit qu'était accusé de vol. — Contrat de mariage entre Antoine Melon, marchand, de Tulle, et demoiselle Marguerite de Jasse. — Emprunt, par les religieuses de Saint-Bernard de Tulle, d'une somme de quarante livres pour achat de seigle. — Inventaire des meubles, papiers et drogues trouvés dans l'officine de Jean Chassaignes, maître apothicaire de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean Rabanide, bourgeois de Tulle, et Louise Peschiel. — Accord entre Pierre Pouget, écuyer, sieur de Panlou, « exempt des gardes escossoises du corps du roy, et homme d'armes de la compagnie d'ordonnances de sa Majesté commandée par Monseigneur le cardinal duc de Richelieu », et Mathine de Pouget, au sujet d'héritages. — Vente, par Jean Terriou, au nom de Jean-François Jaucen, à Mercure Laplasse, vicaire de Cornil, du bois de la Rioulade et d'autres immeubles. — Vente, par Henri de Bourbon, marquis de Malauze, baron de Chaudesaignes, Miramont, Favars, etc., à Jean Terriou, bourgeois de Tulle, pour la somme de neuf cents livres, d'« ung villaige que led. seigneur marquis a en toute justice, fondalité et directité en la paroisse de Lagrauliere, diocèse de Lymoges, appelle le village du Tronc, avecq toutes ses appartenances et deppendances..., où y a maisons, granges, jardins, prés, terres, boys et autres

heritaiges, aux cens annuels et perpetuels emphiteotiques : argent, un escu sol et deux tiers d'escu, revenant l'escu à soixante sols ; plus quatre cestiers seigle, douze cestiers avoyne, le tout mesure de Tulle, et deux journaulx, avecq seigneuries et achaptes, dont les habitans dud. village sont couchantz, levans et justiciables dud. seigneur, et tailhables aux quatre cas generaux de droict. Et oultre plus sont guetables dud. seigneur, et pour icelluy tenus paier ung chascung an trois sols par feu... » — Sommation de demoiselle Gabrielle du Gibanel, veuve d'Annet Maruc, à Jean Dupuy, pour l'obliger de recevoir douze cents livres sur dix-huit cents qu'elle lui doit. — « Articles de mariage accordés entre le s^r Bernard de La Beylie, bourgeois de Tulle,... et damoiselle Anne de Broussard ». — Note portant que « les dixmes de la paroisse de Saint-Germain-les-Vergnes, pour l'année 1640, ont monté à la quantité de huict cens cinq cestiers, à la mesure de Brive, les deux tiers soigle et l'autre tiers avoyne..., que monte, pour la part de la dame viscomtesse de Combort, la quantité de cent cestiers eymine deux coupes... ». — Etc.

E549. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1641-1642 — Monteilh. — Minutes. — Procuracy donnée par Étienne Mazin, prêtre de Tulle, pour déclarer qu'il ne prétend aucun droit sur la cure de Saint-Georges de Pradines. — Testament de Marie Lagarde, de Tulle (1641). — Inventaire des meubles et papiers de Barthélémy Viladard (1642). — Acte rappelant les procès que Pierre de Saint-Chamans, sieur du Pescher, Aimée de Pontailler, dame de Châtillon, et Françoise de Gimel ont dû soutenir contre le sieur de Lentilhac au sujet de leurs créances sur la maison de Gimel. — Bail des dîmes de la vicairie de Saint-Martial, alias Saint-Michel de Rosiers, appartenant à M. Martial de Féris, grand prévôt de l'église cathédrale de Tulle. — Requête de Jean Salvanye, curé de l'église Saint-Julien de Tulle, à l'évêque, pour obtenir un bénéfice. — Bail d'un pré dépendant du prieuré de Saint-Jean de Bort et situé près de la chapelle dudit prieuré. — Vente aux enchères publiques, par le maire et les consuls de Tulle, d'un jardin dépendant de la tour de la Barussie. — Procès-verbal de prise de possession, par Jean Combes, de la vicairie de Boussac : — Enquête sur les excès commis par les gens de M. de Montagnac sur des personnes envoyées par M. Martial de Féris pour lever les dîmes de la vicairie de Saint-Martial de Rosiers et de la cure de Saint-Hilaire-Foissac. — « Articles de mariage traicté et accordé... entre s^r Anthoine du Solier, sieur de Loubejat..., et damoiselle Catherine de Beaufès. » — Bail de la terre et seigneurie de Puy-de-Val passé par Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val, marquis de Conros, baron d'Aurillac, etc., en faveur des sieurs Fraisse et Ceaux, bourgeois de Tulle. — Etc.

E550. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1643 — Monteilh. — Minutes. — Compte rendu des syndics de la communauté des prêtres de Saint-Julien de Tulle. — Sommation de Jean de la Salvanie, curé de Saint-Julien de Tulle, à l'évêque de Tulle, pour obtenir un bénéfice. — Quittance donnée par Jean Charlus, « vicaire de la vicairie Sainte-Catherine desservie dans la chapelle de Puy-de-Val », du prix de la ferme du quart des dîmes des villages de Jalays, la Pénardilhe et le Py-Soustre, appartenant à ladite vicairie. — Testament de Mre Jean-Marc de la Tour, doyen de l'église cathédrale de Tulle. — Cession, par Jean Laurent, de Tulle, à Blaise Jarrige, marchand, des droits à l'indemnité qu'il pouvait obtenir de Jean Massoulier, meunier, qui avait « déflorée » sa fille. — Bail, par M. Martial de Féris, prévôt du chapitre de Tulle, en faveur de Jean Dubal, bourgeois, pour la somme de douze cents livres, des cens, rentes, dîmes et autres droits dépendant de sadite prévôté sur les paroisses d'Orliac et de Saint-Paul. — Obligations souscrites par Antoine de Lastic, seigneur de Chamboulive et autres places, demeurant au château de Saint-Jal, en faveur de Jean Melon, marchand de Tulle. — Délibérations des prêtres de la communauté de Saint-Pierre de Tulle relatives, en particulier, à l'hommage réclamé par le duc de Ventadour pour le village et tènement de la Bourgeade. — Accord entre les fermiers des dîmes de Seilhac. — Compte rendu par les syndics de « la frairie M^r Saint-Legier, desservie en l'église Saint-Pierre » de Tulle. — Quittance d'une somme de soixante-quinze livres reçue par Antoine Alvitre, imprimeur de Tulle, au nom de François Alvitre, son père, « aussy M^e imprimeur, habitant a present de la ville de Brive ». — Informations contre le sieur Albier, prêtre, qui avait voulu prêcher dans l'église de Corrèze contre la volonté d'Étienne Jarrige,

prieur et vicaire dudit Corrèze. — Contrat entre les fermiers de la châtellenie de Saint-Hilaire et Chameyrat, appartenant au prince Frédéric-Maurice de la Tour de Bouillon, vicomte de Turenne. — Quittance d'une somme de mille quatre-vingt-dix livres donnée par Suzanne de Lubersac, « demoiselle de Reilhac », à Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val, prieur de Védrenne et grand cellérier du chapitre de Tulle. — Inventaire des meubles et papiers trouvés au domicile de Jeanne de Juyé, veuve d'Antoine Lagarde, procureur d'office en la juridiction de la ville de Tulle. — Prise de possession, par Arnaud de la Crompt, archidiacre de Bergerac, de la cure-prieuré de Corrèze. — Inventaire des meubles du château de Puy-de-Val. — Inventaire des meubles du château de Lissac — Résignations, par Martin Darche, du prieuré de Sainte-Marie-Madeleine de Glény, en faveur de Bertrand de la Tour, doyen de Tulle ; — par Bertrand de la Tour, de son doyenné et de la prévôté de Marc-la-Tour, en faveur de Martin Darche ; — par Antoine Ceron, vicaire perpétuel de Saint-Mexant, de ladite vicairie en faveur de Pierre Dubal ; — etc.

E551. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1645 — Monteilh. — Minutes. — Inventaire des meubles et objets mobiliers trouvés dans le château de Conros, situé dans la paroisse d'Arpajon et appartenant à Charles de Saint-Martial de Puy-de-Val, marquis dudit Conros. Parmi ces meubles figurent un grand nombre de pièces de tapisserie de Felletin. On trouva peu de linge, le marquis défunt ayant emporté le meilleur « lorsqu'il alla à l'armée, commandant une compagnie de chevaux-legers au regiment de Monsieur de Luynes ». — Vente, par François Dubois, curé de Saint-Pierre, à Bertrand de la Tour, prieur de Glény, du tiers d'une vigne, récemment mise en champ, qui était située au tènement de Puybaret. — Testament de Bernard Beauvoir, qui était sur le point de « faire le voyage de Saint-Jacques en Galice ». — Protestation de Marguerite du Fraisse, veuve de Joseph Galinot, contre l'inscription de Marguerite Galinot au rôle des tailles. — Compte rendu des syndics de la communauté de Saint-Pierre de Tulle. — Informations secrètes contre Pierre Albier, de Corrèze, qui était accusé d'avoir fait un enfant à Françoise Chastang. — Transaction entre les seigneurs de Puy-de-Val et Jean Fraisse, bourgeois de Tulle, fermier de la terre et seigneurie de Puy-de-Val. — Sommation des dames de Drugeac, de Rominhac, de Brivezac, etc., religieuses du monastère de Saint-Bernard de Tulle, à dame Jeanne de Badefol, leur supérieure, au sujet de la création d'une troisième présidente « pour présider au cœur et ailleurs en présence et absence de ladite dame supérieure et de dame Anthoinette de Peyraux, sa sœur germaine, soy disant et faisant la sous-prieure ». — Installation de Jean Lescure dans l'une des quatre vicairies « appelées de St-Martial, desservies en l'esglise cathedrale ». — « Articles du mariage accordé par paroles de futur entre Anthoine Mas-Combes..., marchand de Tulle, et Françoise Terriou ». — Bail du moulin de Puy-de-Val passé par Messire Charles de Saint-Martial, marquis de Conros, en faveur de Berton Biars, de Saint-Martial de Gimel. — Procédures entre le curé de Saint-Pierre de Tulle et le prévôt de Naves, d'une part, et les tenanciers de Soulane, d'autre part, au sujet des dîmes. — Testament de Marguerite Lagarde, de Tulle. — Etc.

E552. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1647 — Monteilh. — Minutes. — Procès-verbal constatant l'état de la terre de Saint-Clément, appartenant à messire Gilles de Geneste, seigneur dudit Saint-Clément, Saint-Avid et autres places. — Testament de Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val, aumônier ordinaire du roi et prévôt de Naves. Le testateur veut, s'il décède en Limousin, « estre ensevely dans l'eglise d'Espagnac et aux tombeaux de ses predecesseurs », et s'il décède en Auvergne, « aux tombeaux de ses predecesseurs barons d'Aurilhac et de Conros, dans l'eglise des reverendz peres Cordeliers de lad. ville d'Aurilhac, lesquelles sepultures sont dans la chappelle de la maison de Conros, dans le cœur, à main droite, de laquelle, et du convent de nouveau ediffié, ses prédécesseurs sont fondateurs ». Il donne à l'eglise d'Espagnac « la somme de cinq cens livres pour estre mise en fonds », à charge de célébrer une messe chaque semaine pour le repos de son âme, et fait divers autres dons aux églises de Naves, de Tulle, de Saint-Géraud d'Aurillac, de Saint-Bonnet-Avalouze et de Marcillac, et aux Cordeliers d'Aurillac, aux Récollets de Tulle, etc. — Sommation de Henri de Saint-Martial à Guillaume du Boys, curé de Nonards, pour être mis en possession d'une prébende de l'eglise

cathédrale de Tulle. — Résignation, par Christophe de Raymond, en faveur de Charles de Saint-Jérôme, de la prévôté régulière de Nailhac. — Sommation de Jean Lescure, vicaire de Saint-Martial de Tulle, pour obtenir acte de la récusation qu'il a faite de Géraud Delagier, official du diocèse de Tulle. — Appellation pour Pierre de Juyé, prieur de Saint-Clément, d'une sentence des députés du clergé du diocèse de Tulle. — Testament de Jean Cézerac, notaire royal du lieu de Saint-Salvador. — Vente, par Gilbert du Boucheron, seigneur d'Ambrugeat, à Jean du Boucheron, des « cens, rentes, justice haute, moyenne et basse du village de Besse, en lad. paroisse d'Ambrugat » et de celui de Manioudes, en la paroisse de Meymac. — Testament de Léonard Faugières, curé de Grandsaignes. — Réception de Nicole Soulier, moyennant une dot de mille livres, au monastère de la Visitation de Tulle. — Informations contre le sieur Talin, vicaire de Corrèze, qui avait exercé des fonctions curiales contre la volonté du sieur Teyssier, prieur. — Sommation de M. de Fénis à Jean Bassaler, prêtre de Corrèze, pour le forcer de révéler un propos tenu par le sieur François de Lentilhac, baron de Gimel, contre ledit sieur de Fénis. — Contrat de mariage entre Jean Mérigonde et Antoinette de Brivezac. — Sentence arbitrale attribuant au vicomte de Turenne « la possession et jouissance de la justice haute et moyenne du village de las Combas, paroisse de Venarsal,... et au sieur de Saint-Michel (Alexandre de Cosnac) la basse justice dudit village. » — Etc.

E553. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1648 — Monteilh. — Minutes. — Prix fait entre les syndics fabriciens de l'église Saint-Pierre de Tulle et le sieur Pierre Mas, maître maçon, pour la construction dans ladite église d'une chaire en pierre de taille. — Contrat de mariage entre Léonard Duval, sieur de la Chèze, et demoiselle Anne de Dumas. — Règlement de comptes entre les collecteurs de la taille de la ville de Tulle. — Contrat de mariage entre Louis de Loyac et demoiselle Anne de la Vialle. — Bail des revenus de la prévôté de l'église cathédrale de Tulle. — Vente, par Henri de Saint-Martial, prévôt de Naves, à Jean Dubal, de quatre cents setiers de seigle à prendre dans le château de Naves. — Assemblée des paroissiens de Saint-Pierre de Tulle ayant pour objet la nomination de nouveaux syndics et fabriciens. — Sommation du prévôt de Naves aux chanoines de Tulle pour les obliger de recevoir les trente-trois setiers de froment qu'il devait leur livrer chaque année, le dernier jour de février. — Inventaire des meubles et papiers de feu Jean de la Salvanye. — Sommation des consuls de Tulle aux officiers d'une compagnie de cavalerie légère logée dans la ville, au sujet des dettes faites par les hommes de ladite compagnie et du jour de leur départ. — Sommation de noble Jacques de Pesteils, sieur de la Gardelle, demeurant, au château de la Chapelle-aux-Plas, à l'évêque de Tulle, pour obtenir qu'il oblige les dames Urbanistes d'Argentat de recevoir dame Louise de Pesteils comme fondatrice et supérieure de leur monastère. — Bail passé par noble Louis de Lavaur, écuyer, seigneur dudit lieu, prieur d'Auriac et prévôt de Clergoux, de la dîme des grains lui appartenant dans la paroisse de Clergoux ; — de la dîme des grains, de la laine et des agneaux de la paroisse de Saint-Merd ; — de la dîme des grains de la paroisse de Marcillac ; — de la dîme des grains de la paroisse de Vitrac ; — etc. — Résignation, par Henri de Saint-Martial, en faveur de Jean Planche, curé de Saint-Sylvain, du prieuré-cure de Saint-Pierre de Lissac. — Notification, par les consuls de Tulle, à Jean de la Salvanye, vicaire général, d'une lettre du seigneur de Pompadour, lieutenant pour le Roi en Limousin, ordonnant un Te Deum et des réjouissances à l'occasion des victoires du maréchal de Schomberg en Catalogne. — Quittances de différentes sommes payées par dame Marie de Cosnac, veuve de Henri de Saint-Martial, marquis de Conros. — Bail passé par François de Fénis, grand prévôt de l'église cathédrale, à Adolphe Braquillage, des dîmes de la vicairie et paroisse de Saint-Martial de Rosiers. — Délibération des habitants de la paroisse Saint-Julien relative aux comptes à exiger des syndics et fabriciens de ladite paroisse. — Etc.

E554. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1649 — Monteilh. — Minutes. — Contrat entre les religieuses de la Visitation de Tulle et Jean Dubal, sieur de Laborde, pour la réception de Jeanne Dubal dans ledit monastère. — Informations contre de nombreux particuliers de Laguenne accusés de s'être livrés à des excès contre le sieur Daubès, leur curé, en particulier d'être allés, le jour de la Saint-Jean l'évangéliste, « sur la nuit, au devant la maison dudit s^r curé, en grand nombre, armés de pistoletz et espées ; lesquelz feirent

brusler des faix au devant lad. maison, chantant des chansons contre led. sieur curé, disant qu'il estoit un voleur, meurtrier, sacrilège, putanyer, que entretenoit six cousines siennes, hurtant rudement à la porte dud. s^f curé ; et tirèrent quelques coups de pistolet, ruant des pierres à la fenestre, jurant et blasphémant le nom de Dieu, qu'ils vouloyent enfoncer la porte pour bailher les estriviers aud. s^f curé et à ceulx de sa maison ; et continuèrent de cryer et chanter jusques à deux heures ou environ après minuict. Et sont les sud., avec ceulx de Boubaux susnommés, retournés presque tous les soirs, mesmes le soir du premier jour de l'an et des Roys, avecq des fusilz, pistoletz et halebardes au devant la maison dudit s^f curé, cryant et chantant tousjours des chansons qu'ils ont fait exprès contre led. s^f curé, usant des mesmes injures et menaces, avecq des grands blasphèmes contre le nom de Dieu, tirant des coups de fusilz et pistoletz à la fenestre..., sonnans du tambour, fifre et de certain cor, et demeurant la moytié de la nuict... ». — Procuration de Jean Després, bourgeois de Tulle, pour enchérir « les fruits décimaux, rentes et autres revenus du prévosté de St-Salvador... jusques à la somme de deux mille livres ». — Installation de Dominique de la Salvanye, fondé de pouvoir de Pierre Dumyrat, dans la cure de Chanac. — Bail, pour la somme de quatre cents livres, des immeubles et droits dépendant de ladite cure de Chanac. — Testament de Pierre Certain, bourgeois de Noailhac. — Installation de Pierre Dubal, prieur de Saint-Jean de Bort et chanoine de Tulle, dans la prévôté de Saint-Étienne de Saint-Salvador. — Transaction entre dame Catherine d'Hautefort, dame de la Gorse, demeurant au château de la Gorse, dans la paroisse de Seilhac, et Jean Tramond, marchand de Naves, au sujet de droits féodaux sur certains tènements. — Acte par lequel Claude Savaron, « commis par sa Majesté à la recepte des tailles de l'élection » de Tulle, fait défense à Vincent Pinardel, geôlier des prisons de la ville, d'élargir Antoine Constans, collecteur conventionnel de la paroisse de Marc-la-Tour, avant d'en avoir reçu ordre de l'Intendant. — Installation de Pierre Dumyrat, curé de Chanac, en qualité d'infirmier du chapitre de Tulle. — Marché pour « faire le service divin dheu et aecoustumé estre fait en la chapelle et esglise Saint-Jehan de Bort. » — Testament de demoiselle Valérie du Bouscheron d'Ambrugeat. — Fondation, par François Perrier, curé de Favars, moyennant la somme de deux cents livres, d'un service dans, l'église Saint-Pierre de Tulle. — Procuration donnée par Pierre Dumyrat pour résigner, en faveur de François de Féris, ses droits sur la cure de Chameyrat. — Résignation semblable par Pierre Dubal, curé de Saint-Pierre et prévôt de Saint-Salvador. — Etc.

E555. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1651 — Monteilh. — Minutes. — Quittance de Jean Maruc, sieur de Saint-Aigne, conseiller en l'élection de Tulle, à demoiselle Jeanne de Cosnac, veuve de Gaspard de Chaunac. — Testament de Joseph Maruc, sieur de la Reymondie, de Tulle. — Contrats de mariage entre Pierre Vachot, M^e apothicaire, et Françoise Claval ; — entre Jean-Louis Baluze, sieur du Bessou, et Anne Beaufès. — Accord entre le sieur Puyaubert, bourgeois de Tulle, et Géraud Mouret, huissier, au sujet de la saisie de deux ânes. — Sommations de Pierre Dumyrat, clerc tonsuré et curé de Chanac, à messire Jean de Genouillac, évêque de Tulle, pour obtenir « les ordres, ou des lettres démissoires pour les pouvoir prendre ailleurs..., à cause de l'absence continue dudit seigneur évesque ». — Supplique du syndic du bourg de Saint-Angel aux trésoriers généraux de France, « députés par le bureau pour la subsistance des gens de guerre et logement des garnisons », au sujet de deux compagnies du régiment de Bourgogne qui étaient logées dans ledit bourg. — Délibération des prêtres de la communauté de Saint-Pierre de Tulle. — Procuration de Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val pour résigner la prévôté de Saint-Pierre de Naves, la « celérerye » de l'église cathédrale et le prieuré de Saint-Robert de Védrennes. — Vente, par M. Martial de Féris, grand prévôt de l'église cathédrale, d'un office de sergent royal. — Bail, par le comte Henri de Bonneval, de divers domaines qu'il tenait « par hypothèque de monsieur de Féris, président au siège présidial de Tulle ». — Testament de Jean Ceaulx, bourgeois de Tulle. — Contrat de mariage entre Blaise Porchier, bourgeois de Tulle, et demoiselle Jeanne du Fraisse. — Bail des dîmes du prieuré-cure de Lissac. — Obligation de trois mille livres souscrite par Henri de Miramont, seigneur de Chadebech, en faveur de Louis de Bar, seigneur de Perpezac-le-Noir, etc. ; autres obligations souscrites par le même en faveur de divers, ventes de domaines, etc. — Acte de réception d'une sœur converse au monastère des dames

de Saint-Benoît de Tulle. — Fondation d'un office dans l'église Saint-Pierre de Tulle par Pierre Dugalt, curé de Saint-Pierre de Naves. — Etc.

E556. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1652 — Monteilh. — Minutes. — Sommation des sieurs Gabriel Brivezac du Verdier, François Jarrige du Bournazel et Jean Dubal de Laborde à Étienne Dacoste, receveur des tailles, pour obtenir la remise entre leurs mains de la somme de deux mille cent livres due annuellement parla ville de Tulle aux Jésuites du collège. — Résignation, par Antoine Ceron, en faveur de Pierre Dumyrat, de la cure de Saint-Mexant. — Informations contre Jacques Espinach, de Saint-Clément, qui était accusé de meurtre. — Procuracy de Charles de Saint-Martial, marquis de Conros et seigneur du Puy-de-Val, à Jean Pouget, notaire royal du lieu d'Espagnac, pour recevoir les revenus de la seigneurie dudit Puy-de-Val. — Testament de Léonard Boussaguet, qui était « en résolution de faire voyage à Nostre-Dame de Montserrat ». — Requête de Pierre de Fénis, sieur du Theil, pour obtenir « le premier bénéfice ou office vacquant aux moys affectés aux gradués ». — Constitution de dot pour demoiselle Nicole-Françoise du Bech, fille de Pierre du Bech, sieur de Maleret et de Saint-Pardoux, et de dame Marguerite de Gimel, et religieuse au monastère de Sainte-Ursule de Tulle. — Quittance du montant d'une fondation faite par Antoine Borderie, receveur des décimes du diocèse de Tulle, en faveur de la frérie de Saint-Joseph de Tulle. — Difficultés entre le curé de Saint-Salvador et les fermiers du prévôt dudit lieu, au sujet de la part de dîmes revenant à chacun. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par dame Suzanne Duverdier de Lubersac, dame de Reilhac et de Saint-Martin. — Prise de possession, par Étienne Soulane, prêtre, de la cure de Saint-Maur de Saint-Bonnet-le-Pauvre. — Constitution d'un titre sacerdotal en faveur de Jean-François Terriou, fils de Jean Terriou, sieur du Chastans et de la Rebuffie. — Donation, par Marie de Cosnac, à Charles de Saint-Martial, son fils, d'une somme de cinquante-quatre mille livres. — Accord entre les Ursulines de Tulle et celles d'Argentat au sujet de la donation faite par Gaspard du Bech pour l'établissement du dernier de ces deux monastères. — Etc.

E557. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1653 — Monteilh. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Lavale, sieur des Cheles, et demoiselle Marguerite de Melon, fille de Jean Melon, bourgeois, et de Jeanne de Pradou. — Bail des rentes de l'église Saint-Pierre de Tulle, passé en faveur des sieurs Dalvy, père et fils, imprimeurs. — Plaintes du sieur Chassain, curé de Pandrignes et prieur de Saint-Géraud d'Auriac, contre « certaines personnes » qui « se sont saizies du chasteau dudit prioré, titres, papiers, meubles, denrées et aultres choses y estans ». — « Compte de la frairie Nostre-Dame de Pitié, desservie à l'église Saint-Pierre de Tulle », pour l'année 1646. — Informations contre le vicomte de Sédières, qui était accusé d'avoir pillé le château d'Auriac. — Sommation de Pierre Dumyrat, curé de Chanac et de Bassignac-le-Bas, au greffier des insinuations, pour savoir s'il a été insinué des provisions de ladite cure de Bassignac autres que les siennes. — Procuracy donnée par Anne Marcès pour renoncer à tous les droits que peut lui procurer une promesse de mariage. — Requête du sieur de Vertamond, aumônier ordinaire du Roi, pour obtenir le visa des vicaires généraux du diocèse de Tulle au sujet du prieuré de Saint-Martin de Sornac, dont il avait été pourvu par le Roi. — Testament de Léonie du Vial, veuve de Jean Eyrolles, notaire royal. — Vente, par Léonard-François de Loyac, sieur de la Sudrie, à Jeanne de Dumas, veuve de Jean Jarrige, pour la somme de trois mille quatre cent cinquante livres, de « la maison appelée de Loyac, scize en la place appelée de l'Aubarède », et d'une étable située « dans le revelin de la porte appelée des Seigneurs ». — Bail, par Pierre de Fénis, sieur du Theil, à Jean Guirande, du moulin dit de « Symonot ». — Rôle de la taille imposée sur « la ville et paroisse de Tulle » pour l'année 1652. — Quittance donnée par le syndic de la paroisse de Saint-Angel du montant des dépenses faites dans ce lieu par la compagnie du chevalier de Roquépine. — Plainte de François Daubès, M^e papetier de Laguenne contre le sieur Dumond, qu'il accusait d'avoir fabriqué des titres pouvant grever l'hérédité de Bernard Daubès, ancien curé de Laguenne, son oncle. — Abandon, par Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val, prieur de Vedrennes et prévôt de Naves, à Jean du Bal, sieur de la Borde, des dîmes qu'il a le droit de lever sur ses propriétés. — Vente, par Charles de Saint-Martial, marquis de Conros, à Jean du Bal,

sieur de la Borde, pour la somme de cinq mille neuf cents livres tournois, de rentes sur le village de Ceyrac, paroisse de Saint-Paul, sur le tènement de la Vigerie et sur le tènement de la Combe-Courbiac, paroisse de Pandrignes, sur le village de Malimont, paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze, etc. — Etc.

E558. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1639 — Montet (Jacques), notaire royal de Beynat. — Minutes. — Contrat d'apprentissage de « l'art et mestier de chasteur ». — Testament de François Brande, du village de la Brande, paroisse de Beynat. — Bail, par Étienne Andral, sieur de la Vergne, en faveur d'Étienne Faucher, d'Albussac, de la moitié du domaine de Chantarel. — Contrat relatif à la levée des tailles de la paroisse d'Albussac. — Prise de possession, par Jacques Brivezac, de la prévôté séculière de Clergoux. — Prise de possession, par le même, « de la chappelle et vicairie appelée de Saint-Aymar le Domp », dépendant de l'église cathédrale de Tulle. — Etc.

E559. (Liasse.) — 56 pièces, -papier.

1640 — Montet. — Minutes. — Bail passé par Gaspard de Ségonzac, commandeur de Puy-de-Noix, de cens et rentes sur différents villages de la paroisse de Beynat. — Transaction entre Jérôme des Près, sieur de la Bernardie, et demoiselle souveraine de Maruc, sa femme, d'une part, et demoiselle Jeanne de Maruc et Joseph de Maruc, sieur de la Reymondie, au sujet de droits de succession. — Résignation, par Louis de Maraud, en faveur de Guillaume Singlier, de l'archiprêtré rural de Saint-André, diocèse de Sarlat. — Procès-verbal de prise de possession, par Charles de la Chassigne, de la « Chantrerie » de l'église cathédrale de Tulle et du prieuré d'Auriol. — Procès-verbal de prise de possession, par Jean Salvanye, de la cure de Clergoux. — Résignation, par Bernard Duriou, en faveur de Bernard Chassang, de l'église et vicairie perpétuelle de Saint-Pardoux de Pandrignes. — Sommations relatives à un enlèvement de bestiaux, dans la paroisse d'Albussac, pour défaut de paiement des tailles. — Accord entre la supérieure du couvent de Ste-Ursule de Tulle et le sieur Jean de la Mothe, seigneur de Floumond et coseigneur de Meyssac, au sujet de cens dus sur une vigne. — Testament d'Antoine Chazal, « sochier », de la Chapelle Saint-Jean de Puy-de-Noix. — Etc.

E560. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 53 pièces, papier.

1641 — Montet. — Minutes. — Bail, pour le prix de treize cents livres, des cens et rentes et de la dîme des grains et agneaux de la prévôté de Clergoux. — Testament de Pierre Teilhols, du village de Chantarel, paroisse d'Albussac. — Promesse, par Jacques Brivezac, banquier, à Pierre Paschier, de la paroisse de la Nobre, diocèse de Clermont, « d'obtenir dans le temps ordinaire, souz le bon plaisir du pape, la dispense avec absolution en forme de paourté, du mariage contracté entre led. Paschier et Legiere aussy Paschier., solemnisé et consommé nonobstant la consanguinité qui est entre eux au troisième degré ». — Cheptel entre Antoine Vedrennes et Étienne Boujonie, de Beynat. Une paire de bœufs « arans » est estimée quarante-neuf livres, les moutons, une livre pièce, et un petit pourceau, vingt-cinq sols. — Informations contre divers particuliers qui, se disant archers, avaient pillé la maison du sieur Loumond, de la paroisse de Sérilhac, pendant qu'il était en prison. — Résignation, par le sieur Brivezac, en faveur de Jean Geouffre, prieur de Notre-Dame de Nazareth, de la prévôté séculière de Clergoux. — Sommutation des collecteurs des tailles de la paroisse d'Albussac aux habitants pour obtenir le maintien de l'un d'eux, qui travaillait à se faire excuser. — Etc.

E561. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1642 — Montet. — Minutes. — Contrat de mariage entre François Roche, du Chastang, et Jeanne Gailhard. — Sommutation d'Antoine Lajohannie, prêtre, à l'évêque de Tulle pour être mis en possession de l'église de Lagarde ; — procès-verbal d'installation dudit Lajohannie. — Plainte du sieur Vialard, marchand de Toulouse, contre les sieurs Delager et autres qui l'avaient attaqué et fait enfermer dans les prisons de la ville de Tulle. — Nomination d'un collecteur des tailles pour la paroisse de Sainte-Fortunade, en remplacement du sieur Tavé, qui avait prouvé qu'il était mineur.

— Cession, par Françoise Bourdet, de Beynat, à Étienne Chazal, des droits qu'elle peut exercer contre Pierre Combelongue, qui l'avait « persuadée d'obeyr à ses volontés, de telle sorte qu'elle soroit devenue enceinte de ses œuvres ». — Résignation, par François Beynes, en faveur d'Antoine Dupuy, du prieuré commendataire de Sainte-Catherine de Lignareix, de la vicairie perpétuelle de Saint-Julien-près-Bort et de différentes chapellenies. — Testament de Géraud Coste, de la Brande. — Contrat de mariage entre Pierre Brugère, sergent royal du village de Chastagnol, paroisse de Cornil, et Antoinette Chabut. — Etc.

E562. (Liasse.) — 74 pièces, papier, en mauvais état.

1643 — Montet. — Minutes. — Contrat pour fourniture de merrain. — Fermage de la pêche de l'étang de la Brande par le commandeur de Puy-de-Noix. — Testament de Catherine de la Coste, de Beynat. — Quittance donnée par Jean Faurie, vicaire de la Chapelle de Puy-de-Noix, à l'agent du commandeur dudit Puy-de-Noix, de ses gages pour les années 1640, 1641 et 1642. — Procès-verbal d'installation de Pierre Noellas en qualité de recteur de l'église et vicairie perpétuelle de Clergoux. — Procès-verbal d'adjudication des dîmes des villages de la Chapelle, de la Brande et de Chantarel, dépendant de la commanderie de Puy-de-Noix. — Vente, par Jean Theil, d'Albussac, à Léonard Leyet, d'un bois « et plantade appelle des Rouquarelz ». — Contrat de mariage entre Jean Bourdet, du village de Chassac, « paroisse de St-Yllaire-Taurin », et Jeanne Combelongue. — Transaction entre Pierre Faurie, de Beynat, et Eymard Roche, au sujet « de l'eau tant naturelle que pluviale qui descend du pré de M^e Estienne Chassanhec, appelé des Issartz ». — Testament de Catherine de Rivière, du village de Chantarel, paroisse d'Albussac. — Etc.

E563. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1644 — Montet. — Minutes. — Bail à titre de métairie passé par Étienne Tilhac, marchand de Tulle, en faveur de Jacques et de Pierre Chapoulz, frères, du domaine de Nadal, situé dans la paroisse d'Albussac. — Testament d'Eymard Montet, du village des Plantades, paroisse de Lagarde. — Donation en cas de mort par les frères Mathieu, d'Albussac, qui étaient sur le point de « s'en aller au royaulme d'Espagne pour y gagner leur vie et y faire proffit de leur art. » — Procès-verbal d'installation de Jean Libouroux, prêtre, en qualité de prieur de Saint-Géraud d'Auriac. — Prix fait pour divers travaux à exécuter dans l'église de Saint-Jean de Puy-de-Noix. — Contrat de mariage entre Antoine Marbeau, du village de la Vialle, paroisse de Cornil, et Marguerite Escouloubie. — Enquête faite à la requête de Jacques de Roffignac, sieur de Saint-Urcisse, et ayant pour objet de déterminer les limites d'un bois de châtaigniers situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade. — Sommation de Jacques de la Vergne à Jean de Chabrignac, sieur du Vialar, au sujet de sommes dues par ce dernier aux enfants dudit la Vergne. — Testament de Philippe Brande, veuve de Jean Perrier, de Sainte-Fortunade. — Etc.

E564. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1645 — Montet. — Minutes. — Contrat de mariage entre Laurent Jugie et Peyronne Chazal, du Mas-del-Bos, paroisse de Beynat. — Enquête contre divers particuliers accusés d'enlèvement d'une fille et de vol de meubles. — Testament d'Étienne Bouzonie, greffier de Puy-de-Noix. — Sommation d'Étienne Maslevialle à sa fille pour l'obliger « d'obeyr et se ranger dans le respect et l'obeissance », avec menace de faire informer « de crime de rapt » contre ladite fille et le sieur Teilh, son complice. — Sommation d'Étienne Deprès, sieur de Chaux, à Isabeau de Novillars, femme de François de Lachièze, président au présidial de Libourne, et à Jeanne de Verlhac, pour les obliger de prendre livraison de certaines étoffes promises par contrat de mariage. — Testament de Nicolas Bravès, de Beynat, suivi de l'inventaire des biens dudit Bravès. — Vente, par Jean Arleguye, du Chastang, à Étienne Celaur, de Cornil, pour la somme de quarante livres, d'un pré de deux journaux situé au village de Chastagnol. — Etc.

E565. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1646 — Montet. — Minutes. — Contrat de mariage entre François Coste, d'Albussac, et Michelle Chastrusse. — Résignation, par Martin de Lespinasse, en faveur d'Étienne Jarrige, curé de

Chanteix, d'un canonicat dans l'église cathédrale de Tulle. — Enquête relative à une subornation de témoins. — Vente, par Étienne Soulier, d'Espagnagol, à François Masdelbos, « d'un loupin » de jardin. — Cession, par Jean Estorges et Pierre Rondarel, à Jean Audebal, praticien, des droits qu'ils peuvent exercer contre le sieur Pierre Brande, coupable d'un vol de poisson dans l'étang de Brande. — Vente, par Jean Brunye, dit Merlie, de Chastagnol, paroisse de Cornil, à Mercure Negreyrye, d'un passage pour aller à la fontaine commune du village. — Testaments d'Antoinette Soullier, d'Espagnagol ; — et de Pierre Montet le vieux, de la Chapelle-Saint-Jean de Puy-de-Noix. — Assemblée des habitants de la paroisse de Lagarde relative à une saisie de bestiaux pratiquée par les collecteurs des tailles sur la demoiselle d'Andral, qui refusait d'acquitter le montant de sa cote. — Etc.

E566. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1647 — Montet. — Minutes. — Résignation, par François Loyac, de la cure de Saint-Clément, en faveur de Pierre Georges, « vicaire d'une vicairie appelée de Veyssieres, fondée et desservie en la chapele Saint-Anthoine, hors les murailles de la ville et cyté de Courreze ». — Contrat de mariage entre Jeanne Mathieu, du village d'Albiac, paroisse d'Albussac, et Antoine Leich. — Testaments de M^c Étienne Bouzonie, greffier de Puy-de-Noix ; — de Catherine Escure, femme de Pierre Montet, marchand de la Chapelle-Saint-Jean de Puy-de-Noix ; — de Louise Montet, fille du précédent ; — et d'Antoine Chabrier, d'Albussac, qui était sur le point de s'en aller « au royaume d'Espagne pour gagner sa vye et y faire proffit de son art de masson ». — Inventaire des biens délaissés par M^c Pierre Parjadis, notaire royal et juge de Beynat. — Sommation d'Antoine de Chabrinhac, seigneur de Saint-Bonnet et prieur de Sérilhac, à Edme de Saint-Chamant, seigneur du Pescher, de Branceilles et de Pazayac. — Contrat pour la levée des tailles dans la paroisse de Lagarde. — Reconnaissance d'un prêt, par Jean Roussye, dit del Coudert, du village de Tiebefon, paroisse de Beynat, en faveur de Pierre Jugye de Saint-André, gendarme d'une compagnie de cavalerie. — Règlement de compte entre Pierre Serve, métayer au repaire noble de la Bernardye, paroisse de Chamboulive, et le sieur Deprés, conseiller au présidial de Tulle. — Etc.

E567. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1648 — Montet. — Minutes. — Difficultés entre le sieur Antoine Dubois, receveur particulier des décimes du diocèse de Tulle, et la ville de Tulle, au sujet de l'exemption « des tailles, subsides et logemens des gens de guerre » qu'il lui avait été accordée. — Résignation, par Étienne Chastrusse, en faveur de Jean Chastrusse, son neveu, de la cure d'Albussac. — Contrat pour la levée des tailles dans la paroisse de Sainte-Fortunade. — Testament de Françoise Salvat, veuve de Pierre Montet, de la Chapelle-Saint-Jean de Puy-de-Noix. — Résignation pure et simple, par Antoine Roussye, de « l'esglise parroissiale ou vicayrie perpetuelle Saint-Pierre » de Beynat. — Procès-verbal d'installation de noble Antoine de Chabrinhac, en qualité de curé de Beynat. — Résignation, par ledit sieur de Chabrinhac, du prieuré non conventuel de Saint-Nicolas de Sérilhac, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, en faveur d'Antoine Druholes et avec réserve d'une pension de soixante-dix livres tournois. — Prise de possession, par Jean Chastrusse, de la cure d'Albussac. — Contrat de mariage entre Étienne David, « teyssier », de Sainte-Fortunade, et Léonarde Mazarye. — Bail, par Jean Lespinasse, conseiller en l'élection de Tulle, en faveur de Jean Bouysson, du domaine de la Vicairie, située dans la paroisse de Meyssac. — Bail des revenus de la prévôté de Clergoux, passé par Louis de Lavour pour la somme de cinq cent quatre-vingts livres. — Bail des dîmes de la paroisse de Marcillac. — Etc.

E568. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1649-1650 — Montet. — Minutes. — Les collecteurs des tailles de la paroisse de Lagarde, « ne sachant escrire ny lire », s'entendent avec le sieur Audebal pour la levée desdites tailles. — Contrats de mariage entre Gaspard Monteilh, de Saint-Bonnet-Elvert, et Dumyne Jugye ; — et entre Pierre Mathieu, de la Mazannier, paroisse d'Albussac, et Jeanne Audebal. — Donation pour cause de mort, par Pierre Chazal, marchand, qui s'en allait « au royaume d'Espagne pour gagner sa

vie ». — Testaments d'Antoine Chazal, marchand, de Beynat ; — de Jérôme Deprès, conseiller au présidial de Tulle, et inventaire des biens délaissés par ledit Deprès. — Supplique de Louis de Chabrinhac à messire François de Lafayette, évêque de Limoges, pour obtenir les ordres sacrés. — Procès-verbal d'installation d'Antoine Druhole et comme prier-curé de Saint-Nicolas de Sérilhac. — Résignation, par Pierre Nallier, en faveur de Martin Souiller, de la vicairie perpétuelle de Saint-Yrieix de Lanteuil. — Baux passés par Gaspard de Ségonzac, commandeur de Puy-de-Noix, en faveur de divers, des revenus appartenant à sa commanderie sur différents villages (1649). — Contrat de mariage entre Pierre Montet, de la Chapelle-Saint-Jean de Puy-de-Noix, et Léonarde Leich (1650). — Testament de Pierre Gradoye, du village d'Albiac, paroisse d'Albussac. — Résignation, par Antoine Druholes, en faveur de Louis de Chabrinhac, de la cure de Saint-Nicolas de Sérilhac. — Testament de Jean-Antoine Landrandye, procureur d'office du lieu du Chastang. — Résignation, par François du Verdier, en faveur de Jean Combes, avec réserve d'une pension et de la jouissance de la maison curiale, de la cure de Saint-Pierre de Neuville et de ses annexes. — Bail des dîmes dues à l'abbaye d'Aubazine sur la paroisse d'Albussac. — Résignation, par noble Louis de Lavaur, en faveur de Bernard Chassaing, du prieuré de Saint-Géraud d'Auriac, moyennant une pension de quatre cents livres. — Etc.

E569. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1652 — Montet. — Minutes. — Prise de possession, par Antoine Graffouillère, de la cure de Ménoire. — Donation pour cause de mort, par Pierre Laumond, qui était sur le point d'aller en Espagne. — Contrat de mariage entre Jean Charageac et Françoise Chazal, de Beynat. — Transaction entre Louis de Lavaur, héritier sous bénéfice d'inventaire de Jean de Lavaur, son frère, et M^c Barthélémy Dupuy, juge de Brivezac et de Lostanges, au sujet d'un procès entre François de Salignac, baron de la Mothe-Fénelon, dame Marie de Bonneval, ledit Jean de Lavaur et Marie de Salignac, sa femme. — Mise aux enchères des dîmes du prieuré d'Auriac. — Cession par le sieur Fraisse, fermier du commandeur de Puy-de-Noix, à Guillaumette Montet, veuve de Nicolas Brande, pour la somme de cent-quarante livres, de droits de prélation sur divers immeubles. — Échange d'immeubles entre Antoine Druholes, prêtre, et Bertrand Soleilhet, maître apothicaire de Meyssac. — Etc.

E570. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1653 — Montet. — Minutes. — Procuracy donnée par Anne du Breulh du Lauzerol à Jacques de Gasquet de Paramelle, seigneur de Sainte-Colombe, pour recevoir diverses sommes d'Antoine de Chabrinhac, sieur de Saint-Bonnet et prieur de Seilhac. — Procuracy semblable donnée par Marguerite de Gasquet à Antoine de Preudhomme, son mari. — Règlement de comptes entre Antoine de Chabrinhac, Berthaud du Breulh, seigneur de la Forest, Jacques de Gasquet et Antoine de Preudhomme. — Testament d'Antoinette Soullier, d'Espagnagol, paroisse de Beynat. — Prix fait pour la construction d'une grange. — Vente, par Bernard Gailhard, du village de Chantarel, paroisse d'Albussac, de sa part des communaux dudit Chantarel. — Sommation de Jacques Bouzonie, procureur d'office de Puy-de-Noix, à Jean Thouron, métayer du sieur Jean Fraisse, au sujet de dîmes dues au commandeur dudit Puy-de-Noix. — Donation pour cause de mort, par Antoine Chabrier, de Puy-de-Noix, qui était sur le point de « s'en aller au royaume d'Espaigne ». — Enquête contre le sieur Durieu, qui était accusé de détournement de papiers et d'objets précieux appartenant à la succession de son père. — Contrat de mariage entre Jean Chassanhec, du Chastang, paroisse de Sainte-Fortunade, et Antoinette Verdier. — Etc.

E571. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1654 — Montet. — Minutes. — Donation entre vifs, par François Giraudye, du village de la Giraudye, paroisse d'Espagnac, à Nadalle Giraudye, sa sœur, d'une somme de deux cents livres tournois. — Résignation, par Bernard Chassaing, en faveur de Bernard Borye, de la cure et vicairie perpétuelle de Saint-Pardoux de Pandrignes. — Concession, par les syndics de la paroisse d'Albussac, à Léonard Leich, praticien dudit lieu, du droit de sépulture dans l'église. — Testament de Pierre Auriac, du village de Prézac, paroisse d'Albussac. — Vente, par les sieurs Jacques

Grenier, Léonard Doudinot et Michel Aubertye, à Antoine de Chabrinhac, curé de Beynat et sieur de Saint-Bonnet, d'un bois et d'autres immeubles. — Inventaire des meubles et papiers de Jean Audebal, de Laguenne. — Contrat de mariage entre Pierre Amblard, de la Bourdarie, paroisse de Beynat, et Jeanne Goudoux. — Reconnaissance d'une dette de deux cent cinquante livres, par François Audebal envers Pierre Graffeilh, auditeur des comptes et procureur en la cour de parlement de Guyenne. — Contrat relatif à la levée de la taille dans la paroisse d'Albussac. — Etc.

E572. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1655 — Montet. — Minutes. — Testament de Jean Nouailliac, du village de Ceaux, paroisse de Lagarde. — Contrat de mariage entre Jean Lescure, de Soleilhubert, paroisse de Saint-Basile, et Françoise Montet. — Accord entre Anne Farge et François Maisonneuve au sujet de l'entretien d'un enfant que ladite Farge disait, avoir eu « des œuvres » dudit Maisonneuve. — Accord semblable entre Antoinette Chabrier et Pierre Bédenes, bourgeois d'Albussac. — Quittance d'une somme de six mille livres donnée par Mercure de Chabrinhae, seigneur de Traversac, à Martin Lacroix, apothicaire de la ville d'Egletons. — Opposition formée par Antoinette Gaillard, du village de Chabrier, au mariage de Pierre Bédenes, qui l'avait rendue mère. — Donation entre vifs, par Messire Gilibert d'Ussel, baron de Châteauvert, à Guy d'Ussel, son fils, né de Louise de Jugeals, sa femme en secondes noces, de « sa terre et seigneurie de Saint-Martial-le-Vieux et Oudouze, scituée en lad. paroisse de Saint-Martial-le-Vieux, province de Lymosin, composée de chasteau et autres bastimentz, qu'il jouist et possède en toute justice haulte, moyenne et basse... » — Prix fait entre Mercure Montet, de la Brande, paroisse de Beynat, et Pierre Poud, maçon, du village des Grenailles, paroisse de Sainte-Fortunade, pour la construction d'une maison. — Mise aux enchères, par Helier Albier, de Lagraulière, fermier de l'abbé d'Aubazine, des dîmes dues audit abbé dans la paroisse d'Albussac. — Testament de Jean Teilhac, marchand de la ville de Tulle. — Résignation, par Antoine Lejohannie, en faveur de Jean Mazet et avec réserve d'une pension, de la cure et vicairie perpétuelle de Sainte-Fortunade. — Émancipation d'Étienne Chastrusse, fils de Jean Chastrusse, lieutenant en la juridiction de Neuville. — Etc.

E573. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1656 — Montet. — Minutes. — Vente, par les sieurs Sol, de Sérilhac, à Jean de Lespinasse, sieur de Pebeyre, lieutenant assesseur en l'élection de Tulle, pour la somme de quarante-trois livres, d'un bois contenant trois eymines. — Contrats de mariage entre Martial Borie, de Pandrignes, et Jeanne Maisonneuve ; — entre Martial de Mary, sieur de Bonnefond, résidant au château de Croziac, « lès la ville de Meymac », et Catherine Chaza!. — Testament de Pierre Roussanes, du village de Chastres, paroisse de Forgès, qui était sur le point d'aller en Espagne. — Résignation, par Bernard Chassaing, curé de Pandrignes, en faveur de Jean Mazet, du prieuré de Saint-Géraud d'Auriac. — Quittance de quatre mille livres donnée par Pierre Esparzellières, de Forgès, à Antoine de Mary, sieur de Croziac. — Mise aux enchères des dîmes dues à l'abbé d'Aubazine dans la paroisse d'Albussac. — Testament de Dumine Chastrusse, veuve de Mondon Bédenes, dit Pachy, de Laumond, paroisse d'Albussac. — Transport d'une créance sur le sieur Antoine Chazal, de Meyssac, par les sieurs Chastrusse d'Albussac, à Henri de Lafageardie, seigneur de Laval et de Saint-Germain-les Vergnes. — Etc.

E574. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1657 — Montet. — Minutes. — Bail passé par Jean Chastrusse, curé d'Albussac, pour la somme de deux cent quarante livres, des dîmes qui lui appartiennent dans la dite paroisse d'Albussac. — Contrat de mariage entre Gilibert de Mary, de Meymac, et Anne Soleilhet, fille de Guillaume Soleilhet, juge de Neuville. — Contrat pour la levée des tailles dans la paroisse d'Albussac. — Testament de Jean Robertie, marchand du village de la Robertie, paroisse de Saint-Chamant. — Nomination d'un syndic fabricant pour l'église de Beynat. — Difficultés entre Jean Chabrinliac, fermier du curé de Beynat, et Léonard Fraysse, au sujet de la dîme de la filasse, du lin et du chanvre. - Etc.

E575. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1658-1659 — Montet. — Minutes. — Testament de Jean de Lespinasse, lieutenant assesseur en l'élection de Tulle, contenant divers dons en faveur de l'hôtel-Dieu, du collège, des Feuillants, etc. — Enquête contre Pierre Ulmet et autres, accusés d'avoir usé de menaces contre un huissier. — Testament d'Antoine de Chabrinliac, curé de Beynat. — Résignation, par ledit Chabrinliac, de la cure de Saint-Pierre de Beynat. — Contrat de mariage entre Pierre Amblard, tisserand de Beynat, et Jeanne Galinon, de Sainte-Fortunade. — Résignation, par Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val, en faveur de Pierre de Lavalette, clerc du diocèse de Saint-Flour, de la prévôté séculière de Saint-Pierre de Naves, de la « cellérierie » de l'église cathédrale de Tulle et de « son prieuré régulier, accoustumé d'estre tenu en commande par concession apostolique, de Saint-Robert de Vedrenne, deppendant de la Chaze-Dieu au diocèse de Limoges, soubz la réserve de la somme de mil cinq cens livres sur le prévosté de Naves, de la somme de mil livres sur la cellérierie et de mil trois cens livres sur le prieuré de St-Robert de Vedrenne, de pension annuelle et perpétuelle ». — Vente, par Pierre Espargillières, juge du Bousquet, pour la somme de cent quinze livres, à Pierre Durand, praticien, d'un office de notaire et tabellion royal garde note héréditaire dont son père avait été pourvu « par le roy Henry ». — Assemblée des habitants de la paroisse d'Albussac relative à la nomination des syndics et collecteurs des tailles (1658). — Contrat pour la levée des tailles dans la paroisse de Sainte-Fortunade (1659). — Testament de Claude Jugie, marchand de Beynat. — Résignation, par Bernard Chassaing, en faveur de François de Lavour, « clerc tonsuré, premier filz masle naturel et légitime de Mercure de Lavour et de Françoise de Cor de Queyssac, du lieu de Ste-Fortunade », du prieuré de Saint-Géraud d'Auriac. — Etc.

E576. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1660-1661 — Montet. — Minutes. — Contrat de mariage entre Guillaume Flage, de Beynat, et Peyronne Perrier. — Quittance de Jean de Lafagerdie, seigneur de Saint-Hilaire-Foissac et grand aumônier de l'église cathédrale de Tulle, à Mercure de Chabrinliac, seigneur de Traversac, d'une somme de neuf mille cinq cents livres. — Émancipation de Jean Chastrusse, d'Albussac, qui était âgé d'environ trente ans, était marié et père de famille. — Mise aux enchères des dîmes de la paroisse d'Albussac. — Résignation, par Charles de la Chassaing, en faveur de Raymond de Guaye, sous-diacre du diocèse de Limoges, de l'office de chantre de la cathédrale de Tulle et des bénéfices d'Auriol et d'Albussac dépendant dudit office. — Résignation, par Léonard Pintier, en faveur de François Pintier, son neveu, avec réserve d'une pension de deux cents livres, de la cure ou vicairie perpétuelle de Saint-Mathurin-Léobazel. — Bail, pour la somme de cent cinquante livres, des dîmes appartenant au chantre de l'église cathédrale de Tulle sur la paroisse d'Albussac (1660). — Contrats de mariage entre Antoine Dompniou, de la paroisse d'Albussac, et Jeanne Philip (1661) ; — entre Étienne Chastrusse, d'Albussac, et demoiselle Marie d'Andral ; — entre Jean Chabrier, du village de Chabrier, paroisse d'Albussac, et Gabrielle Lagorse. — Etc.

E577. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1663-1664 — Montet. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Jaudènes, du village de las Combes, paroisse de Ladignac, et Jeanne Maisonneuve. — Testament de Guillaume Perrier, femme de Pierre Jugye, du village du Perrier, paroisse de Beynat, et inventaire des meubles et papiers appartenant à ladite testatrice. Sommation du procureur d'office de Puy-de-Noix à Jean Fouilloux, de Sérilhac, sous-fermier du commandeur dudit Puy-de-Noix, pour le forcer de « fournir somme d'argent suffisante pour la poursuite » d'un meurtre commis dans la paroisse dudit Sérilhac. — Difficultés au sujet de la reconstruction d'une chapelle dans le cimetière de Tudeils. — Testament de Jean Thouron, du village de Mallevialle, paroisse d'Albussac. — Contrat entre Lucas Bouthoiry, assesseur et collecteur des tailles de la paroisse d'Albussac, qui ne savait ni lire ni écrire, et Jean Malevialle, pour la levée desdites tailles (1663). — Autres contrats relatifs à la levée des tailles dans la même paroisse (1664). — Vente, par Antoine Bouzonie, juge de la Borderie et greffier de Puy-de-Noix, à Antoine Drulholles, vicaire de Beynat, d'un pré et d'autres immeubles. — Procuracy donnée par Jean de Lafagerdie pour assister « au payement que messire Mercure de Chabrinliac,

seigneur de Fontmartin et coseigneur de Sérilhac, doit faire aux sieurs consulz de la ville d'Esglottons », à sa décharge, d'une somme de trois mille livres « léguée aux ditz sieur consulz par ledit sieur de Fontmartin (Charles de Chabrinhac), par son testament du seiziesme juing mil six centz cinquante huit ». — Testament de Jeanne Michel, veuve d'Étienne Planchard, du village de Prézac, paroisse d'Albussac. — Résignation, par François de Lavour, aîné, en faveur d'autre François de Lavour, son frère, du prieuré simple de Saint-Géraud d'Auriac. — Bail, par Étienne de Lespinasse, en faveur d'Étienne Geneste, de la paroisse de Sérilhac, du domaine de la Vicairie, situé dans la paroisse de Meyssac. — Etc.

E578. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1665 — Montet. — Minutes. — Contrat de mariage entre Étienne Chanal, du lieu de Beynat, et Antoinette Cussac. — Testament de Guillaume Dampniou, du village de la Dampniou, paroisse d'Albussac. — Accord entre Marguerite Peuchanielle et Jean Fouilhoux, de Sérilhac, au sujet de l'entretien d'un enfant naturel dont le fils dudit Fouilhoux était accusé d'être le père. — Contrat entre Pierre Jugland, collecteur des tailles de la paroisse de Sainte-Fortunade, et Mercure Dupuy, notaire royal, pour la levée desdites tailles. — Accord entre les sieurs de Chabrinhac et le sieur Briat, curé de Noailhac, au sujet de fondations faites dans l'église Sainte-Croix dudit Chabrinhac, annexe de Noailhac, par lesdits Chabrinliac. — Vente, par Jacques Brousse à Pierre Bouthoirye, pour la somme de cent douze livres, d'un bois de trois séterées situé au lieu de la Gardelle, paroisse d'Albussac. — Etc.

E579. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1666 — Montet. — Minutes. — Testament de Jacques Labauvirye, marchand du lieu de Lagarde. — Contrats de mariage entre Bernard Thouron, d'Albussac, et Antoinette Teyssandier ; — entre François Roche, serrurier du Chastang, et Jeanne Trémoullères ; — entre Mathurin Salesse, d'Albussac, et Jeanne Rivière ; — etc. — Bail, par Étienne de Lespinasse, seigneur de Pebeyre, en faveur de Jean Vitrac, du village de la Chabrarie, paroisse de Vitrac, du « domaine noble de Pebeyre, consistant en une maison, granges, estables et autres héritages ». — Baux de divers autres domaines passé par ledit sieur de Lespinasse. — Reconnaissance des habitants du village de la Vergnye, paroisse de Sérilhac, envers Mercure de Chabrinhac, pour un pré appelé del Cellier. — Bail des dîmes dues à l'abbé d'Aubazine sur la paroisse de Forgès. — Bail des dîmes dues au commandeur de Puy-de-Noix dans la paroisse de Saint-Sylvain. — Inventaire « des biens délaissés » par Françoise Deprès, veuve du sieur du Bech. — Vente, par Jacques Verdier, du village de Granailhes, paroisse de Sainte-Fortunade, à Pierre Juglard, de différents immeubles situés dans la paroisse de Beynat. — Etc.

E580. (Liasse. ; — 84 pièces, papier.

1667 — Montet. — Minutes. — Résignation, par Bernard Chassaing, curé de Saint-Pardoux de Pandrignes, de la cure dudit Pandrignes en faveur de Jean Chaptaur, prêtre du diocèse de Tulle. — Ordre du commandeur Brenier, à Pandrignes et Dupuy, fermiers de la commanderie de Puy-de-Noix, de délivrer neuf setiers de seigle et un setier de froment au prêtre qui « fera le service divin accoustumé en la chapelle de la Chapelle dudit Puy-de-Noix ». — Prix fait entre le commandeur de Puy-de-Noix et le sieur Chabrier pour la construction d'une grange « proche les mazures du chasteau ». — Testament de Jean Druilholes, marchand du village d'Espagnagol, paroisse de Beynat. — Contrat de mariage entre François Salagnès, d'Argentat, et Jeanne Montet, d'Albussac. — Mise aux enchères des dîmes dues à l'abbé d'Aubazine sur la paroisse d'Albussac. — Reçu donné par François Brenier, commandeur de Puy-de-Noix, à Antoine Buge, praticien, d'un livre terrier de ladite commanderie. — Règlement de compte entre Jean Chastrusse, curé d'Albussac, et François-Christophe Dumas, seigneur de Neuville et conseiller au parlement de Toulouse. — Etc.

E581. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1668-1669 — Montet. — Minutes. — Cession, par Antoine de Chabrinhac à Léger Nailler, des « droits de lotz et vente, de rétention par puissance de fief et de prélation à lui appartenant » sur une

maison située à Beynat. — Testament de Bernard Chassaing, curé de Pandrignes. — Résignation, par ledit Chassaing, de la cure de Pandrignes en faveur de François Riu (1668). — Vente, par Jacques la Jehanye, procureur d'office de Lagarde, à Christophe Dumas, baron de Neuville, pour la somme de cent vingt livres, d'un bois de châtaigniers de deux setérées, appelé le bois de la Prade (1669). — Résignation, par Jean Farge, en faveur de Jean Tramond, de Naves, de la cure de Ladignac. — Résignation, par Pierre Rayssé, en faveur de Pierre Chaptaur, avec réserve d'une pension de trois cents livres, de la cure de Saint-Chamant. — Prorogation du bail du domaine noble de Pebeyre. — Testament de Françoise Lalé, femme de François Audebal, du village de Chantarel, paroisse d'Albussac. — Sommation du sieur Roche, sous-fermier de la dîme de la filasse pour le village de la Vergne, paroisse de Saint-Germain, à Henri de Lafagerdie, seigneur dudit Saint-Germain, au sujet de la levée de cette dîme qui avait été opérée de force par le curé. — Résignation, par Charles de la Chassaigne, en faveur de Raimond Guaye, de la chantrerie de l'église cathédrale de Tulle. — Etc.

E582. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1670 — Montet. — Minutes. — Testament de Louis Nailhac, du village de Chantarel, paroisse d'Albussac. — Contrat de mariage entre Jean Trémoulhes, maître chirurgien du village de Trémoulhes, paroisse de Lagarde, et Hélix Pandrignes. — Bail passé par Anne de Jugeals, veuve de Mercure de Chabrinhac, à Pierre Langle, notaire royal, de tous les revenus, cens et rentes qui lui appartiennent sur les paroisses de Sérilhac, Saint-Bazile, Marcillac et Albussac. — Bail des dîmes, cens et rentes appartenant au commandeur de Puy-de-Noix sur les villages de la Planche et de Bousseyoux, paroisse de Saint-Sylvain. — Protestation de Catherine de Maleden, femme séparée de biens du baron de Beynat, contre des échanges et ventes de rentes et de droits seigneuriaux faits entre son dit mari et le sieur de la Praderie. — Quittance générale donnée par le commandeur de Puy-de-Noix à Étienne Pandrignes et à Mercure Dupuy, fermiers de ladite commanderie. — Etc.

E583. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1671 — Montet. — Minutes. — Contrat entre les collecteurs des tailles de la paroisse d'Albussac pour la levée desdites tailles. — Testament d'Étienne Roussanes, laboureur du village de Bédènes, paroisse d'Albussac. — Bail, par frère François Brenier, commandeur de Puy-de-Noix et de Champeaux, à Nicolas Verdier, greffier du Chastang, pour la somme de trente-cinq livres, des cens, rentes et dîmes appartenant à l'ordre de Malte sur le village du Peuch, paroisse de Cornil. — Testament d'Antoinette Verdier, du Chastang. — Mise aux enchères des dîmes appartenant à l'abbé d'Aubazine sur la paroisse d'Albussac. — Contrat de mariage entre Jean Dumont, de Laguenne, et demoiselle Jeanne de Cromeyrolles (ou Crumairolles). — Nomination de quatre syndics et collecteurs des tailles pour la paroisse d'Albussac. — Etc.

E584. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1672 — Montet. — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Bédènes, du village de Laumond, paroisse d'Albussac, et Françoise Audebal. — Testament de Jean Roussanes, du village d'Albiac, paroisse d'Albussac. — Reconnaissance d'une créance de deux cents livres, par Mercure Destors, de Lagarde, en faveur de Jean Cromeyrolles, lieutenant de la juridiction de Saint-Mür. — Sommation du commandeur de Puy-de-Noix à Jacques d'Hautefort, marquis de Saint-Chamant, pour l'obliger d'accepter le remboursement du prix de vente des villages du Temple, de Combalier et de Billoux, appartenant primitivement à ladite commanderie. — Vente, par Helliote Meschaurie à Jean Dumond, praticien du lieu de Lagarde, de l'office de notaire et tabellion royal qui avait appartenu à Antoine Meschaurie. — Déclaration d'appel pour le sieur Étienne de Lespinasse contre une sentence obtenue par Michel Hugon, huissier de la chambre de la reine mère et du duc d'Orléans. — Etc.

E585. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1673 — Montet. — Minutes. — Vente, par Jean Petit-Soustre, laboureur de Lagarde, à Jean Cromeyrolles, pour la somme de cent vingt-deux livres, d'un pré d'une contenance de deux

journaux. — Sommation du commandeur de Puy-de-Noix à demoiselle Thoinette de Bouzonnie, au sujet d'un procès ayant pour objet le tènement de l'Hugonie. — Contrat de mariage entre Martial Salesse, tisserand du village de Mazarmier, paroisse d'Albussac, et Mathurine Broch. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Jacques Richomme, juge de Lagarde et greffier de Sainte-Fortunade. — Contrat entre les collecteurs des tailles de la paroisse de Sainte-Fortunade pour la levée de ladite taille. — Bail du « jardin et clos » de Pebeyre, passé par Étienne de Lespinasse pour le prix de quatre-vingt-dix livres, une charette de foin, une quarte de pois verts, etc. — Inventaire du mobilier et des papiers délaissés par Pierre Lajaunye, greffier de Lagarde. — Etc.

E586. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1674 — Montet. — Minutes. — Procès-verbal d'installation, par Étienne de Pradal, commandeur de Mons et d'Ayen, de frère Léonard Chauseyr en qualité de commandeur de Puy-de-Noix. — Bail des rentes, dîmes et autres revenus de la commanderie de Puy-de-Noix. — Cession, par Jean Rivière, ancien curé de Lapleau, à Léonard Maure, curé de Saint-Pierre de Tulle et contrôleur des décimes du diocèse, d'une somme de cinq cents livres qui lui était due sur les fruits et revenus de la cure dudit Lapleau. — Testament de demoiselle Marthe Dumas, veuve de Jacques Richomme, juge de Boussac, contenant des dons aux couvents de la ville de Tulle, aux prêtres de Chameyrat et à l'église de Sainte-Fortunade, pour la construction d'une chapelle. — Sommation de Gaspard Chastrusse, collecteur des tailles de la paroisse d'Albussac, au sieur Roussanes, qui s'était chargé de faire la levée desdites tailles. — Contrat de mariage entre Étienne Philip, du village de Val, paroisse de Lagarde, et Antoinette Chantarel. — Etc.

E587. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1676-1677 — Montet. — Minutes. Testaments d'Étienne Perrier, dit de la Roche, d'Espagnagol, paroisse de Beynat ; — et de Pierre Peuchamiel, tisserand, qui désirait s'en aller au royaume d'Espagne. — Quittance de droits de lods et vente perçus sur un pré situé dans le village d'Espagnagol par Marc-Antoine de Chabrinhac, baron de Beynat. — Nomination de syndics et collecteurs des tailles pour la paroisse de Beynat. — Bail des dîmes dues au commandeur de Puy-de-Noix sur le village del Peuch-à-Cornil, paroisse de Cornil. — Prise de possession, par Jean Maillard, chanoine de l'église Saint-Martin de Brive, de la cure de Beynat. — Reconnaissance de dettes par divers tenanciers compris dans le membre de Malbuisson, appartenant à l'abbé d'Aubazine, envers d'autres tenanciers qui avaient été poursuivis comme débiteurs solidaires. — Procuracy du chevalier de Montgontier, receveur général du grand prieuré d'Auvergne, à frère Étienne de Pradal, commandeur d'Ayen, pour recevoir les sommes dues au défunt commandeur de Puy-de-Noix (1676). — Contrat de mariage entre Jean Sol, d'Albussac, et Antoinette Mallevalle (1677). — Mise aux enchères des dîmes appartenant à l'abbé d'Aubazine dans la paroisse d'Albussac. — Vente, par Pierre Guaye, sieur deLoubezac et juge de la prévôté de Tudeils, à Jean Barot, mulatier, pour le prix de seize cents livres, « d'un pré appelé del Claux, situé aux appartenances du village de la Faurye, paroisse de Beynat ». — Bail du membre de Mascheix, dépendant de la commanderie de Carlat, passé avec réserve du « droit de mortaille et de confiscation » par frère Hugon Duprat, commandeur. — Bail des dîmes des villages de la Chapelle et de Brande, paroisse de Beynat, appartenant au commandeur de Puy-de-Noix. — Bail des dîmes des villages de Chantarel, Audebal, Chabrier et Puy-de-Noix, paroisse d'Albussac, appartenant au même. — Bail de la moitié des revenus du prieuré de Sérilhac. — Bail des cens, rentes, dîmes et droits de lods et vente appartenant au commandeur de Puy-de-Noix sur les villages del Boix, de Foulhous et d'Antignac, paroisses de Sérilhac et de Meyssac. — Contrat de mariage entre messire François d'Hugon Duprat, chevalier, et demoiselle Louise Geouffre de Chabrinhac. — Etc.

E588. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1678-1680 — Montet. — Minutes. — Inventaire des meubles et papiers délaissés au château de Neuville par François Dumas, seigneur dudit Neuville et président au présidial de Brive. — Testament de Jean Gramond, notaire royal de Beynat. — Sommation de Jean Debernard, laboureur du village de Chastagnol, à Jean-Martial de Fénis, curé de Cornil, pour l'obliger de procéder à un

mariage. — Résignation, par Pierre Hareilh, curé de Nonards, des chapellenies ou vicairies de la Martinye et d'Estorges, « fondées et desservies ez esglises parrochiales Saint-Jullien et Saint-Pierre de la ville de Tulle ». — Testament de Jean Brande, greffier de Puy-de-Noix. — Bail des cens et rentes appartenant au commandeur de Puy-de-Noix sur le village de Chabrier. — Baux semblables pour les villages et tènements de Mas-Marie, del, Peuch, de Blavinac, d'Espagnacol, etc. (1678). — Testament de Catherine Lescure, veuve de Pierre Montet, en son vivant marchand de la Chapelle-de-Puy-de-Noix (1679). — Sommation de Jean Verdier, syndic de Sainte-Fortunade, aux habitants de ladite paroisse pour les obliger de délibérer sur certains procès relatifs à la levée de la taille. — Mise aux enchères des dîmes de la paroisse d'Albussac, appartenant à l'abbé d'Aubazine et au commandeur de Puy-de-Noix. — Bail des dîmes du Chastang, passé par Jean-Martial Rominac, curé, en faveur de Pierre Eschapas (1679). — Testament de Jean Peuchamiel, marchand du village de Peuchamiel, paroisse de Beynat (1680). — Assemblée générale des habitants de la paroisse de Beynat relative à l'achat d'un presbytère. — Vente, par Léonard Maillard, chanoine de Brive, aux habitants de Beynat, d'une maison destinée à servir de presbytère. — Contrat de mariage entre Jacques Teyssendier, d'Albussac, et Anne Mathieu. — Etc.

E589. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1681-1682 — Montet. — Minutes. — Désignation, par Guillaume Certain, bourgeois de Beynat, de Jean Maillard, curé dudit Beynat, pour acquitter les fondations faites dans « la chapelle Saint-Mathurin, scize et scituée dans le village d'Espagnacol ». — Reconnaissances envers le commandeur de Puy-de-Noix, par noble Guy de Roffignac, seigneur de Saint-Germain-les-Vergnes, d'une rente de vingt-cinq sols assise sur les dîmes inféodées du lin et du chanvre dans ladite paroisse ; — par les habitants du village de la Brue, paroisse de Saint-Hippolyte, d'une rente de treize setiers de seigle et de treize setiers d'avoine ; — par les habitants de Chavalaubre, paroisse de Lagarde, d'une rente de trois setiers de seigle, de trois émines de froment, de quatre setiers d'avoine, de dix-sept sols et de quatre poules ; — par les habitants du village de la Fièrre, paroisse de Corrèze, d'une rente de quinze sols ; — par les habitants du village de Peuch-à-Cornil, paroisse de Cornil, d'une rente de huit setiers de seigle et de six setiers d'avoine ; — par les habitants du village du Perrier, paroisse de Beynat, de différentes rentes foncières ; — etc. — Testament d'Antoine Philip, d'Albussac. — Bail du membre « de Fondeige et Saint-Légier de Merle », dépendant du temple de Mons (1681). — Quittance de six cents livres donnée par Joseph Dugal, bourgeois de Tulle, à Étienne Lespinasse, assesseur en l'élection (1682). — Vente, par Mathurin la Rue, du Pescher, paroisse de Sérilhac, de cent quintaux de chaux pour l'hôpital de Tulle, au prix de vingt sols le quintal. — Testament de Jean Chastrusse, curé d'Albussac. — Reconnaissance, par Jean Martinie, avocat en parlement demeurant à Meyssac, envers le commandeur de Puy-de-Noix, d'une rente de deux sols assise sur une vigne située à la Chassigne, paroisse dudit Meyssac. — Etc.

E590. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1683-1685 — Montet. — Minutes. — Testament d'Étienne Comte, laboureur du village de Murel, paroisse d'Albussac. — Contrat entre les assesseurs et collecteurs des tailles de la paroisse d'Albussac pour la levée desdites tailles. — Contrat de mariage entre Jean Bourdet, marchand de Neuville, et Jeanne Montet. — Bail du château et domaine de la commanderie de Puy-de-Noix pour le prix de huit cents livres. — Transport d'une créance sur l'hérédité de noble Martin Meynard, sieur del Py, par Jacques de Lafagerdie à Antoine Meynard de la Guerène, de Beaulieu. — Procuration donnée par dame Anne de Jugeals, veuve de Mercure de Chabrinac, pour déclarer qu'elle entend jouir de l'exemption des tailles pour son domaine de Gibiac, « qu'elle veut faire valoir de sa main » (1683). — Bail, pour la somme de soixante-onze livres, des droits appartenant au commandeur de Puy-de-Noix sur les villages de Peuch-à-Cornil, d'Espagnacol et de Blavignac (1684). — Vente, par Jean Sudrie, tisseur, à Christophe Dumas, baron de Neuville, pour le prix de soixante livres, d'une terre de trois éminées située au village d'Alliot, paroisse dudit Neuville. — Testament d'Anne de Jugeals, dame de Fontmartin. — Inventaire des meubles et papiers d'Étienne Comte, d'Albussac (1684). — Contrat de mariage entre François Goudouyt, maçon du village d'Aubiat, paroisse d'Albussac, et Marguerite Chastrusse (1685). — Etc.

E591. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1659-1671 — Monhac (De). — Minutes. — Reconnaissance d'une dette de douze livres, par Jean Bousquet, de Chanteix, en faveur de Jean Bousquet, son neveu (1659). — Obligation de Jean Callez, de Saint-Mexant, envers Bernard Choumeilz, du même lieu.

E592. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1631-1656 — Pouch, notaire royal de Tulle. Minutes. — Reçu donné par Jean Mailhard, chirurgien, et Jeanne Audermond, sa femme, d'une robe d'étamine d'une valeur de dix écus, et d'autres objets promis sur leur contrat de mariage (1644). — Contrat entre Martial Lagarde, sieur du Gironde, et divers particuliers soumis à des redevances féodales sur le tènement dudit Gironde (1655). — Obligation de deux mille quatre cent quatre-vingt-sept livres souscrite pour Christophe de Lestang, conseiller au parlement de Toulouse, par Ignace de Fénis, sieur de la Borie (1656). Etc.

E593. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1619 — Rivière, notaire royal de Tulle. — Minutes. Contrat de mariage entre Étienne Dumas, de Tulle, et Jeanne Haudermont, fille de Georges Haudermont, peintre.

E594. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1662-1696 — Rounie {De), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Cession, par Antoine Comte, prieur d'Espagnac, à Guillaume Laporte, notaire royal, du droit de rétention lui appartenant sur le bois de Noaillet, situé dans la paroisse de Saint-Mexant (1662). — Reconnaissance d'une dette, par Jean Barrat, greffier de Saint-Hilaire, en faveur de Jean Duron, procureur au siège de Tulle (1673). — Obligation de Jacques Bassaler, du village des Combes, paroisse de Naves, pour Guillaume Cueilhe, notaire royal de Tulle (1696). — Etc.

E595. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1682 — Roux, notaire royal de Brive. — Minutes. — Quittance d'une somme de quinze mille livres due par Jean Maillard, receveur des tailles de Brive, à Martial Mailhard, bourgeois et marchand de Limoges.

E596. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1664 — Saint-Jal, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Bail passé par Pierre Dumirat, avocat en l'élection de Tulle, au nom du seigneur de Bar, gouverneur de la citadelle d'Amiens, pour la somme de cent quarante livres, des dîmes de la Faurie, appartenant audit seigneur dans la paroisse d'Orliac-de-Bar.

E597. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1647 — Saint-Poly, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Quittance donnée par Gilbert Salesse, du village de la Salesse, paroisse de Ladignac, à Ligier Bassaler.

E598. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1651 — Salles {De), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Vente, par Pierre Desmaisons et Jean Petit-Estrade, du village de Lestrade, paroisse d'Orliac-de-Bar, à M^e Anthoine, procureur et greffier extraordinaire aux sièges royaux de Tulle, pour la somme de cent quarante livres, de deux lopins de pré.

E599. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1606-1618 — Sudour {De), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Louis de Pierrebuffière, seigneur de Beaumont et de Chamberet et gouverneur de la ville de Figeac, ayant appris qu'Anne de Lévis, duc de Ventadour, avait acquis de François de Bouzolles la terre et seigneurie de Davignac, fait notifier audit duc son intention de retenir ladite terre en vertu du droit de retrait lignager. — Sommation de Pierre Official, marchand de Tulle, à Jean Malrac, armurier, au sujet du transport de marchandises amenées de Saint-Étienne (1606). — Etc.

E600. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1626 — Sudour {De). — Minutes. — Émancipation de Jean Ceaux, marchand de la ville de Toulouse, fils de Géraud Ceaux, marchand de Tulle. — Accord entre les tenanciers de « las Bigarias », paroisse de Naves, pour la confection d'une palpe dudit tènement. — Contrat de mariage entre Jean Alguay, de Saint-Germain-les-Vergnes, et Jeanne Vergne. — Quittance de deux cent cinquante livres donnée par dame Colombe du Saint-Esprit, supérieure du couvent de Sainte-Ursule de Tulle, à Antoine de Boussac. — Testament de Jean Puyaubert, procureur au siège sénéchal de Tulle. — Compromis et sentence arbitrale entre Antoine Vaurillon, vicaire de la vicairie de Sainte-Catherine de Favars, et les habitants de Seignolles, paroisse de Chameyrat, au sujet de rentes assises sur les fonds dudit village. — Bail de « la terre et seigneurie de Favars, Saint-Germain, Saint-Mexant et tout ce qui en deppend », passé par Henri de Bourbon, marquis de Malauze, en faveur de Pierre et de Bertrand Meynard, bourgeois de Tulle, pour le prix de six mille livres. — Bail passé en faveur des mêmes, par Louis Ternac, des cens, dîmes et autres revenus de la prévôté de Favars pour la somme annuelle de cinq cents livres. — Association entre les sieurs Meynard et Guy de la Serre, sieur d'Ouzelou, dans le fermage des susdites seigneurie et prévôté. — Accord entre le fermier et le sous-fermier des dîmes de Monceaux, dont le produit avait été diminué par « des pluyes, gresles, tempeste et sescheresse de l'esté ». — Quittance de François Jarrige pour demoiselle Jeanne de Léonard, veuve de Guillaume Albier, avocat au parlement de Bordeaux. — Testament de Noël Payan, marchand de Tulle. — Etc.

E601. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1688 — Seignolles, notaire royal. — Minutes. — Testament de Jeanne Garde, femme d'Antoine Ceron, maçon du village de la Guillaumie, paroisse de Chameyrac.

E602. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1613 — Tènèze (De), notaire royal de Laguenne. — Minutes. — Testament d'Antoinette de la Salvanye, veuve de Calmine del Bois, « quand vivoit voicturier » de Laguenne. — Contrat de mariage entre Étienne Combes, drappier du village d'Alleyrat, paroisse de Naves, et Marie del Bois. — Bail passé par Étienne Daubès, Jean Eyrolles, Jean Mongonouilhe, Jean Guirande, Jacques Herbeilh et Antoine Boudet, « curé et prebtres de l'église parrochiale » de Laguenne, en faveur de Jean Vigier et d'Antoine Treich, aussi prêtres de ladite église, pour la somme annuelle de quarante-cinq livres, « de tous les cens, rentes, revenus et esmolumens d'icelle esglise ». — Bail passé par noble Jean de Peyrat, sieur de Lafon, en faveur de Pierre Firminel, d'une terre contenant « cinq carllades », appelée la terre de l'Estinade et située au village del Py, paroisse de Ladignac. — Etc.

E603. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1614 — Tènèze (De). — Minutes. — Assemblée des habitants de la « ville » de Laguenne ayant pour objet la désignation de députés pour les états. « Advertys des assignations données en la ville de Brive pour l'assemblée des estatz de ce païs, lesdits habitans ont donné et donnent charge et pouvoir à Jehan Boudrie, merchant, et Anthoine Lagarde, dit de Mathieu, scindicz de la presente ville et paroisse, especialement et par expres pour se presenter au conseil de sa Majesté et partout ailheurs ou besoing sera, et dire et remonstrer que de tout temps et anciennetté les estatz de ceste province ont accoustumé estre teneus en la ville et cité de Tulle, comme capitale et scituée au milieu du païs, commode et logeable à tous les habitans d'icelle, decorée du siege episcopal, senechal et antienne ellection, et qui a esté toujours fidelle au service du Roy ; en laquelle ville de Tulle lesd. constituans donnent pouvoir à leurs dictz scindic et procureur de se treuver pour ladicte ville et parroisse, et non ailheur, pour l'effaict de ladicte assemblée des ordres de ceste dicte province et deputation aulx estatz generaulx de personne capable et affectionnée au service du Roy et soulagement du peuple, telle qu'elle ledict scindic et procureur treuvera propre, comme lesditz habitans faroint et faire pourroint sy chascung d'eulx en personne y estoit, promettant comme ilz ont promis et juré sur les saintz Evangilles de Dieu tenir pour agreable tout ce que par lesdictz scindietz ou procureurs sera faict et les en rellepver et indempniser à peyne de tous despans,

domaiges et intérêtz ». — Prêts faits par Jean Pouch, peintre et vitrier demeurant à Aurillac, et qui « par ses moyens » se trouve émancipé de droit, à Martin Pouch, son père, M^c blanchisseur de Laguenne. — Vente, par Jean Maschat, dit Catalogne, à Jean Combes, pour le prix de soixante livres, « d'une terre à labour, varach et guarenne contenant quatre cesterées ». — Assemblée des habitants de Laguenne relative à un procès avec le sieur Jacques Pinestrau, M^c fondeur de cloches. — Quittance du sieur Stolet, docteur (?) natif de Verdun et demeurant à Aubazine, à Pierre Constans, d'une certaine somme que ce dernier était allé toucher en Lorraine. Le sieur Constans raconte dans cet acte que, traversant une forêt située sur la route de Meaux, il avait été arrêté par des cavaliers, dépouillé et conduit à Soissons, où il serait resté prisonnier sans l'intervention de M. du Pescher. — Abandon, parle sieur Stolet, aux pauvres de l'hôpital de Tulle, de tous les droits qu'il pouvait exercer contre le sieur Constans. — Sommation d'Étienne Daubès, curé de Laguenne, à Jean Daubès, meunier au moulin de Coulaux, son neveu, pour obtenir le paiement de sa pension presbytérale. — Bail passé par Jean Dubal, marchand de Laguenne, à Pierre Eyrolles, d'un jardin voisin de la muraille de ladite ville de Laguenne. — Délibération des habitants de Laguenne relative aux cloches et à une certaine quantité de métal qu'il convenait de mettre en lieu sûr « à l'occasion de la rumeur et troubles qui sont nothoires », et parce que « le present lieu et paroisse de Laguenne sont tous ouvertz et en danger d'estre prins et piliés ». — Contrats de mariage entre Legier Chambre, de Ladignac, et Marguerite Delbos ; — et entre Jean Trech, meunier de la paroisse de Chanac, et Marguerite Roussarie. — Testaments de Jean Mongonouilhes, prêtre, qui désirait « s'en vouloir aller au royaume d'Espainhe en pelerinage » ; — de Raymond Deval, maréchal de Laguenne ; — d'Antoinette Daubès, femme de Pierre Guyrande, de Laguenne ; — d'Antoine Trech, prêtre ; — d'Antoinette de Chameyrac, veuve d'Étienne Borie, de Laguenne. — Etc.

E604. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1615 — Ténèze (De). — Minutes. — Informations secrètes « sur le degast et depopulement fait par aulcungz personaiges dans la forest de Guanette, appartenant au sieur baron de la Roche ». — Contrat entre Étienne Ténèze, marchand de Tulle, et Jeant Clauset, de Ladignac, pour la culture et l'exploitation d'une vigne. — Sous-ferme des dîmes de Laguenne et de Saint-Bonnet-Avalouze. — Délibérations des habitants de Laguenne relative à un procès contre un fondeur de cloches. — Attestation où il est dit que Pierre Trech a le droit de passer par une ruelle située entre la maison et le pressoir du sieur Laporte, pour se rendre dans son jardin. — Vente, par Jean Barrat, marchand de Laguenne, à Jean Libouroux et à Antoine Boudrie, pour le prix de trois cent soixante-dix livres, d'un pré appelé de Maleboige, situé au village del Coudert et d'une contenance de quatre journaux. — Testaments de Jeanne de Rocher, femme de Bernard Saint-Prieuch, de Laguenne ; — de Jean Lacroix, dit de Penel ; — de Léonard Delbos, dit Giguet, voiturier du village de Boubeau ; — de Léonard Delbos, dit Gralet, du même lieu ; — etc.

E605. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1616 — Ténèze (De). — Minutes. — Rôle de la taille pour la paroisse de Laguenne. — Délibération des habitants de la dite paroisse relative à l'hommage dû au baron de la Roche. — Sommation de Jean Barrat et Pierre Guyrande, syndics dudit Laguenne, au sieur de la Rochette pour l'obliger de fermer un portail « par lequel les ennemys du repos public pourroyent aizement entrer dans ladite ville ». — Contrat entre Antoine Peyrac et le notaire Ténèze, pour la levée des tailles du village de Boubeau. — Vente, par Jean Barrat, de Laguenne, à Étienne Puymège, pour la somme de cent trente livres, de la maison dite de Toulzac, située dans le faubourg de la ville de Laguenne. — Testament de Bernard Pelroussie, du village de Védrenne, paroisse de Chanac. — Bail, pour le prix de trois cents livres, des fours banaux de Laguenne et des droits de péage appartenant dans ladite paroisse à l'évêque de Tulle. — Assemblée des habitants de Laguenne relative à l'hommage dû au baron de la Roche. — Testament de Françoise Binet, veuve de François Salvanye, bourgeois de Laguenne. — Investiture donnée par les fermiers du cellérier de l'église cathédrale de Tulle, à Pierre Roussarie, pour un pré et pastoral situé au village de Chauzeix, paroisse de Laguenne. — Vente, par Géraud Combes à Guillaume Roussarie d'un petit « pasté d'eyrial qu'il a dans l'enclos de Laguenne..., confrontant d'ung costé avec la tour commune de ladite ville... et d'ung bout avec le

simetière de l'esglise parrochiale ». — Assemblée des habitants de la paroisse de Ladignac. Les deux syndics remontent « qu'il est notoire à ung chascung les courses que les ennemys du Roy ont fait en se pays, mesmes la guarnison du Peschiel, qui en amenoyent tous les bestiaulz des paroissiens qu'ilz s'en pouvoient saisir ; et ayant envoyé le sieur du Peschiel contraincte contre les habitans de la presente paroisse, ilz se seroyent assemblés et donné charge au sieur Salesse aller composer avec ledit sieur du Peschiel aulz fins que leurs bestiaulx ne fussent prins et enlevés et eulx ruynés en leurs biens... ». — Sommation dudit sieur Salesse aux habitants de la susdite paroisse pour être remboursé des frais qu'il a faits dans l'intérêt commun. — Contrat d'apprentissage du métier de papetier. — Sommation de Charles de Sourre de Lafagerdië, sieur de la Praderie, à Martin Lavialle pour l'obliger à fournir le dénombrement du village de la Vialle. — Contrat de mariage entre Jean Maisonneuve, du village de Laval, paroisse de Ladignac, et Françoise de Bouret. — Etc.

E606. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1618 — Tènèze (De). — Minutes. — Contrat de mariage entre Louis de Mansac, bourgeois de Collonges, et Jeanne de Peyrac. — Plainte d'Antoine Peyrac, sieur de Lafon, demeurant à Laguenne, contre différents particuliers qui l'avaient attendu le soir, armés d'épées, et l'avaient roué de coups ; — ordre du duc de Ventadour, sénéchal de Limousin, d'informer contre les auteurs de ces excès ; — informations à ce sujet. — Acte par lequel les syndics de Laguenne notifient aux habitants un ordre de Jacques Frémont, soigneur de la Roche, voyeur de Sa Majesté, relatif aux réparations des chemins ; — assemblée des habitants relative à ces réparations. — Quittance d'une somme de quatre cents livres donnée par François et Guillaume Boussynhac à Anne du Noal, veuve de Jean Jubert. — Procès-verbal constatant l'état de la maison de Calmine Jaussanes, laboureur de Laguenne., — Assemblée des habitants de Ladignac relative au renouvellement des syndics et collecteurs des tailles. — Vente, par Jean Barrat à Jean Delbos, pour la somme de deux cent six livres, d'un bois de châtaigniers de cinq séterées, appelé aux Beyssac, et situé dans le tènement de Puymège, paroisse de Laguenne. — Contrat de mariage entre Guillaume Boussynhac, de Sainte-Fortunade, et Peyronne, dite Petite-Jubert. — Quittance de poules et d'outils remis par un propriétaire à son fermier. — Prix-fait pour la construction d'un « chapial » et d'une grange. — Vente, par Jean Tènèze, dit de Blaize, du village de Montasergue, paroisse de Ladignac, à Jean Gros-Bussières, « d'ung petit loupin de boys ou pastoral ». — Testament de Pierre Roussanes, de Ladignac, qui était sur le point d'aller au royaume d'Espagne. — Échange de maisons situées à Laguenne, entre demoiselle Marguerite de Lafon et Jean de Peyrac, son fils, d'une part, et Pierre Saint-Prieuch. — Etc.

E607. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1619 — Tènèze (De). — Minutes. — Contrat de mariage entre Louis de Mansac et demoiselle Jeanne de Peyrac. — Bail du « repaire et boriage de Peuchmege », situés dans la paroisse de Laguenne, passé par Léonard de la Salvanye en faveur de Jean Charrière. — Vente, par Jean Barrat, praticien, à Antoine Puymège, laboureur, d'une maison située au « barry appelé de Soleilhavoulp » et mouvant de l'évêque de Tulle. — Investiture donnée par le sieur de la Salvanye à Guillaume Roussarie, charpentier, pour une vigne située aux Ceindres, paroisse de Laguenne. — Quittance d'Étienne Salvanye à noble Jeanne du Gibanel, veuve de François Choutard, sieur de la Rochette. — Vente, par Gérard Henry, « piliayre » (chiffonnier), à Étienne Lagarde, M^e papetier au moulin de Fès, paroisse de Laguenne, de vingt quintaux de chiffons « aptes à faire le papier », au prix de quarante sols le quintal. — Procès-verbal de remise du rôle de la taille, par le syndic de la ville de Laguenne, aux assesseurs et collecteurs de ladite taille. — Bail des dîmes dues sur le village de Chauzeix, paroisse de Laguenne. — Nomination, par les habitants de la paroisse de Ladignac, d'un syndic-marguillier « pour pourvoir aulx affaires communes de l'esglise, faire faire inventaire des tiltres, papiers et meubles », etc. — Sommation de Jean Lagarde à Pierre Jaucen, régisseur de biens saisis de nobles Charles de Bar et de demoiselle Marguerite de Mirandol, dame de Sainte-Fortunade. — Testaments de Jacques Herbeil, prêtre de Laguenne ; — et d'Antoine Guirande, tisserand du même lieu. — Sommation du syndic-marguillier de la paroisse de Ladignac aux habitants, au sujet de réparations à faire à l'église. — Etc.

E608. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1625-1628 — Tènèze (De), — Minutes. — Informations et procédures diverses contre Jean Floumond, dit Carabin, qui était accusé de faux (1625). — Arrentement, par noble Gilles de Boussac, seigneur de Lagarde, en faveur de Pierre Delbos, de Laguenne, d'une montagne en friche (1626). — Testament de Léonard Bardesche, tisserand de Laguenne (1628). — Cession, par Françoise Maschat, veuve de Couly Peuch, à Jean Barrat, marchand de Laguenne, pour la somme de soixante livres, des « droits, actions et pretentions qu'elle avoit contre Jean Saint-Prieuch », qui avait tué son mari. — Vente, par Jean Saint-Ceslier, laboureur de Laguenne, à Jean Mongounoilhe, pour la somme de trente-sept livres, d'une vigne d'un journal et demi. — Etc.

E609. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1629 — Tènèze (De). — Minutes. — Informations faites à la requête de Jean da la Salvanye, lieutenant particulier au siège de Tulle, sur « les exactions et fraudes qui se commettent journellement par Gabreil Brivazac et Pierre Meynard, sieur de la Serre, tuteurs de François de Maugen ». — Contrats de mariage entre Berthon Dumond, maçon de Sainte-Fortunade, et Antoinette Destorz ; — et entre Antoine Eyrolles, du village d'Eyrolles, paroisse de Laguenne, et Marie Delbos. — Difficultés entre les anciens et les nouveaux syndics de Laguenne au sujet d'un procès que soutenait la paroisse contre le sieur de la Salvanye. — Déclaration de franc-fief par François Souloyte, bourgeois de Tulle, qui reconnaît posséder le village de la Tronche, paroisse du Lonzac, sur lequel il lui est dû dix setiers de seigle, vingt-cinq sols et six « poulailhes ». — Sommation de Jean Saint-Prieuch à noble Marguerite de Mirandol, veuve de François de Lavaur, seigneur de Sainte-Fortunade, qui lui devait quatorze cents livres. — Etc.

E610. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1631-1636 — Tènèze (De). — Minutes. — Enquête contre Léger Malaurie, qui était accusé d'avoir « grièvement excédé » Antoine Puyamiel (1631). — Testament de Jeandon Bussièrès, marchand de Laguenne (1636). — Inventaire des meubles et papiers délaissés par ledit Bussièrès. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Jean Daubès, marchand, frère de Bernard Daubès, curé de Laguenne. — Attestation constatant que la maison presbytérale de Laguenne « estoit bastie dans ung paty ou eyrial à present converti en jardin, situé dans l'enclos de la presente ville, tout proche de l'esglise, icelluy joygnant la maison de la Soudrie, appartenant à present au sieur de la Rochette, d'un costé, avec ladite esglise, le cimetièrè d'icelle entre deulx, d'autre, avec la rue publique et avec les murales communes de ladite ville ». — Prix fait pour la reconstruction du clocher de l'église de Laguenne. — Contrat entre les syndics de Laguenne et le sieur Jean Barrat, qui s'engage à remplir leur « charge de scindicat ». — Marché entre les syndics de Laguenne et Barthélémy Lagarde et Antoine Pinardel, qui s'engagent à remplir les fonctions de marguilliers de l'église paroissiale et de la chapelle de l'Hôpital. — Testament d'Antoinette Tersou, de Sainte-Fortunade. — Enquête contre Jean Brugièrè, de Cornil, et d'autres particuliers qui étaient accusés d'excès commis sur des personnes chargées de garder des récoltes saisies. — Sommation du curé de Laguenne au sous-fermier de la dîme du vin appartenant, dans ladite paroisse, à l'évêque de Tulle, pour obtenir livraison de six muids de vin qui lui étaient dus sur ladite dîme. — Bail passé par le curé et les prêtres de Laguenne d'un pré appelé le pré des Prêtres. — Pièces relatives à un procès entre les habitants de Tulle et les sieurs Jean Teyly et Pierre Fabry, de Figeac, qui étaient venus « penser les malades et desinfecter ladite ville affligée du mal contagieux, les années 1631 et 1632 ». — Etc.

E610 bis. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1637 — Tènèze (De). — Minutes. — Nomination de Pierre Guyrande en qualité de syndic des prêtres de Laguenne. — Contrat de mariage entre Jean Margerie, mulatier, et Jeanne Barrat. — Testament de Bernard Serre, laboureur du village de Moussounadour, paroisse de Naves. — Acte par lequel plusieurs habitants de Laguenne reconnaissent devoir au sieur Bellat, fondeur de cloches, quarante trois livres de métal nécessaires pour remplir une seconde cloche. — Sentence du présidial

de Tulle condamnant Marie Bos et autres à payer aux prêtres de Laguenne une rente de vingt sols, léguée par Étienne Jaucen à charge de faire un service annuel. — Etc.

E611. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1638 — Ténèze (De). — Minutes. — Inventaire des meubles et papiers de Pierre Saint-Prieche, praticien de Laguenne. — Difficultés entre les anciens et les nouveaux syndics dudit Laguenne. — Sommation des anciens syndics de Sainte-Fortunade aux syndics nouveaux pour obtenir acte de décharge de leur gestion. — Constitution d'une pension ou titre presbytéral pour M^e Antoine Escure, de Laguenne, fils de Martin Escure, « chasteur ». — Sommation de Jeanne Laly, veuve d'Antoine Puymège, à Jean de la Salvanye, sieur de Puymège, pour l'obliger de reprendre un bois qu'il lui avait acensé, ou de diminuer le montant des cens. — Investiture de la terre de la Combe-Seignour, située dans la paroisse de Ladignac, donnée à Jean Boudet par Jeanne de Cosnac, veuve et héritière de Gaspard de Chaunac. — Inventaire des meubles de Jean Laval, charpentier de Ladignac. — Attestation donnée par le curé de Ladignac et par plusieurs habitants de la paroisse, constatant qu'Antoine Jaudanes est mort en 1627, et Jean Chauzac en 1625. — Contrat de mariage entre Jean Trech, d'Uzerche, et Françoise David. — Sommation du curé et des prêtres de la paroisse de Laguenne au sieur Guyrande, leur syndic, pour l'obliger de fournir ses comptes. — Testament de Jean Saint-Prieche, drapier du village de Boubeau. — Procès-verbal d'installation de Dominique de la Salvanye en qualité de curé de l'église Saint-Pierre d'Eyrein. — Sommation de Martial Lagarde, greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Tulle, et de Guillaume Rabanide, bourgeois, à Jean Jubert, aubergiste de Laguenne, de dire s'il est vrai que les collecteurs des tailles de ladite ville de Tulle « auroient icelles desparty et cothisé dans la maison dudit Jubert ». — Vente, par Jean de la Salvanye à Jean Destortz, maçon de la paroisse de Sainte-Fortunade, pour la somme de cent cinquante livres, d'un bois de châtaigniers de cinq ou six setérées appelé la Sanguinieyre. — Inventaire des meubles et papiers de Guillaume Boussihac, marchand du village de Boussinhac, paroisse de Sainte-Fortunade. — Etc.

E612. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1639-1640 — Ténèze (De). — Minutes. — Vente, par Jean Maure, marchand de Tulle, pour le prix de onze cents livres, à Étienne Plas, de l'office de greffier des présentations au siège présidial de Tulle (1639). — Testament de Nicolas le Treilh, greffier de la Chapoulie (1640). — Quittance de trois cents livres donnée par Bernard Gailhard, marchand du village de Chantarel, à Rodolphe Braquilhange, juge de Montaignac. — Vente, par Annet Libouroux, de Pandrigne, à Pierre Salesse, de Ladignac, d'une terre d'une séterée pour le prix de vingt-une livres. — Contrat de mariage entre Antoine Boudrie, du village de Boubeau, et Léonarde Eyrolles. — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de Marc-la-Tour. — Remise, par le sieur Boudet, prêtre-filleul de l'église de Laguenne, à la communauté des prêtres dudit Laguenne, des objets qu'il avait pris en charge en acceptant les fonctions de syndic-marguillier. — Assemblée des habitants de Ladignac ayant pour objet la nomination d'un nouvel assesseur en remplacement de Jacques Pouchou, qui s'était « absanté hors de la province ». — Assemblée des habitants de Laguenne relative à une demande d'indemnité présentée par les particuliers qui avaient fait le recouvrement du rôle des tailles. — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de Laguenne. — Acte par lequel Jean Saint-Prieche fait savoir aux collecteurs de Laguenne qu'il a acheté l'office de lieutenant en la maréchaussée du Bas-Limousin, ce qui l'exempte de la taille. — Testament de Jeanne Ténèze, de Ladignac. — Contrat entre divers particuliers du lieu de Ladignac pour l'établissement de canaux. — Contrat de mariage entre Jean Roudié, du village de Bersat en Périgord, et Antoinette Boudrie, de Sainte-Fortunade. — Échange d'immeubles entre Pierre Pouchou, laboureur du village de la Pénardilhe, paroisse de Ladignac, et Jean Salesse, du village de la Salesse. — Etc.

E613. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1643-1648 — Ténèze (De). — Minutes. — Plainte d'Étienne Treilhol, de Lagarde, contre Antoine Treich, de Laguenne, qu'il accusait de lui avoir rompu un bâton sur le corps (1643). — Sommation des syndics et collecteurs de la paroisse de Saint-Clément à Jean Chazal, qui s'était chargé de faire

la levée de la taille (1646). — Règlement de compte entre Gilbert et Jean Salesse, de la paroisse de Ladignac (1647). — Testament de Jean Dubal, marchand de Laguenne (1648). — Vente, par Jean Lacroix, dit Peuch, de Laguenne, à Jean Saint-Priech, lieutenant en la vice-sénéchaussée du Limousin, d'une vigne et d'un pré situés audit Laguenne. — Donation pour cause de mort, par Jean Ténèze, de Ladignac, qui était « en volonté de s'en aller à la guerre pour le service du roy dans les companies de chevaux legiers ». — Nomination de Pierre Guirande en qualité de syndic de la communauté des prêtres de Laguenne. — Requête des assesseurs et collecteurs de la paroisse de Ladignac à M. de Chaulne, intendant, au sujet de cotes de tailles irrecouvrables. — Assemblée des habitants de Laguenne relative à la cote des tailles de défunt Jean Lacroix, qu'il s'agissait de répartir sur ses héritiers. — Élection de syndics, assesseurs et collecteurs des tailles pour la paroisse de Ladignac. — Bail des dîmes appartenant au curé de Ladignac sur ladite paroisse. — Procès-verbal d'installation de noble Pierre Corbier en qualité de vicaire de la vicairie de Valle, fondée dans la chapelle Saint-Antoine de Laguenne. — Testaments de Jean Laporte, marchand ; — et de Jean Bourre, aussi marchand. — Etc.

E614. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1649 — Ténèze (De). — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Borie, de Pandrignes, et Françoise Medal. — Transaction entre Martial Tourreta et François Vedrenne, beaux-frères, au sujet de la part de biens revenant à Catherine et à Jeanne Plagiol, leurs femmes. — Testaments de Jean Pastrie, « mazellier » de Laguenne, — et de Mariotte Peyrellade, veuve de Pierre Bourre, notaire royal de Ladignac. — Contrat d'apprentissage de l'art de maréchal. — Contrat entre Jean de la Salvanye et Jean Saint-Priech, au sujet d'une fontaine située dans un bois dudit Saint-Priech et dont ledit de la Salvanye désirait conduire l'eau dans l'enclos de sa maison. — Marché entre les habitants de Laguenne et Nicolas Boucher, de Tulle, pour la confection de deux cloches. — Quittance donnée par le sieur de la Salvanye à l'infirmier de l'église cathédrale et au curé de Sainte-Fortunade, de dîmes inféodées qu'il possédait sur ladite paroisse. — Etc.

E615. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1650-1660 — Tènèze (De). — Minutes. — Quittance donnée par Jean Amblard, syndic des prêtres de Ladignac, à Léger Bassaler, du montant d'un legs fait auxdits prêtres par Léonarde Salesse. — Compte rendu par les syndics et assesseurs de Laguenne, aux habitants assemblés, d'un procès soutenu par la paroisse, devant la cour des aides de Clermont, contre le sieur Daubès, curé. — Délibération des habitants de Ladignac ayant pour objet de décider si dame Jeanne de Cosnac doit la taille pour un domaine qu'elle possède dans la paroisse. — Réclamation présentée en assemblée générale des habitants de Ladignac, par Antoine Jaudanes, qui avait été nommé de nouveau syndic trois ans seulement après avoir rempli cette charge (1650). — Prix fait pour la construction d'une maison (1651). — Bail d'une terre et d'un bois situés à Mortesergue, paroisse de Ladignac, et appartenant à Jean Vigier, prêtre de Laguenne (1642). — Contrat de mariage entre Joseph Boudet, maçon de Laguenne, et Jeanne Eyrolles. — Déclaration d'appel pour le sieur de la Salvanye contre une ordonnance du juge ordinaire de la ville de Tulle « portant deffance à tous les justiciables du prévosté de Laguenne d'aller mouldre aulcugne sorte de grains dans des autres moulins que dudict Laguenne ». — Testament de Marguerite Pandrignes, veuve de Pierre Saint-Priech, de Laguenne (1654). — Contrat de mariage entre Guillaume Borie, de Sainte-Fortunade, et Jeanne Jubert (1655). — Bail, pour le prix de quatre livres, d'une boutique située dans l'enclos de Laguenne et appartenant à Guillaume Roussarie, charpentier (1656). — Tenue générale de l'assise de la juridiction de Puymège, « suyvant la costume, dans le grand chemin par lequel on va de la ville de Tulle au lieu de Lagarde, et proche du lieu appelé la Maison-Blanche, vis-à-vis d'ung piglier planté sur le bord d'ung grand chemin appartenant au seigneur de Sainte-Fortunade... pour M^e Jehan de la Salvanye ». Le greffier fit défense, « suyvant la costume, à tous les justiciables et autres, de chasser ny pescher dans l'estendue de la juridiction, ny tenir des chevaux que à la corde, chascung dans ses pocessions, à peyne de confiscation, ny garder les bestiaux les uns dans les pocessions des aultres... de jurer et de blasphémer le nom de Dieu, ni travailler les dimanches et festes... » (1657).

— Bail à titre de métairie du domaine de la Perrière, situé dans la paroisse de « Daniac » et appartenant à Jean Jaucen, sieur de la Perrière (1660). — Etc.

E616. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1682-1686 — Ténèze (Antoine), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Remise, par M^e Aymard Boisse, notaire royal, à dame Gabrielle de Maruc, veuve d'Antoine de Loyac, seigneur de la Bachellerie et gouverneur de la Bastille, de titres concernant différents villages des paroisses de Cornil et de Sainte-Fortunade (1686). — Sommation de messire François-Martial de Féris, seigneur de Pompadan et grand prévôt de l'église cathédrale de Tulle, à Pierre Magueurs, greffier de l'évêché, qui avait refusé de recevoir un acte. — Testament de Géraud Beix, M^e cordonnier de Tulle. — Contrat de mariage entre Guillaume Court, garçon chapelier de Tulle, et Marguerite Celaur. — Etc.

E617. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1688 — Ténèze. — Minutes. — Bail des cens, rentes, droits et devoirs seigneuriaux dus au grand prévôt de Tulle sur le village de Védrenne, paroisse de Chanac. — Testament de Jeanne Amelin, veuve de François Delpéuch, M^e potier d'étain. — Quittance du sieur Lachèze, curé d'Orliac, à Pierre Chevalier, fermier du grand prévôt de Tulle, d'une somme de cent cinquante livres formant la moitié de sa portion congrue. — Reconnaissance de rentes sur le village ou tènement de Bousseylol, paroisse d'Orliac, en faveur du grand prévôt de Tulle. — Pièces relatives à des poursuites exercées par Jean Melon, syndic du clergé du diocèse de Tulle, et le sieur Gaye, directeur du séminaire, contre le conseiller Espinasse, qu'ils accusaient du crime de faux. — « Articles du mariage accordé entre Jean Albiac, sieur de la Borde, demeurant ordinairement en la ville de Collonges,... et demoiselle Catherine de Bouny de Féris ». — Reconnaissance de redevances féodales assises sur les tènements de la Malaurie, du Vialard et autres, par M^e Jean Melon, sieur du Pézarès, principal tenancier, envers le grand prévôt de Tulle. — Vente d'une maison située sur la place de l'église Saint-Pierre, par Jean Lagarde, bourgeois de Tulle, à Jean-Baptiste Darluc, sieur de la Farge. — Etc.

E618. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1689-1692 — Ténèze. — Minutes. — Bail passé par Pierre Galand, prêtre de la communauté de Saint-Julien de Tulle, en faveur de Jean Mouret, M^e chirurgien, d'une maison située au quartier de la Barrussie (1689). — Cession, par Pierre Ruben de Neuvialle, à François Mansat, conseiller en l'élection de Tulle, d'une créance de deux mille cinq cents livres sur Pierre-Joseph de la Grange, seigneur de Tarnac (1692). — Cession, par Jean-Baptiste Darluc, seigneur de la Farge, aux Carmes de Tulle, pour la somme de six cents livres, d'une rente de vingt setiers de seigle, « ou trente-cinq livres en argent », sur Joseph Duroux, bourgeois de Laroche. — Rapport de Pierre Jandel, archer de la maréchaussée, contre François de Lentilhac, archiprêtre de Gimel, qui, aidé de ses prêtres et de ses neveux, avait enlevée de force deux pièces de tapisserie de haute lisse saisies sur lui parce qu'il avait refusé de contribuer pour un tiers dans l'aumône faite par le Roi à la paroisse de Saint-Priest. — Vente, par les officiers de l'élection de Tulle, à Jacques Chabaniel, avocat en la cour, pour la somme de cinq mille neuf cent quarante livres, d'un office de conseiller nouvellement créé. — Vente d'autres offices à divers. — Testament de Jean Feix, marchand de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean Bussièrès, marchand de Naves, et Michelle Soleilhavoup. — « Etat des réparations à faire au chasteau de la Valette ». — Etc.

E619. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1694-1697 — Ténèze. — Minutes. — Requête de François-Mathurin de Lentillac, vicomte de Sédières et baron de Gimel, pour obtenir la remise de deux coffres remplis de papiers, qui « croupissoient », depuis dix-huit ans, dans les caves de Charles de la Chassigne, chantre de l'église cathédrale de Tulle (1694). — Fragment de la palpe des villages de Boussignac, les Chazals, le Bousquet, etc., situés dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant à Jean de Combarel, seigneur du Gibanel (1696). — Bail passé par Pierre de Pompadour, abbé

commendataire de Saint-Pierre de Vigeois, en faveur de Gabriel Clédât, juge de Vigeois, et de François Nauche, sieur de Leymarie, pour le prix de deux mille huit cents livres, de tous les revenus de ladite abbaye de Vigeois. — Délibération des habitants de Laguenne relative à l'exemption des tailles réclamée par le sieur de Lestrade, lieutenant en la maréchaussée (1697). — Fragment du répertoire des actes reçus par le notaire Ténèze. — Etc.

E620. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1655-1656 — Teyssier, notaire royal de Tulle. — Minutes. — « Etat des fraix funéraires... faitz pour les honeurs funèbres de feu Jeanne Rigolle... décédée le 10 décembre 1655 ». — Note des médicaments fournis pour ladite Rigolle par le sieur de Fénis, apothicaire. — Notes de médecins et consultations écrites. — Etc.

E621. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1619 — Vachot, notaire royal. — Minutes. — Fragment du contrat de mariage de Calmine Trech, corroyeur de Laguenne, avec Guillemette Ténèze, et quittance des objets mobiliers composant la dot de ladite Guillemette.

E622. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1642 — Ventegeoul, notaire royal. — Minutes. — Contrat de mariage entre Guinot Blanchet, de Seilhac, et Antoinette Dumond.

E623. (Registre.) — In-4° de 213 feuillets, papier.

1646-1701 — « Répertoire des cèdes » reçues par Jean Vialle, notaire royal et apostolique, « commencent le dix-septiesme de may de l'année mil six cens quarante-six, laquelle année » il fut « reçu notaire », et se continuant jusqu'en 1701.

E624. (Liasse.) — 1 cahier, papier de 27 feuillets ; 10 pièces, papier.

1456-1521 — Fragment de registres de cèdes provenant de notaires inconnus. — Obligation de dix-sept livres souscrite par un habitant de Saint-Clément en faveur de Jean Mondolet, curé dudit Saint-Clément (1456). — Reconnaissance d'une dette de quatre livres, par Pierre de Combrailhe, charpentier de Tulle, en faveur de Martin Canola, tisserand (1457). — Reconnaissance d'une dette de trente-deux sols six deniers, par Calmine Barrent, de Laguenne, en faveur de vénérable frère Guy de Lissac, cellérier de l'église cathédrale (1458). — Vente, par Jean Barthon, barbier, à Jean Dieudela, alias Juyé, marchand de Tulle, de dix-sept sols de rentes (1521). — Contrat de mariage entre Nicolas, dit Colin del Fraysser, de Laguenne, et Guillemette del Verdier. — « Enset sen lo partatge que bayla Julia la Cumba à son frayre Estene deulx bes de feu lour payre, que Diou perdo de las penas que deu partir » (s. d.). — Etc.

E625. (Liasse.) — 2 cahiers, papier, de 40 feuillets.

XVIII^e siècle — Sommaires d'actes reçus par un grand nombre de notaires du Bas-Limousin, de 1778 à 1789. Ces sommaires paraissent avoir été dressés à l'usage des experts chargés de l'estimation des biens nationaux de deuxième origine ; ils fournissent des renseignements sur la valeur locative d'un grand nombre d'immeubles.

E626. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1775-1776 — Amblard, notaire royal demeurant au village de Rabès, paroisse de Sainte-Fortunade. — Minutes. — Lettre de change pour Jean Rieux, marchand du village de Courbias, paroisse de Pandrignes. — Attestation pour Pierre Ampinat, « à l'effet de constater qu'il n'a contracté aucun mariage dans le royaume d'Espagne pendant tout le temps qu'il y a demeuré ». — Vente d'immeubles, par Jean Aymard et Jean Chapoul, fermiers de la commanderie de Puy-de-Noix, à Pierre Monteil. — Testament de Jean Puydebois, de la Chapelle-Saint-Jean-de-Puy-de-Noix, paroisse de Beynat (1775). — Contrat de mariage entre Pierre Roux, de Cornil, et Hélène Nailler, du Chastang (1776). — Contrats de cheptel « à moitié perte et proffit, suivant l'usage du païs de

Limousin ». — Bail de la dîme appartenant au chapitre et à l'hôpital de Tulle sur le quartier de Mortemouche, paroisse de Sainte-Fortunade. — Donation entre vifs par Jeanne Destort, du village de Ludier, en faveur de Blaise Merly. — Testament de Martial Chabut, du Chastang, qui était « dans le dessein de faire le voyage d'Espagne comme autrefois ». — Etc.

E627. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1777-1778 — Amblard. — Minutes. — Testament de Françoise Barot, du Chastang, fait au moment d'accoucher. — Règlement de comptes entre Pierre Tavé, praticien, et Jean Teillol. — Vente, par Antoine et Léger Dupuy, du village de Clerfage, à Jean Lallé, marchand, pour la somme de trente livres, d'une « vieille mazure de grange ». — Révocation de vente pour Blaise Valat, laboureur du lieu de Puy-de-Noix. — Transaction entre Marie Noual, veuve de Martin Darieux, notaire au village des Bussières, paroisse de Sainte-Fortunade, et Antoine Monteil, au sujet du domaine de la Queirie. — Vente, par Pierre Trémouille, laboureur du village de la Plantade, paroisse de Lagarde, à François Meyrignac, pour la somme de cent quarante livres, de trois séterées et une émine de terre (1777). — Testaments de Françoise Andral, du village de la Masounie, paroisse de Sainte-Fortunade (1778) ; — de Pierre Teyssier, du village de Ludier, même paroisse. — Cheptel de brebis. — Contrats de mariage entre Jean Jaubert et Marie Corrège ; — entre Pierre Maurissane, journalier, et Anne Hyvernat, native d'Auvergne. — Bail passé par Étienne du Chassaing, bourgeois, habitant à Vergonzac, en faveur de Gérard Chabut, d'un domaine situé au lieu des Biges, paroisse du Chastang. — Inventaire des meubles délaissés par Martial Maugenc et Marianne Roussel, de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean Pinardel, du village de Clerfage, et Françoise Mazard. — Testament de Géraud Tramond, sabotier du village de Pauliac, paroisse de Cornil. — Bail du domaine de la commanderie de Puy-de-Noix. — Etc.

E628. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1779-1780 — Amblard. — Minutes. — Testament de Pierre Lallé, aubergiste du bourg du Chastang. — Cheptel de deux porcs. — Testament d'Élisabeth Jarrige, pauvre fille mendicante, contenant divers legs en faveur du curé de Sainte-Fortunade et des personnes qui l'ont soignée. — Accord pour la levée des tailles de la paroisse de Sainte-Fortunade. — Consentement des tenanciers de la Treille au partage de ce tènement entre Charles de Lauthonie, baron dudit lieu et seigneur de Lagarde, et François Dumirat, seigneur de Boussac. — Bail des dîmes appartenant au curé du Chastang pour cent soixante-quinze setiers de seigle et trente-cinq quartons d'avoine, « à la mesure du quarton du sieur curé ». — Consentement d'emphytéotes pour l'arpentement du village et tènement des Tors. — Remise, par Jeanne Sabeau, à Étienne Mercier, son fils, de l'hérité d'Antoine Mercier, en son vivant meunier au moulin de Brauze, paroisse du Chastang (1779). — Lettres de change pour Antoine Boudrie, du village de Crumeyrolles, paroisse de Lagarde (1780). — Vente, par Jean Chastrusse, notaire et juge de Lagarde, à Jacques Vialle, pour le prix de trois cent vingt livres, de quatre séterées de pré comprises dans le tènement de Bédaine, paroisse d'Albussac. — Testament de Jean Puymège, tisserand demeurant au bourg du Chastang. — Consentements d'emphytéotes pour l'arpentement du tènement de Teillot, paroisse d'Albussac, appartenant à Pierre-Joseph Parjadis, seigneur de Dautès et de la Bergerie ; — du tènement de Pauliac, paroisse de Cornil, appartenant à l'abbé d'Aubazine ; — et du tènement d'Aubiat, paroisse d'Albussac, appartenant au seigneur de Neuville. — Testament d'Antoinette Massounye, veuve d'Étienne Teillot, du Chastang. — Etc.

E629. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1766-1781 — Amblard. — Minutes. — Contrats de mariage entre Antoine Rabès, cardeur de laine, du village de Ceaux, paroisse de Lagarde, et Jeanne Rabès (1766) ; — entre Antoine Nollier, domestique du curé de Beynat, et Marguerite Puymège, du Chastang (1781). — Cession, par Antoine Drigou, du village des Biges, paroisse du Chastang, à Jean Lallé, marchand, pour la somme de quatre-vingt-sept livres, de droits établis par une information criminelle. — Quittance de rentes dues aux religieux d'Aubazine sur le tènement del Mas. — Échange d'immeubles entre François Tavé et Pierre Leymarie, du village du Chastagniol, paroisse de Cornil. — Révocation de vente par

Jean Delbos, dit Rouby, du village del Mas, paroisse de Beynat. — Testament d'Antoinette Puydebois, de Beynat. — Consentement d'emphytéotes pour l'arpentement du village de Boutoury, appartenant au baron de Lauthonie. — Cession, par Louis Chabut, à M. l'abbé de Lavaur de Sainte-Fortunade, pour la somme de quarante-huit livres, « de tous ses droits pour raison des excès commis sur sa personne ». — Testament de Mercure Pompier, maçon du village de Dampniat. — Etc.

E630. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1782 — Amblard. — Minutes. — Amende honorable pour Marguerite Chabrier, par Jean Tavé, marchand du village de Clerfage. — Cession, par Antoine Roussanne, du village del Pelissier, paroisse de Ladignac, à autre Antoine Roussanne, pour la somme de quatre-vingt-dix-neuf livres dix sols, de tous ses droits sur l'héritage de ses père et mère. — Contrat de mariage entre Jean Lallé, laboureur, et demoiselle Marie Albert. — Quittance de rentes dues aux religieux d'Aubazine sur le tènement de Chastagniol. — Quittance d'une somme de cent livres payée à Antoine Estang, curé d'Albussac, par Jean Chastrusse, juge de Lagarde, pour extinction d'une rente obituair. — Lettre de change pour Eymard Laurens, marchand du village de Rabès. — Autorisation donnée par François Dumas, chirurgien et juge ordinaire des juridictions de Lanteuil et d'Albignac, à Antoine Dumas, son fils, pour traiter diverses affaires personnelles à ce dernier. — Testament de Michel Daurès, curé du Chastang. — Certificat du consul général de France à Cadix constatant le prêt d'une somme de trois cent cinquante livres tournois par Jean Daudié, boulanger, à Jean Puidebois. — Testament de demoiselle Louise Reynal, femme de messire Pierre de Bard de la Selve. — Sur la chemise de cette liasse se lit la note suivante : « Le 20 octobre 1790, je n'ay que 58 actes. C'est à cause des embarras de la municipalité. » — Etc.

E631. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1783-1784 — Amblard. — Minutes. — Vente d'une terre, par M^c Jean-Augustin Sclafer, seigneur de Chabrignac, avec réserve d'une rente d'un setier de seigle. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Argay, du village de Pauliac, et Anne Blayzat, du village des Tondus, paroisse du Chastang. — Cheptel de porcs. — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de Beynat. — Testament de Françoise du Rouchard, femme de Jean Maturier (1783). — Vente de planches de châtaignier (1784). — Engagement de vaisselle d'étain par Antoine Boudrye, laboureur du village de Crumeyrolles. — Testament du sieur Bourdel, de Beynat. — Adjudication aux enchères publiques des dîmes appartenant à Pierre Reygeal en qualité de curé primitif de Saint-Étienne de Cornil. — Sous-ferme des revenus du membre de Mascheix, dépendant de la commanderie de Carlat. — Sous-ferme du domaine de la commanderie de Puy-de-Noix. — Obligation de quatre cent soixante livres souscrite par Géraud Lestrade en faveur de Jean-Joseph de Lauthonie, seigneur de Lagarde. — Etc.

E632. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1785-1786 — Amblard. — Minutes. — Obligation de deux cents livres pour Jean Montet, seigneur de la Vergne. — Cheptel de « neuf ruches à miel ». — Inventaire des meubles délaissés par Antoine Chabrier, laboureur du village d'Audebal, paroisse d'Albussac. — Etat du domaine de la Chaneux, dressé à la requête du sieur du Fraysse de la Feuillade, avocat en parlement, demeurant à Tulle. — Plainte dudit sieur de la Feuillade contre Pierre Jarrou, son métayer (1785). — Testament de Gabrielle Nouaillac, veuve d'Antoine Lascaux, du village del Mas, paroisse de Beynat (1786). — Vente, par Marie-Jeanne Ménager, à Pierre Chastrusse, bourgeois, pour la somme de douze mille cinq cent soixante-douze livres, d'un domaine situé dans le village de Bedaine, paroisse d'Albussac. — Prix fait pour la construction d'une maison au village de Chantarel. — Élection d'un syndic-marguillier pour la paroisse du Chastang. — Permission de contracter mariage donné par Françoise Vieillemaringe à Jean Chapoux, son fils. — Testament de Jean Chaulet, vigneron du village de la Brunie, paroisse de St-Bazile. — Procuration donnée par les « censitaires couchants et levants de la seigneurie foncière et directe de la commanderie de Puy-de-Noix, à M^c Jean Montet, seigneur de la Vergne, l'un d'eux, pour contraindre par voie de justice le commandeur Josset à faire réparer l'église dudit Puy-de-Noix, à y faire célébrer le service divin et à faire rendre la justice au chef-lieu

de ladite commanderie ». — Quittance de rentes dues aux religieux d'Aubazine sur les tènements des Grenailles et des Bèges. — Etc.

E633. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1787-1788 — Amblard. — Minutes. — Procuration donnée par Marie-Françoise de Mérigonde de Saint-Mexant, demeurant à Puy-de-Noix, pour administrer son fief et domaine de Serre. — Contrat de mariage entre Bernard Garou, de Sainte-Fortunade, et Marguerite Lachaud. — Lettre de change pour Joseph Peyridieu, de Sérilhac. — Quittance, pour Jean-Léonard Meynard de Cueille, ancien gens d'arme de la garde ordinaire du Roi, de legs faits par Claude Meynard de Cueille, en son vivant curé de Saint-Martial-Entraygues. — Testament de Marie Cayre, veuve de Raimond Noüal, du village de Lachaud, paroisse de Sainte-Fortunade (1787). — Contrats de mariage entre Jean Tavé, du village del Mas, paroisse de Beynat, et Jeanne Teil, du village des Tondus, paroisse du Chastang (1788) — ; entre Antoine Charrière, d'Albussac, et Antoinette Vallat. — Testament d'Antoine Borie, du village de Villière, paroisse de Cornil. — Quittance de rentes dues sur le village de Chabrier aux fermiers de la commanderie de Puy-de-Noix. — Procuration donnée par les habitants du Chastang à Pierre Maturier pour diriger les réparations à faire à leur église. — Vente, par Jean Montet de la Vergne, conseiller honoraire au presidial de Tulle, à demoiselle Marie-Françoise de Mérigonde, d'une rente de deux setiers de seigle et de deux setiers d'avoine assise sur divers tènements de la paroisse de Sérilhac.

E634. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1789-1790 — Amblard. — Minutes. — Testament de Jean Chassaignac, laboureur du village de Ceaux, paroisse de Lagarde. — Contrat de mariage entre Jean Sourye, maçon du village de Sourye, paroisse de Sainte-Fortunade, et Marguerite Chabrier. — Donation en cas de mort par Pierre Ampinat, garçon charpentier, « qui était sur le point d'aller à Rochefort pour y travailler de son métier sur les bâtiments du Roi » (1789). — Quittance d'une somme due à Jean Malaurie, maître maçon, pour réparations à l'étang de la commanderie de Puy-de-Noix (1790). — Contrat de mariage entre Pierre Peschadour, du village de Cornil, et Elisabeth Bourgeix. — Testament de Toinette Tavé, de Chantarel, paroisse d'Albussac. — Remboursement d'arrérages de rentes au principal tenancier du village del Mas. — Saisie, par le sieur Géraud Amblard, notaire, entre les mains de François Marpillat, fermier des dîmes de Cornil, de toutes les dîmes appartenant à Pierre Reygeal, curé dudit Cornil. — Etc.

E635. (Liasse.) — 243 pièces, papier.

1791-1793 — Amblard. — Minutes. — Contrats de mariage entre Jean Laurenson, du village de la Tour del Ros, et Toinette Rivière ; — entre Antoine Galinond, journalier, du village de Lavergne, et Jeanne Jugie. — Quittance de soixante-quatre livres pour Julien Daumard, charpentier du village de la Pompoulie, paroisse de Lagarde. — Vente, par Jeanne Viélard, du village de Clerfage, à Mathurine Lavergne, pour le prix de six cents livres, d'un pré de cinq sétérées une émine, situé au bourg du Chastang et appelé le pré Tartre. — Cheptel d'une « porche ». — Quittance de sommes dues pour des réparations faites au château de Puy-de-Noix. — Vente d'une source par Mercure Faurye à Jacques Macheny, du village de Pompier, paroisse de Sainte-Fortunade. — Procuration donnée par Michel Bombal, citoyen actif de la municipalité de Saint-Paul, pour toucher des sommes qui lui étaient dues en Espagne (1791). — Accord entre Jean Vaujour, du village de Mons, et Géraud Puymège, au sujet d'un droit de passage dans la terre del Barlinchout (1792). — Cession, par Jean et autre Jean Chastrusse, du village d'Aubiat, paroisse d'Albussac, à Jean Chastrusse, notaire, leur cousin, des droits qu'ils pouvaient prétendre sur la succession de Jeanne Malevialle, leur aïeule. — Émancipation de Léonard Charissou, du village d'Ampinat, par Jean, dit Moustoulas, son père. — Attestation donnée par divers à Antoine Ordot, constatant qu'il ne s'est pas marié en Espagne (1792). — Cession, par Barthélemy Paulliat, aubergiste en la ville de Cadix, à Jean Teil, d'Albussac, de ses droits sur la succession de ses père et mère (1793). — Testament de Marie Chabrier, du village de Lescourbier. — Procuration donnée par Martial Charissou, du village d'Ampinat, à Louise Vieillefon, sa femme, pour percevoir ses revenus pendant tout le temps qu'il

restera sur les frontières pour la défense de la Nation. — Fragments du répertoire des actes reçus par Géraud Amblard, de 1776 à 1788, et de 1791 à 1793. — Etc.

E636. (Liasse.) — 66 pièces, papier ; 1 cahier de 104 feuillets.

1753 — Baudry, notaire royal de Tulle. — Transport, par Dominique-Jean-Joseph Bardoulat de la Salvanie, à Marguerite et Jeanne Rondet, de ses droits sur l'héritage d'Antoine de la Geneste, curé de Doms. — Cession, par Joseph de Féris de Lacombe, grand prévôt de l'église cathédrale de Tulle, à François Villeneuve, juge de Saint-Priest, de tous les arrérages de rentes qui peuvent lui être dus sur la prévôté de Clergoux. — Protestation du sieur Vialle, propriétaire du moulin de l'Estabournie, « anciennement appelé le moulin de l'Apothicaire, contre la construction d'une écluse, par le sieur Froment, dans la rivière de Corrèze ». — Procès-verbal d'élection de dame Madeleine Dumyrat en qualité d'abbesse du monastère de Sainte-Claire de Tulle. — Vente, par Ignace Levreaud, seigneur du Verdier, à Jean-Joseph Brossard, pour le prix de seize mille livres, de l'office de conseiller en l'élection de Tulle. — Inventaire des meubles, papiers et marchandises délaissés par Pierre Roussarie, marchand drapier et mercier de la ville de Tulle. Les marchandises sont décrites en détail et estimées. — Répartition sur les villages de la paroisse de Marc-la-Tour de cent eyminaux de châtaignes sèches qui étaient dus chaque année au curé, en vertu d'une convention du 6 septembre 1694. — Bail des revenus de la chambrerie du chapitre de Tulle. — Bail, pour la somme de deux cent quatre-vingts livres, des rentes foncières et directes dépendant du prieuré de St-Clément, uni à la manse capitulaire. — Bail des revenus du prieuré d'Espagnac. — Inventaire des meubles et effets de Jean-Géral Béronnye, meunier au moulin de Cerice. — Testament d'Aimée Lacombe, veuve du sieur Teillac, marchand de la ville de Tulle. — Etc.

E637. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 216 pièces, papier.

1754 — Baudry. — Minutes. — Inventaire des meubles de demoiselle Aimée Lacombe, dressé à la requête d'Aimée Maugein, femme de François-Hélène Lanot, avocat en la cour. — Bail des rentes du prieuré de Belpeuch, paroisse de Camps. — Contrat de mariage entre Michel Machat, marchand, et Jeanne Moussours. — Bail des maisons appartenant au chapitre de Tulle. — Bail des dîmes appartenant au grand chantre du chapitre sur la paroisse d'Albussac. — Bail des cens et rentes dépendant de la vicairie de St-Benoît, « unie au chapitre et scize dans la paroisse de Daignac (Dampniat) ». — Bail des revenus de la prévôté de Naves. — Bail des revenus de l'aumônerie et de la prévôté de Seilhac. — Reconnaissance de Pierre Chalimond, dit Patoche, de la paroisse de Laval, envers les Ursulines de Tulle, d'une rente de quatre quarts une tourtade de seigle, mesure d'Égletons, et de deux ras deux tourtades d'avoine, assise sur le village de Lherbeil. — Prise de possession, par Jean Seigne, de la cure de Chanac, et inventaire des objets servant au culte qui furent trouvés dans l'église dudit Chanac. — Testament de Jean-Louis Lacombe, chanoine et syndic du chapitre de Tulle. — Vente, par Antoinette Delbos et Jean-Étienne Vialle, son fils, à Ignace Reignac, juge de la châtellenie de la Bachellerie, pour la somme de sept cents livres, d'une maison et d'un jardin situés à Tulle, dans le quartier du Canton. — Inventaire des meubles de Jean Alleyrac, chapelier. — Certificat portant que défunt Antoine Levreaud, sieur du Verdier, conseiller en l'élection, a laissé, pour unique héritier, Ignace Levreaud, son père. — Prise de possession, par Jean-Baptiste Sourries, de la vicairie de Ste-Marie fondée dans la chapelle des pénitents bleus du Puy-Saint-Clair. — Bail des dîmes de la paroisse de Marcillac, dépendant de la prévôté de Clergoux. — Procès-verbal constatant l'état de la cure de Chanac. — Accord entre Blaise de Lafagerdie, seigneur du Leyris, et Jean-François de Lafagerdie, son fils, d'une part, et Pierre Jarrige, perruquier, d'autre part, au sujet d'immeubles situés au Bois-Mangé, territoire de Tulle. — Constitution d'une aumône dotale pour Anne-Françoise Brivezac, novice au couvent des Ursulines de Tulle. — Vente, par Louis-Paul marquis de Soudeilles, lieutenant pour le Roi en Bas-Limousin, demeurant en son château de Lieutret, paroisse de Darnets, à Louis de la Ribadière de Monestier, receveur des tailles en l'élection de Tulle, de rentes sur la paroisse de Marcillac-la-Croizille. — Bail des dîmes appartenant au curé de Saint-Jal dans l'étendue de sa paroisse. — Testament et codicille de feu messire Calmine Chabaniel, trésorier de France, demeurant à Tulle. — Testament de

Françoise Brivezac, femme de Jean Valadier, praticien. — Bail des revenus de la prévôté de Saint-Pardoux et des dîmes du prieuré du Bousquet. — Etc.

E638. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1755 — Baudry. — Minutes. — Investiture donnée par M. de Beaumont d'Autichamp, évêque de Tulle, à Antoinette Pinardel, de Laguenne, pour deux vignes mouvant de lui. — Vente, par Jean-Joseph de la Brue, seigneur de Saint-Bazile, à Gabriel Puyabiller, pour la somme de trente-huit mille quatre cents livres, de l'office de secrétaire du Roi, maison et couronne de France au parlement de Bordeaux. — Contrat de mariage entre Étienne Espinat, teinturier, et Catherine Gilles, fille de Jean-Olivier, brassier. — Avis des sieurs de Héricourt et Soyer, avocats au parlement de Paris, sur un différend entre François Faugeron et Jean Schlafer, au sujet des prieurés de Viallole et de Collonges, diocèse de Cahors, et de chapellenies desservies dans l'église abbatiale de Marcillac. — Bail des revenus du prieuré du Cuzance, diocèse de Cahors, appartenant au chapitre de Tulle. — Inventaire du mobilier de l'église et de la cure d'Orliac-de-Bar. — Procuracy de François Després, seigneur de Poumeyrol, conseiller au conseil souverain de Roussillon, à Étienne Després, sieur du Leyris, pour revendiquer ses droits sur l'héritage de Léonard Chirac. — Élection de messire Martial Melon de Pradou, trésorier de l'église cathédrale et vicaire général de l'évêque de Tulle, en qualité de député à l'assemblée provinciale de Bourges. — Vente, par Jean-Louis de Monamy, seigneur de la Courtine, et François de Monamy, seigneur de Mirambel, son fils, à Alexandre Duport de la Coste, du fief noble de Spontour, paroisse de Soursac, et de plusieurs domaines. — Inventaire des meubles délaissés par Joseph Valadier, marchand de Tulle. — Procuracy donnée par dame Marianne de Braquillanges, veuve de François Flouret, seigneur du Viala, à Martial de Braquillanges, seigneur de Mortegoutte, pour la représenter dans les différends qu'elle peut avoir en qualité d'héritière du sieur de la Chassaigne. — Bail du domaine de la Serre, paroisse de Chamboulive, appartenant aux religieuses ursulines de Tulle. — Déclaration au profit de Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat, portant qu'il est unique héritier de Jean-Martin Darche, lieutenant criminel au présidial de Tulle. — Transaction entre messire Antoine de la Saïgne de Saint-Georges, garde du corps, et Charles de Lespinat, seigneur d'Auliat, en qualité de mari de dame Marie de Bonneval, au sujet de la succession de dame Marie-Marguerite de Bardoulat. — Rôle des habitants de la paroisse de Clergoux pour la nomination des collecteurs, de 1756 à 1764. — Vente, par Jean-Martin de la Selve et Jean-Martin-Gabriel de la Selve, seigneur de Bity, son fils, à Jean-Jacques Jolibert, avocat, d'un domaine situé dans la paroisse de Chaumeil. — Etc.

E639. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 209 pièces, papier.

1686-1756 — Baudry. — Minutes. — Prolongation du bail d'un domaine situé au Baspeyras, paroisse des Angles, et appartenant au séminaire de Tulle. — Transaction entre les religieuses de la Visitation de Tulle et Mre Martial de Fénis de Lacombe, au sujet d'une « ruelle » séparant la maison dudit de Fénis des bâtiments du couvent. — Ferme des droits d'entrée levés par le chapitre de Tulle sur les sels. — Contrat de mariage entre Antoine Deffaut, marchand, et demoiselle Françoise Lanot, fille de défunt Jean-Joseph Lanot, notaire royal. — Reconnaissance des habitants de la Chapelle-Saint-Jean de Puy-de-Noix envers Jean-Louis Darche, commandeur dudit Puy-de-Noix. — Bail des revenus du membre du temple de Monceaux, dépendant de la susdite commanderie. — Inventaire des meubles délaissés par Jacques Leyx, sergent royal de Tulle. — Contrat d'apprentissage du métier de teinturier, où il est stipulé que le maître enseignera à son apprenti « même à teindre en bleu et en verd ». — Inventaire des meubles de Jean Treich, M^e teinturier de Tulle. — Vente, par Mercure de Lavaur, seigneur de Sainte-Fortunade, à demoiselle Marguerite de Lafagerdie, de rentes sur les villages de Bellange et de Souletie (1686). — Testament de demoiselle Marguerite de Lafagerdie, femme d'Étienne Lallé, bourgeois de Champagnac-la-Noaille. — Contrat de mariage entre Antoine Meynard, fils de Jean Meynard, seigneur du Tournier, et de Gabrielle Melon du Pezarès, et demoiselle Marie-Jeanne-Françoise-Ignace-Maxime Malaurie. — Bail de la dîme des grains de la paroisse de Saint-Pardoux-la-Croisille, appartenant aux Jésuites du collège de Tulle. — Difficultés au sujet de la succession d'Antoine Bernardie et de Jeanne Lafon, conjoints, qui avaient péri à Tulle dans l'inondation du 16 août 1756. — Inventaire des

meubles délaissés par Pierre Courteaud, taillandier de Tulle. — Testament mutuel d'Annet Boyer, M^e de forge à Vigeois, et de Marguerite Bigeardel, sa femme. — Ferme des cens et rentes appartenant au grand prévôt du chapitre de Tulle sur le tènement de la Mouneyrie. — Etc.

E640. (Liasse.) — 250 pièces, papier.

1757 — Baudry. — Minutes. — Contrat de mariage entre Marie-Jeanne Juyé de la Condamine, fille de François Juyé, licencié en droit, « à présent prêtre », et Antoine Lasalle. — Procuration donnée par Antoine Melon, chanoine de Tulle, à Antoine Salez, curé de Saint-Cirgues, pour prendre possession de la vicairie de Saint-Bazile « desservie en la paroisse de Sexcles ». — Abandon, par le sieur Chazellas, laboureur et collecteur de la paroisse de Chamberet, de tous ses biens pour couvrir un déficit dans la levée des tailles. — Vente, par Jean-François de Lespinasse, seigneur de Pebeyre, à Pierre Izorche, pour le prix de cent-vingt livres, d'une terre de cinq sétérées située à Saint-Martin-la-Méanne et appelée el Clau. — Règlement de compte entre Françoise Lachèze et Pierre Mas, dont la mère avait « péri dans le dernier orage qui arriva à Tulle le 16 août de l'année dernière ». — Procuration donnée par le sieur Lhoste, contrôleur et receveur des domaines du Roi et greffier des insinuations laïques, à Jean Génard, pour faire les fonctions de sa charge. — Testament de Jean Brossard, seigneur de la Farge. — Bail des cens, rentes, dîmes et autres revenus dépendant du prieuré de Saint-Jean-de-Bort, situé dans la paroisse de Saint-Salvador. — Constitution d'une aumône dotale pour Léonarde de Guilhem, converse au monastère de Sainte-Claire de Tulle. — Prix fait passé avec Amand Lacombe, de Rhodéz, pour la dorure du retable du grand autel de l'église Saint-Julien de Tulle. — Bail des cens et rentes dus au chapitre sur le tènement de Laval, paroisse Saint-Julien. — Bail du domaine de la Sanguinière, situé dans la paroisse de Saint-Hilaire-Foissac et appartenant à l'hôpital de Tulle. — Bail des revenus du prieuré, de Toy-Viam, appartenant à M. de la Selve, grand chantre du chapitre de Tulle. — Bail des revenus de la baronnie de Neuville, « consistant en cens, rentes, droits d'agrières, domaines, prairies, bois, moulins, étangs, droits de lods et ventes »... et appartenant à messire Charles-Joseph de San-Marsal, baron d'Aurillac, marquis de Conros, seigneur de Puy-de-Val, etc. — Testament de Jean de Saint-Priest, seigneur de Saint-Mür, lieutenant général de police de la ville de Tulle. — Bail de la dîme du seigle de la paroisse de Saint-Pardoux-la-Croisille, passé par Jean-Philippe de Jarnac, syndic du collège de Tulle. — Inventaire des papiers et meubles délaissés par M. de Saint-Mür. — Transaction entre dame Gabrielle de Lavour de Sainte-Fortunade, veuve de Pierre de Pesteils, et Raymond de Lavour, comte de Sainte-Fortunade, son frère, au sujet de la succession de dame Louise de Chabrignac, leur mère. — Prise de possession de la cure de Saint-Pierre de Tulle par Léonard Laporte, ancien curé de Saint-Bonnet-Elvert. — Bail du membre de l'Hôpital-de-Corrèze, dépendant de la commanderie de Carlat. — Bail des revenus des terres de Bar, Cazillac et Saint-Clément, appartenant à François de Varaigne, marquis de Bellestat. — Contrats de mariage entre François Ducher, de Tulle, et Jeanne Sage ; — entre Gabriel Puyabilier, seigneur de Sourries, et Marguerite Françoise la Selve, fille de François la Selve, seigneur de Saint-Avid et de la Jarrige. — Etc.

E641. (Liasse.) — 255 pièces, papier.

1758 — Baudry. — Minutes. — Vente, par demoiselle Gabrielle Melon, veuve de Martial Lagarde, avocat, à Léonard Combastet, d'un domaine situé au bourg de Sarran. — Contrat de mariage entre Antoine Bachelerie, juge de Gimel, et demoiselle Marie Aleyrat. — Quittance d'une somme de six mille livres léguée à l'hôpital de Tulle par dame Martine Teyssier, veuve de Calmine Chabaniel. — Contrat par lequel le sieur Solabel s'engage, pour la somme de cinquante-deux livres, « à aller au service du Roi... au lieu et place de Fabien Estrade, qui avoit été arrêté de force pour » la paroisse de Saint-Bonnet-Elvert. — Transaction entre Jean-Martial de Fénis, seigneur de Lacombe, de Saint-Victour et du Pouget, gouverneur de la ville de Tulle, et Louis de la Ribadière de Monestier, receveur des tailles en l'élection de Tulle, au sujet du prix d'achat de ladite charge de receveur. — Bail du membre de Laumond, paroisse de Sérilhac, dépendant de la commanderie de Carlat. — Vente, par dame Anne-Françoise de Mensat, veuve de Martin de Lafagerdie de Saint-Germain, à Madeleine, sa fille, femme d'Étienne Darluc, seigneur de la Praderie, de tous ses droits sur la succession d'Antoine Mensat de la Bastide. — Transaction entre Joseph Desplanche, curé de Sarran

et vicaire de Saint-Bazile, et Léonard Laporte, curé de Saint-Bonnet-Elvert, au sujet de la dîme des villages de Longegoute, de la Rongière et de Travers. — Déclaration des barbiers et perruquiers de la ville de Tulle portant qu'ils reconnaissent le sieur Massoulier pour leur lieutenant. — Constitution d'un titre clérical pour Martial Melon de Pradou, étudiant « dans les écoles de Sorbonne », par Jean-François, son frère. — Testament d'Antoinette Sage, marchande de dentelles. — Partage entre Jean-Joseph Saule, curé de Mansac, demeurant à Tulle, et Joseph Saule, de Sainte-Féréole. — Testament de Gabriel de Rodarel de Seilhac, chevalier de Saint-Louis, ancien major au régiment de Beauce. — Bail des revenus du prieuré d'Ussac, appartenant au chapitre de Tulle. — Inventaire des meubles de Gabriel de Rodarel de Seilhac. — Testament de dame Louise de Geouffre de Chabrignac, veuve d'Arnaud de Terriou. — Sommation de Jean Estorge, clerc tonsuré de la ville de Tulle, à l'évêque, pour obtenir un des bénéfices auxquels lui donne droit son titre de gradué de l'université de Toulouse. — Bail des revenus de la prévôté de Favars. — Résignation de la cure de Saint-Martin de Toy-Viam par Léger Saintypoly en faveur de Jean-Martin Laselve. — Élection d'Étienne Teyssier, seigneur de Leyrat, et de Jean Sudour en qualité de syndics, et marguilliers de l'église Saint-Julien de Tulle. — Etc.

E642. (Liasse.) — 239 pièces, papier.

1759 — Baudry. — Minutes. — Désignation, par le grand chantre de l'église cathédrale, de Pierre Robertie pour la cure de Toy-Viam. — Testament de Marie Sudour, veuve de M^e François Melon de Pradou, avocat. — Fermage d'une rente de trois muids de vin due au chapitre de Tulle à Saint-Michel-de-Banières. — Vente, par Étienne-François-Antoine Després, seigneur de Poumeyrol, à Jean Rivassou, de deux prés situés au village de Lacroix. — Quittance de douze mille livres donnée par Charles de Fénis de Chabanac de Lacombe, capitaine au régiment de Rohan, à Jean-Martial de Fénis, seigneur de Lacombe de Saint-Victour et gouverneur de la ville de Tulle, son frère. — Quittance de même somme donnée par Bernard Fénis de Lacombe, capitaine au régiment d'Aumont. — Testament d'Ignace Levreaud, seigneur du Verdier. — Quittance donnée par Martial de Rodorel de Chanac, garde du corps, à Jeanne de la Vergne, veuve de Joseph de Rodorel, seigneur de Seilhac. — Échange d'immeubles entre Charles-César de Fay, marquis de Gerlande et vicomte de Lestrangle, et René Loche, du bourg de Lappleau. — Contrat de mariage entre Joseph Lamore de Lamiraude, lieutenant général en l'élection de Tulle, et demoiselle Marie-Françoise Melon de Pradou. — Testament de Jean-Baptiste Mouret, marchand demeurant à Tulle. — Bail des revenus du prieuré d'Espagnac. — Contrat d'apprentissage du métier de cordonnier. — Contrat entre les dames de la Visitation de Tulle et Marie-Jeanne Teyssier de la Serre de Leyrat, pour l'accomplissement de la fondation de deux messes quotidiennes faite par dame Martine Teyssier, veuve de Calmine Chabaniel. — Bail des revenus possédés par le chapitre de Tulle dans la paroisse de Lestards. — Bail d'un domaine appartenant au collège de Tulle, situé dans la paroisse de St-Pardoux-la Croisille. — Bail de plusieurs boutiques situées sur le pavé du Collège et appartenant audit collège. — Vente, par Jacques de Gimel, garde du corps, à Guillaume Bardinal, négociant, de la coupe des bois compris dans la terre de Saint-Priest. — Bail passé par Gabriel-Léonard-Louis de Lentilhac, en faveur de Jean-Baptiste Barry, des revenus de sa terre de Gimel, « consistant en cent quarante-un setiers de bled seigle, mesure de Tulle, le froment et l'avoine réduits en seigle, four banal, moulins, un domaine au village de Mars, paroisse de Gimel, ensemble la moitié des droits de lods et ventes des fonds sujets à la rente ». — Délibération des habitants des paroisses de Saint-Pardoux et de Saint-Étienne de Gimel relative à l'établissement d'un chemin conduisant du bourg de Saint-Pardoux à l'église de Saint-Étienne. — Transaction entre Martial de Clary, baron de Saint-Angel, et dom Pierre Boucher, prieur dudit Saint-Angel. — Etc.

E643. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1760 — Baudry. — Minutes. — Bail des revenus de la prévôté de Clergoux, appartenant au grand prévôt du chapitre de Tulle. — Bail des domaines du grand et du petit Massoulier, situés dans la paroisse des Angles et appartenant au grand séminaire de Tulle. — Procuration de M. de Beaumont d'Autichamp pour l'assemblée provinciale de Bourges. — Contrats de mariage entre Joseph Sage, marchand, et Marie-Louise Duval, de Tulle ; — entre Antoine Bussière, notaire royal, et Élisabeth

Reignac, de Tulle. — Sommations des sieurs Martin Laselve, Martial Melon de Pradou, Antoine Lamore de Lamirande, etc., à l'évêque de Tulle, pour être pourvus de bénéfices. — Bail des revenus du prieuré d'Auriol, dépendant de la chantrerie de l'église cathédrale. — Constitution d'une aumône dotale de sept cent cinquante livres pour Marie Escaravage, de Curemonte, novice au couvent de la Visitation de Tulle. — Testament « de sieur Antoine Villeneuve, aubergiste, en sa maison où pend pour enseigne l'image de St-Jacques-le-Grand, quartier du Trech ». — Bail du prieuré de Bourgeiroux, situé dans la paroisse de Lacave et appartenant au chapitre de Tulle. — Bail du clos de la Chantrerie, situé au village du Bois-Mangé, paroisse de Tulle. — Bail du moulin des Portes-de-Fer, appartenant au chapitre, « ensemble du droit de planche et piquetement sur l'écluse, et du droit de faire sécher les grains au four ». — Résignation de la vicairie de Saint-Bazile, desservie dans l'église de Sexcles. — Transaction entre Louis-Martial des Borderies, seigneur de Lavaur, et sieur François Leyniat, de Lagraulière, au sujet d'un domaine provenant de l'hérédité de dame Éléonore de Chabanes. — Procès-verbal d'élection de syndics et collecteurs pour la paroisse de Sarran. — Bail des dîmes de la paroisse de Saint-Paul, appartenant au grand prévôt du chapitre de Tulle. — Élection de dame Marie-Madeleine Dumyrat en qualité d'abbesse du monastère de Sainte-Claire de Tulle. — Etc.

E644. (Liasse.) — 113pièces, papier.

1761 — Baudry. — Minutes. — Bail des revenus de la vicairie de Notre-Dame de Vitriat (Meysac et Collonges). — Prise de possession, par Pierre Ardant, docteur en théologie, de la cure de Saint-Martial-de-Gimel. — Testament d'Antoine-Joseph de Rabanide, curé de Chamboulive et trésorier de France au bureau des finances de Limoges. — Bail des revenus du prieuré de Saint-Clément, appartenant au chapitre de Tulle. — Décision prise par les habitants de Clergoux portant que deux prés dont leur curé avait la jouissance depuis quelques années, ne seront plus compris au rôle de la taille que pour mémoire. — Cession, par Pierre d'Escars, écuyer, demeurant à Sadroc, à Pierre Lacombe, curé de Clergoux, d'une rente de soixante livres sur Jean Brossard, de Saint-Merd. — Transaction entre Géraud Daubès, marchand papetier, et Jean Béronye, aussi papetier, demeurant au moulin de la Chapelle, paroisse de Tulle. — Contrats de mariage entre Jacques Vergne, marchand et peintre, demeurant place de Laubarède, à Tulle, et Marie-Jeanne Dubal-Lavergne, belle-sœur de Pierre Chirac, imprimeur et libraire ; — entre Jean-Antoine Brossard, seigneur de la Farge, demeurant au château de la Farge, paroisse de Favars, et Marianne Lajunie, fille d'Eymard Lajunie, seigneur de Mantegou. — Vente, par Jean de Chadebech de la Jugie, juge de la commanderie de Bellechassagne, à Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat, de rentes sur le bourg de Peret. — Bail des possessions dépendant de la terre de Sédières, passé par Léonard-Louis de Lentilhac au nom d'Anne de Bessat, sa mère, en faveur de Dominique Boudrye. — Bail des revenus de la prévôté des Plas. — Sommation de Jeanne de Saint-Prieuch à Marie de Chabaniel, sa mère, pour obtenir permission de contracter mariage. — Etc.

E645. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1762 — Baudry. — Minutes. — Bail du domaine et repaire noble de la Vialatte, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant au séminaire de Tulle. — Don d'une rente de trois cents livres, par Daniel Flotte, marchand du quartier du Trech, à Joseph Melon, seigneur de Bellange. — Obligations de différentes sommes souscrites par le P. Alexis-François Lafouchardière, syndic du collège. — Procuracy de Charles-César de Fay, marquis de Gerlande et vicomte de Lestranges, à Pierre Pineau, pour retirer des mains de Jean-Baptiste Delmas de la Ribière des titres relatifs à la terre de Lestranges. — Contrat de mariage entre Pierre Pineau, sieur de Charissou, changeur pour le Roi en la ville de Tulle, et demoiselle Marie Dumond. — Constitution d'une aumône dotale pour demoiselle Marie-Louise de Meynard, novice au couvent de Sainte-Ursule de Tulle, fille de Raymond de Meynard, seigneur de Maumont, de Saint-Mexant, etc. — Procès-verbal de nomination de cinq collecteurs des tailles pour la paroisse de Sainte-Fortunade. — Transaction entre Guillaume Brunet, sieur de « l'Homônerie », demeurant à Tulle, et Gabriel Durand, seigneur du Vieux-Châtenet, greffier en chef du sénéchal d'Uzerche, au sujet de la succession de dame Jeanne Boyer. — Nomination, par Jean Damadon, seigneur de Laroche, de Jean-Baptiste de Briat à la

vicairie ou chapellenie de la Bouteyrie, « ou Boutié », desservie dans l'église Saint-Étienne de Gimel. — Testament de Pierre de Jaucen, bourgeois demeurant au village de Freyssinges, paroisse de Saint-Mexant. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par ledit sieur de Jaucen. — Prise de possession de l'évêché de Tulle par Jean-Martin Laselve de Saint-Avid, vicaire général, au nom de Henri-Joseph-Claude de Bourdeille. — Etc.

E646. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1763 — Baudry. — Minutes. — Testament de François Meynard de la Farge, chanoine de Tulle. — Inventaire des meubles et papiers dudit Meynard de la Farge. — Sommation de Jean-Pierre Parrieu de Métivier, maître ès arts de l'Université de Toulouse, à l'évêque de Tulle, pour être pourvu d'un bénéfice. — Bail des revenus de l'abbaye de Rocamadour et des prévôtés de Veyrac, de Saint-Dionis, de Meyronnes et de Branceilles, appartenant à l'évêque de Tulle. — Bail des revenus du corps de l'évêché de Tulle et des prévôtés de Sainte-Féréole et de Laguenne. — Bail des revenus de la prévôté de Clergoux, appartenant au chapitre de Tulle. — Prise de possession, par Antoine-Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, vicaire général de l'évêque de Tulle, d'un canonicat dont il avait été pourvu par le Roi. — Investiture d'une maison située à Tulle, dans le quartier du Trech, donnée par l'évêque de Tulle à Marie-Jeanne Ladoire, veuve de Jean-Antoine Lajoanie, juge. — Vente, par Pierre Firmigier, matelot, à Jean-Baptiste Laporte, prieur de Belpeuch et chanoine de la cathédrale, pour le prix de onze cents livres, d'une maison située à Tulle, au quartier du Fourret, et appelée la maison Puyaubert. — Prise de possession, par Jacques Personne, de la vicairie de Saint-Jean du Coudert, dépendant du commandeur de Carlat. — « Acte de cautionnement pour les droits des fermes générales » en faveur de Dominique Borie des Renaudes. — Etc.

E647. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1764 — Baudry. — Minutes. — Consentement d'Antoine-Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, chanoine de Tulle et prieur de St-Clément de Craon, pour la démolition de la chapelle dite de Notre-Dame de la Grande, « tenante au monastère des religieux bénédictins dudit Saint-Clément de Craon ». — Contrats de mariage entre François Lamore de Lamirande, garde du corps, et Guillaumette Laporte ; — entre Pierre Soustrot, marchand de la paroisse de Saint-Paul, et Marianne de Coiral de la Salle. — Inventaire des meubles, livres et papiers délaissés par François-Joseph Melon de Bellange, avocat du Roi au présidial de Tulle. — Testament de Blaise Duval, bourgeois et marchand de la ville de Tulle. — Inventaire des meubles, papiers et marchandises dépendant de la succession dudit Duval. — Bail des revenus du prieuré de Toy-Viam, appartenant à Martin de la Selve, grand chantre de l'église cathédrale. — Engagement pris par M. de Bourdeille, évêque de Tulle, de faire exécuter les réparations dues par M. de Beaumont, ancien évêque, aux églises de Tulle, de Rocamadour et autres. — Transaction entre Jean Teyssier de Leyrat, président des trésoriers de France au bureau de Limoges, et Marie-Jeanne Teyssier, sa sœur. — Accord entre l'évêque de Tulle et plusieurs particuliers, au sujet des fontaines du château de la Morguie. — Testament de Jean Desplasse du Chassin, conseiller au présidial de Tulle. — Règlement de compte entre François de Ferrières, marquis de Sauvebœuf, demeurant au château du Moulin-d'Arnac, et Marie Laborie, de Tulle. — Inventaire des meubles et papiers de Jean-Joseph Brossard, conseiller en l'élection de Tulle. Cet inventaire remplit cent cinquante-huit feuillets ; il offre l'analyse d'un très grand nombre d'actes. — Vente, par Jean de Gaye, conseiller en l'élection de Brive, à Étienne Desprès, seigneur du Leyris, d'immeubles situés à l'Ouradour et à Lagarde. — Vente, par Jean de Loyac de Lavès, seigneur de la Bachelerie, à Jean-François de Lamore de Lamirande, pour le prix de vingt-un mille cinq cents livres, de l'office de lieutenant de la maréchaussée à Tulle. — Obligation de quatre mille livres souscrite par Jean-Martin de Laselve, seigneur de Bity, et Jean-Martin-Gabriel de Laselve du Chassin, son fils, en faveur des religieuses de Sainte-Claire de Tulle. — Prise de possession, par Joseph Lassaingne, de la vicairie de Sainte-Madeleine, desservie dans l'église des pénitents bleus du Puy-Saint-Clair. — Testament de Dominique Bardoulat du Plazanet. — Contrat de mariage entre Joseph-Dominique de Bardoulat de Plazanet, fils du précédent, et Marie-Françoise Laselve de Reignac. — Etc.

E648. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1765 — Baudry. — Minutes. — Baux de boutiques situées sur le quai du Collège et appartenant au collège. — Constitution d'une aumône dotale et d'une pension pour Jeanne Chevalier, religieuse ursuline de Tulle, par Jean-François Chevalier, receveur du tabac à l'entrepôt d'Uzerche, son grand-père. — Obligation de quatre mille livres souscrite par François Dumyrat, conseiller du Roi en la cour des monnaies, en faveur de Jean de Gain, curé de Lestards. — Vente, par Marie de Lafagerdie du Leyris, veuve d'Étienne Teyssier, seigneur de Leyrat, à Gabriel Puyhabilier, seigneur de la Jarrige et de Sourries, de la seigneurie de Leyrat, située dans la paroisse de Naves, et du fief du Masmazel, compris dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle. Cet acte renferme un état des titres qui furent remis à l'acquéreur. — Prise de possession de l'évêché de Tulle par Martial Melon de Pradou ; trésorier du chapitre et vicaire général, au nom de Charles-Joseph-Marius de Rafélis de Saint-Sauveur, qui en avait été pourvu par bulles du 17 décembre 1764. — Quittance de partie de l'aumône dotale d'Antoinette Jarrige, religieuse ursuline de Tulle. — Transaction entre Madeleine Mensat, héritière d'Antoine-Joseph de Rabanide, curé de Chamboulive, et les syndics des pauvres dudit Chamboulive, au sujet de legs faits par ledit Rabanide. — Accord entre Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat, et François Marbot, au sujet d'arrérages de rentes dues sur le village d'Arche, paroisse de Nonards. — Cession, par Jean-Baptiste Cholvy, seigneur du Pouget et de Roffignac, à Suzanne de Saint-Exupéry, sa filleule, de droits sur la succession de Suzanne de Texereau de Segonzac, baronne de Vatronville. — Inventaire du mobilier de Barthélémy Monteil, M^e gantier de Tulle. — Vente, par Étienne Darluc, seigneur de la Praderie, à Pierre Leyx, seigneur de Nussiane, négociant en gros de la ville de Tulle, du domaine d'Empiaux, situé dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle. — Prise de possession, par dame Françoise de Bussière, épouse de François Melon de Pradou, du château de Rochefort, dont Françoise Sudour, son aïeule, avait été « dépouillée » en 1688 ; — état dudit château et des domaines en dépendant. — Inventaire des meubles de Joseph Charon, écuyer, demeurant à Tulle. — Bail des revenus de l'évêché de Tulle. — Etc.

E649. (Liasse.) — 242 pièces, papier

1766 — Baudry. — Minutes. — Donation entre vifs par Antoinette Galan, veuve de Sébastien Juyé de Labesse, en faveur de Thérèse et Jeanne, ses filles. — Attestation portant que Jean-Baptiste Mouret, marchand, mourut en juin 1759 et qu'il laissa pour héritiers Étienne et Anne Pastrie, ses neveux. — Contrat de mariage entre Louis Vidal, marchand teinturier, et Louise Maschat. — Procuration donnée par l'évêque de Soissons, ancien évêque de Tulle, pour s'occuper des réparations qu'exigeaient les bâtiments de l'évêché. — Bail passé par dame Marguerite de Marbotin, veuve de Jean Brossard, seigneur de la Farge et de Brossard, du domaine et fief dudit Brossard. — Prise de possession, au nom de Joseph de Fénis de la Feuillade, d'un canonicat de l'église de Tulle. — Vente, par Jean-Joseph Bardoulat du Plazanet, à Gabriel du Claux, de rentes sur le village de la Chaux, paroisse de Treignac. — Vente, par Élisabeth de Lafagerdie, veuve de François-Joseph Melon de Bellange, à Jean Gorse, de Corrèze, d'un domaine situé au village d'Auliac. — Bail des revenus des prévôtés de Veyrac, de Saint-Dionis et de Branceilles, appartenant à l'évêque de Tulle. - Bail des revenus de la prévôté de Meyronne, appartenant au même. — Bail des revenus du prieuré d'Auriol, appartenant à Joseph-Marie de Rafélis de Soissan, grand chantre du chapitre de Tulle. — Attestation portant que Jean-Martin-Gabriel la Selve, seigneur du Chassain et de Rity, est fils unique et seul héritier de Jean-Martin la Selve. — Échange, entre Jean-Louis de Lentilhac, marquis de Gimel, mestre de camp de cavalerie, et Jean-Martin-Gabriel la Selve du Chassain, de la terre et seigneurie de Sarran, consistant en château, terres, rentes, dîmes, droits de justice, de litre, de banc, de sépulture, etc., contre deux métairies situées dans la paroisse de Sainte-Fortunade. — Procuration d'Étienne-Denis Damas, prieur de Saint-Léger de Chastagniole, paroisse de Bonnefond, pour percevoir les revenus dudit prieuré. — Contrat de mariage entre Guillaume Bardinal, bourgeois et marchand de Tulle, et demoiselle Catherine Mounet. — Bail des biens de Berchat, situés dans la paroisse de Saint-Xantin de Malemort et appartenant au séminaire de Tulle. — Bail du domaine de Lafond, situé dans la paroisse des Angles

et appartenant audit séminaire. — Contrats d'apprentissage du « métier de platineur et arquebuzier » ; — et du métier de papetier. — Vente d'une maison située à Tulle, place des Mazeaux, par Étienne Darluc, lieutenant général au présidial, et Madeleine de Lafagerdie de Saint-Germain, sa femme, à Françoise Mensat, leur mère. — Transaction entre François de Combarel du Gibanel, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Normandie, et Jean-Martin-Gabriel la Selve du Chassain, au sujet de l'acquisition de la terre de Sarran ; relevé des rentes comprises dans la seigneurie dudit Sarran. — Testament et codicille de dame Catherine Laporte, veuve de M. Dumyrat, de Tulle. — Etc.

E650. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 269 pièces, papier.

1406-1767 — Baudry. — Minutes. — Cession de créances par Louis-Marie-Joseph de Lentillac de Sédières, mousquetaire de la garde du Roi, demeurant ordinairement au château de Vergniolles, paroisse de Chamboulive, à Guillaume Valette. — Remise entre les mains du sieur Baudry, notaire, par Jean-François Desfarges, seigneur de la Salesse et de Combarel, de titres relatifs au prieuré de Saint-Léger de Chastagniole. — Copie d'un arrentement, par frère Géraud Moraut, religieux de l'abbaye de Meymac et prieur de Chastagniole, membre dépendant de ladite abbaye, à Géraud de Mazaleyrat, des villages et tènements de la Malatia et de Malaniou, situés dans la paroisse de Chastagniole et contigus aux villages de la Chatemichy (Chatemissia) et de Larfeuille (10 nov. 1406). — Acensement, par le même, du manse du Mont-Gueytaine (mansum et locum vulgariter dictum lou Mon-Gaytabia). 30 mars 1421. — « Contrat d'arrentement de la Chaste-Messie, du 6 avril 1421 ». — Reconnaissance des tenanciers de Malagniou, d'Hautefage, etc., envers frère Jean de Laschiésas, prieur de Chastagniole (23 déc. 1433). — Reconnaissance des tenanciers du Mont-Gaitaine envers Guyot de Mari, prieur (10 juin 1516). — Reconnaissance des habitants du village « de la Chatamissie » envers Bartholomé Juge, prieur (1561). Transaction entre noble Léonard de Boyse, prieur de Saint-Prieuch et de Chastagniole, et les tenanciers de la Chatemichy et de Larfeuille (9 nov. 1644). — Etc. — Sommation, à la requête de dame Josèphe de Gain, veuve de M^e Géraud de la Guérenne, sieur du Peyron, aux marguilliers de Saint-Pierre de Tulle, pour les obliger de placer dans leur église une litre aux armoiries de son mari. — Renonciation à l'hérédité de Jean Maturier, notaire royal, par Marie Verdier, sa veuve. — Vente, par Jeanne Reynal à Jean Géral Parraud, pour la somme de trois cent vingt-quatre livres, de l'office de sergent royal au présidial de Tulle. — Vente, par Raymond-Louis Darce, seigneur de Vaux, à Jean Soleillet, docteur en médecine, d'une rente sur le tènement de la Combe-de-Fouilloux, paroisse de Sérilhac. — Délibération des habitants de la paroisse de Chanac relative aux frais à supporter pour l'entretien d'un aliéné. — Nomination de collecteurs pour la paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel. — Procuration de Jean Dumyrat, seigneur de la Tour et coseigneur de la ville d'Allassac, pour toucher les arrrages des gages de son office de gouverneur de ladite ville d'Allassac. — Prise de possession, par Hugues Couderc, principal du collège de Tulle, au nom dudit collège, de la prévôté de Favars. — Prise de possession, par le même et au même nom, de la cure de Saint-Pardoux-la-Croisille. — Inventaire des meubles et marchandises de Jeanne Baluze, marchande drapière de la ville de Tulle. — Testament et codicille de Jean-Louis Lacombe, chanoine de Tulle. — Contrat de mariage entre François Bassaler et Jeanne Tintignac, de Lauzelou. — Fondation de douze messes annuelles dans l'église Saint-Julien de Tulle, par Jean-François Lamore de Lamirande, ancien garde du corps, et lieutenant général de la prévôté du Limousin. — Bail des biens appartenant au collège dans la paroisse de Saint-Bonnet-Larivière. — Vente, par Pierre Boudrie, de Laguenne, à Pierre Ruben, de l'office de peseur royal de la ville d'Eymoutiers. — Constitution d'une rente de cent soixante livres au capital de quatre mille, par le chapitre d'Uzerche en faveur des Ursulines de Tulle. — Prise de possession d'un canonicat de l'église de Tulle, par Aimé de Bardoulat de la Salvanie, de Lissac. — Bail des revenus de la prévôté de Favars. — Testament de Blaise Duval, marchand de Tulle. — Vente de rentes sur les tènements de la Meynardie et de Meymac, paroisse de Naves, par Léonard Dufraisse de Vianne à Jean-Charles de Lauthonie. — Testament de Géraud Daubès, marchand papetier habitant au moulin de Melon. — Inventaire du mobilier de Jean-Louis Lacombe, chanoine. — Etc.

E651. (Liasse.) — 302 pièces, papier (Les chiffres arabes, placés dans le corps de cet article et des suivants, renvoient aux numéros d'ordre assignés aux pièces analysées.)

1768 — Baudry. — Minutes. — Constitution d'une rente de quatre-vingts livres au capital de deux mille, par Jacques Meynard de Lafaurie, assesseur à Tulle, en faveur de dame Marguerite de Marbotin (5). — Contrats de mariage entre François Riol et Laurence Libouroux, de Ladignac (26) ; — entre Léonard Riou, de Saint-Martial de Gimel, et Anne Nougier, de Couderc (49) ; — entre Léonard Faugères, d'Ussel, et demoiselle Antoinette Bardinal (67). — Vente, par Jean Tavé, du village de Montesergues, paroisse de Ladignac, à Pierre Monteil, de l'office de notaire royal ayant appartenu à Jean Maturier, de Laguene (82). — Bail des revenus du prieuré de Saint-Pardoux, appartenant au collège de Tulle (94). — Bail des prés de la Chapelle et de la Vicairie, dépendant du prieuré de Saint-Jean-de-Bort, passé par Gabriel Dumirat, prieur (98). — Réduction de rentes constituées, du denier vingt au denier vingt-cinq, par les religieuses de la Visitation de Tulle au profit du séminaire (104). — Quittance d'une somme de trois mille livres léguée par Léonard Rabanide aux Jésuites de Tulle, pour la fondation d'une mission dans la paroisse de Chamboulive (110). — Vente, par dame Françoise-Catherine de Fénis, veuve de Louis de la Ribadière du Monestier, receveur des tailles à Tulle, à François Lamore de Lamirande, pour le prix de cinquante-cinq mille livres, du « château, fief, terre et seigneurie » de Marcillac-la-Croisille (136). — Partage, entre Jean, Charles-Blaise, Gabriel, Elisabeth et Marie-Jeanne de Loyac de la Sudrie, frères et sœurs, de la succession de Jean-François de Loyac de la Sudrie, leur père (138). — Consentement des tenanciers du village de Lavergne, compris dans la paroisse Saint-Julien de Tulle, pour un arpentement des fonds dudit village, et reconnaissance de rentes en faveur du séminaire (153). — Quittance de six mille livres donnée par Raymond Meynard en faveur de Jean-François Lamore de Lamirande (168). — Résignation, par Joseph-Bernard Ternisien, chanoine de Tulle et précepteur de « l'hôpital de Notre-Dame de Saint-Jean de Rocamadour », de la cure de Saint-Élier (198). — Inventaire du mobilier de Jean Bonnélye, marchand chapelier de Tulle (207). — Aumône dotale de Marie-Xavier de Bardoulat, religieuse de la Visitation de Tulle (214). — Partage, entre François Lanot, Françoise Lanot, Aimée Maugein et Antoine Maugein, de la succession de Guillaume Lanot (238). Décharge de titres par Florimond de Fay, marquis de Maubourg et de Gerlande, vicomte de Lestrangé, en faveur de Françoise de Fénis de Lacombe (243). — Testament d'Étienne PASTRIE, marchand droguiste à Tulle (249). — Vente, par Joseph du Tillan, dit Chevalier, « M^c perruquier résidant au bourg Saint-Pierre de l'isle Martinique », à Léonard Boucheteil, d'une maison située à Tulle, au quartier de la Fontaine-Saint-Pierre (265). — Etc.

E652. (Liasse.) — 213 pièces, papier.

1769 — Baudry. — Minutes. — Résignation de la cure de Saint-Léger et Saint-Sulpice de Meyronne, par Jean Estorges (5). — Prise de possession, par le même, de la cure Saint-Pardoux de Pandrignes (6). — Quittance, par Jean-Joseph-Dominique Bardoulat du Plazanet à Jean-Martin Laselve du Chassain, d'une somme de mille livres représentant le complément de la dot de Marie-Françoise Laselve de Reignac, femme dudit Bardoulat (25). — Contrat de mariage entre Léonard Gibiat, du village de Gibiat, paroisse de Pandrignes, et Jeanne Leymonerie, de la même paroisse (42). — Contrat d'apprentissage du métier d'armurier (55). — État d'une maison située à Beaulieu et d'où est sortie la famille Darce. Cette maison était voisine de l'abbaye ; elle avait appartenu à différentes familles depuis le temps où les sieurs Darce avaient quitté Beaulieu « pour s'établir, l'un à Tulle, l'autre à Vaur, l'autre à Aurillac et l'autre à Bordeaux », et était occupée, en 1769, par Reymond Champ. La porte d'entrée s'ouvrait « dans une tour octogone de dix pieds de façade et six étages d'élévation », et au-dessus de cette porte, au milieu de « palmes panachées », se voyait un écusson chargé « d'une arche flottante sur les ondes, surmontée d'une colombe tenant un rameau dans le bec » (69). — Quittance, par les dames de Sainte-Ursule de Tulle à Jean-François Lamore de Lamirande, d'une somme de cinq mille livres qui leur était due par le sieur de la Ribadière du Monestier (101). — Prix fait, entre François Faugeyron, prêtre, et Jean Mathieu, charpentier, pour la construction d'un moulin au village d'Auchères, paroisse de Rosiers (133). — Vente, par Jean-François Verdier, procureur d'office de la juridiction de Gimel, à Dominique Bachélerie, du village

de Brach, du droit de franche mouture au moulin dudit Brach (136). — Testament de Pierre Vernat, du bourg de Saint-Pardoux-la-Croisille (141). — Déclaration de Charles-Joseph-Marius de Rafélis de Saint-Sauveur, évêque de Tulle, portant qu'il a pris possession personnelle de son évêché (146). — Vente de l'office de premier huissier de la juridiction consulaire de Tulle, par Jean-Baptiste Baudry à Martial Salle (174). — Testament de Jean-Martin Brivezac, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, mort au séminaire de Tulle (186). — Prise de possession de la vicairie du Puy-à-Vieilleigne, desservie dans l'église de Saint-Bonnet-Avalouze, par Jean-Joseph Brival, curé de Palazinge (187). — Traité entre Pierre Cueille et Léger Chauvel, beau-père et gendre, pour l'exploitation d'un domaine situé au lieu de Leyrat, paroisse de Naves (203). — Bail, par François-Marie Pérusse des Cars, marquis de Montal, en faveur de Pierre Pineaud, bourgeois de Tulle, des cens et rentes qui lui sont dus en qualité de marquis de Saint-Chamant sur ladite paroisse de Saint-Chamant et sur celles de Saint-Ronnet-Elvert, Saint-Pardoux, Saint-Sylvain, Forgès, etc. (210). — Vente, par ledit Pérusse des Cars à Martin Brossard, seigneur du Jayle, des dîmes inféodées lui appartenant dans la paroisse de Monceaux (211). — Etc.

E653. (Liasse.) — 248 pièces, papier.

1770 — Baudry. — Minutes. — Transaction entre l'évêque de Tulle et Martin George, prieur de Saint-Michel-de-Banières, au sujet de la dîme d'une terre (8). — Procuration de Joseph-Marie Rafélis de Soissan, grand chantre de l'église cathédrale de Tulle, à Joseph-Bernard Ternisien, chanoine, pour affermer et percevoir ses revenus (14). — Procuration de l'évêque de Tulle au même pour le même objet (15). — Cheptel de brebis et cochons par Pierre Dumond en faveur de Jean Tavé, de Ladignac (44). — Transaction entre Jean de Lagarde, seigneur de la Rebuffie, garde du Roi, et François Chauvac, avocat en parlement, habitant de la « ville » de Bretenoux, au sujet du codicille mystique de Mathurine de Lagarde, leur tante (58). — Bail du moulin de Ménoire, situé à Tulle et appartenant aux religieuses de la Visitation (83). — Cession, par Gabrielle Meynard, veuve de Jean-François Loyac de la Sudrie, à Jean-Baptiste Barry, orfèvre, de ses droits sur l'héritage de François Dumond, chanoine (89). — Déclaration portant que François-Joseph Melon, avocat du Roi en la sénéchaussée de Tulle, décédé le 13 août 1763, n'a laissé de son mariage avec Marie-Élisabeth de Lafagerdie, qu'Antoine, Marianne et Gabrielle-Étiennette Melon (105). — Vente, par Pierre Giroulet, meunier au village du Trech, paroisse de Chanac, à Pierre Dieuayde, du village de Laval, pour le prix de cinq cent trente livres, d'un bois et d'un petit pré d'une contenance totale de sept sétérées, situés dans le tènement de Jos del Trech (164). — Contrat de mariage entre Martin Thévenol, de Saint-Martial-de-Gimel, et Marguerite Bussièrès (180). — Procuration de Jean de Philip de Saint-Viance à Léonard Rignac, avocat, pour percevoir les revenus de sa commanderie de Carlat (182). — Inventaire des meubles de Jeanne Maugein, veuve d'Antoine Roussarie (189). — Prise de possession du prieuré de Toy-Viam par Jean-Martin Laselve de Saint-Avid (210). — Transaction entre les dames de la Visitation de Tulle et Antoine de Langlade de Vaux, de Saint-Julien près Bort, au sujet de sommes prêtées (217). — Vente, par Charles-Joseph de Saint-Martial de Conros, baron d'Aurillac, à Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat, pour le prix de soixante-six mille livres, du château et de la terre et seigneurie de Puy-de-Val (235). — Cession de créances, par Pierre de Combret, seigneur de la Beyssarie, à Vincent Juliard-Condât (244). — Etc.

E654. (Liasse.) — 283 pièces, papier.

1771 — Baudry. — Minutes. — Bail des revenus de la prévôté des Plas, appartenant à Barthélémy Grandchamp, chanoine d'Uzerche (15). — Transaction entre Jean-Antoine de Brossard, seigneur de Favière en Saintonge, et Jean-Martin de Brossard, seigneur de la Nouaille, frères, au sujet d'une clause de substitution contenue dans le testament de leur père (26). — Vente, par Barthélémy Chaveroche et autres, à Jean Maugein, « d'une petite chope de maison entièrement en ruine », et de terres, prés et bois situés aux Angles et ayant appartenu à Antoine Chaveroche (70). — Bail du moulin de Puy-de-Val, appartenant à Jean-François Darche, seigneur dudit Puy-de-Val (80). — Bail du domaine de Malangle, appartenant à Jacques Fraysse, chanoine (89). — Bail du domaine de la Vialate, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant au séminaire de Tulle (108). — Quittance d'une somme de quatorze mille livres, représentant des droits de succession, donnée par

Charles-Joseph-Marius de Rafélis, évêque de Tulle, à Joseph-Marie de Rafélis, marquis de Saint-Sauveur, son frère aîné (112). — Investiture d'une pièce de terre pour Étienne Despages, notaire demeurant à Veyrac, par l'évêque de Tulle (116). — Bail du fief et domaine de Pebeyre, passé par dame Claude de Meynard, femme de Jean-François de Lespinasse (123). — Testaments de Marie-Jeanne Teyssier de la Serre de Leyrat, de Tulle (150 bis) ; — et de Jean-François Faugeyron, prêtre de Tulle, contenant des legs en faveur des prêtres de Saint-Julien, des pénitents bleus et des héritiers de la dame de Charmoy, mère du sieur de Lacombe (fers fournis pour la manufacture d'armes) 158. — Contrat de mariage entre Joseph Floucaud, marchand droguiste, et Thérèse Duval, de Tulle (196). — Testament d'Anne-Françoise Jarrige du Bournazel, veuve de Gabriel Rivière, licencié ès lois (210). — Marché entre le sieur Dussumier, négociant à Bergerac, et Antoine Dausset et autres, pour le transport de merrain par les rivières de Corrèze et de Vézère (225). — Testaments de Jean-François Lacombe, papetier au moulin de Coulau (238) ; — et de Pierre Basset, drapier de Tulle (246). — Vente de la papeterie de Laselve, par François Laselve de Saint-Avid à Jean-François Vergne (259). — Etc.

E655. (Liasse) — 250 pièces, papier.

1772 — Baudry. — Minutes. — Testament de dame Marie de Fénis de Laprade, femme du sieur Laporte de Lissac (1). — Constitution d'une aumône dotale pour Marguerite-Charlotte de Combarel du Gibanel, religieuse au monastère de la Visitation de Tulle (8). — Transaction entre dame Gabrielle-Thérèse de Terriou et dame Angélique de Terriou de Chaleix ; portant quittance d'une somme de trois mille livres (26). — Inventaire du mobilier de Pierre Béril, greffier commis en l'élection de Tulle (27). — Constitution d'une pension cléricale par Augustin Borie des Renaudes en faveur de Martial Borie, son fils (65). — Remboursement d'une somme de trente mille livres, représentant le prix d'achat des dîmes de Monceaux, par dame Marie-Françoise de Polignac, veuve du marquis des Cars, à Martin Brossard, seigneur du Jayle (76). — Transaction entre les chartreux de Glandier et M^e Pierre Martin, curé de Saint-Bonnet et Sadroc, au sujet de la prévôté de la Chapelle-Geneste (94). — Transaction entre Antoine Duval, marchand, et François Duval, avocat, son frère, au sujet de la succession de Blaise Duval, leur père (114). — Procuration du clergé du diocèse de Tulle à...pour assister à l'assemblée provinciale (119). — Testament de Julien Lamore de la Valette, bachelier en droit, de Tulle (128). — Procès-verbal de la prise de possession, par M. Darce de Lauzelou, du château de Rochefort, situé dans la paroisse de Chanteix, et des domaines en dépendant (157). — Procuration d'Antoine Fortier, seigneur de Peyrafort, pour rendre hommage au Roi à l'occasion du fief de Peyrafort, compris dans le territoire de Tulle (178). — Procuration semblable de Jean-François Darce, seigneur d'Ambrugeat, au sujet des fiefs de Fès haut et bas (180). — Vente, par Jean-Baptiste Laporte, chanoine de Tulle, à Nicolas Béronye, professeur d'humanités au collège, d'une petite maison en ruine située au quartier du Four-Nivoulet (186). — Résignation de la cure de Saint-Pierre de Tulle, par Léonard Laporte, en faveur d'Antoine Lamore, curé de Naves (190). — Inventaire du mobilier dépendant de la succession de dame Marie de Fénis de Laprade, épouse de Joseph de Laporte de Lissac (206). — Procuration de l'évêque de Tulle à Claude Lecomte pour recevoir les revenus de son abbaye de Montiéramey (112). — Abandon, par Jean-Louis Leix, curé de Laguenne, de la jouissance de divers immeubles en retour d'une portion congrue de cinq cents livres (220). — Nomination à la vicairie de Jammet, qui était desservie à l'autel de Saint-Georges de l'église de Meymac (224). — Nomination de syndics et marguilliers pour la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze (225). — Bail de la papeterie du Pezat, passé par Michel Lacombe en faveur de Jean et de Jacques Bussière (240). — Bail des revenus du corps de l'évêché de Tulle en faveur de Jean-Joseph Ludière, marchand (249). — Etc.

E656. (Liasse.) — 252 pièces, papier.

1773 — Baudry. — Minutes. — Transaction entre Daniel-Joseph de Cosnac, marquis dudit lieu, et Pierre Combret, seigneur de la Beyssarie, au sujet d'une créance (4). — Testament de Blaise Tible, messager de Tulle à Bordeaux (12). — Bail du domaine de Cassou, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant à l'évêque de Tulle (13). — Inventaire des meubles du sieur Simon-Alphonse Artaud, receveur des actes à Bellac (50). — Vente, par Gabriel de Fénis, seigneur de la

Brousse, à Guillaume Mauriéras, entrepreneur des ponts et chaussées, pour la somme de quatre mille quatre cents livres, d'une maison située à Tulle, au quartier du Lion-d'Or (62). — Testament de Léonard Laporte, ancien curé de Saint-Pierre de Tulle (79). — Résignation de la cure de Naves, par Antoine Lamore de Lamirande, en faveur de Jean-François Bourdelle-Barry (86). — Testament de Louise Ventéjoul, veuve de Julien Ducher, marchand de Tulle (95). — Échange des cures de Saint-Chamant et de Darzac entre Étienne Bourdeille -de Longevergne et Jean-Martial Boutouyry (108). — Testament de Jeanne Coumagnat, de Chameyrat (124). — Transaction entre Jean-Joseph-Martin Dumyrat de la Tour, coseigneur d'Allasac, et Jacques de Malouzieu de Lagane, curé de Saint-Sulpice-le-Dunois et archiprêtre de Bénévent, au sujet d'une lettre de change protestée (157). — Vente de l'office de notaire royal appartenant à Jean Mondat, de Saint-Salvador (165). — Acte de société entre Antoine et Jean-François Vergne, et Jean-Baptiste Lacombe, papetiers (180). — Prise de possession de la cure de Chanteix par Jean-Baptiste Maschat (181). — Testament de Guillaume Seguy, notaire royal (191). — Inventaire du mobilier dudit Seguy (194). — Transaction entre Joseph Brossard, seigneur de Coiral, demeurant au château de ce nom, situé dans la paroisse de Saint-Merd-de-Gimel, et Antoine Bardet, seigneur du Burg, au sujet de la succession de Marianne Rardet du Burg (332). — Etc.

E657. (Liasse.) — 219 pièces, papier.

1774 — Baudry. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Verdier, de Saint-Bonnet-Avalouze, et Marguerite Laurans, de Chanac (21). — Déclaration d'Antoine Lamore de Lamirande, curé de Saint-Pierre de Tulle, portant « que c'est sans aucun fondement et contre toute vérité que la demoiselle Bussières auroit été accusée d'avoir laissé dépérir le linge et autres effets de ladite église » (27). — Contrat de mariage entre Pierre Tournier des Chabanes, de Martel, et demoiselle Marguerite Fortier, fille d'Antoine Fortier, seigneur de Peyrafort (33). — Cession, par Jean-Baptiste Chaveroche à Martial Vachot, procureur à Tulle, de dommages-intérêts contre le sieur Roussarie (55). — Testament de Michel Fage, marchand de Lagnac (65). — Brevet d'apprentissage du métier de charpentier (73). — Prorogation du bail des domaines appartenant au séminaire de Tulle dans la paroisse de Clergoux (87). — Vente de dix cercles de bois, pour le prix de cent livres, par Jean Seignolles à Jean-Baptiste Darluc, théologal du chapitre de Tulle (106). — Inventaire du mobilier de Marianne Dupuy, de Tulle (112). — Testament de Marie Lajaunie, veuve du sieur Boutouyrie, de Forgès (120). — Inventaire du mobilier de M^e Léonard Darche de Lauzelou, doyen de l'église cathédrale (128). — Décharges de titres pour Pierre Chirac, greffier en chef des sièges royaux de Tulle (144). — Procuracy de l'évêque de Tulle à Antoine Maynard, procureur d'office de Sainte-Féréole, pour recevoir les revenus de la prévôté dudit Sainte-Féréole (145). — Prise de possession, par Jean-Louis Dumyrat, prêtre, de la vicairie des Onze-Mille-Vierges « desservie en la chapelle du même nom, dans l'église Saint-Julien » de Tulle (150). — Prise de possession, par Jean-Martin Laselve de Saint-Avid, du doyenné de l'église cathédrale (174). — Bail de la prévôté de Saint-Salvador, membre de l'abbaye sécularisée d'Uzerche, passé par Louis-Nicolas Dumas en faveur de Jean Borie et d'Antoine Teyssier, de Tulle (194). — Vente de cens et rentes sur le village de Laviaille, paroisse de Marcillac-la-Croizille, par Pierre Combret de la Beyssarie à Joseph Pastrie, marchand de Tulle (199). — Etc.

E658. (Liasse.) — 202 pièces, papier.

1775 — Baudry. — Minutes. — Titre clérical de cent livres pour Pierre Estorges, clerc minoré (20). — Contrat de mariage entre Jean Riou, de Courbiat, paroisse de Pandrignes, et Marie Tavé, de Montesergues (24). — Vente, par Marie-Jeanne Teyssier de la Serre de Leyrat, à Jean Bouzonie, receveur des tailles, pour le prix de huit mille livres, d'une maison et d'un jardin situés à Tulle, au quartier de la Rivière (22). — Bail du domaine de Lavergne, situé dans la paroisse de Vitrac et appartenant au séminaire (34). — Procuracy de l'évêque et du clergé du diocèse de Tulle pour l'assemblée provinciale de Bourges (41 et 42). — Procuracy de l'évêque à M. Rafélis de Soissan, grand-chantre, pour administrer le temporel de son évêché (43). — Procuracy de Jean-Baptiste Laporte, syndic du séminaire de Tulle, pour rendre hommage au comte d'Artois à l'occasion du fief de Lavergne, situé dans la paroisse Saint-Julien de Tulle (64). — Procuracy de Gabriel de Rodarel

pour rendre hommage au comte d'Artois pour sa terre et seigneurie de Seilhac (69). — Prise de possession de la cure de Saint-Privat par Jean-Louis Leix, curé de Laguenne (103). — Résignation de la cure de Forgès par Géraud Barbaillé (110). — Résignation de la cure de Marc-la-Tour par Guy Chassain (119). — Inventaire du mobilier de dame Catherine-Françoise Féris de Lacombe (129). — Contrat de mariage entre Antoine de Chazette, sieur de Bargues, et Thérèse-Gabrielle de Lespinasse de Pébeyre (137). — Bail des revenus de la vicairie de Vitriat, située dans la paroisse de Collonges et appartenant au séminaire de Tulle (153). — Vente, par Joseph Bédoch, marchand de Nonards, à Jean-François Darche de partie d'une vigne (177). — Déclaration de Léger Coste, religieux récollet de Tulle, portant que c'est avec le consentement de son père qu'il est entré en religion (193). — Etc.

E659. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1776 — Baudry. — Minutes. — Désistement d'appel par François Munier, de Saint-Yrieix-le-Déjalat (8). — Prises de possession de la cure de St-Bonnet-Elvert par Jean-Denis-Benoît Parraud (19) ; — et de la cure de St-Bonnet-Avalouze par Pierre Briges (22). — Partage des revenus de l'abbaye de Valette entre M^e Alexandre Néés de Malabry, abbé, et les religieux de ladite abbaye (23). — Procès-verbal constatant l'état du presbytère et de l'église de Saint-Bonnet-Elvert (26). — Contrat de mariage entre Jean-Louis Ducher, de Tulle, et Marguerite Valade (32). — Constitution d'une aumône dotale pour demoiselle Claude du Bac, religieuse de la Visitation de Tulle (47). — Testament de Sébastien Plas, prêtre de l'église Saint-Pierre de Tulle (64). — Bail du domaine de la Vaysse, situé dans la paroisse de Lagarde et appartenant au séminaire de Tulle (74). — Résignation de la cure de Saint-Paul par Jean Charlanes (89). — Testament et codicille d'Antoine Duval, curé de Ladignac (93 et 94). — Constitution d'une aumône dotale pour demoiselle Marie-Thérèse de Montaigne, religieuse de la Visitation de Tulle, par Joseph Bruno de Montaigne, lieutenant particulier au présidial de Guyenne, son père (107). — Procuration de l'évêque de Tulle au sieur Lajunie, chanoine de l'église de Rocamadour, pour « donner son consentement à ce que la démolition de la chapelle de... en ladite paroisse de Rocamadour, que mond. seigneur évêque étoit en droit de faire faire en vertu de l'arrêt du Conseil du Roi du 15 juillet 1768, soit suspendue, et que ladite chapelle ou emplacement, dans l'état qu'il se trouve actuellement, soit abandonné et délaissé aux consuls et habitants de Rocamadour... aux fins de la tourner à leur usage et la faire servir de clocher à leur église paroissiale. » (139). — Contrat de mariage entre Léonard Jaucen, du Mont-de-Brach, paroisse de Saint-Priest-de-Gimel, et Marie-Jeanne Pouchou (295). — Transaction portant vente d'hérédité entre Joseph Mornac de Badour, docteur en médecine d'Ussel, et François Mornac de Badour, supérieur du collège dudit Ussel, son frère (308). — Bail de la prévôté de Marc-la-Tour par Jean-Martin de Laselve de Saint-Avid, doyen du chapitre de Tulle (321). — Emprunt d'une somme de deux mille quatre cents livres par les administrateurs de l'hôpital de Tulle des chartreux de Glandier (322). — « État des actes qui manquent dans les liasses de feu Bernard Baudry ». — Etc.

E660. (Liasse.) — 194 pièces, papier ; nombreux cachets.

1753-1776 — Baudry. — Minutes. — Testaments de Françoise Personne, veuve Lacombe, de Tulle (1753) ; — de Françoise Rivassou, de la Bastide, paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel (1754) ; — de Marguerite Feral, femme de Henri Flotte, marchand de Tulle (1754) ; — de Géral Leix, natif d'Albussac et cabaretier à Séville, en Espagne (1755) ; — de Léonard Bonneval, marchand d'Eymoutiers (1755) ; — de François Murailhac, marchand d'Argentat (1755) ; — de Jacques Béronye, marchand de Tulle (1755) ; — d'Étienne Lallé, bourgeois de Champagnac-la-Noaille (1756) ; — d'Antoine Vieljo de Meilhac, étudiant au collège de Tulle, natif de Saint-Cirgues (1756) ; — de Bernard Lacroix, ancien procureur fiscal de Ventadour (1757) ; — d'Antoinette Reignac, femme d'Antoine Males de Combausse, de Brive (1757) ; — d'Étienne Duron, étudiant au collège de Tulle (1758) ; — de Catherine Texereau de Segonzac, pensionnaire au monastère de Sainte-Ursule (1758) ; — de Françoise Darluc, de Tulle (1759) ; — de Jean-Géraud Soleillavolps, chirurgien de Tulle (1762) ; — de Thérèse Chouchet, veuve de Julien Faugeyron, avocat (1763) ; — de Laurent-Alexandre Thivaux du Mazeau, ancien capitaine au régiment de Cambrésis, chevalier de

Saint-Louis (1763) ; — de Bonaventure Brossard, étudiant (1764) ; — de Françoise Fénis, veuve de Constant Levreud, marchand de Tulle (1765) ; — de Claude Meynard, épouse de M. Lespinasse de Pébeyre (1765) ; — de Jean-Baptiste de Lespinat, seigneur d'Auliat, demeurant à Treignac (1766) ; — de Pascale Maillard de Bellefon, supérieure de la maison de charité et instruction chrétienne de Tulle (1766) ; — de François de Farges, seigneur de la Salesse, ancien maire de la ville de Tulle (1767) ; — de demoiselle Gilles Pasquet de Las Renaudias, pensionnaire au monastère de la Visitation de Tulle (1768) ; — de François Laselve, seigneur de Saint-Avid (1769) ; — de Léonard Laserre de Mauriolles, bourgeois de Tulle (1769) ; — de Marguerite de Marbolin, veuve de Jean de Brossard, seigneur de Lafarge (1771) ; — de Jeanne Levreud, veuve de Blaise Duval, marchand de Tulle (1772) ; — d'Anne-Françoise Jarrige, épouse d'Antoine Fortier, conseiller au présidial (1772) ; — de Marie Plaisant de Bouchiat, d'Albussac (1772) ; — de Guillaume Guirande, chapelier (1775) ; — de Jean Borie, marchand de Tulle (1775) ; — de Jeanne Ladoire, veuve d'Antoine Lajaunie, avocat en parlement et juge ordinaire de Tulle (1776) ; — etc.

E661. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1774-1775 — Baudry (Jean-Baptiste), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean-Joseph Bernard Mesnager, bourgeois de Tulle, et demoiselle Nicole Lacombe (11). — Testament de Peyronne Tronchet, de la Rougerie, paroisse de Chameyrat (22), 1774. — Contrat de mariage entre Antoine Peyrat, de Sainte-Fortunade, et Catherine Charissou (13), 1775. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Antoine Dubech, bourgeois de Tulle (24). — Vente, par Jean-Baptiste Rabanide, avocat en parlement, à François Faucher, pour le prix de quatre cents livres, d'une vigne de quatre sétérées (26). — Vente, par Pierre Chomeil de la Chassigne, juge de la Chapelle-Geneste, à Pierre Drulholes, laboureur du village de Chaunac, pour le prix de quatre cents livres, d'un pré de quatre sétérées appelée la Goutte (43). — Compromis entre Jean Daubès, marchand papetier, Mathine Mas et Jean-Léonard Orliaguet, au sujet de droits sur le brosier de Fès (50). — Inventaire des meubles délaissés par Antoine Miallet et Marguerite Ramat, sa femme, de Sainte-Fortunade. — Conventions entre Fidel Seguy et Jean Bouzonie, de Tulle, au sujet de réparations à faire à une maison située dans la rue du Trech (80). — Testament de Marguerite Bossoutrot, de Chameyrat (84). — Etc.

E662. (Liasse.) — 163 pièces, papier.

1776 — Baudry. — Minutes. — Contrats de mariage entre Antoine Contensouzas, journalier demeurant au village de Chauze, paroisse de Laguenne, et Marianne Salesse (1) ; — et entre Jean-Baptiste Pauquinot, garçon arquebusier, et Louise Jubert (2). — Transaction entre François Delpy, du lieu de Salaignac, et Guillaume Tournier, négociant, au sujet d'un compte primitivement porté devant la juridiction consulaire de Tulle (22). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Lacombe, marchand, et Anne Pradailler. A cet acte est jointe la procuration de Jean et d'Antoine Pradailler, maîtres chirurgiens établis à Saint-Domingue (43). — Vente, par Noël Soulier, de la paroisse de Saint-Clément, à François Lamore de Lamirande, seigneur de Marcillac, d'un bois de châtaigniers situé au village de Trauge et appelé le bois de Combebrune (62). — Vente de bois à brûler et de froment, par Antoinette Chaumeil à Jean-François Baluze, M^e perruquier de Tulle (114). — Testament de Mathive Aleyrat, femme de Simon Delort, agent du comte de Sainte-Fortunade (132). — Sommation de Léonard Bussière, doyen et syndic de communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle, auxdits prêtres pour les obliger de recevoir ses comptes (134). — Constitution, par Guy de Fénis de Laprade, baron de Gouzon, en faveur de Blaise Pauphille, marchand de Tulle, d'une rente de cinquante-deux livres (137). — Testament de Louise Lacombe, veuve Daubès (164). — Etc.

E663. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1777 — Baudry. — Minutes. — Constitution, par Pierre de Bourdeilles, seigneur de la Salle, d'une aumône dotale pour Marie Cécile de Bourdeilles, sa fille, religieuse de la Visitation de Tulle (2). — Obligation de douze cents livres souscrite par le prieur et les moines d'Obazine en faveur des dames de la Visitation dudit Tulle (10). — Contrat de mariage entre Ignace Duval, fils de Blaise Duval, bourgeois, et demoiselle Françoise Vidalin (22). — Contrat pour la levée des tailles de la

paroisse de Sainte-Fortunade (23). — Obligation de quatre mille livres souscrite par les moines d'Obazine en faveur des chartreux de Glandier (58). — Procès-verbal d'une assemblée des habitants de Saint-Bonnet-Avalouze relative à la poursuite d'un procès contre les héritiers du sieur Leygonie, ancien curé dudit lieu, qui avait fait démolir un oratoire situé dans le cimetière (78). — Confirmation, par François-Joseph Mignard, supérieur du séminaire de Tulle, du transfert d'une obligation de dix mille livres (88). — Caution de Jean-Joseph Darche de Lauzelou, trésorier général de France, en faveur de Laurent David, adjudicataire général des fermes unies de France (89). — Testament d'Antoine Lamore de Lacour, bourgeois de Saint-Clément (95). — Procuration des religieuses de la Visitation de Tulle pour toucher le montant de deux obligations (103). — Testament de Gabriel-Honoré de Miremont, seigneur de Chadebech (114). — Inventaire du mobilier de Jean Soulier, journalier de Tulle (132). — Testament de Jean-Léonard Maillard, prêtre de la communauté de Saint-Julien de Tulle (145). — Constitution d'une aumône dotale pour sœur Jeanne de Montaigne, novice au monastère de la Visitation de Tulle, fille de Charles Bruno de Montaigne, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Guyenne (222). — Vente, par Jean-François Darche à Marie-Jeanne Jarrige, veuve de Bernard Baudry, notaire royal, d'un pré situé à l'Official et appelé la Prade-de-Pezarès (226). — Etc.

E664. (Liasse.) — 289 pièces, papier.

1778 — Baudry. — Minutes. — Testament d'Anne Combes, demeurant à Tulle, rue du Pavé-du-Collège (19). — Transaction entre Jean-François Baluze, perruquier, et Léonard Delnaud, au sujet de créances (30). — Bail de fonds passé par Jean-François Lamore de Lamirande, lieutenant de la maréchaussée du Limousin, en faveur de François Rivassou, dit le Papetier (50). — Contrats de mariage entre Gaspard Crahay, garçon canonnier natif du diocèse de Liège, et Toinette Baluze (77) ; — et entre Jean Grillère et Élisabeth Guillemey (85). — Vente d'arbres et de pierre de taille aux dames de la Visitation de Tulle (105 et 106). — Inventaire du mobilier de Pierre Brunie, aubergiste de Corrèze (141), et révision dudit inventaire (145). — Testament de Pierre Ambroise, garçon cordonnier (156). — Acte de profession au monastère de la Visitation, de Catherine Fortier, fille d'Antoine Fortier, seigneur de Peyrafort et conseiller au présidial de Tulle (164). — Cession, par Guillaume Vigne, sergent royal au village des Fourches, paroisse de Seilhac, à Jean Roux, marchand de Tulle, de dommages-intérêts à prétendre contre Martin Salaignac, bourgeois de Saint-Augustin (175). — Nomination, par Jean-François Darche, de Blaise Bardon, prêtre, à la vicairie des Onze-Mille-Vierges, « fondée et desservie dans la chapelle du même nom », dans l'église paroissiale de Saint-Julien de Tulle (219) ; — prise de possession de ladite vicairie (223). — Testaments de Jean-Baptiste Barry, garçon orfèvre (260) ; — et d'Anne d'Aubery de Saint-Julien, femme d'Arnaud-Clément de Bar de la Chapoulie, demeurant au château de la Chapoulie, paroisse de Cornil (286). — Etc.

E665. (Liasse.) — 220 pièces, papier.

1779 — Baudry. — Minutes. — Testament de Toinette Seignolles, femme de Jean-Baptiste Reynal, praticien de la paroisse de Chameyrat (1). — Contrat pour la levée des tailles dans la paroisse de Saint-Hilaire (6). — Offres de messire François de Vargne, marquis de Bellestat, à Pierre Reignac, sieur des Farges, bourgeois de Tulle, au sujet d'arrérages de rentes sur la prévôté de Saint-Salvador (51). — Inventaire des meubles d'Antoine Fage, dit Martin, taillandier du village de Roussolle (70). — Testament de Pierre Mazin, meunier (80). — Aumônes dotales pour Françoise Testut-Delgo et pour Léonarde-Françoise des Réaux, novices au monastère de la Visitation de Tulle (84 et 89). — Contrats de mariage entre Germain Druilholes, de Chameyrat, et Marguerite Lachèze (110) ; — entre Henri-Simon Dejagat, garçon canonnier originaire du diocèse de Reims, et Catherine Traux (133) ; — de Jean-Xavier Lacoste, bourgeois « et coseigneur de la ville de Tulle », et Jeanne Lacombe (149). — Lettre de change souscrite par François Charbonnel, marchand de la paroisse de Saint-Clément, en faveur de M. Lamore de Lamirande (167). — Vente, par Jean Boitte, « fabricant en laine et fourrier au four de la place de Laubarède », à Jean Vialle, avocat, d'un petit jardin situé au quartier du Four-Nivoulet (179). — Bail des revenus de la grande prévôté, passé par

Louis Fénis de Lacombe, grand prévôt, en faveur de Jean-Baptiste Brugeau, notaire royal. (210).
Etc.

E666. (Liasse). — 231 pièces, papier.

1780 — Baudry. — Minutes. — Contrats de mariage entre Jean Barthélémy et Jeanne Continsouzas (8) ; — et entre Léonard Pinardel et Marianne Soleilhavoup (28). — Cession, de dommage, par Pierre Ambiaud, d'Orluc, à Jean-Baptiste Chassain, de Tulle, contre le sieur Fraydefournier, curé de Pérols, qui avait célébré un mariage sans tenir compte d'un acte d'opposition (54) ; — et par Françoise Chauzu à Marie-Jeanne Pinaud, contre le sieur Contrastin, qu'elle accusait de rapt (56). Cession, par François Villeneuve à Jean Audubert et à François Lestrade, pour le prix de trois cents livres, du service de la messagerie de Tulle à Bordeaux (60). — Ratification d'un contrat par dame Marie-Thérèse-Paul de Boisse, marquise de Payzac, demeurant à la Visitation de Tulle (65). — Vente, par Jean Martinie, dit le Petit, du village de la Rode, à Jean-François Lamore de Lamirande, « d'une bouyge et bouyssounat y attenant », contenant deux séterées, pour le prix de soixante-six livres (70). — Notification de grades à l'évêque de Tulle, par Joseph-Alexandre d'Audin, chanoine de Rocamadour (83). — Vente, par Jean-Antoine Masson de Saint-Félix, mari de Jeanne du Fayet de la Tour, à François Laselve de Saint-Avid, pour le prix de onze mille livres, des fief, château et domaines de Chazarin, situés dans la paroisse de Naves (89). — Constitution d'une aumône dotale pour Rose de Lasserre de Viescamp, religieuse au couvent de la Visitation de Tulle (98). — Bail du moulin de Ménoire, appartenant audit couvent de la Visitation (99). — Testament de Jean Seigne, curé de Chanac (116). — Inventaire des meubles délaissés par Jean-Martin Laselve, doyen du chapitre de Tulle (153). — Inventaire du mobilier de Léonard Boule, voiturier (184). — Quittances de sommes payées par M. de Saint-Prieuch de la Borye pour le compte du curé de Bar, son frère (194). — Constitution d'une aumône dotale pour Marie Chaverebière de Sal, novice au couvent de la Visitation de Tulle (198). — Etc.

E667. (Liasse.) — 337 pièces, papier.

1781 — Baudry. — Minutes. — Vente, par François-Joseph-Julien Faugeyron, avocat en parlement, à Bernard Faugères, du domaine de Daumiar, situé dans l'enclave des Plas, paroisse de Saint-Clément (11). — Vente, par Jean-Baptiste Floucaud à Eymard Parjadis de Malpeyre, d'un domaine situé à Masquès-Bas, paroisse de Forgès (33). — Abandon, par le sieur Maisonneuve, laboureur de la paroisse de Pandrignes, à M. de Saint-Avid, de divers fonds pour tenir lieu du paiement d'arrérages de rentes (40). — Vente d'un pré de quatre séterées eymines et d'une terre de deux séterées, situés au village de Bouysse, paroisse de Naves, par Jean Myrat, marchand, à François Duval du Tournier, pour le prix de douze cents livres (90). — Procès-verbal de visite du château de Naves, appartenant au chapitre de Tulle et servant de presbytère (117). — Contrats de mariage entre Pierre Roussanne, de Tulle, et Toinette Estagerie (138) ; — entre Antoine Espinat, de Cornil, et Gabrielle-Thérèse Buche (162) ; — entre Léonard Traverse, de Laguenne, et Jeanne Roubeyrie (180). — Vente, par Pierre Chomeil de la Chassagne, de Saint-Mexant, aux dames de la Visitation de Tulle, de masures situées au quartier du Trech, au lieu appelé « la Pointe-du-Jour » (190). — Contrat de mariage entre Antoine-Louis Duval, marchand, et demoiselle Françoise Barry (199). — Actes de respect de Françoise Fage à Françoise Charain, sa mère (224). — Vente, par les enfants de Jean-Baptiste Pauquinot, à Pierre Contrastin, pour le prix de quatre cents livres, de l'office d'huissier royal à Tulle (242). — Procuration de Jean-Joseph de Lespinasse de Pebeyre, lieutenant au régiment de Lyonnais, à la dame de Meynard, sa mère, pour vendre l'office de conseiller en l'élection de Tulle dont son père était pourvu (250). — Testaments de Pierre Leymarie, du bourg de Gimel (272) ; — de Pierre Buisson, novice Récollet (280) ; — et d'Élisabeth Dufour, veuve de Jean Bossoutrot (287). — Bail des domaines d'Estorges et du Pourchet, appartenant aux dames de la Visitation de Tulle (310 et 311). — Etc.

E668. (Liasse.) — .346 pièces, papier.

1782 — Baudry. — Minutes. — Testament de Géraud Vaur, du village de Vaur, paroisse de Sainte-Fortunade (22) ; — et de Michel Béronie, papetier au moulin du Pezat (35). — Contrat de mariage

entre Pierre Trémouille et Marie Crumeyrolles, de Saint-Paul (35 bis). — Traité entre la marquise de Paysac et le marquis, son fils, au sujet de la jouissance du fief de Cousages, et de la coseigneurie d'Allasac (40). — Vente, par Jean-Baptiste Lacombe du Roussel, à Guillaumette Cousteau, épouse d'André Saugon, arquebusier, d'une maison située au quartier d'Alverge (59). — Testaments de Georges Goutte, fait au moment d'aller rejoindre le régiment de Berry (96); — et de dame Élisabeth Brossard, veuve de M. Lamore de Lamirande, ancien maire de la ville de Tulle (116). — Avération d'écrit privé par M^{me} de Lacaze du Laurent, veuve de M. de Saint-Mexant, au profit de M^{me} de Mérigonde de Saint-Hilaire (123). — Testament de Jean-Joseph-Martin Dumyrat de la Tour, gouverneur et coseigneur de la ville d'Allasac (132). — Vente de cens et rentes sur le tènement d'Auliac, paroisse de Corrèze, par Jacques de Fénis du Tourondel, garde du corps du Roi, à Joseph de Fénis, son frère (154). — Vente, par Marie Vialle, veuve de Jean Sudour, à M. Lamore de Lamirande, de partie d'une maison située sur la place Saint-Bernard (158). — Donation entre vifs de plusieurs sommes, par Antoine Lamore de la Cour, bourgeois de Saint-Clément, à Jean-François Lamore de Lamirande (180). — Déclaration de plusieurs prêtres de l'église Saint-Julien de Tulle portant que Gabriel Dumyrat, curé de ladite église, « perçoit son casuel avec le plus grand désintéressement » (181). — Procuracy de Jean-Baptiste de Lartigue, prieur de Védrenne, à Joseph-Bernard Ternisien, grand chantre de l'église cathédrale de Tulle, pour gérer les affaires de son dit prieuré (206). — Procuracy des dames de Sainte-Ursule de Tulle pour affirmer qu'elles sont réellement créancières « des cy-devant soy-disans Jésuites » et qu'elles ne prêtent pas leur nom, ni directement ni indirectement, à ladite société (210). — Procurations pour assister à l'assemblée provinciale du clergé, à Bourges (232 et 233). — Testament de Joseph-Louis Girod, fils de Charles-Louis, horloger de Tulle et novice au monastère des Feuillants (236). — Vente, par Jean-Antoine-François de Loyac de la Bachellerie, à Marie Laborie, veuve de Léonard Puyhabilier, du domaine de Bessou, situé dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle (257). — Bail des fruits et revenus du corps de l'évêché de Tulle et de ceux des prévôtés de Laguenne et de Sainte-Féréole (269). — Bail du domaine de la Couparie, appartenant à l'évêque de Tulle (277). — Testament de Jean-Baptiste Soleilhet, docteur en médecine, demeurant à Tulle, au quartier Riche (288). — Inventaire du mobilier de Jean-Joseph-Martin Dumyrat de la Tour (294). — Etc.

E669. (Liasse.) — 391 pièces, papier.

1783 — Baudry. — Minutes, — Vente, par les darnes de Mérigonde, mère et fille, à Marie Laborie, pour le prix de six mille livres, d'une maison située à Tulle, entre la Corrèze et la rue d'Alverge (25). — Obligation constituant une rente de deux cents livres, souscrite par Jean-Joseph de Lespinasse, seigneur du Bournazel, en faveur de Jean-Martin-Gabriel Laselve du Chassain (44). — Vente de plusieurs fonds situés à Chanteix, par Jean de Lasserre, de Saint-Hilaire, à Jean-Baptiste de Lespinasse, chevalier de Saint-Louis (83). — Cession, par Léonard Bellange, du village del Rioux, paroisse de Saint-Martial-de-Gimel, à Guy-Martial de Fénis, seigneur de Laprade, de tous ses biens en paiement d'arrérages de rentes (105). — Département d'opposition à la célébration du mariage de Joseph de Fénis de Lafeuillade avec Martiale Desprès, par dame Françoise de Chastenev de Lenty, veuve de Jean de Fénis et mère dudit Joseph (106). — Testaments de Marianne de Jubert, de Sainte-Fortunade (125); — et d'Élisabeth de Loyac, fille de Jean-Léonard-François de Loyac de la Sudrie (126). — Contrat de mariage entre Gautier Vernet, de Saint-Bonnet-Avalouze, et Françoise Colin (160). — Bail des biens appartenant aux dames de la Visitation de Tulle dans le bourg de Gimel (161). — Testament de Luce Pasquet, femme de Léonard Parrical de Chamard (164). — Ferme, pour le prix annuel de cent-cinquante livres, du « four appelé de la ville, dépendant de l'évêché de Tulle » (192). — Vente, par « messire Joseph, marquis de Cardailhac, seigneur de Latrayne » en Quercy, à Antoine Chaumont, commissaire en droits féodaux, pour le prix de sept mille cent soixante-six livres, d'une prairie et « chambon, ou terre labourable », appelés de Cardailhac et situés dans la plaine de Curemonte (195). — Testament de Jean Bouzonie, receveur des impositions de l'élection de Tulle (203). — Contrat de mariage entre Joseph-François Meynard de Chabannes, avocat en parlement, et Madeleine Puyabilié de Lasserre (218). — Constitution de rente, par François de Murat, baron du Monestier, pour Jean-Léonard de Queilh

(253). — Testament de Marie Tournon, sœur de charité de la congrégation de Nevers (263). — Inventaire du mobilier de Jean-Baptiste Brugeau, notaire royal de Tulle (265). — Titre clérical ou pension pour Jean-Baptiste Puyabilié, fils de Gabriel Puyabilié du Leyrat (284). — Constitution d'une aumône dotale pour Anne Pradel, d'Uzerche, novice au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (296). — Arrentement perpétuel, par M. de Restais, syndic du séminaire de Tulle, à Antoine Lajoannie, de Saint-Xantin, d'une terre appelée el Brousseau (320). — Contrat de mariage entre Joseph-Marie Dubois, chevalier, seigneur de Corbez, demeurant au château de Champagnac en Auvergne, et Marie Jeanne Terriou de la Chassagne de Chaleys, de Tulle (350). — Procuration de François Bertrand de Lentilhac, baron de Gimel, à M. Darche, pour traiter avec Pierre et Paul-Guy de Gimel au sujet de leurs droits sur la baronnie de Gimel (384). — Etc.

E670. (Liasse.) — 426 pièces, papier.

1784 — Baudry. — Minutes. — Notification de grades à l'évêque de Tulle, par Antoine Lacroix, maître ès arts de l'université de Cahors (9). — Résignation, par Gabriel Dumyrat, en faveur de Jean-Joseph Brival, curé de Saint-Étienne de Lapleau, de la « cure-vicairie perpétuelle » de Saint-Julien de Tulle (36). — Révocation de ladite résignation (56). — Vente, par Étienne Darluc, seigneur de Lapraderie, à Antoine Melon de Roudarel, avocat, pour le prix de trente-deux mille livres, de l'office de lieutenant général au présidial de Tulle (77). — Accord, au sujet de créances, entre Martial de Fénis de Lacombe, maire de la ville de Tulle, Louis de Fénis, grand prévôt et vicaire général, et Joseph-Gabriel-Charles de Fénis de Saint-Victour, gouverneur de ladite ville de Tulle (109). — Attestation de Jacques-François Saint-Prieux de Saint-Aigne et de Joseph Sapientis, avocats en la cour « fréquentant depuis trente-cinq ans le barreau du siège sénéchal », relative au droit régissant le Limousin (118). — Testament de Marie Lagier, couturière demeurant au Trech (131). — Location, par Joseph Brival, chanoine de Tulle et principal du collège, d'une maison située dans la rue de la Barrière et appartenant audit collège (154). — Cession, par Marguerite de Vielbans, de Brive, à Jean-François Jarrige de la Mazorie, pour la somme de douze mille livres, des droits qu'elle avait à prétendre sur l'hérédité du feu sieur Cheyrac du Bouchetel, son mari (186). — Testament de Marie-Suzanne Fortier, veuve de Jean-Baptiste Schlafer de Chabrinhac, avocat en parlement (192). — Excuses du sieur Leyrat, marchand de Tulle, « qui s'étoit oublié jusqu'à donner un soufflet, d'une manière scandaleuse », à Jean de Lasserre, écuyer demeurant au bourg de Saint-Hilaire (199). — Échange du domaine de la Vernouille contre un domaine situé à Saint-Mexant, par François Duval du Tournier, Jean Perrier et Jeanne Brivezac (232). — Procuration de Nicolas Martin, fondeur, pour toucher des habitants de Laguenne le montant de la fonte d'une cloche (243). — Procuration des officiers municipaux de Tulle à messire Martial Melon de Pradou, « chanoine de l'église de Paris... », pour faire avec les RR. pères Théatins les conventions concernant la direction et administration du collège » (247). — Testament de François Martial Salles, premier huissier en la juridiction consulaire de Tulle (288). — Contrat de mariage entre Jean-Pierre Lacombe du Roussel, avocat en parlement, et Marie-Françoise Melon de Pradou (303). — Traité entre Pierre de Gimel, colonel au corps royal de l'artillerie, et Paul-Guy de Gimel, seigneur de Tudeils, Puy-d'Arnac, etc., son neveu, par lequel celui-ci abandonne audit Pierre la jouissance du château et de la seigneurie dudit Tudeils (352). — Caution de Jean-Baptiste Soleilhet, médecin, pour Bonaventure Brossard, directeur du bureau des postes de la ville de Tulle (387). — Testaments de Paul-Guy de Gimel, seigneur de Tudeils, capitaine au corps royal de l'artillerie (399) ; — et de Marguerite Cholvy, femme de Jean-Martin Laselve de Bity (400). — Etc.

E671. (Liasse.) — 509 pièces, papier.

1785 — Baudry. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste de Pignol de la Carrière et Charlotte-Louise Darche d'Ambrugeat (3). — Emprunt de trois mille huit cents livres par les religieux d'Obazine aux dames de la Visitation de Tulle (22). — Contrats de mariage entre François Rozier, de Saint-Hilaire, et Marguerite Mathieu, de Poumeyrol (69) ; — entre Antoine Rozier et Martiale Mazier (76) ; — entre Jean Chauzus, de Saint-Germain-les-Vergnes, et Marie Monteil (84). — Testament de Jean Buisson, novice récollet (133). — Transaction entre Martial Floucaud de la Pénardille, garde minutes en la chancellerie présidiale de Tulle, et Léger Lachèze, laboureur,

au sujet de droits sur les biens du sieur Pouchou (147). — Prise de possession du doyenné de l'église cathédrale de Tulle par Martial Melon de Pradou (160). — Vente, par Jean-François Darche à Antoine Chaumont, commissaire en droits féodaux, pour le prix de douze mille livres, d'une maison située rue du Canton et appelée « la maison du Pezarès » (179). — Procuration du clergé de Tulle à Louis Fénis de Lacombe, grand prévôt du chapitre, pour assister à l'assemblée provinciale de Bourges (203). — Donation entre vifs de dix mille livres, par Joseph Morin de Lets, écuyer, à Antoine Melon de Roudarel et à dame Marie de Lets de Melon, ses neveu et nièce (204). — Vente, par la veuve de M. du Chassain de Bity, à Pierre-Gabriel Duclaux, conseiller au présidial de Tulle, d'une maison située à Tulle, rue du Lion-d'Or (206). — Testament de Marianne Mas, femme de Léonard Bardon, docteur en médecine (234). — Procuration de Jean-Antoine Dulignon, directeur de la manufacture royale d'armes à feu de Tulle, pour retirer des armes livrées aux sieurs Lafitte, de Bordeaux (235). — Procès-verbal de visite du domaine de Vernouille, situé dans la paroisse de Saint-Germain-les-Vergnes et appartenant à François Duval, seigneur du Tournier (242). — Testament de Joseph Daubusson, natif d'Aurillac et novice au couvent des pères Récollets de Tulle (290). — Codicille de dame Marie-Paule-Thérèse de Boisse, marquise douairière de Peyzac, demeurant à la Visitation de Tulle (294). — Contrat de mariage entre Pierre Druilloles, du village du Monteil, paroisse de Saint-Mexant, et Jeanne Verdier (305). — Testament de Jean Besse, de Seilhac (322). — Vente, par les demoiselles de Lauthonie à Pierre-Léonard-Dominique Dumyrat, chanoine de Tulle, de bois compris dans le tènement de Chaunac (334). — Résignation, par Gabriel Dumyrat, de la cure de Saint-Julien de Tulle en faveur de Jean Sudour, curé de Saint-Étienne de Chameyrat (357). — Procuration de Françoise-Marguerite Delfau de Pontalba, femme de Jean-François Laselve de Saint-Avid, à Joseph-Xavier Delfau de Pontalba, son frère, officier dans les troupes des colonies, pour toucher dans la Louisiane différentes sommes provenant de la succession d'Ignace Broutin (359). — Contrat de mariage entre Léger Tilhac, d'Égletons, et Jeanne Machat (401). — Prise de possession de la cure de Saint-Julien de Tulle par le sieur Sudour (458). — Résignation de la cure de Saint-Genès, près Chamiane, dans le diocèse de Clermont, par Antoine Beille (482). — Traité entre les officiers municipaux de Tulle et le sieur Pierre Barratier, entrepreneur, pour l'agrandissement de la halle (470). — Testament de Blaise Brivezac, marchand (486). — Inventaire du mobilier de Bernard Vialle, meunier à l'Estabourny (495). — Opposition du chapitre de Tulle à la prise de possession, par M. Puyhabilié, du prieuré de Toy-Viam (514). — Etc.

E672. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 527 pièces, papier.

1786 — Baudry. — Minutes. — Vente, par Marie-Élisabeth de la Fageardie du Leyris à Jean-Baptiste Barry, meunier, d'une maison située près du couvent de la Visitation de Tulle (1). — Prise de possession de la cure de Chameyrat par François Béral (10). — Bail d'une maison touchant au clocher de la cathédrale et appartenant au chapitre, passé par M. de Fénis, grand prévôt (23). — Procuration de Jean-Antoine Dulignon, régisseur de la manufacture d'armes de Tulle, à Pierre Dulignon, son frère, demeurant à La Rochefoucauld, pour recueillir sa part de l'héritage paternel (40). — Prise de possession d'un canonicat de Tulle par Jean-Baptiste Puyhabilié de Lasserre (50). — Procuration d'Étienne Darluc de la Praderie, lieutenant général au présidial de Tulle, pour résigner son office en faveur d'Antoine Melon, avocat (93). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Baluze, perruquier, et Louise Jayle (106). — Testament de Jean Pauphille, marchand (118). — Contrat de mariage entre Léonard de Comte, seigneur de Beyssac, et demoiselle Marie-Claude-Françoise de Lastic (144). — Traité entre Étienne Lachaud, syndic-marguillier de Treignac, et Thérèse de Lavau, veuve de Jacques Rondet d'Affieux, au sujet d'ornements appartenant à l'église de Treignac qui avaient péri dans l'incendie de la maison d'Étienne Rondet, ancien curé dudit Treignac (153). — Procuration de Jean-Baptiste Puyhabilié à son père, pour toucher les revenus de son prieuré de Toy-Viam (180). — Vente, par Antoine de la Fageardie de Saint-Germain, conseiller au parlement de Bordeaux, à François Since, marchand, du domaine de Sernaux, situé dans la paroisse de Neuvic (191). — Testament de Jeanne Moussour, veuve Leyx, aubergiste de Tulle (218). — Testaments de Martin Delbos, dit Lespinat, vigneron de Laguenne (238) ; — de Bernard Borie, journalier de Tulle (261) ; — et de Jean Barrat, laboureur de Saint-Mexant (271). — Procès-

verbal de visite du domaine des Vergnes, situé dans la paroisse de Saint-Germain et appartenant à François Duval, seigneur du Tournier (279). — Testaments d'Antoine Courtaud, prieur de Lusseray en Poitou (280) ; — de Jeanne-Louise Darce de Lafeuillade, contenant un don de quatre mille livres au profit de l'hôpital de-Tulle (334) ; — et de Jean Béril, laboureur (357). — Bail, par Louis de Fénis de Lacombe, grand prévôt du chapitre de Tulle, agissant en qualité de syndic dudit chapitre, des fruits de la prévôté de Seilhac, consistant en dîmes dans ladite paroisse pour les années paires, et en rentes foncières et directes sur les villages et tènements de Laporte, Lavergne, Brudieu, Brunye et La Meynardye, Tireygeol, Coulamy, Lavalette, etc. (366). — Constitution d'aumônes dotales pour Marie-Jeanne Dellestable et pour Marie Veilhan, novices au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (384 et 385). — Bail des revenus de la prévôté de Marc-la-Tour, passé par M. de Fénis en faveur de Martial Floucaud, seigneur de la Pénardille (388). — Testament de Pierre Plande, meunier de Tulle (410). — Emprunt, par le chapitre de Tulle des religieuses de la Visitation, d'une somme de trois mille livres (428). — Prise de possession d'un canonicat de Tulle, par Jacques-Louis de Labrue de Saint-Basile (447). — Procès-verbal constatant l'état du presbytère de Chanteix (448). — Bail, par les officiers municipaux de Tulle, du droit de courtage et mesurage des huiles (477) ; — et des fumiers et autres engrais qui se ramassent sur les places publiques (478). — Testament de François Daudy, marchand-chapelier de Tulle (482). — Aumône dotale de Marie Calary, de Saint-Angel, novice au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (484), — et testament de ladite Calary (486). — Procuracy de l'évêque de Tulle à Antoine Chaumont, commissaire en droits féodaux, pour la poursuite de divers procès au sénéchal de Martel (495). — Résignation du prieuré-cure de Corrèze par Jacques Albier de Bellefon (510). — Contrat pour la levée des impositions de la paroisse de Cornil (525). — Etc.

E673. (Liasse.) — 548 pièces, papier.

1787 — Baudry. — Minutes. — Testament d'Anne Mas, de Tulle (16). — Vente, par dame Marguerite Cholvy du Pouget, femme de Jean-Martin Laselve de Bity, à Pierre Destor, charpentier, d'une cave et d'une écurie situées dans la rue du Canton (27). — Contrats de mariage entre Jean Feugeas, de Tuile, et Pétronille Sérandon, de Poissac (43) ; — entre Jacques Rondet, seigneur d'Affieux, et demoiselle Léonarde-Françoise Puyhabilié de la Jarrige (50). — Bail des domaines du grand et du petit Massoulier, situés dans la paroisse des Angles et appartenant au grand séminaire de Tulle (90 et 91). — Testament de Mathieu Broch, du Bosmanger (96). — Testament de Gabriel Dumyrat, ancien curé de la paroisse de Saint-Julien de Tulle (111). — Procuracy de la dame Delfau de Pontalba, femme de M. de Laselve de Saint-Avid, pour poursuivre contre le sieur de Reggio, capitaine de troupes à la Louisiane, le paiement d'une créance (114). — Vente, par Léonard Dufau, seigneur de Laffon, à Pierre de Gimel, colonel au corps royal de l'artillerie, pour le prix de neuf cents livres, d'une vigne de seize journaux située à Tudeils (120). — Cession, par Jean Chadebech de la Valade, de Saint-Germain-les-Vergnes, à son fils, d'un office de notaire royal (150). — Traité entre Antoine de la Fageardie, seigneur de Saint-Germain, et Georges Bordalès, au sujet d'arrérages de rentes (206). — Vente, par dame Marie-Françoise de Mérigonde, baronne de Favars, à François Lestrade, messenger de Tulle à Bordeaux, d'un domaine situé dans les appartenances du bourg de Chameyrat (213). — Traité entre Antoine de la Fageardie et Étienne Chauza, au sujet d'une rigole pratiquée par ce dernier dans le bois de Laganne pour amener de l'eau dans la terre de la Constantine, nouvellement convertie en pré (217). — Prix faits pour la construction d'une maison au bourg de Bar (232 et 236), — Contrat de mariage entre Henri Dufour, chirurgien, et Léonarde Estorges (241). — Procuracy de « messire Guy-Martial de Fénis, chef de nom et d'armes », seigneur de Laprade, pour vendre une rente viagère à lui due par le marquis de Ligondès (250). — Aumône dotale de Marie-Élisabelh du Bac, fille de Jacques-Félix du Bac et novice au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (261). — Testament d'Antoine Dubernard, de Saint-Paul (272). — Concordat entre le sieur César Machefer, marchand « fréquentant les foires de France », et ses créanciers (298). — Procuracy de Jean-Léonard Rignac, receveur des consignations à Tulle et entreposeur des tabacs, pour retirer le cautionnement fourni par lui en cette dernière qualité (312). — Bail des dîmes de la paroisse d'Orliac-de-Bar qui appartiennent au grand

prévôt du chapitre de Tulle (313). — Consentement donné par les commissaires du chapitre de Tulle à la fusion de prébendes (390). — Procuracy de l'évêque de Tulle pour assister à l'assemblée provinciale de Bourges (395) ; — procuracy semblable des députés et syndics du clergé (397). — Inventaire des meubles et marchandises d'Étienne Borie, marchand de laine (398). — Inventaire du mobilier de Jacques Bardinal, marchand décédé au Sénégal (419). — Testaments de Marie Guirande, de Tulle (428) ; — et de Jeanne Borie, femme de Cosme Lidoré (450). — Traité entre Barthélemy Grandchamp, syndic du chapitre, et les habitants de Saint-Hilaire-Foissac, au sujet de rentes (451). — Bail du droit de mesurage des grains et du poids de la ville, passé par les officiers municipaux de Tulle en faveur de Jean Rossignol et de François Ludières (479 et 480). — Testament de Léonard Cendriat, journalier de la manufacture royale d'armes (481). — Vente, par Jean-Joseph de Lespinasse, seigneur de Pebeyre, capitaine d'infanterie au régiment de Lyonnais, à Jean Audubert, marchand, pour le prix de quatorze mille livres, du domaine de Puylaplace, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade (502). — Procuracy de Jean-Martial de Fénis de Lacombe de la Boissière, capitaine au régiment de Berry, pour « en son nom prendre connoissance de la succession » de messire Luc de Fénis de Lacombe, chevalier de Chabanac, décédé à Saint-Domingue (510). — Testament de Pierre Chirac, greffier en chef du présidial de Tulle (535). — Etc.

E674. (Liasse.) — 535 pièces, papier.

1788 — Baudry. — Minutes. — Titre clérical pour Bernard Borie, constitué par Pierre Bosredon, du village de Druilloles, paroisse de Favars (1). — Contrat de mariage entre Jean Tavé, de Ladignac, et Jeanne Farge, d'Espagnac (13). — Vente, par Jean-François Darce, baron de Puy-de-Val, à Pierre Laumond, vigneron de Donzenac, pour le prix de quinze cents livres, d'une rente foncière de deux muids de vin (35). — Testament de Jeanne Tavé, femme de Pierre Crumeyrolles, de Lagarde (87). — Caution de François Materre, juge de Vignols, pour le sieur Rigault, contrôleur des actes à Tulle (112). — Vente, par Jean et Jacques Estorges, à Antoine Saulières, pour le prix de huit mille livres, d'une maison avec cour et jardin, située à Tulle, rue du Lion-d'Or (125). — Procuracy de Raymond Chirac, bourgeois, pour transmettre à Jacques Estorges, avocat, l'office de greffier en chef dont son père était pourvu (130). — Vente, par Jean-Léonard de Lespinasse, avocat, à Jeanne-Marguerite de Lespinasse, femme de Jean-Augustin Sclafér de Chabrignac, sa sœur, de moitié de l'office de clerc criminel au greffe de la sénéchaussée de Tulle (133). — Testaments de Jean-Baptiste Pascal, engagé au régiment de Cambrésis (140) ; — de Marianne Pinardel, de Tulle (155) ; — de Léonard Tronchet, dit l'Oncle, de Chameyrat (189) ; — et de Marianne Moussour, marchande de Tulle (199). — Visite de boutiques situées devant l'église Saint-Julien de Tulle et adossées à la cathédrale (201). — Testament de Jeanne Levreaud, veuve de Blaise Duval, de Tulle (210). — Documents relatifs à l'ouverture du testament de mademoiselle Teyssier de Leyrat (231). — Traité entre Joseph Brival, chanoine de Tulle, et Jean-Baptiste Fraydefournier, curé de Pérols, au sujet de la « vicairie de St-George, fondée dans la chapelle de Champmain, dans le cimetière de la ville de Saint-Léonard » (233). — Vente, par les demoiselles Juyé de Labesse, de Tulle, à Jean-Baptiste Pastrie, d'une pièce de terre de quatre sétérées, située à la Bachellerie (246). — Refus par divers particuliers du village d'Estorges, paroisse Saint-Pierre de Tulle, de contribuer à la reconstruction du four commun dudit village et renonciation au droit d'y cuire leur pain (252). — Inventaire du mobilier de Marie-Jeanne Teyssier de Leyrat (257). — Testament de Jean Goudelou, curé de Bassignac-le-Bas (289). — Vente, par Pierre-Julien de Lacoste, seigneur de la Reymondie, à Jean-François Darce, pour le prix de mille livres, de tous les cens, rentes, devoirs seigneuriaux et droits de justice lui appartenant sur les villages de la Reymondie et de Chazoules, dans la paroisse de Nonards (292). — Vente, par Arnaud de Combret de Marcillac, seigneur de la Beysserie, à Antoine Chaumont, commissaire en droits féodaux, de la maison de la Beysserie, du domaine du Bourg, situé à Marcillac, et du domaine du Veysset (298). — Visite du domaine de Puylaplace, appartenant à M. Audubert (300). — Procuracy de Marguerite Nadal, pensionnaire au couvent de Saint-Bernard de Tulle, pour passer son contrat de mariage (334). — Quittances de MM. Darce pour Jean-Michel Marbeau, expert géomètre à Favars (363). — Contrat de mariage entre Pierre

Dumond, d'Ussel, et Marie Mergery Duplessys (393). — Procès-verbal de visite des biens vendus par M. Combret de Marcillac au sieur Chaumont (404). — Reconnaissance, par plusieurs habitants de Saint-Germain-les-Vergnes envers Antoine de la Fageardie, pour le Peuch-Rebière et le tènement de la Bessouille, situées dans les appartenances du village de Chauvel. (430). — Testaments de Catherine Certain, femme de Pierre Certain, médecin de Turenne (446) ; — et de Jean Lamore de Lamirande, seigneur de Marcillac et chevalier de Saint-Louis (455). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Gimazanes de la Barrière, médecin de Saint-Merd-de-la-Roche, et Marie Gimazanes, de Servières (499). — Vente, par Léonard et Jean-Bonaventure Mougenc de Saint-Avid, père et fils, à Pierre Raffy, laboureur, du pré ou bouige de Laleu situé au village de Cerou, paroisse de Naves (513). — Baux d'immeubles situés à Saint-Jal et appartenant à François de Lauzou, comte de Vézin, mari de Claudine-Marie Lastic de Saint-Jal (516-519). — Etc.

E675. (Liasse.) — 597 pièces, papier.

1789 — Baudry. — Minutes. — Bail du domaine de Laviale, situé dans la paroisse de Bar et appartenant au séminaire de Tulle (34). — Bail, par Barthélémy Grandchamp, trésorier du chapitre, à Jacques-Louis de Lavaur de Sainte-Fortunade, chanoine, d'une maison appartenant audit chapitre et du jardin des cloîtres (47). — Contrat de mariage entre Léonard Pélissier, de la Borie-Blanche, paroisse des Angles, et Marie Eyrolles, de Saint-Pardoux-de-Gimel (68). — Aumône dotale pour Jeanne Materre, du Lonzac, novice au monastère de Sainte-Ursule (85). — Procuration du sieur Chaumont, fermier général des revenus de l'évêché de Tulle, pour sous-affermer la terre de Rocamadour (93). Inventaire des meubles de Toinette Faugère, de Souilhac, banlieue de Tulle (97). — Testament d'Eymar Juin de Lamirandie, bourgeois de Lanteuil et étudiant au collège de Tulle (110). — Procuration de Nicolas-François-Marie Baron du Rois d'Escordal, seigneur de Saint-Loup-aux Bois, major au corps royal de l'artillerie et inspecteur de la manufacture d'armes à feu de Tulle, à Antoinette-Gabrielle-Angélique de l'Escuyer, sa femme, pour approuver l'achat de la terre et seigneurie de Guincourt (112). — Vente, par Michel Vergne, de Saint-Germain-les-Vergnes, à Jean Lagarde, pour le prix de douze livres, de moitié de l'eau de la fontaine du Mouton (126). — Acte de notoriété portant que François-Martial de Lespinasse, ancien capitaine au régiment d'Humières et commissaire de police de la ville de Tulle, mort le 27 février 1742, n'a laissé d'autres héritiers que Pierre de Lespinasse, son fils unique (135). — Procuration de Jean-Antoine de Brossard, seigneur de Favières, à M. du Chassaing de Bity, « pour comparoir à l'assemblée générale des trois états de la sénéchaussée de Tulle » (145). — Testament de Jean-Joseph Darche de Lauzelou, président des trésoriers de France en la généralité de Limoges (147) ; — et codicille mystique dudit Darche (148). — Procuration de François-Joseph Dumyrat pour comparaître à l'assemblée des trois états de la sénéchaussée de Tulle (162). — Procurations semblables de François Laselve de Saint-Avid, seigneur de Chazarain (163) ; — de Marie-François Dumas des Combes, garde du corps (165) ; — et de Henri de Clédat, seigneur de Gourdon (170). — Déclaration de M. Soleilhet, docteur en médecine de Tulle, portant qu'il n'entend pas confondre la directe de la seigneurie de Sérilhac, à lui léguée par M. Darche, avec l'utile des fonds qu'il possède dans l'étendue de cette seigneurie (187). — Testament de Marianne Suard, veuve Theilol (206). — Vente, par Gabriel de Rodarel, marquis de Seilhac, à Françoise Nard, veuve Estorges, du domaine du Chambon, situé à Eyrein (227). — Vente, par Joseph de Lespinasse, seigneur de Pebeyre, capitaine au régiment de Lyonnais, à Antoine Chaumont, du domaine de Lasfons, situé dans la paroisse de Marcillac (238). — Testament de Marie Laborie, veuve de Jean-Léonard Puyhabilié, bourgeois de Tulle (254) ; — et de Jeanne Pradalier, veuve de Blaise Brivezac, marchand (262). — Vente, par Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat et de Puy-de-Val, à Jean Neuville, du domaine du Gourbacou, situé dans les paroisses de Saint-Julien de Tulle et de Naves (294). — Partage entre Élisabeth Vadeau, Pierre Plantade et Louise Vadeau (328). — Baux de domaines situés à Clergoux et appartenant au séminaire de Tulle (346-348). — Lettres de Charles-Joseph-Marius de Rafélis de Saint-Sauveur, évêque de Tulle, nommant Pierre-Joseph Brival syndic de la chambre du clergé (352). — Quittance constatant la remise de couverts d'argent et de titres par M. Darche à Étienne-Jean-Charles de Jaucen, seigneur de Rochefort (373). — Testament d'Antoinette

Mergery-Duplessis, marchande de Tulle (388). — Prise de possession d'un canonicat par Jean-François Puyhabilié de la Jarrige (398). — Contrat de mariage entre Martial Duval, huissier, et Marie Bardon (402). — Procuracy de Claude-Ignace de Chauveau, baron de Rochefort, pour recueillir la part de la succession du marquis de Lestrangle revenant à Augustine de Lestrangle, sa femme (429). — Procuracy des Théatins du couvent de Paris au père Zacharie Duquesnay pour arrêter les comptes du collège de Tulle (432). — Aumône dotale de Marie Bayle, native de la Courtine et novice au monastère de la Visitation de Tulle (467). — Bail, par les officiers municipaux de Tulle, du droit de cordage et mesurage du bois et de courtage et mesurage de l'huile (482-483). — Bail, par Antoine Dulignon, directeur de la manufacture de Tulle, au nom de Nicolas Bettenger et Cie, propriétaires de ladite manufacture, du moulin de Lay, situé dans la paroisse de Laguenne (496). — Résignation, par Joseph-Bernard Ternisien, grand chantre du chapitre, de la vicairie de Saint-Antoine desservie dans l'église de Saint-Geniez-ô-Merle (541). — Testament de François Dellestable, notaire royal de Neuvic (565). — Contrat de mariage entre Antoine Bussière, de Laguenne, et Françoise Dejouan (595). — Etc.

E676. (Liasse.) — 603 pièces, papier.

1790 — Baudry. — Minutes. — Contrat de mariage entre Léger Charbonnel, de Tulle, et Marie Bordes (12). — Titre clérical ou pension de cent livres pour Denis Teria, de Tulle (17). — Traité entre le sieur Morant, bourgeois du village de la Geneste, paroisse de Saint-Laurent, Antoine la Fageardie de Saint-Germain et Marie-François Dumas, seigneur des Combes, au sujet de créances (44). — Bail, par Raymond Chirac de la Perroussie, imprimeur du Roi, du pré del Pont, situé au village de la Perroussie (67). — Donation, par Pierre-Ignace Graviche, chanoine, à autre Pierre-Ignace Graviche, son neveu, d'un martinet établi sur la Céronne et d'un fonds de commerce de chaudronnerie (90). — Traité entre Jeanne Mas, Pierre Berlin, Étienne-François-Charles de Jaucen de la Geneste et autres, au sujet d'arrérages de rentes (113). — Échange d'immeubles entre Jean Simonot, de Saint-Mexant, et Martin Villieyras, du même lieu (127). — Vente, avec pacte de rachat, par Jean Ribeyrie, de Favars, à Pierre Cueille, pour le prix de quatre-vingts livres, d'un pâtural de deux séterées, appelée la Bouchelade (137). — Testament de Jean Graffoulière, de Beynat (146). — Visite d'une maison située rue d'Alverge, qui avait été achetée pour le prix de mille livres par Jean Ceindriat, armurier (172). — Vente, par Jean Charissou, dit le Clergue, à Antoine Bontemps, d'une grange située au village du Cros-la-Visine, paroisse de Sainte-Fortunade (201). — Vente, par les héritiers de François Barattier, de Tulle, à Gabriel Puyhabilié de Leyrat, d'un bois de châtaigniers en mauvais état, situé au Masmasel (215). — Testament de Jeanne Sérendon, veuve de Jean Béril, de Poissac (219). — Quittance de Louise Darcambal, de Brive, à Antoine Orliaguet, de Tulle (220). — Bail, par M. Geouffre de Chabrignac à Jean-Baptiste Lacombe du Roussel, de rentes sur le tènement d'Hublanges (237). — Testament d'Antoine Dupeyron, bourgeois demeurant au village de la Ramade, paroisse de Cornil (238). — Procuracy « de Jean-Martial Fénis », capitaine au régiment de Vintimille, à Louis Fénis de Lacombe, grand prévôt de la cathédrale, pour recueillir la succession de Luc Fénis, son frère, mort à Saint-Domingue (248). — Renonciation, par Françoise de Lespine de Septville, femme de Pierre Béral, greffier en la juridiction consulaire de Tulle, à la succession de son père (265). — Inventaire du mobilier de Léonard Jaucen, commis à la manufacture d'armes à feu (275). — Contrat de mariage entre Pierre Chassaing, de Cornil, et Léonarde Madesclaire, de Saint-Fréjoux (325). — Obligation de deux mille livres souscrites par Pierre-Gabriel Duclaux en faveur de Jean-Martin-Gabriel de Selve du Chassain (349). — Vente, par Jean Aumard, de Saint-Clément, à Jean-Noël Firmigier, notaire royal du lieu des Plas, de terres et bois (358). — Procuracy d'Ignace Chauveau de Rochefort et d'Augustine de Lestrangle, sa femme, pour vendre une maison située au bourg de Saint-Jean-d'Angle (412). — Testament de Pierre Uzerche, journalier du village du Mas, paroisse de Beynat (417). — Prix fait de réparations au château de la Farge, appartenant aux mineurs Brossard (419). — Testament d'Antoine Terriou, notaire royal de Corrèze (439). — Vente, par Jean-Baptiste-Martin Després, conseiller au présidial de Tulle, à Pierre Perroussie, de Tulle, pour trois mille livres, du domaine de la Massonnerie, situé dans la paroisse de Naves (498). — Vente, par Jean-Joseph de Lespinasse de

Pebeyre, à Bertrand-Simon Soleillet, docteur en médecine, du domaine de la Vicairie, situé dans la paroisse de Meyssac (499). — Testament de Marianne Pranchère, marchande de Tulle (521). — Procuration de Pierre-Alexandre Grammont pour faire liquider l'office de juré priseur dont il est pourvu (522). — Donation entre vifs, par dame Jeanne Saint-Priech, veuve de M. Artand de Champforêt, à François Saint-Priech, major de la garde nationale, son neveu (551) — Donations par M. et M^{me} Darche à Gabriel Darche de Puy-de-Val, leurs fils, de la terre de Puy-de-Val (563-564). — Contrat de mariage entre Michel Saint-Priech, journalier à la manufacture de Tulle, et Marie-Catherine Lagier (581). Etc.

E677. (Liasse.) — 809 pièces, papier.

1791 — Baudry. — Minutes. — Contrats de mariage entre Mercure Laporte, de Chameyrat, et Marie Pignol (14) ; — entre Jean Hospital, de Saint-Mexant, et Suzon Laval (26). — Procuration de « dame Marie Gentet, douairière de défunt Jean-François de Lastic Saint-Jal », pour racheter des rentes dues sur plusieurs domaines lui appartenant (39). — Vente, par Jean Neuville, de Tulle, à Antoine Chaumont, d'un domaine et d'un moulin situés au village de Charles, paroisse de Saint-Pardoux-la-Croisille (41). — Vente, par François-Marie Dumas, ci-devant écuyer, à Antoine Lafageardie de Saint-Germain, de trois domaines situés au village de Faugères, paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux, du bois des Combes et de cens et rentes sur ledit village de Faugère et sur les tènements de Las Combas, paroisse de Venarsal, de la Rougerie, du Treuil, etc. (68). — Vente, par Augustin Duclaud, homme de loi, à la dame de Meynard et autres, des rentes dues sur le tènement de la Pougé, paroisse de Naves (96). — Vente par Martial Myrat, officier municipal de Seilhac, à Blaise-Joseph Féris, curé de Naves, pour dix-huit cent soixante livres, du pré du Verdier, situé dans le bourg dudit Naves (102). — Contrats de mariages entre François Puyhabilié de Leyrat et demoiselle Marie-Michelle Lignareix de Bonnefond (107) ; — entre Jean-Baptiste Freysselines, de Clergoux, et Jeanne Chambre (175) ; — et entre Jean Dumas, de Favars, et Marguerite Combroux (184). — Procuration des administrateurs de l'hôpital de Tulle pour toucher des sommes dues par le Trésor et pour liquider une créance sur M. de Soudeilles (187). — Obligation de quatre mille livres souscrite par Jean-Joseph de Lauthonie et par ses sœurs en faveur de François-Marie Dumas, de Chameyrat (218). — Testament de dame Luce Mazoyer, veuve de M. de Saint-Priech de Saint-Aigne (227). — Vente, par Jean-François Darche d'Ambrugeat, à Pierre Pauty et Pierre Figier, de la vigne de Lagisse (248). — Testament de Pierre-Gabriel Duclaux, conseiller au présidial de Tulle (265). — Donation entre vifs de tous ses biens, par Jean-François Laselve de Saint-Avid à Jean-Martin Laselve, son petit-neveu (281). — Déclaration de la communauté des ci-devant procureurs du présidial, du sénéchal et de l'élection portant qu'ils demandent à être taxés sans indemnité sur le prix de six mille livres (319). — Contrat de mariage entre Léonard Berthy, notaire royal à Yssandon, et Françoise Dufraysse, fille de Léonard Dufraysse de Vianne (346). — Partage, entre François Villeneuve, administrateur du directoire du département de la Corrèze, et les sieurs Leyx, des domaines d'Estorges et du Pourchet, biens nationaux achetés en commun pour le prix de trente mille livres (375). — Testament de Françoise Saule, de Tulle (395). — Transport, par le sieur Antoine Chaumont à Étienne-Joseph Esclavard, ci-devant seigneur de Bouysse, de la maison des dames de Sainte-Claire de Tulle (398). — Revente, par Étienne Broquerie, d'Argentat, à Jean Vallette, de partie du domaine de Basteyroux, provenant des religieuses de Sainte-Claire dudit Argentat (415). — Échange d'immeubles entre Raymond Lavaur, ci-devant comte de Sainte-Fortunade, et Jean Gauthier (417). — Testament dudit sieur de Lavaur (459). — Contrat de mariage entre Étienne Peyrelevade et Marie Lidoré (473). — Procuration de Clément de Bar de la Chapoulie à Charles de Bar, son fils, pour toucher le montant de l'indemnité qui lui était attribuée à l'occasion des dîmes inféodées qu'il possédait sur Cornil (505), — Attestation de Pierre Lacombe-Roussel et de Jean-Bonaventure Mougenc-Sainl-Avid, juges au tribunal du district de Tulle, portant que Jean-François Darche est héritier unique de Jean-Joseph Darche de Lauzelou, son beau-père (565). — Bail, par le trésorier de l'hôpital de Tulle, du four de la Barrière (571). — Traité entre Nicolas Bettinger, l'un des propriétaires de la manufacture d'armes de Tulle, et Jean Ventéjoux, portant résiliation du bail du moulin de Lay par suite « de la nécessité où se trouvent ledit S^f Bettinger et

Cie de multiplier les uzines nécessaires à la confection des armes » (584). — Acte mortuaire de « Charles-Joseph-Marius de Raféris de Saint-Sauveur, ci-devant évêque de Tulle, décédé le 30 mai 1791, rue des Saints-Pères, à Paris ». Inventaire du mobilier délaissé par ledit évêque dans la résidence épiscopale dudit Tulle (605). — État du château et du domaine de la Morgue, vendu par la Nation à Bonaventure Brossard, receveur du district (606). — Échange d'immeubles entre Marianne Lajoannie, veuve Brossard-Favières, et Léonard Leyniac (654). — Titre clérical pour Blaise Croustillac, constitué par Jean-Léonard Meynard-Queilhe, chevalier de Saint-Louis (669). — Procuration de Jean-François Lacombe de Sainte-Marie pour toucher de la Nation le prix de vins vendus aux religieux de Saint-Angel et de Meymac (670). — Vente, par Antoine Lidoré, de Chanteix, à Jean Bouyssarie, de la terre du Grand-Chemin, située au lieu des Plas (714). — Procuration de François Melon de Pradou, ancien chanoine de Notre-Dame de Paris, pour toucher le « traitement à lui fait pour raison des bénéfices dont il était titulaire » (723). — Rachat, par Charles Decoux du Monteil, de Treignac, de Jean-Jacques-Léon Valon-Saint-Hippolyte, de rentes assises sur le village de la Louche, paroisse d'Affieux (759). — Testament de Simon-Jude Brocquerie, de Beaulieu, qui était « sur le point de partir comme garde national pour aller sur les frontières » (779). — Transaction entre les héritiers de Joseph Saugon et d'Hélène Berger (791). — Vente, par Jeanne-Gabrielle Buginie de Rouzier, femme du sieur Brugeau, à Pierre Lafageardie-Laborde, du domaine de Charbonnel, situé à Lagraulière (810). — Testament d'Antoine Pouch, de Brive, qui partait « pour les frontières » (854). — Revente, par Julien Massoulier, de Chanac, à Antoine Verdier, de Saint-Bonnet-Avalouze, de biens détachés du domaine de la Berthoumeyrie, provenant des religieuses de Sainte-Claire de Tulle (884). — Bail de la forge de Peyzac, passé par Nicolas Bettinger, l'un des propriétaires de la manufacture de Tulle (885). — Testament de Marie-Marguerite Bonne, femme de Jean Darche, de Tuile (910). — Vente, par Jean-Joseph Lespinasse Pebeyre à Jean-François Laselve de Saint-Avid, du domaine de Boussac, situé au village de ce nom, dans la paroisse d'Orliac-de-Bar (930). — Etc.

E678. (Liasse.) — 925 pièces, papier.

1792 — Baudry. — Minutes. — Désistement de plainte pour excès, par Mathieu Rebeyrotte, pour la somme de trente livres (16). — Obligation de quatre cents livres souscrite par Pierre Mériconde, citoyen de Gimel, au profit de Gabrielle Bar (28). — Titre clérical ou pension pour Jacques Terrieux, de la paroisse de Lagarde, diocèse de la Corrèze (70). — Contrat de mariage entre Jean Védrenne, du village de Jos, banlieue de Tulle, et Marie Ceuilhe (92). — Contrat d'apprentissage du métier de forgeron, par Antoine Saint-Jude (93). — Testament de Marianne Lajoannie, veuve de Jean-Antoine Brossard-Favières (102). — Vente, par M^{me} Lastic-Saint-Jal, demeurant au monastère de la Visitation, à Joseph Bordes, de Corrèze, d'une pièce de terre appelée Rambeau, située dans ladite commune de Corrèze (105). — Rachat de rentes sur le tènement de Pranchères, paroisse de Rosiers, par M. Lacombe-Roussel de M. Gabriel Meynard (128). — Procuration de Nicolas Prévôt, de Tulle, pour faire liquider deux offices d'arpenteurs de la maîtrise de Sedan (184). — Vente, par Guillaume Chastang, chapelier de Tulle, à Joseph Fénil, pour le prix de cent soixante livres, des meubles et outils de son métier (195). — Procuration de MM. Lacombe-Roussel, père et fils, pour faire payer le montant d'une créance de quatre mille cinq cents livres sur l'hérédité de Martial Melon de Pradou, ancien prieur de Saint-Germain-en-Laye (202). — Attestation portant que Jean-François Laselve-Saint-Avid et Marguerite-Françoise Laselve-Saint-Avid sont les uniques héritiers de droit de Jean-François Laselve-Saint-Avid, ancien capitaine-major au régiment de Berry (212). — Testaments de François Murat, de Gumont (233) ; — de Jean Bombal, de Saint-Martin-la-Méanne (274) ; — et de Jean Saintaigne, de Champagnac-le-Doustre (291), qui partaient pour le service de la Nation. — Titre clérical pour Louis Pouzergues, d'Ussel (322). — Procuration de François-Joseph Dumyrat de Boussac, de Tulle, pour recevoir de M. de Ségur et de la dame Dumyrat, sa femme, une somme de quatre mille livres (324). — Testament de Jean-Louis Jourde, notaire à Soursac (372). — Bail, par Joseph Duchier, trésorier de l'hôpital de Tulle, à Jean-Baptiste Darcambal, des fonds qui entourent les bâtiments et jardins dudit hôpital (415). — Procuration du sieur Dulignon, directeur-caissier de la manufacture de Tulle, pour faire payer plusieurs sommes qui

lui sont dues par M. Dubois d'Escordal, ancien inspecteur de ladite manufacture (421). — Obligation de quinze cents livres souscrite par Hyacinthe Ussel, procureur général syndic du département, en faveur de Gabriel Selve-Duchassain (436). — Procuracy des officiers municipaux de Tulle au sieur Laval, commissaire de police, pour acheter des tuyaux de terre destinés à l'établissement d'une fontaine (462). — Testament de dame Antoinette Tribié, sœur de la charité et supérieure de l'hôpital de Tulle (543). — Contrat de mariage entre Étienne Teyssier, cordonnier, et Marie Béronie, fille de Jean-Baptiste, garçon papetier (553). — Procuracy de Nicolas Bettinger, copropriétaire des manufactures d'armes de Tulle et de Charleville, pour toucher, en son nom et au nom de MM. de Vindel et de Présolle, ses associés, toutes les sommes qui leur seront dues par le département de la guerre (563). — Testaments d'Antoine Antignac, de Saint-Mexant (609) ; — et de Pierre Malaurie, marchand de Tulle (634), — et inventaire du mobilier dudit Malaurie (642). — Testaments de Ducros, prêtre (659) ; — de Gabriel Sirieyx, de Tulle (667) ; — de François Duval, homme de loi et administrateur du département (668) ; — d'Étienne Salesse et de Jean Chastanet, qui partaient pour le service de la Nation (669-670) ; — de Pierre Ludière, homme de loi (700). — Vente, par Louis Duperier, maire de Marc-la-Tour, à Léonard Bétaille, de Saint-Paul, d'un bois de châtaigniers de quinze sétérées, situé à Marc-le-Vieux (772). — Procuracy de Nicolas Bettinger, l'un des propriétaires de la manufacture de Tulle, pour acheter de vieux fers dans le port d'artillerie et dans l'arsenal de Rochefort (820). — Partage « de la communauté et enclos de Sainte-Claire » de Tulle entre Pierre Laval et Jean Vigne (857). — Procuracy de Marie-Rose Gentet, veuve de Jean-François Lastic de Saint-Jal, pour recueillir la part lui revenant dans les successions d'Élisabeth, Suzanne, Julie et Henriette de Lastic, ses belles-sœurs (880). — Cession, par Pierre Laval à Jean-Pierre Lacombe, juge au tribunal, d'une partie du jardin des religieuses de Sainte-Claire de Tulle (931). — Procuracy de Gabriel Rodorel de Seilhac à Joseph Gouget pour régir et administrer la terre de Seilhac (939). — Etc.

E679. (Registre.) ; — In-4°, 195 feuillets, papier.

1639-1640 — Boys (Du), notaire royal de Meyssac. — Minutes. — Vente, par François d'Ussel, élu en l'élection de Brive, à Blaise Geynier, de deux bois (f° 6). — Transaction entre Jean Lachau et Guillaume Fouilhoux, dont le fils avait « cogueu charnellement » la fille dudit Lachau (f° 6). — Échange de rentes sur les paroisses de Collonges et de Chauffour, entre François Dussol, conseiller en l'élection de Brive, et Jean Vizey, juge de Meyssac (f° 19). — Accords entre noble Alexandre d'Amadon, sieur de la Combette, et Jean d'Amadon, sieur de la Reymondie, son fils, d'une part, et Jean Lascaux, marchand de Meyssac, d'autre part, au sujet du domaine de Chaminade (f° 35) ; — entre noble Benjamin de Félines, sieur de la Combe, et Louise de Neufville, au sujet de la propriété du champ del Comte (f° 45). — Vente, par Antoine Cheyssial à noble François Andrieu, sieur du Theil, d'une maison et d'une terre mouvant du prieur de la Gleygeolle (f° 53). — Vente de deux terres, par Jacques de Mansac, sieur de Sauvagnac, au sieur de Pierretaillade (f° 54). — Accord entre noble Jean de Lanteuil, seigneur dudit lieu, et Jacques de Veillan, seigneur de la Majorie, au sujet des frais d'entretien d'un homme fourni en commun pour l'arrière-ban (f° 59). — Contrat de mariage entre Jean Coste et demoiselle Isabeau de Veyrac (f° 73). — Marché pour la plantation d'une vigne entre noble Jean de Marsac et Pierre Alvitre (f° 87). — Testament de noble Jean de Lafon (f° 90). — Achat d'un droit de sépulture dans l'église de Meyssac par les héritiers de Pierre Chappoul (f° 58, 2^e partie du reg.) — Testament de Léonard Rominhac, prêtre de la ville de Tulle (f° 62). — Testament Pierre de Alvitre, bourgeois de Meyssac, contenant un legs en faveur de « François Alvitre, M^e imprimeur de la ville de Tulle, à présent demeurant à Brive » (f° 66). — Donations à cause de mort par plusieurs particuliers qui désiraient « voir leur monde et s'en aller au royaume d'Espagne » (f° 85). — Etc.

E680. (Liasse.) — 67 pièces, papier, en mauvais état.

1685-1688 — Broc (Antoine), notaire royal de Marc-la-Tour. — Minutes. — Testament de Jeanne Boutouiry, de Marc-la-Tour (1685). — Contrat de mariage entre Jean Plantades, maçon de Saint-Paul, et Françoise Médard (1685). — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de Lagarde (1686). — Testament de Catherine Fonchastagnier, de Champdelbos, paroisse de Marc-la-Tour. —

Vente, par Jean Libouroux, marchand de Pandrignes, à Jean Vergnolles, d'un jardin et d'une terre situés au village de Libouroux. — Délibération des habitants de la paroisse de Saint-Paul relative à des réparations à faire à l'église, qui menaçait ruine (1686). — Bail, par Jean Latour, lieutenant de la juridiction de Marc-la-Tour, à Jean Delhort, tisserand, d'un domaine situé dans le village de l'Hort (1787). — Testament de Françoise Lafon, femme d'Antoine Py, de Saint-Paul. — Contrat de mariage entre Jean Serre, « homme aveugle », et Antoinette Pauliac, de Lagarde (1787). — Prix fait de réparations à la chaussée de l'étang del Sarralis, situé dans la paroisse de Saint-Paul (1788). — Contrat de mariage entre Émeric Viaettes, maçon, et Michelonne Plantadis. — Testament et codicille d'Antoine Chantaloube, clerc du village du Verdier, paroisse de Saint-Martial-de-Gimel. — Etc.

E681. (Liasse.) — 72 pièces, papier, en mauvais état.

1689-1692 — Broc. — Minutes. — Sommutation de Jean Teilhol, syndic de la paroisse de Marc-la-Tour, aux habitants, au sujet de l'obligation de faire habiller le soldat de milice « nommé dans ladite paroisse » (1689). — Testament de François Bussières, d'Espagnac. — Nomination de collecteurs et assesseurs pour la paroisse de Saint-Sylvain. — Contrat d'apprentissage du métier de charpentier (1689). — Testament de Jeanne Montat, veuve de Mathieu Plantades, du village des Plantades, paroisse de Lagarde (1690). — Accord pour le support des tailles, entre Jean Jaudannes et Jeanne Delhort, femme de Jean Boutouiry, qui était « au royaume d'Espagne », (1791). — Testaments de Peyronne Chanaux, de Forgès ; — de Martial Farge, praticien de Ladignac ; — et de Jacques Massoullyé, juge de Saint-Avid, demeurant dans la paroisse de Saint-Paul. — Vente, par le syndic et le curé de Saint-Paul, à Bernard Perrier, laboureur, de « la plasse pour faire un vas » et sépulture dans l'église dudit lieu. — Contrat de mariage entre Mercure Empinat, de Marc-la-Tour, et Antoinette Chaptaur (1691). — Testament de Louis Soustrot, curé de Saint-Paul (1692). — Contrat de mariage entre Étienne Daumard, laboureur de Marc-la-Tour, et Catherine Serre. — Etc.

E682. (Liasse.) — 59 pièces, papier, en mauvais état.

1693-1695 — Broc. — Minutes. — Payement, par Michel Denis, d'une indemnité de soixante-dix livres à Martiale Plantades, de Saint-Paul, qu'il « avoit rendue enseinte » (1693). — Sous-ferme des dîmes du village de « Saugès », paroisse de Laguenne, appartenant à l'évêque de Tulle. — Vente, par Antoine Moussénadour, du village de la Salesse, paroisse de Ladignac, à Pierre Jos, pour le prix de trente livres, d'une maison et d'un jardin d'une picotinade, situés dans le village de la Berthoumeyrie. — Testament d'Antoine Petit-Boudre, tisserand de Marc-la-Tour, qui était sur le point de partir pour l'Espagne. — Contrat de mariage entre Antoine Druilholles, de Marc-la-Tour, et Anne Plantades (1693). — Nomination de collecteurs et assesseurs pour la paroisse d'Espagnac (1694). — Contrats de mariage entre François Souries, de Saint-Bonnet-Avalouze, et Marie Segnolles ; — entre Michel Chauzès, sabotier du village de Chataur, et Antoinette Viellemaringe (1694) ; — entre Jean Tramond, d'Espagnac, et Marie Verdier, fille de Jean, notaire royal (1695) ; — et entre François Faugères, laboureur de Saint-Martial, et Jeanne Couder. — Etc.

E683. (Liasse.) — 85 pièces, papier, en mauvais état.

1696-1698 — Broc. — Minutes. — Contrats de mariage entre Jean Ouilhat, d'Espagnac, et Jeanne Massoullyé (1696) ; — entre Antoine Bédènes, de Saint-Bonnet-Elvert, et Marie de Limoges, fille de feu Jacques de Limoges, seigneur de la Borie et de Beaufort ; — entre Antoine Nicoulau die, maçon de Marc-la-Tour, et Anne Constans ; — entre Pierre Pouget, parcheminier de Tulle, et Françoise Chièze ; — etc. — Testament de Jeanne Demarty, de Sérandon (1696). — Vente, par Bernard Maisonneuve, juge de la Rochette, demeurant à Pandrignes, à Jacques Vigier, de plusieurs immeubles (1697). — Désignation d'un syndic par les tenanciers de la Genestine, de Lestrade et du Verdier pour poursuivre un procès contre Louise Darche, femme de M. de Laprade. — Contrat de mariage entre Pierre Demarye, de Saint-Bonnet-Elvert, et Anne Perrier (1697). — Donation en cas de mort, par Étienne Tenéze, de Ladignac, qui était sur le point d'aller en Espagne (1698). — Testament de Jean Latour, bourgeois de Marc-la-Tour, — et inventaire des biens dudit Latour dressé à la requête de Jean-Charles de Fénis, curé de Chanac, son héritier. — Transport de créance

par Guillaume Coste en faveur de Jean-Joseph de Chabanes, lieutenant général au siège de Tulle. — Marché pour la couverture de la tour du Bousquet. — Etc.

E684. (Liasse.) — 155 pièces, papier, en mauvais état.

1699-1701 — Broc. — Minutes. — Vente, par Louis Passiés, maçon du lieu de Gumond, à Jean-Baptiste Soustre, pour le prix de quatre-vingts livres, d'une terre de trois sétérées eymine, située au village de Ceyssac (1699). — Vente, par Léonard Souries, de Saint-Bonnet-Avalouze, à Martial Borderie, seigneur de Chadepeau, de partie du pré de l'Hort. — Vente, par Jean Massoulier, greffier de Puy-de-Val, à François Lavour, de Laguenne, d'un office de notaire ayant appartenu à Jean-Paul Cellérier. — Contrats de mariage entre René Leygonnie, de Ladignac, et Marguerite Farge ; — et entre Jean Vialle, praticien de Saint-Priest-de-Gimel, et Jeanne Riou. — Testament de Catherine Rupmel, de Marc-la-Tour (1699). — Dépôt du contrat de mariage de Gabriel Duperrier, seigneur de Saigne, avec Jeanne Darluc (1700). — Bail du domaine de Puy-de-Val, passé par Louis de Saint-Marsal, baron de Conros, en faveur de Jean Rouffiat. — Inventaire des effets et meubles de Jean Chassagnade, laboureur de Saint-Paul. — Contrats de mariage entre François Ouilhac, du village de la Courbarie, paroisse d'Espagnac, et Jeanne Riou ; — entre Jacques Camelou, sabotier de Clergoux, et Marguerite Soustre (1700). — Testament d'Antoine Boudrye, laboureur du village des Combes, paroisse de Ladignac (1701). — Contrat par lequel Henri Leymounie, de la paroisse de Saint-Martial, s'engage, moyennant la somme de quatre-vingts livres, à servir pendant un an en qualité de soldat de milice pour la paroisse d'Espagnac. — Contrats de mariage entre Jean Nouaillanes, de Couderc, et Fortunade Courbarye ; — entre Pierre Estrade, de Ladignac, et Françoise Salesse ; — entre François Ceyrac, de Saint-Sylvain, et Anne Rupmel ; — et entre Michel Gibiat, de Pandrignes, et Martiale Maisonneuve. — Etc.

E685. (Liasse.) — 97 pièces, papier, en mauvais état.

1702-1703 — Broc. — Minutes. Contrats de mariage entre Jean Maignat, de la paroisse de Lagarde, et Louise Daumar (1702) ; — entre François Salesse, de Ladignac, et Étienne Maisonneuve ; — entre Jean Combret, d'Espagnac, et Léonarde Gibiat ; — et entre Jean Marouchet, du village de ce nom, et Jeanne Puyaubert ; — etc. — Testament d'Antoine Soustrot, du village de Pierrefiche. — Vente, par Jeanne Rupmel, de Saint-Paul, à Pierre, son frère, pour le prix de soixante livres, de tous ses droits sur la succession de ses père et mère. — Donation générale, par Jeanne Ludier, veuve de Martin Terrieu, sieur de Lavour, demeurant à la Meschaucie, à Jean-Baptiste Terrieu, praticien, son fils (1702). — Bail, par Charlotte de la Serre, veuve de M^e Antoine Cellarier, en son vivant juge de Laroche, d'un domaine situé à Saint-Sylvain (1703). — Vente, par François Souries, praticien, à Jean et Léonard Chaveroche, pour le prix de cent livres, d'une boutique et d'un séchoir situés à Ladignac. — Nomination d'assesseurs et collecteurs pour la paroisse de Laguenne. — Transport de créance par M^e Jacques Serre, lieutenant du marquisat de Saint-Chamant. — Contrats de mariage entre Gervais Mas, de Saint-Paul, et Antoinette Vieillemaringe ; — et entre Pierre Puyaubert et Marguerite Vieillemaringe. — Testament de François Tenèze, laboureur de Ladignac. — Etc.

E686. (Liasse.) — 73 pièces, papier, en mauvais état.

1704-1706 — Broc. — Minutes. — Nomination, par les anciens collecteurs, de Jean Laporte, taillandier, de Martin Delbos, vigneron, d'Étienne Val, sabotier, et de Calmine Boudrie en qualité de collecteurs nouveaux de la paroisse de Laguenne. — Assemblée des habitants de Ladignac relative à une réclamation de Jean-Baptiste Lagarde, curé de Chanteix, contre son inscription au rôle des tailles. — Nomination de collecteurs pour la paroisse de Ladignac. — Contrats de mariage entre Jean Bellange, du village de Lavour, et Gabrielle Chastanet ; — et entre Léonard Leymounarie, de Saint-Sylvain, et Françoise Mas. — Testament de Jacques Médard, de Pandrignes (1704). — Vente, par Bernard Combret, de Ladignac, à François Jaudannes, pour le prix de cent soixante livres, du domaine d'Arjassou, contenant une eyminade de pré, une sétérée de bois, trois eyminades de terres et sept journaux de vigne. — Testament d'Antoine Fage, laboureur de Sainte-Fortunade, qui était sur le point de partir pour l'Espagne. — Inventaire des meubles d'Étienne Souries, laboureur de Ladignac (1705). — Sommation de François Melon, curé de Lagarde, à Joseph de Lauthonie, pour

obtenir la revente de « l'hort » de la Chaminade, appartenant autrefois à sa cure (1706). — Nomination de collecteurs pour la paroisse de Laguene. — Vente, par les directeurs de l'hôpital général de Tulle, à Jean Neyrat, de Saint-Paul, d'une maison et de terres situées audit lieu. — Contrat de mariage entre Jean Lachièze, de Ladignac, et Antoinette Salesse. — Etc.

E687. (Liasse.) — 82 pièces, papier, en mauvais état.

1707-1709 — Broc. — Minutes. — Accord entre François Melon, prieur de Belpuech et curé de Lagarde, et Joseph de Lauthonie, au sujet du jardin de la Chaminade. — Donation, par Jeanne de Maruc à Étienne Terrieu de Cornier, son fils, d'une somme de quatre mille livres en avancement d'hoirie. — Contrats de mariage entre Jean Chassigne, maçon de Lagarde, et Marguerite Destors ; — entre Jean Rioux, d'Espagnac, et Marie Salesse ; — entre Antoine Porte, de Saint-Bonnet, et Marguerite Combe ; — entre Antoine Boudre, de Marc-la-Tour, et Jeanne Soustrot ; — entre Étienne Vernat, du Coudert, paroisse d'Espagnac, et Jeanne Riou ; — entre Jean Roubeyrotte, de Tulle, et Jeanne Chambaudie ; — entre François Oustier, d'Espagnac, et Catherine Pazayac. — Testament de Léonarde Vieillemaringe, d'Espagnac (1707). — État des bâtiments du prieuré du Bousquet, situé dans la paroisse de Saint-Paul et appartenant au cellérier du chapitre de Tulle. — Opposition de Françoise Orliac au mariage de Jean Secourieux (1708). — État de la dîme « du soigle et froment de la paroisse d'Espagnac, villaige par villaige et dixmable par dixmable ». — Attestation donnée par les habitants de Saint-Priest de Gimel à Jean Lantihac, ancien vicaire de Gimel, pour constater qu'il s'est toujours conduit « d'une manière irréprochable ». — Contrat de mariage entre Gaspard Sicard, de Saint-Bonnet-Elvert, et Marie Porte. — Etc.

E688. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1710-1712 — Broc. — Minutes. — Déclaration du sieur Tramond, curé de Ladignac, relative au partage des biens d'Étiennette Farge, veuve de François Sourye, notaire royal, qui l'avait fait son héritier en le chargeant verbalement d'opérer ledit partage. — Inventaire des meubles délaissés par Pierre Teillol, de Lagarde. — Testament d'Antoine Dumas, de Tulle. — Abandon, par Jacques Bassaler, de Ladignac, moyennant vingt-cinq livres, d'une poursuite criminelle contre le sieur Maschat. — Contrats de mariage entre Blaise Salles, laboureur d'Espagnac, et Françoise Garnier ; — entre Jean Chantaloube, de Saint-Paul, et Antoinette Vieillemaringe ; — entre Patiente Poumeyrat, de Ladignac, et Jean Bascouliergue, tisserand. — Constitution de procureur par les habitants de la paroisse de Saint-Paul pour poursuivre la restitution des rentes levées en trop par les fermiers du prieuré du Bousquet (1710). — Transport, par Jean Charenc, greffier de la juridiction de Gimel, à Jean-François de Lentilhac, d'une créance en retour de la célébration de messes. — Testament de Jean Tramond praticien d'Espagnac (1711). — Testament de Martial Courbarie, de Saint-Bonnet-Avalouze, suivi de l'inventaire des meubles et papiers délaissés par ledit Courbarie. — Vente, par Adrienne Soulanes à Jean Testut, seigneur del Guo, paroisse d'Argentat, pour le prix de huit cents livres, d'un petit domaine appelé del Peuch. — Assemblée des habitants de Laguene relative à l'usurpation, par Jean Maturier, de « leur foyral appelé de la Veyssière » (1712). — Etc.

E689. (Liasse.) — 130 pièces, papier, en mauvais état.

1713-1715 — Broc. — Minutes. — Résignation, par Jean Tramond en faveur d'Antoine Farge, vicaire de Corrèze, de la cure de Ladignac. — Bail, par Jean-Baptiste Jaucen, seigneur de Poissac et premier président au présidial de Tulle, en faveur de Michel Mestres, du domaine du Bost, situé dans la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze. — Bail, par Armand de Lauthonie, seigneur de Lagarde, de rentes sur le tènement de Clairfage, compris dans la paroisse de Sainte-Fortunade. — Testament de Jean-Baptiste Dumond, juge de Lagarde, suivi de l'inventaire de ses meubles. — Contrats de mariage entre Gaspard Souletye, de Sainte-Fortunade, et Jeanne Verdier (1713) ; — entre Antoine Sudour, menuisier de Saint-Bonnet-Avalouze, et Marianne Riou ; — et entre Nadal Berthoumeyrie, de Chanac, et Marie Pimond. — Présentation, par Joseph Payan, cellérier du chapitre de Tulle, de Jacques Sicard pour la cure de Saint-Pardoux-lès-Saint-Chamant (1714). — Constitution de procureur par les tenanciers du village de Garnier pour faire déclarer que les rentes dues sur ledit village ne sont pas solidaires. — Bail, par François de Lavour, de toutes les rentes lui

appartenant dans le tènement de Sourie. — Sommaton de Jacques Sicard à André-Daniel de Saint-Aulaire, évêque de Tulle, pour être mis en possession de la cure de Saint-Pardoux ; refus de ce dernier. — Prise de possession, par Pierre Freyssinge, « de la chapellenie ou vicairie simple de Sainte-Magdeleine, desservie dans la chapelle du chasteau du Bousquet ». — Contrats de mariage entre Antoine Boutouyrie, de Saint-Paul, et Madeleine Nugon ; — et entre Mathieu Rupmel, de Saint-Sylvain, et Jeanne Rebuffie. — Etc.

E690. (Liasse.) — 128 pièces, papier, en mauvais état.

1716 — Broc. — Minutes. — Prise de possession, par Étienne Geoffre, chanoine et curé de Brive, de la vicairie ou chapellenie de Saint-Bazile, fondée « par noble Raymond de Saint-Bauzille ». — Sommaton à Jean-François Laporte, curé de Saint-Martial-de-Gimel, pour l'obliger de célébrer un mariage. — Consentement des tenanciers du tènement et village de Montesergue, paroisse de Ladignac, pour la confection d'une nouvelle palpe. — Testaments d'Antoine Besse, laboureur du village de Saint-Sylvain (1716) ; — de Françoise Dulaurent, femme du sieur Riol, de Saint-Martial ; — de Martin Deyma, laboureur d'Albussac, qui était sur le point de partir pour Cadix ; — etc. — Contrats de mariage entre Jean Tramond, marchand de Naves, et Luce Moussénadour ; — entre Martin Jaudanes, de Pandrignes, et Françoise Lacroix ; — entre François Traverse, chirurgien d'Espagnac, et Marguerite Verdier ; — entre Antoine Trémouilles, de Ladignac, et Marie Soubstre ; — etc. — Abandon à l'hôpital de Tulle, par Étienne Bargy et Martial Laudoin, pour couvrir une dette, de divers immeubles, en particulier d'un bois de châtaigniers qui avait été « entièrement dégradé et ruiné par la rigueur du froid de l'hiver de l'an 1709 » (1718). — Cession, par Géraud Borie, vigneron de Saint-Sylvain, à Géraud Garenne, son beau-frère, de tous ses droits sur les biens de Jeanne Garenne, sa femme. — Etc.

E691. (Liasse.) — 154 pièces, papier, en mauvais état.

1719-1721 — Broc. — Minutes. — Bail, par M^e François Melon, curé de Lagarde, des dîmes dudit bourg. — Donation entre vifs, par Helliotte Bussière, de Laguenne, en faveur de Pierre Farge, son cousin. — Contrat de mariage entre Pierre Lidour, d'Espagnac, et Françoise Després, fille de Jean Chaillac, sieur des Prés. — Testament d'Antoine Nicoulaudie, marguillier de Marc-la-Tour (1719). — Bail du domaine de Chalauret, appartenant à Jean-Baptiste Jaucen, seigneur de Poissac. — Revente, par le sieur de Chaunac, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Berry, à René Leygonnie, du pré et de la terre de Lafond-Simon. — Sommaton du sieur Daumard, d'Eyrein, à M. Meynard de la Farge, de Corrèze pour le paiement d'arrérages de rentes sur la prévôté de Clergoux. — Consignation, par Honorée de Meynard de Queilh, veuve de Gilles du Verdier, de Reynat, du montant d'une dette. — Vente, par Jean Vergniolles, de Pandrignes, à Léonard Chaveroche, pour le prix de cent soixante livres, d'une terre appelée l'Hort de Liayre, située à Ladignac. — Contrat de mariage entre Jean Bachellerie, praticien de Saint-Martial-de-Gimel, et Martiale Libouroux. — État des contrats reçus par Antoine Broc, notaire à Marc-la-Tour, de juillet 1719 à décembre 1720. — Rétractation publique, par Joseph Denis, de Marc-la-Tour, d'accusations portées par lui auprès de l'évêque de Tulle contre Jacquet Sicard, vicaire de Cornil et ancien curé dudit lieu de Marc-la-Tour (1721). — Bail des dîmes appartenant au curé de Lagarde. — Testament de Gervais Mas, tailleur demeurant au village de la Vidisse, paroisse de Saint-Paul — Etc.

E692. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1722-1724 — Broc — Minutes. — Quittance de mille livres, par Guy de Jouvenel, sieur del Mas, bourgeois d'Aubazine, à demoiselle Marie de Cosnac, veuve de Jean de Jouvenel. — Contrats de mariage entre Jean Clauzen, de Saint-Paul, et Thérèse Salesse ; — entre Jean Bachellerie, praticien, et Martiale Libouroux. — Testaments de Jean Deshort, tisserand du village de Marc-le-Vieux ; — et de Jeanne Salesse, du village du Puy, paroisse de Ladignac (1722). — Échange d'immeubles entre dame Anne du Verdier, veuve de Jacques de la Vergne, seigneur du Chastang, et Jean-François Fournet, bourgeois de Brive. — Renonciation, par Bernard Faurie, au droit d'investiture et de prélation féodale qu'il tenait du marquis de Saint-Chamant d'Hautefort, sur certains immeubles compris dans la paroisse de Saint-Sylvain. — Reconnaissance des habitants du village et tènement

de la Sirieix, paroisse de Neuville, envers l'abbesse de Bonnesaigne, prieure de Ménoire. — Testament de Guillaume Fonchastagnier, de Saint-Sylvain (1723). — Abandon, par la veuve de Jean Tenèze, de Ladignac, au collecteur de la taille, d'un bac de pierre en paiement de sa cote de taille, qu'elle était hors d'état d'acquitter (1724). — Contrat de mariage entre Jacques Boudre, laboureur de Marc-la-Tour, et Marguerite Borie. — Etc.

E693. (Liasse.) — 106 pièces, papier, en mauvais état.

1725-1727 — Broc — Minutes. — Vente, par Françoise de Faugeyron, veuve d'Antoine Lajoannye, juge de Neuville, à Bernard Michel, de plusieurs immeubles situés au village de Lachaud. — Contrat de mariage entre Léonard Breuil, de Rosiers, et Marie Sol. — Testament de Jeanne Soulié, reçu par François de Lentilhac, archiprêtre de Gimel (1725). — Procuration des tenanciers du tènement de Lajoannie, paroisse de Lagarde, pour faire dresser la palpe dudit tènement (1726). — Attestation portant que le feu sieur de Chabrignac fut tué au dernier siège de Landau, à l'attaque de la contrescarpe, et qu'à la fin de chaque campagne il avait l'habitude de se retirer au château de Beynat. — Contrat de mariage entre Jean Lerbeilh de Landrandie, bourgeois de Lagarde, et Jeanne Audebal (1727). — Etc.

E694. (Registre.) — In-4°, papier ; 136 actes numérotés.

1753-1754 — Brugeau, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Obligation de soixante livres pour Jean-Baptiste de Mérigonde, baron de Favars, Saint-Mexant et Saint-Germain-les-Vergnes (2). — Transport, par François Moulin, marchand de Tulle, à Bernard de Coyral, sieur de la Salle, de créances sur messire Joseph Brossard, doyen de l'église cathédrale (8). — Transaction entre le sieur Chirac, imprimeur, et Louise Farge, qui était enceinte des œuvres de son fils (10). — Inventaire des meubles de Jean Vachot, M^c chirurgien (11). — Transaction entre Alexandre Vandel, directeur général du droit sur les cartes à jouer, et Toinette Presat, au sujet d'une amende pour vente de cartes prohibées (17). — Transaction entre Jean-Baptiste de Mérigonde et demoiselle Marie-Françoise de Mérigonde, sa sœur, pensionnaire des dames de Saint-Bernard de Tulle, au sujet de la succession de leurs père et mère (28). — Procuration pour messire Jean Brossard, seigneur de la Farge, et Marguerite de Marbotin, sa femme (40). — Notifications de grades pour Bernard Vinsot, vicaire d'Argentat (46) ; — et pour Jean-Baptiste Lajunie, chanoine de Rocamadour (58). — Prise de possession, par Louis Chassaing, prêtre du diocèse de Tulle, de la cure de Saint-Nicolas de Marc-la-Tour (76). — Inventaire des objets servant au culte dans l'église dudit Marc-la-Tour (77). — Bail passé pour la somme annuelle de trente-six livres, par Jean-Baptiste Durié, curé de Chameyrat, des dîmes du village de Duron (86). — Vente, par les directeurs de l'hôpital de Tulle, à Jean Daudy, Mechapelier, d'une maison située dans la rue de la Barrière (100). — Contrat de mariage entre Léger Daubech, docteur en médecine, et demoiselle Marie-Thérèse Lacoste, fille d'Antoine Lacoste, bourgeois et coseigneur de la ville de Tulle (118). — Etc.

E695. (Registre.) — In-4°, 174 feuillets, papier.

1432-1461 — Cueille (Jean De), notaire de Tulle. — Cèdes. — Acensement, par frère Jean Arnaud, prévôt de Valette, en faveur de Jean et de Girar del Puech, mansionnaires du tènement (mansus) del Puech, dans la paroisse du Lonzac, du tènement de Darsas (f^o 3 v^o). — Vente, par Jean de Sodeilhes en faveur d'Antoine Feral, d'une terre (sive vernhieyra) située dans le tènement de Marmala, paroisse de Laguenne (f^o 8 v^o). — Arrentement, par le prévôt de Valette, à Antoine et Pierre Dechamp, frères, du tènement appelé le mas de la Folhada, situé dans la paroisse de Chamboulive (f^o 10 v^o). — Vente, par Étienne Outran, de Tulle, à Étienne Lasalvanie, cordonnier de Laguenne, d'une vigne située audit Laguenne (f^o 14 v^o). — Contrat de mariage entre Étienne de Morigat, d'Espagnac, et Jeanne Champelhs (f^o 16, v^o). — Donation, par Jean et autre Jean de la Grafeuille, de Chanac, à Jean de Montagnac, dit de Bussière, de Saint-Bonnet-Avalouze, du manse (mansum sive fasionem) de Domergue (f^o 35). — Arrentement, par noble Pierre de Combarel et Jeanne Botarde, sa femme, à Jean de la Brosse, du repaire du Pin et d'autres immeubles situés dans la paroisse de Salons (f^o 37). — Vente, par Jeanne de Chaleys, bourgeoise de Tulle, à Pierre de Jos, d'un jardin situé dans la paroisse Saint-Julien (f^o 50). — Arrentement, par noble Adémar de Puy-

de-Val, seigneur dudit lieu, à Bernard Pinardel, d'une place située dans l'enceinte de la forteresse dudit Puy-de-Val et touchant à ladite enceinte et à la maison de Laurent du Chastagnier (f° 67). — i Reconnaissance de dette, par Jean Lagarde, de Laguenne, envers Durand de Bonnefont, chapelain de Saint-Pierre de Tulle, et les prêtres de ladite église (f° 85). — Achat, par Étienne Leymarie, d'une rente de trois setiers d'huile pour le prix de neuf écus d'or (f° 86). — Arrentement, par Pierre Botier, curé de Saint-Pardoux, en qualité d'héritier de noble Guillaume Botier, à Guillaume Laborie, du manse del Betz, compris dans la paroisse de Saint-Priest-de-Gimel (Sancti-Projecti prope Gimellum) (f° 88, v°). — Testament de Jacques Robillard, tailleur de Tulle (f° 99, v°). — Testament d'Élie de Peyrac, de Tulle (f° 109). — Accensement, par Jacques Deschamps, prieur de Seilhac, avec le consentement du chapitre de Tulle, à Guillaume et à Pierre Soleilhavoup, de terres comprises dans le tènement de ce nom (f° 129). — Vente, par le chapitre de Tulle, à Berthier Teyssart, d'un emplacement situé entre deux contre-forts de l'église cathédrale, pour y bâtir une boutique (f° 146). — Etc. — La couverture de ce registre est formée de deux pièces de parchemin renfermant une série d'actes relatifs à la désignation de Roland du Verdier pour l'office de sacristain de l'abbaye de Solignac (1432), et le testament de Guillaume Amici, damoiseau (1399).

E696. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 251 pièces, papier.

1750-1751 — Floucaud (François), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Donation par Anne Chabannes, ci-devant servante du feu chanoine Payan, à l'hôpital de Tulle, d'une maison située dans la rue de la Barrière (1). — Prise de possession de la cure de Saint-Bonnet-Elvert par Léonard Laporte, docteur en théologie, 1750 (15). — Compromis entre Bernard du Giraudès, juge de Neuvic, et Élie Lapomerie, seigneur de la Vaysse, au sujet d'un droit de banc dans l'église dudit Neuvic (25). — Renonciation, par les prêtres de Saint-Julien de Tulle, à un legs de demoiselle Françoise Teyssier, veuve du sieur Maillard (39). — Testament de Catherine Pourchet, veuve de Jacques Charrain, de Tulle (42). — Prise de possession, par Jean-Baptiste Laporte, docteur en théologie, de la cure de Saint-Sylvain (49). — Procuracy des maire et consuls de Tulle pour joindre leurs « très humbles représentations » à celles des habitants de Cahors au sujet de la suppression de l'université de cette ville (79). — Déclaration des dames de Sainte-Claire de Tulle portant que les dites dames ont choisi pour abbesse dame Louise de Jésus de Peyrat (81). — Délibération des marchands de la bourse de Tulle relative au choix de l'un d'eux pour percevoir les gages de l'office de contrôleur des maîtres gardes dans les corps des marchands (83). — Vente, par Louis d'Abzac, comte de Ladouze, à Louis Corneille, marchand d'Aubusson, d'une maison située dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle, sur la rue allant des portes de la ville à la porte de Chanac (93). — Opposition du sieur Savy au mariage de Henri Decombre avec Jeanne Lagarde (115). — Bail, par les dames de Sainte-Claire de Tulle, des moulins à farine et à drap de la Marque (122). — Procuracy de Jean-Martin de la Selve, seigneur de Saint-Avid, pour résigner sa charge de trésorier général de France en faveur de François de la Selve, son fils aîné (147). — Prise de possession, par Étienne Guillemy, docteur en théologie, de la cure de Sainte-Fortunade (148). — Nomination d'un syndic pour la paroisse de Favars (182). — Testament d'Antoine Roussarie, marchand de Tulle (191). — Vente, par Joseph de Rodarel, seigneur de Seilhac, à Marguerite Jarry, de Tulle, de rentes féodales sur le tènement de Cousin-Bas, compris dans la paroisse de Bar (206). — Inventaire des meubles délaissés par Jean Four, de Tulle (210). — Sommation de Joseph Labroue, sieur de Lasalle, à l'évêque de Tulle, pour obtenir l'investiture de rentes, droits et devoirs seigneuriaux assis dans la paroisse de Vayrac (214). — Contrat de mariage entre Noël Faucher, de Tulle, et Jeanne Laval (227). — Etc.

E697. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1752 — Floucaud. — Minutes. — Transaction entre Jean-Léonard Lallé, bourgeois de Champagnac-la-Noaille, et François Villeneuve, juge de Saint-Priest, au sujet d'arrérages de rentes sur le tènement de Sèvesergues (17). — Procuracy des habitants de la paroisse de Chameyrat à Léonard Rominhac, praticien, pour obliger Bernard Froment, ancien curé dudit Chameyrat, à rendre compte des revenus de la fabrique (19). — Contrat de mariage entre Antoine Roussarie, bourgeois de Tulle, et Antoinette Dussol (22). — Vente, par Eymée Larue de la Bastide, de Tulle, à Pierre

Vachot, greffier de la prévôté du Limousin, d'un bois de six séterées, situé dans les appartenances de Clavières, paroisse de Sainte-Fortunade (29). — Résignation, par Jean-Gabriel de Farge de la Salesse, prêtre, en faveur de Pierre-Bernard Guirande, du prieuré de Saint-Maur de Laroche, de la vicairie de Sainte-Agathe, desservie dans l'église de Saint-Martial-Entraygues, et de la vicairie de la Pauvreté, desservie dans l'église Saint-Pierre de Tulle (57). — Résignation, par le même, en faveur de Léonard Darche du Pouget, du doyenné du chapitre de Tulle (58). — Procuration de Françoise Dumas de Leyniac, d'Égletons, à M. Dorville, économiste du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, pour exiger le montant d'une créance sur Pierre Dumas de Leyniac, prêtre (87). — Bail, par dame Marie de Saint-Augustin, supérieure des Ursulines de Tulle, d'un domaine situé au village de Buge, paroisse de Chamboulive (88). — Etc.

E698. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1753 — Floucaud. — Minutes. — Procuration de François de la Fageardie, seigneur de Saint-Germain-les-Vergnes, pour administrer ses terres de Chauvel et de Saint-Germain (113). — Transaction entre François-Joseph Chirac, imprimeur, et Françoise Chirac, sa sœur, au sujet de la succession d'Étiennette Dupuy, leur mère (128). — Bail passé par les prêtres de Saint-Pierre de Tulle, pour le prix de trois cent seize livres, de tous les cens, rentes, droits et devoirs seigneuriaux leur appartenant dans l'étendue de la paroisse (144). — Contrat de mariage entre Jean-Martial Villeneuve, praticien de Tulle, et Jeanne Floucaud, fille de Joseph Floucaud vieux, notaire royal (148). — Bail, par Jean-Louis Darche, commandeur de Puy-de-Noix, des cens et rentes dépendant des prieurés de la Rode et des Combes (153). — Testament de Gabriel de Farge de la Salesse, doyen de l'église cathédrale de Tulle (168 et 184). — Délibération du corps des notaires de Tulle, signée Floucaud vieux, doyen, Brival, Bussière, de Jubert et Floucaud, relative à la création d'un bureau commun, au partage des actes, etc. (169). — Résignation, par Léonard Darche du Pouget, doyen du chapitre de Tulle, d'une prébende canoniale (186). — Inventaire du mobilier du sieur de Farge de la Salesse (194). — Obligation de quinze cents livres souscrite par dame Marie-Victoire de Roffignac, supérieure de l'hôpital de Brive, en faveur de Marianne Jubert, sa nièce (201). — Bail, pour le prix de trois cents livres, de la dîme des agneaux de la paroisse de Viam (207). — Bail des cens et rentes dépendant du prieuré de Saint-Maur de Laroche (213). — Bail des dîmes et rentes dépendant du prieuré d'Espagnac (216). — Prise de possession, par Jean-Martin Jaubert, de la cure d'Albussac (232). — Procès-verbal de l'état de l'église dudit Albussac (238). — Testament de Martial Féris, bourgeois et marchand de Tulle (239). — Inventaire des meubles de Marie Pastrie (242). — Etc.,

E699. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1754 — Floucaud. — Minutes. — Inventaire du mobilier de Léonard Bardon, garçon teinturier de Tulle (4). — Confirmation, par les syndics et marguilliers de Saint-Julien de Tulle, à Joseph Audubert, seigneur du Theil, de ses droits sur la chapelle Saint-Joseph (5). — Inventaire des meubles de demoiselle Malliard, de Tulle (6). — Délibération de la communauté des marchands de Tulle renfermant une sorte de règlement pour la bourse dudit Tulle (8). — Testament de Françoise Savy, femme d'Antoine Delbos, de Tulle (14). — Délibération du corps des notaires de Tulle relative à ceux de ses membres qui viendraient à tomber malade (21). — Vente, par Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat, à Joseph Audubert, avocat en la cour, de l'office de lieutenant criminel en la sénéchaussée (24). — Résignation, par Joseph Teyssier, curé de Saint-Clément, d'une prébende canoniale dans l'église de Rocamadour (46). — Testaments de Pierre-Louis Laval, de Tulle (72) ; — et de Michel Maschat, marchand (75). — Etc.

E700. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1755 — Floucaud. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Chambre, de Pandrignes, et Jeanne Hugarie (89). — Testament de Martial Féris, dragon au régiment de la Reine (97). — Notification de grades pour Antoine Seguy, professeur de philosophie en l'université de Paris (101). — Procuration de M. Lamore de Lamirande, ancien maire de la ville de Tulle, pour assister à une visite de la cure d'Orliac-de-Bar (107). — Inventaire des meubles de Pierre Dubal-Lavergne,

tailleur d'habits de Tulle (123). — Testament de Dumine Turcois, de Tulle (132). — Quittance d'arrérages de rentes sur le tènement de Malefarge, paroisse de Lascaux, donnée par Jean-Joseph Darce à Marie de Mansat (134). — Contrat de mariage entre Léonard Lanot, du village de Mars, paroisse de Saint-Étienne de Gimel, et Dumine Four (139). — Consentement des tenanciers du tènement de Mas-Couchard, compris dans la paroisse de Lagnac et appartenant à Jean-François de Farge de la Salesse, pour la réfection de la palpe dudit tènement (140). — Nomination d'un syndic par la communauté des notaires de Tulle (159). — Convention par laquelle Pierre Roussarie, garçon chapelier, s'engage à travailler pendant un an, pour le prix de soixante livres, chez Guillaume Guirande, maître chapelier (162). — Testaments de Marguerite Raynal, de Tulle (166) ; — et d'Antoine Alleyrat, aubergiste à l'Habitarelle (174). — Etc.

E701. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 143 pièces, papier.

1756 — Floucaud. — Minutes. — Constitution d'une aumône dotale pour demoiselle Marie Teyssier, novice au monastère de Sainte-Claire de Tulle (16). — Procuration du fermier de la seigneurie de Monceaux, appartenant au marquis d'Escars, au sieur de Lestang, procureur au parlement de Paris, pour affirmer qu'il a payé le montant de ses fermages (23). — Testament de Dominique Pimond, du village de Pimont, paroisse de Chanac (26). — Abandon, par Jean Lavour et Jeanne Lacroix, sa femme, à Jean-Joseph Brossard, pour couvrir le montant d'arrérages de rentes, d'un « coudert », d'un pré et d'un bois, situés dans le voisinage du bourg de Saint-Bonnet-Avalouze (48). — Contrat de mariage entre Pierre Farge, de Tulle, et Marie-Jeanne Faucher (76). — Vente, par François de la Fageardie, seigneur de Saint-Germain et lieutenant de la grande fauconnerie de France au second vol du milan, à Antoine-Joseph Lamore de Lamirande, pour le prix de dix-huit mille trois cent soixante livres, de l'office de lieutenant général en l'élection de Tulle (78). — Accord entre Antoine Lamore de Lamirande et François, son frère, au sujet de la succession de Joseph Lamore, leur oncle (81). — Revente, par Léonard Clément, bourgeois de Tulle, à François de Combarel du Gibanel, baron de Sartige, de rentes sur plusieurs tènements de la paroisse de Saint-Yrieix (82). — Contrat de mariage entre Jean-Joseph Meynard, bourgeois de Tulle, et Marie Vergne (90). — Inventaire du mobilier de Jean-François Rrossard, bourgeois de Tulle (93). — Quittance de douze mille livres donnée par Gabriel-Mathieu de Fénis de Roussillon à Jean-Martial de Fénis de Lacombe, son frère (101). — Délibération des parents de Catherine Boissal, relative à une proposition de mariage faite par Jean-Augustin Bondet de la Bernardie, du Lonzac (109). — Contrat de mariage entre ladite Boissal et ledit sieur de la Bernardie (113). — Testament d'Étienne Guillemy, curé de Sainte-Fortunade (112). — Etc.

E702. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1757 — Floucaud. — Minutes. — Procuration des chanoines de l'église collégiale Saint-Martin de Brive à Jean-Baptiste Serre, official du diocèse de Limoges, pour procéder à la distinction et liquidation des revenus du prieuré de Bourg-Lastic (16). — Bail de la terre et seigneurie de Puy-de-Val passé, pour le prix annuel de quinze cents livres, par Charles-Joseph de Sammarsal, baron d'Aurillac et marquis de Conros, en faveur de Louis Ducher, orfèvre, et d'Antoine Dumond, marchand, tous les deux de Tulle (26). — Vente, par François Salles, laboureur, à Jean-Baptiste Teyssier, prêtre de l'église Saint-Julien de Tulle, pour le prix de quatre-vingt-dix livres, du « pastoral de las Fourchadas », situé dans la paroisse de Saint-Priest de Gimel et contenant deux séterées (51). — Vente, par Jacques Laborderie, menuisier de Tulle, à François Faugeyron, prêtre, d'un bois appelé de la Lunade, situé dans la paroisse Saint-Julien (59). — Testament de Jean-François Lamore de Lamirande, ancien maire de la ville de Tulle (77). — Testament du sieur Jarrige, bourgeois de Tulle (80). — Inventaire des biens délaissés par Jean-Martin Dumyrat, curé de Saint-Pierre de Tulle (83). — Acte de notoriété portant que Joseph Lespinasse de Pebeyre, décédé en septembre 1756, a laissés pour uniques héritiers Jean-François Lespinasse de Pebeyre, et Jean-Baptiste Lespinasse de Forgès, ses fils (88 bis). — Procès verbal constatant l'état d'une maison achetée par Louis Corneille, marchand de Tulle, de Louis d'Abzac, comte de Ladouze, ladite maison située à Tulle, près de l'église Saint-Pierre (116). — Contrat de mariage entre Blaise Lespinasse, garçon chirurgien du lieu d'Espagnac, et Jeanne Duval, d'Eyrein (120). — Etc.

E703. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1758 — Floucaud. — Minutes. — Vente, par Léonard Baufès, bourgeois de Tulle, à Jean-Charles de Lauthonie, de rentes féodales sur le village des Horts, paroisse de Naves (2). — Bail de cens, rentes, droits et devoirs seigneuriaux appartenant au prieur de la Roche sur le village d'Espargilière, dans la commune de Forgès (6). — Résignation, par Jean Bruguière, de la cure de Saint-Pierre-aux-Liens de Champagnac-la-Prune (28). — Testament de Pierre Lacombe, de Lamazière, étudiant au collège de Tulle (40). — Intimation de grades pour Antoine Lamore de Lamirande, chanoine de Rocamadour, maître ès art de l'université de Toulouse (41). — Vente, par Jean-Martial Juyé de Labesse, ancien curé de Saint-Hilaire-Luc, demoiselle Thérèse Juyé de Labesse, sa sœur, et autres, à Noël Chastain, marchand, d'une maison située au quartier d'Alverge (49). — Testament de François Sage, négociant de Limoges (52). — Bail de rentes appartenant au prieur de la Roche sur plusieurs tènements des paroisses de Saint-Martin-la-Méanne et de Saint-Paul (57). — Transaction entre messire Martial de Rodorel et dame Jeanne Duval de Lavergne, veuve de messire Joseph de Rodorel, seigneur de Seilhac, au sujet de la succession de Gabriel de Rodorel (81). — Inventaire d'Antoine Mouret, piéton travaillant aux tailles chez M. de Monestier (82). — Bail des cens, rentes, dîmes, etc., appartenant au sieur Josset, en qualité de commandeur de Puy-de-Noix, sur les paroisses de Beynat, Albussac, Lagarde, Sainte-Fortunade, Saint-Germain-les-Vergnes et Lostanges (106). — Bail des revenus du prieuré de la Rode et de l'annexe des Combes, dépendant de la commanderie de la Vinadière (107). — Bail des revenus du temple de Monceaux, dépendant de la commanderie de Puy-de-Noix (108). — Bail des membres de la Rebeyrote, du Bouix et du Boucheyroux, dépendant de la même commanderie (110, 111 et 113). — Prise de possession, par Jean-François de Bosredon, commandeur de la Vinadière, du prieuré de la Rode (112). — Contrat de mariage entre Jean Lanot, de Saint-Priest de Gimel, et Léonarde Tournier (125). — Etc.

E704. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1759 — Floucaud. — Minutes. — Contrats de mariages entre Étienne Serre, de Ladignac, et Toinette Pimond (148) ; — et entre Martial Plantade, de Saint-Pardoux-la-Croisille, et Marie Ugarie (154). — Résignation, par Antoine Fès, d'une prébende canoniale dans l'église de Rocamadour (157). — Quittance de Sébastien-Raymond de Ceyrac, seigneur du Boucheteil, à dame Jeanne-Louise de Geouffre de Chabrignac (117). — Procès-verbal d'installation du sieur Antoine Fès en qualité de curé de Forgès (173). — Testament de demoiselle Jeanne Sage, femme de François Ducher (176). — Donation entre vifs, par Jean-Martial Juyé de Labesse, prêtre, à Antoinette Galand, veuve de Sébastien Juyé de Labesse (198). — Prise de possession de la cure de Saint-Vincent de Bar par François Nugon, bachelier en droit de l'université de Bordeaux (201). — Contrat de mariage entre Pierre-François Juyé de Labesse, procureur ès sièges royaux de Tulle, et Marie Monteil (208). — Revente, par François Lajaunie, greffier en chef de l'élection de Tulle, à François de Lamotte, seigneur de Flaumont et coseigneur de Meyssac, de rentes sur la paroisse dudit Meyssac (220). — Délibération de la communauté des M^{es} barbiers, perruquiers, baigneurs et étuvistes relative à l'exclusion du sieur Tabanon (233). — Nomination de Pierre Poulverel en qualité de syndic de la confrérie des pénitents blancs (239). — Inventaire des meubles et papiers du sieur Joseph Fénis, marchand (243). — Nomination du sieur Jean Massoulier en qualité de syndic des barbiers et perruquiers de Tulle (251). — Inventaire de Jeanne Lagarde, veuve de Jean-Baptiste Duval, sieur de la Guirande (265). — Testament de Léonarde Chadebech, veuve d'Antoine Salles, de Tulle (287). — Prise de possession, par Jean-Baptiste Teyssier, de la chapellenie ou vicairie de Saint-Georges de Chaunac (288). — Testament d'Antoine Valade, de la paroisse de Favars (295). — Etc.

E705. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1760 — Floucaud. — Minutes. — Contrats de mariages entre Léonard Tramond, de Tulle, et Marie-Jeanne Teyssier (9) ; — et entre M^e Guillaume Lanot, notaire et procureur, et Jeanne Maugein (16). — Note portant que le curé de Rosiers jouit, en retour des services faits pour la maison de Chabrane, du pré de la Boutecroze (18). — État des fonds appartenant à la vicairie de

Chaunac (20). — Procuration de M^e Jacques de Chamaillard, capitaine de cavalerie au régiment des volontaires de Flandre, pour louer une boutique située à Tulle, près de l'évêché (28). — Testament de Léonarde Davié, veuve de François Saint-Jude (44). — Procuration des maîtres perruquiers de Tulle à Pierre-Bernard Teyssier, pour exercer des poursuites contre ceux qui pratiquent leur métier sans être pourvus de lettres de maîtrise (56). — Contrat de mariage entre Martial Teyssier, bachelier en droit, et Marie-Madeleine Jarrige (66). — Testaments de Jean Robertou, de Saint-Pardoux-de-Gimel (73) ; — et de Jean Cayre, potier d'étain de Tulle (91). — Etc.

E706. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 101 pièces, papier.

1761 — Floucaud. — Minutes. — Cession, par Jean-Baptiste Duval de la Guirande, bourgeois de Tulle, à François Villeneuve, juge de Saint-Priest, d'une créance sur Jean Rebeyrotte (4). — Intimation de grades pour Antoine Lamore de Lamirande, gradué de l'université de Toulouse (11). — Testaments de Blaise Lagarde, bourgeois et marchand de Tulle (26) ; — et de Françoise Darluc de Chataurel (28). — Contrat de mariage entre Antoine Meynard, de Tulle, et Marie-Anne Jourdan, de Castillon-sur-Dordogne (46). — Bail du membre de Saint-Bazile, dépendant de la commanderie de Bellechassagne (52). — Prise de possession, par Jean-Baptiste du Burguet, du prieuré de Chauzu, situé dans la paroisse de Chanteix (56). — Bail des biens dépendant dudit prieuré (66). — Obligation de treize cents livres, souscrite au profit de Jean-Mercure Geouffre de Chabrignac, par Jean-Baptiste Laporte, chanoine (76). — Vérification de l'inventaire des meubles et papiers du sieur Ceyrac du Boucheteil, avocat (82). — Etc.

E707. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1762 — Floucaud. — Minutes. — Inventaire de Jean Pauphille, canonier (1). — Vente, par Joseph Audubert du Teil à Jean Puymège, de Sainte-Fortunade, du domaine de Lacour, situé dans ladite paroisse (5). — Transaction entre Jean Goudal, curé de Vitrac, et Antoine Bordes, au sujet d'un legs pieux (19). — Inventaire des meubles de Jean-Martial Araucour, de Tulle (23). — Contrat de mariage entre Antoine Charrain, bourgeois et marchand de Tulle, et Antoinette Sage (29). — Actes de respect, signifiés au nom de Jeanne de Saint-Priest à dame Marie de Chabaniel, sa mère (36). — Testament de Léonard Pimont, laboureur demeurant à Chanac (52). — État des ornements et vases sacrés appartenant à l'église de Naves (58). — Testament d'Antoine Fès, prêtre (77). — Contrats de mariage entre Jacques Mouret, sergent royal à Tulle, et Jeanne Pastrie (79) ; — et entre François Laroche d'Escaravage et Marguerite Leix (82). — Etc.

E708. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1763 — Floucaud. — Minutes. — Testament d'Anne Soustre, de Gumond (96). — Obligation de cinq cents livres souscrite par Jean Ceaux, de Saint-Priest-de-Gimel, en faveur de Jean-Baptiste Teyssier, prêtre de la communauté de Saint-Julien de Tulle (99). — Assemblée des habitants de Corrèze, tenue « au devant la grand porte de l'église paroissiale », pour la nomination de quatre consuls (109). — Transaction entre Jacques Dumyrat, Françoise et Jean Beaufès, d'une part, et Jacques Bassaler, d'autre part, au sujet de la solidarité du tènement de la Pouge, situé dans la paroisse de Naves (111). — Notification de grades pour Antoine Rougier, bachelier en droit canon de l'université de Cahors (132). — Compromis entre Jean de Fénis de Lafeuillade, président au présidial de Tulle, et Jean de Loyac de la Bachelierie, au sujet de la succession de Jeanne de Fénis, bisaïeule dudit Loyac (133). — Vente, par Joseph Brival, avocat du Roi au présidial de Tulle, à Vincent Manau, procureur fiscal de la châtellenie de Ventadour et Égletons, d'un domaine situé à Lagane, paroisse de Vedrennes (136). — Nomination de collecteurs pour la paroisse de Saint-Hippolyte (158). — Compromis entre le sieur Chazurs, curé de Moustier-Ventadour et prieur de Sornac, et Jean-François Queyriaux, curé de Sornac, au sujet des revenus des bénéfices ecclésiastiques dudit Sornac (167). — Contrat de mariage entre Antoine Lacoste, avocat et coseigneur de la ville de Tulle, et demoiselle Catherine Jarrige (169). — Inventaire des meubles de Jean Bourguet, cabaretier à Tulle (176). — Caution pour Jean-Joseph Célarier, commis aux aides à la direction de Saintes (191). — Inventaire des sieurs Beaufès, bourgeois de Tulle (196) ; — et Pourchet, curé des Angles (197). — Etc.

E709. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1764 — Floucaud. — Minutes. — Contrat de mariage entre François Beille, négociant à Clermont, et Marie-Jeanne Vachot, de Tulle (9). — Attestation de plusieurs habitants de Tulle portant que Marianne Roussarie, veuve du sieur Pourchet, a contraint son beau-père de quitter sa propre maison (12). — Testament de François Ventéjoul, bourgeois de Tulle (19). — Bail, par Jean Besse du Pouget, demeurant au château de Chamberet, en faveur de Léonard Peyrat, du domaine de la Grillère, situé dans la paroisse de Saint-Ybar (38). — Échange entre Charles de Rohan, prince de Soubise, et Jean de Loyac, de droits de guet et de haute justice sur les villages du Couderc, du Verdier et de la Bachellerie (39). — Prise de possession, par Jean-Louis Lacombe, chanoine de Tulle, au nom de Martial Melon de Pradou, d'un canonicat de l'église cathédrale (48). — Bail, par dom Étienne Perrot, abbé de Saint-Sulpice de Bourges, en faveur de Pierre Miallet, juge de la prévôté de Brivezac, des revenus du prieuré de Ménoire (56). — Délibération du chapitre de Beaulieu, munie d'un sceau aux armes dudit chapitre, relative à une transaction à consentir avec le sieur Miallet (57). — Testaments de Jean-Joseph Brossard, élu en l'élection de Tulle (75) ; — et de Jean de Saint-Priest, seigneur de Saint-Mür, lieutenant général de police de la ville de Tulle (77). — Procès-verbal d'enchère des offices de notaire et de procureur ayant appartenu à Guillaume Lanot (97). — Inventaire des meubles délaissés par ledit Lanot (104). — Etc.

E710. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1765 — Floucaud. — Minutes. — Quittance d'Étienne Chenaud de Laroche, chanoine de Saint-Germain-les-Belles, à François de Monamy, seigneur de Mirambel, son neveu (2). — Inventaire des meubles de Jacques Ménager, marchand de Tulle (12). — Convention entre Marguerite Faugères et Giron Perrier, de Poissac, au sujet de l'entretien d'un enfant provenant des œuvres dudit Perrier (22). — Bail des revenus du membre de Bouix, Fouilloux et Antignac, dépendant de la commanderie de Puy-de-Noix (29). — Bail du temple de Monceaux (33). — Acte de notoriété portant que Jean de Loyac, seigneur de la Bachellerie, est l'héritier unique de Charles de Loyac, son père, décédé le 13 décembre 1752 (41). — Contrat de mariage entre Vincent Champval, demeurant au château de Bar en qualité de bordier, et Charlotte Combes (61). — Procès-verbal constatant l'état de la maison de Blaise de la Fageardie du Leyris (86). — Etc.

E711. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1766 — Floucaud. — Minutes. — Vente, par Antoine Sargueil, sieur del Mas, à Annet Mas, juge de Champagnac-la-Noailles, de rentes sur le tènement del Mas, situé dans la commune de Saint-Hilaire-Foissac (99). — Vente, par Jacques Laborderie, menuisier, à Martial Teyssier, bachelier en lois, d'une maison située à Tulle, dans le quartier de la Porte-Saint-Jean (103). — Abandon, par Jean-François de Lastic de Saint-Jal, à Marguerite de Marbotin, veuve de Jean Brossard de la Farge, des fermages de son domaine du Mont (110). — Abandon de plusieurs domaines pour couvrir des dettes, par Antoine Sargueil à Pierre Combret, seigneur de la Beysserie et gendarme ordinaire de la garde du Roi (112). — Sommation de Michel Daurès, prêtre du diocèse de Rodez, à l'évêque de Tulle, pour obtenir des lettres de visa pour la cure de Sainte-Foi du Chastang (127). — Prise de possession de ladite cure par ledit sieur Daurès (130). — Délibération du corps de la bourse de Tulle relative à la nomination d'un syndic (135). — Testament de Louis Ménager, M^e potier d'étain (136) ; — inventaire des biens dudit Ménager (143). — Prise de possession, par Françoise Bussières, épouse de François Melon de Pradou, conseiller au présidial, de la maison de la Fageardie, située près de la cathédrale (166). — Bail des revenus du domaine de la Rode, appartenant à Julien Lamore de Lavalette (170). — Inventaire du mobilier d'Antoine Bassaler, de Ladignac (177). — Testament de Françoise Lagarde, femme de Jean-François Brossard, marchand de Tulle (202). — Vente, par Catherine Borie, femme de Gabriel Duclos, sieur du Clos, à Jean Dubois, du grand pré de Ravailoux, situé dans le village de Bossoutrot, paroisse de Saint-Clément (230). — Etc.

E712. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1767 — Floucaud. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Lachèze, de Tulle, et Léonarde Moulin (12). - Cession, par Jean Montet, seigneur de la Vergne, à Antoine Meynard du Tournier, d'une rente perpétuelle de cinquante livres sur les héritiers de Léonard Roffignac, de Sainte-Fortunade (24). — Actes de respect de Jean-François Laborie, avocat, à dame Marie Chabaniel, sa mère (25). — Contrat de mariage entre Pierre Teilhol, praticien, et Jeanne Floucaud, veuve de Martial Villeneuve. Ce contrat renferme un inventaire du mobilier apporté parla future épouse (26). — Testament de Marie Brivezac, fille dévote de Tulle (29). — Constitution d'un titre clérical de cent livres pour Jean Reignac, fils du sieur de la Meynardie (38). — Transaction entre Marie Merciel du Tillan, demeurant à Saint-Pierre (Martinique), et François Melon de Pradou, au sujet de la succession de Marie Merciel (41). — Bail des dîmes et rentes dépendant du prieuré de Saint-Léger de Chastagnol, situé dans la paroisse de Bonnefond (64). — Bail du domaine du Pailler, situé dans la paroisse de Saint-Pardoux de Gimel et appartenant à Madeleine Mensat de Rabanide (74). — Transaction entre François Dumyrat, seigneur de Boussac et conseiller en la cour des monnaies de Paris, et Jean-Martial Dumyrat, capitaine réformé, au sujet de la succession de Gabriel Dumyrat (98). — Déclaration portant que Nicolas-Joseph Maillard, imprimeur natif de Rouen, a travaillé pendant dix-huit ans dans l'imprimerie du sieur Chirac (108). — Etc.

E713. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1768 — Floucaud. — Minutes. — Testaments de Martiale Sage, femme du sieur Teyssier, marchand (1) ; — et de Françoise Daumar, revendeuse (8). — Actes de respect de Jeanne Peuch, âgée de vingt-sept ans, à Jeanne Lagarde, sa mère (13). — Contrats de mariages entre Jean-Joseph Guirande, commis à la recette des tailles, et Madeleine Darluc (27) ; — et entre Blaise Brivezac, bourgeois de Tulle, et Philippe Peuch (44). — État d'un domaine situé à la Cheynié, paroisse de Gimel, et appartenant à M. de Saint-Priest de Saint-Mür (58). — Testament de Jean-François Meynard de la Farge (65). — Bail du vignoble de la Viquérie, situé dans la paroisse de Meyssac et appartenant à François Lespinasse de Pebeyre (71). — Vente, par les sieurs Mouret, marchands, à Martial Soulié, d'une maison située à Tulle, dans la rue de Bêche (76). — Vente, par Aymard Lagarde, bourgeois, à François Pastrie, mazelier, d'une maison située rue d'Alverge (77). — Contrat d'apprentissage de métier de bridier (79). — Marché pour la cuisson de briques (103). — Contrat de mariage entre Jean Gau, de Saint-Pardoux de Gimel, et Jeanne Saint-Hilaire (112). — Transaction entre Jeanne Villadard et Marie Floucaud, veuve de Léonard Villadard, au sujet de legs contenus dans le testament dudit Villadard (119). — Etc.

E714. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1769 — Floucaud. — Minutes. — Obligation de cent livres souscrite par Marie-Anne Dupuy en faveur de Joseph Vergne, de Tulle (135). — Vente, par Pierre Combret, seigneur de la Beyssarie, à Jean de Loyac, seigneur de la Bachellerie, de rentes sur plusieurs tènements de la paroisse de Marcillac (144). — Testament de Marie-Jeanne Bachellerie, femme de Jean Courage, d'Espagnac (158). Obligation de Jeanne Charageat envers François Mougenc de Saint-Avid, avocat (163). — Vente, par Guy Lebrat, curé de Saint-Remy, à Pierre Majour, de la paroisse de Feyt, d'un domaine situé au village de la Chaussade, paroisse d'Eygurande (177). — Acte d'offres pour Joseph Audubert, seigneur du Theil, contre Madeleine Brossard ; sa tante (190). — Consentement des tenanciers du village de Chaumeil, paroisse de Saint-Clément, pour le renouvellement de la palpe dudit village (197). — Prorogation du droit de rachat d'un pré par Louise Floucaud en faveur de Julien Lamore de Lavalette (206). — Vente, par Françoise Maillerode, veuve de Pierre Vachot, pour le prix de sept cents livres, de l'office de procureur aux sièges de Tulle (213). — Obligation de Marguerite Mouret, marchande, envers Marie Floucaud, femme de Louis Duchier, orfèvre (220). — Testament de Jean Aleyrac, M^e chapelier de Tulle (228). — Contrat de mariage entre Jean Saint-Dauny, du village de Daumar, paroisse de Lagarde, et Catherine Raoul (233). — Etc.

E715. (Liasse.) — 163 pièces, papier.

1770 — Floucaud. — Minutes. — Bail, par François Mougenc de Saint-Avid, en faveur de Jean Combroux, du moulin d'Ayrès, situé dans la paroisse de Favars (3). — Obligation de Jean Gay, de

Cornil, envers Louis-Martial Borderie de Lavaur, à la suite d'un compte d'arrérages de rentes (7). — Quittance de Jean Treinsoutrot, du village du Chastagnier, à Alexandre Duport, seigneur d'Espontour et coseigneur de Meymac (26). — Vente, par Martin Beaufès, bourgeois de Tulle, à Joseph Pasquet, meunier, pour le prix de cinquante livres, d'une terre de trois eymines, située au village des Horts, paroisse de Naves (39). — Contrat de mariage entre Ignace Reignac, notaire royal de Tulle, et Marie-Marguerite Ludière (42). — Déclaration de François Lacroix, portant qu'il tient en fief et « pagegie perpétuelle », du commandeur de Puy-de-Noix, le moulin de la Brande, dans la paroisse de Beynat, sous la rente de huit setiers de seigle, mesure de Brive, et de trente-deux deniers (64). — Bail, par Joseph Green de Saint-Marsaut, aumônier de madame Adélaïde, grand vicaire de Meaux et abbé commendataire de Bassac et d'Aubazine, à Jean-Joseph Ludière, Jean Blancher, Martial Teyssier et Raymond Béral, pour le prix de sept mille cinq cents livres, outre quelques redevances aux curés de Chanteix, d'Albussac et de Forgès, des revenus des membres de Chabanes, Chanteix, Lagraulière, etc., dépendant de ladite abbaye d'Aubazine. L'abbé exige, de plus, la délivrance annuelle de quarante-huit livres de truffes et de quarante-huit perdrix rouges (88). — Vente, par Pierre-Gabriel du Claux, conseiller au présidial, et François du Claux, sieur de la Borderie, son frère, à Étienne Lachaud, bourgeois de Treignac, d'un petit domaine situé au village de Borzeix, paroisse dudit Treignac (92). — Contrat de mariage entre Jean Monsarat, des Angles, et Charlotte Mouginie (124). — Testament d'Antoine Seguy, aubergiste de Tulle (146). — Prix fait entre Philippe Brivezac et François Maschat, charpentier, pour la reconstruction d'une maison qui s'était écroulée avec plusieurs autres (152). — Etc.

E716. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1771 — Floucaud. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Chanau, d'Espagnac, et Marie Dezier (161). — Bail, par Jean Saint-Dauny, de Lagarde, en faveur de Jean Soleilhavoup, de Naves, d'un domaine situé au village de la Vareille (172). — Testament de Marguerite Mas, de Naves (191). — Contrat de mariage entre Jean Dumont, de Saint-Bonnet-Avalouze, et Jeanne Veyssières (219). — Sous-ferme du membre de Veyrières, dépendant de l'abbaye d'Aubazine (225). — Contrat de mariage entre Léonard Ludière, avocat en parlement, et Marie Mougenc de Saint-Avid (227). — Inventaires de François Rigaudie, de Tulle (253) ; — d'Étienne Savy, meunier au moulin du Sac (255) ; — et de Jeanne Salles, veuve de Martial Faugeron, de Tulle (261). — Certificat de vie pour François du Monteil, ancien garde du corps (269). — Vente de châtaignes « vertes, bonnes et marchandes », au prix de quatre livres le setier (285). — Vente d'un cheval, de mulets et de harnais (294). — Évaluation pour Géraud Martinie, sergent royal (303). — Contrat de mariage entre Jean Villeneuve, marchand, et Louise-Barbe Goutte, de Tulle (304). — Évaluation pour Martin Darioux, notaire royal au village de Bussières, paroisse de Sainte-Fortunade (312). — Vente, par Simon et Julien Lachaud, de Saint-Martial de Gimel, à Jean Saint-Aigne, pour le prix de deux cents livres, d'un bois de deux séterées appelé las Renaudechas (336). — Etc.

E717. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1772 — Floucaud. — Minutes. — Vente, par François Rajaud, brassier du village de Védrennes, paroisse de Chanac, à Antoine Cueille, du même lieu, pour le prix de trente livres, de trois quartonnées de terre, situées à las Combas (4). — Bail des cens et rentes appartenant au séminaire de Tulle sur le village de Bouisse, paroisse de Corrèze (10). — Quittance de dix-neuf mille livres donnée par Guy-Martial de Fénis à Martial de Borderie (11). — Renonciation, par Pierre Galan, bourgeois de Tulle, à l'institution d'héritier contenue en sa faveur dans le testament de Jeanne Brossard, sa femme (23). — Déclaration du sieur Chomeil de la Chassagne, juge de la Chapelle-Geneste, portant que « témérement et méchamment il a proféré contre S^r François Duval, avocat..., les injures mentionnées en son information, qu'il s'en repent, luy en demande excuse et pardon, le tient pour homme de bien et d'honneur » (32). — Bail, par Augustin Borie des Renaudes, du domaine de Cinier, situé dans la paroisse de Gimel (41). — Testament de Marie Chanau, veuve de Léonard Monteil, de Sainte-Fortunade (49). — Bail des revenus appartenant au commandeur de Puy-de-Noix dans les paroisses de Beynat, Albussac, Lagarde, Sainte-Fortunade, Saint-Germain-les-Vergnes, etc. (68). — Contrat de mariage entre Martial Floucaud de la Pénardille et Françoise-

Suzanne Brossard (72). — Vente de bois par le commandeur de Puy-de-Noix à la suite d'un arrêt du Conseil enregistré à la maîtrise des eaux et forêts de Brive (77). — Contrat de mariage entre François Daudé du Martinet, avocat d'Aurillac, et Michelle Borie des Renaudes (110). — Testaments de Catherine Chaumeil, femme de Géraud Trarieu, fermier du baron de Poissac (157) ; — et de Jean-Baptiste Vergne, marchand cirier de Tulle (158). — Etc.

E718. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1773 — Floucaud. — Minutes. — Donation entre vifs par Guillaume Imbié, de Naves, à autre Guillaume, son fils (7). — Inventaire des meubles de Jean Besse du Mazet, marchand de Tulle (17). — Contrats de mariages entre Guillaume Imbié et Françoise Brunie, de Seilhac (18) ; — entre Pierre Cueille, de Naves, et Françoise Arfouillère, de Tulle (29) ; — entre Léonard Déjouan et Françoise Martel (37) ; — et entre Jean Blondel, domestique de M. Melon de Pradou, et Isabeau Charbonnel (39). — Comptes d'arrérages de rentes dues sur la baronnie de la Rochette, entre Louis-Martial de Borderie, seigneur de Lavaur, et Thérèse Jaudanes, du village de Courbiac, paroisse de Pandrignes (43). — Vente, par Pierre Bordas, du village de Chaumeil, paroisse de Saint-Clément, à Jean Bordas, son frère, pour le prix de deux cents livres, d'une terre de six sétérées comprise dans le tènement de la Rode (65). — Procès-verbal de visite d'un domaine dépendant du prieuré de Saint-Pardoux-la-Croisille (71). — Testament de Pierre Vaujour, de Favars (87). — Constitution d'une aumône dotale pour Léonarde Reignac, novice au monastère de Sainte-Claire de Tulle (93). — Inventaire des meubles et marchandises de François Pineaud, marchand mercier de Tulle (99). — Testament de Jeanne Malombre, fille dévote de Tulle (106). — Tableau pour la nomination des collecteurs des tailles dans la paroisse d'Orliac-de-Bar, à partir de 1774 jusqu'en 1791 (111). — Testaments de Pierre Béral, M^e sellier de Tulle (117) ; — et de Madeleine Mansat, dame de Saint-Priest, veuve d'Antoine de Rabanide (122). — Etc.

E719. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1774 — Floucaud. — Minutes. — Transaction entre Madeleine Darluc et Noël Malaurie, meunier, au sujet du tènement de Laval (5). — Prix fait pour le pavage de la chapelle de Notre-Dame, située dans l'église des pénitents blancs de Tulle (17). — Consentement du sieur Borie des Renaudes pour le retrait d'une somme saisie par François Bosredon de Villevoisin, ancien commandeur de la Vinadière, sur Constant Borie, curé de Naves (37). — Obligation de quatre mille livres souscrite par Catherine-Françoise de Fénis de Lacombe, veuve de Louis de la Ribadière du Monestier, en faveur d'Antoine Lamore de la Cour (49). — Testaments de François Orliaguet, de Chanac (64) : — et de Nicolas Charbounier, vigneron de Laguenne (66). — Inventaire des meubles dudit Charbounier (78). — Contrat de mariage entre Jean Courage, brassier du village de Montrigal, paroisse d'Espagnac, et Jeanne Croizy (101). — Procès-verbal constatant l'état d'une maison située rue de la Barrière, à Tulle, et ayant appartenu à feu Jean Dumond, commissaire général (102). — Sommation de Joseph Tramond, praticien, à François Barry, curé de Naves, contenant qu'il a refusé depuis deux ans d'exercer les fonctions de syndic marguillier (103). — Caution fournie par Martial Pauphille, bourgeois de Tulle, pour Jean-Baptiste Pauphille, son fils, commis des fermes à Issoudun (113). — Etc.

E720. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1775 — Floucaud. — Minutes. — Quittance d'Antoine Peyrat, de Sainte-Fortunade (122). — Double contrat de mariage entre Jean Maury, de Chanteix, et Léonarde Pellissonerie, et entre Léonard Boucheteil et Antoinette Maury (143). — Inventaire du mobilier de Jean-Baptiste Bleygeat, bridier de Tulle (145). — Sommation à Louis-Joseph-Melchior-Izarne de Freyssinet, chevalier de Valady, de permettre de dresser l'inventaire du château de Roussilles (152). — Inventaire du mobilier de Nicolas Legrand, organiste et facteur d'orgues (160). — Testament de Madeleine Puyhabilier, veuve d'Ignace Reignac, receveur des consignations (162). — Cession, par Georges Bourdicaud, chanoine de Beaupréau en Anjou, à Pierre Savodin de Pérols, bourgeois de Treignac, de ses droits sur la succession paternelle (184). — Procuration de Jérôme de Douhet, seigneur de Laveix, de François de Douhet, gendarme dans la compagnie des Anglais, d'Antoinette

de Douhet, etc., à François de Douhet, seigneur d'Alger, pour vendre la terre de Laveix, située dans la paroisse de Saint-Étienne-la-Geneste (195). — Vente, par Antoine-Joseph Lamore de Lamirande à Pierre Leyx, seigneur de Nussanes, pour le prix de deux mille quatre cents livres et une pension viagère, de l'office de lieutenant général en l'élection de Tulle (204). — Etc.

E721. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1776 — Floucaud. — Minutes. — Vente, par François de Lagarde, ancien garde du Roi et chevalier de Saint-Louis, à François Dumyrat, seigneur de Boussac, pour le prix de dix-neuf mille livres, du repaire noble de la Rebuffie avec ses dépendances, et du domaine de la Treille (4). — Titre clérical pour François Béral, fils de Raymond Béral, greffier de la maison de ville (9). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Vergne, de Tulle, et Louise Villeneuve (11). — Procès-verbal d'adjudication des matériaux de la maison de Loyac, située près de la chapelle des Plas (14). — Nomination de Jean de Loyac, seigneur de la Bachellerie, en qualité de syndic fabricant de la paroisse du Coudert (33). — Inventaire des biens dépendant de l'hérédité de Jean Besse du Mazet, marchand de Tulle, et de Catherine Reignac, sa femme (40). — Déclaration du sieur Boëtte, fournier, portant qu'il n'a donné à personne l'ordre de porter plainte en son nom contre Élie Boule (253). — Inventaire de Jean Daudy, chapelier de Tulle (255). — Testaments d'Antoine Lavergne, garçon tailleur (260) ; — et de Marie-Anne Melon, de Tulle (263). — Vente, par Simon Delort, agent d'affaires de M. de Sainte-Fortunade, à Jean-Mercure Filliol, bourgeois de Tulle, d'une maison et de terres situées au Bois-Manger (264). — Prise de possession, par Jean Seigne, Léonard Machat, François Bar et Jean Sudour, de quatre demi-canonics de l'église de Tulle (296). — Etc.

E722. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1777 — Floucaud. — Minutes. — Sommation de Nicolas Béronie, prêtre, à M. Lamore de Lamirande, curé-de Saint-Pierre de Tulle, pour être reçu dans la communauté de ladite église Saint-Pierre (2). — Contrats de mariage entre Pierre Ludière, avocat, et Marie-Anne Vergne (4). — Obligation de quatre cents livres souscrite par Jacques-François Saint-Priest de Saint-Agne, procureur du Roi en l'hôtel de ville, en faveur de la communauté de Saint-Pierre de Tulle (12). — Testament de François Laroche d'Escaravage, de Nonards (28). — Notification de grades pour Augustin Valéry, curé de Saint-Bonnet-Avalouze (38). — Inventaire des meubles et papiers de Jean-Baptiste Galan, ancien curé d'Égletons (52). — Vente, par Alexis de Borderie de Vernéjoux, à Pierre Chèze, de Saint-Étienne de Gimel, du moulin du Gaud et de ses dépendances, le tout situé dans la paroisse de Saint-Pardoux de Gimel (57). — Sommation des quatre demi-chanoines au doyen du chapitre portant « que dans les processions qui se font pour les Rogations, chaque chanoine qui assiste à ces processions porte un bâton. Cet usage s'est observé de toute ancienneté » ; néanmoins, « dans une procession faite le matin dans la chapelle des pénitents bleus au Puy-Saint-Clair, le sacristain a fourni un bâton à chacun de MM. les anciens chanoines, et par leur ordre il a refusé d'en fournir » aux auteurs de la sommation (59). — Déclaration portant que M. Augustin Borie des Renaudes, conseiller au présidial, est seul héritier de François Borie, son frère (67). — Bail, pour le prix annuel de six cents livres, de tous les revenus de la cure de Saint-Bonnet-Avalouze (72). — Prise de possession de la commanderie de Puy-de-Noix au nom de frère Gilbert Josset, servant d'armes (74). — Bail de la commanderie de Puy-de-Noix (76). — Testament de Pierre Jupé, piéton employé à la recette des tailles (87). — Bail du domaine de la Garenne, situé dans la paroisse de Favars et appartenant à Bonaventure Mougenc de Saint-Avid (120). — Etc.

E723. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1778 — Floucaud. — Minutes. — Testament d'Antoinette Marbau de Terrelonge, femme de François Lafaurie, bourgeois de Brive (130). — Vente, par François Dumyrat, seigneur de Boussac, à Élie Lagarde, métayer, du domaine de Latreille, situé dans la paroisse de Lagarde (131). — Testaments d'Augustin Borie des Renaudes, conseiller au présidial (143) ; — et de Marie Pauquinot, femme du sieur Cuc, aubergiste (153 et 156). — Bail, par Alexis de Borderie, seigneur de Vernéjoux, en faveur de Pierre Ceaux, de son grand domaine de Brach, situé dans la paroisse de Saint-Priest-de-Gimel (180). — Offre de remboursement de frais par Jean Jaubert, de Tulle, à Jean

Audubert, son beau-frère, messenger de Tulle à Bordeaux (191). — Déclaration portant « qu'avant le règlement pour les honoraires et droits casuels des ecclésiastiques, fait par M. d'Autichamp, évêque de Tulle, il étoit d'usage que, aux enterrements où il n'y avoit que le prêtre et la croix, outre le droit curial, il y avoit une rétribution de cinq sols pour droit de présence ou d'assistance ; qu'il y avoit encore une rétribution de cinq sols pour les prières qui se faisoient pour les agonisants, et que de temps très ancien et antérieur au règlement, on chantoit les litanies du nom de Jésus pendant quarante jours ; et encore, lorsqu'on descendoit l'image de la sainte Vierge et qu'on faisoit des prières pour obtenir de la pluie ou du beau temps, qu'il y avoit, suivant l'usage, deux sols de rétribution chaque fois qu'on disoit les litanies » (205). — Inventaire du mobilier d'Antoine Lagarde, chanoine (216). — Vente, par Jean-Baptiste Duval de la Guirande, bourgeois de Tulle, à Pierre Treins, d'immeubles situés à Eyrein (245). — Vente, par Jean-Baptiste-Mathurin Dufaure, notaire à Saint-Martin-la-Méanne, à Jean de Loyac, seigneur de la Bachellerie, pour le prix de mille cinquante livres, d'une rente de quinze setiers de seigle portable au château du Breuil (276). — Etc.

E724. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1779 — Floucaud. — Minutes. — Contrat de mariage entre Louis-Charles de Bergeron de Magnac, gendarme de la garde ordinaire du Roi, et Thérèse-Augustine de la Serre (5). — Testaments de Jeanne Reignac, veuve de Pierre-Martial Darluc, de Tulle (10) ; — et de Pierre Béral, M^e sellier de Tulle (31). — Contrat de mariage entre Michel Brugeau, bourgeois de Tulle, et Jeanne-Gabrielle Buginye de Rousiers (49). — Vente, par Louis-Martial Borderie, seigneur de Lavaur et baron de la Rochette, à Léonard Béronnie, papetier, du moulin à papier de Coulau, situé dans la paroisse de Laguenne (53). — Testament de Marie-Jeanne Villeneuve, marchande de Tulle (66). — Vente, par Jean Devès, de Saint-Priest-de-Gimel, à Jean Péchadre, d'un pré appelé au Goudal, situé dans la paroisse des Angles (80). — Inventaire du mobilier d'Antoine Vergne, horloger de Tulle (102). — Vente, par Léonard Ceron, de Naves, à François Baluze, perruquier, de dix cercles de bois pour le prix de cent livres (108). — Vente, par François de la Mothe, baron de Flaumond, à Jean de Loyac, de cinq quartes de froment dues annuellement sur les vignes du Claux et de la Curade, situées dans la paroisse de Meyssac (117). — Etc.

E725. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1780 — Floucaud. — Minutes. — Déclaration de Joseph Audubert, seigneur du Theil et lieutenant criminel au présidial, portant que c'est à tort qu'on s'est servi de son nom pour accuser dom Bougaut, religieux d'Aubazine, de tenir une mauvaise conduite (136). — Acquiescement de droits de lods entre les mains de Pierre Maschat, fermier du membre de Saint-Bazile, dépendant de la commanderie de Bellechassagne (144). — Association entre Martial Leyrac, bourgeois demeurant à l'Habittarelle, Jacques Dubois, praticien, et Pierre Eyrolles, pour l'exploitation d'une carrière pouvant « contenir du charbon de pierre », ladite carrière située sur le chemin de Mars à Tulle (149). — Testament de dame Jeanne Dumyrat, veuve d'Augustin Borie des Renaudes (154). — Vente, par Françoise Seguy à Charles Bassaler, M^e maçon, d'une maison située au Trech, sur la place Saint-Bernard (168). — Bail du domaine des Renaudes, situé dans la banlieue de Tulle (188). — Testament de Jean de Loyac, seigneur de Coudert, demeurant au château de ce nom (196). — Prêt d'une somme de trois mille livres, par Antoine Dumas, secrétaire du Roi demeurant à Tulle, à Pierre-Jean-Martial Dumyrat, capitaine au régiment d'Artois (207). — Contrat de mariage entre Jacques de Meilhac et Thérèse de Loyac de la Bachellerie (208). — Testament de Jean-Joseph Guirande, procureur (215). — Contrat de mariage entre Raymond Béral et Antoinette Drein (226). — Etc.

E726. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1781 — Floucaud. — Minutes. — Prorogation, par François Crignon, fabricant de bas à Tulle, en faveur d'Annet Mas, notaire de Lachapelle-Spinasse, d'un droit de rachat (6). — Bail « à titre de colonage, pour neuf années », du domaine de Lachèze, situé dans la paroisse d'Eyrein (13). — Vente, par Madeleine Jarrige, femme de Martial Teyssier, à Étienne Moussours, garçon coutelier, de nombreux immeubles situés dans la paroisse d'Orliac-de-Bar et mouvants du prévôt de l'église de

Tulle (34). — Intimation de grades à l'évêque de Tulle par Antoine Rougier, communaliste de l'église Saint-Sauveur de Pleaux (50). — Testament d'Antoine Lagarde, bourgeois de Tulle (55), — et inventaire du mobilier dudit Lagarde (56). — Consentement des tenanciers du tènement de Duron, paroisse de Chameyrat, appartenant au baron de Poissac, pour le renouvellement de la palpe (82). — Consentement semblable des tenanciers du tènement du Monteil, même paroisse, appartenant au prévôt de l'église de Tulle (83). — Émancipation de Jean Dufour, journalier âgé de trente-trois ans, par Léonard Dufour, son père (108). — Procès-verbal contre Pierre Dieuayde, de Chameyrat, coupable de s'être opposé à la réception du testament de Léonard Tronchet (112). — Testament de Jean-François Baluze, M^e perruquier (117). — Prise de possession, par Jean-Joseph Massanguiral, prêtre du diocèse de Tulle, d'un canonicat de l'église cathédrale (125). — Testament de Jeanne-Barbe Roussarie, de Bar (127). — Vente d'immeubles par Marie-Pétronille Beaufès, veuve de Jean-Gilles Meynard de Quelhes (143-148). — Prise de possession, par Jean-Joseph Teyssier, de la vicairie de Dubois, desservie dans l'église Saint-Julien (150). — Inventaire du mobilier et des papiers du sieur Baluze, M^e perruquier. — Etc.

E727. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1782 — Floucaud. — Minutes. — Sommation de François Lagier au curé de Saint-Pierre de Tulle, pour être reçu dans la communauté des prêtres attachés à son église (168). — Contrat de mariage entre Antoine Brugeilles, de Pandrignes, et Jeanneton Rioux (171). — Vente, par Pierre Vigne, laboureur de Sainte-Fortunade, à Antoine Teyssier, marchand de Tulle, pour le prix de cinquante-quatre livres, de soixante aunes de toile mêlée (178). — Constitution d'une aumône dotale pour Marie Brugeau, novice au monastère de Saint-Bernard de Tulle (193). — Insinuation de grades pour Antoine Rongier, licencié en droit canon de l'université de Cahors (196). — Procuracy de Guy-Martial de Fénis, seigneur de Laprade, à François Béraud, curé de Gouzon, pour vendre au marquis de Ligondès sa part de la baronnie dudit Gouzon (207). — Testament de Léonarde Vieillemarette, veuve de François Artige, du village de Biars, paroisse de Saint-Martial-de-Gimel (218). — Vente, par Jean Brossard, écuyer, ancien curé d'Espagnac, à Pierre Compasti, pour le prix de deux cents livres, de la terre de Laganne, située à Espagnac et d'une étendue de sept sétérées (226). — Testament de Michel Ducros, menuisier de Tulle (230). — Vente, par François Dumyrat, seigneur de Boussac, à Jean Samayou, marchand, et à Baptiste Faure, menuisier, d'une maison située à l'entrée de la rue des portes de Chanac, en face de la rue du Guichet (259). — Renonciation, par dame Elisabeth de la Fageardie du Leyris, à l'hérédité du sieur François-Joseph Melon, son mari (267). — Résignation, par Martial Melon de Pradou, doyen du chapitre de Tulle, en faveur de François Melon de Pradou, son petit-neveu, de la vicairie de N.-D. d'Amborye, desservie dans la chapelle Sainte-Marie d'Espagnac (271). — Prise de possession, par Jean-Paul Malaval, de la cure du Chastang (277). — Procès-verbal constatant l'état des bâtiments et fonds dépendant de la seigneurie de Lafarge (278). — Etc.

E728. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1783 — Floucaud. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Chabrié, du village d'Audebal, paroisse de Lagarde, et Martiale Leymarie (11) ; — et entre Thomas Bordas, de Saint-Mexant, et Anne Manti (17). — Testament de Catherine Espezolles, veuve de Martial Valadie (35). — Bail, par Léonard Béronnie, en faveur de Jean, son frère, des moulins à papier et à farine appelés de Coulau (63). — Quittance donnée par Louis Fénis de Lacombe prévôt du chapitre, au nom des sieurs de la Ribadière de Monestier, officiers d'artillerie, à Françoise Darluc, veuve de Jean-Joseph Guirande (73). — Transaction entre Louis Buginie de Serres, et Jean-Baptiste Buginie-Delage, son oncle, au sujet de la succession de Pierre Buginie, leur père et aïeul (90). — Testament de Françoise Pougeade, de Pandrignes (100). — Vente, par Léonard Béronnie, papetier de Tulle, à Joseph Sennat, d'une pièce de terre située dans la plaine de Biars, entre Beaulieu et Bretenoux (101). — Vente, par Jean-François Lamore de Lamirande, seigneur de Marcillac et lieutenant de la maréchaussée au département de Tulle, à Léonard Laporte, d'une maison située audit Tulle, près de la porte de Paris (109). — Testament d'Antoine Dumas, seigneur des Combes (112). — Déclaration du sieur Joubert, marchand de Tulle, contre le sieur Alaric, au sujet d'un cheval volé (133). —

Traité entre les dames de Sainte-Claire et le sieur Brugeau, notaire, au sujet du complément de la dot de sa fille, religieuse chez lesdites dames (137). — Vente, par François-Marie Dumas des Combes, à Henri de Clédât, seigneur de Gourdon, de l'office de secrétaire du Roi, maison et couronne de France (139). — Contrats de mariages entre Pierre Lagier, marchand, et Jeanne Fénis-Laval (143) ; — et entre Bernard Melon-Dupuy, de Lostanges, et demoiselle Martiale de Fénis (147). — Etc. ‘

E729. (Liasse.) — 178 pièces, papier.

1784 — Floucaud. — Minutes. — Prix fait pour scier en solives et transporter à Tulle vingt-quatre arbres se trouvant dans la réserve du domaine de Germain, appartenant à M. de Vernéjoux (163). — Testaments de Joseph Lacombe, marchand de Tulle (167) ; — et de Jean-Jacques Besse du Mazet, prêtre de la communauté de Saint-Julien (168). — Vente, par Ignace Duval, bourgeois de Tulle, à Jean Combes, pour le prix de deux cents livres, d'un bois de châtaigniers situé dans la paroisse de Saint-Paul et appelé le bois Combret (174). — Bail du membre de la Rebeyrotte, situé dans la paroisse d'Eyrein et dépendant de la commanderie de Puy-de-Noix (192). — Bail du chef de ladite commanderie (193). — Vente, par Jacques Daubès, marchand papetier, à François Besse, sergent royal, pour le prix de dix-huit cents livres, d'une maison située dans la rue du Canton (199). — Testament de Pierre Moussour, de Chanac (214). — Consentement, par Mathieu Reverchon, armurier natif de Saint-Étienne, au mariage de son fils (222). — Procuration de François de Loyac pour constituer une pension en faveur de sa sœur, prétendante dans l'abbaye royale de Chazes (223). — Vente, par Michel Brugeau, notaire royal, à Jacques Floucaud, docteur en médecine, du pré des Vergnes, situé au village du Mas, paroisse de Favars (244). — Procuration de Louis Béral, commissaire à terriers demeurant à Tulle, pour poursuivre un procès criminel au bailliage d'Aurillac (258). — Bail du domaine de Lacroix, appartenant aux dames de Sainte-Claire de Tulle (266). — Contrat de mariage entre Antoine Ferraton, ouvrier à la manufacture de Tulle natif de Saint-Étienne, et Antoinette David (303). — Délibération des habitants de Favars relative à la construction d'un chemin par la baronne de Favars (313). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Baraduc, d'Ussel, et demoiselle Françoise Lagarde, de Tulle (319). — Déclaration de Jean-François Lamore de Lamirande relative aux taxations affectées à l'office de lieutenant général en l'élection de Tulle, qui avait appartenu à son père (320). — Etc.

E730. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1785 — Floucaud. — Minutes. — Vente, par Martiale Rebeyrotte, d'Albussac, à Antoine Combe, praticien de Saint-Sylvain, pour la somme de cent six livres, des dommages et intérêts qu'elle peut réclamer, pour raison de sa grossesse, contre le sieur Jaladis (5). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Darcambal, praticien, et Marianne Duchier (17). — Testaments de Jeanne Murat, de Tulle (32) ; — et Antoine Val (41). — Contrat de mariage entre Léonard Bordas, de Saint-Mexant, et Michelle Broch (63). — Bail du domaine de la Berthoumeyrie, situé dans la paroisse de Chanac et appartenant aux dames de Sainte-Claire de Tulle (71). — Vente, par Pierre Masrouby, de Saint-Martial, à Joseph Salles, pour cent cinquante-trois livres, de trois séterées de terre (72). — Procuration de Gilbert Josset, commandeur de Puy-de-Noix, pour percevoir les droits de lods et ventes lui appartenant (96). — Sentence arbitrale entre Léonard Charbonnel et Jean Buzat (99). — Transaction entre Jacques Noailles, de Beynat, et Marianne Delblanc, au sujet d'une vente fictive d'immeubles (114). — Quittance de Charles-Blaise de Loyac, conseiller au présidial de Tulle, à Jean de Loyac, son frère, de diverses sommes à lui léguées par Gabrielle Meynard, leur mère, et d'objets mobiliers (122). — Prise de possession, par dom Léonard Cibot, au nom de Jean-Dominique Finateri, du prieuré de Saint-Jean de la Fage (144). — Testament de Catherine Gagnière, de Tulle (145). — Vente, par Michel Brugeau, notaire, à Jean Machat, de Chameyrat, de prés, bois et terres appelés le bois de Marguinal, situés à Favars et d'une contenance de quarante-quatre séterées (163). — Etc.

E731. (Liasse.) — 201 pièces, papier.

1786 — Floucaud. — Minutes. — Procuration de messire François de Lentilhac, baron de Gimel, à Jean Jaubert, pour lever les rentes de sa baronnie de Gimel (181). — Prêt d'argent, par les syndics de la communauté de Saint-Pierre de Tulle, à Louis Duchier, orfèvre (183). — Contrat de mariage entre Jean-Antoine Dulignon, régisseur et caissier de la manufacture d'armes de Tulle, et Françoise Lachèze (187). — Titre clérical pour Jean-Joseph-Marie Teyssier d'Orfeuille (209). — Contrat de mariage entre Joseph-Anne Vialle, avocat en parlement, et Marie Floucaud, de Tulle (217). — Répudiation, par Joseph Tramond, de Naves, de l'hérédité de Marie Tramond, sa sœur (236). — Testament de Gabrielle Terrieu, femme de Pierre Dujardin, bourgeois de Saint-Bonnet-Avalouze (243). — Vente, par Étienne Tavé, de Cornil, à Antoine Teyssier, de Tulle, pour le prix de cinq cent vingt-deux livres, de onze cents bois de fusils (246). — Testaments d'Antoine Faurie, chirurgien du bourg de Saint-Sylvain (250) ; — de Marie Alleyrat, de Tulle (253) ; — et de Jean Riflardou-Charlanes, curé de Ladignac (259). — Vente, par François de Lentilhac, baron de Gimel, à Pierre Massouline, de la terre de la Queyrie, située dans le tènement de Mars, paroisse dudit Gimel (276). — Contrat de mariage entre Louis Lacoste, juge de Queyssac, et Nicole Lanot, fille de François Lanot, juge du chapitre de Tulle (295). — Transaction entre les sieurs Lagarde, de Tulle, au sujet de leurs droits légitimaires (314). — Tableau pour la nomination des collecteurs dans la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze (331). — Testaments de Jean Graviche, de Tulle (351) ; — de Marie Pauquinot, aubergiste (357) ; — et de dame Madeleine Mensat de Saint-Priest, veuve d'Antoine de Rabanide (360). — Inventaire des meubles et papiers d'Antoine Teyssier, marchand de Tulle (365). — Etc.

E732. (Liasse.) — 101 piècei, papier.

1787-1788 — Floucaud. — Minutes. — Prise de possession, par Benoît Broue, du prieuré-cure de Saint-Martial de Corrèze (4). — Contrat de mariage entre Guillaume Villeneuve, procureur à Tulle, et Marie Pineaud (20). — Vente, par Martin Bleygeac, ancien grenadier au régiment de Berry, à François Sudour, procureur, d'un bois de châtaigniers situé au Puy-des-Échelles, paroisse de Tulle (51). — Procuration de Hugues Eyrolles pour vendre une maison située dans le bourg d'Anglars (1788-46). — Bail, par François Béral, curé de Chameyrat, des dîmes de ladite paroisse (48). — Testaments d'Antoine Murat, sabotier de Chameyrat (58) ; — et d'Antoinette Fénis, de Tulle (70). — Accord pour la nourriture d'une enfant naturelle (86). — Vente, par Antoine Lagarde, bourgeois de Tulle, à Bonaventure Mougenc de Saint-Avid, d'un jardin touchant aux murs de la ville (94) ; — état dudit jardin et d'une tour s'y trouvant comprise (95). — Etc.

E733. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1789 — Floucaud. — Minutes. — Bail, par Jeanne- Françoise Malaurie, veuve d'Antoine Meynard du Tournier, d'un domaine situé au village de Guillemy, paroisse de Naves (118). — Acte d'excuses du sieur Puyaubert, aubergiste, à Jean-Joseph Maurel, archer (123). — Aumône dotale pour demoiselle Charlotte de Combarel de Longeval, religieuse au monastère de Sainte-Claire de Tulle (124). — Présentations, par Alexis de Borderie de Vernéjoux, baron de la Rochette, pour la vicairie « desservie dans la chapelle qui est au bas du cimetière de Chamboulive » (132) ; — et pour la chapellenie du Chandou, desservie dans l'église Saint-Pierre de Tulle (134). — Prise de possession de ladite vicairie du Chandou par Martial Borie des Renaudes (141). — Testament de Catherine Val, de Tulle (166). — Cession, par Vincent Peyrotte, de Tulle, pour cent cinquante livres, de ses droits à des dommages-intérêts à la suite d'une rixe (180). — Résignation, par Pierre Seignoles, de l'office de notaire royal de la paroisse de Chameyrat (187). — Testament d'Isabeau Dufour, de Naves (190). — Désistement de plusieurs habitants de Poissac qui s'opposaient à l'ouverture d'une route (223). — Contrat de mariage entre Léonard Seigne, de Tintignac, paroisse de Naves, et Madeleine Roussanes (227). — Etc.

E734. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1790 — Floucaud. — Minutes. — Vente, par François-Hilaire Lanot et Antoine-Joseph Lanot, père et fils, et dame Anne Basteyroux de la Martinie, leur femme et brue, à Antoine Martinie, d'Hautefage, d'un bois de trente quartelades (4). — Bail du château et des dîmes de Naves,

appartenant au chapitre de Tulle (11). — Testament de dame Marie-Madeleine-Antoinette Lamothe de Flaumond, femme de Léonard Meynard de Queuilhe (26). — Vente, par Pierre Champeval, d'Orliac-de-Bar, à Henri Lachaud, pour le prix de cent trente livres, de deux sèterées de terre situées dans le tènement de Neuville (38). — Procuration d'Antoine Teyssier, bourgeois, pour consentir au mariage de Joseph Teyssier, son fils, avec Françoise Meynard (63). — Testament de Jeanne-Gabrielle de Bares du Molard, femme de Pierre Chaumeil de la Chassagne, juge de la Chapelle-Geneste (85). — Sommation de Jacques Brival, procureur de la commune de Tulle, aux officiers municipaux qui avaient refusé de le reconnaître (86). — Inventaire des meubles et effets de Blaise Brivezac et de Marianne Pradaliers, conjoints (92). — Émancipation de François Borie, du bourg de Beynat (102). — Reconnaissance, par plusieurs habitants du bourg de Murat envers le prieur de Chastaignol, pour le tènement de la Noaillette, situé dans la paroisse de Bonnefond, 1561. — Testament de Françoise Darluc, veuve de Joseph Guirande, procureur (129). — Etc.

E735. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1791 — Floucaud. — Minutes. — Procès-verbal de l'état d'une maison située au quartier de la Basse-Barrière et appartenant à Nicolas Prévost, employé à la manufacture d'armes de Souilhac (22). — Contrats de mariages entre Antoine Seigne, de Tulle, et Marie-Jeanne Laporte (34) ; — et entre Antoine Ludière, marchand, et Françoise-Augustine Guy (36). — Procuration de Bernard Nussac pour déclarer que l'office de trésorier de France dont il jouissait, appartient à dame Marie de la Fageardie (53). — Vente, par M. de Lagarde d'Auberty à Pierre Tavé, de Cornil, d'une partie du bois de Lachassagne (71). — Testament de Martin George, prieur de Saint-Michel de Bannières (78). — Vente, par Jean Soleilavoup, de la Pérussie, paroisse de Naves, à Léonard Bussière, notaire, du bois de la Coutelade-Basse (84). — Titres cléricaux pour François Vergne, de Tulle (99) ; — et Annet-Marie Taillant, chanoine d'Aubusson (103). — Vente, par Léonard Ludière, homme de loi, à Nicolas Daubet, dit l'Américain, d'une maison et d'un pressoir situés à Tulle (124). — Testament de Marie-Jeanne Lagarde, femme du sieur Duval de la Guirande (140). — Sommation de Jean-Baptiste Chiniac à l'évêque de la Corrèze pour être mis en possession de la cure de Brignac (145). — Testaments de François Malvergne, soldat national, de Donzenac (161) ; — et de Simon Broquerie, aussi soldat national, de Beaulieu (162). — Obligation de trois cents livres par Jean Lamoure, cultivateur de Saint-Hilaire-Foissac, envers Jean-Joseph Brival, évêque de la Corrèze (169). — Testament de Joseph Audubert, de Tulle (180). — Etc.

E736. (Liasse.) — 257 pièces, papier.

1749-1791 — Floucaud. — Minutes. — Testaments de Julien Bouyssou, de Tulle (1749) ; — de Catherine Barat, de Tulle (1752) ; — de Jeanne Mérigonde, femme de Noël Mazin, papetier ; — de Jean Maugin, marguillier de Chanac (1752) ; — de Pierre Estrade, de Naves (1753) ; — de dame Marie-Victoire Rouffignac, supérieure de l'hôpital de Brive ; — de Pierre Mazin, meunier (1753) ; — de Jean Dubois, maçon du village de Mars (1754) ; — d'Anne Bussières, de Laguenne ; — de Marguerite Levet, de Tulle (1755) ; — de Blaise Bardon, concierge des prisons de Tulle (1757) ; — de Michelle Fonfrèche, femme de chambre de madame de Fontmartin (1759) ; — de Jean-Martial Juyé de Labesse, ancien curé de Saint-Hilaire-Luc, et de Jeanne-Thérèse Juyé de Labesse, de Tulle (1759) ; — de Jacques Brossard de Marillac, gendarme des cheval-légers de la Reine (1760) ; — de Pierre-Louis Souilhac, novice au couvent des Récollets (1761) ; — de Marguerite d'Astugue, femme du sieur Brossard (1761) ; — de Martine Grenaille, de Terrasson (1762) ; — de Gaspard Lachaud, marguillier de Gimel (1765) ; — de Jeanne Bosredon, de Favars (1768) ; — de Jean Saint-Dauny, de Lagarde (1769) ; — de Jean-Louis Rambaud, huissier (1769) ; — de Pierre Servarie, pauvre armurier de Tulle (1771) ; — de Marie Broch, fille dévote de Tulle (1772) ; — d'Antoine Aujol, de Chameyrat (1774) ; — de Madeleine Augier, fille dévote de Laguenne (1775). — Contrat de mariage entre Jean-Bonaventure Mougenc de Saint-Avid, avocat, et demoiselle Marie-Jeanne Leix (1777). — Inventaire des meubles et des marchandises trouvés chez Françoise Nard, veuve du sieur Estorges, marchand de Tulle (1786). — Testaments de Jean-Baptiste Verrieyras, de Tulle (1790) ; — de dame Jeanne Dumyrat, veuve de M. des Renaudes, conseiller au présidial (1791) ; — de Pierre Rivet, soldat volontaire (1791) ; — etc.

E737. (Registre.) — In-4 , 246 feuillets, papier, en mauvais état.

1594-1595 — Freysselines, notaire royal de Saint-Augustin. — Cèdes. — Bail passé par Pierre de Leyma, sieur de Mourianges, du lieu de Beaumont, en faveur de Jean Petit-Maurianges, du bois et pâtural del Doux (f° 7, v°). — Procuration de Blaise Verdier pour prendre possession de la cure de..., diocèse de Saintes, ce qu'il ne pouvait faire personnellement, « causant les dangers des chemins par trop et à tous notoires, veu la rupture de la treve (f° 12). — Sous-ferme des dîmes inféodées appartenant au duc de Ventadour dans les paroisses de St-Augustin et de Corrèze (f° 14). — Contrat de mariage entre Jean Gournal, serrurier, et Bernarde Guyonnie (f° 21, v°). — Sommation des syndics de la paroisse de Saint-Augustin à Gabriel Devès, l'un de leurs collègues, au sujet de la levée d'une imposition faite par M. de Chamberet, gouverneur du Limousin (f° 29, v°. 1594). — Vente, par noble Jean de Bar, seigneur du Tourondel, de Saint-Augustin, à Jean Chauseyr, d'un pré « de la contenance d'un faiz de foin » (f° 65). — Testaments d'Antoinette, dite Thonyou Rorie, du village de Laborie, paroisse de Corrèze (f° 77) ; — et de Jacques Tourondel, du village de ce nom (f° 87). — Obligation pour arrérages de rentes, souscrite par Jean Council en faveur de Guillaume de Sourries, seigneur de la Praderie (f° 108). — Sommation de Charles de la Fageardie, sieur de Saint-Pardoux, aumônier du chapitre de Tulle, au sujet d'arrérages de rentes dus sur le village de Mézinge (f° 109). — Accord pour la levée des tailles dans la paroisse de Saint Augustin (f° 119). — Contrat d'apprentissage du métier de tailleur (f° 161). — Sommation des sieurs de Lagarde aux tenanciers du tènement d'Oulhac (f° 181). — Procuration de Léonard Farges pour prendre possession de la cure de Sexcles (f° 194). — Testament de François Terrade, vicaire de Treignac (f° 211). — Etc.

E738. (Registre.) — In-4°, 210 feuillets, papier.

1598 — Freysselines. — Cèdes. — Accord entre Pierre Terrade et autres au sujet de rentes dues à l'abbé d'Uzerche (f° 1). — Quittance d'une somme de dix écus donnée par Catherine de Domareaux, femme de Guillaume de Sourries, sieur de la Praderie (f° 2). — Contrat de mariage entre Pierre Laforie et Jeanne Peuch, du village de la Bernardie (f° 15, v°). — Sommation d'une partie des collecteurs de la paroisse de Saint-Augustin à leurs collègues, qui par leur négligence avaient procuré aux habitants le désagrément de loger la compagnie du sieur de Cluzeau (f° 25). — Nomination de collecteurs pour la paroisse de Saint-Augustin (f° 30). — Accord entre Pierre et autre Pierre de Leynia, seigneurs de Mourianges, paroisse de Chaumeil, et François Chastaignol, au sujet de rentes (f° 72). — Reconnaissances envers lesdits de Leynia pour ledit village de Mourianges (f° 89). — Sommation de Guillaume Reboulh, receveur des tailles à Brive, aux collecteurs de Saint-Augustin (f° 95, v°). — Contrat de mariage entre Jean Tintignac, du village de Tintignac, paroisse de Naves, et Léonarde Dumas, du village du Mas (f° 99, v°). — Vente, par Jean du Luc, seigneur de Mansac, de Saint-Augustin, à Léonard Fraysse, d'un pâtural de deux séterées, pour le prix de huit écus sol (f° 106). — Accord passé au château du Tourondel, entre Jean de Bar, seigneur du Tourondel, et les tenanciers du village de Madranges (f° 110). — Obligations souscrites par divers en faveur de François Lagarde, avocat au parlement de Bordeaux (f° 150 et suiv.). — Bail du rôle de la taille de « l'entretènement » (f° 162). — Contrat de mariage entre Pierre des Rivières, de Beaumont, et Jeanne Frémontel (f° 167, v°). — Testament de Francillon Monédière, du village de la Monédière, paroisse de Chaumeil (f° 179, v°). — Etc.

E739. (Registre.) — In-1 , 156 feuillets, papier, en mauvais état.

1605 — Freysselines. — Cèdes. — Fragment du testament de Jeanne du Luc (f° 12). — Accord entre le curé et les prêtres de St-Augustin et Léonard Doumenac, au sujet d'un legs fait par Catherine Doumenac (f° 30, v°). — Donation en cas de mort, par Pierre Tarrade, notaire royal du lieu de Freysselines, paroisse de Chaumeil, à Benoît Tarrade (f° 38). — Contrat de mariage entre Léonard Bretounesche, originaire du village de la Bretounèche, paroisse de Pradines, et Antoinette Veyrières (f° 60). — Constitution, par Léonard Degains, en faveur d'Étienne Degains, son fils, d'une pension cléricale consistant en « dix sestiers seigle, mesure de Tulle, ung lard jusques à la valeur de six livres, troys pinctes d'huylle et une quarte sel..., plus une robe de meyladix (drap

mélangé), de troys en troys ans, et une fine, de dix en dix ans » (f° 70, v°). — Procuration de Léonard Farge, prêtre de la paroisse de St-Augustin et curé de Sexcles, pour percevoir les revenus de sa cure (f° 92). — Bail, par sire Jean Salagnac, marchand de Corrèze, comme fermier du duc de Ventadour pour la baronnie de Corrèze et Boussac, des dîmes du village dou Beyroux (du Bois-Roux — f° 108). — Émancipation de Jacques Borde, de St-Yrieix, par son père (f° 124). — Testament de Léonard Farge, vicaire du Lonzac (f° 134). — Nomination des collecteurs de la paroisse de Chaumeil en présence des habitants assemblés « au-devant la grand' porte de l'esglise parrochelle » (f° 144). — Etc.

E740. (Registre.) — In-4°, 151 feuillets, papier.

1607 — Freysselines. — Cèdes. — Accord pour la levée des tailles entre Jean Duihac et les autres collecteurs de la paroisse de St-Augustin (f° 7, v°). — Contrat de mariage entre Jean Chauseyr, fils « de feu Barbazangou », du village de la Fage, et Antoinette Faugeyras (f° 10). — Testaments de Jeanne Chazal, femme de Léonard Juge, du village du Tourondel (f° 20) ; — de François Ragnou, dit Patriarque, de St-Augustin (f° 26) ; — et de Pierre de Leynia, sieur de Mourianges (f° 45, v°). — Déclaration des dettes dudit sieur de Mourianges (f° 48). — Contrat de cheptel entre Pierre Sarlat, marchand de Saint-Augustin, et Léonard Petit-Roumalhac (f° 57). — Bail du moulin de Roumalhac, passé par les habitants dudit village en faveur de l'un d'entre eux, avec réserve des droits du seigneur de St-Jal (f° 59). — Accord entre sire Martial Terriou, de Corrèze, et Pierre Guyonnie, au sujet de prêts d'argent (f° 63). — Quittance d'Anne Mazaulx, de St-Augustin, à Marie Juge, veuve de Léonard Condat (f° 88). — Sommation de François Lagarde, avocat, aux tenanciers de Doumezac, la Borie et Bois-le-Roux, en qualité de principal tenancier desdits tènements (f° 90). — Transaction entre Jean Farge, de Treignac, et Léonard Val, au sujet de créances (f° 94). — Quittance de Raymond de Sourries, au nom de Guillaume de Sourries son père, à Guillaume Dezortz, de la Bernardie (f° 99). — Compromis entre Léonard Fraysse, notaire royal de la paroisse de Chaumeil, et Ciceron Leynia, de Beaumont, au sujet de dommages-intérêts (f° 118). — Testament de Jeanne Dumas, femme de Mathieu Chastang, du Tourondel (f° 121). — Arrentement d'un champ, par sire Jean Juyé, bourgeois de Tulle, à Blaise Bardique, du village de Beyssac, paroisse de St-Augustin (f° 134). — Etc.

E741. (Regitre.) — In-4°, 202 feuillets, papier, en mauvais état.

1611 — Freysselines. — Cèdes. — Contrats de mariages entre Thomas Bretounesche, du village de la Bretounesche, paroisse de Pradines, et Jeanne Viellès (f° 16) ; — et entre Léonard Leynia, de la Bernardie, et Françoise Leynia (f° 26). — Testament de Jeanne Leynia, femme de Léonard Voulle, de Bois-le-Roux (f° 28). — Nomination de collecteurs pour la paroisse de St-Augustin (f° 40, v°). — Contrat pour la levée des rôles de la paroisse de Beaumont (f° 42). — Sommation de Martial Terriou, de Corrèze, coseigneur de Meyrignac, aux tenanciers de Bois-le-Roux (f° 46, v°). — Quittance de François du Luc, écuyer, à Jean Meules, de Mézinge (f° 52, v°). — Testament de Jean Farge, du village de la Farge, paroisse de Saint-Augustin (f° 53, v°). — Constitution, pour Léonard Barbazanges, d'une pension cléricale consistant en « douze cestiers seigle, mesure de Tulle, deux escuz de chair, une eymine sel, deux pintes d'huile, une robbe fine lorsqu'il celebrera sa premiere messe, et une autre robbe de mesme, de dix en dix ans, et de cinq en cinq ans une autre robbe de drap de bure du pays... » (f° 65). — Constitution semblable pour Pierre Tarrade, « escolier en la ville de Limoges » (f° 77). — Contrat de mariage entre Jean Leymarie, dit Quarthou, du village de Leymarie, paroisse de Saint-Augustin, et Léonarde Barbazanges (f° 84, v°). — Testament de Léonard Vernhe, curé de Saint-Augustin (f° 97). — Échange d'immeubles entre Jean de Bar, seigneur du Tourondel, et Antoine Lafond (f° 103). — Sommation d'Étienne Chazal, notaire royal et fermier du duc de Ventadour pour les baronnies de Corrèze et Boussac, aux tenanciers du village de Sarlat (f° 136). — Vente, par Raymond de Sourries, sieur de la Praderie, demeurant au village de Counil, paroisse du Lonzac, à Jean de Bar, d'une terre et d'un pré (f° 143, v°). — Contrat de mariage entre Mercure Sérengéal, du Lonzac, et Léonarde Farge (f° 172). — Révocation de testament, par Girou Tronche (f° 173). — Etc.

E742. (Registre.) — In-4°, 167 feuillets, papier.

1612 — Freysselines. — Cèdes. — Prise de possession, par Jean Vachon, aumônier de l'église cathédrale de Tulle, de la cure de Saint-Pardoux-la-Croisille (f° 3). — Testament de Jeanne Chazal, femme de Léonard Juge, du Tourondel (f° 11). — Contrat de mariage entre Léonard Converty, du village de la Farge, et Jeanne Farge, du même lieu (f° 15). — Bail à titre de métairie, par Raymond de Sourries, d'un domaine situé au -village de Madranges (f° 19). — Nomination de syndics et collecteurs des tailles pour la paroisse de Saint-Augustin (f° 25, v°). — Revente, par Jean et François du Luc, écuyers, à Jean de Bar, d'une « rebière et pastoral appelé de l'estang de Meyginge », situé dans le village de Mézinge (f° 63, v°). — Sommation de Jean Roumalhac aux habitants du village de ce nom, au sujet du partage des « fazions » et appartenances dudit village, qu'il affirme avoir été primitivement réparties entre quatre maisons (f° 69, v°). — Testament de Petit-Jean « Treyliers », du village de Treillet, paroisse de Beaumont (f° 73, v°). — Contrats de mariages entre Antoine Florenty, hôte du lieu de Saint-Augustin, et Jacqueline Noailhac (f° 112) ; — et entre Antoine Farge, du village de la Farge, et Françoise Freysselines. La future épouse apporte, en particulier, « une robe de drap de Corrèze ou d'estamine de Tholouze », une « robe de drap blanc, manchonnée de mesme drap que dessus ; ung coffre garny d'une nappe, de douze serviettes et d'autre petit menu linge... » (f° 121). — Reconnaissance des tenanciers du tènement du Peyrou envers François Lagarde, avocat au parlement de Bordeaux (f° 139). — Prix fait pour la construction d'une grange (f° 167). — Etc.

E743. (Registre.) — In-4 , 141 feuillets, papier.

1614-1615 — Freysselines. — Cèdes. — Contrat de mariage entre François Chauzeix et Catherine Clédât (f° 11, v°). — Bail, par Michel Leynia, prêtre de Beaumont et curé de Saint-Augustin, à Léonard Gourmal, pour le prix de soixante livres, des revenus de la vicairie « de la chapelle Sainte-Madeleine du Chastanet » (f° 27, v°). — Sommation dudit curé aux habitants de la paroisse, au sujet de réparations à faire à la toiture de l'église (f° 34). — Échange d'immeubles entre Pierre Comte, seigneur de Beyssac, et Antoine Brunot, du village de Beyssac (f° 37, v°). — Testament de Louis Frémontel, du village de Treillet (f° 60, v°). — Sommation de Martial de Fénis, sieur de Laprade, aux habitants du village de Sarlat, au sujet de rentes sur le tènement de Ragade (f° 63, v°). — Consentement de plusieurs tenanciers du village de Chauzeix pour la réfection de la palpe dudit village (f° 75). — Bail de la dîme des seigles appartenant au curé dans l'étendue de la paroisse de Saint-Augustin (f° 80, v°). — Accord entre Pierre Comte, seigneur de Beyssac, et Pierrou Chassagne, au sujet de droits de lods et ventes (f° 117, v°). — Testament de Jeanne Leynia, veuve de Léonard Treillet (f° 124, v°). — Etc.

E744. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets, papier, en mauvais état.

1615 — Freysselines. — Cèdes. — Testament de Françoise Triviaux, du village de Triviaux, paroisse de Veix (f° 16). — Accord entre François du Luc, dit le Cadet, et Jean Mialet, de Mézinge, au sujet d'un échange d'immeubles (f° 18). — Contrat entre Antoine Lafont, du village du Tourondel, collecteur pour un quartier des tailles, et Jean Souslarue, marchand, pour la levée desdites tailles (f° 34). — Testament d'Anne Ceyrac, femme de François Terrade, du village de Freysselines, réglant qu'il sera offert aux prêtres assistant à son enterrement cinq sol et « refection corporelle », qu'il sera fabriqué des chandelles de cire destinées à brûler autour de son corps pendant le service, qu'il sera distribué aux pauvres le pain de quatre setiers de seigle, etc. (f° 42). — Nouveau testament de ladite Ceyrac (f° 47). — Testaments de Michel Dumond, du village de Sarlat (f° 63, v°) ; — de Léonard Freysselines, du village de la Farge (f° 90) ; — de Marguerite de Leynia, du village des Boisroux (f° 122) ; — de Jean Veyrières, de Saint-Augustin (f° 125) ; — d'Antoine Lacroix, dit Blanchon, de Sarlat (f° 132) ; — et de Catherine Cournelas, femme de Jeandou Dumas, du village du Mas (f° 133, v°). — Contrat de mariage entre Léonard Clédât, de Saint-Yrieix-le-Déjalat, et Jeanne Farge (f° 136, v°). — Enchères de la dignité de « roy des confreres de la frerie monsieur saint Léonard » de Reaumont (f° 141). — Décharge, par les collecteurs de Saint-

Augustin, pour Jean Souslarue, des quittances des tailles (f° 142, v°). — Donation en cas de mort, par Olivier Meyrignac, qui était dans l'intention d'aller à la guerre (f° 155, v°). — Etc.

E745. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets, papier.

1625 — Freysselines. — Cèdes. — Partage d'eaux entre Jean Petit-Leynia, Jean Chaumeil et autres (f° 9). — Contrat de mariage entre Sylvain Tourondel et Peyronne Faure (f° 16, v°). — Bail, par les habitants du village de Roumaillac, du moulin commun dudit village (f° 21). — Bail du rôle de la taille de la paroisse de Saint-Augustin (f° 22, v°). — Testament de Peyronne Lavigne, du village de Roumaillac (f° 29). — Contrat de mariage entre Léonard Feugeas, de Roumaillac, et Marie Vialaneix (f° 46). — Procuration de Georges Broussouloux, du village de Beyssac, qui était « resolu d'aller à la guerre soubz la compagnie du sieur de Peyrissac », à Thène Broussouloux, son oncle (f° 64, v°). — Etc.

E746. (Registre.) — In-4°, 206 feuillets, papier.

1589-1624 — Freysselines. — Répertoire méthodique des cèdes de Freysselines, notaire royal de la paroisse de Saint-Augustin.

E747. (Liasse.) — 154 pièces.papier.

1661-1664 — Froment, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Sommation des collecteurs de la paroisse d'Espagnac au sieur Lespinasse, élu en l'élection de Tulle, pour l'obliger de vérifier leur rôle (1662-2). — Émancipation, par Étienne Jos, d'Antoinette Jos, sa fille, veuve de Bertrand Ceyrich (8). — Quittance des décimes dus pour la cure de Naves, donnée par Jean Pourchet de Roudarel, receveur du diocèse de Tulle (13). — Testament de Pierre Mougenc, de Tulle (16). — Résignation, par Antoine Lagarde en faveur d'Antoine Béril, de la cure de Saint-Salvador (18). — Bail, par Jean Melon, sieur de Pezarès, en faveur de Blaise Jarrige, d'un moulin à papier situé sur la Montane (28). — Bail, par François-Martial de Fénil, grand prévôt de l'église cathédrale, du domaine noble de Laprade, situé dans la paroisse de Corrèze (1663-4). — Contrat de mariage entre Constant Bleygeac, chapelier, et Marie Mouret, fille de Jacques Mouret, M^e sculpteur de Tulle (5). — Bail des dîmes de la paroisse de Saint-Paul, appartenant au grand prévôt du chapitre (28). — Opposition des habitants du faubourg de la Fontaine-St-Martin à la construction d'une maison sur l'emplacement de ladite fontaine (40). — Droits de lods et ventes acquités par les sieurs Dalvy, père et fils, marchands libraires de Tulle, pour une vigne située à Boubau, paroisse de Laguenne (1664-4). — Prix fait pour la construction du presbytère de Vitrac (5). — Contrat entre dom Joseph de la Bérodière, prieur de Saint-Angel, et les sieurs Mouret, père et fils, sculpteurs, pour la confection d'un retable d'autel ; devis de ce retable (9). — Contrat entre Julien Duhamel, M^e sculpteur de Tulle, et les syndics de la confrérie de Saint-Antoine, établie dans l'église Saint-Julien, pour la sculpture d'un retable (14). — Contrat de mariage entre Géraud Peschel, chirurgien de Tulle, et Marguerite Leyx (17). — Bail, par Jean-Charles Baluze, avocat, d'un domaine situé au village de Crossat, paroisse d'Orliac-de-Bar (22). — Bail des dîmes appartenant au curé de Seilhac (27). — Inventaire des meubles et papiers dépendant de l'hérédité d'Anne Dubal, veuve de Jean Gendre, marchand de Tulle (32 bis). — Compromis entre Antoinette de Lentilhac, veuve de Gilles de Boussac, et François de Boussac (34). — Bail, par Gabriel de Maruc, veuve d'Antoine de Loyac, gouverneur de la Bastille, des cens lui appartenant sur le village de Mars (35). — Contrat entre les consuls de Tulle et les sieurs Dalvy, imprimeurs, pour l'ouverture, dans une vigne appelée « l'autel de las Chabras », d'un chemin allant à la Croix-de-Bar (43). — Vente, par François-Martial de Fénil, grand prévôt et vicaire de la vicairie de Saint-Martial, ou de Saint-Michel, desservie dans l'église de Rosiers, à Jean-Baptiste de Lespinasse, sieur de Champeaux, de cinquante setiers de seigle dus annuellement à ladite vicairie (47). — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de Gimel (50). — Etc.

E748. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1655-1665 — Froment. — Minutes. — Testament de Françoise Lagarde, de Tulle (2). — Inventaire de Marie Laval, femme de Jean Romignac, bourgeois de Tulle (7). — Sommation de Pierre

Combraille, bachelier en théologie de l'université de Bordeaux, pour être pourvu d'un bénéfice (21). — Opposition de François de Rilhac à l'élargissement d'Antoine Poumeyrol, prêtre de la paroisse dudit Rilhac, qui était détenu pour crime d'inceste (22). — Bail du droit de terrage sur la ville de Tulle, appartenant à Jean-Baptiste Saint-Priest, en qualité de trésorier du chapitre (29). — Reconnaissance, par Jean Barrat, greffier en la juridiction ordinaire de Saint-Hilaire et Chameyrat, envers Martial Lagarde, sieur de Celaur, de cens sur le village de-Celaur (34). — Contrat entre le syndic des pénitents blancs de Tulle et Pierre Rivière, maçon, pour la construction d'une sacristie dans le cimetière des pauvres, sur le flanc de l'église de l'hôpital (37). — Résignation, par Jean Ayrès, de la vicairie perpétuelle de Notre-Dame de la Chapelle-Spinasse (39). — Testament de Marguerite Leyx, femme de Géraud Peschel, chirurgien (48). — Vente, par les dames de la Visitation de Tulle à Jean Vareille, prêtre, d'une maison située à Tulle, au quartier « appelé de la Redolopeyre » (53). — Quittance donnée par Jean Mouret, M^e sculpteur, du prix d'un retable fait pour la confrérie de la Visitation (57). — Bail des revenus de la prévôté de Brivezac, appartenant à François de Geneste, abbé du Repaire (58). — Contrat de mariage entre Jean Jarrige, bourgeois de Tulle, et Marie Dupuy (66). — Acceptation, par les dames de la Visitation de Tulle, d'une fondation de trois messes basses par semaine faite par Jeanne de Salles (69). — Etc.

E749. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1666 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Laroche, M^e doreur de Tulle, et Antoinette Brossard, fille de François Brossard, M^e peintre (2). — Testament de Jean Combraille, procureur au présidial de Tulle (9). — Enquête au sujet du meurtre de Gabriel Vialle, de Sainte-Fortunade (23). — Compte de réparations faites aux bâtiments de la prévôté de Favars (37). — Contrat d'apprentissage du métier de sergetier (40). — Quittance de Henri de Jugeals, donnée au nom de Germain de Jugeals, aumônier du Roi, à François-Martial de Fénis (43). — Délibération du chapitre de Tulle relative à un emprunt à faire pour la poursuite de plusieurs procès (59). — Testament de Jean Chirac, marchand de Tulle (64). — Procuration d'Adrienne du Bertin, veuve du sieur de Chaunac, à François Dumas, médecin de Champagnac-Laroche (Champagnac-la-Prune), pour payer dix-sept cents livres à Marie de Chaunac (66). — Testament de Pierre François Dugal, fait au moment d'entrer en religion (70). — Contestation entre Jean Chabannes, marchand, et Jean Féral, mulatier d'Ussac, au sujet de balles de papier conduites à Lyon (71). — Vente, par Louis Materre, notaire du bourg de Peyrissac, à Jean-Baptiste de Lespinasse, sieur de Champeaux, d'immeubles situés au village de Chassang, paroisse de Rilhac (78). — Déclaration donnée par Roch Dupuy au duc de Noailles « des fiefs nobles, cens et rentes qu'il jouit » dans le comté d'Ayen en qualité de prévôt de Saint-Robert (79). — Bail, par François-Martial de Fénis, en faveur de Jean-Baptiste Darluc, sieur de la Coste, de rentes sur les paroisses de Chanac et de Saint-Bonnet-Avalouze (87). — Requête du sieur Pouch, prêtre de St-Pierre de Tulle, à l'évêque dudit Tulle, pour obtenir son visa au bas de lettres de Rome lui conférant un canonicat, et refus de l'évêque motivé par ce fait que lesdites lettres ont été dérobées à Jacques de Fénis (107). — Prix fait pour la construction de la chapelle de la vicairie de Saint-Martial, desservie en l'église paroissiale de Rosiers (110). — Bail, par Antoine Jarrige, greffier du présidial, en faveur de l'évêque, de moitié d'une boutique située sous le palais épiscopal (114). — Testament de Martin Tramond, procureur (123). — Prise de possession, par Mathieu Breschet, chanoine de Chaudesaigne, de la prévôté de Favars (128). — Etc.

E750. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1667-1677 — Froment. — Minutes. — Vente, par François Melon de Pradou à Annet Delagier, pour trois ans, de tous les émoluments civils et criminels du greffe du présidial de Tulle, pour le prix annuel de six cent quarante livres (9). — Testaments de Pierre Vaneau, archer de la maréchaussée (20) ; — et de Marguerite Mongounoulier (17). — Sommation de Bernard de Labeylie à Joseph de Fénis, syndic de l'église Saint-Pierre, au sujet d'une sépulture (22). — Sommation des collecteurs de la taille aux consuls de Tulle au sujet de modifications apportées au rôle (29). — Testaments de Jean-François de Lentilhac, sieur de Chanac (56) ; — d'Antoine Vachot, compagnon chirurgien, qui « désiroit faire voyage pour achever d'apprendre sa vocation »

(59). — Sommutation du sieur de Lagier, chanoine, au chapitre de Tulle, au sujet d'une maison qu'il faisait construire sur des masures appartenant audit chapitre (65). — Bail des dîmes appartenant à la cure de Nonards (72). — Contrat de mariage entre Pierre Laporte, de Poumeyrol, paroisse de Cornil, et Nicole Berger (86). — Résignation, par Étienne Bonnet, en faveur de Pierre Bonnet, son fils, de l'office de procureur au présidial de Tulle (90). -r- Vente, par Jeanne Landrandye, de Tulle, aux dames de Saint-Bernard, d'une maison située au faubourg du Fourret (98). — Prise de possession, par Bertrand Ceyrac, de la cure de Saint-Maur de Laroche (102). — Sommutation de Martin de Féris, sieur de Louradour, qui était poursuivi pour usurpation de noblesse, à Françoise de la Bussière, pour l'obliger de produire des titres provenant d'Antoine de Féris, son mari (112). — Sommutation d'Antoine Jasse, tuteur honoraire des princes de Conti, aux consuls de Tulle, au sujet d'un legs de dix mille livres fait par Jeanne de Maruc, sa femme, pour la fondation d'un hôpital général (129). — Etc.

E751. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1668 — Froment. — Minutes. — Quittance donnée par dom Jacques de Saint-Martial, syndic des Feuillants de Tulle, aux dames de la Visitation dudit Tulle, des intérêts d'une obligation de douze cents livres (15). — Sommutation du sieur Andral, fermier du prieuré du Bousquet, de la prévôté de Saint-Pardoux et de la cellérierie du chapitre de Tulle, à Armand de Cosnac, possesseur desdits bénéfices, pour obtenir une communication de titres (46). — Notification de grades à l'évêque de Tulle, par Géraud Sudour, chanoine de Saint-Germain au diocèse de Limoges (57). — Émancipation d'Anne Goudour, fille de Bernard Goudour, de Tulle (75). — Protestations d'Antoine Andrieu, sieur de Lamazière, autrefois attaché au service du cardinal Mazarin, contre Isabeau de Loyac, sa belle-sœur, qui s'était emparée des titres, papiers et documents de la maison Andrieu (87). — Bail, par dom Jacques de Saint-Martial, syndic des Feuillants de Tulle, de la dîme de la paroisse des Angles (98). — Cession, par dame Marie de Pompadour, prieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle, à Jean Combraille, procureur d'office en la juridiction de Tulle, du droit de rétention féodale sur un pré « appelé de Jean d'Ussel », situé au faubourg du Trech de ladite ville de Tulle (104). — Vente, par Guillaume Faige, laboureur du bourg de Pierrefitte, à Antoine Freyssinges, son neveu, d'une sépulture au Puy-Saint-Clair (107). — Prise de possession, par Jacques Cathala, de la prévôté de Favars (107 bis). — Contrat de mariage entre Raymond Farge, M^e sergetier de Tulle, et Marie Fès (117). — Prise de possession, par Pierre Hariel, docteur en théologie, de la cure de St-Martin de Nonars (125). — Reconnaissance, par Henri de Féris, d'une dette envers Pierre de Juyé, seigneur de Seilhac (140). — Etc.

E752. (Liasse.) — 205 pièces, papier.

1669 — Froment. — Minutes. — Acte concédé à Jacques Mouret, M^e sculpteur, au sujet de la garde d'une jument saisie (8). — Contrat de mariage entre Antoine Langlé, voiturier, et Isabeau Marbeau (13). — Marché entre Jean et Jacques Mouret, père et fils, et Léonard Materre, menuisier du Lonzac, par lequel ce dernier s'engage à travailler pendant un an dans la boutique desdits Mouret pour la somme de quarante-huit livres (28). — Marché entre les syndics de la « frairye Monsieur Saint-Legier, desservie en l'église Saint-Pierre » de Tulle, et lesdits Jean et Jacques Mouret, pour la sculpture d'un retable (29). — Sommutation de Léonard Plasse, maire de Tulle, à Jeanne de Lagarde, veuve de Claude Maillot, greffier de ladite ville, pour avoir communication et copie d'actes faits en l'hôtel de ville (37). — Vente, par François Dubois, avocat demeurant à Lagraulière, à Michel Bleigeat, M^e chapelier, d'une vieille maison située sur la place de l'Aubarède (44). — Testament de Pierre Masdelmont, sabotier de Tulle (53). — Permission, par les prêtres de la communauté de Saint-Pierre de Tulle, aux syndics de ladite communauté, de revendre des biens adjudés par décret (65). — Testament de Françoise Dehassis, veuve de Jean Dalvy, marchand-libraire (69). — Bail des dîmes appartenant à l'évêque de Tulle sur le village des Fourches, paroisse de Seilhac (79). — Prise de possession, par Martial Triou, diacre de Tulle, de la vicairie de Sainte-Catherine, desservie en l'église Saint-Martial de Corrèze, dont il avait été pourvu par madame de la Guiche, duchesse douairière de Ventadour (80). — Inventaires de Jean Tillac, chanoine théologal du chapitre de Tulle (85) ; — et de Léonard Faugeyron, marchand tanneur (90). — Démission, par

Jean Barrat, en faveur de Jean Desprès, sieur de Poumeyrol et gouverneur de Decize en Nivernais, d'un office de conseiller au présidial (104). — Contrat de mariage entre Léonard Plasse, sieur de Masfummas et conseiller au présidial de Tulle, et demoiselle Peyronne de Fraysse, veuve de Jean-Martial Dupuy (138). — Testament d'Antoine Meynard, tailleur d'habits de Tulle (153). — Quittance de Peyronne de Corbiers, veuve d'Étienne Baluze, conseiller en l'élection de Tulle, en faveur de Jean Baluze, avocat (158). — Donation générale entre vifs, par Claire de Lentilhac, veuve de Gilles de Lagarde, sieur de Boussac, à Gabriel de Lentilhac, baron de Gimel (173). — Vente, par Claire de Lentilhac à Léonard Plasse, pour le prix de vingt-quatre mille livres, « du chasteau et repaire noble de Boussac, jardins, prés, boys, terres, préclostures et domaines en deppandans, cens, rentes dheues, dixmes inféodés et autres choses » (174). — Prorogation du bail d'un pressoir, par Jean Dalvy, marchand libraire et maître imprimeur de Tulle (183). — Testament d'Antoine Puyvarge, laboureur du village du Monteil, paroisse de Sarran (185). — Transaction entre Gabriel de Maruc, veuve d'Antoine de Loyac, gouverneur de la Bastille, et la demoiselle de Jaucen, veuve de Jean de Maruc, sieur du Mas, gentilhomme servant chez le Roi (191). — Abandon, par Jean de Lavid, praticien du Lonzac, à Mathieu de Lavid, curé de Troche, son fils, de la jouissance de plusieurs immeubles à titre de pension presbytérale (205). — Etc.

E753. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1670 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Lagarde, marchand de Tulle, et Mathine de Féris (3). — Protestation de Martial de Clary, baron de Saint-Angel et lieutenant général au siège de Tulle, contre les entreprises faites à son préjudice par les officiers dudit siège (7). — Sous-ferme de la partie du four de l'Aubarède où l'on fait sécher les grains (8). — , Prise de possession, par François Brossard, sieur de Clédat et curé de Saint-Hilaire-Peyroux, de la vicairie du Puy-Saint-Clair, dont il avait été pourvu par dame Anne de Limoges de la Gorse, dame du Maslaurent (12). — Testament de Pascale Tillac, femme de Guillaume Chambougeal (15). — Contrat de mariage entre Jean Goudal, M^e chirurgien de Tulle, et Jeanne Bleygeac (18). — Quittance donnée par le sieur Pauphille d'une somme de cent soixante livres, avec engagement d'employer ladite somme à l'achat d'outils de son métier (38). — Inventaire du mobilier de Gabriel Maruc, vicaire de la vicairie de Saint-Martial, desservie dans l'église cathédrale (41). — Compte de tutelle de Henri Thibaut, de Tulle (42). — Inventaire du mobilier de Géraud Delagier, chanoine (45). — « Estat des meubles délaissés par Monsieur l'advocat Féris à Monsieur le médecin, son fils » (47). — Inventaire des meubles de Jean Maruc (54). — Bail, par François-Martial de Féris, grand prévôt du chapitre, de cens et rentes dépendant de son bénéfice sur plusieurs villages des paroisses de Chameyrat et de Sainte-Fortunade (73). — Contrat d'apprentissage de « l'art de marchand grossier et de travailler la marchandise » (91). — Transaction entre Jean-Martial de Féris, curé de Cornil, et les syndics dudit Cornil, au sujet de la construction d'un presbytère (112). — Bail de rentes dépendant de la prévôté du chapitre sur les paroisses de Chanac et de Saint-Bonnet-Avalouze (127). — Transport, par Jean de Gains, baron de Montaignac, du douaire de dame Anne de Lestranges, femme de Jean-Louis de Gains, son père, de la terre de Périgord en Bourbonnais sur celle de Montaignac (136). — Constitution de procureur par les médecins de « l'agrégation » de Tulle pour poursuivre une action contre le sieur Pierre Peschadour (145). — Etc.

E754. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1670 — Froment. — Minutes. — Quittance de lods et ventes donnée au nom de dame Anne de Laubespain, vicomtesse de Lamotte et baronne de Laroche en Limousin (153). — Quittance d'un droit de vingt livres pour « lèvement » de boutique, dû à la « frérie Madame sainte Barbe, de l'esglise paroissiale Saint-Pierre » de Tulle (157). — Sommaton de Jean Geouffre, sieur de la Pradelle, à Gaspard de Chouvel, au sujet de dépens adjugés à celte dernière sur le sieur Maillard (172). — Contrat de mariage entre Léonard Gorse, sergetier du village de Seigne, et Guillaume Chastaing (177). — Inventaire du mobilier de Jacques Moncu, parcheminier de Tulle (178). — Transaction entre Jean Durous, curé de Laroche, et Louis Serre, curé de St-Amand en Périgord, au sujet de la cure de St-Pierre-aux-Liens de Champagnac (183). — Contrat entre les syndics des fréries de N.-D. de la Conception, de St-Pierre et de Sainte-Barbe, établies dans l'église St-Pierre de

Tulle, et Jacques et Jean Mouret, père et fils, M^{es} sculpteurs, pour la confection d'un retable « suivant le dessin qui en a été dressé » (189). — Contrat entre les maire et consuls de Tulle et Antoine Bassaler, pour l'entretien des fontaines de la Barussie et de l'église Saint-Pierre (191 et 213). — Testament de Jean de Féris, prêtre (214). — Contrat de mariage entre Jean Meynard, bourgeois de Tulle, et Léonarde Bonet (216). — Testaments de Martial Brossard, doyen des conseillers aux sièges royaux de Tulle (219) ; — et de Pierre Latreille, laboureur du village de La Treille, paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux (253). — Quittance d'une somme de deux mille livres donnée par Jean du Soulier, avocat, à Étienne de Lespinasse, sieur de Pebeyre, lieutenant assesseur en l'élection de Tulle (271). — Contrat d'apprentissage du métier de charpentier et de constructeur de moulins, pour le fils d'Énard Pouget, M^e chirurgien de Tulle (269). — Compte de dépens faits par Étienne de la Fageardie, chanoine, pour la poursuite de plusieurs procès du chapitre de Tulle (263). — Bail des rentes appartenant à la communauté des prêtres de l'église Saint-Pierre de Tulle (256). — Quittance de Léonard et Jean Charpentier, M^{es} fondateurs, d'une somme de trois cent quarante-deux livres pour la confection de la grosse cloche de l'église Saint-Julien de Tulle (296). — Etc.

E755. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1671 — Froment. — Minutes. — Vente, par Pierre Malourye, de Saint-Étienne de Gimel, à Raymond Villemard, de Chanac, pour le prix de soixante-cinq livres, d'une terre et d'un bois de trois eyminées (8). — Contrat entre les syndics des fréries de N.-D. de la Conception, de Saint-Pierre et de Sainte-Barbe, desservies dans l'église Saint-Pierre de Tulle, et Jacques et Jean Mouret, sculpteurs, pour la confection d'un retable (10). — Compte, entre Léonard Duval, sieur de la Guirande, et François Belveyre, au sujet des revenus de la prévôté de Clergoux (11). — Décharge donnée par Joseph de Féris, médecin, à Martial de Féris, son père, au sujet de moulins à papier, à farine et à drap que ce dernier s'était engagé à remettre en bon état (20). — Abandon, par Jean Couloumy, curé d'Eyrein, à Étienne Laigue, de ses droits sur la cure de Saint-Médard (43). — Quittance d'une somme de huit cents livres donnée par Jean-Charles Baluze, enquêteur et commissaire examinateurs ès sièges royaux de Tulle, au nom d'Étienne Baluze, prieur de Beauvais et bibliothécaire de monseigneur Colbert (48). — Testament de Catherine Desprès, de Tulle (51). — Transaction entre Daniel de Cosnac, évêque de Valence et Die, et Henri de Saint-Martial, marquis de Conros et de Puy-de-Val, au sujet d'une créance de douze mille livres (69). — Notification de grade pour Jean Leyx, bachelier en théologie (87). — Testament de Jean Payan, avocat en la cour, et documents relatifs à sa succession (94). — Bail, par Antoine Melon, avocat du Roi au présidial, d'une vigne de dix journaux située au Bois-Manger, « moyennant un muy de vin, mesure de Tulle,... avec un plein panier de raisins, sive des ?ubs » (95). — Réception de Jean Dupuy dans la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle (106). — Quittance d'Anne de Montmorin, abbesse de Bonnesaigne, au sieur Duval de Maréjoux (116). — Inventaire des meubles papiers de Pierre Lacombe, marchand de Tulle (119). — Testament de Blaise Maillard, greffier (128). — Sommation du sieur Étienne Pastrio, prêtre, relative à des poursuites ecclésiastiques exercées contre lui pour avoir causé un scandale public dans la salle des pénitents blancs (130). — Etc. (Janv.-Avril).

E756. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1671 — Froment. — Minutes. — Résignations, par Joseph du Fraysse, de la cure de St-Loup de Chenailers (139) ; — et par Denis Albiat, en faveur d'Arnault Cassaigne, de la cure de Saint-Saturnin de Mareuil (140). — Bail, pour le prix annuel de vingt livres, d'une boutique appartenant à Jean Brossard, avocat, « ladite boutique scituée au-devant la halle » (147). — Bail, par Pierre Hareil, curé de Nonards, pour le prix annuel de dix-huit cents livres, des dîmes lui appartenant dans ladite paroisse (153). — Intimation de grades pour Jean Couloumy, curé d'Eyrein (155). — Testament de Marie Dumas, veuve de Léonard Faugeyron, marchand tanneur de Tulle (161). — Autre testament de ladite Dumas, (167). — Contrat d'apprentissage de « l'art et métier de papetier » (188). — Bail, par Antoine Grégoire, curé de Seilhac, « de tous les grains qui luy peuvent compéter et appartenir en sa dite paroisse..., sçavoir : froment, cinquante cestiers ; avoine, cinquante cestiers,

et le reste qu'est deux cent soixante cestiers seigle, le tout mesure de Tulle » (193). — Sommaton de Jean Baluze, docteur en médecine, aux sieurs Brivezac et Vachot, ses successeurs comme syndics de l'agrégation des médecins de Tulle, pour les obliger de se faire subroger à sa décharge dans une instance contre Pierre Peschadour, leur confrère (204). — Contrat d'apprentissage du métier de boutonier (206). — Bail, par Martial de Féris, président au siège présidial de Tulle et grand prévôt du chapitre, des cens, rentes et devoirs seigneuriaux lui appartenant, en sa dite qualité de grand prévôt, sur le village du Pouget, paroisse de Saint-Mexant (225). — Résignation, par François de Féris, en faveur de Jean-Martial de Féris, curé de Cornil, de la cure de Saint-Étienne de Chameyrat (224). — Transaction entre Marie de Roffignac et frère Pierre Coumageat, aumônier de l'abbaye d'Uzerche, au sujet d'une dette de cent livres (236). — Etc. (Mai-Août).

E757. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1671 — Froment. — Minutes. — Compromis entre Jacques de Boisse, seigneur d'Eyjeaux, Lafarge, etc., et Louis Denoix, bourgeois de Treignac (243). — Testament de dame Anne Peschel, veuve de Charles Goute, M^e apothicaire (252). — Prix fait entre les syndics de la frérie « Madame sainte Barbe » de l'église Saint-Pierre, de Tulle, et Jean Roche, M^e peintre et doreur, pour la dorure d'un retable (254). — Bail, par François-Martial de Féris, grand prévôt du chapitre, de rentes sur le village du Mont, paroisse de Chameyrat (259). — Bail aux enchères publiques des dîmes et rentes appartenant à la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle (262). — Contrat entre les tenanciers solidaires du village de Védrennes, paroisse de Chanac (269). — Opposition de Léger Combes, du village de Seigne, au mariage de Jean Combes, son fils, avec Antoinette Roche (271). — Inventaire estimatif des meubles de Pierre Fès, cordonnier de Tulle (580). — Testament de Marie de Donnet, novice au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (290), — et réception de la dite de Donnet (291). — Résignation, par Jean Vielbans, curé de Saint-Barthélemy et Saint-Martial de Cublac, en faveur de Jean Verlhac, curé de Saint-Martin de Brive, du prieuré de Bonnefont, ordre de Saint-Augustin (295). — Quittance d'une somme de dix livres due à la frérie de Sainte-Barbe par Léonard Peroussie, sergetier, pour « lèvement de boutique » (312). — Bail du domaine de Pompadan, situé au village de Bach, paroisse de Naves, et appartenant à Martial-François de Féris (323). — Etc. (Sept-Déc).

E758. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1672 — Froment. — Minutes. — Accord entre Françoise Alleyrat, veuve de François Brossard, M^e peintre, Jean Brossard, avocat, et François Destors, charpentier, au sujet de la construction d'une maison (11). — Vente, par Jean Chazarin, de Tulle, à Léger Saintypoly, vicaire de Naves, d'une terre appelée la Moulieyre, située au village de Chazarin, paroisse dudit Naves (36). — Testament de Catherine Peuch, femme de Jean Pandrignes, vigneron de Tulle (44). — Sentence arbitrale fixant les limites du tènement de Choutard, situé sur le chemin de Tulle à la Bachellerie (56). — Transaction entre François-Martial de Féris, grand prévôt du chapitre, dame Madeleine de Saint-Chamant, dame de Laprade, et Henri de Féris, sieur de Bach, au sujet de l'hérédité d'Ignace de Féris, en son vivant lieutenant général au siège de Tulle (73). — Procuration donnée par la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle, à Jean Mas, pour exercer des poursuites contre Léonard Puyaubert et Pierre Combraille, prêtres de ladite communauté, « aux fins de les obliger, comme ils sont tenus, de faire les fonctions de diacre et sous-diacre... comme estant les derniers agrégés » (85). — Permutation de bénéfices entre Jean de La Tour, chanoine de Tulle, et Roch Dupuy, prévôt de Saint-Robert (90). — Notification de grades, par Géraud Sudour, aux vicaires généraux du diocèse de Tulle, le siège vacant (92). — Contrat de mariage entre Jean Maure, praticien du lieu de Chaunac, et Sabine Lacombe, fille de Géraud Lacombe, M^e papetier (95). — Transaction entre Marie Pény, veuve de Jean Chirac, imprimeur et libraire, et Jean Dalvy, aussi imprimeur et libraire, au sujet de la fourniture des livres classiques nécessaires au collège de Tulle (99). — Bail, par Gilles du Verdier, du Chastang, de ses moulins banaux situés sur les chaussées des étangs des religieux d'Aubazine (105). — Inventaire des meubles et livres de Françoise Jarrige, de Tulle (106). — Sommaton du syndic des religieux d'Aubazine à François d'Escoubleaux de Sourdis, abbé commendataire de ladite abbaye, au sujet des ruines de l'église et des bâtiments

régulier, et de la mauvaise administration des biens (107). — Contrat de mariage entre Jean-Joseph Cholvy, avocat, et Marie de Lespinasse (108). — Testaments de Guillaume Bel, veuve de Michel Ramon, M^e bâtier de Tulle (110) ; — et d'Antoinette Couparie, femme de Pierre Jugie (133). — Réception de Léonarde Féris dans la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle (134). — Testament d'Anne de Lagarde, veuve de Claude Maillot, procureur au présidial (142). — Etc. (Janv.-Mai).

E759. (Liasse.) — ? pièces, papier.

1672 — Froment. — Minutes. Testament de Gabriel Seigne, femme de Léger Combes sabotier de Tulle (155). — Contrat de mariage entre Pierre Maschat, laboureur de Laguenne, et Léonarde Dumond (159). — Cession, par Pierre Dumyrat, curé de Chanac et infirmier du chapitre de Tulle, à Jean Desieyx, procureur, des droits de prélation sur un jardin situé au faubourg de la Barrière (160). — Contrat de mariage entre Jean Peuchbach, sergetier, et Anne Bonhoure, fille de Pierre, M^e fondeur en cuivre (161). — Réception de Catherine Galant en qualité de sœur converse au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (207.) — Contrat de mariage entre Martin Maugenc, de Tulle, et Marie Martignie (208). — Vente, par Antoine Jasse, seigneur des Aages et de la Reymondie, et tuteur des princes de Conti, et Gaspard-Germain Melon, capitaine au régiment de Conti, à Étienne Pandrignes, notaire royal et M^e de poste, d'une maison située à Tulle, au quartier du Canton (209). — Transaction entre Jean Couloumy, curé d'Eyrein, et Gabriel Teyssier, vicaire de la vicairie de Boutier, desservie dans l'église Saint-Étienne de Gimel, au sujet des dîmes de plusieurs villages de la paroisse d'Eyrein (215). — Accord entre Jean de la Tour, chanoine de Tulle, et Jacques de Catilat, prévôt de Favars, au sujet d'une rente de deux cents livres due audit sieur de la Tour sur ladite prévôté (217). — Quittance, de Jean et de Juliette Baluze, conjoints, à Jean Baluze, avocat, d'une somme de quatre mille livres provenant de l'hérédité de Peyronne de Corbiers, mère de ladite Juliette (227). — Prix fait pour la façon d'une niche et d'une statue de saint Jacques, entre le syndic de la confrérie de Saint-Jacques de Cornil, et Léger et Pierre Duhamel, M^{es} sculpteurs (229). — Prix fait pour réparations au dortoir des religieux d'Aubazine (231). — Transaction entre Jean de Gains, marquis de Montaignac, et Jean Couloumy, curé d'Eyrein (237). — Contrat de mariage entre Léonard Peyroussie, tisserand, et Françoise Raffy (254). — Donation générale entre vifs par Marianne Soleilhavoups, femme du sieur Jarrige, seigneur d'Enval, en faveur de Marie, Claire et Jean-François Jarrige, ses enfants (274). — Testament d'Eymard Marbeau, cordonnier, de Tulle, qui se proposait d'aller exercer son métier hors de la province (291). — Vente, par Martial de Féris, grand prévôt du chapitre, à Jean-Baptiste de Lespinasse, sieur de Champeaux, d'une rente de cinquante setiers de seigle assise sur la vicairie de Saint-Michel de Rosiers et sur la paroisse de Saint-Hilaire-Foissac (296). — Etc. (Juil.-Déc.)

E760. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1673 — Froment. — Minutes. — Bail, par Antoine Jarrige, bourgeois de Tulle, à Jules de Mascaron, évêque dudit Tulle, d'une boutique située sous le palais épiscopal (11). — Contrat de mariage entre François Rivière, du village de Puyauferrant, paroisse de Chanac, et Antoinette Chastang (13). — Sommotion d'Annet Delagier à Claude Charrain, lieutenant en la juridiction de Gimel, pour être installé comme juge de la Serre, d'Alleyrat et de la Béronnie-Basse (27). — Transaction entre Étienne Comte, laboureur d'Albussac, et le fermier de Daniel de Cosnac, évêque de Valence et Die, grand cellérier de l'église cathédrale de Tulle et prieur du Bousquet, au sujet d'arréages de rentes sur le tènement de Ventégeol (37). — Contrat d'apprentissage du métier d'aiguillettier (47). — Attestation fournie au sieur Amblard, de Laguenne, pour lui servir devant le tribunal des criées, portant que Jean Amblard, son père, s'en alla à la guerre avec quatre chevaux chargés de marchandises, « print condition dans la compagnie de M^e de Lestang pour aller à Perpignan, où il dexéda il y a environ vingt-sept ou vjngt-huit ans » (53). — Notification de grades pour Géraud Sudour, théologal du chapitre de Saint-Germain au diocèse de Limoges (66). — Contrat de mariage entre Jérôme de Lagarde, sieur de l'Auberty, avocat, et Gabrielle de Brivezac (76). — Procuracy de Louis de Rechignevoisin de Guron, évêque de Tulle, à François de Lamazière, « pour régir et gouverner entièrement les affaires despendant de sondit evesché » (79).

— Quittances données à Gabriel Espinat, procureur d'office de Bonnesaigne, de sommes dues à Marguerite Dupuy de Marquès, veuve de Pierre de Pommerie, seigneur des Ages et intendant de la maison de Conti (92). — Opposition de Marguerite du Fraysse, fille de Jean du Fraysse, président en l'élection de Tulle, au mariage de Gabriel Doulet, avocat et juge de Rilhac (98). — Résignation, par R. P. François Auroux, chanoine régulier de Saint-Augustin, demeurant à la Bussière-Galan, et prieur de Beaubreuil en Poitou, de son dit prieuré régulier de Beaubreuil (99). — Prestation de Mathieu Lafond contre le mariage de Jeanne Randier, déjà mariée au sieur Bondon, qui avait été fustigé et flétri en la ville de Tulle et envoyé sur les vaisseaux du Roi (124). — Résignation, par Jean de Rillac de Pellevesy, en faveur de Bernard Boucher, du prieuré-cure de Saint-Geniès au diocèse de Sarlat, de l'ordre de chanoines réguliers (129). — Bail des dîmes et rentes appartenant à l'évêque de Tulle sur le village des Fourches, paroisse de Seilhac (131). — Transaction entre Anne de Montmorin, abbesse de Bonnesaigne, et Léonard Bachellerie et autres, au sujet de rentes sur le village de Lestamiel (138). — Décision prise entre les médecins de « l'agrégation » de Tulle contre Jean Peyrat, médecin de ladite agrégation (139). — Etc.

E761. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1673 — Froment. — Minutes. — Sous-ferme des dîmes appartenant au chapitre de Tulle dans les paroisses de Seilhac, Chamboulive, Saint-Clément et Saint-Salvador (151). — Vente, par Jean-Martin Meynard, bourgeois de Tulle, à Pierre Jarrige, conseiller au présidial, de son domaine de la Béronnie-Basse (166). — Testaments de Martial Merciel, marchand de Tulle (179) ; — et de Jean Lamoure, dit Cadet, de Sarran (191). — Contrat de mariage entre Jean Meynard, de Tulle, et Marguerite Puyabilier (196). — Quittance de deux cents livres donnée par dame Marie de l'Incarnation, supérieure du monastère des Ursulines de Tulle, à Pierre Maillard, grand archidiacre de Limoges (211). — Bail des dîmes et autres revenus de la prévôté de Sainte-Féréole, appartenant à Jules Mascaron, évêque de Tulle (217). — Testament de Pierre Bonhoure, M^e fondateur en cuivre (227). — Bail du domaine de la Buge, situé dans la paroisse de Chamboulive et appartenant aux Ursulines de Tulle (254). — Délibération de la maison de ville de Tulle relative à la construction d'une maison au faubourg de la Barussie, par Christophe Darluc, sieur de Chatauret (267). — Réception de Jean Brivezac dans la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle (271). — Testament de Jeanne Pignot, veuve de Jean Vayne, huissier (277). — Bail, par l'évêque de Tulle, du four à pain et à blé de la Barussie (298). — Transaction entre les directeurs de l'hôpital de Tulle et Pascale Dupuy, religieuse professe du monastère de Saint-Bernard, à qui il avait été enjoint, « et aux autres religieuses... de se retirer en autres monastères pour y observer la closture et leurs règles », au sujet de l'aumône dotale de ladite Dupuy (303). — Transaction semblable avec Isabeau de Jaucen (304). — Bail, par l'évêque de Tulle, de rentes lui appartenant sur le tènement de Solane, compris dans la paroisse Saint-Pierre dudit Tulle (311). — Accord entre François-Martial de Fénis, grand prévôt du chapitre de Tulle, et François-Martial de Fénis de Pompadan, qui avait obtenu, par résignation d'Étienne Baluze, ladite grande prévôté (329). — Etc. (Juil.-Déc.).

E762. (Liasse.) — 259 pièces, papier.

1674 — Froment. — Minutes. — Bail, par Jules Mascaron, évêque de Tulle, pour le prix annuel de cent soixante livres, du four de Clausel (1). — Contrat de mariage entre Jean Masdelmon, de Tulle, et Jeanne Salvange, veuve (6). — Quittances, par François-Martial de Fénis, de rentes levées sur le tènement de la Vernette, dans les paroisses de Meyrignac et de Corrèze (18). — Contrat de mariage entre Jean Maillerode, tailleur de Tulle, et Anne Triou (34). — Bail, par Pierre-Aimé de Maruc, ancien maître d'hôtel du Roi, en faveur de Jean Vaysse, de son domaine du Chastang, situé dans la paroisse de Bar (40). — Résignation du bail de la prévôté de Laguenne (53). — Déclaration, par dame Marie-Esther de Pompadour, prieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle, des biens acquis depuis l'année 1657 par ledit monastère (59). — Bail de la prévôté de Laguenne (69). — Réception de Jean-Charles de Fénis en qualité de membre de la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle (76). — Notification de grades pour Léonard Friquet, docteur en théologie (110) ; — et pour Jean-Ignace Charrière, aussi docteur en théologie (111). — Testament de Catherine de la Tour, veuve de Jean Baluze, procureur (113). — Vente, par Jean Maugenc à Pierre de Jarrige,

conseiller au présidial, d'un pré appelé Malesaigne, situé au village de Maugen, paroisse de Naves (151). — Vente, par Pierre Peschadour, bourgeois de Tulle, à Jean Poulvarel, M^e chirurgien, pour le prix de cinquante livres, d'une rente de dix quartons de châtaignes vertes (155). — Transaction entre Marie de Roffignac, veuve du sieur de Lamaze, et François Rivière, maréchal, au sujet d'objets saisis (164). — Testament de Jeanne Gendre, veuve de Jean Salvange, bourgeois de Tulle (181). — Compte entre Claude de Mirandol, de Martel, et Charles de Rodarel, seigneur de Gourdon et de Labrousse, au sujet de la dot de Catherine de Rodarel, femme dudit de Mirandol (185). — Marché entre les frères Duhamel, sculpteurs, pour la construction d'un tabernacle destiné à l'église d'Ussac (188). — Contrat d'apprentissage du métier d'arquebusier (199). — Testament de Marie Antignac, de Tulle (210). — Compte, entre dame Marie-Esther de Pompadour, prieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle, et Jean Baluze, marchand tanneur, au sujet de l'aumône dotale de Léonarde Chazerenc, prieure de Derse (212). — Déclaration de Pierre Ricardie, maréchal, relative à la perte d'un cheval appartenant à dom Mouchevayre, prieur de Loc-Dieu (222). — Bail des revenus de la prévôté de Branceilles (223). — Bail du droit de terrage appartenant à l'évêque, dans la ville de Tulle, « les jours de foire » (233). — Etc. (Janv.-Juin).

E763. (Liasse.) — 274 pièces, papier.

1674 — Froment. — Minutes — Procuracy de Bertrand de Lentilhac, lieutenant de chevau-légers, pour faire percevoir ses fermages (261). — Procuracy de Daniel de Cosnac, évêque de Valence et Die, à Jean Combes, curé de Cosnac, pour recevoir les revenus de ses bénéfices de Naves, du Bousquet, de Toy, etc. (291). — Vente, par Anne de Comte à Eymard Lacombe, marchand de Tulle, d'une maison située dans cette ville, près de la porte des Mazeaux (293). — Résignation, par Pierre Darluc, de la vicairie de Saint-Georges de Chaunac (328). — Contrat d'apprentissage du métier de papetier, avec réserve au sujet du « vin des compagnons » (338). — Donation, par Jean Planche, curé de Saint-Sylvain, à Jean Monteil, son parent, d'une maison située au bourg de St-Sylvain (339). — Protestation de Martial Meyjounade, marchand de Tulle, contre l'inscription d'un pré, situé au village de Vaujour, dans la palpe du tènement de la Meyjounade (341). — Émancipation de Jeanne Dufaure, femme de Raymond Queyrie, de Saint-Clément, par son père, pour lui permettre de vendre ses biens (350). — Vente, par Durand Combroux, de Saint-Hilaire-Peyroux, à Marie-Esther de Pompadour, prieure de Saint-Bernard de Tulle et de Derse, d'un pré de cinq quartonnées pour la somme de cent vingt livres (352). — Sommation du chapitre de Tulle à l'évêque au sujet d'une somme de trois cents livres due annuellement par ce dernier pour réparations à la cathédrale (362). — Lettres donnant à Jean Bleygeac commission de recueillir les aumônes destinées à la rédemption des captifs (372). — Testament de Pierre Jardel, archer en la vice-sénéchaussée de Tulle (392). — Contrat relatif à l'établissement de l'hôpital général de Tulle sur l'emplacement du couvent des dames de Saint-Bernard (440). — Quittance d'un legs de cent livres fait à la communauté des prêtres de Saint-Julien de Tulle par Anne de Piconal, femme du sieur de Loyac (446). — Prix fait pour l'agrandissement d'un bassin établi dans le jardin des Feuillants de Tulle (447). — Résignation, par Jean Sansier, de la cure de Saint-Nicolas d'Uzerche (451). — Bail des dîmes du village des Fourches, paroisse de Seilhac, appartenant à l'évêque de Tulle (469). — Inventaire de Léonarde de Labeylie, de Tulle (492). — Vente, par les directeurs de l'hôpital de Tulle, à Martial de Lagarde, juge de Tulle, de la maison de la Reymondie, située à Saint-Germain-les-Vergnes (511). — Marché pour la fourniture de cinq cents rames de papier « serviette, de pesanteur chacune de dix livres et demye... pour le prix et somme de trente sols par rame » (514). — Marché entre le monastère de Sainte-Ursule et le sieur Rominhac, médecin, par lequel ce dernier s'engage à donner ses soins aux religieuses pour la somme annuelle de trente livres (515). — Engagement pris par Henri de Saint-Martial de payer un supplément de pension de onze livres pour Marie de Saint-Martial, religieuse au monastère de Saint-Bernard de Tulle (531). — Etc. (Juil.-Décemb.).

E764. (Liasse.) — 257 pièces, papier.

1675 — Froment. — Minutes. — Testaments de Jean Jaucen, dit le Moine, de Tulle (24) ; — de Léonarde Rivière, veuve d'Antoine Trech, bourgeois (30) ; — et de Jean de Fénis, seigneur de la

Farge, chanoine (32). — Aumône dotale pour Anne et Marguerite Baluze, filles de Jean-Louis Baluze, sieur du Bessou, et religieuses au monastère de Sainte-Ursule (33). — Bail du membre de Montagnac, dépendant de la commanderie de Puy-de-Noix (35). — Donation, par François-Martial de Fénis, grand prévôt du chapitre, à Marie de la Fageardie, sa nièce, de rentes sur les villages de la Farge et de Marpillat, situés dans la paroisse d'Orliac-de-Bar (128). — Marché entre Élie et Pierre Deschazeaux, marchands tapissiers d'Aubusson, et les officiers du siège présidial de Tulle, pour la fourniture de tapisseries (158). — Contrat de mariage entre Martin Debort, M^e fondateur en cuivre originaire de la Basse-Auvergne, et Jeanne Tillac (185). — Vente, par François Dumyrat, conseiller au présidial, à Joseph Dugal, bourgeois, d'une maison située à Tulle, dans la ruelle du Guichet (185). — Reconnaissance d'une dette par François Duhamel, M^e sculpteur, en faveur de Pierre Duhamel, son frère (195). — Procuration de Jules Mascaron, évêque de Tulle, à Étienne Collier, son grand vicaire, pour administrer les biens de son évêché (196). — Vente, par Jacques Chabaniel, à Jean Bussières, praticien, de l'office de procureur au présidial (208). — Quittance de Pierre de Larue, doyen du chapitre, à Jean-Charles Baluze, procureur du prieur d'Espagnac, son fils, de vingt pintes de vin et de trois sols deux deniers de pension dus au chapitre pour ledit prieuré (230). — Bail des revenus du prieuré de Saint-Clément, dépendant du chapitre de Tulle (243). — Donation, par l'évêque de Tulle aux habitants de Branceilles, d'une mesure et d'un terrain pour la construction d'un presbytère (251). — Prise de possession, par Antoine Brivezac, de la vicairie d'Eymar-le-Dom, desservie dans l'église cathédrale de Tulle (259). — Procuration du chapitre à Pierre Ceaux, pour travailler à la réunion de la prévôté de Clergoux audit chapitre (272). — Contrat de mariage entre Étienne de Jarrige, avocat, et Anne de Brivezac (276). — Quittance de Bertrand Duportal, syndic du collège de Tulle, aux consuls de ladite ville, d'une somme de quatre mille deux cents livres (289). — Marché pour la construction d'un nouveau corps de logis dans l'enclos dudit collège (291). — Réception de Pierre Galan dans la communauté des prêtres de Saint-Julien de Tulle (310). — Contrat d'apprentissage du métier de papetier (334). — Contrat entre les dames de Saint-Bernard de Tulle et le marquis d'Aubeterre, au sujet de la pension de Marie d'Aubeterre, religieuse dudit monastère (344). — Testament d'Anne de Lagarde, de Tulle (345). — Etc. (Janv.-Août.).

E765. (Liasse.) — 186 pièces, papier.

1675 — Froment. — Minutes. — Déclaration de Jules Mascaron, évêque de Tulle, pour l'union au chapitre de la prévôté de Clergoux (348). — Prise de possession de ladite prévôté par Pierre de Larue, doyen dudit chapitre (351). — Contrat de mariage entre Léonard de Marc, M^e papetier, et Penelle Mazin (359). — Sommation de Guillaume de Motha, clerc tonsuré du diocèse de Cahors, à l'évêque de Tulle, à l'effet d'obtenir son visa pour la cure de Saint-Bonnet-de-Cahus (366). — Inventaire de Pierre Vergne, de Tulle (367). — Testament de Louise Peschel, veuve de Jean Rabanide, procureur (371). — Transaction entre Daniel de Cosnac, Jean-Baptiste de Poncharral et Pierre Fage, sieur de la Veyrière, au sujet du prieuré de Toy (386). — Cession, par le R. P. Gaudin, jésuite du collège de Tulle, à Antoine de Lagarde, marchand de ladite ville, du privilège de faire imprimer, vendre et débiter « un livre intitulé : Trésor de trois langues, française, latine et grecque... » (398). — Réception, au monastère de Sainte-Ursule de Tulle, de Marie-Anne de Jarrige, fille de François Jarrige du Bournazel (404). — Testament de Guillaume Gauthier, M^e peintre (410). — Prix fait donné au nom de la ville pour la construction d'une boutique sur la Solane (418). — Bail des dîmes du membre de Veyrières, dépendant de l'abbaye d'Aubazine (424). — Délibérations du conseil général de Tulle relatives à une boutique située derrière les Mazeaux, près du pont du Seigneur (482). — Résignation, par Jean-Baptiste Lagarde, de la cure de Saint-Vincent de Bar (478). — Installation, par dom Jean-Edmond la Teule, prieur d'Aubazine et vicaire général de l'abbé de Cîteaux, de Marie d'Aubeterre en qualité de coadjutrice, avec future succession, de Marie-Esther de Pompadour, prieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle (494). — Réception de Catherine Mérigonde, en qualité de religieuse, au monastère de Sainte-Claire de Tulle (503). — Contrat de mariage entre Nicolas Béronnie, M^e papetier au moulin de Goutenègre, et Catherine Daubès (530). — Etc. (Août-Déc.).

E766. (Liasse.) — 365 pièces, papier.

1676 — Froment. — Minutes. — Donation générale, par Étienne Chardye, à Jean-François Darluc, avocat, son neveu (4). — Inventaire du mobilier et des papiers de Dominique de la Salvanye, sieur de Donet, lieutenant particulier au présidial de Tulle (26). — Compte rendu, par Léonard Maure, contrôleur des décimes au diocèse de Tulle, à Pierre de Maruc, vicaire de San-Marsal et procureur de Pierre-Joseph de Maruc, seigneur de Champlagarde, de l'administration des biens de ce dernier (48). — Bail des droits et revenus appartenant au chapitre de Tulle sur la vicairie de Born (85). — Testament de Marguerite de Lagarde, veuve du sieur Féris, avocat en parlement (89). — Réception, en qualité de religieuse du chœur du monastère de Saint-Bernard de Tulle, de Jeanne de Meilhards, fille de Philippe de Meilhards, sieur de la Vergnolle (105) ; — et constitution d'une pension pour ladite Jeanne de Meilhards (106). — Bail des dîmes des orges appartenant à l'évêque dans les paroisses Saint-Pierre et Saint-Julien de Tulle (113). — Abandon, par les chanoines à l'évêque, « d'une mesure située à costé du jardin dudit seigneur évêque, sur le ruisseau de Soulane » (144). — Résignation, par Jean de Latour, de son bénéfice de chanoine de l'église Saint-Martin de Tulle (148). — Bail, par Pierre Massinguiral, promoteur du diocèse, des revenus de la vicairie de Combe-Marie, desservie dans l'église de Pandrignes (163). — Contrat d'apprentissage de l'art de pharmacie (172). — Testament de Jeanne Darluc, veuve de Jean Rouffier, potier d'étain (192) ; — et de Jeanne Defraysse (195). — Inventaire des papiers de Dominique de La Salvanye, curé de Chaumeil (237). — Résignation, par Louis Soustrot, en faveur de Léonard Bussièrès, de la cure de Marc-la-Tour (272). — Testaments de Jean Quinquy, marchand de Tulle (286) ; — de Pierre Laporte, aussi marchand (356) ; — et de Jean Guirande, tanneur (361). — Inventaire du mobilier de Pierre Lachèze, du village de Védrennes, paroisse de Chanac (365). — Etc.

E767. (Liasse.) — 332 pièces, papier.

1677 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Devès, tisserand de Tulle, et Sabine Bousquet, de Sainte-Fortunade (14). — Contrat d'apprentissage du métier d'imprimeur, entre Marie Depeny, veuve de Jean Chirac, et Jean Coulamy (16). — Prix fait donné par sœur Marie-Antoinette de Savary, supérieure du monastère de la Visitation, pour la construction d'un bâtiment (22). — Contrat de mariage entre Antoine Lacombe, marchand papetier, et Jeanne Lachèze (36). — Bail, par Pierre Debans, bourgeois de Tulle, à Jean Berthoumeyrie, d'un domaine situé au village de Laval, paroisse de Ladignac (59). — Accord entre le syndic des Récollets de Tulle et Henri Green de Saint-Marsault, vicomte du Verdier, au sujet d'un legs de neuf cents livres fait audit couvent par Antoine Green de Saint-Marsault (77). — Sommation de Jean Gueston à l'évêque de Tulle, pour être pourvu d'un bénéfice (93). — Bail, par Jean Dalvy, M^e imprimeur, d'un pressoir à huile et à vin (115). — Abandon, par Jean Farge à Jean Tramond, de la cure de Ladignac, avec réserve d'une pension de trois cents livres (137). — Bail des rentes dépendant du prieuré des Angles, passé par les PP. Feuillants de Tulle en faveur de Léonarde Baluze (153). Echange d'immeubles entre Pierre et Jean-François Duhamel, frères, M^{es} sculpteurs de Tulle (165). — Contrat passé entre Jean de Gains, marquis de Montaignac, Pierre Furgaud, curé de Rosiers, et les syndics dudit Rosiers, au sujet de la démolition de la chapelle de Saint-Martial et de l'emploi de ses matériaux à la construction d'un presbytère (167). — Réception d'Anne de Brachet de Lagorse en qualité de religieuse de chœur au monastère de Saint-Bernard de Tulle (160). — Procuracy de Jacques Mauclerc, aumônier du Roi, sacristain de l'église collégiale Saint-Nizier de Lyon et prévôt de Saint-Salvador, pour affermer les revenus de ladite prévôté ; bail desdits revenus (208). — Extrait du dénombrement des rentes affermées par le seigneur de Sainte-Fortunade au sieur Rabanide, sur les villages et tènements de la Sudrie, du Teil, de Courbiac, etc., paroisse de Pandrignes, et sur le bourg de Ladignac (222). — Testament de Jean Peuchemin, vicaire de Saint-Yrieix, demeurant à Lapleau (236). — Résignation, par Jean-Baptiste Brossard, d'un canonicat en l'église de Tulle (240). — Résignation, par le même, des vicairies de Saint-Bazile et de la Pauvreté, établies dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle, en faveur de Léonard-Roch Brossard, prieur de Laroche (241). — Bail, par Antoine de Loyac, seigneur de Mallaret et capitaine au régiment de Picardie, de rentes sur plusieurs villages des paroisses de Sainte-Fortunade et de Cornil (276). — Testament de Marie de Lespinasse, veuve de M^e Gabriel Brossard (284). — Contrat de mariage entre Catherine Mailler de Landrandye et Jean-Louis Jarrige

(286). — Remboursement, par Louis de Rechinevoisin de Guron, ancien évêque de Tulle, à Jules Mascaron, son successeur, de six cents livres qu'il avait reçues pour les employer au rachat de Meyronne (289). — Prix fait donné par les syndics de la confrérie de Notre-Dame pour paver la chapelle de ladite confrérie, située dans le cloître de la cathédrale (296). — Testament d'Anne de Féris, veuve de Jean Meynard, seigneur de Poysac (297). — Etc.

E768. (Liasse.) — 278 pièces, papier.

1678 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre Léonard Jalinier, de Tulle, et Jeanne Lacour (25). — Testaments de Pierre Chardoume, M^e brodeur (26) ; — et de Marie de Grégoire, veuve de Jean Rivière, procureur (45). — Vente, par Jean Melon, sieur du Peyzarès, à Pierre Montaignac, M^e papetier, des moulins à papier du lieu de Fès, paroisse de Laguenne (77). — État de papiers remis par Jean Baluze, avocat, à la requête d'autre Jean Baluze, médecin, entre les mains de Bernard Froment, notaire royal (75). — Testament de Jean Peyrac, docteur en médecine (82). — Réceptions de Françoise Sudour au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (85) ; — et de Valérie et de Marie de Villetrey, de Limoges (96). — Testament de Raymond Féris, curé de Cherval, diocèse de Périgueux (111 bis). — Procuration d'Étienne Baluze, prieur de Grandsaigne et de la Chapelle-Spinasse, demeurant à Paris en l'hôtel de M. Colbert, à Jean Baluze, docteur en médecine, son frère, pour affermer les revenus de son bénéfice ; bail desdits revenus pour le prix annuel de cent quarante livres (127). — Billet de Daniel de Cosnac, évêque de Valence, à Combes, curé de Cosnac, relatif au montant d'une créance (151). — Résignation, par Jean Fraysse, en faveur de Martial Lagarde, avec réserve d'une pension de cent cinquante livres, d'un canonicat de Tulle (185). — Sommation de Jules Mascaron, évêque de Tulle, à son chapitre, pour savoir s'il se reconnaît justiciable de son official (191). — Protestation du sieur Jean-Charles Espinet, juge de Bonnesaigne, contre l'entrée de sa fille au monastère de Ste-Claire de Tulle (198). — Bail des revenus de la prévôté de Sainte-Féréole, appartenant à l'évêque de Tulle (208). — Contrat de mariage entre Martial Meyjounade, M^e papetier de Tulle, et Jeanne Montaignac (223). — Bail, par Pierre de Féris, du domaine noble de Laprade, situé dans la paroisse de Corrèze (231). — Testament de Marguerite Baluze, femme de Pierre Jarrige, conseiller au présidial (242). — Prise de possession, par Pierre-Étienne Collier, vicaire général de Jules Mascaron, évêque de Tulle, de la cure de Saint-Julien dudit Tulle (257). — Etc.

E769. (Liasse.) — 309 pièces, papier.

1679 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Laporte, de Tulle, et Léonie Roche (17). — Bail de la prévôté de Laguenne (27). — Quittance, par dame Marie-Esther de Pompadour, prieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle, de la dot de Françoise de Pradillon, religieuse dudit monastère (40). — Procuration de Jules Mascaron, évêque de Tulle, à Étienne de Collier, curé de la paroisse Saint-Julien de Tulle, pour administrer le temporel de son évêché (47). — Quittance de madame de Pompadour, prieure susdite, à Antoine de Lavergne de Juillac, archiprêtre de Brive et syndic du séminaire fondé dans cette ville par Clément de Cosnac, d'une somme de cinq cents livres (50). — Sommation de Géral Sudour, chanoine de Saint-Germain au diocèse de Limoges, à l'évêque de Tulle, pour être pourvu d'un bénéfice (51). — Transactions entre le sieur de Saint-Clément, baron de Branceilles, et Jacques de Maruc, sieur de la Coste, au sujet de créances sur Pierre de Saint-Chamant, baron du Peschier (57). — Bail du domaine du Bech, situé dans la paroisse de Champagnac-la-Noaille et appartenant aux Ursulines de Tulle (63). — Bail des « dîmes, cens, rentes, fruits et revenus » de la prévôté de Branceilles, appartenant à l'évêque de Tulle (76). — Contrat de mariage entre Jean Orliaguet, de Tulle, et Anne Célaur (100). — Déclaration des prêtres de la communauté de Saint-Julien de Tulle, portant qu'ils ont été payés par Étienne Collier, curé, « du repas à eux deub et accoustumé estre payé par MM. les curés... pro jocundo adventu », et promesse dudit sieur Collier auxdits prêtres « de leur payer le déjeuné à chaque feste Saint-Julien, tant qu'il sera curé, et leur fournir le pain, vin et chandelles pour la célébration des messes » (111). — Inventaire du mobilier de demoiselle Anne de Féris, veuve de Charles de Juyé, seigneur de Seilhac (132). — Bail, par Jean Baluze, docteur en médecine, au nom d'Étienne Baluze, son frère, des revenus du prieuré de Grandsaignes (143). — Bail, des revenus du

prieuré de Saint-Robert de Védrenne, appartenant à Charles, de la Chassagne, grand chantre du chapitre de Tulle (163). — Résignation, par Jean de la Grange, sieur de la Gardelle, de la cure de St-Julien de Loudour (175). — Transaction entre dame Jeanne de Fontanges, veuve de Charles du Bousquet, seigneur de Saint-Pardoux, et Charles de Fontanges, seigneur du Chambon, au sujet de la dot constituée à ladite dame Jeanne (183). — Procuration de Jeanne de Geneste, dame de Saint-Clément, femme de Guy de Bar, grand bailli de Picardie, pour payer le huitième denier imposé sur les biens d'église aliénés (210). — Constitution par les religieuses de Coyroux, en faveur des Ursulines de Tulle, d'une rente de huit livres dix sols (221). — Réceptions de Jeanne Espinet, en qualité de religieuse, au monastère de Sainte-Claire de Tulle (225) ; — et de Louise de Bardoulat de la Salvanye, au monastère des Ursulines de Tulle (229). — Testaments de Michel Leyrac, prêtre de la communauté de Saint-Julien (248) ; — et de Jean-Baptiste Borderie, avocat (249). — Prix fait pour des travaux de menuiserie, entre les membres de la frairie de N.-D. de Montsarra, établie dans la cathédrale de Tulle, et Léonard Materre (280). — Etc.

E770. (Liasse.) — 266 pièces, papier.

1680 — Froment. — Minutes. — Testament de Jean-Martial Laporte, bourgeois de Tulle (10). — Prix fait entre Pierre et Jean-François Duhamel, maîtres sculpteurs, et Jean-Joseph Duron, curé d'Hautefage, pour la confection d'un retable destiné à l'autel de Saint-Roch de l'église dudit Hautefage (17). — Déclaration de Madeleine de Saint-Chamant annulant une obligation souscrite par Pierre de Fénis, seigneur de Laprade (31). — Quittance de lods et ventes acquittés par Louise-Josèphe Dubal, supérieure du monastère de la Visitation de Tulle, aux princes de Conti (54). — Résignation, par Jean-Martial de Lespinasse, en faveur de Gabriel Meynard, de l'archiprêtré de Vigeois et de la cure du Lonzac (61). — Testament d'Étienne de la Fageardie, chanoine de Tulle (65). — Sommation d'Étienne Baluze, cleric tonsuré du diocèse de Tulle, demeurant à Paris, aux vicaires généraux dudit diocèse, pour être pourvu du canonicat vacant par la mort du sieur de la Fageardie (69). — Prise de possession, par Jean-Martial de Lagarde, curé de Bar, du prieuré de Sainte-Madeleine et de Saint-Marc de Chauzu, paroisse de Chanteix, dont il avait été pourvu par Étienne de Pradal, commandeur de la Vinadière (70). — Testament de Gabriel Brivezac, bourgeois de Tulle (73). — Contrats de mariages entre Jean Vacher, du village de Champagnac, paroisse de Favars, et Françoise Borde (111) ; — et entre Julien Teyssier, greffier en la maréchaussée de Tulle, et Françoise de Meynard (148). — Résignation, par Gabriel Meynard, en faveur de François Brossard, de l'archiprêtré de Vigeois et de la cure de Saint-Martin du Lonzac, son annexe (161). — Inventaire du mobilier de feu Pierre de Lagarde, sieur de Lydoné, docteur en médecine (172). — Opposition des chanoines de Tulle à l'union de la prévôté de Saint-Jean de la Chapelle-Geneste, dépendant de la mense capitulaire, à la chartreuse de Glandiers (192). — Testament d'Antoine Besse, de Naves (194). — « Inventaire des meubles donnés à l'hospital général par feu M^e Borderye, directeur » (216). — Quittance d'une indemnité de douze cents livres payée par les religieuses de la Visitation aux Feuillants de Tulle (225). — Donation, par Isabeau de Bonnet, veuve de Jean Clereys, de Saint-Hilaire-Foissac, à Étienne Clereys, son fils, d'un office de notaire royal (241). — Résignation, par Jean Couloumy, en faveur de Jean Dupuy, de la cure de Saint-Pierre d'Eyrein (251). — Etc.

E771. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1681 — Froment. — Minutes. — Vente, par Martial de Terriou, seigneur de Lachassaigne, à Étienne Teyssier, sieur du Masmazel, pour le prix de huit cent cinquante livres, d'une rente de douze setiers de seigle sur les tènements de Sarlat et de la Farge, paroisse de Saint-Augustin (11). — Compte, entre Jean Baluze, docteur en médecine, et François Lanissou, au sujet des fermages du domaine de la Bouldoire, situé dans la paroisse d'Eyrein et appartenant audit Baluze (13). — Inventaire des meubles de Mercure Dumond, tailleur (19). — Contrat de mariage entre Antoine Daubès, M^e papetier de Tulle, et Louise Lacombe (30). — Vente, par Jean Busche, laboureur, à Martial Dumyrat, sieur de Mons, d'immeubles situés dans le village de la Bouldoire (36). — Accord entre Étienne Baluze, prieur de la Chapelle-Espinasse, et le fermier dudit prieuré (40). — Vente, par Étienne Deprés, sieur de Chaux, à Jean-Baptiste de Lagarde, ancien curé de Bar, d'une

maison située à Tulle, dans le faubourg du Trech, près de la porte des Mazeaux (42). — Contrat d'apprentissage du métier d'apothicaire (52). — Contrat de mariage entre Jean Orliaguet, chapelier de Tulle, et Héliote Dumas (59). — Reçu de pièces donné par Antoine Brivezac, vicaire de la vicairie d'Eymar-le-Dom, à Françoise de Teyssier (60). — Protestations d'Étienne Collier, vicaire général du diocèse d'Agen, contre les « crieries, hurlemens, insultes, excès et violences commis contre sa personne... par aucuns des habitans de » Tulle (79). — Procuracy des définiteurs de l'ordre des Carmes pour la province d'Aquitaine, au père Saturnin, vicaire provincial, pour transiger avec les directeurs de l'hôpital général de Tulle au sujet des droits qui leur sont acquis par suite du testament d'Antoine Sanguinière, curé de Saint-Hilaire-Foissac (86). — Titres divers relatifs à la donation faite aux carmes de Tulle par ledit Sanguinière, avec charge de fonder un couvent à Égletons. — Bail des dîmes de la paroisse de Bar pour le prix annuel de onze cents livres et de quarante setiers de seigle (97). — Acte portant que Jean Dubal, curé de Saint-Pierre de Tulle, étant allé faire la levée du corps de Pierre Dumyrat, avocat, en fut empêché par les membres du chapitre (107). — Bail, par Jean-Baptiste Leys, prêtre, en faveur de Jean-Géraud Mouret, M^e sculpteur, d'une maison située à Tulle, dans le quartier du Canton et en face du monastère de Sainte-Ursule (109). — Reçu donné par les directeurs de l'hôpital au sieur de Jasse, prieur de Soursac, de coffres renfermant les livres et effets d'Antoine Sanguinière (128). — Sommation des moines d'Aubazine à Mercure de Lavour, seigneur de Sainte-Fortunade, au sujet de la dîme de plusieurs villages de ladite paroisse de Sainte-Fortunade (134). — Testament de Pierre Roussarie, de Laguenne, qui était sur le point d'entrer dans un monastère (141). — Réception de Catherine Fontaine, de Vigeois, au monastère de Saint-Bernard de Tulle (159). — Testaments d'Antoine Faugeyrac, prieur de Saint-Pierre de Salignac en Saintonge (153) ; — de Jean-Baptiste de Lespinasse, seigneur de Champeaux, et conseiller au présidial de Tulle (164) ; — et de Jean de la Tour, chanoine (181). — Contrat de mariage entre Marguerin Mesnager, praticien de Tulle, et Louise Boisvert (198). — Etc.

E772. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1682 — Froment. — Minutes. — Contrats de mariages entre Antoine Estrade, menuisier natif de Naves, et Antoinette Duparc (14) ; — entre Vincent Pinardel, M^e chirurgien, et Catherine Peschel, veuve de Pierre Pastrie, « mazelier » (15). — Testaments collectifs d'Hector-Joseph et de Jean de Lafeuillade, demeurant à Brignac (17). — Testaments de Jean Brossard, avocat (21) ; — et de Charles Chastaignier, sieur du Teil (22). — Bail du domaine de, la Jarrige, appartenant à Jean-Martial de Lespinasse, curé de Saint-Mexant (32). — Bail des cens, rentes, dîmes et droits de lods et ventes du prieuré de Meyssac, appartenant aux Feuillants de Tulle (34). — Testament de Jean de la Tour, doyen de l'église cathédrale (36). — Constitution, par les habitants de Bort, d'une rente de soixante livres en faveur de Jean Darche, seigneur du Pouget et trésorier de France en la généralité de Limoges (54). — Bail du domaine de Laval-Janissou, situé dans la paroisse de St-Mexant et appartenant aux dames de Saint-Bernard de Tulle (81). — Quittance du P. Michel Beauprès, syndic du collège de Tulle, aux maire et consuls de cette ville, de la pension de deux mille cent livres due audit collège (84). — Bail des rentes dues au prieuré des Angles, « uny et incorporé au monastère » des Feuillants de Tulle (91). — Marché pour des travaux de boiserie à exécuter dans l'église des pénitents gris de Tulle (96). — Prix faits pour la construction du couvent des carmes déchaussés de Tulle (97). — Vente, par François de Lavour, prieur d'Auriac, et Mercure de Lavour, seigneur de Sainte-Fortunade, au prieur desdits carmes, de cent chênes, nécessaires pour la construction d'un bâtiment (107). — Quittance de Henri de Saint-Martial de Puy-de-Val, marquis de Conros et baron d'Aurillac, à François de Rilhac, comte de Montmège (101). — Donation en cas de mort, par Martial Lacourterrie, cavalier dans la compagnie de M. de Saint-Priest (125). — Résignation, par Jean Fournet, de la cure de Saint-Jory-Lasbloux, au diocèse de Périgueux (134). — Accord entre Catherine Teyssier, veuve de Jean-Charles Baluze, et Étienne Baluze, prieur de Beauvais et Jean Baluze, médecin, ses fils, au sujet de l'entretien de ladite Teyssier (138). — Contrat de mariage entre Charles-Antoine Melon, avocat, sieur du Verdier, et Perrine Baluze, fille de Jean Baluze et nièce d'Étienne Baluze (140). — Testament d'Anne de Lagarde, veuve de Claude Maillot, procureur (146). — Réception d'Antoinette Lauricesque, de Saint-Céré, au monastère de la

Visitation de Tulle (157). — Transaction entre Marguerite Clamondes, femme de Jean-François Duhamel, M^e sculpteur, et Pierre Duhamel, aussi M^e sculpteur (161). - Etc.

E773. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1683 — Froment. — Minutes. — Sommation de dame Marie-Esther de Pompadour, prieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle, à dame Charlotte Bruneau de la Rabatelière, marquise de Merville, qu'elle nourrissait en vertu des ordres du Roi, d'acquitter les quartiers arriérés de sa pension (13). — Procuration d'Humbert Ancelin, évêque de Tulle, à Jean Combrailles, procureur, pour 1^e représenter en justice (24). — Bail, par Jean Dubal, curé de Saint-Pierre de Tulle, à Julien Seigne et Pierre Roussarie, M^{es} maçons, des dîmes lui appartenant dans la ville de Tulle (28). — Contrat de mariage entre Jean Dalvy, libraire et imprimeur de Tulle, et Jeanne Chirac, fille de Jean Chirac, aussi libraire et imprimeur (32). — Protestation de Christophe de Fénis, sieur de Souslarue et chanoine, contre le refus du greffier des insinuations de lui communiquer l'acte de prise de possession d'Humbert Ancelin, évêque de Tulle (47). — Testament d'Antoine Dussol, fait au moment de faire profession au couvent des Carmes de Tulle (48). — Testament de Marie Brossard, veuve de Géraud Grégoire, avocat (50). — Réception d'Adrienne Gouyon, de Juillac, au monastère de Saint-Bernard de Tulle (63). — Bail, par Léonard de Chauseyr, commandeur de Puy-de-Noix et de Champeaux, de cens, rentes et droits seigneuriaux sur plusieurs villages des paroisses d'Eyrein, Saint-Hippolyte, Vitrac, Champagnac et Corrèze (82). — Nomination de Jean-Baptiste Melon, avocat, en qualité de syndic des Carmes déchaussés de Tulle (102). — Testament de Catherine de Combre, femme de Léonard Brivezac, lieutenant criminel de robe courte (104) — Donation entre vifs, par François Dalvy, curé de Couzours, à Jean-Sébastien Dalvy, son neveu, de tous ses droits sur l'héritage de ses père et mère (114). — Testament de Pierre Darluc, avocat (119). — Certificat de Jean Melon, curé de Saint-Julien de Tulle, portant qu'Étienne Baliarger, M^e brodeur, a abjuré l'hérésie de Calvin et s'est fait instruire dans la religion catholique (156). — Réception de Marie Deméja, de Marcillac en Quercy, dans le couvent des Ursulines de Tulle (162). — Testament de Julien Meynard, docteur en médecine de Tulle (171). — Contrat de mariage entre Jean Dufour, praticien de Saint-Clément, et Antoinette Ceron (172). — Réception de Marianne de Magnière dans le couvent de Saint-Bernard de Tulle (180). — Sommation de Gabriel de Lentilhac, baron de Gimel, à M. Melon du Peyzarès, pour obtenir la remise de plusieurs contrats (183). — Protestation de Jean Melon, curé de St-Julien de Tulle, contre un contrat de cession, à Raymond de Beynat, du prieuré de Tayac, qui était uni depuis 1339 à sa prévôté de Paulnac (186). — Testaments de Marguerite de Lissac, veuve de Bertrand de la Tour, avocat en la cour (195) ; — de Jean Eyrolles, avocat (199) ; — et de Bernard Tramond, prêtre attaché à l'église de Naves (202). — Réception de Souveraine et d'Anne de Queyssac, filles de François de Corn, seigneur de Queyssac, au monastère de Saint-Bernard de Tulle (203). — Accord entre Jean-Philippe de Saint-Viance, commandeur de Feniers, et François Garaude, curé de Saint-Denis, la Courtine et la Daigne, au sujet de la portion congrue de ce dernier (211). — Etc.

E774. (Liasse.) — 229 pièces, papier.

1684 — Froment. — Minutes. — Testament de Jean-Léonard Dugal, huissier (2). — Résignation, par Jean-Baptiste Brossard, chanoine de Tulle, en faveur de Martial Brossard, de la vicairie de Saint-Basile, desservie dans l'église de Sexcles (3). — Accord entre Joseph Verthamond, recteur du collège de Tulle, et Michel Beaupré, syndic, d'une part, et Antoine Salesse et Jean Védrenne, d'autre, au sujet des dîmes et fruits de la cure de Saint-Pardoux-la-Croisille, appartenant audit collège (17). — Testament de Geneviève Chirac, fille de feu Jean Chirac, imprimeur et libraire (18). — Don gratuit d'une sépulture dans l'église cathédrale de Tulle, par les syndics du chapitre, à Jean Chirac (38). — Donation de deux mille livres, par Marie Peny, veuve de Jean Chirac, à Henriette et à Héliotte Chirac, ses filles (46). — Testament de Catherine de Jaucen, veuve du sieur Delmas (52). — Contrat de mariage entre Jean Soleilhavoup, du village de la Jarrige, paroisse de Naves, et Jeanne Faugères (55). — Transaction entre Pierre Duhamel, M^e sculpteur, et Antoine Cessac, M^e menuisier, au sujet de travaux faits en commun (64). — Vente, par Jeanne Valérye, de Ste-Fortunade, à Raymond Boucher, serrurier, pour le prix de onze livres, d'une terre d'une séterée,

appelée à las Peyradas et située au village de Naillac(71). — État détaillé des frais faits pour l'enterrement du sieur Brossard, avocat, par Marguerite du Pradel, sa veuve (97). — Résignation, par François Hugon du Prat, de l'archiprêtre d'Anzême et de la cure de Saint-Sulpice-le-Guérotois (101). — Testament d'Antoine Brivezac, docteur en médecine de Tulle (117). — Vente, par Eymard Lacombe, marchand de Tulle, à Pierre Tillac, de mille quartons d'avoine, au prix de neuf sols six deniers l'eyminal (129). — Bail des rentes appartenant à la commanderie de Carlat sur le village du Breuil, paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel (137). — Testaments d'Anne Saintypoly, veuve de Jean Jubert, notaire royal de Laguenne (152) ; — et de Gabrielle Boisse, femme de Jean Roussie, maître d'école de Tulle. La testatrice déclare « ne sçavoir signer » (172). — Testament de Louis Estorges, prêtre de la communauté de Saint-Pierre de Tulle (182). — Sommation de Jean Baluze, au nom d'Étienne Baluze, clerc tonsuré du diocèse de Tulle et docteur en droit canon de la faculté de Paris, « ayant droit du Roy de la première dignité, chanoinie ou prébende qui viendra à vaquer en l'église cathédrale de Tulle, due à sa majesté à cause du serment de fidélité preste par... Humbert Ancelin, évesque duditTulle... », à Pierre Maillard, vicaire général, pour être pourvu de la prébende et dignité de trésorier devenue vacante par la mort de Jean-Baptiste Saint-Priest (189). — =Autres pièces relatives au même objet (191). — Résignation, par Jean David, du prieuré simple d'Anglars (194). — Etc.

E775. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1685 — Froment. — Minutes. — Contrat entre Joseph Pradel de Lavaur, fermier de l'abbaye d'Uzerche, et Martin Dumond du Pouget, fermier de la prévôté de Saint-Salvador, au sujet de quarante gerles de vin dues à ladite abbaye d'Uzerche sur ladite prévôté (7). — Contrat de mariage entre Jacques Condat, de Tulle, et Jeanne Bousquet (14). — Testament de Pierre Peschadour, greffier des présentations (18). — Sommation de Michel Beaupré, syndic du collège de Tulle, au receveur des tailles pour avoir paiement de la pension de deux mille cent livres due par la ville (19). — Don, par le chapitre de Tulle, à Jean-Baptiste Bleygeat, marchand, d'une sépulture dans la chapelle Notre-Dame (45). — Réception de Marie de Rebeyre, fille de Guillaume de Rebeyre, seigneur de la Salle-Sainte-Marie en Périgord, au monastère des Ursulines de Tulle (48). — Testament de Léonce de Gendre, veuve de Jean Salvanye, bourgeois de Tulle (53). — Subrogation, par Bertrand de Lentilhac, seigneur de Sarran, de François de Lentilhac, pour une somme de huit mille livres, sur les revenus de la terre de Sarran (57). — Notification de grades pour Jean-Baptiste Lagarde, docteur en théologie de l'université de Cahors (74). — Bail des revenus du prieuré de Toy-Viam, appartenant à Gabriel de Cosnac (78). — Réception de Marie de Melon au monastère des Ursulines de Tulle (89). — Procuracy de Humbert Ancelin, évêque de Tulle, à Jean Bussièrès, procureur, pour administrer le emporel de son évêché ; bail de la prévôté de Sainte-Féréole (97). — Testament de Jeanne de Juyé, femme de Jean Sezérac, procureur d'office de Saint-Salvador (112). — Délibération des confrères de Saint Jacques de Tulle, portant qu'à l'avenir, pour se conformer au désir d'Antoine Béril, curé de Saint-Salvador, leur bienfaiteur, ils feront « leur procession de la Lunade tous les ans à perpétuité, le jour de la feste de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, à six heures du soir » (129). — Contrat de mariage entre Pierre Dussol, marchand de Tulle, et Anne Brossard, fille de Pierre Brossard et de Jeanne deLoyac (137). — Testaments de Pierre Combes, procureur d'office de Saint-Jal (138) ; — de Martial de Fénis, sieur de Pompadan (166) ; — et de Peyronne de Ceaux, femme de François Laselve (174). — Traité entre les dames de la Visitation de Tulle et Jacques d'Apchon, comte dudit lieu, au sujet d'une dette de trois mille livres (191). — Testament d'Antoine Lachaud, juge de Meymac (194). — Inventaire des meubles et papiers de Jean-Baptiste Lagarde, ancien curé de Bar (197). — Fondations diverses en faveur des dames de la Visitation de Tulle, par Jean de Lavalette, aumônier ordinaire du Roi, vicaire général de l'abbaye de Saint-André-lès-Clermont, etc. (205).. — Etc.

E776. (Liasse.) — 221 pièces, papier.

1686 — Froment. — Minutes. — Testament de Jean Laval, marchand de Tulle (8). — Procuracy de Jean-Martial Dumyrat à Jean-Joseph Teyssier, sieur du Mazel, pour le représenter dans une affaire contre Guillaume Tieursaint, conseiller au grand conseil (17). — Testament de Jeanne

Amelin, veuve de François Delpuch, M^e potier d'étain (22). — Donation générale entre vifs par Jacques Mouret, M^e sculpteur, à Jean Mouret, aussi M^e sculpteur, son fils (25). — Résignation, par Jean-Baptiste Brossard, théologal du chapitre de Tulle, en faveur de Martial Brossard, de son bénéfice (41). — Réception d'Anne Chassignac, fille de Jean Chassignac, juge sénéchal du duché de Noailles, au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (44). — Acte semblable pour Naissance Daly, d'Uzerche (46). — Inventaire des meubles et papiers de Jean Laval, marchand de Tulle (57). — Testament de Marguerite Combraille, femme de Guy Pinlau, marchand potier (69). — Résignation, par Jean-Charles de Fénis, de la cure de Saint-Julien-le-Pélerin (85). — Contrat de mariage entre Antoine de la Tour, seigneur de Fombiar, et Françoise de Pons (99). — Réception d'Antoinette Tramond, de Naves, au monastère de la Visitation de Tulle (130). — Acte d'abjuration du sieur Auzé-Lhommedieu, marchand de la Rochelle (133). — Prise de possession, par Martial Brossard, du bénéfice de théologal du chapitre de Tulle (135). — Prise de possession, par le même, de la vicairie de la Pauvreté, desservie dans l'église cathédrale (137). — Résignation, par Léonard-Roch Brossard, en faveur de Martial Brossard, de son prieuré de Laroche (155). — Résignation, par François Deygou, d'un canonicat de la collégiale de Saint-Vincent de la ville du Mans (160). — Quittance de deux mille livres donnée par Gabriel-François de Reymond, lieutenant général en la sénéchaussée de la Basse-Marche, au nom de Catherine de Sanguinière, sa femme, à Raymond de Gaye, directeur du séminaire de Tulle (171). — Résignation, par Jean-Jacques de Saint-Priest, du « prieuré-cure de Saint-Martial et Saint-Michel de Corrèze, ordre de St-Augustin » (185). — Etc.

E777. (Liasse.) — 207 pièces, papier.

1687 — Froment. — Minutes. — Prix fait donné par Pierre Eyrolles, vicaire de Laguenne, pour la couverture d'une maison située au village d'Eyrolles, paroisse dudit Laguenne. — Testament de Naissance Daly, fait avant sa profession au monastère des Ursulines de Tulle. — Résignation, par Balthasar de Fault, d'un canonicat dans l'église collégiale Saint-Sauveur de Figeac. — Sommation des syndics-marguilliers de l'église de Corrèze à Étienne Teyssier, sieur du Masmazel, pour avoir paiement d'un legs de quatre cents livres fait par Jean Teyssier, ancien curé dudit Corrèze, avec obligation de faire faire un retable. — Obligation de six cents livres souscrite par Pierre Albier, bourgeois de Lagraulière, envers dame Marie de Pompadour, supérieure des Ursulines de Tulle. — Testament de Jacques Meynard, bourgeois de Tulle. — Quittance d'une somme de deux mille livres léguée au collège de Tulle par Jean, marquis de Pompadour et lieutenant général pour le Roi en haut et bas Limousin. — Testament de Jeanne Vaurillon, femme de Léonard Darche, capitaine de cavalerie ; — et de Jean Mas, vicaire de Saint-Pierre de Tulle. — Contrat par lequel Antoine Jully s'engage à continuer ses services comme « sergent-valet de l'hospital, ce faisant, d'arrêter les pauvres qui errent dans la ville... » — Testament de Jeanne de Juyé, demoiselle de Chaunac, fille de feu Pierre de Juyé, seigneur de Seilhac. — Codicille de Françoise de Fénis. — Vente, par Ignace Darluc, vice-sénéchal du Bas-Limousin, à Jean Roussie, pour le prix de quinze cents livres, d'une maison appelée de Borderie, touchant à la porte de Chanac. — Testament de Jean Dubal, curé de Saint-Pierre de Tulle. — Inventaire des meubles d'Étienne Vachot, M^e chirurgien. — Résignation, par Antoine Comte, de la chambrière du chapitre de Tulle et du prieuré de Saint-Gervais et Saint-Prottais d'Espagnac. — Quittance d'un legs de six cents livres fait au chapitre de Tulle par Marie de Melon. — Résignation, par Antoine Béril, en faveur de J.-B. Malaurie, de la cure de Saint-Étienne de Saint-Salvador. — Bail, par les directeurs de l'hôpital de Tulle, du moulin de la Barrière. — Testament de François de Loyac, sieur de la Sudrie. — Etc.

E778. (Liasse) — 211 pièces, papier.

1688 — Froment. — Minutes. — Quittance du montant d'une fondation faite par Pierre Dumyrat en faveur de la frérie du saint Sacrement de l'église Saint-Pierre de Tulle pour acheter de l'encens et faire accompagner le saint Sacrement lorsqu'on le portera aux malades. — Testament de François Maillot, bourgeois et marchand de Tulle. — Prix fait donné par les Carmes de Tulle pour l'établissement d'une voûte sur leur bâtiment neuf. — Bail des revenus de la prévôté de Paunat, appartenant à Jean Melon, curé de Saint-Julien de Tulle. — Bail, par Antoine Langlade, seigneur de Vaur, de cens, rentes et devoirs seigneuriaux sur le village de la Serre, paroisse de Seilhac. —

Contrat de mariage entre Léger Veyssière, de Tulle, et Étienne Meyjounade. — Résignation, par Christophe de Féris, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Bail, par Humbert Ancelin, évêque de Tulle, des cens, rentes, dîmes, etc., lui appartenant comme abbé de Rocamadour. — Donation générale entre vifs par François de Féris, curé de Chameyrat, à Jean-Martial de Féris, curé de Cornil. — Bail des revenus de la prévôté de Meyronne, appartenant à l'évêque de Tulle. — Sommations faites au nom de Léon Portier de Gêvres, abbé de Saint-Géraud d'Aurillac, relativement au prieuré de Glény. — Résignation, par François Laplasse, de l'infirmerie du chapitre de Brive. — Vente, par Joseph de la Fageardie, seigneur de la Praderie, à Géraud Lacombe, M^e papetier, de rentes sur le tènement de Trémouilles. — Emprunt d'une somme de quatre mille livres, par Anne de Soudeilles, sénéchal du duché de Ventadour, de Catherine-Angélique de la Chétardie, supérieure du monastère de la Visitation de Tulle. — Bail, par Jeanne Darluc, d'une maison et d'un héritage situés au tènement de Chambon, paroisse de Tulle, et appelés le clos de la Lunade. — Engagement pris par Jérôme Trioux, M^e tapissier, de servir l'hôpital de Tulle gratuitement pour ce qui concerne les matelas, « à la charge que ledit Trioux et sa femme venant à décéder en ceste ville, les pauvres dudit hospital assisteront à leur enterrement ». — Prise de possession, par Étienne Pastrie, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Etc.

E779. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1689 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre Martial de Féris, avocat en parlement, et Jeanne Monteil, de Chamboulive. — Prise de possession, par Étienne Baluze, cleric tonsuré du diocèse de Tulle demeurant à Paris, d'un canonicat du chapitre dudit Tulle dont il avait été pourvu par le Roi. — Résignation, par Jean Dupuy, de la cure de Favars. — Donation générale, par Antoinette Dupuy, veuve de Jacques Meynard, à Pierre Dupuy, sieur de Jossat, son neveu. — Requête des syndics du chapitre de Tulle à l'évêque pour obtenir l'union à la mense capitulaire, du prieuré de Cuzance. — Transaction entre Alexandre de Nicolis, prieur du Port-Dieu, et Jacques Malesaigne, vicaire perpétuel de Monestier-Merlines, au sujet de la desserte de ladite paroisse. — Testament de François Fillol, avocat du lieu de Rilhac. — Contrat de mariage entre Géraud Soleillavoup, de Tulle, et Françoise Boisse. — Testament d'Isabeau Dalby, veuve du sieur Dubois, de Brive. — Nouvelle prise de possession, par Étienne Baluze, de son canonicat de Tulle. — Sommutation de Léonard Jayac à l'évêque de Tulle pour être mis en possession du prieuré de Cuzance, et refus dudit évêque. — Testament de Mathurin Chevalier, M^e maréchal de Tulle. — Testament de Jeanne de Fontaine, de Vigeois. — Bail des dîmes du village de Jouix, appartenant au prieuré de Védrennes. — Bail de la terre et seigneurie de Puy-de-Val par Louis de Saint-Martial de Puy-de-Val, marquis de Conros. — Etc.

E780. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1690 — Froment. — Minutes. — Fondation, par frère Martin de Féris, commandeur de Chanonat et gouverneur de Bouchain, d'une mission dans la ville de Tulle. — Testament d'Antoine Murat, dit Caraille, de Cornil. — Procuration des officiers du présidial de Tulle pour vendre l'augmentation de gages à eux attribuée par le Roi. — Quittance d'une somme de deux cents livres réservée par Étienne Baluze sur le prieuré de Grandsaigne lorsqu'il le résigna en faveur d'Antoine de Plasse. — Testament de Martin Darluc, lieutenant d'une compagnie du régiment de Tulle. — Bail du domaine du Bech, appartenant aux Ursulines de Tulle. — Résignation, par Pierre Maillard, en faveur de Pierre-Noël Maillard, son neveu, de son archidiaconat de « l'église cathédrale de Saint-Étienne de Limoges, vulgairement appelé de Malemort ». — Contrat de mariage entre Jean-Pierre Mougenc, marchand potier d'étain, et Louise Béril. — Testament de Françoise Saint-Priest, de Laguenne. — Obligation pour arrérages de rentes sur le tènement de Cleyrat, souscrite par Pierre Vergne, bourgeois de Tulle, en faveur de Mercure de Lavour, seigneur de Sainte-Fortunade. — Transaction entre Jean-Calmine Baluze, ancien chanoine de Tulle, demeurant à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, et les Jésuites du collège dudit Tulle, au sujet d'une vicairie desservie dans l'église des Ursulines. — Refus de dom Vézien, syndic de l'abbaye de Meymac, d'acquiescer certaines taxes imposées sur les gens de mainmorte. — Testaments de Jeanne Béril, femme de Jean Mérigonde ; — et de Jeanne Lagarde, fille d'Antoine, M^e peintre. — Marché passé par les syndics des pénitents gris

avec Jean Charpentier, fondeur de la paroisse de Saint-Exupéry, pour la confection d'une cloche destinée à la chapelle du Puy-Saint-Clair. — Transaction entre Henri Duroux, chapelain de l'hôpital général de Tulle, et Léonard Trech, au sujet de la perte de « certaine petite pierre précieuse avec laquelle on guérissait de certains maux aux yeux ». — Etc.

E781. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1691 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre François Barbot, natif de Marsac dans le diocèse d'Angoulême, et Léonie Bassaler. — Testament de Jeanne de Maruc, veuve d'Étienne Bonet, procureur. — Contrat d'apprentissage de « l'art de courtoisier ». — Sommation du syndic de Chanac aux habitants, au sujet de la désignation d'un soldat de milice. — Bail, par les chartreux de Glandier, de l'étang du Rouclot, situé dans la paroisse de Chanteix. — Testament d'Isabeau Bonet, de Saint-Hilaire-Foissac. — Contrat d'apprentissage du métier de papetier. — Testament d'Ignace de Lospinasse, sieur du Theil. — Donation en cas de mort par Léonard Poumier, laboureur, à Jean Dubois, seigneur de Margerides. — Testaments d'Antoine Melon, avocat du Roi aux sièges de Tulle ; — et d'Eymar Jarry, huissier. — Émancipation de Claude Vachon, marchand mazelier de Tulle. — Testament de Pierre Eschaunie de Lauzillière. — Résignation, par Antoine-Joseph de Comte, chambrier du chapitre et prieur d'Espagnac, en faveur de Gabriel Meynard, de la cure de Saint-Julien-le-Pèlerin. — Permission, par les syndics du chapitre aux confrères de N.-D. dud. chapitre, de placer une cloche dans le clocher de la cathédrale. — Testaments de François Laselve, marchand de Tulle ; — de Jean-Martial de Lagarde, avocat en la cour ; — de Jean Teyssier, écolier ; — et de Gabriel Meynard, docteur en théologie. — Contrat entre Jacques Servary, M^e arquebusier, et Pierre Fénis, compagnon, par lequel ce dernier s'engage à fabriquer des platines. — Transaction entre dom Jacques Morandon, syndic de l'abbaye de Meymac, et Étienne Saulière, curé de Bonnefont, au sujet des dîmes de plusieurs villages de cette paroisse. — Etc.

E782. (Liasse.) — 272 pièces, papier.

1692-1694 — Froment. — Minutes. — Vente, par Jean-Baptiste Darluc, sieur de la Coste, à Jean Faugeyron, d'une terre située au tènement de Bobolandreau, dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle. — Contrat de mariage entre François Clare, bourgeois de Beaulieu, et Françoise de Melon. — Testament de Jean-Joseph Dumirat, sieur de la Tour. — Résignation, par Pierre de Larue, du doyenné du chapitre de Tulle et de la prévôté de Marc-la-Tour. — Testament de Jacques Mouret, M^e sculpteur de Tulle. — Contrat de mariage entre Antoine Narsse, bourgeois de Tulle, et Anne de Clercy. — Bail de la prévôté de Sainte-Féréole, appartenant à l'évêque de Tulle. — Échange d'immeubles entre Jean Baluze, docteur en médecine, et Jean Machemi, sabotier de la paroisse d'Orliac. — Bail passé par Léonard de Chauseyr, commandeur de Puy-de-Noix et Champeaux, des rentes à lui dues sur le village de la Planche de Bousseyroux, paroisse de Saint-Sylvain. — Délibération de la chambre du clergé de Tulle relative à une transaction proposée par les héritiers du sieur Lagarde, fondateur du séminaire. — État des effets provenant de la succession du sieur Lagarde, qui ont été réservés pour ses héritiers naturels (1692). — Marché passé entre les syndics du chapitre et le sieur Daniel Vernier, maître de musique, pour le service de l'église cathédrale (1694). — Testaments de Pierre Rivassou, praticien de Seilhac ; — et d'Étienne Duval, chanoine de Tulle. — Procuracy de Pierre Lavergne à Charles-Antoine Melon, conseiller au présidial, pour administrer les biens dépendant de son prieuré de Saint-Étienne-la-Geneste. — Testament de Jean Maruc, sieur de Saintaigne et conseiller en l'élection de Tulle. — Procuracy de Christophe de Berry, prévôt de Seilhac, pour administrer les revenus de sa prévôté. — Testament de Marie Dumyrat, de Tulle ; — de Pierre Jarrige, conseiller au présidial ; — et de Marie de Fénis. — Contrat de mariage entre Jean Roussie, régent demeurant à Tulle, et de Jeanne-Martignie. — Bail, par le chapitre de Tulle en faveur de Martial de Fénis, grand prévôt et président au présidial, d'une maison lui appartenant, située sur « la place où est la fontaine appelée la Couche ». — Etc.

E783. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1693 — Froment. — Minutes. — Obligation de cinq cent soixante-dix livres souscrite par Jean-Martial Dumyrat, sieur du Mons, en faveur de l'hôpital de Tulle. — Droits de prélation payés à l'évêque de Tulle sur une vente de rentes assises sur le tènement du Puy-Dissolu, paroisse de Vayrac. — Contrat par lequel François Salesse s'engage à servir dans la milice du Roi, moyennant la somme de quarante livres, pour la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel. — Quittance de six cents livres donnée par François de Lentilhac, seigneur de Bétut, à Bertrand de Lentilhac, seigneur de Sarran, lieutenant colonel du régiment de Varenne. — Donation entre vifs par Jeanne de Gains, veuve de Léonard Phaliparie, à Léonard Phaliparie, son fils. — Engagement pris, par Sylvain Monteil, de Saint-Sylvain, d'épouser Françoise Perrasse pour l'empêcher de « porter plainte en justice de sa défloration ». — Testaments de Jean-Louis Celaur, sergent en la juridiction de Tulle ; — de Françoise Chardye ; — et de Pierre Magneurs, notaire royal. — Protestations de Jean Vézi, sieur de Reilhac, procureur domainial de la vicomte de Turenne, contre l'inscription des officiers de Servières et d'Argentat sur les rôles des taxes imposées aux officiers des justices seigneuriales. — Bail des revenus du prieuré de Floirac, appartenant à Léonard Jayac, clerc tonsuré du diocèse de Limoges. — Testament de Marguerite Brossard, de Tulle. — Engagement pris par Marie Clauzanges de servir les pauvres dans l'hôpital de Tulle moyennant sa nourriture. — Inventaire du mobilier délaissé par Marguerite Brossard. — Etc.

E784. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1695 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre François-Toussaint Perpezac, marchand de Tulle, et Marguerite Maillard. — Testaments d'Étienne Pandrignes, M^e de poste de la ville de Tulle ; — de Jeanne de Vézy, dame de Laprade, par lequel elle lègue, en particulier, aux religieuses de Sainte-Claire de Tulle, « son cotillon de brocard garny d'or et d'argent pour en faire un devant d'autel » ; — de Raymond Poulverel, M^e chirurgien ; — et d'Annet Vachot, orfèvre. — Obligation de cent livres souscrite par Léonard Maugen, de Naves, en faveur de Jean de la Bachelierie, conseiller au présidial de Brive. — Conditions imposées par Guy de Jugeals, seigneur de Bassignac, pour le mariage de Jacques de Jugeals, son fils, avec Marie-Jeanne Pandrignes. — « État de l'argent, obligations, promesses... que Jeanne-Antoinette de Maruc, veuve d'Étienne Pandrignes... doit livrer à M^e Jacques de Jugeals... suivant le mariage proposé » avec sa fille. — Bail des rentes et dîmes du prieuré de Toy, appartenant à André-Daniel de Saint-Aulaire. — Résignation, par Jean Doule, de la cure de Saint-Pierre-aux-Liens de Lanoailles. — Quittance de dame Claire de Saint-Joseph, abbesse de Sainte-Claire de Tulle, à Anne de Lagarde, fille d'Antoine, M^e peintre. — Résignation, par Henri de Longueval de Lagarde, de la cure de Saint-Hippolyte. — Contrat entre Étienne Joubert, prêtre de Limoges, et Antoine Forest, sieur de Masmaury, pour la desserte de la cure de Chamberet. — Contrat de mariage entre Léonard Meynard, bourgeois de Meyrignac-l'Église, et Marguerite Combres. — Extraits de reconnaissances envers les évêques de Tulle pour le manse del Bech, compris dans la paroisse de Corrèze. — Testament de Joseph-Modeste Duverdier, novice au couvent des Récollets de Tulle. — Quittance de Jean-François Duhamel, M^e sculpteur, à Marguerite Duhamel, sa sœur. — Etc.

E785. (Liasse.) — 199 pièces, papier.

1696 — Froment. — Minutes. — Procuracy des directeurs de l'hôpital de Tulle pour la poursuite, devant le parlement de Paris, d'un procès contre l'évêque de Tulle. — Contrat de mariage entre Antoine Boisse, du village de Boisse, paroisse de Naves, et Leonarde Barry. — Transaction et partage entre François Jarrige, conseiller au présidial, et Pierre Jarrige-Reilhac, capitaine au régiment de Champagne, son frère. — Quittance de la somme de neuf mille livres accordée au Roi par la ville de Tulle, « en faveur de la paix générale et du mariage de sa Majesté » (1660). — Subrogation, par Antoine Rivière, prêtre de Tulle, en faveur de Jean-Baptiste Trech, trésorier de l'église cathédrale. — Constitution d'une aumône dotale pour Thérèse Darluc, religieuse au monastère de la Visitation. — Procuracy de Jean Baluze, docteur en médecine, à Étienne Baluze, son frère, pour recevoir une somme de trois mille livres à lui due par François Muguet, imprimeur ordinaire du Roy. — Contrat de mariage entre Jean Harancourt, praticien, et Angélique Foy. — Testament de Barthélemie Pastrie, veuve de Jean Galan, marchand. — Résignation, par Bernard

Lacroix, en faveur de Jean Lacroix, de la cure d'Égletons. — Testament de Louise de Vaurillon, veuve de Jean Combraille. — Réception de Marianne Perpezac au monastère de la Visitation. — Constitution d'une rente de deux cents livres par dom Pacifique Texier, procureur de la chartreuse du Glandier, en faveur de Jacques Mérigonde. — Enquête au sujet d'une vente de moutons, par Étienne Valat, d'Albussac, à Jean Bouix. — Testament de Jean Monteil, prêtre de la communauté de Saint-Pierre de Tulle. — Etc.

E786. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1697 — Froment. — Minutes. — Réception de Jean Benoît Brivezac dans la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle. — Inventaire des meubles, livres et papiers dépendant de la succession de Jean Monteil. — Notification de grades pour Léger-Ignace de Plasse, curé de Bort. — Vente, par Jean de Queyssac à Jacques de Jugeals, d'une montagne appelée la montagne du château de Tournemire. — Réception, de Guillaumette Béril en qualité de sœur tourière au monastère de Sainte-Ursule de Tulle. — Vente, par Jeanne de Vaurillon au couvent des carmes de Tulle, d'un jardin situé au faubourg de la Rivière. — Sommation d'Antoine Lagarde au sieur Raby, vicaire général, pour être mis en possession d'un canonicat, et refus motivé dudit Raby. — Transfert, par Martin de Fénis, au profit de l'hôpital de Tulle, des fonds qu'il avait affectés à l'établissement d'une mission. — Contrat de mariage entre Jean David, arquebusier natif de Saint-Étienne, et Antoinette Serre. — Testament collectif de Jean Foy et d'Anne Mouret, de Tulle. — Transaction entre Raymond Meynard, chanoine, et Jean Melon, curé de Saint-Julien de Tulle et prieur de Toy. — Réception d'Ursule de Ruben de Neuvialle au monastère de Saint-Bernard de Tulle, alors gouverné par dame Marie d'Aubeterre. — Quittance d'Étienne Baluze à Léger Boyssat du prix de vente d'un domaine situé à la Boultoire, paroisse d'Eyrein. — Etc.

E787. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1698 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Madelmont, couvreur, de la paroisse de Saint-Clément, et Antoinette Bossoutrot. — Testaments de Berthe Juyé, femme d'Antoine Dufaure, médecin ; — et de Jacques Teyssier, bourgeois. — Résignation, par Léonard Friquet, aumônier de l'église Saint-André de Bordeaux, de la cure de Saint-Julien-aux-Bois. — Consentement donné par Étienne de Cheville, doyen de Saint-Étienne de Limoges, pour l'extinction d'une rente de cent livres due sur le prieuré de Magoutière. — Testament de Pierre Pastrie, mazelier de Tulle. — Échange, entre Étienne Doubard et Martin Ballit, de la cure de Saint-Germain de Royère contre la chapellenie de Sainte-Catherine de l'abbaye de Bonnesaigne. — Achat, par Bernard Sourries, acolyte, de l'office de notaire royal ayant appartenu à François Sourries, de Ladignac. — Quittance d'une somme de six cents livres léguée à la communauté des prêtres de Saint-Julien de Tulle par Anne de Fraysse. — Testament de Jean Lacombe, marchand. — Sommation de Dominique Dumyrat, seigneur de la Tour, aux maire et consuls de Tulle, pour obtenir l'enregistrement de ses provisions de gouverneur de ladite ville de Tulle et les honneurs dus à sa charge ; refus de Martial de Borderie, maire perpétuel. — Remise, par Marie de la Fageardie, veuve de Jean-Baptiste de Lespinasse, à Jean-Joseph de Lespinasse, son fils, de l'héritage paternel. — Etc.

E788. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1699 — Froment. — Minutes. — Transaction entre Mathurin de Lentilhac, vicomte de Sédières et baron de Gimel, et Laurent du Bois, seigneur de Rignac, au sujet de la succession d'Antoinette de Lentilhac, épouse défunte dudit du Bois. — Requête de Jean-Cosme Maruc au sieur Michel, vicaire général du diocèse de Tulle, pour obtenir des lettres démissaires. — Testament de Françoise Rivière, femme de François Teyssier, marchand de Tulle. — Procuration de Pierre de Pompadour, abbé de Vigeois et prévôt d'Arnac et de la Valette, pour toucher des fermages. — Prorogation, par l'abbé de Jayac en faveur du sieur Melon du Verdier, du bail du prieuré de Floyrac. — Prix fait de réparations à la chapelle de Bort. — Testament de Marguerite de la Fageardie, veuve de François Beaufès. — Quittance de l'aumône dotale de Marianne de Maynière d'Artois, religieuse au monastère de Saint-Bernard de Tulle. — Bail de la terre et repaire noble d'Enval, près Brive,

appartenant au duc d'Aiguillon. — Vente, par Antoine Perrier, de Naves, à Martin Baluze, seigneur de Boissy et greffier en chef de l'élection, d'un pré appelé de la Rivière. — Bail des revenus de la prévôté de Sainte-Féréole. — Échange de bénéfices entre Pierre Riffaterre, curé de Cros-sons-Mauvert, au diocèse de Saint-Flour, et Jean Bourbouze, curé de Saint-Germain-de-Roffignac, au diocèse de Périgueux. — Testament de Martin Baluze, sieur de Boissy, greffier. — Bail des revenus des prévôtés de Vayrac, Meyronnes et Branceilles, et de l'abbaye de Rocamadour, passé par l'évêque de Tulle en faveur de François Bousquet, bourgeois de Billac. — Testament de Jean-Martial Dumyrat, sieur de Mons, avocat. — Réception de Léonarde de Vény, fille de François de Vény, seigneur de Marcillac-les-Oussines, au monastère de Saint-Bernard de Tulle. — Contrat de mariage entre François Maillerode, marchand de Tulle, et Marianne Bleygeat. — Etc.

E789. (Liasse.) — 186 pièces, papier.

1700 — Froment. — Minutes. — Testament de Pierre Guirande, apothicaire de Tulle. — Transaction entre dame Honorée de Saint-Viance et demoiselle Antoinette de Saint-Viance de Puymège, d'une part, et Louis de Saint-Martial-Puy-de-Val, au sujet de la succession de Marie Joussineau de Fayat, marquise de Conros. — Transaction entre les collecteurs des tailles de la paroisse de Saint-Clément. — Testament de Marie-Anne Deprès, femme de François Deprès, sieur de Leyrich. — Réception de Sylvie Druillette, fille d'Étienne Druillet, procureur du Roi en la châtellenie de Guéret, au monastère de la Visitation de Tulle. — Droit de retrait féodal exercé par Bertrand de Lentilhac, seigneur de Sarran, contre Léonard Guyonie. — Testament de Marie de la Fageardie, veuve de Jean-Baptiste de Lespinasse. — Contrat de mariage entre Jean Eyrolles, avocat en la cour, et Marie Deprès. — Réception de Marie-Françoise de Bort, au monastère de Sainte-Ursule de Tulle. — Donation, par François Deprès, vicaire général du diocèse de Perpignan, à la fabrique de l'église Saint-Julien de Tulle, d'une somme de mille livres. — Contrats de mariage entre Ignace Levreaud, bourgeois et marchand de Tulle, et Marie Laselve ; — et entre Jean-Martin Laselve, aussi bourgeois et marchand dudit Tulle, et Catherine Laporte. — Contrat d'apprentissage du métier de marchand épicier. — Note de fournitures de remèdes. — Constitution d'une rente de cent vingt-cinq livres, par Dominique Bardoulat de la Salvanie en faveur de dame Jeanne-Augustine de Rocherolles, supérieure du monastère de la Visitation de Tulle. — Testament d'Anne de Juyé de Seilhac, femme d'Élie de Puy-Gaulhier, demeurant à Tulle. — Donation générale entre vifs par Martiale de Plasse, veuve de Gilles Hugon, juge d'Espagnac, à Jean-Baptiste Jaucen, seigneur de Poissac. — Etc.

E790. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1701 — Froment. — Minutes. — Testament de Jean-François Lespinasse, bourgeois de Tulle. — Quittance de la somme de deux mille cent livres, payée par le sieur de Malleret à dame Marie-Esther de Pompadour, ancienne prieure de Saint-Bernard de Tulle, pour la dot de Marie de Malleret. — Transaction entre Jean-Baptiste de Jaucen, seigneur de Poissac, et Louis de Vény, seigneur de Chabanes, au sujet de l'hérédité de Mathieu de Joux. — Contrat de mariage entre Jean-Cosme Teyssier, de Tulle, et Marie-Jeanne Faugeyron. — Bail des cens et rentes dus à Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, en qualité de prieur du Bousquet et de prévôt de Saint-Pardoux. — État « des ornemens baillés par le sieur Bleygeat, scindiq de Nostre-Dame du chapitre, au sieur Mouret, M^e sculpteur, pour faire, conformément au dessein contresigné des parties », plusieurs bas-relief. — Procuration des religieux de Valette à Louis Brun, leur syndic et cellérier, pour emprunter les sommes nécessaires à l'achèvement de bâtiments en construction. — Prise de possession, par Jean Baluze, clerc tonsuré du diocèse de Tulle, du canonicat appartenant précédemment à Étienne Baluze, son frère. — Testament de Jeanne Monteil, veuve d'Ignace de Lespinasse, sieur du Teil. — Contrat de mariage entre Jean-Martial Desbans, docteur en médecine de Brivezac, et Claude de la Fageardie. — Réception de Françoise du Saillant, fille d'Antoine du Saillant, marquis dudit lieu et vicomte de Combarn, au monastère de Saint-Bernard de Tulle. — Présentation, par François de Saint-Martial-Puy-de-Val, prieur de Saint-Robert de Védrennes, de François Bournel, pour la cure de Saint-Georges de Pradines. — Etc.

E791. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1702 — Froment. — Minutes. — Testaments de Léonard Bardoulat, sieur de Puymège ; — et de Thérèse Bardoulat de Chauviat. — Résignation, par Michel Chastaignes, curé de Saint-Eutrope de Saint-Angel, en faveur de Jean-Louis Chauvat, de la cure de Saint-Martin de Laval. — Résignation, par le même, de la cure de Saint-Angel. — Échange de la cure de Sérandon contre le prieuré séculier de Grandsaignes, entre Pierre de Gains et Ignace de Plasse. — Opposition des sieurs Maguelonne et Raby, vicaires généraux, à la nomination, par le chapitre de Tulle, d'administrateurs du diocèse, le siège episcopal n'étant pas vacant. — Contrats de mariage entre Jean-François Jarrige du Bournazel et Marianne de Bardoulat de Labrousse ; — et entre Dominique de Bardoulat de la Salvanie, trésorier général de France en la généralité de Limoges, et Thérèse Teyssier, fille de Jean-Joseph Teyssier de Chaunac. — Résignation, par Jean-Martial de Fénis, en faveur de Pierre-Joseph Maruc, de la vicairie de Sainte-Catherine du Puy-Saint-Claire. — Testament de Léonard Maynard, docteur en médecine. — Résignation, par Jean Dubal, en faveur de Jacques Mérigonde, du prieuré de Saint-Jean de Bort, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. — Transaction entre Jean de Fénis, curé de Saint-Augustin, et le prince de Rohan, duc de Ventadour, au sujet des dîmes. — Résignation, par Isaac Arlignie, prébendier de l'église paroissiale de Turenne et l'un des quatre chapelains des chapellenies desservies dans le château dudit Turenne, desdits bénéfices. — Testaments d'Anne Merciel, de Tulle ; — de Martiale de Plasse, veuve de Jean-Baptiste de Jaucen, seigneur de Poissac ; — et de Marguerite de Fénis, fille de Jean de Fénis, sieur de Peyrafort. — Procuracy d'André-Daniel Beaupoil de Saint-Aulaire à Louis de Brossard, doyen du chapitre, pour prendre possession de l'évêché de Tulle ; procès-verbal de ladite prise de possession. — Etc.

E792. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1703 — Froment. — Minutes. — Testament d'Antoine Andrieu, sieur de la Mazière, maréchal des logis des gardes du comte de Toulouse. — Quittance, pour le sieur Pauquinot, cordonnier, de la somme de sept mille livres, montant du bail des droits communs de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean-Léonard Dalvy, libraire imprimeur de Tulle, et Marie Leyx. — Testament d'Antoine Deydier, écuyer, grand vicaire du diocèse de Tulle. — Résignation, par André-Daniel de Saint-Aulaire, évêque de Tulle, en faveur de Guy-François Deydier, du prieuré commendataire de Saint-Angel. — Vente, par Pierre Cercilly, prieur de Sainte-Eulalie, à M. de Saint-Aulaire, évêque de Tulle, pour le prix de deux mille livres, des ornements ayant appartenu à M. de Francheville, évêque de Périgueux. — Fondation, par Jean-Léonard Chirac, imprimeur, et Henriette Chirac, sa sœur, d'une messe mensuelle à l'autel du Rosaire de la cathédrale de Tulle. — Résignation, par François Cumont de Ladieudye, de la chantrerie du chapitre de Sarlat. — Testament de Marie de Saint-Priest, femme de Jean-Martial de Gaye, juge général du duché de Ventadour. — Testament de Françoise du Saillant, fait avant de prononcer les vœux religieux au monastère d Saint-Bernard de Tulle. — Déclaration de Pierre Dubal, prêtre, portant que « c'est sur l'induction violente de ses parents » qu'il a révoqué la résignation faite de son canonicat de Tulle en faveur de Jean-Léonard Darluc. — Et

E793. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1704 — Froment. — Minutes. — Testament de Jean-Martial Gaye, juge général du duché de Ventadour. — Bail de la prévôté de Sainte-Féréole, dépendant de l'évêché de Tulle. — Contrat de mariage entre Léonard Bouchatel, de Saint-Mexant, et Penelle Chaumeil. — Bail du four du Canton pour le prix annuel de cent cinquante livres, avec obligation pour le fermier de contribuer avec ses confrères de Tulle « pour porter chaque année, le premier de may, un may devant la porte du seigneur évêque et un autre devant la porte du sieur Chabaniel, juge. » — Bail du droit de terrage appartenant au sieur évêque pendant les huit foires qui se tiennent à Tulle. — Prise de possession, par Guillaume Chabaniel, de la vicairie de Saint-Jean de l'église cathédrale de Tulle, dont le marquis de Plas était patron. — Délibération des pénitents gris de Tulle relative aux réparations à faire à la chapelle du Puy-Saint-Clair. Testament de Nicolas Miallet, novice récollet. — Résignation, par Jean-Léonard Darluc, de la cure de St-Pardoux-lès-Saint-Chamant. — Testament

de Jacques Chabaniel, conseiller en l'élection. — Vente, par Marie-Anne Bonet à Jean de Cardaillac, seigneur de la Noaille, de deux setiers de seigle et de douze sols de rentes assis sur le village du Feyt. — Testament de Gilles de la Baume, ancien évêque de Nantes. — Etc.

E794. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1705-1706 — Froment. — Minutes. — Testament de Julienne Baluze, sœur d'Étienne Baluze. — Transaction entre les syndics du chapitre de Tulle et Gabriel Dumyrat de Boussac, au sujet de la portion congrue du vicaire de Saint-Clément. — Testament de Catherine Teyssier, femme de Jean-Charles Baluze et mère d'Étienne Baluze. — Transport, par dame souveraine de Saint-Viance, veuve de Gaspard Plaisant de Bouchiat, aux religieuses de Sainte-Ursule d'Argentat, de quatre mille deux cents livres à prendre sur François des Cars, marquis de Montal. — Résignation, par dom Pierre Gaye, en faveur de Martial Jarrige, du prieuré de Condat, dépendant de l'abbaye d'Uzerche. — Notification de grades pour Jean-Cosme de Maruc, vicaire de Sainte-Catherine du Puy-Saint-Clair. — Inventaire des meubles et papiers ayant appartenu à Jean-François Maillard, procureur aux sièges royaux de Tulle. — Prise de possession, par Jean de Mosnier, de la prévôté des Plas. — Procès-verbal d'élection de Marie de Saint-Martial de Conros en qualité d'abbesse du monastère de Saint-Bernard de Tulle, en remplacement de madame d'Aubeterre, nommée abbesse de Leyme. — Testament de Jean Laporte, marchand de Tulle. — Prestation de serment, par le sieur Fermier de Giguet de la Tour, en qualité de conseiller au parlement de Pau. — Requête adressée à l'évêque de Tulle par Jean-Joseph Dufaure pour être pourvu d'un canonicat de N.-D. de Rocamadour devenu vacant à la suite d'un meurtre commis par le sieur Pinchignac. — Résignation, par Martial-Louis de Brossard, du prieuré simple de la chapelle Saint-Robert. — Testament de Jeanne Dumyrat de Fleurat. — État des revenus de la prévôté de Seilhac, qui avait été cédée par l'évêque de Tulle à son chapitre (1705). — Bail, par François de Serté, prieur de Saint-Pierre de Moustier-Ventadour, des revenus dudit prieuré (1706). — Bail de la vicairie de Hautebrousse, située dans la paroisse de Saint-Privat et dépendant du prieuré de Moustier-Ventadour. — Testament de Jean St-Priest, ancien lieutenant en la maréchaussée de Tulle. — Réception de Jeanne Favareille au monastère de Saint-Bernard de Tulle. — Prise de possession, par Jean Delzors, de la chanterie du chapitre et du prieuré d'Auriol, y annexé. — Présentation, par le chambrier du chapitre, en sa qualité de prieur d'Espagnac, de Jean Brivezac pour la cure dudit Espagnac. — Contrats de mariages entre Pierre Loche, praticien, à Ussel, et Marie Flaumont ; — et entre Martial de Fénis et Honorée de Lagarde. — Etc.

E795. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1707-1711 — Froment. — Minutes. — Testaments de demoiselle Anne Darluc, veuve de Jean-Martial Dumyrat ; — et de Jeanne, Tillac, femme de Martin Delbort, fondeur en cuivre. — Donation, par Jeanne de Maruc, veuve de Jean Saint-Priest de Saint-Mür, à Jeanne de Saint-Priest, sa fille, d'une somme de trois mille livres. — Vente, par Mathurin-François de Lentilhac, vicomte de Sédières, à Blaise Lagarde, marchand de Tulle, du poisson de l'étang de Reffort (1707). — Contrat de mariage entre Étienne Combes, du village des Combes, paroisse de Naves, et Isabeau Alleyrat (1708). — Testament de Julien Garou, parcheminier (1710). — Réception de Marianne Braquillage au monastère de Saint-Bernard de Tulle. — Testament de Léonard Lager, prêtre de la communauté de Saint-Julien de Tulle. — Requête du sieur de Rabœuf à l'évêque de Tulle pour être pourvu du prieuré simple de Bougueyroux. — Contrat de mariage entre Jean Ladoire, marchand-chapelier, et Jeanne Vergne. — Résignation, par Martin Ballit, avec réserve d'une pension de deux cents livres, de la cure de Saint-Germain de Royère (1710). — Testament de Marie de Sage, veuve du sieur Salant (1711). — Résignation, par Henri Meynard, clerc tonsuré, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Contrat de mariage entre François Maillerode, bourgeois de Tulle, et Marie Peyrac. — Prise de possession, par Jean-Léonard Darluc, de l'office de trésorier-sacristain du chapitre. — Expédition d'une reconnaissance envers Jacques de Senecterre pour le tènement de la Chabanne, situé dans la paroisse de Saint-Angel (1578). — Quittance d'une somme de sept cents livres donnée par Marie Robert de Lignerac, marquise de Soudeilles, à Anne-Marie, marquise de Soudeilles, lieutenant du Roi en Limousin. — Etc.

E796. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1712-1713 — Froment. — Minutes. — Testament de Françoise Beaufès, veuve de Michel Rivière. — Notification de grades pour Pierre de la Serre, écuyer, sieur de la Gorse, chapelain de la chapelle de la Serre, ou de la Souque, dans l'église Saint-Maur de Martel. — Bail du four banal de la Barussie, appartenant à l'évêque de Tulle, pour le prix annuel de cent soixante-treize livres. — Prise de possession, par Pierre-Joseph de Maruc, de la cure de Sainte-Fortunade. — Résignation, par Sylvain Mérigot de Sainte-Feyre, en faveur d'Antoine Melon, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Contrat de mariage entre Calmine Chabaniel, avocat, et Martine Teyssier, fille d'Étienne Teyssier, sieur du Masmazel. — Bail des revenus de la prévôté de Laguenne, dépendant de l'évêché de Tulle. — Testament de Jacques Mouret, praticien de Tulle. — Bail des cens, rentes, droits et devoirs seigneuriaux dus à l'évêque de Tulle « sur les villages et tènements composant l'afferme appelée du corps de l'évêché ». — Compromis et sentence arbitrale entre Jacques de Neuville, du lieu du Repaire, paroisse de Vigeois, et François de Nauche, lieutenant de la juridiction de Vigeois (1712-1713). — Contrat de mariage entre Jean Moussour, M^e papetier au moulin de Lestabournie, et Gabrielle Rouffet. — Testaments de Pierre Masdelmond, sabotier de Tulle ; — et d'Anne Celaur, marchande. — Quittance, par les administrateurs de l'hôpital de Tulle, d'une somme de deux cents livres léguée aux pauvres par le contrat de mariage de Charles de la Bachellerie, sieur de Laveix. — Notification de grades pour Jean-Joseph Teyssier de Régis. — Résignation, par Pierre-Joseph de Maruc, de la cure de St-Michel-de-Double, au diocèse de Périgueux. — Fondation, par les religieuses de la Visitation de Tulle, d'une procession du chapitre dans leur église le jour de la fête du cœur de Jésus. — Compte des sommes restant dues sur le prix de vente de la seigneurie de la Morguie, entre Antoine de Féris, seigneur du Margouet, et André-Daniel de Saint Aulaire, évêque de Tulle. — Testament de Raymond Peyrat, docteur en médecine. — Transaction entre les directeurs de l'hôpital de Tulle et François Desfargues, chanoine d'Aix et prévôt de Naves, au sujet de redevances constituées par le chapitre de Tulle, en 1216, sur la prévôté du dit Naves, en faveur des pauvres dudit Tulle. — Etc.

E797. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1714 — Froment. — Minutes. — Résignation, par Pierre Dubal, en faveur de Pierre Duhamel, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Nouveau compte relatif à l'acquisition de la Morguie et sommaire des titres remis par M. du Margouet à M. de Saint-Aulaire. — Transaction entre Jean de Cardaillac, seigneur de la Noaille, et Étienne, son frère, et dame Louise de Vignac, dame de Lafage, au sujet de l'hérédité d'Héleine de Cardaillac. — Don, par François Deprés, official d'Elne en Roussillon, à l'hôpital général de Tulle, d'une somme de mille livres pour l'entretien d'une sœur de charité. — Résignation, par Géraud de Geoffre de la Jaubertie de la Pradelle, de la cure de Saint-Martin de Rilhac. — Procuracy d'Antoine Gorse, curé de Bonnefond, pour transiger avec Roch Dupuy, qui avait été pourvu de la même cure ; — Transaction entre lesdits Gorse et Dupuy. — Procuracy de Louis de Brossard, abbé de Beaulieu, pour faire rendre compte aux sieurs Solely et Massolier de la gestion des revenus de ladite abbaye de Beaulieu à partir de la mort de l'abbé de Saint-Viance. — Réception de Catherine d'Estève au monastère de Saint-Bernard de Tulle. — Contrat pour la fabrication des dentelles qu'on nomme « poinct de Tulle ». — Sommation du syndic du chapitre de Tulle au sieur de Féris, grand prévôt, pour l'obliger de faire ou faire faire son service hebdomadaire. — Procuracy de Michel Jacquet, prieur de Glény, pour présenter à l'évêque de Tulle une personne « idoine » comme curé de Servières de Glény. — Transaction entre les syndics du chapitre de Tulle et les habitants du village de la Rivière, paroisse de Vitrac, au sujet de cens et rentes vendus, le 9 juin 1281, par les seigneurs de Ventadour aux abbés dudit Tulle. — Etc.

E798. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1715 — Froment. — Minutes. — Testament de Jean-Martial de Terriou, écuyer, seigneur de Chaleix. — Bail des rentes dépendant du bénéfice de l'aumônerie, récemment uni au chapitre. — Échange de bénéfices entre Étienne Geoffre, vicaire perpétuel de l'église N.-D. et St-Pantaléon de Turenne, et Gabriel Sclafer de la Rode, chapelain de la chapellenie simple de Saint-Basile. — Prise

de possession, par Martin-François Daydie, de la vicairie de Biars, desservie à l'autel Saint-Martial de l'église cathédrale. — Réception de Marie Dalbiat de la Serre au monastère de la Visitation de Tulle. — Contrat de mariage entre Léonard Meynard, marchand, et Marianne Jarrige. — Prise de possession, par Jean-Joseph Brossard, de l'office de grand chantre du chapitre de Tulle ; — et par Pierre Rabeuf, prêtre du diocèse de Soissons, de la chambrière du même chapitre et du prieuré d'Espagnac. — Testaments de Catherine Vaurillon, fille de Jean Vaurillon, avocat ; — et de Jeanne-Thérèse Chirac, veuve de Jean-Sébastien Dalvy, imprimeur. — Prise de possession, par Jean-Louis de Jaucen, de la cure de Saint-Étienne de Chameyrat. — Etc.

E799. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1716 — Froment. — Minutes. — Contrat de mariage entre Joachim Grenier, juge de Lestranges, et Marie-Jeanne du Fraysse de la Feuillade. — Testament de Jean Puyaubert, curé d'Aubeterre. — Notification de grades pour le sieur Perrichon, chanoine de Trévoux et prévôt de Saint-Salvador. — Bail des fours banaux de Tulle. — Bail des rentes dues au chapitre sur le village de Malangle, paroisse de Chanac. — Lettres du Roi attribuant à Jean Flotte la première « chanoinie et prébende qui viendra à vaquer » au chapitre de Tulle. — Bail des revenus de la prévôté de Seilhac, unie à la manse capitulaire de Tulle. — Partage des biens provenant de Martin Baluze. — Délibération du clergé de Tulle relative au remboursement d'une somme de neuf mille livres due à madame de Montpensier. — Résignation, par Henri de Ravailhe, d'un canonicat de l'église Sainte-Marie-du-Mont d'Aubusson ; — et par Louis de Jaucen, de la cure de Saint-Michel-de-Double. — Etc.

E800. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1717 — Froment. — Minutes. — Déclaration de Jeanne Pauphile, de Tulle, portant qu'elle n'a jamais eu aucun mauvais commerce avec Jean Barbe, étudiant en théologie. — Testament de Marie Merciel, veuve de Jean-Baptiste Leix, marchand. — Reconnaissance de Léonce Saule envers M. de Saint-Aulaire, évêque de Tulle, pour les moulins de Tribier, situés sur le Maumont-Blanc. — Transaction entre Antoine Fage, bourgeois de Tulle, et Joseph Teyssier. — Sommation de Léonard Rabanide, curé de Chamboulive, à la supérieure du monastère de Sainte-Ursule de Tulle, au sujet de l'éducation de ses nièces, pensionnaires dudit monastère. — Codicille de Martial Chassaing, maître d'école de Tulle. — Remise de droits de lods et ventes par l'évêque de Tulle en faveur de Pierre Duhamel, chanoine. — Résignation, par Jean Baluze, en faveur de Jean-Louis Teyssier, curé de Moustier-Ventadour, avec réserve d'une pension de cent livres, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Etc.

E801. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1718-1719 — Froment. — Minutes. — Testament d'Étienne Jarrige, avocat en la cour. — Notification de grades pour Jacques Jarrige, chanoine de Tulle et vice-gérant en l'officialité. — Testament de Jean Barrat, seigneur des Condamines, gouverneur de la vicomté de Turenne. — Donation générale entre vifs par Marie Heude, native de Paris, à Françoise-Catherine Heude, sa sœur épouse de Martial de Fénis, seigneur de Lacombe. — Bail des revenus de la prévôté de Brivezac appartenant à frère Daniel Pellisson. — Remboursement, par le clergé du diocèse de Clermont, à M. de la Fageardie de Saint-Germain, d'une somme de dix mille livres. — Contrat de mariage entre Pierre Bardon, marchand de Tulle, et Louise Boivert. — Résignation, par Raymond Darce, en faveur d'autre Raymond Darce, son neveu, de la cure de Saint-Étienne d'Altiliac et de la vicairie de Saint-Christophe, desservie dans ladite église d'Altiliac. — Prise de possession, par dom Joseph Mallevergne, au nom de dom Jean Mallevergne, sous-prieur du monastère de Mortagne, de la prévôté de Favars. — Résignation, par Martial de Fénis, seigneur de Pompadan, en faveur de Joseph-Gabriel de Fénis, de l'office de grand prévôt du chapitre de Tulle (1718). — Transaction entre Denis Materre et autres, et Sébastien Ceyrac, curé de Saint-Hilaire-les-Courbes, au sujet des dîmes de cette paroisse (1719). — Constitution, par dame Marie d'Aubeterre, veuve de Jean de Jumilhac, d'une rente de deux cents livres en faveur de Martial-François Melon, conseiller au présidial de Tulle. — Échange de bénéfices entre Roch Dupuy, curé de N.-D. de Seilhac, et Jean-Jacques Melon de Pradou, curé de Saint-Étienne de Darazac. — Testament de Léonard Council, ci-

devant fauconnier du Roi, demeurant au village de la Blancherie, paroisse de Beaumont. — Sommation de Gabriel de Fénis à l'évêque de Tulle, qui lui avait refusé son visa, voulant l'obliger d'accepter la constitution Unigenitus. — Testaments de Louise Lacombe, veuve de Jean-Géraud Mouret, M^e sculpteur ; — et de Pierre Jaucen, garde du corps. — Etc.

E802. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1753-1754 — Seguy (Guillaume), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Obligation de François Borie, du village de la Vergnioles, paroisse de Pandrignes, envers Clément Farge, bourgeois de Tulle (1753-1). — Testament de Jeanne Parfat, veuve de François Lacroix, de St-Bonnet-Avalouze (1754-2 bis). — Élection de syndics fabriciens pour la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze (38). — Contrats de mariages entre Cerice Pradaleix, de Saint-Pardoux-la-Croisille, et Antoinette Vieillemar, de Clergoux (43) ; — et entre François Chanoine, de Saint-Bonnet, et Marie Cendriat, de Laguenne (44). — Transaction entre Blaise Teyssier du Mazel, seigneur dudit lieu et de Chaunac, capitaine au régiment de Villeroy, et Louise Dumond du Pouget, femme de Jacques Jolibert de Courteyrat, au sujet de l'hérédité de Jean Baluze du Bessou (49). — Nouvelle élection de syndics fabriciens pour Saint-Bonnet (55). — Procuration d'Antoine Fortier, conseiller au présidial, Pierre Fortier de la Chassigne et autres, à Antoine Nicolas Trézel, chanoine de Senlis, pour vendre les biens provenant de la succession de Marianne Fortier, leur tante (56). — Opposition de Blaise Bardon, teinturier de Tulle, au mariage de Pierre Bardon, son frère, avec la demoiselle Béronnie (58). — Vente, par Jérôme de Lagarde d'Auberty, seigneur de Cornil, à Guy Champval, praticien du lieu de Bar, pour le prix de six cents livres, d'un pré et d'un bois de quatre journaux et une quartonade (60). — Testament de Louis Laval, bourgeois de Tulle (66). — Etc.

E803. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1755 — Seguy. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Maugen, brassier du village de Malangle, et Léonarde Rioux (9). — Donation entre vifs par Antoinette Rabanide à Jean-Baptiste Rabanide, son neveu (18). — Certificat d'apprentissage du métier de perruquier pour Augustin Dussol, de Tulle (23). — Investiture d'une maison située à Treignac, accordée par Joseph Bardoulat de la Salvanye à Toinette Decoux (40). — Bail du moulin de Létang, situé dans la paroisse de Saint-Pardoux-la-Croisille et appartenant à François de Gimel (46). — Bail, par Guillaume Laval, archiprêtre de Gimel, de la dîme du seigle lui appartenant sur le bourg dudit Gimel (57). — Bail, par le même des dîmes foraines des villages de Freyssinges, du Mont, etc. (59). — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Chanac (61). — Cession de droits résultant de plaintes criminelles (63 et 64). — Inventaire des meubles de Jeanne Cuiville, femme de Jean Meynard (78). — Délibération des habitants de Saint-Priest-de-Gimel relative à une exemption des tailles (82). — Constitution d'une aumône dotale pour Marie-Claire Fontenille, religieuse au couvent des Ursulines de Tulle (108). — Etc.

E804. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1756 — Seguy. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Savy, garçon chapelier de Tulle, et Barthélie Dupuy (3) ; — entre Ambroise Pouchou, journalier de St-Bonnet, et Marie Pouget (6) ; — entre François Rivière de la Berthoumeyrie, paroisse de Chanac, et Jeanne Couly (12) ; — entre Léonard Hugarie et Françoise Pradaleix, de Saint-Pardoux-la-Croisille (15). — Déclaration de Marie Estrade portant que c'est à tort qu'elle a prétendu, devant le juge ordinaire de Tulle, « qu'elle étoit enceinte des œuvres du sieur Pastrie, officier des grenadiers royaux en semestre en la présente ville » (35). — Bail, par Jean de Saint-Priest de Saint-Mür, du pré del Faure, situé au village de la Borie, paroisse de Lagarde (38). — Présentation au garde des sceaux de Jean François de Lespinasse, seigneur de Pebeyre, pour l'office de conseiller en l'élection ayant appartenu à Jean-François Jarrige du Bournazel (68). — Bail de la dîme du seigle du bourg de Gimel (87). — Contrat d'apprentissage du métier de perruquier (96). — Vente, par Martial Ceaux, de la paroisse de Bar, à Jean-Baptiste Barry, orfèvre de Tulle, pour le prix de trente-six livres, de dix cercles de bois, moitié châtaignier et moitié chêne (112). — Etc.

E805. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

1757-1758 — Seguy. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Grégoire, d'Espagnac, et Marie Queyret (5). — Droits de prélation dépendant de Saint-Bazile, membre de la commanderie de Bellechassagne (9). — Contrat de mariage entre Jean Gûa, garçon armurier de Tulle, et Honorée Bousquet (16). — Testament d'Honorée Lagarde de Louradour, veuve de Martial de Fénis (23). — Bail, par Guillaume Laval, archiprêtre de Gimel, en faveur de Léonard Pourchet, curé des Angles, de la dîme de plusieurs villages (29). — Déclaration des habitants des Plas, paroisse de Saint-Martial, assemblés à la requête de Françoise Vieillemaringe et en vertu d'une ordonnance de l'Intendant, portant qu'ils n'ont jamais su que le sieur Dubois, mari de ladite Vieillemaringe, ait fait un testament (36). — Contrat de mariage entre Jean-Louis Leyx, huissier royal, et Catherine Espinat (1757-42). — Testament de demoiselle Françoise Laporte, de Tulle (1758-22) ; — et inventaire des meubles de ladite Laporte (24). — Transaction sur procès criminel, entre Dominique Pimond, de Saint-Agne, paroisse de Saint-Martial-de-Gimel, et Mathurine Bachellerie (36). — Inventaire des meubles de Françoise Sale, cultivatrice du lieu de Lespinat-lès-Tulle (57). — Bail, par Pierre Jarrige de la Majorie, conseiller au présidial, de son domaine de la Majorie, situé dans la paroisse de Chanteix-(67). — Donation, par François Lajaunie, greffier en chef de l'élection, en faveur des pauvres de l'hôpital de Tulle (85). — Donation entre vifs d'une somme de trois mille livres, par Madeleine Brossard en faveur de Jean-Martial Guittard, son cousin (93). — Résignation, par Guillaume Lacoste, d'un canonicat du chapitre de Tulle (117). — Etc.

E806. (Liasse.) — 235 pièces, papier.

1759-1760 — Seguy. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Orliaguet, du bourg de Gimel, et Marie Turquoy (2). — Vente, par Léonard Nicolaudie, de la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel, à Étienne Saulières, du même lieu, pour le prix de trente-trois livres, d'un bois appelé de la Combe, de la contenance d'une eyminade, situé au village de Puyaubert (19). — Opposition de Marguerite Arraucour au mariage de Martial Arraucour, huissier royal de Tulle, avec la nommée Tabourette, fille déshonorée (23). — Vente, par Jean Lanot, laboureur du village de Brach, à autre Jean Lanot, du même lieu, pour le prix de cinq cents livres, d'une terre de trois séterées appelé la Jarrige (33). — Vente, par Léonard Coiral, sieur de la Salle, à Jean-François de Lespinasse de Pebeyre, d'un domaine situé au village de Mansac, paroisse de St-Pardoux-la-Croisille(51). — Aumône dotale pour Catherine Gramat, novice au monastère de Sainte-Ursule de Tulle (54). — Obligation d'Alexis-Benoît de Pertuy, seigneur du Gay, envers Jean-François de Lespinasse (69). — Testament de Martial Vachot, praticien de Tulle (88). — Présentation, par Guillaume Laval, archiprêtre de Gimel, de Joseph Laval, vicaire dudit Gimel, pour la vicairie de Calvi, « desservie dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église de Saint-Etienne de Gimel » (105). — Vente, par Joseph Perroussie, de Naves, à Pierre Leygonie, vicaire dudit Naves, d'une pièce de terre appelé de Gouttes (123). — Inventaire du mobilier de Louis Leix, huissier royal (1759-137). — Etc.

E807. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1761 — Seguy. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Tounissou, de Tulle, et Jeanne Chaumarel (1760-12). — Vente, par Pétronille Estrade, de Naves, à Antoine Fortier, conseiller au présidial de Tulle, pour le prix de quinze livres, d'un bois de châtaignier de la contenance d'une eyminade (17). — Consentement donné par MM. d'Arluc et de Pebeyre au transport du cimetière de Saint-Étienne de Gimel au bourg de Saint-Pardoux de Gimel (24). — Transaction entre Charles-Henri de Saint-Martial de Conros, prieur de Védrenne, et Jacques Salviat, bourgeois de Bugeat, au sujet de rentes sur la fasion de la Vacherie (30). Procuration de Jean-Baptiste Cholvy, seigneur du Pouget et autres lieux, pour administrer des biens situés à Bort et dans le voisinage (48). — Etc.

E808. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1762 — Seguy. — Minutes. — Testament de Marguerite Salanon, de Tulle (15). — Lettre de change pour Géraud Daubès, papetier de Laguenne (23). — Testament de M^r Formier de Giguet de Milhac, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Martial de Gimel (42). — Transaction entre Joseph

Laval, vicaire de Gimel, et Jean-Baptiste Teyssier, prêtre communaliste de Saint-Julien de Tulle, au sujet de la vicairie de Calvi (49). — Nomination d'un collecteur des tailles et d'un adjoint pour la commune de St-Priest-de-Gimel (51). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Rabanide, avocat de Tulle, et Françoise Tramond (53). — Contrat d'apprentissage du métier de peigneur de laine (1761-81). — Cheptel de brebis et porcs (1762-7). — Testament de Jean Maruc, du village de Puyaubert, paroisse de Saint-Martial (13). — Inventaire des meubles de Jean Preset, voiturier de Tulle (54). — Assemblée des habitants de Naves relative à la fourniture d'un logement pour le curé (62). — Etc.

E809. (Liasse) — 160 pièces, papier.

1763-1764 — Seguy. — Minutes. — Procuration de Jean Combes, étudiant en philosophie au séminaire de Tulle, pour accepter la constitution d'un titre clérical (2). — Déclaration de grossesse de Marie Sardou, de Saint-Germain-les-Vergnes (13). — Vente, par François Brivezac, brigadier de la maréchaussée, à Jean Bassaler, praticien au moulin de Cerou, paroisse de Naves, de quatre lopins de terre (21). — Interpellation du sieur Margery-Duplessis, bourgeois de Tulle, au sujet du produit des domaines de la Bernardie et de la Farge, paroisse de Saint-Augustin (27 et 28). — Compte de cheptel entre Jeanne Duval, veuve de Joseph Rodorel, seigneur de Seilhac, et Leonarde Fès (38). — Bail emphytéotique d'un terrain vague situé dans la ville de Meymac, par Charles de Rohan, prince de Soubise et duc de Ventadour, en faveur de Jacques Planet, teinturier (44). — Nomination, par le syndic sortant, d'un nouveau syndic pour la paroisse de Sarran (1763-56). — Opposition d'Élisabteh Daubernard, fille séduite, au mariage de Jean Bourg, de Favars, son séducteur (1764-3). — Contrat de mariage entre Noël Malimond, « du commun de la campagne », demeurant à Chanac, et Anne Mondet (23). — Nomination d'un syndic fabricant pour la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel (43), — Etc.

E810. (Liasse.) — 217 pièces, papier.

1765-1766 — Seguy. — Minutes. — Testament de Léonarde Bouysse, de Saint-Martial (8). — Contrats de mariages entre François Garavie, de Ladignac, et Marie Laurent (13) ; — et entre Pierre Marouby, de Saint-Martial, et Léonarde Gand (15). — Prix fait d'une chaire pour l'église Saint-Martial (17). — Délibération de la communauté des aubergistes de Tulle relative à la nomination d'un syndic (43). — Nomination de collecteurs des tailles pour la paroisse de Saint-Hilaire-Luc (64). — Bail, par Jean-François Jarrige de la Mazorie, de deux domaines situés au village de la Ratonie, paroisse de Naves (80). — Quittance de mille livres donnée par Martial de Rodorel de Seilhac, capitaine au régiment de Foix, à Jeanne Duval de Lavergne, veuve du chevalier de Rodorel (1765-80). — Inventaire du mobilier de Géraud Soleilhavoup, garçon barbier (1766-21). — Testament de Martial Traverse, bourgeois de Tulle (25). — Inventaire du mobilier de Jean Pimond, dit Maisonneuve, du village de Pimond, paroisse de Chanac (40). — Cession, par Jean-Baptiste Albiac, curé de Collonges, à Antoine Albiac, seigneur de Beurival, de droits sur l'hérédité de Jean Albiac, seigneur de la Borde, leur père (45). — Bail, par Jean Seigne, curé de Chanac, pour le prix de quatre-vingts livres, de la dîme des agneaux de ladite paroisse (83). — Procès-verbal constatant l'état du domaine de Lafond, situé dans la banlieue de Tulle et appartenant à Marie-Étiennette Baluze, religieuse à Avignon (86). — Vente, par Jean-Baptiste Duval de la Guirande, bourgeois de Tulle, à Jean Borie, sergent royal, avec réserve de rachat, d'une écurie et d'une cave situées sur la rue conduisant des halles du Canton à la rue d'Alverge (100). — Résignation, par Jean Lassalle, de la cure de Saint-Pardoux-lès-Saint-Chamant (110). — Vente, par Guillaumette Delort, de Tulle, à Jean Clusan, huissier, pour le prix de cent quatre-vingt-dix-huit livres, d'une vigne de huit journaux, située à Donzenac et appelée la Chalaze (124). — Contrat de mariage entre André Cipierre, cavalier de la maréchaussée, et Toinette Maurel (129). — Etc.

E811. (Liasse.) — 219 pièces, papier.

1767-1768 — Seguy. — Minutes. — Quittance de Jean-Charles-Joseph de la Salvanie à François de Peyrat, pour un à-compte sur la dot de sa femme, sœur dudit de Peyrat. (3) — Vente, par Julien Lamore de Lavalette, bachelier en droit demeurant à Tulle, à Pierre Besse de Lacoste, médecin,

d'un pré situé au village de la Rode (14). — Testament de Jeanne Bassie, de Tuile (17). — Vente, par Jean Lanot, du village de Brach, paroisse de Saint-Priest-de-Gimel, à Dominique Bachellerie, pour le prix de trente livres, d'une sétérée de terre située audit village (29). — Quittance de lods et vente donnée par Marie Rafélis de Soissons, grand chantre de l'église de Tulle, en qualité de prieur d'Auriol, à Antoine de la Fageardie (55). — Consentement des principaux tenanciers du tènement de la Rivière, situé dans la paroisse d'Espagnac et dépendant de la baronnie de Laroche, pour l'établissement d'une nouvelle palpe (59). — Quittance de Léonard Margery, sergent royal de la ville de Beaulieu, à Pierre Meynard de Lestrade, syndic de la communauté dudit Beaulieu (1767-71). — Contrat de mariage entre Pierre Farge, natif de Naves, et Pétronille Martinie (1768-1). — Transaction entre Antoine Lacombe, marchand de Tulle, et Antoine Vidalin, aussi marchand, par laquelle ce dernier abandonne un droit de passage (13). — Contrat entre Marie Meyjounade, de Cornil, et Martial Merchadour, par lequel celui-ci s'engage à épouser ladite Meyjounade, qui l'accusait de rapt (16). — Testament de François Puyaubert, de la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel (39). — Vente, par Jean Miginiac, de Champagnac-la-Noaille, à Augier Masson, de tous les immeubles qu'il possède dans le village de Leymonerie, paroisse de Saint-Hippolyte (96). — Consentement de Jean-Charles de Lauthonie au mariage de Jean-Joseph de Lauthonie, son fils, avec Pétronille de Courteaux, de Versailles (103). — Quittance de Louis Boussignac à Eymée Maugen, femme de François Lanot, avocat (125). Etc.

E812. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1769-1770 — Seguy. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Faugères, de Tulle, et Marguerite Beynet (10) ; — et entre François Bachellerie, de Saint-Bonnet-Avalouze, et Jeanne Cendriat (16). — Quittance de Martial Dufour, bourgeois de Tulle, à Eymée Maugen, femme de François Lanot, d'un legs de cinq cents livres à lui fait par Jean-Louis Lacombe, vicaire général de l'évêque dudit Tulle (33). — Opposition de la communauté des perruquiers de Tulle à la poursuite d'un procès, au nom de ladite communauté, par Jean Massoulier (46). — Acte portant que le croît et décroît de certains bestiaux appartient au sieur Estorges, huissier royal de Tulle (54). — Subrogation, par Blaise Perpezac, sergent ordinaire de la ville de Tulle, de Marie-Françoise de Ribier dans l'adjudication des fruits du domaine de Gaye, situé dans la paroisse de Laval (72). — Obligation de Louise Floucaud, femme du sieur Besse, médecin, envers Marie-Jeanne Besse, veuve du sieur Rabanide (1769-91). — Nomination d'avocats en qualité d'arbitres dans une contestation entre Antoine Pourchet et Antoine Roussarie, bourgeois de Tulle (1770-6). — Actes de respects pour Léonard Tramond, bourgeois de Tulle, qui voulait épouser Marie-Thérèse David de Lamouroux, d'Aubazine (15). — Transaction entre François de Bergeron, seigneur de Chaumont, et Louis-Charles du Gibanel de Combarel, baron de Sartiges, au sujet de la dot de Françoise de Combarel, femme du sieur de Bergeron (51). — Procuration de Jean-Jacques Jolibert, avocat en parlement, pour recueillir la succession de Jean Jolibert, son frère, prêtre de l'église Saint-Roch (99). — Etc.

E813. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1771 — Seguy. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Pimond, du village de Lachèze, paroisse de Chanac, et Marie Cendriat (14). — Certificat constatant que Jean Picard, marchand-colporteur natif de Toulouse, a logé depuis huit ans chez le sieur Lavergne, aubergiste et M^e tailleur de Tulle, et qu'il est de bonnes mœurs (20). — Concession d'un tombeau dans l'église Saint-Pierre de Tulle par les syndics marguilliers, à Pierre Levet, en récompense des services qu'il rend comme syndic de la confrérie des Ames du Purgatoire (31). — Inventaire des biens de Marianne Lacombe, veuve de François Bleigeat, marchand de Tulle (47). — Vente, par Pierre Peschadre, laboureur de la paroisse de Bar, à Jean Barry, orfèvre de Tulle, pour le prix de deux cent soixante-quinze livres, de cinquante-cinq cercles de bois (23). — Inventaire des biens de Thérèse Mouret, veuve de Jean-Baptiste Mouret, demeurant à Tulle, rue d'Alverge (104). — Vente, par Louis Chazal, de Naves, à Jean-Pierre Fortier de la Chassagne, bourgeois de Tulle, pour le prix de cent cinquante livres, de trois sétérées de terre situées au village de Lestrade (132). — Évaluation d'offices : de sergent royal

de la paroisse de Neuvic (145) ; — d'huissier royal de Tulle (146) ; — de notaire royal d'Espagnac (147) ; — > etc.

E814. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1772-1773 — Seguy. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Coulain, garçon tisserand de Ladignac, et Catherine Borie (1). — Vente, par Jacques Dumas, cordonnier, qui était « dans l'impossibilité de se procurer la nourriture pendant cette année de cherté et de misère », à Jean-Baptiste Rabanide, d'un lopin de terre situé dans la banlieue de Tulle (8). — Testaments de Jeanne Farge, fille native de Saint-Pardoux-le-Vieux (18) ; — et de Léonard Tramond, bourgeois de Tulle (31). — Transaction entre François Delestable, notaire de Neuvic, et Antoine Perrot, du même lieu, au sujet de créances (41). — Arrêté de comptes de fermages entre Jean-François de Lastic de Saint-Jal et Léonard Dussol (63). — Titre clérical pour Léonard Pradalier, de Tulle (90). — Désistement d'une plainte criminelle contre Antoine et Jean-Baptiste Vialle, de Courbiat, paroisse de Pandrignes, par Antoine Maschat, du même lieu (1772-93). — Vente, par Pierre Dieuayde, du village de Charissou, paroisse de St-Étienne-de-Gimel, à Dumine Chèze, pour le prix de soixante-dix livres, d'un bois de trois eyminades situé dans ledit village (1773-9). — Délibération des habitants du lieu des Plas pour la nomination d'un syndic-fabricien de l'église de la prévôté des Plas (53). — Etc.

E815. (Registre.) — In-4 , 46 feuillets, papier.

1522-1523 — Sodeilhes {de}, notaire royal et apostolique de Tulle. — Cèdes. — Vente, par Pierre Trech, prêtre, à la communauté de Saint-Julien de Tulle, de trois eymines de seigle et de deux sols six deniers de rente, pour le prix de sept livres (f° 3). — Contrat de mariage entre Jean Devra, cordonnier du lieu de Laguenne, et Antoinette Sodeilhes (f° 6). — Titre clérical pour Jean Mirat, de Tulle, consistant en une rente de douze setiers de seigle, d'un muid de vin, d'une eymine de seigle et d'un porc de la valeur de trente sols (f° 17). — Fondation, par Jean de St-Salvador, prêtre, de vigiles et de messes en faveur de la communauté de Saint-Julien de Tulle (f° 18, v°). — Bail, par Jacques Lacombe, curé de Saint-Paul, des revenus de sa dite cure (f° 37). — Etc.

E816. (Registre.) — In-4°, 373 feuillets, papier.

1526-1534 — Sodeilhes (de). Cèdes. — Procuration de Jean Bon-Guillaume, marchand florentin demeurant à Lyon, fermier des revenus de l'évêché de Tulle, à Jean de Molesmes, pour percevoir lesdits revenus (f° 2, v°). — Achat, pour le prix de dix livres, par le syndic de l'église des Angles, d'une rente de dix sols (f° 14). — Contrat de mariage entre Pichot de Lapeyrac, de la paroisse des Angles, et Léonarde Delbos, de la « ville » de Gimel (f° 27, v°). — Appointement entre le curé et les prêtres de la paroisse Saint-Paul, au sujet de la confrérie des âmes du purgatoire (f° 30, v°). — Transaction entre Jean Duverdier, avocat du Roi en Bas Limousin, et Jean Duverdier, notaire de Tulle, son frère, au sujet d'une maison située au faubourg de la Barrière (f° 37). — Testament de Léger Laurel hac, alias de Malangle, de la paroisse de Chanac (f° 49). — Vente, par Jacques Bachélerie à Jean Lafon, d'une vigne située au Puydonarel, paroisse Saint-Julien de Tulle (f° 85, v°). — Vente, par Bierre Bérilh, de Chameyrat-le-Vieux, à Jean de Fénis, notaire de Tulle, d'une terre et d'un pré situés audit Chameyrat (f° 107, v°). — Rente cléricale pour Pierre Malaurie, du manse de ce nom, paroisse de Tulle (f° 120, v°). — Accord entre frère Agnet Joubert, prévôt de l'église cathédrale de Tulle, et Mathieu Anlhuiry (?), banquier de Lyon, au sujet d'une dette (f° 125, v°). — Investiture d'une terre donnée à Jean Teyssier, aubergiste et pâtissier de Tulle, par Jean Bon-Guillaume, fermier des revenus de l'évêché (f° 131). — Testament de Luce de Lafage, femme de Pierre Chabrière, de Tulle (f° 165). — Vente, par Marie Massolier, de Tulle, à Martin Delolin et à Léonarde Massolier, des Angles, d'une terre située dans le manse de la Porcherie (f° 181). — Vente, par Géraud de Puy-de-Val, écuyer, à Jean Chassagne, notaire, de deux setiers de seigle de rente sur Pierre du Breuil, de la paroisse de Clergoux (f° 209, v°). — Testament de Léonard de Jos, prêtre de Tulle (f° 223). — Vente, par Antoine Bonnet, mineur de quatorze ans assisté de son tuteur, à Pierre Loyac, notaire et marchand de Tulle, de la huitième partie du territoire de la Goutausse , paroisse de Chameyrat (f° 227). — Réception de Jean Pachi, prêtre de Tulle, au nombre des prêtres

de la communauté de Saint-Julien dudit Tulle (230). — Contrat de mariage entre Jacques de Ballo, notaire d'Aubazine, et Antoine Lavergne, de Tulle (f° 249). — Titre clérical pour Guillaume de Latraverse, du tènement de ce nom, paroisse d'Espagnac (f° 277). — Échange d'immeubles entre Léonard Laviale, Anthoine Chirac, prêtre, et Hélène de Saquet, habitants de Tulle (f° 330). — Reconnaissance par les tenanciers du manse de Bussière, paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze, envers Étienne de Bussière, prêtre (f° 354). — Etc.

E817. (Registre.) — In-4°, 417 feuillets, papier.

1539-1556 — Sodeilhes (de). — Cèdes. — Quittance de M^e Louis de la Mothe, prieur de Notre-Dame des Angles, « membre deppendant de l'esglize cathedrale de Tulle », à Guillaume Lacoste, prêtre, fermier dudit prieuré (1539, f° 26). — Investiture d'un jardin, donnée par François de Lévis, évêque de Tulle, à Françoise la Salvanie, de Laguenne (f° 32). — Testament de Marie, alias Mariota de Lagarde, de Tulle (f° 44). — Acensement d'une nougarède, par Mercure de Sainte-Fortunade, écuyer, en faveur de Mercure Chabrignac, notaire de Laguenne (f° 57, v°) » — Contrats de mariages entre Antoine Clavel, cordonnier de Meyssac, et Jeanne Grange, de Tulle (f° 62) ; — et entre Barthélémy de Jos, de Tulle, et Isabeau Pandrignes, de Saint-Martial-de-Gimel (Janvier 1539, v.s. Ce registre de cèdes offre une nouvelle preuve qu'à Tulle on commençait l'année au 25 mars — f° 109). — Caution pour Guillaume Lacoste, prêtre de Tulle, fermier, pour le prix de trois cent soixante-dix livres, de la cure de Saint-Julien dudit Tulle, appartenant à noble Jacques de Laganne (1540, f° 125). — Reconnaissance de Jean Combe, prêtre, envers Géraud de Puy-de-Val, seigneur dudit lieu, pour une maison et une terre situées à Pandrignes (f° 131). — Arrentement, par Jacques Lacombe, curé de Saint-Paul, en faveur de Pierre Chaptaur, d'une terre appelée « l'Ort del Prebtre » (f° 136). — Appointment pour Jean Celaur, « pargaminier de Tulle », et Michel Traverse, maçon (f° 147). — Revente, par Eymar Peuchabilier, mercier de Tulle, à Léonard Choutard, seigneur de la Rochette, paroisse de Pandrignes, de cens sur le village de Masmazel (f° 153). — Pension cléricale pour Jean Salès, de Chanac. Ladite pension consiste en une rente annuelle de dix setiers de seigle, d'une eymine de sel, d'une eymine d'huile et d'un porc de la valeur de trente-cinq sols ; ledit Salès jouira, pendant sa vie, de trois journaux de vigne et d'une eyminée de terre, où il lui sera bâti une « chambre » ; on lui fournira l'argent nécessaire pour prendre les ordres « et faire les despens dez nobces de sa premiere messe ; item, une robe bonne et suffizente de drap de couleur de troys en troys ans » (f° 166). — Vente, par Pierre Peuchabilier, aubergiste de Tulle, aux confrères de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, d'une rente de cinq setiers de froment assise sur une maison du « barri » d'Alverge (f° 197). — Contrat de mariage entre Jean Borde, de Seilhac, et Penelle de la Malaurie (f° 204). — Testament de Barthélemy de Jos, de Tulle (f° 206, v°). — Vente, par Léonard Charbonnel, de Lagraulière, à François de Boussac, seigneur d'Hublanges, pour le prix de dix livres, d'un bois de deux séterées (f° 254). — Achat d'un pré par la communauté des prêtres de Pandrignes (1541, f°271). — Testament de Martin Borie, dit Brugelhes, prêtre de Tulle (f° 297, v°). — Testament de M^e Pierre Borie, prêtre de Lagarde. — « Nommée et denombrement » donnés par noble Géraud de Puy-de-Val à noble Jean de Maumont, baron de Laroche, pour les villages de Chirac, paroisse de Saint-Paul, de la Traverse, paroisse d'Espagnac, du Claux, paroisse de Ladignac, etc. (f° 375, v°). — Testament de Jean Teyssier, hôte et pâtissier de Tulle (f° 405). — Etc.

E818. (Liasse.) — 308 pièces, papier.

1720 — Sudour (Jean-Jacques), notaire royal et apostolique de Tulle. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Ceyrac, avocat en parlement, et Mathive Lagarde. — Bail, par Jean-Baptiste Chassaignon, dit le Baron, de la dîme du vin du tènement de Malpeltu, situé dans la paroisse de Laguenne. — Bail des fours du Canton et de la ville, appartenant à André-Daniel de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Tulle. — Bail du domaine de Vieillemarette, situé dans la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel et appartenant à l'hôpital général de Tulle. — Collation, par Reymond Meynard, chanoine de Tulle et vicaire général d'Humbert Ancelin, ancien évêque dudit Tulle, en faveur de Gabriel Meynard, du prieuré simple de Saint-Pierre de Vialoles. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Ferriol, praticien de Tulle, et Jeanne Duhamel, fille de feu Pierre Duhamel, M^e

sculpteur. — Quittance d'Antoine Melon, seigneur du Pezarès, à Henriette de Roffignac, veuve d'Alain de Calvimont, pour une somme de huit cents livres. — Déclaration des chanoines de l'église cathédrale de Tulle à Jean Melon, curé de Saint-Julien, portant qu'ils ont coutume, depuis des siècles, de se rendre en procession, le mercredi des Rogations, à ladite église Saint-Julien, que le curé doit leur faire présenter dans le chœur des bouquets de fleurs et des couronnes, et qu'il est tenu de leur fournir les choses nécessaires pour la célébration de la messe. — Testament de Françoise Brivezac, veuve de Reymond Peyrac, docteur en médecine. — Obligation de mille cent vingt-cinq livres souscrite par les sieurs Thiveau de Rempnat en faveur du monastère de la Visitation de Tulle. — Quittance de quinze cents livres, d'Antoine de Coste de Maurival, syndic du séminaire de Tulle, aux sieurs Hugues et Jean de Cardaillac, seigneur de Végennes. — Quittance du même à Jean-Angélique de Ferrière, comte de Sauvebœuf, premier baron du Limousin, pour une somme de quatre mille livres. — Procuration des membres du bureau diocésain, agissant en l'absence de l'évêque, pour emprunter de madame de Saint-Aulaire les sommes dues au Roi par le diocèse de Tulle. — Paiement de droits de lods et vente par dom Étienne Villers, prieur de Glandier, pour acquisitions d'immeubles dans les paroisses de Sadroc, Perpezac et Saint-Bonnet. — Cession, par Dominique Bardoulat de la Salvanie et Jean-Joseph Darche, seigneur de Louzelou, en faveur de Jean-Martin de la Fageardie, de trois mille neuf cents livres sur l'hôtel de ville de Paris. — Sommation des fabriciens de l'église de Corrèze aux Jésuites de Tulle, relative à l'obligation où se trouvaient ces derniers de prêcher dans ladite église « tous les dimanches et fêtes de Caresme et de Paques ». — Etc.

E819. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1721 — Sudour. — Minutes. — Donation, par André-Daniel Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Tulle, au prieur de Saint-Angel et au curé de Quinsac, d'une maison, d'une grange et d'un jardin situés dans le bourg dudit Quinsac. — Contrat de mariage entre Antoine Marc, tailleur de pierre de Tulle, et Jeanne Borie. — Vente, par Antoine Jasse, seigneur de la Peyroussie, capitaine au régiment de Villars, à Antoine Levraud, bourgeois de Tulle, d'une métairie située au village de Jos, paroisse de Saint-Julien dudit Tulle. — Testament de Christophe de Fénis, sieur de Souslarue, sous-lieutenant au régiment de Turenne. — Vente, par Jean-Baptiste Cholvy, seigneur du Pouget et de la Mothe Roffignac, à Antoine Dulac, marchand de Bort, pour le prix de douze cents livres, d'une maison située audit Bort, appelée d'Albois de Montroux. — Vente par le même, aux Minimes de Bort, du pré de la Chapelle. — Testament de Pierre Baluze, sieur de Bessou. — Résignation, par François de la Fageardie, en faveur de François Jarrige, son neveu, de la cure de Saint-Vincent de Bar. — Emprunt, par l'évêque de Tulle, d'une somme de deux mille cinq cents livres des dames de la Visitation dudit Tulle, avec hypothèque sur les revenus de la Morguie. — Bail, par Guillaume de Julliards, seigneur de Bar et chanoine de Saint-Étienne de Toulouse, des huitains, dîmes inféodées et rentes des tènements du Peuch-Petit et de Chambefort. — Notification de grades pour François-Louis Durieu du Pradel. — Prise de possession, par Jean-Léonard Darluc, du prieuré-cure de Corrèze. — Prise de possession, par François Jarrige, delà cure de Saint-Vincent de Bar. — Etc.

E820. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1722 — Sudour. — Minutes. — Sentence arbitrale de M. de Fénis, grand prévôt de l'église de Tulle, mettant fin à des procès criminels entre Jeanne Pouget, de Chanac, Vincent Goujon, huissier au siège de Ventadour et autres. — Vente, par Antoine Eybrail et Pierre-André Chassein, sieur de Bonnefond, son oncle, à Françoise-Séraphique de Montmorin, supérieure du monastère de la Visitation de Tulle, d'une rente de cinquante livres. — Testament de Léonarde Masmaurel, de Tulle. — Déclaration de la servante de Pierre Duhamel, chanoine, que Jean-François Duhamel, M^e sculpteur, voulait contraindre de déposer contre ledit chanoine. — Notification de grades pour François-Louis Durieu du Pradel, prêtre du diocèse de Limoges. — Sommation du sieur Darche de Rochefort à Marie Dupuy, sa femme, de venir habiter avec lui, attendu que « la stérilité des années dernières et la cherté des vivres » le mettent hors d'état de lui faire une pension. — Présentation, par Jean-Joseph Cholvy, de Hyacinthe Chabanier pour la vicairie de Richard-Coton, desservie dans l'église de Bort. — Réception de Marie Sourries en qualité de sœur domestique au monastère de la

Visitation de Tulle. — Bail, au nom de Louis-Jacques de Bapt de Rastignac, évêque et vicomte de Tulle, des revenus des prévôtés de Laguenne et de Sainte-Féréole et du corps de l'évêché. — Bail, par Jacques Jarrige, vicaire général de Tulle et prévôt des Plas, des menues dîmes de ladite prévôté. — Testament de Jeanne de Laviaille, de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean-Martin Darluc, sieur del Py, conseiller au présidial de Tulle, et Gabrielle Cholvy. — Testament de Léonard Darche de Rochefort, ancien capitaine de cavalerie. — Etc.

E821. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1723 — Sudour. — Minutes. — Testaments de Pierre Laval, prêtre de la communauté de Saint-Julien de Tulle. — Présentation, par Pierre-Anne-Jean-Martial Borderie, seigneur de Vernéjoux, de Jean-Henri Meynard, chanoine, pour la chapellenie de Chandou, desservie dans l'église Saint-Pierre de Tulle, dans la chapelle de Saint-Jean l'évangéliste. — Lettres de Jean Dubail, curé de St-Pierre, conférant ladite chapellenie de Chandou audit Meynard. — Inventaire des biens et effets délaissés par feu monsieur de la Fageardie, ancien curé de Bar. — Procuration de Joseph Dubois, premier secrétaire du Roi, pour recevoir des arrérages de rentes de M^{me} de la Rochepot, veuve de M. de Brons de Sadroc. — Résignation, par Pierre Brossard, en faveur de François Basset, avec réserve d'une pension de trois cents livres, de la cure de Saint-Genest près Curemonte. — Sentence arbitrale entre dom Antoine Cheneau, aumônier de l'abbaye d'Uzerche, et Pierre Combet et Guillaume Besse, principaux tenanciers du tènement de la Vergne, au sujet des rentes dues sur ledit tènement. — Bail des revenus de la prévôté de Branceilles, appartenante l'évêque de Tulle. — Contrat de mariage entre Léonard Libouroux, de Tulle, et Philiberte Mely. — Acte fixant à quatre cents livres la portion congrue du sieur Chauvet, curé de Branceilles. — Contrat de mariage entre Bernard Gûa, M^e armurier de Tulle, et Marguerite Pouget, fille de Martial, M^e formeur. — Notification de grades pour Antoine Bruchard, M^e ès arts de l'université de Paris. — Aveu et dénombrement donné au Roi par Maurice Dolibeau, supérieur du séminaire de Tulle, pour le fief et la seigneurie du village de la Vergne, compris dans la paroisse Saint-Julien de Tulle. — Élection, par les syndics du diocèse de Tulle, de Martial-Louis Brossard, doyen du chapitre et abbé de Beaulieu, comme député du clergé à l'assemblée provinciale de Bourges. — Notification de grades pour Pierre de la Serre, écuyer, bachelier en droit canon de l'université de Cahors. — Bail, pour le prix de cent livres et un muid de vin blanc, des « dixmes nouvelins appelés de la Rodde », que les vicaires perpétuels d'Ussac avaient abandonnées au chapitre de Tulle en optant pour la portion congrue. — Marché pour des réparations à faire à l'église de Favars. — Etc.

E822. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1724 — Sudour. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Combe, terrassier du village du Mons, paroisse de Bar, et Gabrielle Orliaguet. — Bail des revenus de l'évêché de Tulle, devenu « vacant par la démission pure et simple de monseigneur de Chat de Rastignac, et auquel monsieur l'abbé d'Argentré a été nommé ». — Bail de la prévôté de Branceilles, dépendant dudit évêché ; — et de l'abbaye de Rocamadour et de la prévôté de Meyronne. — Notification de grades pour François-Louis Durieu du Pradel, demeurant au séminaire de Saint-Sulpice. — Prise de possession, par Antoine Pauquinot, comme procureur de Jean-Martin Leyx, chanoine de la cathédrale de Soissons, de la chambrière de l'église cathédrale de Tulle et du prieuré simple d'Espagnac. — Bail, par François de Mansat, trésorier général de France en la généralité de Limoges, de son château et repaire noble de Paillers, situé dans la paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel. (On distinguait alors entre Saint-Pardoux et Saint-Étienne de Gimel, qui forment aujourd'hui une seule paroisse et une seule commune). — Testament de Martial Meynard de la Faurie, bourgeois de Tulle. — Etc.

E823. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1725 — Sudour. — Minutes. — Prix fait pour la réparation, aux frais des héritiers du sieur Ambroise Rabœuf, en son vivant chambrier du chapitre de Tulle, de la toiture du cloître de la cathédrale. — Quittance de douze cents livres donnée par Louis d'Abzac, comte de Ladouze, etc., à Marie-Madeleine Darche, supérieure du monastère des Clarisses de Tulle. — Nouvelle prise de possession, par Jean-Martin Leyx, du prieuré d'Espagnac et de la chambrière du chapitre de Tulle.

— Reconnaissance, par Antoinette Clauzanges, veuve d'Antoine Chrétien, de sommes reçues de Jacques Adam, secrétaire des commandements du prince de Conti et l'un des quarante de l'Académie française. — Bail, pour le prix annuel de mille quinze livres, des revenus de la chambrerie de Tulle et du prieuré d'Espagnac. — Prise de possession, par Raimond Meynard, chanoine, au nom de Charles Duplessis d'Argentré, de l'évêché de Tulle. — Prise de possession, par Antoine Pauquiot, au nom de Jean-Gilles de Coëtlosquet, de la cellérierie du chapitre de Tulle. — Contrat de mariage entre Eymar Lagier, cordonnier de Tulle, et Louise Magueurs. — Etc.

E824. (Liasse.) — 242 pièces, papier.

1726 — Sudour. — Minutes. — Reconnaissance de deux mille quatre cents livres souscrite par Gabrielle Mérigot de Sainte-Fère, épouse de François-Martial de Fénis, en faveur de Jean Melon, curé de Saint-Julien de Tulle. — Contrat de mariage entre François Melon de Pradou, avocat en la cour, fils d'Antoine Melon de Pradou, et Marie Sudour. — État des pièces remises par le syndic et les directeurs du séminaire de Tulle à Jean de Cardaillac et à Jean de Roquemaurel, père et fils. — Bail, par Charles Duplessis d'Argentré, évêque de Tulle, des fruits et revenus du corps de l'évêché et des prévôtés de Laguenne et de Sainte-Féréole, des dîmes de Chaunac et des Fourches, des indemnités dues par les dames de Ste-Claire et de la Visitation, etc. — Vente, par Petit-Jean Buge, du village de la Rode, à Antoine Lamore, avocat, pour le prix de cent trente livres, d'une terre appelée Tro las Chobanas, située audit village de la Rode et d'une étendue de trois sétérées. — Inventaire des meubles de Jeanne Levet, aïeule de Jacques Brival, marchand de Tulle. — Collation, par Henri-Charles de Saint-Martial, abbé de Conros et prieur de Saint-Robert de Védrenne, en faveur de Louis Simonet, de l'office de sacristain de l'église dudit Védrenne. — Bail des cens et rentes de la seigneurie de la Rochette, appartenant à M. Borderie de Lavaur, lieutenant général au siège de Tulle. — Inventaire des meubles de Léonard Poulverel, M^e chirurgien de Tulle. — Prise de possession, par Léonard Maugenc, prieur-curé de Lissac, de la chapellenie simple de Sainte-Catherine de Favars. — Sommation des fermiers de l'abbaye de Beaulieu à Martial-Louis de Brossard, doyen du chapitre de Tulle et abbé de ladite abbaye, pour obtenir une réduction sur le prix de leur bail, la grêle ayant réduit d'un tiers la valeur des dîmes. — Résignation, par Antoine de Coste de Maurival, directeur du séminaire de Tulle, de la chapellenie du Crucifix, desservie dans l'église Saint-Julien de Salaignac. — Réception de Marthe Bourzès en qualité de sœur converse au monastère de Sainte-Ursule de Tulle. — Contrat de mariage entre Blaise Duval, bourgeois de Tulle, et Anne Dubois. — Testament d'Antoine Mas, curé de Laguenne. — Etc.

E825. (Liasse.) — 272 pièces, papier.

1727 — Sudour. — Minutes. — Présentation, par Jean Trech, prêtre de la communauté de Saint-Julien et bedeau du chapitre de Tulle, de Jacques Sarget, clerc tonsuré non marié, pour remplir provisoirement ses fonctions. — Contrat de mariage entre Antoine Espinach, de Cornil, et Anne Mercyel. — Testament de Raymond Dupuy de la Peyrouze, de Tulle. — Contrats de mariage entre Jacques Amat, M^e armurier, et Marianne Plas ; — et entre Jacques Brival, bourgeois et marchand de Tulle, et Thérèse Sage. — Transaction entre Jean-Armand de Commarque, seigneur de la Veillanne, et Armand de Commarque, seigneur de Pegandon, au sujet de la succession de Louis de Commarque. — Testaments de Marie Dupuy de Labrousse, femme de Léonard Darche de Rochefort ; — et de Thérèse Dupuy. — Prise de possession d'un canonicat de l'église de Tulle par Jean Flotte, prévôt de Favars, vicaire du Puy-Saint-Clair et promoteur du diocèse. — Présentation, par l'abbé de Beaulieu, dudit Jean Flotte pour ladite prévôté de Saint-Pierre de Favars. — Engagement pris par Jean Lagarde, garçon papetier au Pont-de-la-Pierre, d'épouser, dès qu'il aura trente ans, Françoise Delbos, de Laguenne, avec qui « il avoit eu communication charnelle ». — Contrat de mariage entre Jean-Léonard Beaufès, capitaine de la milice bourgeoise de Tulle, et demoiselle Marguerite de Fénis de Labrousse. — Inventaire du mobilier de défunte Marie Dupuy, veuve du sieur de Rochefort. — Contrat de mariage entre Louis Viau de la Roche, changeur pour le Roi et banquier de la ville de Tulle, et demoiselle Henriette Eschaunie de Lauzelière. — Actes pour Jacques Brun, marchand de la ville de Bort, réclamant sa fille, enlevée pendant la nuit et conduite et détenue contre sa volonté dans le couvent de la Visitation de Tulle. — Bail, par Joseph Fraysse de

Lafeuillade, prêtre, des revenus de la chapellenie de Lestranges, située dans la paroisse de Lapeau. — Testament de Jean Bourdet, sergent royal de Tulle. — Consentement donné par les principaux tenanciers pour l'arpentement du tènement de Saint-Michel, situé dans la paroisse de Chanac. — Etc.

E826. (Liasse.) — 284 pièces, papier.

1788 — Sudour. — Minutes. — Vente, par Pierre Verdier, sabotier de Saint-Mexent, à Anne-Françoise de Mensat, veuve de Jean-Martin de la Fageardie, de deux fontaines situées à la pointe du pâturage appelée de la Fossas. — Testament d'Anne Dubois, femme de Blaise Duval, praticien de Tulle. — Bail, par Gabriel-Joseph de Féris, grand prévôt, des rentes, grains et suites « à lui deües à raison de sa dignité ». — Contrat de mariage entre Pierre Vachot, bourgeois de Tulle, et Françoise Maillerode. — Procès-verbal de « vidimus, compulsoire et collationné » de titres produits par le chapitre de Tulle contre le sieur Melon, curé de Saint-Julien. « Et premièrement, nous a esté repräsenté par lesdits sieurs sindiqes du chapitre le testament d'Eymar-le-Dom, près du cartulaire dudit chapitre, concistant en un gros livre de vélin in-folio, écrit en latin et en lettre gotique, contenant deux cent soixante feuillets, ou environ... ». — Vente, par Marie Mercyel à Jean-Étienne Vialle, praticien, pour le prix de cinq cent quatre-vingt-seize livres, de l'office de premier huissier en la sénéchaussée de Tulle ayant appartenu à son père. — Opposition de Marc-Antoine de Chabrignac, seigneur de Peyrat, au mariage de Louise Geouffre de Chabrignac, sa fille, avec Arnaud de Terriou, seigneur de Chaleyx. — Délibération de la communauté des marchands de Tulle portant procuration pour vendre certains offices. — Extrait de plusieurs actes de prise de possession de la cure de St-Julien de Tulle. — Testament de Jeanne de Germain de la Jante, femme de Marc-Antoine Geouffre de Chabrignac. — Transaction entre les Feuillants de Tulle et les habitants de Meyssac au sujet de redevances dues auxdits habitants sur le prieuré dudit Meyssac, qui avait été uni au couvent desdits Feuillants. — Sommation de M. de Chabrignac à Louise de Chabrignac, sa fille, qu'on ne voulait plus garder au couvent de Sainte-Ursule de Tulle, pour l'obliger de faire choix d'un autre couvent où elle serait conduite par M. de Lentilhac, son parent. — Projet d'acte relatif aux lods et ventes dus à la suite de l'engagement prolongé pendant dix ans de la terre de Reveillon, située dans la sénéchaussée de Martel. — Lettre de la supérieure générale des sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers nommant sœur Marceline Langlois supérieure de la communauté de Tulle. — Testament de Thérèse Lacombe, fille de Pierre Lacombe, marchand. — Vente, par Pierre Peschadour, docteur en médecine, à Catherine Bousquet, d'une boutique située sur la place Saint-Julien de Tulle et « confrontant par le fond avec les murs de l'église cathédrale ». — Etc.

E827. (Liasse.) — 229 pièces, papier.

1634-1729 — Sudour. — Minutes. — Résignation, par Raimond Meynard, vicaire général de l'évêque de Tulle, d'un canonicat ; — et prise de possession dudit canonicat par Antoine Meynard, clerc tonsuré. — Contrat de mariage entre Blaise Duval, bourgeois de Tulle, et Jeanne Levraud. — Testament de Jérôme Lagarde, avocat de Tulle. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Antoinette Servarie, veuve de François Delagier, chirurgien. — Constatation de défaut pour Jean Rampnoux sieur de Puy-Saint-Jean, contre l'abbesse de la Règle et le vice-gérant de l'officialité primatiale de Bourges. — Transaction entre François Cuisinier, curé de Latronche et Pierre de Pommerie de Labrousse, au sujet des dîmes de ladite paroisse (1637). — Testament de Jean-Martial Desbans, médecin de la ville de Tulle. — Requête de Pierre Dupuy, qui avait été nommé à la cure de Goules par Jean-Baptiste Michelin, grand archidiacre de Limoges, à l'évêque de Tulle pour obtenir son visa ; refus de l'évêque. — Quittance d'Arnaud de Terriou à Charles de Chabrignac, d'une somme de mille livres reçue à compte sur la dot de Louise de Chabrignac, sa femme. — Transaction entre Marie-Thérèse Saint-Supéry et Daniel de Lafond, son mari, d'une part, et Marie Chaillou, veuve de Jean Saint-Supéry, d'autre, au sujet de l'héritage de ce dernier. — Confirmation, par le vice-gérant de l'officialité primatiale de Bourges, établie à Tulle, d'un jugement de l'officialité métropolitaine de Limoges entre Jacques Martin, chanoine de Saint-Martial dudit Limoges, et Joseph Coussedière, boulanger. — Prise de possession, par Léonard Duval, curé de

Marc-la-Tour, de la cure de Chanteix. — Inventaire du mobilier de Jean Estorges, M^e traiteur de Tulle. — Procuration de Charles Duplessis d'Argentré, évêque de Tulle et abbé de Sainte-Croix de Guingamp, pour faire choix d'un ecclésiastique capable de remplir les fonctions de prieur-curé de l'église Sainte-Croix. — Transaction entre le curé et les prêtres de l'église N.-D. de Seilhac, d'une part, et messire Jacques de Lagorse-Cheynac et Catherine d'Hautefort, sa femme, au sujet d'une fondation faite par Gilbert de Limoges, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Lagorse et père dudit Jacques (1634). — Etc.

E828. (Liasse.) — 259 pièces, papier.

1730 — Sudour. — Minutes. — Vente, par Antoine Eyroles, bourgeois de Tulle, à Michel Dantignac, jardinier de Saint-Mexant, d'un petit domaine situé au village de Lagorse. — Testament de Marie Sargueil, femme de François Bourdelle, chirurgien. — Notification de grades pour Pierre Puyalou, curé de Saint-Michel de Banières. — Bail de la terre et seigneurie de la Morguie, appartenant à l'évêque de Tulle. — Résignation et échange de bénéfices pour Jacques-Antoine Meschin, curé de Davignac, et Jean-Baptiste Sudour, curé-prieur de Sérilhac. — Assignation donnée par les syndics du chapitre à Jean Melon, curé de Saint-Julien, pour assister au vidimus de plusieurs actes extraits de registres du notaire de Soriis, qui étaient conservés dans les archives de l'évêché. — Inventaire du mobilier de Jeanne de Lagarde, de Tulle. — Quittance, par dame Josèphe-Andrée de la Rochepot, veuve de Henri de la Rochepot, sieur du Chauvel, de rentes dues sur le tènement du Courail del Mont. — Bail des dîmes et rentes dues au chapitre de Tulle sur le village de Vierteil, paroisse de Lestards. — Bail des cens, rentes, droits et devoirs seigneuriaux, dîmes, etc. dépendant du bénéfice de l'aumônerie du chapitre de Tulle, uni audit chapitre, et de rentes, sur le village de Malangle. — Bail, par le syndic du chapitre, aux Feuillants de Tulle, d'une redevance de sept muids de vin due annuellement audit chapitre par le prieur de Meyssac. — Contrats de mariages entre Joseph de Charon, écuyer, et Marianne Peschadour ; — et entre Léonard Buisson, de Tulle, et Bonnette Lagarde. — Testament de Pierre Plas, marchand chapelier de Tulle. — Etc.

E829. (Liasse.) — 215 pièces, papier.

1731 — Sudour. — Minutes. — Contrat de mariage entre François Bossoutrot, du village de Bossoutrot, paroisse de Saint-Clément, et Marie Surgit. — Transaction entre Jean Bourguet, de Saint-Hilaire-Peyroux, et Blaise de Teyssier, seigneur de Chaunac, mari d'Anne-Marie de Baluze, au sujet d'arrérages de rentes. — Échange de bénéfices entre Claude Meynard, curé de Saint-Martin de Laguenne, et Léonard Mas, curé de Saint-Martial-Entraigues. — Résignation, par Léonard Duval, curé de Chanteix, d'un canoniat de la Sainte-Chapelle de Rocamadour. — Inventaire des effets délaissés par le chevalier de Chabrignac, mort à Paris le 24 mars 1730. — Sommation de Jean-Robert, clerk du diocèse de Bordeaux, à l'évêque de Tulle, pour être mis en possession de la vicairie d'Eymar-le-Dom, résignée en sa faveur par le sieur Brivezac. L'évêque répond que cette vicairie a été supprimée et unie à la manse capitulaire. — Prise de possession, au nom du chapitre de Tulle, de la prévôté de Naves, unie audit chapitre par M. Duplessis d'Argentré et résignée en sa faveur, avec réserve d'une pension de quinze cents livres, par messire Gilbert-François Alexandre. — Protestation des religieux feuillants du couvent de Tulle contre « la continuation des supérieurs locaux au-delà de six années ». — Requête du P. Mathieu Surin, syndic du collège des Jésuites de Tulle, pour obtenir l'avis du chapitre sur l'union de la prévôté de Favars audit collège. — Prise de possession, par le chapitre, de la chambrerie et du prieuré d'Espagnac. — Désistement, par M. de Saint-Aulaire, ancien évêque de Tulle, de ses prétentions aux lods et ventes dus à l'occasion de l'achat de la terre de Saint-Avid par M. de Laselve, trésorier de France. Paiement de ces droits entre les mains de MM. de Beaufort-Montboissier-Canillac, seigneur de Laroche. — Offre faite par le syndic du chapitre à Jean Melon, curé de Saint-Julien de Tulle, du montant de sa portion congrue et refus par ce dernier de le recevoir, sous prétexte qu'il n'est qualifié que de curé-vicaire perpétuel. — Résignation, par François Dumont, en faveur de François Meynard de la Farge, d'un canoniat du chapitre de Tulle. — Testament de Marie Beaufès, de Tulle. — Protestation des syndics du chapitre contre une prise de possession clandestine de la prévôté de Naves, par le sieur Laval de

Faure, vicaire général de l'évêque d'Agen. — Engagement, par l'évêque de Tulle, à François Melon de Pradou, avocat, « de l'état et office de judicature des villes de Tulle et de Laguenne et membres en deppendants ». — Bail des cens et rentes appartenant à la communauté de Saint-Julien de Tulle sur le village de Masdelbos, paroisse d'Albussac. — Prise de possession, par Pierre Duhamel, chanoine, de la cure de Saint-Vincent de Bar. — Etc.

E830. (Liasse.) — 248 pièces, papier.

1732 — Sudour. — Minutes. — Démission de Jean Flotte, chanoine, comme syndic du séminaire de Tulle et nomination de Jean-Martin Jubert pour le remplacer. — Bail des moulins de l'hospice de Tulle, situés près du pont de la Barrière. — Testament de Jean-Noël Tilhol, du village de Vidisse, paroisse de Saint-Paul. — Ratification, par Pierre-Charles de Beaufort-Montboissier et Ignace de Beaufort-Montboissier-Canillac, de l'hommage rendu en leur nom à l'évêque de Tulle pour la seigneurie de Laroche. — Notification de grades pour Jean-François Durieu de la Cabane, bachelier en théologie de l'université de Cahors. — Inventaire des meubles et titres délaissés par Martin de Fénis, seigneur de Labrousse, ingénieur du Roi, chevalier de Saint-Louis et capitaine dans le régiment de Cambrésis. — Testament de Jean-Étienne Teyssier de la Serre, colonel de la milice bourgeoise de Tulle, et de Catherine Baluze, sa femme. — Transaction entre Calmine Chabaniel et Martine Teyssier, sa femme, d'une part, et Catherine Baluze, veuve d'Étienne Teyssier, d'autre part, au sujet de la succession dudit Étienne Teyssier. — Reconnaissance des tenanciers du tènement de Lafon, paroisse de Favars, envers Antoinette de Rochefort, prieure de « Derse ». — Bail, au nom du commandeur de Royère, du membre de Mascheix, dépendant de la commanderie de Carlat. — Transaction entre dame Marie-Gabrielle de Broquin, femme de Louis de Saint-Martial de Puy-de-Val, héritière de Joseph-François Dumas de Neuville, d'une part, dame Louise Ladet de Neuville, François-Félix Dumas, chevalier de Neuville et seigneur d'Auriac, Jean de Guillaume et Louis de Guillaume, seigneur de Lespinasserie, d'autre part, au sujet de la succession du feu sieur de Neuville. — Renonciation, par le chapitre de Tulle, à une fondation faite en sa faveur par les dames de la Visitation. — Transaction entre Gabriel-Joseph de Fénis, grand prévôt, et Pierre Bassée, vicaire de la vicairie de Saint-Michel de Cornil, au sujet des tènements de Jos-del-Trech et des moulins du Trech, compris dans la paroisse de Chanac. — Contrat de mariage entre Blaise Maschat, praticien de Tulle, et Jeannette Ladoire. — Etc.

E831. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 288 pièces, papier.

1733 — Sudour. — Minutes. — Testament de Marguerite Maschat, veuve de Jean Jardes, boulanger. — Attestation pour la Chambre des comptes portant que Raymond Meynard, chanoine, est mort le 27 mars 1729. — Contrat de mariage entre Marie-Pétronille de Beaufès et Jean-Gilles de Meynard, seigneur de Cueilhe. — Compte entre dame Andrée de Brons, veuve de Henri de la Rochepot, seigneur de Chauvel, et Anne-Françoise de Mensat, veuve de Jean-Martin de la Fageardie, au sujet de l'acquisition par ce dernier de la seigneurie de Chauvel. — Traité entre l'abbé de Fargues, prévôt de Naves, et Joseph Duron, curé dudit Naves, au sujet des droits et revenus curiaux. — Bail des revenus du corps de l'évêché de Tulle. — Hommage de noble Jacques de Vayrac, seigneur de Saint-Germain, à l'évêque de Tulle, pour sa maison noble de St-Germain et ses biens situés dans la paroisse de Vayrac. — Prise de possession, par Jean Estorges, vicaire de Saint-Julien de Tulle, de la cure du Chastang. — Contrat de mariage entre Raymond Meynard du Tournier, coseigneur de Saint-Mexant, et Marie-Jeanne-Louise Fage, auquel est joint un inventaire des meubles apportés par la future épouse. — Procès-verbaux des cérémonies pratiquées dans les églises Saint-Pierre et Saint-Julien de Tulle à l'occasion des processions des Rogations. — Bail, par Gabriel-Joseph de Fénis, des revenus de la prévôté du chapitre de Tulle. — Bail, par Marie de Chabanes, veuve d'Armand de Lauthonie, des moulins de Sauzès, situés dans la paroisse de Lagarde. — Résignation, par Blaise Darluc, en faveur de Jean Darluc de la Praderie, avec réserve d'une pension de deux cents livres, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Testament de Geoffre Parrot, marchand de Tulle. — Vente, à Marguerite Laval, veuve de Jean-Joseph Mirambel, par Antoine Lacoste, bourgeois, d'une maison située à Tulle, dans la rue de la Barrière. — Procès-verbal de prise de possession, par dame Françoise du Saillant de Comborn, des fonctions de prieure

du monastère de Saint-Bernard de Tulle. — Bail « des terre et abbaye de Rochamadour » et des revenus des prévôtés de Meyronne, Vayrac et Branceilles, dépendant de l'évêché de Tulle. — Notification de grades pour Jean-Antoine de Cahors de la Salardie. — Résignation, par Jean Melon, curé de Saint-Julien de Tulle, en faveur de François Melon, curé de Lagarde, du prieuré de Toy-Viam et de son annexe du Toy. — Vente, par Guillaume Chabaniel, conseiller au présidial de Tulle, à Jean-Baptiste Lavaur, serrurier, d'une maison située audit Tulle, « près les portes de Fer ». — Inventaire des meubles, livres et papiers de Jean Combraille, prêtre. — Nomination, par l'évêque de Tulle, de Jean-Géraud Soleilhavoup comme syndic du séminaire de Tulle. — Sommaire des titres anciens que le syndic du chapitre se propose de produire dans un procès contre Jean Dubal, curé de Saint-Pierre de Tulle. — Procès-verbal de l'élection, par le chapitre assemblé, de Joseph Brossard, grand chantre, comme doyen dudit chapitre. — Etc.

E832. (Liasse.) — 277pièces, papier.

1734 — Sudour. — Minutes. — Reconnaissance, par Jean-Baptiste Lavaud en faveur de l'hôpital de Tulle, d'une rente de dix sols assise sur un vieux pressoir situé à Tulle, au lieu de Ménoire, et engagement pris, en cas de démolition de ce pressoir, de le remplacer par un moulin. — Bail, par Joseph de Bardoulat, seigneur de Puymège, de son grand domaine situé au village de Maugenc. — Transaction entre dame Anne de Lacroix, femme de Jean-Léonard Meynard de la Faurie, et Jacques de Lacroix, baron d'Anglars, au sujet du domaine de Combret, situé dans la paroisse de Saint-Julien-près-Bort. — Résignation, par Jean Melon, de la cure de Saint-Julien de Tulle et prise de possession de ladite cure par Gabriel Dumyrat, curé de Saint-Pierre dudit Tulle. — Résignation, par Joseph Brossard, de la grande chanterrie du chapitre de Tulle ; — prise de possession dudit bénéfice et du prieuré d'Auriol, son annexe, par Jacques Jarrige, chanoine. — Bail des revenus du prieuré de Meyssac, appartenant aux Feuillants de Tulle, pour le prix annuel de deux mille cent cinquante livres. — Hommage de Joseph de Combarel envers Charles Duplessis d'Argentré, évêque de Tulle, pour sa terre, seigneurie et châellenie de Monceaux. — Sommaton de Jean Lafosse à l'évêque de Tulle pour obtenir visa de la cure de Saint-Étienne de Tauriac. L'évêque répondit « qu'il estoit incommodé d'un rhume et avoit un commencement de fièvre, et qu'ainsy il se trouvoit ors d'estat d'examiner présentement » la demande. — Résignation, par Jacques Jarrige, vicaire général, de la prévôté de « Saint-Loup des Plas, et en latin de Planis ». — Contrat d'apprentissage de l'art et métier de chirurgie, entre Jean Conchon, chirurgien, et Antoine Baluze. — Règlement de succession entre Ignace Chauveau, seigneur de Balesme et François Chauveau, son frère, seigneur de Rochefort. — Testament de Blaise Darluc, chanoine théologal de l'église de Tulle. — Arrêt du conseil du Roi confiant à l'archevêque de Bourges le règlement d'une question de préséance entre le sieur Jarrige, vicaire général, et le sieur Dumyrat, curé de Saint-Julien de Tulle. — Tableau des collecteurs désignés pour la paroisse de Champagnac-la-Noaille, de 1735 à 1761. — Contrat de mariage entre Antoine Lajaunye, avocat, et Marie-Jeanne Ladoire de Mensat. — Tableaux des collecteurs des tailles de la paroisse de Saint-Mexant ; — et de la paroisse du Chastang. — Sommaton de Pierre-Augustin Rozet à l'évêque de Tulle pour obtenir le visa de la cure de la Chapelle-Saint-Géraud. — Inventaire des meubles, livres et papiers délaissés par Jean Dubal, ancien curé de Saint-Pierre de Tulle. — Testament d'Antoine Lajaunye, juge de Neuville. — Etc.

E833. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 226 pièces, papier.

1735 — Sudour. — Minutes. — Présentation, par Dominique-Jean-Joseph Bardoulat de la Salvanye à l'évêque de Tulle, de Pierre Boudrie, pour la vicairie de la Salvanye, desservie dans la chapelle Saint-Jean de l'église de Laguenne. — Transaction entre Martin Borie, brassier de la paroisse de Bar, et Pierre Duhamel, curé dudit Bar, au sujet de dommages causés par un incendie. — Notification de grades pour le sieur Durieu de La Cabane, curé de St-Geniès-ô-Merle, dont le bénéfice ne produisait pas six cents livres. — Procuration de Charles Duplessis d'Argentré, évêque de Tulle, à Jean-Blaise Fraysse, prévôt des Plas, pour assister à l'assemblée provinciale de Bourges. — Vente, par Gaspard de Boussac, seigneur d'Hublanges, à Étienne Boutet, d'un pré situé dans le tènement de Dignac, paroisse de Bar. — Vente de bois avec obligation de le transporter par eau jusqu'au village de Champval, paroisse de Bar. — Transaction entre Gabriel Voisin, vicaire

perpétuel de la paroisse de Gouilles, et Jean-Baptiste Perrière, archidiacre de Limoges, au sujet des dîmes des novales. — Contrat de mariage entre Jean Buisson, de Tulle, et Antoinette Bassaler. — Émancipation de Jean Noailhac, par Martin, son père, en présence du juge de Bar. — Transaction entre Jean-Baptiste Cholvy, seigneur du Pouget, et Jean-Martin Darluc, seigneur del Py, au sujet de la dot de Gabrielle Cholvy, épouse défunte dudit Darluc. — Testament de Jean-Martin Darluc, sieur del Py, conseiller au présidial de Tulle. — Vente, par Guillaume Chabaniel, conseiller au présidial, à Anne Picard, d'une maison située à Tulle, près du moulin Coupard. — Réception de Marie-Madeleine de Binet au monastère de Sainte-Ursule de Tulle. — Vente, par Gabriel Mazad, serrurier de Tulle, à François Chapoul, maçon, pour le prix de dix livres, de deux tombeaux « situés dans le cimetière d'Aubazine ». — Transaction entre Léonard Lavaur, curé de Lafage, et Antoine Delort, curé de Saint-Merd, au sujet des dîmes des tènements del Teil et de Chevalier. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Jean Ceyrac, de Tulle, avocat. — Etc.

E834. (Liasse.) — 245 pièces, papier.

1736 — Sudour. — Minutes. — Cession, par Jean Faucher, sieur de la Bourgeade, aux Carmes-de Tulle, à charge de dire des messes, d'une créance sur Martine Darluc, veuve de Charles de Loyac. — Vente, par Jeanne Leyx, veuve de Jean Sudour, procureur, aux dames de l'Instruction et charité chrétienne, d'une maison et d'un jardin situés dans l'enclos des Feuillants. — Résignation, par Antoine Meynard, chanoine de Tulle, en faveur de Henri Meynard, des prieurés de l'ordre de Saint-Benoît de « Vialloles » et de « Coulonges », diocèse de Cahors. — Contrats de mariages entre Antoine Rhumel, de Saint-Sylvain, et Jeanne Soustrot ; — et entre Jacques Fraysse, bachelier en droit de Tulle, et Jeanne-Léonarde de Juyé de la Condamine. — Contrat entre les Ursulines de Tulle et Pierre Cuniassou, pour la réparation d'un étang situé dans la paroisse du Jardin. — Procuracy de Jeanne Brivazac, femme séparée de biens de Martial Lacombe, pour recueillir la succession de Jacques Brivazac, chanoine de Saintes, son frère. — Vente, par Honorée Dumyrat, femme de Pierre Jaucen, à Julien Estorges, boucher, d'une maison située au quartier de Payan, à Tulle. — Testament de Marguerite Péroussie, veuve de Léonard Moussours, de Tulle. — Prise de possession, par Gabriel Meynard, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Notification de grades pour Pierre Mazin, bachelier en droit civil et droit canon de l'université de Bordeaux. — Vente, par Jacques Jarrige, grand chantre du chapitre, à Blaise Lagarde, juge de la bourse de Tulle, des cens, rentes, droits et devoirs seigneuriaux lui appartenant sur le tènement de Lacoste, paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze. — Sentence arbitrale entre les tenanciers du village de Neufpont et Catherine Baluze, veuve du sieur Teyssier de la Serre, au sujet des limites dudit village et tènement. — Contrat de mariage entre Joseph Brival, conseiller au présidial de Tulle, et Jeanne Baubiat. — Résignation, par Joseph-François Dumyrat, archiprêtre de Vigeois, de la cure de Saint-Martin du Lonzac. — Procuracy de Jean Ozenne de Reneville, l'abbé commendataire de Meymac, à Antoine Roussarie, bourgeois de Tulle, pour percevoir les revenus de sadite abbaye. — Marché pour la reconstruction d'un moulin « grand farinier », situé au « Pas-Redon » et appartenant à l'abbé de Meymac. — Etc.

E835. (Liasse.) — 262 pièces, papier.

1737 — Sudour. — Minutes. — Vente, par Jean-Léonard Beaufès, capitaine de milice bourgeoise et seigneur des Horts, à Angélique Mouret, veuve de Jean Lagier, d'un pré et d'une terre appelés de Tournon et de la Reymondie, situés près de Tulle, « au-dessus la porte de Besche. » — Vente, par le syndic du séminaire de Tulle, avec l'autorisation de l'évêque, à Bernard Rivassou, de prés et terres situés au village de Lavergne, paroisse St-Julien de Tulle. — Acte d'offres pour François de Juyé, sieur de la Condamine, à Jacques Fraysse, conseiller en l'élection de Tulle, son gendre. — Vente, par les prêtres de la communauté de Saint-Pierre de Tulle, à Jacques Sarget, l'un d'eux, d'une maison située « près de la porte du faubourg de la Barussie ». — Constitution d'une rente de deux cents livres, au capital de quatre mille, par le syndic du séminaire de Tulle en faveur des religieuses de la Visitation dudit Tulle. — Inventaire des meubles et papiers de dame Marie-Charlotte de Charmoy, veuve de Jean de Féris, seigneur de Lacombe. — Bail, par Jean-Henri Meynard, chanoine de Tulle et prieur de Vialloles, pour le prix annuel de trois cent quarante livres, des revenus dudit prieuré. — Vente, par Jacques-François de Sales d'Hautefort, marquis de Saint-

Chamant, à Bernard Lagarde d'Auberty, de rentes sur les villages de Cessenat, de Cleyrat et du Mons, paroisse de Cornil. — Vente, par Jacques Jarrige, grand chantre du chapitre de Tulle, à François Melon de Pradou, juge dudit Tulle, du quart des cens, rentes et droits seigneuriaux dus sur le village de Facherebière. — Bail, par les Feuillants de Tulle, pour le prix de cent soixante-dix livres, des revenus du prieuré des Angles. — Testament de Henriette Teillet, novice au monastère de Sainte-Ursule de Tulle. — Contrats de mariages entre Léonard Goutte, marchand de Tulle, et Pétronille Lagier ; — et entre Jean Mounégier, du village des Bordes, paroisse de Sarran et Catherine Salvanès. — Inventaire des meubles de Dominique Pimont, laboureur du village de la Berthoumeyrie, paroisse de Chanac. — Bail des membres de Mascheix et du Coudert, dépendant de la commanderie de Carlat. — Résignation, par Jean Flotte, chanoine, des fonctions de syndic du séminaire de Tulle. — Etc.

E836. (Liasse.) — 287 pièces, papier.

1738 — Sudour. — Minutes. — Vente, par dame Jeanne de Lachèze, veuve de Martin de Féris, à Jacques Brival, marchand de Tulle, d'un domaine situé dans le village de Chameyrat-le-Vieux. — Prise de possession, par Jean Darluc de la Praderie, chanoine, de la vicairie de Sainte-Marie de Saint-Genis de Pouchein, desservie dans l'église cathédrale. — Inventaire des meubles et papiers de Léonard Dussol, marchand de Tulle. — Démission, par Jean Flotte, de ses fonctions de vicaire général de l'évêque de Tulle. — Résignation, par Jacques-Gabriel Meynard, d'un canonicat du chapitre de Tulle. — Bail, par Charles Gaye, syndic du chapitre de Tulle, d'une rente de trois muids de vin sur le prieuré de Saint-Michel de Banières. — Compte de viandes fournies au monastère de Saint-Bernard de Tulle. — Contrat de mariage entre Étienne Darluc, seigneur de la Praderie, lieutenant général en la sénéchaussée de Tulle, et Madeleine de la Fageardie. — Notification au juge de Favars d'excès ayant amené la mort de la nommée Berthe, servante. — Présentation de François Teyssier, prébendier de l'église Saint-André de Bordeaux, pour la chapellenie fondée dans l'église Saint-Julien de Tulle par Antoine Dubois de Jalays ; — prise de possession de ladite chapellenie. — Transaction entre le chapitre de Tulle et Jean-Claude de Lastic, marquis de Saint-Jal, au sujet de rentes dépendant de la grande cellérierie dudit chapitre. — Contrat de mariage entre Dominique-Jean-Joseph Bardoulat de la Salvanye, de Tulle, et Jeanne-Eléonore de Lauthonie, de Lagarde. — Inventaire des meubles et marchandises, avec estimation, délaissés par Antoine Sage, marchand d'étoffes, de Tulle. — Testament de Charles Leyniat de Moriange, juge de Beaumont. — Déclaration des officiers du présidial de Tulle relative à François Roux, garde du palais. — Acte par lequel les Carmes déchaussés de la ville de Tulle consentent à ce que le chef de la maison de Noailles, en retour des bienfaits reçus d'Adrien Maurice de Noailles, « soit seul patron et fondateur de leur église ». — Accord entre le chapitre de Conques en Rouergue, prieur et décimateur général de la paroisse du Chastang, et le curé de ladite paroisse, au sujet de sa portion congrue. — Contrat de mariage entre Joseph Peuch, docteur en médecine de Tulle, et Jeanne Lagarde. — Transaction entre François d'Abzac, marquis de Mayac, et Louis de Saint-Martial, marquis de Conros, au sujet de sommes dues à l'hérédité de François-Joseph Dumas, baron de Neuville. — Notification de grades pour Pierre-Louis de Bonneval, vicaire de la paroisse de Tauriac. — Etc.

E837. (Liasse.) — 231 pièces, papier.

1739 — Sudour. — Minutes. — Testament de Françoise Lagarde, femme du sieur Jarry, marchand. — Bail, par le chapitre de Tulle, pour le prix annuel de huit cent dix livres, des revenus du prieuré de Cuzance. — Transaction entre Louis-Paul de Soudeilles et Anne de Comte de Beyssac, veuve de Louis de Lentillac, marquis de Sédières et baron de Gimel, au sujet de la succession de Philiberte de Sédières. — Vente, par Louis de Lentillac, marquis de Sédières, à Jean Desplasse du Chassaing, de rentes et de droits seigneuriaux, en particulier des droits d'arnage et de gendrage sur le village de Brousse. — Bail, par Jean-Henri Meynard, chanoine, des dîmes lui appartenant sur le village de Maure en qualité de vicaire de la vicairie de Sainte-Madeleine, desservie dans l'église cathédrale de Tulle. — Notification de grades pour Antoine Duval, bachelier en théologie de l'université de Bordeaux. — Consentement, par les habitants et possesseurs de fonds de l'enclave et prévôté des Plas, pour l'arpentement des fonds sujets à la taille. — Constitution d'une pension viagère pour

Marguerite-Henriette de Peyrat, religieuse au monastère de la Visitation de Tulle. — Contrat de mariage entre François Coffre, M^e tapissier-garnisseur, originaire d'Angoulême, et Geneviève Meunier, de Tulle. — Emprunt, par le syndic du séminaire de Tulle, des religieuses Ursulines de ladite ville, d'une somme de deux mille livres pour l'achèvement des chapelles et du retable du maître autel dudit séminaire. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Gaspard de Boussac, seigneur d'Hublanges. — Transaction entre Pierre-Charles de Montboissier-Beaufort, marquis de Canillac, et Jean Dufraine, ancien régisseur de la terre de Laroche, au sujet de sommes dues par ce dernier. — Résignation, par Pierre Schlafer de la Rode, de sa prébende de l'église N.-D. et St-Pantaléon de Turenne et de sa chapellenie de St-Pantaléon desservie dans le château de Turenne. — Vente, par J.-B. Antonie de Loyac de la Bachellerie, major au régiment royal d'Artillerie et chevalier de St-Louis, à Étienne Darluc, seigneur de la Praderie, des cens et rentes lui appartenant sur le village de Mars, situé dans la paroisse de St-Étienne de Gimel. — Testament de Pierre Dubal, sieur de Lavergne. — Etc.

E838. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1617-1672 — Béronie, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Contrats de mariage entre Gabriel de Molons, seigneur de la Grèse et Puyreymond, et demoiselle Marie de Larue (1617) ; — et entre Jean Bussièrès, marchand de Laguenne, et Jeanne Brinot (1644). — Testament de Jean Bussièrès (1659). — Cession de créances, par Antoinette Faurie, veuve d'Étienne Lagier, marchand de Tulle, et Jean Lagier, son fils (1672). — Etc.

E839. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1747-1752 — Brival, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Testament d'Antoine Gourdon, vigneron de Tulle, 1747 (1). — Prise de possession, par Jean-Louis Leix, de la cure de St-Martin de Laguenne, 1748 (9). — Transaction entre Dominique-Jean-Joseph Bardoulat de la Salvanye, et Jean-Hugues Beynette, avocat en parlement, au sujet d'une créance de mille livres (9 bis). — Transaction entre Jean de St-Priest de St-Mür, lieutenant général de police de Tulle, et Jean de Loyac, ou sujet d'une rente sur le tènement de Neyriger, paroisse d'Espagnac (11). — Acquit de droits de lods et vente payés au chapitre de Tulle par Jean Tramond, notaire de Naves (25). — Bail, pour le prix de cent quarante livres, par Ferdinand de Langon, commandeur de Carlat, des revenus du membre de Couderc (28). — Contrat de mariage entre Jean Maturier, marchand de Tulle, et Françoise de Rouchard (30). — Transaction entre Bernard Chasteau, de Bort, avocat en parlement, et Jean-Léger Delsval, seigneur de la Queyrie, au sujet de créances, 1749 (40). — Contrat de mariage entre Jean-Martial de Fénis, seigneur de Lacombe, du Verdier et de St-Victour et gouverneur de Tulle, et Jeanne-Marie-Françoise de Jaucen (41). — Consentement de dame Cécile de Lastic, supérieure de la Visitation de Tulle, de dame Marie de St-Celse du Breuil, abbesse de Ste-Claire, et d'autres tenanciers de la paroisse des Angles pour l'établissement de la palpe (43). — Présentation, par Léonard-Bonaventure Mougenc de St-Avid, de M^e Gabriel Soleilhet, curé d'Estivals, pour la vicairie de Ste-Catherine desservie dans l'église de Favars (55) ; — prise de possession de ladite vicairie (57). — Sommation de Gabriel Farge de la Salesse, chanoine, contre l'élection d'un doyen par le chapitre de Tulle, attendu que cette charge a été résignée en sa faveur par le sieur Brossard, dernier titulaire (63 et 64). — Testament de Léonard Mary, sieur de Laval, 1750 (70). — Vente, par Jeanne de Labeylie, dame de Goutausse, à Johannès Masaleyrat, d'un domaine situé au village de Lospinat, paroisse de St-Martin-les-Eglises (78). — Constitution, par Joseph de Fénis, seigneur du Tourondel, en faveur de Marie de Laborie, d'une rente annuelle de cent livres, 1751 (88). — Consentement de Catherine Peyrat, veuve de Jean-Baptiste Teyssier, de Tulle, au mariage de sa fille avec le sieur Clément, bourgeois de St-Yrieix, 1752 (99). — Vente, par Étienne Darluc, conseiller au présidial à Jeanne Froment, veuve d'Antoine Lacoste, d'un domaine situé au village de Freyssinge, dans les paroisses de Saint-Étienne-de-Gimel et des Angles (107). — Etc.

E840. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1753-1754 — Brival. — Minutes. — Quittance de droits de lods et vente, par Pierre Jarrie de Lamazorie, conseiller au présidial de Tulle, à Honorée Lagarde, veuve du sieur Fénis de Peyrafort (10). — Testaments d'Alexandre Brossard, ancien garde du corps, demeurant à Tulle (18) ; — et d'Antoinette Dupuy (21). — Prise de possession, par Léonard Darche, licencié en droit, de l'office de doyen du chapitre de Tulle (33). — Déclaration du fermier des fours banaux d'Ussel à M. le prince de Soubise portant qu'il lui a été fait une réduction sur le prix de son bail à cause des tailles excessives (39). — Transaction entre Étienne Desprès du Leyris et Louis-Martial de Borderie, seigneur de Lavour, portant remise audit seigneur de Lavour, en vertu du droit de retenue féodale, du domaine de Taysse (50). — Bail des « cens, rentes, dîmes et autres revenus » appartenant au prince de Soubise dans la châtelainie de Lagarde (53). — Bail des cens, rentes et revenus dépendant du prieuré d'Auriol dans les paroisses de Lanteuil, d'Albignac et de Daignac (63). — Contrat de mariage entre Joseph Audubert, bourgeois de Tulle, et Jeanne Lamore de Lamirande (72). — Prise de possession, par Pierre-Bernard Guirande, prieur de Laroche, d'un canonicat du chapitre de Tulle (74). — Bail des revenus appartenant au prieur de Laroche sur le village d'Espargilière, paroisse de Forgès (82). — Inventaire des meubles dépendant de la succession de Pétronille Guyonnie, femme de Joseph Floucaud, notaire de Tulle (97). — Résignation, par Joseph Lagarde, du « prieuré simple ou prévôté de St-Barthélémy de Bauzens, ordre de St-Benoit ou autre, diocèse de Périgueux (99) ; — par le même, de la vicairie de Notre-Dame de Pitié, desservie dans la chapelle de Vitria, en l'église paroissiale de Colonges, 1754 (100). — Contrat de mariage entre Léonard Vergne, praticien de Tulle, et Marianne Charrain (105). — Désignation du sieur Champeil, arpenteur, pour faire l'arpentement du tènement de la Pougé, situé dans la paroisse de Naves (110). — Quittance de Louis d'Abzac de Ladouze, demeurant à Tulle, à Jean-Louis, comte de Lubersac (120). — Etc.

E841. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1720-1730 — Bussièrès (Léonard), notaire royal de Tulle. — Testaments : — de Pierre Meynard, de Meyrignac-l'Église, 1720 ; — de Jean Jarrige, bourgeois de Tulle ; — de Jean Roche, M^e peintre de Tulle ; — de Marianne Eyrolles, femme de Pierre Laporte, notaire de Ste-Fortunade, 1721 ; — de Jeanne de Fénis, femme d'Elie Eybrail, gendarme du Roi, demeurant au château de Chazarin, paroisse de Naves ; — et de Mathive Lagarde, femme de Jean Ceyrac, avocat de Tulle. — Codicille de Léonard Darche, seigneur de Rochefort, 1722. — Testaments de Martial Galan, étudiant en rhétorique ; — de Françoise Darluc de Chatauret, 1723 ; — d'Anne Comte, fille de Pierre Comte, notaire royal de Tulle, 1724 ; — de Jean-Joseph Rogier, bourgeois d'Eyrein ; — de Charlotte Roudarol, de Tulle ; — d'Antoine Chabaniel, huissier ; — de Barthélemie Teyssier, fille, 1725 ; — de Jeanne Duhamel, femme de Jean-Baptiste Ferriol, artisan de Tulle, 1726 ; — de Marianne de Fénis de la Boissière ; — d'Étienne Tendas, huissier, et de Louise Bleygeat, sa femme ; — de Françoise Maillard, femme de Pierre Dumirat, bourgeois de Tulle, 1727 ; — de Marianne Jaucen, femme de François Beaufès, sieur des Horts ; — de Marie de Maruc, de Tulle ; — de Jean Dubal, curé de St-Pierre de Tulle ; — de Léonard Aubouyroux, cavalier au régiment de Montrevel, 1728 ; — de Jeanne Pauquinot, femme de Jean Guirande, de Tulle ; — de François Nicollet, étudiant en seconde au collège de Tulle, natif de Treignac, 1730. — Etc.

E842. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1731-1739 — Bussièrès. — Testaments : — de Jacques Capoulet, marchand de Tulle, 1731 ; — de Suzanne Lacombe, femme dudit sieur Capoulet ; — de François Raffy, vigneron de Tulle ; — de Michel Orliaguet, brassier, 1732 ; — de Pierre-Martial Darluc, brigadier de la maréchaussée ; — de Jacques Tendas, sergent royal, et de Françoise Duhamel, sa femme ; — de Jean Maure, soldat de milice de la paroisse de St-Clément, 1733 ; — d'Antoine Guat, de Tulle, servant comme soldat de milice de la paroisse de Combressol ; — de Marguerite Richemine, femme de Jean-Baptiste de Mérigonde, seigneur de Favars ; — de Guillaume Patua, soldat de milice de la paroisse du Lonzac, 1734 ; — de Pierre Aubier, bourgeois de Donzenac ; — d'Angélique Bardon, de Tulle, 1735 ; — de Léonarde Latreille, femme de François Jarry, peigneur de laine, 1736 ; — de Jeanne Eyrolles, femme de Gauthier Farge, meunier au village de Bussièrès, paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze, 1737 ; — de Jean-Martial Ducher, orfèvre de Tulle ; — de Pétronille Beaufès, femme de Jean-

Gilles de Meynard, 1738 ; — de Marguerite Cueille, femme de Philippe-Louis Fortier, 1739 ; — d'Anne Bourguet, veuve de Léonard Claux, de St-Clément. — Etc.

E843. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1740-1746 — Bussières. — Testaments : — d'Antoinette Galan, femme de Léonard Beronnie, papetier au moulin de Gouttenègre, 1740 ; — d'Élisabeth Masdelbos, femme de Jean Coste, tisserand ; — de Jean Duron, marchand du bourg d'Auberchamp, en Gascogne ; — de Léonarde Saintipoly, femme de Jean Palès, hôte au quartier du Trech, à Tulle, 1741 ; — d'Antoine Massoulier, praticien du village de St-Sylvain ; — de Catherine Lafon, fille du tiers ordre de Saint-François, — de Louise Fabry, fille dévote native du bourg de St-Sylvain ; — de Philippe-Louis Fortier, bourgeois de Tulle ; — de Louise-Marie de Fénis, novice au monastère de Ste-Ursule de Tulle, 1742 ; — de Blaise Bardon, sargetier de Tulle, 1743 ; — de Jean-Plaisant de Bouchiat, docteur en théologie, curé de St-Nicolas d'Uzerche, 1744 ; — de Charles-Bernard de Fénis de Chabanac, lieutenant dans le régiment d'Auvergne-infanterie ; — de Noël Chastang, hôte au quartier d'Alverge, à Tulle ; — de dame Jeanne Lachèze, veuve de Martin de Fénis de Labrousse, 1745 ; — de Gabrielle Laval, fille dévote de Gimel, 1746. — Etc.

E844. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1747-1751 — Bussières. — Testaments : — de Gabriel de Fénis, seigneur de Labrousse, 1747 ; — de Jeanne Pélicier, veuve de Jean Tulieyre, de Bar ; — de Marianne Jarrige, veuve de François Darluc, bourgeois et marchand de Tulle ; — d'Antoine Lachoud, milicien de la paroisse d'Espagnac, 1748 ; — de Barthélémy Peschel, du bourg d'Orliac-de-Bar ; — de Guillaume Laval, docteur en théologie, archiprêtre de Gimel ; — de Marie-Martiale de Fénis, fille de Martin de Fénis ; — d'Antoinette Mas, veuve de Jean Baluze, de Tulle ; — de Joseph Laval, prieur de Boulier et vicaire de St-Étienne-de-Gimel, 1749 ; — d'Antoinette Rabanide, fille, de Tulle ; — de Marie Brivezac, femme de Jacques Dumyrat, bourgeois de Tulle ; — de Gaspard Dupuy, fille du sieur Dupuy, lieutenant assesseur au présidial de Tulle, 1750 ; — de Jeanne Dupuy, fille dévote de Tulle ; — de Françoise des Pradeaux, fille de Joseph des Pradeaux, de Treignac ; — d'Antoine Tersat, marchand de Brive, 1751 ; — d'Hélène Bonneval, femme de Louis Déjean, de Curemonte ; — de Duminie Turquois, femme de Jean Soleilhavop, demeurant à la Vigne-lès-Tulle ; — d'Antoine Brival, novice récollet ; — de Jeanne Fleysac, femme de Joseph Leygounie, praticien de Naves. — Etc.

E845. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1752-1761 — Bussières. — Testaments : de Jeanne Materre, veuve d'Antoine Gourdon, valet de l'église cathédrale, 1752 ; — de Marianne Senailhac, veuve d'Étienne Lavergne, bourgeois de Beynat ; — de Lucie Martin, de Chanteix ; — d'Antoine Mouret, piéton de Tulle, 1753 ; — de Marie Dumond, veuve de Jacques Bassaler, maître d'école ; — de Jean-Joseph Valadier, marchand de Tulle, 1754 ; — de Jean Roubertou, laboureur du village d'Orliaguet, paroisse de St-Pardoux de Gimel ; — de Jean Jourde, marchand du bourg de la Chapelle-St-Géraud, 1755 ; — d'Étienne Bezanger, milicien de Tulle, 1756 ; — de Marie Rominhac, femme de François Massinguirard, bourgeois de Lagarde ; — de Marie-Thérèse Brivezac, veuve de Jean Léger Brival, juge de Dersse, 1757 ; — de Joseph Parrical de Chammard, garçon chirurgien, demeurant au bourg de St-Salvador ; — de Jean Plas, de Saint-Salvador, 1758 ; — de Marguerite Chadebech, veuve d'Antoine Fonfrède, de Tulle, 1759 ; — de dame Suzanne de St-Viance, femme de Jacques de Gimel, seigneur de St-Priest ; — de Raymond Lescure, piéton de la ville de Tulle, 1761. — Etc.

E846. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1762-1772 — Bussières. — Testaments : de Gérald Soleilhavop, chirurgien juré de la ville de Tulle, 1762 ; — de Marianne Chabrarie, veuve de Jean-Joseph Valadier, 1763 ; — de dame Gabrielle Merigot de Ste-Fere, veuve de François-Martial de Fénis, seigneur de Laprade, — de Jeanne Maloubre, veuve de Blaise Maurel, bourgeois de St-Chomant ; — de Jeanne Malaret, fille de Martial Malaret, huissier, 1764 ; — de Jean Sartelou, prêtre communaliste de St-Pierre de Tulle,

1765 ; — d'Antoine Bussières de Durou, grenadier au régiment de Bourbonnais ; — de Thérèse Dalvy, fille de Jean-Léonard Dalvy, bourgeois de Tulle ; — de Jacques Dumyrat, bourgeois de Tulle ; — de Jean-Martial de Fénis, seigneur de Lacombe, gouverneur de Tulle ; — de Jean-François Jarrige de Lamazorie, conseiller au présidial de Tulle ; — de Marguerite Brunie, femme de Jean Decoux, marchand de Treignac ; — de Léonard Debort, journalier de Tulle, 1668 ; — de Marianne Ménager, fille de Pierre Ménager, marchand de Tulle, 1771 ; — de Jean-François Besse, bourgeois de Tulle, 1772. — Etc.

E847. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1770-1783 — Bussières. — Testaments : — de Mathieu Marlias, tailleur d'habits, de Tulle, 1770 ; — de Jean-Baptiste Pascal, marchand de Tulle, 1771 ; — de Jean Lajaunie, bourgeois de Tulle ; — de Jeanne Neupons, fille du tiers ordre de Saint-François, 1772 ; — de Marie-Jeanne Dulaurent, de Tulle, 1775 ; — de François Servau, éperonnier de Tulle ; — de Michelle Aignon, fille du tiers ordre de Ste-Thérèse ; — d'Antoine Dussol, grand chantre de la collégiale de St-Astier en Périgord ; — de Gabriel de Fénis, seigneur de Labrousse ; — de Martial Marpillat, hôte de Tulle ; — de Léonard Laporte, curé de St-Pierre de Tulle ; — de Louise Pinardel, fille dévote, 1783. — Etc.

E848. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1636-1662 — Charpentier, notaire royal. — Procuration de Jacques d'Estouart de Coussade, comte de Lavauguyon, à Charles de Senecterre, seigneur de Saint-Victour, pour recevoir de François d'Hautefort de Saint-Chamant la somme de quatre mille livres (1638).

Chassaignac, notaire royal d'Ussel. — Obligation souscrite par les habitants de Saint-Martial-le-Vieux au profit de Jean-Joseph Jaucen, seigneur de Poissac (1662).

Chaunac, notaire royal de Tulle. — Procuration d'Étienne Darche, lieutenant général criminel au siège de Tulle, à Jean Terriou, pour transiger avec François d'Hautefort de St-Chamant (1636).

Choustras, notaire royal de Chirac. — Obligation souscrite par les habitants de Ste-Marie-Lapanouze au profit du sieur du Peret (1662).

E849. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1633-1669 — Debernard, notaire royal de Tulle. — Obligation de six cent soixante-neuf livres souscrite par Marthon Laporte, de Chanteix, au profit de Raymond Ceyrac, avocat de Tulle (1669).

Dupuy, notaire royal de Ste-Fortunade (?). — Quittance de François de Boussac, seigneur de Lagarde, pour Antoine Tavé, laboureur (1664). — Etc.

E850. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1634-1641 — Duron, notaire royal de Tulle. — Minutes. — Procuration des sieurs Soleilhavoup, Galinot, Fraysse et Cie, marchands de Tulle, à Antoine de Fénis, seigneur du Pouget, pour recouvrer une créance sur François Lacombe, marchand de Salignac (1634). — Contrat de mariage entre Michel Moussours, M^e bridier de Tulle, et Marie Morbeau (1636). — Vente, par Jeanne Pastrie à Antoine de Fénis, d'une maison ruinée et d'un jardin situés au village de Chanut, paroisse de St-Pierre de Tulle (1637). — Pouvoir donné par Jean de Genouilhac, évêque de Tulle, à Jacques de Fénis, juge dudit seigneur évêque, en retour de ses bons services, de racheter des rentes sur le village de Chazarain, qui avaient été aliénés par ses prédécesseurs (1638). — Vente, par Gabrielle du Gibanel, à Jean Dufaure, bourgeois de Tulle, de ses droits sur le village de Chanut, situé sur la Corrèze, près du repaire de Salavert et du lieu de Lauzelou. - Emprunts, par Antoine de Fénis, au nom de Jean Ceaulx, marchand de Toulouse, de plusieurs sommes d'Antoine Teyssier, bourgeois de Tulle, de Bernard Guaie, archiprêtre de Gimel et curé d'Égletons (1640). — Sommation d'Antoine de Fénis à Françoise Lachèze et à Antoine Dugalt de lui compter la somme de deux mille livres en vertu d'une lettre du duc de Ventadour (1641). - État des créances que le sieur de Fénis refuse

d'accepter dans l'actif de la société constituée entre lui et les sieurs Fraysse et Soleilhavoup, marchands. — Etc.

E851. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1642-1649 — Duron. — Minutes. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Jean-Charles Fagerdie, sieur des Pras et de Rochefort, dans la maison du prévôt du chapitre à Tulle, au château de Rochefort, dans la paroisse de Chanteix et dans la maison des métayers. L'inventaire des papiers fournit de nombreux renseignements pour l'histoire de la famille de la Fageardie (1642). — Bail, par Antoine de Fénis, du domaine del Riou, situé dans la paroisse de St-Martial (1643). — Bail, par le même du domaine du Pouget, situé dans la paroisse de Corrèze. — Dénombrement des revenus de la seigneurie du Pouget. — Transaction entre Antoine Borderie, seigneur de Chadepeau, et Marguerite de la Fageardie, femme d'Antoine de Fénis, au sujet de plusieurs créances. — État des créances sur divers, remises par le sieur de Fénis au sieur Fraysse, marchand, ou plutôt banquier (1644). — Etc.

E852. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1652-1660 — Duron. — Minutes. — Quittance de Mathive du Pouget, veuve de Léonard Fénis, avocat en parlement, à Jean Maruc, sieur de St-Aigne, d'une somme de mille livres due sur l'hérédité de Jacques Maruc, conseiller en l'élection de Tulle (1642). — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Dominique Lagarde, bourgeois de Tulle. — Quittance de Jean Tillac, syndic du chapitre de Tulle, au prévôt de Ste-Féréole, de la pension due audit chapitre le jour de Noël. — Testament de Jean Galan, marchand cordonnier de Tulle. — Sommation des sieurs St-Priest, Tillac et la Fageardie, vicaires du diocèse, au scribe du chapitre, au sujet d'un propos attaquant leur gestion. — Sommation des collecteurs des tailles de Tulle aux maire et consuls pour obtenir une nouvelle désignation d'assesseurs. — Contrat de mariage entre Pierre Plas, M^e fourbisseur de Tulle, et Jeanne Galan. — Contrat de cheptel entre Antoine Courbarie, du village de la Bachellerie, et Léonard Rabanide, bourgeois de Tulle. — Achat, par Jean Pourchet de Rodarel, praticien de Tulle, d'une sépulture dans l'église St-Pierre dudit Tulle. — Marché passé par Charles de Fénis, seigneur de Rochefort, pour faire conduire l'eau de la fontaine de Chanut dans son château de Louzelou (1654). — Etc.

E853. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1603-1606 — Eyrolles (Jean), notaire royal de Tulle. — Minutes. — Subrogation pour Eymar Clamondes, créancier des sieurs Rivière et Puyauferrant (1603). — Vente, par Jean Fagerdie, sieur de la Coste, à Jean Teyssier, sieur de Chaunac, receveur général des finances à Limoges, pour le prix de cent cinquante livres, d'un pré et des ruines d'un moulin situés au « Chastang-lès-Chaunac » (1604). — Testament de Jean Lofficial, de Tulle. — Obligation de deux cents livres souscrite par plusieurs habitants de Tulle au profit de Martin Bourderye, curé de Ste-Féréole. — Transaction entre Anne de St-Salvador et Léonard, dit Nony, au sujet d'arrérages de rentes sur le village de Polianges. — Bail à titre de métairie d'une vigne située à Laguenne, « contenant environ dix-huit journaux de vigne à foussure d'homme », par Jeanne de la Mazourie, veuve de noble Jean de la Chassaigne. — Sommation de Françoise Combes à Jean Fès, dit Menoyre, meunier de Tulle, de prendre à sa charge une fille qu'elle avait eue des œuvres d'Étienne Fès. — Note relative à la pose de la première pierre du couvent de Ste-Claire de Tulle (27 avril 1606). — Etc.

E854. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1605 — Eyrolles. — Minutes. — Vente, par Marguerite de la Vialle, veuve de Huguet Guitard, à Pierre Deyeux, muletier de Tulle, de deux prés situés au village de Maure (112). — Contrat de mariage entre Noël Rivière, de Favars, et Jeanne Thomas, fille de François Thomas, notaire de Laguenne (99). — Contrat par lequel Jean Mondon, de Cornil, s'engage à travailler de « son art et métier de menuizier » pendant un an, moyennant la somme de vingt livres (95). — « Maytairie pour M^e Pierre Lamore, notaire et procureur » à Tulle, avec un état des meubles et des immeubles abandonnés au métayer (87). — Sommation de Léonard Brivazac, fermier des revenus de l'abbaye

de Vigeois, à Jean Nauche, sacristain de ladite abbaye, au sujet d'une saisie de grains faite par le receveur des décimes du diocèse de Limoges (80). — Testament de François Germain, de Bar (70). — Inventaire du mobilier de Pierre Maure, de Chaunac (59). — Procuration de Pierre Lidons, curé de Chameyrat, pour affermer les revenus de sa cure (48). — Sommation de Jean Teyssier de Chaunac à Jean Lagier, messenger, au sujet d'un paquet renfermant des papiers d'affaires, qui n'avait pas été remis à son adresse (42). — Procuration de Pierre Lachièze pour affermer de Guillaume Gaudau, commandeur de Puy-de-Noix, les revenus de ladite commanderie (25). — Testament de Françoise de Juyé, fille de Bernard Juyé, de Tulle (10). — Etc.

E855. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1606 — Eyrolles. — Minutes. — Quittance par Jean Borderie, syndic du chapitre de Tulle, à Jean Darluc, marchand, de la somme de dix-huit livres pour fondation d'un obit (4). — Contrat de mariage entre Jean Pinardel, de Ladignac, et Catherine Duran (13). — Quittance de douze setiers de seigle, d'un setier de froment et d'autres objets d'alimentation formant la pension, due par Étienne Teyssier à Anne de Baluze, veuve de Jean Teyssier, sa grand-mère (19). — Sommation de Bernard Brivazac, fermier de l'abbaye de Vigeois, à Antoine Queyreau, abbé dudit Vigeois, au sujet de l'enlèvement du poisson d'un étang (28). — Contrat entre les consuls de Tulle et François Jos, fustier, pour la réparation de la tour de la Barussie moyennant l'abandon pendant quatre ans, des droits sur la marque des mesures (31). — Notification de grades pour Jean Pradon, prêtre (32). — Enquête sur les excès commis par le sieur Ceron, prêtre de Naves, sur la personne de François Besseyrie et sur celle de Libéral Dubal, de Tulle (39). — Testament de Guillaume Official, cordonnier de Tulle (75). — Contrat de mariage entre Bernard Dumas, procureur à Tulle, et Martine Jarrige (80). — Sommation de Bernard Brivazac aux religieux de Vigeois pour les contraindre de rendre des barriques dans lesquelles il leur avait livré du vin (83). — Quittance de cent cinquante livres donnée par François de la Mauriange à Julien Freyssinge de St-Salvador, sieur de Bort, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi (85). — « Estat des rantes constituées que Léonard Brivazac, l'aisné, marchand de la ville de Tulle, a droict de prandre annuellement sur les deniers l'équivaillant du Bas-Limouzin, ez ellections de Tulle et Brive » (94). — Enquête contre Jean Delmont, de Saint-Jal, qui avait injurié et blessé un sergent royal chargé de l'arrêter (96). — Sommation des prêtres de l'église St-Pierre de Tulle à divers pour avoir paiement des cens et rentes dépendant de la vicairie de St-Jean, desservie dans l'église cathédrale (107). — Procuration de Jean Maruc, sieur de Champlagarde, pour la poursuite d'un procès devant le sénéchal de Martel (117). — Donation générale entre vifs, par Françoise de Maruc, veuve de Léonard Loyac, et Léo de Loyac, à Anne de Loyac, femme de Léonard Brivazac (127). — Sommation de Léonard Lasteyrie, d'Allasac, fermier du prieuré d'Ussac, au chapitre de Tulle, relative au refus par celui-ci du vin qui lui était dû sur les revenus dudit prieuré (129). — Etc.

E856. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1607 — Eyrolles. — Minutes. — Testament de Léonarde de Marcès, veuve de Pierre Peschadour, marchand de Tulle (9). — Transaction entre Pierre Coudert, prêtre de la paroisse St-Pierre de Tulle, et Jean Fagerdie, sieur de la Coste, au sujet d'une vicairie fondée dans la chapelle de Sourrien, dépendant de l'église St-Julien, par Jacques Fagerdie (11). — Contrat de mariage entre Jean Estorges, mazellier de Tulle, et Marie Trech (13). — Association entre Jean Fénis, Léonard Dubal, Pierre Meynard, Martin Lavialle et autres, marchands de Tulle, dans le bail de la terre et seigneurie de St-Martial et Audouze (28). — Location d'une boutique, par Jean Maruc, marchand de Tulle, à Léonard Brunie, tailleur, pour le prix annuel de six livres (42). — Contrat d'apprentissage de l'art et métier de menuisier (48). — Testaments de Jean Verdier, de Poissac (50) ; — et de Barbe Saige, de Tulle (56). — Titre ou pension cléricale pour Louis de Loyac, de Tulle (59). — Procuration de Suzanne de Freyssinges, veuve de Julien Maruc, sieur de Viers, pour toucher le montant d'une créance (68). — Information sur une rixe entre Jean Queyrie, tailleur de St-Hilaire-Peyroux et Pierre Queyrie, cordonnier (79). — Accord entre les collecteurs des tailles de la ville de Tulle (80). — Bail du repaire noble de Garnier et du domaine appartenant à Pierre de Fénis (93). — Sommation de Léonard Brivazac, au nom du baron de Maumont, à Jean Dupuy, tenancier des

villages de Peuchouarges et de Maison, dans la paroisse de Sarran, au sujet d'arrérages de rentes (109). — Prise de possession, par Antoine Lagarde, marchand de Tulle, de plusieurs tènements situés au village du Massoulier, paroisse des Angles (128). — Quittance pour Léonard Brivazac, du montant de la fondation d'un obit dans l'église cathédrale faite par Françoise de Maruc, sa belle-mère (156). — « Testament mutuel de sire Léonard Brivazac, l'ainé, marchand de la présente ville, et de Anne de Loyac, sa femme (167) ». — Testament de Mariotte Peuchauferrant, de la paroisse de Chanac (173). — Résignation, par Léonard Brivazac, en faveur de Jean Darluc, son gendre, de son office d'élu en l'élection de Tulle (178). — Etc.

E857. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1609 — Eyrolles. — Minutes. — Bail, par Pierre Boule, curé de Chameyrat, pour le prix annuel de cent soixante-cinq livres, des revenus de sa cure (12). — Résignation, par Jean Lapeyre, de la cure de Saint-Pierre de Combressol et de son annexe de Bonnesaigne (19). — Sommation de Pierre Chapoul, prêtre, à Jean Teulières, curé de Tudeils, pour avoir paiement de douze setiers de seigle et de douze bastes de vin qui lui étaient dus à titre de desservant dudit Tudeils (21). — Sommation de Jean Tereygeol, curé de St-Sylvain, à Jean Nugon, son paroissien, pour avoir paiement des dîmes (25). — Enquête relative aux droits du sieur Tereygeol sur la cure de Saint-Sylvain. — Sommation de Jean Dalvy, M^c libraire de Tulle, à François Celaur, marchand, pour avoir livraison d'une caisse de vitres (30). — Prise de possession, par Martin Chameyrac, prêtre de l'église Saint-Julien de Tulle, de la vicairie del Trech, desservie dans l'église paroissiale de Cornil, « en la chapelle Saint-Michel » (57). — Reconnaissance d'une rente de seize setiers de seigle, par Jean Savy, et François Sorzac, du village de Vieillefond, paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux, en faveur d'Antoine Salès, marchand de Tulle (66). — Procès-verbal d'une assemblée des habitants de Laguenne relative à un procès soutenu contre le baron de Laroche (69). — Réception de Louis Loyac dans la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle (82). — Testament de Cosme Serre, du village de Boisse, paroisse de Corrèze (91). — Association entre les sieurs Trebier et Lagarde, teinturier, pour l'exercice de leur métier (106). — Échange d'immeubles entre Françoise de Paillers, veuve de Jean de Gimel, sieur de St-Martial, et Jean Saint-Priest (131). — Sommation de Jean Bassaler, curé de Seilhac, à Jean Vantégeoul, de cesser de le troubler dans la possession de sa cure (135). — Sommation des fermiers des prévôtés de Laguenne et de Ste-Féréole à l'évêque de Tulle pour obtenir qu'il fasse constater les dégâts causés dans les vignes par la gelée (136). — Remise, par l'évêque de Tulle, aux sieurs Dubal, de rentes sur le village de Solane, dans la paroisse St-Pierre dudit Tulle, en retour de services rendus, et notamment parce que les dits Dubal et leur père « ont employé plusieurs notables sommes, avec beaucoup de peine et labeur pour la conservation des titres » de l'évêché, « qu'ils ont gardé longues années mesmes en l'année mille V c quatre-vintz-cinq, à cause de la prinze et detemption de ladite présente ville faite par ceulx de la religion pretendue reformée, à cauze desquelz ils payarent notable somme de pension, comme aussy pour le remuement et transport d'iceulx durant plusieurs années de malladies de contagion » (137). — Attestation pour Jeanne Dalvy, dit de la Roche, portant que le nommé Martial Espinasse, qui avait été tué dans la ville de Gourdon, était son fils (144). — Etc.

E858. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1610 — Eyrolles. — Minutes. — Bail, par Raymond Hivernaressas, cordonnier, pour le prix annuel de sept livres, d'une maison située à Tulle, au « Barry » d'Alverge (4). — Testament de demoiselle Léonne de Cournier, veuve de Bertrand de Loyac, lieutenant particulier au siège de Tulle (25). — Sommation de Françoise Lagarde, du village de Rodarel, paroisse de Tulle, à Anne Serre, pour avoir paiement de dix muids de cidre (31). — Testament de Jeanne Fage, veuve de François Pougeade, de Tulle (43). — Sommation des maire et consuls de Tulle à Louis Marcès, notaire royal, pour avoir copie des actes de leur administration étant entre les mains dudit Marcès (44). — Contrat de mariage entre Gabriel Béronie, de Tulle, et Marie Maruc (50). — Investiture donnée par Étienne Melon, en qualité de trésorier du chapitre, à Étienne Toulemond, pâtissier de Tulle, d'une écurie située au « Barry de Nicolas » (52). — Contrat de mariage entre Antoine Juge, papetier, et Jeanne Marcillon, fille de Pierre Marcillon, parcheminier (65). — Contrat d'apprentissage du métier

d'éguilletier (71). — Sommaton d'Étienne Daubès, prêtre au syndic du chapitre de Tulle, pour être mis en possession de la vicairie d'Eymar-le-Dom (72). — Sommaton de Gilbert d'Aubusson, dame d'Hublanges, à Martin Grégoire, procureur et commis au greffe criminel du siège de Tulle, pour activer l'envoi au parlement de Bordeaux des pièces d'une procédure criminelle contre Jean de Saint-Chamant, sieur du Pescher (89). — Sommaton de Jean Peschel, marchand de Tulle, à Pierre de Fénis, official du diocèse de Tulle, pour obtenir un monitoire contre « certains personnages malfaiteurs luy retenant malicieusement plusieurs notables sommes... » (100). — Etc. — Cette liasse est enveloppée dans un parchemin renfermant le testament de Jeanne Arnaud, de Tulle, de l'année 1495.

E859. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1611 — Eyrolles. — Minutes. — Subrogation pour Raufet Peschadour, M^e pelletier, de Tulle, consentie par Pierre Peschadour, M^e fourbisseur (7). — Contrat de mariage entre Pierre Ferrier, natif de l'Auvergne, et Narde Solier, de Corrèze (19). — Testaments d'Eutrope Latreille, sergent royal de Tulle (27) ; — et d'Antoine Lafon, prêtre (29). — Compte entre Antoine Allet, Bastien Rivière et Étienne Soulier, marchands associés pour le « trafic et commerce de certaine marchandise appelée cadis de Gevaudan » (46). — Sommaton de Léonard Vieillefond, de Tulle, à Martial Mériconde, charpentier, qui s'était engagé à bâtir, dans un temps déterminé, « un molin à drap, molin de charde et taule » (53). — Prix-fait pour la construction de plusieurs lots de la « haulte muraille » que les « habilans du faubourg d'Alverge et Lyon d'Or » avaient résolu de faire construire pour « se fortifier » (60 et 71). — Sommaton de Martin Chevalier, M^e brodeur de Tulle, à Pierre Rivière, marchand, au sujet d'une créance (78). — Testaments de Françoise Peny, veuve de Pardoux Dubois, de Tulle (82) ; — et de Jean Rivière, marchand de Tulle (87). — Sommaton de Jean Blondet, avocat à Guéret, aux habitants de Saint-Pardoux-de-Gimel et de Corrèze, au sujet d'une subvention imposée sur les villes et gros bourgs de l'élection de Tulle en 1599 (90 et 91). — Nonciation pour Françoise de la Tour, femme de Jean Borderie, contre Antoine Borderie, sieur de Chadepeau, qui se « gaitait » de faire établir une ceinture à ses armes dans la chapelle de Bonnet de l'église St-Pierre de Tulle (109). — Informations pour Jean de Fénis, sieur de Ceron, contre certains particuliers des Plats, qui avaient frappé un sergent royal chargé d'opérer une saisie (113). — Bail des revenus du prieuré des Angles appartenant à Jean Martin de Saint-Martial (123). — Contrat de mariage entre Jean Saint-Viance, de Tulle, et Toinon Bach (127). — Testament de Pierre Grand-Sales, du bourg de Chanac (149). — Etc.

E860. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 199 pièces, papier.

1613 — Eyrolles. — Minutes. — Prise de possession, par Jean Chabrarie, prêtre, de l'infirmerie de l'église cathédrale de Tulle (1). — Compromis entre Pierre Spinasse, juge de Neuvic, et Pierre Chassaing, bourgeois d'Égletons, au sujet de l'administration des biens de feu Antoine Chassaing (7). — Baux de maisons situées à Tulle, dans les rues de la Roche-Martin (10) et de Rouillac (12). — Inventaire des meubles, livres et papiers de Pierre de Loyac, lieutenant particulier au siège royal de Tulle (16). — Contrat de mariage entre François Grange, de Tulle, et Thévène Chardige (18). — Testament de François Dumas, procureur au siège royal de Tulle (45). — Permission donnée par les syndics de l'église St-Julien de Tulle à Jean Chabrarye, prêtre, moyennant la somme de dix livres, de faire un « vas », ou tombeau dans ladite église (47). — Acte de remise, par Pierre Pradou, - marchand de Tulle, aux syndics de l'église Saint-Pierre de Tulle, des archives de ladite église (53). — Obligation de cinq cents livres souscrite par Jean-Baptiste Dubal, chanoine de Tulle, au profit de Pierre Borderie, élu (57). — Contrat, entre Jean Soustre, curé de Favars, et Pierre Vaurillon, procureur au siège royal de Tulle, pour la desserte de la vicairie de Ste-Catherine dudit Favars (58). — Testament de Pierre de Loyac, lieutenant particulier au siège de Tulle (61). — Vente, par Jean de Miramond, sieur de Chadebech, à Jean Lachièze, procureur, de tout ce que Bertrand Vaur possédait au village de Champagnac, paroisse de Favars (67). — Prise de possession, par Louis Ternat, prêtre du diocèse de Clermont, de la prévôté de Favars (87). — Contrat de mariage entre Léonard Estrampe, du village d'Hublanges, paroisse de Bar, et Antoinette Troues (101). — Bail des dînes et offrandes appartenant au sieur Forestie en qualité de curé de Saint-Julien de Tulle (106). — Bail du

repaire noble des Donnaireaux, appartenant à Martial Brivazac, lieutenant en la vice-sénéchaussée du Bas-Limousin (108). — Reconnaissance de rentes sur le tènement du Peyrou et sur le village du Boissoux, paroisse de Saint-Augustin, en faveur de François Lagarde, avocat (140). — Informations pour Pierre Rivière, marchand de Tulle, contre Jean Laporte, d'Uzerche, et autres qui s'étaient livrés à des voies de fait contre un sergent royal (148). — Contrat de mariage entre Étienne Malaurie, tisserand de Tulle, et Françoise Guinguy (152). — Informations contre Jean Fagon, dit Lamy, du village de la Combe, paroisse de Sainte-Fortunade, qui était accusé d'avoir chassé avec une arquebuse à rouet (163). — Etc.

E861. (Liasse.) — 242 pièces, papier.

1516-1614 — Eyrolles. — Minutes. — « Assise tenue à la borye de Germain, parroyesse Saint-Jullien de Tulle, » en 1516 (1). — Testament d'Antoinette Ausoleil (8). — Transaction entre Jean de Combarel du Gibanel, baron de Vergniolle, et Edme Robert de Ligneyrac, au sujet de l'hérédité de Françoise d'Escorailles, dame de Ligneyrac (19). — Prix-fait et détail de travaux à exécuter pour la défense et fortification du faubourg d'Alverge (49). — Contrat d'apprentissage du métier de gantier et éguillettier (51). — Vente, par Martial Payen, marchand de Tulle, à Pierre de Loyac, receveur des « dixmes » du diocèse de Tulle, pour le prix de trente-quatre livres, d'un bois de trois eyminées situé à Chameyrat-le-Vieux (61). — Contrat de mariage entre Jean Peyrelevade, boucher de Tulle, et Marguerite Dumond (78). — Donation, par Martin Borderie, curé de Ste-Féréole, à Pierre Borderie, élu, de la chapelle qu'il avait fait construire dans l'église du monastère de Ste-Claire de Tulle (80). — Testament d'Eutrope Trech, sergent royal (88). — Informations sur un vol de récoltes (106). — Accord entre Blaise Laval, docteur en médecine de Tulle, et Pierre de Loyac, receveur des décimes, au sujet d'une maison ruinée que ledit Laval faisait rebâtir (115). — Échange de boriages entre François de la Majorie, seigneur de Pebeyre, et François Eyrolles (123). — Bail, par Martin Borderie, curé de Ste-Féréole, au profit de Calmine Baluze, marchand de Tulle, des revenus de ladite cure de Ste-Féréole (124). — Bail de la dîme des orges due à l'évêque de Tulle sur les paroisses Saint-Pierre et Saint-Julien dudit Tulle (127). — Bail des dîmes des tènements d'Eyrolles et de Marvialle, situés dans la paroisse de Laguenne et dépendant de la vicairie de Ste-Madeleine desservie dans l'église cathédrale de Tulle (128). — Bail des dîmes du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine et du blé noir, dues à l'évêque de Tulle sur la paroisse de Laguenne (134). — Investiture d'une terre donnée à Antoine Lagarde, de Tulle, par le fermier de la prévôté de Marc-la-Tour (158). — Reconnaissance pour noble Bernard Choutard, sieur de la Rochette, reçues par Jean Soudeilles, notaire royal de Tulle, 1537 (180). — Testaments de François Daubès, du village de Daubès, paroisse de St-Bonnet-Avalouze (90) ; — et de Françoise Pen, veuve de Pardoux Dubois, de Tulle (95). — Prix-fait entre Nardon Boyssal, maçon d'Eyrein, et les habitants des quartiers d'Alverge et du Lion d'Or, pour « faire un boulevard ou pavillon qui sera fait au carré de la maison de Fondiou, du Lion d'Or, lequel boulevard sera supporté par deux arceaulx, l'ung estant au carré de ladite maison... que servira d'entrée (187). — Notification de grades pour Jean Chabrarie (188). — Testament de François Laplagne, cordonnier de Tulle (191). — Notification de grades pour Jean Salvanie, de Tulle (194). — Attestation pour Étienne Capelle, filleul d'Étienne Hervé, fils d'un défunt principal du collège (198). — Nomination de syndics pour les églises St-Pierre et St-Julien de Tulle (209). — Donation d'un obit dans l'église cathédrale de Tulle, par Bernard Dumas, procureur d'office de l'évêque (231). — Etc.

E862. (Liasse.) — 213 pièces, papier.

1616 — Eyrolles. — Minutes. — Testament de Pierre Freycinet, de Tulle (6). — Enquête sur une rixe qui avait eu lieu à Tulle, sur la place de l'Aubarède et dans laquelle avait été tué le sieur Juyé, prévôt de Seilhac. Parmi les témoins entendus figure Bertrand de la Tour, doyen du chapitre de Tulle (9). — Testament d'Étienne Chirac, de Tulle (21). — Quittance du fermier des seigneuries de Corrèze et Boussac, appartenant au duc de Venta-dour, de rentes sur le village de la Fieire, paroisse de Vitrac (38). — Testament d'Antoine Fabrye, tailleur de Tulle, qui était « sur le point de s'en aller en la ville de Paris, ou ailleurs pour poursuivre et travahier de son mestier » (48). — Prise de possession, par Bernard Rominhac, clerc, de la vicairie de Ste-Madeleine de l'église cathédrale de

Tulle (52). — Contrat d'apprentissage du métier de boursier aiguilletier (64). — Quittance de Jeanne de Bonneval, veuve de Julien de St-Salvador, à Guillaume Rabanide, d'arréages de rentes sur le tènement de la Farge (77). — Testament de Catherine Vialle, femme de Guillaume Besse, de Tulle (84). — Bail, par François Choutard, sieur de la Rochette, à Léonie de Loyac, Penelle de Féris et autres, de rentes sur le village de Masmasel (86). — Inventaires des meubles de Jean Farge, dit Tempouriou, de Tulle (88) ; — et de ceux de Léonard Serre, sergent royal (89). — Bail des cens, rentes et dîmes appartenant à l'évêque de Tulle sur le village de Chaunac (94). — Contrat de mariage entre Jean Pastrie, de Tulle, et Anne Peschadre (100). — Bail, par les syndics de Saint-Julien de Tulle, de cinq setiers de seigle, de douze setiers d'avoine, etc. de rente foncière sur le village del Bos, paroisse d'Albussac (104). — Testament de François Jos, clerc (114). — Donation pour cause de mort par François Peuchavielhévigne, du village de Daubès, paroisse de St-Bonnet-Avalouze, qui voulait aller « au royaulme d'Españhe » (115). — Contrat de mariage entre Martial Bach, de Tulle, et Marguerite Coste (132). — Bail, par Gabriel Binet du Jassonneix, conseiller en l'élection de Tulle, à Jean Dussol, d'un boriage situé au village de la Béronnie, paroisse St-Pierre dudit Tulle (133). — Testament de Jean Farge, dit Tempouriou, « blanchisier », de Tulle (147). — Permission de faire une sépulture dans le cimetièrre de St-Julien de Tulle, pour Géraud Destortz, charpentier (175). — Sommation de François-Gaspard de Sédières, seigneur de Cournous à Antoine Bussière, juge de la vicomté de Sédières, pour qu'il soit dressé inventaire de biens délaissés au château de Sédières par Pierre, son père (184). — Etc.

E863. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 215 pièces, papier.

1616 — Eyrolles. — Minutes. — Engagement pris par le sieur Robanide de construire partie de l'une des tours des fortifications du quartier d'Alverge. Ces fortifications, de l'avis des gens de guerre avaient été ainsi « désignées et marqués : sçavoir une tour au milieu du jardin appelle de Fondiou et sur le bort de la reviere de Correze, et de la jusques au carré bas de la maison de Fondiou une muralhe à chault et à vable de la haulteur de quinze piedz hors terre, et joignant le carré hault de ladite maison, ung boulevard à troigs estages, couvert d'ardoize, avec son machicouly ; et dudit boulevard une autre muralhe jusques dans une terre appartenant à M^e Pierre de Féris, sieur de Garin, et dans icelle terre une belle et grande tour aussy avec son machicouly couverte d'ardoize ; et de ladite tour, suyvant toujours ladite terre jusques à l'endroit du jardin du sieur de la Geneste, une autre muralhe de mesme qualité et haulteur que la précédente ; et à l'endroit dudit jardin, une petite tour aussy avec son marchicouly, et couverte d'ardoise, en sorte que ladite tour deffande ladite muralhe dedans et dehors ; et de ladite tour, traversant tous jours ladite terre, tirant vers le jardin de Anet Vachon, une autre muralhe de mesme haulteur que la precedente ; et à l'endroit dudit jardin dudit Vachon, une autre grande tour parelhe à celle de dedans ladite terre de Guarinet ; et d'icelle tour tirant vers le jardin de Guilhiauime Rabanide, une autre muralhe de mesme qualité que la precedente, de laquelle muralhe ledit Rabanide a faict à ses fraiz et despans huict brasses et demye de longueur... et à l'endroit dudit jardin d'icelluy Rabanide, faire une autre petite tour à demy rond... à trois estages, et de ladite tour, tirant vers le jardin de M^e Noël Vaurillon, et vis-à-vis de la maison de M^e Aymar Clamondes, une autre grande tour parelhe à la première tour dedans la terre de Garinet... et de ladite tour, tirant vers la maison dudit Clamondes et jusques au bort de la grand rhue, une autre grande muralhe de mesme qualité que la precedente et encores de cinq piedz de haulteur de plus ; et de ladite muralhe jusques à la maison dudit Clamondes, ung boulevard aussy avec son machicouly et couvert d'ardoize ; et de ladite maison dudit Clamondes, tirant en bas jusques au bort de la reviere de Corrèze, une autre grande muralhe de la mesme qualité et haulteur et au bort de ladite reviere une aultre petite tour parelhe à celle du dict sieur de la Geneste... » (7). — Sommation de François Jos, clerc du village de Jos, paroisse de St-Julien de Tulle, à autre François Jos, son frère, pour obtenir restitution de dix setiers de seigle qu'il avait déposés dans le cellier de son père, « dans ung grand coffre communement appellé arche » (8). — Testament de Louis Marjauzes, du village de la Chastre, paroisse de Corrèze (17). — Titre presbytéral pour Jean Bassaler, de Tulle (27). — Contrat entre Gervais Cendriat, prêtre, et Martin de Féris, curé de Chanac (28). — Sommation des syndics de St-Julien de Tulle à Henri de la Fageardie, chanoine, et

à Étienne, son frère, pour avoir payement d'un legs de deux cent cinquante livres fait par Charles de la Fageardie (41). — Fondation d'un obit dans l'église cathédrale, par Jacqueline de Jarrige, femme de Jean Bois, procureur au siège royal de Tulle (43). — Arrentement, par Jean Teyssier, sieur de Chaunac, au profit de François Salvanye, sergent ordinaire du lieu de Lagleygeolle, paroisse de Meyssac, d'une vigne située au clos de Flaumond (52). — Sommation de Jacques Meynard à Jean-Baptiste de Loyac, président en l'élection de Tulle, pour être mis en possession dudit office, résigné en sa faveur (65). — Testaments de Penelle Quinqué, femme de Jean Quinqué, marchand de Tulle (66) ; — et de Martine Mérigonde, veuve de Martial Fouchier (67). -Reconnaissance d'une rente annuelle de sept livres cinq sols, par Jean Treille, marchand de Tulle, en faveur des prêtres de St-Julien (84). — Bail de la dîme des grains de la paroisse de St-Jal (95). — Bail du droit de « carterye » dont le sieur de la Faurie jouit sur la paroisse de St-Jal (96). — Bail, par Jeanne de Geneste, veuve de Jean Lachièze, juge de Favars, d'un domaine et boriage situé au village de Champagnac, paroisse dudit Favars (104). — « Inventaire des biens de feu Léonard Brivazac, l'aîné marchand de Tulle » (117). — Vente, par François Chautard, sieur de la Rochette, à Antoine Lagarde, marchand de Tulle, de moitié du village de Bouysse, paroisse de Corrèze (128). — Donation en cas de mort, par Léonard Massoulier, de Tulle, qui s'en allait à la guerre sous la charge du sieur de Champlagarde (149). — Vente, par Antoine Laval, meunier du village de Laval, paroisse de St-Julien de Tulle, à Pierre Official, pour le prix de quatre cents livres, d'une vigne de six journaux et d'une terre situées audit village de Laval (162). — Inventaire des papiers de Michel Official, de Tulle (174). — Sommation de François Alvitre, M^e imprimeur de Tulle, à Guillaume Gumond, menuisier, au sujet de la fourniture d'une presse (182). — Quittance des Jésuites du collège de Périgueux à Marguerite de Ventalz, dame dudit lieu (187). — Enquête pour François de la Majorie, seigneur de Pebeyre, au sujet d'un meurtre commis dans un bois appelé le « bouchastel del Teil » (193). — Etc.

E864. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1617 — Eyrolles. — Minutes. — Prise de possession, par Antoine Baluze, de la cure de Darazac (8). — Prise de possession, par Antoine Delagier, de la cure de Sexcles (9). — Vente, par Martial Porchier, avocat, à Jacques Brivazac, marchand, d'une place, ou « eyrial », située à Tulle, rue du Chandon (17). — Contrat de mariage entre Michel Delort, de Malangle, paroisse de Chanac, et Antoinette Delort (18). — Élection, par Marguerite de Lespinasse, veuve de Pierre de Loyac, lieutenant particulier au siège de Tulle, d'Antoine de Loyac, avocat, pour jouir de la donation faite par contrat de mariage de moitié de leurs biens (24). — Association entre plusieurs particuliers pour louer les revenus de la prévôté de Marc-la-Tour (38). — Contrat de mariage entre Jean Maschat, « eschardeur », de Tulle, et Léonarde Fabrie(42). — Informations pour Jean Delagier, procureur au siège royal et consul de la ville de Tulle, contre Pierre Borderie, élu, qui étant de garde dans la tour du Lion d'Or, l'avait insulté et frappé pendant une ronde (49). — Réception de Jean Bassaler dans la communauté des prêtres de St-Julien de Tulle (55). — Contrat de mariage entre Léonard Lachaud, laboureur, de Gimel, et Marie Teulière (72). — Testament de Peyronne Teyssier, veuve de Pierre de la Tour, de Tulle (80). — Bail des revenus du prieuré de St-Clément appartenant à Pierre Chassaigne, chantre du chapitre de Tulle (88). — Obligations souscrites par Charles de Sédières, chevalier de l'ordre du Roi, sénéchal et gouverneur du duché de Ventadour, etc., en faveur de Jérôme Chassaigne, juge de Coudert, et d'Antoine de Fénis, avocat (107 et 108). — Attestation pour Rigal Dupuy, prieur de Meymac, contre Léonard Savandy, prêtre dudit Meymac, qui était détenu dans les prisons du duc de Ventadour (116). — Information pour Joseph Roussie, sergent royal, contre un habitant de Laguenne qui lui avait volé son manteau (120). — Attestation portant que Jean Teyssier, seigneur de Chanac, fit une chute qui le mit en danger de mort et l'obligea de garder le lit pendant deux ans (149). — Accord entre Jean de Boussac, sieur d'Hublanges, Gilberte d'Aubusson, sa mère, et Antoine de Boussac, sieur du Vert, son frère (154). — Échange d'immeubles, situés à Tulle, entre Jean Maruc, sieur de Charbonnier, et Thomas Lacroix, serrurier, dudit Tulle (175). — Reconnaissance par Antoine Servarie, de Tulle, envers Jean-Baptiste de Loyac, de rentes sur un bois situé dans le village de la Bachellerie, paroisse St-Julien dudit Tulle

(178). — Testament d'Anne Aurelhe, femme de Pierre Jubert, du village de Vedrennes, paroisse de Chanac (181). — Réception de Léonard Salvanye dans la communauté des prêtres de St-Julien de Tulle (188). — Vente, par Jean Moussours, du village de l'Official, à Pierre l'Official, marchand de Tulle, « de quarante charges de papier espanol, de celui que le dit Moussours fera en sa papeterie,... de quarante rames a charge, à raison de quatorze solz six deniers la rame » (199). — Titre presbytéral pour Antoine Puyabiller, diacre de l'église St-Julien de Tulle (212). — Bail des trois quarts des dîmes de la paroisse de Bar, que le curé dudit Bar, « a acostumé prendre et lever » (219). — Etc.

E865. (Liasse.) — 275 pièces, papier.

1618 — Eyrolles. — Minutes. — Émancipation d'Antoine Maschat, maçon de Laguene (5). — Testament de Jeanne Mailhard, de Tulle (9). — Association entre plusieurs bouchers pour vendre de la viande jusqu'au mardi gras (21). — Acquisition, par Gilbert Barge, papetier, d'une sépulture dans le grand cimetière de l'église St-Julien de Tulle (34). — Testaments de Guillaume Mailhard, marchand de Tulle (44) ; — et de Jean Maruc, dit Bachellerie, serrurier (65). — Subrogation, par Jean Dussol, en faveur de Jean de Féris, bourgeois de Tulle (88). — Contrat de mariage entre Jacques Joannie, maçon, de Lagarde, et Jeanne Vaurette (96). — Testament de Pierre Comte, marchand de Tulle (107). — Attestation pour Élie Coly, cordonnier de Tulle, au sujet de la sépulture qu'il possède dans la chapelle de Teyssier, dépendant de l'église St-Julien (110). — Promesse, par Louis Pourchet, de la paroisse de Liginac, à Élie Delagier, procureur et garde des sacs au siège royal de Tulle, de nourrir pendant un an Giral Delagier (111). — Prise de possession, par Jean Borderie, de la chapelle de Chaudon, fondée dans la chapelle St-Eutrope de l'église St-Pierre de Tulle par le sieur Jean Vincent (115). — Prise de possession de l'église St-Julien de Tulle par Jean Salvanye avec promesse par ledit Salvanye de respecter les droits et privilèges des prêtres de ladite église (116). — Bail, par Gabriel Belveyre, curé de Clergoux, des dîmes lui appartenant dans ladite paroisse, et du produit des offrandes de l'Assomption et de la St-Roch (120). — Bail des revenus de la vicairie de St-Jean, desservie dans l'église cathédrale de Tulle (126). — Vente, par Pierre Mazet, cordonnier de Tulle, à Pierre Official, marchand, d'un domaine situé dans le village de Mazet, paroisse St-Julien (169). — Bail des dîmes appartenant au curé de St-Julien dans l'étendue de sa paroisse (172). — Vente, par Jérôme Chassagne, d'Eyrein, à Michel Peyrou, d'un domaine formant la huitième partie du village du Bourg, paroisse dudit Eyrein (177). — Contrat d'apprentissage du métier de drapier (180). — Donation pour cause de mort, par Michel Fabrie, qui était « sur le point de s'en aller en Ytalie voir ung sien frere qui est de la compagnie de Jesus » (191). — Bail des revenus de la prévôté des Plas (208). — Testament de Jeanne Dumas, femme de Jean Laugeol, notaire de Tulle (209). — Contrat de mariage entre Gabriel de Juyé, avocat, et Jeanne de Teyssier, fille de Jean, seigneur de Chaunac (211). — Consignation pour Jean de la Forestie, sieur du Sirieyx, de Treignac (248). — Sommation de Guillaume Géraud, religieux d'Uzerche, à Jacques de Féris, sieur de Pompadan, fermier des revenus de l'abbaye dudit Uzerche (149). — Émancipation de Jean Denis, M^e éperonnier, de Tulle (255). — Contrat de mariage entre François Champeaux, natif du bourg de St-Gervais en Angoumois, et Jeanne Lachièze (261). — Titre presbytéral pour François Dubois, de St-Martial-de-Gimel (270). — Etc.

E866. (Liasse.) — 225 pièces, papier, quelques-unes en mauvais état.

1619 — Eyrolles. — Minutes. — Informations pour Pierre Alleyrat, du village d'Alleyrat, paroisse de Naves, au sujet d'une tentative de meurtre commise sur sa personne (4). — Contrat de mariage entre Raymond Belet, de Donzenac et Marie Noailhac (12) ; — entre Antoine Lafon, de Champagnac près Laroche, et Jeanne Prech (15) ; — et entre Jean Deschamp, d'Allassac, et Marguerite Malemort, de Pandrignes (29). — Bail, par Jean Borderie, vicaire de la vicairie de Chandon, « d'un pré dépendant de ladite vicairie, situé au village de Chandou » (36). — Cession, par Antoine Farge, de St-Clément, à Jean-Baptiste de Loyac, des droits qu'il pourrait exercer contre plusieurs particuliers qui l'avaient blessé (43). — Vente, par Perrot Malangle, du village de Malangle, à Antoine Lafon-Tournier, pour le prix de quatre-vingt-huit livres, d'une maison située au village de « Presech » (64). — Droits de rétention accordé, par l'évêque de Tulle, à Libéral

Dubal, marchand, sur le domaine du Bessou ou de Poumeyrol (71). — Testament de Jean Coudert, du village de Coudert, paroisse des Angles (86). — Testament de Marie Bussières, femme de Pierre Maison-Blanche, du village de la Malaurie (101). — Contrat de mariage entre Léonard Massoulier, des Angles, et Anne Lafon (106). — Vente, par Jean de Combarel, seigneur du Gibanel, à Antoine Lagarde, marchand de Tulle, d'un setier de froment de rente assis sur une vigne située à Tulle, sur le grand chemin conduisant à Treignac (134). — Contrat de mariage entre Antoine de Loyac, bourgeois de Tulle, et Françoise Desprès (147). — Testament de Jean Rabanide, marchand de Tulle (160). — Contrat de mariage entre Jacques Lascoux, drapier, du lieu de Chameyrat-l'Église, et Dumine Vialle (170). — Testament d'Étienne Feix, prêtre de l'église Saint-Julien de Tulle (173). — Vente, par Armand Puchat « peliayre » du village de Malangle, à Jean Moussours, papetier du village de l'Official, de quarante-huit quintaux de « pelhe » (chiffons) au prix de quarante sols le quintal (179). — Concession, par les syndics de l'église St-Julien de Tulle, à Martin Rivière, procureur, d'une sépulture dans le cimetière clos de ladite église (193). — Prix-fait pour la construction de six brasses de muraille dans le fossé de la Fontaine-St-Martin (196). — Inventaire des biens de Jean Rabanide, marchand de Tulle (202). — Réception de Charles Chabaniel dans la communauté des prêtres de St-Pierre de Tulle (212). — Etc.

E867. (Liasse.) — 14 pièces, papier, en mauvais état.

1620 — Eyrolles. — Minutes. — Vente, par Jean Breuil, du village de Breuil, paroisse de Sarran, à honorable Jean de Maruc, seigneur de Charbonnier, pour le prix de soixante livres, d'une rente de trois setiers de seigle. — Reconnaissances, par divers, envers Antoine Vaurillon, vicaire de Ste-Catherine de Favars, de rentes dépendant de ladite vicairie. — Élection de syndics pour la communauté des prêtres de St-Julien de Tulle. — Etc.

E868. (Liasse.) — 271 pièces, papier.

1621 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Salvanie, de Meyssac, et Jeanne Martinie (3). — Informations pour Charles de Bailles, évêque de St-Flour, au sujet de l'enlèvement de treize mulets chargés de vin de Queyssac (12). — Vente, par Julien Jarrige, bourgeois et marchand de Tulle, à Antoine Pouget, d'un pâturage situé au village du Bournazel, paroisse de St-Jal (34). — Partage, entre les habitants du village de Baspeyrat, paroisse des Angles, et ceux du village de Lafont, du tènement « appelée de la Forest, autrement les communalhes » (38). — Contrat d'apprentissage du métier de papetier (43). — Bail des revenus du prieuré des Angles appartenant à Jean-Martin de St-Martial (48). — Subrogation, par Élie Delagier, en faveur de Pierre Lofficial, du greffe des tailles des paroisses de Liginac et de Sérandon (50). — Contrat pour la levée des tailles de la ville de Tulle (56). — Transaction entre Jean Lachièze, docteur en médecine, et Jean Delagier, procureur, au sujet des biens d'autre Jean Lachièze et de Jeanne de Geneste (71). — Procuracy de la communauté des prêtres de Chanac pour faire rentrer des créances (83). — Testament de François Goutte, « mazelier » de Tulle (88). — Bail des biens appartenant à Gilles de Geneste, président en la seconde chambre des enquêtes du parlement de Bordeaux, en qualité de baron de St-Avid et de seigneur de Favars (90). — Sommation des syndics de la frairie des Cinq plaies fondée dans l'église St-Julien de Tulle, à leurs prédécesseurs, pour obtenir le compte de leur gestion (92). — Nomination de syndics pour la communauté des prêtres de Chanac (93). — Procès-verbal d'ouverture d'une sépulture dans le cimetière clos de l'église cathédrale pour reconnaître un cadavre (103). — Contrat d'apprentissage du métier de fourbisseur (110). — Donation, par Jean Borderie, chanoine, à Pierre Borderie, élu, d'une chapelle et d'un vas (tombeau) dans l'église Notre-Dame de l'hôpital de Tulle (128). — Contrat de mariage entre Étienne Monteil, de Tulle, et Jeanne Masdelmond (143). — Bail des dîmes appartenant au curé de St-Jal dans l'étendue de la paroisse (153). — Testament de Catherine Brival, de la paroisse de St-Hilaire-Peyroux (168). — Conventions entre Antoine Melon, sacristain et trésorier de l'église cathédrale, et Antoine Goutte, vicaire de la chapelle du Puy-St-Clair, au sujet de la rente due au chapitre de Tulle sur ladite chapelle (173). — Informations pour Antoinette Jarrige, de Tulle, au sujet d'une tentative de viol et d'injures (175). — Contrat de mariage entre Léonard Haste, muletier, et Dumine Jos (177). — Sommation du syndic de St-Julien de Tulle aux habitants du village de Tintignac, paroisse de

Naves, au sujet d'arrérages de rentes (186). — Réception d'Étienne Laporte au nombre des prêtres de la communauté de St-Julien de Tulle (19). — Transaction entre les syndics des pauvres de l'hôtel-Dieu de Tulle et François Vergne, de Vitrac au sujet d'une amende de cent livres au profit desdits pauvres encourue par ledit Vergne (205). — Inventaire des biens de Jean Fardel, du village de Jardel, paroisse de Cornil (239). — Sommation de Jean de la Fageardie, à dame Colombe du St-Esprit, supérieure des Ursulines de Tulle, pour obtenir, en vertu d'un arrêt du parlement de Bordeaux, la remise entre ses mains de Jeanne de la Forestie, sa pupille (240). — Sommation du sieur abbé de Valette et curé de St-Privat à Pierre de Loyac, conseiller en l'élection de Tulle, au sujet d'une saisie faite sur les revenus de ses bénéfices pour défaut de paiement des décimes (244). — Etc.

E869. (Liasse.) — 247pièces, papier.

1625 — Eyrolles. — Minutes. — Accord entre Pierre Borderie, élu, et Martin Tramond, bourgeois de Tulle, au sujet d'un compte de tutelle (19). — Contrats de mariage entre Jean Goutte, « mazelier », de Tulle, et Marie Tramond (26) ; — entre Bertrand Boyse, des Angles, et Jeanne Passier (26). — Bail, par Pierre de Féris, de son « bouriage noble de Garinet, situé en la paroisse Saint-Julhien » de Tulle (32). — Contrat d'apprentissage du métier de « barricoutier » (49). — Testament de Calmine Chabaniel, bourgeois et marchand de Tulle (51). — Bail du boriage noble de la Marque, appartenant à Jeanne de Juyé, dame de Cosnac (69). — Procuration de l'évêque de Tulle pour demander le renvoi d'un procès relatif à la possession d'un banc dans l'église d'Auriac (72). — Donation en cas de mort, par Jean Coudert, maçon, de la paroisse de St-Bonnet-Avalouze, qui était « sur le point de s'en aller au royaume d'Espanhe pour travailler de son mestier » (75). — Contrat de mariage entre Pierre Rodarel, boucher, de Tulle, et Berthoumielle Pastrie (81). — Vente, par Thène et Jean Vergne, à Julien Dumond, du village de Coudaillac, paroisse de Gimel, d'une terre appelée la Roche, située dans ledit village (108). — Permission donnée par le chapitre de Tulle à Jean Trève, dit Joly, du village d'Augier, paroisse de Rosiers-d'Égletons, de construire un moulin dans ledit village (118). — « Contract d'installation de la freyrie monsieur St-Clair consenty par les sieurs du chapitre en faveur des confrères. Ceux-ci exposent que de toute antiquité il y avoit en l'esglise cathédrale frayrie à l'honneur et gloire dudit bienheureux St-Clair, le corps duquel reppoze en ladite esglise, et que à cause des guerres qui sont estées cy-devant en ce royaume, auroit esté discontinuée beaucoup d'années, et que à présent ilz veuillent remettre ladite frayrie comme elle estoit auparavant... Et d'aultant que le jour de ladite feste est foyre en ladite présente ville, seroit incommode cellebrer la feste ledit jour, ils désireroient la cellebrer le dimanche après ladite feste, auquel jour ledit chapitre a remis la procession qu'ilz avoient accoustumé faire le jour de ladite feste en l'esglise du Mont St-Clair... » (124). — Bail, par Pierre de la Beylie, sieur de Lagoutausse, de son domaine noble du Masviel, situé dans la paroisse de Naves (133). — Vente, par Antoine et Bertrand Boyse, à Raymond Lafon, des Angles, d'un puy et terre appelés le Peuch-Mérigonde (139). — Contrat de mariage entre Antoine Alleyrat, du Masmazel, paroisse St-Pierre de Tulle, et Jeanne Chazarenc, de Naves (143). — Vente, par Louis Marcès, notaire royal de Tulle, à Pierre de Terriou, sieur de la Martigne et avocat du Roi au sénéchal dudit Tulle, d'un jardin situé au tènement du Puy-St-Clair (158). — Bail, par Jean Borderie, vicaire de la chapellenie de Chandou, d'immeubles dépendant de ladite chapellenie (175). — Bail, par Gilles de Geneste, baron de St-Avid, des cens, rentes, droits de lods et vente, etc., dépendant de la seigneurie de St-Clément (185). — Contrat de mariage entre Pierre Talet, tuilier du village du Puy, paroisse de Lascaux en Haut-Limousin, et Marie Ceaux, de Tulle (204). — Informations pour Jean Courbet, qui avait été chargé de compter les charges de vendanges entrant dans la ville de Meyssac ; coups et blessures (205). — Contrat entre Blaize Laval et les tenanciers du village de Laval, paroisse St-Julien de Tulle, au sujet d'une fontaine publique (209). — Sommation des religieuses de Coyroux à celles de St-Bernard de Tulle au sujet de sommes dues à ces dernières (217). — Cession par les Feuillants de Tulle, à Antoine Lafon, de droits de rétention sur le pré de Merciel de la Maison-Rouge (218). — Compromis et accord entre Bernard Dumas, procureur d'office de l'évêque de Tulle, et Jacques de Lavergne, seigneur de Juillac, au sujet de biens vendus (219). — Sommation de Jean-Baptiste

Dubal, curé de St-Bonnet, à Élie Delager, greffier criminel au siège de Tulle, pour obtenir remise de procédures (221). — Contrat de mariage entre Pierre Mialet, peigneur de laine de Tulle, et Marie Laval (226). — Informations pour Pierre Rivière, marchand de Tulle, contre les sieurs Besse et autres particuliers d'Uzerche, ses débiteurs, qui avaient tenté de l'assassiner pendant une nuit qu'il passa dans cette dernière ville, au logis de la Pomme (243). — Etc.

E870. (Liasse.) — 248 pièces, papier.

1626 — Eyrolles. — Minutes. — Informations contre plusieurs particuliers de Laroche, accusés d'un vol de moutons et de coups et blessures sur la personne du propriétaire (23). — Procuration des habitants des Angles pour soutenir un procès contre le vicaire de la paroisse au sujet du service paroissial (26). — Échanges d'immeubles entre Julien Juyé, sieur de Labesse, et plusieurs particuliers (39 et passim). — Vente, par les sieurs Mougenc, du village de Mougenc, paroisse de Naves, à Jean de Fénil, sieur de Peyrafort, de deux terres situées au village de Peyrafort, paroisse de St-Pierre de Tulle (43). — Contrats de mariage entre Jean Nouvel, de Carennac, et Marguerite Caulmette, de Saint-Bonnet-le-Pauvre (51) ; — et entre Jean Leyssalle, menuisier, natif de Sarlat, et Antoinette de Maruc (52). — Titre presbytéral pour Julien Riou, de Chanac, consistant en dix setiers de seigle, vingt ras de châtaignes, dix de sèches et dix de vertes, un porc d'une valeur de six livres, une quarte de sel, une eymine d'huile, la jouissance d'une chambre garnie, deux charettes de bois et, tous les trois ans, un habit en drap du pays (62). — Protestations de Gilbert Passemar, notaire de Davignac, contre la vente par décret des biens d'Antoine de Braquillage (73). — Bail, par Pierre Chassagne, grand chantre et chanoine du chapitre de Tulle, des revenus du prieuré d'Auriol (86). — Sommation des tenanciers du village de la Rivière, paroisse de Vitrac, au syndic du chapitre de Tulle, pour l'obliger d'intervenir dans un procès contre l'abbé d'Uzerche, prévôt de Veix (90). — Conventions entre Léonard Meyniet, et Jean Sandalesse, peigneurs de laine de Tulle, pour travailler en commun (94). — « Concordat fait et accordé entre le vicaire perpétuel des Angles et les scindics de ladite paroisse », au sujet du service paroissial et des droits curiaux (111). — Contrat de mariage entre Eymar Lachièze, de Sarzac en Périgord, et Jeanne Lofficial, de Tulle (126). — Sommation d'Antoine Delagier, chanoine, relative à la réception de Pierre de Loyac dans ledit chapitre (130). — Contrat d'apprentissage du métier de marchand boutonnier (142). — Prix-fait de réparations à la chapelle de Ste-Anne de la cathédrale de Tulle (146). — Déclaration des habitants de Chanac portant que les syndics collecteurs des tailles « n'auront aucune charge des affaires de l'esglise » (148). — Contrat de mariage entre Jean Celaur, marchand, de Tulle, et Marie Combraille (153). — Testament de Françoise Lagarde, veuve d'Antoine Salles, marchand de Tulle (159). — Accord entre Jean-Martial Jaucen de la Geneste et Guillaume Andrieu, sieur de Brigoulet et de Peret, au sujet d'un office de second élu (160). — Sommation de Jean Boucal, chirurgien, de Tulle « commys par monsieur le premier médecin du Roy à faire tous rapports et visites de corps morts, noyés, blessés et autres », à Jean Peyrac, qui avait visité le corps de Jean Cessac, écolier, « tué au lieu de St-Mexens ce mardy gras dernier, d'un coup d'arquebuzé » (185). — Testament de Marie Lachaud, veuve de Marot Chaunac (197). — Prise de possession, par Géraud Deschamps, d'un canonicat de l'église de Tulle (199). — Contrat de mariage entre Jean Laugeol, praticien, et Marie Servet (201). — Testament de Jean Leyx, marchand, de Tulle (209). — Etc.

E871. (Liasse.) — 245 pièces, papier.

1627 — Eyrolles. — Minutes. — Quittance du prix, du bail du prieuré des Angles, affermé par Étienne Lafon, curé dudit lieu des Angles (7). — Testament de Pierre Ladet, fils de Jean, marchand « esguilletier », de Tulle (10). — Partage, entre les habitants du village de Daubès, paroisse de St-Bonnet-Avalouze, du tènement appelé le Bois communal (16). — Bail, par Lagier Graille, curé de Laroche, en faveur de Georges Pascal, son prédécesseur, des revenus de sa cure (24). — Contrat de mariage entre Michel Saintanye, de la paroisse de Chanac, et Antoinette Vergne (36). — Testament de Jacqueline Mouret, de Tulle (49). — Bail, par Reine de la Rochette, femme d'Antoine de Courbier, des cens, rentes, droits et devoirs seigneuriaux lui appartenant sur le village de Mamazel, paroisse de Saint-Pierre de Tulle (54). — Inventaires du mobilier de Jacqueline Mouret (55) ; — et de Jeanne Peschadour, femme de Guillaume Pougeade, M^e gantier (69). — Accord entre les

tenanciers du village de la Sudrie, paroisse de St-Jal, et le fermier de la dame de St-Jal, au sujet des redevances (84). — Procès-verbal pour Jean Salvanye, curé de Saint-Julien de Tulle, constatant qu'il a été empêché de célébrer la messe dans l'église St-Pierre (92). — Contrat de mariage entre François Meillard, M^e papetier, de la Chapelle-aux-Plas, et Bonique Lofficial (98). — Inventaire des papiers, meubles et marchandises de Pierre St-Priest, marchand, de Laguenne (117). — Réception de Martial Eyrolles dans la communauté des prêtres de l'église St-Julien de Tulle (122). — Délibération des habitants de Chanac relative à l'assiette d'une imposition pour le paiement des frais d'un procès (140). — Testament de Pierre Lofficial, marchand, de Tulle (171). — Contrat de mariage entre Gaspard Chabaniel, « marchand grossier », de Tulle, et Catherine Mouret (173). — Bail des dîmes et autres revenus de la cure de Puy-d'Arnac (182). — Vente, par Jacques Crozat, bourgeois de St-Hilaire-Peyroux, à Pierre Duchier, marchand, pour le prix de trois cents livres, d'un pressoir à vin et cidre situé à Tulle, au faubourg d'Alverge (204). — Protestation des syndics de St-Julien de Tulle contre une assemblée des paroissiens convoquée par le curé (232). — Etc.

E872. (Liasse.) — 288 pièces, papier.

1628 — Eyrolles. — Minutes. — Bail des dîmes inféodées sur le village de Crespiange, paroisse de Corrèze, appartenant à Jean Maruc, sieur de Charbonnier (2). — Émancipation de Jean Celaur, marchand muletier, de Tulle (4). — Sommation de Pierre Chabaniel, procureur au siège royal de Tulle, au sujet de voies de fait commise sur lui par Jean Lespinasse, sieur des Condamines, pendant une audience (12). — Contrat de mariage entre François Lacroix, boucher, et Françoise Laplume (20). — Consentement des tenanciers du village de Malangle pour faire « procéder à la palpe et esgallement des rantes qu'ils doivent au sieur evesque » de Tulle (25). — Prix-fait pour la construction d'un pont sur la Montane et l'établissement d'un chemin conduisant de Tulle au moulin de Fès (43). — Contrat de mariage entre Jean Lachièze, de Tulle, et Anne Colom, fille de Pierre Colom, notaire royal (57). — Reconnaissance, par Claude Saige, en faveur de Pierre Rivière, de rentes sur le tènement de la Fage, paroisse St-Julien de Tulle (63). — Testament de Jacques Brivezac, marchand, de Tulle (73). — Inventaire des meubles et papiers de Jean Teyssier, sieur de Chaunac (77). — Fondation d'un anniversaire dans l'église cathédrale de Tulle pour François Lagarde, marchand (81). — Attestation portant que Luc Borie, de St-Priest, avait porté l'habit de l'ordre de St-François « ung assez longtemps », et qu'il avait à la suite de « certain meffait », quitté sans congé le couvent de St-Projet (90). — Testament de Pierre Baluze, marchand, de Tulle (96). — Cession de droits de rétention, par les Feuillants de Tulle, sur des fonds dépendants du prieuré des Angles (108). — Testament de Jean Coudert, maçon, de St-Bonnet-Avalouze (126). — Réception de Jean Maure au nombre des prêtres de la communauté de St-Julien de Tulle (134). — Inventaire des meubles de Marguerite de Lespinasse, veuve de Pierre de Loyac (135). — Sommation des sieurs Pimond, de Chanac, à Jean Solier, au sujet d'une enfant que celui-ci devait nourrir (139). — Attestation portant qu'une partie de la chaussée de l'étang de Brach est rompue depuis vingt-cinq ans et que ledit étang est complètement à sec (143). — Procès-verbal de prise de possession de la cure de Lamazière (144). — Vente, par Jean Escure, de Poissac, à Jean Martial Jaucen, sieur de la Geneste et trésorier de France en la généralité de Limoges, du pré de Peny, situé à Poissac (172). — Inventaire des meubles et papiers de Jean Maruc, sieur de Charbonnier (181). — Testaments de Marguerite Peschadour, de Tulle (185) ; — et de Penelle Freyssinge (193). — Donation en cas de mort, par François Bassaler, marchand, de Tulle, qui était « sur le point de faire viaige au camp de la Rochelle, pour le service du Roy, et y faire long séjour » (198). — Codicille d'Étienne Laval, bourgeois de Tulle (206). — Marché pour le transport de prisonniers de Puy-de-Noix à Bordeaux (223). — Testament de Léonne de Loyac, veuve d'Annet Rongier, sieur du Bessou (161). — Contrat de mariage entre Léonard Chabrarie, praticien, du lieu de Rosiers, et Catherine Moussours (166). — Etc.

E873. (Liasse.) — 315 pièces, papier.

1629-1630 — Eyrolles. — Minutes. — Donation, par Pierre Vergne et Jeanne Dufour, sa femme, à Jean Vergne, leur fils, du quart de leurs biens (1629). — Reconnaissance envers le vicaire de la vicairie de Ste-Catherine de Favars, pour un bois situé au tènement de la Maurille, village de

Chameyrat-le-Vieux (1630). — Contrat de mariage entre Jean Dupuy, boucher, de Tulle, et « Beyranne » Vialle (13). — Testament d'Antoine Massoulier, prêtre du village de Massoulié, paroisse des Angles (20). — Informations pour Antoine Laval, de Tulle, contre les sieurs Fieyre, au sujet d'un vol de froment (21). — Accord entre les sieurs Quinqui, père et fils, relatif à une association faite pour « s'en aller suivre l'armée du Roy en Italie et trafiquer » (36). — Vente, de plusieurs immeubles par François Ventéjeol, de Ladignac, à Jean Cuiville, marchand, de Tulle (72). — Investiture de vignes situées dans le tènement de la Bourboulade, paroisse de Laguenne et dépendant de la fondalité de l'évêque de Tulle (76). — Reconnaissance, par François Myrat, du village de Chaunac, paroisse de Naves, envers Marguerite du Verdier, veuve de Jean Tessier, de rentes assises sur ledit village (87). — Bail, par Jacques de Fénis, chanoine de Tulle et vicaire de la vicairie de St-Martial de Rosiers, des dîmes dépendant de la dite vicairie dans la paroisse de St-Hilaire-Foissac (91). — Bail du domaine noble de la Villatte, situé dans la paroisse de Ste-Fortunade et appartenant à M. de la Geneste (98). — Testament d'Antoine Laporte, dit Gastelou, tisserand, de Tulle (106). — Bail, par Sébastien Rivière, vicaire de la vicairie de Ste-Madeleine, desservie dans l'église cathédrale, de dîmes appartenant à ladite vicairie sur plusieurs tènements de la paroisse de Ste-Fortunade (115). — Opposition d'Antoine Laval, marchand, de Tulle, à la publication d'un monitoire (141). — Bail des revenus du prieuré d'Auriol, passé par Pierre Chassaigne, chantre du chapitre de Tulle (156). — Résignation, par Jean Dumas, notaire, en faveur de Martin Tramond, de l'office de procureur postulant au siège sénéchal de Tulle (174). — Quittance de mille livres donnée par Pierre Brivazac, gendarme de la compagnie du baron de Chamberet, à Gabriel Brivazac, sieur du Verdier, son frère (187). — Partage, entre les habitants du village de Lafont, paroisse des Angles, du tènement del Peuch-Martrés (211). — Contrat de mariage entre Jean Peyrac, M^e peintre, fils de Pierre Peyrac, chirurgien, de Tulle, et Anne Meyjounade (216). — Reconnaissance, par Jean Petit-Broch, meunier au moulin de Broch, envers Marguerite du Verdier, veuve de Jean Teyssier, sieur de Chaunac, de rentes sur une terre voisine du ruisseau de Ceron (228). — Transaction entre Jean-Martial de Jaucen, sieur de la Geneste, et Jean-François Jaucen, sieur du Peret, son frère, au sujet de la succession de Jean Jaucen, leur père (215). — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de Clergoux (217). — Quittance de Marie Baluze, d'une somme de cinquante livres représentant la valeur d'une robe à elle promise dans le contrat de mariage de Jean-Charles Baluze avec Catherine Teyssier (235). — Acte d'appel pour Étienne Lafond, vicaire des Angles, contre les pères Feuillants de Tulle (282). — Nombreux contrats d'acquisitions pour Jean-Martial de Jaucen de la Geneste. — Testament de Jérôme Greilhe, « escolier », qui se disposait à aller à Poitiers pour y continuer ses études (301). — Etc.

E874. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1632 — Eyrolles. — Minutes. — Accord entre le sieur de la Geneste, François Myrat, avocat du Roi, et Antoine Chazal, aussi avocat du Roi, au sujet d'un office d'avocat en l'élection de Tulle (8). — Obligation de Pascale de Fénis, veuve de Pierre de Loyac, envers Jean Dupuy, son gendre (17). — Inventaire des biens de Jean Cuiville, prêtre, « dexédé de la contagion » (21). — Inventaire de Pierre Roudarel, boucher, de Tulle, mort de la peste au mois de novembre 1631. Sa veuve était « demeuré infectée fort longtemps après led. dexès » et avait été « contraincte à faire diverses quarantaines, ce qui l'avoit empeschée à faire faire inventaire » dans les délais réguliers (22). — Inventaire d'Antoine Puyhabillier, marchand de Tulle, mort aussi de la peste et dont la famille avait « esté contraincte se tenir aux cabanes » (29). — Reconnaissance de rentes sur le village de Maure, pour Jean-Martial Jaucen de la Geneste (34). — Inventaire de Léonard Riou, tisserand de Tulle (36). — Contrat de mariage entre Mathurin Sartelou, M^e potier d'étain, de Tulle, et Françoise Quinquy (54). — Procuration de Pierre Fontanelles, prêtre, pour poursuivre le paiement de la pension presbytérale qui lui avait été constituée par son frère (65). — Testament d'Eymar, Clamondes, notaire royal de Tulle, reçu en plein champ, le testateur étant « suspect estre infect de la peste » (72). — Testament d'Anne Chastaing, femme dudit Clamondes, reçu depuis une fenêtre (74). — Bail, par Antoine de Lavour, baron de Gimel, du droit de péage lui appartenant sur les limites de Coudert (84). — Résignation, par François Delagier, d'un canonicat du chapitre de Tulle

et de la vicairie de Ventegeoul, desservie dans l'église St-Julien du dit Tulle (101). — Contrat de mariage entre Antoine Soustarue, du village de Puymas-Bas, paroisse de St-Priest-de-Gimel, et Jeanne Dumond (118). — Bail, par M. de la Geneste, des domaines et des rentes lui appartenant dans la paroisse de Saint-Germain-lcs-Vergnes (124). — Bail, par Jean Vachon, prêtre, des cens, renies et autres droits lui appartenant en qualité de vicaire de la vicairie de St-Benoît, desservie dans la cathédrale de Tulle (173). — Etc.

E875. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1633-1634 — Eyrolles. — Minutes. — Répertoire des contrats reçus pendant l'année 1633. — Réception de François Jos au nombre des prêtres de l'église St-Julien de Tulle (1633). — Bail, par Gaspard de Segonzac, commandeur de Puy-de-Noix, des revenus de ladite commanderie, ceux du membre de Champeaux exceptés. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Bernard Dumas, procureur d'office à Tulle. — Extrait des minutes du notaire Soudeilles, contenant une transaction passée au château de Puy-de-Val, entre Jean de Sourries, seigneur de Lavaur, et plusieurs particuliers, au sujet d'un partage de terres situées dans les paroisses de St-Martial, d'Espagnac et de Ladignac (1516). — Conventions entre Jean Merciel, de Naves, et Jean Petit-Coudert, des Angles, pour exercer en commun le métier de souchiers. — Attestation portant que Jean Vau, qui voulait entrer dans les ordres sacrés, est fils légitime d'autre Jean Vau et de Julienne Vernye. — Donation, par les syndics de l'église St-Julien de Tulle, en faveur de Pierre Gay, cordonnier, d'une sépulture dans le grand cimetière de ladite église, dans la partie voisine de la halle. — Attestation portant que Jean Chassaigne, laboureur de Tulle, est mort de la peste au mois de septembre 1731. — Titre presbytéral pour Pierre Pouget, clerc tonsuré, de Tulle. — Bail, par Jeanne de Juyé, dame de Cosnac, du domaine noble de la Marque, des moulins en dépendant et de la terre de la vicairie. — Contrat de mariage entre Jean Rouchelle, tisserand, de Tulle, et « Thévène » Bach ; — et entre Eymar Lafon, maçon, du village de Vergonzac, paroisse de Cornil, et Jeanne Reynié. — Inventaire de Jean Malaurie, maçon, de Tulle. — Etc.

E876. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1637-1638 — Eyrolles. — Minutes. — Bail, par Jean Teyssier, avocat en la cour et sieur de Chaunac, des moulins de Broch, situés dans la paroisse St-Pierre de Tulle (8). — Attestation en faveur d'Étienne Lafon, curé de N.-D. des Angles, relative à la nature des dîmes levées dans la paroisse et aux revenus du prieuré (14). — Quittance de quatre mille livres donnée par Marguerite de Maruc, veuve de Jean de Féris, à Jean-François Jaucen, receveur des tailles en l'élection de Tulle (18). — Quittance pour Gabrielle de Vielhastours, de la somme de quinze cents livres formant la dot de sœur Gaspard de Ghasal, sa fille, religieuse au monastère de Ste-Ursule de Tulle (23). — Promesses de travailler du métier de maçon du 7 mars à la St-André, pour le prix de trente-une livres dix sols (44). — Donation en cas de mort par Giron Chassaignes, de Vitrac, qui était sur le point d'aller en Espagne pour y travailler de son métier de maçon (55). — Contrat de mariage entre Antoine Lavergne, de Tulle, et Jeanne Lagarde (73). — Testament de François Talin, fils d'Étienne Talin, de la ville de Corrèze (82). — Dissolution de société entre les sieurs Peschadour, de Tulle, M^{es} fourbisseurs (87). — Contrat de mariage entre Jean Ragaud, dit Pignot, de Ladignac et Françoise Bourrie, veuve (112). — Vente, par Jean-François de Jaucen, à Martin Bonnet, d'Ussel, pour le prix de trois mille six cents livres, de l'office d'avocat du Roi en l'élection de Tulle, 1637 (136). — Testament de François Gay, de St-Viance, qui était sur le « point d'aller à la guerre pour le service de sa majesté », 1638 (149). — Sommation des habitants du village de la Jugie, paroisse d'Eyrein, à leur curé, au sujet des dîmes dont le seigneur de Montaignac réclamait le quart (159). — Cession, par Gabrielle du Gibanel, « de droitz emphyteotifs » sur une maison située au village de Cueille, paroisse de Naves (174). — Etc.

E877. (Liasse.) — 81 pièces, papier en mauvais état.

1639 — Eyrolles. — Minutes. — Répertoire des cèdes et contrats reçus par Eyrolles, en 1639 et 1640. — Sommation de Léonard Charrières, curé d'Eyrein, à Antoine Jarrige, procureur, pour avoir copie des pièces d'un procès entre le seigneur de Montaignac et son prédécesseur (12). —

Désignation d'experts, par les sieurs Jean et Antoine Teyssier, frères, pour évaluer la valeur des « robes » d'Anne de Binet et de Jeanne, Claude et Catherine Teyssier (18). — Testament de Martin Chastang, de Tulle (41). — Bail, par Louise de la Rochette, de rentes à elle dues sur les villages de Verliac et de Sicard, paroisse de Sainte-Féréole (42). — Contrat de mariage entre Antoine Moussours, du village de Moussours, paroisse de Naves, et Dumine Vergne (45). — Transaction entre Maximin Mazin, M^e papetier au moulin du Soleil, paroisse St-Julien de Tulle, et Pierre Fès, maçon, au sujet de la construction d'un moulin (53). — « Acquisition d'office, ou constitution de rente pour le sieur de Peret (60). — Testament d'Étienne Lissac, « régent » de Tulle (85). — Contrat pour la levée de la taille dans la paroisse de St-Bonnet-Avalouze (86). — Testament de Jacques Maruc, fils d'Annet Maruc, sieur del Mas, gendarme des ordonnances du duc de Mayenne, et de Gabrielle du Gibanel, qui était dans le dessein « d'aller servir le Roy en ses armées » (88). — Etc.

E878. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1640 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Trech, du village du Chier, paroisse St-Julien de Tulle, et Antoinette Vergne. — Donation en cas de mort, par Jean Plaisance, qui s'en allait à la guerre sous la charge du sieur de Bar. — Transaction entre Étienne Lafond, curé des Angles, et Antoine Massoulier, au sujet d'une rente obituaire laissée par Laurent Massoulier. — Bail des dîmes appartenant au cellérier du chapitre de Tulle et au curé de St-Julien dudit Tulle sur le village de la Vergne. — Contrat de mariage entre Raymond Four, du village de Brach, paroisse de St-Priest-de-Gimel, et Jacqueline Bachellerie. — Etc.

E879. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1643 — Eyrolles. — Minutes. — Répertoire des cèdes de M^e Eyrolles pour les années 1643 et 1644. — Donation en cas de mort, par François Coudert, fils de Jean, dit lou Cathols, qui était sur le point d'aller en Espagne (1). — Transaction entre Jean-Martial Jaucen, sieur de la Geneste, et Annet Serviniac, fermier de ses domaines et rentes de St-Germain-les-Vergnes (11). — Transaction entre Jeanne Darluc, veuve de Julien Juyé de Labesse, et Jeanne Salles, au sujet de créances (26). — Échange d'immeubles entre le sieur de la Geneste et Jean Gallinon, de Clairfage, paroisse de Ste-Fortunade (34). — Contrat de mariage entre Martial Valette, M^e cuisinier, de Tulle, et Isabeau Vigier (51). — Contrat de cheptel d'une « porche » passé au profit de Marguerite du Verdier, veuve du sieur de Chaunac (56). — Bail, par le sieur de la Geneste, de son domaine noble de la Jugie, situé dans la paroisse de St-Germain-les-Vergnes (58). — Permission de faire une levade ou rigole (68). — Testament de Jean Jarrige, M^e maçon, du lieu de St-Bonnet-Avalouze (82). — Quittance de droits de lods et ventes donnée par Charles Chassaingne, prieur d'Auriol, à Jean Jaucen, sieur de la Peyrière (95). — Vente, au prix de cinquante-sept sols le setier, d'huile de noix froide (100). — Etc.

E880. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1644 — Eyrolles. — Minutes. — Consignation, par Jean Dusser, juge de la ville d'Argentat, du prix de la vente à lui faite, par François de Salaignac, seigneur de la Mothe, des rentes de St-Hilaire (93). — Contrat de mariage entre Jacques Salvanye, laboureur, de Tulle, et Françoise Martelarie (119). — Sommutation de Pierre Reyt au concierge des pinsons de Tulle, au sujet de l'incarcération de Jeanne Sardenotte, sa mère, à la réquisition des officiers du duché de Ventadour (120). — Vente, par Jean Jaucen, sieur de la Perrière, à Jean-Baptiste de Lespinasse, de l'office de conseiller honoraire au siège de Tulle (146). — Résignation, par Jean-Baptiste Darluc, de la cure de St-Jacques de Chaumeil (155). — Cession, par Pierre Buge, procureur d'office de Lagraulière, à Jean Darluc, bourgeois de Tulle, d'une créance sur Georges Valette, du village de la Blancherie (169). — Convention pour la levée des tailles de la paroisse de St-Paul (181). — Convention entre Jean Monrigal, d'Espagnac, et Vincent Pinardel, M^e chirurgien et concierge des prisons de Tulle, pour l'élargissement sous caution de Dominique Monrigal, prêtre (185). — Échange « en forme de trocq », entre Antoine Melon, sieur du Pezarès, et Guillaume Despert, sieur de la Borderie (204). — Échange de rentes entre Jean de Lespinasse, lieutenant assesseur en l'élection de Tulle, et Jean Jaucen de la Perrière (221). — Contrat de mariage entre Joseph Pimond, de la paroisse de Chanac,

et Jeanne Malangle (229). — Afferme de la poste de Tulle par Jean Lacombe, « M^e du logis où pend pour enseigne le Chapeau-Rouge » (244). — Procuration des hôtes et cabaretiers de Tulle relative à la taxe du joyeux avènement (247). — Etc.

E881. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1645 — Eyrolles. — Minutes. — Répertoire des années 1645 et 1646. — Location, par Antoine Baluze, M^e tanneur, à Jacques Py, M^e charpentier, pour le prix annuel de cinquante livres, d'une maison, avec tour et jardin, située à Tulle, au faubourg de la Barrière (4). — Convention entre les collecteurs de la taille de la ville de Tulle pour la levée de ladite taille (10). — Bail d'une tuilerie située au village de Laval, paroisse St-Julien de Tulle (23). — Sommation de Jean Valette, écolier, à Jean Coudert, son oncle, pour être pourvu d'un titre presbytéral (25). — Vente, par Gérard Mouly, de Ste-Fortunade, au sieur de la Geneste, président au présidial de Tulle, pour le prix de dix livres, quatre setiers de seigle, et cinq ras de châtaignes, d'une terre de trois quatonades située au tènement de la Meyjonade (36). — Bail des revenus du prieuré d'Auriol (44). — Vente, par Étienne Lagarde à Antoine Duchier, prêtre pour le prix de cent cinquante-cinq livres, d'une vigne de six journaux, située au village du Chier, dans la paroisse St-Julien de Tulle (60). — Donation, par Armand de la Majorie, sieur de Pebeyre et de Soursac, à Jean-Martial de Jaucen de la Geneste, de neuf eyminaux de châtaignes de rente sur un bois du village de Poissac (69). — Contrat de mariage entre Jean Faige, dit Rouquet, de Tulle, et Jeanne Meynardie (91). — Bail de la poste de Tulle (97). — Vente, par Jean de Fénis, à Antoine Melon, sieur du Pezarès, pour le prix de quarante sols la rame, « de cinquante balles de papier appelé cardinal, bon et marchand, chasque balle composée de douze rames, chasque rame de vingt mains et chasque main de vingt-cinq feulhes » (119). — Attestation pour Penelle Chaptel, où il est parlé des mesures prises contre les malades pendant la peste qui sévit à Tulle en 1631 et 1632. — Testament de Dumine Teste, de St-Étienne-de-Gimel. — Etc.

E882. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1646 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat d'apprentissage de l'art et métier de chirurgien (137). — Bail du repaire et domaine de Mougenc, situé dans la paroisse de Naves et appartenant à Jean de la Salvanie, s^r de Puymège (128). — Informations contre le sieur de Rousseau de Puy-Lavaysse, qui avait proféré des menaces de mort contre un huissier (145). — Transaction et cession de créances entre Antoine Melon, sieur de Pezarès et Jean Maruc, sieur de Lacoste, son gendre (157 et 167). — Conventions entre Jean de la Salvanie, lieutenant particulier au siège de Tulle, Léonie Mougenc, sa femme et la demoizelle de Brivezac, veuve d'Étienne Mougenc (174). — Bail, par Jean Jaucen de la Geneste, de sa part de produits du domaine de la Perrière et des dîmes et rentes du prieuré d'Auriol (192). — Bail, par François de Loyac, curé de St-Jal, d'un domaine situé au village de Seignoles, paroisse de Chameyrat, et appartenant à Anne de Picounals, sa mère (214). — Transaction entre Pierre Jos, greffier des appeaux au présidial de Tulle, et François Baluze, bourgeois, portant vente de biens situés dans la paroisse d'Espagnac (223). — Contrat de mariage entre Jean Derietz, praticien de Tulle, et Léonarde Eyrolles (252). — Bail du domaine noble de la Jugie, appartenant au sieur de la Geneste, avec reserves relatives à l'empoisonnement des étangs (256). — Métairie pour Antoine Borderie, sieur de Chadepeaux (259). — Inventaire des meubles et papiers de François Julliard, notaire royal de Tulle (278). — Obligation de mille livres souscrite par le sieur de la Geneste au profit d'Antoine Jasse de la Poumeyrie, sieur des Ages, lieutenant assesseur au présidial de Tulle (279). — Etc.

E883. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1647 — Eyrolles. — Minutes. — Transaction entre Jean Farge, archiprêtre de Gimel, et Raymond Rigole, syndic des prêtres de la communauté dudit Gimel (12). — Compromis entre Jacques Constantin, prêtre du village de Lagarde, paroisse de Merlines, et Pierre Besse, par lequel ils s'en remettent à la décision de Jean de la Salle, baron de la Rode, seigneur dudit Lagarde (22). — Prorogation du bail d'un domaine situé au village de Maruc, paroisse de Sarran, et appartenant à Gabrielle du Gibanel, veuve d'Annet de Maruc (30). — Testament de Penelle Tintignac, de Tulle

(35). — Association pour l'élevage des moutons (40). — Apprentissage du métier de souchier (sabotier) (41). — Transaction entre Marguerite d'Andral, veuve de Jacques de Loyac, sieur de Lacombe, et Gabrielle de Maruc, femme d'Antoine de Loyac, sieur de la Bachelerie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy (48). — Convention pour la levée des tailles dans la paroisse de Pandrignes (79). — Contrat de mariage entre Pierre Rue, de la paroisse de Chanteix, et Jeanne Claux (83). — Compromis, sentence arbitrale et partage entre Jean Coudert, Mathieu Naudy et Étienne Lafon, curé des Angles (85). — Abandon, par le sieur de la Geneste à Jean Teyssier, sieur de Chaunac, de l'eau de deux fontaines pour l'arrosage du pré de la Vicairie (118). — Quittance d'une somme de deux mille livres par Anne de Faucher, de Tulle, en faveur de Pierre Lafon, procureur d'office à Treignac (119). — Etc.

E884. (Liasse.) - 91 pièces, papier.

1648 — Eyrolles. — Minutes. — Vente, par Jean Teyssier, sieur de Chanac, à Guillaume Rabanide, bourgeois de Tulle, d'une vigne de dix journaux et d'une terre de trois eyminées, situés à Garinet (126). — Investiture donnée par Jean Jaucen, sieur de la Geneste, à Pierre St-Cestier, maréchal, pour une terre située au village de la Roche, paroisse de Chanteix (135). — Transaction entre Léonard Convery, du village de Rouffiat, paroisse de Sarrau, et les autres habitants dudit village au sujet d'un tènement leur appartenant en commun (159). — Acte de baptême de Michel Mas, de la paroisse St-Pardoux-de-Chanac (160). — Consignation, par Antoine Ceyrac, curé de St-Bonnet-Elvert, d'une somme de dix mille livres, prix des biens saisis sur Jean-François Jaucen, sieur de Peret (170). — Procuracy de Jean Malaurie, professeur en l'université de Paris, à Vincent Comte, marchand de St-Yrieix, pour percevoir les revenus de sa cure de St-Quentin (175). — Contrat de mariage entre Étienne Escure, laboureur, de Tulle, et Jeanne Blanchier (181). — Sommation de François Cormy, lieutenant en la juridiction de Saint-Hilaire-Foissac, pour avoir paiement de la pension d'un enfant envoyé de Bordeaux pendant la dernière peste (189). — Vente de chapeaux, par Jean Comte, M^e chapelier de Treignac, à Jean Bleygeat, M^e chapelier de Tulle (198). — Etc.

E885. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1649-1650 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Léonard Aubaspeyras, des Angles, et Antoinette Pouget (10). — Donation à cause de mort par Dumine Hospital, tisserand du village de Jos, qui allait en Espagne (20). — Vente, par Jean de Maruc, sieur del Mas, gentilhomme ordinaire et servant de la chambre du Roi, à Étienne Gaut, pour le prix de dix-neuf livres, d'une sèterée de terre située au village de Freyssinges (38). — Contrat d'apprentissage du métier de « pignier » (50). — Contrat de mariage entre Jean de Maruc et Catherine de Jaucen, fille de Jean-Martial de Jaucen de la Geneste (62). — Subrogation, par Jean-Baptiste de Lespinasse, conseiller au présidial, de François Lagarde, marchand de Tulle, pour recevoir quinze cents livres de Berthe de Maruc, femme de Pierre Lescot (78). — Testament de Penelle Tintignac, veuve de Léger Sabault, de Tulle (86). — Vente de « l'esmondement » d'un bois de châtaigniers (96). — Bail, par Gabriel Brunie, prêtre, des revenus de la vicairie de Saint-Michel du Trech, desservie dans l'église de Cornil (99). — Donation générale, par Jeanne Passier à Jean Darluc, sieur du Breuil, vice-sénéchal du Bas-Limousin (104-649). — Sommation des dames de Ste-Claire de Tulle à leur fermier du moulin du village de Salvagnet, paroisse de Sarran, pour avoir paiement d'arrérages de renies (120-1650). — Arrentement, par Pierre Darluc, vicaire de la vicairie de St-Georges de Chaunac, d'un bois de châtaigniers dépendant de ladite vicairie (127). — Contrat d'apprentissage du métier de cardeur de laine (152). — Hypothèque consentie par Jean de Jaucen, sieur de la Geneste, au profit de la communauté des prêtres de St-Julien de Tulle (168). — Acte contenant la liste des acquisitions faites par Jean Rigolle, de St-Étienne de Gimel (178). — Titre presbytéral pour Jean Fabrie, de Tulle (185). — Contrat de mariage entre Antoine Bos, « eschardeur de layne et drapier », de Tulle, et Jeanne Lascoux (194). — Bail du droit de terrage dû à l'évêque de Tulle « des marchandises et danrées qui se vendent... les jours de foires » (212). — Etc.

E886. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1653 — Eyrolles. — Minutes. — Bail, par Léonard Brossard, marchand de Tulle, d'un domaine situé à Massoulier (11). — Testament et codicille d'Antoine Fouchier, maître ès-arts, de la ville d'Allasac (20). — Quittance, pour Jean Maruc, sieur de St-Agne, d'un legs de vingt livres fait à l'hôpital de Tulle par Jacques Maruc son père (22). — Protestation de Daniel Joly, marchand, d'Angoulême, contre Antoine Mascles, voiturier, de Tulle, qui lui avait égaré ou volé deux charges de maroquin (32). — Testament de Léonard Brunie, M^e fournisseur, de Tulle (35). — Vente, par Madeleine Rivière à Vincent Pinardel, M^e chirurgien, de Tulle, d'une maison située au faubourg d'Alverge, proche « la porte dernière dudit faubourg appelée de Marrel » (46). — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de St-Étienne de Gimel (47). — Fondation d'un obit dans l'église cathédrale de Tulle par le président de la Geneste (52). — Bail, par Antoine Melon, chambrier du chapitre de Tulle, des dîmes et revenus de son prieuré d'Espagnac (67). — Vente, par Antoine Charlat, M^e fourbisseur, d'Ussel, à Léonard Brunie, M^e fourbisseur, de Tulle, de douze douzaines de foureaux d'épées (84). — Cession, par les syndics de l'église St-Pierre de Tulle, à Jean Combraille, procureur, d'une sépulture dans ladite église (92). — Inventaire des meubles et papiers de Jean Cuiville, marchand, de Tulle (100). — Transaction entre les frères Léonard Chaput et Léonard de Guillon, religieux de l'abbaye d'Uzerche, au sujet du prieuré du Chastanet (105). — Cession de droits, par Léonarde Verdier contre Antoine Petit-Barry, qu'elle accusait de l'avoir séduite (113). — Contrat de mariage entre ladite Verdier et Jean Gorse, laboureur, de la paroisse de St-Mexant (117). — Informations pour François Dubois, curé de St-Martial-de-Gimel, qui avait été insulté et battu par des habitants de la paroisse à qui il réclamait la dîme (118). — Etc.

E887. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1654 — Eyrolles. — Minutes. — Sommation faite aux religieuses du monastère de St-Benoît, situé hors les murs de Tulle, au sujet de la réception d'Anne Dumond, novice dont la dot n'avait pas été complétée (2). — Testament d'Étienne Trech, boucher de Tulle (6). — Donation en cas de mort par Guillaume Salles, de Chanac, qui allait en Espagne travailler de son métier de papetier (16). — Contrats de mariage entre Pierre Brossard, marchand de Tulle, et Jeanne de Loyac (19) ; — et entre Jean-Vincent, bourgeois de la ville de Donzenac, et Marguerite Brossard (20). — Inventaire des meubles d'Étienne Trech, boucher de Tulle (25). — Sommation de Jean Brossard, avocat de Tulle, à Géraud Grégoire, aussi avocat, curateur de François Brossard, « M^e peintre, sourd et muet de nature » (44). — Marché entre Mathelin Cisterne, de St-Sulpice, et plusieurs particuliers pour mener, conduire, « nourrir et gouverner suivant la coutume de Montaigne, en bon père de famille », un certain nombre de moutons (59). — Sommation des collecteurs des tailles aux maire et consuls pour obtenir un assesseur supplémentaire (62). — Sommation des syndics de la communauté de St-Julien de Tulle, à Jean Faugeyron, leur curé, au sujet de la fourniture des hosties, du vin et de la chandelle (65). — Testament de Catherine Chazal, de Tulle (66). — Transaction entre Étienne de Gains, avocat à Treignac, et Jean Martinerie, au sujet des prêts (73). — Testaments de M^e Antoine Melon, prieur d'Espagnac (88) ; — de Martial Salles, prêtre du village du Monteil, paroisse de Vitrac (89) ; — de Jean Pradal, marchand de Tulle (90) ; — et de Pierre Dejou, sieur de la Jaloustre, élu en l'élection de Tulle (99). — Transaction entre ledit sieur Dejou et François et Gilbert d'Aubusson, au sujet de la vente de la seigneurie et terre de Chaslou en Auvergne (109). — Etc.

E888. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1655 — Eyrolles. — Minutes. — Vente, par Gabriel Chapelle, praticien, à Antoine Guitard de Brivezac, pour le prix de soixante livres, de l'office de notaire royal héréditaire dont Barthélémy Musnier avait été pourvu pendant sa vie (13). — Quittance de sept cents livres donnée par Marguerite de Bonnefont, veuve du sieur d'Hublanges, à Jacques de Bonnefont, seigneur de Pasquet et de Teyssier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, son frère (16). — Bail, par Martial de Fénis, grand prévôt de l'église cathédrale, des revenus de la vicairie de Rosiers (39). — Testament de Jean Laval, marchand de Tulle (47). — Transaction entre Henri de la Fageardie, sieur de Laval, conseiller en l'élection de Tulle, et Jean Maruc, sieur de St-Aigne, au sujet de la vente des rentes du village de la Besse, paroisse de St-Mexant (50). — Vente, par Étienne Darche, lieutenant général

criminel au siège de Tulle, à Antoine Ceron-Lagarde, M^e peintre, de partie d'une maison située dans le quartier de « Rode-lo-Pere » (52). — Testament de Marguerite Poulverel, veuve de Jean Dusol, M^e chirurgien de Tulle, suivi d'un inventaire (66). — Testament d'Anne Verjus, veuve du sieur Poulverel, cordonnier de Tulle (67). — Vente, par Jean Duclaux, marchand de Tulle, aux maire et consuls de la ville, d'une maison dont l'entrée avait été fermée par la construction du moulin du pont de la Barrière (68). — Transaction entre Bernard Bossoutre, laboureur, du village de Trauges, paroisse de St-Clément et ses créanciers (69). — Contrat de mariage, entre Pierre Mazac, M^e arquebusier, de Tulle, et Antoinette Lerbeil (74). — Résignation, par François Bonnet, en faveur de Jacques Brivezac, de la cure de St-Martin de Laval (79). — Testament d'Étienne Jos, arpenteur, du village de Jos, paroisse St-Julien de Tulle (95). — Transaction entre Isabeau de Combes, veuve de Jean Chabaniel, procureur aux sièges de Tulle, et Gaspard Chabaniel, au sujet de biens héréditaires (111). — Constitution d'un titre clérical, consistant en immeubles, pour Martin Lydoué, de Tulle (128). — Etc.

E889. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1656-1658 — Eyrolles. — Minutes. — Transaction entre Jean Teyssier, avocat en la cour, et Noël de Fénis, sieur de Rochefort, au sujet de créances (1656). — Quittance de trois mille deux cents livres donnée par Jean Meynard, président en l'élection de Tulle, à Jean Melon, sieur de Pezarès (1658-22). — Transaction entre Jean Chazal, du bourg des Plas, et Antoine Béril, au sujet de la levée de la taille (37). — Bail, par Catherine de Jaucen, veuve de Jean de Maruc, d'un domaine situé au village de Maruc, paroisse de Sarran (50). — Bail de la dîme de seigle et du froment appartenant au prieur des Angles (55). — Remise, par Antoine Cyrat, curé de St-Bonnet-Elvert, à Jean Jaucen, seigneur de Peret, de l'hérédité d'Anne de Faucher, mère dudit Jaucen (59). — Contrat de mariage entre Antoine Serre, meunier de Tulle, et Guillaumette Jos (63). — Inventaire des meubles et papiers d'Antoine Mougenc, marchand, de Tulle (77). — Transaction entre Pierre Verliac, avocat, et les habitants de Ste-Féréole au sujet de frais en 1653, faits pour le jugement de gens de guerre (85). — Testament d'Antoine Goutte, boucher, de Tulle (103). — Etc.

E890. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1659 — Eyrolles. — Minutes. — Testament d'Étienne Boucal, M^e chirurgien de Tulle (3). — Promesse d'Étienne Bellegarde, Juge de Masgoutière, à Julien Tendas, archer de la vice-sénéchaussée de Tulle, de lui remettre un prisonnier (13). — Testament de Léonard Duval, bourgeois de Tulle (25). — Bail des dîmes appartenant au prévôt des Plas sur le village de Freyssinges (41). — Association entre Jean Debernard et Léonard Rabanide pour la prise à bail des revenus du prieuré d'Espagnac (60). — Contrat de mariage entre Pierre Pougeade, tailleur du village de Daumar, paroisse de Lagarde, et Catherine Daumar (64). — Testament de Marie Vaurillon, veuve de Gabriel Guitard (72). — Contrat de mariage entre Raymond Ceyrac, sieur de Mouzac, et Marguerite Teyssier, de Chaunac (94). — Transaction entre Charles Borie, avocat en la cour, demeurant à Uzerche, et Léonard Vergne, marchand, de Chamboulive (97). — Etc.

E891. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1666 — Eyrolles (François), greffier des conventions et notaire royal de Tulle. — Minutes. — Bail, par les syndics de l'hôtel-Dieu de Tulle, d'une petite chambre dite de la vicairie (5). — Sommation de Jean Druilholes, avocat, à Pierre Druilholes, son père, notaire à Favars, pour être mis en possession de ses biens maternels (14). — Prise de possession, par Jean Valadier, de Tulle, de l'aumônerie du chapitre (18). — Testament de Martial Vergne, M^e menuisier, de Tulle (19). — Sommation du s^r Faugeyron, curé de St-Julien de Tulle, à Joseph Meynard et Marie Friquet, qui vivaient en commun, pour les obliger de dire s'ils sont régulièrement mariés et, dans ce cas, par qui a été célébré leur mariage (26). — Testament d'Isabeau Pouget, veuve de Martial Bretounèche, notaire royal de Tulle (27). — Marché passé par les consuls pour l'élargissement du chemin public à la sortie de la porte de la Barussie (44). — Transaction entre les fermiers de l'abbé d'Obazine et les officiers de la juridiction dudit Obazine, au sujet des frais d'une tenue d'assises à Chanteix (47). — Testament de Marguerite Leys, femme de Géraud Peschel, M^e chirurgien, de Tulle (49). —

Vente, par Jean Rouffie, M^e tondeur, de Tulle, à Jean Estrange, M^e teinturier, d'une presse à presser draps munie de ses accessoires (60). — Sommutation de Dominique Monrigal, prêtre, au concierge des prisons royales de Tulle, au sujet de certains particuliers, condamnés pour crime de faux, à qui il accordait la permission de vaquer librement à leurs affaires (67). — Etc.

E892. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1667 — Eyrolles. — Minutes. — Inventaire des meubles de François de Mirambel, seigneur de Champagnac-la-Noaille (72). — Bail, par les religieuses de Ste-Ursule de Tulle, d'un domaine appelé le Bech, situé dans la paroisse du Jardin (95). — Opposition faite au nom d'Étienne Bugeat à la publication de ses bans avec Marguerite Chastagnol (102). — Testament d'Antoine Farge, M^e blanchisseur, de Tulle (114). — Sommutation d'Étienne de la Fageardie, chanoine de Tulle et curé de Nonards, à M. de Vertamont, receveur des décimes au diocèse de Limoges au sujet de la mise en régie des revenus de la cure dudit Nonards (116). — Quittance de Jean Aluitre, marchand libraire, de Brive, à Antoine Rivière, marchand poudrier, et Jean Rivière, conseiller au présidial (127). — Délibération des habitants de la paroisse de St-Bonnet-Avalouze relative à la demande d'un presbytère faite par leur curé (144) ; — transaction entre ledit curé et les syndics fabriciens (148) ; — nouvelle délibération des habitants dudit St-Bonnet (154). — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse de St-Martial-de-Gimel (155). — Etc.

E893. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1668 — Eyrolles. — Minutes. — Bail, par Jean Teyssier, sieur de Chaunac, du moulin de Peyrac, situé audit village de Chaunac (174). — Testament d'Antoinette Boncal, femme de Jean Lasonnerie, de Tulle (195). — Prix fait pour la couverture en ardoise d'un corps de logis nouvellement construit par les Ursulines de Tulle (205). — Contrat de mariage entre Jean-Joseph Romignac, docteur en médecine, de Tulle, et demoiselle Philippe Ricoudier (204). — Sommutation de Jean Denuce, marchand, de Tulle, aux tenanciers du sieur de Castelnau d'avoir à acquitter des redevances dont le montant avait été abandonné au sieur Chabanes, bourgeois dudit Tulle (206). — Testament d'Antoine Breuil, huissier audiencier aux sièges de Tulle (209). — Abandon, par Pierre de la Rue, doyen de l'église cathédrale et prévôt de Marc-la-Tour, en faveur de Pierre Maisonneuve, de son droit de prélation et de rétention féodale sur un pré, et permission de déplacer le lit d'un ruisseau séparant les possessions dudit prévôt de celles de M. de St-Avid (219). — Etc.

E894. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1669-1671 — Eyrolles. — Minutes. — Dépôt, par Pierre-Joseph de Maruc, bourgeois de Tulle, de la cède d'un testament (1669). — Copie dudit testament, qui est de Jean Chassigne et est daté du 20 nov. 1575. — Testaments de Jean Felletin, avocat en parlement, demeurant à Tulle (1671) ; — d'Étienne Borie, M^e arquebusier ; — et de Pierre Maisonneuve, procureur d'office en la baronnie de St-Avid, demeurant au village de Gibiat, paroisse de Pandrignes. — Transaction entre les dames de Ste-Ursule de Tulle, le sieur Dumirat, curé de Chanac et la dame Galmot au sujet de l'aumône dotale de Marguerite de Galmot. — Adjudication aux enchères publiques des dîmes de la paroisse de Lagarde. — Procuracy d'Étienne Baluze, à Jean-Charles Baluze pour s'opposer à la délivrance des fruits des prieurés de La Chapelle-Spinasse et de Grandsaigne. — Transaction entre Michel Bonnet, bourgeois d'Ussel, Antoine Poulet, juge de St-Exupéry, et Martin Lagrave, chirurgien, portant obligation en faveur du sieur Trech, bourgeois de Tulle. — Contrats de mariage entre Étienne Rouffie, marchand teinturier, de Tulle, et Marguerite Drullioles ; — et entre Martial Dupuy, sieur de la Brousse, bourgeois de Tulle, et Marie de Labeylie. — Testament de François Lachèze, prêtre. — Vente, par Étienne Beronnie à Pierre Dupuy, pour le prix de vingt livres, de l'office de sergent royal. — Etc.

E895. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1672 — Eyrolles. — Minutes. — Testament de Jeanne Dufour, veuve de Jean Laporte, M^e bridier. — Hypothèque consentie par Marie de Lissac, de St-Angel, en faveur de François de Lissac, son frère. — État des meubles et bestiaux se trouvant dans un domaine appartenant à Jean Cluzan et

situé au village de Cluzan, paroisse de Malemort. — Vente, par Jacques Chabrignac, sieur de Lacroix et juge de Lagarde, à Jean Lascoux, praticien de Tulle, de l'office de sergent royal. — Association entre vitriers d'Alsace et de Franche-Comté pour l'exercice en commun de leur métier. — Donation en cas de mort par Jean Cluzan, qui était sur le point d'aller à l'armée. — Contrat de mariage entre Léonard Drullioles, du village de Drullioles, paroisse de Favars, et Léonarde Vieilhaschèze. — Etc.

E896. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1673 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Marguerite Floucaud, fille de Jean Floucaud, potier d'étain, et Pierre Guirande. — Transaction entre Antoine Vergnolles, laboureur, de la paroisse de Pandrignes et les prêtres de la communauté d'Espagnac au sujet d'un legs pieux. — Bail du domaine de Laval, situé dans la paroisse de St-Mexant et appartenant aux dames de St-Bernard de Tulle. — Contrats de mariage entre Martin Beyne, tailleur, du village de Beyne, paroisse de St-Yrieix-le-Déjalat, et Léonarde Verdier ; entre Jean Nicolaudie, de Marc-la-Tour, et Jeanne Guirande ; — entre Berthon Planot, de Bar, et Françoise Clauzey, de St-Augustin ; — entre Jean Roudarel, boucher, de Tulle, et Léonarde Meynard.. — Testaments de Guillaume Maurou, veuve de Jean Fraysse, de Tulle ; — de Jean-Joseph Dugal, bourgeois de Tulle ; — et de Jean Blondel, greffier des Plas. — Testament réciproque de Mercure Mutou, tisserand, de Tulle, et de Jeanne Rouchier, sa femme. — Etc.

E897. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1671-1677 — Eyrolles. — Minutes. — Cession, par Gabriel Languinière, sieur de Charansac, à Antoine Jasse de la Peyronnie, de créances sur François de Bar et autres (1672). — Copie du contrat de mariage entre Antoine de Fénis, sieur de la Boissière et Françoise Bussières. — Transaction entre Marie de Jaucen, veuve d'Antoine Vergne, bourgeois de Tulle, et Joseph Lagarde, son gendre, au sujet de la dot de la demoiselle Vergne (1674). — Testament de Blaise Trech, prêtre-filleul de l'église Saint-Julien de Tulle (1677). — Assemblée des habitants de la paroisse de Ste-Fortunade relative à l'établissement du rôle de la taille. — Reconnaissance de rentes sur des immeubles situés dans la paroisse de Laguenne, par Barthélémy Lavaur et François Jaucen en faveur de Jules Mascaron, évêque de Tulle. — Etc.

E898. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1678 — Eyrolles. — Minutes. — Transaction entre Jean St-Priest de St-Mür, conseiller en l'élection, et les directeurs de l'hôpital général de Ste-Croix de Tulle, au sujet d'une rente de cent livres due audit hôpital. — Reconnaissance de rentes sur des immeubles situés à Laguenne, par Jean Barrat en faveur de Jules Mascaron, évêque de Tulle. — Prix fait pour l'achèvement d'un corps de logis et deux pavillons ajoutés aux bâtiments de l'hôpital de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean Perrical, laboureur, du lieu des Plas, et Marguerite Coudert. — Inventaire des meubles délaissés par Jean Daubès, M^e papetier au moulin du docteur de Fénis, situé près du pont Charlat. — Bail, par François de Lentillac, capitaine au régiment de Noailles, pour le prix annuel de neuf cents livres, des revenus de la terre et seigneurie de Sarran. — Procuration dudit sieur de Lentillac à Jean Comte, procureur d'office de Veyrières pour administrer les terres et seigneuries de Gimel, Sarran, St-Priest, etc. — Bail, pour le prix annuel de treize livres, de la maison dite du vicaire appartenant à l'hôpital de Tulle. — Sommation de Joseph Mareschal, commis à la recette de l'élection, à Jean Dugal, marchand, d'accepter la somme de cent livres, montant de six mois de pension. — Testaments de Jeanne de Rominhac, femme de Pierre Desbans, bourgeois de Tulle ; — et de Michelle Freschou, femme d'Antoine Tillac. — Donation entre vifs, par Léger Brossard à Marguerite, Jeanne et Anne Duhamel, filles de Julien Duhamel, M^e sculpteur, et d'Anne Brossard. — Transaction entre Charles de St-Marsault, vicomte du Verdier, et Jean Fraysse, président en l'élection de Tulle. — Etc.

E899. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 148 pièces, papier.

1679 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jacques Chabaniel, avocat, et Catherine Espinet ; — entre Damien Reyrie, marchand de Tulle, et Louise Villadar ; — entre Constant Lacombe et Anne Faugeyron ; — et entre Pierre Desbans, marchand, de Tulle, et Marie Treneau. — Sommation de Joseph Lagarde, au nom de Martial Lagarde, son frère, à Martial Borderie, sieur de Chadepeau, pour être pourvu de la vicairie de Chandou, desservie dans la chapelle St-Eutrope de l'église St-Pierre de Tulle. — Mise aux enchères des dîmes de la prévôté de Laguenne. — Contrat pour la levée des tailles dans la paroisse de Ste-Fortunade. — Testament de Léger Bouscheron, « de la ville de Meymac, estudiant ez clazes de cette ville » de Tulle. — Bail, par Jean de la Tour, chanoine, de rentes assises sur le village de la Gorse et dépendant de la prévôté de Favars. — Opposition de Jean-François Bertrand, Michel, Joseph, François et autre François, et Antoinette de Lentilhac à un arrêt du parlement de Toulouse obtenu par Louise de la Rocque-Severac. — Compromis entre les syndics du chapitre de Tulle et Marguerite Mallot, au sujet de la succession de Jean Lescure, vicaire de St-Martial en l'église cathédrale. — Sommation de Martial Saulle, procureur d'office de Ste-Féréole, contenant protestation contre une taxe de trois mille six cents livres imposée sur la succession de son père, pour usurpation de communaux. — Etc.

E900. (Liasse.) — 199 pièces, papier.

1680 — Eyrolles. — Minutes. — Déclaration de Jean Rivière, procureur, faite au nom de Henri de St-Martial, marquis de Conros, portant qu'il « n'est en droit de prétendre et n'a jamais acoustumé de faire payer que vingt deniers pour livre pour les droits de lods et ventes des acquizitions et ouvertures de fiefz qui se font dans l'estandue de ses terres ». — Déclarations semblables, avec adjonction, dans certains cas, d'une livre de cire au droit de vingt deniers par livres, par Martial de la Fageardie, seigneur de St-Germain, Laval, etc. ; — par Armand-Jules de Bar, marquis de Bar, St-Avid, St-Clément, Favars, etc. ; — par Jean Jarrige, curé de St-Jal et prévôt de Seilhac ; — par Jeanne Beaufès, veuve de Jean Meynard, seigneur de Queilhe, la Boudrie, etc ; — par Mercure de Lavaur, baron de Ste-Fortunade, le Cheyrol et Lavaur et coseigneur de Lagarde ; — par Joseph de Lentilhac, seigneur de Felezin, St-Basile et autre places ; — par Antoine Lagarde, marchand, de Tulle, et seigneur foncier du tènement d'Auliac, dans la paroisse de Beaumont. — Contrat de mariage entre Martin Dufaure, archer en la vice-sénéchaussée de Tulle, et Anne Merciel. — Testaments de Jean Chabannes, banquier, de Tulle ; — de Jeanne Teyssier, veuve dudit Chabannes ; — d'Isaac Malozier, étudiant en rhétorique, natif du lieu de Meilhards ; — et de Jeanne Beaufès, femme de Pierre Blondel, procureur d'office en la juridiction de la Chapelle-Geneste. — Nomination, par Raymond Ceyrac, sieur de Moulzat, d'Hyacinthe Teyssier, curé de St-Hilaire-Luc et de St-Étienne de Darazac, à la vicairie de N.-D. de Pitié « desservie en sa chapelle appelée de Vitria, » dans l'église paroissiale de Collonges. — Transaction entre Jean-Joseph de Chabannes, fils du feu sieur Chabannes, banquier, et Pierre Durfort, grand prévôt de la vicomte de Turenne et gouverneur de St-Céré, au sujet d'une lettre de change. — Transaction entre Jean Couderc, curé de Nespouls, et Martiale Destang, au sujet de divers legs faits à l'église dudit Nespouls par Antoine Sanguinière, prieur. — Sommation de Jean Chirac aux grands vicaires députés par le chapitre de Tulle, le siège vacant, pour obtenir leur visa au bas de lettres du Pape le nommant à la cure de Laguenne. — Compromis et sentence arbitrale entre Jean Monmaur, curé de de St-Julien, et Pierre d'Aubrery, seigneur dudit St-Julien, au sujet des dîmes et droits de carnelage prétendus par ledit curé sur les terres dudit seigneur. — Transaction entre M. de la Chassagne, grand chantre du chapitre de Tulle, et les habitants de la Fage et de Chastrusse, au sujet de rentes réclamées par ledit de la Chassagne, en qualité de prieur de Vedrenne. — Inventaire des meubles et papiers de feu Pierre Fraysse, M^e chaudronnier, de Tulle. — Etc.

E901. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1681 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean-Baptiste de la Rue, avocat en la cour et de l'hôtel de ville de Tulle, et Marie de Saint-Priest ; — entre Jean-Joseph de Chabannes, lieutenant général en la sénéchaussée de Tulle, et Jeanne de Bardoulat ; — entre Jean Laval et Antoinette Darluc ; — entre Julien Maschat, marchand, de Tulle, et Marie Faugeyron ; — et entre Jean Baluze, bourgeois, et Léonarde Rivière. — Inventaire des meubles et papiers de feu Jean

Fraysse, président en l'élection de Tulle. — « Inventaire des effets de feu demoiselle Héleine Brivezac ». — Testament d'Antoinette Jalays, femme de Jean Murat, M^e « esguilletier », de Tulle. — Déclaration de Joseph Teyssier, sieur du Mazel, portant qu'il prend vingt deniers par livre et une livre de cire bouillie de droits de lods et ventes. — Déclaration semblable par Guy de la Rochepot de Chauvel. — Sommation de Raymond Ceyrac, avocat, à Jean Meynard, au sujet de rentes sur la paroisse de Chanteix, que lui avait cédées Jean Ceyrac, archiprêtre de Vigeois, leur oncle. — Dotation, par Martin Monteil, archer, de la chapelle de Sainte-Marguerite, dépendant de l'église de Clergoux. — Vente, par Mercure et François de Lavour, à François Lagarde, bourgeois de Tulle, de rentes assises sur le domaine de Chambas, appartenant audit Lagarde. — Sommation faite au nom du baron de Castelnau à Pierre Desbans, bourgeois de Tulle, qui avait affermé la terre de Castelnau, pour le prix annuel de quatorze mille livres et n'avait pas payé les fermages. — Sommation de Raymond Ceyrac à Bernard Froment, notaire, pour avoir copie de la fondation de la nouvelle église des Jésuites de Tulle faite par Jean Ceyrac, archiprêtre de Vigeois, son oncle. — Etc.

E902. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1682 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean-Baptiste de Chabannes, sieur de Durfort, avocat, et Jeanne Dubois, de Lagraulière ; -- entre Antoine Morbau, papetier, de Tulle, et Antoinette Reboul ; — et entre Pierre Moussours, marchand, de Tulle, et Anne Druilloles. — Testaments de Pierre Cassart, de Calviat en Quercy, qui partait pour la guerre ; — et de Catherine Baluze, veuve de Jean Page. — Abandon, moyennant une rente perpétuelle, par les directeurs de l'hôpital de Tulle aux pénitents blancs, de deux chambres louchant à l'église desdits pénitents. — Compromis entre les sieurs Brossard au sujet d'un procès contre Louis de Rechignevoisin, évêque de Comminges. — Sommation de Jean-Joseph de Chabanes, lieutenant général au présidial de Tulle, aux prêtres de la communauté de Saint-Julien, au sujet d'une fondation faite à leur profit par son père. — Sommation de Christophe de Fénis pour être mis en possession d'un canonicat résigné en sa faveur par Jean de la Tour. — Notification de grades pour Antoine Chadiner, docteur et bachelier en théologie de l'Université de Cahors. — Transaction entre Daniel de Cosnac, évêque de Valence et Die, et cellérier du chapitre de Tulle, et les curés des paroisses de St-Pierre et St-Julien dudit Tulle, au sujet des dîmes desdites paroisses. — Inventaire des meubles délaissés par Catherine Baluze. — Etc.

E903. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1683 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Pourchet, M^e boutonnier, de Tulle, et Françoise Jarrige du Bois ; — entre Jean-Joseph Dugal, marchand, et Marguerite Chabaniel ; — entre Léonard Longi, maçon, et Jeanne Berthoumeyrie ; — et entre Pierre Darluc et Marie-Anne Jardel. — Testaments de Marie-Anne Treille ; — de Bertrand Jarrige du Bois, bourgeois de Tulle ; — et de Jean Dufaure, docteur en médecine. — Donation, en cas de mort, par Pierre Dumond, cordonnier, qui était sur le « point de s'en aller courir le pays pour mieux apprendre son art ». — Dépôt, par Jean Moulin, de Saint-Pardoux-la-Croisille, de nombreuses quittances, signées par les sieurs du Theil, de la Fageardie, de Lespinasse et autres. — Sommation de Jeanne de Freyssinges à Martin d'Amarzit, juge ordinaire de Sainte-Féréole, pour être remise en possession d'une paire de boeufs qui avait été volée pendant la nuit dans son domaine du village de Cassou. — Délibération des habitants de la paroisse de Sainte-Fortunade, relative à une double inscription d'un particulier sur le rôle de la taille. — Inventaire des meubles de Jean Maillerode, M^e tailleur d'habits, à Tulle. — Délibération des habitants de la ville de Laguenne, relative à la construction d'un presbytère. — Bail, par Aymard Boisse, notaire royal, de Tulle, d'une maison nouvellement bâtie, située sur le grand chemin conduisant dudit Tulle à Laguenne. — Notification, par Pierre Abel à Étienne Pandrigne, notaire royal, de Tulle et maître de poste, de lettres de M. de Louvois, le nommant maître de poste au lieu des Plas. — Etc.

E904. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1684 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Pauphille, marchand, de Tulle, et Antoinette Ludière. — Testaments de Marie Champval, de Bar ; — de Pierre Chabaniel, M^e

chirurgien, de Tulle ; — de Georges Ramond, M^e bastier ; — et de Jeanneton Ceaux, femme de Jean Teyssier, avocat. — Prise de possession, au nom de Marie Levet, religieuse conventuelle de l'abbaye de Bonnesaigne, « de la chapellenie ou prioré de Corcelas, sive Corsellet, orde de Saint-Benoit, diocèse de Limoges ». — Prix fait passé par Claude de Cosnac, seigneur d'Espeyrut, pour la confection, au prix de cinq livres la paire, de trente paires de bottines de cuir de vache détachées des souliers et autant de souliers. — Traite entre François Maret, commissaire des poudres et salpêtres de la généralité de Limoges, et Joseph Vergne, marchand, de Tulle, accordant à ce dernier la vente des poudres et salpêtres en Bas-Limousin. — Transaction et partage entre Jean Dalvy, M^e imprimeur, de Tulle, et Jean Sébastien Dalvy, son fils, aussi M^e imprimeur, contenant une liste de livres en feuilles. — Sommation faite au nom de Charles des Cars de Montal, marquis de Merville et baron de Carbonnières, à Marie-Esther de Pompadour, supérieure du couvent de St-Bernard de Tulle, d'avoir à rendre la fille dudit des Cars. — Contrat pour le transport de papiers de Tulle à Angoulême. — Donation d'un tombeau dans l'église St-Julien, de Tulle, au profit d'Étienne Rouffie, teinturier. — Transaction entre Arnaud de Laporte, seigneur de Palisse, et Pierre Lescot, seigneur de Viers, au sujet d'arrérages de rentes. — Inventaire des meubles et papiers de Gaspard Chabaniel, bourgeois de Tulle. — Délibération des habitants de la paroisse du Chastang, relative à la nomination d'un syndic pour les représenter dans un procès contre leur curé. — Donation générale entre vifs, par Jeanne Authier, en faveur d'Antoine de Bar de la Geneste, son fils. — Transaction entre Jacques de Plagnes, demeurant à Sainte-Eulalie en Auvergne, et Jean Lacaze du Laurens, seigneur de Laserre, son beau-frère, au sujet d'une créance de deux mille livres. — Etc.

E905. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1685 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Heliot Dumond, de Peyroux, paroisse de St-Hilaire-Peyroux, et Marie Druilholes ; — entre Georges Rouffiac, tailleur, de Tulle, et Marguerite Laporte ; — et entre Noël Gravige, pêcheur, de Tulle, et Marie Destors, veuve. — Déclaration de plusieurs particuliers portant qu'ils sont prêts à passer de nouvelles reconnaissances conformes aux anciens titres lorsqu'on renouvellera les terriers du duc de Bouillon. — Sommation des sieurs Lafon, au vicaire de Saint-Julien, de Tulle, pour obtenir que le corps de leur mère soit enterré dans le cimetière des Récollets où ils possèdent un tombeau. — Sentence arbitrale entre Pierre Bonneval, curé de Branceilles, et ses paroissiens, au sujet de la construction d'un presbytère convenable. — Donation d'un tombeau par les Récollets de Tulle à Antoine Coudert, M^e écrivain. — Accord entre les syndics de la paroisse de Favars et leur curé, par lequel celui-ci prend à sa charge la construction d'un nouveau presbytère. — Vente, par Guy de la Rochepot, seigneur de Chauvel, à Nicolas Béronnie, marchand papetier, pour le prix de trois cent cinquante livres, d'un pré ou terre de quatre sétérées, appelé las Rebeyras. — Remise, par Jean Verdier, notaire royal d'Espagnac, de ses provisions de juge de la seigneurie de la Rochette. — Obligation de deux mille cent livres souscrite par les dames de Ceyroux, en faveur d'Antoine Lagarde, marchand, de Tulle. — Etc.

E906. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1686 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Mansot, marchand, de Tulle, et Julienne Lacombe ; — entre Pierre Perrier, praticien, du village de la Rougeyrie, paroisse de Chameyrat, et Antoinette Leymarie ; — et entre Léger Verdier, tisserand, de Tulle, et Marie Estorges. — Testaments d'Hélène Brivezac, veuve d'Antoine Recoudier, docteur en médecine ; — et de François Chabrier, novice au couvent des Récollets de Tulle. — Bail des cens, rentes et autres droits appartenant au commandeur de Puy-de-Noix sur le village de la Planche de Bousseyrout, paroisse de St-Sylvain. — Transaction entre le chapitre de Couques et le curé du Chastang, au sujet de la portion congrue de ce dernier. — Sommation de Jean Jaucen, seigneur de Poissac, à Jean Darce, conseiller et lieutenant général au présidial, énumérant les liens de parenté qui existent entre ledit de Poissac et ledit Darce. — Transaction entre Daniel de Cosnac, évêque de Valence, et Henri de Miramond, seigneur de Chadebut au sujet d'une rente de cent quarante livres constituée en faveur dudit évêque. — Vente, par Jean Habilis, marchand, de la paroisse de Lagarde, à Pierre Jarrige, conseiller au présidial, d'un pré situé au village de la Pompoulie. — Constitution d'une

rente par Jean-Baptiste de Loyac et Jacques de la Fageardie, en faveur de la communauté des prêtres de Saint-Julien de Tulle. — Etc.

E907. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1687 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Antoine Floucaud, marchand, de Tulle, et Catherine Gauthier ; — et entre Philippe Murat, M^e « esguilletier », de Tulle, et Françoise Bigeardel. — Testaments de Jean Ponthier, écolier ; — de Jean Leyx, bourgeois, de Tulle ; — et d'Antoine-François Lagarde, bourgeois et marchand dudit Tulle. — Arrentement, par les dames de St-Bernard de Tulle, en faveur de Gabriel Moussours, prêtre de l'église St-Julien, d'une vigne et d'une terre situées au Peuch-Puison. — Résignation entre les mains d'Antoine Py, qui en était patron, par Jacques Libouroux, vicaire de Chanac, de la vicairie de Puy-à-Vieillevigne, desservie en la chapelle St-Antoine de l'église de Saint-Bonnet-Avalouze. — Quittance de François de Gains, marquis de Montaignac, à Henri de Lestranges, baron de Magnac, d'une somme de deux mille livres. — Sommation de Simon Lacour, libraire, de la ville de Bordeaux, à Léonard Chirac, libraire, de Tulle, relatif au privilège accordé audit Chirac d'imprimer un livre intitulé « la Grand-mère de Despautaire ». — Quittance donnée par Jean Dupuy, curé de Favars, aux fermiers du prévôt dudit Favars, du montant de sa portion congrue. — Etc.

E908. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1688 — Eyrolles. — Minutes. — Testaments de Nicolas de Veyrac, sieur de la Tour ; — et d'Anne Maurou, femme de Charles Gouttas, M^e apothicaire, de Tulle. — Donation entre vifs, par Pierre Sambat, huissier du duché de Ventadour, demeurant à Bellechassagne, à Jean-Baptiste Jaucen, seigneur de Poissac, de tout ce qu'il possède à Favars. — Vente, par Jeanne Bugeat, veuve de Guillaume Huens, M^e imprimeur, de Tulle, à Léonard Rominhac, archer, d'une petite maison située dans la rue de la Barrière. — Inventaire des meubles et papiers de Joseph Vergne, marchand, de Tulle. — Déclaration d'Antoine Ventéjoul, sergent ordinaire du bourg de Seilhac, confirmant d'autres déclarations faites dans le cours d'une grave maladie. — Obligation de deux cents livres souscrite par V. Roche, M^e peintre, de Tulle, en faveur de François Roche, aussi M^e peintre, son frère. — Vente, par Jean Alvitre, libraire, de Brive, à Jean Vergne, pour le prix de quatre cent cinquante livres, d'une maison située à Tulle, dans la rue de la Barrière. — Déclaration de Jeanne Alousche, servante au lieu de Bar, portant que c'est à tort qu'elle a accusé le sieur Treuil, praticien, d'être l'auteur de sa grossesse, et engagement pris par ledit Treuil de nourrir l'enfant que mettra au monde ladite Alousche. — Opposition de Marguerite Comte, de Rosiers, à l'élargissement du sieur Bret, détenu pour assassinat de Jean Comte, son fils. — Etc.

E909. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1689-1694 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Julien Faugeyron, avocat, de Tulle, et Marguerite de Jarrige ; — et entre Antoine Massot, marchand, originaire du Dauphiné, et Louise Comte. — Résignation, par Jean-Calmine Laporte, de la chapellenie de N.-D. de Montbrun, desservie dans de Coussac (1690). — Nomination, par les maire et consuls de Tulle, de Laurent Lachèze, prêtre de la communauté de Saint-Julien, « à la vicairie vulgairement appelée des Malades... laquelle est desservie dans la chapelle des Malades, située hors la ville de Tulle » (1693). — Prise de possession, par Jean Leyrix, prêtre, « de la chapellenie ou prieuré de Sainte-Magdelaine de Chauzus » fondée dans la chapelle de Chauzus, paroisse de Chanteix, « par noble frère César Bovier », religieux de l'ordre de Malte et commandeur d'Ayen. — Titre presbytéral pour Jean Rouffie-Floucaud, de Tulle (1694). — Prises de possession, par Simon Durand, de la Chanterrie, du chapitre de Tulle ; — et par Hyacinthe Teyssier, prieur commendataire de Chauzus, de la cure de Saint-Vincent de Bar. — Nomination, par Jean de Cardaillac, comme mari de Marie-Antoinette de Mirambel, de François de Mirambel, prieur de la Fage, à la vicairie du Crucifix, desservie dans l'église d'Egletons. — Résignation, par François Brossard, archiprêtre de Vigeois, de la vicairie de Tulle, desservie dans l'église de Sainte-Fortunade et dépendant du patronage laïque de M. de Lavour. — Résignation, par Jacques Geoffre, de la cure de Bassignac-le-Haut. — Etc.

E910. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1695 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Leymonerie, de Saint-Martial-de-Gimel, et Catherine Claux. — Testaments de Pierre Floret, sieur de Laborie, bourgeois de la ville de Beaulieu, qui était sur le point de partir pour la guerre ; — et de Jean-Pierre Veyrières aussi bourgeois de Beaulieu ; — et de Jean-Martial Juyé de Labesse, prêtre. — Résignation, par Antoine Louradour, en faveur de Michel Broquin, de la cure de Laroche-près-Feyt. — Inventaires des meubles de Françoise Laleu, du village de la Chèze, paroisse de Chanac ; — et de François Proulhac, tailleur d'habits, de l'Habitarelle, paroisse de Saint-Étienne de Gimel. — Etc.

E911. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1696 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Lavour, M^e serrurier, de Tulle, et Louise Béronnie, du moulin de Cirice ; — entre Antoine Tillols, de Lagarde, et Madeleine Destors ; — et entre Étienne Peyroux, du village de Chirac, paroisse d'Espagnac, et Nadale Souleyroux, de Champagnac-la-Prune. — Testament de Jean Mouret, M^e sculpteur, de Tulle. — Sommation de Jean-Léonard de la Fageardie, conseiller au présidial de Tulle, François Jarrige, sieur d'Euval, conseiller en l'élection et autres, à Jacques Meynard, chanoine, et Jean Mailhard, prêtre de Saint-Julien, par laquelle ils déclarent abandonner les poursuites commencées contre ceux-ci pour ne s'occuper que « du crime d'assassinat commis sur les personnes desdits sieurs de la Fagerdie et Jarrige par les domestiques de messire Humbert Amelin, seigneur évêque et vicomte de Tulle ». — Résignation par Jean-Jacques Beynette, en faveur de Hugues Schlafer, son vicaire, de la cure d'Yssandon. — Procuration pour déposer devant les membres de l'arsenal, portant « que l'année mil six cents quatre-vingt-dix, et au temps qu'il arriva en cette ville (de Tulle) une espouvente que les Ugueneaux s'estoient soulevés et devoient venir ravager cette ville, il fut commandé par M^{rs} Soulier, Bussièrès et autres, maire et consuls, de faire garde à la porte du faubourg de la Barrière ». — Nomination, par Sébastien Sudour, procureur au présidial, d'Antoine-Joseph de Comte, grand chambrier du chapitre, à la vicairie du Chambon, fondée en 1536 par François Chambon, et desservie à l'autel de Saint-Sébastien de l'église Saint-Julien de Tulle. — Protestation des syndics du chapitre contre la désignation par l'évêque des deux députés devant entrer dans la composition de la chambre ecclésiastique. — Acte pour Guy-Henri de Bourbon, marquis de Malauze, qui prétendait avoir été inscrit à tort au rôle de la capitation de l'élection de Tulle pour sa seigneurie de Favars, attendu qu'il habitait le Languedoc. — Etc.

E912. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1697 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Antoine Dufaure, docteur en médecine, de Tulle, et Berthe Juyé de Labesse ; — et entre Antoine Picou, de Donzenac, et Marie Mouret, fille de feu Jean Mouret, M^e sculpteur, de Tulle. — Testaments de Louise Ceaux, femme de Martin Meynard, bourgeois de Tulle ; — de Pierre Moussours, marchand, de Tulle ; — et de Léonard Vedrennes, apprenti chapelier. — Inventaire des meubles et papiers de Jean Mouret, M^e sculpteur, de Tulle. — Donation générale entre vifs, par Angélique Libouroux, veuve de Jean Mouret, à Jacques Mouret, M^e sculpteur, son fils. — Transaction entre Jeanne Charlianges, veuve d'Antoine Laporte, praticien, Jeanne Laporte, femme de Pierre Duhamel, M^e sculpteur, et Antoine Dubal, marchand voiturier, de Laguenne, au sujet des droits héréditaires appartenant audit Antoine Laporte. — Etc.

E913. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1698 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre François Vergne « M^e sargetier », de Tulle, et Jeanne Rigaudie ; — et entre Jean Peyrafort et Jeanne Margery. — Vente, par François-Mathurin de Lentilhac, vicomte de Sedières et baron de Gimel, à François de Lavour, de rentes sur le village de Tillet, paroisse de Saint-Pardoux-la-Croisille. — Bail, par Pierre de Féris, chanoine, en faveur de Jean Béronnie, meunier à Cirice, du moulin de Goutenègre. — Résignation, par Gabriel Dumyrat, chanoine de Tulle, en faveur de François-Joseph Dumyrat, de son canonicat. — Donation, en cas de mort, par Jeanne de Chabanes, en faveur de la communauté de Saint-Julien de Tulle, et

pièces relatives à l'ouverture de ladite donation. — Procès-verbal de vidimus de titres que les administrateurs de l'hôpital de Tulle avaient l'intention de produire dans un procès contre l'évêque. — Sommation des consuls de Tulle à François Dumas, seigneur de Soulage et président en l'élection de Brive, relative à la mission confiée à celui-ci par l'intendant pour examiner les plaintes des habitants contre les dragons logés dans la ville. — Testament de Jean Blaterie, M^e coutelier, de Tulle. — Etc.

E914. (Liasse) — 30 pièces, papier.

1699-1701 — Eyrolles. — Minutes. — Vente, par Jean Chenaud, seigneur de la Cour, demeurant à Peyrelevade, à Charles de Guizier, bourgeois de Voutezac, de tous ses biens 'situés dans la paroisse dudit Voutezac. — Testaments de Marie-Anne Béronnie, fille d'Étienne Meunier ; — et de Jeanne Moulin, femme de Guy Pinau, potier d'étain (1699). — Renouvellement, par les religieuses de l'hôpital de Beaulieu, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en faveur des héritiers de M. de la Giscardie, d'une obligation de quatre mille cinq cents livres (1700). — Testament de Jeanneton Eyrolles, femme de François Texier, de Tulle (1701). — Etc.

E915. (Liasse.)' — 39 pièces, papier.

1703-1705 — Eyrolles. — Minutes. — Donation, en cas de mort, par Jean Hospital, soldat de milice d'Argentat. — Inventaire des meubles et papiers de Jean-Joseph Rominhac, docteur en médecine, de Tulle (1704). — Testaments de Pierre-Louis Laval, bourgeois de Tulle (1705) ; — et de Jean-Antoine Faugeyron, procureur au présidial. — Contrat de mariage entre Antoine-Robert, garçon sabotier, de Soudeilles, et Catherine Tronche. — Eté.

E916. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1706-1707 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Ganiayre, chapelier, de Tulle, et Jeanne Pourchet. — Vente, par Antoine Leymarie, du lieu de Leymarie, paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel, à François Mensat, écuyer, pour le prix de cent vingt livres, de quatre setérées de terre à prendre au choix aux lieux de Gumot et de la Charoulieyre. — Quittance de seize cents livres donnée par Françoise Sudour, veuve d'Antoine Fenis, seigneur de Rochefort, à Henri de Miramont, seigneur de Chadebech. — Testament de Françoise Duron, veuve de Jean Peyrac, docteur en médecine. — Inventaire de Géraud Merciel, M^e chirurgien, de Tulle (1706). — Cession, par Jeanne Roussanes, veuve de Pierre Chapoul, du village d'Albias, paroisse d'Albussac, à Antoine Lerbeilh, M^e chirurgien, de Lagarde, pour le prix de cent soixante livres, des droits et dommages-intérêts pouvant lui appartenir « à cause de l'homicide commis en la personne dudit Chapoul » (1707). — Cession, par dame Claude de Beran de Bar, veuve de Gabriel de Lentilhac, baron de Gimel, à François de Lentilhac de Gimel, lieutenant-colonel du régiment du prince Charles de Lorraine, du huitième de la succession de Bertrand de Lentilhac. — Prise de possession, par Étienne Pastrie, de l'une des quatre vicairies de Saint-Martial, desservies dans l'église cathédrale de Tulle. — Testament de Mative de Chabanes, veuve de Jean Vaurillon, avocat en la Cour. — Etc.

E917. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1708 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Martial Lagarde et Jeanne de Saint-Priest de Saint-Mur. — Testaments de demoiselle Verdier, veuve de Léonard Dumond, bourgeois de Seilhac ; — et d'Anne Vergne, femme de Joseph Lagarde, bourgeois de Lyon. — Transaction entre les administrateurs de l'hôpital de Tulle et André-Daniel de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque dudit Tulle, au sujet de l'époque du paiement des quatre cents setiers de seigle dus annuellement audit hôpital par ledit évêque et des dimensions de la nappe qu'il doit également fournir. — Donation, par Jean-Jarrige, huissier au présidial de Tulle, à Marguerite Jarrige, sa fille, de son dit office d'huissier. — Etc.

E918. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1709-1710 — Eyrolles. — Minutes. — Testament mutuel de Laurent Lachèze, prêtre de la communauté de Saint-Julien de Tulle, et de Gabrielle Lachèze, sa sœur. — Transaction entre Joseph

de Lauthonie, seigneur dudit lieu et coseigneur de Lagarde, et Jean Habilis, marchand, au sujet d'arrérages de rentes sur ladite paroisse de Lagarde. — Vente, par Charles de Loyal à Bernard Espargillère, marchand, de Saint-Chamant, d'une maison en ruine et de terres, prés, vignes et bois, situés sur la route de Saint-Chamant à Argentat. — Vente, par Léonard Duval, seigneur de la Guirande, conseiller enquêteur en l'élection de Tulle, à Jean Pauphille, canonnier au village de Materre, paroisse de Chanac, de plusieurs immeubles (1709). — Inventaire des meubles de Léonard Trech, boucher, de Tulle (1710). — Vente et cession, par Marie Lagarde, femme de Jean-Martial Meynard, marchand, de Tulle, à Joseph Lagarde, bourgeois de Lyon, son père, du sixième d'une rente au capital de onze mille livres. — Etc.

E919. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1711 — Eyrolles. Minutes. — Testament de Jeanne Vaurillon, de Tulle. — Donations en cas de mort, par Jean Nouaillanes, soldat de milice de la paroisse d'Espagnac ; — et par Étienne Combes, soldat de milice de la paroisse de Saint-Sylvain. — Transaction entre dom Joseph Martin, prêtre de l'Oratoire et ancien administrateur de l'hôpital général de Saint-Louis de Madrid, et Jean Blanc, praticien, de Donzenac, au sujet d'une créance sur Jean Blanc, M^e architecte. — Inventaire du mobilier de Pascal Clausade, de Saint-Germain-les-Vergnes. — Bail, par Jean-Baptiste Vaurillon, seigneur de Lachaud, en faveur de Bertrand Durand, archer du château et domaine de la Bermondie, en Périgord. — Vente, par Pierre Mas, praticien, du village de Goux, paroisse de St-Hippolyte, à Françoise Duval, femme de Léonard Duval, sieur de la Guirande, d'un domaine situé au village des Combes.

E920. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1712-1713 — Eyrolles. — Minutes. — Testaments de François Lavour, notaire, de Laguenne ; — de Michelle Saint-Jal, du village de Neuville, paroisse d'Orliac-de-Bar ; — et de Jean-Calmine Fage, chanoine, de Tulle. — Accord et conventions pour la levée des tailles de la paroisse de St-Clément (1712). — Contrats de mariage entre Pierre Vauzanges, M^e chirurgien, de Sainte-Fortunade, et Marguerite Lavour (1713) ; — entre Jean Guirande, garçon chirurgien, de Laguenne, et Gabrielle Mazard ; — et entre Antoine-Germain de la Charlie, avocat, et Marie de Jarrige de Châtenet. — Codicille du sieur Fage, chanoine, contenant des legs en faveur des religieuses de Sainte-Ursule de Tulle et de l'hôpital général. — Prise de possession, par Jean-Guinet Floucaud, de l'une des quatre vicairies de Saint-Martial. — Etc.

E921. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1714-1715 — Eyrolles, — Minutes. — Testaments de Jeanne Vaurillon, veuve de Jean-Baptiste Lagarde, bourgeois, de Tulle ; — de François Duval, écolier, fils du défunt sieur de la Guirande ; — et de Jean-Martial Meynard, bourgeois et marchand, de Tulle. — Inventaire des meubles et papiers dudit Martial Meynard. — Vente, par Jean-Joseph Teyssier, sieur de Chanac, conseiller du Roi à Paris, à Jean Valette, laboureur, du village de la Vergne, banlieue de Tulle, pour le prix de trois cents quatre-vingts livres d'un pré de deux journaux, situé audit village de la Vergne (1714). — Transaction entre Reymond Meynard, chanoine, de Tulle, et Jean Meynard, sieur du Tournier, d'une part, et Géraud Materre, de Saint-Germain-les-Vergnes, d'autre part, au sujet d'arrérages de rentes sur le village et tènement des Vergnes (1715). — Contrat de mariage entre Antoine Faige, bourgeois de Tulle, et Marie Teyssier. — Etc.

E922. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1716-1718 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariage entre Jean Madranges, de Tulle, et Marie Perrier, fille de Joseph, maître du jeu de paume ; — et entre Martin Durieux, greffier de Sainte-Fortunade, et Marie Bargy, d'Égletons. — Testament de Pierre Seigne, M^e peigneur de laine, de Tulle (1716). — Transaction entre Armand de Lauthonie et François de Saint-Priest, seigneur de Lestrade, au sujet de rentes et devoirs seigneuriaux dus audit de Lauthonie sur le tènement de Crumeyroles, paroisse de Lagarde (1717). — Donation générale entre vifs par Anne Daudy, veuve de Jean-François Bourguet, bourgeois de Lagraulière à Anne Bourguet, sa fille. — Cession de droits

féodaux par Dominique Dumyrat, seigneur de la Tour et coseigneur d'Allassac à Pierre Clédal, bourgeois et marchand de ladite ville d'Allassac. — Contrats de mariage entre Jean-Louis Dumas, praticien, du bourg de Favars, et Catherine Bélanger, de Saint-Hilaire-Peyroux (1718) ; — et entre Jean Sechepeyre, M^e teinturier, de Brive, et Anne Ribeyrotte, veuve. — Etc.

E923. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1720 — Eyrolles. — Minutes. — Testaments de Jean Dumont, bourgeois ; — et de Martine de Chabanes, veuve de Jean Vaurillon, avocat. — Fragment d'un rôle des assises tenues à Forgès pour Jean Labasche, prieur de Laroche, où il est dit que le manse d'Espargilière appartient en toute justice et fondalité audit prieur (1395. — Copie moderne). — Quittance de dame Martine d'Arluc, veuve de Charles de Laveix, à Philippe de Loyac, seigneur de la Bachelerie, d'une somme de trois mille livres. — Déclaration de Michel-Henri Chirac, marchand libraire, de Tulle, autorisant Jean Chirac, aussi libraire, à racheter des rentes sur les tènements de la Peyroussie et de la Chassagne. — Bail, par Hercule Mercadet de Rohan, seigneur propriétaire du duché de Ventadour, pour le prix annuel de deux mille deux cents livres, de la terre et baronnie de Donzenac. — Emprunt d'une somme de six cents livres, par Jean Chasal, juge particulier du duché de Ventadour, demeurant à Égletons, et Jacques Maisonneuve de Lacoste, de François Dumond, chanoine de Tulle. — Procuration du duc de Roanne à François Ambier, marchand, de Donzenac, pour percevoir les revenus de la seigneurie dudit Donzenac. — Sommation de Gervais Traverse, procureur d'office d'Espagnac et fermier des revenus du prieuré, à Jean-Baptiste Brossard, curé dudit lieu, qui avait fait saisir une partie des dîmes en garantie du paiement de sa portion congrue. — Sommation de Vincent Fraysse, agissant au nom du duc de Rohan, à Jean Meynard de la Farge, au sujet de rentes dues par ce dernier sur les fours et moulins banaux de Corrèze. — Transaction entre Jean de Roquemaurel, représentant Marie de Cardailhac, sa femme, fille et héritière de Marie-Antoinette de Mirambel, et les directeurs et syndics du séminaire de Tulle, au sujet de créances sur la maison de la Noailles. — Etc.

E924. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1721-1722 — Eyrolles. — Minutes. — Testament et codicille de Philippe de Recaudrie, veuve de Jean-Joseph Rominhac, docteur en médecine. — Lettre de change tirée sur Bardinot, bourgeois d'Uzerche, au profit de Jeanneton Dussol, marchande de la dite ville. — État des meubles fournis par Marianne Teyssier, femme d'Antoine Lagarde, bourgeois de Tulle, à Jeanneton Eyrolles, sa mère, pour son logement. — Procès-verbal portant que le 25 avril 1721, les chanoines de Tulle, « étant venus processionnellement précédé du clergé des deux paroisses » dans la chapelle des pénitents blancs pour y faire la station du jour de Saint-Marc, « trouvèrent l'église ouverte, les cloches sonnantes, l'autel garny de six grands cierges allumés... suivant la coutume ». — Sommation d'Antoine Lagarde, marchand, de Tulle, à Étienne Viallanes, M^e imprimeur, où il est dit « que par conventions passées entre eux, ledit Viallanes s'est obligé de luy imprimer bien et dhument un dictionnaire composé par le R. père Gaudin, de la compagnie de Jésus, et pour luy faire cinq mille cent exemplaires ; et parmy ceux qu'il luy a faicts il s'y trouve un grand nombre de feuilles cassées, informes et mal imprimées... » (1721). — Contrats de mariages entre Léonard Vialle, de Tulle, et Anne Ludière (1722) ; — et entre Pierre Guirande et Jeannette Garène. — Testaments d'Honorée de Meynard, veuve de Gilles du Verdier, juges de Lostanges ; — et de Jean Farges, curé de Pandrignes. — Transaction entre Anne d'Amadou, veuve de Raymond Turenne, sieur de Grandlac, et Jean Meynard de Queilhe, d'Argentat, au sujet d'une somme de cinq mille cinq cents livres due par ce dernier. — Etc.

E925. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1723 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariages entre Antoine Alleyrat, de l'Habitarelle, et Catherine Ducher, de Tulle ; — et entre Pierre Dieuayde, de Chanac, et Marianne Seigne. — Abandon, par le prince de Rohan, duc de Ventadour, en qualité de seigneur suzerain du village de la Pompoulie, paroisse de Lagarde, à Armand de Lauthonie, chevalier, de ses droits de prélation et de rétention féodale sur les cens, rentes et autres devoirs seigneuriaux assis sur ledit village de la

Pompoulie et vendus par Léonard Brivezac à François Jarrige ; sommation faite a celui-ci de consentir à la revente desdites ventes. — Transaction entre Jacques Jarrige, chanoine de Tulle et prévôt des Plas, et Jeanne Deporcher, veuve de M. de la Fagerdie, au sujet de l'entérinement de lettres de restitution obtenues par ledit prévôt contre l'arrentement de l'étang de la Prévôté en faveur du sieur de Loyac. — Contrat d'apprentissage du métier d'arquebusier. — Résiliation, par dom Jean Dussol, prieur de la Chartreuse de Glandiers, du bail de l'étang du Rouhet, situé dans la paroisse de Chanteix. — Transaction entre le prieur des Plas et le curé de Saint-Clément au sujet des droits dus audit curé dans la chapelle des Plas. — Etc.

E926. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1724-1725 — Eyrolles. — Minutes. — Contrats de mariage entre Martial Coutau, fontainier de la paroisse de Saint-Hilaire-Lastours, et Luce Pauquinot ; — et entre Jacques Leyx, de Tulle, et Antoinette Vallat. — Inventaire des meubles de Marie Moussour, de Tulle. — Sommation de Jeanne Dussol, veuve, à Pierre Demars, papetier, de Tulle, au sujet d'un mur mitoyen qui menaçait ruine. — Accord entre Antoine Ceaux, avocat, Jean Jaucen, sieur de Péret, Jean Meynard, sieur de la Farge, et Bertrand Charrières, au sujet de dîmes dépendant de la cure de Champagnac-la-Noailles et de la prévôté de Clergoux (1724). — Compte de tutelle rendu à Jeanneton Viallette par Pierre Desieyx, de Tulle, son beau-père (1725). — Bail des cens, dîmes et droits dépendant de l'aumônerie de l'église cathédrale de Tulle dans le membre de Saint-Hilaire-Foissac. — Transaction entre Jacqueline de Dodet, veuve de Gilbert du Boucheron, et Louise de Narac, sa sœur, d'une part, et Marie Maruc, de Tulle, au sujet de créances. — Testament de Jean Léonard Poulverel, M^e chirurgien et perruquier, de Tulle. — Etc.

E927. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1726 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Chassagne, de Lagarde, et Sabine Chaptaur, de Saint-Sylvain. — Mise en forme authentique du contrat de mariage entre François Farge et Léonarde Chèze, qui était resté pendant deux ans à l'état de note par suite du décès du sieur Lagarde, notaire. — Testament mystique de Louise Leyx, femme de Pierre Boule, M^e voiturier, de Tulle. — Bail, par Martin Dumyrat, seigneur de la Tour, de tous les biens qu'il possède dans le village de la Borde, paroisse de Saint-Germain-les-Vergnes. — Quittance de Pierre Tournier, M^e de poste à Cressensac, d'une somme de deux cents livres destinée à l'indemniser « des pertes qu'il a faites » et à lui permettre « de continuer le service tant à l'égard des ordinaires conduisant les males des lettres que les courriers extraordinaires ». — Cession, par Jeanne Vieillechèze, de Poissac, à Antoine Espinous, du même lieu, de tous ses droits sur l'héritage de son père et de sa mère. — Etc.

E928. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1727-1728 — Eyrolles. — Minutes. — Testament de Barthélémy Esclavard, novice au couvent des Récollets de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean Mournétas, M^e armurier, de Tulle, et Antoinette Serre. — Compte de tutelle pour Léonard et Isabeau Rioux (1727). — Contrats de mariage entre Étienne Picon de Mariembourg, et Toinette Tersac (1728) ; — et entre Jean Verdier, dit Fleyssac, domestique de l'évêque de Tulle, et Gabrielle Trouvé. — Prise de possession, par Jean Chatonnier, de Saint-Bonnet-Avalouse, d'immeubles à lui légués par testament. — Contrat d'apprentissage du métier de chapelier pour Blaise Lanot, de Tulle. — Quittance de droits de lods et ventes dus au chapitre de Tulle eu qualité de prieur de Saint-Clément. — Sommation de Marie Darluc aux sieurs Rabanide, au sujet d'une maison dont le pignon était tombé. — Etc.

E929. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1729-1731 — Eyrolles. — Minutes. — Contrat de mariage entre Ambroise Moussénadour, de Ladignac, et Jacqueline Machat. — Saisie de meubles pratiquée contre Joseph Eyrolles, notaire, de Tulle, pour défaut de paiement des droits de contrôle de plusieurs actes. — Résignation, par Raymond Meynard, vicaire général du diocèse de Tulle, en faveur d'Antoine Meynard, son petit-neveu, d'un canonicat du chapitre dudit Tulle. — Vidimus d'un article d'un terrier de l'abbaye de

Meymac, relatif au presbytère de Saint-Oradoux-de-Chirouse (1729). — Vente, par Jean-Martin Dumyrat, seigneur de la Tour, à Léonard Cendriat, de Chanac, d'une terre appelée las Combas (1730). — Testament de François Barrat, chirurgien, de Tulle (1731). — Testament et inventaire de Françoise Lachèze, femme de Raymond Lagarde, chapelier, de Tulle, et nombreuses pièces relatives à la succession de ladite Lachèze. — Bail, par Joseph Brossard, grand chantre du chapitre de Tulle et prieur de Laroche, de cens, rentes et droits seigneuriaux sur le village d'Espargilières, paroisse de Forgès. — Etc.

E930. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1732-1733 — Eyrolles. — Minutes. — Cession de dommages-intérêts pour coups et blessures par Jean Peyrac, de Chaunac, à Antoine Bussières. — Contrat de mariage entre Martial Pauphille, marchand, de Tulle, et Jeanne Eyrolles (1732). — Donation en cas de mort par Jean Chatounier, milicien de la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze (1733). — Prix fait pour la construction d'un pressoir à huile. — Sommation de Martial Pourchet, tailleur, de Tulle, à Gabrielle Pourchet, sa femme, de revenir au domicile conjugal. — Vente, par Françoise Valette à Jean Cayre, pour le prix de deux cents livres, des moules, de la roue et des divers outils d'un potier d'étain. — Etc.

E931. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1734-1736 — Eyrolles. — Minutes. — Testaments de Claude Serre, « travailleur à la manufacture » royale de Tulle ; — et de Jean-Baptiste Rabanide, praticien. — Bail à titre de métairie du domaine de la Queyrie, situé dans la paroisse de Sainte-Fortunade et appartenant à Jean-Louis Teyssier, chanoine, de Tulle (1734). — Contrats de mariage entre Pierre Guillemy, M^e cordonnier, de Tulle, et Perrine Leyrat (1735) ; — et entre François Mas, peigneur de laine, et Marguerite Desieyx (1736). — Testament d'Antoine Chirac, garçon relieur, fils de Jean Chirac, imprimeur. — Acte mortuaire de Martin de Fénis du Tourondel, seigneur de Labrousse, officier de Saint-Louis et ingénieur du Roi. — Opposition de Françoise Chastanet, servante, au mariage de Jean Martinye, postillon du sieur Hüge, M^e de poste de Lagraulière. — Transaction entre Louis-Martial Borderie, seigneur de Lavour, et Antoine Roussarie, bourgeois et marchand, de Tulle, au sujet d'un pré vendu avec pacte de rachat, par Joseph-Martial Borderie, seigneur de Vernejoux. — Testament de Léonarde Roche, femme de Jean Dupuy, boucher, de Tulle. — Résignation par Joseph Ruben-Dumas, en faveur de François Michelet, d'une prébende de chanoine de l'église Saint-Étienne d'Eymoutiers. — Testament de Pierre Laval, prêtre de l'église Saint-Julien de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean Boyssac, d'Eyrein, et Marie-Jeanne Teyssier, de Tulle. — Inventaire des meubles, papiers et livres trouvés au domicile d'Eléonore de Chabannes, de Tulle. — Etc.

E932. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1737-1738 — Eyrolles. — Minutes. — Bail d'un domaine situé au village d'Auliat, paroisse d'Espagnac, et appartenant à Louis-Martial de Borderie, seigneur de Lavour, mousquetaire de la seconde compagnie de la garde ordinaire du Roi. — Nouveau bail emphytéolique consenti par le sieur du Pouget de Roffignac, au nom du prince de Rohan et en faveur d'Antoinette Duvert, d'un tènement appelé le Claux-de-Dourdy, situé dans la paroisse de Neuvic. — Reconnaissance des tenanciers du lieu et bourg de Freytet (paroisse de Saint-Sulpice-les-Rois ?) envers le prince de Rohan. — Caution de Blaise Teyssier de Chaunac, capitaine de cavalerie au régiment de Conti pour Jean-Baptiste Teyssier de Peyrat, chargé du bureau des postes de Tulle. — Remise, par le prince de Rohan et le prieur de Mauriac, à Gabriel-Joseph de Fénis, grand prévôt du chapitre de Tulle, et à Jean-Martial de Fénis, des droits de prélation et de retenue féodale qu'ils pouvaient exercer à l'occasion de l'achat, par lesdits de Fénis, de la terre et seigneurie de Saint-Victour. — Contrats de mariage entre Guillaume Jarry, de Tulle, et François Lagarde (1737) ; — et entre Blaise Saint-Aigue, de Sain Martial de Gimel, et Léonarde Saint-Aigue, de Clergoux (1738). — Constitution d'une pension cléricale de cent livres pour Jean-François Bachelerie, du village de ce nom dans la paroisse-de-Saint-Pardoux-de-Gimel. — Etc.

E933. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1638-1721 — Faige, notaire royal de Tulle. — Donation en cas de mort par Antoine Vialle, marchand drapier, de Tulle, engagé au régiment du Saillant, en faveur de Marie Vialle, sa sœur (1721).

Farge, notaire royal de Clergoux. — Quittance de deux mille livres délivrée à François d'Hautefort, baron de St-Chamant, par Charles de Sénécterre, seigneur de Saint-Victour (1638). — Transport d'une créance, par Jean de Pesteils, au profit de Françoise d'Hautefort Saint-Chamant (1639).

E934. (Liasse.) — 1 cahier, papier, 8 feuillets.

1508 — Joubert, notaire de Tulle. — Reconnaissances au profit de Raymond de Bar, seigneur de la Chapoulie, par Pierre de Malpeyre, de cinq sous de rentes d'une eymine de seigle, etc., sur un jardin et un eyrial situés à Tulle, au quartier d'Alverge ; — par Jean Seign(?), vicaire de la vicairie de Fougieyre, desservie dans l'église Saint-Pierre, d'un setier de froment assis sur les revenus de ladite vicairie ; — par Pierre del Mirat et autres, de rentes sur le tènement del Mirat, situé dans la paroisse Saint-Pierre ; — par Jean Vastros, notaire public, de Tulle, de rentes sur une vigne située au lieu de Belle-Fille, dans la paroisse Saint-Julien ; — par Jean de Soleilhavoups et autres, de trois setiers de seigle sur le manse de Soleilhavoups. — Etc.

E935. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1658-1659 — Laborie, notaire royal. — Obligation de trois cents livres souscrite par Pierre Blanchier, de Saint-Basile, et autres, au profit de Jean-Joseph Jaucen, sieur de Poissac (1658).

Labounou, notaire royal. — Quittance de huit mille six cents livres donnée par Jean Dupuy, conseiller en l'élection de Tulle, à Jean Fraysse, président en ladite élection (1658).

E936. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1572-1575 — Lalé, notaire royal de Marcillac-en-Croisille. — Minutes. — Vente, par Jean de Bernard, de Saint-Merd, à Étienne Coyral, de la même paroisse, pour le prix de quinze livres tournois, d'une grange et d'un eyrial. — Testament de Blaise Borderie, du village de Borderies, paroisse de Saint-Merd (1572). — Échange d'immeubles entre Jacques Miginhac, de Champagnac-la-Noaille, et Gaspard Chabrières (1574). — Achat d'un pré par Jean de Mirambel, écuyer du lieu de Saint-Merd (1575). — Reconnaissance de Cheptel pour Anne de Paillers, de Clergoux. — Procuration de noble Pierre de Sédières, chevalier de l'ordre du Roi. — Résignation, par Martial Chalvarie, de la vicairie de Saint-Michel, desservie dans église cathédrale de Tulle. — Etc.

E937. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1579-1580 — Lalé. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jacquenet Charles, de Saint-Pardoux-la-Croisille, et Guillaume Teil. — Vente, par Fabien Cha(?)ial, de Saint-Hilaire-Foissac, à Étienne Deyt, praticien de Lappleau, pour le prix de huit écus d'une pièce de « chaslanyère » de cinq « cartallades » mesure d'Égletons. — Vente, par Jean Mas, de Clergoux, à M^e Jean Belveyre, notaire royal, pour le prix de vingt livres tournois, d'une terre de dix sétérées, située au village du Mas. — Testament de Jean Aubery, de Marcilhac-la-Croisille (1579). — Revente, par Pierre de Sédières à la veuve du sieur de Veilhac (1580). — Transaction entre le seigneur de Sédières et les tenanciers au village de Vialatte, au sujet de l'obligation pour ces derniers de moudre leurs grains aux moulins banaux de Champagnac. — Etc.

E938. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1581 — Lalé. — Minutes. — Nommée et dénombrement donnés au duc de Ventadour, par Pierre de Sédières, pour ses châteltenies de Saint-Yrieix et de Marcillac. — Quittance de soixante écus sol donnée par Charles de Lostanges à Antoine Viallar. — Donation en cas de mort par Hugues Debernard, de Marcillac, qui était sur le point d'aller en Espagne. — Transaction entre Pierre de Sédières et les habitants du village de la Vialatte, paroisse de Champagnac-la-Noaille, au sujet du droit de four banal. — Procès-verbal de prise de possession de la cure de Champagnac par Jean Lavau, prêtre du diocèse de Périgueux. — Bail, par Pierre de Sédières, au nom d'Antoine Orluc,

abbé, des revenus de l'abbaye de Tourtoirac en Périgord. — Bail, par le même, des revenus de sa seigneurie de Marcillac. — Testament de Charles Trémoulet, du village de Trémoulet, paroisse de Marcillac. — Etc.

E939. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1583-1664 — Lalé. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Mas, laboureur, de la paroisse de Gros-Chastang, et Anne Johandy. — Quittance de quarante écus donnée par Jacques Bordary, marchand, de Tulle (1583). — Transaction entre les sieurs Belveyre, de Clergoux, au sujet de la succession de Jean Belveyre, leur père (1584). — Remise, par le père Théodose de Sainlc-Geneviève, prieur des Carmes de Tulle, à M^e Étienne Bonnet, notaire royal dudit, Tulle, de minutes du sieur Lalé (1664). — Inventaire desdites minutes. — Etc.

E940. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1599-1689 — Langlade, notaire royal de Tulle. — Fragment d'une transaction au sujet de l'héritage du sieur Jaucen de la Geneste (1689).

Leyrat, notaire de Tulle. — Mandement d'Abel de Pierrebuffière, baron de Chamberet et lieutenant général pour le roi en Limousin, à Jean de Lomme, capitaine des gardes, d'obliger le sieur Rivière, receveur des tailles en l'élection de Brive, de payer à Geraud du Solier la somme de quatre cent cinquante écus pour dépenses faites pour le siège de Gimel ; sommation faite audit Rivière, qui refuse d'abord d'avancer l'argent demandé et ne consent enfin à faire ladite avance qu'après avoir passé plusieurs jours dans les prisons d'Allasac, et que pour éviter une saisie générale de ses biens (1595).

Magueurs, notaire royal de Tulle. — Concession du droit de prélation et rétion féodale appartenant à Daniel de Cosnac, évêque de Valence, sur une maison de Tulle, en qualité de grand cellérier du chapitre dudit Tulle (1677). — Etc.

E941. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1696 — Peschiel (Jean-Charles), notaire royal de Tulle. — Minutes. Sommation du syndic de la communauté des prêtres de l'église Saint-Julien de Tulle, au sieur Dubal, curé de Saint-Pierre, relative au repas dû par celui-ci aux membres de ladite communauté le jour de la fête de saint Pierre. — Sommation d'Humbert Ancelin, évêque de Tulle, à Jean-Bernard Froment, secrétaire général de l'hôpital, au sujet d'une redevance de fèves réclamée par ledit hôpital. — Donation d'une somme de trois mille livres par Anne de Lespinasse, femme de Léonard Brivezac, à l'hôpital de Tulle. — Déclaration relative à l'engagement de Jean Veyssière, de Chameyrat, dans la compagnie du sieur Darluc. — Testament de Marie Jarrige, veuve de Jean Pourchet, receveur des décimes du diocèse de Tulle. — Contrat de mariage entre Antoine Mazart, M^e arquebusier de Tulle, et Éliote Bussière. — Bail des moulins situés au bas du faubourg de la Barrière et appartenant à l'hôpital de Tulle. — Vidimé de plusieurs titres que François-Martial de Fénis, grand prévôt du chapitre, voulait produire contre Jean-Baptiste Jaucen, seigneur de Poissac. — Inventaire du mobilier de François-Martial de Fénis, grand prévôt. — Contrat de mariage entre Raymond Peyrat, docteur en médecine, et Françoise Brivezac. — Etc.

E942. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1697 — Peschiel. — Bail, par le chapitre de Tulle, « du droit d'entrée que ledit chapitre a droit de lever sur le sel qui entre en la présente ville ». — Testament d'Antoinette Lachèze, veuve de Julien Comte, marchand, de Tulle, suivi d'un inventaire. — Achat de bois à brûler pour le collège de Tulle. — Sommation de Jean-Cosme Maruc, sous-diacre et curé de Saint-Hilaire Peyroux, à l'effet d'obtenir la permission d'aller, en l'absence de l'évêque de Tulle, se faire ordonner prêtre dans un autre diocèse. — Cession, par Jean-Baptiste Vaurillon, seigneur de Lachaud, à Jean-Martial de Jaucen, de cent cinquante livres de rente sur M. de Montmaur. — Bail du domaine de la Vaysse, situé dans la paroisse de Lagarde et appartenant au grand séminaire de Tulle. — Contrats de mariage entre Léonard Mas, chapelier, de Tulle, et Jeanne Faugeyron ; — et entre Antoine

Fageolles, praticien, de Tulle, et Claire l'Official. — Union des revenus de la prévôté des Plas à la manse capitulaire du chapitre de Tulle. — Contrat de mariage entre André Collet, M^e arquebusier, natif de Liège, et Jeanne Grange. — Bail du droit de péage dû à l'évêque de Tulle dans la « ville de Laguenne ». — Testament de Raymond Gaye-Bosredon, vicaire général du diocèse de Tulle. — Résignation, par Antoine de Sclafer de la Pagesie, de la cure de Sarrazac. — Etc.

E943. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1700 — Peschiel. — Minutes. — Contrat de mariage entre Bernard Espinat, « servant la messagerie de Bordeaux », et Anne Laporte. — Testament de Pierre Guirande, M^e apothicaire, de Tulle. — Subrogation du sieur Teyssier, marchand, de Tulle, à la sous-ferme des tabacs en poudre pour les élections de Tulle et de Brive. — Procuration de Martial Borie, laboureur, du lieu de Combressol, pour dénoncer au procureur général le meurtre commis sur la personne de son père par Guillaume Espinet, avocat du roi au présidial de Tulle. — Déclaration de Jean Chaumeil, portant qu'il doit au chapitre de Tulle une rente de cinq setiers de seigle assise sur le moulin de Bussière, situé dans la paroisse de Saint-Clément, mais qu'il refusera désormais d'acquitter cette rente, l'étang alimentant ce moulin étant tombé en ruine. — Résignation, par Jean Cuiville, de la cure de Saint-Sylvain. — Bail des fruits décimaux appartenant à la vicairie de la Madeleine, desservie dans l'église cathédrale de Tulle, sur un grand nombre de villages de la paroisse de Sainte-Fortunade. — Enquête tendant à prouver que François Alleyrat, marchand, de l'Habitarelle, possède un quart du tènement de Mars. — Vente, par Anne de la Jugie, veuve de Jean Deprès, seigneur de Merchadour, à Martial de Féris, seigneur de Lacombe, pour le prix de mille livres, d'une maison située à Tulle, et appelée la maison de Juyé. — Vidimé de plusieurs actes que François Mathurin de Lentillac, vicomte de Sédières et baron de Gimel, voulait produire dans un procès contre François de Lentillac, archiprêtre dudit Gimel. — Arrentement, par les directeurs de l'hôpital de Tulle, en faveur de la confrérie des pénitents blancs, de quatre boutiques situées dans la rue de la Barrière. — Bail des dîmes appartenant au grand prévôt du chapitre de Tulle dans la paroisse d'Orliac de Bar. — Adjudication aux enchères publiques des dîmes dépendant de l'office de cellérier du chapitre. — Contrats de mariage entre Antoine Vergne, de Naves, et Marguerite Mirat ; — et entre Jean Chrisostome Jarrige du Chastenet, de Tulle, et Jeanne de Brivezac. — Transport, par Léonard Meynard, docteur en médecine, de Tulle, à Jean Calmine Fage, chanoine, de moitié d'une créance sur Anne Vernéjoux. — Etc.

E944. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 232 pièces, papier.

1701 — Peschiel. — Minutes. — Émancipation de Pierre Hospital, d'Orliac-de-Bar, par Jean Hospital, son père. — Quittance de sept cents livres donnée par Léger Brossard, juge de Javerlhac en Périgord, à Pierre Duhamel, M^e sculpteur, de Tulle, son neveu. — Lettres du sieur Soulier, curé de Lestards, à M^{lle} Bunisset, de Treignac, relatives à diverses fournitures. — Contrat de mariage entre Jean Belveyre, sieur de la Caussade, bourgeois de Clergoux, et Antoinette Rouffie. — Révocation, par Pierre Dubal, de la résignation qu'il avait faite de sa prébende canoniale en faveur de Jean-Bernard Darluc. — Contrat de mariage entre François Deprès, sieur du Leyris, et Marie-Suzanne Jarrige. — Quittance de trois mille livres donnée par Jeanne de Féris à Martial de Féris de Peyrafort, son frère. — Contrat de mariage entre ledit Martial de Féris et Marianne Érambourg. — Vente, par Léonard Vialle, praticien du village de Brach, paroisse de Saint-Priest-de-Gimel, à François Mensat, seigneur dudit Saint-Priest, d'un domaine situé audit lieu de Brach. — Réception de Blaise Chabaniel au nombre des prêtres de la communauté de Saint-Julien de Tulle. — Constitution d'une aumône dotale de deux mille livres pour Marie-Jeanne Froment, religieuse au monastère de la Visitation de Tulle. — Résignation, par Jean de Bonnet, en faveur de Jean Robert de Ligneyrac, du prieuré de Pleau. — Quittances du prix de l'office de greffier du rôle des tailles de la paroisse de Saint-Pardoux-la-Croisille. — Bail des revenus du greffe civil et criminel de Tulle, passé en faveur de Jean Bussière, conseiller assesseur en l'hôtel de ville. — Bail du domaine et repaire noble de Bessou, situé dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle et appartenant à Jean-Louis Baluze. — Etc.

E945. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1702 — Peschiel. — Minutes. — Billet de dom Louis Bertrand, invitant l'abbé du Port-Dieu à payer à François Grégoire, marchand, la somme de soixante livres sur sa pension monacale. — Contrat de mariage entre Léonard Roussarie, archer de la maréchaussée, et Marie Seguy, veuve de Jean-Louis Leyx, concierge de la ville de Tulle. — Procuration de dame Anne de Longueval, veuve de Henri de Sénectaire, pour recevoir les revenus de la terre et seigneurie de Lestranges, Lappleau et la Bastide. — Contrat de mariage entre André Fourol, armurier, natif de Liège et demeurant à Tulle « pour la fabrique des armes pour l'armée du ponant », et Jeanne Peuchbas. — Constitution d'une aumône dotale pour Jeanne-Marguerite Teyssier, religieuse au monastère de Sainte-Ursule, et sœur de Jean-Léonard Teyssier, seigneur de Leyrat et colonel des milices bourgeoises de Tulle. — Résignation, par Jean-Calmine Fage, en faveur de Joseph Milanges du prieuré de « Saint-Géraud d'Uriac-Conjorze, diocèse de Clermont » — et par Gabriel Célarier, de la cure de Saint-Pardoux-lès-Saint-Chamant. — Procuration de Jean-Léonard Teyssier à Étienne Teyssier, sieur de la Serre, son frère, pour administrer ses biens. — État des revenus afferchés par le sieur de Larue au sieur de Gains des Mazeaux. — Vente, par Antoine Dubal dit Puylagarde, de Laguenne, à Léonard Faugère, pour le prix de deux cents livres, d'un mulet et d'un cheval munis de harnais et de deux paires d'outres « à tenir vin ». — Sommation de Jean-Baptiste Lacombe, secrétaire de l'hôpital de Tulle, aux pénitents blancs relative au refus fait par ceux-ci de laisser pénétrer les pauvres dans leur église. — Testament d'Eymar Jarry, huissier au présidial. — Etc.

E946. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 180 pièces, papier.

1703 — Peschiel. — Minutes. — Sommation de Bernard Mariel, prêtre, pour être reçu au nombre des prêtres de la communauté de Saint-Julien de Tulle. — Donation en cas de mort par Jean Vialle, sabotier, de Pradines, qui était sur le point de partir pour le service du Roi. — Vente, par Charles de Loyac, seigneur de la Bachelerie, à Léonard Duval de la Guirande, de l'office d'enquêteur et commissaire examinateur en l'élection de Tulle. — Obligation de deux cents livres souscrite par Jean-François de Lentillac, seigneur de Chanac, en faveur de Michel Lanot, archer de la maréchaussée de Tulle. — Lettres d'Étienne Dufaure, médecin, écrites de Versailles à Antoine Dufaure, aussi médecin, son frère, et renfermant des détails curieux sur les Limousins habitant Paris. — Notification de grades pour Jean Saux, prêtre du diocèse de Cahors. — Transaction entre Charles de Bort, seigneur de Pierrefitte, et Marie de Fontanges, sa bru. — Bail, par François de Lavour, seigneur de Sainte-Fortunadc, de rentes et droits seigneuriaux sur le village de Lissac, paroisse de Saint-Pardoux-la-Croisille. — Contrat de mariage entre François Blondel, praticien de Saint-Mexant, et Marie Laporte. — Résignation par Pierre Dubal de Sourries, chanoine de Tulle, en faveur de Léonard Darluc, curé de Saint-Pardoux. — Contrat de mariage entre Jean Godefroy, soldat, et Marie Grulie. — Testament d'Anne Mascheix, veuve d'Antoine Villadard, marchand, de Tulle. — Collation, pour François de Saint-Martial de Conros, en qualité de prévôt de Valette, en faveur de François de Lavialle, curé de Clergoux, « de la chapelle, vicairie ou prioré de Saint-Jaques et Saint-Philippe de Censat, paroisse d'Aulanzat (du Lenzac) ». — Bail des anciens bâtiments de l'hôpital de Tulle, passé en faveur de Guillaume Pauquinot, « maistre du logis du Chapeau-Rouge », pour le prix annuel de soixante livres. — Cession de créances par Charles-Antoine Melon du Verdier à François Mensat, seigneur de Saint-Priest. — Contrat de mariage entre Antoine Maillard, greffier en la juridiction de Tulle, et Françoise Teyssier. — Etc. - • ' •

E947. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 148 pièces, papier.

1704 — Peschiel. — Minutes. — Bail des rentes appartenant au prieur de Saint-Angel sur les villages de Lappleau et de Laplaigne, paroisse de Maussac. — Contrat d'apprentissage du métier d'arquebusier. — Bail des dîmes appartenant au prieur d'Espagnac. — Obligation de mille livres souscrite par Mathieu Dufaure, de Condat, en faveur de François Mensat, président des trésoriers de France au bureau de Limoges. — Bail des revenus de la prévôté de Naves, appartenant à Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. — Cession, par les prêtres de l'église Saint-Julien de Tulle, seigneur du village de Giguët, à Pierre Mazin, marchand tanneur, du droit de retenue et de prélation féodale sur

un moulin et d'autres immeubles. — Vente, par le sieur Duhamel, sculpteur, au sieur Melon, curé de Saint-Julien de Tulle, pour le prix de deux cents livres, du tabernacle des dames de Sainte-Claire, « avec toutes ses figures ». — Testament de Marie Godin, femme de Jean-Baptiste Vachon, M^e chirurgien de Tulle. — Prise de possession, par Martial Besse, au nom de Jean-Joseph Teyssier, du prieuré simple de Sainte-Marie-Madeleine de Chauzu (ordre de Saint-Augustin). — Inventaire des meubles d'Étienne Seguy, marchand, de Tulle. — Testament de Marianne Mallerode, de Tulle. — Contrat d'apprentissage du métier d'armurier. — Etc.

E948. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1705 — Peschiel. — Minutes. — Donation en cas de mort, par Antoine Vergne, soldat de milice de la paroisse de St-Exupéry. — Billet de sept cent trente-huit livres souscrit par frère Benoît d'Aurelle, prieur de Meymac, en faveur de François Darluc, marchand, de Tulle. — Bail du domaine noble de las Reynaudas, situé dans la paroisse Saint-Julien de Tulle et appartenant à Thérèse de Braquillage. — Testament mutuel de Julien Faugeyron-Salvanye, bourgeois de Tulle, et de Marie Peschiel, sa femme. — Contrat de mariage entre Laurent Meneyrol, brassier, de Tulle, et Marie Pymont. — Opposition d'Antoine-Joseph Decomte, chanoine de Tulle et prieur d'Espagnac, à l'union de son prieuré au collège des Jésuites de Tulle, sous prétexte de fonder une mission dans la ville d'Argentat pour l'instruction des nouveaux convertis. — Etc.

E949. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1706 — Peschiel. — Minutes. — Transaction entre les syndics de l'hôpital de Tulle et Antoine Rigaudie et Léonard Leyrat au sujet des fermages du four de la Barrière. — Contrats de mariage entre Antoine Dupré, boucher, de Tulle, et Françoise Pourchet ; — et entre Joseph Champ, doreur, et Louise Boisse, fille d'Eymar Boisse, notaire royal de Tulle. — Testament de Barthélémy Cyrac, écolier de Tulle. — Transaction entre les dames de Sainte-Claire de Tulle et François Alleyrat, marchand, au sujet de sommes dues à Jean Souloyte, receveur des décimes. — Déclaration de Jérôme Triou, marchand tapissier, et de Léonard Maure, menuisier, relative aux meubles trouvés dans l'évêché de Tulle à l'époque de la démission de l'évêque Ancelin. — Testament de Jean Duclaux, juge de Seilhac. — Etc.

E950. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1707 — Peschiel. — Michel. — Testament de Françoise Beaufès, veuve de Michel Rivière, greffier de l'hôtel de ville de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean-Martial Meynard, bourgeois de Tulle, et Marie Lagarde. — Testament de Blaise Duval, avocat. — Bail du domaine des Condamines, situé dans la paroisse Saint-Julien de Tulle et appartenant à Jean de Barrat, gentilhomme de la chambre du Roi et gouverneur de la vicomté de Turenne. — Vente, par Françoise Goutte, femme de Pierre Plas, à Marie Huguet, femme de Géraud Denis, pour le prix de six cents livres, d'une maison située à Tulle, dans le quartier du Trech. — Inventaire du mobilier de François Brivazac, bourgeois et marchand, de Tulle. — Etc.

E951. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1708 — Peschiel. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Chirac, bourgeois et marchand de Tulle, et Louise Teyssier ; — et entre Bernard Barry, marchand, et Françoise Brivazac. — Compte de tutelle rendu par Catherine Dilhac à Antoine Seguy, « son fillastre ». — Testament de Françoise Meynard, femme de Julien Teyssier, greffier en la maréchaussée de Tulle ; — et de Vincent Talin, bourgeois du bourg d'Eyrein. — Bail du domaine de Bourreloux, situé dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle et appartenant à Blaise Darluc, théologal du chapitre. — Etc.

E952. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1709 — Peschiel. — Minutes. — Notification de grades pour Jacques Jarrige, maître ès arts. — Transaction entre Pierre Maruc, au nom des prêtres de l'église Saint-Julien de Tulle, et Henri de Lagarde, lieutenant d'infanterie dans le régiment de Bresse, au sujet d'une rente obituaire. — Donation en cas de mort par Martin Bussière, chirurgien de Laguenne, « lequel se trouvoit sur son

départ pour le service du roy ». — Résignation, par Jean Dubal en faveur de Joseph de Lespinasse, prêtre de l'Oratoire, de la cure de Saint-Pierre de Tulle. — Contrat de mariage entre Pierre Estorges, boucher, de Tulle, et Léonarde Peyre. — Bail des revenus du prieuré de Saint-Vincent de Meyssac, appartenant aux Feuillants de Tulle. — Vidimus de plusieurs actes faits à la requête de François-Martial de Féris, grand prévôt du chapitre. — Etc.

E953. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1710 — Peschiel. — Minutes. — Contrats de mariages entre Pierre Hospital, de la paroisse d'Orliac-de-Bar, et Anne Dufour ; — et entre Jean Bossoutre, de Saint-Clément, et Peyronne Bouysse. — Résignation, par Léonard Mazoyer, en faveur de Jean Dumas, praticien de Favars, d'un office de notaire royal. — Vidimus d'un titre de 1429 tiré d'un « livre terrier intitulé Instituta magna ecclesie Tutellensis ». — Inventaire des meubles de Jean Barry, meunier aux Bros, paroisse Saint-Pierre de Tulle. — Nomination, par les Feuillants de Tulle, de Guy-Joseph de Ternes, de Peyretailade à la cure de Meyssac. — Inventaire des meubles de Jean Laporte, huissier en l'hôtel de ville d'Ussel. — Contrat de mariage entre Bernard Terrade, marchand du bourg d'Orliac, et Catherine Meynard. — Inventaire des meubles de Julien Teyssier, greffier de la maréchaussée de Tulle ; — et d'Antoine Bonhoure, armurier. — Collation de la vicairie du Chambon, desservie dans l'église Saint-Julien de Tulle. — Constitution d'un titre clérical pour Jean-Blaise Chauchet, curé de Clergoux. — Collation de la chapellenie de Notre-Dame de Bussière, desservie dans l'église de Saint-Bonnet-Avalouze, par Pierre Pinardel, marchand du village de Bussière. — Etc.

E954. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1711 — Peschiel. — Minutes. — Vente, par les prêtres de Saint-Pierre de Tulle, à Étienne Espinasse, chirurgien de Naves, pour le prix de quarante livres, d'un bois de quatre sétérées, appelé les Combes et situé dans le village de ce nom. — Élection de syndics par les prêtres de la communauté de Saint-Pierre de Tulle. — Testament de Gabrielle Lachèze, veuve de Pierre Guirande, M^e apothicaire de Tulle. — Nomination, par le prieur des Feuillants de Tulle, de Jean Vidalard à la cure de Notre-Dame des Angles. — Prise de possession de ladite cure. — Testaments de Pierre Darluc, prêtre de la communauté de Saint-Julien de Tulle ; — et de Jeanne Maillard, femme de Jean Maurel, procureur de Saint-Chamant. — Cession, par Jean-François Duhamel, M^e chapelier, du lieu de Mur-de-Barrez en Rouergue, à Jean Ladoyre, de Tulle, de ses droits sur les biens de ses père et mère. — Transaction entre Jean-François de Lentilhac, seigneur de Chanac, et Michel Orliaguet, au sujet de la solidarité des rentes dues sur le village du Breuil. — Transaction portant séparation de corps et de biens entre François Maillot, tapissier, de Tulle, et Françoise Dussol, sa femme. — Etc.

E955. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1516-1712 — Peschiel. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean-Martial Duchier, orfèvre, de Tulle, et Françoise Brivazac. — Donation en cas de mort par Jeanne André, qui allait à Bordeaux poursuivre « la réparation de la mort de son mari ». — Inventaire des meubles de Jean Malaurie, aubergiste, de Tulle. — Vente, par Martial Dubal, seigneur de la Jarrige, à Guillaume Cueille, notaire royal, du domaine de la Geneste, situé dans le village de ce nom, paroisse de Naves. — Contrat de mariage entre François-Martial de Lespinasse, ancien capitaine d'infanterie et ancien aide de camp du maréchal de Choiseuil, et Catherine Meynard. — Fondation, par Antoine Dioudela, alias Juyé, marchand, de Tulle, dans la chapelle du Puy-Saint-Clair, d'une messe des morts à célébrer le lundi de chaque semaine (20 déc. 1516). — Testament de Françoise Brivazac, veuve de Martin Chardie, bourgeois, de Tulle. — Etc.

E956. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1713 — Peschiel. — Minutes. — Bail, par Étienne Jarrige, avocat en la cour, de son grand domaine de Tintignac. — Sommation de Jean-Antoine Trech, prêtre et bedeau de la cathédrale, à divers pour connaître les motifs de son incarcération dans les prisons du Roi. — Testament de Françoise Meynard, veuve de Julien Teyssier, greffier en la maréchaussée de Tulle. — Testament réciproque

de François de Lespinasse et de Catherine de Meynard, sa femme. — Contrat de mariage entre Martial Boisvert, de Tulle, et Gabrielle Guirande. — Vente, par Jean Bourzès, bourgeois de Meyssac, à Françoise Mensat, d'une vigne située dans ladite paroisse de Meyssac. — Testaments de Marie Teyssier, de Tulle ; — et de Michel Lanot, tailleur d'habits, de Tulle. — Transaction entre les Feuillants de Tulle et Jean Desprès de Poumeyrol, procureur général au conseil souverain de Roussillon, au sujet des droits de justice appartenant au prieur des Angles. — Etc.

E957. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1714 — Peschiel. — Minutes. — Cession de créances par Martial Dubal, seigneur de la Jarrige, demeurant à Lyon, à Jeanne Coudert, marchande, de Tulle. — Transaction entre Antoine Gouttes, boucher ; Pierre Plas, chapelier ; Jean-Baptiste Plas, fourbisseur, et Pierre Dussol, bourgeois, au sujet de l'hérédité d'Antoine Dussol, procureur ès sièges royaux de Tulle. — Vente, par Jean Gouttes, bourgeois de Tulle, à Jean Maisonneuve, d'un « pastoral » planté de noyers que les dernières gelées avaient fait périr. — Procuration de M. de Royan à Vincent Fraysse pour régir ses baronnies de Corrèze et de Boussac. — Testament de Gabrielle Guirande, femme de Martial Boisvert, M^c apothicaire, de Tulle. — Contrat de mariage entre Léonard Borde, d'Orliac, et Jeanne Ratounie. — Émancipation de Jean Lescot, chirurgien, de Tulle. — Vente, par Jean Combes à Antoine Pauquinot, prêtre de la communauté de Saint-Pierre de Tulle, pour le prix de trois cent vingt livres, d'un bois et d'une terre de huit sétérées, situés au village de Seigne. — Etc.

E958. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1715 — Peschiel. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Soleilhavoup, du village de Faugère, paroisse de Naves, et Léonarde Bourguet. — Testament de Jean Leygonie, vigneron, de Tulle. — Cession de droits par Léger Braquillage, conseiller du roi au présidial de Tulle, à Dominique Brudieu. — Transaction entre Marie Dalby, veuve de Jacques Dubois, docteur en médecine, et Léonard Terriou, praticien, de Corrèze. — Compulsoire pour Pierre Bassé, vicaire de la vicairie de Saint-Michel de Cornil (?). — Contrat de mariage entre Jean Jaucen, M^c sergier, de Tulle, et Madeleine de Loyac, fille de Charles de Loyac de la Bachelerie. — Donation générale entre vifs par Catherine Puyabélier à Jean François Besse, sieur de Mazet, son fils. — Obligation de Marguerite Hébert, native d'Issoire, en faveur de Thomas Hébert, son frère, demeurant à Tulle. — Vente, par Jeanne Jarrige, pour le prix de deux cent quatre-vingt-dix-neuf livres, d'un office de sergent royal. — Testament mystique d'Angélique Saigne, veuve de Jean Malpeyre, de Tulle, suivi d'un inventaire de son mobilier. — Etc.

E959. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1716 — Peschiel. — Minutes. — Contrat de mariage entre Noël Chastang, M^c chapelier, et Julienne Laporte. — Inventaire des meubles et papiers de Géraud Grégoire, avocat en la cour. — Testament de Léonard de La Fagerdie, bourgeois de Tulle. — Vente, par Damien Borie, avocat, de Tulle, à Antoine Terreygeol, pour le prix de cent quatre-vingt-dix-neuf livres, d'un pré de deux sétérées, situé dans le village de Cueille, paroisse de Naves. — Testament de Jean Salles, laboureur de la paroisse d'Orliac-de-Bar, qui partait pour Bordeaux. — Contrat de mariage entre Pierre Ceron, praticien de Chaunac, et Gabrielle Besse. — Résignation, par Martial Tramond en faveur de Pierre Tournier, de la cure de Saint-Julien-le-Pèlerin. — Bail du domaine du Chambon, situé dans le territoire de Tulle et appartenant au grand séminaire. -Etc.

E960. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1717-1718 — Peschiel. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Laporte, sabotier, de Tulle, et Françoise Leymarie. — Procuration de François-Joseph Dumyrat, archiprêtre de Vigeois, pour consentir à l'extinction d'une pension sur la cure de Saint-Pierre de Fouleix. — Vente, par Anne de Lagarde, à Honorée de Lagarde, veuve du sieur de Fénis de Peyrafort, du pré de l'Oradour, situé audit lieu de Lagarde, paroisse Saint-Pierre de Tulle. — Bail du domaine de Lagarde. — Quittance de droits de lods et vente acquittés par Geoffre Parrot, M^c papetier, pour l'acquisition d'une maison située près de la porte de la Barussie. — Testament réciproque dudit Parrot, et de

Jeanne Mathou, sa femme. — Droits de lods et vente payés au marquis de Bar pour un pré situé dans la paroisse de Saint-Salvador. — Vente d'un pré, par Jean Monteil, du Chastang, à Pierre Galinon, marchand, du village de Grenailles. — Testament de Marie-Jeanne Maillard, femme de Léonard-Joseph Ventéjoux, bourgeois du Lonzac. — Donation entre vifs par Jean de Barrat, seigneur des Condamines, à Françoise de Larue, sa nièce (1717). — Extrait des registres de la juridiction de Puy-de-Val contenant une sentence contre Pierre L'Official, au profit de Jean-Baptiste de Mirat (1718). — Etc.

E961. (Registre.) — In-4°, papier, 59 feuillets.

1696-1717 — Répertoire des actes reçus par Peschiel, notaire à Tulle de 1696 à 1717. — Copie d'une lettre écrite, le 9 août 1710, par M. de Romilly, aux consuls de Tulle, au sujet du paiement des impositions. — Tableau des syndics d'un certain nombre de paroisses de l'élection de Tulle, en 1710 et en 1711.

E962. (Liasse.) — 1 cahier, papier ; 2 pièces, papier.

1643-1670 — Pandrignes (Étienne), notaire, de Tulle. — Fragment du répertoire des actes reçus par ledit Pandrignes, de 1643 à 1666. — « Conventions faites entre François Mailhard, secrétaire de M^r l'évêque de Tulle, et autres nommés à faire la cotisation pour la nourriture des Espagnols, et Jean Maugenc, escrivain, de Tulle... du 22 juin 1644 ». — « Prix fait baillé par Messieurs Darche et Grégoire, scindicqs du chapitre de Tulle, à Louis Lemoisne, ingénieur, à raccomoder le clocher de [la] grand église dud. Tulle, du 12 août 1644 ». — Etc.

Peyrac, notaire royal de Tulle. — Contrat de mariage entre Jean Faurie, marchand, de Tulle, et Françoise La-garde.

E963. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1766-1769 — Reignac, notaire royal, de Tulle. — Testaments : de Marguerite Lanot, du village d'Orliaguet, paroisse de Saint-Pardoux-de-Gimel (1766) ; — de Guillaume Leymarie, de Tulle ; — de Denis Albiac, garçon chirurgien, du lieu de Cavagnac ; — de Jean-Charles Bachélerie, praticien, du village de Chantaloube (1767) ; — de Marie Broch, fille dévote, de Tulle ; — de Léonard Champval, chapelier, de Tulle ; — de François Chaver Roche, métayer au domaine de Rodarel, paroisse de Tulle ; — de Jacques Monteil, tailleur, de Tulle (1768) ; — de Léonarde Laurens, femme de François Riou, sergent ordinaire de la baronnie de Gimel (1769) ; — de Gabriel Salles, soldat au régiment de Berry, en semestre à Tulle ; — Etc.

E964. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1770-1771 — Reignac. — Testaments : de Jeanne Delort, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac ; — de Chariot la Fagerdie de Bort, de Tulle (1770) ; — d'Antoinette Chabrarie, veuve de Léger Mas, marchand, de Tulle (1771) ; — de Jean Grèze, potier d'étain ; — de Marie Pimond, femme de Laurent Meneyrol, garçon armurier ; — de Marie Cheyre, veuve de Jean Bardon, huissier ; — de Jean Soleilhavoup, vigneron, de Tulle ; — de Toinette Galand, veuve de Sébastien Juyé de Labesse ; — de Blaise Féris, praticien de Tulle ; — de Martial Boudrie, praticien du lieu de Saint-Adrian ; — de Barthélémy Maschat, peigneur de laine ; — de Catherine Laborderie ; — de Vincent Bassaler, traiteur ; — d'Eymar Laporte, praticien de Sainte-Fortunade ; — Etc.

E965. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1772-1774 — Reignac. — Testaments : d'Anne et d'Antoinette Plantade, filles ; — de Thérèse Dalvy, de Tulle ; — d'Ignace Ventéjoul, praticien, qui était sur le point de s'embarquer ; — de Jeanne Meynard, de Cueilhe, femme de Jacques Floucaud, médecin ; — d'Anne -Françoise Carrié, femme de Pierre Vergne, horloger (1772) ; — de Léonarde Leynié, pensionnaire au couvent de Sainte-Claire de Tulle ; — de Jean Joseph Ludière, marchand, de Tulle (1773) ; — de Marie-Jeanne Mérigonde, veuve de Noël Mazin, papetier ; — de Géraud Ladoire, praticien ; — d'Antoine Valier, cavalier de la maréchaussée (1774) ; — Etc.

E966. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1775-1779 — Reignac. — Testaments : de Jean Béronie, papetier ; — de Jeanne Dufaure de Murat, femme de Joseph Ventéjoul, marchand, de Tulle ; — , de Pierre Maschat, petit marchand ; — de Jean Malbourianne, boucher, de Tulle (1775) ; — d'Antoine Pauquinot, procureur ès sièges royaux ; — de Marie-Jeanne Lagarde, femme de Jean-Baptiste Duval de la Guirande (1776) ; — de Barthélémy Grandchamp, chanoine de la collégiale d'Uzerche et prévôt des Plas (1778) ; — de Jeanne Duval de Lavergne, veuve de Joseph Rodarel, chevalier, seigneur de Seilhac ; — de Marie-Josephe Girod, femme du sieur Rigole, chirurgien ; — de Bonaventure Brossard, conseiller en l'élection de Tulle (1779) ; — Etc.

E967. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1780-1790 — Reignac. — Testaments : d'Antoine Pourchet, praticien, de Tulle (1780) ; — de Joseph Maugein, boulanger ; — de Jeanne Borie des Renaudes, fille (1781) ; — de Jean de Brossard, curé de Lisle en Périgord ; — de Marie Brival, femme de Jean Baptiste Teyssier, bourgeois de Chanac (1782) ; — d'Antoinette Desprès du Leyris, femme de Jachim Grenier, bourgeois de Lapeau ; — de Marguerite Chastang de Fontmartin, veuve de Jean de Bar del Peyroux, seigneur de Lespinasse ; — de Jean-Joseph-Gaspard Mas, prieur curé de Bussière-Galant ; — de Martiale Desprès du Leyris, fille (1783) ; — de François Duché, marchand, de Tulle (1784) ; — de dame Louise de Sarrazin, veuve de Jean Dubois, seigneur de Blavignac (1785) ; — de Jacques Terrieu, étudiant en quatrième, natif de Lagarde (1788) ; — de Marianne Lazunie, dame de Montégout, veuve de Jean-Antoine Brossard, seigneur de Favière (1789) ; — de Martiale Desprès du Leyris, de Tulle (1790) ; — Etc.

E968. (Liasse.) — 1 cahier de 33 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.

1501-1518 — Sodeilles (De), notaire royal et apostolique de Tulle. — Cèdes. — Vente, par Jean de Bussière, du manse de la Grafeuille, paroisse de Saint-Bonnet-Avalouse, à Pardoux de Gilbert, de Chanac, d'un pré situé dans ledit manse de la Grafeuille. — Investiture dudit pré donné par le prévôt de l'église cathédrale de Tulle. — Contrats de mariages entre Denis de Montrigal, du manse de Montrigal, paroisse d'Espagnac, et Jeanne del Puech-Albert ; — et entre Pierre Teyssier, alias Carpa, pâtissier, de Tulle, et Jeanne Peschadour (1501). — Testaments d'Antoine Pradinas, forgeron, de Tulle (1502) ; — et de Jacques de Maure, de la paroisse St-Julien de Tulle. — Échange de maisons entre Sébastien Brach, prêtre et notaire, de Tulle, et Jean de la Jarrige. — Investiture de biens situés dans le manse del Puech-Albert (Aubert), paroisse de Saint-Martial de Gimel, donnée par Jacques et François de Combarel (1503). — Vente, par Jean et Pierre Delort, de Marc-la-Tour, à Antoine Bachélerie, pour le prix de douze livres, d'un bois de châtaigniers de deux séterées (1518). — Etc.

E969. (Liasse.) — 1 cahier de 34 feuillets, papier ; 1 pièce, papier.

1555-1556 — Sodeilles (De). — Cèdes. — Testament d'Antoine Aubaspeyras, prêtre de la paroisse des Angles. — Échange d'immeubles entre Étienne Freyssinges, du village de Fressinges, paroisse de Saint-Étienne de Gimel, et Jean de Teyssier, receveur du taillon des garnisons du Bas-Limousin. — Constitution d'une rente par Antoine Oreiller en faveur de la confrérie de Saint-Pardoux, desservie dans l'église de Chanac. — Vente, par Pierre Arnal, cordonnier, de Tulle, à Antoine Mougenc, notaire, d'une boutique située au quartier d'Alverge. — Investiture d'un pré situé à Saint-Bonnet-Avalouze, donnée par Géraud de Puy-de-Val. — Etc.

E970. (Liasse.) — 3 pièces, papier, en mauvais état.

1489-1670 — Saint-Jal, notaire royal d'Orliac-de-Bar. — Quittance de fermages donnée par Mathieu Noailhac, du village de Lachaud, à Léonard Desgeorgis, sabotier (1670).

Terriou, notaire royal de Corrèze. — Procès-verbal d'une assemblée des habitants de la paroisse de Saint-Yrieix-le-Déjalat, relative à la fourniture d'un presbytère renfermant une cuisine, une chambre, un cabinet, une cave et une écurie pour un cheval (1668).

Anonyme. — Obligation souscrite par Étienne de Brosses, clerc de Corrèze, et Simon Belveyre, de Boussac, au profit de Guillaume Teyssier, de Tulle (1489).

E971. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1752-1754 — André, notaire de Sadroc. — Minutes. — Testaments de Louise Barat, femme de Jean Chadepeau, de Saint-Pardoux-l'Ortigier ; — et de Bernard Roulet, du village de la Besse, paroisse de Sadroc (1752). — Contrat de mariage entre Antoine Peyrat, de Sadroc, et Marie Lac. — Opposition de François Cramier au mariage d'Isabeau Lac, sa tante. — Vente, par Guillaume Cartali, charpentier du village de la Besse, à Thève Marcou, pour le prix de quarante livres, d'une chenevière d'une quartanée, située au Coudersou. — Testament de Jeanne Vidalie, du village de la Brousse, paroisse de Sadroc (1753). — Bail du moulin de l'Étang-Neuf, appartenant à Toinette Vidalie, femme de Jean Verlhac. — Bail à moitié fruits, par Jean Bessat, de Sadroc, à Pierre Vouyzour, d'un petit « borderage » situé au lieu de Verniole. — Testament de Mathieu Vidalie, du village de Breuil, paroisse de Sadroc (1754). — Etc.

E972. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1755-1758 — André. — Minutes. — Testaments de Marguerite Meyre, du village de la Vidalie ; — de Pascal Vernéjoux, de Saint-Pardoux-l'Ortigier ; — et de Toinette Vidalie. — Contrat de mariage entre Pierre Chadepeau, du village de la Chanal, paroisse de Sadroc, et Anne Porcher (1755). — Testament de Jean Chastras, du village de la Besse, paroisse de Sadroc. — Bail, par Mathieu Breuil, juge de Sadroc, des vides et pacages de l'étang Grellet. — Contrat de cheptel de trente-six brebis et d'une truie entre Pierre Descars, écuyer, demeurant à Sadroc, et Mathieu Breuil (1756). — Contrat de mariage entre Jean Chalard, de Maison-Blanche, paroisse de Perpezac-le-Noir, et Jeanne Alvinerie. — Contrat de cheptel en faveur de Jean du Bousquet de Lachaud, demeurant au château de Saint-Pardoux. — Testament de François Faucher, laboureur, du village de la Rochette, paroisse de Donzenac. — Inventaire des meubles appartenant au mineur Cessac, du bourg de Sadroc (1758). — Etc.

E973. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1759-1761 — André. — Minutes. — Contrat de mariage entre Bernard Mournetas, du village de la Besse, paroisse de Sadroc, et Marie Clauzade (1760). — Reconnaissance secrète par Pascal Valade au profit de Mathieu Breuil, juge et fermier de la juridiction et châtellenie de Sadroc. — Contrat de mariage entre Pierre André, du lieu des Plas, paroisse de Sadroc, et Louise Simon. — Bail, par Antoine Chassaing, vicaire de Saint-Pardoux-l'Ortigier, du domaine haut de Landrierie, dépendant de ladite vicairie. — Testaments de Jeanne Marianne de Lagaye, femme de Pierre Descars, écuyer ; — d'Antoine Rebière, soldat au bataillon de Limousin-infanterie (1760) ; — et de Peyronne Picard, femme d'Antoine Peuch, du village de Lachaud (1761). — Vente, par Pierre Brugeron, laboureur du village du Breuil, à Mathieu Vidalie, pour la somme de soixante-huit livres, d'une terre d'une eyminée un quart, située au Coudert. — Contrat de mariage entre Jean Vidalie, de la Borie-Haute, paroisse de Sadroc, et Jeanne Dufaure. — Bail, par Étienne Goursas, curé de Saint-Pardoux, des noales de sa paroisse. — Inventaire de Jeanne Vidalie, de Sadroc. — Etc.

E974. (Liasse.) — 75 pièces, papier, en mauvais état.

1762-1765 — André. — Minutes. — Bail d'un bois appelé del Mouly et appartenant à François Bernotte, praticien, du village du Lac, paroisse de Sadroc (1762). — Testament de Jeanne Delaporte, veuve de François Treuil, du village de la Brousse (1763). — Vente, par Pierre Descars, écuyer, à François Peyre, pour le prix de quatre-vingt-onze livres, d'un pacage de deux séterées eymine, appelé le pâturage de la Serve (1764). — Contrat de cheptel au profit de Bernard Breuil, avocat au parlement, demeurant à Sadroc. — Transaction entre François Sicard, Pierre Bardoullat et Guillaume Duteil, à la suite d'une rixe. — Election d'un syndic-fabrieien pour la paroisse de Saint-Pardoux (1764). — Testament de Marthe Vidalie, femme de Dominique Verlhac, du village de la Brousse (1765). — Etc.

E975. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1766-1768 — André. — Minutes. — Vente, par Pierre Descars, à Pierre Juge, du Saillant, pour le prix de quatre-vingts livres, de deux séterées d'un bois de châtaigniers nouvellement planté. — Inventaire des meubles de Thève Cramier, laboureur, du village de la Borie. — Testaments de Marie Crouzevialle, de Sadroc (1766) ; — de Cécile Verlhac, femme de François Bernotte, du village du Lac (1767) ; — et de François Mouret, du village de Jaucen, paroisse de Saint-Pardoux. — Vente, par Jean Antignac, du village de la Brousse, à Étienne Borie, marchand, de Sadroc, pour le prix de vingt-quatre livres, de deux séterées d'un champ froid situé dans les appartenances dudit village (1768). — Contrat de mariage entre Jean Beynet, de Sadroc, et Peyronne Rue. — Testament de Jeanne Bousquet, du lieu de Lacroix, paroisse de Sadroc. — Bail de la dîme des agneaux appartenant dans la paroisse de Sadroc à Pierre Martin, curé de ladite paroisse. — Etc.

E976. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1769 — André. — Minutes. — Contrats de mariages entre Joseph Cessac, veuf, et Jeanne Lavaux (6) ; — et entre Pierre Moulis et Françoise Laporte (9). — Reconnaissance de Jean Bordas, meunier au moulin de Louradour, en faveur de Joseph Duteil (21). — Quittance d'une somme de mille livres payée par Alphonse-Louis du Montel de la Moulière, chevalier, à Henriette du Bousquet de Saint-Pardoux (23). — Déclaration du sieur Gourssac, curé de Saint-Pardoux, portant qu'il redoit cent vingt-deux livres à la fabrique (34). — Contrat de mariage entre Étienne Monzac et Françoise Tronc, de Sadroc. La future apporte dix linceuls « dont la moitié de bouradis », dix aunes de serviettes, cinq aunes de napes, une couverture rayée, moitié laine et moitié fil, un coffre neuf de la capacité de cinq setiers, une écuelle et une cuillère d'étain et deux ruches d'abeilles » (29). — Vente d'immeubles, par le sieur Descars, écuyer (50). — Etc.

E977. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1770 — André. — Minutes. — Permission donnée par le sieur Descars, « qui est un homme, comme personne ne peut ignorer, à rendre service à ses voisins et à les accommoder de tout ce qu'il est en son pouvoir, » à Léonard Dumond, laboureur, de traverser ses terres de la Rebeyrotte pour aller dans un pré (7). — Vente, par Jean Lachèze, chirurgien à Saint-Germain-les-Vergne, à Jean Roubertie, pour le prix de trente-huit livres, d'une eyminée de terre située à la Roudère, paroisse de Voutezac (10). — Contrat de mariage entre Françoise Couloumy et Guillaume Delon, de Saint-Pardoux-l'Ortigier (23). — Élection, par les habitants de Sadroc assemblés dans la maison curiale, « comme administrateurs pour subvenir aux besoins des pauvres », de Pierre Martin, curé du lieu, de Dominique Dubois, baron de Saint-Hilaire, Bernard Breuil, juge, etc. — Vente, par Dominique Verlhac, du village de la Brousse, à Guillaume Garde, de plusieurs immeubles (46). — Reconnaissance d'arrrages de rentes sur le tènement de Carole par la veuve de Joseph André, en faveur de Jean-Joseph Dubousquet, seigneur de Saint-Pardoux (54). — Vente, avec pacte de rachat d'une durée de cinq ans, par Léonard Peyzoine, de Sadroc, à Pierre Rivière, pour le prix de quarante livres, d'un bois de châtaigniers de cinq quartonées (71). — Contrat de mariage entre François Escudier, de Saint-Bonnet-l'Enfantier, et Jeanne Chareille (95). — Donation, par Peyronne Faucher, de la Borie-Haute, à Jeanne Bourdarie, sa fille, et à Joseph Duteil, son gendre, de la moitié de ses biens (119). — Constitution moyennant le prix de cent cinquante livres, par Pierre Deyzac, en faveur de Martial Meynard, d'une rente de trois setiers de seigle, mesure de Donzenac (130). — Etc.

E978. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1771 — André. — Minutes. — Contrat de mariage entre François Rue, du village de la Rebeyrotte, paroisse de Sadroc, et Jeanne Farge (19) ; — et entre Jean Chareille, du village de la Rue, et Marie Sicard, veuve (21). — Vente, par Étienne Boynas, de Saint-Pardoux-l'Ortigier, à Léonard Combroux, pour le prix de cinquante-cinq livres, d'une chenevière appelée la Brande, contenant six coupes (27). — Cheptel de onze brebis ayant coûté douze francs (33). — Vente, par François Treuil, vigneron d'Allassac, à Maréchal Meynard, du village de la Rochette, paroisse de Donzenac,

pour le prix de deux cent vingt livres, d'une sétérée d'un pré situé au village du Verdier (38). — Consentement de Bernard Bachélerie, de Sadroc, à la réception du testament de Jean Bachélerie, son fils (43). — Contrat de mariage entre Martin Chadepeau, veuf, et Cécile Lachanal, de Saint-Bonnet-l'Enfantier (57). — Vente, par Jean Antignac, du village de la Brousse, paroisse de Sadroc, à Dominique Verlhac, pour le prix de cent trente-deux livres, d'une petite maison située audit village et de trois coupées de terre (74). — Décision des tenanciers du tènement de la Besse, qui dépendait de la châellenie de Sadroc, appartenant à l'évêque de Limoges, et devait sept setiers de froment, soixante-quinze setiers de seigle, mesure de Comborn, etc., pour un nouvel arpentement (83). — Contrat de mariage entre Pierre Bellette et Jeanne André, passé après la célébration du mariage (101), — Testament de Jacques Paricol, du village du Lac, paroisse de Sadroc ; — et de François Cramier, du village de la Besse. — Etc.

E979. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1772 — André. — Minutes. — Quittance de fermages de ses domaines de Lagraulière donnée par Jean-Joseph du Bourquet, seigneur de Saint-Pardoux (1). — Vente, par Étienne Brousse, à Pierre Armaudie, pour le prix de soixante-dix livres, de trois eyminées de terre labourable situées au village de Jaucen, paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier (6). — Contrats de mariages entre Jean Bordas, du village du Bousquet, et Marie Pagnon (10) ; — et entre Jean Antignac et Antoinette Lagarde (15). Bail à moitié fruits, par Joseph Vidalie, bourgeois de Sadroc, de sa métairie de la Vidalie (36). — Contrat de mariage entre François Laporte, veuf, et Marthe Bernotte, du village du Lac (42). — Cession de créance par Marie Reyrolle, de Perpezac-le-Noir, à Étienne Reyrolle, son frère (49). — Contrats de cheptel. — Vente, par Étienne Brousse, de Saint-Pardoux-l'Ortigier, à Étienne David, pour le prix de dix-huit livres, d'un terrain de six coupées, situé au village de Jaucen, près de la route menant de Tulle à Sadroc (96). — Quittance de blés prêtés en 1700 par Pierre Martin, curé de Sadroc (102). — Testament de Pétronille Dufaure, femme de Léonard Dumon, du village de la Brousse. — Etc.

E980. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1773 — André. — Minutes. — Quittance d'arrérages de rentes donnée par Pierre Chiniac, seigneur du Claux et de la Bastide, rapporteur du point d'honneur en Bas-Limousin (2). — Bail à titre de métairie de biens situés au village du Peuch, paroisse de Sadroc, et appartenant à Guillaume Vidalie (20). — Vente, par Joseph Duteil, du village de la Borie, à Jean Muly, pour le prix de vingt livres, d'une eyminée de terre labourable, située dans le village de la Guillaumie (39). — Contrats de mariages entre Jean Gomet, de Sadroc, et Jeanne Beyssac (56) ; — et entre Jean Antignac, veuf, et Peyronne Trariaux, aussi veuve. — Vente, par Jean Soulier, de Perpezac-le-Noir, à « Gory Borière », pour le prix de cent soixante livres, d'un pré situé au village de la Franchie et dépendant des chartreux de Glandier. — Obligation de deux cents livres souscrite par Charles Gorsse, dit Coulinard, de Saint-Hilaire-Peyroux, en faveur de Joseph Durand, vicaire de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Testaments d'Étienne Jarrige, praticien, du village de la Bargerie, paroisse de Perpezac-le-Noir ; — et de Jean Vidalie, du village de Pépy, paroisse de Sadroc. — Etc.

E981. (Liasse.) — 85 pièces, papier, en mauvais état.

1774 — André. — Minutes. — Contrats de mariages entre Joseph Duteil, du village de la Besse, paroisse de Sadroc et Tève Antignac ; — entre Antoine Ros, du village de Péjoine, paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier, et Marie Gaillard ; — et entre Bernard Aujol, de la Chapelle-Geneste, et Jeanne Escudier. — Vente, par Jean Bachélerie, à Jean Lagarde, pour le prix de quatre-vingt-huit livres, d'un terrain de quatre sétérées, situé au village de la Maleyrie. — Contrat de cheptel de sept ruches à miel, estimées trente-six livres. — Bail des dîmes des grains de la paroisse de Sadroc appartenant au curé. — Testaments de Jean Cramier, du village du Peuch, paroisse de Sadroc ; — de Jean Audrevie, du village de Lescure, paroisse de Saint-Pardoux ; — et de Jean Moncoulon, du village de Bugeat, paroisse de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Etc.

E982. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1775 — André. — Minutes. — Autorisation donnée par l'intendant aux habitants de Chanteix de s'assembler pour délibérer au sujet d'un banc placé dans l'église. — Bail, à titre de métairie du domaine du Coudert, situé dans la paroisse de Saint-Bonnet-l'Enfantier et appartenant aux Chartreux de Glandier. — Bail du domaine de la Vergnole, appartenant aux mêmes. — Transaction entre Simon Vergniaud, économe du séminaire de Tulle, et Louise de Melhac du Temple, au sujet de rentes obituaires appartenant à l'église de Darnetz. — Bail d'un domaine situé au village de la Borie et appartenant à Étienne Mayssière d'Artois, de Vigeois. — Obligation souscrite par Jean et Étienne Lasteyrie, praticiens, de Saint-Bonnet-l'Enfantier, en faveur de Jean Péjoine. — Contrat de mariage entre François Bachélerie, du village de la Besse, paroisse de Sadroc, et Catherine Duteil. — Testaments de Simon Peyrat, du village du Mont, paroisse d'Estivaux ; — et de Jean Cramier, de Saint-Bonnet. — Etc.

E983. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1776 — André. — Minutes. — Contrats de mariages entre Joseph Lagarde, du village de Bergeal, paroisse de Sadroc, et Marie Martinerie ; — et entre François Mournétas, de Saint-Pardoux, et Marguerite Michel. — Bail d'un domaine situé au lieu de Peyra, paroisse de Saint-Bonnet, et appartenant à Guillaume Greveil, bourgeois d'Uzerche. — Bail d'un moulin situé au Chastang, paroisse de Chanteix, et appartenant aux chartreux de Glandier. — Détail de réparations à faire à l'église de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Résiliation du bail d'un domaine appartenant à Libéral-Louis Geouffre d'Aurussac et à Marie-Charlotte de Boutol, sa femme. — Testament de François Sicard, du village de Bergeal ; — de Pierre Duteil, du village du Monteil ; — et de Jean Vidalie, du village de Pépy. — Etc.

E984. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1777 — André. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Giroudolle, du village de la Chaux, paroisse de Sadroc, et Guillemette Bergeal. — Vente, par Julien Veyriéras, bourgeois de la Chapelle-Geneste, à Jacques Farge, pour le prix de cinquante livres, d'un bois de châtaigniers situé au village du Coudert. — Délibération des habitants de la paroisse de Chanteix relative au droit de placer des bancs dans les églises. — Règlement de compte et quittance entre Antoine Armandie, vicaire de Saint-Pardoux, et Pierre Michel, son prédécesseur. — Vente de rentes, par Jean-Joseph Dubousquet, seigneur de Saint-Pardoux, à Jean de L'Auvinerie de Fayolle. — Transaction entre ledit seigneur de Saint-Pardoux et François-Joseph de Malouzieu, sieur de Lagane. — Testament d'Anne Bouriodoux, fille, du village de Cessac, paroisse d'Estivaux. — Etc.

E985. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1778 — André. — Minutes. — Vente, par Jean-Joseph du Bousquet, de Saint-Pardoux, à Léonard Cramier, pour le prix de cent trente-deux livres, de plusieurs immeubles situés dans le village du Bousquet. — Contrat de mariage entre Bernard Péjoine, de Sadroc, et Marie Mouliétas. — Autres ventes d'immeubles par le sieur de Saint-Pardoux. — Concession, par Jean Brousse, du village de Peyra, à Jean Lagrange, du droit de prendre de l'eau à un puits. — Titre clérical de cent livres pour Géral Breuil de la Rochepot, de Sadroc. — Vente, par Jeanne Porchier et Antoine Daudy, son fils, à Mathieu Breuil de la Rochepot, juge de Sadroc, de trois bois de châtaigniers. — Bail de la dîme des orges de la paroisse de Sadroc. — Contrat de mariage entre Giron Alvinerie, du village de la Borie-Basse, paroisse de Sadroc, et Marie Poucharal. — Testaments de Pierre Cessac, du village de Cessac, paroisse de Saint-Bonnet, et d'Anne Sérandon, sa femme. — Testament de Bernard Péjoine, du village de Vaujour, paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier. — Etc.

E986. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1779 — André. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Beynet, du village de la Vidalie, paroisse de Sadroc, et Martiale Cessac ; — et entre Léger Buge, de Perpezac-le-Noir, et Marguerite Chadepeau. — Transaction entre Jean Lair, de Saint-Pardoux, et Jean Meyjounade, à la suite d'un procès devant le juge ordinaire de Comborn. — Bail d'un domaine situé au lieu de la Borde, paroisse de Saint-Bonnet, et appartenant à Jacques Dubois, baron de Saint-Hilaire. — Bail de la

dîme des agneaux des paroisses de Sadroc et de Saint-Bonnet. — Bail aux enchères publiques et par quartiers, des dîmes des grains appartenant au curé dans les mêmes paroisses. — Bail des dîmes appartenant à l'évêque de Limoges en qualité de châtelain de Sadroc. — Cession, pour la somme de cinquante livres, de dommages résultant du crime de rapt. — Prise de possession, par Pierre Michel, de la cure de Saint-Pardoux-l'Ortigier. — Testament de Léonard Bel, du moulin de Gauvineret, paroisse de Perpezac-le-Noir. — Etc.

E987. (Liasse.) — 72 pièces, papier, en mauvais état.

1780 — André. — Minutes. — Bail, par Guillaume Guithon, vicaire de Saint-Bonnet, d'immeubles dépendant de son bénéfice. — Contrat de mariage entre Pierre et Jeanne Peyrat, du village de Peyra, paroisse de Saint-Bonnet. — Bail des dîmes dépendant de la châtellenie de Sadroc. — Bail des dîmes appartenant au sieur Strade, curé de Saint-Bonnet et Sadroc. — Quittance des collecteurs des tailles de la paroisse de Sadroc. — Testaments de Guillaume Laborie, de Saint-Pardoux-l'Ortigier ; — de Bernard Chadepeau, du même lieu ; — et d'Étienne Peyrat, du village de Péjoine. — Etc.

E988. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1781 — André. — Minutes. — Contrats de mariages entre Martial Prade, de Sadroc, et Jeanne Chauffier ; — et entre Pierre Tronc, du village de la Rue, et Marie André. — Vente, par Léonard Marton à Louis Simon, pour le prix de trois livres, de quatre sétérées de fraux « où il n'y a que du gazon ». Ces immeubles, situés dans la paroisse de Chanteix, étaient grevés de rentes très lourdes. — Bail, par frère Bruno Fressanges, procureur-syndic de la Chartreuse de Glandier, d'un moulin à trois roues situé dans la paroisse de Chanteix. — Inventaire du mobilier de Jean Borderie, journalier au village de Bergeal, paroisse de Sadroc. — Testaments de Giron Alvinerie, du village de la Borie-Basse ; — d'Antoine Vouzours, du village de Péjoine ; — de Marguerite Besse, femme de Guillaume Cramier, du village de Mons ; — de Gory Péjoine, de Perpezac-le-Noir. — Etc.

E989. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1782 — André. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Gilet, du village de la Besse, et Catherine Beynet. — Adjudication par quartier des dîmes appartenant au curé de Saint-Bonnet et Sadroc. — Abandon de droits par le sieur Borderie à Léonard Dufour, en retour de l'avance d'une somme de cent livres payée au marquis du Saillant pour interrompre une poursuite relative à un délit dépêche. — Bail d'une forge, par Marie Noilhetas, du Bigeardel. — Contrat entre Jean Rue, collecteur des tailles de la paroisse de Sadroc, et Jean Rue, son adjoint, au sujet de la levée des dites tailles. — Enquête faite par le juge de Sadroc contre Jean-Baptiste Chicou, au sujet de l'abatage d'un arbre. — Etc.

E990. (Liasse) — 22 pièces, papier, en mauvais état.

1658 (?) - 1733 — Breuilh, notaire royal de Sadroc. — Contrats de mariages entre Jean Duvert, du village de Cessac, paroisse d'Estivaux, et Marguerite Maisonneuve (1685) ; — et entre Guilhan Vidalie, de Sadroc, et Catherine Alvinarie (1696).

Chambon, notaire royal de Donzenac. — Testaments de Jean Hébrard, de Donzenac (1666) ; — et de Jeanne Hébrard, femme de Pierre Courtarie (1673). — Rente constituée par Marie de Guilhon, fille de noble Jean de Guilhon, sieur de la Porte, en faveur d'Ambroise Chambon, curé de Donzenac (1712). — Obligation de cinquante livres souscrite par Jean Lacombe, de Sainte-Féréole, au profit de Jean Delort, M^c chirurgien de Donzenac (1731). — Testament dudit sieur Delort (1732). — Etc.

E991. (Liasse.) — 67 pièces, papier, en mauvais état.

1704-1722 — Chicou (Jean), notaire royal de Donzenac. — Minutes. — Transaction entre Jean Dumas, notaire de Sainte-Féréole, et Jean Alvinarie, de Sadroc (1704). — Testaments d'Étienne Bleygeat, reçu par le curé de Saint-Pardoux (1712) ; — et de Guinot Galatry, reçu par le curé de Sadroc (1721). — Sommation de Jeanne-Josèphe de Félines à Joseph de Félines de la Renaudie, son père, pour obtenir permission de contracter mariage avec Charles de Mouneyx (1722). — Vente, par François Dumas, marquis de Peyzac et mestre de camp d'infanterie, à Jean Reynier, vigneron de

Sainte-Féréole, d'une maison située à Donzenac. — Contrat de mariage entre Jean Michel, sieur de Champaignat, de Donzenac, et Jeanne Boutot, fille de Jean, juge de Sadroc. — Testament de Jeanne Dumas, femme du sieur de Fournaux, de Donzenac ; — et de Jean Beynier, juge delà Chapelle. — Etc.

E992. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

1723 — Chicou. — Minutes. — Vente, par François Chambon, procureur d'office de Donzenac, à Ambroise Chambon, curé dudit Donzenac, pour le prix de dix-neuf cent cinquante livres, d'un pré de seize journaux, appelé de Salavert. — Vente, par Jean Michel, vigneron au « barri » inférieur de Donzenac, à Antoine Taurisson, pour le prix de quarante livres, d'un journal de vigne. — Opposition faite au nom du prince de Rohan, baron de Donzenac, aux prétentions du sieur de Saint-Avid défaire comprendre dans l'arpentement du village du Mons, paroisse de Sainte-Féréole plusieurs pièces de terre dépendant de la fondalité dudit prince. — Vente, par Jean de Cosnac, marquis dudit lieu, à Jean Lajohannie, vigneron de Donzenac, de trois quartonnées de bois. — Bail par Ambroise Chambon, curé de Donzenac, du Moulin-Neuf, situé près de la ville, sur le Maumont-Noir. — Contrats de mariages entre Pierre Treuil, du village de la Rochette, et Catherine Soulier ; — entre Jean Loubriac, sieur de Ridoulès, et Marie-Anne Chambon ; — et entre Étienne Laporte, de Saint-Pardoux-l'Ortigier, et Bernard Lendrivie. — Testaments de M^c Jean Boutot, juge de Sadroc ; — d'Anne de Plas, veuve de Guillaume Loubriac, juge de Donzenac ; — et de Gilbert Vincent, curé de Saint-Pardoux. — Inventaire de meubles et procès-verbal de l'état d'une maison ayant appartenu à Jean et Jacques Richil, vigneron de Donzenac. — Inventaire des meubles de Jacques André, juge de Chauvel, dressé à la requête de Jeanne André, veuve de Jacques de Roffignac, sa sœur. Parmi les papiers figurent plusieurs liasses de minutes des notaires André, ancêtres du défunt, lesquelles étaient « toutes gattées, une partie ne se pouvant lire ayant été rongées à cause de leur vieillesse ». — Etc.

E993. (Liasse.) — 203 pièces, papier, en mauvais état.

1724 — Chicou. — Minutes. — Opposition de Jean Juge, laboureur de la paroisse de Sadroc, au mariage de Marie Bergeal, sa nièce, avec Pascalou Lac. — Arrentement perpétuel d'une bruyère, par Marie Delort, veuve de Jean Decordis, de Donzenac. — Bail d'un domaine situé au lieu de Mouly, paroisse de Sadroc, et appartenant à Pierre d'Espeyrut de Lavaux. — Association dans le bail des cens et rentes dépendant de la commanderie d'Ayen. — Obligation pour arrérages de rente souscrite au profit de dom Jean de Maledent, religieux de Vigeois et prévôt de Sadroc. — Contrat de mariage entre Jean Sausier « du village de la Gorse, paroisse de Donzenac, et Catherine Soubrenye. — Testaments de Jean Papou, vigneron, demeurant dans l'enclos du château de Donzenac ; — et de Jacqueline Peyry, femme de Bertrand André, de la Garmandèle, paroisse de Sadroc. — Contrat de mariage entre Pierre Cluzaud, praticien de Brive, et Eléonore Foussat. Compte entre Georges d'Hautefort, seigneur des Rivières, et Jean Michel, M^c de poste de Donzenac. — Procès-verbal d'une délibération des principaux habitants de Donzenac, relative à la reconstruction « de la maison de Dieu » (l'hôpital), qui s'était écroulé le 6 février 1724. — Déclaration de François Foussat, procureur en la juridiction de Donzenac, ayant pour objet la conservation d'hypothèques sur des biens grevés d'un titre clérical. — Marché pour l'établissement d'un canal pour conduire l'eau de l'étang neuf, appartenant à l'évêque de Limoges en qualité de châtelain de Sadroc. — Bail, par Marie Laumond, veuve d'Étienne Hébrard, à divers tireurs d'ardoises, d'un grand chemin situé au-dessus des carrières de Travassac. — Etc.

E994. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1725 — Chicou. — Minutes. — Échange d'immeubles entre François Barril, sieur du Teil, bourgeois de Donzenac, et Antoine Barraud. — Contrat de mariage entre Guillaume Veysière, laboureur du village du Lac, et Marguerite Buge. — Transaction entre Jean de Roffignac, du village de la Besse, paroisse de Sadroc, et Jean Marty, au sujet de la jouissance d'une vigne. — Transaction entre Jeanne de Salis, veuve de Pierre d'Espeyrut, seigneur de Lavaux, et Jean Barraud, sergent royal de Donzenac, au sujet d'arrérages de rentes. — Reconnaissance de sept mille deux cents livres

souscrite par Jean-François Vareille, sieur de Lachaud, avocat au Parlement de Paris, en faveur de Michelle Nicolet, sa femme. — Vente, par Pierre Pradallet, vigneron de Donzenac, à François Barril du Teil, de vingt sols de rente. — Transaction entre François Dumas, marquis de Payzac, mestre de camp d'infanterie et dame Paule-Marie-Thérèse de Boisse, au sujet de la vente d'un pré. — Bail de vingt-neuf ares d'une vigne appartenant à Jean Dumas, sieur de Daignac. — Vente, par Guillaume Raynal, d'Ussac, à Bernard Maurie, de Saint-Antoine des Plantades, de quatre livres de rente. — Prix-fait pour la charpente de l'hôtel-Dieu de Donzenac. — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier et révision du rôle de la taille. — Titre clérical pour Mathieu Bellet, prêtre de la congrégation de la doctrine chrétienne. — Contrats de mariages entre Petit-Jean Sancier, du village de la Gorse, et Guillaumette Manière ; — et entre Jean Delbos, du village de Mamon, et Jeanne André. — Testament de Charles Delbos, vigneron ; — et de Jean de Limoges, sieur de Fournaux, de Donzenac. — Etc.

E995. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1726 — Chicou. — Minutes. — Bail du four banal de Puysoubre, appartenant au prince de Rohan, baron de Donzenac. — Bail, pour le prix annuel de deux cent quarante livres, des dîmes du village de la Gorse, appartenant au même. — Bail semblable pour les dîmes du vin du village d'Espeyrat. — Vente, par Jean Verlhac, greffier de Sadroc, et Dominique Leyniat, son gendre, à Jean de Bar, juge de Saint-Germain, d'une métairie située au village de Céron, paroisse dudit Saint-Germain. — Sommation de Pierre de Gayre, sieur de la Grave, du lieu de Blavignac, à Jacques Buisson, de Donzenac, au sujet de cerisiers plantés sur la limite d'une de ses terres. — Inventaire des meubles de Jean-Baptiste Bosredon, clerc, du village des Plantades. — Bail, pour le prix annuel de cinquante-cinq livres, du greffe de la ville et baronnie de Donzenac. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Desroches, bourgeois de Brive, et Jeanne Chambon. — Bail des dîmes du village de Travassac, appartenant au prince de Rohan. — Bail d'un moulin, situé au village du Verdier, paroisse d'Allassac, et appartenant à Guillaume Bleygeat, greffier de Roffignac. — Bail, pour le prix annuel de trois cents livres des dîmes des grains de la ville de Donzenac, appartenant pour les deux tiers au prince de Rohan et pour l'autre tiers au curé dudit Donzenac. — Testament de Léger Chadepeaux, laboureur, du village de Péjoine, paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier ; — et de Jacques Mouret, du village de Vernéjoux, même paroisse. — Etc.

E996. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1727 — Chicou. — Minutes. — Testaments de Jean Bellet, vigneron de Donzenac, qui partait pour le service du roi ; — d'Étienne Delmont, tailleur ; de Blaise Pelletan, vigneron, qui allait au Mont-d'Or pour y prendre les bains ; — de Bernard Mouly, charpentier, du village du Lac ; — et de Jean Soubrenie, vigneron, demeurant au Puysoubreau de Donzenac. — Etc.

E997. (Liasse). — 184 pièces, papier.

1728 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Antoine Thaurisson, maréchal ferrant de Donzenac, à autre Antoine Thaurisson, son frère, pour le prix de quarante livres, de deux journaux et demi de terre. — Contrats de mariages entre Jean Fayolet, du village du Lac, et Antoinette Brousse ; — et entre Jean Martory, M^c chapelier, natif de Gramat, et Marie Clauzade. — Vente, par Élie André, seigneur de Bront, de Sadroc, à Bernard Breuilh, procureur d'office, pour le prix de cent-vingt livres, d'une chenevière de sept coupées et d'un pacage de trois quartelées, le tout situé à Sadroc. — Échange d'immeubles entre Pierre Meynard, docteur en médecine, de Donzenac, et Jean Chambon. — Vente, par François Bleygeat, receveur du marquis de Peyzat, à Pierre Soubrenie, vigneron, de seize sétérées de terre, en absine, fraux, bruyères, situées à la Saulière. — Déclaration de Michelle Nicolet, veuve de Barthélémy Sclavart, portant que l'actif résultant d'une liquidation appartient entièrement à l'hôpital de Treignac. — Donation de Jeanne Foussat, veuve d'Élie Fronty, de Donzenac, en faveur de Catherine Voisin ; inventaire des biens, meubles et immeubles de ladite Foussat. — Vente, par Ambroise Chambon, curé de Donzenac, à Jacques Vény, praticien, de la pièce du Moulin-Neuf, consistant en vignes et en terres. — Bail, par ledit Chambon, du tiers de la dîme des grains du village de Mazières, de la dîme du vin lui appartenant dans les tènements situés

au-delà du ruisseau de l'étang et de la dîme du vin à prélever sur la vigne nouvelle du marquis de Cosnac, située sous le château d'Espeyrut. — Testament de Marguerite Fronty, veuve de Michel Froidefond, de Donzenac ; — de François Fronty, vigneron, dudit Donzenac ; — et de Giron Lescure, du village de Cessac, paroisse d'Estivaux. — Etc.

E998. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1729 — Chicou. — Minutes. — Transaction entre Léger Vincent et Ambroise Chambon, sieur du Claux, au sujet du bail des revenus de la baronnie de Donzenac. — Abandon pour la somme de quarante-cinq livres, de droits à des dommages-intérêts pour excès commis sur la personne de Jean Charbonel et ayant amené sa mort. — Contrat de mariage entre François Bernical, vigneron, de Donzenac, et Jeanne Soubrenie. — Quittance de six mille livres donnée par Marie-Paule-Thérèse de Boisse, marquise de Payzac, à Ambroise Chambon, curé de Donzenac. — Contrat de mariage entre Léonard Valéry, menuisier, du bourg de Saint-Germain-les-Vergnes, et Marie Mouret. — Quittance de deux cent trente livres représentant des arrérages de rentes, donnée par le syndic des Cordeliers de Donzenac à Jean Mérigot, du village de la Coussetie, paroisse de Sainte-Féréole. — Reconnaissance, par Marie Chambon, veuve de Jean Boutot, juge de Sadroc, envers lesdits Cordeliers de Donzenac, d'une rente de vingt cinq sols assise sur une vigne située au territoire del Martel. — Prise de possession, par Mathieu Bellet, prieur de Saint-Jean et professeur au collège de Guyenne, de la cure de Saint-Saturnin de Végenes. — Vente, par Jean Bel à Pierre Chambon, sieur de Puydenval, pour le prix de soixante-quinze livres, d'une terre d'une quarte-née deux coupées, située à Donzenac. — Sommation de Michel Péry, au procureur d'office de l'évêque de Limoges dans la châtellenie de Sadroc, pour obtenir la mise en état de la chaussée de l'étang Grelet. — Vidimus du contrat de mariage passé, le 22 juin 1614, entre Antoine de Boussac, sieur d'Hublanges, et Marguerite Coustin. — Vente, par François Lasteyrie, notaire royal d'Allasac, à Simon Pouch, d'une terre de deux séterées, située dans la « rebière de la ville d'Allasac ». — Prix-fait de réparations pour les trois étangs appartenant à l'évêque de Limoges dans la paroisse de Sadroc. — Vente, par Gaspard de Boussac, seigneur d'Hublanges, à Pierre Durse, vigneron, d'une séterée de terre située au village de Mazières. — Etc.

E999. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1730 — Chicou. — Minutes. — Vente, par François Barril, sieur du Teil, bourgeois, de Donzenac, à François Anguyral, de cinq journaux de vigne situés au tènement de la Bardoularie. — Contrats de mariages entre Étienne Faure, de Saint-Pardoux-l'Ortigier, et Jeanne Berthou ; — et entre Bernard Rebière, du moulin du Teil, et Antoinette Garde. — Arrentement, par Pierre Bachelerie, sieur de Bouniphon, bourgeois, de Brive, à Guillaume Veyssière, du village du Breuil, de trois séterées de fraux mouvant du prévôt de Mazières. — Fondation de trois messes chaque semaine dans l'église de Sadroc, par Jean Loubriac, sieur de Ridoulès. — Bail par dom Dominique Fournet, cellérier de l'abbaye d'Aubazine, à Guillaume Soubrenie, des dîmes du vin et du grain appartenant à ladite abbaye dans le territoire de Donzenac. — Bail des dîmes des villages de Peyjoine, Peyra et l'Escure-Neuve, dépendant de la prévôté de Champsat et appartenant à l'abbé d'Aubusson. — Bail des dîmes de Saint-Pardoux-l'Ortigier, appartenant au même. — Vente, par Jean Amartzit, marchand, du village de la Grandie, paroisse de Sainte-Féréole, à Jean Trebier, d'une terre ou bouige située au village de Berchat. — Vente, par Ambroise Chambon, curé de Donzenac, à Jean Mons, pour le prix de cinq cent cinquante livres, du moulin Neuf et de ses dépendances. — Testaments de Giral Lorraine, chapelier de Donzenac ; — d'Antoinette Grivel, fille dévote native d'Uzerche ; — et de Bernard Durand, tireur de meules du lieu de Saint-Antoine des Plantades. — Etc.

E1000. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1731 — Chicou. — Minutes. — Don, par Guillaume Delort, curé de Cheniers, aux prêtres de la communauté de Donzenac, à charge de faire un service annuel, d'un calice d'argent de la valeur de cent livres. — Déclaration d'anciens fermiers des dîmes de la cure de Donzenac renfermant l'énumération des fonds sur lesquels ils ont levé lesdites dîmes. — Bail de deux moulins situés au

village de la Rochette et appartenant, à Jean Faucher, praticien. — Contrat de mariage entre Giron Alvinarie, du village de la Vidalie, et Jeanne Peuch. — Vente, par les sieurs Bardon, bourgeois, du village de Bugeat, paroisse de Saint-Bonnet, à Bernard Cramier, pour le prix de deux cents trente livres, de deux séterées de pré situées au village de Peyrat. — Cession, par Jean-Baptiste Cholvy, seigneur du Pouget et de Roffignac, au nom du prince de Rohan, à Jean Chanal, marchand, de Neuvic, du droit de prélation et rétion féodale sur une maison située audit Neuvic. — Nomination, par Jacques Baril, vigneron, du village de Brochard, paroisse d'Allasac, de Barthélémy Vincent, prêtre de Donzenac, à la vicairie dite de Barril, desservie dans l'église dudit Donzenac ; — présentation dudit Vincent par le curé de Donzenac et prise de possession de ladite vicairie. — Rente constituée de cinquante sols par Françoise Galantry, veuve de Jean Feral, au profit de l'hôtel-Dieu de Donzenac. — Contrat de mariage entre François Delmond, de Donzenac, et Marie Goulmy. — Etc.

E1001. (Liasse). — 62 pièces, papier, en mauvais état.

1732 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Pierre Rouchaud, tisserand, à Jean Chambon, tailleur, d'une maison « confrontant au mur de ville...et à la grand'rue qui conduit du four du Puysoubreau à la porte du Prouvrial. — Quittance de rentes dues par le curé de Donzenac aux dames de Saint-Bernard de Tulle et de Saint-Jean de Derse sur les deux fours banaux dudit Donzenac. — Testaments de François Fronty, vigneron de Donzenac ; — de dame Jeanne de Salis, veuve de Pierre d'Espeyrut, demeurant au château de Lavaux ; — de Jean Durse, vigneron du village de Mazières ; — et d'Antoine Châtroulle, de Donzenac. — Etc.

E1002. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1733 — Chicou. — Minutes. — Règlement de compte entre Marie Chambon, veuve du sieur Boutot, et les sieurs Auger, fermiers du domaine de la Bardouterie, appartenant à ladite Chambon. — Vente, par Élie Vincent, docteur en médecine, et Jean Vincent, juge ordinaire de la baronnie de Donzenac, à Thève Gourdat, du village de Roumegou, paroisse de Saint-Xantin, d'une terre de douze coupées, située dans les appartenances dudit village et mouvant du duc de Bouillon. — Vente, par Jean Barril, sieur de Chandeix, à Jean Lajohannie, vigneron du village d'Espeyrut, d'un jardin de deux coupées. — Vente, par Antoine Bardon de Lacombe, bourgeois du village de Bugeat, paroisse de Saint-Bonnet, à Jean Loubriac, sieur de Ridoulès, d'un pré appelé de Chaponty, confrontant aux prés de la Chartreuse de Glandier et de Saint-Bonnet à la Chapelle. — Testament de Pierre Lamartinerie, vigneron du village de la Rode, paroisse d'Ussac. — Contrat de mariage entre Jean Decordis, bourgeois de Donzenac, et Jeanne Boutot. — Nomination de Guillaume Daudy, prêtre, en qualité de syndic de la confrérie de N.-D. des agonisants., desservie dans la chapelle Saint-Pierre de l'église paroissiale de Donzenac. — Bail, par Gaspard de Boussac, seigneur d'Hublanges, de tous les fonds dépendant du repaire noble du Vert. — Assemblée des habitants de Donzenac relative à la nomination d'un administrateur des fruits de l'hôpital. — Etc.

E1003. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

1734 — Chicou. — Minutes. — Cession, par Jean Mons à François Berty, avec l'assentiment du sieur Chambon, curé de Donzenac, de ses droits sur le moulin Neuf, où il lui était impossible de gagner de quoi vivre. — Quittance de cinq cent livres donnée par François de Fayolle, seigneur de Preyssat, de Sainte-Féréole, à sieur Antoine Bar-don. — Bail d'une vigne située à Donzenac et dans laquelle était bâti un pigeonnier, ladite vigne appartenant à Jacques de Gaye, officier au régiment d'Aumont. — Échange d'immeubles entre dame Josèphe André, veuve de Henri de la Rochepot, et Joseph Deyzat, vigneron, du village de la Rochette. — Inventaire des meubles de Nicolas Bosredon, cavalier de la maréchaussée à Donzenac. — Contrats de mariages entre Gabriel Rouhaud, du village de Travassac, paroisse de Donzenac, et « Bounignou » Malbernard ; — et entre Jean André, cabaretier de Sadroc, et Jeanne Rebière. — Cession par Giron Alvinarie, de Sadroc, pour quarante trois livres des dommages-intérêts pouvant lui revenir à cause de « l'homicide fait en la personne de François Alvinarie, son père ». — Contrat de mariage entre Pierre Salomon, praticien, de Donzenac, et Marie Romain. — Nomination d'un syndic et de collecteurs des tailles pour la paroisse de Saint-

Pardoux-l'Ortigier. — Bail de deux vignes d'une contenance de vingt-cinq journaux, situées au village de la Rochette et appartenant à la veuve du sieur Henri de la Rochepot. — Testaments de Jean Réquier, du village de Cévènes, paroisse de Sainte-Féréole ; — d'Étiennette Chambon, femme de Pierre Vincent, bourgeois, de Donzenac ; — d'Antoine Chartrouille, bâtier de Donzenac ; — et de Julien Deschamps, marchand, de Cosnac. — Etc.

E1004. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1735 — Chicou. — Minutes. — Bail, par Jean-Baptiste Dumas, sieur d'Auteyreix, en faveur de François Planet, vigneron, du village d'Auteyreix, paroisse de Saint-Viance, d'un bac établi sur la Vézère. — Transaction entre Mathieu Vidalie, lieutenant en la juridiction de Sadroc, Antoine Benoît, de Sainte-Féréole, et autres, au sujet de la succession de Jeanne-Françoise Benoît. — Opposition, par Jeanne Mouret, au mariage de Bernard Dufaure, qui l'avait séduite. — Arrentement par dame Henriette de Roffignac, femme de Jean-Baptiste Cholvy, seigneur du Pouget, en faveur de Pierre Coursou, d'une vigne de six journaux, située au lieu de la Chartrouille, paroisse d'Allassac. — Contrats de mariages entre Mathieu Breuil, juge de Saint-Pardoux, et Martiale Dubois, veuve de François Lasteyrie, notaire, d'Allassac ; — et entre François Malèze, vigneron, de Donzenac et Françoise Galatry. — Vente, par François Chambon, notaire royal de Donzenac, à François et Jean Juge, vignerons, d'une terre et d'une vigne situées à la Malecroix. — Bail, par Ambroise Chambon, curé de Donzenac, pour le prix annuel de cent neuf livres et une paire de dindes, des dîmes du grain, du vin et du lin lui appartenant dans le village de Travassac. — Arrentement perpétuel par François Chambon, en faveur de Jean Buisson, d'une « absine » de trois séterées, située au village de Grand-Roche. — Vente, par Élisabeth Peyrat, veuve de François Bardon, du village de Bugeat, à Jacques Dubois, seigneur de la Borde, de Brive, pour le prix de huit cents livres, d'un pré de huit séterées, situé sur le chemin conduisant du village de la Borde à la Chapelle-Geneste. — Testaments de Jean Chambaret, vigneron du village de la Rochette ; — de Jean Verlhac, vigneron du village de Ronds ; — et de Bernard Soubrenie, vigneron, de Donzenac. — Etc.

E1005. (Liasse.) — 43 pièces, papier, en mauvais état.

1736-1737 — Chicou. — Minutes. — Arrentement, par Jean Barril, sieur de Chanteyx, en faveur d'Antoine Clauzade, du lieu de Genouillat, pour le prix annuel de quatre livres, d'un champ froid de deux séterées. — Contrat de mariage entre Pierre Tarrade, du moulin du Clou, et Jeanne Bétaille. — Vente, par Clément de Gaye, conseiller en l'élection de Brive, aux syndics des pauvres honteux de la ville de Donzenac, d'une vigne et d'un jardin de neuf journaux, situés près dudit Donzenac et appelés à l'Ouzelet. — Vente, par Jean Bonnélye, notaire d'Allassac, à Jean Laqueyrie, marchand, d'une maison située dans la ville d'Allassac, près du four de la dame de Roffignac et sur la rue allant de la porte Saint-Martial à la porte de Treignac. — Testaments de Marguerite Lacoste, femme de Jean Vincent, juge de Donzenac (1736) ; — de Jacques Fronty, vigneron de Donzenac (1737) ; — et de Joseph Vidalie, chirurgien du village de Bergeal, paroisse de Sadroc. — Etc.

E1006. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1738 — Chicou. — Minutes. — Contrat de mariage entre Elie Boutot, lieutenant général criminel au présidial de Brive, et Françoise Lacoste. — Vente, par Jean Cordis, bourgeois de Donzenac, à Ambroise Chambon, curé dudit Donzenac, de neuf setiers une quarte de seigle et deux poules de rente sur les habitants de Travassac. — Vente, par Jean Jaucen et Honorée Dumyrat, sa femme, à Antoine Besse, du village du Mons, paroisse de Sadroc, d'un champ froid situé dans ledit village. — Bail des dîmes du village de Mamou et de Vaujour, paroisse de St-Pardoux, dépendant de la prévôté de Champsat. — Vente, par Joseph Chassaing, clerc du village del Peuch, paroisse de Sadroc, à François Chambon, voiturier, d'une eyminée d'un bois de châtaigniers mouvant de l'évêque de Limoges. — Abandon de dommages-intérêts par Étienne Vialerie, M^e ardoiseur, qui avait été battu « dans le chemin royal, et proche la chapelle d'Espeyrut ». — Bail des dîmes appartenant au curé de Donzenac sur le village de la Rochette. — Contrats de mariages entre Pierre Juge, greffier de la juridiction de Donzenac, et Jeanne Soubrenie ; — et entre Jean Reyjolas, de

Donzenac, et Guillaumette Marty. — Procuration d'Étienne Chavaille, vicaire de Donzenac, pour faire enregistrer « ses grades au greffe de l'abbaye d'Uzerche ». — Etc.

E1007. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1739 — Chicou. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Serieyx, bourgeois, de Donzenac, et Jeanne Vincent. — Vente, par Jean Queyrie, notaire royal de Sainte-Féréole, à Jean Cluzan, vigneron, pour le prix de soixante-quinze livres, de seize coupées de vigne situées au territoire de las Mournias, dans le village de l'Aubeyrie. — Vente, par Pierre de Limoges, sieur de la Gorse, à Pierre André, charpentier, d'une maison située au bourg de Sadroc. — Bail du domaine de l'Aubeyrie, paroisse de Sainte-Féréole, appartenant aux pauvres honteux de Donzenac ; — de Jean Charliaguet, vigneron du village de Gau, paroisse d'Allassac ; — et d'Étienne Juge, praticien de Donzenac, — Etc.

E1008. (Liasse.) — 237 pièces, papier.

1740 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Valladas, du village de la Rue, paroisse de Sadroc, et Antoinette Vidalie ; — entre Raymond Chartrouille, M^e bâtier, et Marie Lajohannie ; — et entre Étienne Goulmy, vigneron de Donzenac, et Marguerite Bellet. — Reconnaissance, par Jean et Annet Vény, envers Ambroise Chambon, curé de Donzenac, de quatre gerbes de vin sur une vigne située au territoire de Pajanel. — Prise de possession, par Dominique Laval, prêtre de Brive, de la cure de Saint-Bonnet-l'Enfantier et de l'annexe de Sadroc. — Constitution d'une rente de quatre livres dix sols et d'une journée d'homme, par Guillaume Bezanger, de Lauvinerie, paroisse de Sainte-Féréole, en faveur de Pierre Meynard, médecin. — Opposition de Marguerite Chastanet, « pauvre fille orpheline et mineure », entre les mains d'Antoine Lasteyrie, curé d'Allassac, au mariage d'Antoine Bardon, son maître, qui l'avait séduite. — Vente, par Antoine Bardon de Lacombe, du village de Bugeat, à Pierre Dumond, d'une grange et d'un bois. — Vente, par Giron Boule, voiturier de Donzenac, à Antoine Boule, d'un pré et d'un bois de châtaigniers, appelés d'Aubusson et situés au village de Ronds. — Obligation de soixante-quinze livres souscrite par Étienne Combroux, du village de Vernéjoux, au profit de Louis-Martial de Borderie, seigneur de Lavaux et mousquetaire de la garde ordinaire du Roi. — Obligation de mille soixante-quatre livres souscrite par Guillaume Dubois, avocat d'Allassac, au profit de Jeanne Dalby, veuve de Jean Siriey, bourgeois, de Donzenac. — Déclaration de Jean Darcissat, portant qu'il a été employé comme témoin d'un testament sans avoir été présent. — Reconnaissance, par Jean-Baptiste Lajohannie, en faveur d'Ambroise Chambon, d'une rente d'une quarte de froment assise sur une vigne de quatre journaux située près de Donzenac. — Contrat de mariage entre Bertrand Descars, fils d'autre Bertrand Descars, sieur de Queyroux, et Léonarde Réjaud. — Vente, par Antoine Chouviat à Martial-Louis de Borderie de Lavaux, de deux séterées de pré situées au village de Laleu. — Testaments de Marie Meynard, veuve de Léger Vincent, bourgeois, de Donzenac ; — de Marie Chambon, fille de Jean Chambon, notaire royal, de Donzenac ; de Guillaume Lac, praticien, du village de la Maleyrie, paroisse de Sadroc ; — de Jacques Dumyrat, bourgeois, de Tulle ; — de Jean Debord, greffier de la Chapelle-Geneste ; — et d'Antoinette Grivel, femme de Joseph David, bourgeois, de Sadroc. — Etc.

E1009. (Liasse.) — 301 pièces, papier.

1741 — Chicou. — Minutes. — Bail des dîmes appartenant au prince de Rohan dans le quartier de la ville de Donzenac. — Droit de rétention féodale accordée par Honoré de Cosnac à Antoine Roubertie, couvreur d'ardoise, sur un bois acheté de Louis de Carbonnière. — Vente, par Jean Verlhac, greffier de la châteltenie de Sadroc, à Jean Debard, bourgeois, de Saint-Germain-les-Vergnes, de trois séterées de terre situées au village d'Oujol et dépendant de la fondalité du prieur de la Saulière. — Vente, par Louis Chambon, praticien, du village de Sainte-Mondane en Périgord, à François Bleygeat, d'Espeyrut, d'une maison située dans ledit village d'Espeyrut. — Vente, par Jean Saucier, laboureur, du village de la Gorse, à François et à Guillaume Fronty, de douze journaux de vigne situés dans le territoire de Donzenac et mouvant de la fondalité du baron dudit Donzenac. — Vidimus d'un arrentement fait, en 1649, par Jeanne de Laval de Couzages, veuve de

Martial d'Escorailles, en faveur de Pierre Guytard, du village de la Guytardie, paroisse de Sadroc, d'une terre de sept sétérées, située dans ledit village. — Contrats de mariages entre Jacques Fournet, licencié ès lois de la ville de Brive, et Catherine Serieyx, de Donzenac ; — et entre Simon Loubriac, M^e chirurgien, de la paroisse de Perpezac, et Léonarde Bellet. — Vente, par Jean Chastanet, du village d'Espeyrut, à Gabriel-Honoré de Cosnac, d'un pré situé au territoire de Gasche. — Vente, par Pierre d'Escars, écuyer, à Pierre Dufaure, du village de la Brousse, d'une chènevière située dans ledit village et mouvant de l'évêque de Limoges. — Contrats de mariages entre Jean Alvinerie, du village de la Rochette, et Louise Valade ; — et entre Pierre d'Escars, écuyer, fils de Bertrand Descars, sieur du Queyrouze, et Jeanne Marianne de Gaye. — Tableau des habitants de la paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier qui sont exempts de la collecte ou qui doivent remplir les fonctions de collecteurs, de 1743 à 1759. — Vente, par Guillaume Dubois, avocat, à Gabriel Sicard et à Jean Duvialard, vigneron, d'un pré de cinq sétérées, situé au village de Laqueyrie et dépendant de la fondalité des seigneurs de Saint-Angel et de Chanac. — Arrentement, par les syndics de l'hôpital de Donzenac, d'une vigne de dix journaux, située dans le tènement de Peuch-Merle. — Vente, par Jean Lafon, bourgeois, à Joseph Vidalie, M^e chirurgien du village de Barial (Bergeal?), paroisse de Sadroc, pour le prix de quatre cent cinquante livres, d'une vigne de quatorze journaux une coupée, située sur le chemin de Donzenac au Verdier. — Testaments de Guillaume Salomond, de Donzenac ; — de Joseph Delmond, soldat dans la compagnie de M. d'Espagnac, régiment d'Anjou. — de Bonne Bosredon, femme de Jean Chambaret, procureur d'Allassac ; — et d'Antoine Lafon, chirurgien, de Sadroc. — Etc.

E1010. (Liasse.) — 230 pièces, papier.

1742 — Chicou. — Minutes. — Transaction entre le syndic des Cordeliers de Donzenac et Jean Rivière, praticien, au sujet d'arrérages de rentes. — Bail, par Joseph d'Espeyrut, seigneur de Lavaux, d'une absine située dans le village de la Gorse, et dépendant de la fondalité du prieur de la Gorse. — Assemblée des habitants de la paroisse de Saint-Bonnet-l'Enfantier ayant pour objet de déterminer, sur la demande de l'Intendant, le véritable revenu de la sétérée ou du journal de terre. « La sétérée, composée de trois mille deux cents pas de surface, le pas ayant deux pieds et demy, ou de vingt mille pieds carrés de superficie, doit être estimé au plus quinze sols de revenu ». Le journal de pré « composé d'une sétérée et demy, doit être estimé quarante-cinq sols... Les bois, châtaignerès peuvent produire vingt sols de revenu... Les paccages sont fort sauvages et doivent être portés à dix sols... Les landes ou chamfroids doivent estre, dans un domaine, portés a deux sols de revenu pour les vingt premières sesterées, et le restant tire à néant ». — Délibérations semblables des habitants des paroisses de Saint-Viance et de Saint-Pardoux-l'Ortigier. — Déclaration de Louis-Martial Borderie, seigneur de Lavaur, la Rochette et autres lieux, relative au douaire réclamé par Marie de Fenis, veuve de Jean-Joseph Borderie, son frère. — Transaction entre Pierre de Bergeron, seigneur de Chauvignac, et Pierre d'Escars, au sujet d'une dette. — Cession, par Marie Goulmy, cabaretière de Donzenac, à Jean-Baptiste Richil, médecin, des dommages-intérêts qu'elle peut prétendre contre Martial Dalby, qui l'avait séduite. — Vente, par Dominique Dubois et Jacques Dubois, seigneur de la Borde, son fils, à Jean Treul, voiturier, d'un pré de trois eyminées deux coupes, situé au village d'Eyzac, paroisse d'Allassac, et dépendant de la fondalité du prévôt d'Agudour. — Déclaration de plusieurs témoins entendus dans une enquête relative à des voies de fait exercés par Étienne Daudy, huissier royal d'Allassac, contre Léonard Bouzat, bourgeois. — Bail, par Guillaume Daudy, « l'un des quatre vicaires des vicairies de Saint-Pierre » de Donzenac, d'une vigne de quinze journaux dépendant de son bénéfice. — Inventaire des papiers de Bernard Breulh, procureur d'office de Sadroc. — Contrats de mariages entre Jean Poujol, maçon, de Donzenac, et Peyronne Noudon ; — entre Jean Mouret, de Donzenac, et Jeanne Mayre ; — entre Blaise Tillet, tailleur, de Donzenac, et Catherine Vincent ; — et entre François Barrière, du village de Lachanal, et Marie Lachanal. — Testaments d'Étienne Constantin, « sapinier, » de Donzenac ; — de Jacques Fronty, vigneron ; — et de Baptiste Delmond, soldat de milice. — Etc.

E1011. (Liasse.) — 221 pièces, papier.

1743 — Chicou, — Minutes. — Nomination de Guillaume Daudy, prêtre de Donzenac, à la vicairie de Barril, ou Barly, desservie dans l'église paroissiale dudit Donzenac. — Assemblée des habitants de Saint-Bonnet-l'Enfantier, relative à l'élection d'un syndic fabricant. — Transaction entre le P. Bernardin de Gondeau, gardien des Cordeliers de Donzenac, et Guillaume Bellet, praticien, au sujet d'une rente obituaire fondée par les testaments de Guillaume et de Pierre Lamestrie, de 1552 et de 1559. — Vente, par Jeanne de Boussac, veuve de François de Lentilhac, comte de Sédières, à Jacques Daudy, bourgeois de Donzenac, du pré de la Penelle, situé dans le village de la Montagne, paroisse de Saint-Bonnet. — Bail, pour le prix annuel de quarante livres du four banal du château de Donzenac. — Actes de respect pour Catherine Durse. — Vente, par Jeanne de Boussac, à François Cessac, d'une terre de quatre sétérées, située au village du Monteil. — Contrats de mariages entre Jean Gourlet, métayer au domaine du cimetière, situé près du bourg de Sadroc, et Peyronne Chalard ; — et entre Pierre Manière, vigneron du village du Gauchet, et Libérale Foussard. — Arrentement, par Jeanne Lavialle, veuve d'Ambroise Chambon, à Jean Galatry, vigneron, d'un bois situé près de Donzenac, au territoire d'Escudier. — Vente, par Pierre Bachellerie de Bouniphon à Jean Palazingeas, d'une terre et d'un bois situés au lieu de Palingerie, paroisse de Sainte-Féréole. — Assemblée des habitants de Saint-Pardoux-l'Ortigier, relative à la révision du tableau des syndics et collecteurs. — Vente, par Jean de Limoges, écuyer, du village de Lartige, paroisse de Saint-Viance, à Jean Reynier, de deux journaux et deux coupées de vigne en friche, situés près de Donzenac, au lieu de Chaumont, et mouvant du seigneur de Lentilhac. — Testament de Catherine Boutot, femme de François Barril, bourgeois de Donzenac. — Etc.

E1012. (Liasse.) — 271 pièces, papier.

1744 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Janet Bernical, du village du Cloup, paroisse de Donzenac, et Françoise Chèze ; — entre Philippe Faurie, praticien, du village de Cirogne, paroisse d'Ussac, et Marguerite Verliac ; — entre Étienne Fringuette, vigneron, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac, et Michelle Soubrenie ; — et entre Jean Burguet, M^e apothicaire, de Donzenac, et Françoise Meschin, fille d'Étienne Meschin, curé de Sadroc (1676). — Testament de Bernard Maurié, vigneron, de Saint-Antoine des Plantades. — Reconnaissance par Jeanne Boutot, de Donzenac, envers Léonard de Sahuguet Damarzit d'Espagnac, prieur de la Saulière, d'une rente de trois gerbes de vin assise sur un bois et une vigne situés dans les appartenances du village de la Saulière. — Vente, par Pierre Vignal, boucher, Michelle Bezanger, sa femme, et Bernard Barrier, leur gendre, du bourg de Sainte-Féréole, à Antoine Benoît, bourgeois, de trois eyminées de terre situées au village de Goursal et dépendant du seigneur de Puymarest. — Quittance du capital d'une rente due à l'hôpital de Donzenac par François Barril de Bourzoles et Jean Barril de la Tour, son fils. — Quittance de quatre-vingt-dix-neuf livres donnée par Jean Dufaure de Murat, bourgeois de Sainte-Féréole, à Jean Chastanet. — Transaction entre Joseph d'Espeyrut, seigneur de Lavaux, et Jean Durse, praticien, au sujet d'une rente d'une eymine de froment due sur une vigne appelée la Ragaude. — Cession, par Hugues de Bergeron, sieur de Chaumont, Joseph d'Espeyrut et Guillaumette de Bergeron, sa femme, à François de Bergeron de la Rode, la part leur revenant sur une rente. - Vente, par Bernard Soubrenie, vigneron, à Bernard Lajohannie, aussi vigneron, pour le prix de cent quatre-vingt-six livres, de six journaux quatre coupées de vigne situées au village de Ronds. — Rôle sommaire de la taille pour la paroisse de Sadroc. — Bail du domaine de Borzeix, situé dans la paroisse de Treignac et appartenant à Michelle Nicolet, femme de François Vareille, sieur de Lachaud, juge dudit Treignac. — Etc.

E1013. (Liasse.) — 264 pièces, papier.

1745 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Pierre Tournadour, du village de Lintilhac, paroisse d'Ussac, et Antoinette Roussel ; — entre J.-B. Rigaud, praticien, du village de Teil, paroisse de Donzenac, et Élisabeth Bosredon ; — entre Antoine Bergeal, de Sadroc, et Anne Faucher ; — et entre François Coudert, sieur de la Grafeuil, bourgeois d'Ussac, et Catherine Loubriac du Ridoulès. — Vente, par sieur François Bardon, bourgeois, de Saint-Pardoux, à Pierre Sérandon, d'un pré et d'une terre situés au village de Bugeat et mouvant du baron de Donzenac. — Compte de tutelle rendu par François de Fayolle, seigneur de Preyssac, à Joseph d'Espeyrut,

seigneur de Lavaux. — Obligation de cent livres souscrite par la veuve de Géraud Lauraine, M^e chapelier de Donzenac, au profit de M. de Saint-Viance du Saillant, capitaine d'infanterie, en retour d'un congé accordé à son fils. — Assemblée des habitants de Sadroc, autorisant Mathieu Breuil à empiéter sur une rue pour la construction d'un mur. — Inventaire de Léonard Combroux, journalier, du village de Meygial, paroisse de Saint-Pardoux. — Election, par les prêtres de la communauté de Donzenac, assemblés en présence de l'évêque de Limoges, d'un syndic chargé de percevoir les rentes, revenus et émoluments des obits et fondations faits dans leur église. — Révision du tableau des syndics et collecteurs de la paroisse de Donzenac. — Vente, par Pierre Bouige, laboureur, du lieu de Lagane, paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux, à Pierre Gouts, pour le prix de cent trente livres, de trois sétérées de terre situées au village du Mons, paroisse de Sainte-Féréole, et dépendant du baron de Donzenac. — Nomination de syndics et collecteurs pour la paroisse de Donzenac. — Vente, par Pierre de Limoges, seigneur de la Gorse, à Pierre Védry, voiturier, d'une pièce de terre située au village de la Rochette. — Vente, par Jeanne de Boussac, comtesse de Sédières, héritière de Gaspard de Boussac, seigneur d'Hublanges, son frère, à Bernard Lauraine, chapelier de Donzenac, de masures situées dans la ville de Donzenac. — Vente, par Pierre Galatry, de Mazières, avec pacte de rachat pendant douze ans, à Jean Méricot, de trois eyminées de terre dépendant du prévôt de Mazières. — Etc.

E1014. (Liasse.) — 233 pièces, papier.

1746 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Bernard Lauraine, de Donzenac, et Léonarde Oubié ; — entre Léonard Lajugie de Laprade, bourgeois, de Chabrignac, et Jeanne Daudy ; — entre Pierre Mouret, du village de Vernéjoux, paroisse de Saint-Pardoux, et Marguerite Laporte ; — entre Pierre Chevalier, voiturier, de Donzenac, et Anne Soullier ; — et entre Jérôme Vayne, bourgeois, et Marie Rivière, veuve du sieur Cabanis, médecin, d'Allasac. — Testaments de Jean Faucher, vigneron, du village de la Rochette ; — et d'Antoinette Soubrenie, veuve de Jean Verlhac, du village de Ronds. — Bail, par Marie Chambon, de Donzenac, à Bernard Soubrenie, et Antoine Mialer, de deux prés vendus par ledit Soubrenie, avec pacte de rachat. — Transfert, par Jean Chicou, M^e ès arts, à Martial Chastenet, vigneron, d'une rente due à la communauté des prêtres de Donzenac. — « Accord entre M^r Jean Chambon, ancien curé de Sadroc... et les sieurs administrateurs de l'hôpital de la ville de Donzenac », au sujet d'un legs de six cents livres fait audit hôpital par Marie Chambon, fille dévote. — Arrentement perpétuel, par François Sageaux, bourgeois, de Donzenac, en faveur de Jean Margery et d'Antoine Chambaret, d'un fraux autrefois planté en bois, situé dans les appartenances dudit Donzenac et dépendant de la fondalité de l'évêque de Tulle. — Revision de la liste des syndics et collecteurs de la paroisse de Sadroc. — Transfert, par Antoine Benoît, bourgeois, de Sainte-Féréole, d'une rente obituaire créée par ses ancêtres au profit de la cure de Sainte-Féréole. — Arrentement perpétuel, par Joseph Vachon, bourgeois, de Brive, à Jean-Baptiste-Hippolyte de Géronolle, seigneur de Lingendes, de vingt sétérées de terre inculte, situées au village de la Saulière. — Vente, par Pierre d'Escars, du bourg de Sadroc, à Thérèse Lacombe, veuve de Jean Maleyrie, de trois eyminées de terre situées au village de Lachanal. — Récolement du tableau des syndics et collecteurs de la paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier.

E1015. (Liasse.) — 269 pièce», papier.

1747 — Chicou. — Minutes. — Bail, par le sieur d'Espeyrut, à Étienne Delmont, pour une durée de vingt-neuf ans, d'une absine devant être convertie en vigne. — Vente, par Guillaume Roffignac, ardoiseur, de Brive, à Pierre Breuil, voiturier, du village de la Rochette, de six coupées de terre situées dans ledit village et dépendant de la fondalité du seigneur de Lentilhac. — Contrats de mariages entre Jean Alvarie, vigneron, de Donzenac, et Thérèse Lajohannie ; — entre Jean Marty, du lieu de Lescure, paroisse de Saint-Pardoux, et Jeanne Espioussas ; — et entre Philibert Soubrenie, de Donzenac, et Catherine Pelletan. — Reconnaissance, pour Antoine Bigeardel, praticien, de Brive, de prendre les eaux qui descendent dans les charrières du village de Bergeal. — Vente, par Jean Mialhier, vigneron, du village de Ronds, à Jean Grivel, huissier, de Donzenac, pour le prix de cent soixante livres, de huit journaux de vigne, situés audit village. — Assemblée des

habitants de Donzenac, relative à la répartition de la taille et à la réfection de l'arpentement des fonds compris dans la paroisse. — Vente, par Antoine Thaurisson, marchand, de Donzenac, à Pierre Deyzac, vigneron, d'une vigne de six journaux située au territoire de las Genestas et dépendant de la fondalité du prévôt de Mazières. — Contrat de mariage entre Martial Chastanet, vigneron, de Donzenac, et Marguerite Froidefond. — Bail du four banal de Puysoubreau, dépendant de la baronnie de Donzenac, pour le prix annuel de quarante livres. — Bail du four du château. — Quittance donnée par Joseph et Charles Dutheil, écuyers, à François Bache, bourgeois, de Sainte-Féréole, d'une somme de huit cents livres. — Vente, par Léonard Jarrige, bourgeois, de Perpezac-le-Noir, à Samuel Grivel, avocat en Parlement, demeurant à Uzerche, de rentes foncières dues sur le domaine de Bas-Peyras, situé dans ladite paroisse d'Uzerche. — Revision de la liste des syndics et collecteurs de la paroisse de Saint-Pardoux. — Contrat de mariage entre Jacques Louchon, cavalier de la prévôté générale du Bas-Limousin, et Antoinette de Geoffre de Coste-Nègre. — Inventaire des meubles et papiers délaissés par Jacques Daudy, bourgeois, de Donzenac. — Contrat de mariage entre Jean Grivel, praticien, de Donzenac, et Anne Thaurisson. — Testaments de Marie de Salis de Lisle, fille d'Antoine de Salis de la Serre, bourgeois, de Donzenac ; — et de Jean Manière, vigneron, du village de Gauchet. — Etc.

E1016. (Liasse.) — 112 pièces, papier, en mauvais état.

1748 — Chicou. — Minutes. — Bail, par Ambroise Chambon, curé de Donzenac, des dîmes lui appartenant dans le village de Grand'Roche. — Élection de Jean Chambon, ancien curé de Sadroc, en qualité de syndic de la communauté de prêtres de Donzenac. — Vente, par Pierre Lavergne, bourgeois, du bourg de Valeix, en haut Limougneron, du village de Brochard, d'une absine de quatre journaux, située au village de Gauchet, et dépendant de l'abbaye d'Aubazine. — Procuration donnée à Antoine Juge, arpenteur juré, de Donzenac, par les tenanciers du tènement de Puymerville, situé dans le village de Gauchet et dépendant de l'abbaye d'Aubazine, pour répartir sur les fonds dudit tènement la rente de trois charges de vin, trois setiers de froment, soixante sol, etc., due à ladite abbaye. — Contrat de cheptel, au profit de Jean-Baptiste Cholvy, seigneur du Pouget et de Roffignac, de deux bœufs estimés cent quarante-quatre livres. — Vente, par Guilhen Vallade, laboureur, du village de Lascaux, à Gabriel Honoré de Miramont, seigneur de Chadebech, de plusieurs immeubles dépendant du seigneur de Mérigonde. — Bail de rentes dues au prévôt de Sadroc et Mazières sur le tènement du Breuil, situé dans la paroisse de Sadroc. — Bail des rentes dues au même sur le village de la Rochette. — Vente, par Jean-Geoffre du Puy-de-la-Borie, bourgeois, de Sainte-Féréole, à Jean Prodié, laboureur, de deux séterées de terre, situées au village de la Maurie et dépendant du seigneur de Saint-Michel. — Contrat de mariage entre Pierre Chambaret, soldat de milice, et Marie Martin, de Donzenac. — Bail du grand et du petit domaine de Chauvignac, appartenant à François Bergeron, seigneur de Chaumont. — Revision de la liste des syndics et collecteurs des paroisses de Saint-Bonnet-l'Enfantier et de Sadroc. — Arrentement, par Marie Aubié, veuve de Pierre Meynard, médecin, au profit de Jean Pradalès, d'une absine de quatre journaux, située à Donzenac. — Remise de titres concernant la vicairie de Saint-Pardoux-l'Ortigier. — Contrat de mariage entre Élie Faucher, ancien soldat de milice, du Ridoulès, paroisse d'Ussac, et Rose Vény. — Nomination, en assemblée publique des habitants, d'un syndic fabricant de la paroisse de Donzenac. — Testament de Marie Bosredon, veuve de Jacques Blanc, vigneron, de Donzenac ; — de Jacques Laborie, praticien, de Varetz ; — d'Antoine Salomond, praticien, de Donzenac ; — et de Catherine Papou, veuve de Fiacre Mounat, de Donzenac. — Etc.

E1017. (Liasse.) — 336 pièces, papier.

1749 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Bernard David, vigneron, du village de Brochard, paroisse d'Allasac, et Anne Meyjounade ; — entre Pierre Bonnel, menuisier, de Sadroc, et Marie Vidalie ; — et entre Jean Auger, vigneron, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac, et Jeanne Pascarel. — Vente, par Pierre Oubié, bourgeois, de Donzenac, à Pierre Daudy, prêtre, de dix séterées, quatre coupées de vigne situées sur l'ancien chemin du Roc-de-la-Mazière au pont de l'Hôpital. — Constitution, par ledit Oubié, au profit de l'hôpital de Donzenac, d'une rente de vingt livres remboursable au capital de quatre cents livres ; — par François Chicou, praticien, d'une rente

de trois livres ; — et, par François Fronty, vigneron, d'une rente de cinq livres. — Requête de Jeanne Rouhaud, femme d'Antoine Chantalard, qui, « dans ses années de misère », se trouvait réduite à mendier, au juge de Donzenac, pour être autorisée à vendre ses biens. — Ventes, par Pierre Picard, du village de Sarget, à François Bach, bourgeois, de Sainte-Féréole, de plusieurs immeubles situés au lieu de Sarget et mouvant de l'évêque de Tulle ; — par Joseph Dubousquet, chevalier, seigneur de Saint-Pardoux, à Jean Dumas, autrefois son domestique, d'un pacage de cinq sétérées, situé au village de Vauzour ; — et par Jean Laqueyrie, vigneron, du village de la Sudrie, paroisse d'Allassac, à Pierre Fontaine, greffier, de Sadroc, d'un pré de trois eyminées situé dans ledit village et dépendant du seigneur de Roffignac. — Revision de la liste des syndics et collecteurs de la paroisse de Sadroc. — Vente, par Mathieu Breuil, juge, de Saint-Pardoux, à « Guilhien » Alvinarie, laboureur, d'un pacage de trois sétérées, situé au village de Mamon et dépendant de l'évêque de Limoges. — Revision de la liste des syndics et collecteurs de la paroisse de Saint-Pardoux. — Revision de la liste des syndics 'et collecteurs et du rôle des tailles de la paroisse de Donzenac. — Contrat de mariage entre Léonard Sicard, du village de Sicard, paroisse de Sainte-Féréole, et Anne Marsillon. — Bail du domaine de l'Aubeyrie, situé dans le village de ce nom, paroisse de Sainte-Féréole, et appartenant à l'hôpital de Donzenac. — Contrat de mariage entre Pierre Fontaine, praticien, du bourg de Vigeois, et demoiselle Philippe Juge, de Donzenac. — Règlement de compte entre Samuel Grivel, avocat en Parlement, demeurant à Uzerche, et Marie Romain, veuve de François Chicou, au sujet de la succession de Pierre Jauclerc, prêtre. — Ventes, par Pierre d'Escars, sieur du Queyroux, à Jean Breuil, bourgeois, demeurant au château du Bigeardel, d'un pré de deux sétérées, situé au village de Vergniolle, paroisse de Sadroc, et dépendant de la fondalité de l'évêque de Limoges ; — et par le même, à Mathieu Breuil, juge de Saint-Pardoux et de Sadroc, de deux sétérées de pré et de quatre sétérées de terre. — Etc.

E1018. (Liasse.) — 308 pièces, papier.

1750 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Pierre Soubrenie, vigneron, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac, et Léonarde Labrousse ; — entre Jean Chicard, tisserand, du bourg de Sadroc, et Héliotte Valladas ; — entre François Chicou, M^e perruquier, et Isabeau Juge ; — entre Étienne Salesse, travailleur de terre, du village de l'Alvinarie, et Antoinette Bezanger ; — entre Jean Breuil, bourgeois, fils de Bernard Breuil, procureur d'office de la châtellenie de Sadroc, et Jeanne Barril ; — et entre Jean Bachélerie, du village de Cessac, paroisse d'Estivaux, et Jeanne Escudier. — Testament de Pierre Fouillade, vigneron, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac. — Ventes, par Jean-Baptiste de Limoges, écuyer, demeurant au village de Lartige, paroisse de Saint-Viance, à Léonard Lajugie, sieur de la Prade, bourgeois, de Donzenac, d'une terre de six sétérées, située au lieu de Malecroix, dans le village de Lavaux ; — par Baptiste Bergeron, praticien, de Donzenac, à François Bergeron, seigneur de Chaumont, de Magnac et de la Rodde, d'un bois de châtaigniers situé audit lieu de Chaumont. — Bail, par Pierre Garrilh, prévôt de Sadroc et Mazières et religieux de l'abbaye de Vigeois, à Jean Michel, procureur d'office de la baronnie de Donzenac, des cens et rentes lui appartenant sur les villages de la Rochette et du Breuil. — Transaction entre Jeanne Verliac, femme de Jean Geoffre, de Sainte-Féréole, et Thérèse Verliac, veuve de Jean Meyjounade, au sujet de droits de succession. — Bail, par le prévôt de Sadroc, à Joseph-Michel, sieur de Champagnac, bourgeois, de Donzenac, de quarante setiers de seigle, avoine, sur le village de Lac, de douze setiers de seigle et six setiers d'avoine sur celui de la Chanal, etc., de rente annuelle. — Ventes, par Pierre Chevalier, voiturier, du village de la Rochette, à Antoine Thaurisson, maréchal, de Donzenac, d'une vigne de quatorze journaux, située au territoire de Pajanel et dépendant de l'abbé d'Aubazine ; — par Marguerite Laborie, veuve d'Antoine Bosredon, du lieu de Rochebacou, paroisse de Saint-Viance, à Samuel Grivel, d'un pré de trois sétérées, situé au village de Teil, et dépendant de la baronnie de Donzenac ; — par la même, à François Bosredon, du village de Teil, d'un champ froid de vingt-huit sétérées ; — par Jacque Bounayx, vigneron, d'Allassac, à Jean Bardon, de plusieurs immeubles situés au village de Gau et dépendant de la seigneurie de Roffignac. — Revision de la liste des syndics et collecteurs et du rôle des tailles de la paroisse de Sadroc, — et de celle de Donzenac. — Vente, par Baptiste Réjaud, praticien, du village

de Teil, à Jean Mérigot, d'un pré de deux séterées, situé au village de Mazières et dépendant du prévôt dudit Mazières. Etc. — Cette liasse est enveloppée dans un double feuillet de parchemin arraché à un manuscrit liturgique du XV^e siècle, qui renferme une longue hymne notée en l'honneur de saint Antoine de Padoue.

E1019. (Liasse.) — 364 pièces, papier.

1751 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean François de Lamiraudie de la Vergne, docteur médecin du village de la Miraudie, paroisse de Lanteuil, et demoiselle Marie Breuil ; — entre Julien Michel, bourgeois, de Donzenac, et Anne Vincent ; — entre Guichard Villeneuve, vigneron, du village du Verdier, paroisse d'Allassac, et Dauphine Godefroy ; — entre Jean Eymeric, vigneron, de Donzenac, et Anne Galatry ; — entre Libéral Laroche, sergetier, de Brive, et Libérale Raynal ; — et entre Jean Buisson, vigneron, de Donzenac, et Jeanne Cluzan. — Règlement de dommages-intérêts entre Jean Roussel, qui était sur le point de se marier, et Jeanne Foussard, sa parente, dont il avait eu un enfant, alors âgé de sept ans. — Vente de droits à des dommages-intérêts pour coups et blessures. — Revision du tableau des habitants sujets aux tailles pour les paroisses de Saint-Bonnet-l'Enfantier, de Sadroc et de Saint-Pardoux. — Revision du tableau des syndics et collecteurs de la paroisse de Donzenac. — Désignation, par Ambroise Chicou, syndic en charge de la paroisse de Donzenac, de Pierre Fontaine, bourgeois, pour remplir lesdites fonctions de syndic pendant l'année 1752. — Nomination et présentation, par le curé de Donzenac, de Pierre Blanc, prêtre, de Donzenac, pour succéder à Pierre Aubié, l'un des quatre vicaires de l'église Saint-Martin. — Nomination de François Foussat, curé de Marquay, à la vicairie de Barril. — Inventaire de Léonarde Alvarie, veuve de Pierre Lac, du village de la Rue. — Vente, par Jean Siriex, bourgeois, de Donzenac, à François Bach, bourgeois, de Sainte-Féréole, de douze livres de rente. — Cheptel de deux vaches et d'un veau au profit de Mathieu Breuil, juge, de Saint-Pardoux. — Reconnaissance, par Antoine Mounier, laboureur, du village de la Bouny, paroisse de Donzenac, envers Jeanne de Boussac, comtesse de Sédières, d'une rente d'une eymine de seigle assise sur un bois de châtaigniers, située à la Combe-Mathieu. — Déclaration de ladite comtesse de Sédières portant que le cheptel de son domaine du Monteil appartient à Pierre Lacombe, curé de Clergoux. — Ventes, par Antoine Guyonnie, praticien, à Jean et François Foussard, vignerons, de plusieurs immeubles situés dans les appartenances de Donzenac ; — par Antoine Chevalier, vigneron, à Pierre Fontaine, bourgeois, d'un jardin situé à Donzenac, dans le quartier du Puysoubreau, et confrontant aux murs de la ville ; — par Jean de Brunot, bourgeois d'Estivaux, à Jean Chareille, d'un pré de deux séterées et demie, situé au village du Teil et dépendant du comte de Saillant ; — par Antoine Chantalard, à Bernard Blaucher, marchand, d'une vigne de cinq journaux, située au village de Lintillac et dépendant de l'abbé d'Uzerche ; — par Antoine Meynard, bourgeois, à Antoine Verlhac, marchand, d'une maison située sur la place publique de Donzenac ; — et par Jean Bounayx, vigneron, à Pierre Pontier, avocat, à Uzerche, d'une vigne de quatorze journaux, située au village de Gau, et dépendant de l'abbaye de Vigeois. — Etc.

E1020. (Liasse.) — 439 pièces, papier.

1752 — Chicou. — Minutes. — Bail, par Jean-Baptiste Dumas d'Auxteyreix, d'un bois de châtaigniers situé au village du Teil, paroisse de Donzenac. — Contrat de mariage entre Eymar Faure, vigneron du lieu de Las Gardelas, paroisse d'Allassac, et Jeanne Gallatry. — Procurations des habitants d'Allassac pour recevoir des receveurs des tailles de l'élection de Brive une somme de quinze livres ; — et de Pierre Chiniac, sieur de la Bastide, bourgeois de la ville d'Allassac, pour poursuivre un procès contre Jacque Bonnelye, chapelier, de Tulle. — Contrat de mariage entre Étienne Ronchaud, tireur d'ardoise de Travassac, et Anne Creimoux. — Vente, par Penelou Pradely, veuve de Jean Courtarie, à Jean Gallatry, d'une maison située dans l'enclos du château de Donzenac. — Transaction entre Antoine-Joseph d'Espeyrot et Louis Bounye et Pierre Delbos, au sujet d'une vigne donnée à bail depuis 1435. — Contrat de mariage entre Pierre Deyzac, vigneron, de Donzenac, et Marie Vedry ; — et entre Pierre Raynal, marchand voiturier, du village du Verdier-Haut, paroisse d'Allassac, et Antoinette Lascaux. — Ventes, par Mathieu Vidalie, praticien, du village de Bergeal, à Jacques Maniaud, bourgeois, de Vigeois, d'une terre et d'un pacage de huit

séterées, situés dans le village de Donnedieu et dépendant de l'abbaye de Vigeois ; — par Pierre d'Escars, de Sadroc, à François Peyry, laboureur, d'une terre de trois quartenées, située au village de Vergniolle, et dépendant de l'évêque de Limoges. — Obligation de cent seize livres souscrite par Pierre Brugeron, praticien, envers Mathieu Breuil, juge de Sadroc, pour arrérages de rentes. — Contrat de mariage entre Pierre Vauzour, de la paroisse de Sadroc, et Jeanne Faucher. — Échange d'immeubles entre Gabriel Honoré de Miramont, seigneur de Chadebech, demeurant au château de ce nom, dans la paroisse de Saint-Germain-les-Vergnes, et Antoine David. — Inventaire des meubles et papiers de Jean Barril de Chaudeix, bourgeois, de Donzenac. — Vente, par Joseph Bergeron, bourgeois, d'Ussac, à Jean Lajohannie, vigneron, d'un pré de dix-huit coupées, situé près du village de Magnac, et dépendant de la fondalité du seigneur de Chaumont. — Contrat de mariage entre Pierre David, bourgeois, de Donzenac, et Catherine Lacoste, fille de Pierre Lacoste, notaire royal et juge de la baronnie d'Ussac. — Ventes, par Jean Lafarge, procureur en l'ordinaire de Varetz et cabaretier dudit bourg, à Jean Laplace, avocat en Parlement, demeurant à Brive, d'une rente constituée de onze livres ; — par Marie Barril, femme de François de Lavergne, avocat et intendant de la maison de Noailles, à Pierre Vincent, huissier aux tailles de Donzenac, d'une maison située audit Donzenac. — Bail de la dîme des agneaux appartenant au curé de Sadroc et Saint-Bonnet dans ladite paroisse. — Revision de la liste des syndics et collecteurs et du rôle de la taille des paroisses de Sadroc, de Saint-Pardoux-l'Ortigier et de Donzenac. — Acceptation, par dame Gabrielle de Berne, femme de Jean Dalby, de Genouillac, d'une donation de cinq mille livres à elle faite par Gabrielle d'Imbert. — Vente, par Élie Boutot, lieutenant général criminel de la sénéchaussée de Brive, à Pierre Marty, de deux vignes de trois et six journaux, situées au village de Gauchet, paroisse de Donzenac, et dépendant de la baronnie dudit Donzenac. — Contrat pour la levée des tailles de la paroisse d'Allassac. — Etc.

E1021. (Liasse.) — 376 pièces, papier.

1753 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Jean Mounat, vigneron, du village du Verdier, à Guilhen Alvinarie, d'un fraux de deux séterées, situé au village de Mamon et dépendant de l'évêque de Limoges. — Contrats de mariages entre Pierre Pommepuy, vigneron, du village du Bouchaillou, paroisse d'Allassac, et Catherine Serre ; — entre François Salomond, vigneron, du village de Lartège, paroisse de Saint-Viance, et Anne Bounye ; — et entre Pierre Hébrard, praticien, de Travassac, et Monique Blanc. — Accord entre Pierre Rouhaud et Catherine Laumond, de Travassac, pour l'exploitation de carrières d'ardoises. — Vente, par Jean Poujol, vigneron, de Saint-Viance, à Pierre Margerit, maçon, pour le prix de cent dix livres, d'une terre, de cinq quartenées une coupée, située au village du Poirier-Haut et mouvant du comte du Saillant. — Contrat de mariage entre Bernard Soubrenie, de Donzenac, et Guillaumette Estrade. — Vente, par Jean Cordis, bourgeois, de Donzenac, à Antoinette Hébrard, veuve d'Antoine Auger, d'une vigne de sept journaux, située dans les appartenances de Donzenac et dépendant de la baronnie dudit lieu. — Transaction entre Pierre Juge, notaire et arpenteur juré, de Donzenac, et Marie Juge, sa sœur, au sujet des droits légitimaires dus à celle-ci. — Testament de Marguerite Vidalie, veuve de Pierre Rouhaud, tisserand, de Donzenac. — Vente, par Antoinette Hébrard, veuve, à Mathieu Breuil, juge, de Sadroc, d'un pré de trois séterées et demie, mouvant du baron de Donzenac. — Bail des dîmes du grain et du vin appartenant au baron de Donzenac dans le quartier de Lagorse. — Résignation, par Barthélémy Vincent, entre les mains de l'évêque de Limoges, de la cure de Vigeois. — Bail des dîmes du grain et du vin dépendant de la prévôté de Lintillac, dans la paroisse d'Ussac. — Contrat de mariage entre Jean Cluzand, de Donzenac, et Libérale Thaurisson. — Bail, par Barthélémy Vincent, curé d'Estivaux, de la dîme du chanvre et du lin lui appartenant dans ladite paroisse, et de la dîme du grain et du droit de « reliage » qu'il a coutume de lever dans les paroisses d'Orgnac, de Perpezac et de Saint-Bonnet. — Revision du tableau des syndics et collecteurs et du rôle des tailles pour les paroisses de Donzenac et de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Vente, par François Tournon, médecin, d'Allassac, à Léonard et Pierre Pommepuy, vignerons, pour le prix de six cent soixante-quinze livres, d'un pré de deux séterées et demie, situé dans la plaine dudit Allassac. — Contrat de mariage entre Antoine-Élie Dupuy, d'Allassac, et Michelle Bach. — Bail des dîmes appartenant au

curé de Donzenac dans le quartier de la Rochette. — Contrat de mariage entre Pierre Pelletan, praticien, de Donzenac, et Catherine Verlhac. — Testament de Marie Loubriac, veuve de Jean Trarieu, praticien, du village du Monteil. — Etc.

E1022. (Liasse.) — 354 pièces, papier.

1754 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre François Meyjonade, du village de la Rode, paroisse d'Ussac, et Françoise Soubrenie ; — et entre Jean Constantin et Marguerite Fronty. — Vente, par Pierre Delbos et Pierre Daudy, de Donzenac, à Léonard Lajugie, sieur de la Prade, bourgeois, d'une maison située audit Donzenac, au Puysoubreau. — Contrats de mariages entre Jean Nauche, de la paroisse d'Estivaux, et Clémence de Cordis veuve d'Antoine Bardon ; — et entre Jean-Baptiste Nauche fils, et Antoinette Bardon, fille dudit Antoine Bardon. — Vente, par Jean Verliac, praticien, à Guillaume Delon, maréchal, d'un bois de châtaigniers de deux séterées, situé au village de las Gorsas, paroisse de Sainte-Féréole, et dépendant de la Fondalité du seigneur du Puymarêt. — Quittance de Jean-Baptiste Juge, chirurgien, de Voutezac, à Pierre Oubié, curé de Saint-Germain-les-Vergnes, d'une somme de douze cents livres, montant de la dot de Thérèse Oubié, femme dudit Juge. — Revision du tableau des syndics et collecteurs et du rôle de la taille des paroisses de Sadroc, de Donzenac, de Saint-Pardoux-l'Ortigier et de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Vente, par Étienne Brousse, marchand, du village de Janil, paroisse de Saint-Pardoux, à Léonard Lajugie de la Prade, bourgeois, d'un pré de trois eyminées et cinq coupées, situé audit village de Janin et dépendant du seigneur de Saint-Pardoux. — Reconnaissance, par Julien Michel, M^c de poste de Donzenac, au profit d'Antoine-Jacques-Isaac de Freysinot de Valady, marquis de Roussilles, d'une rente de quatre gerbes de vin assise sur une vigne assise à Donzenac, près de la porte de la Martinie. — Vente, par Joseph du Bousquet, seigneur de Saint-Pardoux, à Anne Delbos, veuve d'Antoine David, d'une grange et d'autres immeubles situés dans le village de Janil. — Bail des dîmes appartenant au curé de Donzenac dans le quartier de Grand'Roche. — Vente, par Jeanne Féral, femme de Pierre Boule, greffier de Lintillac, à autre Pierre Boule, marchand, de Tulle, d'une vigne de douze journaux, appelée de la Roque, située au village de Chaumont et dépendant par moitié de l'abbé d'Uzerche et du seigneur de Chaumont. — Bail de la dîme du vin des quartiers du Martel et de las Meyrigias. — Vente, par Marguerite Treille, veuve de Jean Maruc, chirurgien, de Brive, à Jean Martin, praticien, de quatre séterées de terre situées à Saint-Antoine de Padoue et dépendant de l'hôpital de Brive. — Testaments d'Antoine Boule, voiturier, du village de Chaumont ; — de Jeanneton Marguillard, femme d'Antoine Salomard, praticien, de Donzenac ; — et de Cécile Verliac, femme de François Bernotte, praticien, du village de Lac, paroisse de Sadroc. — Etc.

E1023. (Liasse.) — 421 pièces, papier.

1754 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Picon, de Donzenac, et Germaine Auger ; — entre Jacques Fronty, vigneron, et Marie Gallatry ; — et entre François Duteil, et Jeanne Fouilloux. — Inventaire des meubles et papiers d'Antoine Boule, voiturier, du village de Chaumont. — Vente, par François Faucher, praticien, du village de la Rochette, à Pierre Faucher, visin, à Antoine Coudert, de deux vignes situées au village de Gorsas, paroisse d'Allassac, et dépendant de la fondalité de M. Dumyrat. — Vente, par Pierre de Limoges, sieur de la Gorse, à Jean Deyzac, vigneron, de deux séterées de terre. — Bail, par le même, de bois et de prés situés aux villages de Lescure et de la Rochette. — Contrat de mariage entre Pierre Delon, vigneron, du village de Seille-Baste, paroisse de Donzenac, et Jeanne Margery. — Donation, par Étienne Darcissac, vigneron, du village de Gorsas, paroisse d'Allassac, qui, « dans cette année de misère » n'avait pas « de quoy s'habiller ny se nourrir », de tous ses biens à charge d'être nourri et entretenu. — Etc.

E1024. (Liasse.) — 461 pièces, papier.

1756 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Jacques Roux., charpentier, de Donzenac, à Jean Vény, son neveu, d'une vigne de trois journaux pour le prix de trente-huit livres. — Contrats de mariages entre Jean Delpic, de Sainte-Féréole, et Jeanne Valéry ; — entre Jean Amarzit, de Sainte-Féréole, et

Catherine Mouly ; — entre François Froidefond, vigneron, de Donzenac, et Marie Chantalard ; — entre Pierre Pradallès, vigneron, du village d'Espeyrut, et Jeanne Vidalie ; — entre Jean Fronty, praticien, de Donzenac, et Marie Juge ; — et entre Léonard Sauvage, vigneron, demeurant au barri de la Grande-Fontaine, à Allassac, et Thérèse Goutte. — Rente constituée de dix livres, par Jean Soubrenie, praticien, du village de Grand-Roche, au profit de François Bachélery, seigneur de Bouniphon, conseiller honoraire. — Ventes, par Ambroise Chambon, ancien curé de Donzenac, à Jean Bergeron, d'un pré de deux sétérées, situé au village de Gaucher et dépendant des religieux d'Aubasine ; — par Bernard Lauraine, à Joseph d'Espeyrut, seigneur de Lavaux, d'un eyrial et de masures situés dans l'enclos du château de Donzenac ; — par François Vauzanges, M^e apothicaire, de Sainte-Féréole, à Jean Amarzit, d'une terre de deux sétérées, située au village de la Grandie, et dépendant du seigneur du Peyroux ; — par Pierre d'Escars, écuyer, à Pierre Bounel, menuisier, d'un pacage situé au village de la Brousse et dépendant de l'évêque de Limoges. — Donation, par Mondine Courtarie, de Donzenac, de tous ses biens à Jacques Auger, tisserand, à charge d'être nourrie. — Quittance de Pierre Delon, tailleur, de Donzenac, à Jean de Limoges, capitaine-major du bataillon de milice de la généralité de Limoges, de la somme de quarante-sept livres. — Bail du droit de quint appartenant à Pierre Blanc, curé de Palazinges, en qualité de vicaire de Saint-Pierre de Donzenac, sur le territoire du Cloup, ou de Vareilles, paroisse dudit Donzenac. — Inventaire des meubles délaissés par Léonard Juge, de Donzenac. — Revision de la liste des syndics et collecteurs et du rôle des tailles des paroisses de Donzenac, Saint-Pardoux, Saint-Bonnet et Sadroc. — Contrat de mariage entre Jean Durse, praticien, du lieu de Seille-Baste, paroisse de Donzenac, et demoiselle Rose Blan. — Obligation souscrite par Pierre Juge, notaire, de Donzenac, au profit d'Antoine Vincent, vicaire. — Bail du bois de la Croix, situé sur le chemin de Donzenac de la Rochette et appartenant aux Cordeliers dudit Donzenac. — Vente, par François Bachélerie, seigneur de Bouniphon, à Jeanne de Boussac, pour le prix de deux cents livres, de cinq journaux et demi de vigne situés au lieu de Mazières. — Testaments de Pierre Juge, notaire et arpenteur de Donzenac ; — et de Jean de Limoges, du village de Lartige, paroisse de Saint-Viance. — Etc.

E1025. (Liasse.) — 461 pièces, papier.

1757 — Chicou. — Minutes. — Quittance du P. Étienne Meoudre, cordelier, de Donzenac, au sieur de la Vernouille, d'Uzerche, de deux cents livres pour honoraires de messes. — Contrats de mariages entre Bernard Rouhaud, du village de Travassac, et Anne Hébrard ; entre Bernard Chaumont, praticien, du village de Grand-Roche, et Anne Pachaine ; — entre Jean Mérigot, travailleur de terre, du village de Mazières, et Marguerite Goulmy ; — entre Guillaume Grivel, praticien, de Donzenac, et Michelle Chicou ; — entre François Froidefond, sergetier, de Donzenac, et Étienne Delmond ; — entre Martial Meynard, du village de la Rochette et Jeanne Lac ; — entre Élie Cordis, bourgeois, de Donzenac, et demoiselle Honorée Lafaurie ; — entre François Lafaurie, bourgeois, de Brive, et demoiselle Marie Michel ; — et entre François Fronty et Claude Faucher. — Vente, par Jean Armandie, praticien, d'Ussac, à Pierre Soubrenie, de Donzenac, d'un pré de trois sétérées, situé à Ussac, sur le chemin de Saint-Viance à Brive, et dépendant de la fondalité de l'abbé d'Espagnac ; — et par Élie Moncoulon, laboureur, de Brive, à Guinot Mounier, charpentier, de quatre journaux de vigne situés au Bonchatel, paroisse d'Ussac, et dépendant du seigneur de Chaumont. — Contrat de mariage entre Ambroise Réjaud, bourgeois, de Donzenac, et demoiselle Jeanne Desroches ; — et entre Antoine Boureilles, laboureur, de Sainte-Féréole, et Françoise Gallatry. — Vente, par Pierre Chevalier, à Jean Loubriac, seigneur du Ridoulès, de masures situées à Donzenac, au Puysoubreau, sur la rue de Porte-Roche (?) à l'église paroissiale. — Bail d'un domaine situé au village de Las Valadas, paroisse de Perpezac-le-Noir, et appartenant à Jacques de Lafagerdie, seigneur de Laborde, avocat, de Donzenac. — Vente, par Jean Verlhac, bourgeois, de Sainte-Féréole, du consentement de Jean Dufaure de Murat, juge de la prévôté dudit Sainte-Féréole, son neveu, à Antoine Chatras, vigneron, de quinze journaux de fraux et bruyères, situés dans les appartenances de Donzenac. — Revision de la liste des syndics et collecteurs et du rôle, des tailles de la paroisse de Donzenac. — Nouvelle liste de syndics et collecteurs pour la paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier, de 1759 à 1770. — Renonciation pure et simple, par Jean-Baptiste Vincent, de

Donzenac, à « une place qu'on lui avait donné dans le collège de Sainte-Catherine de Toulouse. » — Vente, par François Margery, charpentier, à Jean Salomond, journalier, d'une maison située dans l'enclos du château de Donzenac et touchant aux prisons. — Inventaire des meubles et effets ayant appartenu à Anne Vincent, femme de Louis Tillet, tailleur de Donzenac. — Vente, par Pierre Descars, de Sadroc, à Jean Breuil, bourgeois, demeurant au château du Bigeardel, de plusieurs immeubles situés à Sadroc. — Vente, par Julien Michel, M^e de poste à Donzenac, à Pierre David, vigneron, de deux séterées et demie de terre et de pré situés au village de la Gorse et dépendant du prieur de la Gorse. — Élection d'un syndic de la fabrique de Donzenac et d'un syndic de l'hôpital. — Quittance de quatre-vingt-dix-sept livres dix sols payée par Jean David, voiturier, à Jean Duvialard, pour cinq milliers d'ardoises. — Présentation, par Louis David, curé de Donzenac et prieur de N.-D. la Belle de Lavour, d'Étienne Daudy, prêtre dudit Donzenac, pour l'une des quatre vicairies desservies dans la chapelle Saint-Pierre. — Etc.

E1026. (Liasse.) — 291 pièces, papier.

1758 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Pouch, du village de Pouch, paroisse d'Estivaux, et Guillaumette Bounye ; — entre Étienne Verdier, bourgeois, du village de la Combe, paroisse de Lagraulière, et Marie-Vincent, demoiselle de la Varenne ; — entre Gabriel Rouhaud, du village de la Bardouterie, et Marie Marcou ; — entre Antoine Lafeuillade, journalier, du village de Cros, paroisse de Sainte-Féréole, et Marie André ; — et entre Antoine Chatras, vigneron, de Donzenac, et Marie Durse. — Ventes, par Pierre et Étienne Puyroux, cabaretiers, du bourg de Saint Mexant, à Ambroise Chambon, ancien curé de Donzenac, de dix-sept livres quinze sols de rente au capital de trois cent cinquante-cinq livres ; — par Pierre Descars, à Pierre André, notaire et greffier de la châtellenie de Sadroc, d'un pré de trois eyminées, situé au village de la Brousse. — Sommutation de François Bessery, prébendier du chapitre de Lavour, à Louis David, curé de Donzenac, pour être pourvu d'une chapellenie vacante dans la chapelle de N.-D. la Belle, de Lavour. — Contrats de mariages entre Pierre Valadas, du village de la Rochette, et Jeanne Borderie ; — et entre Pierre Soubrenie, du village de Ronds, et Catherine Delard. — Vente, par Élie Boulot, lieutenant général criminel, à Brive, à Antoine Alvy, d'une maison et d'un jardin situés dans l'enclos du château de Donzenac. — Inventaire des meubles et papiers de demoiselle Louise Blan, veuve du sieur Oubié, bourgeois, de Donzenac. — Délibération des habitants de la paroisse de Saint-Pardoux-l'Ortigier, relative au choix d'un arpenteur chargé du mesurage des fonds de ladite paroisse. — Vente, par Élie Boutot, lieutenant général criminel, à Jean Michel, vigneron, de dix journaux de vigne situés au village de Chaumont et dépendant de la fondalité du grand prieur d'Auvergne. — Conventions entre les tenanciers du village du Peuch, paroisse de Sadroc, pour la levée des rentes dues aux seigneurs de Roussille et de Lavaux, à l'évêque de Limoges et aux religieux de Solignac. — Prise de possession, par Jean Gauthier Lavech, sieur des Faurie, chanoine de Cahors, des prieurés de Sainte-Marie-Madeleine de la Gorse, paroisse de Donzenac, et de Sainte-Catherine de Bonnefond, paroisse d'Yssandon. — Bail passé au nom de messire Georges de Sales, grand prieur d'Auvergne, de tous les droits et revenus dépendant du membre de Donzenac (Janv.-Juin).

E1027. (Liasse.) — 221 pièces, papier.

1758 — Chicou. — Minutes. — Revision de la liste des syndics et collecteurs et du rôle des tailles des paroisses de Donzenac, Sadroc, St-Pardoux-l'Ortigier et St-Bonnet-l'Enfantier. — Bail des dîmes du membre du Chassein, compris dans la paroisse de Perpezac-le-Noir et appartenant aux religieux d'Aubasine. — Nomination de syndics pour les confréries de N.-D. des Agonisants, du Très Saint-Sacrement, de l'Enfant Jésus et de Sainte-Anne, établies à Donzenac. — Prise de possession, par Pierre Thuillier, chanoine régulier des prieurés de la Gorse et des Bonnefond, vacants par suite du décès du sieur Lavech. — Contrats de mariages entre Jean André, taillandier, du village de Vaujour, paroisse de Saint-Pardoux, et Madeleine Laborie ; — et entre Jean Cramier, de Saint-Bonnet-l'Enfantier, et Jeanne Dufaure. — Vente, par Pierre Gounet, meunier au moulin de l'Étang-Neuf, à Joseph Plaisant de Bouchiat, seigneur du Bigeardel et de Perpezac-le-Noir, de quatre séterées de terre situées sur le chemin du Bigeardel au Bariolet. — Conventions entre les

tenanciers du tènement du Buisson, « situé aux appartenances de Donzenac, sur lequel est deub à messieurs les religieux d'Aubazine la quantité d'un sestier froment et un sestier seigle », pour la levée de cette rente. — Bail des dîmes des quartiers de Cial, de Meyrigial et de Pajanel, appartenant au curé de Donzenac. — Déclaration de Julien Michel, portant que le membre de la Rochette, dépendant de la prévôté de Mazières et Sadroc, produit quinze setiers de grains et deux muids de vin. — Vente, par Antoine Meynard, bourgeois, de Donzenac, à Pierre David, marchand voiturier, d'une absine de quinze journaux, autrefois plantée de vigne, ladite absine située au village du Gauchet et dépendant des religieux d'Aubazine. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Guyonnie, du barry inférieur de Donzenac, et Antoinette Chastras. — Bail du domaine de l'Aubeyrie, appartenant à l'hôpital de Donzenac. — Etc (Juil.-Déc.).

E1028. (Liasse.) — 231 pièces, papier.

1759 — Chicou. — Minutes. — Arrentement perpétuel par Étienne Dejean, laboureur, du village de Sauvagnac, au profit de Jean Delbos, d'un moulin de Maury, situé sur le ruisseau de la Couze et dépendant de la fondalité de M. de Noailles. — Vente, par Guillaume Blancher, marchand, du village de Lintillac, à Pierre Lagrange, de deux vignes de vingt-deux et de douze journaux, situées au village de la Rode, et mouvant de l'abbé d'Uzerche. — Pension ou titre clérical pour Jean Estrade, de Donzenac. — Contrats de mariages entre Jean Faucher, vigneron, du village de la Rochette, et Guillaumette Deyzac ; — entre Pierre Oubié, de Donzenac, et Antoinette Digeos ; — entre Léonard Chouzenoux, de Saint-Bonnet-l'Enfantier, et Antoinette Lachaud, et entre Giron Lachaud et Denize Porcher. — Testament de Pierre Fouillade, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac. — Vente, par François Bach, bourgeois, du bourg de Sainte-Féréole, à Antoine Espinasse, de trois sétérées de terre situées au village de la Johannie et mouvant de l'évêque de Tulle. — Obligation de huit cents livres souscrite par Guillaume Mazelle, bourgeois, d'Allasac, au profit d'Étienne Porcher. — Etc (Janv.-Avril).

E1029. (Liasse.) — 270 pièces, papier.

1759 — Chicou. — Minutes. — Échange d'immeubles entre Jean Vincent, avocat et juge ordinaire de la baronnie de Donzenac, et Jean Mérigot, laboureur. — Bail, par Ambroise Charabon, ancien curé de Donzenac, du Moulin-Neuf. — Contrat de mariage entre Étienne Marty, du village de Vaujour, et Catherine Alvy. — Révision de la liste des syndics et collecteurs et du rôle de la taille des paroisses de Saint-Bonnet et de Saint-Pardoux. — Vente, par Ambroise Réjaud, huissier aux tailles de la ville de Donzenac, à Jean Mayjonade, d'un jardin situé près de la porte de la Martinie. — Déclaration du sieur Chambon, ancien curé de Donzenac, en faveur du prince de Soubise, relative aux dîmes de plusieurs quartiers du territoire dudit Donzenac. — Vente, par Pierre d'Escars, de Sadroc, à Pierre André, notaire dudit Sadroc, d'une vigne de cinq journaux située au village de Mazières. — Contrat de mariage entre Pierre Deyzat, praticien, du village de la Besse, paroisse de Sadroc, et Anne Devaux. — Arrentement, par le prince de Soubise, en faveur de Jean Vincent, procureur d'office, et de Jean Mayjonade, de terrains vagues situés près de la porte de la Martinie, avec permission de pratiquer une porte dans les murs de la ville. — Bail des dîmes du quartier de la Rochette, appartenant au curé de Donzenac. — Testaments de François Lajohannie, praticien, de Donzenac ; — de Pierre Salomond, aussi praticien de la même ville ; — de François Delmond, vigneron, du village de Gau ; — et de Marie Besse, femme de François Fronty, vigneron, — Etc (Mai.-Déc.).

E1030. (Liasse.) — 237 pièces, papier.

1760 — Chicou. — Minutes. — Testament de Jean Reynier, laboureur du village de Cévènes, paroisse de Sainte-Féréole. — Contrats de mariages entre Élie Gallatry, vigneron, de Donzenac, et Jeanne Fronty ; — entre Bernard Eymeric et Marie Maire ; — entre François Larue, du village d'Espeyrut, et Bernarde Clauzade ; — entre Simon Chartroule, vigneron, de Donzenac, et Léonarde Boule ; — et entre Guillaume Vernéjoux, de Saint-Pardoux-l'Ortigier, et Antoinette Marty. — Vente, par Jean Soulier, du village de la Geneste, paroisse d'Allasac, à Élie David, vigneron, pour le prix de cinquante-six livres, « d'un cellier, sive soustre, situé au village de Brochard ». —

Cession, par Jean-Baptiste Dambert, avocat, demeurant à Curemonte, à Simon Décubes, sieur de la Vernouille, bourgeois d'Uzerche, son beau-père, de la somme de deux mille neuf cents livres. — Constitution d'une rente de trois gerbes de vin, au capital de soixante livres, par Jean Delord, de Donzenac, au profit d'Élie Boutot, lieutenant général criminel au présidial de Brive. — Vente, par Joseph d'Espeyrut, seigneur de Lavaux, à Jean et à Élie Gallatry, vigneron, pour le prix de quatre cents cinquante livres, d'une vigne de vingt-quatre journaux, en partie en friche, située au territoire de Pajanel. — Testament de Jean Amarzit, travailleur de terre du village du Mas, paroisse de Sainte-Féréole. — Quittance de Léonard Combrescot, lieutenant de la juridiction ordinaire de Lascaux, à Jean-Baptiste de Limoges, de la somme de quinze cents livres. — Inventaire des meubles délaissés par Étienne Lajohannie, veuve de Pierre Delon, journalier, de Donzenac. — Etc. (Janv.-Mai).

E1031. (Liasse.) — 214 pièces, papier.

1760 — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Daudy, journalier, au lieu d'Embrugeat, paroisse de Donzenac, et Jeanne Mérigot. — Inventaire des meubles délaissés par Jean Courtarie, journalier, de Travassac. — Vente, par Jean Delon, bourgeois, de Saint-Xantin, à Pierre Viallerie, vigneron, de plusieurs immeubles situés au village du Mas, et dépendant de la fondalité du duc de Noailles. — Révision du tableau des collecteurs et du rôle des tailles de la paroisse de Donzenac et de Saint-Bonnet. — Transaction entre Jean Vény, vigneron, et de Jean-Baptiste de Limoges, au sujet d'une vigne vendue par Pierre de Limoges, père de ce dernier, avec faculté de rachat. — Avération d'écriture pour Jean Vincent, administrateur du petit Séminaire de Brive. — Ventes, par Jean Vitrac, vigneron, à Jean Borde, laboureur, d'un pré d'une séterée, situé au village du Chastang, paroisse d'Ussac et mouvant du baron d'Ussac ; — par Bernard Soubrenie, vigneron, du bourg d'Ussac, à Joseph Constantin, d'une absine de dix-huit journaux autrefois en vigne, située au village d'Espeyrut et mouvant du baron de Donzenac. — Testaments de Jeanne Desrohes, femme d'Ambroise Réjaud, huissier, de Donzenac ; — de Marguerite Vincent, sœur d'Antoine Vincent, prêtre, de Donzenac ; — de Marie Martin, veuve de M^e François Chambon, notaire royal de Donzenac ; — et de Pierre Lajohannie, clerc, du village de Grand-Roche. — Etc. (Juin-Déc.).

E1032. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1761 — Chicou (Jean), notaire royal de Donzenac. — Minutes. — Contrats de mariages entre Étienne Chantalard, de Donzenac, et Jeanne Peuch ; — entre Étienne Paniou, village de Vaujour, paroisse de Saint-Pardoux, et Anne Breuil ; — et entre Étienne Beyssat, d'Embrujat, paroisse de Donzenac, et Françoise Rouhaud. — Emprunt, par Jean Hébrail, soldat de milice au bataillon d'Angoumois de vingt livres pour rejoindre sa compagnie. — Vente, par Barthélémy Marsillon, praticien, du lieu de Saint-Antoine, à Antoine Verliac, de quatre séterées de fraux situées au village de Berchat, paroisse d'Ussac, et mouvant du baron de Donzenac. — Contrats de mariages entre Pierre Estrade, bourgeois, de Donzenac, et Catherine Chartrouille ; — et entre Jean Maleyrie, du village du Breuil, paroisse de Sadroc, et Françoise Bachélerie. — Contrat de cheptel de cinquante brebis, grandes ou petites, achetées pour cinquante livres à la foire de Brive. — Révision de la liste des syndics et collecteurs et du rôle des tailles des paroisses de Saint-Pardoux-l'Ortigier, de Sadroc et de Saint-Bonnet. — Vente, par Jean Aujol, du village de Lachèze, paroisse de Saint-Germain-les-Vergnes, à Pierre Mouly, praticien, de Sainte-Féréole, de deux séterées de pré situées audit village de Lachèze et mouvant du prieur de la Saulière. — Arrentement perpétuel, par Jean Barraud, M^e chirurgien, de Donzenac, à Antoine Mialer, pour le prix annuel de deux livres, d'une bruyère de deux séterées eymine située au lieu de la Saulière et mouvant de l'abbé d'Uzerche. — Vente, par Jeanne Trebier et Philibert Soubrenie, mère et fils, à Gabriel et à Antoine Marcou, pour le prix de cent soixante livres, d'une vigne de neuf journaux, située au village de Cocard, paroisse de Donzenac, et mouvant du comte de Cosnac. — Testament de Pierre Estrade, bourgeois, de Donzenac ; — de Marie Chaumont, veuve de Pierre Coudert, praticien, du village de la Rode, paroisse d'Ussac ; — de Jean Chartrouille, praticien, de Donzenac ; — et de Libéral Labrousse, de Saint-Antoine des Plantades. — Etc.

E1033. (Liasse.) — 248 pièces, papier.

1762 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Pierre Mouly, du village du Lac, paroisse de Sadroc, et Marguerite Larue ; — entre François Bounye, de Donzenac, et Antoinette Dalby ; — et entre Pierre Vidalie, du village de la Vidalie, paroisse de Sadroc, et Gabrielle Barrire. — Vente, par Marie Larue, demeurant au château de Lavaux, à Mative Dejean, d'une terre et d'un pré de trois sétérées, une quartenée et quatre coupées un tiers, appelés des Pradeaux et situés au village de la Gorse, ladite terre et ledit pré dépendant de la fondalité du prieur de la Gorse. — Contrat de mariage entre Pierre Bardoulet, du lieu des Bardoux, paroisse de Sadroc, et Jeanne Borderie. — Réserves, pour le curé de Donzenac, au sujet de l'enterrement d'un enfant du sieur Desroches, bourgeois, dans la chapelle de l'Enfant-Jésus, appartenant à Madame de Sedières. — Vente, par Étienne Brousse, marchand, du village de Janin, paroisse de Saint-Pardoux, à Jean Sauvage, d'une sétérée de terre située audit village et mouvant du seigneur de Saint-Pardoux. — Arrentement, par Jean Grivel, bourgeois, de Donzenac, en faveur de Baptiste Guyonie, pour le prix annuel de trois livres, d'un lopin de jardin situé au barri inférieur dudit Donzenac et dépendant des Cordeliers. — Bail des dîmes appartenant aux Chartreux de Glandier des tènements de « las escuras, la Nadaubla, las Roudisas, la Combe-Dauras et Daniat », situés dans le village « doux Marots », paroisse de Donzenac. — Reconnaissance, par Jean Chambaret, François Froidefond et autres, envers Joseph d'Espeyrut, seigneur de Lavaux, pour sept sétérées de vigne, situées près du village de « Lavergnie, anciennement appelé Lavaux ». — Pension ou titre clérical de cent livres pour Jean Strade, de Donzenac. — Testaments de Marie Oubié, veuve de Pierre Estrade, bourgeois, de Donzenac ; — de François Fronty, vigneron, de Donzenac ; — de Jean Reynal, praticien, de Donzenac ; — et de Marie Buisson, femme de Jean Algay, journalier, de Donzenac. — Etc.

E1034. (Liasse.) — 260 pièces, papier.

1763 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Pierre Moncoulon, taillandier, du bourg d'Estivaux, à Jean Dufour, de fraux d'une sétérée, situés au village de Cessac et mouvant du seigneur de Roffignac. — Contrats de mariages entre Jacques Sicard, du village de Fage, paroisse de Sainte-Féréole, et Jeanne Courtarie ; — entre Léonard Chaumeil, du lieu du Saillant, paroisse de Voutezac, et Marguerite Relie ; — entre Pierre Mouret, du village de Vernéjoux, paroisse de Saint-Pardoux, et Jeanne Veysset ; — et entre Jean Mounier, du village de Bonny, paroisse de Donzenac, et Jeanne Salomond. — Contrat entre Jean Chambaret, maréchal, du village de Gau, et Bernard David, vigneron, du village de Brossard, pour la plantation d'une vigne. — Vente, par Pierre d'Escars, écuyer, du village de la Brousse, paroisse de Sadroc, de neuf coupées d'un jardin situé audit village et mouvant « en censive » de l'évêque de Limoges ; — Contrat de mariage entre Jacques Boule, praticien, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac, et Catherine Estrade. — Abandon, par Marie Delon, et Marie Faucher, veuve, à Jean Grivel, bourgeois, de Donzenac, de plusieurs immeubles en paiement de dettes. — Vente, par Joseph Mons et Françoise Cramier, sa femme, du village du Monteil, paroisse de Saint-Bonnet, à Antoine Cramier, pour le prix de deux cents livres, de trois sétérées de chenevière, situées audit village du Monteil et mouvant de la fondalité de M. de Lansade, de Brive. — Révision des listes des syndics et collecteurs et des rôles des tailles des paroisses de Saint-Pardoux-l'Ortigier, de Sadroc et de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Contrat de mariage entre Girou Fronty, de Donzenac, et Marguerite Oubié. — Vente, par François Delmond, marchand, Baptiste Moussour, coutelier, de Tulle, et autres, à Jean Bussiras, vigneron, d'une maison située à Donzenac, sur la rue allant du four à la grande église. — Inventaire des meubles délaissés par Jacques Tournadour, vigneron, du village de Grand'-Roche. — Testaments de François Thaurisson, vigneron, du village de la Rode, paroisse d'Ussac ; — de Jean Chartrouille, praticien, de Donzenac ; — de Pascal Cluzand, garçon dévot, demeurant au village de l'Aubeyrie, paroisse de Sainte-Féréole ; — d'Étiennette Richil, veuve de Jean Chicou, de Donzenac ; — et de Pierre Foussard, praticien, du village de Vergy, paroisse d'Ussac. — Etc.

E1035. (Liasse.) — 256 pièces, papier.

1764 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre François Vincent, M^e chirurgien, de Donzenac, et Françoise Cordis ; — entre Étienne Alvarie, du village d'Espeyrut, et Louise Chambaret ; — et entre Pierre Digeos, journalier, de Donzenac, et Marie Veny. — Ventes, par Jean

Peyry, bas officier, invalide, demeurant au moulin Grélet, paroisse de Sadroc, à Jean Bounel, praticien, d'un pré, appelé del Moulin, mouvant de la fondalité de l'évêque de Limoges ; — par Antoine Espinasse, de la paroisse de Sainte-Féréole, à Antoine Fage, d'une terre d'une sétérée six coupées, située au village de Peuch-Lestrade et dépendant du baron de Donzenac. — Marché entre Jean Faucher, sergent, de Donzenac, et Jean Grivel, bourgeois, par lequel ce dernier s'engage, moyennant la cession d'une partie de la maison dudit Faucher, à faire réparer le reste. — Vente, par Martial Dalby, bourgeois, à Antoine Védry, vigneron, d'une vigne de douze journaux quatre coupées, située au territoire de la Gustine, autrement de las Genestas, et mouvant des religieux d'Aubazine. — Cheptel de deux vaches et de deux veaux estimés cent cinquante livres. — Bail du grand pré de Laval, situé à Donzenac et appartenant à Françoise Lacoste, veuve d'Élie Boutot, lieutenant général criminel. — Sous ferme de la dîme du vin appartenant au curé de Donzenac sur les tènements de Papau et de Las Genestas. — Révision du tableau des syndics et collecteurs et des rôles des tailles pour les paroisses de Saint-Bonnet, de Saint-Pardoux et de Sadroc. — Vente, par Antoine Brival, bourgeois, du village du Peyroux, paroisse de Saint-Hilaire, à Jean Bourgès, d'un champ froid de deux sétérées, situé au village de Sourzat et dépendant du baron de Saint-Hilaire. — Testament de Pierre Rouhaud, journalier, de Travassac ; — de Jean Chartrouille, journalier, de Donzenac ; — et de Jean Tournadour, journalier, du village de Grand'-Roche. — Etc.

E1036. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1765 — Chicou. — Minutes. — Partage d'hérédité entre Pierre Guyonie, M^e ardoiseur de Travassac, et Reymond Guyonie, tireur d'ardoise, son frère. — Contrats de mariages entre Simon Pouch, du village de Gau, paroisse d'Allasac, et Léonarde Rouhaud ; — entre Léonard Dejean, vigneron du village de la Gorse, et Marguerite Valladas ; — entre Antoine Rouhaud, vigneron, du lieu de la Bardouterie, paroisse de Donzenac, et Marie Rebère ; — et entre Léonard Daudy, M^e en chirurgie, et Jeanne Barraud. — Révision du tableau des syndics et collecteurs et du rôle des tailles des paroisses de Saint-Pardoux, de Saint-Bonnet et de Sadroc. — Contrat de mariage entre Antoine Cramier, de la paroisse de Saint-Bonnet et Françoise Veyriras. — Vente, par Pierre Soubrenye, praticien, du village de Chaumont, à Jean Reynier, du village de Ronds, d'une absine de deux journaux, située audit village de Ronds, et dépendant du baron de Donzenac. — Désignation d'arbitres pour régler un procès pendant au parlement de Bordeaux, entre Antoine Vincent, prêtre, Antoine Meynard, bourgeois, et Léonard Bosche, laboureur. — Testaments d'Antoine Guyonie, praticien, du village de Champagnac ; — de Pierre La Martinie, journalier, du village de la Rode ; — de Jean Sicard, journalier, du village de Lespinasse, paroisse de Sainte-Féréole ; — d'Antoine Soubrenie, vigneron, du village de Grand'-Roche ; — et de Marie Chaumeil, femme de Jean Bourguet, M^e menuisier, du village de Péjoine, paroisse de Saint-Pardoux. — Etc.

E1037. (Liasse.) — 252 pièces, papier.

1766 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Marty Madur, du village d'Aujol, paroisse de Sainte-Féréole, et Françoise Mérigot ; — et entre Jean Faure, du bourg de Sadroc, et Jeanne Chadepeaux. — Vente, par Léonard Bonnel, de Sainte-Féréole, à Jacques et Jean Vouzour, de deux pièces de fraux, situées au village de Sarget, et dépendant de la fondalité de l'évêque de Tulle. — Testament de Pétronille Chaumeil, femme d'Antoine Soubrenie, bourgeois, du village de Grand'-Roche, fait à la suite de couches laborieuses. — Contrat de mariage entre Baptiste Salomond, veuf de Guillaumette Poussard, et Marie Chaumeil. — Vente, par Pierre Darse, vigneron, de Saint-Antoine des Plantades, à Jean Verlhac, praticien, d'une rente constituée de quatre livres. — Révision du rôle des tailles et de la liste des syndics et collecteurs des paroisses de Saint-Pardoux-l'Ortigier, de Saint-Bonnet-l'Enfantier, de Sadroc et de Donzenac. — Vente, par Jean-Baptiste Dupeyron, bourgeois, de Saint-Hilaire, à Pierre Dumont, d'une chenevière, située au village de Vieillefond, et dépendant du baron de Saint-Hilaire. — Deux enquêtes faites par Jean Chicou, en qualité de lieutenant de la juridiction ordinaire de la ville et baronnie de Donzenac, et en partie de Malemort. — Testaments de Jean Lajoinie, vigneron, du village du Rieux, paroisse de Saint-Viance ; — de Martial Pons, châtreur, du bourg de Saint-Germain-les-Vergnes ; — de sieur

Étienne Verdier, bourgeois, du lieu de Lacombe, paroisse de La Graulière ; — et de Pierre Mouneyrot, praticien, du village de la Rode, paroisse d'Ussac. — Etc.

E1038. (Liasse.) — 270 pieces, papier.

1767 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariage entre François Laleu, du village de Bergeal, paroisse de Sadroc, et Marie Bertry ; — et entre Girou Sicard, du village de Guillemy, paroisse de Sainte-Féréole, et Marguerite Rouhaud. — Vente, par Étienne Paniou, fontainier, du village de Meygial, paroisse de Saint-Pardoux, à Guillaume Monteil, de trois eyminées de terre, situées au village de Maumon, et mouvant de l'évêque de Limoges. — Échange d'immeubles entre Léonard Dufour, bourgeois, et Guillaume Vidalie, journalier, du bourg d'Estivaux. — Contrat de mariage entre Pierre Soubrenie, journalier, du lieu de la Vicairie, paroisse d'Ussac, et Jeanne Bos ; — entre Jean Féral, du village de la Gratade, paroisse de Saint-Viance, et Catherine Girondolle. — Ventes, par Jean Hébrard, ancien milicien, demeurant à Travassac, à Guillaume Rouhaud, vigneron, de trois eyminées de champ-froid, situées à la Saulière, et dépendant de la fondalité du prieur ; — par Guillaume Aleyrat, du village de Lespinasse, paroisse de Sainte-Féréole, à Jean Verlhac, praticien, pour le prix de cent vingt-neuf livres, de deux séterées de pré, situées audit village de Lespinasse, et mouvant de M. de Vielbans, de Brive. — Révision du tableau des syndics et collecteurs et du rôle des tailles des paroisses de Donzenac et de Saint-Pardoux. — Ventes, par Pierre David, bourgeois, de Sadroc, à Guillaume Bardoulet, pour le prix de quatre cent quarante livres, de cinq séterées de pré, situées au lieu de Lachaud et mouvant de l'évêque de Limoges. — Vente, par Antoine Meynard, bourgeois de Sainte-Féréole, à François Marty, deux séterées d'absine, situées aux appartenances de la Rebière, et mouvant du baron de Donzenac. — Quittance de gages donnée à Jean-Baptiste de La Gorse, de Limoges, capitaine aide-major au bataillon du Limousin. — Bail du domaine de Laubeyrie, appartenant à l'hôpital de Donzenac. — Testaments de Marie Durand de Chasnée, femme de Jean de Limoges ; — de Pierre Martin, bourgeois, de Donzenac ; — et de Marie Saulière, du village de Grand'-Roche. — Etc.

E1039. (Liasse.) — 285 pièces, papier.

1768 — Chicou. — Minutes. — Inventaire de Jean Marty, journalier, du village du Peuch, paroisse de Sadroc. — Contrats de mariages entre Léonard Laumond, de Donzenac, et Pétronille Fronty ; — et entre Jean Mayjonade, vigneron, du bourg d'Ussac, et Jeanne Guyonnie. — Vente, par Jean Verlhac, praticien, à Antoine Mouly, de neuf séterées eymine de pré et bois, situées au village de Cros, paroisse de Sainte-Féréole, et mouvant de l'évêque de Tulle. — Contrat de mariage entre Léonard Rexès, du village de la Rochette, et Catherine Bonnel. — Cheptel de huit brebis et quatre agneaux, estimés douze livres. — Bail, à moitié fruits, de douze journaux de bruyères, situés au village de Mazière, et appartenant à MM. Grandchamp-Desraux. — Tableau des collecteurs des tailles pour la paroisse de Saint-Pardoux, de 1769 à 1778. — Révision du tableau des collecteurs et du rôle des tailles de la paroisse de Sadroc. — Vente, par Jean Clauzade, clerc, du village de l'Alvinerie, paroisse de Sainte-Féréole, à Pierre Mouly, praticien, de trois séterées de pré, situées audit village de l'Alvinerie. — Bail des noales du quartier de la Rode, appartenant au chapitre de Tulle. — Contrats de mariages entre Antoine Chevalier, marchand, de Donzenac, et Jeanne Vidalie ; — et entre Joseph Chambon, aubergiste, du lieu de Las Combas, et Antoinette Galmy. — Contrat entre Jean Tournadour et Michel Chanourdie, au sujet du déplacement d'un chemin public, allant du village de Grand'-Roche à la rivière de Maumont. — Testaments de Pierre Delbos, journalier, de Donzenac ; — de Martin Margery, journalier, de Saint-Antoine des Plantades ; — de Jean Algay, serrurier, de Donzenac ; — d'Étienne Lasteyrie, journalier, de Saint-Bonnet-l'Enfantier ; — et de Jeanne Chaumont, veuve de Jean Dumas, notaire, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac. — Etc.

E1040. (Liasse.) — 287 pièces, papier.

1769 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Joujou, du village de Trebier, paroisse de Sainte-Féréole, et Catherine Maurant ; — entre Bernard Blanc, vigneron, de Travassac, et Guillemette Mérigot ; — et entre Léonard Dumond, laboureur, du village d'Eyzac, paroisse

d'Allassac, et Marie Vidalie. — Bail, à moitié fruits, pour vingt-sept années, de quinze journaux de bruyère à transformer en vigne, par Guillaume Grivel, huissier aux tailles, au profit du sieur Boule. — Vente, par Antoine Rouhaud, vigneron, de Travassac, à Étienne Rouhaud, tireur d'ardoise, son cousin, d'une séterée de pré, située audit village et mouvant du baron de Donzenac. Bail, à moitié fruits, par Pierre Rebière, vigneron, du village de Brossard, paroisse d'Allassac, pour vingt-sept ans, de trente séterées de bruyère, situées au village de Gauchet, et dont quinze journaux devront être mis en vigne. — Ventes, par Géraud Geouffre de la Pradelle, de Brive, à Bernard Delon, de sept quartenées de pré, situées au village de la Combe, paroisse de Sainte-Féréole, et mouvant du baron de Donzenac ; — par Jean Bonnye, tisserand, du bourg de Saint-Viance, à Jean Laumond, d'une mauvaise vigne, située au village de Poirier, et mouvant du comte du Saillant. — Contrat de mariage entre Étienne Goulmy, praticien, de Donzenac, et Pétronille Thomas. — Arrentement perpétuel, par Jean de Loubriac, seigneur du Ridoulès, en faveur de Jean et Louis Cessac, d'un champ-froid de deux séterées, situé au village de Peyrat, paroisse de Saint-Bonnet. — Vente, par Léonard Lajugie, sieur de La Prade, de Donzenac, à Baptiste Beyssac, pour le prix de quarante livres, de trois eyminées de champ-froid, situées à La Saulières. — Récolement du tableau des syndics et collecteurs des paroisses de Saint-Pardoux et de Sadroc. — Contrat de mariage entre Pierre Foussard, vigneron, du village de Grand'-Roche, et Catherine Lajohanie. — Vente, par Jean Soubrenie, bourgeois, du lieu de Seiger, paroisse de Donzenac, à Guillaume Auger, vigneron, d'une grange située au village de Siroque, et d'autres immeubles, mouvants du baron d'Ussac. — Autres ventes, par le même. — Nomination d'Antoine Péjoine, comme marguillier de l'église de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Vente, par Pierre Goulmy, praticien, du village de Chaumont, à Élie Coudert, praticien, du village de la Rode, pour le prix de quatre-vingt-dix livres, de deux journaux de vigne, situés audit village de Chaumont. — Testaments d'Étiennette Reynier, femme de Jean Verlhac, praticien, du village de Berchat, paroisse de Sainte-Féréole ; — et dudit Jean Verlhac. — Etc.

E1041. (Liasse.) — 275 pièces, papier.

1770 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre Jean Galatry, vigneron, du village de Travassac, et Guillaumette Bussiras ; — entre Jean Barial, vigneron, du village d'Espérot, et Antoinette Géral, meunière ; — et entre Jean Bos, du village de Grand'-Roche, et Antoinette Tournadour. — Remboursement du montant d'une obligation au profit de l'hôpital de Donzenac, par Pierre David, bourgeois, dudit Donzenac. — Désignation, par Jean-Joseph Du Bousquet, seigneur de Saint-Pardoux, de Pierre Michel, vicaire de Saint-Hilaire-Peyroux, d'une commission de messes fondée par les ancêtres dudit seigneur. — Ventes, par Jean Vény, vigneron, de Donzenac, à François Marty, aussi vigneron, pour le prix de quatre-vingt-dix livres, de trois journaux de terre, situés dans le territoire de Donzenac, au lieu dit Don-Jay ; — par Charles et Jacques Vouzour, du bourg de Sainte-Féréole, à Pierre David, voiturier, d'une vigne, située au village de Gau, et mouvant de l'abbé de Vigeois ; — et par Léonard Lasteyrie, sieur du Cheyral, bourgeois, de la ville d'Allassac, à Pierre David, vigneron, d'une vigne et d'autres immeubles, situés au village de Brossard, et mouvant du séminaire de Limoges. — Obligation souscrite au profit de Gabriel-Honoré de Miramond, seigneur de Chadebech, par ses métayers. — Récolement du tableau des syndics et collecteurs et du rôle des tailles de la paroisse de Saint-Pardoux. — Contrat de mariage entre Pierre Chauzu, du village de la Buge, paroisse de Saint-Germain-les-Vergnes, et Jeanne Blondeil. — Vente, par Pierre Treuil, vigneron, du village de Gau, paroisse d'Allassac, à Jean David, d'une vigne de six journaux, située audit village de Gau, et mouvant du séminaire de Limoges. — Testaments de Jean Alvarie, praticien, de Donzenac ; — de Pierre Rue, journalier, du village de la Maleyrie, paroisse de Sadroc ; — et de Catherine Faucher, du village de la Rochette, paroisse de Donzenac. — Etc.

E1042. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1771 — Chicou. — Minutes. — Contrat de mariage entre Bernard Lajohanie, du village de Grand'-Roche, et Thérèse Martin. — Récolement du tableau des syndics et collecteurs de la paroisse de Sadroc. — Ventes, par Marie Delpic, veuve de Pierre Feral, vigneron, du village de Gau, à Pierre

David, marchand voiturier, de quatre journaux de vigne, situés audit village de Gau, et mouvant de M. de Saint-Angel ; — par François Fronty, praticien, de Donzenac, à Antoine Chambaret, de trois eyminées de champ-froid, situées au village d'Espeyrut, au territoire de Peyras-Negras, et mouvant du marquis de Cosnac. — Accord entre tenanciers pour l'arpentement d'un tènement compris dans les appartenances du village du Peuch, et dépendant de l'évêque de Limoges, des seigneurs de Roussille et de Lavaux, et des pères des Salagnac. — Désignation d'Étienne Juge, notaire royal et arpenteur juré de la ville de Donzenac, pour procéder audit arpentement. — Arrentement perpétuel, par Louis-Libéral Geouffre d'Aurussac, de Brive, en faveur de Jean Cessac, moyennant la rente annuelle de trois setiers de seigle, de quatre séterées de chenevière et bois, situées au village de Peyrat, paroisse de Saint-Bonnet, et mouvant du seigneur de Chanac. — Récolement du tableau des collecteurs de la paroisse de Saint-Pardoux. — Ventes, par Jean Tronc, du village de la Rue, paroisse de Sadroc, à Pierre André, notaire au bourg dudit Sadroc, de trois séterées de terre, situées au village de la Brousse, et mouvant de l'évêque de Limoges ; — et par Pierre Amarzit, bourgeois du village de l'Aubeyrie, paroisse de Sainte-Féréole, à Joseph Clauzade, du même village, d'un bois de châtaigniers d'une séterée, situé audit lieu de l'Aubeyrie, et mouvant du prieur de la Saulière. — Testaments d'Antoine Guyonie, praticien, du lieu de Champagnac, paroisse de Donzenac ; — et de Pétronille Brousse, femme de Pierre Laporte, de Saint-Pardoux. — Etc.

E1043. (Liasse.) — 228 pièces, papier.

1772 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Pierre Roussely, praticien, du village de Lasteyrie, paroisse d'Allassac, à Antoine Pascarel, M^e jardinier, d'un pré de quatre séterées, situé audit village de Lasteyrie. — Contrats de mariages entre Élie Lapeyrie, tireur d'ardoise, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac, et Catherine Mayjonade ; — et entre Jean Chastenet, vigneron, du village d'Espeyrut, et Gire Margerit. — Accords entre Pierre-Joseph Bosredon, praticien, du lieu de Saint-Antoine des Plantades, et Pierre Bosredon, son fils, au sujet d'une somme de quatre cents livres, léguées audit Pierre, par Marie Bosredon, sa tante ; — et entre François Constantin et Antoine Lacombe, au sujet des obligations imposées par le contrat d'arrentement d'un moulin situé dans le village du Teil, paroisse de Donzenac. — Désignation de collecteurs pour la paroisse de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Récolement du tableau des syndics et collecteurs de la paroisse de Sadroc. — Vente, par Michel Larue, de Donzenac, à Girou-Mayjonade, vigneron, du village de l'Artige, paroisse de Saint-Viance, d'un champ-froid de deux séterées, situé au lieu de Ribière-Blanche, et mouvant de M. de Limoges. — Testament de Bertrand Chanourdie, vigneron, du village de Chaumont, paroisse d'Ussac. — Enquête sur un vol de grain, commis au préjudice des fermiers de la baronnie de Donzenac. — Etc.

E1044. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1773 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Jean Pelletant, M^e sergetier, de Donzenac, à Baptiste Goulmy, M^e bâtier, d'un bois de châtaigniers, situé aux appartenances de ladite ville, et mouvant du séminaire de Limoges. — Contrats de mariages entre Léonard Peyrat, du village de Chauvignac, paroisse de Saint-Pardoux, et Anne Nadal ; — et entre C. Chaumont, du village de Vergy, paroisse d'Ussac, et Étienne Bellet. — Ventes, par Bernard Breuil, avocat et juge de Sadroc, à Pierre Marty, de cinq séterées de bois et de quatre séterées de terre, le tout situé au village du Breuil, et mouvant de l'évêque de Limoges ; — par Pierre Revière, vigneron, du village de Brossard, paroisse d'Allassac, à Pierre David, marchand voiturier, d'une séterée de terre et de quatre journaux de vigne, situés audit village de Brossard, et mouvant du marquis du Saillant ; — par Jean Sancier, tailleur, de Travassac, à Jacques Sancier, pour le prix de trois cents livres, d'une vigne et bruyère de vingt-deux journaux, située au territoire de Ribière-Blanche, village de la Gorse, et mouvant de M. de Limoges ; — et par Pierre Goulmy, praticien, du village de Chaumont, à Bertrand Chanourdie, vigneron, de trois coupées de terre, situées audit village, et mouvant du seigneur de Chaumont. — Remise, par Jean Grivel, M^e de poste, à Donzenac, de titres établissant ses créances contre Pierre Besse. — Plainte contre Catherine Chastanet, accusée de coups et blessures, et enquête à ce sujet. — Etc.

E1045. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1774 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Pierre Rodas, vigneron, de Travassac, à Jean Sancier, tailleur, de cinq journaux de vigne, situés audit Travassac et mouvant du prince de Soubise. — Inventaire des meubles délaissés par Jean Rouhaud, vigneron, du village des Ronds, paroisse de Donzenac. — Nomination, par Jean-Joseph du Bousquet, de Saint-Pardoux, de Pierre Michel, curé d’Affieux, pour remplir la commission de messes fondée à Saint-Pardoux, par les auteurs dudit du Bousquet. — Contrat de mariage entre Antoine Védry, veuf, du village de la Rochette, et Catherine Chouviat, veuve, du bourg de Chanteix. — Nomination, par Gabriel Guyonie, tireur d’ardoise, de Travassac, de Guillaume Goulmy, à la vicairie fondée, le 24 janvier 1548, par Pierre Guyonie. — Prise de possession, par ledit Goulmy, des fonds de la vicairie des Albier, fondée par Bernard Albier, prêtre, de la ville de Donzenac. — Ventes, par Antoine et Jean Digeos, vignerons, de Donzenac, à Étienne Juge, notaire royal, de cinq quartenées, une coupée de terre, situées au village de Malecroix, et mouvant de M. Michel ; — par Pierre Dufaure, laboureur, du village de la Tranchée, paroisse de Perpezac-le-Noir, à Jean Poncharal, de plusieurs immeubles, situés au village de Janin, et mouvant du seigneur de Saint-Pardoux. — Revente, par Pierre Clauzade, à François Marty, qui avait acquitté les droits de prélation dus au baron de Donzenac, de la maison dite de Boutot, située dans la ville de Donzenac. — Etc.

E1046. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1775 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Jean Cramier, laboureur, du village de la Besse, paroisse de Sadroc, à Philippe Mayjonade, bourgeois, du village de Lintillac, d’un bois de châtaigniers, de cinq séterées, situé audit village de la Besse, et mouvant de l’évêque de Limoges. — Contrats de mariages entre François Sauvage, journalier, de la ville d’Allasac, et Jeanne Rouhaud ; — et entre Joseph-Jean Saule, bourgeois, du bourg de Sainte-Féréole, et Thérèse Barraud. — Ventes, par Bernard Chambaret, vigneron, du village de Brossard, paroisse d’Allasac, à Pierre David, marchand, d’une vigne de trois journaux, située audit village et mouvant du marquis du Saillant ; — par François Bergeron, seigneur de Chaumont, demeurant au château de ce nom, paroisse d’Ussac, à Jean Laumond, du village de la Reynie, paroisse d’Allasac, d’un jardin, situé au village du Saillant-Vieux, et d’une vigne de dix-neuf journaux, située à la Reynie, et de trois autres vignes, le tout mouvant du marquis du Saillant ; — et par Jean Chambaret, praticien, de Donzenac, à autre Jean Chambaret, vigneron, d’un bois de châtaigniers, situé au village du Teil, et mouvant de M. de Limoges. — Tableau des syndics et collecteurs pour la paroisse de Saint-Pardoux, de 1776 à 1788. — Cheptel de dix-sept brebis et deux agneaux, achetés dix-neuf livres. — Vente, par Jean Pelletant, de Donzenac, à Pierre Tournadour, praticien, du village des Ronds, de dix livres de rente au capital de deux cents livres. — Testament de Marie Dejean, veuve de Giron Mayjonade, vigneron du village de la Gorse. — Etc.

E1047. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1776 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Étienne André, praticien, du bourg de Sadroc, à Jean Rebère, laboureur, de créances sur Antoine Verniolle. — Contrats de mariages entre Jacques Margery, de Saint-Antoine des Plantades, et Jeanne Martoury ; — et entre François Bellet, vigneron, du village d’Espeyrut, et Marguerite Rivet. — Nomination, par Jean-Joseph du Bousquet, de Saint-Pardoux, d’Antoine Armandie, vicaire d’Affieux, à une commission de messes. — Vente, par Pierre Bergeal, vigneron, et Eymar Bergeal, praticien, à Bernard Soubrenie, aussi praticien, d’un bois de châtaigniers de deux séterées, situé aux Orteaux, paroisse de Donzenac, et mouvant de l’abbé d’Uzerche. — Contrat de mariage entre Pierre Mayjonade, vigneron, du village de la Rode, paroisse d’Ussac, et Jeanne Boule. — Quittance d’une somme de deux cents livres, due à l’hôpital de Donzenac, par Catherine Feugeas, veuve de Jean Baril de la Tour, bourgeois, dudit Donzenac. — Testaments de Marie Lajohanie, femme de Pierre Rivet, journalier, du village de Magnac, paroisse d’Ussac ; — de Bernard Chaumont, praticien, du village de Grand’-Roche, paroisse de Donzenac ; — et de Simon Peyrat, du bourg de Saint-Pardoux. — Etc.

E1048. (Liasse.) — 221 pièces, papier.

1777 — Chicou. — Minutes. — Contrats de mariages entre François Chenaliat, du village de Moncoulon, paroisse d'Estivaux, et Marguerite Peuch ; — et entre François Bosche, praticien, du village du Rieu, paroisse de Saint-Viance, et Marie Foussard. — Échange d'immeubles entre Jacques Boule, marchand voiturier, du village de Chaumont, et François Lacroix, aussi marchand voiturier, du même village. — Ventes, par ledit Jacques Boule, à Léonard Dejean, vigneron, pour le prix de quatre cents quatre-vingts livres, d'une maison située au village de Chaumont ; — par Jean Poujade, vigneron, du bourg de Saint-Viance, à Jean Coudert, d'une vigne de quatre journaux, nouvellement plantée, et mouvant du comte du Saillant. — Renouvellement, par Jean Foussard, vigneron, de Donzenac, au profit de Jean Bourzat, bourgeois, du village de Vors, paroisse de Varetz, d'un contrat de rente. — Contrat de cheptel, d'une paire de bœufs, estimée deux cent soixante livres, passé au profit de Louis-Charles de Maniac, fils du seigneur de Chaumont. — Bail, des rentes dues sur le village du Peuch. — Vente, par Bernard Cluzand, journalier du village de l'Aubeyrie, paroisse de Sainte-Féréole, à Léonard Verlhac, praticien, d'une terre de huit coupées, située audit village, et mouvant du prieur de la Saulière. — Contrat de mariage entre Jean Constantin, du village d'Espeyrut, et Anne Rouhaud. — Vente, par les sieurs Chastain, du village de Montoral, paroisse d'Allassac, à Gabriel de la Rue, chevalier de Saint-Louis, demeurant au château de la Rue, paroisse de Chamboulive, d'une maison située audit village de Montorel, et mouvant du marquis du Saillant. — Etc.

E1049. (Liasse.) — 245 pièces, papier.

1778 — Chicou. — Minutes. — Vente, par Jean Reyjollas, praticien, du village de la Rochette, à Louis Marty, de huit coupées de terre, situées au lieu de la Peyrière, paroisse de Donzenac, et mouvant du baron dudit lieu. — Contrats de mariages entre Antoine Galatry, de Travassac, et Marie Martinie ; — et entre François Pelletant, de Donzenac, et Catherine Buisson. — Transaction, entre Elie et Léonard David, du village de Brossard, paroisse d'Allassac, au sujet de la succession de Jean David, leur père. — Ventes, par Guillaume Verlhac, laboureur, du village de Sicard, paroisse de Sainte-Féréole, à autre Guillaume Verlhac, de trois séterées de bois, situées au village de Lajoinie, au territoire del Bos-Caquot, et mouvant de M. de Vielbans ; — par Girou Delon, praticien, du bourg de Sainte-Féréole, à Jean Perraud, marchand du même lieu, d'un pré, appelé le pré du Rieu, situé au village de Sicard, et mouvant de M. Seron, lieutenant-criminel de la sénéchaussée de Brive ; — et par Jean Habrard, tireur d'ardoise, de Travassac, à Antoine Galatry, d'une vigne située audit village de Travassac, au territoire de la Rougèras. — Échange d'immeubles entre Guillaume Grivel, bourgeois, d'Uzerche, et Jean Bugeat, journalier, du village de Peyrat, paroisse de Saint-Bonnet-l'Enfantier. — Bail, du grand domaine de Chauvignac, situé dans le village de ce nom, paroisse de Saint-Pardoux, et appartenant à François Bergeron, seigneur de Chaumont, gendarme de la garde du Roi. — Contrat d'apprentissage, du métier de tailleur. — Contrat de mariage entre Nicolas Mouret, de Donzenac, et Marie Delpic. — Vente, par Charles Colombet, M^e chirurgien, d'Allassac, à Jean Touron, avocat, d'un pré, situé audit Allassac, au territoire de la Barbuge. — Testaments, de Guillaume Foussard, de Saint-Antoine des Plantades ; — et d'Étienne Fringuetle, du village de Chaumont. — Plaintes et enquêtes diverses provenant du greffe de la justice ordinaire de Donzenac. — Etc.

E1050. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1779 — Chicou. — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Galatry, de Donzenac, et Pétronille Fronty. — Contrat de cheptel de deux vaches estimées cent vingt livres, passé au profit de Jean Peyrodes, dit Galan, M^e cordonnier, d'Ussac. — Ventes, par Pierre Sicard, praticien, du village de Chauvagnac, paroisse de Sainte-Féréole, à Marty Quayrie, du même lieu, d'une terre labourable d'une séterée, mouvant des PP. Doctrinaires du collège de Brive ; — par Raymond Lajohannie, bourgeois, du village de Reynac, paroisse de Cosnac, à Pierre Baril de la Tour, bourgeois, de Donzenac, de jardins traversés par le mur de ladite ville. — Bail, d'immeubles appartenant à Guillaume Goulmy, l'un des quatre vicaires de Donzenac ; — par Girou Delon, praticien, du bourg de Sainte-Féréole, à Eymar Lacour, aussi praticien, de deux séterées de pré, situées au village de Sicard, et mouvant de M^e Ceron, lieutenant-criminel, à Brive. — Testament de Marguerite

Bijardel, femme de Léonard Verlhac, bourgeois, du village de Berchat, paroisse de Sainte-Féréole. — Déclaration de grossesse par Marie Piligri, native de Bort. — Exposition d'un enfant à la porte du couvent des Cordeliers de Donzenac. — Réception de Jean Valéry, en qualité de sergent de la juridiction de Donzenac. — Etc.

E1051. (Liasse.) — 295 pièces, papier.

1780 — Chicou. — Minutes. — Renouvellement, par Guillaume Tournadour, vigneron, d'un contrat de rente, au profil de l'hôpital de Donzenac. — Vente, par Pierre Fringuette, vigneron, du village de Chaumont, à Elie Coudert, praticien, du village de la Rode, d'une vigne, située audit village de Chaumont, et mouvant de l'abbé d'Uzerche. — Contrat de mariage entre Jean Vernéjoux, du village de la Rue, paroisse de Sadroc, et Antoinette André. — Vente, par Joseph Vidalie, bourgeois, du village de la Vidalie, paroisse de Sadroc, à François Bachelerie, de quatre sétérées de terre, situées audit village de la Vidalie, et mouvant de l'évêque de Limoges. — Procès-verbal d'installation, de Jean Besse, prêtre, natif d'Uzerche en qualité de curé de Saint-Viance. — Bail, du four banal du château de Donzenac. — Contrat de mariage entre Bernard Madur, meunier, du village de Bergeal, paroisse de Sadroc, et Jeanne Brousse. — Tableau des syndics et collecteurs des tailles, pour la paroisse de Saint-Bonnet-l'Enfantier, de 1782 à 1799. — Inventaire du mobilier de Pierre Lajohannie, vigneron, du village de Magnac, paroisse d'Ussac. — Prise de possession, par Jacques Martin, chanoine régulier de Saint-Augustin, du prieuré de Sainte-Marie-Madeleine de la Gorse, situé dans la paroisse de Donzenac. — Testament de Léonard Soubrenie, soldat. — Etc.

E1052. (Liasse.) — 219 pièces, papier.

1781 — Chicou. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Besse, laboureur, du village des Ronds, et Jeanne Delmond. — Contrat de cheptel, de quarante brebis noires, estimées cent treize livres. — Contrats de mariages entre Jean Peyrit, du village de Gau, paroisse d'Allassac, et Michelette Buisson ; — et entre Jean Cramier, laboureur, du village de la Rochette, et Jeanne Bordarias. — Quittance de quatre-vingts livres, payées par Pierre Laborie, syndic-fabrien de la paroisse de Saint-Pardoux, à Jean Péjoane, maçon, pour réparations à l'église dudit Saint-Pardoux. — Vente, par Pierre Sicard, praticien, du village de Chauvignac, à Giron Delon, de trois journaux de vigne ou bruyère, situés audit Chauvignac, et mouvant du duc de Noailles. — Délibération des habitants de Saint-Pardoux portant que Jean Péjoane, collecteur de la taille, est solvable. — Nomination d'un syndic-fabrien pour ladite paroisse de Saint-Pardoux. — Vente par Léonard Trarieux, praticien, du village du Monteil, paroisse de Saint-Bonnet, à Jean-Baptiste Nauche, bourgeois, de deux sétérées, d'un bois de châtaigniers, situé au village de Bugeat, et mouvant du prince de Soubise. — Contrats de mariages entre Pierre Bouchaleil, marchand, du village de la Rochette, et Louise Vedry ; — et entre Jean Cluzaud, huissier royal, de Donzenac, et Marguerite Laval, veuve. — Etc.

E1053. (Liasse.) — 125 pièces, papier, 1 plan.

1782 — Chicou. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean André, laboureur, du village du Peuch, paroisse de Sadroc, et Martiale Bousquet. — Ventes, par Jacques Vény, praticien, de Donzenac, à Jacques Guyonie, de dix-sept journaux deux coupées de vigne, situés au lieu de Pajanel, et mouvant du baron de Donzenac ; — par le même, à Jacques Feral, vigneron, de quatre sétérées d'un bois de châtaigniers. — Contrat de mariage entre Jean Poucheral, du village de Janin, paroisse de Saint-Pardoux, et Antoinette Montaigne. — Procès-verbal, de vente de meubles, appartenant à Anne Chaumeil, fille mineure. — Plan de propriétés, situées entre les villages de Chastagnac et des Prats, paroisse de Treignac, relatifs à l'usage des eaux, provenant du moulin des Prats. — Etc.

E1054. (Liasse.) — 63 cahiers ou pièces, papier.

1722-1781 — Chicou. Fragments de répertoires, en mauvais état.

E1055. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1641-1789 — Daudy, notaire royal, de Donzenac. — Rachat, par Jean Pelletan, M^e bâtier, de Donzenac, et Antoine Vincens, maselier, d'une rente constituée en 1552, par Pierre Bouthenc, au profit de la communauté des prêtres dudit Donzenac (1641).

Juge, notaire royal de Donzenac. — Contrat de mariage entre Raymond Chartrouille, praticien, de Donzenac, et Jeanne Sicard (1789).

E1056. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1778 — Reyjal, notaire royal, résidant à Saint-Viance. — Minutes. — Ventes, par François Maury, vigneron, du village de Prach, paroisse de Saint-Viance, à Jean Jay, pour le prix de cinquante-deux livres, d'un pré de sept coupées, situé audit village et dépendant de la fondalité du marquis du Saillant (6) ; — et par Jean-Baptiste Touron, avocat, d'Allassac, à Pierre Margery et à Étienne Auger, pour le prix de quatorze cents livres, d'un pré de six séterées, huit coupées, situé au village d'Auger, paroisse de Saint-Viance (10). — Testaments de François Mouneyras, vigneron (22) ; — et de Jean Aymery, aussi vigneron, du village de Chassaignac (25). — Contrat de mariage entre Jean Baudenon, d'Yssandon, et Catherine Buge (32) — Testaments de Libéral Meyjonade, vigneron, du village de la Fayrie (40) ; — et d'Antoine Feral, M^e cardeur de laine (43). — Etc.

E1057. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1779 — Reyjal. — Minutes. — Règlement de compte portant obligation, entre Jean-Baptiste Touron, avocat, demeurant à Allassac, et Jean Martin, tailleur d'habits (3). — Contrat de mariage entre Nicolas Malevialle, praticien, de Varetz, et Catherine Chastanet (7). — Testaments de Jean Geneste, du village de Borie-Basse, paroisse d'Ussac (24) ; — et de Jean Boredon, tisserand, du village du Rieu, paroisse de Saint-Viance (28). — Échange d'immeubles entre Jean Malpayre, de Corrèze, négociant, de Brive, et Antoine Planet, vigneron, du village du Poirier-Bas, paroisse de Saint-Viance (39). — Vente, par Jacques Seguy, vigneron, de la paroisse de Varetz, à Charles-Bertrand de Philippe de Saint-Viance, ancien mousquetaire du Roi, d'un pré situé au village de la Feuille, et mouvant du vicomte d'Aubusson (40). — Procès-verbal constatant l'état du presbytère de Mansac (43). — Bail, par Jean Reyjal, curé de Saint-Viance, des dîmes des quartiers de Favars et de Mounac (51). — Échange d'immeubles entre Étienne Delort, médecin, de Brive, et Jean Boche, bourgeois, du village de Rieu, paroisse de Saint-Viance (55). — Bail du vin, appartenant à l'évêque de Limoges, sur le quartier de Gorsas, paroisse d'Allassac (55). — Testament de Jérôme Lajardie, du village du Poirier (62). — Bail de-la dîme de vin du quartier du Rieu, appartenant au curé de Saint-Viance (68). — Testament de François Labrousse, vigneron, du bourg de Saint-Viance (70) ; — et de Catherine Geouffre, femme de François Flage, praticien, de Varetz (72). — Vente, par Jean-Jacques Toulzac, bourgeois et seigneur de Lartige, paroisse de Saint-Viance, à Bernard Bouissou, vigneron, de mesures situées dans le village de Brochard, paroisse d'Allassac (77), — Etc.

E1058. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1780 — Reyjal. — Minutes. — Prise de possession, par Jean-Baptiste Reyjal, ancien vicaire amovible de Saint-Viance, de la cure de Saint-Cyr-Laroche (1). — Testament de Libéral Mayjonade, vigneron, de Saint-Viance (4). — Contrat de mariage entre Gabriel Lafarge, praticien, du village de la Gratade, paroisse de Saint-Viance, et Bernarde Valade (9). — Nomination d'un collecteur porte rôle pour la ville d'Allassac (24). — Testament de Jean Rebière, vigneron, du village du Buisson, paroisse de Saint-Viance (28). — Prise de possession, par Antoine-Alexis Labrouhe de Laborderie, de la cure de Saint-Viance (34). — Cession par Antoine Maugein, curé d'Ussac, à François Maugein, clerc minoré, de la ville de Tulle, de tous les arrérages de rentes et autres droits pouvant lui appartenir en qualité de chapelain de la vicairie de Saint-Blaise, desservie dans l'église de Laguene (52). — Testament de Bernard Thomas, domestique du sieur Bac de la Chassagne, d'Ussac (67). — Etc.

E1059. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1781 — Reyjal. — Minutes. — Testament de Claude Mayjonade, veuve de Jean Treille, praticien, du bourg de Saint-Viance (4). — Contrats de mariages entre Pierre Lidon, de la paroisse de Saint-Aulaire, et Marie Delpy (8) ; — entre Pierre Lac, vigneron, du village du Poirier, et Jeanne Saussier (13) ; — et entre Jean Bardon, vigneron, du village d'Esteyre, paroisse de Saint-Viance, et Marie Feral (18). — Échange d'immeubles entre Marguerite Lacoste, veuve du sieur Serre, avocat de Brive, et Antoine Maignoux, vigneron (23). — Extrait du rôle de la taille de la paroisse d'Allassac (29). — Vente, par François Deprach, notaire, demeurant au village de Prach, paroisse de Saint-Viance, à Pierre-Armand vicomte d'Aubusson de la Feuillade, premier baron de la Marche, marquis de Castel-Notel, etc., de deux pièces de terre situées au village de Saint-Martin, paroisse de Saint-Viance (35). — Donation en cas de mort, par Antoine Pascarel, garçon tanneur, du village de Lagarde, paroisse de Saint-Viance (44). — Testament de Baptiste Bosredon, praticien, du bourg de Saint-Viance (48). — Procuration de Claude Mayjonade, veuve, pour poursuivre un procès en la juridiction ordinaire de la Rode (52). — Testament de Charles Valade, vigneron, du village de la Gratade (54). — Etc.

E1060. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1782 — Reyjal. — Minutes. — Testament de Toinette Delmond, du village de Lintillac, paroisse d'Ussac (5). — Vente, par Jean Poujade, praticien, du bourg de Saint-Viance, à Jean Coudert, vigneron, de quatre journaux de vignes, estimés par le notaire, quatre-vingt-dix livres (6). — Contrat de mariage entre Pierre Magnoux du village de Bardon, paroisse d'Allassac, et Marie Roubertie (9). — Testament de Jean Fantout, praticien, du village de Saint-Laurent, paroisse d'Allassac (16). — Vente par Antoine Lavaux, bourgeois, de Varetz, à Jean Touron, avocat en parlement, d'une pièce de terre située dans le bourg dudit Varetz, et mouvant de M. de Saint-Viance (41). — Contrats de mariages entre Jean-Baptiste Simon, praticien, du village d'Escourou, paroisse de Varetz, et Marguerite Soulier (43) ; — et entre Jean-Baptiste Soubregnie, bourgeois, de Donzenac, et Françoise Pascarel (50). — Vente, par Étienne Genestous, bourgeois, de Terrasson, à Gabriel Charbonnel, ancien batelier, au port de Varetz, d'un pré situé au village du Rieu, et mouvant de M. d'Aubusson (53). — Etc.

E1061. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1783 — Reyjal. — Minutes. — Testament de Pierre Roux, tisserand, du village de Lafayrie, paroisse de Saint-Viance (2). — Élection d'un collecteur des tailles par les habitants de la paroisse de Saint-Viance (5). — Vente, par Jean Marty, vigneron, du village du Rieu, à Jean Lac, d'une bruyère située à la Ribière-Blanche, et mouvant du sieur Lagorse, de Limoges (14). — Contrats de mariages entre Pierre Bounaix, du village de Vors, paroisse de Varetz, et Jeanne Féral (15) ; — et entre Jean Vidal, vigneron, du bourg de Brignac, et Louise Mounayras (31). — Contrat de cheptel de deux bœufs, d'une vache et d'un veau, achetés trois cent vingt livres (35). — Testament de François Boredon, vigneron, du village de Boredon, paroisse de Varetz (40). — Vente, par Martial Chapelle, meunier, au moulin de la Bastide, à Pierre Labrousse, bourgeois, du village de Bos, d'un pré de deux séterées, situe dans la paroisse de Varetz, près du moulin de Chassagnac, et mouvant du vicomte d'Aubusson (42). —

E1062. (Liasse.) — 43 pièces, papier

1784 — Reyjal. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Feral, vigneron, du village d'Auger, paroisse de Saint-Viance, et Guillaumette Geneste (10). — Inventaire des meubles délaissés par Étienne Auger, vigneron, dudit village d'Auger (14). — Transaction entre Gabriel Rougier, bourgeois, de Saint-Laurent, paroisse d'Allassac, et Jean Bonimond, vigneron, du même lieu, au sujet du prix de vente d'une vigne (19). — Testament de Jean Buge, vigneron, du village du Poirier-Haut (21). - Lettre de change de François Sambat, M^e cordonnier, de Brive (22). — Testament de François Deprach, notaire royal, du village de Prach, paroisse de Saint-Viance (24). — Vente, par Barthélémy et François Bounaix, sonneurs de cloches, de Saint-Viance, à Jean Coudert, d'un pré du chaume, situé au bourg dudit Saint-Viance, et mouvant du seigneur du Saillant (39). — Etc.

E1063. (Liasse.) — 42 pièces papier.

1785 — Reyjal. — Minutes. — Ventes, par Martial Chapelle, meunier au moulin de la Bastide, à Jean Reynal, demeurant au château de Castel-Novel, de cinq sétérées de terre situées au tènement de Ciou, et mouvant du vicomte d'Aubusson (3) ; — et par Jean Touron, officier du point d'honneur et avocat à Allassac, à Toinette Lajoinie, d'un pré de quatre sétérées quinze coupées, situé au village d'Auger, et mouvant du marquis du Saillant (4). — Donation générale entre vifs, par Jeanne Dalby, d'Allassac, au profit de Jean Dalby et de Martiale Bonnelye, ses neveu et nièce (18). — Ventes, par Antoine Dumas, bourgeois, du village de Saint-Laurent, à Jean Fantout, marchand, du village de Gorsas, paroisse d'Allassac, de quatre sétérées de terre situées audit village de Saint-Laurent (25) ; — et par Louis Ginin, vigneron, de la paroisse d'Objat, à Antoine Lavaux, bourgeois, du bourg de Varetz, d'une terre de trois sétérées, appelée le champ de la Vergne, et mouvant du fief de Lasteyrie, appartenant au marquis du Saillant (26). — Testament de Jean Broussou, journalier, du lieu du Bouquet, paroisse Saint-Martin de Brive (49). — Etc.

E1064. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1786 — Reyjal. — Minutes. — Vente, par Antoine Lavaux, bourgeois de Varetz, à Jean Touron, avocat, d'Allassac, d'une terre située au bourg dudit Varetz, et mouvant du vicomte d'Aubusson (1 bis). — Contrat de mariage entre Pierre Margery, vigneron, du village d'Auger, paroisse de Saint-Viance, et Françoise Pouch (8). — Testament d'Étienne Bosredon, bourgeois, du bourg de Varetz (15). — Titre clérical de cent livres pour Étienne Labrousse, du village de Bos, paroisse de Varetz (16). — Traité entre Antoine Lavaux, M^e chirurgien, de Varetz, et François Pujol, vigneron, au sujet d'injures proférées par ce dernier (31). — Testament de Guillaume Bourdarias, vigneron, du village des Borderies, paroisse d'Allassac (31). — Etc.

E1065. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1787 — Reyjal. — Minutes. — Échange d'immeubles entre Marguerite Lacoste de Serre, de Brive, et Antoine Magnoux, vigneron, de Saint-Viance (6). — Testament de Barthélémy Bounaix, journalier, de Saint-Viance (9). — Vente, par Élie Chauzenoux, bourgeois, du village de Saint-Laurent, à Jean Roche, bourgeois, de Saint-Aulaire : 1^o d'une terre de cinq sétérées, située au village de Chassagnas, paroisse de Saint-Aulaire, et mouvant du marquis du Saillant ; 2^o d'un pré d'une sétérée, situé audit village de Saint-Laurent, et mouvant des Feuillants de Limoges (10). — Récolement du tableau des syndics et collecteurs de la paroisse de Saint-Viance, fait sur la place publique, n l'issue de In messe paroissiale (21). — Etc.

E1066. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1714-1716 — Mas, notaire ducal près le siège de Ventadour. — Minutes. — Contrat de mariage entre Antoine Franchères, menuisier, de la Queyrie, paroisse de Corrèze, et Catherine Salles, de Rozières (1) ; — entre Jean. Peuch et Thérèse Chabrerye, de Rozières, avec un inventaire détaillé de l'apport : « vingt livres de suif, plus trois liets garnys de leur coitte, coussin de plume, couverte de laine, rideaux drat du pays, couleur minime, trois douzènes de serviettes etc. » (3). — Cession par Françoise Duval, veuve du sieur de la Guirande, du village du bourg, paroisse d'Eyrein, en faveur d'Antoine Rebeyrolle, praticien, de Montagnac, d'une terre appelée de la Croix de Labrac, pour cent vingt livres (10). — Contrat de mariage entre Léonard Mondy, laboureur, du village d'Augères, paroisse de Rozières, et Marie Planlaude, du village de Megenhac, paroisse de Champagnac (12). — Testament de Martin Fournial, maréchal, du lieu de Montagnac (14). — Vente, par François Lissac, de la Chapelle-Spinasse, à Guy François de Boyse, sieur du Fondonnet, de six sétérées, moyennant la somme de 150 livres (15). — Vente, par Jean Rebeyrolle, du village de Salines, paroisse de Saint-Hippolyte, à Pierre Recoudye, syndic perpétuel de ladite paroisse, d'une terre, appelée « Des Champs », de la contenance « de trois eyminades » moyennant soixante ll. (18). — Quittance de trois cents livres donnée par Antoine Rebeyrolle, du village de la Besse, à Léonard Treinsoutros, du village d'Escouadisses, paroisse de Saint-Hippolyte (20). — Transaction au sujet de droit d'hérédité, entre Marie Estivaux, de Maumont, Antoine Mondz et Martin

Bretonesche, d'Augères (21). — Contrat de vente entre François Gratien Brandebas, de Montagnac, et Françoise Duval, veuve de Léonard Duval, sieur de la Guirande, conseiller du roi, commissaire examinateur en Élection de Tulle, au sujet d'un pré, situé à Montagnac et appelé « la Planche et le Raban », moyennant dix-huit livres (22).

1715. — Testament de Marie Bech, de Saint-Hippolyte (2). — Contrat de mariage entre Martin Lachaud, de Clergoux, et Jeanne Chabrière, d'Eyrein (4) ; — entre Pierre Meginhac, maçon, et Marguerite Robert, du village des Estorges, paroisse de Saint-Hippolyte (5) ; — entre Antoine Neyrac, cultivateur, et Antoinette Courtine, du village de Nussanes, paroisse de Champagnac (7). — Bail d'un domaine, sis au village de la Rivière, par Charles de Loyac de la Bachelerie, écuyer, en faveur d'Antoine Giraudy, du village de la Vedrenne, paroisse de Gumond Inventaire détaillé des meubles et immeubles, « ... et pour les philasses, ledit preneur payera chaque année audit seigneur dix aunes de chanvre malle, six livres de chanvre femelle et quatre livres de linte, tout peigné, pois de Corrèze... » (8). — Contrat de mariage entre Jean Vachal, de Montagnac, et Françoise Vozeilles (10). Hypothèque de cent cinquante livres donnée par Martial Franchères, de Lagane, paroisse de Rosiers, en faveur de Marie Salagnac (11). — Sommation par Bernard Laporte, d'Égletons, à Hélis Boy, sa mère, au sujet de l'héritage de feu Pierre Laporte (12). — Bail par Marie Salagnac, de Roziers, de son domaine de la Vialatte (15).

1716. — Contrat entre Louise de Sarrazin, veuve de Louis Sarrazin, sieur de la Courtine, Martin Rivière, conseiller au présidial de Tulle, Guy Chaminade, sieur de Montejou, avocat, et Jean Poumier, laboureur, du village de Queyrioux, « touchant le fossé à faire pour détourner le ruisseau de Doustre » (8). — Cheptel accordé à Maillard, bourgeois de Tulle, par Ballet, docteur en médecine. (9). — Procuration donnée par les habitants du village de Chabaniès, paroisse de la Fagc, à M^e Mas, notaire et arpenteur juré, pour « faire la palpe et égalation de la rente due annuellement tant à son altesse monseigneur le prince de Soubise, qu'au seigneur de la Nouaille... » (10). — Information relative à l'assassinat du seigneur de Lafage (13). — Testament de Jeanne Lestang, du village d'Orliac (24).

E1067. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1718-1720 — Mas. — Minutes. — Testament de Marie Picard, du village de Salins, paroisse de Saint-Hippolyte (2) ; — de Marie Manales, du village de Valade, paroisse de Moustier-Ventadour (4). — Bail passé par Barthélémy Chabrière, en faveur de Martial Poumiers, du village de la Jugie (5) — Contrat entre Pierre Coumassou, du village de Neyrat, et Jean Rebeyrolle, laboureur, du village d'Escouadisse, pour la levée des tailles et capitation (7). - Contrat de mariage entre Antoine Valette et Antoinette Buisson, du village du Mond (3) ; — entre Jean Buisson, et Antoinette Bernigou, du village de Royère, paroisse d'Eyrein (5). — Testament de Jeannette Augère, de Saint-Hippolyte (6) — Transaction entre Jean Peuch et Jeanne Breyt, de Rosiers, au sujet de droits d'hérédité (7). — Contrat de vente entre Étienne Aumond, du village de Leymoneries, et Jean Bûche, au sujet de deux séterées de terre en friche (8). — Quittance de la rente due au quatrième lot du chapitre de Tulle sur le village de la Rivière donnée à Antoine Poste, du village de la Fieyre, par Jarrige, chanoine (20). — Remise d'hérédité faite par Martial Terriou, notaire, de Montagnac, à Léonard Guillaumye (22). — Contrat de mariage entre Pierre Vitrac, du lieu de Vitrac, et Marthe Fournial, de Montagnac (28) ; — entre Martin Valade, marchand, du village de la Valade, paroisse du Moustier-Ventadour, et Jeanne Nouailles (29) ; — entre Léonard Grandre, de Sarran, et Marie Lachaud (30). — Sommation de Jeanne Nouailles à Martial Nouailles, son frère, pour qu'il reçoive « tout présentement tous les meubles meublans, bestiaux, grains et autres choses, qui sont de présent dans la maison de feu Chasseing, son premier mary... » Inventaire détaillé des meubles (32). — Testament de Jean Fournial, maître-maréchal, du village de Montagnac, reçu par Boussol, curé de Saint-Hippolyte en l'absence du notaire (34). — Cession par Jeanne de Boussac, fille de François de Boussac, écuyer, seigneur du Vert, et de Marie de Laborde, à Jean de Boussac, écuyer, prêtre, docteur en théologie et curé de Saint-Hippolyte, de la somme de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf livres, comme sa part de succession (36).

1720 — Sentence pour Gaspard Ausoleil contre Jean Mariajoux et Léonard Rouffianges, de Lafage, au sujet d'une obligation de dix livres donnée audit Ausoleil (16). — Cessation par Marie Linarès en faveur de Jean Jaubertou, laboureur, du village du Feyt, paroisse de Champagnac, de tous ses biens, meubles et immeubles à condition « d'être nourrie et entretenue par ledit Jaubertou et les siens, suivant sa condition, pendant sa vie et de payer ses dettes... » (17). — Contrat pour un règlement d'héritage entre Antoine Montgaly, avocat, habitant Meyssac, Marie Vergne et François Rebeyrolle, du village de la Chèze, paroisse d'Eyrein (20). — Quittance de soixante livres donnée à Léonard Rebeyrolle par Léonard Queyrillou (22). — Transaction entre Antoine Langle, du village d'Aussadisses, paroisse de Saint-Hippolyte, et Martial Bousquet, laboureur, du même lieu, par laquelle ledit Langle abandonne tous ses droits sur la succession de feu Pierre Langle, moyennant la somme de quarante livres (25). — Acte par lequel Étienne Thounans, du village de ce nom, paroisse de Moustier-Ventadour, Jeanne Sudour et Louis Bargy, M^e apothicaire, consignent la somme de neuf cent quatre-vingt-trois livres entre les mains du notaire Mas, jusqu'au règlement de contestation relative à la succession de feu François Thounans (35). — Etc.

E1068. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1721-1723 — Mas. — Minutes. — Contrat de mariage entre Pierre Recoudie, syndic perpétuel de la paroisse de Saint-Hippolyte, et Marie Valade, du village de la Valade, paroisse du Moustier-Ventadour (1) ; — entre Jean Aubertye, huissier, du village de Rebeyrolle et Léonarde Masniel (2). — Bail passé par Jeanne Talin en faveur d'Étienne Treins, du village de Royère, d'un domaine sis audit village, aux termes duquel elle recevra chaque année trente-trois setiers de seigle, trols de blé noir, onze d'avoine, dix livres de chanvre en raine... etc. (.4). — Bail passé par Gabriel Rivière, de Tulle, en faveur de Martin Chastanier, du village de la Vialle, paroisse du Jardin (11). — Quittance de la rente due au seigneur de Puydenoix, sur un pré appelé la Bessades, sur une terre appelée des Peyrières, et sur un jardin appel de la Brac, souscrite par Jean Combes, au village de la Brue, paroisse de Saint-Hippolyte, à Léonard Combes, vigneron, de Vergnac, paroisse de Nonards (12). — Règlement d'héritage entre François Besse, « caporal des grenadiers du Roy » du village de la Serre, paroisse de Saint-Hippolyte et Françoise Brugeat (15). — Testament de Léger Boyssal et Marlialle Porte, sa femme, du village de la Boldoire, paroisse d'Eyrein (16). Bail passé en faveur de Jean Fournial, de Saint-Clément, par Jean Bourguet, fermier du commandeur de Puydenoix (19). — Contrat de mariage entre Léonard Chazalnère, du village de la Fieyre, paroisse de Vitrac, et Marie Valette, du village de Caux, paroisse de Saint-Priest-de-Gimel (20). Testament de Jeanne Chabrerie, du village de Leymonerie, paroisse de Saint-Hippolyte (14).

1722 — Règlement d'héritage entre Martin Roy, laboureur, du village de Joux, paroisse de Saint-Hippolyte, et Jean Erclauze (20). — Contrat de mariage entre Martin Couderc, du village de Lappleau, paroisse de Maussac et Gabrielle Contensouzes (30). — Vente par Léonard Treinsoutros, du village d'Escouadisses, à François Treinsoutros, son frère laboureur, d'un pré appelé de la fon, de la contenance d'un journal, moyennant cent vingt-une livres (32). — Transaction pour règlement d'héritage entre Étienne Picard, laboureur, de Rosiers, et François Pranchières, du village du Peuch (33). — Consentement accordé par les habitants du village de Rouffianges pour faire la palpe (37). — Vente par Antoine Maselier, laboureur, de la Chapelle-Spinasse, à Jeanne Touron, d'un jardin de trois hémines, moyennant cinquante livres (40).

1723. — Testament de Françoise Goutte, du village de Neyrat (2) ; — de Jeanne Buisson, du village du Bourg, paroisse d'Eyrein (6) ; — de Antoinette Buche, du village de Leymonerie (7). — Obligation de quatre-vingts livres donnée à Françoise Brugeat, par Simon Mathieu, de Vitrac (3). — Sentence contre Louis Laygue, en faveur d'Antoine Lalle, notaire, et Jean Salle, juge du bourg de Marcillac (5). — Contrat de vente d'une grange de la Chapelle-Spinasse, entre François Lissat, laboureur, et son frère, Léonard Lissat (12). — Sommation faite à messire Bernard Sargueil, curé de la Chapelle, par Antoine Pommier, d'avoir à publier son troisième ban de mariage (18). — Testament de Pierre Coumassou, du village de Neyrat, paroisse de Saint-Hippolyte (20) ; — de Jean Salin, dit la Tranche, du village de Salines (21) ; — d'Antoine Pommier, de Rozières (23). — Hypothèque donnée à Fournial, de Montagnac, par Jean Combes (34). — Transaction au sujet d'un

règlement d'héritage entre Jean Rebeyrolle et Léonard Lestang, du village de Neyrat. Inventaires des meubles (25). — Contrat au sujet d'une somme de cent quatre-vingt-quinze livres entre Jean de Gains, seigneur de la Chapelle, de Montagnac et de Roziers, et François Gratien Brandebos (27). — Etc.

E1069. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1724-1726 — Mas. — Minutes. — Contrat de mariage entre Léonard Rivière, marchand, du village d'Augère, et Françoise Picard (1) ; entre Léonard Albourne, du village du Mond, et Catherine Maisonneuve, de Royère (2) ; — entre Pierre Géraudy, du village de Reyt, et Catherine Vergne (3) ; — entre Martial Braquillanges, de la ville de Corrèze, et Françoise Lissac. Sur la couverture est relatée la recette provenant d'une vente de bestiaux en 1869 (5). — Contrat de mariage entre Étienne Vergnac, de Royère, et Antoinette Giraudy (15). — Testament de Jean Fournial, de Montagnac (17). — Bail en faveur de Jean Tirard d'un domaine du village de Seuniac (21). — Contrat de mariage entre Pierre Rebeyrolle et Jeanne Coulaud, du village de Marcouyeux, paroisse de Champagnac-la-Noaille (25). — Quittance de six cents livres donnée par Pierre Recoudie à Martin Valade, de Salin (29). — Transaction au sujet de droits d'héritage entre Léonard Treinsoutros, laboureur, du village d'Escouadisses et Jean Porte (31). — Testament de Jeanne Fabre, de Marcouyeux (34) ; — de Jeanne Fabriaux, du même lieu (35). — Contrat au sujet d'un cheptel entre Léger Bouyssac, bourgeois, du village de la Boldoyre et Antoine Malevialle (41). — Contrat de vente au sujet d'un « paty » contenant une « coupade » entre François Vergne, du village de Puymas-Haut, et Léonard Soulié (42).

1725. — Contrat de mariage entre Guillaume Viallanes, laboureur, du village de Neyrat et Anne Reyt (1). — Information par le juge de la juridiction ordinaire de Lafage pour Léonard Lavaur, prêtre, contre Antoine Vergne, au sujet du vol d'une « quazasque » (2). — Sentence pour François Clerey, M^e chirurgien, de Saint-Hilaire-Foyssac, contre Jean Chambrette, du bourg de Lafage (9).

1726. — Sentence de la juridiction de Lafage pour Pierre Pintou, laboureur, du village de Constans, pour Marie Rouby, pour Pierre Audremer, pour Antoine Desblas, curé de Lappleau, etc. (1-6). — Information faite par Barthélemy Chabrierre, juge de Lafage, contre Jean Tauton, laboureur, pour Marie Mas, au sujet de coups et blessures (8). — Etc.

E1070. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1738-1740 — Mas. — Minutes. — Prix fait entre Antoine Chateau et Pierre Queille, couvreurs, du village de Freignat, paroisse de Saint-Bazile, par lequel le dit Queille, s'engage à « creuzer et apprester vingt-trois charretées de tuilles parée et prette à percer, moyennant la somme de trente livres et quatre septiers de bléd seigle, mesure d'Esgletons » (1). — Contrat de mariage entre Léonard Boullègue et Jeanne Patène, du village de Chabaniers, paroisse de Lafage ; les conjoints s'engagent, de l'avis de leurs plus proches parents à « sollennizer en face de nostre sainte mère esglize, lorsqu'une partie en requiera l'autre, aux peynes de droits et pour le support des charges dudit présent mariage a esté convenu que l'espoux sera tenu d'aller faire son actuelle régence en la maizon et compagnie de la dite Patene et abilier ladite espouze en son honneur et condition... etc. » (4). — Testament de Cerisse Chassaignard, brassier, du village de Meyrignac (7). — Contrat de louage entre Léonard Chazal, du village de Longy, et François Malerenche, maréchal, « d'une enclume, un soufflez, un estolz, deux marteaux et deux payres de tenailles » moyennant, douze livres, annuellement (9). — Vente par François Lenoir, du village du Feyt, à Pierre Eyx, du village, de Constans, paroisse de Lafage, d'une châtaigneraie appelée del Boucharel, de la contenance d'une sétérée pour le prix de soixante livres (15). — Contrat de mariage entre Jean Masnes et Françoise Masmes, du bourg de Lappleau, et délaissement de biens en faveur du sieur de Laborderie, créancier (16).

1739 — Transaction entre Jean Planche, marchand, du village de Bourlhioux, et Jean Salles, relative à une sentence rendue à la bourse consulaire de Tulle 1614 (28). — Vente par. Louis Tremoulet, laboureur, du village de Chastaigner, en faveur de Léonard Boullègne, « d'un sieur

pasty de goutal, moitié brousse et un pasty de brossier. tout ensemble appelé de Gouttelarge, contenant une cestérée » moyennant vingt-quatre livres (34). — Contrat de mariage de Jean Salles et Françoise Breuil, du village de Bourlioux, paroisse de Lafage ; l'épouse apporte en dot « un coffre fermant à clef, déjà uzé aveq ses ferrements, une escuelle d'estaing commun, six linseuls... » et trois cents livres (36). — Ferme d'un pré appelée del Viouyx, sis au village des Ayres, de la contenance d'un journal ou environ à faucher d'homme » et d'une terre appelée de la Solle, située dans le tènement de Feyt, pour la somme annuelle de huit livres (39). — Bail passé à litre de métairie par Jean Chaminade, sieur des Bouyges, de Pranvialle, en faveur de René Demathieu, du village de Barrière, paroisse de Darnès, d'un domaine sis à Pranvialle, pour neuf années, à la date de notre Dame de mars. Ce domaine contient « un payre de beufs appréciés cent seize livres, quatre vaches, sçavoir, deux de plènes, et deux aveq leur suite, le tout de divers poils, appréciés vingt-cinq livres pisse, plènes ou avec leur suite : vingt brebis, sçavoir douze avec douze agneaux de suite, appréciés trente sols pisse, et les autres huit sans agneaux, appréciés trente sols pisse, de divers lanages... » (41). — Donation à la communauté des pères Récollets d'Argentat d'une somme de neuf livres par Cerisse Boullègue, du village de Lafage, dans le but d'obtenir des messes pour le repos de son âme (47). — Prix fait entre Étienne Rigual et Jean Bassignac, du village de Constans, paroisse de Lafage, pour la construction d'une maison (57). — Bail passé par Étienne Debernard, bourgeois, de la Chapelle-Spinasse, en faveur de Bernard Aygues, du village de Pradines, paroisse de Saint Hilaire Foyssac, d'un domaine sis dans le susdit village (67). — Etc.

E1071. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1740-1742 — Minutes. — Nomination d'un syndic pour la paroisse de Marcilhac « Nous, Charles Mas, notaire, habitant du bourg de Lafage, sur la réquisition à nous faite par Jean Chassignard, syndic de Marcillac, devant les habitans assemblés au son de la cloche, avons fait lecture d'une requête présentée à Monseigneur l'intendant par messire Pierre Combret, sieur de la Beysserie et réponse portant que ladite requête serait communiquée audit sindiq et habitans... attendu que ledit Chassignard est illitéré et incapable de faire les fonctions de sindiq, il a requis lesdits habitans de vouloir nommer un ou deux sindits... » Ont signé les témoins Ausoleil, Aubertie, Chambon, Clamadieu, Chassignard (1). — Vente faite par Salvy Armand, de Meyrignac, à Léonard Pradalès, d'un quarteron de terre, d'une séterée, mesure d'Égletons, pour la somme de 49 ll. (11). — Attestation des principaux habitants de la paroisse de Lafage et en particulier de Pierre Dodet, régisseur de messire Jean de Roquemaurel, seigneur prieur du présent lieu, portant qu'un sieur Pierre Rouffianges a quitté la paroisse pour aller dans le Vivarais, exercer son métier de maçon, afin de payer ses dettes et impositions. Il est déclaré aussi que Pierre Rouffianges « n'est point un fuyar et qu'il a tiré au sort le mois de juin dernier dans sa dite paroisse, qu'y ont fait un milicien et que de cette année, il n'y a pas heu d'ordre de milice dans la paroisse de Lafage (15). — Vente par messire Jean Brossard, écuyer, sieur de la Nouaille, et dame Marie de Pertuy, son épouse, de Coiral, paroisse de Saint-Merd, à Antoine Charvarie, d'un pré, appelé de las Boisieyres, de la contenance d'une séterée et d'une quartonnée et deux lopins de brossier de quatre séterées, mesure d'Égletons, du prix de 140 ll. (18).

1741 — Estimation faite par les habitants de Saint-Merd-de-Gimel, « encien royal » de la valeur foncière de la paroisse. « Les fonds sont de onze natures différentes, comme terre à saigle qu'y ne produit que de deux en deux ans, de deux médiocre et mauvaize, prés de deux sortes, chastaigneraies de deux sortes, pascages de deux sortes, chaumes ou vétadis, bruyères ou champ frois et bois de fradarasse ; les terres labourables, la sesterée de première qualité, compozée suivant l'ordonnance de mondit seigneur l'intendant, de trente-une perches ou cordes et deux pieds, la perche de vingt pieds de roy en quarré, faizant en total douze mille cinq cents pieds de roy de superficie, doit estre estimée sept sols, bdix deniers de revenu annuel, celle de la seconde qualité ou mauvaize cinq sols. » Les prés de la 1^{re} catégorie sont estimés 20 sols la séterée, ceux de la seconde dix sols ; les bois de fradarasse de chênes ou de bouleaux, 2 sols ; les châtaigneraies sont de faible rapport, « garnies aux deux tiers, sept sols six deniers la séterée, les autres garnies du tiers au quart » 5 sols. Les pacages se divisent en mauvais prés et en gouttes ou marais. Les premiers valent

5 s. les autres 2 s. 10 d. ; les chaumes ou terres en vétardis 2 s. 6 d. ; les bruyères, qui forment la plus grande partie de la paroisse, 1 s. 3 d. la séterée, jusqu'à concurrence de 50 séterées, le reste n'ayant aucune valeur. Les biens-fonds des villages des Borderies, la Rongère, Charal et Libouroux sont « plus mauvais d'un quart. » Les habitants supplient l'intendant d'avoir égard à cet état de choses dans la répartition de la taille. Signé Fraysse, Courtine, Dilliange (34). — Estimation de la valeur foncière de Champagnac par les habitants. Les fonds sont de douze natures différentes. Les terres labourables de première qualité produisent un revenu de 15 s. par séterée, les autres 10 s. La séterée se compose de cinquante perches ou cordes, la perche de 20 pieds en carré, faisant un total de vingt mille (?) pieds de superficie, elle doit être estimée 15 s. ; la séterée de mauvaise qualité 10 s. ; les prés valent les uns 50 s., les autres 40 s. ; les bois sont d'une part des bois taillis et de l'autre des bois de haute futaie ; les premiers sont estimés 10 s., les seconds 8 s. ; les châtaigneraies 15 s., les pacages 10 sols et 6. Les chaumes qu'on laisse reposer 10 années, 3 s. ; les bruyères 2 s. 6 d. la séterée jusqu'à concurrence de 50 séterées. Signé : Duboys, Trinsoutrot, Miginhac, Longy (35). — Acte d'estimation de la paroisse du Gros-Chastang. Les terres labourables, d'une superficie de 15,000 pieds, ont un revenu annuel de 10 s. la séterée ; 5 sols forment le revenu des terres de mauvaise qualité. Les prés rapportent 18 s. et 9 s. ; les bois 2 s. 6 d. la séterée ; les châtaigneraies 10 s. et 5 s. ; les pacages 5 s. et 2 s. ; les chaumes, après un repos de 15 ans, 2 s. 6 d. ; les bruyères 4 deniers jusqu'à concurrence des 50 premières séterées (44). — Etc.

E1072. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1743 — Mas. — Minutes. — Tableau des collecteurs de la paroisse du Jardin, dressé en deux colonnes, jusqu'à 1753 (8). — Contrat de mariage entre Léonard Monjanel et Léonarde Terriouys, de Combebessoux (9). — Vente d'une pièce de terre, appelée Broussard, sise à Champagnac, d'une contenance d'une séterée, mesure de Tulle, moyennant 30 ll. (23). — Transaction passée à Lafage de laquelle il résulte que 100 ll. rapportaient annuellement 2 ll. de revenu (40). — Contrat de mariage entre Jean Couderq, journalier, et Jeanne Montagner, du village de Veronnière, paroisse de Lafage. La dot de l'épouse se compose d'un coffre neuf garni de son menu linge, de 9 linceuls de trois aunes chacun, d'une nappe, de deux aunes de serviettes, et deux aunes de « touaillons », deux écuelles, deux cueillers en étain et de 100 ll. (51). — Vente d'un pré sis au village de Pradines, paroisse de Saint-Hilaire, de la contenance d'un demi-journal pour le prix de 80 ll. (59). — Etc.

E1073. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1744 — Mas. — Minutes. — Vente consentie par dame Lader de Basdeville, de Marcillac, de plusieurs terres sises au village de Bournols, pour la somme de 436 ll. (1). — Vente par la même, en faveur de François Donnedevie, d'un pré, appelé las Ribieyrès, et d'un champ appelé de las Combes, le tout d'une contenance de 6 séterées, mesure d'Égletons, moyennant 860 ll. Tous les droits de prélation seront transférés à l'acquéreur à condition qu'il paye annuellement 12 deniers ; l'investiture lui sera accordée par le duc de Ventadour (2). — Contrats de mariage entre Jean Eyx et Peyronne Chazal, de Longy, paroisse de Champagnac (14) ; — entre Jean Chassigne et Jeanne Charrière du Jardin (17). — Transaction entre Martial Bouniol et Pierre Pousset, de Saint-Hilaire-Foyssac, relative à certains droits d'hérédité (24). — Prix fait pour la construction d'une boulangerie « en voutte de pierre brochée » et d'un four destiné « à cuyre deux saches de bled chaque f'oy » moyennant 45 ll. (32). — Nomination d'un syndic et des collecteurs de la paroisse de Champagnac-la-Noaille (38). — Procuration donnée par Marie Barrot, de Pranvialle, paroisse de Lafage, au sieur Démichel, procureur « es sièges sénéchaux d'Ussel », contre sa mère, qui s'opposait à son mariage avec un sieur Michel Blanchet, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Clermont, dans le but de l'assigner devant l'official de Limoges (45). — Vente par Étienne Debernard, de la Chapelle-Spinasse, à Martial Faugères, métayer au domaine de Larvaux, de plusieurs meubles et immeubles (47). — Prix fait entre le seigneur abbé de Cardailhac, prieur de Lafage, habitant au château de la Noaille, paroisse de Champagnac, et Mathieu et Mas, entrepreneurs, pour la construction d'une chaussée d'étang, dans le fond de Goutte molle, dans la direction de la Femme morte, à Clergoux, moyennant 399 ll. (56). — Etc.

E1074. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1745-1746 — Mas. — Minutes. — Formation du tableau des collecteurs de la paroisse de Lafage. Il en existe 3 classes ; dans la première sont classés Jean Pintou, de Pranvialle, taxé 36 ll., Étienne Meynier, de Chabaniers, 52 ll. 4 s., Vincent Compte, de la Servarie, 40 ll. 1 s., Jean Van, de la Seneurie, 48 ll. 17 s., Jacques Auzelou et son fils, de Chabaniers, 34 ll. 3 s., Pierre Constans, des Ayres, 27 ll. 15 s., Cerice Boullègue, del Faure, 34 ll. 13 s. (1). — Testament de Léonard Terrioux, journalier, de Saint-Hilaire-Foyssac (9). — Accord entre Jean Salleix et Anne Boudenne, du village de Pradines, paroisse de Saint-Hilaire, par lequel elle abandonne le revenu d'un pré appelé « Laprade », sis au village de Pradines, jusqu'à ce qu'elle ait soldé une dette de 89 ll. et 7 aunes de toile (12). — Accord entre Ignace Dumas, bachelier ès-lois et Jacques Lachaud, de Marcilhac, au sujet d'un droit de servitude appelé « pied d'eschelle » (15). — Contrats de mariage entre Michel Blancher et Marie Barot, de Pranvialle (22) ; — entre Pierre Lalitte, journalier, et Anne Malissard, du village de la Servarie (24) ; — entre François Roche, du village du Fiol, paroisse de la Tronche, et Marguerite Chambrette (29). — Testament de François Fournial, journalier, de Pradines (35). — Obligation de 100 ll. consentie à Jean de Cardailhac, écuyer, par J.-B. Dubois, praticien, du lieu de Fageole, pour rembourser les arrérages dus sur le domaine de ce nom, de 1735 à 1742 (37). — Contrat de mariage entre Pierre Eyx, de Constans, et Jeanne Malissard (44).

1746. — Délibération de la paroisse de Lafage, sur l'utilité de présenter une requête à l'intendant « pour demander des arpenteurs pour arpenter et abonner les fonds de la paroisse et venir à une juste répartition des impositions et maître en règle la taille de chacun, ne la payant que confusément » (45). — Acte de sommation pour le sieur Dillanges, de Roziers, contre Pierre Jouyx, son voisin, au sujet d'une fenêtre (46). — Accord entre Antoine Michallon et Léonard Paliassou, de la Meynie, paroisse de Lamazière, relatif à l'eau des prés du Peuch, par lequel l'un en jouira du lundi matin au jeudi, et l'autre du jeudi au lundi (53). — Etc.

E1075. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1747 — Mas. — Minutes. — Délibération de la paroisse de Saint-Hilaire-Foyssac, au sujet des réparations à faire à l'église, conformément à l'ordonnance de Mgr l'évêque de Limoges, qui avait interdit l'église. L'entreprise a été accordée à Guinot Bassignac, du village de Constans, qui s'est obligé « à descendre le clocher jusques au cordon, surmontant la porte, et pour ce qui regarde les pilliers quy sont aux deux cottés du clocher, ledit Bassignac doit les descendre jusqu'à ce qu'il trouvera le mur sollide pour les rebastir et doit les monter d'auteur de quatre pieds plus qu'ils ne sont prézantement et doit remettre ledit clocher de la mesme hauteur qu'il est et le bastir à chaud et à sable ». Quatre piliers existant dans le cimetièrre seront fournis par la paroisse, qui donnera en outre à l'entrepreneur une somme de 450 ll. (1). — Testament de Jean Lalitte, brassier, du village de Rouffianges (10). — Accord entre Étienne Chambrette et Antoine Passemard, du village de Laborie, au sujet de l'égalisation de la rente due sur les biens de feu Jean Fouret, un pré appelé « aux Bournas de Jouannet » et une châtaigneraie appelée de Lacoste. Le dit Passemard affirmait qu'il était nécessaire d'exécuter une nouvelle palpe, ledit Chambrette ne payant qu'une quarte de seigle, mesure de Neuvic, au seigneur prieur de Saint-Pantaléon, redevance inférieure à celle qui était due (13). — Vente par Étienne Debernard, de la Chapelle-Spinasse, à François Vergne, de Pradines, d'un pré de six séterées, mesure d'Égletons, moyennant 240 ll. (18). — Vente par le même d'une terre appelée la Combe, de trois séterées et six coupes, moyennant 130 ll. (22) ; — d'une terre appelée le fond de la Bouyge, située à Pradines, d'une séterée et deux coupes, moyennant 80 ll. L'investiture était accordée par le seigneur de Braquilliange (26). — Vente par Françoise de la Majaurie, dame de la Bessarie, d'un « pastoral » appelé Ducarachon, sis à Teyssonnière, paroisse de Marcilhac, de la contenance de 5 séterées, moyennant 130 ll., avec obligation pour l'acquéreur de payer la redevance due au seigneur de la Noaille (31). — Testament de Marguerite Chabaniers, journalière, du bourg de la Chapelle-Spinasse ; elle donne 15 ll. pour être ensevelie dans l'église et obtenir des messes et lègue 15 ll. aux pères du couvent de Saint-Projet (35). — Délibération de la paroisse de Lafage, dans le but d'exprimer sa satisfaction du « tarifement » que le consul a eu la bonté d'ordonner. Il a été remédié ainsi aux abus de pouvoir des

collecteurs, mais on n'a pas fait cesser cependant les fausses déclarations, aussi supplient-ils l'intendant de faire dresser la palpe de la paroisse, de nommer deux « experts abonateurs » et de composer un registre sur lequel tous les propriétaires « seront rangés par ordre alphabétique, après quoi sera faite le rôle des tailles, la fixation de leurs costes personnelles » (39). — Etc.

E1076. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1748 — Mas. — Minutes. — Délibération de la paroisse du Jardin, ayant même objet que celle de Lafage, mentionnée plus haut (1). — Procès entre Léonard Lavaur, prêtre, docteur en théologie, curé de Lafage, et Guinot Bassignac, maçon, du village de Constans, devant le sénéchal de Ventadour, au sujet d'un pré, sis à Vernières, de la contenance d'un journal et demi et une coupe « la dite coupe, mesure d'Égletons, dont dix au setier, mesure uzittée dans l'endroit ». Ce pré était la seule possession du curé de Lafage au village de Vernières (2). — Contrat de mariage entre Pierre Cantou, brassier, du village de la Servarie et Marie Van. La dot de l'épouse se compose « d'un coffre tout neufs garny de ses ferrements et de son menu linge et de six linseuls de toille prime du pays, huit aunes de serviettes, une nappe de deux aunes, une escuelle, une assiette et une cueillerée, le tout d'estaing, une brebis meyriz avec son agneau et une aignelle » et la somme de 498 ll. (15). — Bail consenti par Marianne Chassaigarde, de son domaine d'Eyrein, en faveur de Jean Porte, pour cinq années, moyennant une redevance de 8 setiers de seigle, 5 setiers de blé noir, mesure de Tulle, six livres de beurre, 3 livres de laine, 6 fromages de brebis, payables à la Toussaint ; Jean Porte devra payer la rente qui est due au seigneur de la Noaille et le guet au duc de Ventadour. Inventaire du mobilier et des instruments aratoires (19). — Inventaire dressé en vertu d'une autorisation du juge de Coudert, de la succession de Pierre Faure, à la demande de sa veuve. Dans un coffre se trouvaient « de petites balances avec un petit marc à pezer tabac et environ une livre de tabac, que la dite veuve nous a dit estre son commerce » (23). — Vente d'un pré par Étienne Gibiat, de la contenance d'un journal, sis au village de Rossignol, moyennant 200 ll. avec faculté de rachat dans un délai de 10 ans (34). — Ferme des cens, rentes et dîmes de la paroisse du Jardin, accordée par le procureur d'Hector de Lévy « présentement de l'esglize et compté de Lion, seigneur prieur commendataire de Saint-Pierre le Moustier Ventadour » à Nicolas Compte, docteur en théologie, curé du Jardin, pour le prix de 350 ll. mais avec une déduction de 300 ll. à titre de pension congrue (38). — Délibération de la paroisse de Saint-Hilaire-Foyssac, pour obtenir la confection d'une nouvelle palpe et l'expertise de la valeur des fonds et arriver à une meilleure répartition des impositions (40). — Etc.

E1077. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1749-1750 — Mas. — Minutes. — Testament de Léonard Verronnières, du village de ce nom (15). — Vente d'une terre appelée de la Chabane, sise au bourg de Saint-Hilaire-Foyssac, d'une sétérée et 9 coupes, moyennant 66 ll. (16). — Convention entre Jean Van, Jean Froumajoux, et Pierre Pintou, collecteurs des deniers royaux de la paroisse de Lafage, par laquelle Jean Van se charge d'opérer seul la levée des impositions et bénéficie de la quotité revenant à ses collègues (18). — Transaction entre les héritiers d'un sieur François Comte pour obtenir le paiement de diverses créances (30). — Vente par Étienne Chabrière, praticien, du bourg de Champagnac, à Louis Chabrière, du village de Lavialle, paroisse du Jardin, d'un bois, appelé le bois de Champagnac, de la contenance de deux sétérées, mesure de Tulle, moyennant 90 ll. (32). Accord intervenu entre Étienne Debernard, syndic fabricant de l'église de la Chapelle-Spinasse, et Léonard Dizieix, qui se reconnaît débiteur envers l'église d'une somme de 228 ll. et s'engage à payer un revenu annuel de 11 ll. 3 s. destiné à l'acquisition de l'huile nécessaire à l'église (33).

1750 — Vente par Martin Darrieux, notaire royal, Juge de Ste-Fortunade, d'une terre appelée del Pessou, sise au village de la Bourgade, de la contenance d'une sétérée, moyennant 26 ll. (38). — Rente constituée de 5 ll. consentie par Léonard Treinsoutros, laboureur, de Chabrières, paroisse de Champagnac, en faveur de Léonard Boullègue, maçon, sur un pré appelé de Goutte Queyssou, confrontant à la rivière le Doustre (42). — Quittance de 14 ll. donnée par Léonard Boullègue, laboureur, collecteur de la paroisse de Lafage, à Pierre Castanié, marchand voiturier, du village de

Chataigner, somme représentant sa cotisation (51). — Partage de l'eau qui descend du pré de las Barrieras, sis au village de Chancelve, paroisse de Roziers, entre Étienne Mouliés, laboureur, et Léonard Védrenne (57). — Testament d'Antoinette Chabrière, de Lafage (72) ; — de Marguerite Boullègue (74) ; — contrat de mariage entre Martial Ayguesperse et Antoinette Bech, du village de Rossignol, paroisse de Saint-Hilaire-Foyssac (80) ; — entre Antoine Longy, du village de Marcouyeux, paroisse de Champagnac, et Antoinette Vergne. La dot de l'épouse se compose de 2 coffres, 4 linceuls, 1 nappe, 1 écuelle, 1 assiette et 1 cuiller et de 160 ll. (83). — Cession de biens faite par Antoinette Lardenotte à sa sœur Marguerite, du village de Ceyrat, moyennant la somme de 90 ll. — (96).

E1078. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1751 — Mas. — Minutes. — Échange entre messire du Boucheron, écuyer, seigneur de Saint-Hippolyte, et Pierre Pinardel, d'un pré appelé de la Bellie, contenant 4 séterées, d'un brossier de 3 hémines, appelé de la Femme morte et d'une pièce de chaume, appelé de la Gane, contre un pré, nommé Pouveyrie. Pierre Pinardel devait payer au seigneur une redevance annuelle de 4 coupes de seigle sur le pré de la Bellie, et trois sols sur les deux autres fonds (2). — Contrat de cheptel d'une vache, acquise moyennant 29 ll. et de deux petits taureaux, d'une valeur de 51 ll. intervenu entre Jean Chaminade, sieur de Bouyges, bourgeois, du village de Pranvialle, et Léonard Pintou (6). — Vente par Léonard Longy, praticien, du village de Longy, à André Neyrat, du village du Bech, d'une bruyère de 8 séterées, confrontant au domaine du Bech des Ursulines de Tulle, moyennant 140 ll. ; la rente due au prieur du Moustier sur cette terre sise dans le tènement du Bourry était de 4 deniers (8). — Règlement d'hérédité entre Étienne Clercye et François Clercye, son frère, M^e chirurgien et greffier, de Pradines (13). — Contrat de cheptel duquel il résulte que « onze brebis meyris avec leur aigneau chacune, quatre aignelles doublonnes et un belier » valaient 91 ll. 13 s. (21). — Vente d'une pièce de terre appelée de la Tante, sise au village de Fraysse, paroisse du Gros-Chastang, contenant une hémine, mesure d'Argentat moyennant 66 ll. (37). — Vente d'un bois appelé de la Bernardie, d'une contenance de 22 séterées, mesure d'Égletons, sise au village de la Bourgeade, moyennant 120 ll. (39). — Contrat de mariage entre Jean Condé, couvreur, et Magdeleine Longy, du village de la Vigneyrierie, paroisse de Saint-Basile (48). — Contrat de cheptel de 2 vaches et 1 veau, d'une valeur de 80 ll., passé à Aygueperse (49). — Vente par Léonard Batud, praticien, du village de ce nom, d'un pré, appelé de l'Estanchade, sis au village de Chamaloux, de 3 séterées et un tiers, pour 198 ll. La rente due au prieur de Moustier de Ventadour était de deux coupes de seigle (53). — Nouveau règlement de la rente due à messire Charles de Lauthonye, seigneur de Lafage (?) et d'Habilis, sur le tènement d'Habilis Soustre ou Couche, sis dans la paroisse de Saint-Paul. Un contrat de 1619 l'avait réglé ainsi qu'il suit : 2 séterées de froment, 5 de seigle, 2 d'avoine, 1 poule, 2 poulets et 8 sols ; la taille aux quatre cas généraux était réglée à 8 sols et la rente annuelle à 5 ll. ; l'engrais des porcs était abonnée à 5 ll. M^e Mas, notaire et arpenteur juré, choisi pour faire l'arpentement du tènement, devait recevoir 2 s. par séterée, mesure de Saint-Chamant, et 3 sols par séterée, mesure de Tulle (55). — Vente d'un pré et d'une petite châtaigneraie, appelé, du Pradel, sis au village de Pradines, le tout d'une contenance de 2 séterées et 7 coupes, moyennant 170 ll. (64). — Etc.

E1079. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1752-1753 — Mas. — Minutes. — Délibération de la communauté de Saint-Hippolyte, relative aux modifications à apporter au rôle de la paroisse. Voici le relevé de quelques cotes d'imposition : Hélie Chabrière, maréchal, du bourg de Saint-Hippolyte, 50 s. Léonard Carssenat, du village de Leymonerie, sabotier, 16 s. ; un charpentier, 3 ll. 6 s. 8 d. ; un charron, d'Escouardisses, 33 s. 4 d. Ni le syndic de la paroisse, ni les collecteurs, sauf deux, ne savaient signer (1). — Quittance de 20 ll. donnée par Pierre Thomas, avocat, docteur en théologie, curé de Lafage, à Pierre Constans, laboureur (4). — Cession de dettes entre messire Martial de Braquillanges et sieur Barthélémy Chabrière, juge de Sédière et de Maumont, habitant le bourg d'Eyrein (8). — Vente par messire de Braquillanges, seigneur de Mortegoutte, d'un pré appelé le Pradel de Longue Saigne, contenant une séterée et d'un chaume, d'une égale contenance, moyennant 130 ll. (13). — Vente par Jean

Chaminade, sieur des Bouyges, du village de Pranvialle, d'un pâturage et d'un brossier, appelés le Fourchadis, et sis dans le tènement de Gaumont, contenant le premier une séterée et demie, le second 6 séterées et demie, moyennant 150 ll. (21). — Contrats de mariage entre Antoine Couderc, maçon du village de l'Échamel, paroisse de Laval, et Jeanne Buysson (25) ; — Jean Vialle, maçon, du village de Puyabilier, et Marie Vergne (34). — Vente par Léonard Besse, laboureur, du village d'Escouadisse à messire de Braquillanges, d'un pré, appelé del Vallen, de 4 séterées, mesure de Tulle, d'un autre pré, appelé de Feuillet, avec un taillis, d'une contenance de 2 séterées $\frac{3}{4}$, et d'un pré, appelé le Pessou, de 2 séterées, sis à Escouardisse, moyennant 550 ll. (31).

1753 — Cheptel entre Martin Bretounesche et Jean Dumond, marchand, de Graffeuille ; 3 vaches, dont une avec son veau et les deux autres pleines, étaient estimées 141 ll. ; 10 brebis avec leurs agneaux, 67 ll. (45). — Mise en société d'un moulin, sis au village d'Escouardisse, sur le ruisseau de Ganiou (46). — Transaction par laquelle Peyronne Lanissou, du village de Rouffianges, reçoit, à titre de dommages-intérêts, 90 ll. d'Antoine Talin, qu'elle accusait de l'avoir séduite (63). — Contrat de mariage entre Pierre Marcouyeux, du village de Rouffianges, et Françoise Jarrige (67) ; — entre Jean Fioux, de Puyabilier, et Louise Comte (72) ; — entre Antoine Eyx, du village de Constans et Catherine Bazel (74). — Vente par Antoine Rivière, aubergiste, à M^e François Boy de Lacombe, juge de Roussille, de divers meubles et immeubles, sis au village du Four, paroisse de La Mazière, moyennant 993 ll. (78). — Échange entre ce dernier et François Roussel, de Lasserre, paroisse de Lamazière, de plusieurs immeubles (79). — Testament de Jean Daudinot, journalier, du village d'Aygueperse (83). — Obligation de 30 ll. souscrite par Jean Rouffianges et Pierre Viers, du village de Vergne, paroisse de Lafage, au curé de ce dernier lieu (97). — Vente par Cerice Boullègue, laboureur, du village de del Faure, à Pierre Thomas, avocat, curé de Lafage, d'un pré, appelé de la Guiouze, située dans le tènement de ce nom, de la contenance d'un journal, moyennant 99 ll. (100). — Vente par Jean-Ignace Dumas, bachelier ès-lois, de Marcilhac, d'une terre de 2 séterées et d'un brossier d'une hémine, moyennant 120 ll. La rente était payée au seigneur baron de Laroche. Un des témoins était Jean-François Lespinasse de Pebeyre (103). — Contrat de cheptel entre le curé de Lafage et Louis Gaye, du village de Vergne (107). —

E1080. (Liasse-) — 55 pièces, papier.

1762 — Mas. — Minutes. — Vente faite par sieur Antoine Sargueil Delmas, bourgeois du bourg de Saint-Hilaire-Foissac, en faveur de Guillaume Ponty, d'un jardin, appelé l'Hort du Chastel, d'une contenance de 3 « vestidours et demy », moyennant 60 ll. (6). — Vente par sieur Antoine Debernard du Fondonnet, de la Chapelle-Spinasse, d'un brossier, appelé la bouyge du Peuch du Breuil, sis au village de Saleyx, d'une contenance de 6 séterées, moyennant 107 ll. (12). — Double contrat de mariage entre Léonard et Jean Besse, du village de la Maureille et Léonarde Lalitte et Antoinette Van, mère et fille (13). — Vente par messire Léonet de Saint-Hippolyte, héritier de feu messire Jacques du Boucheron, d'un paccage, appelé l'auriol de Caux, d'une contenance de 2 séterées, six vestidours, et d'une terre appelée le grand champ de Caux, de 3 séterées, moyennant 299 ll. et une rente foncière de 3 d. (28). — Bail consenti par Henri Decombre, bourgeois, ancien consul de la ville de Tulle, de son domaine du village de la Bourgade, moyennant une redevance annuelle de 30 setiers de seigle, 10 de blé noir, 12 livres de bourre, 12 fromages, 6 livres de laine et une somme de 18 ll. (49). — Etc.

E1081. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1763 — Mas. — Minutes. — Inventaire des meubles de feu Nicolas Durand, journalier, du village de Vergnes (20) ; — de Pierre Fournial, laboureur, de Prach, paroisse de Marcillac-la-Croisille (22). — Obligation de 42 ll. 9 s. souscrite en faveur du curé de Lafage, par Léonard Pranchères, laboureur, du village de Pradiaumergnes (27). — Vente faite par Martial Estivaux au comte de Roquemaurel, d'une pièce de terre appelée quarade, sise à Champagnac, dans le but d'obtenir les droits de lods et vente de certains fonds, dont le comte était seigneur foncier, et qu'il pouvait « retenir à soy par droit de prélation et puissance de fief noble » (34). — Ferme du domaine de la Boyssièrre, paroisse de Champagnac, par messire Jean de Rocquemaurel, chevalier, moyennant une

redevance annuelle de 260 ll. ; 24 livres de beurre, et « un voyage de six lieues de distance du château de la Noaille » (58). — Nomination d'un syndic fabricien pour la paroisse de Lafage. Sur 36 habitants, présents à l'assemblée, 4 seulement savaient signer (71). —

E1082. (Liasse.) — 28 pièces, papier en mauvais état.

1764 — Mas. — Minutes. — Contrat de cheptel entre Antoine Debernard, sieur du Fondonet, et Louis Leyris. Une paire de bœufs achetés à la foire de Saint-Médard, à Saint-Merd, étaient estimés 150 ll. (10). — Inventaire des effets, meubles et biens délaissés par feu Jean Martin Clamadieu, du lieu del Faure, paroisse de Marcillac (17). — Testament de Marie Rouffy, veuve de Jean Couniassou, brassier, du village de Lavialle (26). — Sommation de Jean Besse, huissier, d'Égletons, à la requête de François Château, maçon, de Marcillac (27). — Requête de ce dernier adressée au juge général du duché de Ventadour, afin de faire dresser l'inventaire par huissier des biens laissés par son beau-père (28). —

E1083. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1765 — Mas. — Minutes. — Vente par Pierre Pintou, du village des Ayres, au curé de la paroisse de Lafage, d'un pré appelé le pré long, situé à Pranvialle, d'une contenance de 7 sétérées, moyennant 220 ll. ; le seigneur foncier était le prieur de Lafage (9). — Vente par sieur de Labeysserie et la Faucherie, coseigneur de Marcillac, un des gens d'armes de la garde ordinaire du roi, d'une pièce de terre, appelée la Ribière, de la contenance de 2 sétérées, moyennant 99 ll. Le seigneur foncier était le seigneur de Monestier, qui percevait sur la dite terre un quarteron de seigle (13). — Abandon de créances par Pierre Chauzes, du village de ce nom (17). — Vente consentie par Jean-Ignace de Pertuy, sieur del Theil, du village de Noaille Haute, d'un pacage, faisant partie de son domaine du Saleix, pacage appelé del Mouly, confrontant au communal dudit village et au ruisseau du Graulier, moyennant 12 livres (23). — Cession d'une créance de 123 ll. par Pierre Thomas, curé de Lafage (51). — Etc.

E1084. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1765 — Mas. — Minutes. — Obligation de 46 ll. souscrite par Jeanne Devès, du village de Chabaniés, en faveur de Pierre Thomas, curé de Lafage (5). — Prorogation de ferme faite par le comte de Rocquemaurel à Léonard Rochechaussière, brassier, du domaine de la Boissière, paroisse de Champagnac. Le dit fermier devait avoir le droit de moudre ses grains au moulin de la Nouaille, à condition de contribuer à l'entretien de la couverture et des meules dudit moulin (9). — Quittance de 36 ll. donnée par Jean-Baptiste Buysson, curé de Saint-Pantaléon (29). — Vente par Jean et Joseph Chaminade, sieur des Bouyges, d'une terre d'une sétérée faisant partie du champ de la Meynie, moyennant 30 ll., avec faculté de rachat (37). — Délibération de la communauté de la paroisse de Lafage, portant cession moyennant 36 ll. en faveur de Martine Bassignac, de tous les droits que la dite communauté avait sur l'héritage de feu François Faure (40). — Contrat de cheptel entre Léonard Chabrière, laboureur, du village de Marcouyeux, et Léonard Prachères, de Lavialatte (56) ; — entre Jean Chauvarie et Étienne Van, du village de Pranvialle (67). — Vente par Antoine Sargueil, sieur Delmas, bourgeois, habitant de Saint-Hilaire-Foyssac en faveur de Pierre Malissard, laboureur, du village de la Servarie, d'un jardin appelé l'Hort du Puy, sis dans ce dernier village, de la contenance d'une hémine, ainsi que d'une mesure y attenant, moyennant 80 ll. (66). —

E1085. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1767 — Mas. — Minutes. — Rapport d'expert relatif au bornage d'une pièce de terre appelée le Goutal, sise au village de Vergnes, paroisse de Marcillac (27). — Traité entre Antoine et François David, père et fils, portant délaissement de fonds en faveur dudit François (30). — Vente par les sieurs Chaminade, sieur des Bouyges, père et fils, en faveur de Pierre Thomas, curé de Lafage, de deux pièces de terre, appelées l'une Coualou et contenant deux sétérées et 8 vestidours, moyennant 72 ll. ; les deux terres faisaient partie du champ de la Meynie des dits vendeurs et relevaient du seigneur prieur de Lafage (32). — Ferme accordée par Léger Coulaud, brassier, du village de Marcouyeux, d'un pré, appelé de Sergueil, contenant 1 journal et demi et d'une terre, d'une

contenance d'une séterée, sis au village de la Bourgeade-Basse, moyennant 19 ll. de rente annuelle (41). — Vente par Pierre Dubois, praticien, de Fageolle, à messire Jean de Roquemaurel, d'une pièce de terre, appelée le champ de Tras Lescure, sise dans le tènement de Fageolle, et contenant 12 séterées, 4 coupées, mesure de Tulle, moyennant 395 ll. Le seigneur foncier était l'acquéreur (66). — Vente faite par les sieurs Ballets, bourgeois de Roziers, à Léger Debernard et demoiselle Antoinette Terriou, conjoints, de divers immeubles sis à Roziers (75). — Contrat de cheptel entre Jean Miginiac et Léonard Treinsoutrot, du village de Chabrières (81). — Etc.

E1086. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1768 — Mas. — Minutes. — Vente par Marianne d'Huguet, du village des Moulins, paroisse de Marcillac, en faveur d'Étienne Van, marchand, de la Seneyrie, paroisse de Lafage, d'un pré appelé le pré grand, anciennement de la Marciliagère, sis dans le tènement des moulins de la contenance de 5 séterées, moyennant 340 ll. ; le seigneur foncier était le comte de Roquemaurel (9). — Vente par Joseph Chaminade, sieur Delmont, bourgeois, habitant le village de Pranvialle, en faveur d'Étienne Lacombe, laboureur, du village de Constans, d'une pièce de terre, appelée de la Meynie, située dans le tènement de ce nom, de la contenance de 3 séterées, , moyennant 60 ll. (17). — Contrat de mariage entre Pierre Rouffianges et Marie Van, du vidage de Vergne et de Rouffianges (22). — Contrat de cheptel entre Guillaume Vales, laboureur, du village de Chabanes, paroisse de Saint-Hilaire-Foyssac, et Antoine Couderc, maçon. Deux vaches, l'une avec un veau, l'autre pleine, avaient été acquises à la foire de Sainte-Valérie, à Lafage, au prix de 92 ll. 5 s. (23) ; — entre François Lenoir, brassier, et Pierre Bassignac, maçon, du village de Constans (25) ; — entre Martin Buysson, et André Neyrat, maçon, du village du Bech, paroisse du Jardin (27). — Ferme consentie par messire de Roquemaurel, comte de la Nouaille, en faveur de Jean Forzès, de son domaine de Lavialatte (39). — Vente par Joseph Chaminade, sieur Delmont en faveur de Jean Freyssinel, maçon, du village des Borderies, paroisse de Saint-Merd, d'un « brossier ou mauvaise Bessade appelé dessus le pré long, de la contenance de 6 séterées, moyennant 45 ll. (45). — Accord entre Marie Aubertie, de Marcillac, et Jean Charrière, portant quittance en faveur de ce dernier (55). — Cession de droits d'héritage, faite par Jean Charral, dit Chastrou, brassier, du village de Chabanes, en faveur de Jean Charral, cabaretier (57). — Cheptel consenti par Pierre Cathounet, brassier, du bourg de Saint-Hilaire-Foyssac en faveur de Guillaume Jarrige ; deux vaches étaient estimées 80 ll. (66). — Cession de droits légilimaires par Duminy et Antoine Libouroux, du village de la Coulauge, paroisse du Gros-Chastang (67). — Vente consentie par Jean Braud, de Pradines, paroisse de Saint-Hilaire, en faveur de sieur Martial Ayguesperce, bourgeois, de Vielbans, d'un pré appelé del Cros, sis à Pradines et de la contenance de 3 séterées, mesure d'Égletons, moyennant 460 ll. (82). — Etc.

E1087. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1769 — Mas. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Ayguesperce, bourgeois, et Thérèse Clerin, de Tulle (4) ; — entre Léonard Frizé, brassier, de Saint-Hilaire-Foyssac, et Antoinette Rebeyrolle, du village de la Bourgeade (11). — Ferme consentie par messire de Roquemaurel, à Pierre Contensouze, d'un domaine, sis au village de Lavialatte, paroisse de Champagnac, contenant 3 bœufs, estimés 175 ll., un taureau, 45 ll. 4 vaches 180 ll. 20 moutons, 55 ll., 31 brebis et 7 agneaux, 180 ll., 1 chèvre, 7 ll., deux cochons, 12 ll., 2 chariots 9 ll.. moyennant 180 ll., 15 livres de beurre, un caillé par agneau et 2 voyages par an avec une paire de bœufs, « l'un au vin, l'autre à Argentat ou à Tulle » ; le dit fermier devra aussi aider à retirer les foins des prés de Champagnac dudit seigneur (15). — Rétrocession de droits d'héritage faite par Jacques de Pertuy, sieur del Teil, bourgeois, habitant du village de Noailles, en faveur de Martin Breuil (26). — Transaction entre sieur Martial Ayguesperce, Jean Tauton, du village de Vielbans, portant cheptel et délaissement de fonds en faveur dudit Ayguesperce (29). — Contrat de cheptel entre François Jauberton, brassier, du village de Chabanes, et Étienne Breuil (30). — Vente par Pierre Mazarnier, du village de Gibiat, paroisse du Moustier-Ventadour, d'un pré, de 6 séterées, appelé el Mouly, sis au village de Masvalex, moyennant 140 ll. (40). — Accord entre Pierre Thomas, curé de Lafage, et Jean Valèze,

relatif à un contrat de cheptel (47). — Obligation de 90 ll., souscrite en faveur du curé de Lafage, par Pierre Jarrige, brassier (47). — Etc.

E1088. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1770-1771 — Mas. — Minutes. — Vente consentie par le sieur Desbouyges, du village de Pranvialle, en faveur du curé de Lafage, d'un pré, sis dans ce dernier lieu, de la contenance d'une sétérée, moyennant 110 ll. La rente foncière était due au prieur de Lafage (3). — Ferme consentie par Jacques de Pertuys sieur del Theil, en faveur de Benoît de Pertuys, d'un domaine, sis au village de Salles, paroisse de Laval, contenant plusieurs bestiaux, estimés 750 ll., moyennant une redevance annuelle de 45 sétiers de blé de seigle, 37 s. de blé noir, une somme de 24 ll. et une vinade pouvant être remplacée par 6 ll. (10). — Obligation de 138 ll. souscrite en faveur du curé de Lafage (17). — Autre obligation de 97 ll. en faveur du même (14). — Vente consentie par le comte de Roquemaurel, d'une pièce de terre, sise à Fageolle, d'une contenance d'une sétérée, mesure de Tulle, moyennant 90 ll. (18). — Obligation de 167 ll. souscrite en faveur du curé de Lafage (29). — Récolement du tableau des collecteurs de la paroisse de Lafage (44). — Lettre de change de 61 ll. souscrite par Jean Bournat, laboureur, du village de Marcouyeux (51). — Contrat de mariage entre Jacques Saleix, maçon, du village de Verronnière, et Marie Boulègue, de Lafage (80). — Testament de Jeanne Rouffiange, veuve de Pierre Viers, brassier, du village de Lafage (88).

1771 — Ferme consentie par Pierre Moncourier, du Reverteix, bachelier en droit, d'Ussel, de deux prés, appelés l'un les Prades, et l'autre le Peuch Bas, sis à Roziers, moyennant une redevance de 60 ll. (96). — Vente par le même d'une grange avec ses dépendances, appelée de Marcillac, d'un petit jardin appelé l'Hort des Bournards, situés à Roziers, ainsi qu'une terre de 10 sétérées, moyennant 486 ll. (97). — Assemblée des habitants du bourg de Roziers, relative à la nomination des collecteurs de la paroisse. Le tableau des collecteurs est dressé en 3 colonnes, jusqu'en 1803. Voici les noms des principaux ainsi que le montant de leur cotisation. Première classe : Jacques Besse, bourgeois, du village de Veyrières, cotisé à 157 ll. Pierre Bech, laboureur, du village d'Augères, 32 ll. ; Martial Dilianges, bourgeois de Roziers, 60 ll. ; Pierre Bourbon, marchand, de la Dividie, 35 ll. Deuxième classe : François Lestang, du village de Maumont, 12 ll. ; Martin Brelonnèche, du village de Veyrières, 5 ll. ; Léonard Veysière, de Laval, 6 ll. ; Jean Treinsoutrot, maçon, de Laval, 12 ll. ; Troisième classe : Pierre Souny, du village d'Augères, 4 ll. ; Étienne Freyssinge, de Veyrières, 5 ll. ; Léonard Chabaniés, 1 ll. (117). — Cheptel consenti par Jean Beynel en faveur de M^c Jean-Baptiste Lastérie, prêtre docteur-ès lois, curé de Roziers (122). — Ferme des dîmes de la cure de Roziers, accordée au sieur Forgès, moyennant une redevance annuelle de 950 ll., 40 sétiers de blé, un pain de sucre de 4 livres, 2 livres de café (136). — Etc.

E1089. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1772 — Mas. — Minutes. — Testament de messire Martial Annet de Braquilianges, écuyer, seigneur de Mortegoutte, en faveur de Marie Lasselve, sa mère (7). — Ferme du domaine de Queyriaux par le sieur des Bouyges, moyennant une redevance de 14 sétiers de blé, seize de blé noir, dix quarts d'avoine, 1 de pois, 12 livres de beurre, 12 fromages (17). — Vente par Pierre Monteil au baron de Maumont, Reymond Meynard, d'un pré appelé Lapeyrade, situé dans le tènement de Maumont, de la contenance d'une sétérée moyennant 180 ll. (17). — Formation du tableau des collecteurs de la paroisse de Roziers et fixation de la taxe de chacun (19). — Bail à métairie par les sieurs Graviches à Pierre et Antoine Forzès du domaine de la Boissière, situé près du château de Noailles (38). — Testament de François Aygueperse (39). — Déclaration donnée par Messieurs les curés du Moustier-Ventadour, Saint-Hippolyte, Roziers et Saint-Hilaire Foyssac, au curé de la Chapelle-Spinasse, portant que « de temps immémorial, leurs paroisses se rendaient en procession le premier jour de may de chaque année en l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle-Spinasse et que le curé vicaire perpétuel vient les recevoir processionnellement et les accompagne jusques en sa dite église, où étant arrivés ils chantent une messe à l'honneur de la Sainte-Vierge pour la conservation des fruits de la terre, le dit sieur curé leur fournit tout ce qui est nécessaire, et ensuite est obligé de leur donner à dîner à cause de la jouissance de trois petits prés

qu'il pocède dans ledit lieu, lesquels luy produisent vingt quatre livres par an et qui selon la tradition luy ont été délaissés pour fournir à la dépanche des fraix... sans comprendre la rente qu'il en paye annuellement au seigneur prieur de la Chapelle-Spinasse... » Ils ont déclaré ensuite que les contrats et titres de fondation avaient été brûlés lors d'un incendie de la cure (62). — Etc.

E1090. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1773-1774 — Mas. — Minutes. — Tableau des collecteurs de la paroisse de Saint-Hippolyte (1). — Ferme consentie par Blaise de Pertuis, d'un domaine sis à Masvalex, paroisse de Moustier-Ventadour (16). — Contrat de mariage entre Jean Stor, du village du Batud, tisserand, et Marie Roche (25). — Contrat de mariage de Blaise de Pertuis et de Catherine Ayguesperce (46). — Testament de Jean Debernard (50). — Vente par Antoine Chazal et François Guillebeaux, son petit fils, d'un pacage, appelé le Coudert, sis au village de la Clauselde, de la contenance d'une séterée, ainsi qu'une terre, appelée la Fou du lac, de 3 séterées, moyennant 80 ll. (60). — Quittance d'Antoine Forzès, bourgeois et juge de Montaignac et de Maumont (63). — Inventaire des meubles délaissés par Charles Vialle, brassier, de Montaignac (89).

1774. — Contrat de retrait féodal et délaissement de fonds entre le baron de Maumont et Joseph Gane, laboureur, du village d'Arjassou (13). — Testament d'Antoine Forgès, père, juge de Maumont (96). — Vente par Antoine Redondin, d'Égletons, et secrétaire à Paris du conseiller d'État, de Laporte, en faveur de Charlotte de Gaye, veuve de Mathieu d'Ambert, seigneur de Sérilhac, d'un bois faisant partie du domaine de Chassang, paroisse de Moustier-Ventadour, de la contenance de 10 séterées, moyennant 110 ll. (113). - Cession mobilière faite par Léonard Souny, laboureur, du bourg de Vitrac, en faveur de Joseph Buysson (173). — Vente par Léonard Gourdon à Marie-Louise Valon du Boucheron, d'un pré, sis au village de Mamonteil, appelé de Lafon, de la contenance de 3 quartonnées, moyennant 160 ll. (132). — Cession par sieur Dachaud, curé à messire Desarge, seigneur de la Salesse de la somme de 460 ll. (155). — Etc.

E1091. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1755-1776 — Mas. — Minutes. — Inventaire des meubles de Jean Auchabie, de la Chapelle-Spinasse (1). — Cession d'une somme de 37 ll. par le curé de Lafage à Marguerite Vergues (25). — Vente par Jean Bargi, curé de Palisses, docteur en théologie, d'un domaine sis à Auchère (35). — Déclaration donnée par Antoine Longy, M^e maçon, de Lafage, à messire Joseph Lachaze, écuyer, de Saint-Germain-Lavolps, portant qu'il lui est dû 50 ll. pour réparations au château dudit seigneur (37). — Inventaire des meubles et effets de Pierre et Antoinette Gaye, aubergistes, de Roziers (38). — Accord entre Mathieu et Martial Diliange, portant règlement d'héritage (67). — Arrêté de comptes entre Léonard Plas, métayer, et le baron de Maumont (69). — Inventaire des meubles de Catherine Auchabie, mineure, et nomination de tutelle (74). — Vente par Pierre Peuch, marchand, du bourg de Roziers, à Léonard Brive, bourgeois et marchand de Meymac, d'un pré, appelé de Quiliou, sis à Roziers, de 12 séterées, moyennant 999 ll. (91). — Partage de biens entre Robert Périer et Léonarde Bazaud, du village de Lérin, paroisse de Combressol (93). — Contrat de cheptel entre Mathieu Dilianges et Martial Besse, du village de Veyrières (101). — Testament de Léonarde Forzès, veuve de Jean Garaudie, marchand, du village de Vedrenne (105). — Vente par Martial Ayguesperce, d'un pré sis au village de Roussignol, de 5 séterées, moyennant 180 ll. (117). — Règlement d'héritage entre Jean Patène, laboureur, du village du Peuch, paroisse de Saint-Merd, et Marie Marot (123). — Etc.

E1092. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1777-1779 — Mas. — Minutes. — Délibération des habitants de la paroisse du Jardin relative à la reconstruction du clocher et l'établissement d'une taxe spéciale pour faire face aux dépenses. Les seigneurs de la paroisse étaient le prieur du Moustier-Ventudour, qui outre les dixmes percevait 45 setiers de blé seigle, 700 quarts d'avoine ; le comte de Valon, seigneur du village de Fioux, 18 setiers de seigle, 18 d'avoine, 1 de froment ; M. de Lamirande, lieutenant de maréchaussée, percevait sur le village de Puyabilier 20 setiers de seigle, 15 quarts d'avoine (20). — Vente par

Martial Dilianges, bourgeois, de Roziers, de plusieurs immeubles sis dans ce dernier village (32). — Vente par François Guillebeaux, bourgeois, Égletons, d'un domaine sis au village du bourg, estimé 200 ll. (38). — Vente par Étienne Ballet, bourgeois, d'Eyrein, à Léger Debernard, de Roziers, d'une pièce de terre en friche, appelée le champ de la Barre, de la contenance de 12 séterées, moyennant 180 ll. (47). — Cession mobilière par Gaspard Bournas, marchand, de Saint-Yrieix-le-Déjalat, à Étienne Vant, bourgeois, de la Seneyrie (62). — Accord sur retrait féodal entre Léonard Porte, maçon, du village de Puyabilier, et M^e Jean Fioux, procureur en l'ordinaire de Lafage (71). — Contrat de cheptel entre Martial Bainac et Jean l'Arbre, de Puyabilier. Six vaches pleines étaient estimées 339 ll, et 30 moutons 160 ll. (91). — Accord entre Jean d'Huguet, Léonarde Hospital, conjoints, et Léger Coulaud, portant délaissement de fonds en faveur des conjoints (82). — Testament de Marguerite Cieil, du village de Pradieumergne (107) ; — de Léonarde Trémoulet, du village du Feyt (109) ; — de Marguerite Robert, journalière, de la Chapelle-Spinasse (110) ; — de Jean-Baptiste Longi, de Marcouyeux (117). — Vente par Pierre Ballet, bourgeois, de Roziers, à Léger Debernard et à demoiselle Antoinette Terriou, aubergistes, d'un pré, de contenance de 11 séterées, sis au bourg susdit, moyennant 1497 ll. (114). — Assemblée des habitants de la paroisse de Lafage pour dresser le tableau des collecteurs jusqu'en 1805. Les cotisations des collecteurs inscrits à la 1^{re} colonne varient de 50 à 15 ll. ; celles des collecteurs de la 2^e colonne de 20 à 8 ll. ; les autres de 10 à 2 ll. (176). — Rapport d'expert relatif au bornage d'un pré dépendant de la cure d'Ambrugeat (135). —

E1093. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1780-1782 — Mas — Minutes. — Inventaire des meubles de Jean Cheminade, sieur Desbouiges, bourgeois, du village de Pravialle, paroisse de Lafage. Dans la chapelle se trouvaient « une aube, une nappe d'auteil, garnie en d'antaille, neuf purificateurs demi uzés, un voile en soie, deux chazuples, une en damas, for gâtée et mangée par les rats, l'étoile et manipulle de la même estofe..., deux burettes d'étaing... » (17). — Attestation signée par ses parrains, portant que Léger Mestre, de la Chapelle-Spinasse, a été baptisé (30). — Testament de Marie Peuch, veuve d'Antoine Forzès, de Roziers (34). — Vente par Léonard Grenier, avocat au Parlement, de Lappleau, d'un pré sec, appelé derrière la grange de la Pougne, contenant une séterée, moyennant 160 ll. Le seigneur foncier était le seigneur de Létranges, sire de Maubourg (40). — Inventaire du mobilier de l'héritié d'Antoine Forzès, bourgeois, de Roziers, fait à la requête de Marie Peuch, sa veuve (49). — Testament d'Antoinette Dillanges, de Roziers (67). — Échange de jardins, sis au village du Feyt entre le comte de Rocquemaurel et Jean Longi, du susdit village (72). — Obligation de 60 ll. consentie par Léonard Seuniac, du village de ce nom envers Léger Debernard (77). — Testament de Pierre Peuch, de Roziers (109). — Vente par Pierre Peuch, marchand, de Roziers, en faveur de Pierre Jouyx, d'un pré, de 3 eyminées, moyennant 150 ll. (115). — Certificat pour servir d'extrait de baptême, à Catherine Auchabie, de la Chapelle-Spinasse (118). — 1781. — Délibération des habitants de la paroisse de Roziers, relative aux réparations à faire à l'église paroissiale. Sur 26 membres présents, 12 ont su signer (126). — Obligation de 100 ll. souscrite en faveur du curé de Roziers par Léonard Chabaniers (136). — Contrats de mariage entre Léonard Pradieumergue, du village de ce nom, et Léonarde Fioux, du village de Puyabilier (145) ; — entre Pierre Estrade et Marie Trémoulet, du village d'Espagne (174). — Testament de Jean-Baptiste Lentournes, marchand, du village de la Femme morte (183). — Testament de M^e Pierre Moncourrier, curé de Saint-Hippolyte. L'héritage s'élevait environ à 2,000 ll., sur lesquelles 200 étaient prélevées pour constituer une rente destinée à couvrir les frais d'acquisition de l'huile de l'église paroissiale (187). — Récolement du tableau des collecteurs de Roziers (189). — Quittance finale donnée par Geneviève Debernard à Antoine, son frère aîné, de tous les droits qui lui appartenaient (193). — Échange de diverses propriétés entre Charlotte de Gaye, veuve de Mathieu d'Ambert, d'Égletons, et Jean Clédal, du village de Tounant (104). — Vente par François Médart Guillebeau, avocat, d'Égletons, d'un domaine en mauvais état, sis au village de Chancelve, moyennant 2,100 ll. (209). 1782. — Vente par François de Montal, écuyer, seigneur de Malevialle, de Saint-Geniez-ô-Merle, d'une maison sise au village de Neyrat

(210). — Délibération des habitants de la paroisse de Roziers, concernant les réparations à faire à l'église (218). — Etc.

E1094. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1776-1783 — Roume, notaire a la Chapelle-Spinasse (?). — Minutes. — 1777. — Contrat de cheptel entre Martial Chauffourd, marchand, de Montaignac, et Pierre Salle ; 20 moutons « doublons » étaient estimés 112 ll. (5). — Nomination de Pierre Dillange, bourgeois, de Leymonie, aux fonctions de syndic fabricien de la paroisse de Saint-Hippolyte (10). — Sommation signifiée à Léger Rebeyrolle, propriétaire du moulin appelé le pont du Salin, sur la Doustre, au lieu de Labesse, de moudre les grains de Louise de Sarrasin, veuve de Jean Dubois, écuyer, seigneur de Davignac (23). — 1779. — Testament de Martin Bouisson, laboureur, de Saline, paroisse de Saint-Hippolyte (54). — 1780. — Contrat de mariage entre Antoine Vialanet, journalier, du village de Neyrat, et Marie Chassain (67). — Cession à titre de forme pur Pierre Fournial, maréchal-ferrant, de Montaignac, d un pré, appelé la Chabanes, moyennant une redevance annuelle de 24 ll. (72). — Vente par Jean Fournial, du village de lu Fiayre, d'un pacage et d'un brossier, appelés Elgoutation, d'une contenance de 7 sétérées, moyennant 140 ll. (74). — 1781. — Testament de Pierre Salles, laboureur, du village de Salins, paroisse de Saint-Hippolyte (102). — 1782. — Assemblée des principaux tenanciers du village de Leymonerie, pour choisir un procureur général dans un procès soutenu contre leur seigneur foncier, le marquis de Montaignac (110). — 1783. — Quittance de 24 ll. représentant le salaire d'une année, souscrite par sa servante en faveur de Pierre Chasalon, docteur en théologie, curé de Soudeilles (132).

E1095. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1784-1786 — Roume — Minutes. — Contrat de cheptel entre Pierre Revierre, de Saint-Hippolyte, et Pierre Brette, du Puy-d'Orliac ; 26 moutons étaient estimés 78 ll. (43). — Ferme par Joseph Bergat, de Saint-Hippolyte, « d'un fournial » de la contenance de deux sétérées, moyennant 13 ll. 10 s. de redevance annuelle (51). — Ferme par Antoine Viallanet, laboureur, du village de Neyrat, d'u pré, de contenance de 4 journaux, sis au susdit village moyennant une redevance annuelle de 33 ll. (71). — 1785. — Vente par Antoine Fieux, de Montaignac, d'un jardin, d'une hémime environ, sis à Eyrein, moyennant 49 ll. (85). — Quittance de 15 ll. représentant le prix de 5 setiers de seigle, donnée par François de Sarrasin de Lestang, écuyer, habitant le château de Labesse, à Anne(t) Roche (90). — 1786. — Quittance d'une somme de 1 ll. revenu de quatre années d'une somme de 100 ll. (100) — Testament d'Antoine Nioulier, laboureur, de Leymonderie (115). — Obligation de 37 setiers de blé seigle, à 40 sols le setier, souscrite par Léonard Lestang, laboureur, du village de Neyrat (117).

E1096. (Liasse.) — 81 (?) pieces, papier.

1787-1789 — Roume. — Minutes. — Vente par Léonard Lestang, laboureur, du village de Neyrat, en faveur de François Mondon, maître de cuisine de la marquise de Montaignac, de 42 setiers de blé seigle, mesure de Tulle, au prix de 55 sols le setier (10). — Engagement souscrit par Léonard Lestang, du village de Neyrat, de rembourser, dans un délai d'un an, 14 setiers de blé seigle mesure de Tulle, au prix de 5 ll. chaque (17). — Contrat de cheptel entre Jean Gane, laboureur, du village du Feyt, paroisse de Champagnac, et Léonard Forzet du bourg de Champagnac 17 brebis et 13 agneaux étaient estimés 120 ll. (21) ; — autre contrat de cheptel de 3 vaches estimées 181 ll. 10 s. (22). — 1788. — Contrat de mariage entre Joseph Brette, journalier, de Montaignac, et Louise Fabriel (34). — Contrat de cheptel portant un prix de 246 ll. pour 4 vaches et deux veaux (37). — Récolement du tableau des collecteurs de la paroisse de Saint-Hippolyte de 1789 à 1799. Les principaux collecteurs sont les suivants : Antoine Val, d'Escouadisse, Michel Four, des Estangs, Pierre Artige, de Neyrat, Barthélémy Neyrat, de Salin, Louis Braudebas, de Leymonerie. Sur 11 membres présents à l'assemblée un seul savait signer (41). — Vente par Léonard Lestang, laboureur, de Neyrat, de cent quintaux de foin, moyennant 18 sols le quintal et 90 ll. pour le tout (48). — Vente de 43 setiers de blé seigle, par Pierre Lestang, de Neyrat, au prix de 215 ll. à raison

de 5 ll. le setier (55). — 1789. — Ferme de la dîme en blé seigle appartenant au prieuré de la Chapelle-Spinasse, annexe du prieuré de Grandsaigne, moyennant 150 setiers (73). — Etc.

E1097. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1784-1786 — Debernard. — Minutes. — 1784. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Boudrye, arpenteur, de Saint-Adrian, et Marie Aygueperce (1). — Vente par Jacques Léon, comte de Valon, en faveur de Barthélémy Clément, seigneur de Lagoutte, secrétaire du Point d'honneur, habitant Salagnac, d'un domaine sis à Virolle, moyennant 5550 ll. (2). — 1785. - Procès-verbal de l'état du presbytère du Jardin (17). — Inventaire du mobilier de Léger Mas, journalier, du village de Pradines (31). — Contrat de cheptel de 11 brebis, estimées 24 ll. 15 s. (42). — Quittance de 4 aunes de toile, estimées 6 ll. (60). — Ferme par Léonard Démichel, du village de Sarlat, en faveur de Barthélémy Clément, seigneur de Lagoutte, secrétaire du Point d'honneur, d'un pré appelé de Lagane, sis au susdit village, de la contenance d'une sêterée et demie, mesure de Tulle, moyennant une redevance annuelle de 12 ll. (61). — Divers échanges entre Jean Duffaure, notaire, et Barthélémy Clément, seigneur de Lagoutte, de Meyrignac-l'Église (63). — Prise de possession par Jean Valet, prieur de Montal et chapelain de Maumont, en qualité de procureur du marquis de Conros, en vertu d'une sentence du sénéchal de Tulle, d'une maison, sise à Lachapelle-Spinasse et appartenant à François de Villeneuve (79). — Accord entre Joseph Gautier, du village de Laval, paroisse du Jardin, et François Guillaumie concernant un procès pendant devant le sénéchal de Tulle (81). — Inventaire des meubles et immeubles de l'hérédité de Pierre Sargueil, de Saint-Hilaire-Foyssac, en vertu d'une requête adressée au juge du chapitre de Tulle (82), — 1786. — Résignation par Pierre Lestang, curé de Champagnac-la-Noaille, en faveur de Jean-Baptiste Balet, vicaire d'Ussel et actuellement desservant de Champagnac, du bénéfice de sa cure de Saint-Martin de Champagnac, moyennant une pension annuelle de 400 ll. (112). — Prise de possession de la cure par le susdit Balet (113). — Lettre de change de 250 ll. souscrite par Pierre Bech, laboureur, du village de Neyrat, adressée à sieur Charrain, négociant, de Tulle, en faveur de dame de Sarrazin (121). — Procuration donnée par Pierre Aygueperce, de Vielbans, pour le mariage de Martial Aygueperce et Marie Desure ; contrat de mariage des deux conjoints (135). — Etc.

E1098. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1887 — Debernard, notaire royal de la Chapelle-Spinasse. — Minutes. — Assemblée des habitants de la paroisse du Jardin et déclaration portant que le curé est « suffisamment et honnettement logé et qu'il a reçu des héritiers de son prédécesseur une somme pour faire les réparations locatives. ». Sur 14 membres présents un seul savait signer (13). — Assemblée des habitants de la paroisse de Champagnac-la-Noaille pour la nomination des collecteurs qui devront opérer la levée des deniers imposés sur la paroisse pour les réparations à faire au presbytère. Sur 23 membres présents 5 ont su signer (20). — Quittance de 4 ll. 9 s. revenu annuel d'une somme de 99 ll. souscrite en faveur de Louis-Théodore Clérige, docteur en médecine, de Tulle (21). — Quittance de 39 ll. souscrite par Jean Aygueperce, bourgeois, du village du Battu, en faveur de Jean Clérige, à titre de part afférente à ce dernier sur la levée annuelle de la taille (28). — Quittance de 148 ll. prix de la construction d'une grange et d'un mur, souscrite en faveur de Jean Maisonneuve, maître maçon, du village du Battu (63). — Lettre de change de 99 ll. souscrite en faveur de Jean Lallé, bourgeois et marchand, du village de ce nom (67). — Autre lettre de change de 140 ll. souscrite en faveur de Pierre Aygueperce, bourgeois, du bourg de Saint-Hilaire-Foyssac (78). — Vente de 35 cercles de bois, dont 22 de chêne et 13 de châtaigniers, moyennant le prix de 170 ll., à Saint-Augustin (81). — Acte de procédure relatif à une levée de scellés et à la confection de l'inventaire des meubles, provenant de la succession de dame Marie-Angélique Terrioux, de Chaleix (82).

E1099. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1788 — Debernard. — Minutes. — Inventaire des meubles de la succession de dame Chaleix de Lapraderie, à la requête de François de Lafageardie. Parmi les meubles inventoriés figurent : une paire de boucles d'argent et un petit crucifix en or, garni de deux petits pendants, estimés 20 ll. ; une montre en or avec son cordon et une clé de cuivre, 120 ll. ; un cachet aux armes de la maison, 4 ll. ;

une paire de gants de soie blancs, 2 ll. ; 15 setiers de blé seigle, à la mesure de Tulle, 52 ll. 10 s. ; 2 setiers de petit froment, 11 ll. 10 s. ; 20 ras de noix, 14 ll. ; 80 ll. de laine, 48 ll. ; 81 ll. de chanvre non peigné, 28 ll. ; 31 livres de chanvre en brins, 18 ll. 12 s. ; 25 livres de fil d'éloupe, 8 ll. 15 s. ; 53 livres de grosse éloupe, 8 ll. (1). — Requête de François de la Fageardie, adressée au lieutenant général au siège de Tulle (1). — Procuration donnée par madame de Corbes à son mari, concernant ses droits à la succession susdite (19). — Délibération des habitants de Saint-Hippolyte relative à une imposition extraordinaire de 200 ll. qu'ils proposent pour faire face aux dépenses de la reconstruction de la chaire pastorale (3). — Contrat de cheptel entre Michel Clément, curé de Sarran, et Martial Roche, journalier, relatif à une vache estimée 69 ll. (13). — entre Antoine Freyssinge, de Saint-Hippolyte et Jeanne Peuch (41). — Quittance de 351 ll., montant du prix de vente de 2 vaches, 19 brebis et 4 agneaux, à la foire de Lafage (45). — Quittance de 72 ll. donnée par Marguerite Meylé, du village de Chabannes, à Jean Servarie « pour tenir lieu de tous dépens, intérêts, dommages, provisions que la dite Meylé, pouvait prétendre et demander pour raison d'enfant illégitime » (54). — Récolement du tableau des collecteurs de la paroisse du Jardin (61). — Assemblée des habitants de la paroisse du Jardin, concernant la reddition des comptes des syndics-fabricsiens (63). — Récolement du tableau des collecteurs de la paroisse de Champagnac-la-Noaille (67). — Prix fait de 180 ll. pour la construction de la chaire de l'église de Saint-Hippolyte « de bon bois sec moitié serigier et moitié chêne et dans le même goût, dessein et dans les mêmes dimensions qu'une pareille chaire à prêcher nouvellement construite dans l'église de Rozières » (77). — Etc.

E1100. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1789 — Debernard. — Minutes. — Nomination de syndic pour la paroisse du Jardin (24). — Vente par Pierre Dillange, du village de ce nom, à Bernard Demathieu, d'un jardin et d'une chènevière, de la contenance de 3 séterées, moyennant 200 ll. (48). — Contrat de cheptel entre Léonard Courtine, du village de la Femme morte et Jean Lallé, de Champagnac-la-Noaille (52). — Assemblée des habitants de Saint-Merd pour délibérer au sujet de la propriété de la chapelle, placée au-dessous du maître-autel et dédiée à sainte Agathe, propriété réclamée par le sieur Perthuis (55). — Quittance de 100 ll. et 2 setiers de blé seigle, donnée à titre de dommages-intérêts « pour raison d'enfant illégitime », par Jean Serre, du lieu de Labesse, à Marianne Miginiac (83). — Nomination de syndic pour la paroisse de Champagnac (95) ; — pour la paroisse de Saint-Merd (109). — Partage de biens entre Antoine et Pierre Leu, de Saint-Hilaire (170). — Prix fait de 69 ll. pour la couverture d'une maison entre François Château, couvreur du village de Lafarge, et Antoine Chabaud (123). — Testament de Françoise Moulier, du village de Chancelve (135).

E1101. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1759-1760 — Beynel, notaire royal à Meymac. — Minutes. — 1759. — Quittance de 18 ll. consentie par Léonard Terriou, en faveur de M^e Pierre Mary, procureur d'office de Meymac. Cette somme représentait la pension d'un semestre payée par le prince de Soubise pour un enfant trouvé (2). — Testament de dame Martine de Fénis, habitant le château du Jassauneix (7). — Quittance de 293 ll. consentie par Christophe Dupeyron, procureur des habitants de Meymac, en faveur des religieux, somme représentant la rente constituée due à la communauté de Meymac (9). — Transaction entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu et sieur Michel Mary (14). — Contrat de cheptel de deux taureaux, 2 vaches, 6 brebis et 7 agneaux estimés 172 ll., entre Marguerite Brindel, Jean Rougerie et Jean Malaurent (16). — 1760. — Nomination de Michel Meun comme syndic de la communauté des marchands (29). — Ferme de 36 setiers de blé seigle et 120 quarts d'avoine, à prendre sur les rentes foncières et directes, dues au seigneur de Segonzac sur le village de Roufial, consentie par Annet de Segonzac en faveur de Jean-François Dinemartin (37). — Quittance de 9 ll. consentie par Françoise Beynes en faveur du prince de Soubise, à titre de pension trimestrielle d'un enfant trouvé (38). — Obligation de 62 ll. provenant des arrérages de la rente, due par le seigneur de Gain au prince de Soubise, sur le domaine de Lavaur (39). — Obligation souscrite par Léonard Maison en faveur des fermiers associés des revenus des religieux de Meymac (40). — Diverses obligations de ce genre souscrites en faveur des susdits fermiers pour la rente foncière sur le village de Beynas, de la Gauterie d'Ambrugeat (42-54). — Prorogation de bail et ferme d'un domaine,

appartenant à l'hôpital de Meymac et sis au village de Manioudeix (53). — Obligation de rentes foncières dues aux religieux sur les villages de la Mazière, de Celle, Rouffiac, Beynette (56-64). — Cession de droits légitimaires par Martin Chantereau en faveur de Léger Bourzeix, du village de Roche (80). — Etc.

E1102. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1761-1762 — Beynel. — Minutes. — 1761. — Délibération des habitants de Saint-Germain-le-Lièvre au sujet de modifications apportées à un article du vote de la taille (8). — Transaction relative à une cession de droits légitimaires entre Jean Dupuy de Lafarge, bourgeois, de Meymac, et Jean Jomoneix, du Peuch (22). — Obligation de 350 ll., souscrite aux religieux de Meymac par Antoine Mombazet, de Lavour, à titre de fermier d'un domaine sis dans ce dernier village (29). — Autre obligation souscrite -aux mêmes par Martial Meunier, pour un domaine sis dans le tènement de Treich (28). — Vente d'un millier de « mairain » par Antoine Borie, du village de Lafons, moyennant 80 ll. (32). — Bail de rentes et dîmes consenti par les religieux à Léonard Chauffour ; dîmes des fraux et communaux situés à Meymac, dîmes des agneaux dues sur le village du Breuil, du Vert, de la Grange, de Continsouzes, du Mons, de Lavour, de La Mazière, du Treich, Trioiseau, Desmanoux ; de la moitié de la dîme d'agneaux sur la paroisse d'Ambrugeat ; plus des cens et rentes seigneuriales foncières, directes, sur le village de Lestrade et les tènements de Meymac, consistant en 3 setiers de froment, seize setiers de seigle, 80 quartes d'avoine, 6 ll. d'argent, sept « gelines » et une « vinado » ; des dîmes et grains sur le village de Lespinat ; des rentes d'une quarte et deux coupées de froment, 2 setiers de seigle, 3 s. d'argent, sur le village des Farges, d'une rente de 3 setiers de seigle, 12 quartes d'avoine, due au petit couvent sur le village de Beynas, d'une rente de 2 quartes de seigle, quatre quartes d'avoine, 1 s. 11 deniers, due au prévôt sur le tènement de Trieuc et Martrillas ; de la rente due sur les villages des Boules et Florenty ; de la dîme des grains sur le tènement appelé le tènement du Peuch ; de la ½ des lods et ventes, lesdits religieux se réservant l'autre moitié ; le tout moyennant une redevance annuelle de 710 ll. (37). — 1761. — Bail d'un domaine, sis au village de Laveur, consenti par les religieux de Meymac (69). — Bail des dîmes dues au curé de Saint-Germain, moyennant une redevance de 450 ll. (70). — Nomination de syndics pour la confrérie des Pénitents Blancs de Meymac (76). — Bail à métairie d'un domaine sis au village de Beynette par Charles Duboucheron (79). — Cession de cent livres à l'Hôtel-Dieu de Meymac par Jérôme Mary, bourgeois, de Jarrige (88). — Reconnaissance consentie par Antoine Salaignac et autres habitants du village de Sisternes pour le tènement dons Chazaux, en faveur des religieux de Meymac (91). — Etc.

E1103. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1763-1764 — Beynel. — Minutes. — 1763. — Délibération de la communauté de Meymac sur une requête adressée à l'intendant par le syndic de la confrérie des Pénitents Blancs concernant le nivellement « du foirai!, et du chemin de Croisiac, qui est le grand chemin allant de la ville de Meymac à Ussel » (10). — Bail d'un domaine sis à Manioudeix par le syndic de l'Hôpital (15). — Testament de Marie Terrioux (19). — Donation par Antoinette Duboucheron en faveur du sieur Duboucheron, seigneur de Manoux, juge à Meymac (44). — Vente par Pierre Mazaud de Taphaleschas, d'un petit domaine, sis au village de Celle, moyennant 449 ll. (45). — 1764. — Déclaration par Marguerite Demay et Léonard Planet aux religieux de Meymac portant que c'est par tolérance des dits religieux que deux canaux d'irrigations ont été construits, depuis la rase des moulins dépendant de l'abbaye jusqu'au lieu de la Borde (54). — Donation de meubles et d'immeubles par Antoinette Duboucheron en faveur de Jean-Baptiste du Boucheron Desmanoux, avocat au Parlement de Villemouneix, paroisse de Gentioux (57). — Transaction entre Pierre Delage et dame Gabriel de Féris de Lacombe, veuve de messire François de Chauveau, baron de Rochefort (71). — Consentement accordé par les religieux de Meymac à M^e Jean-Baptiste Treich Desfarges et à Léonard Chauffour, de la présente ville, de porter le mur de leur jardin jusqu'au canal qui conduit l'eau au moulin de l'abbaye (72). — Testament clos de demoiselle Marie Mary, épouse d'Antoine Poisson, avocat à Meymac (83). — Bail par Joseph Servientis, curé de Davignac, des dîmes lui appartenant sur les villages de la Bachelerie, du Mas, de Massoubre, de Jacquet, de

Bourel, de Lestat, Rouffiac, d'Arpalianges, de la moitié des Bordes, de Pécesse, de la Mongie, Chavetourte, moyennant une redevance de 300 setiers de seigle, mesure d'Egletons ; de plus de la dîme due sur le bourg de Davignac, les villages du Mont, Beynes et Laval, paroisse du présent lieu, moyennant 207 setiers. Les 507 setiers étaient évalués 633 ll. 15 s. (89). — Acte intimé à M^e Jammet du Villard, arpenteur juré, par les cotenanciers du tènement Delmont Lavialle, sis en la paroisse de Meymac, au sujet de la confrontation dudit tènement (92). — Vente de 15 setiers de blé seigle, mesure de Meymac, à raison de 5 ll. le setier (97). — Bail par M^e Joseph Brival, garde du roi, résident à Ussel, de la rente foncière à lui due par les sieurs Bachelerie, de Nouzerine, paroisse de Saint-Germain, et consistant en 29 setiers de seigle et 49 quartes d'avoine, et de plus, bail du moulin de Nouzerines, moyennant 57 ll. (101). — Testament clos de M^e Joseph Servientis, curé de Davignac (104). — Transaction entre les Pénitents bleus de Meymac cl Jean-Baptiste Delmas, écuyer, seigneur de Naugenas et de la Rebière, d'Ussel, au sujet d'une rente foncière, cédée à la confrérie par Léonor Besse et due sur le village du Mont, paroisse de Saint-Fréjoux-le-Majeur. Le prieur de la confrérie était Claude Chameau de Rochefort, le sous-prieur, Antoine Poisson, avocat au Parlement (105). — Testament clos d'Agnès Servientis, veuve de Pierre Pradinas, de Meymac. — Etc.

E1104. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1765-1766 — Beynel. — Minutes. — 1765. — Bail par dom François de Sainte-Marie, célérier du monastère de Meymac, des dîmes à lui appartenant, sur la paroisse de Moustier-Ventadour (?), moyennant une redevance de 18 ll. (3). — Vente de 17 setiers de blé seigle, moyennant 36 ll. 18 s. (31). — Testament d'Agnès Servientis, de Meymac (26). — Vente de 12 setiers de blé seigle, mesure du Meymac, moyennant 60 ll. (33). — Testament de Marianne Marteau, de Meymac (41). — Vente par Jean Devaux, cavalier de maréchaussée, en faveur de Léonard Chauffour, de Meymac, d'un pré ou goutel, appelé de Lafont, sis sous les murs de la ville, de la contenance d'une quarteronée moyennant 280 ll. (45). — 1766. — Bail d'un domaine, sis à Saint-Germain-le-Lièvre, par Pierre Leygonie, en faveur d'Antoine Demay (80). — Procuracion accordée par les religieux de Meymac à dom François de Sainte-Marie, syndic de la communauté pour la représenter à Limoges et signer l'acte de dépôt des contrats de rente constituée, consentis en faveur des dames de la Visitation de Limoges (81). — Bail par François Dinemartin, de Meymac, syndic des Pénitents Bleus, d'un pré, appelé de la Cheupe, au lieu du même nom, d'une contenance de 2 journaux, moyennant 51 ll. (82). — Ferme de la dîme en seigle due à dame Labesse, de Bonnesaigne, sur le village de Monbazet, paroisse d'Ambrugeat et du quart de la dîme due sur les autres villages de la Montagne, appelée le « quart de la Montagne » d'Ambrugeat, moyennant 59 setiers de seigle (177). — Procuracion donnée par Pierre Servientis, seigneur du Bourel, juge civil et criminel de Davignac, à Jacques Servientis, curé de Chaumeil, au sujet du mariage de son fils (13). — Procuracion donnée par Jeanne de Saint-Prieuch à François de Laborie, avocat, de Tulle, pour agir contre sieur de Saint-Prieuch de Saint-Mür, lieutenant général de la police de Tulle, aux fins de le contraindre à l'entier paiement d'une provision alimentaire de 400 ll. (139). — Ferme par les religieux de Meymac des cens et rentes, dépendants de leur prieuré de Saint-Jean de neuf jours sur le village Dous-Queyriaux et tènement de Frondales, paroisse de Chaveroche, consistant, pour le village de Dous-Queyriaux, en une quarte de froment, 3 setiers 2 quartes de seigle, 24 ras d'avoine, mesure de Meymac, 2 sols en fromage, 12 sols en argent, une vinade et 1 geline ; pour le tènement des Frondales, en 2 setiers de seigle, 24 ras d'avoine, 19 s. d'argent, moyennant 43 ll. de redevance annuelle (140). — Procuracion donnée par dame Françoise Dubois de Margeride, veuve de feu Charles Pesset du Laboureix, du village de ce nom, paroisse du Feix, à Baptiste Ballet, de Tulle, pour un procès pendant devant le sénéchal de Tulle (160). — Etc.

E1105. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1767 — Beynel. — Minutes. — Bail par messire Rozier du Fayet de Latour, écuyer, du bourg de Liginiac, en faveur de Joseph Boulière, curé de Meymac, d'une maison, sise dans cette dernière ville et appelée de « chez Duboucheron », moyennant 45 ll. (2). — Inventaire du mobilier de Pierre Mas, taillandier, de Davignac (10). — Déclaration par dom de Sainte-Marie, procureur et syndic du

monastère de Meymac, portant que Léonard Planet, M^e cordonnier, a droit de prendre l'eau de la Raze pour l'irrigation d'un pré appelé de la Chardurias, sis dans le faubourg du Paredon (29). — Testament clos de M^e Pierre Servientis, seigneur du Bourel, juge de la challellenie de Davignac (34). — Vente par Pierre Langle, marchand, de la Mongie, paroisse de Davignac, d'un pré de la contenance d'un journal, sis au village de Chavetourte, appelé du Couderc, moyennant 220 ll. Le maréchal prince de Soubise percevait une rente d'un quarton de blé seigle mesure de Davignac, sur la pièce vendue (63). — Vente par Pierre Beynes, dit Charbonier, laboureur, du village de Lappleau, paroisse de Maussac, à Marianne Laplène, veuve de sieur Jean Treche, d'un pré appelé de la Ribieras, sis à Lappleau, moyennant 800 ll. La rente payée sur le dit pré au prieur de Meymac, s'élevait à 2 quartes de seigle, mesure de Saint-Angel (79). — Cession par Jean Ventéjou, chapelier, de Meymac, en faveur de M^e Antoine Poisson, avocat à la cour, des dommages et intérêts que le dit Ventéjou était en droit de réclamer à Antoine Chèze, au sujet d'une rixe (80). — Etc.

E1106. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1768-1769 — Beynel. — Minutes. — 1781. — Bail par Marianne Laplène, veuve de Jean Trech, d'un pré sis au village du Breuil, paroisse de Meymac, el appelé du Four, de la contenance de 4 journaux, moyennant une redevance de 33 ll. (13). — Ferme par François Dinemartin, syndic des Pénitents Bleus de Meymac en faveur de Léonard Mazaud, du lieu de la Cheupe, d'un pré sis au dit lieu, et portant le même nom, de la contenance de 2 journaux, moyennant une redevance de 45 ll. (35). — Concession de droit de prélation par M^e Jean Savoudy, vicaire de la vicairie de Gamot, en faveur de M^e François Labesse, son neveu, sur un pré sis dans la susdite vicairie (47). — Vente par Antoine Mary, procureur d'office de Meymac, à Jean-Baptiste Dupuy, de Lafarge, du droit de rédimer un pré, sis au village de la Marzère, paroisse de Meymac, de la contenance de 3 journaux, moyennant 398 ll. (67). — Testament clos de Michel Lachaud de Laborde, de Meymac (68). — Vente par Jean Beynel, marchand, de Davignac, de 7 setiers et une quarte de blé seigle, mesure de Meymac, en faveur d'Antoine Chambon, M^e chirurgien, moyennant 43 ll. 10 s. (95). — 1769. — Règlement d'eau relatif aux prés, appelés les prés grans, sis au village de Lestrade, par François Rigaudie et Antoine Gratadout (104). — Vente par François Dinemartin, de Meymac, en faveur de Jean-Baptiste Baluze, huissier royal de Tulle, d'une portion de pré, appelé Des maneux, situé dans le tènement de ce nom, de la contenance de 3 journaux, moyennant 1075 ll. (171). — Nomination d'experts pour-Marianne Laplène et Jean de Mathieu, du village de Lappleau, paroisse de Maussac, aux fins d'établir les bornes d'un bois appelé de Fonmaury, sis à Lappleau, où l'on avait fait des fouilles pour extraire du charbon (124) — Lettre de change par Antoine Beynes, de Lappleau, à Antoine Binet de Lavaur, de Meymac (155). — Contrat de mariage entre François Menponlet, de Chassaignac, et Marie Arfeuillère, de Magimel, paroisse de Millevaches (173). — Etc.

E1107. (Liasse.) — 231 pièces, papier.

1770-1771 — Beynel. — Minutes. — 1770. — Vente par M^e Jean Dufaure, de Saint-Yrieix-le-Déjalat, d'un « pâatural et terre y joignante appelé l'arsal del Rohe, de la contenance de 3 séterées, mesure d'Égletons, sis à Buchelon, moyennant 180 ll. (21). — Vente d'outils par Pierre Variéras à un autre Pierre Variéras, forgeron (25). — Obligation souscrite par Pierre Bretounèche, en faveur de Marianne Laplène, fermière des cens et rentes dûs au prieur de Sainl-Angel, sur le village de Lappleau (33). — Autre obligation souscrite par Jean de Mathieu, de Lappleau (34). — Contrat de mariage entre Joseph Lachaud, fils d'Antoine Lachaud, subdélégué, et Marianne Duboucheron (44) ; — entre Jean Mazaud et Catherine Besse (53) ; — entre François Peyrot et Catherine Souny (46). — Bail en « sous accazement et amphitéose » par Pierre Langle, des immeubles lui appartenant au village de Massoubre (56). — Testament de Rose Lestang, épouse de sieur Mary de la Jarrige, du lieu du même nom (65). — Avération de signature par Pierre Servientis en faveur de François Contensouzas (78). — Procuration donnée par Jeanne de Saint-Prieuch au sieur Artaud des Héronnets, contre François de Saint-Prieuch, seigneur de Saint-Mür, lieutenant général de police de Tulle, aux fins de poursuivre le paiement d'une somme de 800 ll. de provision à elle adjugée (86). — Titre clérical constitué par Marie Chèze, de Meymac, en faveur de son fils, Jean Lacolerie, au séminaire de Limoges (108). — Vente par Jean Demathieu, de Triouzejou, en faveur d'Antoine

Chèze, d'un pré, appelé des Levades, sis dans le tènement de Treich, de la contenance d'un journal, moyennant 300 ll. (111). — 1771. — Résiliation de bail de ferme par Pierre Chastaignou, du Vert, en faveur de messire Jean de Joussinot, chevalier de Croziat, Beyssac, Bonnefont (125). — Émancipation par Léonard Fons, de Meymac, en faveur de Jeanne Fons, sa fille (124). — Prorogation de ferme par Léonard Gratadour, Marie Besse et François Demathieu, en faveur de Gabriel Faugeras, de Meymac, d'un pré appelé du Moulin, moyennant 300 ll. (136). — Inventaire des outils aratoires et bestiaux d'un domaine, sis à Lavialle, appartenant à Crislophe Dapeyron (150). — Quittance de 72 ll. par Jean-Baptiste Savoudy, prêtre, en faveur de François Dupuy de Lafarge, à titre de la moitié de la pension annuelle que le dit Savoudy se serait réservée, en résignant son bénéfice de la cure de Remparat (156). — Bail à métairie par Antoine Audin, de Davignac, en faveur de Jean Maraud, d'Arpalianges, d'un domaine sis dans ce dernier lieu (178). — -Ferme par Antoine Lissajeou, d'un pré, sis au village de Chaussades, de la contenance de 4 journaux, appelé de Rigaudie, moyennant 63 ll. (182). — Ferme par Antoine Rondel, en faveur de Jean Maleot, de Meymac, d'un pré de la contenance d'un journal, sis au village de Lafont, paroisse d'Ambrugeat, moyennant 15 ll. (187). — Cession d'usufruit par Antoine Peyrat, du village de Florentin, paroisse de Bonnefont (192). — Cession de droits légitimaires par Jean Treich, de Feyssagnet (197). — Procuration par Jeanne de Saint-Priest à Alphonse Artaud, son mari, contre François de Saint-Priest (200). — Vente par Léger Theil, de Naudeix, paroisse de Combressol, de 204 quartes d'avoine, mesure de Meymac, moyennant 150 ll. (211). — Vente par Léonard Sauviat, du village du Breuil, en faveur de Jean-Baptiste de Lespinasse, d'un pré sis dans le susdit village appelé dous Chambons, de la contenance de 5 charretées, moyennant 500 ll. (227). — Vente d'une maison par Jean Barbier, de Meymac, en faveur de Léonard Chauffour (229). — Elc.

E1108. (Liasse.) - 198 pièces, papier.

1772-1773 — Beynel. — Minutes. — 1772. — Contrat de mariage de Joseph Treich des Farges et Marie Dinemartin, de Meymac (6) ; — entre Léger Chauzeix et Marie Mazaud (7). — Vente par Léonard Gasparoux, de Coulournas, en faveur de Jean Salviat, notaire, de Bugeat, d'un jardin, sis à Coulournas, appelé l'Hort grand, de la contenance d'une quartonée, mesure de Treignac, moyennant 15 ll. (12). — Contrat de mariage entre Jean Bessette, du lieu de Labbé, paroisse d'Ussel et Marie Vialle (19). — Remise d'une reconnaissance d'écriture privée par dame Béatrice de Saint-Germain (20). — Transaction entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Meymac et M^e Jean-Baptiste Arfeuillère, sieur de Lespinasse, notaire royal, de Meymac, au sujet d'un legs provenant de l'hérédité d'Anne Dorville (34). — Ferme par J.-B. Arfeuillère, sieur de Lespinasse, en faveur de Jean Madesclaire, d'un pré, sis au village du Breuil, appelé sous Chamboux, moyennant 35 ll. (46). — Transaction entre Louis Arfeuillère et Léonard le Berger, du village de Beynat, au sujet d'un partage de biens (53). — Donation de 220 ll. par Delphine Arfeuillère, de l'ordre de Saint-François, en faveur de l'Hôtel-Dieu, de Meymac (67). — Inventaire du mobilier d'Étienne el Léger Salviat, du village de Lafont, paroisse d'Ambrugeat (81). — Contrat de mariage entre Laurent Margat, de Neuvic, et Marianne Darluc (97). — 1773. — Ferme par Gabriel Tounissou, du bourg de Davignac, en faveur de Joseph Servientis d'un pré appelé de las Crottas, sis à Davignac, de la contenance de 4 séterées, mesure de Davignac, moyennant 30 ll. (107). — Vente par Joseph Lespinasse, d'Égletons, héritier d'Hercule Meriadec Lespinasse, juge général du duché de Ventadour, en faveur d'Antoine Chèze, de Meymac, d'un domaine sis à la Chaussade (116). — Transaction entre Simon Brette et Léonard Pauty, du village de Lafont (119). — Vente par Annet de Segonzac, écuyer, seigneur de Méonze, l'Écluse et autres lieux, du bourg de Lentillac, en faveur de Jacques Maison, de Meymac, d'un champ, de 3 séterées, sis à Meymac, appelé de Bonnefont, moyennant 600 ll. (138). — Vente par Léger Maniaudeix, de Moucliousou, paroisse de Combressol, de 10 setiers de blé seigle moyennant 55 ll. (167). — Délibération des habitants de la paroisse d'Ambrugeat, concernant un procès entre le curé d'Ambrugeat et certains habitants de la paroisse au sujet d'échange d'immeubles (172). — Contrat de mariage entre François Bournel, de Meymac, et Jeanne Dumas (185). — Vente par Michel Mary, de Meymac, d'une prade, d'une buige, d'une brande et bruyère,

sis au village de Colomby et appelés la prade des Vergnes, le tout de 4 sétérées, moyennant 203 ll. (196). — Etc.

E1109. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1774 — Beynel. — Minutes. — Bail à ferme par Jean Demathieu, de Lapleau, en faveur de Jean Faugeras, marchand, de Meymac, de 2 prés, sis à Lapleau, appelés le præ grand et l'autre le præ Dousy, de la contenance de 5 journaux, moyennant 40 ll. (2). — Obligation de 172 ll. souscrite par Jean Demathieu, marchand, de Lapleau, en faveur de Marianne Laplène, de Meymac, en qualité de fermière du prieur de Saint-Angel (14). — Autre obligation de même nature par Bretounèche, de Lapleau (19) ; — par Joseph Beynel (21). — Transaction entre Antoine Chassagnite, de Plaziat, paroisse de Saint-Angel et Martial Couzelas, brassier, de Triouzou, concernant un procès pendant devant la juridiction du prieuré de Saint-Angel (24). — Quittance de 1400 ll. par Antoine Arfeuillère de Lespinasse en faveur de M^e Léonard de Lespinasse (30). — Remise d'un double privé entre les sieurs Mary et Servientis (38). — Bail à ferme par M^e Pierre Servientis en faveur de Jacques Maison, de Meymac, d'une rente foncière assise sur le village du Bourel (49). — Vente par Pierre Langle, marchand, de Lamonjie, paroisse de Davignac, d'une terre de 3 sétérées, mesure d'Égletons, sise à Lamonjie, moyennant 100 ll. (60). — Inventaire du mobilier de Jean Bachellerie de Meymac (89). — Vente par M^e Mathieu Vergne, notaire et archiviste juré, de Meymac, en faveur de Jacques Maison, d'un pâturage, appelé du Bos et sis au village de Lespinasse, d'une contenance de 4 « quartellées », moyennant 188 ll. (104). — Transaction entre Léonard Bétines, du village de Paulet, paroisse de Valiergues, et François Longevialle (136). — Bail à loyer en faveur de Nicolas Rambres, de Meymac (138). — Etc.

E1110. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1775 — Beynel. — Minutes. — Testament clos de M^e Joseph Servientis, curé de Meymac (53). — Donation par Joseph Chazal, sieur de Maussac, de Meymac, en faveur de l'hôpital de Tulle, qui avait été presque entièrement détruit par un incendie (76). — Déclaration donnée par sieur Jacques Maison à M^e Jean-Baptiste Duboucheron, à titre de réparation d'injures (85). — Contrat de mariage entre Antoine Chauffour, M^e chirurgien juré, de Meymac, et Gilberte Perrier (96). — Contrat d'apprentissage du métier de cordonnier entre Léonard Forestie et Baptiste Hospital, de Meymac (100). — Transaction entre messire François de Bort, écuyer, et Pierre Cypierre, M^e menuisier, de Meymac (98). — Prise de possession de la vicairie de Sainte-Catherine de Bonnesaigne par M^e Joseph Diverneresse, comme fondé de procuration de M^e Antoine de Villelongne, chanoine de Saint-Pierre de Soissons (111). — Vente de 24 setiers et une quarte de blé seigle, mesure de Meymac, moyennant 6 ll. le setier et 145 ll. 10 s. pour le tout (113). — Inventaire du mobilier de l'hérédité de Jean Foulioux, maréchal-ferrant, de Meymac (116). — Vente de 6 setiers de blé seigle, mesure de Meymac, moyennant 36 ll. (123). — Obligation souscrite par Antoine Fournot, du village du Ver, paroisse de Meymac, au maréchal de Soubise, pour sa quotité de rente (125). — Vente de 6 setiers de blé seigle, moyennant 36 ll. et de 105 quarts d'avoine, mesure de Meymac, moyennant 45 ll. (126). — Déclaration fournie par plusieurs habitants du village de Laplaigne à M^e François Continsouza et Antoine Audin, de Davignac, au sujet de la construction d'un fournil, sur un terrain communal (128). — Vente de pacte de reméré par sieur Jean Demathieu en faveur d'Antoine Chèze (150). — Etc.

E1111. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1776 — Beynel. — Minutes. — Déclaration par plusieurs habitants de Meymac en faveur de Cerice Saugeron, au sujet de droits d'hérédité. Parmi les soussignés figurent Cristophe Dapeyron, maire perpétuel vétérân, Michel Mary, premier consul, M^e Antoine Mary, procureur d'office, Pierre Boucheron, sieur de Madebeyne, second consul (17). — Vente par François et Ignace Dubois, de Saint-Étienne, seigneurs de Saint-Cirgues, et Angélique de Combarel, d'une maison sise au lieu de Saint-Germain, paroisse de Combrossol, d'un « moulin farinier, drapier et à l'huile » d'un domaine appelé de Maussac, de la mouvance de l'abbesse de Bonnesaignes, des rentes foncières et directes dues au vendeur sur le village de Chassaing, et consistant en 10 setiers de blé seigle, 3 setiers de

froment, 48 quartes d'avoine, mesure de Meymac, d'une rente foncière de deux quartes de froment, 10 quartes de seigle, mesure de Bonnesaigue, due sur le moulin de la Rochette, le tout moyennant 22,000 ll., en faveur de M^e Antoine Mary, procureur d'office de la ville de Meymac (24). — Vente par sieur Michel Binet, seigneur du Jassouneix, en faveur de sieur Nicolas Rambur, et Marie Brindel, de Meymac, d'une maison sise au faubourg du Chalet (38). — Testament de J.-B. Lignareix, d'Orluc (45). — Transaction entre M^e Antoine Mary, seigneur du Chasseing, et Magdeleine Boulade et Pierre Roche, au sujet d'un règlement de comptes ; M^e Mary, représentant le prieur de Saint-Angel (47). — Vente par M^e Joseph Brival, lieutenant particulier au siège sénéchal de Ventadour, en faveur de M^e Antoine Poisson, avocat juge de la châtellenie de Meymac, des cens et rentes à lui dus sur le village de Laviaille et tènement de Drulinas et consistant en 21 sols tournois, 6 setiers de blé seigle, 24 quartes d'avoine faisant quatre setiers, mesure de Meymac, 50 œufs, une geline et une paire de boeufs de vinade, le tout de rente perpétuelle foncière, directe, solidaire, taillable et exploitable aux quatre cas ; sur le tènement de Drulinas 20 sols tournois, 2 setiers de seigle, 12 quartes d'avoine, le tout moyennant 2400 ll. (51). — Délibération des habitants de Meymac relative au logement du curé. La communauté, n'étant pas en mesure de faire face aux frais de reconstruction de la maison presbytérale, devait continuer à allouer 50 ll. par an pour location d'une maison, suivant la fixation de l'intendant (67). — Contrat de mariage entre Charles Treich et Jeanne Laplène (89). — Procuracy par les tenanciers de Lafeuillade à M^e Antoine Chaumont, arpenteur juré, pour procéder à la palpe du fief de Lafeuillade (105). — Bail par Antoine Lespinasse en faveur de M^e Joseph Servientis (106). —

E1112. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1777 — Beynel. — Minutes. — Bail du droit de pacage des bestiaux dans les bois de Murat, jusques à la croix de Viermond, accordé par le seigneur de Saint-Angel aux habitants de Triouzoux, Blaise Vervialle et Léonard Moutier(?), moyennant une redevance de 27 sols chacun et un droit d'entrée de 2 louis d'or (1). — Contrat de mariage entre Antoine Chaud et Marie Bernardon (15) ; — entre Pierre Madesclaire et Marie Fournial (16) ; — entre Philippe Treich et Marie Chauffour (17). — Revente par M^e Antoine Poisson, au nom du prince de Soubise, en faveur de Jean-François d'Arche, seigneur d'Ambrugeat, du droit de prélation des rentes seigneuriales, sur le village de Laviaille et tènement de Drulinas, moyennant 2436 ll. (21). — Vente par M^e Antoine Mary, d'un pré, sis au village de Cisternes, appelé de Lafon, de la contenance de 5 journaux, à François Arfeuillère, moyennant 1800 ll. (34). — Cession de 300 ll. à l'hôpital de Meymac par M^e Antoine Mary (38). — Quittance par Catherine Dupuy de Mirambel et Jean-Louis de Sarazin, en faveur d'Annet Mas, arpenteur féodiste, de la Chapelle-Spinasse (39). — Abandon de droits honorifiques par Catherine de Mirambel et Louis de Sarrazin, en faveur de la fabrique de l'église de la Chapelle-Spinasse (48). — Ferme d'un pré, sis à Beynat, de la contenance de 2 journaux, appelé « dous Agadis », par Antoine Nouaille à Jean-Baptiste Duboucheron Desmanoux (43). — Ferme par M^e Antoine Mary, d'un pré dépendant de la seigneurie de Germain, sis dans le faubourg de Combressol, en faveur de François Dantony, moyennant 43 ll. (48). — Testament de Léonard Chauffour, de Meymac (54). — Requête adressée au juge de la châtellenie de Davignac, par Annet de Segonzac, au sujet d'une coupe faite dans son bois de Rouffiat par Martial Brette, et déclaration de ce dernier (81 et 82). — Déguerpissement des fours et moulins banaux de Davignac, appartenant à Lévy de Ventadour, par le fermier Jean Péresse, qui ne pouvait payer la rente annuelle de 65 setiers de blé seigle, mesure de Davignac, et 5 chapons (107). — Etc.

E1113. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1778 — Beynel. — Minutes. — Vente par Pierre Beynel, M^e tailleur pour femmes, de Meymac, d'une boutique, sise sur la grande rue descendant de la porte Chaumont, moyennant 324 ll. (3). — Bail à titre de métairie par Léonard Arfeuillère de Lespinasse, en faveur d'Antoine Roumignac, d'un domaine sis au village de Lespinasse (8). — Supplique adressée au juge de la commanderie de Bellechassaigne, par Benoît Vergnolles, laboureur, du bourg de Chavanac, au nom de sa femme, afin d'obtenir le droit d'aliéner un domaine, attendu que les récoltes « ont été sy mauvaises et sy dezeteuses depuis 1770, qu'à peine elles ont produit de quoy rien semencer et payer les rentes »

(24). — Délibération des habitants de Meymac relative à une requête adressée par les administrateurs de l'hôpital à l'intendant du Limousin au sujet de la redevance de la Chandeleur et de la lène et de la transaction passée entre l'abbé et les habitants. « Dans le principe la redevance de la Chandeleur se distribuait le jour de la Purification en cierges que les religieux donnaient aux curé, bourgeois et habitants. » Plus tard elle fut convertie en distribution d'argent (27). — Cautionnement de M^e Antoine Mary, pour le sieur Espinet, contrôleur des actes du bureau de Rochechouart, généralité de Poitiers (28). — Nomination de J.-B. Giron, curé de Merles, à la vicairie de Saint-Michel des Chassagnes par Joseph Texier, patron laïque de cette vicairie, qui l'avait présenté au seigneur prieur de Saint-Angel (33). — Nomination de Marin Ravel à l'office de notaire royal par Marie Contensouza, son épouse, en qualité d'héritière générale de son père (37). — Prise de possession de la vicairie de Saint-Michel des Chassagnes par Jean-Baptiste Giron (39). — Déclaration portant qu'Antoine Mary, troisième collecteur et porteur du rôle des vingtièmes de la ville de Meymac et Jean Chataing, second collecteur et porteur du rôle des vingtièmes des maisons, n'avaient aucun droit de percevoir un tiers sur le rôle de la taille, imposition militaire et capitation, « élevant à 13000 francs et dont Jean Materre, seigneur de Mazoureix, était porteur (47). — Testament de Marie Chabrerie, sœur dévote du tiers ordre de Saint-Dominique, de Meymac (61). — Ferme par les officiers des Pénitents bleus de Meymac en faveur de Nicolas Rambier, d'un pré sis au lieu de la Cheupe, de la contenance de 2 journaux, moyennant 72 ll. (82). — Ferme par les prêtres de la communauté de Meymac d'un domaine appelé Daulas, sis près de cette ville, en faveur de Léonard Chauffour, moyennant 200 ll. (92). — Résignation de la cure de Feyt par Pierre-Paul de Lachaze, en faveur de Jean-Baptiste Mounaud, moyennant une pension viagère de 350 ll. (175). — Transaction entre Julien Lachenaud et Jean Materre, au sujet d'un règlement d'hérédité (177). — Etc.

E1114. (Cahier.) — 19 feuillets, papier.

1759-1778 — Répertoire des actes reçus par Beynel, notaire à Meymac.

E1115. (Cahier.) — 17 feuillets, papier.

1779 — Inventaire des procédures en la possession de Beynel notaire.

E1116. (Liasse.) — 198 pièces, papier.

1779-1780 — Margat, notaire royal à Meymac. — Minutes. — 1779. — Ferme par les pénitents bleus de Meymac, en faveur de François Dubernard, d'un pré, appelé « la Prérie » sis près de la ville de Meymac, moyennant 42 ll. (32). — Règlement d'hérédité entre Pierre Chenaud, praticien de Vennat, Jean-Gilbert Bourbon, de Vervialle, et Jean Paulet (67). — Assemblée des tenanciers des villages et tènements du champ Grandval et Lachalin de Grandval, sis dans la paroisse de Meymac, dans le but d'obtenir une égale répartition des rentes dues à l'abbé de Meymac et aux religieux bénédictins (68). — Assemblée des habitants tenanciers du village de Lapleau, pour demander une juste répartition des rentes dues au prieur de Saint-Angel (88). — Délibération des habitants de Bugeat au sujet de l'interdiction d'inhumer dans l'église et de la translation du cimetière à l'extérieur de la ville (92). — 1780. — Inventaire du mobilier de Jean Brette, du village de Laplaigne (95). — Ferme du « gland et fayane » de la forêt de Ventadour, par Jean Borie, garde de la susdite forêt, en faveur d'Étienne Bazetou, moyennant 48 ll., (96). — Contrat de mariage entre Léonard Borie et Marie Langle, de la Mongie (103). — Testament clos de François Salviat, notaire du bourg de Bugeat (106). — Prorogation de bail de ferme par Jean Demathieu en faveur de François Rougerie (175). — Récolement de tableau des collecteurs de Davignac (148). — Déguerpissement par Joseph Chavanat des fours et moulins de Davignac, accepté par M^e Mary, procureur du prince de Soubise (155). — Etc.

E1117. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1781-1782 — Margat. — Minutes — Testament de Rose Despers, de Bonnesaigues (10). — Ferme par M^e Mary, au nom de François Darche, seigneur d'Ambrugeat, en faveur de Léonard Gratadour, de 2 domaines, sis au village de Lafeuillade (12). — Testament de Jean-Baptiste Laumond, maître

d'école de Meymac (48). — Ferme d'un domaine, sis à Maniaudeix, par Joseph Laehaud, en qualité de syndic de l'hôpital de Meymac, en faveur de Gabriel Gratadour (53). — Récolement du tableau des collecteurs de Davignac (56). — Ferme d'un bois de châtaigniers appelé « las Planas », sis dans le tènement de Lavalade, paroisse de Moustier-Ventadour moyennant 100 ll. pour trois années (63). — 1782. — Prise de possession de la cure de Vedrenne par Pierre Marboulain, vicaire de Meymac, sur la présentation de Jean de Lartigue, prieur commendataire du prieuré de Saint-Robert de Vedrenne (99). — Procuration par Antoine Chamboux, chirurgien, de Meymac, en faveur de Pierre Treich, subdélégué des trésoriers de France, de Meymac, pour poursuivre l'exécution d'une sentence obtenue en l'ordinaire de Treignac, contre Louis Chamboux (118). — Vente à Meymac de 20 setiers de blé seigle moyennant 120 ll. (133). — Procès-verbal de l'état de la maison curiale de Vedrenne (143). — Etc.

E1118. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1783-1784 — Margat. — Minutes. — Vente de 39 quintaux de « vieux drapeaux de toile » pour la fabrication du papier, à raison de sept livres dix sols le quintal, poids de Limoges (4). — Vente par Jean Materre, de Meymac, à Jean Terrioux, d'une maison sise à Meymac, et appelée d'Arfeuillère (5). — Testament de Marguerite Bayle, épouse de Michel Grandchamp des Raux, de Saint-Pardoux-le-Vieux (12). — Procès-verbal de l'état de la maison curiale de Vedrenne à la demande du curé M^e Marboutin (19). — Autre procès-verbal fait en vertu d'une ordonnance du lieutenant général de Tulle (32). — Testament clos de Joseph Chazal, de Mansac, ancien curé de Saint-Fréjoux-le-Riche (39). — Vente de vingt setiers de blé seigle, mesure de Meymac, moyennant 6 ll. le setier (56). — Autre vente de blé dans les mêmes conditions (57). — Vente de sept setiers de blé seigle, mesure de Meymac, à raison de 6 ll. le sétier (63). — Contrat d'apprentissage du métier de menuisier (69). — 1784. — Ferme par Marianne Duboucheron, de Meymac, en faveur d'Antoine Fournol, d'un domaine sis au village du Ver (82). — Ferme de la dîme d'agneaux à percevoir dans le bourg de Davignac, accordé par le curé Philippe Boulière, moyennant 249 ll. (90). — Ferme accordée par Marie Paplène, de Meymac, d'un domaine sis à Lappleau, moyennant 74 ll. (98). — Vente à Meymac de 20 setiers et 2 quarts de blé seigle, moyennant 100 ll. (106). — Vente par François Medard Guillebeau, avocat, d'Égletons, de plusieurs pièces de terre situées près la forêt de Ventadour (120). — Etc.

E1119. (Liasse.) — 199 pièces, papier.

1785-1787 — Margat. — Minutes. — Testament clos de Marianne Duboucheron (17). — Ferme d'un pré appelé Denegariaux, sis à Feix, accordé par Antoine Courtine, moyennant 57 ll. (18). — Vente d'une terre, appelée le Clauset, sise au village de Lerm, d'une séterée, mesure de Bonnesaigne, par Léonard Virolle, moyennant 120 ll. (21). — Cautionnement de 6000 ll. par Pierre Treich, de Meymac, en faveur de Nicolas Rambier, contrôleur des actes, à Bourgameuf, direction de Limoges (34). — Vente d'un millier de merrains, moyennant 90 ll. (44). — Transaction entre Augustin de Tournemire, chevalier, seigneur Debay, Pierre Debonnot, d'Ussel, et Antoine Chancelier, de Ventéjoux (54). — 1786. — Testament d'Antoine Audain, de Davignac (68). — Contrat de mariage entre François Binet, seigneur de Jassonneix, et Jeanne Treich, fille de Jean Treich, seigneur du Breuil, ancien chirurgien major de l'Hôtel-Dieu de Clermont (72). — Testament clos de Joseph Chazal de Mansac (81). — Vente par François Mazel, juge, de Courteix, en faveur de François Duteil, curé d'Aix, d'un pré d'une contenance de 20 coupées, mesure d'Ussel, moyennant 49 ll. (103). — Testament clos d'Antoine Chèze, de Meymac (113). — 1787 — Requête au lieutenant général au sénéchal de Ventadour, par François Joussineau, seigneur de Croisiac, afin de faire dresser le procès-verbal de l'état de ses biens et bâtiments (112). — Procès-verbal dressé en vertu de cette requête et devis estimatif des réparations à faire au château de Croisiac (113). — Délibération des paroissiens de Davignac relatives aux réparations de l'église de Davignac (130). — Contrat de mariage entre Pierre Lachaud et Gilberte Lespinasse (168). — Vente de 20 setiers 2 quarts de blé moyennant 120 ll. (194). — Transaction entre Léonard Foulionx, Jeanne Saint-Germain et Cerice Faugeron, de Meymac (199). — Etc.

E1120. (Liasse.) - 237 pièces, papier

1788-1790 — Margat. — Minutes. — Procès-verbal de l'état des moulins de Croisiac, appartenant au comte de Tourdonnet, fait à la requête de Jacques Maison, de Meymac (16). — Acte de remise de 12 lettres relatives à un contrat pour l'établissement d'une filature de coton à Meymac passé entre les sieurs Martin, négociant à Limoges, Dinemartin, directeur du bureau des postes à Meymac, et Desfarges, M^e chirurgien (17). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Chassain, de Fontmartin, juge du prieuré royal de Port-Dieu, habitant Ussel, et Françoise Mary, de Meymac (35). — Acte de remise d'une cession par Joseph Lachaud, de Meymac (51). — Vente de 2000 merrains, moyennant 290 ll., par François Couderc, du village de Lascaux (64). — Testament de François Arfeuillère, de Meymac (68). — 1789. — Transaction au sujet d'un partage de terre entre Louis de Sarrazin, seigneur de Grandrieu et Jean Mombazet, du lieu de Lavaur (71). — Inventaire de la succession de M^e François Dupuy de Lafarge, ancien curé de Davignac, à la requête de son frère adressée au juge de la châtellenie de Davignac (71). — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Forestier, de Meymac, et Léonarde Charvas (73). — Ferme d'un domaine sis à Contensouza, accordé par Marie Noualhiac de Meymac (74). — Contrat d'apprentissage du métier de menuisier entre Jean Rouffiat et Jean Serre, de Meymac (81). — Ferme par Jean-Baptiste Duboucheron Desmanoux, trésorier de la communauté des pénitents bleus, de Meymac, en faveur de François Conti, d'un pré de la contenance de 2 journaux, appelé de la Cheupe et sis près du moulin de ce nom, moyennant 72 ll. (100). — Délibération des habitants de la paroisse de Davignac pour demander à l'intendant du Limousin d'imposer sur la paroisse une somme de 308 ll. 16 s. qu'Étienne Bazetou, syndic fabricant, avait payée au fondeur pour frais de refonte de la grande cloche de Davignac (107). — Contrat de mariage entre Antoine Stager, du village du Mont, et Anne Gorsse, du village du Feix (130). — 1790. — Procuration donnée par Mathieu Barlet, procureur d'office de la juridiction d'Ambrugeat, au sieur Treich, son gendre, pour poursuivre un procès devant le sénéchal d'Ussel (148). — Vente de 2000 merrains à Meymac moyennant 240 ll. (154). — Vente par Léonard Lachaud, de Meymac, de 2 prés, appelés « Guigaebert et Gendrot », sis au village du Chadénier, de contenance de 3 journaux, moyennant 1000 ll. (171). — Ferme par Jean Mangane, du village de Bequette, paroisse d'Ambrugeat, d'un pré de la contenance d'un demi-journal, moyennant 105 ll. (184). — Déclaration par François Tarrade, fermier, de l'abbesse de Bonnesaignes, à George de Joussinot, sieur des Oussines, portant, que dans la perception des rentes dues par les tenanciers, le dit Tarrade « n'ayant point de quarte faisant mesure de Treignac percevait les graines à la mesure de cette ville de Meymac, c'est-à-dire que pour deux setiers de grains, mesure de Treignac, il en prenait un, mesure de Meymac et cela du consentement des tenanciers » (209). —

E1121. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1779-1781 — Rambur, notaire à Meymac. — Minutes. — Vente par Marguerite Demay et M^e Pierre Périer, avocat au Parlement, juge de l'abbaye royale de Bonnesaigne et de la châtellenie de Davignac, d'une maison sise au faubourg de Paredon, à Meymac, moyennant 1400 ll. (4) — 1780. — Ferme en faveur de Gabriel Feuillade, par Antoine Mary, en qualité de fermier du prince de Soubise, des fours banaux de Meymac, le dit Mary « se réservant la faculté de faire cuire du pain molet » (37). — Vente à Meymac de 15 setiers de blé seigle moyennant 45 ll. (47). — Lettre de change par Pierre Feysaguet à Dupuy de Lafarge, médecin, de Meymac (84). — Contrat d'apprentissage du métier de menuisier à Meymac (90). — Vente par Marianne Duboucheron, en faveur d'Antoine Mary, d'un domaine sis au village de Lapeau, moyennant 7500 ll. (109). - Contrat d'apprentissage du métier de menuisier, passé à Meymac (117). — 1781. — Plusieurs obligations souscrites en faveur de M^e Michel Mary, curé de Saint-Sulpice-les-Bois, par certains habitants de la paroisse (122), — Procuration donnée par Jean Depay, marchand, du lieu de Gamot, paroisse de Meymac, à Jean Baluze, huissier royal (140), — Procuration donnée à M^e Mas, arpenteur juré, de la Chapelle-Spinasse, par les tenanciers du village de Lafon, paroisse d'Ambrugeat, pour faire l'arpentement du village et déterminer la rente à prélever, destinée à l'abbesse de Bonnesaigne. « Ils permettent de payer au dit M^e Mas, la somme de huit livres par jour

pendant qu'il procédera au piquettement et huit sols par séterée pour le regalement et cotlisation des rentes. » (151). — Etc.

E1122. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1782-1783 — Rambier. — Minutes. — 1782. — Bail a ferme accordé par M^e Mary, procureur d'office de la châtellenie de Meymac, d'un domaine sis au village de Caux (41). — Procuration donnée par Marianne Boucheron, de Meymac, à M^e Pierre Treich, pour suivre un procès devant le siège sénéchal de Ventadour (43). — Récolement du tableau des collecteurs de la ville de Meymac, pour l'année 1783, François Chastre, cotisé à 2047 ll., nommé premier collecteur ; Antoine Bragadour à 5 ll. 6 s. 2^e collecteur ; Antoine Madesclaire 34 ll. 10 s., 3^e collecteur (51). — 1783. — Testament de Blaise Margat, aubergiste, de Meymac (73) ; — de Jeanne Lafont, de Meymac (88). — Vente par Marguerite Dapeyron, de Meymac, en faveur de M^e Poisson, juge, de Meymac, d'un pré, appelé de Roussillon, pour 7000 ll. (105). — Compromis entre Marianne Duboucheron et Léonard Dinemartin (109). — Remise de chevaux par Catherine Brive, de Meymac, à Antoine Depay (153). — Testament de Jean Mazaud (157). — Cession par Léger Tixier à M^e Mary, comme procureur du prince de Soubise (162). — Etc.

E1123. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1658-1660 — De Larfeuille, notaire royal à Ayen. — Minutes. — Reconnaissance de 516 ll. consentie par Jean des Farges, de Louignac, en faveur de Marguerite de Vielbans (1). — Sommation faite par Jean Dumas, lieutenant de la juridiction de Long, aux collecteurs de la présente paroisse, au sujet d'une augmentation de taille (3). — Sommation par les collecteurs sortants aux collecteurs en charge de la paroisse de Saint-Aulaire de poursuivre un procès pendant en l'élection de Brive (4). — Acte de nomination des collecteurs de la paroisse du Temple d'Ayen (7). — Acte de nomination d'adjoints aux collecteurs d'Ayen (8). Sommation par les collecteurs d'Ayen aux collecteurs de l'année précédente de leur donner copie du rôle de la taille (9). — Testament de Françoise Queyroy, d'Ayen (13). — 1659. — Sommation par Antoine Orluc, M^e maçon, de Marcillac, à Jean Dalmays, juge d'Ayen, et procureur du duc de Noailles, pour obtenir le paiement des réparations faites au moulin des Escures sur la Vézère, appartenant à ce dernier (18). — Contrat de métairie entre Géraud Lescure et Tony Faure d'un domaine sis au village de Lescure (21). — Sommation du curé de Saint-Aulaire aux habitants de lui faire reconstruire son presbytère (23). — 1660. — Nomination des collecteurs de la paroisse d'Ayen (35). — Cassation de contrat de mariage de Sibille Latreille, de Perpezac (47). — Arrentement par le sieur de la Reymondie, d'Ayen, en faveur d'Antoine Chastaing, prêtre, d'un champ-froid, de 8 journaux, moyennant une redevance annuelle de 2 sols 6 deniers tournois (51). — Sommation par Thony Laurier, aux habitants de Louignac, de lui donner un adjoint pour faire la levée de la taille, à cause de son indigence (56). — Testament de Jeoffre Bertin, prêtre, habitant le château du Burg, paroisse de Saint-Cyr-Laroche (58). — Sommation par Jean de Feletz aux collecteurs de la paroisse de Louignac de ne pas le comprendre sur le rôle de la taille, vu qu'il allait faire travailler par ses valets le domaine qu'il avait acquis du comte de Rastignac (59). — Contrat de mariage de François Pradeau, clerc, du village de la Tournarie (61). — Partage du rôle de la taille entre les collecteurs d'Ayen (70). — 1662. Testament de François Chastaing, praticien, d'Ayen (73). — Nomination des collecteurs d'Yssandon (75). — Sommation faite par le procureur d'office de Chabrignac à Jean Villepreux, procureur de Juillac, de se transporter conjointement avec lui sur les limites des deux juridictions pour procéder à une délimitation fixe et durable, vu que les officiers de Juillac avaient tenu des assises sur le territoire de Chabrignac (77). — Testament d'Étienne Gauthier, d'Objat (79). — Contrats de ferme accordés par le sieur de Lamorelhié (83-85). — Contrat de mariage de M^e Jean Barbier, lieutenant du comté d'Ayen (87). — Nominations des collecteurs du Temple (91). — Etc.

E1124. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1664-1669 — De Larfeuille. — Minutes. — Vente par Reymond Blondel à Jacques Peron, du Temple, d'un pré sis au village de Louignac, de la contenance de 2 journaux, moyennant 190 ll. (4). — Obligation de 5000 ll. par Étienne Barbier, juge d'appel d'Ayen, en faveur du duc de Noailles

(6). — Bail à métairie d'une vigne, sise au territoire de las Tailhadas par Pierre Chassaing en faveur de Thony Montagne, d'Ayen (16). — Vente d'une terre, de 6 coupes, par Jean Toulemond, d'Ayen, moyennant 22 ll. tournois (21). — Testament de Catherine Dalmays, d'Ayen (28) ; — de Marguerite Chenailhe (42). — 1669. — Signification donnée par Françoise de Jarige aux tenanciers du village de Neuviale au sujet d'un procès pendant devant le Parlement de Bordeaux, relativement à la rente d'avoine qui lui était due (2). — Sommation par Léonard Froidefond, notaire de Brignac à Hellis Froidefond du même lieu, en vertu d'une sentence de la juridiction de Varetz, la condamnant à reprendre l'enfant dont elle avait attribué la paternité au susdit requérant (18). — Ferme accordée par le duc de Noailles à François Pauliac, sieur de Pauliac, habitant dudit lieu, des droits féodaux de la seigneurie de Larche et Terrasson, moyennant la somme de 2000 ll. ; réserve est faite des droits de fief noble (19). — Procédure relative à un mur mitoyen entre Jean Barbier, avocat en Parlement, et le sieur Froidefond, de Saint-Robert (31). — Vente moyennant 53 ll. d'une vigne de 4 journaux, sis à las Rougieras, paroisse de Brignac, par Jeoffre de la Feuilhade, à Léonard Froidefond. La rente due au seigneur de Sedière était de 3 picotins de seigle (32). — Sommation aux syndic et collecteurs de Saint-Cyprien par Antoine Dalmays, curé, de lui construire un presbytère (39). — Vente par Jean de Lamorelhie d'une terre, d'une « quartallée » sise au village de Charniac, moyennant 24 ll. tournois (46). — Sommation adressée par Françoise Jarrige, demoiselle du Burg, à François Pradel, procureur du seigneur de Pompadour, de lui donner le permis de vendanger, qu'il avait refusé (50). — Contrat de mariage entre Catherine André, de la Jalégie, et François Chastaing, de Varetz (51). — Nomination des collecteurs de la paroisse de Varetz (70). — Protestation d'Étienne Barbier, d'Ayen, en qualité de garde du corps du roi contre son inscription sur le rôle de la taille (71). — Bail à métairie par lequel Jean Dalmays, prévôt d'Ayen, donne à convertir en vigne deux pièces de terre, sises à la Chapelle-Haute, de la contenance de 6 quartalles. La durée du bail était de 29 ans, et le bailleur donnait 40 sols par journal converti (75). — Contrat d'obligation entre Jeanne Duroy, veuve de sieur de Charbonnel, et François Larfeuilhe (93). — Etc.

E1125. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1673 — De Larfeuilhe. — Minutes. — Ferme par Jean Blondel en faveur de Jehan Gourbal, du moulin appelé del Lom (?), placé sur la rivière de l'Ille, en la paroisse de Louignac, moyennant 20 ll. par an (2). — Testament de Françoise Reyrolle, du Temple d'Ayen (75). — Ferme par Jean Cambaron, avocat, de Peyroux, Pierre de Gouzon, M^e chirurgien, et Jean Sirieyx, du lieu de Mérignac, des revenus de la terre et seigneurie de Mérignac, appartenant à Anne de Noaille (69). — Testament de François Chastaing, praticien, d'Ayen (8). — Accord entre Pierre Comps, notaire et procureur d'office des juridictions de Badaffol et la Chabroulhie, et le curé d'Ayen, par lequel il est accordé au dit Comps 2 tombeaux et un banc dans l'église, moyennant 20 sols tournois de rente (9). — Ferme du greffe de la juridiction d'Ayen, moyennant 270 ll. (20). — Contrat entre les trois collecteurs de la paroisse d'Ayen par lequel Pierre Seguy, praticien, accepte de procéder à lui seul à la levée de la taille, moyennant une rétribution de 18 ll. accordée par ses 2 collègues (25). — Contrat de mariage entre Guillaume de Mellet, du lieu de Bersac, en Périgord, et Marguerite de la Morelie (30). — Saisie des biens de Jean Dalmays, à la requête de Bernard Duroy, écuyer, et adjudication accordée à Jean Rougier, de Vars (31). — Testament de François Golfier, du village de Conchas, avant de partir pour le service du roi dans le régiment de la marine (36). — Vente par M^e Zacharie de Malliard, lieutenant en la maréchaussée de Brive, d'une vigne contenant 10 journaux, plus les vignes du Cluzeau, d'une contenance de 45 journaux, plus 3 séterées de terre et 6 journaux de pré, sis au Cluzeau, moyennant 1090 ll. (41). — Ferme consentie par Isabeau de Roffignac, dame de lu Morelhie, du Temple d'Ayen, des blés et châtaignes du domaine de la Reynie, moyennant une rente annuelle de 25 setiers de blé, à la mesure d'Ayen, 4 setiers de froment 8 setiers de seigle, 4 d'avoine, 2 de blé noir, et 40 ll. pour les châtaignes (58). — Contrat de mariage entre Pierre Dumas, de la paroisse de Bas-Ayen, et Marguerite Lascaux (62). — Etc.

E1126. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1674 — De Larfeuilhe. — Minutes. — Vente de 2 charges de vin par madame de Chabrignac, moyennant 12 ll. (20). — Opposition au procès pendant devant le Parlement de Bordeaux et relatif à

la succession Dalmays, par le sieur de Razac, d'Ayen, jusqu'à ce qu'il ait obtenu l'extrait mortuaire de l'héritier, son frère, en vertu d'une requête adressée au juge d'Ayen. Le curé du lieu susdit appelé pour présenter le « livre mortuaire », déclare que « à cause des troubles des guerres qui furent en la présente province les années mil six cents cinquante troys et cinquante quatre, il c'estoient esquarté quantité de papiers de la dicte esglize » (17). — Procuration donnée par François Joudon, de Vignols, à Jean d'Aixe, cleric, du village du Chaslard, pour le mariage de son fils avec Jeanne Floyrac (31). — Cession par le duc de Noailles en faveur de Guillaumette de Vielbans, du droit de retrait féodal sur les biens de l'hérédité d'Étienne de Vielbans (30). — Information par François Du Pouch, procureur d'office d'Ayen, sur un meurtre commis sur la personne de Martin Bousquet (33). — Contrat d'Antoine Dubas et Catherine Pubois de Vars (46). — Remise par M^e Jacques Dubois, notaire, de Vars, à Jean Chassignac, docteur en médecine, des biens à lui adjugés dans la paroisse de Conzours, au préjudice de M^e Jacques Rousseau, curé de Saint-Maurice (48). — Ferme par M^e Roque Dupuy, prêtre et prévôt de Saint-Robert en faveur de Guillaume Cournilh, notaire royal et lieutenant de la juridiction de Dalon, de tous les revenus de la dite prévôté et des biens situés dans la paroisse de Segonzac, moyennant 730 ll. (59). — Sommation à la requête de Hérard Duroy, sieur de Choumarcy, à Gabriel La Jugie et Gabriel Charieyras, commissaires pour la saisie des biens de Gabriel Dubois, cleric, du lieu de Vars (60). — Sommation par les principaux tenanciers solidaires du tènement de Combe-de-Brive, à Ysabeau de Roffignac, au sujet de la rente due sur une terre appelée « le clou de Larsy » (70). — Etc.

E1127. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1676-1677 — De Larfeuilhe. — Minutes. — Contrat de mariage entre Jean Blanchard et Jeanne Robertie, de Saint-Cyprien (15). — Cession par Antoine de la Fillolie, seigneur du Haut-Ayen, à François Renaud, praticien, de la vente d'une quarte de froment due audit seigneur par le dit Renaud, moyennant 25 ll. (19). — Vente par Pierre Dumeyny, d'Ayen, d'une vigne, de la contenance de 10 journaux, moyennant 25 ll. (21). — Acceptation par Jean Besse, de faire la levée du quart de la taille de la paroisse du Bas-Ayen, incombant à Jean Dumeyni, moyennant une rétribution de 18 ll. (44). — Vente par Jean Richaud, du village de la Brousse, en faveur de Jean Chastaigné, docteur en médecine, d'une terre de 3 sétérées, moyennant 150 ll. (54). — Ferme par Isabeau de Roffignac, des terres et bois à elle appartenant, situés au village de Charnie, moyennant 95 ll. (60). — 1677. — Résignation par François Boneuille, curé de Saint-Laurent, de Reyrevignes, de la prébende de Saint-Pierre de Cayrac, actuellement de Castelneau, dans le diocèse de Cahors (68). — Prix fait pour la construction d'une maison entre Jacques de Malhiard, écuyer, sieur du Breuil, lieutenant en la maréchaussée du Bas-Limousin, habitant de Perpezac-le-Blanc, et Jean Froydefond, M^e charpentier, de Brignac (78). — Contrat de mariage entre Antoine de la Fillolie, sieur de la Reymondie, et Françoise de Bressolles (84). — Concession de deux tombeaux dans l'église de Vars accordée par Antoine Chastaing, curé du présent lieu en faveur de Léonard Freysselinas, moyennant une somme de 30 ll. et une rente de 40 sols (101) ; — autre concession en faveur de Louis Reynal, praticien, du village de Chantegrelle (102). — Etc.

E1128. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1679 — De Larfeuilhe. — Minutes. — Bail à métairie d'une vigne de 25 journaux par Jean Dalmays, sieur des Farges, de Louignac (7). — Ferme consentie par Marie de Razac, veuve d'Antoine de Monfrabeuf, d'un moulin sis au village de Pinsac, et appelé le Moulin bas, moyennant une rente de 17 setiers et demi (12). — Concession de deux tombeaux dans l'église de Couzours, à M^e Guilhen d'Aixe, moyennant une rente de 3 deniers (16). — Testament de Christophe Eymeric, notaire du lieu de Vars (19). — Nomination d'un syndic par la paroisse de Saint-Robert, pour la défendre dans un procès contre un sieur Barbier (25). — Obligation de 300 ll. souscrite par Marguerite de la Chabroulye en faveur d'Antoine de Loyac (48). — Déclaration de Pierre Barbier, écuyer, sieur du Repaire, du bourg de Saint-Robert, portant qu'à titre, de garde du corps du roi, servant dans la compagnie du duc de Noailles, il avait droit à être rayé des rolles de la taille (53). — Obligation de 2000 ll. par François de Jarrige, en faveur de François Couderc, domestique du seigneur de Queyrat (55). — Enchère des dîmes en blé et filasse de la paroisse d'Ayen, s'élevant à

162 ll. ; madame de la Morelhie en possédait un dixième, le reste appartenant à la famille de la Chabroulie et au prévôt d'Ayen (69). — Obligation souscrite par Jean de Royère et François de la Personne en faveur de François Couderc, valet de chambre du seigneur de Queyrat (73). — Inventaire des meubles de Jean Chastaing, d'Ayen (79). — Remise par Zacharie de Mailhard, écuyer, sieur du Breuil, de Brive, à Jean Dalmays, avocat, juge d'Ayen, des rentes à percevoir sur les paroisses d'Ayen, du Temple et de Perpezac, provenant de la maison de la Chabroulie (84). — Déclaration du prévôt d'Ayen, portant que François Chastaing, praticien, a légué 10 ll. pour avoir le droit d'être enseveli dans l'église (97). — Testament de Jean Rouveron, sieur de Mazoupins (cachet) (104). —

E1129. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1680 — De Larfeuille. — Minutes. — Concession de 2 tombeaux en faveur de Jean Eymeric et Jeanne Chassaigne, dans l'église de Vars, moyennant une redevance annuelle de 400 (5). — Saisie des revenus de la cure de Louignac à la requête de Charles Burg et autres (16). — Quittance donnée par dame de la Chabroulie à François Broussard, notaire royal, de Loubignac (20). — Prix fait entre Étienne Dionnefy, maçon, de Vars, et Pierre Geneste, pour la taille et la pose de 430 quartiers de pierres, moyennant 45 ll. (22). — Obligation de 445 ll. par le sieur de la Chabroulie en faveur de Louis Darlot de Frugie, seigneur de Saint-Solve (?) (23). - Adjudication, après saisie judiciaire, des biens du sieur de Mazan, en faveur de Pierre Blondel (26). — Vente par Yrieix Roux, sieur de Lusson, en faveur de Jean Chastaignac, docteur en médecine, des 2 setérées de bois, sises à Couzours, moyennant 75 ll. (33). — Enchère des dîmes des blés de la paroisse d'Ayen, appartenant au prévôt d'Ayen, au sieur de la Chabroulie, du Razac et au vicaire de Montbrun, le total des dîmes s'élevait à 478 setiers ; la dîme de la filasse à 300 ll. (35). — Testament d'Antoine Juge, praticien, du Bas-Ayen (42). — Quittance de 4000 ll. donnée par le sieur de Montrabœuf à Jean Dalmays (46). — Nomination des collecteurs de la paroisse de Saint-Cyprien (55) ; de la paroisse du Temple (56). — Contrat de métairie entre Jean Dalmays, juge d'Ayen, et Jean Sourzac, d'un domaine sis à Saint-Augustin (68). — Bail à métairie entre François Chastaing et Jean Treuilh, d'Ayen, d'une terre de 2 setérées appelée las Rochas, sise au village de la Restandy, à convertir en vigne (75). — Inventaire des meubles de Jean Bonnefon, de Couzours (82). — Adjudication des biens du Cluzeau et accord entre Zacharie de Mailhard, sieur du Breuil, lieutenant en la maréchaussée du Bas-Limousin, et Jean de Royère, marquis du Peyraux (84).

E1130. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1681 — De Larfeuille. — Minutes. — Vente par Louis Blondel, du Bas-Ayen, d'une vigne de 4 journaux, moyennant 33 ll. (8). — Testament de Charles Burg, mazelier, du Bas-Ayen (11). — Accord entre Isabeau de Roffignac et Gabriel de la Jugie, relative à une somme de 3500 ll. provenant de l'hérédité de Jean de la Morelly (27). — Vente par Jean Gouyon, de Saint-Robert, d'une terre appelée la Condamine, moyennant 110 ll. (29). — Ferme par Jean Dalmay, de Louignac, au sieur Vignaud, tuilier, du village du Pouch, de la tuilerie, appelée de Rebière, moyennant 24 ll. tournois et 2000 tuiles (47). — Vente par Marguerite de Souliat et le marquis de Peyraux, d'une terre, appelée terre de Madame, d'une contenance de 4 setérées, sise au Bas-Ayen près la Croix-Grégoire, moyennant 360 ll. (54). — Vente par Zacharie de Maillard, sieur du Breuil, d'une terre en bruyère, appelée à Las Brandas, sise à Brignac, de cinq cartalles, moyennant 30 ll. (69). — Règlement d'héritage entre Suzanne des Cars et François Dalmays (82). — Enchère des dîmes de la paroisse d'Ayen (84). - Mise en ferme par la dame des Cars d'une boutique et d'un cellier, sis à Saint-Robert, moyennant 6 ll. par an (85). — Prix fait entre François de Monfrabeuf et Pierre Charbonet, M^e maçon, du Haut-Ayen, pour la construction d'une muraille (87). — Règlement d'hérédité entre Jean et Denis Jouyet (99). — Ferme consentie par Ysabeau de Noailles de ses domaines de Saint-Robert (120). — Poursuite par le seigneur de Peyroux contre plusieurs tenanciers, pour non paiement des rentes de 1647 à 1667 (128). — Testament d'Étienne Chastaing, de Saint-Cyprien (131). — Contrat d'apprentissage du métier de cordonnier au Bas-Ayen, (147). — Ferme consentie par Suzanne des Cars, du domaine de la Vidalie, paroisse de Saint-Cyprien, moyennant une redevance de 200 ll. (149). — Etc.

E1131. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1682 — De Larfeuille. — Minutes. — Procès-verbal par Mathieu Veyriéras, sergent général de Saint-Cyprien, de résistance à une saisie judiciaire (5). — Contrat entre André Bofoul, prieur de Lafage, et Jean la Jugie procureur d'office de Saint-Bonnet, portant obligation pour ce dernier de reconstruire en partie l'église de Charnie (?) (37). — Testament de François de Monfrabeuf, sieur de la Chabroulie (48). — Cession par Jean Pecon, sieur de la Vergue, en faveur de Jean Dalmay, juge d'Ayen, d'une rente de 2 coupes de blé, mesure de Saint-Robert, moyennant 11 ll. tournois (58). — Enchère des dîmes de la paroisse d'Ayen (68). — Accord pour règlement d'héritage entre la dame de Choumarcy et Jean Dalmays (71). — Cession de plusieurs rentes en blé par dame de la Morellie en faveur du duc d'Ayen (74). — Sommation par Jean Chassaignac, médecin, de Saint-Robert, à Jean Vilaumier, en qualité de fermier du prieuré de Long, de tenir l'engagement qu'il avait pris de céder les droits de rétention féodale et de lots et vente « des biens dépendant de fondalité susdite compris dans le décret donné en faveur de demoiselle de Choumarcy au préjudice de feu Charles Dalmays en la cour du Parlement » (85). — Inventaire des « exploits » laissés par Jean Rougier, praticien du Puy-d'Arnac (98). — Acte d'appel par Jeanne de Gisquel, contre le sieur Monjanel, commis au greffe de Brive (115). — Sommation par deux collecteurs de Rozières de Juillac à la communauté de les rayer de la liste des collecteurs (125). — Testament de Suzanne de Mazurier (?) (147).

E1132. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1683 — De Larfeuille. — Minutes. — Inventaire des meubles de Charles de Joyet, sieur de la Chassaigne, de Juillac (34). — Règlement de compte entre les collecteurs d'Ayen (40). — Inventaire d'une partie des meubles de la maison curiale d'Archignac, en Périgord (46). — Contrat de mariage entre Bertrand Barutel et Marie Dumouly, de Saint-Cyprien (51). — Testament de M^e Léonard Latreille, du bourg de Pinsac (62). — Enchère des dîmes de la paroisse d'Ayen (71). — Quittance de 2500 ll. donnée par Jean de Guillien, sieur de la Gondye, d'Exideuil, en Périgord, en faveur d'Antoine Duron, apothicaire, d'Ayen, en qualité de fondé de pouvoir d'Antoine de la Fillolie (79). — Procuration par Pierre Damarzit, sieur de Chaumont, de Saint-Cyprien, au sieur Desclaux, du bourg d'Objat, pour opérer le recouvrement d'une rente sur le tènement de Pichoud (80). — Vente par Antoine de la Fillolie, en faveur de Jean Dalmays, de plusieurs cens et rentes sur les tènements de la Cautonye, des Ardouilhères, Puymancier (82). — Testament de Bertrand Barutel, de Saint-Cyprien (90). — Vente par François Coulier, tailleur, de Vieux-la-Sagne, d'une terre, sise au village de Pinsac, de la contenance de 3 quartelées, moyennant 18 ll. (119). — Accord pour règlement de compte entre Étienne Dumas, curé de Juillac, et M^e Jean Dumas, sieur de Massy, « musicien » dans l'église cathédrale de Saint-Brieuc, en Bretagne (122). — Testament clos de Jacques le Bon, du Bas-Ayen (130). — Prise de possession de la vicairie perpétuelle de Saint-Maurice par messire Eymeric (132). Sommation par les collecteurs sortants aux habitants de Saint-Robert de nommer de nouveaux collecteurs (140). — Déclaration des syndic et collecteurs de Saint-Robert aux habitants portant que le sieur de Bosregnin (?), seigneur de la Peyre, fait valoir par ses valets le domaine, appelé de la Chèze, près Saint-Robert, et doit être rayé du rôle de la taille (148). — Autorisation accordée par le curé de Segonzac de construire un four banal « de la grandeur de cinq tourtes » moyennant une redevance annuelle de 18 deniers (157). — Etc.

E1133. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1684 — De Larfeuille. — Minutes. — Accord intervenu entre Anne de Noaille et Léonard de la Personne, curé de l'église paroissiale de Saint-Pantaléon de Perpezac, au sujet de la perception des dîmes « grosses et menues, novalles, droit de suite », portant que le droit du duc de Noaille s'élevait à un huitième du total des dîmes, c'est-à-dire à vingt-huit ou trente setiers de froment, seigle ou avoine, à 12 charges de vin, le prix du setier étant évalué 50 s., ainsi que celui de la charge de vin. Il est convenu que le duc de Noaille délaissait à perpétuité ce droit de dîme à la cure, moyennant une redevance annuelle de 100 ll. tournois (11). — Cession par Marie de Joyet, habitant le repaire des Bories, en faveur de M^e Gabriel de la Jugie de Faulcon, lieutenant criminel au présidial de Brive, du

droit de lods et vente et rétention féodale, au sujet de la vente du domaine de la Guillermie (14). — Sommation par Jacques de Roffignac à Marguerite de la Morellie de lui rendre des papiers et titres séquestrés dans le château de Mellet (33). — Protestation de Jean de Royère, marquis de Peyroux, contre les prétentions de Georges d'Aubusson à posséder les droits seigneuriaux de la terre de Peyroux (35). — Procédure entre Michelette de Joyet de la Peyre, contre le sieur de Montet, de Juillac (68). — Délaissement à titre d'hypothèque par Pierre Barbier, sieur du Repaire, de Saint-Robert, en faveur de Jean Barbier, sieur de Journiac, d'une terre appelée le Champ de la Chaize ou de Masardou, sise sur le puy de Saint-Robert, de la contenance de 9 setérées, moyennant 1000 ll. (83). — Ferme consentie par Antoine de la Fillolie, du village de la Reymondie, de la tuilerie, appelée du Pouch, sise en la paroisse de Saint-Cyprien, moyennant 15 ll. (91). — Enchère des dîmes de la paroisse d'Ayen (112). — Sommation par Anne Chastaing aux collecteurs d'Ayen de faire élargir son mari, aussi collecteur, et détenu prisonnier parce que les susdits n'ont pas rendu compte au receveur de leur gestion (141). — Testament de Jean Chastaing, praticien, d'Ayen (152). — Sommation par les collecteurs sortants de Saint-Robert aux habitants de nommer de nouveaux collecteurs (178). — Testament clos de Charles de la Morellie, prévôt de Saint-Laurent, du Bas-Ayen (198). — Inventaire des meubles de Jean Rouveron, de Couzours (203).

E1134. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1685 — De Larfeuilhe. — Minutes. — Sommation par messire Noullet Eymeriq, curé de Saint-Maurice et Saint-Robert, aux habitants et à Jean Seguin, procureur en la cour des appaux d'Ayen, de lui faire construire une maison presbytérale (10). — Ferme par « dame abesse de la Reigle » en faveur de Louis Reynal, praticien, et Mathias Duboys, M^e apothicaire, de Vars, des revenus du prieuré et seigneurie du présent lieu, moyennant 2200 ll. (33). — Sous-ferme par Louis Reynal de plusieurs terres de la susdite seigneurie (34-35). — Contrat de mariage entre Jeanne Lagueyrie, fille du procureur de la juridiction d'Ussac, et François Vignard, clerc, de Vars (49). — Vente par Pierre du Barbier, sieur du Repaire, habitant Saint-Robert, en faveur de Frédéric de Beuroire, d'une pièce de terre appelée la Condamine, sise sur le Puy de Saint-Robert, de la contenance de 3 séterées, moyennant 275 ll. vente faite à l'exception « de la fondalité et directité et soubz le devoir de cens et rente fontière de 12 deniers » (59). — Cession des 2 tiers du droit susdit moyennant 5 ll. (60). — Procédure pour les familles de Joyet et Rouveron (71). — Contrat de mariage entre Peyronne la Jugie, de Rouzan et Nollet Reynaud, clerc, du village de Chantegrelle (93). — Testament d'Ysabeau de la Belmondie (101). — Concession en faveur de Pierre Dumas, du Haut-Ayen, par Pierre de Montfrabeuf, prévôt, par le curé de la paroisse et par Jean Dalmays, syndic, du droit de sépulture dans l'église du dit lieu, moyennant 7 ll. destinées à la réparation de l'église, et d'un obit annuel, moyennant 10 s. (104). — Même concession en faveur de Jean Blondel, praticien, du village de Gourbail (105). — Enchère des dîmes de la paroisse d'Ayen (110). — Sommation des collecteurs aux habitants de Saint-Robert, de leur choisir des successeurs (157). — Même sommation aux habitants de Vars (166). — Etc.

E1135. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1686 — De Larfeuilhe. — Minutes. — Sommation de don Guillaume Chassain, religieux, à Pierre Laval, prieur de l'abbaye de Dalon, de le recevoir en vertu d'une lettre à lui donnée par le vicaire général de la province de Guyenne (47). — Ferme par le duc de Noailles en faveur d'Evrard Dalmays, des fruits des domaines de Vielanaysey, de Journiac et Piallechanan, dans les paroisses de Segonzac et Couzours, moyennant 140 ll. (53). — Ferme des dîmes pour le prévôt de Saint-Robert, sur le quartier appelé de Piallepinson, moyennant 21 ll. (65) Ferme par le même des four et pressoir banaux et du droit de vigerie et d'aulnage (67). - Procédure entre Marie de Joyet et Gautier Gouyon, procureur en la juridiction de Juillac (78). — Sommation par Antoine Chassaing, vicaire perpétuel de la paroisse de Vars, à l'abbesse de la Règle, prieure du dit Vars, de lui payer la portion congrue de 300 ll. « attendu que les portions congrues des curés et vicquaires perpétuels avaient été réglées à la dite somme par chacun an, oultre les offrandes honoraires, droitz, casuelz et dixmes, et qu'il aurait quitté à la dicte dame des dixmes qu'il souloict jouyr dans ladicte paroisse de Vars, moyennant la somme de deux cents livres que la dicte dame estoit obligée de luy payer en deux termes

esgaux... »(93). — Vente par Odette Porcher, du Bas-Ayen, en faveur d'Étienne Dalby, praticien, d'Allasac, d'un pré appelé du moulin, de la contenance de 4 séterées, moyennant 60 ll. tournois (97). — Enchère des dîmes de la paroisse d'Ayen (103). — Assemblée des fabriciens de la paroisse de Louignac pour justifier l'emploi de 600 ll. léguées à l'église par messire Herrard Dalmays. « Il a été payé pour un callisse en argent ou pour le port d'icelluy, la somme de 86 ll. ; pour lambriser ladite église depuis la voûte jusques à la muraille du clocher, 50 ll. ; pour les clous dudict lambris et grilles de fer de la chapelle et sacristie, 26 ll., pour un tabernacle, 40 ll., pour un tableau de Saint-Jean et une bannière, 21 ll., pour une paire de chandeliers, de beau noyer, bien polis et bien tournés, 10 ll. ; etc. » (123).

E1136. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1687 — De Larfeuilhe. — Minutes. — Enchère des dîmes de la paroisse d'Ayen (13). — Accord entre Jean de Royère, marquis de Peyraux, et Herrard de la Personne, docteur en théologie, curé de la paroisse de Perpezat, au sujet d'arrérages de rente « et d'une fourniture de luminaire, restes de pentions, paiement d'un louis d'or au sieur prévost de Saint-Yrieix, non jouissances de la redevance dhue au dit sieur curé pour l'inféodation des dixmes du dit seigneur... » (20). — Autre accord entre les mêmes par lequel il est convenu « que le dit seigneur, lui et les siens continueront de payer annuellement et perpétuellement au dit sieur curé de Perpezac et à ses subcesseurs à l'advenir la dite quantité de deux charges de vin à la présente mesure, bon et marchands, à prendre dans le cellier du dit chasteau de Lons au temps des vandanges... » (21). — Accord entre Antoine de Monfrabeuf et Antoine de Juillac, écuyer, archiprêtre de Brive, pour le jugement d'une rente constituée d'un capital de 1800 ll. due à ce dernier (59). — Ferme consentie par Mathieu de Lavid, curé du Bas-Ayen, d'une vigne sise sur le territoire de Salasriaux, de la contenance de 6 journaux, moyennant 6 ll. 14 s. (64). — Accord entre Ysabeau de Roffignac et Jeanne Darlanoy, femme de Charles de Lubersac, au sujet de droits féodaux à percevoir sur des biens sis à Chavanac, paroisse de St-Cirq, et provenant des seigneurs de Chabrignac (65). — Action en solidarité intentée par messire de Choumarcy, en qualité de fermier de la seigneurie et du prieuré de Vars, contre plusieurs tenanciers pour non paiement des rentes (77). — Reconnaissance d'une rente d'une quarte de froment, mesure de Brignac, assise sur une vigne, appelée de la gratadas, de la contenance de 25 journaux ; sise à Perpezac-le-Blanc, donnée à Marie de Guillaume, religieuse, au monastère de la Règle, à Limoges, par Jeanne de Brun (94). — 1697. — Notification à l'évêque de Limoges par Jean de Coustins, du Masnadau, abbé de Fontenay, de l'ordre de Citeaux, diocèse d'Autun, de la nomination de Jean Raffailat, clerc, du diocèse de Périgueux, comme prieur de Cornut, dans la paroisse de Jénis(36).

E1137. 4 cahiers, papier, 75 feuillets.

1701-1764 — Répertoire des minutes de Jean Tramond, notaire royal de Naves, de 1701 à 1764.

E1138. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1737-1742 — Jean Tramond, notaire royal de Naves. — Minutes. — 1737. — Vente par Jean Soleilhavoup, dit Vadal, du village de la Péroussie, paroisse de Naves, en faveur de M^e Bussières, notaire royal, de Tulle, d'une terre appelée de la Bouyssounal, de la contenance de 3 hémines, moyennant 120 ll. (17). — 1738. — Contrat de mariage entre Martial Dubois, brassier, de Bar, et Jeanne Champeval (24). — 1739. — Vente, à titre de paiement d'une créance, par Pierre Estrade, du village de ce nom, en faveur de Jean-Constant Borye, bachelier en théologie et curé de Naves, d'une terre appelée del Theil, de la contenance de 3 séterées, moyennant 300 ll. Le droit d'investiture appartenait à l'évêque de Tulle (36). — Nomination des syndic et collecteurs de la paroisse de Naves (38). — 1741. — Délibération des habitants de Naves, relative à la requête adressée à l'intendant par leur curé, relative à la construction d'un presbytère et à la démolition de la maison du sieur Lespinasse. Les habitants approuvent la convention en vertu de laquelle M^e Pierre Jarrige, conseiller au présidial de Tulle, a offert de se libérer de la somme de 103 ll. formant le capital d'une rente obituaire de 5 ll. qu'il doit à la communauté des prêtres de Naves, et M^e Pierre Soustre, agissant au nom du marquis de Conros, d'une somme de 300 ll. due à la susdite

communauté. Le presbytère construit deviendrait ainsi la propriété de la communauté des prêtres de Naves (39). — 1742. — Ferme consentie par Martial Chabaniel, laboureur, du village des Combes, en faveur de Pierre Duhamel, docteur en théologie, curé de Bar, d'un pré appelé de Vedrenne, moyennant une redevance de 29 ll. (46). — Ferme d'un pré par Jean Chirac, marchand libraire, de Tulle, en faveur de Pierre Leyrat, praticien, du village de la Péroussie (51). — Consignation consentie par Bernard Gorsse, meunier au moulin de l'Estang, en faveur de Pierre Leygonie, de Naves (42).

E1139. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1743-1744 — Tramond. — Minutes. — Cession par Constant Borye, curé de Naves, en faveur de Guillaume Espinasse, M^e chirurgien, de 2 bois, sis au village de Lestrade, et d'une somme de 168 ll., le tout s'élevant à 400 ll., pour obtenir du dit Espinasse la permission de démolir sa maison « située au devant de la porte de l'église, d'une manière indécente » et en vendre les matériaux pour la reconstruction du presbytère (2). — Transaction portant obligation consentie par Léonard Dubois, praticien, du village de Moussours, en faveur de Jacques Dumyrat, de Tulle (4). — Nomination des syndics et collecteurs de la paroisse de Naves (26). — Transaction entre Ignace Malaurie, et Jacques Bouillac, M^e maréchal (29). — Cession consentie par Léonard Maschemy, de Naves, et Jeanne Bach, en faveur d'Étienne Teyssier, seigneur de Leyrat, de Tulle (30). — Vente par Guillaume Espinasse, M^e chirurgien, en faveur d'Ignace Malaurie, de 2 bois sis au village de Lestrade, appelés le bois de las Combaulias Bassas, de la contenance de 3 séterées, 8 coupes et de las Combaulias Hautas, de la contenance d'une séterée 9 coupes, moyennant 231 ll. 6 s. (31). — 1744 — Testament de Louis Boussignac, brassier, du Treuil (1). — Délibération des habitants de la paroisse de Bar pour demander à l'intendant l'abonnement de la taille et l'autorisation de faire procéder à l'arpentement des terres de la paroisse (9). — Inventaire des biens de Louis Boussignac, en vertu d'une ordonnance du juge de la grande prévôté de l'église de Tulle (11). — Cession consentie par Antoine Bach en faveur de Jean Bassaler (16). — Etc.

E1140. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1745-1746 — Tramond. — Minutes. — Nomination des syndics et collecteurs de la paroisse de Naves. — Sommation par Pierre Chaumeil, laboureur, au curé de Naves, de publier l'annonce de son mariage (26). — Opposition au mariage de Jean Maugen et Anne Leygonie, à la requête d'Antoine Maugen (34). — Actes de respect à ses parents à la requête de Pierre Chauchet (37). — Résignation du bénéfice de la cure de Naves par Constant Borye en faveur de M^e Joseph Teyssier, chanoine de N.-D. de Rocamadour (43). — Vente par Raymond Jaucent, laboureur, du village de la Brange, paroisse de Ladignac, en faveur de Damien Viladard, de Tulle, d'un bois sis au village de Baspeyras, paroisse des Angles, de la contenance de 2 séterées, moyennant 100 ll. L'investiture appartenait aux Feuillants de Tulle (44). — 1746. — Délibération des habitants de la paroisse de Naves pour choisir Jean Pignot, M^e arpenteur, de la paroisse de Saint-Féréol, pour procéder à l'arpentement de la paroisse. Parmi les signataires de la délibération figurent de Fénis de Lafeuillade, président du présidial de Tulle, du Solier, écuyer, M^e Augustin Borye, de Renaudet, avocat, J. Porchet, du Fraysse ; etc. (2). — Vente du domaine appelé del Masel, sis au village de Soleilhavoup, par Martial Tramond, marchand, en faveur de Pierre Pourchet, marchand, de Tulle (4). — Vente d'une rente constituée en faveur de M^e Borye, curé de Naves (9). — Inventaire des biens de Géraud Bach (17). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (18). — Délibération des habitants de Naves pour soutenir un procès relatif à une décharge de taille, intenté par Pierre Leygonie, vicaire d'Albussac, au sujet de son domaine de Faugères, sis en la paroisse de Naves et à lui délaissé par son frère aîné, en paiement de ses droits légitimaires (22). — Vente par Madeleine Daunet, de Vignols, en faveur de François Serre, ancien chanoine de l'église de Limoges, curé de Bar, d'une terre en friche, d'une demi-coupe moyennant 70 ll. (25). — Ferme consentie par M^e Jean-Baptiste Laporte, syndic du séminaire de Tulle, des domaines appelés du grand et du petit Massoulier et autres fonds acquis par le dit séminaire de demoiselle Lagarde de Louradour, des prés appelés, Courtis, le Chenelliou, le Vernioulette et d'une terre appelée le Peuch de la Chabanne, le

tout sis dans la paroisse des Angles, moyennant une rente de 160 ll. (38). — Testament clos de François Serre, curé de Bar. — Etc.

E1141. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1747 — Tramond. — Minutes. — Ferme consentie par Baptiste Laporte, docteur en théologie, chanoine de l'église cathédrale et syndic du clergé de Tulle et du séminaire, en faveur de Léonard Barbazange, du domaine d'Aubas Peyras, paroisse des Angles, appartenant au dit séminaire, moyennant 150 ll. (5). — Ferme par Constant Borye, curé de Naves, et M^e Léger Saint-Hippolyte, vicaire en faveur de Pierre Chirac, libraire, de Tulle, de 2 bois appelés l'un del Doux et contenant 3 hémines, et l'autre, de Bouysse, de la contenance de 3 séterées, sis au village de la Péroussie, moyennant 19 ll. 10 s. (7). — Quittance de 88 ll. donnée par le curé de Naves à Léonard Saint-Hippolyte, pour les arrérages de 16 années de la rente obituaire de 7 ll. reconnue en faveur de la communauté des prêtres de Naves par feu Léger Maugenc (14). — Délibération des habitants de Naves portant que « les neuf setiers de froment de la petite mesure qui se doivent annuellement aux habitants pour le pain bény de Pacques et de Noël, qui ont été vendus la somme de trente-sept livres et avaient accoutumés d'estre délivrés au scindiq fabricien pour les préparations de l'église, seront employés cette année à estre distribués aux pauvres, à cause de la disette qui règne dans la présente paroisse... Les dits habitants se trouvant une fois assemblés ont cru devoir pourvoir à la construction d'une quatrième chapelle, du côté de l'épître, pour répondre avec régularité à celle Nostre Dame dite la Grande, qui est de l'autre cotté de l'Évangille... Les fondements de la susdite chapelle avaient esté déjà jetés, il y a quelques années, à la dilligence des dits sieurs curé et scindiq, et ce travail poussé jusqu'à la naissance de la voûte... » (30). — Nomination des collecteurs de la paroisse des Angles (35) ; — des syndics et collecteurs de Naves (37). — Vente consentie par Antoine Leyrat en faveur de Pierre Combes (50). — Etc.

E1142. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1748-1749 — Tramond. — Minutes. — Procuration donnée par Étienne Dupuy en faveur de Jean Chirac, de Tulle, pour règlement d'héritage (6). — Inventaire des biens de Pierre Serre à la requête de Pierre Jos, meunier, habitant le moulin del Bos (21). — Nomination des collecteurs de la paroisse des Angles (36) ; — de la paroisse de Naves (37). — Contrat entre le curé de Naves et Antoine Leyrat, laboureur, permettant à ce dernier de se libérer d'une rente obituaire de 11 ll. qu'il doit annuellement à la communauté sur un pré appelé de Gouttelades, sis au village de la Péroussie et d'une, contenance de 2 journaux (39). — Donation de tous ses biens meubles et immeubles par Marie Bourguet, de Naves, en faveur de Léonard Ceron (30). — 1749. — Vente par le même, d'une terre labourable appelée de la Peyrouse, sise au village de Ceron, de la contenance de 4 séterées, moyennant 240 ll. (32). — Contrat de cheptel consenti par Louise Martinie, du village de Lachaud, de 2 taureaux estimés 120 ll. (40) ; — par Géraud Ceron, praticien, de Soleilhavoup, de 2 bœufs, estimés 170 ll. (41) ; — par Jean Neuville, du village de Tramond, de 2 bœufs estimés 199 ll. (42). — Délibération des habitants de Naves pour renouveler la requête adressée en 1745 à l'intendant et relative à l'abonnement de la taille (47) ; — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (57). — Testament de Jean Bassaler, du Moulin Haut, village de Ceron, reçu par le curé de Naves. — Etc.

E1143. (Liasse.) — 195 pièces, papier

1750-1751 — Tramond. — Minutes. — Testament de Jeanne de Fénis, femme d'Élie Eybrail, de Chazarin, paroisse de Naves (5). — Contrat de cheptel d'un cheval de 2 ans acquis 79 ll. consenti par Jean Besse, praticien, du village de Champeil (22). — Transaction portant obligation consentie par Antoine Soleilhavoup, du bourg d'Orliac, en faveur d'Élie Eybrail (38). — Déclaration relative au passage d'une terre sise au village de Faugères, consentie par Antoine Cueille, en faveur de Léonard Dufour (52). — Nomination des syndics et collecteurs de la paroisse de Naves (60). — Rente annuelle de 15 ll. consentie par Martial George, de Corrèze, en faveur de François Serre, prêtre licencié en droit, ancien chanoine de l'église de Limoges, seigneur de Bazaugour, prieur curé de Corrèze (72). — Testament de M^e Joseph Lamore, curé d'Orliac-de-Bar, par lequel il délaisse au

bénéfice cure d'Orlhac, 2 pièces de terre acquises de Jean Projet, curé de Haute-Fage, moyennant 200 ll. appelées l'Hort Boyer et tras Lescure, sises au village d'Orlhac, plus 30 ll. à la confrérie du Saint-Sacrement du susdit village, etc. (81).

1751. — Prise de possession d'un pré, appelé de l'Estang, sis à Naves par Jean Bossoutre, marchand « la dite possession faite réellement en arrachant de l'herbe, coupant des branches de la haye et coupant des branches d'un serizier » (5). — Inventaire des biens de Léonard Terrade, à la requête de Jean Tramond, d'Orliac-de-Bar, et sur l'ordonnance du juge de la grande prévôté de l'église cathédrale de Tulle (18) — Ferme d'un domaine sis au village de Bouysse, par M^e Jean Serre, juge, du chapitre de l'église cathédrale de Tulle et de Chamboulive, et Françoise Ventéjoul, en faveur de François Charbonnel (25). — Opposition faite par Léonard Buisson, charron, du village de la Bouteyrie, adressée au curé de Bar, au sujet du mariage de Jacques Rogier et Marie Merciel (22). — Contrat de cheptel consenti par Jean Péroussie, laboureur, du village de Cueille, de 2 bœufs, moyennant 193 ll. (57). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (59). — Contrat de cheptel en faveur de Jean Bossoutre, d'un cheval estimé 106 ll. (78). — Lettre de change par Téreyjol, marchand, de Cueille, en faveur d'Étienne Bos, tisserand, du village de Chazarin (81). — Testament de Barthélémy Neufville, brassier, de Tramond ; — de Pierre Champeval, brassier, — Etc.

E1144. (Liasse.) — 185 pièces, papier ; une pièce parchemin.

1752 — Tramond. — Minutes. — Délaissement de fonds par Géraud Ceron, de Soleilhavoup, en faveur de Pierre Bach, praticien, du village de la Geneste, pour indemniser les gardiens et le concierge de la prison de Tulle, des frais occasionnés par la détention de ce dernier (18). — Bail consenti par Étienne Teyssier, seigneur de Leyrat, d'un domaine, sis au village de ce nom et appelé de Sèchedent, moyennant 180 ll. (41). — Nouvelle convention au sujet de l'emprisonnement de Pierre Bach (43). — Cession consentie par M^e Jean Plas, notaire royal, du village de Plas, paroisse de Saint-Salvador, en faveur d'Antoine Peyrelevalde, portant rétrocession en faveur du premier (58). — Nomination des collecteurs de la paroisse de Saint-Salvador (109). — Nomination du syndic (112). — Nomination de syndics et collecteurs de la paroisse de Naves (113). — Donation de tous ses biens, à charge de rente viagère, par Étienne Merciel, du village de Mousenadour (111). — Inventaire des biens de Léonard Ferrières, du village de ce nom, paroisse de Seilhac (129). — Vente par Joseph Péroussie, laboureur, du village de Faugères, en faveur de M^e Jean de Fénilis, seigneur de la Feuillade, premier président au presidial de Tulle, d'un pré, appelé de Fonloubas, sis dans le tènement de Chaux, de la contenance de 6 setérées, moyennant 900 ll. (150). — Vente par Jean de Fénilis d'un bois, appelé de Boscaud, de 3 hémines et d'un pré, appelé de Comberieux, de 2 setérées, sis au village de Faugères, moyennant 380 ll. (157). — Revente, en vertu du droit de prélation, par M^e Antoine Fortier, conseiller au presidial de Tulle, d'un pré, appelé de la Cerone, sis à Céron, et relevant du grand prévôt de la cathédrale de Tulle (159). — Lettre de change accordée par François Nalhiac, marchand, du village de Lachaud, paroisse d'Orliac de Bar, en faveur de Pierre Saint-Jal, du village de Lestrade (166). — Testament de Marie Brivezac, de Naves (169). — Etc.

E1145. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1753 — Tramond. — Minutes. — Procuration consentie par Jean Bossoutre Dumyrat, de Naves, et Isabeau Dufour, pour le mariage de leur fils (5). — Contrat de mariage entre Jacques Dumyrat, de Naves, et Jeanne de Fénilis de Labrousse (16). — Échange de fonds entre Jeanne Teyssier de la Serre, de Tulle, et Henri Tramond (35). — Contrat de cheptel de 2 vaches estimés 67 ll. entre Léonard Céron, et Pierre Fortier de la Chassagne, de Tulle (38). — Ferme par Michel Graulier, de Naves, en faveur de M^e Constant Borye, curé de Naves (52). — Procuration donnée par M^e Léger Saint-Ypoly, curé de Viam, en qualité d'héritier de M^e Pierre Saint-Ypoly, notaire, de Naves, pour que son frère puisse être pourvu du même office de notaire (62). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (78). — Ferme par Martin Laselve, docteur en Sorbonne, grand chantre de l'église de Tulle, prieur de Toy-Viam, en faveur de M^e Léger Saint-Ypoly, vicaire perpétuel de la

paroisse de Viam, d'un pré appelé de Saint-Martin, sis dans le bourg de Viam, pour la somme de 40 ll., qui sera déduite de la portion congrue de la cure (79). — Prise de possession de la cure de Saint-Clément, en faveur de M^e Joseph Teyssier, chanoine de Rocamadour, et inventaire des objets du culte (83). — Délibération des habitants de la paroisse de Bar relative à une augmentation des droits perçus par l'arpenteur, chargé de procéder au mesurage et à l'abonnement de la paroisse. Les droits qui s'élevaient à 1 s. et 9 deniers par setérée étaient portés à 2 s. (93). — Etc.

E1146. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1754 — Tramond. — Minutes. — Cession, portant vente par Jacques Vény, marchand, de Donzenac, en faveur de Léonard Faurie, d'Orliac, d'un pré appelé de la Gane, sis au Bourg d'Orliac, de la contenance de 6 setérées, moyennant 400 ll. (8). — Quittance de 600 ll. par Antoine Fortier, conseiller au présidial de Tulle, en faveur de Géraud Ceron (23). — Quittance de 100 ll., par M^e Estienne Desprès, seigneur du Leyris, conseiller au siège présidial de Tulle, en faveur de Jean Combes (30). — Inventaire des biens de Jeanne Tramond, du village de ce nom (33). — Procuration donnée par Jean Combas, du village de d'Eyzieix, paroisse de Saint-Salvador, en faveur de M^e Léonard Desplas, procureur d'office des juridictions de Saint-Salvador et Beaumont, pour les représenter dans un procès devant le sénéchal de Tulle (34). — Adjudication consentie par Martin de la Selve, docteur en Sorbonne, grand chantre de l'église de Tulle, et Jean Louis Lacombe, chanoine, l'un et l'autre syndics du vénérable chapitre, et en cette qualité seigneurs prévôts, gros décimateurs et curé primitif de l'église de la paroisse de Naves, des dîmes en grains et chanvre de ladite paroisse, par ordre de tènement « sous l'obligation par les preneurs de porter certaine quantité de blé seigle, bon et marchand, dans les greniers du chapitre, sis à Tulle, mesurable dans ledit grenier, franc et quitte de tous fraix, au moyen de deux sols par setiers le transport. » De plus les syndics devaient « prélever deux setiers de froment pour trois setiers de seigle et cinq eymines d'avoine pour un setier de seigle, tous les dix septiers qu'on comterois. » Le bourg devait payer 136 setiers de seigle, le village de la Bouysse 24 setiers, Peyrelevade, l'Estrade et Lավialle, 75 setiers, la Vergne, 6 setiers, la Borye et Facherevière, 54 setiers, Bach, Bassaler et la Geneste 132 setiers, la Perroussie, 74 setiers, Deshors, 80 setiers, Faugères 57, Soleilhavoup et Lavareille, 80, Monjauges et Gourdinot, 66, Tintignac, 50, Cueille, 40, Chazarin, 35, Maugen, 52, la Rathonie, 15, Leyrat, 110 liv., les Combes et Moussour 120 ll. Ceron, 135 ll. 10 s. Parmi les adjudicataires se trouvaient Antoine Sartelon, de Tulle, Étienne Espinasse, M^e chirurgien, de Naves, Martial Dufour et Martial Bossoutre, de Naves (42). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (62).

E1147. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1755-1756 — Tramond. — Minutes. — Vente par Marie Leyniac, du village le la Blancherie, en faveur de M^e Jean Plas, notaire royal et juge de la Jante et d'Hublanges, du village des Plas, d'un pré appelé de la Martignye, de 3 setérées cinq coupes, sis à la Blancherye et mouvant du marquis de Saint-Jal, moyennant 310 ll. (1). — Contrat de mariage avec inventaire détaillé de l'apport entre Pierre Combes, praticien, du village de ce nom, et Antoinette Mirat (13). — Adjudication par Martin de la Selve, syndic du chapitre de Tulle, dîme de plusieurs tènements de la paroisse de Naves (39). — Rente constituée de 7 ll. 10 ss. par Antoine Chaunac, du village de Soulane, paroisse de Saint-Pierre de Tulle, en faveur de M^e Borye, curé de Naves, moyennant 150 ll. (47). — Vente par Léonard Oignon, de Noailhac, paroisse de Saint-Salvador, de 6 ruches à miel, moyennant 24 ll. (59). — Vente par Léonard Vallette, du village de Champeval, paroisse de Bar, en faveur de Jean Noailhot d'un pré appelé sous l'hort, de 3 setérées, moyennant 180 ll. (69). — 1756. — Ferme consentie par Jean Jarrige, de Fraygefou, juge du Marquisat de Saint-Chamant de Tulle, d'un domaine sis au village de Chaumely (22). — Vente et bail, dans le but de payer une créance de 300 ll. par Antoine Rieux, métayer de M^e Léonard Bussières, prêtre, de Tulle, en faveur de ce dernier, d'un bois de châtaigniers, sis à Saint-Clément, appelé de las Filias, de 7 setérées (54). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (82). — Procès-verbal de l'état du château de Bar et des bâtiments adjacents fait à la requête de François Serre, prieur curé de Corrèze, au nom du mcssire de Balestrat de Varagne, de Gardouch, marquis de Bar, Cazilhac et Saint-Clément (86). — Délibération des habitants de Bar à la requête de François Serre, prieur de Corrèze, portant que la

seigneurie de Bar n'a pas été administrée par un fermier pendant les années 1755 et 1756, mais par le marquis de Bar lui-même, et qu'il n'y a pas lieu de l'insérer sur le rôle de la taille de ces années (87). — Délibérations des habitants de Naves relative à une requête adressée à l'intendant par Pierre Pourchet, syndic, qui prétendait se faire relever de ses fonctions sous prétexte qu'il avait été nommé adjoint au syndic pour les corvées. Les conclusions de la délibération étaient défavorables au syndic réclamant (99). — Etc.

E1148. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1757-1758 — Tramond. — Minutes. — Inventaire des meubles de Louise Charbounel, du village de Bouysse (19). — Procuration donnée par M^e Jean Plas, notaire royal, juge de la Jante et d'Hublange en faveur de M^e Léonard Desplas, procureur d'office des juridictions de Saint-Jal, Saint-Salvador et Beaumont, pour affermer les cens, rentes, dîmes, moulins, bois et tous les revenus de la prévôté de Saint-Salvador (23). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (28). — Transaction portant vente de nombreux immeubles par Geraud Ceron, praticien, de Soleilhavoup, en faveur de Pierre Pourchet, marchand, de Tulle (30). — Rente constituée de 60 ll. au capital de 1200 ll. par Souis Lavergne, de Corrèze, en faveur de messire François Serre, licencié en théologie et en droit, seigneur de Bazaugour et des Plas, prieur curé de Corrèze (44). — Nomination des collecteurs et syndics de Naves (42). — Ferme consentie par messire Étienne Teyssier, seigneur de Leyrat et Masmazel, président trésorier de France au bureau des Finances de Limoges, d'un domaine, appelé le Masmazel, sis au village de ce nom, moyennant 450 ll. (53). — 1758. — Cession des droits légitimaires par Jean Pény, du village de Lacour, paroisse de Bar (1). — Ferme en faveur de Constant Borye, curé de Naves, par Antoine Leyrat, de Moussours, de tous ses biens situés au village de Lestrade (23). — Prise de possession d'une terre sise dans la paroisse de Ceron, par Pierre Soulier, « lequel a pris réelle possession en béchant dans la dite terre » (24). — Vente en faveur de Françoise de Fénis, de Tulle, d'un pré de 3 hémines, appelé le pré grand, sis au village de la Peroussie, moyennant 322 ll. (35). — Nomination des collecteurs de Naves (39). — Délibération des habitants de Naves relative à une requête adressée à l'Intendant et « appointée » par la Vallette, subdélégué, relative à la minorité des enfants de Martial Tramond, du village de Monjauges (49). — Etc.

E1149. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1759-1760 — Tramond. — Minutes. — Quittance de 300 ll, par Jean Mas, en faveur de François Tramond, praticien, de Couzes (23). — Résignation de la cure de Millevaches, diocèse de Limoges, par Léonard Parrical, curé de Saint-Salvador, en faveur de Blaise David, vicaire de la paroisse de Sainte-Marie de Seilhac (26). — Contrat de mariage entre Antoine Leyrac, de Moussours, et Antoinette Lidoué, de Monjauges (27). — Contrat de cheptel de 2 taureaux, estimés 122 ll., entre Jean Salle et François Compte et Bernard Martinie, de Coussac (41). — Vente par Antoine Plas, du village de Bourdeix, de 12 setiers de froment, moyennant 36 ll. (49). — Testament de Hélié Eybrail, de Chazarin, paroisse de Naves (53). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (63). — Prise- de possession de la cure de Saint-Bonnet-Avalouze par M^e Pierre Leygonie, vicaire de Naves (80). — Opposition à la requête d'Antoine Soigne, de Bach, au mariage de Julien Cueille et Antoinette Pouget, du village de Chazarin (86). — 1760. — Quittance de 4000 ll. portant arrêté de compte entre M^e Léonard Decompte, seigneur de Beyssac, Antoinette Décompte, dame de la Jante, et Jean Mercure Jouffre, de Chabrignac (13). — Sommation relative à une rente viagère, à la requête de Jean Gorsse, à Marguerite Cueille, du lieu de las Costas, paroisse de Naves (26). — Lettre de change de 22 ll. consentie par Martial Perroussie, en faveur d'Antoine Ventéjoul, marchand, de Bar, (37). — Contrat de mariage entre Jean Chaumeil, praticien, du village de Lespinat, paroisse de Saint-Clément, et Antoinette Ceron, du village de ce nom. La dot constituée de l'épouse était de 1100 ll. (39). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (43). — Etc.

E1150. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1761-1762 — Tramond. — Minutes. — État des réparations faites à la requête de demoiselle Claude Plas, de Beaumont, du domaine à elle vendu par Jeanne Dumond (9). — Délibération des

habitants de Naves pour la nomination d'un syndic pour les corvées du chemin d'Uzerche, attendu que le syndic en exercice avait quitté la paroisse pour habiter à Saint-Mexant (23). — Vente par Marguerite Serre en faveur de Pierre Dumond, notaire royal, du bourg de Seilhac, d'une terre appelée d'aux reclus, d'une sétérée et 4 coupes, sise au village de la Brunye, moyennant 77 ll. (28). — Nomination des collecteurs et syndics de Naves (43). — Vente par Léonard Beaufès, de Tulle, d'une terre labourable, de la contenance de 2 sétérées, sise au village Deshors, moyennant 62 ll. (48). — Prise de possession de plusieurs fonds, sis au village de Lestrade, à la requête d'Antoine Meneyrol, de Tulle (59). — Délibération des habitants de Naves relatif à la requête de Jean Gorsse, adressée à l'intendant, pour être déchargés de la taille, attendu que « l'orage du seize aoust mil sept cens cinquante-six emporta la chaussée de l'estang et le moulin (attendant le bourg) (61). — Quittance de restitution de dot portant délaissement de fonds, consentie par Antoine Leyrat, du village de Lestrade, en faveur de Jean Lidoués (70). — 1762 — Quittance de 100 ll. par Pierre Soulier, du village de Faugère, en faveur de François Eybrail, de Payrissat, du village de Chazarin (12). — Consentement pour faire une nouvelle palpe du tènement de Poujolle, appartenant à messire de Féris de la Feuillade, par les tenanciers du dit tènement. (La minute de cet acte n'existe plus). Vente par François Soulier en faveur de Jean de Féris, premier président au présidial de Tulle, d'un pré appelé le piquet, de 5 sétérées, sis au village de Bassaler, plus d'un bois de la contenance d'une coupe, appelé de las Charbonieyras, moyennant 700 ll. (22). — Délibération des habitants de Naves pour nommer un syndic marguilier en remplacement de Pierre Soulier, qui avait donné sa démission, sous prétexte que Constant Borye, curé de Naves, percevait les revenus de la fabrique (21). — Nomination des syndics et collecteurs de Naves (27). — Vente par messire de Féris de la Feuillade, d'un pré appelé le Pradel, de la contenance de 3 hémines, sis à Bach, et d'un bois, appelé las Charaux, d'une coupe, moyennant 180 ll. (31). — Ferme, consentie par M^e Joseph Teyssier, curé de Saint-Clément, de toutes ses possessions sises au village de las Costas, moyennant 68 ll. De plus le curé lui a remis 29 brebis estimées 57 ll. (42). — Etc.

E1151. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1763 — Tramond. — Minutes. — Bail consenti par Gabriel Puybabilier, secrétaire du roi en la généralité de Limoges, de Tulle, d'un domaine, appelé de Sourries, sis dans la paroisse de Saint-Pierre de Tulle (5). — Nomination à la chapellenie de Corrèze par M^e Jean Terriou, en qualité de consul de la ville de Corrèze et collateur de la dite chapellenie, de la personne de M^e Martin George, curé de Saint Marc, à Loubeaud, dans la Marche, diocèse de Limoges, et filleul de l'église de Corrèze (15). — Prise de possession de la susdite chapellenie par M^e Martin George : « après nous être transportés dans le cimetière du lieu de Corrèze, appelée de Saint-Antoine où le service de la dite viquerie de Sapienty avait acoutumé d'estre fait, nous l'avons mis en corporelle possession de la dite chapellenie ou commission de messes de Sapienty, de Veyssières, au moyen de ce qu'il s'est mis à genoux dans la dite mesure de chapelle, a fait sa prière sur le tombeau du nommé Sapienty, a fait le tour de la dite mesure et a remué quelques pierres, et de là nous nous sommes transportés dans un pré, terre et généralement dans tous les autres fonds dépendants de la dite viquerie, situés dans les appartenances et franchises de Corrèze... etc. » (23). — Quittance de 140 ll. consentie par Antoine Lamore de Lamirande, bachelier en théologie et cure de Naves, en faveur de M^e Léonard Saint-Ypoly, notaire royal, de Naves (37). — Rente constituée de 7 ll. par Pierre Soulier, du village de Faugères, en faveur d'Antoine Lamore, curé de Naves (41). — Ferme consentie par Martial Melon de Pradou, trésorier de l'église de Tulle, et Noël Allé Derestais, chanoine de la dite église, syndics du chapitre et en cette qualité, décimateurs et curés primitifs de la paroisse de Naves, des dîmes en grains et en chanvre de la prévôté de Naves (54). — Contrat de mariage entre Jacques Sarget, praticien, de Tulle, et Marianne Treich (55). — Prise de possession de la cure des Angles, par M^e Antoine Ceron (86). — Obligation de 350 ll. portant hypothèque par François Soulier, du village de Bassaler, en faveur de Jean de Féris de la Feuillade (100).

E1152. (Liasse.) — 263 pièces, papier.

1764 — Tramond. — Minutes. — Vente par Antoine Plas, du village de Bourdeix, paroisse de Seilhac, d'un pré sis à Ceron, de 2 coupes, moyennant 18 ll. (27). — Cession par le même en faveur

de Pierre Dumond, notaire royal, de Seilhac, de la créance de tous les arrérages de rente dûs sur la seigneurie de Lagorsse pour les années 1722 à 1728 (27). — Contrat de mariage entre Jean Jarrige, du village de Soleilhavoup, et Maria Champeil, du village de ce nom (81). — Testament de Marie-Martialle de Fénis de Lospinat, de Soleilhavoup. — Plus 200 testaments.

E1153. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1788 — Bedoch, notaire royal de... — Minutes. — Vente par Jeanne Escure, du village de Bourdelle, paroisse de Beynat, en faveur de François Lacombe, de Sérilhac, d'une terre appelée l'hort de la Salle, sise au bourg de Sérilhac et mouvante du seigneur du Champ, moyennant 54 ll., le droit de prélation étant accordé au prieur de Sérilhac. — Revente de la susdite terre en faveur de messire Jean Chabrignac, docteur en théologie, curé prieur de Sérilhac.

E1154. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1728 — Sudour et Bussière, notaires à Tulle. — Minutes. — Ferme consentie par Jean Jarrige de Freygefond, de Tulle, au nom de Honoréc de Lagarde, veuve de Fénis de Peyrafort, du moulin appelé du Sac, sis à Naves, sur la Solane, moyennant 118 ll. (1). — Transaction entre Martial Lallé, de Clergoux, et Martial Traverse, M^e chirurgien, pour obtenir l'élargissement de Noël Traverse, fils de ce dernier, détenu prisonnier à Tulle, pour avoir malversé dans la levée des deniers royaux (2). — Titre sacerdotal de 100 ll. de rente constitué en faveur de Léonard Fleysac, du séminaire de Tulle, par Jeanne Desplasse, de Saint-Salvador (4). — Vente par François Goutte, procureur au siège présidial de Tulle, d'un pré, appelé Dignon, sis dans le tènement de la Rode, de la mouvance du prieur de la Rode et des Combes, de la contenance de 4 sétérées, moyennant 125 ll. (15). — Contrat de mariage entre Jean Lacombe, M^e papetier, de Tulle, et Honorée Tourpin (20). — Cession de droits civils par Antoine Pimond, du village de la Salesse (22). — Bail à métairie consenti par Françoise de Saint-Jal, supérieure du monastère de la Visitation Sainte-Marie, à Tulle, d'un domaine appartenant au dit monastère, sis dans le village d'Estorges, paroisse de Saint-Pierre, de Tulle (24). — Quittance de 110 ll. formant le reliquat d'une somme de 250 ll. cédée à la fabrique de Saint Pierre de Tulle, par Bernard Barry, consentie, par M^e Léonard Fraysse, conseiller au présidial de Tulle, et les autres syndics de la fabrique, en faveur de Giron Barry, M^e drapier, du moulin des Brocs, paroisse de Naves (32). — Déclaration par Jacques Jolibert, receveur général du duché de Ventadour, habitant à Tulle, et Jean Desmichels, ancien receveur particulier du duché d'Ussel, au sujet de saisies opérées au nom du prince de Rohan, au préjudice des héritiers de M^e Mathieu Force, curé de Puy-d'Arnac (43). — - Concession du droit de prélation féodale sur un domaine sis au village de Couderc, paroisse des Angles, mouvante de la fondalité du monastère des Feuillants de Tulle, accordée par dom Jean de Saint-Aubert, prieur, ainsi que du droit de lods et vente et de la livre de cire, moyennant 175 ll. (53). — Contrat de mariage entre Joseph Tramond, de Tulle, et Pétronille Faugeyron Salvanye (54). — Testament d'Anne Vergne, veuve de Joseph de Lagarde, de Tulle (55). — Ferme consentie par Françoise-Angélique de Beaumont de Saint-Jal, supérieure de monastère de la Visitation, de Tulle, assistée de M^e Jean Combrailhe, prêtre de la communauté de Saint-Pierre et syndic de la communauté, du moulin appelé de Menoyre, sis dans le faubourg du Trech, à Tulle, sur le ruisseau de Solane, moyennant 50 ll. (56). — Vente par Jeanne de Jaucen, de Tulle, en faveur de Pierre Jaucen, de l'émondement du bois, appelé des plasses et garde-roulan, sis au village de Laborie, paroisse de Saint-Mexant, moyennant 300 ll. (61). — Testament olographe de Jean Lamore, secrétaire du chapitre de Tulle (63). — Sommation par Louise de Chabrignac de Peyrac, pensionnaire au monastère de Sainte-Ursule, à Tulle, adressée à son père, dans le but d'obtenir son consentement à son mariage avec Arnaud de Terriou, seigneur de Chaleys, paroisse de Vitrac (80). — Transaction entre Joseph Valadier et Marianne Chabrière, de Tulle, d'une part, et Catherine Bousquet (90). — Reconnaissance d'une lettre de 12 setiers de blé seigle et de 30 hémines d'avoine, dus sur le tènement del Rieu pour l'année 1725, à raison de 3 ll. 6 s. par setier de seigle, et de 42 s. 6 d. par setier d'avoine, consentie par Antoine Gau, du village de Vieillemarette, en faveur de Jacques Dalvy, prêtre, de Tulle (107). — Bail d'un domaine sis à la Condamine, paroisse de Saint-Julien de Tulle, consenti par Martial de Fénis, procureur au siège présidial (131). — Etc.

E1155. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1729 — Sudour et Bussière. — Minutes. — Résignation par Joseph de Féris, grand prévôt de l'église de Tulle, de la vicairie de Notre-Dame de Laborie, paroisse d'Espagnac, en faveur de Jacques de Féris de Tourondel, curé de Beaumont, diocèse de Limoges (9). — Déclaration de Jean Dubal, docteur en théologie et curé de Saint-Pierre, et de François Lagrange, aumônier de l'évêque de Tulle, et fondé de pouvoir de Gilles de Coétlosquel, grand cellérier de la cathédrale de Tulle, portant que le premier avait l'intention de poursuivre contre Gilles de Coétlosquel le procès intenté en 1713 et continué jusqu'en 1726, relatif à la perception « des dîmes noales » dans la paroisse Saint-Pierre de Tulle (16). — Quittance de 55 ll., formant la rente constituée due à la communauté de Saint-Pierre de Tulle, par de Pontac Langlade, consentie par M^e Antoine Pauquiot, syndic (18). — Inventaire des biens de Jean Jarrige, de Tulle, à la requête de Léonarde Jarrige, femme de François Guibard (22). — Sommation par François Feugeas, du village de ce nom, paroisse du Lonzac, à l'abbesse du couvent de Saint-Bernard, à Tulle, de lui rendre sa fille, qui s'y était réfugié sans son consentement (28). — Notification par Constant Borye à Duplessis d'Argentré, évêque de Tulle, de ses noms et qualités, « affin que, si aucun bénéfice dépendant de la collation dudit seigneur évêque vient à vaquer dans les mois affectés aux gradués simples ou nommés, il lui plaise d'en pourvoir le dit sieur Borye (38). — Déclaration par Pierre Boudrie, marchand, de Laguenne, portant que les droits de la charge de peseur royal d'Eymoutiers, Haut-Limousin, appartiennent à messire de Bardoulat de la Salvanye, premier président au Bureau des Finances de Limoges (50). — Transaction entre Jean Ceyrac du Bouschatel et Jean Jarrige (53). — Renonciation par Jeanne Pasquelet, de la Pومية, en faveur de M^e François Jarrige du Bournazel, lieu tenant particulier au siège présidial de Tulle, de certains droits à elle appartenant sur la charge susdite. Cachet aux armes de Jean Rogier des Essarts (57). — Contrat de mariage entre Léonard Fraysse, de Viance, et Françoise de Beaufès (69). — Donation par Catherine Henri de Lacombe, en faveur de Gabriel de Féris, grand prévôt de la cathédrale de Tulle (76). — Concession par Martial de Féris de la Prade, président au siège présidial de Tulle, et Étienne Dusolier du Pevroux, directeurs de d'iceluy, avoine huit quarts en cens. ». Délimitation de ces 2 tènements ; la superficie du tènement de la Saulière l'hôpital général de Tulle, en faveur d'Anne de Lagarde, des droits de lods et ventes des possessions par elle vendues à Honorée de Lagarde (87). — Vente par Jean Chadebech de la Valade, de Saint-Germain-les-Vergnes, en faveur de M^e Pierre Vachot, praticien, de Tulle, de l'office de procureur au siège présidial de Tulle, moyennant 396 ll. (89). — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Favars « relevant du roy à cause de sa couronne de France » par J.-B. de Mériconde, de Murat, entrepreneur général des fortifications du département du Roussillon, devant le Bureau des Finances de Limoges ; le dit fief de Favars consistant en un château avec une tour ronde, une cour, un jardin, un pré, trois moulins, trois étangs et les rentes foncières assises sur les tènements de Verouille, Madur, Pierrat, la Pومية, la Faurie, la Bellye, Salvios, des Bernards, la Praderie, le Boysset, Fon-Fessous, Chaminade, Mas. Le total de la rente s'élève sur la paroisse de Favars à 285 setiers de seigle ou froment. Suit le détail des rentes dues sur les paroisses de Saint-Mexent et de Saint-Germain-les-Vergnes et s'élevant à 566 setiers, plus 60 ll. d'argent (92). — Vente de la baronnie de Favars : « entre messire Armand de Bourbon, comte Malausse, faisant pour messire Louis-Auguste de Bourbon, marquis de Malausse, et de Miremont, comte de la Cazevabre, Viane, Gijonnet et Romairols, seigneur et baron de Favars, mestre de camp du régiment d'Aginois, son frère, auquel il promet faire approuver et ratifier les présentes conventions d'une part, et monsieur Jean-Baptiste Mériconde, seigneur de Murat, des Bordes et de la Geneste, a esté convenu que le seigneur comte de Malausse fait vente pure et simple audit sieur Mériconde, de la terre et seigneurie de Favars. avec toute justice et directe, moulins, étangs, pré et jardin, renies que ledit seigneur a droit de prendre dans les paroisses de Favars, Saint-Mexères, Bar et Saint-Germain avec les dixmes inféodées appartenant audit seigneur dans la paroisse de Saint-Germain, moyennant le prix de quatre vingts mille livres... » (100). — Vente par Guilhem Chazal, de Meymac, en faveur de M^e Guillaume Chabaniel, « conseiller du roy et de police » de Tulle, de la rente à lui due sur le village de Nougerines moyennant 5000 ll. (104). — Cession en faveur de Pierre Madelmond, des

dommages-intérêts à percevoir dans une action civile intentée par Antoine Salviat, receveur des tailles, de Tulle, contre Guillaume Delmond, sargetier, de Tulle, moyennant 59 ll. (109). — Etc.

Arpentements seigneuriaux.

E1156. 1 pièce, papier.

1772 — Paroisse d'Alleyrat. — État des délimitations du tènement de Roussignac, dressé à la requête de J.-B. Delmas, seigneur de Naugenas el la Ribieyre et des tenanciers ; sommation à l'arpenteur juré, Mas, de n'y apporter aucune modification.

E1157. 1 cahier in-4°, 6 feuillets, papier.

1778 — Paroisse de Barsange, annexe d'Ambrugeat. — « Palpe du village et tènement de la Saulière et de celui des Fajeollcs, paroisse de Barsange », dressée par Annet Mas, notaire et arpenteur, de la Chapelle-Spinasse. Les actes qui ont servi de base à la confection de la palpe sont : 1° Une reconnaissance de 1452 des habitants du village de la Saulière, en faveur de Gérard de Mathieu, prieur de Barsange, au sujet du tènement de Morte Chassaigne et de la Saulière : ils doivent au prieur 30 s. d'argent, 6 setiers de seigle, 12 quartes d'avoine, mesure de Treignac, 2 poules et 2 fromages. Sur les tènements de las Fran-chauias et las Fagas, la redevance s'élève à 12 s. 6 d., 4 setiers de seigle, 4 quartes d'avoine. 2°, une reconnaissance du 17 avril 1628 en faveur « des seigneurs et dame de Pompadour, suivant laquelle ils ont reconnu tenir des dits seigneurs et dame le dit village de la Saulière, et pour raison d'iceluy être justiciables et quitables desdits seigneurs et dame el leur devoir cinq sols de guet ». En outre ils se reconnaissent débiteurs, sur les tènements de las Franchaulias et du Peuch ou pour droit de mouture, de 4 setiers de seigle, payables au château de Treignac, mais en retour les dits seigneurs s'obligent de garantir les tenanciers contre toute réclamation du meunier de Bugeat. 3°, une reconnaissance du 9 mai 1561 en faveur de Barthélémy Juge, prieur commendataire de Saint-Léger de Chastagnol, au sujet de la possession du tènement de la Fajeolles, sur lequel étaient dûs 5 setiers de seigle, 3 d'avoine, mesure de Meymac, 40 s. 3 d., non compris la dîme. 4°, une reconnaissance du 22 février 1622 en faveur du duc de Ventadour ; les tenanciers de la Saulière reconnaissent tenir le tènement de Fajeolles dudit seigneur « et ce en toute justice haute, moyène et basse, à cauze de la chastelenie de Meymac avec le guet et lui devoir pour raison est de 1857 sétérées, 2 quartes et demie, mesure de Meymac, la setérée se composant de 32000 pieds ; celle de Fajeolles s'élève à 160 sétérées. Seigneurs fonciers : prieur de Barsange, marquis de Boisse, prince de Soubise. Principaux possesseurs d'immeubles : Négrerie, Sauviat, Florentin, Taguet, Salaignac, Paret, Pauly. Les communaux « qui dépendent du village et tènement de la Saulière avec ses appartenances, dépendants de la directtité du seigneur prieur de Barsanges et en outre sont sujets à la rente due au marquis de Boisse » sont : un bois, appelé le bois grand d'Alat(?), un pré appelé de la Croix, un moulin, un pacage et bois, appelés la Prade del bos, les bruyères appelées trois Fontaines, le Bouzetier, la Védrène, croix de la Pique, Ribieyre grande, Jarrijoux, Pradotte, Morte Chassaigne, l'estang des Fades, etc.

E1158. 4 in-4° de 26, 22, 20 et 18 feuillets, papier.

1759-1761 — Paroisse de Bassignac-le-Haut. — « Arpentement et égalation delà rente due sur le tènement d'Audines, situé aux appartenances du village Del mas *. Les délimitations sont les tènements de Delmas, Ver-nac, Maurel, Gigulianges. La rente due au château de Servièrre et payable au duc d'Ayen s'élève à 53 quartes de seigle, 53 d'avoine, 2 poules, 2 poulets, 10 œufs, 4 ll. 9 s. 9 d. ; rente due d'après le livre terrier de la châtellenie de Servièrre de 1350. Principaux possesseurs d'immeubles : demoiselles de Pesteils de Varenne, Mons, Poujols, praticien, Deschamps prêtre, Antoine Mas, praticien. — Sans date. Arpentement des tènements de Maumont Haut et Bas et de la Maureille haute et basse, « dans lesquels est compris un petit tènement appelé champ Vauzouyx, mouvant du seigneur de Nouailles ». Rente foncière due au duc d'Ayen sur le tènement de Maumont : 30 quartes de seigle, 40 d'avoine, mesure de Servièrre, 4 ll. 2 s. 8 d., le guet

et la taille aux quatre cas ; sur le tènement de la Maureille : 28 quartes de seigle, 28 d'avoine, 3 ll. 4d. Principaux tenanciers : Segret, Jurbert, Mas, Lafon et Neyrat. — Tènement de Vaujourn. Principaux possesseurs d'immeubles : Combes, Chassaing, Battud, Lafon, Grenier, demoiselle de Pesteils, demoiselle Duclaux, Cisterne Bourgeade, Duroux, arpenteur, Cerice Jaladis, vicaire de Bassignac. Communaux : un brossier appelé la Pilière, d'une contenance de 80 quartelées ; un couverc, appelé neuf Fontaines, de la contenance de 11 quartes ; la rente due sur lesdits communaux s'élève à 7 s. 9 d. — Sans date. — Tènement del Verdier, sis au village de Vieljaux ; ce tènement se compose de quatre parties : le Verdier croix neuve, les Bournas, le Panissaud, Peyre Trache(?) ; désignation des confrontations. « Il est dû de rente annuelle, foncière et solidaire, portable au château de Servièrre, tailliable aux quatre cas généraux et le guet à monseigneur le duc d'Ayen, au lieu et place de monseigneur le vicomte de Turenne, à cause de sa chastellenie de Servièrre, seigle 49 quartes, avoine 36 quartes, mesure de Servièrre, argent 3 ll. 14 s., trois poules, deux poulets et dix œufs, icelle rente due suivant la reconnaissance du vingt novembre mil cinq cents trente-huit et suivant autre du quatre décembre mil six cents soixante treize. » Principaux tenanciers : Jacques Pic, Jurbert, Fontrenie, Segret, Géraud, Garelon, Mas, Graulier, Arbanès, Touron.

E1159. 3 cahiers in-4° de 22, 28 et 38 feuillets, papier.

1760-1762 — « Égalations des rentes dues sur les villages et tènements de Vernac haut et bas, paroisse de Bassignac. » Le duc d'Ayen percevait sur Vernac bas 2 quartes de froment, 26 de seigle, 40 d'avoine, 4 ll. 10 s., les droits à cette redevance étant établis par le livre terrier de la châtellenie de Servièrre de 1350. Principaux tenanciers : Mas, Dubal, d'Hautebrousse, Reyl, la Chassaingne, Mons, demoiselle de Pesteil de Varenne, Ceyrac et Lappleau. — Arpentement du tènement de Vieljaux, qui se compose de trois parties appelées les Goutals, Croix Neuve et les Couches. Délimitations. Rente due au seigneur de Vieljaux en vertu des reconnaissances du 10 mai, 3 et 7 août 1532, 29 juillet 1536, 7 août 1561 : 54 quartes de seigle, 7 de froment, 54 d'avoine, mesure de Saint-Martial, 4 ll. 6 s. avec la taille aux 4 cas ; rente seconde : 16 quartes de seigle, mesure de Servièrre. Superficie du tènement : 2936 quartelées, estimées 25320 ll., non compris les communaux. « La quarte de froment de la susdite mesure de Saint-Martial, a été abonnée à quarante-quatre sols, la quarte de seigle à trente sols et la quarte d'avoine à douze sols, ce qui fait en tout avec les autres cens la somme de cent trente six livres, treize sols d'abonnement ; pour la rente seconde, la quarte de seigle, mesure de Servièrre, à vingt cinq sols. » Principaux possesseurs d'immeubles : Graulier, Jurbert, praticien, Lafon, Arbanès, Mas. Les communaux sont un pré appelé le couderc de Vieljaux, un autre pré, couderc viel, et une terre dénommée champ de Vieljaux. Délimitation et superficie des susdits communaux. — « Cayé du village et tènement de Vieljo pour M. de Vieljo commencé le 26 novembre 1761. » Ce document est la reproduction du précédent, mais les délimitations du tènement y sont omises.

E1160. 3 cahiers in-4° de 13, 6 et 7 feuillets, papier.

1746-1753 — Paroisse de Champagnac-la-Noaille. — Arpentement du tènement de Chabrière, délimité par la rivière de Doustre, le tènement de Nussanes, brossiers de la Vialatte, tènement de Mas et ruisseau de la Planche. Rente foncière due au prince de Rohan, châtelain d'Églelons : 2 setiers de froment, 20 de seigle, 14 d'avoine, mesure d'Églelons, 3 ll. d'argent « une vinade », selon la reconnaissance de 1604. Le mesurage de la terre a été fait à la mesure d'Églelons, le setier de froment valant 2 quartes, la quarte, 6 coupes, le setier d'avoine, 5 quartes. Principaux tenanciers : Treinsoutrot, Auzelou, Beyssat, Mas, Chassaniade, Miginiac et Bournat. — Arpentement du tènement de Graffeuille, par Charles Mas, arpenteur de Lafage. Claude de Lentillac, seigneur de Saint-Basile, coseigneur de Merle, percevait sur le tènement 55 setiers de seigle, 2 écus d'or, 8 poules, aux termes de la reconnaissance du 21 septembre 1598, consentie par les tenanciers en faveur de Jean de Courtois, dit le Loup. Le tènement a été mesuré « à la sesterée, mesure de Tulle, les deux eymines faisant le sestier et les six coupes faisant l'eymine. » Le terrain occupé par l'étang du prévôt de Clergoux occupait une superficie de 191 setérées et supportait une rente de 14 setiers de seigle. — Arpentement du tènement de la Housche, sis au village de Marcouyeux, délimité par le chemin de Marcillac à Églelons, le tènement de Gouttilioux, le bois de Lavialle. La rente foncière

due à Jacques du Boucheron, enseigne pensionné des vaisseaux du roi, seigneur de Sainl-Hippolyte et la Housche, s'élevait à 15 setiers de seigle, mesure de Tulle, et 7 ll., le setier de cette susdite mesure se divisant en 2 quartes et la quarte en 6 coupes. Principaux tenanciers : Jean Chassigne, payant 2 coupes de seigle, 7 s. 8 d. pour un bois appelé la Facalière, d'une contenance de 12 setérées, Aubertie, un quart de coupe pour un bois appelé las Solles, d'une setérée.

E1161. 2 cahiers in-4° de 48 et 4 feuillets, papier.

1779 — « Arpentement et égalation des cens et rentes dûs sur le village et tènement de Marcouyeux avec ses appartenances du Périer. » La superficie est de 2002 setérées, 14 coupes, mesure d'Égletons, et les délimitations sont les tènements de Puyabilier, Raufie, la Vialle, Housche, Combebessoux et la Vedrenne. En vertu de la reconnaissance du 12 mars 1556, présentée par le sieur Tarnac de Mauriac, fermier du prieuré de Ventadour, les tenanciers se sont reconnus débiteurs envers le prieur de 4 setiers de froment, 25 setiers de seigle, 17 d'avoine, 4 poules, « une vinade », 3 ll. 19 s. Le prince de Soubise a droit à 1 setier de seigle, 4 hémines d'avoine, 9 s. 2 d. et une poule aux termes de la reconnaissance du 27 juin 1590 et de la transaction du 6 avril 1775, reçue par M^e Boudrie, notaire à Tulle. Principaux tenanciers : Condé, Vachal, Coulaud, Vialle, Chabrière, Vergnal, Bournat. Communaux dépendants de Marcouyeux : un brossier, appelé La Jarrige, d'une contenance de 31 setérées ; un moulin ; plusieurs bruyères, ou pacages, appelés Trois bornes, Peuch, Riaul, Laurette, Croix blanche, Graffoulière, le Périer, etc., d'une contenance de 1000 setérées. Les rentes à percevoir sur les communaux s'élèvent pour le prieur à 10 quartes d'avoine, 13 s., pour le prince de Soubise à 3 sols 10 deniers. — Arpentement du tènement del Rieu et de la Ribieyre, « lequel doit de rente foncière et fonctière à messire Gabriel Sclafer de la Rode, écuyer, seigneur de Rageaud et Chaunac, seigle, mesure de Laroche, trois eymines, argent trois sols et neuf deniers et pour le passage des foins des prés, journal quatre, plus pour le passage de l'eau de la grande levade, seigle une eymine. » Tenanciers : Pierre Porte, Jean Grèze, Jean Laurent.

E1162. 1 cahier in-4° de 4 feuillets, papier.

1605 — Paroisse de Chirac. Arpentement du village d'Eybout. La couverture porte la mention suivante : « octobre 1571, les tenanciers d'Eybout reconnaissent au seigneur d'Anglard ledit village d'Eybout, qui se confronte avec les villages d'Eyboulet, Labesse, Chirac et Vernéjoulet de plusieurs parties avec ses autres confrontations, sous la rente de : argent, 6 ll., seigle, 6 setiers, avoine, 6 setiers, faisant 36 quartes, le tout mesure de Neuvic et Cessat, gelline, 1, foin, 3 fais, payable à la Saint-Michel ; » et plus loin, palpe qui regarde monsieur Darges.

E1163. 3 cahiers in-4° de 8, 11 et 8 feuillets, papier.

1748-1751 — Paroisse de Cornil — Arpentement du tènement du Jayle, sis au village du Bal et du Mont, sur lequel est dû à messire Brossard, de Lafarge, 8 ll. 11 s. 7 d. et une geline. Tenanciers : Deviane, de Tulle, Vachot, Ramat, Dupuy, Étienne Bergeron, Dussoulier, Dausies, Reynal et Seignolles, etc. — Palpe du tènement du Bal avec confrontations ; la rente foncière due à Jeanne Salvat, veuve de M^e Bernard Lagarde de Laubertye, à cause de la seigneurie de Salegaye, de Cornil, acquise de dame de Saint-Chamant, s'élève à 3 quartons de froment, 33 setiers de seigle, 17 setiers d'avoine, mesure de Brive, 3 ll. 16 s. 6 d. 6 hémines de châtaignes, 3 poules, 60 œufs, 6 poulets ; ainsi l'a fixée la reconnaissance de 1437. Principaux tenanciers : Brossard de la Farge, Dupuy, Bergiron, Dussoulier, Dufraysse, le seigneur de Salegaye, qui payera pour un bois appelé de Bellegolle ou de l'Église, d'une superficie d'une setérée, un demi picotin de seigle et une hémine d'avoine. — Palpe du tènement de Cleyrat, sur lequel est due à la même une rente de 9 setiers de froment, 9 setiers de seigle, 9 setiers d'avoine, mesure de Brive, 4 hémines de châtaignes, 4 poules, vingt œufs, 40 sols. La répartition de la rente a été faite par Charles Mas, arpenteur juré, de Lafage ; superficie du tènement : 148 setérées, 6 picotins, mesure de Brive dont le setier de froment contient 2 quartons, le quarten 4 picotins ; le setier de seigle a une contenance de 5 quartons, le quarten de 4 picotins, le picotin d'une coupe et demie. Principaux tenanciers : Jardel, Juglard, Tavé, Murat, Mariel.

E1164. 5 cahiers in-4° de 12, 6, 6, 4 et 15 feuillets, papier.

1747-1751 — Palpe du village de Cleyrat et des tènements de la Blanchie, Bargie et Roussarie. L'avant dernier feuillet porte la mention : « Suivant la tranzaction du 1^e aoust 1621, faitte entre les tenanciers de Cleyrat et la Blanchie et la demoiselle Marguerite de Mirandol de Sainte-Fortunade. » Sur le 7^e feuillet on lit un projet de lettre adressée à l'intendant par les habitants de Lafage au sujet d'une tempête de grêle, qui avait détruit leurs récoltes. — Arpentement du tènement de Couderc, sis au village du Balet du Mons, et mouvant de la seigneurie de Jeanne Salvat, qui perçoit 2 setiers de froment, 12 de seigle, 2 d'avoine, 2 poules, 30 œufs, 2 poulets, 4 hémines de châtaignes, 30 s. 6 d., selon la reconnaissance de 1457. Tenanciers : Brossard, de Lafarge, M^e Rouchon, hôte du bourg de Cornil, Bergeron, dame de Lagarde de Laubertye, — Répartition sur les biens de Jean Maisonneuve, sis au bourg de Couderc, de la rente due au commandeur de Carlat, seigneur foncier de Couderc. — Arpentement du village du Mons ; rente due à Jeanne Salvat : 1 setier de froment, 10 de seigle, 3 setiers d'avoine, 30 sols, 1 poule et demie, 30 œufs, trois poulets, trois hémines de châtaignes, selon la reconnaissance de 1457. — Sans date. Arpentement du tènement de Murat, mouvant de la seigneurie de la Chapoullie. Marguerite de Vieilhomme, veuve de Jean de Mérigonde, percevait sur ce tènement 12 setiers de seigle, 11 d'avoine, 55 sols, 7 deniers, et sur le moulin à drap 10 livres de beurre. Tenanciers : Étienne Floucaud, procureur ès sièges royaux de Tulle, Mialet, Murat, Mariel, Galinon, Ballut. — Sans date. « Cayet pour le tènement de la Rue, au village de Cleyrat, paroisse de Cornil. »

E1165. 2 cahiers in-4° de 28 et 39 feuillets, papier.

1774 — Paroisse de Darnetz. — « Palpe et égalation des rentes dues sur les tènements de Beynes, Soubranes et Soutranes, sis au village du Mas Lansanou. » Délimitation des dits tènements. La superficie du tènement de Beynes est de 539 setérées, mesure d'Églelons, la setérée contenant 570 toises de cinq pieds de roy. Le seigneur foncier Louis-François de Paulle, marquis de Soudeille, lieutenant du roi en la province du Limousin, y perçoit 2 setiers de froment, 16 de seigle, 8 d'avoine, 40 s., une « vinade, 2 poules et « le tiers d'un mouton en laine », en vertu d'une reconnaissance de 1693. Sur cette rente, le curé de Darnetz prélève 8 setiers de seigle, 30 s. d'argent, 2 poules, et la ½ des lods et rentes, suivant un contrat de 1554 et en compensation des cens et rentes que M^e Antoine Chanal, curé de Darnetz, donna à Anne de Soudeilles sur le bourg de Darnetz. En outre l'abbesse de Bonnesaignes perçoit sur les tènements susdits 4 setiers de seigle, 8 quarts d'avoine, 25 s. et 1 poule, en vertu d'une reconnaissance de 1558. Tenanciers principaux : messire Dufaure de Sauvesie, Servarie, Chavanac, Chassain, Bordes, Bourbon, Valade et Cassié. — Arpentement du tènement du Mas à Lansanou et délimitations. Superficie : 1047 setérées. Le prince de Soubise, châtelain d'Égletons, perçoit 40 s. d'argent, 9 setiers de seigle, 20 quarts d'avoine, 3 poules, à porter au château de Ventadour, suivant la reconnaissance de 1599 ; l'abbesse de Bonnesaignes perçoit une rente de 4 setiers de seigle, 3 d'avoine, 8 sols François de Paule, marquis de Soudeille, comme acquéreur des droits des sieurs de Planche de Laroche, 14 setiers de seigle. Mêmes tenanciers que dans l'article précédent.

E1166. 3 cahiers in-4°, de 17 et 12 feuillets, papier.

1761 — Paroisse de Darazac. — Arpentement du tènement de Marsaut Soutre et délimitation. Une rente foncière de 15 quarts de seigle, 24 d'avoine, 15 s. est due en vertu d'une reconnaissance de 1478 à messire Jean-Félix du Bac. Tenanciers : Marie Lafon, Graffeuille, Miermon, Jurbert, Teilhot, de Langlade, Antoine Dichamp, prêtre, et Lachassagne. — Palpe du tènement de Marsaut Soubre, sis au village d'Imons. Le duc d'Ayen, en qualité de châtelain de Malesse et d'après une reconnaissance de 1532, perçoit sur le tènement une rente de 4 quarts de seigle, mesure de Servièrre. Tenanciers : Marie Lafon, Paud, Dischan, de Langlade, Teilhol, Miermon. Palpe du tènement d'Artigettes, sis au village d'Imons ; délimitation, seigneur foncier, le duc d'Ayen.

E1167. 1 cahier in-4°, 4 feuillets, papier.

1744 — Paroisse d'Eyrein. — Palpe du tènement de la Chassagne, sur lequel le seigneur de la Bachellerie perçoit une rente de 8 setiers de seigle, mesure de Gimel, et 6 s. ; le setier, mesure de Gimel, se composant de 2 hémines, l'hémine de deux quarts et la quarte de 3 coupes. Principaux tenanciers : Étienne Lallé, demoiselle de Noger, Vergne, Pranchères.

E1168. 2 cahiers in-4°, 7 feuillets, papier.

1752 — Paroisse de Forgès. — Consentement par les tenanciers du Plos, accordé à Antoine Mas, arpenteur juré de Lafage, pour dresser la palpe du tènement, à raison de 2 sols par setérée, mesure d'Argentat. Palpe du village et tènement du Plos « lequel doit de rente foncière à messire Charles de Lauthonnye, vin, quinze setiers, bon et marchand, faisant cinq bastes, mesure de Saint-Silvain, et ce, sans aucune esclargitures, seigle dix setiers chauchés, avoine six setiers non chauchés, les dits grains mesure de Saint-Chamant, argent vingt-cinq sols, une poule, deux poullets et trois journaux, ladite rente due suivant la reconnaissance du quinze aoust mille quatre cent quarante... » Tenanciers : Étienne Vala, Mary Philips, Croizet, Faurie, chirurgien, Sourtrot. — Palpe du tènement de la Rivière ; rente due à Charles de Lauthonie, 6 setérées de seigle, mesure de Saint-Chamant, selon le contrat de 1439. Tenanciers : Pierre Laplanche, Joannie, Brayt, Boual.

E1169. 1 cahier in-f°, 49 feuillets, papier.

1743 — Paroisse de Gros-Chastang. — Arpentement des villages du Fraysse, l'Habitarelle, la Chaumette, Brignoux ; estimation de la valeur des fonds.

E1170. 1 cahier in-4°, 37 feuillets, papier.

1779 — Paroisse du Jardin. — Arpentement du tènement de Puyabilier, par Annel Mas, notaire expert, et arpenteur féodiste, de la Chapelle-Spinasse, expert nommé par appointment rendu en la juridiction de la châtelnie d'Églelons ; arpentement dressé à l'aide d'une reconnaissance de 1506, par laquelle les tenanciers reconnaissent tenir du prieur du Moustier-Ventadour le village de Puyabilier et lui devoir une rente annuelle de 3 setiers de froment, 12 de seigle, 14 d'avoine, mesure d'Égletons, quatre poules et 14 s. d'argent ; délimitations. Tenanciers : Lalitte, Fioux, Tautou, Longi, Beunac, Monjanel, Chastagner, Porte, Chazal.

E1171. 2 cahiers in-4°, de 12 et 4 feuillets, papier.

1750-1751 — Paroisse de Ladignac. — Palpe du tènement del Four ; délimitation. Rente due au marquis de Canilhac, 27 setiers de froment, 7 de seigle, 6 d'avoine, mesure de Laroche, 3 ll. 5 s. 5 poules, 1 poulet, quatre hémines de châtaignes, mesure de Tulle, un journal, 4 pintes d'huile de noix, mesure de Laguenne. Tenanciers : Tramond, Laurent, Traux, Defarge, de Tulle, Vedrenne, Daumal, Tourrette, Dieuayde, hôte de Ladignac, le curé de Ladignac, de Lavaur de Vernéjoux de la Rochelle, de Rageaud, etc. — Palpe du tènement del Pic Soutrot. Rente due au marquis de Conros, seigneur de Puydeval, en vertu d'une reconnaissance de 1610 : 5 setiers de froment, 5 de seigle, 4 d'avoine, mesure de Tulle, et 40 s. Superficie : 168 setérées, mesure de Tulle. Tenanciers : Ludière, Lachèze, Mazin, Farge, Pinardel, Floucaud, procureur ès sièges royaux de Tulle, etc.

E1172. 2 cahiers in-4° de 19 et 16 feuillets, papier.

1766-1769 — Paroisse de Lafage. — Extrait de l'arpentement général de la commune de Lafage. — Palpe du village de Chabaniès ; tableau des tenanciers.

E1173. 5 cahiers in-4° de 8, 2, 24, 3 et 16 feuillets, papier.

1753-1756 — Paroisse de Lagarde. — Palpe du tènement de la Boudrie et de Combret, sis au village de la Boudrie ; seigneur foncier, Charles de Lauthonie, percevant 5 setiers de froment, 8 de seigle, 24 d'avoine, mesure de Randûal, 83 sols, et de plus, « pour la permission d'aller moudre où bon leur semblera, seigle deux setiers », selon la reconnaissance de 1540 ; la mesure randûal était divisée en 4 quarts, la quarte en 4 picotins et le setier en 8 picotins. Tenanciers : Jacques Béronye, de Tulle, Boudrie, Menraysse, Chassaing (1756). — Palpe du tènement du Cheyroux, sis au village de la Meschaussée ; seigneur foncier, baron de Lauthonie, percevant 4 setiers de seigle, 6 hémines

d'avoine, mesure randûal (1753). — Palpe des tènements de Crumeyrolles, del Viala et del Verdun, sis au village de Crumeyrolles : délimitations. Seigneur foncier, baron de Lauthonie ; rente due : 10 setiers de froment, 15 de seigle, 15 d'avoine, mesure de Tulle, 7 ll. suivant la reconnaissance de 1540. Tenanciers : de Laguirande, Crumeyrolles, Périer, Estagerie, Daumal de Saint-Mur, Soustros (1754). — Palpe du tènement del Lac ; seigneur foncier, baron de Lauthonie (1753). — Palpe du tènement de Massanges ; délimitations. Seigneur foncier : le duc d'Ayen, en qualité de châtelain de Malesse, percevant 27 setiers de seigle, 4 quartes d'avoine. Tenanciers : Beix, praticien, Roumieu, notaire, de Saint-Julien, Garde, Celadier, Peyrou, Jaladis, etc. Palpe du tènement de Beix, paroisse de Saint-Julien-aux-Bois, mouvant du duc d'Ayen.

E1174. 1 cahier in-4°, 13 feuillets, papier.

1763 — Paroisse de la Mazière. — Pulpe du tènement de Queyradure ; délimitation ; superficie de 897 setérées, mesure d'Égletons ; seigneur foncier, le prince de Soubise, percevant 5 setiers de froment, 15 de seigle, 45 ras d'avoine. Tenanciers : Chamaloux, Masdelaygue, Dubégue, Demartial, Bordes, Duverd, David, Laporte, Guilhaumie. Désignation des communaux dont la superficie était de 680 setérées. — Consentement accordé par les tenanciers à Annet Mas, arpenteur, pour faire procéder à la palpe du tènement.

E1175. 1 cahier in-4°, 12 feuillets, papier.

1777 — Paroisse de Latronche. — Palpe du tènement d'Auxperts ; délimitations ; superficie de 876 setérées. Rentes foncières dues au marquis de Fontanges, seigneur du Chambon et au prieur de l'abbaye de Valette. Tenanciers : Roche, Jourde.

E1176. 1 cahier in-4°, 3 feuillets, papier.

Sans date- — Paroisse de Laval. — « Arpentement et estimation des biens fonds qui composent le domaine de Bernard Jarrige, du village du Saleyx. »

E1177. 4 cahiers in-4°, de 5, 19, 12 et 7 feuillets, papier.

1756-1770 — Paroisse de Marcillac-la-Croisille. — Palpe « de l'ancien domaine de la Beysserie » ; seigneur foncier : Pierre de Combret, coseigneur de Marcillac, percevant 29 setiers de seigle, 40 quartes d'avoine, mesure d'Égletons, 13 ll. Tenanciers : de Monestier, conseiller du roi et receveur en l'élection de Tulle, Dumas, notaire royal, de Marcillac, Aubertie, Faugères, Chappelle, Chasteau, Rouby (1766). — « Arpentement et égalation de la rente due sur le tènement de la Bouyge, Giraudie, Faure, Sol, l'Aubertie, Vergues, Sudrie ou Montaignac, Thomas, Géral et Murat aujourd'hui tous ensemble appelés le tènement de la Faucheyric, ainsi qu'il résulte du contrat de transaction passé en 1572, sur procès en faveur de Françoise de Bel Castel, veuve de feu M. de la Majorie, seigneur de Pebeyre et coseigneur de Marcillac. » Seigneur foncier : Pierre de Combret, seigneur de la Bessarie, percevant 12 setiers de froment, 41 de seigle, mesure de cellier, etc. Tenanciers : Louis de la Ribardière, Ausoleil, Chappelle, de Lespinasse, Salle, Dumas, Pradel, Armand, Pradèle, praticien, Chassaignard, Lachaud (1764). — Palpe du tènement appelé de Baladour, Chartoux et la Tendendreyrie, sis au village de Vergnes ; délimitations ; le seigneur foncier était Charles de Roquemaurel, prieur commendataire de Saint-Jean de Lafage. Tenanciers principaux : Fraysse, Viouloux, Vialard, Durand, Mas, Beynel, Bousquet, Saigne, Faure, Monds, Tabaliou, etc. (1756). — Palpe du tènement du Chastaigner ; délimitation ; rente foncière de 2 setiers de froment, 12 de seigle, 12 d'avoine, mesure de cellier, due à messire Lamore de Lamirande, lieutenant du prévôt des maréchaux de France, seigneur de Marcillac « au lieu et place de feu messire de la Ribadière de Monestier, receveur des tailles, en l'Élection de Tulle, ce dernier, au lieu et place de noble Pierre de Sédière. » Principaux tenanciers : Maisonneuve, de Lacoste, Faugères, Pestour (1770).

E1178. 5 cahiers, in-4°, de 4, 3, 14, 22 et 26 feuillets et 4 pièces, papier.

1720-1775 — Palpe du tènement de Malesaigne, Delmon et Goutte, mouvant de la seigneurie de Jean de Cardailhac. Tenanciers : de Basdeville, Donnedevie, Prach, Armand (1744). —

« Estimation de Meyrignac-Haut et Bas. » Délimitations ; superficie de 1724 setérées ; le seigneur foncier était le prince de Soubise, Jean de Roquemaurel, seigneur de la Nouaille, Pierre de Combret, seigneur de la Beysserie, et le sieur de Lamirande. Tenanciers : Armand, Maigne, Chassaignard, Gervais, Prach, Pradèle, Poulianges, Lachaud, de Lespinasse de Pebeyre, Courtine, Chappelle. Désignation des communaux (1775). — Meyrignac-Soubre. — « Extrait d'un des livres terriers portant les reconnaissances des fonds relevant de la châtelanie d'Égletons. » Reconnnaissance de 1599 consentie par les tenanciers en faveur d'Anne Lévi de Ventadour, au sujet d'une rente de 3 setiers de seigle ; ils avouent « être hommes sujets couchants et levants et devoir ressortir en sa ditte juridiction à cause de ladite châtelanie d'Égleton et Vantadour et être guettables et exploitables à la volonté de mon dit seigneur et pour icelui guet et sentinelle estre tenus se rendre au présent chasteau lors et quantes que requis en seront ou que besoin en sera » (1720). — Palpe du tènement du Mons et de la Faucheyrie ; délimitations. Seigneurs fonciers : Pierre Combret de Monestier, et le duc de Ventadour. Tenanciers : Donnedevie, Prachs, Armand, Lallé, Lacoste, Maisonneuve, Chappelle, Lachaud, Beynes, Maigne, Pradalès, Armand, Chassaignard, Tramond, de Tulle. Palpe du tènement de la Martinie. Tenanciers : de la Beysserie, Faugères, Dumas, notaire royal, de Marcillac. — Palpe des tènements de Donnedevie et de Guilhen. Désignation des communaux (1759). — Palpe du tènement de Prachs et de l'Aubeyrat, mouvant de la seigneurie de J.-B. de Lavaur de Prachs, subdélégué de l'intendant, qui percevait six setiers de froment, 75 de seigle, 48 d'avoine, faisant 240 quartes, mesure de cellier. Possesseurs d'immeubles : de Lavaur de Prach, Roufy, Monjauze, Fournial, Montegaud, Brue, Vergnal (1758). — Palpe du tènement de Theil ; seigneurs fonciers : le prince de Soubise et messire de la Ribadière ; une reconnaissance de 1599 avait fixé la rente due au premier à 5 setiers de froment, 42 de seigle, 32 d'avoine, formant 164 quartes, mesure parve d'Égletons. Principaux possesseurs d'immeubles : Tabaste, Rouffy, Gervais. Mathieu, Tenèze, Beynes, Vialard, Donnedevie. Désignation des communaux (1762).

E1179. 7 cahiers in-4°, papier.

1723-1754 — Paroisse du Moustier-Ventadour. Palpe du tènement d'Artiges. Une reconnaissance de 1556 avait fixé à 2 setiers de froment, 12 de seigle, 5 d'avoine, 10 s. et 2 poules, la rente due à Hector de Lévi, seigneur prieur de Moustier-Ventadour (1754). — Palpe du tènement del Bos, sis au village de Meyssenies ; reconnaissance de 1506 du tènement de la Dèjalade. Seigneur foncier marquis de Roussille (1748) ; — de l'Étang rompu ; de la Farge (1754). — de Gibiat (1723). — de Gimel, vicairie de Calvy, sis au village de Meyssenie ; reconnaissance de 1655. Principaux possesseurs d'immeubles des tènements susdits : Masvalès, Boudenne, Fonfroide, Pigalle, Mas, Chabane, Sassines, Oubradour, Sargueil, Borye, Maussie, Chastannier, Valade, Barrière, Salaignac, Chavanac, Peuch, Sontier, Ceaux, Mas, Artige, Bourre, Jouyx, etc. (1747).

E1180. 2 cahiers in-4° de 8 et 23 feuillets, papier.

1752 — Paroisse de Roziers. — Palpe du village d'Augier, lequel doit aux chanoines de Tulle une rente foncière de 8 setiers de froment, 28 de seigle, 12 d'avoine, 20 s. et 1 s. sur le moulin, suivant la reconnaissance du 29 décembre 1403, consentie par Étienne et Pierre la Rivière en faveur de Guillaume de Montagnac, grand cellerier de l'église de Tulle, et Géraud Faugeron, aumônier et prévôt, et signée Jean de Queilhe, au lieu de Laguenne. — Palpe du tènement d'Augère, dépendant du seigneur de Maumont ; outre la rente foncière, ledit seigneur percevait sur le moulin, existant dans le village, 2 setiers de seigle.

E1181. 3 cahiers in-4°, 65 feuillets, papier.

1780 — Paroisse de Soursac. — Palpe du tènement d'Aussinanges ; délimitations. Le prince de Soubise, en qualité de châtelain du Peyrou, percevait 50 s. et 3 setiers de seigle, 8 quartes d'avoine, mesure de Neuvic ; le prieur de Valette, 5 ll. d'argent, 28 quartes de seigle, 38 d'avoine, selon les titres de 1455 et 1528. Principaux possesseurs d'immeubles : Brieu de Cheyssac, Chinchou, Meyrou, Mouret, Lafon, Vergnes, Selve, Brindel, Doynat, Besse, Peyral, Mons, Breuil, Cheyres. Désignation des communaux. — A la seconde page se trouve mentionné l'état de la dépense journalière de l'arpenteur. « Plus du 23 jusques au 24, arretté 22 s., plus pour le 25, 30 s., plus pour

le 26, 26 s., plus pour le 27, 22 s. etc.. en outre je dois un quart de vin qui monte 7 s., de plus, trois onces de thabac, qui font, 15 s. » — Estimation en livres de la valeur des redevances.

E1182. 5 cahiers in-4°, papier.

1664-1751 — Paroisse de Sainte-Fortunade. — Palpes du tènement de les Chaneux « mouvant de la justice et fondalité du sieur Jacques Brivazac, bourgeois de la ville de Tulle. » Possesseurs d'irfimeuble : Vaurilhon, avocat, de Tulle, Lachaud, Amblard, Latreille, Dufraysse de Viane (1664). — Palpe du même tènement, « mouvant de la fondalité de Jeanne Salvat, veuve de M^e Bernard de Lagarde, à cause de la seigneurie de Salegaye de Cornil qu'elle a acquise de feu madame de Sedages ». Possesseurs d'immeubles : Dufraysse, Chastang, Peyrelevade, Delmas, Leymarie, Langlade, Chabut, Cayre, Lachaud, Moussour (1751).

E1183. 4 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier.

1750 — Paroisse de Saint-Hippolyte. — Palpe du tènement du Salin, relevant du marquis de Gain, seigneur de Montaignac et payant en vertu d'une reconnaissance de 1543, une redevance de 3 hémines de froment, quatre vestidous et demy, 8 setiers de seigle et 8 d'avoine, mesure d'Égletons, 18 sols, 8 deniers, 2 gelines et « la quatrième partie d'un autre. » Propriétaires : Serre, Comte, de Braquillanges, Treinsoutrot, Rebeyrolle, de Laguirande, Orhac, Buisson, Maillard, de Lavignac. Dans le chapitre relatif aux communaux est citée « une boulangerie » sise dans ledit village.

E1184. 1 cahier in-4°, 10 feuillets, papier.

1766 — Paroisse de Saint-Martial-de-Gimel. — Palpe du tènement de Maillerode ; confrontation ; « ce village d'une superficie de 555 setérées, mesure de Tulle, relevait du commandeur de Sarlat et lui devait une rente de 28 setiers de seigle, 9 d'avoine, 60 œufs et 18 sols d'argent. Principaux tenanciers : Miginiac, Job, Boyssal, Marguerite Lanot, Vialle ; le seigneur de Sédières possédait un fonds de terre, appelé Saigne-Broussouze.

E1185. 1 cahier in-4°, 3 feuillets, papier.

1749 — Paroisse de Saint-Maur-la-Roche. — Palpe du tènement appelé le jardin de Saint-Maur, relevant de messire Joseph de Lespinasse de Pebeyre, qui percevait une rente d'un setier de froment, mesure de Laroche. L'arpentement a été effectué selon cette dernière mesure, dont le setier valait 2 quartes et la quarte 8 coupes. Tenanciers : Antoine Marciliage, M^e chirurgien, Eymeric et Chataurd, couvreurs.

E1186. 4 cahiers in-4° de 12, 68, 6 et 15 feuillets, papier.

1767-1778 — Paroisse de Saint-Merd-de-Gimel. — Palpe du tènement de Charvialle, relevant des dames de Sainte-Ursule ; rente due d'après une reconnaissance de 1602, faite en faveur de Jean de Lanteuil, sieur de Lacombe : 4 poulets et 16 œufs. Le village payait aussi à la communauté de Valette 1 setier, mesure d'Égletons, en vertu d'un acte de 1429. Tenanciers : Étienne Briuede, Mas, Frayssé, Trech, Laygue, Chalimond, Chauvarie, Porte, Poupmpolie, Servarie. Il était perçu une rente de 11 deniers sur un communal, appelé de Chavialle, d'une superficie de 16 setérées. — Palpe des tènements de Massoubre, Bousquet et Beussac, contenant 1063, 569 et 514 setérées, mesure d'Égletons composée de 500 toises de superficie, chaque setérée à l'ouverture de 5 pieds. Ces villages relevaient de la communauté de Sainte-Ursule de Tulle et devaient les rentes suivantes : 44 deniers, 11 quartes de seigle, 12 quartes d'avoine « comblées, foulées et recomblées » ; le second, 31 sols, 16 quartes de seigle, 12 d'avoine ; le troisième, 52 sols, 16 quartes de seigle et 12 d'avoine, le tout à la mesure de Pleaux et en vertu d'une reconnaissance de 1491, reçue par Pralhat, notaire à Servièrre, et une autre de 1647 reçue par de Saint-Merd, notaire. Selon la mesure de Pleaux, la quarte de seigle valait 4 tourlades rayées. Tenanciers : Briuede, Aussadissee ; Longi, Goutte, Chauffour, Borie, Fages, Debernard, Pompadour, Demarty, Treich, Aussoleil, Buisson, Gode, Bordes, Laval, Gouttes, etc. Les communaux dépendant du tènement de Massoubre portaient les noms de la Charouillère, la Ribieyre, Roch-Grand, las Gouttes. — Palpe du tènement de Laygue, relevant du duc de Bouillon qui percevait 24 sols et 3 quarts de froment et une tourlade, à la mesure

de Pleaux ; les tenanciers étaient Combe, Laygue, Barbe et Fage. — Palpe du tènement de Libouroux et de ses dépendances de Rocheservière, relevant de Pierre Dillange, au lieu et place de Guillaume Chassaing, seigneur de Fontmartin, et relevant aussi de l'abbaye de Valette. Le premier percevait une rente de 12 setiers de seigle, 12 d'avoine et 52 sols ; la seconde 2 setiers de seigle et 2 setiers d'avoine, mesure d'Égletons. Superficie du tènement : 775 setérées quatre coupes et demie. Tenanciers : Pierre Rouby, Beynel, Auchère, Goutte, Thérèse, Fraysse, Laporte, Coyral. Désignation des communaux.

E1187. 3 cahiers in-4°, de 26, 7, 14 et 14 feuillets, papier.

1749-1761 — Paroisse de Saint-Pardoux-la-Croizille. — Palpe du bourg, qui relevait du seigneur de Sédières et du vicaire desservant la vicairie de Saint-Cirice de Marcillac et auxquels étaient dues une rente de 2 setiers de froment, 33 de seigle, 16 d'avoine, mesure de Laroche, et 4 ll. d'argent. Le seigneur de Laroche-Canillac percevait 1 setier de seigle et avait un droit au guet. Tenanciers : Ceyrat, Traversse, Saint-Exupéry, Raysse, de Lespinasse de Pebeyre, Barrière et Coste. — Palpe et égalation de la rente du bien d'Antoine et Léonard Malèze, du village du Feyt, tenanciers du baron de Laroche. — Palpe du tènement de Mensac, relevant du seigneur de Pebeyre, qui percevait 21 setiers de seigle, 5 d'avoine mesure de Laroche, 15 sols, et de plus la taille aux quatre cas abonnés à 25 sols et les droits de « lots et gendrage » le tout en vertu d'une reconnaissance de 1409. Confrontations. — Palpe du tènement le Jalaix ou la Jalousie, sis aux appartenances du village de Mensac, relevant de messire de la Ribadière de Monestier, conseiller du roi, receveur des tailles de l'Élection de Tulle, en qualité d'acquéreur du marquis de Soudeille, ce dernier de madame de Beyssac, veuve du marquis de Sédière. La rente due s'élevait à 16 setiers de seigle, 4 d'avoine et 10 sols ; de plus à chaque mutation de seigneur « un tournois valant deux sols. » Possesseurs d'immeubles : de Lespinasse de Pebeyre, Antoine Traverse, Audubert, lieutenant criminel au siège de Tulle, Jean Maisonneuve.

E1188. 1 cahier in-4°, 18 feuillets, papier.

1751 — Paroisse de St-Yrieix-le-Déjalat. — Palpe du tènement du Mas, relevant du marquis de Soudeilles, pour sa terre et seigneurie de Saint-Yrieix ; la rente foncière s'élevait à ½ setier de seigle, 4 coupes de fèves, 3 setiers d'avoine, mesure d'Égletons, 1 trousse de foin, 3 poules et demie, 4 ll. 18 sols. Le seigneur avait aussi le droit de guet. Il devait être déduit de la rente susdite pour un pré, d'une superficie de 4 setérées et 5 coupes, appartenant à la famille de Soudeilles, une somme de 3 coupes de seigle, une de fèves, un tiers de trousse de foin et 4 sols d'argent. Possesseur d'immeuble : de Rignac seigneur de Gransaignes, Broussouloux, Joly, Barry, Vialle, Faugeras, Billiot, Viozelange, Dutois, Chazal, Florenty, Plazanes, Besse, Favre, Fraysse et Puyvarges.

E1189. 2 cahiers in-4° de 40 et 28 feuillets, papier.

1772 — Paroisse d'Ussel. — Palpe des tènements de la Chauvence et du Viliardeix. — Procuration donnée à Annet Mas, notaire et arpenteur féodiste, de la Chapelle-Spinasse par messire François Masson Dumas, écuyer, gouverneur d'Ussel, Louis et Antoine Delmas, écuyer, Étienne Lignareix de Bonnefon, Pierre Moncouriers etc. pour procéder à l'égalisation de la rente. Seigneurs fonciers : le prince de Soubise, représenté par M^e Pierre Châtaigner, sieur du Theil, son conseiller et procureur principal ; Marguerite de Fontmartin, veuve de messire Delpeyrou, sieur de Murat ; le comte de Boisse, représenté par le métayer de sa terre de la Bachèlerie ; M^e Antoine Mary, de Meymac, procureur d'office de l'abbaye de Meymac ; Antoine Delmas, de Gramond ; Étienne Lignareix, de Bonnefon ; François Masson Dumas ; madame de Murat.

Titres de famille.

E1190. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1293 — Alboy (D') : Vidimus d'une reconnaissance consentie par Bertrand et Géraud de Palmiac en faveur de M^c Jean de Palmiac, prêtre, concernant le tènement de Palmiac, sis en la paroisse de Saint-Julien-aux-Bois, diocèse de Limoges, et dépendant de la châtelainie de d'Alboy, pour un moulin et deux champs « cambonihus, » au cens de 26 sols t. noirs, 27 setiers de seigle, 20 d'avoine, à la mesure marchande d'Alboy, le tout confronté par les tènements de Plas, Sagiran, Labessede « Labesseta », Laporte et Geladitz, les « fraus » de Quinsac et le ruisseau de Rosairet ; la dite reconnaissance faite en présence et du consentement de noble Guibbert d'Alboy, seigneur de Palmiac, d'Arnaud de Salgues, commandeur du Temple de Saint-Sauveur, à Figeac, Lacoste, P. Castel, Bertrand Bastier, Géraud Marcol et Jean de Gimel. — Accord entre Guibert d'Alboy, d'une part, et Géraud et Bernard de Palmiac, en vertu duquel la rente due au seigneur sur le village de Palmiac, le moulin et les prés compris, a été réduite à 12 setiers de seigle, 8 d'avoine, un demi-setier de fèves, 10 s. t., 4 gelines et 12 d. d'acapt, avec tout droit de justice ; en retour les tenanciers susdits devraient être francs et libres, « franchi et liberi qualibet servitute et honore reali et personali. » De plus les tenanciers devaient au bailli ou sergent du seigneur une redevance de 4 deniers de seigle « pro sirventaria seu bailiavia et pro omnibus in quibus sibi teneri possent quatuor sestorios siligeni ad dictam mensuram. » Avant cette convention Guibert d'Alboy réclamait le droit de servage, « vertendi servitutum indictos homines et mulieres et quoscumque habitatores dicti mansi, in qualibet specie servitutis cogendo eos. » Fait a Figeac en présence des témoins Bertrand Guas, P. Castel, Laurent Denoix, de Nuce, et devant les notaires Bertrand de Foyssac et Bertrand Tournemire (1293).

E1191. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1314-1322 — Échange entre Guibbert d'Alboy, écuyer, et Rigal de Carbonnières « de Carboneriis », par lequel le dit d'Alboy délaisse la propriété du quart de son tènement de Plaine-Selve, sis dans la paroisse de Saint-Julien, entre la voie publique de Pleaux à Malepeyre, le ruisseau d'Encon et ceux d'Ezer et de Clamozet, en se réservant toutefois dans le tènement susdit, son chauffage, le pacage et engrais de ses bestiaux, « totum explectum chalfagii sui hospicii sive domus in affario supradicto ; idem, totum pascagium sive engrays porcorum sive suum ; idem, totum explectum hedificiorum suorum. » Ledit de Carbonnières délaisse en échange 10 s. t. de rente sur le village de Clamoux, « in parochia de Plois », à Pleaux, à lui dus par Pierre de Clamoux. Acte passé à Bahet, diocèse de Limoges, en présence d'Adhémar de Vayrac, de J. d'Escorailles et de Bertrand de Favars (1314). — Reconnaissance consentie devant le chancelier des montagnes d'Auvergne, par Géraud de Palmiac en faveur de Guibert d'Alboy, à titre de tenancier « ut pagesius » du quart du tènement de Palmiac, avec toute juridiction, « vestire, deinvestire, clamoris, sanguinis, banni et omnimodam jurisdictionem altam et bassam, merum et mixtum imperium. » Le cens n'est pas mentionné (1322).

E1192. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1342-1346 — Reconnaissance en faveur des héritiers de noble Bernard d'Alboy, sous la stipulation de Raymond d'Alboy, aumônier du monastère d'Aurillac, et d'Astorg d'Alboy, doyen d'Évreux, consentie par Jean de Palmiac au sujet du quart du tènement de Palmiac, paroisse de Tulle, au cens de 10 setiers de seigle, 2 d'avoine et une mesure de fèves, « unius panace fabarum », avec toute justice. Parmi les témoins figurent Jean de Miermont, de Saint-Flour (1342). — Vente par Hugues de Beauregard, alias, d'Alboy, fils de Pierre d'Alboy, en faveur de Raymond, aumônier d'Aurillac, au nom de Guibert d'Alboy, son neveu, héritier universel de Bernard d'Alboy, au prix de 10 ll. t. « bons et petits », de la moitié de la forêt de Teilhet, sise dans la paroisse de Saint-Julien et comprise entre le tènement de Dalmon et le ruisseau de Clamozet (1343). — Ratification faite devant Pierre de Chabroc, chancelier des montagnes d'Auvergne, de la vente consentie par Raymond Vigord, de Curemonte, diocèse de Limoges, en faveur de Guibbert d'Alboy, de 19 setiers de seigle et 11 sols de rente sur le tènement de Palmiac, au prix de 35 ll. t., avec reconnaissance de ladite rente par les tenanciers Gérald et Étienne de Palmiac (1346).

E1193. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1401 — Reconnaissance en faveur de Bernard d'Alboy, par Jean de Lalaurie et son frère Étienne de Lalaurie, de tout le chazal, du moulin appelé de Palmiagues, « totum cazale », sis dans la paroisse de Saint-Julien-aux-Bois, au cens de 2 gelines et 6 sols tournois, avec faculté audit seigneur de faire moudre dans ledit moulin tout le blé nécessaire à l'entretien de sa famille sans payer le droit de mouture. (Sur la couverture on lit : « La maison de l'Houstau vieil était la maison de Lalaurie, suivant les titres que j'ai lus concernant la communauté des prêtres de Saint-Julien ». — Reconnaissance en faveur de Bernard d'Alboy, par Nicolas de Maignaric du tènement appelé le Four à Clamensac et borné par la route d'Argentat à Pleaux, « per quam iturde Argentato versus Plodium », et d'un jardin appelé de la Heygieyra, au cens d'une carte de seigle ; 2° par Pierre d'Allaur, du tènement de Clamensac borné par ceux du Theil, de la Reynie et la Bachelerie au cens de 30 quartes de seigle, 12 quartes comblées d'avoine et 53 s., plus 5 sols de taille aux quatre généraux ; 3° par Étienne de Maugi (?) alias de Labesse, du tènement de Maignaric sis dans la paroisse de Darazac, ou cens de 20 s. t. et 8 cartes de seigle, 1 journal d'homme, « causa manoperis ». Témoins de l'acte : Pierre de Mangon, alias de Préneuf, de Pratonovo, Jean de Thomas, moine de Valette, Adhémor de Brugerie « de Brugeria », prêtre, de Pleaux.

E1194. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

1406-1437 — Vente du domaine de Palmiac en faveur de Bernard d'Alboy, par Astrugie de Palmiac, fille d'Alayzie de Palmiac, au nom de ses fils Jean, Laurent et Alayzie, ses enfants, — vente effectuée parce qu'elle n'avait plus l'intention d'habiter la paroisse de St-Julien et qu'elle voulait se retirer dans le Forez — moyennant la somme de 10 ll. t. comptées en écus de 22 s. et 6 deniers ». Pièce m mauvais état (1406). — Bail à nouveau cens par Bernard d'Alboy en faveur de Pierre Brugerie, de Darazac, de la moitié par indivis de tout le tènement de Palmiac au cens de 28 s., un muid de seigle, 10 cartes d'avoine (1407). — Donation de toutes les dîmes et de 25 s. de rente sur tous ses biens sis à St-Julien, faite par Bernard d'Alboy, en faveur de M^e Pierre Jalet, curé de St-Julien, portant établissement de 2 obits (1418). — Transaction entre noble Beraud de Merle, coseigneur de Merle et d'Alboy, et Bernard d'Alboy, réglant leurs portions de rente sur les tènements de Quinsac, la Chalin de Peyret et St-Julien, ainsi que la portion appartenant à Jean Foulcaud, coseigneur d'Alboy par l'héritage de sa femme, fille de feu Raymond Guittard (1437). — Cette même transaction concerne aussi certains objets particuliers dépendants des tènements de Clamensac, Palmiac et Beix ou Beis (1437)

E1195. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

1439-1480 — Reconnaissance par les tenanciers de Beix, en faveur de Bernard d'Alboy, d'un pré sis sur le ruisseau de Peyret, et confronté avec le tènement de la Chalin, au cens de 6 s. t., d'un étang voisin au cens de 2 gelines, enfin de la jouissance, « explecto », du tènement de la Chalin de Peyret, au cens de 6 quartes de seigle « sex franciscos » avec convention expresse qu'en cas de partage de biens entre les dits tenanciers, ils payeront pour chaque feu 5 quartes de seigle (1439). — Accord entre Bernard d'Alboy et Jean Hugal, du village de Laporte, par lequel la rente due par chaque feu du village pour raison de l'usufruit du pâturage dans les fraux de Quinsac a été fixée à 6 quartes de seigle (1446) — Reconnaissance du tènement de la Sales, sis dans la paroisse de St-Julien au Bois en faveur du curé Husane Paulin, par le tenancier appelé Jean Despres, alias Grasset, un cens de 3 quartes de seigle, 1 de froment et 3 s. t. (1450). — Investiture par Bernard Botier, damoiseau, coseigneur d'Alboy en faveur d'Antoine Debernard d'un journal de pré, sis sur le territoire appelé loPrat Palmiagues, au cens annuel de 15 deniers (1480).

E1196. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 1 papier.

1494-1513 — Vente consentie par Bernard d'Alboy, en faveur du curé de St-Julien, représenté par Bernard de la Reynie et Jean de la Sale, d'une rente de 15 quartes de seigle et 15 s. d'argent, dus sur le tènement del Mas et celui d'Ancèze, moyennant trente francs, « triginta francorum ». Au document susdit est jointe une lettre de 1720 écrite par le curé de St-Julien, Jeaniget, et concernant « deux emphytéotes d'Ancèze pour 15 quartes de seigle de rente foncière vendue à la communauté par un seigneur du Boy » (1494). — Transaction de procès entre Bernard Bottier, seigneur d'Alboy,

et les habitants du village de Beis par laquelle la rente due sur le territoire appelé la Chalin de la Gane de Peyret est fixée à 5 quartes de seigle. Acte passé en présence de Antoine de Veilhan, archidiacre de Malemort, et François de Cognac, « de Conhaco », seigneur de Merle (1508). — Reconnaissance en faveur de Bernard d'Alboi par Pierre et Géraud del Lauret, au sujet du tènement « del Four de Clamensac », de l'usufruit de celui de Quinsac et du moulin de Lauret, au cens de 30 quartes de seigle, 12 d'avoine, 2 ll. 13 s. et de plus 6 deniers de rente pour ledit moulin, avec faculté au seigneur d'y faire moudre son blé sans payer le droit de mouture, le tout avec fondalité directe et toute justice (1512). — Reconnaissance par Pierre Beis, baron de Carbonnière, de la moitié du village de Bes (1513).

E1197. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

1522-1594 — Revente en faveur de Guy d'Alboi, pur Pierre Beis, d'une rente de 2 quartes de seigle à percevoir sur le tènement appelé la Chalin del Rieu de Peyret, au prix de 6 ll. t. auquel prix ladite rente avait été acquise de feu Bernard d'Alboi, par Pierre et Géraud Beis (1522). — Vente par Jean Durfort, marchand de Servièrre, procureur de Louis de Noailles, chevalier, seigneur de Merle et d'Alboi, de la moitié d'un moulin, sis à Saint-Julien, moyennant 4 ll. (1528). — Vente par Jean de Rilhac à Guy d'Alboi de 4 quartes de seigle de rente, par lui acquise, lors de l'aliénation du bien temporel d'ecclésiastiques. Cette rente était précédemment due par le seigneur d'Alboi au couvent de Valette sur son domaine de Palmiac (1554). — Revente par les prêtres de Saint-Julien, Martin de Malzieu et Jean Reyt, syndics de la dite communauté, en faveur de Gabriel d'Alboi, du pré appelé Palmiagues et du tènement de Baschamps pour la somme de 26 écus au soleil. Le présent contrat porte quittance en faveur du dit seigneur de la somme de 80 ll. léguée par ses prédécesseurs pour fondation de 12 obits annuels (1579). — Acquisition par Gabriel d'Alboi, du pré de la Malierie, appartenant à Antoine Molenger, dit de Jéhandon, de Clamensac, d'une contenance d'un journal, moyennant 10 écus au soleil (1594).

E1198. (Liasse.) — 11 pièces, papier, 1 parchemin.

1607-1776 — Revente par Gabriel d'Alboi, en faveur d'Antoine d'Estemeny, d'Ancèze, présente paroisse de la sixième partie « des fraux et communaux d'Ancèze moyennant le prix de 107 ll. (1601). — Reconnaissance du tènement appelé le Mas del Mas, sis au village d'Ancèze, au cens de 22 quartes de seigle, 20 s. d'argent, en faveur de François de Rilhac, acte passé devant M^e Bernard de Lacombe, juge de Malesse (1646). — Du tènement à Yvernet, paroisse de Saint-Julien, en faveur du duc de Noailles, coseigneur de Saint-Julien, par François Darman, du village de Reyt, au cens d'une quarte de froment, 1 de seigle, 2 d'avoine, 20 deniers d'argent, « plus pour le gardage de Quinsac avoine deux quartes combles. » La rente en seigle et en argent était perçue par le chapelain de Sainte-Anne de Merle (1679). — « Relevé des applications des titres du tènement de Saint-Martial. » Arpentement du tènement d'Alègre, paroisse de Saint-Julien, relevant du duc de Noailles ; — du tènement d'Ancèze ; sur le premier feuillet on lit : « Le projet d'égalation de 1679 doit paraître d'autant moins suspect que la dame de Rilhac en y faisant procéder y a fait comprendre ses héritages comme les autres. » — « Dépouillement des pièces du tènement del Soulché à Ancèze. — État général des cens et rentes reconnus à la châtellenie d'Alboi par le nouveau terrier de 1766 : parmi les possessions figurent les villages et tènements suivants : le Four, le Teil, Palmiac, l'Hort de Reyt, Maniaric, Beix, Sagiron, Laroche, « le tiers de la fasion d'Alboi », Savaniac, tènement de Saint-Martial à Ancèze, les Vialettes, tènements du « Fait Darmon », de la Malaudie et de Lascols. — État du produit des terres de Servièrre, Malesse, Alboi et Puy-Lagarde en 1776 ; pour Servièrre, le froment, le seigle et l'avoine forment un total de 1144 quartes, mesure de Pleaux, à 35 s. la quarte, en tout 2474 ll. ; les menus cens et le guet produisent 500 ll. ; « le pontonnage » 850 ll. et la dîme de Malazet, 36 ll. ; pour Malesse 2577 quartes de grains d'une valeur de 4,500 ll. ; pour Alboi, 290 quartes d'une valeur de 507 ll. — Table alphabétique des noms de lieux, terroirs, tènements et villages dépendant de la châtellenie d'Alboi. — Arpentement du village de Beix, paroisse de Saint-Julien.

E1199. (Liasse.) — 1 cahier très incomplet, 68 feuillets, papier.

XVII^e siècle — « Inventaire raisonné des titres de la châtelainie d'Alboy », du XIV^e au XVII^e siècle.

E1200. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1774-1787 — Comptes présentés par Jean Panières, avocat au Parlement, juge de la baronnie de Pénieres, relatifs aux recettes et dépenses par lui faites pour le maréchal de Noailles, dans la régie particulière de Pénieres. Les appointements annuels du régisseur s'élevaient à 400 ll. ; ceux du premier garde à 250, du deuxième à 100 ; enfin ceux du chapelain à 150 ll.

E1201. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 182, papier.

1674-1790 — Abrassart : Règlement de comptes entre Gilles Abrassart et Hugues Jouhandeau, d'Harcies (1674). — Arcambail : Correspondance entre Jacques Arcambail et Antoine Dastugue, négociant de Lyon. — Arche (d) : Reconnaissance en faveur de Joseph d'Arche, coseigneur de Sérilhac, « comme estant au lieu et place du seigneur de Saint-Chamant en la seigneurie de Cournil » par les tenanciers du village d'Antignac, paroisse de Meyssac (1685). — Aubusson (d) : Procuracy accordée par Jacques d'Aubusson, prévôt de Saint-Viance, en faveur de Jean Vialle, d'Userche, pour lever les rentes sur les tènements du Rieu, la Gorsse, Chabanou et Lableynie (1736). — Bulfe (de) : Correspondance entre les sieurs de Balfe, de Paris, et Dastugue, de Lyon (XVIII^e siècle). — Barbazange : Procédure entre François Barbazange, de Tourondel, paroisse de Saint-Augustin, et Léonard Chastang, relative à un partage d'eaux ; plan du terrain en litige (1780-1787). — Boisse (de) : Correspondance entre Mortemart-de Boisse et Dastugue, de Lyon (1733). — Brossard (de) : Correspondance entre Antoine de Brassard du Baslier, résidant à Sainte-Livrade, en Agénois : pièces de comptabilité (1730-1733). — Brouage : Procédure entre J.-B. Brouage, d'Ussel, et Jean Gendre, sergent royal, d'Ussel (1788-1790).

E1202. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1429-1789 — Coudert : Décision d'experts au sujet d'un partage d'eau entre Jean Coudert et les habitants de Lafage, paroisse de Saint-Exupéry (1700). — Dumond : Supplique adressée au sénéchal de Tulle par Martin Dumond, juge de Corrèze et de Boussac, au sujet d'une condamnation prononcée à son profit contre Bernard et Jean Ceaux (1787). — Fénis (de) : Lettres du lieutenant général de Tulle, de Fénis, à Martin Dumond, juge de Corrèze, pour demander la livraison de 30 setiers de blé (1660). — Ferrières : Correspondance entre demoiselle Ferrières de Lyon, et le sieur Dastugue (1727-1729). — Gimel (de) : Vidimus d'une reconnaissance en faveur du seigneur de Gimel et de Sarran par Pierre de Terriou, de Vitrac, d'une rente de 2 setiers de froment (1429). — Procédure entre les habitants du village de Terriou et François de Gimel, relative aux arrérages de 12 années de rente (1603-1605). — Lacroix : Vente par Bernard Lacroix, procureur fiscal de Ventadour, d'Égletons, en faveur de M^e Léonard Lavaur, docteur en théologie, curé de Lafage, d'un pré appelé doux rioux de Moulinieyrou « avec le pastoral et partye de bois y attendant, sis à Véronières, contenant 2 journaux de pré et 4 setérées de bois et pâturages, au prix de 120 ll. » (1742). — Lafont : Inventaire des meubles de Rose Lafont, de Tulle (1783). — Lagarde de Ceyrat : Correspondance entre dame Lagarde de Ceyrat et le sieur Dastugue (1730-1739). — Laval : Supplique adressée au présidial de Tulle par Pierre Laval relative à une dette de 223 ll. envers Jean Salesse (1789).

E1203. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 48, papier.

1502-1731 — Lespinasse (de) : Reconnaissance en faveur de Lespinasse de Pebeyre et de Michel de Serpent, prieur de Védrènes, ainsi que de Joseph de Laville, de Miremont, doyen de l'église royale de Saint-Quentin, par les tenanciers de Lacombe, paroisse de Meyssac (1502). — Acquisition par Jean de Lespinasse de Pebeyre, d'un bois et d'une terre de 3 hémines, appelés de Laudines, sis dans le tènement de Coulx, paroisse de Séreilhac, au prix de 63 ll. (1656) ; — du domaine appelé de la Vicairie, sis dans la paroisse de Séreilhac moyennant 1500 ll. (1647). — Vente par de Peschel, en faveur de Jean de Lespinasse, d'une vigne, sise au village de la Vicairie, de la contenance de 25 journaux au prix de 300 ll. (1648). — Supplique par Jean de Lespinasse au

sénéchal, relative à la saisie des fruits du domaine de la Vicairie « par Antoine de Saint-Clemens », seigneur de Pazayac (1659). — Longuejot : Bail pour M^e Christophle de Longuejot, de la terre et du fief du Breuil en Brie (1541). — Manent : « État des comptes de mademoiselle Manent » (XVIII^e siècle) — Mazaurie (la) : Correspondance de Jean de la Mazaurie à Dastugue, de Lyon (1731). — Veton : Contrat d'arrentement entre Jean de Saint-Chamant, seigneur du Peschier, et seigneur de Sérilhac, et M^e Veton, notaire de Sérilhac (1573).

E1204. (Liasse.) — 31 pièces, papier, 2, parchemin.

1485-1788 — Pénrières : Échange entre M^e Jean Pénrières Dehors, avocat et juge des baronnies de Pénrières et Carbonnières, et François Champeil, de Saint-Privat (1764). — Reyjal : Procuration accordée par M^e Jean Reyjal en faveur de son fils, procureur au siège présidial du Bas-Limousin, au sujet d'une donation à cause de mort (1784). — Rioux : Procédure entre Jean Rioux et François Juyand, du village de Lavaur, paroisse de Saint-Marc Aljoubaud (1788). — Rigaudie : Contrat de vente d'une vigne entre Jean Rigaudie et M^e Langle, notaire royal de Sérilhac, d'une part et Gaspard Arfeuille (1664). — Rivière : Testament de M^e Martin Rivière, procureur au parlement de Bordeaux, par lequel il cède à sa sœur, femme du sieur Dutourne, les rentes à lui dues sur le village de la Rivière, paroisse de Vitrac (1553). — Saint-Victour : « Estat de ce qu'il a esté reçu des réparations faites à la métairie de Saint-Victour » (1734). — Sapientis : Procédure entre M^e Jacques Sapientis, prêtre de la doctrine chrétienne, du collège de Brive et M^e François de Sapientis, sieur de Favars, relative à l'héritage de Claire de Lapeyrie, aïeule des parties (1715). — Sauveterre (de) : Quittances de madame de Sauveterre (1710). — Selve (de) : Reconnaissance en faveur de Béraud de Selve, seigneur du Breuil, par les tenanciers du tènement du Theil, paroisse de Vitrac (1561). — Thian (de) : Dénombrement du fief et seigneurie de Thian (1495). — Ventadour (de) : Extrait du terrier de Ventadour de 1517, concernant la châellenie de Sérilhac et le tènement de Lescure, la Borde, la Vergne, Langle, la Borie, la Jugie, Royère et le village de Loche.